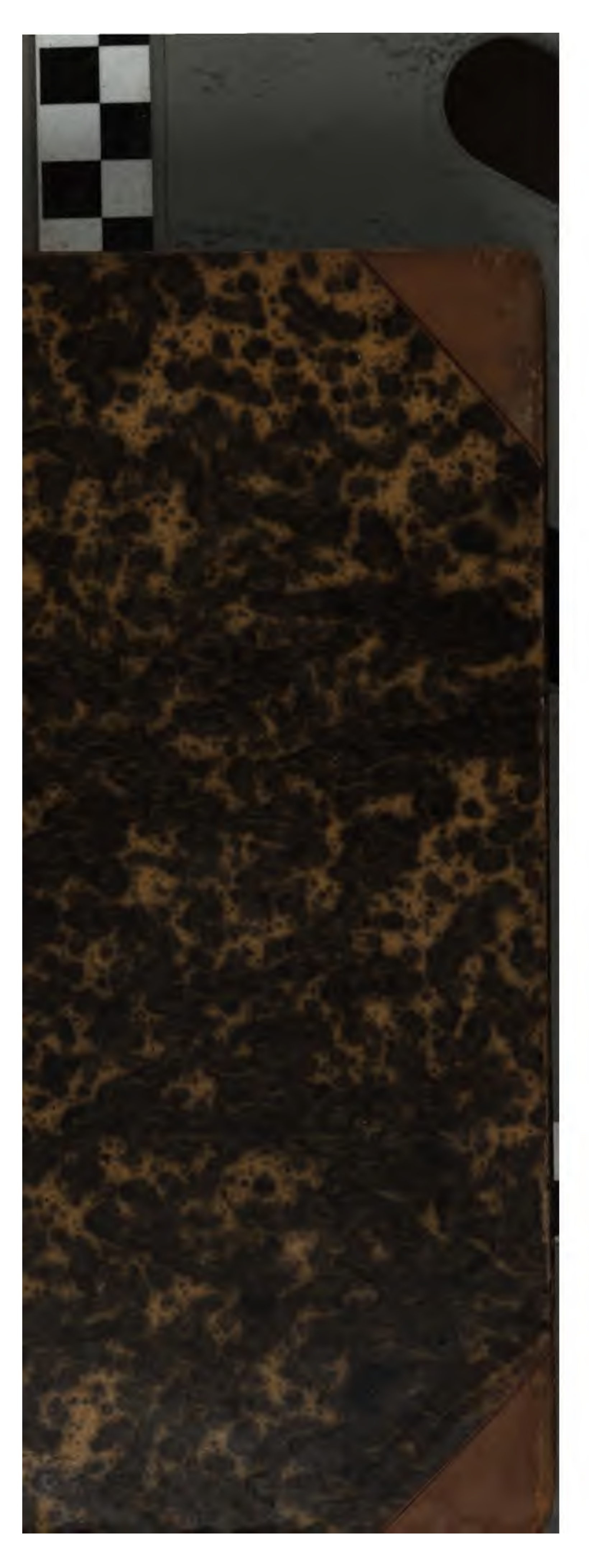
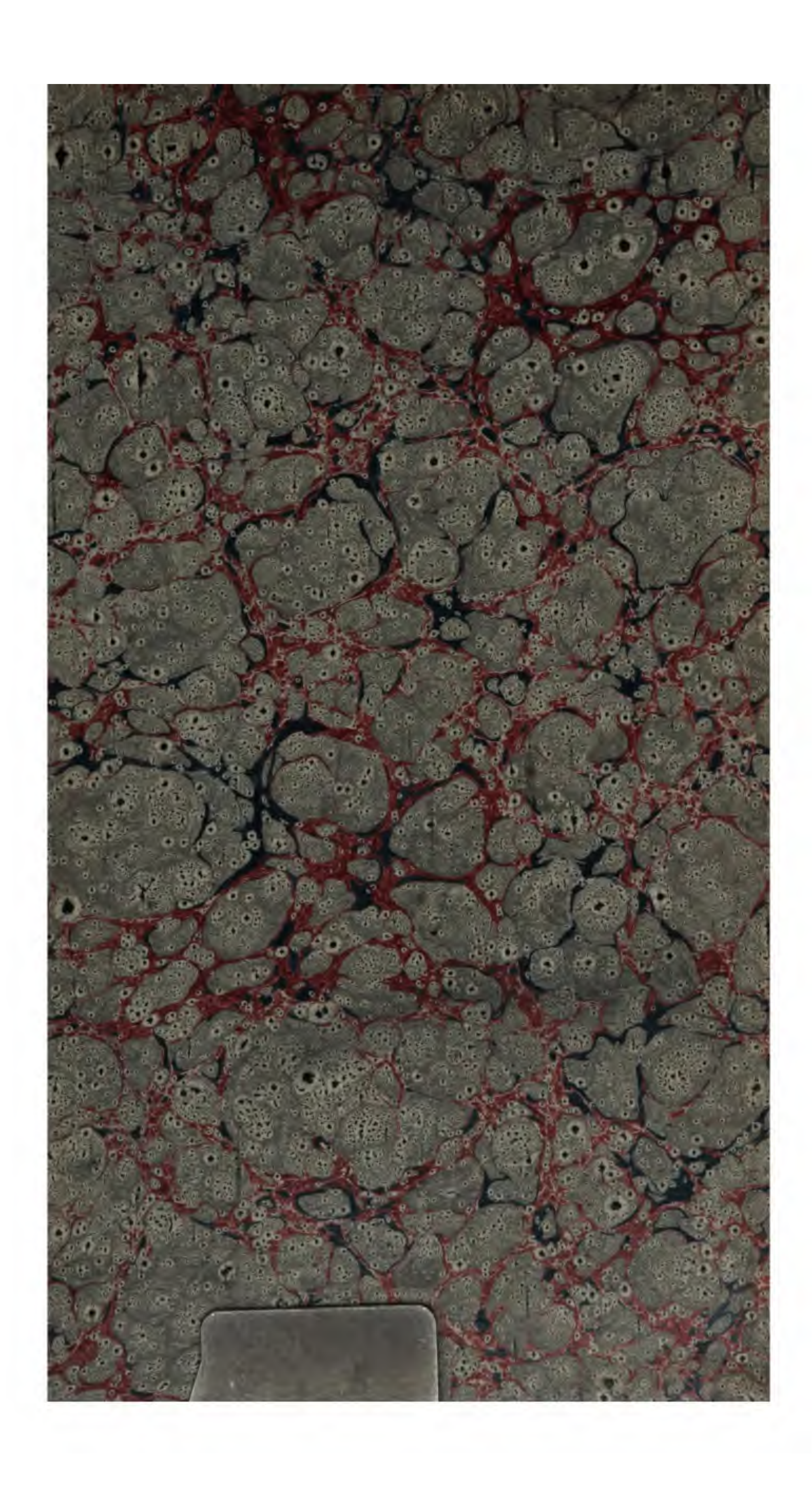








NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTIÈME.

—

Lavoisier. — Lettsom.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER

—

Tome Trentième

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

—

M DCCC LIX.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D[r] HOEFER

Tome Trentième

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[ie], ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LIX.



NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

L

LAVOISIER (*Antoine-Laurent*), le principal fondateur de la chimie moderne, né à Paris, le 26 août 1743 (1), guillotiné le 8 mai 1794. Il reçut de son père, riche commerçant, une éducation soignée, et comptait parmi les meilleurs élèves du collége Mazarin. Les sciences surtout avaient pour lui le plus vif attrait : il suivait les cours d'astronomie de La Caille à l'Observatoire, manipulait dans le laboratoire de Rouelle au Jardin des Plantes, et accompagnait Bernard de Jussieu dans ses herborisations. Il ne vivait, pour ainsi dire, qu'avec ses maîtres et ses condisciples. Aussi dès l'âge de vingt-et-un ans put-il concourir pour le prix extraordinaire de l'Académie des Sciences, qui avait, en 1764, proposé pour prix de trouver *la meilleure manière d'éclairer les rues d'une grande ville, en combinant ensemble la clarté, la facilité du service et l'économie*. On raconte qu'il fit teindre sa chambre en noir et qu'il s'y enferma pendant six semaines sans voir le jour, afin de rendre ses yeux plus sensibles aux différentes intensités de la lumière des lampes. Le prix de 2,000 fr. fut partagé entre trois artistes, que la question avait entraînés à des dépenses onéreuses. Lavoisier, qui l'avait traitée en savant, obtint une médaille d'or, qui lui fut remise dans l'assemblée publique, le 9 avril 1766, et son mémoire fut imprimé par ordre de l'Académie. L'année précédente il avait recueilli, dans un voyage minéralogique entrepris avec Guettard, les matériaux d'un mémoire, également imprimé par ordre de l'Académie, *Sur les Couches des Montagnes*; ce mémoire fut bientôt suivi d'un autre *Sur l'Analyse des Gypses des environs de Paris*, ainsi que de divers articles insérés dans les recueils scientifiques d'alors, *Sur le tonnerre*, *Sur l'aurore boréale*, *Sur le passage de l'eau à l'état de glace*, etc. Ces travaux lui ouvrirent, en 1768, les portes de l'Académie. Il y succédait à Baron, et avait eu pour concurrent le minéralogiste Jars, qui était vivement appuyé par Buffon, Trudaine, et recommandé même par le premier ministre. C'est Lalande qui nous apprend ces détails : « Je contribuai, ajoute le célèbre académicien, à l'élection de Lavoisier, quoique plus jeune (il n'avait que vingt-cinq ans) et moins connu, par cette considération qu'un jeune homme qui avait du savoir, de l'esprit, de l'activité et que sa fortune dispensait d'avoir une autre profession, serait naturellement très-utile aux sciences (1). »

Le titre d'académicien ne le fit que redoubler d'efforts pour le progrès de sa science favorite : son temps et sa fortune étaient employés à des expériences de chimie; c'est principalement pour subvenir à ces expériences coûteuses, qu'il sollicita et obtint, en 1769, une place de fermier général. Régulièrement un jour par semaine, Lavoisier réunissait chez lui des savants français et étrangers pour leur soumettre les résultats de ses recherches et provoquer des objections ou l'émission d'idées nouvelles; ces conférences étaient une académie dans l'Académie, mais une académie militante, qui battait en brèche l'édifice vermoulu de la chimie ancienne, officielle. Un ministre qui savait découvrir le vrai mérite, Turgot, appela en 1776 le grand chimiste à la direction générale des poudres et salpêtres. Les expériences que Lavoisier fit à Essonne, et qui coûtèrent malheureusement la vie à plusieurs assistants, l'amenèrent à perfectionner la poudre à canon au point de donner cent toises de portée dans les circonstances où avant lui la meilleure poudre ne portait qu'à quatre-vingt-dix toises.

(1) C'est la date donnée par J. Lalande dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, t. V, année 1795.

(1) *Magas. Encyclop.*, t. V, p. 175.

Il fit en même temps supprimer les recherches que l'on faisait jusque alors dans les maisons pour se procurer du salpêtre, et parvint à quintupler la production de ce sel, en délivrant la France du tribut qu'elle payait à l'Angleterre pour le nitre des Indes. La chimie appliquée à l'agriculture occupait aussi ses loisirs. De 1778 à 1785 il faisait valoir par lui-même deux cent quarante arpents de terre dans le Vendômois, afin, comme il disait, de donner des exemples utiles aux habitants de la campagne : « Il récoltait, rapporte Lalande, trois setiers là où les procédés ordinaires n'en donnaient que deux; au bout de neuf ans il avait doublé la production. » Pour encourager encore l'agriculture, il proposa de diminuer l'intérêt de l'argent et d'autoriser des baux de vingt-sept ans.

Député suppléant à l'Assemblée nationale, Lavoisier présenta, dans la séance du 21 novembre 1789, le compte rendu de la Caisse d'Escompte. « Nous venons, dit-il, au nom de la compagnie de la Caisse d'Escompte, remercier l'assemblée de ce qu'elle avait bien voulu seconder ses désirs, en nommant des commissaires qui, après un examen réfléchi, fussent en état de présenter un tableau exact de sa situation, de ses moyens, de ses ressources et de son crédit. La plupart des personnes qui s'élèveraient contre cet établissement n'en parleraient que d'après des préventions d'autant plus injustes, qu'elles dissimuleraient même le bien qu'il avait pu produire (1) ». Nommé, en 1791, commissaire de la trésorerie, il proposa, pour simplifier la perception des impôts, un nouveau plan qu'il devait développer dans un ouvrage spécial intitulé : *De la richesse territoriale du royaume de France*. De cet ouvrage, qui classe Lavoisier au premier rang des économistes de son temps, il ne parut qu'un résumé sous forme d'une brochure (excessivement rare); Paris, Imprim. nat.., 1791, in-8° (réimprimé en 1819). Voici en quels termes le *Moniteur* du 26 mai 1791 en a rendu compte : « Ce travail n'est pas de nature à être extrait. Nous nous bornons à citer un calcul *très-patriotique*, et dont l'exactitude arithmétique paraît démontrée : « Les ci-devant nobles, en y comprenant les anoblis, formaient un trois-centième de la population du royaume, et leur nombre, hommes, femmes et enfants compris, n'étaient que de 83,000, dont 18,323 seulement étaient en état de porter les armes. Les autres classes de la société, celles qu'on avait coutume de confondre sous la dénomination de *tiers état*, peuvent fournir un rassemblement de 5,500,000 hommes en état de porter les armes. »

Lavoisier prit une part très-active aux travaux de la commission pour le nouveau système des poids et mesures. Il avait fait construire dans le jardin de l'Arsenal un appareil où des règles métalliques, plongées dans l'eau et soumises à différents degrés de température, faisaient mouvoir une lunette qui marquait, sur un objet éloigné, les plus faibles dilatations; et lorsqu'en 1793 il s'agissait de mesurer une base pour la nouvelle méridienne, c'est Lavoisier qui fournit les thermomètres de métal qu'on employa pour la triangulation opérée entre Lieusaint et Melun. Comme trésorier de l'Académie, il mit de l'ordre dans les comptes et les inventaires : « Il fit, ajoute un de ses savants collègues (1), tourner au profit des sciences des fonds morts que l'Académie avait, sans le savoir. Enfin, l'on trouvait Lavoisier partout; il suffisait à tout par sa facilité et son zèle, qui étaient également admirables. Un homme aussi rare, aussi extraordinaire, devait, ce semble, être respecté par les hommes les moins instruits et les plus méchants. Il fallait que le pouvoir fût tombé dans les mains d'une bête féroce qui ne respectait rien et dont l'ambition aveugle et cruelle sacrifiait tout à l'espoir de plaire au peuple : on crut que le sacrifice des fermiers généraux pourrait lui plaire. » Supposant les hommes meilleurs qu'ils ne sont et avec la conviction des services rendus à la science et à l'humanité, Lavoisier avait, jusqu'au dernier moment, conservé l'espoir d'être sauvé. Peu de temps avant sa mort, qui est une des plus grandes taches de la révolution française, il disait à Lalande qu'il « prévoyait qu'on le dépouillerait de tous ses biens, mais qu'il travaillerait, qu'il se ferait pharmacien pour vivre ». Le bureau des consultations tenta, par l'organe de Hallé, un suprême effort pour sauver l'illustre victime; il présenta au tribunal de sang un rapport détaillé sur les travaux de Lavoisier : tout fut inutile; la tête du grand citoyen roula sur l'échafaud; c'était le quatrième des vingt-huit fermiers généraux qui périrent le même jour. Son beau-père, M. Paulze, dont il avait épousé la fille en 1771, fut guillotiné le troisième (2).

Lavoisier ne laissa pas de postérité. Il était d'une physionomie gracieuse et spirituelle, grand de taille, d'un caractère doux, sociable et obli-

(1) *Moniteur*, 1789, n° 94.

(1) Lalonde, dans la notice citée.

(2) Le massacre judiciaire des fermiers généraux a été provoqué par le rapport d'un nommé Dupin, membre de la Convention (*Moniteur*, 1792, n° 227); les considérants portent : « Convaincus d'être auteurs ou complices d'un complot tendant à favoriser le succès des ennemis de la France (c'était là le considérant banal, appliqué indistinctement à toutes les victimes du tribunal révolutionnaire), notamment en exerçant toutes espèces d'exactions et de concussions sur le peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage, en prenant six et dix pour cent tant pour l'intérêt de leur cautionnement que pour la mise des fonds nécessaires à leur exploitation, tandis que la loi ne leur accordait que quatre, en tenant dans leurs mains des fonds provenant des bénéfices qui devaient être versés dans le trésor public, en pillant le peuple et le trésor national pour enlever à la nation des sommes immenses et nécessaires à la guerre contre les despotes coalisés et les fournir à ces derniers, etc., ont été condamnés à la peine de mort.... » (*Moniteur*, 19 floréal, an II).

geant. A ce portrait, Lalande ajoute : « Son crédit, sa réputation, sa fortune, sa place à la trésorerie, lui donnaient une prépondérance dont il ne se servait que pour faire le bien, mais qui n'a pas laissé de lui faire des jaloux. *J'aime à croire qu'ils n'ont pas contribué à sa perte.* » Cette remarque, pleine de reticences, est fort triste. Parmi ses collègues les plus capables d'apprécier la valeur de Lavoisier, il y en avait de très-influents : pourquoi les membres de l'ancienne Académie des Sciences ne tentèrent-ils pas une démarche en commun pour soustraire à la mort une de leurs plus grandes illustrations?

Analyse des travaux de Lavoisier. La découverte de l'*oxygène* est une des preuves les plus éclatantes à l'appui de la thèse que nous avons toujours soutenue, savoir que toutes les grandes découvertes, comme toutes les idées vraiment fécondes, sont le patrimoine du genre humain, qu'elles existent d'abord comme à l'état latent, qu'elles sont ensuite pendant leur période d'incubation plus ou moins nettement signalées par quelques esprits d'élite, jusqu'à ce qu'enfin elles viennent à éclore sous le souffle du génie. C'est là ce que nous avons montré entre autres pour la découverte de l'Amérique et du système du monde (*voy.* CHRISTOPHE COLOMB et KOPERNIK); la découverte de l'oxygène le fera encore mieux ressortir.

Dans l'antiquité, quelques philosophes grecs avaient avancé que l'air contient l'aliment du feu et de la vie. Mais c'était là une de ces assertions vagues qui, faute de preuves, passèrent inaperçues. A la fin du moyen âge, un alchimiste allemand, Eck de Sulzbach, observa, l'un des premiers, que *les métaux augmentent de poids quand on les calcine.* Ce fait, il le démontra par une expérience précise (la calcination du mercure), qui fut répétée au mois de novembre 1489. Ce n'est pas tout. D'où vient cette augmentation de poids? « Cette augmentation vient, répond cet alchimiste, de ce qu'un *esprit s'unit au corps du métal;* et ce qui le prouve, ajoute-t-il, c'est que le cinabre artificiel (oxyde rouge de mercure) soumis à la distillation dégage un esprit. » A cet esprit il ne manquait plus, comme on voit, que le nom de *gaz oxygène* (1). Mais, à son tour, cet esprit d'où vient-il? Ce fut un médecin périgourdin, Jean Rey, qui répondit le premier à cette importante question dans un petit livre in-8° (de 142 pages) publié à Bazas en 1630, sous le titre : *Essays sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine.* « A cette demande doncques, je responds, dit-il, et soustiens glorieusement que ce surcroît de poids *vient de l'air,* qui dans le vase a esté espessi, appesanti et rendu aucunement adhésif par la véhémente et longuement continue chaleur du fourneau, lequel air se mesle avec la chaux (oxyde de plomb ou d'étain) et s'attache à ses menues parties. » Ce qui nous paraît aujourd'hui si simple était alors une affirmation bien hardie, contraire à l'opinion de tous les physiciens, qui n'admettaient pas la matérialité de l'air. Le novateur lui-même ne se faisait à cet égard aucune illusion : « Je prévois très bien, ajoute Rey, que j'encourray d'abord le reproche de téméraire, puisque je choque quelques maximes approuvées depuis longs siècles par la plupart des philosophes. » — Mais, est-ce tout l'air ou une partie seulement de ce fluide, ainsi démontré pondérable, qui se fixait sur les métaux? Pour répondre enfin à cette dernière question, qui ne fut complétement résolue que par Lavoisier, il fallait d'abord trouver le moyen de recueillir l'air de manière à l'étudier commodément. Ce moyen, qui peut aujourd'hui paraître d'une simplicité puérile, ne fut inventé qu'au commencement du dix-huitième siècle, par un physicien français, qui habitait à Paris dans une misérable mansarde de la rue Saint-Hyacinthe. Pour gagner sa vie, il avait résolu de faire un cours de manipulations : il l'annonçait ainsi par voie d'affiches : *La manière de rendre l'air visible et assez sensible pour le mesurer par pintes ou par telle autre mesure que l'on voudra; pour faire des jets d'air, qui sont aussi visibles que des jets d'eau* La première expérience qu'il devait faire consistait à montrer, à l'aide de cloches renversées dans des cuves d'eau, que « tout est plein d'air et que nous en sommes environnés de toutes parts, comme les poissons sont environnés d'eau au fond des mers. » Moitrel (c'est le nom du pauvre physicien) avait demandé sur la valeur de ses travaux un rapport à l'Académie; mais les princes de la science le traitèrent de visionnaire, d'esprit malade et le tuèrent moralement : personne ne vint à son secours. Pour ne pas mourir de faim, Moitrel entreprit alors de résumer ses idées dans une brochure « dédiée aux dames », et imprimée en 1719; elle se vendait trois sous, chez Thiboust, imprimeur libraire au Palais de Justice (1).

Sans la méthode de Moitrel, toute la chimie des gaz et partant toute la chimie moderne serait peut-être encore à créer. Cependant le nom de Moitrel est aussi obscur que celui d'Eck de Sulzbach. C'est le cas de rappeler que la gloire même est une chance : combien d'hommes méritants sont ensevelis dans un éternel oubli, parce qu'aucune voix ne les a célébrés : *carent quia vate sacro!*

Quoique si bien préparée et de si longue date, la découverte de cette « partie de l'air qui entretient la vie et la combustion », fut encore retardée de près d'un siècle par la fameuse

(1) *Voy. Theatrum Chemicum.*, t. I.

(1) *Voy.* l'analyse détaillée de cette curieuse et rarissime brochure dans notre *Hist. de la Chimie*, tome II, p. 342-345.

théorie du phlogistique, dont les partisans étaient aussi nombreux qu'opiniâtres. Cependant les recherches « sur la fixation de l'air » se multiplièrent dans presque tous les pays de l'Europe. C'est l'histoire de ces recherches qui devint, en 1773, pour Lavoisier l'objet d'un travail spécial, consigné dans la première partie de ses *Opuscules physiques et chimiques*, dont la 1re édition parut en 1777 (1). Cette histoire commence au *gaz sylvestre* de Van Helmont et se termine par une notice de Beaumé sur l'*air fixe* (2), après avoir passé en revue l'*air artificiel* de Boyle, les expériences de Hales *sur la quantité de fluide élastique qui se dégage des corps, dans les combinaisons et dans les décompositions*; les expériences de Venel *sur les eaux appelées acidules et sur le fluide élastique qu'elles contiennent*, la théorie de Black *sur l'air fixé dans les terres calcaires, et sur les phénomènes que produit en elles la privation de ce même air*, les recherches du comte de Saluces *sur le fluide élastique qui se dégage de la poudre à canon*, les expériences de Cavendish *sur la combinaison de l'air fixe avec différentes substances*, la théorie de Meyer *sur la calcination des terres calcaires*, le *développement de la théorie de Black sur l'air fixe* par Jacquin, la *Réfutation de la théorie de Back, Mactride et Jacquin* par Crans, les recherches de Smeth *sur les émanations élastiques qui se dégagent des corps*, les recherches de Priestley *sur les différentes espèces d'air*, les expériences de Duhamel *sur la chaux*, les observations de Rouelle *sur l'air fixe et sur ses effets dans certaines eaux minérales*, enfin les expériences de Bacquet *Sur l'air qui se dégage des corps dans le temps de leur décomposition*. — Les chimistes ne s'étaient guère occupés autrefois que de la manipulation des corps solides et liquides ; mais dès le milieu du dix-septième siècle leur attention se portait sérieusement sur un ordre de corps nouveaux, sur les gaz ou fluides élastiques ; telle est la signification de la partie du livre que Lavoisier a lui-même intitulée : *Précis historique sur les Émanations élastiques qui se dégagent des corps pendant la combustion, pendant la fermentation et pendant les effervescences* (3). Dans la seconde partie, qui a pour titre : *Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement ou de sa fixation*, l'auteur répète d'abord lui-même les principales expériences de Black, de Meyer, de Jacquin, de Crans

(1) La seconde et dernière édition (que nous avons sous les yeux) parut en 1801 ; Paris (Déterville).

(2) Page 1 à 188 de la 2e édit. des *Opuscules Physiques et Chimiques*.

(3) C'est le titre de la première partie des *Opuscules Physiques et Chimiques*.

et de Smeth, et il en conclut « que fluide élastique qui a été reconnu dar existe également dans les alcalis fix tils ; qu'il en peut être chassé par tion dans les acides, et que l'effervesc observe dans le moment de la combi un effet du dégagement de ce fluide (

Si l'on voit dans l'histoire des sci plus un champ clos de misérables priorité, mais une immense arène humain se trouve aux prises avec des invétérées, avec les formes ondoya vérité qui échappe au moment où l' saisir, si enfin on vient à éclairer prodigieuse au flambeau du progrès p acquis à travers la marche du temp vera dans l'histoire des sciences ains à la fois les effets du drame le plus et les leçons du plus haut enseignen

Voyons plutôt. Après le préambule Lavoisier aborde hardiment la solutic blème proposé. Sachant que la calci métaux ne peut avoir lieu dans des exactement fermés et privés d'air, et d'autant plus prompte que le métal des surfaces plus multipliées, il com *soupçonner* (selon ses propres ex « qu'un fluide élastique quelconqu dans l'air était susceptible, dans nombre de circonstances, de se fixer, biner avec les métaux, et que c'était de cette substance qu'étaient dus mènes de la calcination, l'augmentatic des métaux convertis en chaux ». Ma ment ce *soupçon*, qui était la vérité voisier l'appuya sur des expériences sirent d'abord en erreur. Ces expéri sistaient à brûler avec soin, à l'aide ardent, un mélange pesé de minium plomb) et de charbon dans une qu mesurée d'avance. Nous savons qu'elles devaient donner : le fluide qui par sa combinaison avec le plon la chaux (oxyde de plomb), se portait donnant le plomb (qui redevenait m sur le charbon pour produire un nou (gaz acide carbonique), et cela san sensiblement le volume de l'air. O élastique ainsi obtenu, l'habile et sag mentateur le prit d'abord pour le mêm qui se fixe sur le métal pendant sa Évidemment il se trompait ; les p chimistes, à la place de Lavoisier, trompés comme lui : n'oublions jamais jugements, que ce qui nous paraît si simple et bon pour les écoliers est plus pénibles efforts de nos ancêtr notre intelligence grandit par la s sang des générations éteintes. Il n'y a toute l'histoire, de spectacle plus gra

(1) *Opuscules chim.*, p. 282.

celui du génie aux prises avec les innombrables erreurs qui, comme autant de feux-follets, semblent prendre plaisir à l'égarer, et arrivant enfin, à force de sagacité et de patience, à la découverte des vérités, glorieux héritage de la postérité.

Nous venons de voir que Lavoisier s'était trompé. Guidé en quelque sorte par l'instinct du vrai, il recommence ses expériences, et cette fois il parvient à conclure « que ce n'est point le charbon seul, ni le minium seul, qui produit le dégagement de fluide élastique ainsi obtenu, mais que celui-ci résulte de l'union du charbon avec le minium ». Cette fois il tenait la vérité, mais il la lâcha presque aussitôt, pour sacrifier à une théorie alors régnante, dont il subissait malgré lui l'empire, en même temps qu'il était entraîné par cette tendance à la généralisation, si naturelle à l'esprit humain. D'après la fameuse théorie du phlogistique, imaginée par Stahl, le charbon avait la propriété de rendre à la chaux métallique le phlogistique (matière du feu) que le métal avait perdu par la calcination. Pour mettre les faits d'accord avec cette théorie, Lavoisier se hasarde à croire « que tout fluide élastique résulte de la combinaison d'un corps quelconque, solide ou fluide avec un principe inflammable, ou peut-être mêm avec la matière du feu pur, et que c'est de cette combinaison que dépend l'état d'élasticité : j'ajouterais (c'est Lavoisier qui parle) que la substance fixée dans les chaux métalliques et qui en augmente le poids ne serait pas, à proprement parler, dans cette hypothèse un fluide élastique, mais la partie fixe d'un fluide élastique, qui a été dépouillée de son principe inflammable. Le charbon alors, ainsi que toutes les substances charbonneuses employées dans les réductions, aurait pour objet principal de rendre au fluide élastique fixé le *phlogistique*, la matière du feu, et de lui restituer en même temps l'élasticité qui en dépend (1). »

Faites vivre nos savants à l'époque de Lavoisier, et ils n'auraient pas mieux raisonné ; peut-être, pour juger d'après ce que nous voyons, n'y auraient-ils pas mis la même réserve que ce génie immortel, lorsque, comme correctif de ce qu'il venait de dire, il s'empresse d'ajouter : « Au surplus, ce n'est qu'avec la plus grande circonspection qu'on peut hasarder un sentiment sur cette matière si délicate et si difficile, et qui tient de très près à une plus obscure encore, je veux dire la nature des éléments même ou au moins de ce que nous regardons comme éléments. » D'autres expériences le portèrent à établir « que l'air dans lequel on a calciné des métaux n'est point dans le même état que celui dégagé des effervescences et des réductions ». Il reconnut en même temps que si tous deux éteignent des corps allumés, ils se distinguent l'un de l'autre, en ce que le dernier (acide carbonique) trouble l'eau de chaux, tandis que le premier (azote) est à peu près sans effet sur cette liqueur. Toutes ces données sont émises avec une extrême réserve ; il y en a qui reposent sur des expériences évidemment inexactes, comme celle qui prétend qu'un oiseau pourrait vivre sans souffrir dans le résidu (azote) de l'air dans lequel on a brûlé du phosphore Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette dernière erreur se trouve solennellement confirmée dans le rapport fait au nom de l'Académie des Sciences par Macquer, Le Roy, Cadet et de Trudaine, chargés d'examiner l'ouvrage de leur illustre collègue (1). Voici les termes du passage par lequel l'Académie sanctionne cette erreur : « Enfin, l'air dans lequel le phosphore avait cessé de brûler sous cloche, faute de renouvellement de l'air, éprouvé sur les animaux, ne les a pas fait périr, comme celui des effervescences et des réductions métalliques, quoiqu'il éteignit la bougie dans le moment même où il en touchait la flamme. »

Un point surtout avait, dans presque toutes ces expériences, vivement frappé l'attention de Lavoisier, c'est que « la calcination des métaux dans des vaisseaux exactement fermés cesse dès que la partie fixable de l'air qui y est contenu a disparu ; que l'air se trouve diminué d'environ un vingtième par l'effet de la calcination et que le poids du métal se trouve augmenté d'autant ». C'est de ce point que vont désormais rayonner la plupart de ses travaux. Dès 1774, revenant sur le même sujet, le grand chimiste lut à l'Académie, dans la séance publique de la Saint-Martin, son beau mémoire qui a pour titre : *Sur la calcination de l'étain dans les vaisseaux fermés et sur les causes de l'augmentation de poids qu'acquiert ce métal pendant cette opération.* Un célèbre physicien anglais, Robert Boyle, avait calciné du plomb et de l'étain dans des vases de verre hermétiquement fermés ; mais l'augmentation de poids qu'il avait trouvée au métal, il l'attribuait à la fixation de la *matière du feu* qui devait avoir passé à travers les pores du verre. Lavoisier entreprit de contrôler les expériences de Boyle, en partant de ce raisonnement :

« Si l'augmentation de poids des métaux calcinés dans les vaisseaux fermés est due, comme le pensait Boyle, à l'addition de la matière du feu qui pénètre à travers les pores du verre et se combine avec le métal, il s'ensuit que si, après avoir introduit une quantité connue de métal dans un vaisseau de verre et l'avoir scellé hermétiquement, on en détermine exactement le poids, qu'on procède ensuite à la calcination par le feu des charbons, comme l'a fait Boyle, enfin qu'on repèse le même vaisseau après la calcination, avant de l'ouvrir

(1) *Opuscules*, p. 288.

(1) Ce rapport, publié le 7 décembre 1773, se trouve imprimé à la fin des *Opuscules Physiques et Chimiques*, p. 364-387.

son poids doit se trouver augmenté de toute la quantité de matière du feu qui s'est introduite pendant la calcination. Si, au contraire, l'augmentation de poids de la chaux métallique n'est point due à la combinaison de la matière du feu ni d'aucune *matière extérieure*, mais à la fixation d'une portion de l'air contenu dans la capacité du vaisseau, le vaisseau ne devra point être plus pesant après la calcination qu'auparavant ; il devra seulement se trouver en partie vide d'air, et ce n'est que du moment où la portion d'air manquante sera rentrée que l'augmentation de poids du vaisseau devra avoir lieu. »

Fort de ce raisonnement parfaitement fondé, Lavoisier répéta les expériences de Boyle, en les variant d'une manière ingénieuse (1) ; il en conclut « qu'on ne peut calciner qu'une quantité déterminée d'étain dans une quantité d'air donnée, et que les cornues scellées hermétiquement, pesées avant et après la portion d'étain qu'elles contiennent, ne présentent aucune différence de pesanteur, ce qui prouve évidemment que l'augmentation de poids qu'acquiert le métal ne provient ni de la matière du feu ni d'aucune matière extérieure à la cornue ». — Il remarque aussi en passant, mais sans y insister, « que la portion de l'air qui se combine avec les métaux est un peu plus lourde que l'air de l'atmosphère, et que celle qui reste après la calcination est au contraire un peu plus légère; de sorte que dans cette supposition l'air atmosphérique formerait, quant à sa pesanteur spécifique, un résultat moyen entre ces deux airs ». — « Mais, ajoute-t-il, il faut des preuves plus directes pour prononcer sur ce sujet...... C'est le sort de tous ceux qui s'occupent de recherches physiques et chimiques d'apercevoir un nouveau pas à faire sitôt qu'ils en ont fait un premier, et ils ne donneraient jamais rien au public s'ils attendaient qu'ils eussent atteint le bout de la carrière qui se présente successivement à eux, et qui paraît s'étendre à mesure qu'ils avancent. »

C'est là le langage du génie allié à la modestie, alliance si rare, hélas, de nos jours. Et cependant, rien de plus exact que ce qu'il donnait ici sous forme d'hypothèse; c'est ainsi que sans même s'en douter l'on marche de découverte en découverte quand une fois on se trouve engagé dans la voie de la vérité. Enfin, l'auteur termine son mémoire par cette conclusion capitale, savoir « qu'une portion de l'air est susceptible de se combiner avec les substances métalliques pour former des chaux, tandis qu'une autre portion de ce même air se refuse constamment à cette combinaison; cette circonstance fait soupçonner que l'air de l'atmosphère n'est point un être simple, qu'il est composé de deux substances très-différentes,.. que la totalité de l'air de l'atmosphère n'est pas dans un état respirable, que c'est la portion salubre qui se combine avec les métaux pendant leur calcination, et que ce qui reste après la calcination est une espèce de mofette, incapable d'entretenir la respiration des animaux ni la combustion des corps » (1).

(1) Détails extraits de son *Journal d'Expériences*, à la date du 14 février 1774.

L'air n'est point un corps simple : c'est de cette déclaration que date le 89 de la chimie : rompant avec toutes les traditions du passé, elle devint le signal d'une explosion universelle d'attaques et d'injures de la part des chimistes attachés aux croyances anciennes. L'auteur de la grande révolution de la science moderne fut brûlé à Berlin en *effigie* par les partisans du phlogistique, en attendant qu'il tombât lui-même, dans sa ville natale, victime de la grande révolution politique. La fable de Prométhée n'est-ce pas une allégorie de l'expiation du génie?

De ce que l'*air* n'était point un élément il n'y avait plus qu'un pas à faire pour appliquer la même conclusion à l'eau. Mais il fallait auparavant montrer aux plus incrédules cette *portion salubre* qui mêlée à une *espèce de mofette* compose l'air de l'atmosphère. Le plomb et l'étain, qui avaient particulièrement servi à ce genre d'expériences, absorbent bien par la calcination l'*élément salubre*, mais ils ne le rendent plus par la même opération; et comme on ne peut guère l'enlever qu'avec du charbon, on obtient, comme nous l'avons dit, un air aussi irrespirable (quoique tout autre) que celui qui reste après la calcination du plomb ou de l'étain dans l'air. Heureusement (la bonne fortune a aussi sa part aux grandes découvertes) il existe un métal, bien connu des alchimistes, un métal étrange, liquide, qui remplit merveilleusement toutes les conditions nécessaires à l'analyse en question. Le mercure, en effet, comme le savait déjà Eck de Sulzbach, a la propriété d'abandonner, sans autre intermédiaire que la continuation de la chaleur, la portion d'air qu'il avait absorbée par la calcination ; il est facile ensuite de recueillir cet air dans des vases appropriés. Mais laissons parler ici Lavoisier lui-même :

« L'air qui restait après la calcination du mercure et qui avait été réduit aux cinq sixièmes de son volume, n'était plus propre à la respiration ni à la combustion ; car les animaux qu'on y introduisait y périssaient en peu d'instants, et les lumières s'y éteignaient sur-le-champ, comme si on les eût plongées dans l'eau. D'un autre côté, j'ai pris quarante-cinq grains de matière rouge (chaux de mercure) qui s'était formée pendant l'opération ; je les ai introduits et chauffés dans une très-petite cornue de verre, à laquelle était adapté un appareil propre à recevoir les produits liquides et aériformes qui pourraient se séparer. Lorsque la cornue a approché de l'incandescence, la matière rouge a commencé à perdre peu à peu de son volume, et en quelques minutes elle a entièrement disparu ; en même temps il s'est condensé dans le petit récipient 41 grains $\frac{1}{2}$ de mercure coulant, et il a passé sous la cloche 7 à 8 pouces cubes d'un fluide élastique beaucoup plus propre que l'air de l'atmosphère à

(1) *Mém. de l'Acad. des Sciences*, année 1774, p. 366.

entretenir la combustion et la respiration des animaux. Ayant fait passer une portion de cet air dans un tube de verre d'un pouce de diamètre, et y ayant plongé une bougie, elle y répandait un éclat éblouissant; le charbon, au lieu de s'y consumer paisiblement comme dans l'air ordinaire, y brûlait avec flamme et une sorte de décrépitation, à la manière du phosphore, et avec une vivacité de lumière que les yeux avaient peine à supporter. »

C'est à cet air, seul propre à entretenir la combustion et la respiration, que Lavoisier donna le nom d'*oxygène* « en le dérivant, dit-il, de deux mots grecs ὀξύς, *acide* et γείνομαι, *j'engendre* » (1). Il le découvrit, comme il l'avoue lui-même, presque en même temps que Priestley en Angleterre et Scheele en Suède. Quant à la partie non respirable de l'air, Lavoisier l'appela *azote*, de l'α privatif des Grecs et de ζωή, vie. *Oxygène* et *azote* ont depuis remplacé les noms, un instant usités, d'air *vital* ou *respirable* (air déphlogistiqué de Priestley, et air empiréal de Scheele) et d'air *non respirable*. Depuis lors l'oxygène devint le point de départ de travaux aussi nombreux qu'importants; il servit de base à la nomenclature chimique, et fut rangé en tête de tous les corps réputés simples. L'étude de ce gaz fut pour ainsi dire un objet de mode. Entraîné par son puissant esprit de généralisation, Lavoisier fit entrer l'*oxygène* dans la composition de tous les acides et de toutes les bases. Pour réduire en même temps le langage de la science à quelques règles fort simples, il donnait aux acides la désinence *ique* lorsqu'ils contiennent le plus d'oxygène, et en *eux* quand ils en contiennent moins (acide *sulfurique*, ac. *sulfureux*, etc.); il désignait les bases par le nom d'*oxydes*, et faisait terminer en *ates* ou en *ites*, suivant le degré d'oxygénation de l'acide, tous les sels, c'est-à dire les composés des acides avec les bases (*sulfate* de fer, *sulfite* de fer, etc.), innovation des plus heureuses, en ce qu'elle prévient de longues périphrases et aide à mieux graver les faits dans la mémoire. Cette importante réforme du langage chimique Lavoisier l'opéra en commun avec Guyton de Morveau (*voy.* ce nom). Rien de plus curieux et d'instructif à la fois que le développement d'une erreur enfantée par l'exagération d'une théorie. L'oxygène étant le *générateur des acides* par excellence, l'esprit de sel ou *acide muriatique*, obtenu par la réaction de l'acide sulfurique sur le sel marin, devait aussi avoir l'oxygène pour élément : c'était là une erreur. Voici le raisonnement du grand chimiste; nous le donnons comme une leçon à méditer aux savants d'aujourd'hui, qui, eux aussi, semblent exagérer bien des idées : « Quoiqu'on ne soit pas encore parvenu, dit Lavoisier, ni à composer, ni à décomposer l'acide qu'on retire du sel marin, on ne peut douter cependant qu'il ne soit formé, *comme tous les autres*, de la réunion d'une base acidifiable avec l'oxygène. Nous avons nommé cette base inconnue *base muriatique*, *radical muriatique*, en empruntant ce nom du mot latin *murias*, donné anciennement au sel marin. Ainsi, sans pouvoir déterminer quelle est exactement la composition de l'acide muriatique, nous désignerons sous cette dénomination un acide volatil,... dans lequel le radical acidifiable *tient si fortement à l'oxygène, qu'on ne connaît jusqu'à présent aucun moyen de les séparer* ». (1) Dans cette dernière phrase le grand réformateur faisait un appel aux efforts de tous les chimistes de son temps. Hélas! on cherchait dans l'acide muriatique ce qui ne s'y trouve pas, l'oxygène. Ce n'est pas tout : une erreur devait être suivie d'une autre. Laissons encore parler Lavoisier : « L'acide muriatique présente au surplus une circonstance très-remarquable; il est, comme l'acide du soufre, susceptible de plusieurs degrés d'oxygénation; mais, contrairement à ce qui a lieu pour l'acide sulfureux et l'acide sulfurique, l'addition d'oxygène rend l'acide muriatique plus volatil, d'une odeur plus pénétrante, moins miscible à l'eau, et *diminue ses qualités d'acide* (ceci aurait dû lui être un trait de lumière). Nous avions d'abord été tentés d'exprimer ces deux degrés de saturation, comme nous avions fait pour l'acide du soufre, en faisant varier les terminaisons. Nous aurions nommé l'acide le moins saturé d'oxygène acide *muriateux* et le plus saturé acide *muriatique;* mais nous avons cru que cet acide, qui présente des résultats particuliers et dont on ne connaît aucun autre exemple en chimie, demandait une exception; et nous nous sommes contentés de le nommer acide *muriatique oxygéné* (2). » Or, ce prétendu *acide muriatique oxygéné* était précisément le radical que l'on cherchait : c'était le *chlore*, qui ne fut découvert que plus de quarante ans après (*voy.* DAVY) : il se combine, nous le savons aujourd'hui, non pas avec l'oxygène, mais avec l'hydrogène, l'un des éléments de l'eau, pour former l'acide *chlorhydrique*, qui est le même que l'acide muriatique.

Cependant le mystérieux radical de l'acide muriatique était devenu pour Lavoisier l'objet de toutes ses préoccupations; il y revenait très-souvent, et chaque fois avec certaine hésitation : « Nous n'avons, dit-il ailleurs, nulle idée de la nature du radical de l'acide muriatique; ce n'est que par analogie que nous concluons qu'il contient le principe acidifiant ou oxygène. M. Berthollet avait soupçonné que ce radical pouvait être de nature métallique; mais comme il paraît

(1) Lavoisier se trompe ici : γείνομαι ou plutôt γίνομαι, signifie *je deviens;* c'est γεννάω qui veut dire *j'engendre;* le terme ainsi formé devrait donc être *oxygennète* et non *oxygène*. Mais on peut pardonner à un grand chimiste d'avoir ignoré le grec.

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. 1, p. 75 (3[e] édit.).

(2) *Ibid.*, p. 77.

que l'acide muriatique se forme journellement dans les lieux habités, il faudrait supposer qu'il existe un gaz métallique dans l'atmosphère, ce qui n'est pas sans doute impossible, mais ce qu'on ne peut admettre au moins que d'après des preuves (1). »

L'*acide muriatique oxygéné* (chlore) s'obtient en distillant l'acide muriatique sur des oxydes métalliques (oxydes de maganèse, de plomb, etc.), et se combine avec les bases : c'est à ces deux circonstances, jointe à l'exagération du rôle de l'oxygène, qu'il faut attribuer la double erreur dont nous venons d'esquisser l'historique.

Dès que la composition de l'air fut clairement démontrée, beaucoup de chimistes entreprirent de soumettre à l'analyse tous les autres corps réputés simples. La découverte de l'air inflammable, auquel Lavoisier donna le nom d'*hydrogène* (générateur de l'eau) amena bientôt celle de la décomposition de l'eau en ses deux éléments constitutifs (oxygène et hydrogène). En brûlant une livre d'esprit-de-vin dans un appareil propre à recueillir toute l'eau qui se dégage pendant la combustion, il en obtint 17 à 18 onces : d'où il conclut avec justesse que l'esprit-de-vin contient un des principes de l'eau, l'hydrogène, et que c'est l'air de l'atmosphère qui fournit l'autre, l'oxygène : « nouvelle preuve, ajoute-t-il, que l'eau est une substance composée ». La décomposition de l'alcali volatil (ammoniaque) par Berthollet fit penser à Lavoisier que les alcalis fixes (potasse et soude) n'étaient pas non plus des corps simples : cette conclusion générale fut plus tard parfaitement confirmée par Davy; mais il se trompait dans les détails; car il cherchait dans la potasse et la soude l'un des éléments, l'azote, qui combiné avec l'hydrogène forme l'ammoniaque. Quant à la chaux, la magnésie, la baryte et l'alumine, « la composition de ces quatre terres, dit-il, est absolument inconnue; et comme on *n'est point encore parvenu* à déterminer quelles sont leurs parties constituantes et élémentaires, nous sommes autorisés, en *attendant de nouvelles découvertes, à les regarder comme des êtres simples* ». Revenant ailleurs sur le même sujet, qui devait le préoccuper vivement, puisqu'il définit lui-même la chimie « la science qui a pour objet de décomposer les différents corps de la nature, » il complète ainsi sa pensée : « Nous ne pouvons donc pas assurer que ce que nous regardons comme simple aujourd'hui le soit en effet; tout ce que nous pouvons dire, c'est que telle substance est le terme actuel auquel arrive l'analyse chimique, et qu'elle ne peut plus se subdiviser au delà dans l'état actuel de nos connaissances. Il est à présumer que les terres cesseront bientôt d'être comptées au nombre des substances simples; elles sont les seules de cette classe qui n'aient point de tendance à s'unir à l'oxygène, et je suis bien porté à croire que cette indifférence pour l'oxygène tient à ce qu'elles en sont déjà saturées. Les terres, dans cette manière de voir, seraient peut-être des *oxydes métalliques*...... Ce n'est, au surplus qu'une simple conjecture que je présente ici (1). » L'avenir, qui est maintenant pour nous le passé, montra bientôt que le grand chimiste ne s'était pas trompé dans ses conjectures.

Lavoisier, partageant le sort de tous les esprits créateurs, se plaignait de n'être pas toujours bien compris, bien qu'il soit difficile de s'exprimer plus clairement que lui. « Presque tous les corps de la nature, dit-il dans un de ses plus beaux mémoires (2), peuvent exister dans trois états différents : dans l'état de solide, dans celui de liquide et dans celui de vapeurs, c'est-à-dire sous forme de fluides *aériformes*.... Ces mots *airs, vapeurs, fluides aériformes* n'expriment donc qu'un mode de la matière; ils désignent une classe de corps infiniment étendue, et ce principe, que je n'ai cessé de répéter depuis plusieurs années, *sans jamais avoir eu la satisfaction d'être entendu*, va nous donner la clef de presque tous les phénomènes relatifs aux différentes espèces d'air et à la vaporisation. » L'auteur part de là pour établir que si la chaleur change les corps en vapeur, la pression de l'atmosphère et en général toute pression apporte à ce changement une résistance déterminable, enfin que « la tendance des corps volatils à se vaporiser est en raison directe du degré de chaleur auquel ils sont exposés et de la raison inverse du poids ou de la pression qui s'oppose à la vaporisation ». — Jusqu'à Lavoisier, les chimistes ne s'étaient guère occupés que des corps liquides et solides; c'est ce qui lui valut le titre de fondateur de la *chimie pneumatique*.

La physique aussi doit à Lavoisier d'importants progrès. Son mémoire sur le calorique témoigne d'un esprit également apte à saisir l'ensemble et sonder la profondeur des détails. « Je supposerai, dit il, dans ce mémoire et (3) dans ceux qui suivront, que la planète que nous habitons est environnée de toutes parts d'un fluide très-subtil, qui pénètre, à ce qu'il paraît sans exception, tous les corps qui la composent; que ce fluide, qui a été appelé *fluide igné, matière de feu*, etc., et que les chimistes modernes désignent sous le nom de *calorique*, tend à se mettre en équilibre dans tous les corps, mais qu'il ne les pénètre pas tous avec une égale

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. I, p. 285.

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. II, p. 194-195 (3e édit.)

(2) *Sur quelques substances qui sont constamment dans l'état de fluides aériformes, au degré de chaleur et de pression habituel de l'atmosphère*, mémoire déposé à l'Académie des Sciences, le 5 septembre 1777, publié dans le t. I, p. 348-385 des *Mémoires de Physique et de Chimie* de. L.

(3) *Du principe constitutif de la chaleur, auquel les chimistes modernes ont donné le nom de calorique*, Acad. des Scienc., an 1777. *Mémoires de Physique et de Chimie*, t. I, p. 1.

ɪnfin, que ce fluide existe tantôt dans
e liberté, tantôt dans un état de com-
.... Lorsque j'aurai fait voir que cette
est partout d'accord avec les phéno-
ue partout elle explique d'une manière
et simple le résultat des expériences,
ra d'être une hypothèse, et on pourra
r comme une vérité. » Voici comment
e l'attraction moléculaire à la gravita-
erselle : « Cette loi générale, que les
lilatent par l'effet de la chaleur et se
at par l'effet du refroidissement, ne peut
r qu'en supposant que les molécules
ne se touchent pas, qu'elles sont au
placées à une certaine distance les unes
s..... Mais si le calorique tend conti-
t, par une cause quelconque, à s'intro-
e les molécules des corps et à les écar-
ment ne cèdent-elles pas à cet effort?
ne se désunissent-elles pas? Et com-
cevoir alors qu'il existe des corps so-
aut donc admettre une force dont les
ent en opposition avec la précédente,
ne et lie entre elles les molécules des
cette force, quelle qu'en soit la cause,
vitation universelle. » C'est ainsi qu'il
les molécules élémentaires des corps
éissant à deux forces, le calorique, qui
écarter, et l'attraction, qui les rap-
orsque ces deux forces sont à l'état
e, le corps est liquide; il passe à l'état
lorsque la force répulsive, le calo-
mporte. L'intervalle qui existe pour
orps entre le degré de chaleur qui
iquéfaction et celui qui opère la va-
, l'auteur l'attribue à la pression de
ère. Quant à l'espace que les molécules
ntre elles, il n'est pas non plus le même
es les substances; ce qui doit, selon
varier encore les dimensions de cet
'est la figure des molécules primitives
, puisqu'il est impossible que des
des tétraèdres, des hexaèdres, des
, laissent entre eux des vides d'une
acité. C'est pourquoi il faut une quan-
lorique différente pour élever la tem-
le différents corps d'un même nombre
du thermomètre, ou, ce qui revient au
fférents corps qui se refroidissent d'un
nbre de degrés abandonnent une quan-
ente du calorique. Pour vérifier ce fait
Lavoisier entreprit avec Laplace une
périences (1), fondées sur ce que « la
le glace que les corps fondent en se
nt, mesure exactement la quantité
ue qu'ils abandonnent. »
eur est-elle un fluide ou une force?
ve question, remise depuis quelque
'ordre du jour par les physiciens, Lavoisier l'aborda avec sa supériorité habituelle. En partant de l'hypothèse d'un fluide, « on arrive, dit-il, à cette singulière conséquence, démontrée à l'égard de l'atmosphère, et qui le serait aussi à l'égard du calorique, savoir que si l'on prend un nombre de distances de la surface de la terre, qui soient en proportion arithmétique, les densités des caloriques, à ces distances, seront en proportion géométrique ». D'après cette hypothèse, le calorique fluide est répandu dans toute la nature; il peut se combiner avec les corps qu'il pénètre, et ainsi combiné (*chaleur latente*), il cesse de se communiquer d'un corps à l'autre et d'agir sur le thermomètre; dégagé de ses combinaisons et susceptible de se mettre en équilibre dans les corps, il forme la *chaleur libre*. Dans la seconde hypothèse, la chaleur s'explique par l'oscillation continuelle, quoiqu'insensible, des molécules de la matière; considérée comme force vive, elle est la source des produits de la masse de chaque molécule par le carré de sa vitesse. Si l'on met en contact deux corps de température différente, les quantités de mouvement qu'ils se communiqueront réciproquement seront d'abord inégales; la force vive du plus froid augmentera de la même quantité dont la force vive de l'autre diminuera, et cette augmentation aura lieu jusqu'à ce que les quantités de mouvement communiquées de part et d'autre soient égales (1). Cette seconde hypothèse explique mieux certains phénomènes, tels que celui de la chaleur produite par le frottement de deux corps. Pourquoi l'impulsion directe des rayons solaires est-elle inappréciable, tandis que réfléchis ils produisent beaucoup de chaleur? c'est que leur impulsion directe est le produit de leur masse par la vitesse simple; quoique cette vitesse soit excessive, leur masse est si petite, que ce produit est presque nul, au lieu que leur force vive, étant le produit de leur masse par le carré de leur vitesse, la chaleur qu'elle représente est d'un ordre très-supérieur à celui de leur impulsion directe (2). L'hypothèse de la chaleur-mouvement paraît décidément prévaloir aujourd'hui dans la science.

Les derniers travaux de Lavoisier portaient principalement sur l'application de la chimie à la physiologie. Priestley avait conclu d'une série d'expériences très-ingénieuses que la respiration des animaux avait, comme la calcination des métaux, la propriété de phlogistiquer l'air et que celui-ci ne cessait d'être respirable qu'au moment où il était surchargé de phlogistique. Lavoisier était arrivé, comme nous l'avons vu, à des conclusions toutes opposées à celles du célèbre physicien anglais. Le premier il avait constaté que l'air qui a servi quelque temps à la respiration a, par sa qualité délétère,

ɪnées dans un mémoire intitulé : *Sur le prin-
chaleur et les moyens d'en mesurer les ef-
de Physique et de Chim.*, t. I).

(1) *Sur le principe de la chaleur et sur les moyens d'en mesurer les effets*, p. 34, dans le t. I des *Mém. de Physique et de Chimie*.

(2) Ibid.

beaucoup d'analogie avec celui dans lequel un métal a été calciné, mais que ces deux airs diffèrent chimiquement l'un de l'autre en ce que le premier précipite l'eau de chaux, tandis que le dernier la trouble à peine; que l'un est de l'acide carbonique et l'autre de l'azote; enfin que, pour ramener à l'état d'air commun ou respirable l'air qui a été vicié par la respiration, il faut 1° enlever à cet air, par un alcali caustique, la portion d'acide carbonique qui s'y trouve, 2° lui rendre une quantité d'oxygène égale à celle qu'il a perdue. Or, voici les conséquences qu'il en tire : « De deux choses l'une : ou la portion d'oxygène contenue dans l'air est convertie en acide carbonique en passant par le poumon, ou bien il se fait un échange dans ce viscère : d'une part, l'oxygène est absorbé, et de l'autre le poumon restitue à la place une portion d'acide carbonique presque égale en volume (1). » De ces deux théories, qui, ne l'oublions pas, ont également pour auteur Lavoisier, c'est la dernière qui est aujourd'hui adoptée par la plupart des physiologistes. Il faut cependant ajouter que Lavoisier inclinait vers la première théorie, et que dès 1777 il avait soutenu que la respiration est une combustion lente d'une portion de carbone contenue dans le sang et que la chaleur animale est entretenue par la portion de calorique qui se dégage au moment de la conversion de l'oxygène en gaz acide carbonique, comme il arrive dans toute combustion de carbone; enfin, en 1785, il annonça, dans un mémoire publié dans le recueil de la Société de Médecine, que très-probablement la respiration ne se borne pas à une combustion de carbone, mais qu'elle occasionne encore la combustion d'une partie de l'hydrogène contenue dans le sang; de là une formation à la fois d'eau et d'acide carbonique pendant l'acte de la respiration.

Dans ses deux mémoires *Sur la transpiration des animaux*, Lavoisier distingue fort bien la *transpiration cutanée* de la *transpiration pulmonaire* (2). Pour séparer les produits de cette double fonction, si nécessaire à l'entretien de la vie, il employait, dans ses expériences, « un habillement de taffetas enduit de gomme élastique, qui ne laissait pénétrer ni l'air ni l'humidité ». On voit, pour le dire en passant, que l'invention des étoffes imperméables date au moins de Lavoisier. La différence de la pesée avant d'entrer dans l'appareil et après en être sorti donnait la perte de poids due aux effets réunis de la respiration et de la transpiration. En se pesant quelques instants après être entré dans l'appareil, et quelques instants avant d'en être sorti, on avait la perte de poids due seulement à l'acte de la respiration (3). En prenant la moyenne des effets réunis de la respiration, de la transpiration cutanée et de la transpiration pulmonaire Lavoisier constata qu'un homme da[ns] les conditions ordinaires d'âge, de travail et [de] santé, éprouve une perte de poids total de 18 grai[ns] par minute, ou de 2 livres 13 onces en ving[t-]quatre heures; que les deux extrêmes autour de[s]quelles oscille cette moyenne sont de 11 et [de] 32 grains par minute, ou de 1 livre 11 on[ces] 4 gros, et de 5 livres par vingt-quatre heure[s]; enfin, que le même individu après avoir au[g]menté de poids de toute la nourriture qu'i[l a] prise, revient tous les jours, après la révoluti[on] de vingt-quatre heures au même poids que [la] veille, et que si cet effet n'a pas lieu, l'indivi[du] est dans un état de souffrance ou de malad[ie]. C'est par les travaux de ce genre que Lavoisi[er] mérita le titre de philosophe dans le sens qu['y] attachait Descartes : on se rappelle que pour [ce] grand chef d'école le principal but de la philoso[phie] était de travailler aux progrès de la méde[cine] et des sciences qui s'y rattachent.

Outre les ouvrages déja mentionnés, voici l[es] titres des principaux mémoires de Lavoisier i[n]sérés dans le recueil de l'Académie des Sciences [et] dans d'autres recueils : *Sur la nature de l'E[au]*, Mém. de l'Acad., année 1770; — *Expériences su[r] le Diamant*; ibid., 1772; — *Sur la Calcinati[on] de l'Étain*; ibid., 1774; — *Sur la Nature d[u] Principe qui se combine avec l'Étain*, d[ans] ibid., année 1775; — *Sur l'existence de l'A[ir] dans l'Acide nitreux*; ibid., 1776 et 1783; — *Sur la Combustion du Phosphore et du Soufr[e]*; ibid., 1777, p. 65 et 592; — *Sur la Dissolu[]tion du Mercure dans l'Acide nitrique*; ibi[d.], 1777; — *Sur l'Acide Oxalique et sur l'Oxygèn[e]*; ibid., 1778; — *Changement du Phosphore e[n] Acide Phosphorique*; ibid., 1780; — *Sur l'Aci[de] Carbonique*; ibid., 1781, et 1784; — *Sur [le] Phlogistique*; ibid., année 1783; — *Expérien[ces] sur le Platine*; dans les *Annales de Chim[ie]*, t. V, p. 137; *Expériences sur l'Éther*, da[ns] l'*Hist. de la Société de Médecine*, 1780 et 178[]; — *Recherches sur l'Efflorescence*, dans l[e] *Journal de Physique*, t. I, p. 10. Une éditi[on] complète des *Œuvres de Lavoisier*, depu[is] longtemps promise, reste encore à faire.

F. HOEFER.

Magasin Encyclopédique de Millin, t. V (*Notice* [par] J. de Lalande). — Fourcroy, *Notice sur Lavoisier*. — *Moniteur* de 1789-1794. — Cuvier, *Notice sur Lavoisier*. — Dumas, *Philos. chimique*.

LAVRADIO (*D. Antonio* DE ALMEIDA SO[A]RES E PORTUGAL, marquis DE), administrateur por[]tugais, né le 27 juin 1729, mort le 2 mai 179[]. Il fut depuis 1760 gouverneur général du Brési[l]; il y développa la culture de l'indigo et du ri[z], dota le pays de quelques pieds de café, s'occup[a] de la civilisation de quelques tribus indiennes, et trouva pour cela un puissant auxiliaire dans le commerce de l'ipécacuanha qu'elles recueil[]laient, de même que le cacao, la vanille et l[e] guarana avaient naguère contribué à la civilisa[]tion des tribus du Para. Il s'appliqua aussi à amé[]liorer le régime intérieur de la cité de Rio, q[]

(1) Lavoisier, *Traité élém. de Chimie*, t. II, p. 163.
(2) *Mém. de Phys et de Chim*, t. II).
(3) Lavoisier, *Traité élément. de Chimie*, t. II, p. 222.

ours a voulu perpétuer le souvenir de ce
en donnant le nom de Lavradio à l'une
de cette cité. F. D.

le Varnhagen, *Historia geral do Brazil.*

DE LAURISTON (*Jean*), fameux finan-
ssais, que l'on désigne aussi, mais
ment sous le nom de *Lass*, naquit à
urg, en 1671, et mourut à Venise, en 1729.
ndait de la célèbre maison d'Argyle, par
, Jeanne Campbell. Son père, William
erçait la profession d'orfèvre, à laquelle
ait les opérations de change et d'es-
Il amassa une fortune considérable, et
n Écosse les importants domaines de
ton et de Lauriston : la terre de Lau-
assa, après lui, à l'aîné de ses fils, Jean
ui en conserva le nom. William Law
jeune, et laissa à sa veuve le soin de di-
éducation de ses deux enfants. Doué
ntelligence vive et précoce, Jean Law
de bonne heure une aptitude remar-
pour les études de tous genres, mais il
na particulièrement aux sciences dont le
rme la base. Il resta près de sa mère
l'âge de vingt ans, époque à laquelle il
dimbourg pour se fixer à Londres. Sa
oble et régulière, ses manières distin-
on habileté à tous les exercices du corps
ande fortune faisaient de lui un gentle-
compli ; et il ne tarda pas à se lier avec
grands seigneurs de la capitale. Parta-
n temps entre le plaisir et le travail, il
de front les aventures galantes et l'étude
s les questions qui se rattachaient au
ce et au crédit. La banque de Londres,
ers cette époque (1694), paraît avoir
ticulièrement son attention. Mais il fut
ment enlevé à cette vie spéculative
e par un duel qu'il eut avec un sieur
n. Law ayant eu le malheur de tuer
ersaire fut condamné à mort : grâce
tantes sollicitations de ses amis, il ob-
commutation de sa peine ; après être
uelque temps en prison, il parvint à s'é-
t gagna le continent : il avait alors
uatre ans. Il visita en peu d'années
dam, Paris, Venise, Gênes, Naples et
Recherchant toujours les moyens d'ac-
ses connaissances en matière de finan-
w pendant son séjour en Hollande entra
lité de commis chez le résident anglais
erdam, afin d'être mieux à portée d'ap-
dir le mécanisme de la banque de cette
En 1700 Law revint en Écosse, et, vou-
aire profiter son pays des découvertes
croyait avoir faites en économie sociale,
osa dans une brochure le plan d'un nou-
système de banque qu'il avait conçu. Ce
me reposait sur cette idée fondamentale,
l'abondance du numéraire est la principale
s de la prospérité des États. Considérant
ntre les monnaies comme ayant une va-
leur purement conventionnelle, Law faisait re-
marquer qu'il était facile de suppléer au numé-
raire par le crédit, attendu que les banques pou-
vaient procurer au papier la valeur et l'efficacité
de l'argent. Il admettait enfin que du moment
où un vaste établissement de banque concen-
trerait entre ses mains les principales sources
de revenus d'un État, il pourrait racheter tout
le numéraire, émettre, pour une valeur triple ou
quadruple, des billets de crédit, et augmenter
ainsi, dans une égale proportion, la richesse
publique du pays. Quant à l'application, voici
en quoi consistait le plan de Law. Sa banque
devait être un établissement public, auquel les
hôtels des monnaies serviraient de bureaux
correspondants : elle devait être chargée de la
perception des impôts et de la négociation des
emprunts publics ; de plus, les monopoles des
différentes compagnies spéciales lui seraient
attribués, et elle aurait le droit de joindre le
négoce à ses autres opérations. « Réunissant
les profits de l'escompte, comme banque, ceux
de l'administration comme fermière des revenus
publics, ceux du commerce, comme compagnie
privilégiée, elle pourrait diviser son capital en
actions, et en répartir les bénéfices : elle of-
frirait ainsi son papier comme monnaie circu-
lante, et ses actions comme moyen de place-
ment(1). » Ce système, dont il devait être fait plus
tard en France une si funeste application, était
hardi et habilement conçu : malheureusement, il
péchait par la base : c'était en effet une erreur
de croire que l'augmentation de numéraire est
une source de prospérité pour un État : le nu-
méraire n'est qu'un équivalent servant à pro-
curer toutes choses par échange ; si les objets
ne se multiplient pas en même temps que lui,
les prix s'élèvent, sans que la richesse réelle
s'accroisse. Le parlement d'Écosse repoussa le
projet. Law ne se découragea pas ; et en 1705 il
publia un nouveau mémoire intitulé : *Considé-
rations sur le Numéraire et le Commerce*,
dans lequel il développa le plan d'une banque
territoriale, qui aurait livré aux propriétaires
écossais du papier ayant cours obligatoire, jus-
qu'à concurrence d'une certaine portion de la
valeur de leurs terres. Cette institution ne fut
pas mieux accueillie en Écosse que ne l'avait été
le premier système : elle n'eut pas un meilleur
succès en Angleterre, où Law l'avait également
présentée. Law reprit alors sa vie vagabonde.
Après avoir passé quelque temps à Bruxelles, il
vint à Paris, « où, nous apprend un contem-
porain, il fit une assez belle figure qu'il soutint
par le jeu. Il taillait ordinairement le pharaon
chez la Duclos, la tragédienne en vogue, quoi-
qu'il fût extrêmement souhaité par les princes
et les seigneurs de premier ordre ainsi que dans
les plus célèbres académies, où ses manières

(1) Voir l'article de M. Thiers sur Law, *Revue Progres-
sive*, 1re livraison, 1826.

nobles le distinguaient des autres joueurs. Lorsqu'il allait chez Soisson, rue Dauphine, il n'y apportait pas moins de deux sacs pleins d'or, qui faisaient environ la somme de 100,000 livres. La main ne pouvant contenir la quantité d'or qu'il voulait masser, il fit frapper des jetons qui faisaient bon de dix-huit louis chacun. Malgré toutes ses bonnes manières, il trouva cependant des ennemis, qui le rendirent suspect au gouvernement et surtout à M. d'Argenson, lieutenant de police. Ce magistrat lui ordonna de sortir de Paris, sous prétexte qu'il en savait trop aux jeux qu'il avait introduits dans la capitale (1) ». Pendant son séjour à Paris, Law avait fait la connaissance du jeune duc d'Orléans, qui le mit en relation avec le contrôleur général des finances Desmarets. Il ne paraît pas toutefois que les plans de Law aient été à cette époque fort goûtés en France, et même très-bien compris. Louis XIV, qui voyait en lui un huguenot, ne voulut jamais, dit-on, entendre parler de ses projets.

Au sortir de France, Law se rendit à Gênes, à Rome, à Venise, à Turin, et dans plusieurs cours d'Allemagne, espérant que quelque gouvernement dans l'embarras consentirait à faire l'expérience de ses théories financières; mais il se vit partout éconduit. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, lui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. L'empereur d'Autriche ne lui fit pas un accueil plus favorable. Cependant Law se consolait de ses mésaventures politiques par le jeu et les spéculations; le pharaon et l'agiotage lui réussirent tellement bien, qu'en 1715, malgré le grand train qu'il avait mené dans tous les pays qu'il avait parcourus, il se trouvait à la tête d'une fortune de 1,600,000 livres, représentant plus de deux millions et demi de francs actuels.

Le 1er septembre 1715 Louis XIV mourut, laissant à son successeur une dette de 2 milliards 412 millions. Pour faire face aux embarras causés par cet énorme arriéré, on proposa la banqueroute, qui fut repoussée par le régent; mais on eut recours à d'autres mesures, qui, pour être moins radicales, n'en étaient pas moins rigoureuses: réduction des créances au moyen du *visa*, diminution de la valeur des monnaies, création d'une chambre de justice, taxations arbitraires, tels furent les violents expédients que l'on mit en œuvre pour amoindrir les charges léguées par le grand roi. Au milieu de ce désordre des finances, Law crut le moment propice pour rentrer en France. Un mois à peine après la mort de Louis XIV, il arriva à Paris apportant avec lui son immense fortune, et se présenta au régent comme un sauveur, se faisant fort, si l'on adoptait ses plans, de libérer l'État, et de relever le commerce, sans léser personne. Il proposait alors de créer une banque royale gérée par le gouvernement et distribuant le crédit au
au profit de l'État. Le conseil des f
repoussa le projet. Law, transforma
idée, demanda alors l'autorisation de f
ses risques et périls une banque parti
Des lettres patentes du 2 mai 1716, enre
au parlement le 23 du même mois, auto
la création de cet établissement. La *I*
générale se constitua au capital de 6 n
de livres, divisé en 1,200 actions de 5,
vres, payables en quatre versements, u
en espèces et trois quarts en billets
D'après ses statuts, la banque devait e
ter les lettres de change, se charger de
tes des négociants, au moyen de vi
de parties, et émettre des billets paya
porteur en écus *du poids et titre de c*
Deux clauses surtout méritent d'être rem
dans la constitution de cette banque. D'u
la banque tendait à relever le crédit
en acceptant au pair, pour le paiemen
actions, des billets d'État qui perdaie
environ 75 ou 80 pour cent de leur va
minale; de l'autre, elle contribuait à ré
sécurité qui manquait aux transaction
merciales, en déclarant que ses billets
toujours remboursés au poids et titre
c'est-à-dire que l'argent étant, par exe
40 livres le marc, à l'époque de l'émis
billet, le payement devait avoir lieu à
le marc, quelle que fût postérieuremen
leur de l'argent. De cette manière, les
de billets, au lieu d'être exposés aux
résultant des remaniements alors très-f
de la monnaie, étaient assurés de rece
tégralement la somme sur laquelle ils
compté. Grâce à cette combinaison et
duction que Law fit subir au taux de l'es
abaissé successivement à 6 et à 4 pour
Banque générale, dont le régent s'était
le protecteur, devint l'objet d'une fav
traordinaire, et Law put, avec ses 6 mi
capital, émettre jusqu'à 15 ou 20 mill
billets sans ébranler la confiance. Mais
lation du papier restait encore concentr
Paris et dans quelques grandes villes; L
lant la faire pénétrer dans les provinces
un édit (10 avril 1717) qui déclarait
billets de la Banque générale pourrai
donnés en paiement des impôts et que
miers, sous-fermiers, etc., seraient te
acquitter la valeur en espèces lorsqu
seraient présentés. — La banque rendit à
gine d'incontestables services, et elle c
puissamment à ranimer le crédit : si L
était tenu à cet établissement, il aurait
sidéré comme un bienfaiteur; mais, su
remarque de M. Thiers, son impatience
de la nation le perdirent.

Le financier Crozat avait obtenu le
du commerce de la Louisiane, récemm
couverte par de La Salle. Law deman

(1) *Histoire du Système de L.*, par Dubautchamp, t. Ier,

admis à lui succéder. Des lettres patentes en date de la fin d'août 1717 autorisèrent en sa faveur la création d'une compagnie dite *Compagnie d'Occident*, ou *Indes occidentales*, à laquelle fut attribué un droit de souveraineté sur la Louisiane, à la seule condition de rendre foi et hommage au roi de France. La Compagnie reçut en outre le monopole du commerce des cantons avec le Canada. Elle se constitua au capital de 100 millions de livres distribué en 200,000 actions de 500 livres payables comme les actions de la banque, le quart en argent et les trois quarts en billets d'État. D'après cette dernière combinaison, l'opération revenait à ceci : l'État abandonnait à une partie de ses créanciers la propriété et le commerce de la Louisiane et du Canada moyennant qu'ils ajoutassent à leurs créances une avance en argent, pour faciliter l'exploitation de ces colonies.

A mesure que son œuvre s'accroissait, Law grandissait dans la faveur du régent; mais il voyait en même temps s'augmenter le nombre de ses adversaires. Le parlement, qui ne lui avait jamais été favorable, rendit, le 12 août 1718, un arrêt par lequel il défendait aux dépositaires des deniers publics de recevoir les billets de la Banque générale. Cet arrêt fut cassé dans un lit de justice tenu le 21 du même mois. Mais une cabale nouvelle ne tarda pas à se former contre Law. D'Argenson, qui avait remplacé le duc de Noailles comme président du conseil des finances, prêta son appui aux frères Pâris (du Dauphiné) pour susciter une rivale à la compagnie d'Occident : cette nouvelle compagnie, créée sous le nom de l'*Anti-Système*, obtint la concession des fermes générales, dont le produit paraissait beaucoup plus solide que les revenus hypothétiques de la Louisiane et du Canada. L'appui que le régent prêtait à Law devait rendre cette concurrence stérile.

Le 4 décembre 1718, une déclaration du roi transforma la Banque générale en *Banque royale*, à partir du 1[er] janvier 1719. Le roi devint garant des billets ; Law fut nommé directeur de la banque. Les 1,200 actions qui constituaient le capital primitif furent intégralement remboursées en espèces aux porteurs, et comme sur ces actions de 5,000 livres, il n'avait été versé que le premier quart, c'est-à-dire 312 l. 10 s. en espèces et 937 l. 10 s. en papier décrié, le remboursement devint pour les actionnaires la source d'un très-brillant bénéfice. La transformation de la Banque générale en Banque royale devait avoir pour le crédit public de funestes effets ; on commença par multiplier dans une énorme proportion le nombre des billets, qui bientôt atteignit le chiffre de 100 millions de livres. De plus on décréta que le numéraire de la banque consisterait à l'avenir en livres tournois, d'une valeur fixe et invariable quelles que dussent être les variations futures de la monnaie métallique : c'était un premier expédient destiné à soutenir le papier aux dépens de l'argent. Un arrêt du conseil institua ensuite dans plusieurs grandes villes des succursales de la banque, avec deux caisses, l'une pour convertir à vue ses billets en argent, l'autre pour recevoir l'argent offert en échange des billets. Sur les places où ces succursales furent créées (Lyon, La Rochelle, Tours, Orléans et Amiens) les payements au-dessus de 600 livres devaient se faire en billets ; au-dessous de cette somme, il était facultatif de payer en argent ou en billets ; mais le papier, s'il était offert, ne pouvait être refusé. Le transport des espèces d'or et argent fut interdit dans les villes à succursales. Ces mesures coercitives produisirent sur l'opinion publique une fâcheuse impression et ébranlèrent la confiance que la banque inspirait.

Cependant Law travaillait à développer l'institution qu'il avait créée. Un édit du mois de mai 1719 attribua à la Compagnie d'Occident le privilége exclusif du commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans les mers du Sud : elle avait seule le droit de fréquenter Madagascar, Bourbon, l'île de France, Sofola (Afrique), la mer Rouge, la Perse, le Mogol, Siam, la Chine et le Japon : le commerce du Sénégal fut également ajouté à ses autres attributions. Ainsi enrichie par la réunion de tous les monopoles qui lui étaient accordés pour le commerce extérieur, la Compagnie d'Occident prit le nom de Compagnie des Indes, et augmenta son capital par l'émission de 50,000 actions d'une valeur nominale de 500 livres, mais qu'on fit payer 550 livres aux actionnaires : elles n'étaient d'ailleurs délivrées que sur la présentation de quatre actions anciennes. On nomma les anciennes actions de la Compagnie d'Occident les *mères ;* les nouvelles actions furent appelées *les filles :* elles furent bientôt suivies des *petites-filles*. Cette troisième série d'actions était destinée à payer à l'État 50 millions de livres, en échange de l'abandon qui était fait à la Compagnie des Indes de l'administration et de la fabrication des monnaies ; les actions furent vendues 1,000 livres. Law, pour stimuler l'empressement des actionnaires, déclara que le registre de souscription pour ces nouvelles actions ne resterait ouvert que vingt jours et qu'on ne pourrait obtenir une nouvelle action (petites-filles), qu'en en présentant cinq anciennes (mères ou filles). Il annonça en même temps qu'il donnerait par an deux dividendes de 6 p. 100 chacun. Nous dirons plus loin ce qu'il y avait de fondé dans cette promesse. Law songeait à compléter son système en réunissant ses fermes à la Compagnie des Indes et en remboursant la dette publique. La dette était alors de 15 à 18,00 millions, dont l'intérêt annuel s'élevait à 80 millions. Law imagina de substituer la Compagnie des Indes à l'État, et de convertir la dette publique en actions de la Compagnie. Il offrit de prêter 15,000 millions, à la condition que la Compagnie serait autorisée à émettre de nouvelles actions jusqu'à concurrence de cette somme, que l'État lui payerait un intérêt annuel de 48 mil-

lions et lui accorderait les fermes générales. Les propositions de Law furent acceptées officiellement le 2 septembre 1719. De nouvelles émissions d'actions eurent lieu ; mais cette fois elles furent délivrées à bureau ouvert, sans aucune condition, et on fit payer 5,000 livres aux actionnaires un titre nominal de 500 livres. Au mois de novembre, la Compagnie avait émis en tout 624,000 actions de 500 livres représentant 312 millions de livres ; mais, profitant de la plus-value elle les avait vendues 1,797,500,000 livres. L'ensemble des recettes probables s'élevait à 82 millions de livres, ce qui représentait environ 130 livres par action. Si les titres fussent restés au pair, ce résultat eût été très-satisfaisant ; mais comme la plupart des souscripteurs les avaient achetés à 5,000 livres, le dividende se trouvait réduit pour eux à moins de 3 pour 100 ; c'était loin, comme on voit, des 12 pour 100 promis par Law.

Cependant, sur la foi des brillantes destinées que l'on croyait réservées à la Compagnie des Indes, le cours des actions ne tarda pas à dépasser la valeur d'émission ; le mouvement rapide de hausse qui se produisit excita dans le public une véritable fièvre d'agiotage. Chacun voulut avoir sa part des bénéfices qui résultaient des violentes oscillations des titres, et pendant deux mois on se disputait les actions avec un tel acharnement qu'à la fin du mois de novembre elles atteignirent trente-six à quarante fois leur capital nominal, et se vendirent 18 à 20,000 livres. La rue Vivienne, où était situé l'hôtel de la Compagnie, et surtout la rue Quincampoix, alors habitée par les banquiers et les gens d'affaires, devinrent le rendez-vous des spéculateurs. La rue Quincampoix, alors désignée sous le nom de Mississipi, fut transformée en une bourse, et l'affluence devint si considérable qu'on fut obligé de fermer la rue par des chaînes à ses deux extrémités.

Tandis que l'agiotage donnait lieu dans Paris aux scandales les plus effrénés, la Banque royale augmentait son papier dans une proportion telle que ses billets, qui n'atteignaient que 110 millions à la fin de 1718, s'élevaient à un milliard au mois de décembre 1719.

Law était alors à l'apogée de sa gloire : le peuple et la cour l'idolâtraient ; la presse ne tarissait pas sur la grandeur de son génie, et les lettres et les arts célébraient à l'envi ses louanges. Dans l'intérêt de sa popularité, il s'était fait de protestant catholique, et l'abbé de Tencin s'était chargé de sa conversion. Pour que rien ne manquât à son triomphe, le régent le nomma contrôleur général des finances (5 janvier 1720), et exila à Pontoise le parlement, qui s'était toujours montré hostile au financier ; le chancelier d'Aguesseau, par un motif analogue, fut également disgracié.

L'engouement pour *le système* dura environ trois mois, de la fin d'octobre 1719 au commencement de février 1720. Mais le désenchantement devait être aussi cruel que rapide : les nouveaux enrichis, qui étaient pressés de jouir, les
dont la confiance commençait à faib
les premiers à semer l'alarme : ils vend
titres ; leur exemple eut de nombreux i
Une panique commença à se déclarer,
tions fléchirent brusquement de 20,00
livres. Law, prévoyant le désastre qui
son entreprise, cherchait à le conjurer p
sures de rigueur, qui ne servirent qu'à a
ruine. Dès la fin de décembre 1719 i
fait défense d'employer les espèces d'a
les payements supérieurs à 10 livre
d'or dans les payements qui dépassai
vres. Le 28 janvier 1720 le cours forcé
fut proclamé dans tout le royaume. L
il fut interdit de porter des diamants,
ou des pierres précieuses ; le 18 par
qui restreignait dans les plus étroites
fabrication des objets d'or et d'argent. I
ploi des billets fut rendu obligatoire
payements supérieurs à cent livres ;
jonction fut accompagnée de la défense
ver chez soi plus de 500 livres d'esp
peine de confiscation et de 10,000
mende. Le 11 mars les espèces d'or
monétisées, et les monnaies d'argen
aux *livres, sixièmes et douzièmes d'é*
pour couronner l'œuvre qu'il avait p
Law fit réunir (mars 1720) la Banq
à la Compagnie des Indes. La valeur d
fut fixée *invariablement* à 9,000 livre
déclaré qu'elles pourraient être échan
reau ouvert contre des billets, et r
ment. Dès que cette mesure fut co
les porteurs d'actions se présentèrent à
afin d'échanger leurs titres ; pour satis
demandes, on commença par émettre
jusqu'à concurrence de 2 milliards 70
Cette somme étant encore insuffisante,
parti de diminuer la valeur des billets
tions ; l'édit du 21 mai 1720 prononça
tion graduelle de l'action à 5,000 liv
du billet à moitié. A cette époque la
papier était déjà descendue à un taux
pas supérieur à celle qui était fixée
mais la déclaration officielle de la dé
des titres, en constatant une banque
tielle, excita l'indignation générale.
dut céder à la pression exercée par l'o
blique et retirer à Law le contrôle gé
finances. L'édit du 21 mai fut, à vrai d
de mort du système, qui ne disparut
d'une manière définitive qu'à la fin d
novembre suivant. A cette époque,
fut abolie, la Compagnie, privée de
des recettes générales, des revenus de
du monopole du tabac, devint excl
commerciale, et continua d'exister so
de Compagnie des Indes. Quant à
quitta la France au mois de décem
chargé de l'exécration publique et n'
avec lui que 2,000 louis, seuls déb

ce passée. Il se retira d'abord à Guer-
, près de Bruxelles, puis il vécut quelque
à Londres, des libéralités du marquis de
; enfin, il mourut à Venise, en 1729, dans
t voisin de la misère : « De telles révolu-
dit Voltaire, en racontant cette triste fin,
t pas les objets les moins utiles de l'his-
— Les œuvres complètes de Law ont été
es pour la première fois en France en
Depuis cette époque elles ont été réim-
s, en 1843, et insérées dans la collection
ncipaux économistes et financiers du dix-
me siècle, publiée par M. Guillaumin.

Robert DE MASSY.

nt du Hautchamp (Barthélemy). — *Histoire*
ne des Finances sous la minorité de Louis XV
les années 1719 *et* 1720 ; La Haye, 1739, 3 vo-
De Tot, *Réflexions politiques sur le Commerce*
ances; La Haye, 1738. — Duverney, *Histoire du*
les Finances sous la minorité de Louis XV. —
M. Thiers (article inséré dans la *Revue pro-*
re livraison ; 1826). — Vial (Théodore), *J. Law*
me du Papier-Monnaie de 1716 *preconisé de*
; Paris, 1843. — A Cochut, *Law, son système et*
r, 1716-1729 ; Paris, 1853. — *Recherches histo-*
r le Système de Law, par Levasseur ; Paris,
w of Lauriston (John) — *Sketch on the Life*
d of J. Law, comptroller general of the finances
; Londres et Édimbourg, 1791. — Kosegarten
ottfried Ludwig), *Commentatio exhibens his-*
icam principiorum quæ J. Law Scotus et Phi-
Aurelianensis, regni Franco-Gallici vica-
rtandis debitis publicis secuti sunt; Gœtting.,
ood (John-Philip), *Memoirs of the Life of*
dimb., 1824 ; London, 1826. — *J Law und sein*
itrag zur Finanzgeschichte ; Munich, 1853.

Lord *Edward*), baron ELLENBOROUGH,
lte anglais, né à Great Salked (Cum-
en 1750, mort le 13 décembre 1818. Il
atrième enfant d'Edmond Law, évêque
e, en qui avait commencé l'illustration
mille jusque là obscure. Le jeune Law
ne vocation décidée pour l'étude des
sa naissance et son éducation pre-
ent pour beaucoup dans les opinions
qu'il professa au sein du parlement
viléges de l'Église anglicane et sur l'é-
on des catholiques. Il débuta au bar-
succès ; mais ce qui le mit surtout en
c'est la défense du gouverneur Has-
son illustre confrère Erskine avait re-
qu'il soutint avec succès, pendant cinq
ura ce procès mémorable, contre des
s tels que Burke, Fox et Sheridan.
ergique et consciencieux, mais brusque
Law paraissait plutôt voué aux luttes
de la plaidoirie qu'aux fonctions calmes
gistrature. Cependant, après avoir
an l'emploi d'attorney general, il suc-
1802, dans la présidence du *King's*
lord Kenyon, contre lequel il avait
us d'une vive controverse. La même
t créé pair, sous le titre de baron El-
. Il ne fit que passer au ministère
mère administration dite *des talents*,
ur chefs Fox, puis Grenville (1806,
it un des commissaires nommés pour
examiner la conduite de la princesse de Galles. La fatigue et la contrariété qu'il éprouva lors du procès de William Hone, accusé de libelles impies et acquitté par le jury, altérèrent sa santé, déjà chancelante. Il mourut, laissant de son mariage avec miss Dowry, descendante de Thomas Morus, de nombreux enfants, qui occupent des places éminentes dans l'Église et au barreau. [RATHERY, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Burke, *Peerage*. — Campbell, *Lives of Lords chiefs justice*. — Townshend, *Lives of eminent judges of the last and of the present century*. — Brougham, *Historical Sketches of Statesmen*.

* LAW (*Edouard*), comte d'ELLENBOROUGH, homme politique anglais, fils du précédent, né le 8 septembre 1790. Après avoir siégé quelque temps à la chambre des communes, il hérita, en 1818, des titres de son père ainsi que de sa place à la chambre haute. Attaché comme lui au parti des tories, il présida deux fois, en 1834 et en 1841, le bureau des affaires des Indes, et se fit remarquer à la tribune par de brillantes qualités. Désigné, au mois d'octobre 1841, par Robert Peel pour remplacer lord Auckland comme gouverneur général de l'Inde, il signala son gouvernement par des entreprises hardies, telles que les expéditions de l'Afghanistan, du Scind et du Beloutchistan, si vaillamment conduites par les généraux Nott et Charles Napier. Mais ces conquêtes nouvelles imposaient de lourdes charges à la Compagnie, qui en rejetait la responsabilité sur l'humeur belliqueuse de lord Ellenborough. Celui-ci, malgré l'intervention chaleureuse du duc de Wellington, fut brusquement rappelé (avril 1844) ; on le créa comte, et il remplit encore durant les derniers mois du ministère Peel les fonctions de premier lord de l'amirauté. Sorti des affaires en juillet 1846, il y rentra à la fin de février 1858, en qualité de président du bureau du contrôle de l'Inde, dans le cabinet dirigé par lord Derby, et se retira au bout de quelques mois, par suite de difficultés relatives aux mesures à employer pour la pacification de l'Hindostan.

P. L—Y.

Men of the Time. — Burke, *Peerage*.

LAWES (*Henry*), compositeur anglais, né en 1600, à Salisbury, mort en 1662, à Londres. Il étudia la musique sous la direction de John Cooper, qui avait italianisé son nom en *Coparario*, fut admis en 1625 parmi les chanteurs de la chapelle de Charles Ier, et composa beaucoup d'intermèdes et des mascarades ainsi que des chansons sur les paroles des poëtes à la mode. Waller et Milton parlent de lui avec de grands éloges. Il adopta le style italien, mais en gardant assez d'originalité pour être mis au rang des maîtres anciens de son pays. On a de lui : *Comus*, poëme de Milton, joué en 1634, à Ludlow-Castle ; — trois recueils d'*Ayres and Dialogues for one, two and three voices* ; Londres, 1653, 1655 et 1669, comprenant cent cinquante chants, duos et trios. Cet artiste fut enterré à l'abbaye de Westminster.

Son frère, *William* Lawes, entra aussi à la chapelle de Charles I[er], prit les armes dans les troupes royales lors des guerres civiles, obtint une commission de capitaine, et fut tué en 1645, au siége de Chester. Ce fut aussi un compositeur distingué; son œuvre principal est une collection de *Psaumes* pour trois voix, arrangés depuis par Sandys. K.

Hawkins, *Diction. of Music.*

LAWŒSTINE (*Charles-Anatole-Alexis*, marquis de), général et sénateur français, né à Paris, le 25 octobre 1786. Issu d'une ancienne famille flamande et petit-fils de M[me] de Genlis, il entra à l'école militaire de Fontainebleau le 23 décembre 1804, passa le 19 avril 1806 sous-lieutenant au neuvième régiment de dragons, et devint aide de camp des généraux Defrance et Valence les 4 mars et 27 octobre 1808. Il fit les campagnes de 1806 et 1807 à la grande armée d'Allemagne, et prit part aux batailles d'Iéna et de Friedland. Parti pour l'armée d'Espagne à la fin de 1808, il fut grièvement blessé à la bataille d'Almonacid, le 9 août 1809, et mis à l'ordre de l'armée par le général Sebastiani, qui se l'attacha le mois suivant en qualité d'aide de camp. Capitaine le 22 juin 1810, il assista au passage de la Siera-Morena, et continua à servir en Espagne jusqu'à la fin de 1811. Les campagnes de 1812 et 1813, en Russie et en Saxe, lui offrirent de nouvelles occasions de se distinguer, notamment aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de Leipzig. Chef d'escadron le 8 juillet 1813, il se fit remarquer au combat de Saint-Dizier du 27 janvier 1814. Colonel du 3[e] régiment de chasseurs à cheval le 3 avril suivant, il fit à la tête de ce corps la campagne de France de 1815, et se signala à Waterloo dans une charge contre la cavalerie anglaise, qui fut forcée de se reployer en désordre. Le colonel Lawœstine avait suivi l'armée sur les bords de la Loire; après son licenciement, il envoya sa démission au ministre de la guerre. Cette démission, datée du 26 février 1816, et motivée sur son attachement à l'empereur, le fit exiler de France. Rentré en 1829, il fut témoin de la révolution de Juillet, reprit du service, le 12 août 1830, à la sollicitation du maréchal Gérard, et alla prendre le commandement du 6[e] régiment de hussards. Le 2 avril 1831 il reçut le brevet de maréchal de camp, et le 21 avril 1841 celui de lieutenant général attaché au comité de la cavalerie, position qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848, époque où il fut rayé des cadres de l'armée par le gouvernement provisoire. Réintégré en vertu de la loi du 11 août 1849, il fut désigné en même temps pour présider le comité de cavalerie. La veille du 2 décembre 1851, il reçut le commandement supérieur de la garde nationale de Paris, et fut élevé le 26 janvier 1852 à la dignité de sénateur. M de Lawœstine est grand'croix de la Légion d'Honneur. Sicard.

Victoires et Conquêtes (première édit
des Membres du Sénat; Paris, 1852.

LAWRENCE Sir Thomas), célèbr
glais, né à Bristol, le 13 avril 1769,
dres, le 7 janvier 1830. Il était fils d'u
et suivit les lecons de Reynolds (
fit bientôt une grande réputation par
et en 1792 fut nommé peintre de l
mort de West le roi Gerges IV le cr
l'Académie de Peinture le choisit po
Il ne peignait jamais de portrait à moi
nées (12,500) et il exigeait d'avanc
cette somme. Il eût pu faire une imm
si le jeu n'eût absorbé tous les inst
donnait pas au travail. On cite par
breux portraits qu'il exécuta ceux d
low; d'*Eskine*; de *Mackintosh*; *d*
princesse de Galles; *de Metternich*
reagh; *de Hardenberg*; *du duc de*
du comte de Nesselrode; des prin
mates et des princes de l'époque (18
il représenta *Pie VII*, en 1825 *Cha*
fils *le duc d'Angoulême*. Son derr
fut le portrait de l'actrice *Fanny I*

D. E. Williams, *Life and Correspondenc*
Lawrence; Londres, 1831, 3 vol. in-8°. —
Histoire des Peintres, n[os] 1-2 de l école ang

LAWRENCE (*Abbott*), manu
homme d'État américain, né à Gro
chusetts), le 16 décembre 1792, m
le 18 août 1855. Il était fils d'un fe
d'une nombreuse famille, et entra à
chez son frère aîné, négociant à Bos
son Lawrence devint peu à peu u
mières de Boston, et fonda, en 1830,
à Lowel. Lawrence était whig, par
tème de protection pour les man
pays; il fut élu membre du congrès
réélu en 1839. En 1842 il fut nom
de la commission chargée de régler
vernement anglais les frontières ent
et les États-Unis. Divers incidents e
une question irritante: les Américain
de rien de moins que de la trancher p
L'Angleterre avait envoyé avec plei
lord Ashburton, chef de la famille I
rence prit la part principale aux
avec un esprit plein de conciliation.
burton lui fit connaître franchem
nières limites que lui accordaient
tions. Tous deux finirent par s'ente
termes acceptables pour les deux pa
son nom fut au premier rang pour l
dence, dans l'élection où le général
porté candidat comme président; q
seulement lui manquèrent pour être
En 1849 il accepta le poste de minis
Unis en Angleterre. Son prédécesseur,
croft, avait commencé des négociati
d'un canal destiné à unir le golfe du M
céan Pacifique. En raison du prote
Grande-Bretagne sur le territoire d

tion était très-compliquée et n'avançait Lawrence se livra à des travaux considé- pour la faire avancer : il paraît qu'il avait ert aux archives (*State paper office*) des nts manuscrits très-importants qui infir- les droits que le gouvernement anglais en avant, et qu'il avait préparé un mémoire d Palmerston. Il était sur le point de le faire lorsqu'il fut informé par le ministre des étrangères des États-Unis (Clayton) que les tions avaient été transférées à Washing- u'il n'avait plus à s'en occuper à Londres. n vif désappointement pour A. Lawrence. ssa au secrétaire d'État américain une e quatre-vingt-cinq pages, où il discutait ion à fond, et d'où, suivant lui, ressortait eraineté en plein de l'Espagne sur le ter- contesté. On sait que le traité dit *Bul- ayton*, qui devait régler définitivement la n, est devenu une source d'interprétations ntestations nouvelles, et n'a plus qu'une e précaire. Après trois années de fonc- revint aux États-Unis (1852), et reprit en citoyen le cours de ses affaires. En 1847 au collége d'Harvard (université de Cam- 50,000 dollars (250,000 fr.) pour y éta- école scientifique, avec des cours régu- sciences appliquées aux arts et à l'indus- lle porte aujourd'hui son nom. Par son nt, une autre somme de 50,000 dollars léguée, afin d'en étendre le plan et les . Il avait consacré des capitaux considé- our fonder dans le comté d'Écosse des tures, pour en faire un centre de popu- ujourd'hui ce lieu est devenu une petite i porte son nom et qui est en pleine voie périté. J. CHANUT.

f *American Merchants*, by Freeman Hunt. — can *Biography*

VRENCE (*William*), chirurgien anglais, 785. Il suivit les cours de l'hôpital Saint- rmy à Londres, fut admis en 1813 à la royale, et occupa, de 1815 à 1819, la le médecine opératoire au Collége des ens; à cette dernière date, il eut la di- l'un service à Saint-Barthélemy, et fut nsuite de la clinique à l'Hôpital ophthal- Depuis plusieurs années il a renoncé aux s publiques. Le nom de ce praticien ne che spécialement au progrès d'aucune de l'art chirurgical; mais ses nom- crits, sa lutte incessante contre les pré- ses confrères, ses efforts pour propa- idées nouvelles lui ont fait en Angleterre aine célébrité. Nous citerons parmi ses s : *Treatise on Hernia*; Londres, 1807, ssai qui gagna le prix du Collége des Chi- ; une deuxième édition, sous le titre de *on Ruptures*, en fut faite en 1810, et ieu à plusieurs réimpressions; il a été en français par MM. Béclard et Jules (*Traité des Hernies*); Paris, 1818, in-8°); — *An Introduction to comparative Anatomy and Physiology*; Londres, 1816, in-8°; — *Lectures on Physiology, Zoology and the Natural History of Man*; ibid., 1819, in-8°; 6e édit., 1834; ces leçons furent très-goûtées du public à cause de la nouveauté du sujet et de la manière claire et brillante avec laquelle il était traité; — *Treatise on the Venereal Diseases of the Eye*; ibid., 1830, in-8°; — *Lectures on the Anatomy, Physiology and Diseases of the Eye*, insérées dans *La Lancette* en 1826, et trad. en français en 1830. M. Lawrence a aussi donné une version du *Manuel d'Anatomie comparée* de J.-F. Blumenbach (1808), et il a fourni un grand nombre d'articles dans divers recueils ainsi que dans les *Mémoires* de la Société Médicale et Chirurgicale. P. L—Y.

Callisen, *Medicinisches Schrift.-Lex.*, XXI. — *English Cyclop.* (*Biography*).

LAWRIE (*Robert*), graveur anglais, né vers 1740, mort en 1804. Il travailla à Londres, et ses planches sont exécutées à la manière noire. On cite de lui : *La Nativité*, de Rubens; — *Jésus crucifié*, de van Dyck; — *La Tempête* et *Le Naufrage*, de Joseph Vernet; — *Le Chanteur ambulant*, d'Adrien van Ostade; — *Diane et les Nymphes au bain*, d'Angelica Kauffmann, etc. K.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Bryan, *Dict. of Painters*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

LAX (*William*), mathématicien anglais, né en 1751, mort le 29 octobre 1836, à Saint-Ibbs, près d'Hitchin (Hertfordshire). Élève du collége de La Trinité, il prit les degrés de maître ès arts en 1785, et obtint à la même époque le premier prix de Smith. Il devint fellow de son collége, et après quelques années passées dans cette position, il accepta les cures de Saint-Hippolyte et de Marsworth en 1801. En 1795 il avait été élu à la chaire d'astronomie et de géométrie fondée par Lowndes à l'université de Cambridge. Reçu membre de la Société royale, Lax obtint encore la place de vicaire de Saint-Ibbs. Il est auteur de divers travaux relatifs à la science; les plus importants sont des *Tables* destinées à être employées avec le *Nautical Almanach* et que publia l'ancien Bureau des Longitudes anglais en 1821; une nouvelle édition de ces tables occupa la dernière partie de la vie de Lax. J. V.

Annual Register, 1836, p. 218.

LAYA (*Jean-Louis*), auteur dramatique français, né à Paris, le 4 décembre 1761, mort au mois d'août 1833, était d'une famille originaire d'Espagne. Il fit ses études au collége de Lisieux, à Paris. Ce fut en collaboration avec Legouvé qu'il débuta, en 1785, par une comédie, *Le Nouveau Narcisse*, qui, bien que reçue au Théâtre-Français, ne fut jamais représentée; l'année suivante il donna un recueil d'héroïdes : *Essai de deux Amis*, qui ne fut pas sans quelque succès. Uni par la parenté et par des rapports d'esprit et de caractère avec madame Dufresnoy, il lui inspira dès seize ans le goût des vers, et garda

depuis une grande influence sur son talent. En 1789, au moment de la révolution, il publia seul quelques écrits politiques de circonstance, et donna au Théâtre-Français sa première bonne pièce, *Jean Calas*, tragédie en cinq actes et en vers, déclamation dramatique contre l'intolérance religieuse, que l'intérêt du fond soutint sur tous les théâtres malgré les imperfections du style. Elle fut imprimée en 1791, avec une préface historique. A la fin de l'année suivante il fit jouer au Théâtre-Français *Les Dangers de l'Opinion*, drame en cinq actes et en vers, où il lutte contre le préjugé qui flétrit de la honte d'un coupable toute une famille innocente. Cette pièce fut reçue alors, et a été revue plusieurs fois depuis avec plaisir.

Mais de tous les ouvrages de Laya celui qui fait le plus d'honneur à son talent comme à son caractère est *L'Ami des Lois*, comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois le 2 janvier 1793, sur le Théâtre-Français, devenu théâtre de la Nation. Dix-neuf jours avant la mort de Louis XVI, au plus fort de son procès, c'était sans contredit un grand acte de courage que de réclamer en vers énergiques et fortement frappés le maintien de la légalité et d'attaquer par des allusions où personne ne pouvait se méprendre le despotisme tout puissant de Marat et de Robespierre. La pièce a un peu perdu aujourd'hui, privée du prestige de l'actualité. C'est une satire bien plutôt qu'une comédie, à laquelle on peut reprocher avec Chénier les imperfections d'une composition trop hâtée, et aussi l'enflure ordinaire des ouvrages dramatiques de cette époque. Mais elle eut en 93 un des plus prodigieux succès qu'aient jamais enregistrés les archives théâtrales. Toute la France voulut voir *L'Ami des Lois ;* à Marseille on le représenta deux fois en un jour sur le même théâtre. Dès dix heures du matin, le public commençait à envahir les bureaux de la Comédie-Française; les rues avoisinantes étaient encombrées : on mettait les billets à l'enchère. A chaque représentation, on demandait l'auteur, et Laya, « qui comptait, dit l'acteur Fleury, sur l'entraînement du bon exemple, ne mettait ni orgueil ni fausse modestie en se rendant aux vœux du public ». La commune, exaspérée, dénonça le parterre comme un rassemblement factieux d'émigrés et de contre-révolutionnaires. Anaxagoras Chaumette lança contre *L'Ami des Lois* un fougueux réquisitoire, et le conseil général de la commune en défendit la représentation. Mais la Convention renvoya l'examen de l'ouvrage à une commission d'instruction. La commune, ne trouvant pas son compte à cette mesure légale, et sachant bien que pour qu'une pièce fût défendue il fallait qu'elle excitât un trouble patent, s'arrangea pour le faire naître. Le 12 janvier, au moment même de la représentation, elle fit placarder dans tout Paris l'arrêt qui défendait la pièce. Ce que la

commune avait prévu arriva. La fo
lut rien entendre. En vain le comma
garde nationale, Santerre, paraît-il s
en grand uniforme : il est hué. La co
cerner la salle : deux pièces de cano
quées au coin de la rue de Bussy (
Français était alors où est situé aujo
déon) ; on crie : La pièce ou la mort
de Paris, Chambon, se présente al
tenante, on le force d'écrire à la C
Laya lui-même joint à la lettre du
réclamation vigoureuse où il dénon
mune pour fait de tyrannie et traite
paux agents de « modernes gentilsho
chambre ». La double dépêche excita
multe à la Convention ; les jacobins a
ministre Ro and d'avoir demandé et
des Lois. Pourtant, sur la propositio
Kersaint, on passa à l'ordre du jou
fut jouée d'enthousiasme à neuf heu
devant deux mille spectateurs, plu
mille citoyens gardant la salle. Le
Louis XVI fit prier Laya de lui fair
son ouvrage, et Laya, au rapport d
lui fit passer dans sa prison. Cepen
seille avait envoyé une députation à
L'Ami des Lois. Cet hommage, voté
tions et consigné dans le registre
que Fréron rapporta, à son retour de
au comité du salut public, servit de
un décret de mise hors la loi, sous l
gémit pendant quinze mois. Marat, s
caricaturé dans le personnage de
réclama plusieurs fois la tête de l'aute
lui-ci eut bien de la peine à cacher
borna pas à poursuivre Laya lui-mêm
personnes furent guillottinées parce q
trouvé chez elles un exemplaire de
Lois ; l'acteur Larive fut empris
l'avoir joué.

Sauvé par le neuf thermidor, Lay
lors un certain rôle politique. Il
même temps, de 1799 à 1802, avec A
gouvé, Vigée, etc., *L'Almanach des*
Veillées des Muses, puis, avec Sal
servateur des Spectacles; il fut c
critique littéraire dans *Le Moniteur*
vit pendant quinze ans avec un r
talent ; il coopéra aussi à la *Nouvel*
thèque des Romans. En 1797, il
théâtre, et composa pour la salle Lo
M[lle] Raucourt était nommée dire
pièce d'inauguration : *Les Deux S*
1799, il peignit, dans le drame de F
coupable aux prises avec le remord
était un des beaux rôles de Talma.
année, il donna encore : *Une Journé*
Néron, en deux actes et en vers,
temps après l'*Épître à un jeune C*
nouvellement élu député, « où l'o
a dit Charles Nodier, cette philanth
faste qui était la règle de ses ouvra

ses mœurs ». Sous le gouvernement re, Laya faillit entrer dans la carrière trative, et sollicita la sous-préfecture ainebleau; mais il ne put l'obtenir. rd, il accompagna son ami et pro- Alexandre de La Rochefoucauld dans assade à Dresde; puis il se tourna vers ement, et, lors de la réorganisation de ion publique, il fut nommé suppléant -Ange à la chaire de belles-lettres du harlemagne, puis, en 1809, à celle du poléon, et en 1813 à la chaire d'histoire et de poésie française, vacante à la s lettres par la mort de Delille. Il fut 6 août 1817, à l'Académie Française, lacement du comte de Choiseul-Gouf- rononça son discours de réception le mbre suivant. Les œuvres de Laya nais été réunies. On a de lui : *Es- ux Amis*; 1786, in-8°, avec Legouvé; *ire aux Français sur leur constitu-* 9, in-8°; — *La Régénération des Co- en France, ou leurs droits à l'état* me année, in-8°; — *Les Dangers de* , drame en cinq actes et en vers; 1790, *Jean Calas*, tragédie en cinq actes et récédée d'une préface historique; 1791, - *L'Ami des Lois*, comédie en cinq n vers; 1793, in-8°; 5e édition, 1822, *Épître à un jeune Cultivateur nou- t élu député*; 1799, in-8°; nouvelle 818, in-8°; — *Les derniers Moments ésidente de Tourvel*, héroïde; 1799, *Essai sur la Satire*; 1801, in-8°; — héroïde, 1807; 3e édition, 1815; — *à M. le Directeur de l'imprimerie ibrairie, ou abus de la censure théâ-* 19 in-8°; — *Falkland, ou la cons-* ame en cinq actes et en prose; 1821,

Charles DEFODON.

Histoire du Théâtre-Français depuis la ré- — *Mémoires de Fleury*. — Ch. Nodier, *Dis- éception à l'Académie Française* (il fut le de Laya). — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et uve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — inué par Charles Weiss, *Biographie Univer-*

(*Alexandre*), juriste et publiciste fils aîné du précédent, né à Paris, en rès avoir fait son droit, il entra sous ntalivet au ministère de l'intérieur, et hef de bureau. Ayant donné sa démis- ssa quelque temps en Angleterre, et à r il se fit inscrire au tableau des avo- 1849 il dirigea la partie littéraire du *'Ordre*. On a de lui : *Le Guide Mu- almanach quotidien des maires*, etc.; 42, deux tableaux in-plano; — *Droit ou résumé de la législation anglaise forme de codes : 1° politique et ad- tif; 2° civil; 3° de procédure civile uction criminelle; 4° pénal; suivis tionnaire de termes légaux, techni- ques et historiques, et d'une table analy- tique*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Études his- toriques sur la vie privée, politique et lit- téraire de M. A. Thiers, histoire de quinze ans* (1830-1846); Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *De la Présidence de la république*; Paris, 1848, in-12; — *Les Romains sous la république*; Paris, 1850, in-8°; — *Théâtre de M. Alexan- dre Laya*, contenant : *César Borgia, Jane Shore, Corinne, Paul Didier*; Paris, 1854, in-8° : aucune de ces pièces n'a été jouée. M. Laya a donné avec son frère une édition des *Œuvres* de leur père, avec notice; Paris, 1836, 5 vol. in-8°. Il a fourni des articles au *Bien-Être universel*, et il a travaillé au Jour- nal *L'Époque* en 1845. Enfin il a donné dans *Le Siècle* une nouvelle intitulée : *On ne juge pas un mort*, et dans le tome XII du *Livre des Cent et Un : Paris fashionable en minia- ture*; il a rédigé le *Bulletin communal*; fondé *Le Journal des conseillers municipaux*, *Le Journal des conseils de fabrique*; dirigé *La Revue parlementaire et administrative*, et, avec M. Belin, *La Revue municipale, contenant toutes les matières du droit communal, ou manuel à l'usage des administrateurs et des administrés des communes de France*; Paris, 1841, in-8°.

L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

*LAYA (*Léon*), auteur dramatique français, frère du précédent, né à Paris, en 1809. Il a été pendant quelque temps sous bibliothécaire du palais de Fontainebleau. On a de lui : *La Liste de mes Maîtresses*, comédie en un acte mêlée de couplets (avec M. Regnault); Paris, 1838, in-8°; — *La Lionne*, comédie en deux actes mêlée de chant (avec M. Ancelot); Paris, 1840, in-8°; — *Le Hochet d'une Coquette*, co- médie en un acte; Paris, 1840, in-8°; — *L'Œil de Verre*, comédie en un acte mêlée de chant; Paris, 1840, in-8°; — *Je connais les Femmes*, comédie en un acte, mêlée de chants; Paris, 1840, in-8°; — *Un Mari du bon temps*, co- médie en un acte mêlée de chants (avec M. Re- gnault); Paris, 1841, in-8°; toutes les pièces qui précèdent parurent sous le nom de *Léon*; — *Le Premier Chapitre*, comédie en un acte mêlée de chant; Paris, 1842, in-8°: — *Une Maî- tresse anonyme*, comédie en deux actes, mêlée de chant; Paris, 1842, in-8°; — *La Peau du Lion*, comédie en deux actes, mêlée de chant; Paris, 1844, in-8°; — *L'Étourneau*, comédie en trois actes mêlée de couplets (avec Bayard); Paris, 1844, in-8°; — *Emma, ou un ange gardien*, comédie en trois actes, mêlée de chant; Paris, 1844, in-8°; — *Un Poisson d'Avril*, comédie en un acte mêlée de couplets; Paris, 1845, in 8°; — *Georges et Maurice*, comédie-vaudeville en deux actes (avec Bayard); Paris, 1846, in-8°; — *Les De- moiselles de noce*, comédie-vaudeville en deux

actes (avec Bayard), au Gymnase, en 1846; — *La Recherche de l'Inconnu*, comédie-vaudeville en deux actes, jouée au théâtre du Palais-Royal, en 1847; — *Un Coup de Lansquenet*, comédie en deux actes en prose; Paris, 1847, in-18; — *Léonie*, drame en un acte mêlé de chants; Paris, 1848, in-18; — *Rage d'Amour, ou la femme d'un ami*, vaudeville en un acte (avec Bayard); Paris, 1849, in-18; — *Le Groom*, comédie mêlée de couplets (avec le même); Paris, 1849, in-18; — *Les Cœurs d'Or*, vaudeville en trois actes (avec M. Jules de Prémaray), au Gymnase, en 1854; Paris, 1854, in-18; — *Les Jeunes Gens*, comédie en trois actes en prose, au Théâtre-Français, en 1855; Paris, 1856, in-18; — *Les Pauvres d'esprit*, comédie en trois actes et en prose, jouée sans succès au Théâtre-Français, en 1856; Paris, 1857, in-18. M. Laya a en outre fait en collaboration avec M. Carmouche *L'Esclave à Paris*, et avec M. Duveyrier *Le Portrait vivant*. De 1844 à 1848, il a publié des articles littéraires dans *Le Moniteur universel*.

L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LAYARD (*Daniel-Pierre*), médecin anglais, né à Greenwich, mort le 5 février 1802. Il prit le grade de docteur à Oxford, et fut nommé médecin de la princesse douairière de Galles, mère de Georges III. Il fut ensuite successivement vice-président de la maison d'accouchement de Greenwich, dont il avait été l'un des fondateurs, directeur de l'hôpital français (1775) et membre de la Société royale de Gœttingue (1780) et de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui : *An Essay on the nature, causes and cure of the contagious distemper among the horned cattle of these Kingdoms*; Londres, 1757, 1770, in-8°; réimprimé en 1780 dans les *Transactions philosophiques*; — *On the Usefulness of Inoculation of horned Cattle*; ibid., 1760; — *Essay on the Bite of a mad dog*; ibid., 1762, 1772, in-12; — *Directions to prevent the contagion of the jail Distemper*; ibid., 1772, in-8°; — *Pharmacopæa in usum Gravidarum, Puerperarum et Infantum recens-natorum*; ibid, 1772, 1776, in-8°. On trouve encore plusieurs dissertations de Layard dans les *Transactions philosophiques*.

P. L—Y.

Rose, *Biograph. Dictionary.* — Callisen, *Lexikon.*

LAYARD (*Charles-Pierre*), théologien anglais, fils du précédent, né en 1748, mort le 11 avril 1803. Reçu docteur en théologie, il fut membre de la Société royale, prébendaire de Worcester, doyen de la cathédrale de Bristol et chapelain ordinaire du roi. On a de lui : *Charity, a poetical essay*; Londres, 1774, in-4°; — *A poetical Essay on Duelling*; ibid., 1776, in-4°; — et quelques *Sermons*. P. L—Y.

Haag frères, *La France Protestante.*

LAYARD (*Austen Henry*), archéologue et

voyageur français, né à Paris, le 5 ma
partient à l'une de ces familles de prot
çais auxquelles la révocation de l'édit
quitter la France. Il se destina d'abo
auquel il renonça bientôt pour
Orient. Il se rendit à Constantinople,
différentes parties de l'Asie Mineure.
fit entreprendre, avec le concours de
sadeur, lord Stratford de Radcliffe,
aux environs de Mossoul, qui amen
couverte de ces magnifiques mo
l'antique Perse, faussement attri
M. Hoefer, aux anciens Assyriens.
nement français avait déjà chargé M.
ce nom) du soin de diriger des fou
même territoire. M. Layard en 18
ché à l'ambassade de la Porte; et
des changements opérés à la suite d
de lord Palmerston du ministère
étrangères, il devint sous-secrétair
même département. Peu après il fut
du parlement pour Aylesbury. En 18
pagna lord Stratford de Radcliffe, q
à Constantinople; mais comme il n
pas les vues de ce diplomate, il le
vint en Angleterre, et reparut au
comme l'un des plus ardents orat
question d'Orient. M. Layard repa
pour l'Orient, où il fut spectateur des
qui se passaient en Crimée. A son re
manda avec instance une enquête
l'armée anglaise, et prit une part
l'investigation qui mit au jour
l'administration. Après la formatio
tère de lord Palmerston, il devint l'
de l'*Administrative Reform* A
C'est en cette qualité qu'en juin 18
devant la chambre des communes
sur la nouvelle confédération; mais
poussée à une grande majorité. S
personnelles lui firent beaucoup d'enn
en 1857 les électeurs d'Aylesbury ne
rent pas au parlement. On a de M
Nineveh and its remains; Lond
in-8°; — *Inscriptions in the cune
racter from Assirian Monuments,
by A. H. L.*; 1851, in-fol.; — *A po
count of Discoveries at Nineveh...*
Londres, 1851, in-8°; — *Inaugur
of A. H. L. on his installation as
of the Marischal College and Un
Aberdeen*; — *Discoveries in the R
neveh and Babylon, with travels i
Kurdistan and the Desert, being
of a second expedition undertak
trustees of the British Museum*
1853, in-8°; — *A second Series of
ments of Nineveh... from drawin
the spot, during a second expedi
syria*; Londres, 1853, in-fol.; — *T
Court in the Crystal Palace*; Lon
in-8°; — *The Prospects and Cond*

Speech delivered in the House of Com-
n dec., in-12, 1854; Londres, 1854, in-8°;
Turkish Question. Speeches delivered
House of commons in aug. 16, 1853, *feb.*,
. 31, 1854, in-8°. J. L. DE R.-F.

urt. — *Parliamentary Debates*, 27 avril et 18 mai
Men of the Time.

YENS (*Mathieu* DE), architecte belge,
Louvain, vers le commencement de 1484.
m, qui ne se trouve dans aucune biogra-
été révélé au public, il y a peu d'années,
recherches de M. Edward van Even. De
fut l'architecte de l'hôtel de ville de Lou-
'un des chefs-d'œuvre de l'architecture
secondaire. En 1445 il devint, selon le
de cette époque, maître ouvrier des ma-
es de la ville. Les magistrats ayant formé,
7, le projet de construire un hôtel de
gne de leur riche cité, chargèrent de
d'en dresser le plan. La première pierre
fice fut posée le 29 mars 1448 (nouveau
par Walther van Nethene, lieutenant
, et Henri van Linthere, bourgmestre.
vaux de construction dirigés par l'habile
du plan furent achevés en 1459, et les
de l'intérieur en 1463. Quinze années
donc nécessaires pour l'édification « du
égant, du plus gracieux, du plus régulier
onuments civils construits en Belgique
opulente maison de Bourgogne (1) ». On
ussi, dans la même ville, sur les plans de
, en 1480, l'ancien local des serments et
mbres de rhétorique, connu sous le nom
le ronde, et qui fut démoli en 1818. L'ad-
ation municipale de Louvain a fait placer
une des niches de l'hôtel de ville la statue
artiste éminent. E. REGNARD.

es municipales de Louvain. — M Edward van
otice sur Mathieu de Layens, dans *L'Écho de*
journal de la ville et de l'arrondissement,
mai 1848. — *Compte rendu des séances de la*
ion royale d'histoire, tom. XIV, pag. 587.

AYNES (D. *Francisco*), missionnaire
ais, né à Lisbonne, en 1656, mort le 11
15. Il s'appelait dans le siècle Francisco
o, se fit jésuite en 1672, et passa à la côte
labar en 1681. Après avoir débarqué à
il alla se fixer à Catour dans le Maduré.
pporte qu'il y baptisa 13,600 individus, en
des efforts que firent les brahmes pour
mpêcher. Après vingt-deux ans d'apostolat,
appelé à Rome, et nommé évêque de Me-
r. Il se rembarqua en 1708 pour les Indes,
ès dix-sept mois de voyage il arriva, le 25
mbre 1709, à Goa, où les autorités hindoues
scitèrent mille tracasseries. Il s'était retiré
la maison des jésuites à Chandernagor
qu'il mourut. On a de lui : *Defensio Indi-*
m Missionum Madurensis et Carnoten-
ita occasione decreti ab ilustrissimo do-
o Patriarcha Antiocheno, D. Carolo May-
de Tournon, visitatore apostolico in
Indiis orientalibus; Rome, 1707, in-4°; —
Carta escrita de Madure aos padres da com-
panhia missionarios acerca do V. P. João
de Brito; elle est traduite en français dans les
Lettres édifiantes et curieuses, t. II, p. 1 à 56, et
elle a paru également dans le *Mercure* sous le
titre de : *Lettre du P. François de Laynes jé-*
suite, supérieur de la mission de Maduré dans
les Indes, dans laquelle il rend compte de la
mort du P. Jean de Brito; mars, 1695. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Le P. Prat,
Vie de Jean de Brito, 2 vol. in 8°. — Franco. *Imagem*
da virtude ero noviciado de Coimbra, in-fol. port. 2 vol.

LAYNEZ, deuxième fondateur de l'ordre des Jésuites. *Voy.* LEYNEZ.

LAŸS (*François* LAY, dit), chanteur français, né le 14 février 1758, à La Barthe-Nestès, bourg de l'ancienne province de Gascogne, mort à Ingrande, le 10 mars 1831. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et entra comme enfant de chœur au monastère de Notre-Dame de la Guaraison (Hautes-Pyrénées), où, sous la direction du maître de chapelle, il reçut une bonne éducation musicale. A dix-sept ans, il se rendit à Auch pour y faire son cours de philosophie; il revint ensuite dans sa solitude de Guaraison afin de se livrer exclusivement à ses études théologiques. C'est au fond de cette retraite qu'un ordre du roi vint le chercher et le força de se rendre à Paris pour être entendu à l'Opéra. Bientôt l'abbé Lay jeta le froc aux orties, et, au mois d'octobre 1779, il débutait, sous le nom de Laÿs, dans *L'Union de l'Amour et des Arts* (1). Le public l'accueillit favorablement, et le compositeur Floquet n'hésita pas à lui confier le rôle du bailli, dans *Le Seigneur bienfaisant* (18 décembre 1780), dont le chanteur qui en avait d'abord été chargé s'était fort mal acquitté à la première représentation. Il fut dès lors tout à fait adopté, et son succès s'est constamment soutenu; il est vrai qu'il conserva jusque dans un âge avancé sa voix, qui était forte et puissante. Gros, court, sa structure le rendait peu propre à l'emploi tragique; mais ces défauts devenaient des qualités dans le genre comique. *Panurge*, *La Dandinière*, *Husca* dans *La Caravane*, mirent le sceau à sa réputation. Après quarante-trois ans d'exercice, Laÿs prit sa retraite, au mois d'octobre 1822; sa représentation à bénéfice eut lieu le 1er mai 1823. Laÿs avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution. Missionnaire d'anarchie, il parcourut, en 1795, les provinces du midi, cherchant à y propager le système de la terreur; ce qui lui suscita quelques tracasseries contre lesquelles il essaya de se défendre par la publication d'un mémoire apologétique, intitulé : *Laÿs, artiste du Théâtre des Arts, à ses concitoyens*; 1795, in-8° de 12 pages. Cet écrit est devenu très-rare. Plus heu-

(1) Expressions de M. Van Even.

(1) Ballet héroïque, en trois actes, de Lemonnier et Floquet, représenté pour la première fois le 7 septembre 1773.

dole,qui le fit son conseiller et le nomma, en 1682, prévôt de l'église de La Mirandole. Lazzarelli faisait partie de l'Académie des Arcades, sous le nom d'*Allemione Sepate*. « Il fut, dit Tiraboschi, du petit nombre des poëtes qui ne suivirent pas le mauvais goût du siècle, et aimèrent mieux prendre la voie frayée par des écrivains plus élégants. Il serait à désirer qu'il eût exercé son style sur un plus digne sujet, et qu'il n'eût pas employé son talent à mordre et à déchirer l'infortuné Don Ciccio, c'est-à-dire Bonaventura Arrighini, son collègue dans le tribunal de *la Rote* de Macerata. » L'ouvrage dont parle Tiraboschi est intitulé *Cicceide legitima*. C'est une série de sonnets dans lesquels il tourne en ridicule avec beaucoup de verve et trop de cynisme un de ses collègues de *la Rote*. Cette amusante et licencieuse production, que Lazzarelli ne destinait pas au public, parut sans son aveu dans une édition incorrecte; — *Cosmopoli* (sans date), 1691, in-8°; une seconde édition, corrigée et augmentée, fut publiée à Paris, 1692, in-12. Il en existe plusieurs autres éditions; la meilleure est celle de Pérouse, 1774, in-8°. Z.

Sébastien Ranghiasci, *Vita di J.-Fr. Lazzarelli*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII, p 378. — Gamba, *Serie dei Testi di Lingua*. — Bayle, *Dictionnaire Historique*.

LAZZARI (*Michele*), antiquaire italien, né le 13 décembre 1694, à Venise, où il est mort, en 1770. Il suivit les cours de l'université de Padoue, y fut reçu docteur en droit, et, de retour dans sa ville natale, fut attaché à l'administration de l'artillerie. Il est auteur de plusieurs mémoires sur les antiquités et la numismatique, notamment : *Confutazioni di alcuni Errori di Bernardino Zannetti nella Storia del regno de' Longobardi*; Roveredo, 1746, in-4°; — *Appendice a' Discorsi apologetici sopra la città di Asolo è il suo Vescovado*; Ferrare, 1752, in-4°. K.

Novelle Letterarie; 1752, p. 642-667. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, X.

LAZZARI (*Donato*). *Voy.* BRAMANTE.

LAZZARINI (*Gregorio*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1655, mort en 1730. Élève du Génois Francesco Rosa, il s'éloigna du style sombre et ténébreux de son maître, et devint un des meilleurs peintres que Venise ait possédés à la fin du dix-septième siècle. Quoiqu'il ne se soit jamais éloigné de sa patrie, il montre dans ses ouvrages une pureté de dessin vraiment raphaélesque, jointe à un coloris digne de l'école vénitienne, et à un grandiose qui rappelle celle des Carrache. Carlo Maratta, qui ne prodiguait pas les éloges à ses contemporains, savait lui rendre justice, car il refusa de faire un tableau pour la salle du scrutin du palais des doges, disant à l'ambassadeur vénitien que quand on avait à Venise le Lazzarini, il était inutile de venir chercher un peintre à Rome. Lazzarini justifia cette généreuse recommandation en peignant pour l'arc de triomphe érigé dans cette
salle six sujets allégoriques en l'honne
rosini le Péloponésien. Ces compositio
guère inférieures en mérite au beau tabl
glise Saint-Pierre, qui passe pour le ch
de Lazzarini, *Saint Laurent Giustin*
tribuant des aumônes. Venise poss
de ce maître *La Chute de la Mann*
Jean-et-Paul, *Le Ravissement de s*
à Saint-Eustache, *Saint Gervais et sai*
dans leur église, *L'Adoration des Mag*
Clément, et *L'Adoration du Veau d'*
Michel de Murano.

Lazzarini excella aussi dans les figu
tite proportion, comme il l'a prouv
sujets de l'histoire sainte qu'il a pei
garde-fou de l'orgue de Sainte-Cathe
cence. La même église possède de lui u
Cécile. Il eut pour élèves sa sœur
née en 1662, Giuseppe Camerata et
Manaigo. E. B

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia*
Zanetti, *Della Pittura Veneziana*. — Longh
dio delle *Vite de' Pittori Veneziani*. — Tic
nario. — Viardot, *Musées de l'Europe*. —
Otto Giorni in Venezia. — Bertese, *Guida p*

LAZZARINI (*Dominique*), poëte it
Morrovalle, près de Macerata, le 20
mort à Padoue, le 2 juillet 1734. Il fit
chez les jésuites de Macerata, et obt
neuf ans le grade de docteur en théol
jurisprudence. S'apercevant qu'il n'av
là appris que des mots, il s'enferma da
pagne de Morrovalle, et sans autre
que des livres, il refit son éducation;
d'une solide instruction classique et
naissance de l'italien littéraire rare à ce
il revint à Macerata, et attaqua sans m
l'enseignement des jésuites. Il fut
1690 professeur de jurisprudence à l'
de Macerata, et promu l'année suiv
chaire de droit canonique. L'étude a
qu'il avait faite des œuvres de saint
lui valut cette place. Mais il était bie
térateur que théologien, et son princi
fut de ramener la poésie italienne dégé
l'imitation des modèles toscans depuis
qu'à Ange Politien. En 1711 il fut no
fesseur de littérature grecque et latine
Son interminable polémique contre l
ment des jésuites et ses censures to
vères, souvent injustes des poëtes cont
l'exposèrent à des haines qui survécu
à sa mort. On a de lui, outre des opu
importants : *Oratio pro optimis studi*
in gymnasio patavino; Padoue,
Ulisse il Giovane, tragédie; 1720, in-
tragédie, imitée du théâtre grec, parut
plusieurs critiques, et Zaccaria Valare
blia, sous le titre de *Rutzvanchad il*
une parodie qui eut beaucoup de succ
a été réimprimée avec l'*Ulisse* dans
Teatro Italiano; Venise, 1743; — *L*
comédie; Venise, 1734; — *Poesie*; 1

diverses compositions de Lazzarini
t déjà paru séparément. On y trouve
nombre de sonnets, neuf *Canzoni*,
Tobia, drame sacré, une traduction de
de Sophocle, quelques vers grecs et
Osservazioni sopra la Merope del
:h. Scipione Maffei, ed altre varie
parte finora quà e là disperse, parte
blicate; Rome, 1743, in-4°; — *Tre*
elle quali si prova che Verona ap-
i Cenomani; Brescia, 1745, in-4°; —
servazioni al Lucrezio Caro di Ales-
archetti; Londres, Venise, 1764, 2 vol.
Z.

Vitæ Italorum, t. XIV. — Tipaldo, *Biografia*
ni illustri, vol. I.

RINI (Le chanoine *Giovanni-Andrea*),
et peintre de l'école bolonaise, né à
1710, mort en 1801. Élève de Fran-
cini, il mania le pinceau avec une telle
l écrivit sur les arts avec tant de goût,
n et de talent, qu'il serait difficile de
quel titre il a le mieux mérité de la
Un glorieux et double témoignage a
à sa valeur artistique et littéraire par
Algarotti, qui d'un côté déclare avoir
profité de ses écrits pour composer
ıx traité, *Saggio sulla Pittura*, et de
commanda pour sa galerie deux ta-
La mort d'Archimède et *Cincinnatus*
la dictature. Le savoir de l'érudit se
tout entier dans les œuvres du peintre;
étail y est conforme à l'histoire, et on
ntre aucun de ces anachronismes si
dans les ouvrages même des plus
aîtres; l'architecture est pure et de bon
erspective irréprochable, le faire facile
négligences; le coloris seul est parfois
ible, surtout dans la seconde moitié de
bsorbé par ses études et les devoirs de
Lazzarini, malgré la durée de sa longue
n'a malheureusement pas laissé un grand
de tableaux; on en trouve cependant
dans les églises de Pesaro, dans les
es d'Osimo et de Foligno, à Saint-Au-
Ancône, à Saint-Dominique de Fano et
acques de Forli. Son chef-d'œuvre est
ge avec sainte Catherine et le bien-
Marco Fantuzzi, qu'il peignit pour
le des comtes Fantuzzi à Gualdo, dans
e de Rimini. La sainte et l'un des anges
Lanzi, dignes de Raphael.
compte peu d'écrivains qui puissent
parés à Lazzarini lorsqu'il traita des
atifs à la peinture; la *Description des*
x de la cathédrale d'Osimo, le *Cata-*
Peintures des églises de Pesaro, les
tions sur les diverses branches de
il écrivit pour l'académie de Pesaro,
fessa gratuitement depuis 1753, sont
ages qui accusent dans leur auteur une
rofonde et le sens le plus exquis du
beau et du vrai dans les arts. Il compta parmi ses élèves son neveu Placido Lazzarini. Les *Œuvres* de Lazzarini ont été publiées à Pesare; 1806, 2 vol. E. B—N.

Fantuzzi, *Notizie del canonico Lazzarini*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Al. Maggiore, *Le Pitture, Sculture e Architetture della città d'Ancona*. — *Guida per la città di Forli*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

LEADE (*Jeanne*), femme mystique anglaise, née en 1623, morte le 19 août 1704. Devenue veuve d'un négociant qui lui laissa une fortune considérable, elle se laissa aller aux rêveries du mysticisme, dont les ouvrages de Bœhm avaient chez elle développé le goût. Après s'être associée aux conciliabules d'une secte d'illuminés organisée par le médecin John Pordage, elle institua une sorte de culte secret en l'honneur de la sagesse féminine, dont elle emprunta le type à une des figures allégoriques du philosophe allemand; s'en déclarant exclusivement l'organe, elle fonda la société des *Philadelphes*, et publia une suite de révélations, d'après lesquelles le règne millénaire devait rétablir toutes choses suivant le plan divin. Jeanne Leade occupait parmi les théosophes un rang distingué, s'il faut en croire la correspondance de Saint-Martin. D'après Kirchberger, c'était une somnambule de l'ordre extatique, qui se magnétisait elle même et jouissait ainsi des manifestations astrales. Poiret, de son côté, dans une *Épître* sur les caractères des auteurs mystiques, pense que ses révélations sur la restauration de l'Église chrétienne viennent de la source la plus pure, contredisant en cela l'opinion émise par un disciple enthousiaste de Bœhm, Gichtel, qui prétendait placer la prophétesse anglaise bien au-dessous de son maître. Les nombreux ouvrages de Jeanne Leade, écrits en anglais et devenus assez rares, ont été l'objet de plusieurs versions à l'étranger; nous citerons entre autres: *Les Nuages célestes, ou l'échelle de la résurrection*; 1682, in-8°; — *La Révélation des Révélations*; 1686, in-4°; — *La Vie Énochienne, ou le cheminement avec Dieu*; 1694, in-4°; — *Les Lois du Paradis*; — *La Fontaine du Jardin, ou journal des communications et des manifestations de l'auteur*; — *Les Guerres de David et le pacifique Empire de Salomon*; 1695, in-8°; — *Les Merveilles de la Création en huit mondes différents, tels qu'ils ont été montrés à l'auteur*; 1695, in-8°; — *Le céleste Messager de la Paix universelle, signes du règne du Christ*; 1695, in-8°; — *L'Arbre de vie qui croît dans le Paradis de Dieu*; 1696, in-12; — *L'Arbre de la Foi*; 1696, in-12; — *Motifs et Établissement de la Société des Philadelphes*; 1696, in-12.
P. L—Y.

Lee, *Life of Jane Leade*. — Arnold, *Kirchen und Ketzerhistorie*, II, 1157. — J. W. Jæger, *Diss. de vita et doctrina Janæ Leadæ*. — A. Feustking, *Gynecæum*.

LEAKE (*Richard*), officier de la marine anglaise, né à Harwich, en 1626, mort à Woolwich,

en 1696. Il entra dans la marine royale, arriva rapidement au grade d'officier, et se distingua dans plusieurs sanglantes affaires contre les Hollandais et les Danois. En 1673, le 14 juin, dans une grande bataille où van Tromp commandait les Hollandais et l'amiral anglais Georges Rooke les Anglais, Leake portait son pavillon sur le *Royal-Prince*; dématé complétement, ayant ses ponts et ses batteries encombrés par quatre cents tués ou blessés et le tiers de ses canons démontés, il reçut l'ordre de son amiral d'abandonner son vaisseau et de le faire sauter. Leake répondit qu'il ne quitterait pas vivant le *Royal-Prince*. Secondé de ses deux fils, il ranima son équipage découragé; un de ses fils fut tué, mais Leake réussit à dégager son vaisseau des lignes ennemies, et le ramena à Chatam. Cet acte de courage fut récompensé par la charge de *maître-artilleur de la Grande-Bretagne*, que l'amirauté créa en sa faveur; il fut aussi préposé à la garde des projectiles de l'arsenal de Woolwich. A. DE L.

Rose, *General Biographical Dictionary*. – *Annual Register*

LEAKE (Sir *John*), amiral anglais, fils du précédent, né à Rotherhithe (comté de Surrey), en 1656, mort à Greenwich, en 1720. Il fit ses études maritimes sous les ordres de son père, auprès duquel il combattait, le 14 juin 1673, contre les Hollandais (*voy.* l'art. précédent). Il passa dans la marine marchande, et fit deux ou trois voyages dans la Méditerranée. En 1675 il reprit le service militaire en qualité de maître canonnier à bord du *Neptune*. En 1688 il reçut le commandement du brûlot *Drake*, se distingua en diverses occasions durant les troubles d'Irlande, et devint capitaine du vaisseau *Eagle* (de soixante-dix canons). Il embrassa le parti du prince d'Orange Guillaume, et la manière brillante dont il se conduisit au combat de La Hogue (19 mai 1692) lui concilia l'affection de lord Churchill, frère du duc de Marlborough et depuis amiral. Jusqu'à la paix de Ryswick (1697), il tint constamment la mer. En 1701 il fut promu au commandement du *Britannia*, et en 1702 chargé d'expulser les Français de Terre-Neuve. Cette expédition fut pour Leake aussi glorieuse que lucrative. A son retour, il fut nommé contre-amiral du pavillon bleu, et peu après chevalier. Il assista utilement sir Georges Rooke au combat de Malaga, le 13 août 1704, et dans l'expédition de Catalogne. Les 29 octobre et 3 novembre suivants, avec la coopération du prince de Hesse-Darmstadt, il ravitailla Gibraltar, que les Français et les Espagnols assiégeaient par terre et par mer. Le 14 janvier 1705 il attaqua et défit complétement la flotte française commandée par le baron Louis de Pointis, qui perdit sept bâtiments pris ou brûlés et mourut des blessures qu'il reçut dans le combat. Sir Leake, rallié par la flotte hollandaise de van Almonde, se porta ensuite sur les côtes de la Catalogne; il y débarqua lord Peterborough et le prince de Hesse; attaquée le 11 août, dut capituler le
L'archiduc Charles, rival de Philip
aussitôt sa résidence, et avec l'aide
soumit rapidement le reste de la Catal
tenta d'enlever les riches galion
mouillés dans le port de Cadix; ma
il fut vigoureusement repoussé; il se d
amplement de cet échec par la prise
de Carthagène et des îles Majorque
pendant le comte de Toulouse étai
quer Barcelone avec vingt-cinq vais
maréchal de Tessé en faisait le siég
avec trente et un escadrons et trente
lons. Peterborough en était redu
nières extrémités lorsque la flotte de
Leake apparut, força le comte de T
retirer et de Tessé à fuir laissant s
ses bagages et quinze cents blessés
des vainqueurs (1). Il retourna ens
gleterre, où il fut promu vice-amiral,
félicitations publiques de la reine et d
Ensuite il fut nommé amiral de l'esca
Il fut en cette qualité chargé d'escorte
qui allait épouser l'archiduc Charles
Laissant sa flotte à Vado, il se rendi
future impératrice se décida à le suivr
elle s'embarqua, le 2 juillet 1708, sur l'A
et le 15 descendit à Mataro (2). Le n
à Barcelone le 21. Cette affaire term
disposa toutes choses pour la soum
Sardaigne. Il prit sur sa flotte quel
commandées par le comte de Cifuent
1er août devant Cagliari, et en peu
proclamer Charles III (3) dans l'île e
tenu par le lieutenant général Stanh
n'eut pas un moindre succès dans
contre Minorque. En son absence,
Rochester l'avaient élu pour leur
chambre des communes; il opta pou
qu'il continua de représenter jusqu'à
fut nommé en mars 1709 membre d
et en 1710 la reine lui offrit de ren
Oxford comme premier lord de l'am
il déclina cet honneur, préférant le
En 1711 et 1712 on le vit à la tê
considérables; mais ses opérations
à l'occupation de Dunkerque. Sa g
cessa à l'avénement de Georges Ier.
non activité, et se borna dès lors à si
lement. Alfred DE

Lord Mahon, *War of the Succession*, ch
Rose, *New Biographical Dictionary*. — Va
toire générale de la Marine, t. III, p. 198
kwitz, *Leben und Thaten Kaiser Carol*
fort, 1723. — Eugène Sue, *Histoire de la Ma*

(1) Le même jour il y eut une éclipse to
La reine Anne fit frapper une médaille o
à l'emblème choisi par Louis XIV, l'éclip
sentée au-dessous de la ville de Barcelone.
(2) Port de la Catalogne à 27 kil. nord-est
(3) L'archiduc était ainsi nommé comm
de Charles II sur le trône d'Espagne. Il
reur en 1711, sous le nom de *Charles VI*.

XIV. — Sismondi, *Hist. des Français*, 449-467.

(*Stephen* Martin), numismate an-eu du précédent, né le 5 avril 1702, 24 mars 1773. Sa fortune lui permit er paisiblement à l'étude du blason et ans le collége héraldique, où il s'éleva grade supérieur de *garter* (jarre-montra un zèle souvent intolérant en s privilèges de son collége Il employa temps en publiant un des plus anciens le numismatique qui aient paru en An-Ce livre a pour titre: *Nummi Britan-oria, or historical account of en-ey*; 1726; deuxième édition très-aug-745. On a encore de lui : *Reasons for commissions to the provincial kings for visiting their provinces*; 1744; f *the admiral John Leake*; 1755; — *of the order of Saint-George*; 1766 : ouvrages ont été tirés à petit nombre. ussi laissé plusieurs manuscrits relatifs raldique. Z.

istory of the College of Arms. — Chalmers, *graphical Dictionary.*

(*John*), médecin anglais, né à Ains-de Kirkoswald, dans le Cumberland, mort à Londres, le 8 août 1792. Après evé à Londres son cours de médecine, fectionner sur le continent ses études, et visita le Portugal et l'Italie. Il re-te s'établir à Londres. On a de lui : *A ion on the Properties and efficacy diet-drink*; Londres, 1757, in-8°; — *ntroductory to the theory and prac-idwifery*; Londres, 1773, in-4°; — *Observations on the child-bed Fever*; 1773, in-8°; — *A practical Essay on es of the Viscera, particulary those mach and Bowels; the liver, spleen ary passages, in which their na-atment and cure clearly laid down ained*; Londres, 1792, in-8°. Z.

n's Magazine, t. LXII. — Hutchinson, *Bio-edica*. — Chalmers, *General Biographical*

KE (Le lieutenant-colonel *William* archéologue et voyageur anglais, né Il entra dans l'artillerie royale, et reçut gouvernement plusieurs missions en commença ses excursions dans l'Asie en janvier 1800. En 1805 et dans les ivantes il voyagea dans la Morée, qu'il x fois, et dans la Grèce septentrio parcourut à quatre reprises. Il séjourna dant plusieurs années en Albanie. De Angleterre vers 1810, il s'occupa de ordre les nombreux renseignements rtait de ses courses à travers la Tur-ope et l'Asie Mineure, et dès 1814 il cette série d'excellentes publications placé au premier rang des voyageurs archéologues de notre époque. Ses ouvrages forment une description de la Grèce également précieuse pour le géographe, l'antiquaire et le philologue. Ce grand travail n'est pas exempt de lacunes et d'erreurs, et pour plusieurs parties de la Grèce septentrionale il laisse beaucoup à désirer; sur d'autres points, il a été heureusement complété par les voyages récents des élèves de l'école d'Athènes; mais, en somme, les trois ouvrages que le colonel Leake a consacrés à la topographie d'Athènes, à la Morée et à la Grèce septentrionale, sont fort supérieurs à ceux que l'on possédait sur le même sujet, et les deux derniers ne semblent pas devoir être surpassés de longtemps. M. Martin Leake quitta le service en 1823 avec le grade de lieutenant colonel. Depuis cette époque il a poursuivi ses études favorites, revoyant ses premiers ouvrages et en publiant de nouveaux, qui, à l'exception d'un mémoire sur les hiéroglyphes, ont tous pour objet l'antiquité hellénique ou la Grèce moderne. Il est vice-président de la Société royale Littéraire. On a de lui: *Researches in Greece, Part. I containing Remarks on the modern languages of Greece*; Londres, 1814, in-4°; — *The Topography of Athens, with some remarks on its antiquities*; Londres, 1821, in-8° avec des planches in-4°; deuxième édition (*Topography of Athens and the Demi*); 1841, 2 vol. in-8°; — *Journal of a tour in Asia Minor, with comparative remarks on the ancient and modern geography of that country*; Londres, 1824, in-8° avec une carte; — *An historical Autline of the Greek Revolution, with a few remarks on the present state of affairs in that country*; 1826, in-12; — *Mémoire sur les principaux Monuments égyptiens du Musée Britannique, et quelques autres qui se trouvent en Angleterre, expliqués d'après le système phonétique* (avec le très-hon. Charles Yorke); Londres, 1827, in 4°, avec des gravures au trait; — *Travels in the Morea*; Londres, 1830, 3 vol. in-8°, avec cartes et plans; une seconde édition a paru en 1839, et l'auteur a donné un supplément sous le titre de *Peloponnesiaca*; Londres, 1846, in-8°; — *Travels in Northern Greece*; Londres, 1835, 4 vol. in-8°; — *Greece at the end of twenty three years protection*; Londres, 1851, in-8°; — *Numismata Hellenica, Catalogue of greek Coins*; Londres, 1854, in-4°. L. J.

English Cyclopædia (Biography).

LEAL (*Jozé Joaquim*), géographe portugais, mort au commencement du dix-huitième siècle. Il a fait imprimer un dictionnaire qui est demeuré incomplet; il est intitulé : *Diccionario estatistico-geographico do Reino de Portugal Algarves, ou descripçâo circumstanciada de todas as provincias, governos militares, dioceses, comarcas, concelhos, villas freguezias, logares ou aldeas e mais poavaçoes do Reino*; Lisbonne, 1822, in fol. F. D.

César de Figanière, *Bibliografia Historica*.

LEANDER A SANCTO-MARTINO. *Voy.* JONES (*John*).

LEANDER. *Voy.* MEANDER.

LEANDRE (Saint), évêque espagnol, mort le 13 mars 601 suivant la plupart des hagiographes, ou le 27 février 596 selon quelques autres. Il était fils de Severianus, gouverneur de Carthagène, et frère de Fulgence, évêque de la même ville, et de saint Isidore, qui lui succéda sur le siége apostolique de Séville. Léandre se fit remarquer par le zèle qu'il déploya contre l'arianisme. Il convertit entre autres Hermenigilde, fils aîné de Leuvigilde, roi des Goths, qui envoya le prélat en exil avec plusieurs de ses collègues. Rappelé la même année, Léandre ramena à la foi catholique Reccarède, le second des fils du roi, et aussitôt la mort de Leuvigilde convoqua le troisième concile de Tolède, dans lequel il fit condamner l'arianisme d'une manière absolue. Ses reliques sont conservées dans la cathédrale de Séville, et sa fête est célébrée le 13 mars. Il nous reste de lui: *De Institutione Virginum et contemptu mundi*, c'est une lettre adressée à sa sœur sainte Florentine : elle se trouve dans la troisième partie du *Codex Regularum* de saint Benoît d'Amiane publié par Holstenius. Elle a été réimprimée dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XII. Suivant Richard et Giraud « le style en est concis et sententieux, et cette pièce est très-instructive pour les vierges consacrées à Jésus-Christ »; — *Homilia in laudem Ecclesiæ*, etc., harangue sur la conversion des Goths, qu'il prononça pendant le troisième concile de Tolède; elle se trouve dans la collection du P. Labbe, t. V. (à la fin des *Actes* du concile de Tolède). On attribue à saint Léandre l'origine du rite mozarabique, que son frère saint Isidore compléta. Saint Grégoire le Grand a dédié à saint Léandre ses *Morales sur Job*, qu'il avait entreprises à sa prière. A. L.

Saint Isidore, *De Viris illustribus*, etc. — Saint Grégoire le Grand, *Epist.*; le même, *Dialog.* — Saint Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. V. — Baronius, *Annales*. — Dom Mabillon, *Annales Ordinis Benedicti*, etc., 1er séc. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I, 13 mars. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVII, p. 115, etc. — Dom Rivet, *Histoire Litt. de la France*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LEANDRO DO SACRAMENTO (Le Père), naturaliste brésilien, né vers 1762, à Rio-de-Janeiro, mort dans les premières années du dix-huitième siècle. Il étudia à l'université de Coïmbre, entra dans l'ordre des Carmes, et devint professeur de botanique au jardin des plantes de Rio-de-Janeiro. Lié d'une étroite amitié avec Aug. de Saint-Hilaire, il enrichit le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. On a de lui une Analyse des eaux minérales d'Araxa (*Eschwege*, *Neue Welt*, t. I, p. 74), des *Observations botaniques*, insérées parmi les mémoires de l'académie de Munich, et un mémoire sur *les Archimédées* ou *Balanophorées*, travail dont Auguste de Saint-Hilaire a signalé le mérite. Leandro a coopéré à la vaste flore du Brésil, commencée par Veloso en 1799 et terminée à Paris e
F. I

Balbi, *Essai de Statistique sur le royaume d gal et d'Algarve*. — Auguste de Saint-Hilaire. *dans le district des Diamants et sur le littoral sil*, t. II.

LEAO ou **LIAO** (*Duarte Nunez* DO) rien portugais, né à Evora, dans la moitié du seizième siècle, mort en 1608. dia le droit, et entra dans la magistratur bonne. En 1599 il quitta la capitale pour traire aux ravages de la peste, et se reti verca. Ses ouvrages ont pour titres : *Ort portugueza*, imp. en 1576, pet. in-4° (trè — *Genealogia verdadeira dos Reis de gal con sus elogios e summario de sus* Lisbonne, 1598 et 1608, in-8°. C'est la tr espagnole d'un ouvrage que l'auteur av en latin contre le F. Teixeira, qui avai prouver que la couronne de Portugal éta tive, et pour donner de la force à son n'avait pas craint d'altérer les faits ; — *P parte das Chronicas dos Reis de Port formadas pelo licenciado Duarte Nu Lião, Desembargador da casa da supp per mandado del Rei Dom Philippe, meiro de Portugal, da gloriosa memo licença da Sancta Inquisição e pr Real.; Lisboa, impresso por Pedro beeck anno* 1600, in fol., réimprimé à L en 1677, in-fol. et réédité de nouveau même ville en 1774 (2 vol. in-4°). On quatre ans après sa mort un livre qui jourd'hui d'un grand secours pour conn divisions topographiques du Portugal au siècle et même certains usages propres a lités dont le souvenir s'est effacé peu à porte ce titre : *Descripção do Reino de gal, dirigida ac illustrissimo e muit lente Senhor D. Diogo da Sylva du Francavilla, presidente da Coroa de gal*; Lisbonne, 1610, in-4°, et même vi Thaddeu Ferreira, 1785, in-8°. Sans historien ni un géographe du premier c'est Nunez de Leão qui a commencé duire la critique dans l'histoire du Port
F. I

Catalogo dos Autores, dans le grand Dic portugais de l'Académie. — Sylvestre Ribeiro, *P Traços d'uma Resenha da Litteratura Por* Lisb., 1853, t. I. — César de Figanière, *Bibliot torica*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lus* Ferd. Denis, *Résumé de l'Histoire Littéraire d gal et du Brésil*.

LEAPOR (*Marie*), femme poëte a née le 26 février 1722, morte le 12 n 1746. Elle était fille d'un jardinier. Son tion se bornait à savoir lire et écri commença de bonne heure à composer d malgré l'opposition de ses parents, qu taient pour elle la profession littéraire. rent cependant par la laisser libre de su inclination, et elle donnait l'espérance d talent lorsqu'elle fut enlevée par une n

Deux volumes de ses poëmes furent ar souscription ; 1748, 1751, in-8°. Le ontient une tragédie intitulée : *The Father*, et plusieurs actes d'une se- ce. L'excellent poëte Cowper avait une e du talent de Marie Leapor. Z.

ia Dramatica. — Hayley, *Life of Cowper*, . — *Gentleman's Magazine*, vol. LIV. — Chal- *ral Biographical Dictionary.*

UE (Λέαρχος) *de Rhegium*, statuaire it dans le sixième siècle avant J.-C. Il ces artistes dédaliens placés aux con- période mythique et de la période , et sur lesquels on ne possède pas de ments certains. Nous le plaçons au iècle d'après l'opinion la plus accrédi- e met au nombre des disciples de Di- e Scyllis, statuaires, qui vivaient vers J.-C. Mais cette opinion est sujette à difficultés. Pausanias rapporte qu'il vit *Maison de Bronze* de Sparte une sta- piter par Léarque, faite de pièces de rgées séparément et adaptées les unes s avec des clous. Il ajoute que c'est la enne statue de bronze qui existât de s. Léarque aurait donc vécu à une ù l'on ignorait l'art de couler les sta- ronze ; mais cet art, dont on attribue n à Phœcus et à Théodore, paraît re- 700 environ avant J.-C. Il faudrait donc squ'au huitième siècle l'existence de ce qui est absolument inconciliable avec n, qui le place parmi les élèves de Di- e Scyllis. La difficulté augmente encore lusieurs éditeurs, on substitue dans le rque (Κλέαρχον) à Léarque (Λέαρχον). deux cas on ne peut sortir d'embarras nettant que deux artistes du nom de u du nom de Cléarque ont vécu, l'un ncement, l'autre à la fin de la période e (800-500), ou en supposant qu'une gues traditions si communes dans l'an- ait attaché le nom d'un ancien sta- bre à un ouvrage encore plus ancien uteur était inconnu.

ve dans la collection du prince de Ca- ne des vases peints qui portent le nom e de Rhegium, et semblent appartenir tistes différents. L. J.

, III, 17. — Quatremère de Quincy, *Jupiter* — O. Müller, *Handbuch d. Archäologie der* agler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

(Corneille), missionnaire français, né 1659, mort à Vienne (Dauphiné), le 29 1734. Il entra chez les jésuites, et lus grande partie de sa vie dans les trangères. Sa mauvaise santé le força en France, où il se consacra à la cul- ttres. On a de lui : *Axiomes de Phi- hrétienne*, trad. du latin de Mannis ; *s du P. Segneri*, trad. de l'italien, 2. A. L.

Les Lyonnais dignes de mémoire, tom. II,

LEBAILLIF (*Alexandre-Claude-Martin*), physicien français, né à Saint-Fargeau, le 11 novembre 1764, mort à Paris, le 27 décembre 1831. Il fit ses études chez les Oratoriens de Lyon, devint en 1790 greffier du tribunal de Saint-Fargeau, et de 1798 à 1799 fut employé au ministère de la police, division des émigrés. Il perdit cet emploi, et fit un voyage à Saint-Domingue. A son retour, il entra au ministère de la guerre, où il resta jusqu'en 1809 ; à cette époque, il passa au ministère de l'intérieur dans une des divisions de la police générale. Anglès ayant été nommé préfet de police appela Lebaillif près de lui, et lui confia en 1819 la caisse de la préfecture unie plus tard à celle des prisons. Ses fonctions ne l'empêchaient pas de s'occuper de physique. Il construisit d'excellents micromètres sur verre destinés à mesurer les grandeurs microscopiques, et en forma son mensurateur des microscopiques. Il aida le physicien Charles à perfectionner son microscope, et grava pour lui des micromètres et des objectifs. Lebaillif fit des recherches pour l'achromatisme des lentilles et fit appliquer aux microscopes les diaphragmes mobiles. Il se servait avec une grande précision du chalumeau, et inventa des petites coupelles d'argile réfractaire. Par un sidéroscope de son invention, il démontra la répulsion de l'aiguille aimantée pour le bismuth et l'antimoine et l'existence du fer dans un grand nombre de corps. Il exécuta un galvanomètre d'une extrême sensibilité, des électromètres parfaits, des piles sèches, etc. Il fit aussi des recherches sur la coloration du sang, sur les dissolutions du fer au maximum d'acide par le sulfocyanure de potasse, etc. On lui doit encore l'invention d'aiguilles d'argile pour reconnaître l'infusibilité des terres destinées à la fabrication de la porcelaine, des méthodes d'analyse pour reconnaître les substances métalliques employées dans la coloration des papiers, des notes sur l'aventurine artificielle et la déflagration des fils de fer et de la fonte blanche. En 1826, il signala le danger de certains bonbons coloriés. On a de lui : *Mémoire sur l'emploi des petites coupelles au chalumeau, ou nouveaux moyens d'essais minéralogiques* (extrait des *Annales de l'Industrie*) ; Paris, 1823, in-8°. J. V.

Henrion, *Annuaire Biographique.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEBAILLY (*Antoine-François*), poëte français, né à Caen, le 1er avril 1756, mort le 13 janvier 1832. Il étudia le droit dans sa ville natale, et y exerça la profession d'avocat. Venu ensuite à Paris, il s'y lia avec Court de Gébelin. Il débuta par quelques fables et par la traduction de quelques satires d'Horace, qui furent insérées dans des recueils périodiques. Bientôt il publia un recueil de fables, qu'il dédia au duc de Valois, petit-fils du duc d'Orléans et qui fut depuis le roi Louis-Philippe ; il devint ensuite un des principaux collaborateurs de la *Petite Bi-*

thèque des Théâtres, et en 1786 il fit représ-
ter sur le théâtre de Nicolet, à la foire Saint-
urent, une petite comédie en vers. Tous ces
avaux rapportaient peu, et Lebailly dut pen-
ant la révolution demander un emploi dans les
dministrations publiques. Nommé vérificateur
à la liquidation de la dette des émigrés, il fut
réformé en 1800 lors de la suppression de cette
caisse. Il obtint une place de rédacteur à l'administration centrale des droits réunis en 1811, et perdit cet emploi en 1814, lorsque la Restauration changea les droits réunis en contributions indirectes. Lebailly passa alors à la liquidation des dettes de la maison d'Orléans, et y resta, soit comme titulaire, soit comme pensionnaire, jusqu'à sa mort. C'est à ses fables que Lebailly doit sa réputation. « Elles se distinguent, dit un biographe, par la justesse des moralités, par un style élégant et correct, par une grande variété de tons, et surtout par la bonhomie, qualité fort rare chez la plupart de nos fabulistes, et qui chez quelques autres dégénère en niaiserie et en trivialité. » Ses écrits ont pour titres : *Fables nouvelles, suivies de poésies fugitives*; Paris, 1784, in-12; 2e édition, diminuée et sans les poésies fugitives; Paris, 1811, in-12, avec figures; — *Fables nouvelles*; Paris, 1814, in-12 : suite du recueil précédent, avec une table raisonnée des matières; une nouvelle édition complète, imprimée en 1823, in-8°, est dédiée au duc d'Orléans; — *Corisandre, ou les fous par enchantement*, opéra en trois actes, du baron d'Hogger et du comte de Liniers, refait et arrangé par Lebailly, et joué à Bordeaux en 1795; — *Le Choix d'Alcide*, apologue grec, mis en opéra-ballet, musique de Langlé; Paris, 1811, in-8°, et à la fin du recueil des *Fables* de la même année, in-12; — *Œnone*, opéra en deux actes, musique de Kalkbrenner; Paris, 1812, in-8°; — *Diane et Endymion*, fable arrangée en deux actes, séparés par un intermède où l'on voyait en action le fameux tableau de Girodet; Paris, 1814, in-12, à la suite des *Fables*; — *Notice sur la vie et les ouvrages de feu Grainville*; Paris, 1808, in-8°; — *Le Procès d'Ésope avec les Animaux*, comédie en un acte, en vers et en prose; Paris, 1812, in-12; — *Le Gouvernement des Animaux, ou l'ours réformateur*, poëme ésopéen; Paris, 1816, in-8°, et à la suite du recueil de *Fables* de 1823; — *Arion, ou le pouvoir de la musique*, cantate à deux parties, arrangée sur la musique de Mozart; Paris, 1817, in-8°; — *Hommages poétiques à La Fontaine, ou choix de pièces en vers composées en son honneur par J.-B. Rousseau, Louis Racine, Voltaire, Marmontel, Delille, Boufflers, Imbert, Lemonnier, Ducis, Collin, Laya, et accompagné de notes biographiques et d'anecdotes littéraires*; Paris, 1821, in 18; — *La Chute des Titans, ou le retour d'Astrée*, cantate à l'occasion du sacre de Charles X; Paris, 1825, in-8°. Lebailly a laissé inédits plusieurs opéras intitulés : *Soliman et Érony*[...] *ou Mahomet II*; — *Gustave Vasa*; — *H*[...]*cule au mont Œta*; — *Le Mariage secret*; *Vénus*; — *Calisto*; — *Les Amants nap*[...]*tains, ou la gageure indiscrète*, opéra bou[...] en trois actes, arrangé sur la musique de *Cosi fan tutte* de Mozart; — *L'Amour vengé*. Il [...] préparé avec Noël une *Histoire de l'Apolo*[...] qui n'a pas été publiée. Lebailly a donné da[ns la] *Petite Bibliothèque des Théâtres* des notic[es sur] Campistron, Lefranc de Pompignan et [...] auteurs dramatiques. Il composa pour la [nais]sance du roi de Rome une allégorie in[titulée] *L'Oracle du Destin, ou les Héraclides*. Le[...] parut dans l'*Almanach des Muses*. Le[...] *d'Alcyon* a été composé pour la naissance d[u duc] de Nemours. Dans la troisième édition d[e ses] *Fables*, Lebailly remplaça les vingt-cinq ve[rs qui] terminaient l'ép[...] louange de Napoléon qui terminaient l'ép[...] de son premier recueil par vingt-sept v[ers à] l'honneur des Bourbons.

Lebailly avait eu un fils, officier d'[...] distingué, qui périt en 1812, dans la r[etraite de] Moscou, et une fille, qui hérita en part[ie de son] talent pour l'apologue.

L. I[...]

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Pre[uve], *[Biogr.] univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *[La France] Littéraire*.

LEBARBIER (*Gervais*), sieur de [...], calviniste français, né à Torcé, pr[ès ...]fort, au Maine, vers le commence[ment du sei]zième siècle, mort à Paris, dans la [nuit] du 24 août 1572. Il exerçait au M[ans la profes]sion d'avocat, quand le ministre H[...] vint chercher des prosélytes par[mi les habitants] de cette ville. Au 1er janvier d[...] Gervais Lebarbier nous est si[gnalé dans une as]semblée secrète des protestan[ts ...] il est un des cinq surveillan[ts ...] cette assemblée pour admini[strer ...] cantons de la province, et sou[...] venus d'eux-mêmes se ranger [...] chèvre, de Nue, de Noyen, [...] Suze, de La Vallière, du [...] Presque toute la nobles[se ...] embrassé la cause de la ré[forme ...] pressement qui fut bientô[t ...] pour l'avenir de cette cau[se ...] devait en effet avoir dans [...] considérable des seigneu[rs ...]

Au mois d'août 1561, [...] auprès d'Antoine de B[ourbon ...] pour la première fois [...] Après le massacre de [...] court, ayant conçu [...] estime, se rendirent [...] Navarre et du prin[ce ...] rent la résistance [...] générale du parti. [...] 1562, un des seign[eurs ...] près de Jeanne d'[Albret ...] celier du royaum[e ...]

e ayant été citée par le pape devant le
des inquisiteurs, Lebarbier fut envoyé
à Paris, et plaida sa cause devant la
re. Le pape étant intervenu dans cette
vec une grande passion, il s'agissait
ntrer que la cour de Rome avait dé-
limité de ses droits, et que le roi de
ne pouvait permettre sans péril, que
e ou telle cause, la reine de Navarre fût
dans la possession même de sa cou-
ebarbier se montra dans cette occasion
plomate, orateur éloquent, et il gagna
Charles IX protesta contre l'assigna-
fiée à Jeanne d'Albret, et la cour de
dmée par cette protestation, ne com-
s les poursuites. Il y eut ensuite entre
partis une trêve, une apparence de paix.
er profita de ce moment de repos
un voyage au Mans. Après s'être
aîtres de cette ville et l'avoir occupée
mois, les protestants en avaient été
r des forces supérieures, et les vain-
vaient pas épargné les vaincus. Les
complices du puissant chancelier
sque tous été proscrits ou massacrés
action féroce. Il entendit les plaintes
s, de leurs veuves, et se chargea de
ettre au roi. C'est alors que le roi
briel Myron, conseiller au parlement
mmissaire général dans le gouverne-
uraine, et que celui-ci se rendit au
son arrivée fut en quelque sorte le
iolences nouvelles. S'il ne les encou-
uvertement, il les permit. Lebarbier
core de vaines remontrances.
es provinces du royaume n'étant pas
illes, il y eut un congrès des chefs
. Pouvait-on plus longtemps suppor-
res? Ne valait-il pas mieux tenter la
au pis, mourir en combattant? C'est
r parti qu'on s'arrêta. Lebarbier fut
é vers les princes protestants d'Alle-
citer le concours de leurs armes en
protestants français. Il ne faut pas
'à cette époque on ne distinguait pas
de rigueur que de nos jours le con-
l'étranger, et que l'amour de la pa-
sans vivacité, était aussi sans scru-
z de même, en d'autres temps, les
taves, italiens, invoquer le bras de
ontre leurs tyrans domestiques : c'est
ion et l'esprit d'indépendance, qui
re religion, parlent quelquefois aux
généreuses un langage plus impérieux
elle-même. Si d'ailleurs Lebarbier
de l'armée protestante ont suivi les
nseils de la passion, lorsqu'ils ont ap-
erritoire français des légions alleman-
t fait en cela que suivre un exemple
a reine mère, qui venait de confier à
s suisses l'exécution de ses atroces
tre une partie de la noblesse fran-
çaise. Voilà ce qui les justifiera, ou du moins les excusera toujours.

De retour en France, Lebarbier prit part au colloque de Châtillon. A ce colloque, suivant La Noue, furent convoqués dix ou douze des plus signalés gentilshommes. Ainsi, bien que le sieur de Francourt fût d'une médiocre noblesse, son mérite et l'éclat de ses services le faisaient marcher de pair avec les plus hauts personnages de son parti. Et il ne jouissait pas seulement d'un grand crédit auprès des chefs : qui avait conquis plus d'autorité sur les soldats? Quand l'armée de Jean Casimir et celle du prince de Condé se joignirent près de Pont-à-Mousson, le 11 janvier 1568, les Allemands, suivant leur coutume, déclarèrent qu'ils n'avanceraient pas au delà s'ils n'étaient payés. Mais comment sur ce point les satisfaire? Le prince de Condé n'avait dans sa bourse que deux mille écus. C'est alors que Lebarbier se rendit au camp français, harangua les officiers, les soldats, et obtint d'eux la somme exigée. « Cette libéralité fut si générale, dit La Noue, que, jusques aux goujats des soldats, chacun bailla, de manière qu'à la fin on réputait à déshonneur d'avoir peu contribué. » C'est un des plus grands succès de l'éloquence. Quatre-vingt-mille livres furent ainsi recueillies par le sieur de Francourt, et versées dans la caisse du prince Casimir. Cette affaire réglée, les protestants entrèrent en campagne, et eurent d'abord quelques avantages. Pour les désarmer, on leur offrit la paix. On recommença la guerre dès qu'ils eurent déposé leurs armes. Après la bataille de Jarnac, si funeste à la cause protestante, nous retrouvons Lebarbier, avec la reine de Navarre, au camp de Cognac. Il fait ensuite, par les ordres de cette princesse, un nouveau voyage en Allemagne, et en revient annonçant l'arrivée prochaine d'une nouvelle armée, commandée par le duc de Deux-Ponts. Enfin la cour de France ne parle plus que de terminer définitivement de si longs malentendus, que de signer de bonne foi les conditions, les garanties, d'une paix inaltérable : les seigneurs protestants sont appelés à Paris, présentés au roi, conviés à de grandes fêtes, et dès l'abord admis sans égard à la diversité de leur religion au partage de toutes les charges auliques. Dans cette distribution des faveurs royales, le sieur de Francourt reçoit le titre de maître des requêtes. Mais ce n'était, on le sait trop, qu'une abominable tromperie. Lebarbier habitait le Louvre quand fut donné le signal du massacre, et il fut une des premières victimes de la fureur catholique conjurée avec la raison d'État. Ses assassins eux-mêmes ont à leur manière fait son éloge funèbre, en prenant soin de le distinguer dans la foule des morts. Il est nommé dans le *Déluge des Huguenots* de Coppier de Velay :

> Car de Beauvais avec Francourt
> Sont allés regenter la court
> Du harenc frais et de l'alauze.....

Ne citons rien de plus. Les politiques pourront diversement apprécier les conséquences de la Saint Barthélemy : tout le monde sera éternellement d'accord pour flétrir l'écrivain qui a pu trouver dans cette affreuse tuerie la matière d'un poëme burlesque.

Il est vraisemblable que Lebarbier de Francourt a rédigé, durant le cours d'une vie si laborieuse, beaucoup de mémoires, de notes et de lettres; mais il n'a fait imprimer que deux de ces pièces, et comme elles sont l'une et l'autre pleines de curieux détails, nous allons en donner exactement les titres. La première, publiée en 1565, au Mans, à Orléans, et, dit-on, à Strasbourg, est intitulée : *Remontrance envoyée au roi par la noblesse de la religion réformée du pays et comté du Maine.* Elle a été plus tard insérée dans les *Mémoires de Condé.* Nous trouvons encore dans les mêmes Mémoires le deuxième libelle de Lebarbier, sous ce titre : *Avertissement des crimes horribles commis par les séditieux catholiques romains au pays et comté du Maine.* Ces écrits, inspirés par une vive passion, sont encore intéressants au point de vue littéraire. B. Hauréau.

Registre du Consistoire du Mans, parmi les manuscrits de la biblioth. du Mans, sous le num. 357. — Ménestrier, *des Portraits des Hommes illustres du Maine.* — *Le Tocsin contre les Massacreurs*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VII, p. 87. — Jac. Aug. Thuanus, *Hist. sui temporis*, lib. 44. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 250.

LEBARBIER (*Jean - Jacques - François*), peintre français, né à Rouen, en 1738, mort à Paris, le 7 mai 1826. Après avoir remporté, en 1756 et 1758, les premiers prix de dessin à l'académie de sa ville natale, il vint à Paris, où il reçut des leçons de Pierre, premier peintre du roi. En 1776 il fut chargé par le ministre d'aller lever des vues en Suisse. Il partit ensuite pour Rome, et à son retour il dessina des études à la manière noire, qui répandirent le goût des bons modèles dans les écoles. Membre de l'ancienne Académie de Peinture, il fut admis à l'Académie des Beaux-Arts, lors de la réorganisation en 1816. Ses compositions manquent de verve et d'originalité, et il échouait dans les sujets qui comportent un certain nombre de personnages; mais dans les tableaux plus simples il a souvent des têtes d'un beau style. Parmi les tableaux de Lebarbier on cite : *Le Premier Homme et la Première Femme* (1801); — *Hélène et Pâris* (1801); — *Une Lacédémonienne donnant un bouclier à son fils* (1806); — *Une Vierge* (1806); — *L'Amour perché sur un arbre lançant ses traits* (1806); — *Antigone, ou la piété fraternelle* (1808); — *Agrippine quittant le camp de Germanicus* (1808); — *La Chasse aux papillons* (1810); — *Saint Louis recevant l'oriflamme des mains d'Eudes avant de partir pour la première croisade* (1812), tableau conservé à Saint-Denis; — *Henri IV et la marquise de Verneuil* (1814); — *Sujet tiré de la VIe églo*[...] (1814); — *Nestias assassinan*[...] *Mirma, satrape de l'Ealide;* [...] *Philotas tuant Léontiade q*[...] *Cadmée à Phœbidas* (1817); — [...] *Lacédémoniens sur les bor*[...] (1817); — *Les Adieux d'Abra*[...] *thée* (1817); — *Panthée expi*[...] *de son mari* (1817); — *Jup*[...] *Léa*, à Versailles; — *Jeanne* [...] tel de ville de Beauvais; — *Le* [...] à l'hôtel de ville de Nancy. Le[...] tenu une médaille d'or au sal[...] fait des dessins pour des éditi[...] Racine, de Rousseau et de Del[...] *Des causes physiques et mor*[...] *flué sur les progrès de la pe*[...] *sculpture chez les Grecs;* Pa[...] — *Principes de Dessin, dess*[...] *ture;* Paris, 1801, six cahiers [...] *cipes élémentaires du Dessi*[...] *la jeunesse;* études de la tête [...] Paris, 1801, in fol. Lebarbier [...] *Mémoires de l'Académie Celti*[...] *M. Legrand, architecte* (tor[...] *Notice sur la manière dont* [...] *doivent être dessinés* (tome I[...] sa mort, on a fait paraître le [...] *tableaux, dessins, livres et* [...] *nant du cabinet et de la bibl*[...] *Lebarbier;* Paris, 1826, in-8°.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'*[...] *neuvième siècle.* — *Biogr. univ. et p*[...] — Quérard, *La France Littéraire.*

* **LE BARBIER DE TINAN** (*Adalbert*), amiral français, né [...] Admis à l'âge de quinze ans à [...] fit comme enseigne l'expéditi[...] les côtes d'Espagne en 1823. Li[...] seau en 1829, capitaine de corv[...] capitaine de vaisseau en 1843, i[...] seil d'amirauté lorsqu'il fut pro[...] le 3 février 1851. Au début de la [...] il reçut le commandement de [...] du Levant, et prit part au dé[...] troupes françaises à Gallipoli, [...] de la Grèce et reçut le comman[...] expéditionnaire qui débarqua a[...] vice-amiral le 7 juin 1855, il [...] mandement à M. Jacquinot. [...] Barbier de Tinan fut nommé m[...] consultatif de l'Algérie, et en [...] tulaire du conseil d'amirauté.

Vapereau, *Dict. univ. des Contem*[...]

LEBAS (*J.*), poëte et cuisini[...] vait dans la première moitié [...] siècle. Nous n'avons pu nous p[...] seignements exacts sur sa vie, n[...] du moins qu'il est l'auteur d'un [...] imprimé à Paris en 1738 : *Le Fe*[...] *la Cuisine en musique*, 2 tome[...] gravée. Amateur passionné de la

musique, il voulut, il le dit lui-même, faciliter aux dames les moyens d'enseigner en chantant à leurs subalternes la manière de faire des ragoûts et sauces. Il mit donc en chansons les recettes d'un grand nombre de mets, l'ordonnance des plats sur la table aux différents services, et bien d'autres choses relatives à l'art culinaire. Ce livre est donc utile pour faire connaître qu'elle était vers le commencement du règne de Louis XV la situation des connaissances gastronomiques. G. B.

Viollet-Le duc, *Bibliothèque Poétique*, t. II, p. 16.

LEBAS (*Jacques-Philippe*), graveur français, né à Paris, en 1707, y mourut en 1783. Il fut graveur du Cabinet du Roi, et produisit avec succès un grand nombre de planches d'après différents maîtres; on compte de lui plus de cinq cents morceaux. Les plus remarquables sont : *Les Œuvres de Miséricorde*, grande planche en taille-douce d'après Teniers; — *L'Enfant Prodigue*, pendant de la précédente, d'après le même; — une suite de *Fêtes de Village*, en taille-douce; — *Le Sanglier féroce*, gr. planche en taille-douce, d'après Philippe Wouvermans; — *La Chasse à l'italienne* et *Le Pot au Lait*, deux grandes planches en taille-douce, d'après le même et faisant pendants; — *Le Départ de la Chasse*; — *La Prise du Héron*, deux planches en taille-douce, faisant pendants, d'après van Falens; — *Le Rendez-vous de Chasse*, *l'Heureux Chasseur*, deux planches d'après le même; — *L'Alliance de Bacchus et de Vénus*, moyenne planche, d'après Noël Nicolas Coypel; — divers grands portraits, d'après Verner, et nombre d'autres pièces, d'après Berghem, Adrien van de Velde, Ruysdaël, Watteau, Oudry, Ch. Parrocel, Lancret, etc. G. DE F.

Basan, *Dictionn. des Graveurs*.

LE BAS (*Philippe-François-Joseph*), homme politique français, né à Frévent (Artois), en 1765; il se donna la mort à Paris, le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Son père était notaire; lui-même fit ses études à Paris, au collége de Montaigu, fut reçu, en 1789, avocat au parlement, et exerçait sa profession à Saint-Pol lorsque éclata la révolution, dont il adopta les principes avec enthousiasme. D'abord délégué pour représenter ses concitoyens à la fédération du 14 juillet 1790, il fut nommé en 1791 administrateur du district de Saint-Pol, et dès le mois de décembre de la même année il fit partie de l'administration du Pas-de Calais. Il fut élu, en septembre 1792, membre de la Convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il ne se prononça contre les girondins (31 mai) qu'avec une certaine répugnance; ami et compatriote de Robespierre, et convaincu de la pureté de ses intentions, il fit taire en cette occasion, comme dans plusieurs autres qui suivirent, sa bonté naturelle et la droiture de son esprit. Quoique Le Bas eût donné des preuves d'éloquence, il prit peu de part aux luttes oratoires, et consacra son activité aux travaux des comités. Il fut avec son parent Duquesnoy envoyé en mission à l'armée de Sambre et Meuse. A son retour (fin août 1793), il épousa Élisabeth Duplay, l'une des filles de l'hôte de Robespierre, et cette union resserra encore leur intimité (1). Le 14 septembre suivant, il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et partit presque aussitôt pour l'armée du Rhin. Il accompagnait Saint-Just, dont il tempéra plus d'une fois la sévérité. Cette mission, dans laquelle Le Bas et son collègue donnèrent de nombreuses preuves de valeur, eut pour résultat la reprise des lignes de Wissembourg et le déblocus de Landau. En janvier 1794 il revint à Paris; mais dès le mois d'avril suivant il alla de nouveau avec Saint-Just rejoindre l'armée de Sambre et Meuse, qui reprit l'offensive sur les Autrichiens, enleva Charleroi et gagna la bataille de Fleurus. Au retour de cette campagne, Le Bas fut chargé de la surveillance de l'École de Mars, établie dans la plaine des Sablons. « Le Bas, écrit Lamartine, ami de Robespierre, jadis son condisciple, se dévoua, par un double culte, à ses principes comme révolutionnaire et comme ami. Il suivait sa pensée comme l'étoile fixe de ses opinions. Probe, modeste, silencieux, sans autre ambition que celle de servir les idées de son maître, il croyait à sa vertu comme à son infaillibilité. Aussi le 9 thermidor an II, lorsque Robespierre fut décrété d'accusation avec Couthon et Saint-Just, Le Bas s'écria « qu'il ne voulait pas partager l'opprobre d'un tel décret, et qu'il demandait pour lui la même mesure ». Cette demande lui fut accordée, et, arrêté aussitôt, il fut incarcéré avec eux à La Force. Henriot vint les délivrer, et les conduisit à l'hôtel de ville. Là Le Bas et Saint-Just pressèrent Robespierre d'appeler aux armes les sections et de marcher contre la Convention. Robespierre hésita, puis refusa formellement. Les Conventionnels, sous la conduite de Léonard Bourdon, envahissaient déjà la place de Grève. « Il ne reste donc plus qu'à mourir, s'écria Le Bas, et jetant un pistolet à Robespierre aîné, il s'en déchargea un autre sur le cœur. Il tomba mort. (*Voy.* ROBESPIERRE.) H. LESUEUR.

Moniteur général. — Arrêtés publiés par saint-Just et Le Bas pendant leur mission à Strasbourg, publiés par Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXI, p. 30-40. — Recueil des lettres écrites par Le Bas à sa famille et à ses amis, *ibid.*, t. XXXV, p. 317-365. — *Biographie moderne* (Paris, 1815). — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII.

* **LE BAS** (*Philippe*), historien et archéologue français, fils du précédent, naquit à Paris, le 18 juin 1794. Après avoir, dès l'âge de seize ans, servi dans la marine impériale sur le lougre *Le Vigilant* et le vaisseau *Le Diadème*, puis dans la garde impériale (au troisième régiment des gardes d'honneur), après avoir rempli ensuite les fonctions de sous-chef de bureau à la préfecture

(1) Robespierre devait épouser l'autre demoiselle Duplay (Éléonore).

de la Seine, il fut, en 1820, chargé par la reine Hortense de faire, en qualité de gouverneur, l'éducation du jeune prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte (aujourd'hui empereur), près de qui il resta jusqu'au 1er octobre 1827. De retour en France, il prit près de la faculté des lettres de Paris les grades de licencié et de docteur, fut reçu en 1829 agrégé des classes supérieures et devint l'année suivante professeur au lycée Saint-Louis (1829), puis maître de conférences d'histoire à l'École normale supérieure (1830), titre qu'il échangea quatre ans plus tard contre celui de maître de conférences de langue et littérature grecques à la même école. Chargé, le 17 novembre 1842, par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Grèce et en Asie Mineure, il recueillit un grand nombre de documents précieux sur cette contrée, si peu connue jusque alors. La publication en fut ordonnée par le gouvernement, et les parties que M. Le Bas a déjà publiées prouvent l'étendue de ses connaissances archéologiques. M. Le Bas fut nommé en 1846 conservateur administrateur de la Bibliothèque de l'Université. Depuis 1838 il est membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Le Bas est auteur de nombreux écrits, dont voici les principaux : *Explication des Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la commission de Morée*, in-8°; Paris, 1er cahier, 1835; 2e cahier, 1837; — *Explication de quelques inscriptions latines trouvées par l'armée d'Afrique à Tlemcen*; Paris, 1836, in-8° (extrait du *Journal général de l'Instruction publique*); — *Commentaire sur Tite Live*; Paris, grand in-8° à 2 col.; 1840; — *Restitution et explication des Inscriptions grecques et latines de la grotte de la Vipère de Cagliari*, avec quelques observations sur les inscriptions latines du même monument; Paris, 1840, in-8°; — *Historiens occidentaux des Croisades*, t. Ier : *Guillaume de Tyr* (le texte latin a été revu et annoté par M. Le Bas, depuis le cahier 105 jusqu'à la fin du volume; Paris, 1844); — *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*; Paris, 1847 et ann. suiv.; — *Mémoire sur une Inscription métrique trouvée à Athènes vers la fin du siècle dernier, près le temple d'Érechthée*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XXIII, 2e partie; — *Explication d'une Inscription grecque de l'île d'Égine*, et *Sur deux Bas-Reliefs provenant, l'un de Gortyne dans l'île de Crète, et l'autre d'Athènes*, dans les *Nouvelles Annales de l'Institut de Correspondance Archéologique de Rome*, t. II et t. XVIII; — des *Fragments inédits de deux Romans grecs*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1841); des articles archéologiques et historiques dans la *Revue de l'Instruction publique*, dans le *Dictionnaire de la Conversation*; — dans la *Collection des Roman* *Aventures de Hysminé et Hysménia* mathe le Macrombolite, trad. du gre marques; 1828, in-8°; — *Aventure* *silla et Chariclès*, par Nicétas Eu trad. du grec, avec des remarques e 1841, in-8°; en 1856 M. Le Bas e dans la *Bibliothèque des Auteurs gr* par M. Amb.-Firmin Didot, une édi tionnée sur dix-sept manuscrits qui s à Munich, à Milan et à Paris; — dans *pittoresque : Suède et Norvège*; 18 in-8°; — *Allemagne*; 1838, 2 vol. *États de la Confédération Germani* in-8°; — *L'Asie Mineure*; 1 vol. in- Bas est l'un des auteurs du *Dictionnai* *pédique de l'Histoire de France*; 12 Il a publié pour l'usage des classes ouvrages historiques, qui ont eu un gra *Précis de l'Histoire Ancienne*; 2 vol. *Précis d'Histoire Romaine*; 2 vol. *Histoire du Moyen Age*; 2 vol. in-12; — éditions (texte grec et trad. franç. riens, orateurs et poëtes tragiques gr en collaboration de M. Ad. Regnier, posé, pour l'enseignement de la la mande, plusieurs ouvrages, qui son classiques. C. M.

Journal de la Librairie. — Renseigneme liers.

* **LEBAS** (*Louis-Hippolyte*), archi çais, né à Paris, en 1782. Il étudia s Vaudoyer, Percier et Fontaine à l Beaux-Arts. En 1806 il remporta grand prix d'architecture. En 1810 l'intérieur d'une salle ornée de pei quinzième siècle et servant de musée ture. On lui doit le monument élev herbes au Palais de Justice. Il fut chargé de l'inspection des travaux de et de ceux de la chapelle expiatoire de l jou-Saint-Honoré, et de la direction d de l'église Notre-Dame-de-Lorette, d dèle, exposé par lui en 1824, obtint au concours ouvert par le préfet de M. Lebas a également dirigé les trav prison de La Roquette, ainsi que de plu fices publics en province. En 1825 il à remplacer Delespine à l'Académie d Arts. Membre de la commission des à la préfecture de la Seine, il dev architecte en chef d'une des co des monuments de Paris. Membre des bâtiments civils jusqu'en 1854, truit les nouveaux bâtiments de l'I salle des séances particulières, et r salle des séances de l'Académie de Professeur de l'histoire de l'architec cole des Beaux-Arts, puis membre enfin président de cette école, en mê qu'il dirigeait un atelier, il a déjà vu un grand nombre de ses élèves à

I. Lebas commença avec M. Debret
e intitulé : *Œuvres complètes de
Barrozzi et Vignole*, qui n'a pas été

, M. *Gabriel-Hippolyte* Lebas, pein-
sages et d'aquarelles, a obtenu une
u salon de 1845. L. L—t.

Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-
ècle. — Vapereau, *Dict. univ. des Cont.*

s (*Jean-Baptiste-Apollinaire*),
français, né dans un village du dépar-
Var, le 13 août 1797. Comme il était
titution délicate, on négligea beaucoup
ction élémentaire; des exercices vio-
rtifièrent, et, arrivé à l'adolescence,
avec tant d'ardeur qu'à vingt ans il
s le second à l'École Polytechnique.
après, M. Lebas entra dans le génie
et il servit tour à tour dans les différents
aires de la France. Après avoir organisé
qui devait bloquer Barcelone en 1823,
si par l'amiral Duperré, lors de l'ex-
'Alger, pour veiller spécialement aux
s des bateaux à vapeur de l'escadre.
es troupes furent débarquées, M. Le-
sa un chantier de radoub au camp de
h. Le gouvernement lui confia ensuite
d'aller chercher à Thèbes les obélis-
alais de Luxor que le pacha d'Égypte
iés à la France. M. Lebas n'en rap-
n; mais tout le monde a pu apprécier
tés que présentait l'enlèvement d'un
de pierre du poids de 230,000 kilo-
dans un pays dénué de ressources et
s appareils que ceux que l'ingénieur
porter de France. Aidé de huit hommes
, il fit détacher et descendre de sa base
se énorme en moins de vingt-cinq mi-
difficulté ne consistait pas uniquement
ids du monolithe : on avait remarqué
de ses faces était sillonnée par une fis-
prolongée qui pouvait en faire craindre
, soit en l'enlevant du socle sur lequel
sis en Égypte, soit en le replaçant à
un nouveau piédestal; il était donc
de ne lui faire supporter aucune se-
dans chacune de ces deux opérations,
t le transport. M. Lebas ayant conçu
faire pivoter l'obélisque sur une des
sa base, il ne s'agissait que d'établir
eil suffisant pour soutenir le mono-
dant le temps de sa rotation. Il ima-
pliquer à cette opération un procédé
ent en usage dans les travaux de la
rsqu'il faut mouvoir de lourds fardeaux;
e fois on devait le disposer sur une
xtraordinaire. « La solution de M. Le-
e rapporteur du jury de l'exposition de
un modèle d'invention et de simplicité.
e passer un obélisque pesant 230,000
mes de la position verticale à la posi-
inée, sur le plan qui devait conduire

cette masse jusqu'au navire, il a décomposé les mouvements en plusieurs rotations successivement opérées sur des axes différents : de telle sorte que le centre de gravité du monolithe restât toujours peu distant du plan vertical mené par l'axe de rotation, et qu'une force modérée pût retenir cette énorme masse dans toutes ses positions. Deux groupes de forces furent appliqués à des systèmes funiculaires, savoir : un système d'impulsion pour abattre; un système de retenue pour maîtriser et régulariser les mouvements. On multipliait les forces d'impulsion par des cabestans, et les forces de retenue par des moufles. M. Lebas avait conçu l'idée ingénieuse 1° de retenir l'obélisque comme un mât de vaisseau par un ensemble de cordages déployés en éventail et symétriquement de chaque côté du plan dans lequel devait graduellement s'incliner l'axe de l'obélisque; 2° de rendre mobile une base horizontale ou chevalet sur lequel seraient solidement attachés les haubans ou cordes de retenue. A l'arête horizontale et saillante de ce chevalet il avait fixé huit de ces cordes, dont la force était multipliée par des moufles; enfin huit hommes, un par corde, en tenaient à la main l'extrémité libre. Tel est l'art et le calcul de cette combinaison que ces huit hommes ont suffi pendant toute l'opération pour retenir l'obélisque et modérer au gré de l'ingénieur la descente graduelle de 230,000 kilogrammes, poids qui représente celui de trois mille quatre cents hommes. Les dispositions primitives pour descendre l'obélisque du plan incliné jusqu'au navire et pour l'introduire de ce plan dans le navire, les dispositions inverses pour l'extraire de cette carène et le remonter suivant un nouveau plan incliné jusque sur la place de la Concorde, sont par leur simplicité ingénieuse dignes d'une si belle opération. » Le succès de M. Lebas fut tel en Égypte que les indigènes, qui d'abord avaient témoigné avec ironie leur incrédulité sur le résultat, furent stupéfaits lorsqu'ils virent le colosse couché s'avançant paisiblement vers le navire qui l'attendait. L'obélisque fut transporté d'Égypte au Havre sur un navire aménagé exprès, nommé *Le Luxor*, et commandé par M. Verninac-Saint-Maur. Le monolithe fut ensuite transporté à Paris par la Seine, et le navire qui le portait vint s'échouer au pied du quai qui borde la place de la Concorde. L'obélisque, couvert d'une chemise de madriers, franchit avec bonheur la rampe qui le séparait de la place ainsi que le plan incliné en pierres qui avait été préparé pour l'amener à pied d'œuvre, c'est-à-dire à la hauteur d'un piédestal en granit édifié par M. Hittorff au centre de la place. Le 25 octobre 1836, par une manœuvre inverse de celle qui avait été exécutée en Égypte, l'obélisque pivota encore sur son arête et une fois debout prit possession de sa nouvelle base, aux applaudissements de 200,000 spectateurs; une inscription et des dessins gravés sur le socle indiquent

les différentes opérations. Rien n'avait été laissé au hasard ; toutes les parties de l'appareil avaient été exactement calculées. L'ingénieur connaissait d'avance sous quel effort chacune d'elles devait agir ; il avait pu prévoir ce que chaque cordage devait opérer ; il était certain qu'aucun d'eux ne manquerait à sa fonction. Son succès était donc assuré. « Il aurait pu voir, selon l'expression de Biet, comme dans le rapport de Pline, le fils d'un Pharaon suspendu au sommet de l'obélisque sans avoir rien à redouter pour sa responsabilité ; » et cependant il n'avait pas, comme l'architecte de Rhamsès, 20,000 hommes à sa disposition, car la manœuvre fut opérée en deux heures par deux cents ouvriers au plus choisis parmi les artilleurs de la marine et les charpentiers les plus expérimentés virant aux cabestans. Le roi Louis-Philippe assistait à cette manœuvre des fenêtres du ministère de la marine ; quelques jours après, M. Lebas fut nommé conservateur du musée naval, place qu'il conserva après la révolution de février. A l'exposition de 1834, M. Lebas avait obtenu une médaille d'or pour l'abattage de l'obélisque de Luxor. Il a publié : *L'Obélisque de Luxor, histoire de sa translation à Paris, description des travaux auxquels il a donné lieu, avec un appendice sur les calculs des appareils d'abattage, d'embarquement, de halage et d'érection ; détails pris sur les lieux et relatifs au sol, aux sciences, aux mœurs et aux usages de l'Égypte ancienne et moderne ; suivi d'un extrait de l'ouvrage de Fontana sur la translation de l'obélisque du Vatican* ; Paris, 1839, in-4°. L. LOUVET.

A. Lebas, *L'Obélisque de Luxor*. — *Rapport du Jury central de l'Expos. des produits de l'industrie en 1834*, t. III, p. 192. — Charles Dupin, *Mémoire sur le transport en France des obélisques de Thèbes*, lu le 15 mai 1832 à l'Académie des Sciences. — Verninac-Saint-Maur, *Voyage du Luxor*. — Biet, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*, article *Érection*. — *Moniteur*, 1836.

LE BATTEUX. *Voy*. BATTEUX.

LEBAUD (*Pierre*), historien français, né, suivant Moréri, en Bretagne, mais plutôt, suivant l'abbé Raynouard, à Saint-Ouen-des-Toits, sur les frontières de la Bretagne et du Maine, dans le doyenné de Laval, mort à Laval, le 19 septembre 1505. Si nous avons peu de renseignements sur les diverses actions de sa vie, nous savons toutefois qu'il remplit un assez grand nombre de charges, puisqu'il nous est tour à tour désigné comme chanoine de l'église de Laval, trésorier de La Madeleine de Vitré, chantre de Saint-Tugal, aumônier de Guy de Laval et d'Anne de Bretagne. Lebaud a successivement rédigé plusieurs Histoires de Bretagne. La première, intitulée : *Compilation des Chroniques et Histoires des Bretons*, n'a pas été imprimée ; on la trouve à la Bibliothèque d'Angers, qui l'a reçue de l'abbaye de Saint-Aubin. La Bibliothèque impériale à Paris et la bibliothèque du Mans en possèdent une traduction latine, qui est l'ouvrage du célèbre
Bertrand d'Argentré, petit-neveu d
l'*Histoire de Bretagne, avec les*
des maisons de Vitré et de Lav
et meilleure mise en œuvre des la
cherches de Lebaud, a été publiée
d'Hozier, en un volume in-fol. Da
on lit encore un poëme historique
titulé : *Le Bréviaire des Bretons,*
logie d'Anne de Bretagne, par D
guern. La Croix du Maine distin
ment les *Chroniques des Maison*
de Laval d'un *Discours de l'Orig*
quité de Laval, dont il avait, d
pie manuscrite dans sa bibliothèqu

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*.
Préface de son *Histoire de Bretagne*. —
et Extraits des Manuscrits de la Bibl
t. VII, p. 415. — B. Hauréau, *Hist. Litt.*
p. 165, et tome IV, p. 399.

LE BÉ, nom commun à une fa
meurs et de graveurs, dont les pri

LE BÉ (*Guillaume*), imprime
en caractères, né à Troyes, en 152
ris, en 1598. Il était fils d'un papetie
François Ier lui commanda la grav
de ces beaux caractères orienta
servi Robert Estienne ; Philippe II
des types semblables pour l'im
fameuse *Bible polyglotte* d'Anv
vers 1555 deux sortes de caractère
et une suite de caractères pour la
luth. La première sorte, qui était
sique, était faite pour imprimer en
les notes et la portée. La seconde
de manière à imprimer la musiqu
rages, l'un pour les notes, l'autre
tée. Cette portée n'était pas d'une
mais se composait au moyen d
cadrats. Adrien Le Roy et Rober
employé ces sortes de caractères ; l
les matrices ont passé dans l'im
Ballard, où ils existaient encore e
Antoine Justiniani, imprimeur vénit
fit mander Guillaume Le Bé à Ve
ver des assortiments de caractère

Gando père et fils, *Observations sur*
rique des Caractères de fonte par Fourn
Preface des *Opuscules* de Scaliger.

LE BÉ (*Henri-Guillaume*), fils
né vers 1570, fut reçu imprimeur-
veur et fondeur en 1625. Longtem
1581, il présidait à l'édition in 4°
tiones Clenardi in Linguam Gra
un véritable chef-d'œuvre d'im
autres ouvrages qu'il a édités so
remarquables. Par un inventaire d
qu'il a fait lui-même et qui a été
nier dans son ouvrage, on voit qu
et les matrices de la fonderie de N
min pour la musique, gravés par I
colas de Villiers et Philippe Danfri
sés dans la sienne ; ils existaie
1765 dans l'imprimerie de Fournie

é une *Petite Grammaire Arabe*, qui se n manuscrit à la Bibliothèque impériale.

rer, *Bibl. Arab.*, p. 506. — Fournier, *Traité e et critique sur l'Origine et les Progrès des es de fonte pour l'Impression de la Musique.*— gr. univ. des Musiciens.

É (*Guillaume*), fils et successeur du it, fut reçu libraire, graveur et fondeur , et mourut en 1685. Il compta, comme as- ns la compagnie des libraires dite du *Navire*, ainsi que l'indique le fleuron du urmonté d'un B, par allusion à son nom, é en tête de toutes ses éditions. Guillaume ne veuve, qui soutint la réputation de sa pendant plus de trente ans, et quatre filles, listinguèrent dans l'art de la fonderie.

Le Bé, son parent, peut-être son frère, pour lui. Il a travaillé surtout à la belle des *Figures de la sainte Bible*, *accom- s de briefs discours composés par le e Jean Le Clerc*, beau-père de Guillaume 1643, in-folio.

res de l'abbé de Marolles. — Heinecken, *Dict. tes.*

É (*André*), maître d'écriture, mort vers publié un livre sur la calligraphie.

res de l'abbé de Marolles.

EAU (*Jean-Baptiste*), en latin *Bellus*, n français, né dans un village du comtat in, mort à Montpellier, le 26 juillet 1670: dans l'ordre des Jésuites, et se consacra à logie et à l'histoire. On a de lui : *De Par- empli Auguralis*; Toulouse, 1637, in-8°; *Iense et Die Victoriæ Pharsalicæ*; Tou- 1637, in-8°; — *Breviculum expeditionis iensis Ludovici XIII*; Toulouse, 1642, — *Polyænus gallicus, sive stratage- Gallorum*; Toulouse, 1643, in-12, dont t une nouvelle édition, sous ce titre : *gia Ludovici XIV*; Paris, 1658, in-8°; *e excellente de la haute perfection ec- tique en l'histoire de la vie de Fran- Estaing, évêque de Rhodez*; Paris, 1656, cet ouvrage, abrégé en 1660, a été attri- Lacarry par le P. Lelong. L—z—e.

, *Éloge de Lebeau*, dans les *Mémoires de l'Aca-* XXXIV.

EAU (*Charles*), historien français, né à le 15 octobre 1701, mort dans la même le 13 mars 1778. Il fit de très-bonnes au collége de Sainte-Barbe et au collége essis. Il quitta Sainte-Barbe à la suite d'une ande sévère, que lui attira, dit-on, la lec- d'un volume de Racine, et après avoir né son éducation au Plessis, il y resta ne professeur. Il occupait la chaire de se- lorsqu'il se maria, ce qui l'obligea de er son collége, qui n'admettait que des céli- res; mais il obtint presque aussitôt après la e de rhétorique au collége des Grassins. 1752 il fut nommé professeur d'éloquence au ége de France. Sa réputation de latiniste et sa é le signalèrent à l'abbé de Rothelin, qui pré- ait une édition du poëme de l'*Anti-Lucrèce*, laissé inédit par le cardinal de Polignac. Le manuscrit de ce poëme, auquel le cardinal avait travaillé fort irrégulièrement pendant quarante ans, était dans un grand désordres; c'était un assemblage de pièces rapportées, dont la liaison ne se montrait pas au premier coup d'œil. Des additions écrites sur des feuilles volantes formaient plus de trois mille vers séparés du texte. Le Beau débrouilla ce chaos, et l'*Anti-Lucrèce* allait paraître lorsque l'abbé de Rothelin mourut. Le Beau, resté seul chargé du travail de l'édition, la donna en 1747, avec une élégante préface, qu'il ne signa pas. Rien n'indique dans cette édition la part qu'il y a prise. Maniant avec facilité la prose et la versification latine, Le Beau était dans les circonstances solennelles l'organe applaudi de l'université; mais son mérite d'érudit était moins connu. L'Académie des Inscriptions l'admit cependant parmi ses membres en 1748. Il justifia ce choix par la sûreté et la variété de ses connaissances. Non-seulement il lut à l'Académie de savants mémoires sur la numismatique et l'organisation militaire des Romains; mais il entreprit de réunir en un corps d'ouvrage les récits des historiens byzantins et d'en former une narration aussi complète que possible de la période qui commence à Constantin et finit à la prise de Constantinople par les Turcs. Ce grand travail était encore loin du terme lorsque l'auteur mourut. Malgré sa maladie et l'affaiblissement de l'âge, il n'avait pas voulu renoncer à ses habitudes studieuses. Son médecin Bouvard lui interdisait la lecture. Il parut docile; mais ayant caché des livres dans son lit, il s'empressait de les saisir aussitôt qu'on le laissait seul. On s'aperçut de la ruse, et on lui en fit des reproches. « Je mourrai, répondit-il, encore plus vite par l'ennui que par le travail. » On a de lui : *Ad Card. A. H. de Fleury*, ode; Paris, 1729 in-4°; — *De legitima Laudatione, oratio*; Paris, 1733, in-4°; — *In restitutam Regi Valetudinem, oratio*; Paris 1744, in-4°; — *De Pace, oratio*; Paris, 1749, in-4°. Les œuvres latines de Le Beau, odes, fables, discours, ont été réunies sous ce titre : *Carmina, adjectis quibusdam aliis*; Paris, 1782-1783, 3 vol. in-8°; il en a paru une édition augmentée, Paris, 1816, 2 vol. in-8°; — *Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand*; Paris, 1756-1779, 22 vol. in-12. Cet ouvrage, destiné à faire suite à l'*Histoire Romaine* de Rollin continuée par Crevier et à l'*Histoire des Empereurs* par Crevier, est un résumé judicieux et exact des historiens byzantins; mais l'auteur, quoique fort instruit, et bien qu'il remonte soigneusement aux sources, manque tout à fait de cette puissance de combinaison qui avec des détails épars ou incohérents reconstruit une période historique; il n'est pas moins dépourvu du talent d'écrire. Son style, terne, diffus, incorrect même, vise parfois à l'élégance et au mouvement, et devient alors recherché et déclamatoire. Cependant, comme

cette histoire est un abrégé méthodique, commode et sûr d'écrivains que l'on ne lit plus, elle eut du succès; et l'auteur l'ayant laissée inachevée, Ameilhon la continua à partir du vingt-deuxième volume, et la conduisit jusqu'à la prise de Constantinople. L'ouvrage forme ainsi vingt-sept vol. (1756-1811), auxquels il a ajouté deux volumes de *Tables* et de *Réflexions politiques, morales*, etc.; Paris, 1817, in-12. Une nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et considérablement augmentée d'après les historiens orientaux, avait été entreprise par Saint-Martin; Paris, 1836 (Didot), 21 vol. in-8o. Saint-Martin mourut après l'impression du douzième volume. Un autre orientaliste distingué, M. Brosset, a continué sur le même plan que M. de Saint-Martin son savant travail. Le Beau, nommé en 1755 secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, rédigea l'histoire de cette société depuis le 25e volume jusqu'au 39e, et publia dans le recueil de l'Académie : six mémoires *Sur les Médailles de restitution* (1) (t. XXI, XXIV); — *De la Légion romaine*, en vingt-six mémoires (t. XXV-XLII). Dans ce savant travail, qui est son chef-d'œuvre, Le Beau a suivi le légionnaire depuis l'enrôlement jusqu'au moment où, après de longs et pénibles services, il allait se reposer dans les colonies : « Détail immense qui l'engageait à traiter de la levée des soldats, du serment militaire, du nombre des soldats, de la légion, des diverses sortes d'enseignes, d'armes et d'habillements, des exercices, de l'ordre de la marche, du campement et de la bataille; de la police des légions, de leur paye, de leur nourriture, de leurs punitions, de leurs récompenses, de leurs priviléges, des divers noms donnés aux légions, du congé et de la vétérance; et enfin des villes où elles furent envoyées et qu'elles formèrent, soit par des colonies, soit par des campements. » (2) Le même recueil contient encore, du XXV au XLII vol., les éloges des académiciens morts depuis 1755, savoir : ceux du cardinal Quirini, de Maffeï, de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, de Blanchard, de l'abbé de Pomponne, de Fontenelle, du marquis d'Argenson, de Peyssonnel, de Lamoignon, de l'abbé de Fontenu, de Mellot, de l'abbé Lebeuf, de l'abbé Sallier, de Bon, de du Resnel, du card. Passionei, de Lévêque de La Ravallière, de Falconet, du comte d'Argenson, de Caylus, de Hardion, de Tercier, de Ménard, de Noinville, de l'abbé Vatry, de Bonamy, du prés. Hénault, de l'abbé Mignot, de Schœpflin, de Gibert et des abbés Belley et Mazocchi. On a encore de Le Beau une édition annotée des *Orationes* de Cicéron, 3 vol. in-12. N.

Dupuy, *Éloge de Le Beau*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLII, et en tête de l'*Histoire du Bas-Empire*, édit. de Saint-Martin.

LE BEAU (*Jean-Louis*), philologue français, frère du précédent, né à Paris, le 8 mars 1721, mort le 12 mars 1766. Il succéda à son frère dans la place de professeur de rhétorique au collége des Grassins, et fut admis à l'Académie des Inscriptions. Il a publié dans le recueil de cette société des mémoires : *Sur le* Margetès *d'Homère, modèle de la comédie* (t. XXIX); — *Sur le vrai dessein d'Aristophane dans la comédie intitulée* Concionatrices; *sur le* Plutus *d'Aristophane et sur les caractères assignés par les Grecs à la comédie moyenne* (t. XXX); — *Remarques sur la Description que fait Athénée d'une fête d'Alexandrie, donnée par Ptolémée Philadelphe* (t. XXXI); — *Sur le Lucius ou* L'Ane *de Lucien; sur* L'Ane d'Or *d'Apulée; sur un roman grec de Jamblique intitulé* Les Babyloniques; *sur les Auteurs dont Parthénius de Nicée a tiré ses Narrations* (t. XXXIV); — *Sur les Tragiques grecs* (t. XXXV).

Un abbé Le Beau, frère des deux précédents, a donné un *Tableau précis du Globe terrestre pour l'intelligence de la Géographie*; Paris, 1767, in-12. N.

Garnier, *Éloge de Le Beau*, dans le *Recueil de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXIV. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEBEAU (*Isidore-Gabriel-Joseph*), antiquaire français, né à Avesnes (Nord), en 1767, mort vers 1830. Président du tribunal de première instance d'Avesnes et membre de la Société des Antiquaires de France, il a publié sur sa ville natale : *Mémoire sur les Antiquités de l'arrondissement d'Avesnes*; 1826, in-8°, et dans les *Mémoires de la Société centrale du Nord*, année 1826; — *Notice sur le Pèlerinage de saint Ethon à Dampierre, village près d'Avesnes*; dans les *Archives du nord de la France*, de 1829 à 1833; — *Traduction de la parabole de l'Enfant Prodigue en patois des alentours d'Auvergne, avec des remarques sur ce patois et la langue wallonne*, etc.; dans le t. X des *Mém. de la Société royale des Antiquaires*; — *Précis de l'histoire d'Avesnes*; 1836, in-8°. G. DE F.

Statistique des Gens de Lettres.

* **LEBEAU** (*Jean-Louis-Joseph*), homme d'État belge, né le 2 janvier 1794, à Huy (province de Liége). Il étudia le droit à Liége, où il prit le grade de docteur en 1819; après avoir exercé la profession d'avocat à Huy, il se fit inscrire au tableau de l'ordre près la cour d'appel de Liége. M. Lebeau commença sa réputation en 1824, lorsqu'il se chargeait, avec MM. Devaux et Rogier, de la direction du *Mathieu Lænsberg*, journal politique jusque alors sans influence, et

(1) Il s'agit de ces médailles frappées sous les règnes de Titus, de Domitien, de Nerva et de Trajan qu'on appelle *médailles restituées*. Elles portent le nom de deux personnages, d'abord celui d'un magistrat de l'ancienne république ou d'un empereur, ensuite le nom du prince qui fait frapper la médaille et qui s'annonce comme *restaurateur* par le mot *restituit* entier ou abrégé. Le Beau a démontré que ces médailles ont été frappées en commémoration du rétablissement de quelques anciens monuments.

(2) Dupuy, *Éloge de Le Beau*.

tarda pas à en acquérir sous le nom de *il politique de Liége*. Cette feuille con- puissamment à amener la coalition des li- et des catholiques connue sous le nom , coalition qui devint funeste au gouver- néerlandais. M. Lebeau s'abstint néan- de toute démonstration d'opposition, et 1830 il se livra presque exclusivement études politiques et administratives, et leux ouvrages remarquables. A l'époque miers troubles de Bruxelles au mois 1830, on établit dans toutes les grandes e Belgique des commissions de sûreté, ouverneur de la province de Liége M. Lebeau membre de celle de Liége. cette qualité qu'il fut envoyé à Bruxelles le députation pour solliciter du prince e une séparation administrative des pro- u nord et du sud sous le sceptre de la le Nassau. Le prince saisit avec empres- cette idée; mais la révolution qui éclata de septembre ne permit pas d'y donner Le gouvernement provisoire établi à s nomma M. Lebeau avocat général à d'appel de Liége, et l'invita à prendre délibérations de la commission chargée rer un projet de constitution. Liége le n même temps pour député au congrès Dans la chambre des représentants, au s'opposa constamment à toute espèce on médiate ou immédiate avec la France, empêcher l'élection du duc de Nemours, sa la candidature du duc Auguste de hberg. Le duc de Nemours fut élu à la d'une voix; mais le roi Louis-Philippe ette couronne pour son fils. M. Lebeau dit-on, alors, ainsi que plusieurs de ses élever le prince de Ligne au trône de ; mais cette idée n'eut pas de suite. le régent Surlet de Chokier forma son ministère, il confia à M. Lebeau le por- des affaires étrangères. Les événements importants pour le nouvel État s'accom- endant son ministère. Il appuya l'élec- prince Léopold de tous ses efforts, et la discussion du traité dit des dix-huit qui contenait les conditions de l'accep- ce prince, son discours entraîna le plus ges; le projet fut adopté. Pour prouver ntéressement, il donna aussitôt sa démis- ministère; mais il fut choisi à la presque té pour faire partie de la députation char- r porter au nouveau roi, à Londres, le a Belgique. Le congrès ayant été dissous e de Léopold, M. Lebeau rentra dans la e; mais il en fut bientôt tiré par l'élection e natale, et le 20 octobre 1832 il rentra ministère au département de la justice. et avait à combattre une opposition sys- e et opiniâtre. Les scènes de pillage du vril 1834 amenèrent quelques mois plus etraite de M. Lebeau; mais en récom- pense de ses services il obtint le gouvernement de la province de Namur. Député de Bruxelles en 1834 il employa son influence à la chambre à soutenir le gouvernement. Il parla et vota en faveur du traité du 19 avril 1839, et bientôt après il partit pour Francfort-sur-le-Mein avec le titre d'envoyé extraordinaire du roi des Belges près de la diète germanique, poste dans lequel il s'efforça d'entraîner son pays vers la sphère des intérêts allemands. Au retour de sa mission en décembre 1839, il prit part, en mars 1840, à la lutte que suscita contre le ministère de Theux la réadmission du général Vandermissen sur les cadres de l'armée. M. Lebeau vota contre le ministère, auquel il envoya sa démission de gouverneur de Namur: elle fut acceptée; mais le ministère s'étant retiré, M. Lebeau fut chargé de la composition d'un nouveau cabinet. Au mois d'avril 1840 M. Lebeau reprit le ministère des affaires étrangères. Il se trouva bientôt l'objet des plus vives attaques de la part de l'opposition cléricale, et dut donner sa démission en avril 1841, à la suite d'une proposition du sénat, sur le refus du roi de dissoudre le parlement. En quittant le pouvoir, M. Lebeau refusa, pour conserver toute son indépendance, les fonctions publiques qui lui furent offertes. Siégeant toujours dans la seconde chambre, il continua d'y représenter l'opinion libérale. En 1856 il attaqua la loi présentée par les ministres pour renforcer la loi d'extradition des personnes accusées d'attentats contre les souverains étrangers, et en 1857 il parla contre la loi sur les établissements de bienfaisance. On a de lui: *Recueil politique et administratif pour la province de Liége*; Liége, 1829, in-12; — *Observations sur le pouvoir royal dans les États constitutionnels*; Liége, 1830, in-8°. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1re partie, p. 230. — *Conversations-Lexikon*. — — *Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEBEDEF (*Guérasim*), né en 1749, mort après 1815. Il fit partie en 1775 d'une ambassade russe à Naples, la quitta pour visiter Paris et Londres, et partit de là pour les grandes Indes. Il vécut deux ans à Madras, et vint, en 1787, s'établir à Calcutta, où il se familiarisa si bien avec les langues bengale, hindoustani et sanscrite, qu'il traduisit un grand nombre de pièces dans ces idiomes; il fut autorisé par l'administration anglaise à créer un théâtre indien, qui l'occupa durant douze ans. De retour à Londres en 1801, il y publia *A Grammar of the pure and mixted East-Indian Dialects*, et il obtint une forte somme de l'empereur Alexandre Ier, pour fonder à Saint-Pétersbourg, une *Imprimerie Indienne*, d'où sortit, en 1805, *Étude impartiale sur les Systèmes des Brahmanistes des Indes orientales*; in-4°. A. G.

Messager Russe, mai 1856.

LE BÈGUE. *Voy*. Bègue.

LE BÈGUE DE PRESLE (*Achille-Guillaume*). *Voy*. Bègue de Presle.

cette histoire est un abrégé méthodique, commode et sûr d'écrivains que l'on ne lit plus, elle eut du succès; et l'auteur l'ayant laissée inachevée, Ameilhon la continua à partir du vingt-deuxieme volume, et la conduisit jusqu'à la prise de Constantinople. L'ouvrage forme ainsi vingt-sept vol. (1756-1811), auxquels il a ajouté deux volumes de *Tables* et de *Réflexions politiques*, *morales*, etc.; Paris, 1817, in-12. Une nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et considérablement augmentée d'après les historiens orientaux, avait été entreprise par Saint-Martin; Paris, 1836 (Didot), 21 vol. in-8°. Saint-Martin mourut après l'impression du douzième volume. Un autre orientaliste distingué, M. Brosset, a continué sur le même plan que M. de Saint-Martin son savant travail. Le Beau, nommé en 1755 secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, rédigea l'histoire de cette société depuis le 25e volume jusqu'au 39e, et publia dans le recueil de l'Académie : six mémoires *Sur les Médailles de restitution* (1) (t. XXI, XXIV); — *De la Légion romaine*, en vingt-six mémoires (t. XXV-XLII). Dans ce savant travail, qui est son chef-d'œuvre, Le Beau a suivi le légionnaire depuis l'enrôlement jusqu'au moment où, après de longs et pénibles services, il allait se reposer dans les colonies : « Détail immense qui l'engageait à traiter de la levée des soldats, du serment militaire, du nombre des soldats, de la légion, des diverses sortes d'enseignes, d'armes et d'habillements, des exercices, de l'ordre de la marche, du campement et de la bataille; de la police des légions, de leur paye, de leur nourriture, de leurs punitions, de leurs récompenses, de leurs priviléges, des divers noms donnés aux légions, du congé et de la vétérance; et enfin des villes où elles furent envoyées et qu'elles formèrent, soit par des colonies, soit par des campements. » (2) Le même recueil contient encore, du XXV au XLII vol., les éloges des académiciens morts depuis 1755, savoir : ceux du cardinal Quirini, de Maffei, de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, de Blanchard, de l'abbé de Pomponne, de Fontenelle, du marquis d'Argenson, de Peyssonnel, de Lamoignon, de l'abbé de Fontenu, de Mellot, de l'abbé Lebeuf, de l'abbé Sallier, de Bon, de du Resnel, du card. Passioneï, de Lévêque de La Ravallière, de Falconet, du comte d'Argenson, de Caylus, de Hardion, de Tercier, de Ménard, de Noinville, de l'abbé Vatry, de Bonamy, du prés. Hénault, de l'abbé Mignot, de Schœpflin, de Gibert et des

(1) Il s'agit de ces médailles frappées sous les règnes de Titus, de Domitien, de Nerva et de Trajan qu'on appelle *médailles restituées*. Elles portent le nom de deux personnages, d'abord celui d'un magistrat de l'ancienne république ou d'un empereur, ensuite le nom du prince qui fait frapper la médaille et qui s'annonce comme *restaurateur* par le mot *restituit* entier ou abrégé. Le Beau a démontré que ces médailles ont été frappées en commémoration du rétablissement de quelques anciens monuments.

(2) Dupuy, *Éloge de Le Beau*.

(t. XX…
Un a…
a donné…
pour l'i…
1767, in-…
Garnier, *É…*
des Inscripti…
téraire.
LEBEAU …
quaire françai…
mort vers 18…
mière instance …
des Antiquaires …
ville natale ; …
l'arrondisseme…
dans les *Mémo…*
Nord, année 18…
de saint Eth…
d'Avesnes ; d…
France, de 18…
parabole de l…
alentours d'…
sur ce patois …
le t. X des *M…*
tiquaires ; —
1836, in-8°.
Statistique …
* LEBEA…
d'État belg…
vince de L…
prit le gra…
exercé la …
crire au t…
Liége. M…
1824, lo…
Rogier, …
journal

LE BEL (*Jean-Marie*), latiniste français, mort à Paris, le 22 janvier 1784. Il était avocat au parlement, et avait une grande réputation comme orateur et comme légiste. Il consacra les dernières années de sa vie à la littérature latine. On a de lui : *L'Art poétique* d'Horace, trad. en français; 1769 *Abrégé de* l'Histoire Romaine *de Florus;* 776 *Anatomie de la Langue Latine; — L'Art d'apprendre seul sans maître et d'enseigner en même temps le latin d'après nature, et le français d'après le latin ;* 1780, in-8°; 2ᵉ partie, Paris et Berlin, 1788, in-8°. L—Z—E.

Dict. hist. édit. de 1822.

LE BEL (*Jehan*), chroniqueur belge du quatorzième siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Liége et conseiller de Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut. Il a laissé des chroniques manuscrites, dont Froissart a fait un grand profit, ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans le *Prologue* du 1ᵉʳ vol. de sa *Chronique :* « Je me vueil fonder et ordonner, écrit-il sur les vrayes *Chroniques,* jadis faittes par révérend homme discret et sage monseigneur maistre Jehan Le Bel, chanoine de Saint Lambert de Liége qui grand cure et toute bonne diligence meit en cette manière et la continua tout son vivant, et plus justement qu'il pût : et moult luy cousta à querre et à l'avoir : et volontiers voyoit le sien despendre. Aussy il fut en son vivant moult aimé et secret à monseigneur messire Jehan de Hainaut, qui bien est ramensteu, et de raison, en ce livre; car de moult belles et nobles advenues fut-il chef et cause, et des roys moult prochain. Pourquoy le dessusdit messire Jehan Le Bel peut de lez lui voir plusieurs nobles besongnes lesquelles sont contenues cy-après. » Il ne paraît pas que la chronique de Le Bel ait été imprimée. L—Z—E.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 487.

LE BEL (Le Père), historien français, vivait dans le dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Trinitaires, et n'est guère connu que par le rôle qu'il joua à Fontainebleau lorsque Christine, ex-reine de Suède, fit assassiner son grand-écuyer Monaldeschi. Trois fois le P. Le Bel vint demander la grâce du condamné; trois fois il fut refusé. Il dut se borner à confesser Monaldeschi, déjà blessé grièvement, et, le meurtre consommé, il fit enterrer l'ancien amant de Christine. Le P Le Bel publia plus tard une *Relation du Meurtre de Monaldeschi, grand-écuyer de la reine Christine de Suède,* etc.; Cologne, 1664, in-12. L—Z—E.

Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIII, p. 545-547.

LEBER (*Jean-Michel-Constant*), littérateur français, né à Orléans, le 8 mai 1780. Entré en 1807 dans les bureaux du ministère de l'intérieur il devint chef du bureau du contentieux des communes, puis, admis à la retraite en 1839 il s'est retiré dans sa ville natale. Consacrant ses loisirs à des travaux d'érudition, il fait partie de la Société des Antiquaires de France. On a de lui : *Des Cérémonies du Sacre, ou recherches historiques et critiques sur les mœurs, les coutumes, les institutions et le droit public des villes et des Français dans l'ancienne monarchie ;* Paris, 1825, in-8° ; — *Histoire critique du Pouvoir municipal ; de la condition des cités, des bourgs, et de l'administration comparée des communes en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours ;* Paris, 1829, in-8°; — *De l'état de la Presse et des Pamphlets, depuis François Iᵉʳ jusqu'à Louis XIV;* Paris, 1834, in-8°; — *Plaisantes Recherches d'un Homme grave sur un Farceur. Prologue tabarinique pour servir à l'histoire littéraire et bouffonne de Tabarin, par C. L.;* Paris, 1835, gr. in-16, réimprimé à Paris, 1856, in-16; — (en société avec M. de Puibusque) *Code municipal annoté,* etc.; Paris, 1838, in-8°; — *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent; suivi d'un examen critique des tables de prix du marc d'argent, depuis l'époque de saint Louis,* 2ᵉ édit. ; Paris, 1847, in-8° : savant mémoire, imprimé pour la première fois dans le tome 1ᵉʳ du *Recueil des Savants Étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques.* M. Leber a fourni divers articles aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.* Il a mis au jour, avec MM. J.-B. Salgues et J. Cohen, une *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, composée en grande partie de pièces rares et qui n'ont jamais été publiées séparément;* Paris, 1826-1842, 20 vol. in-8°. Cette collection contient beaucoup de notices et de dissertations de M. Leber sur des sujets curieux qui n'avaient pas encore été traités ou épuisés. Bibliophile très-distingué, il avait formé une précieuse collection de livres, depuis acquise par la ville de Rouen, et inventoriée sous ce titre : *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer, composant la bibliothèque de M. C. Leber, avec des notes par le collecteur ;* Paris, 1839-1852, 4 vol. in-8°, fig.

E. REGNARD.

Quérard, *La France Littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.* — *Bibliographie de la France.* — *Doc. partic.*

LEBERECHT (*Charles* DE), célèbre graveur en médailles allemand, né à Meiningen, en 1749, mort en 1827. En 1775 il se rendit à Saint-Pétersbourg, et y obtint un emploi à la monnaie. Catherine II ayant remarqué le talent de Leberecht pour l'exécution des médailles, l'envoya à Rome pour qu'il s'y perfectionnât dans son art. De retour en Russie deux ans après, il devint en 180[illegible] directeur de la cour des monnaies, et fut nommé

06 conseiller d'État. Il était membre des mies des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg Berlin. Il a gravé plus de quarante mé- commémoratives à propos d'événements tants arrivés en Russie de son temps. echt a aussi gravé un certain nombre de fines, conservées à l'Ermitage; elles re- tent pour la plupart des sujets allégoriques stoire de Russie. E. G.

blatt (année 1828). — Nagler, *Allgem. Künstler-*

BERRIAYS (*René*), agronome français, 31 mai 1722, au bourg de Brecey, près nches, mort le 7 janvier 1807, à sa de Bois-Guérin, dans la même contrée. cultivateurs propriétaires, il commença ses au collége d'Avranches, d'où il sortit aire sa philosophie au collége de Vire. les années après, il fut appelé à Paris par rand-oncle, oratorien, qui lui enseigna la gie et l'engagea à suivre la carrière ecclé- ue. Le Berryais s'en tint aux ordres mi- Il n'avait de goût que pour la littérature; aute de fortune, il accepta la place de pré- r du fils de Gilbert de Voisins, greffier du parlement de Paris. Étudiant avec ve ce qu'il ne savait pas, Le Berriays ap- nsi l'italien, l'anglais, le dessin, l'architec- t la musique. L'élève obtint une place sident à mortier. Lorsque le parlement fut Le Berriays suivit son ancien disciple dans la e. C'est là qu'il prit du goût pour l'agricul- uhamel-Dumonceau lui demanda son aide publication du *Traité des Arbres fruitiers*. riays accepta avec empressement, et se mit ire, dessiner et colorier un grand nombre es. L'ouvrage parut en 1768, sous le de Duhamel; mais il est dû en grande à son collaborateur. Le Berriays composa un ouvrage de jardinage, qui fut publié on nom et répandit au loin sa réputation. rspective d'une place à l'Académie des es ne put le retenir à Paris; il préféra ner dans son pays, où il choisit pour re- la terre du Bois-Guérin près d'Avranches. te terre la vue s'étend sur la baie au milieu uelle s'élève le mont Saint-Michel. Il s'y oc- le jardinage, et termina son livre. Adonné ratique, il taillait lui-même ses arbres, ès de nombreuses expériences il par- obtenir plusieurs variétés de fruits, no- nt des cerises remarquables par leur ur et leur goût délicieux. Il se plaisait à des greffes et des graines aux amateurs. ndit dans les environs d'Avranches la de la pomme de terre, et forma une gratuite de jardinage où tout le monde dmis. En peu de temps il amena les plus x changements dans la culture de ses voi- ans un de ses voyages à Paris, il offrit à XV des greffes de cerises que le roi vou- er lui-même. On attribue à Le Berriays les plans des plus belles maisons d'Avranches et du collége de cette ville. A la révolution, Le Berriays fut obligé de se réfugier à Rouen, où il resta caché jusqu'en 1794. En 1800, la Société d'Agriculture de Paris lui envoya une médaille d'or et le titre de correspondant. Il s'occupait d'une nouvelle édition de son grand ouvrage lorsqu'il mourut. Son livre porte le titre de : *Traité des Jardins, ou le Nouveau La Quintinie*; Paris, 1775, 2 vol. in-8° : le premier volume traite du jardin fruitier, le second du jardin potager. Plus tard il fit paraître le *Traité des Jardins d'ornement*, et acheva son travail par le traité de l'orangerie, dans lequel, après avoir exposé les règles de la construction des châssis et des serres, il enseigne la culture des plantes exotiques. Les gravures de cet ouvrage ont été exécutées d'après les dessins de Le Berriays. *Le Nouveau La Quintinie* eut un grand succès, et il le méritait. Au jugement de Le Bègue de Presles, censeur du livre : « C'est un exposé exact des connaissances théoriques et pratiques les plus intéressantes sur les jardins. Il n'existe sur cet objet aucun livre qui réunisse des descriptions aussi bien faites, des principes aussi solides et d'aussi bons procédés. Ils sont simples, sans aucun mélange de puérilités et de faux préjugés, si communs dans les anciens livres d'agriculture. » *Le Nouveau La Quintinie* a été réimprimé plusieurs fois. Pour le mettre à la portée de tout le monde, Le Berriays en rédigea un abrégé, clair et précis, sous le titre de *Le Petit La Quintinie*; Avranches, 1791, in-18; réimprimé depuis un grand nombre de fois. Dans les dernières années de sa vie, Le Berriays avait composé sur les haricots un traité orné de 49 planches dessinées et enluminées par lui, dont il fit présent à Barenton, et qui est resté manuscrit. Il avait commencé un travail sur le cidre et le poiré; mais, n'espérant pas pouvoir terminer ce travail, il pria la Société d'Agriculture de Caen de s'en charger. Le Berryais avait ajouté les figures d'un grand nombre d'espèces nouvelles obtenues dans ses essais à son *Traité des Arbres fruitiers*. Il avait fait quelques corrections et beaucoup d'additions au même ouvrage, qui devait ainsi former 3 volumes in-4°. Il en avait également réduit les dessins et le texte en deux volumes in-8°, qu'il avait intitulés *Petite Pomone française*. Tous ces manuscrits restèrent dans les mains de Le Court.

L. LOUVET.

P. A. Lair, *Notice sur M. Le Berriays*; Caen, 1808.

* **LEBERT** (*Hermann*), médecin allemand, né vers 1810. Après avoir étudié la médecine en Allemagne, il fut reçu docteur en 1834 par l'université de Zurich, vint s'établir en 1847 à Paris, et y obtint l'autorisation d'exercer sa profession. Vers 1855, il retourna à Zurich, où il est professeur de clinique médicale à l'université. On a de lui : *Physiologie pathologique*; Zurich, 1845, 2 vol. in-8° avec atlas : ce sont des recherches expérimentales faites avec le micros-

cope sur les tumeurs, les tubercules, etc.; — *Traité pratique des Maladies Scrofuleuses et Tuberculeuses*; Paris, 1849, in-8° : travail couronné par l'Académie de Médecine de Paris, dans les *Mémoires* de laquelle il avait été publié sous un autre titre (tome XIV); — *Traité pratique des Maladies Cancéreuses*; Paris, 1851, in-8°; — *Traité d'Anatomie pathologique générale et spéciale, ou description et iconographie pathologique des altérations morbides, tant liquides que solides, observées dans le corps humain*; Paris, 1855-1858, in-fol.

L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Daremberg, dans le *Journal des Débats* du 18 nov. 1858.

LE BESNIER ou **BESNIER** (*N.....*), inventeur français du dix-septième siècle, était serrurier à Sablé, dans le pays du Maine. Il fabriqua une machine à quatre ailes pour voler en l'air. Cette machine consistait en deux bâtons ayant à chaque bout un châssis oblong de taffetas, châssis se pliant de haut en bas comme des bâtons de volets brisés. Pour voler on ajustait ces bâtons sur les épaules, de manière à avoir deux châssis devant et deux derrière. Les châssis de devant étaient remués par les mains et ceux de derrière par les pieds en tirant une ficelle qui leur était attachée. L'ordre de mouvoir ces sortes d'ailes était tel que, quand la main droite faisait baisser l'aile droite de devant, le pied gauche faisait baisser l'aile gauche de derrière; ensuite la main gauche faisant baisser l'aile gauche de devant, le pied droit faisait baisser l'aile droite de derrière, et ainsi alternativement en diagonale. Ce mouvement en diagonale semblait très-bien imaginé parce que c'est celui qui est naturel aux quadrupèdes et aux hommes quand ils marchent ou quand ils nagent. La première paire d'ailes sortie des mains de Le Besnier fut portée à Guibray, et achetée par un baladin qui s'en servit heureusement. Le Besnier ne prétendait pas cependant pouvoir s'élever de terre par sa machine ni se soutenir longtemps en l'air, à cause du défaut de la force et de la vitesse pour agiter fréquemment et efficacement ces sortes d'ailes; mais il assurait qu'en partant d'un lieu médiocrement élevé, il passerait aisément une rivière d'une largeur considérable, l'ayant déjà fait de plusieurs distances et à différentes hauteurs. Il avait commencé d'abord par s'élancer de dessus un escabeau, ensuite de dessus une table, puis d'une fenêtre peu élevée, puis de la fenêtre d'un second étage, et enfin d'un grenier, d'où il avait passé par-dessus les maisons du voisinage. Ces essais n'allèrent pas pourtant plus loin, et des physiciens du temps regrettaient que l'inventeur de cette machine n'y eût pas adapté quelque chose de très-léger et de grand volume qui pût contrebalancer dans l'air le poids du corps de l'homme, ainsi qu'une queue qui pût servir à soutenir et conduire celui qui volerait; malheureusement on trouvait bien de la difficulté à donner le mouvement et la direction à cette queue. On ignore comment finit Le Besnier.

L. Louvet.

Journal des Savants du 12 sept. 1678, n° XXXVI, p. 460 et suiv.

LEBEUF (L'abbé *Jean*), historien français, né à Auxerre, le 6 mars 1687, mort le 10 avril 1760. Il était d'une des plus anciennes familles d'Auxerre. Il prit la carrière ecclésiastique, et devint chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale de sa ville natale. Il entreprit plusieurs voyages pour examiner dans diverses parties de la France les restes précieux et les monuments de l'antiquité, et devint en 1741 membre de l'Académie des Inscriptions. Ses principaux ouvrages sont: *De l'État des Sciences dans l'étendue de la Monarchie française sous Charlemagne*; Paris, 1734, in-12; — *Dissertation sur l'État des Anciens Habitants du Soissonnais avant la conquête des Gaules par les Francs*; Paris, 1735, in-12; — *Dissertation sur plusieurs Circonstances du règne de Clovis*; Paris, 1738, in-12; — *Recueil de divers Écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, et de Supplément à la* Notice des Gaules; Paris, 1738, in-12; — *Mémoires contenant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*; Paris, 1754, et 1757, 15 volumes in-12. — *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris*, 1754, 15 volumes in-12. Cet ouvrage contient plûtôt des mémoires qu'une histoire; — *Essai historique, critique, philologique sur les Lanternes*; 1755; — *Mémoire touchant l'usage d'écrire sur des tablettes de cire*, dans lequel on examine s'il est vrai que cet usage a cessé avec le cinquième siècle depuis J.-C., et où l'on prouve qu'il a été pratiqué dans tous les siècles suivants et même dans celui-ci; et pour confirmation du fait, on donne le détail de plusieurs voyages de nos rois des treizième et quatorzième siècles, écrits sur de la cire; — *Sur quelques Antiquités de Perigueux*, avec 2 pl.; — *Conjectures sur la reine Pédauque*, où l'on recherche quelle pouvait être cette reine, et, à cette occasion, ce qu'on doit penser de plusieurs figures anciennes prises jusqu'à présent pour des statues de princes ou de princesses de France (tom. XXIII, part. hist.); — *Notice raisonnée des Annales Védastines*, manuscrit du dixièmè siècle. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, imprimée dix-huit ans avant la mort de Lebeuf, indique cent soixante ouvrages ou opuscules publiés par cet écrivain et contenus la plupart, soit dans le *Mercure*, soit dans les *Mémoires* de Desmolets. Papillon reconnaît lui devoir la plus grande partie des documents historiques utiles à son œuvre. Il avait, en outre, eu part à la nouvelle édition du *Glossaire* de Du Cange, à la nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique* de La Martinière, entreprise à Dijon en 1740, etc. Il a fourni au *Journal de Verdun* vingt-cinq *Dissertations* ou *Lettres* remplies d'érudition, indépendamment de plu-

ıtres, qu'il n'a pas signées. On trouvera : Long, t. V, le détail de tout ce que ebeuf a écrit sur l'histoire de France, cent soixante-treize pièces. Il est aussi en société avec l'abbé Mignot, de la *Trale l'Église d'Auxerre*, insérée dans *Le la Foi*. Enfin, il a édité l'*Histoire de de Verdun* de Roussel, à laquelle il des *Notes*; 1745, in-4°. L—z—E.

, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — *Éloge de l'abbé Lebeuf* dans les *Mémoires de le des Inscriptions*. — Quérard, *La France* — Abbé Lelong, *Histoire Littéraire de la*

UF (*Louis*), financier et sénateur fran- L'Aigle (Orne), le 26 mai 1792, mort embre 1854. Fils d'un notaire, il fut des- commerce, et débuta à dix-neuf ans simple commis dans une maison dont il chef. Il se vit bientôt à la tête d'une aison de banque, devint membre du 'escompte de la Banque de France et tribunal de commerce. Nommé régent ıque de France en 1835, il acquit la ture de porcelaine de Fontainebleau, 7 novembre 1837, élu député par le ıent de Seine-et-Marne. Réélu pen- e la durée du règne de Louis-Philippe, rt à toutes les discussions d'intérêt gé- articulièrement à celles relatives aux prononça à la tribune plusieurs dis- l'organisation et la compétence des tri- de commerce, sur les douanes, sur le es enfants dans les manufactures, sur le de concession des grandes lignes de le fer, etc. Il s'est fait remarquer dans s commissions chargées d'examiner ces matières, et s'est constamment montré ux intérêts matériels du pays En 1849 reux suffrages l'appelèrent à l'Assemblée e; il fit partie de la commission con- du 13 décembre 1851, et fut élevé à é de sénateur par décret du 26 janvier S—D.

hie des Membres du Sénat; Paris, 1852. — *de la Semaine*; Paris, 1853.

Y DE BATILLY (*Denis*), en latin LEBEUS , jurisconsulte et poëte français, né à le 27 novembre 1551, mort à Metz, le mbre 1607. Après avoir étudié à Genève sanne les belles-lettres et la philosophie direction d'Antoine de La Faye et de amus, il vint vers 1571 étudier le droit En 1572 il alla entendre les leçons de Valence, et se fit en 1575 inscrire au du parlement de Paris. Patronné par Pithou, il fut, quoique calviniste, choisi rdinal de Bourbon pour avocat du mar- sle, et le duc d'Anjou le nomma son requêtes. En 1585 il quitta la France, tira d'abord à Montbéliard; mais les s, devenus tout-puissants dans cette forcèrent bientôt à l'abandonner. Après avoir passé quelque temps à Bâle, et ensuite à Sainte-Marie-aux-Mines, il alla en 1587 rejoindre à Metz son beau-père Georges Bertin, médecin distingué. Envoyé en 1591 par le magistrat de Metz auprès du duc d'Épernon et ensuite auprès de Henri IV, il fut, quelque temps après, nommé par ce prince maître des requêtes de l'hôtel et président de la justice dans la ville de Metz. Il garda cet office jusqu'en 1605, année où il se retira des fonctions publiques. On a de lui : *Emblemata*; Francfort, 1596, in-4° : dans ce livre les emblèmes, dessinés par Boissard, et gravés par Th. de Bey, sont chacun accompagnés d'une page d'explication en prose et d'une pièce en vers latins; — *Traité de l'Origine des anciens Assassins porte-couteaux*; Lyon, 1603, in-8°; une première édition parut à Metz, avant 1598. Lebey a aussi publié, sans y mettre son nom, des notes à Pétronne dans l'édition du *Satyricon* parue à Lyon en 1574; il a laissé en manuscrit : *Thesaurus Linguæ Gallicæ; De Reliquis Gigantium; Poemata varia; Farrago Proverbiorum; Commentarii de Rebus Mediomatricorum*, etc.

Son fils, *Antoine* DE BATILLY, né en 1601, prit du service dans l'armée française, participa à presque toutes les campagnes des dernières années de Louis XIII, devint en 1644 maréchal de camp, et fut tué en 1646 par le marquis de Repaire. E. G.

Boissard, *Icones* (pars secunda). — Haag, *La France Protestante*.

LE BIGOT (*Jean*), écrivain français, né à Teilleul (Normandie), en 1549, n'est connu que par les ouvrages suivants : *Larmes sur le trépas de Bastien de Luxembourg, pair de France, gouverneur de Bretagne*, etc.; Paris, 1569, in-4°; — *Vœu et Actions de grâces au cardinal Charles de Bourbon*; Paris, 1570, in-4°; — *La Prise de Fontenay-le-Comte, le 21 septembre, par le duc de Montpensier*; 1574, in-4°. L—z—E.

Dictionnaire Historique (édit. de 1822).

LEBLANC (*Richard*), traducteur français, né à Paris, vers 1510, mort vers 1580, se rendit très-habile dans la connaissence du grec et du latin, fut instituteur des enfants d'Étienne de Mérainville, maître d'hôtel du duc de Guise, et mérita la bienveillance de la princesse Marguerite, fille de François Ier, à laquelle il dédia la plupart de ses traductions. On cite de Leblanc les traductions suivantes : *Les Œuvres et les Jours d'Hésiode*, qu'il traduisit pour les enfants d'Étienne de Mérainville; Lyon ou Paris, Royard, 1547, in-8°. Cette traduction est en vers de dix pieds, seul mètre que Leblanc ait employé dans ses traductions en vers; — *L'Histoire de Tancredus*, prise des vers de Philippe Beroaldo; Paris, 1553, in-16; — *Dialogue* de saint Chrysostome, *de la Dignité Sacerdotale*; Paris, 1553, in-16; — les *Centons* de Proba Falconia; Paris, 1553, in-16; — *L'Élégie de la Com-*

plainte du Noyer, qu'on attribue à Ovide, traduction en vers; Paris, 1554, in-8°; — les *Géorgiques* de Virgile; ibid., 1554, 1574, 1578, in-8°; — les *Bucoliques* de Virgile, moins la première, dont Marot avait donné plutôt une imitation qu'une traduction; ibid., 1555, in-8°, fig.; ibid., 1574; — *Les Livres de la Subtilité* de Jérôme Cardan; ibid., 1554, in-4°; 1578, 1584, in-8°. F.-X. T.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France.*

LEBLANC ou **DUBLANC** (*Guillaume*), théologien et traducteur français, né à Alby, vers 1520, mort à Avignon, en 1588. Il entra dans les ordres, et accompagna à Rome le cardinal d'Armagnac. Il y découvrit deux manuscrits de Xiphilin, et en fit une traduction latine. De retour en France, il devint conseiller clerc du parlement de Toulouse, chancelier de l'université de cette ville, évêque de Toulon en 1571, et vice-légat à Avignon en 1575. Leblanc fut un zélé protecteur des lettres; lui-même était instruit, et composa plusieurs ouvrages, savoir une traduction latine de Xiphilin, 1550; des vers latins insérés dans les *Musæ pontificiæ* de son neveu; — *Recherches et Discours sur les points principaux de la Religion catholique qui sont aujourd'hui en controverse entre les chrétiens;* Paris, 1579, in-8°; — *Discours des Sacrements de l'Eglise en général, contenant la doctrine d'iceux, enseignée par Jésus-Christ, annoncés par ses ambassadeurs et reçue de toute l'Église catholique, où les plus grossiers et aveugles pourront comprendre et voir à l'œil, selon la vérité évangélique, tous arguments et erreurs des hérétiques repoussés et découverts, avec deux discours, l'un du célibat et l'autre des vœux;* Paris, 1583, in-8°. N.

Gall. Christ., t. I, c. 754. — Du Verdier, *Biblioth. franç.*, édit. de Rig. de Juvigny.

LEBLANC (*Guillaume*), prélat français, neveu du précédent, né à Alby, en 1561, mort à Aix, le 21 novembre 1601. La position de son oncle facilita à Leblanc l'accès des dignités ecclésiastiques. Camérier du pape Sixte V, il fut nommé, en 1588, à l'évêché de Vence, qu'une bulle de Clément VIII réunit en 1591 au siége épiscopal de Grasse. Cette réunion, que le chapitre de Vence repoussa énergiquement, devint pour Leblanc une source inépuisable d'embarras et de procès. Il fut même l'objet d'une tentative d'assassinat, et vit annuler l'acte d'union par le parlement d'Aix. On a de lui quelques ouvrages, dont le principal mérite est la rareté. En voici les titres : *Poemata;* Paris, 1588, in-8°, réimprimé avec des additions sous le titre de *Musæ pontificiæ;* Paris, 1618, in-4° ; — *Discours sur le déloyal Assassinat entrepris sur la personne de Guillaume Le Blanc, et inopinément découvert le 27 septembre* 1596, in-8°; — *Discours à ses diocésains touchant l'Affliction qu'ils endurent des loups en leurs personnes et des vermisseau[...] figuiers;* Lyon, 1598, in-8°; [...] in-12; — *Discours des Parri[...]* 1606, in-8° : ouvrage posthume p[...] neveu le P. Leblanc.

Ch. de Saint-Sixt, *Consolations sur le [...] laume Leblanc ;* Aix, 1601, in-8°. — Reu[...] *matographia.* — *Mémoires de Trévoux,* 1256-76.

LE BLANC (*Jean*), poëte fr[...] Paris, dans la seconde moitié [...] siècle; on manque de détails s[...] publia en 1610 un volume intitul[...] *témachie poétique;* in-4° : sous c[...] on trouve des *Odes pindariques* [...] roi, à la reine, à des princes, à de[...] éminents, des *baisers* (nom donn[...] familières), des poëmes, des satire[...] qu'il y a de moins faible dans ce[...] diverses. Le Blanc avait de la fa[...] verve, quelque originalité, mais la [...] sentiment poétique lui sont dem[...] tement inconnus; aussi son nom n'a[...] per a l'oubli.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique,* [...]

LE BLANC (*Vincent*), voyageu[...] à Marseille, en 1554, mort vers [...] âgé de quatorze ans, il s'embarqua [...] qu'il parcourut durant huit mois. [...] il fit naufrage sur les côtes de C[...] cueilli par le consul français de [...] lui procura les moyens de passer [...] Blanc, s'étant associé à un march[...] débarqua à Tripoli, et visita suc[...] Palestine, l'Arabie, la Perse e[...] partie de l'Asie Mineure; il descen[...] fit du trafic à Diu, à Cambaye, à Goa[...] Malabar, sur celle de Coromandel, [...] Pégu; puis, dans l'archipel malais, [...] Java. Au retour, il toucha à Mad[...] là en Abyssinie. Il revint à Alex[...] 1578, après avoir relâché à Malt[...] à Marseille. Il eut beaucoup de p[...] reconnaître par sa famille, qui d[...] nées avait fait publier son dé[...] mois plus tard, Le Blanc s'embar[...] veau à la suite d'un ambassadeu[...] voyé au sultan du Maroc par He[...] suya encore un naufrage, et fut e[...] les Espagnols. Relâché après an[...] tions, il gagna la terre africaine, d[...] rache, et, entraîné par ses idées [...] pénétra jusqu'à Mequinez, puis jusq[...] cette ville, une imprudence lui [...] tonnade; il eût même été conda[...] si des mahométans, à raison [...] âge, n'eussent pas imploré sa gr[...] put se refugier dans les colonies p[...] combattit à la bataille de Mucaza[...] Sébastien, roi de Portugal. En [...] voyage à Constantinople, revint [...] visita l'Italie. En 1580 on le [...] siége de La Fère, où il fut bless[...]

na le duc d'Alençon dans sa folle équipée Pays-Bas. En 1583 il se maria au Havre, me des plus terribles femmes du monde, que, pensant me reposer, je fus, dit-il, t, pour la fuir, de voyager de rechef : et e m'en allai en Portugal, sous tromperie r des perles, dès l'an 1584. » Si Le Blanc eu en ménage, il prit du moins au son commerce supposé, et après avoir parcouru l'Espagne, l'Italie, revu Malte et e en 1592, il était établi joaillier à Séville, quelques Provençaux lui suggérèrent e trafiquer en Afrique. Le Blanc ne put à pareille tentation, et le 22 octobre il mer. Le 15 novembre il atterrissait en ibie. Son voyage fut fructueux; cependant revenu à Cadix il repartit pour l'Amé- pagnole. Il semblerait même, d'après passages de son récit, qu'il alla jus- résil. Le Blanc revit Marseille en 1619; l'engageait à publier ses voyages, mais il tant d'absurdités et de choses incroya- 'il ne voulut pas se charger de les Il en confia l'épuration et la rédaction e à Bergeron, qui mourut avant de ter- e travail. Coulon le mit au jour sous le : *Les Voyages fameux du sieur Vin- Blanc, Marseillais, qu'il a faits de- ge de douze ans jusques à soixante atre parties du monde*; Paris, 1649, et 1658, in-4°. Pour beaucoup de géogra- le voyageurs cet ouvrage est plus ingé- u'utile. A. DE LACAZE.

nn, *Beiträge zur geschichte der Erfindungen*; 1786-1805, 5 vol. in-8°. — Étienne de Fla- *toire de la grande île Madagascar*; Paris, 4°; — Tournefort, *Voyage du Levant*. — zen de La Martinière, *Dictionnaire Géogra- historique et critique*; La Haye, 1726-1730, -fol.

LANC (*Thomas*), moraliste français, Vitry (Champagne), en 1599, fut ad- z les Jésuites le 27 septembre 1617, a ses vœux le 6 août 1634, et mourut à le 25 août 1669. Il enseigna pendant ns les humanités, la rhétorique, la hébraïque et la théologie. Il fut, en ecteur des colléges de Châlons, de Ver- Pont-à-Mousson, d'Auxerre, de Dijon Reims. Nommé provincial de Champagne, ux voyages à Rome pour assister aux ations générales de son ordre. La plu- es livres qu'il publia sont des *Guides ls et moraux*, pour servir aux hommes diverses conditions de la vie. Voici les de ses ouvrages principaux : *La Pau- contente*; Pont-à-Mousson, 1650, in-8°; *Vie du R. P. Vincent Caraffe, huitième al de la Compagnie de Jésus*, etc.; Lyon, in-8°; — *Le Guide des Beaux-Esprits*; à-Mousson, 1654, in-8°. Ces trois ou- sont traduits de l'italien de Daniel Bar- — *Le Soldat généreux, pour l'utilité de tous les soldats*, etc.; Pont-à-Mousson, 1655, in-8°; — *L'Homme de bonne compagnie*; ibid., 1658, in-8°; — *Le Chrétien dans l'église*; Dijon, 1658, et Reims, 1669, in-12; traduit en italien par Joseph Anturini, jés.; Rome, 1662; — *Dieu vengeur et ennemi des Jurements*; Pont-à-Mousson, 1660, in-12; — *Le saint Travail des Mains, ou la manière de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles*, etc...; Lyon, 1661, in-4°; — *Le bon Vigneron, le bon Laboureur, le bon Artisan*; Dijon, 1661, in-12; — *Le Miroir des Vierges, dédié aux Ursulines de toute la France*; Dijon, 1661, in-12; — *Le bon Riche, le bon Pauvre*; Dijon, 1662, in-12; — *Analysis Psalmorum Davidicorum, cum amplissimo commentario*; Lyon, 1665-1676, 6 vol. in-fol.; et Cologne, 1681 : les trois derniers volumes de cet ouvrage important et assez estimé ont été publiés après la mort de l'auteur. Il a laissé des *Commentaires sur les Oraisons et les Epîtres de Cicéron*, et un *Traité sur les Anges Gardiens*, qui n'ont point été imprimés.

Ap. BRIQUET.

Sotwel, *Bibliot. Scrip. S. J.* — Moréri, *Dictionnaire Historique*.

LEBLANC (*Marcel*), missionnaire jésuite français, né à Dijon, en 1653, mort à Mozambique, en 1693, fut un des quatorze mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam Phra-Narai. Il travailla avec zèle à la conversion des bonzes, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il était ayant été battu par la tempête, le P. Leblanc reçut à la tête un coup dont il mourut. Nous avons de lui : *L'Histoire de la Révolution de Siam en* 1688; Lyon, 1692, 2 vol. in-12, avec un détail de l'état des Indes à cette époque. Cette relation, d'une exactitude irréprochable, offre aux nagivateurs plusieurs remarques utiles. F.-X. T.

De Montozon et Estève, *Mission du Tonkin et de la Cochinchine*; Paris, 1858. — Tachard, *Voyages à Siam*, in-4°; Paris, 1697.

LEBLANC (*Horace*), peintre français du dix-septième siècle. Il était de Lyon, et mourut dans cette ville, à un âge avancé. Il étudia la peinture en Italie sous Lanfranc; mais il préféra la manière du Josépin. Il s'était exercé dans la peinture à l'huile et à fresque. Rappelé à Lyon, où il reçut le titre de peintre de la ville, il fit avec François Perrier les peintures du cloître des Chartreux. Il exécuta ensuite le *Martyre de saint Irénée et des premiers chrétiens de Lyon*, pour la chapelle de Saint-Irénée du couvent des Feuillants de cette ville, et le tableau du grand autel de la même église. Il représenta *La Mère de Dieu accompagnée d'une partie de la cour céleste* dans un tableau cintré à l'autel de la Vierge dans l'église des Cordeliers; et cette production fut si goûtée qu'on lui en demanda une répétition pour le maître autel de l'église de la Charité. Son meilleur ouvrage fut un *Christ au tombeau*, qu'il peignit pour l'é-

glise des Carmelites. Les portraits d'Horace Leblanc jouissent d'une grande réputation, surtout sous le rapport de la ressemblance. J. V.

Pernetti, *Les Lyonnois dignes de mémoire*, tome II, p. 105.

LEBLANC (*François*), numismate français, né en Dauphiné, mort à Versailles, en 1698. Possédant une fortune considérable, et ayant besoin d'une occupation suivie pour se distraire de sa mélancolie habituelle, il se livra par goût à l'étude des médailles, et en forma une belle collection. Vers 1688 il accompagna en Italie le comte de Crussol, et parcourut une grande partie de ce pays. De retour en France, il publia le résultat de ses recherches sur les monnaies françaises. L'érudition solide dont il fit preuve dans ses ouvrages le fit choisir pour enseigner l'histoire aux enfants de France; mais il mourut avant d'être entré dans l'exercice de ses fonctions. On a de lui : *Traité historique des Monnaies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent;* Paris, 1690, in-4°; ce volume ne contient que les monnaies des rois de France; la deuxième partie, qui traitait des monnaies des seigneurs, est restée en manuscrit. L'ouvrage de Leblanc, appuyé sur les documents les plus authentiques, notamment à partir du règne de Philippe le Bel sur les registres de la cour des monnaies, contient entre autres des tables où se trouvent le prix du marc d'or et d'argent année par année, le nom, le titre, le poids et la valeur des espèces; — *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire et ses successeurs, frappées dans Rome;* Paris, 1689, in-4°; cet opuscule fut joint à l'édition de l'ouvrage précédent, donnée à Amsterdam, 1692, in-4°. E. G.

Chaudon et Delandine, *Dict. Histor.*

LEBLANC (*Claude*), homme d'État français, né le 1er décembre 1669, mort à Versailles, le 19 mai 1728. Son père, Louis Leblanc, était maître des requêtes, intendant en Normandie; sa mère était sœur du maréchal de Bezons. Claude Leblanc, reçu conseiller au parlement de Metz en 1696, devint maître des requêtes en 1697, intendant d'Auvergne en 1704, de Dunkerque et d'Ypres en 1706, et membre du conseil de la guerre en 1716. Saint-Simon dit qu'il était « plein d'esprit, de capacité et d'expédients. » Le 24 septembre 1718, Leblanc fut nommé secrétaire d'État du département de la guerre. On lui doit d'utiles ordonnances, entre autres celles de mars 1720 portant réorganisation de la maréchaussée dans tout le royaume, des 6 mai et 24 août 1720 sur la discipline et l'habillement des troupes, et du 22 mai 1722 sur le service de l'artillerie. Il fit augmenter le nombre des dignitaires et le taux des pensions de l'ordre de Saint-Louis, et fixa à 150 livres le prix de remplacement de chaque homme de milice. En 1719, il devint grand'croix, grand-

prévot et maître des cérémonies de l'[...]
Saint-Louis. Au rapport de Saint-Simon, i[...]
grande part au choix que fit le régent d[...]
Leblanc lorsque ce prince rétablit les [...]
de secrétaire d'État de la guerre qui av[...]
supprimées à la mort de Louis XIV. L[...]
conspiration de Cellamare, Leblanc fut i[...]
Dubois au secret de cette affaire; mais [...]
que ce que Dubois voulut bien lui laisse[...]
assista, d'après Saint-Simon, à la visite[...]
piers de cet ambassadeur, qui le traita [...]
mais le voyant prêt à fouiller une petite[...]
particulière, lui dit : « Monsieur Leblan[...]
cela; cela n'est pas pour vous; cela est [...]
l'abbé Dubois,.... ce ne sont que l[...]
femmes. » Leblanc se garda toujours[...]
comme après sa disgrâce, de dire ce q[...]
vait connaître d'une affaire dont « les pr[...]
et les plus grands coupables, selon Sain[...]
étaient non-seulement sortis de prison d[...]
sa plus profonde chute, mais rétablis[...]
premier état, grandeur et splendeur, [...]
tous les autres accusés et soupçonnés.[...]
l'affaire de la bulle *Unigenitus*, Dubois,[...]
vant pas les membres du parlement asse[...]
imagina de suppléer à l'enregistrement a[...]
d'une déclaration du grand conseil; Le[...]
entendre combien il importait à la cour [...]
que le parlement fût le garant de la co[...]
des évêques. Le duc de Bourbon, pous[...]
maîtresse, la marquise de Prie, se décl[...]
nemi de Leblanc. Mme de Prie était jalou[...]
fection que ce ministre portait à sa n[...]
quelle avait épousé le financier Bert[...]
Pleinœuf. Leduc saisit pour le perdre l'[...]
de la banqueroute de La Jonchère, tré[...]
l'extraordinaire des guerres, qui était u[...]
de Leblanc. Ce ministre fut accusé d'av[...]
dans la caisse du trésorier, et d'avoir c[...]
à sa faillite. Le régent eût voulu sauver u[...]
qui l'avait bien servi; mais depuis long[...]
volonté était soumise à celle du cardinal[...]
qui n'osait déplaire au duc de Bourbon.[...]
dut donc donner sa démission; il fut r[...]
par Breteuil. Le 1er juillet 1723, on mit[...]
à la Bastille, et la chambre de l'Ars[...]
chargée d'instruire son procès; l'affaire a[...]
renvoyée au parlement, Leblanc fut acq[...]
remarqua que le duc de Chartres cou[...]
cusé d'une protection toute spéciale. L[...]
1726, Leblanc, qui était en exil, se vit[...]
au poste de secrétaire d'État de la gue[...]
place du marquis de Breteuil. Il occupa[...]
ces fonctions à sa mort. Duclos peint[...]
comme « un ministre consommé, act[...]
d'expédients, aimé des troupes, estimé d[...]
ferme sans hauteur ». Il avait épousé, [...]
Madeleine Petit de Passy, fille du doyen[...]
lement de Metz, dont il eut une fille, m[...]
marquis de Tresnel, morte sans postér[...]
héritage fut recueilli par Bertin, grand-[...]
cier de France, neveu de Leblanc.

c avait deux frères engagés dans les e premier, *César* Leblanc, né en 1672, et curé de Dammartin, devint évêque hes en 1719, et mourut le 13 mars second, *Denis-Alexandre* Leblanc, né fut évêque de Sarlat en 1722, et mou- ai 1747. L. L—t.

ion, *Mémoires*. — Duclos, *Mém. secrets sur de Louis XIV et de Louis XV*. — Lemontey, a *Regence*. — Villars, *Journal*. — Richelieu,

nc (*Louis*), chirurgien français, né e, mort à Orléans, à la fin du dix-hui- cle. Il était chirurgien de l'hôtel-Dieu , professeur royal de l'école de chirur- même ville, et membre de l'Académie rgie de Paris. Il s'est surtout fait con- ses services pour l'opération des her- a de lui : *Discours sur l'utilité de ie*; Paris, 1764, in-8°; — *Nouvelle d'opérer les Hernies*, suivie d'un mé- s-étendu sur le même sujet par Hoin ; Orléans, 1766, in-8°; — *Réfutation ues réflexions sur l'opération de la* dans le 4e volume des *Mémoires de ie de Chirurgie*; Londres et Paris, 8°; — *Précis d'Opérations de Chirur- s*, 1775, 2 vol. in-8°; — *Œuvres chi- es, contenant un précis d'opérations éthode de traiter les hernies*; Paris, vol. in-8°. On trouve en outre un cer- bre d'observations de Leblanc dans les *s de l'Académie de Chirurgie* et dans *Journal de Médecine*. J. V.

La France Littéraire.

anc (*Jean-Bernard*), littérateur et français, né à Dijon, le 3 décembre ait encore en 1774. Il laissa : *Poëme . C. sur l'histoire des Gens de Lettres gogne*; Dijon, 1726; — *Élégies de C. avec un discours sur ce genre de* Paris, 1731; — *Aben-Saïd, empereur ols*, tragédie; Paris, 1736 et 1743, *Lettres d'un François concernant rnement, la politique et les mœurs ois et des François*; La Haye, 1745, 1758; — *Le Patriote anglais, ou s sur les hostilités que la France à l'Angleterre*; 1756, sans nom d'au- V. R.

Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.

nc de Guillet (*Antoine* Blanc, dit), français, né à Marseille, le 2 mars 1730, aris, le 29 juillet 1799. Il fit ses études e d'Avignon. Son père le destinait au e, mais il préférait la médecine; con- s son goût, il entra dans la congréga- 'Oratoire en 1746, et professa pendant s humanités et la rhétorique. En même composa quelques discours latins et drames de collége. Ayant quitté l'Ora- blanc vint à Paris, où il travailla d'a- *Conservateur*. En 1761 il publia les *Mémoires du comte de Guine* (Amsterdam, in-12), roman d'amour qui eut du succès. Il composa ensuite des tragédies, dans lesquelles il s'élevait avec chaleur contre le despotisme, mais qui sont écrites d'un style emphatique et quelquefois bizarre. On cite particulièrement ce vers de *Manco Capac* :

Crois-tu de ce forfait Manco Capac capable?

Dénué de ressources, malgré le succès de ses ouvrages, Leblanc de Guillet refusa en 1788 une pension du gouvernement; mais en 1795 il accepta un secours de 2,000 fr. de la Convention. Il était membre du jury des écoles primaires quand il fut nommé professeur de langues anciennes à l'école centrale de la rue Saint-Antoine à Paris. En 1798, Leblanc fut nommé membre de l'Institut. On a de lui : *Manco-Capac*, tragédie en cinq actes, représentée en 1763 et reprise en 1782; Paris, 1782, in-8°;—*Les Druides*, tragédie en cinq actes, jouée en 1772; Paris, 1783, in-8° : le clergé fit défendre les représentations de cette pièce remplie de maximes philosophiques; — *L'heureux Événement*, comédie en trois actes et en vers, 1763, in-8°; — *Le Lit de Justice*; Paris, 1774, in-8°;— *Albert Ier, ou Adeline*, comédie héroïque en trois actes et en vers; Paris, 1775, in-8°; — *Discours sur la nécessité du dramatique et du pathétique en tout genre de poésie*; Paris, 1783, in-8°; — *Virginie*, tragédie non représentée; 1786, in-8°; — *De la Nature des Choses*, poëme de Lucrèce, traduit en vers; 1788-1791, 2 vol. in-8°; — *Le Clergé dévoilé, ou les états généraux de* 1303, tragédie non représentée; Paris, 1791, in-8°; — *Tarquin, ou la royauté abolie*, tragédie, 1794, in-8°; — Une traduction du commencement de *L'Anti-Lucrèce*, insérée dans *le Mercure*. Leblanc a laissé en manuscrit des pièces de théâtre et des traductions d'auteurs anciens.

J. V.

Maherault, *Notice sur Ant. Leblanc*, 1799. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* —Quérard, *La France Littér.*

Le Blanc (*Nicolas*), chimiste et industriel français, né à Issoudun (Indre), en 1753, mort en 1806. Son père, qui était directeur des forges d'Yrvoy, lui fit étudier la médecine. Vers 1780, le jeune Le Blanc fut attaché à la maison du duc d'Orléans en qualité de chirurgien. Il s'occupa de recherches chimiques, principalement des phénomènes de la cristallisation; en 1786, il communiqua à l'Académie des Sciences des travaux à ce sujet. Sur un rapport de l'Institut, du 30 thermidor an x, le ministre François de Neufchâteau ordonna l'impression aux frais du gouvernement de son ouvrage intitulé : *Cristallotechnie, ou essai sur les phénomènes de la cristallisation et sur les moyens de conduire cette opération pour en obtenir des cristaux complets, et les modifications dont chacune des formes est susceptible*; Paris, 1802, in-8°. Il s'était livré aussi à un autre travail dont les résultats furent immenses. En 1786, l'Académie

des Sciences avait mis au concours un prix de 2,400 livres, qui devait être décerné à l'auteur d'un procédé de fabrication de la soude au moyen du sel marin. Il s'agissait de soustraire plusieurs industries importantes aux effets fâcheux résultant du renchérissement croissant des potasses, de la hausse des soudes naturelles de l'Espagne et de la rareté des gîtes de natron naturel. L'objet de ce concours attira l'attention de Le Blanc, qui en 1789, répétant des expériences indiquées dans le *Journal de Physique* de La Métherie, parvint à extraire, par des moyens nouveaux, la soude du sel marin. Il exposa au duc d'Orléans tous les avantages qu'offrirait une exploitation en grand de ses procédés. Ce prince demanda un examen préalable à D'Arcet, professeur au Collége de France, où Dizé, préparateur, fut chargé de suivre les épreuves du procédé. Sur le rapport favorable, un traité d'association intervint, le 12 février 1790, entre le duc d'Orléans, Le Blanc, Dizé et Henri Shée, traité par suite duquel une usine fut créée à la Maison-de-Seine, près Saint-Denis, pour l'exploitation de la soude artificielle. En 1791, par un nouvel acte, l'association reçut une forme définitive, et tout présageait le plus brillant avenir à cette nouvelle industrie. La méthode de Le Blanc était un immense service rendu aux arts industriels; elle mettait à leur disposition un alcali puissant, à bas prix, dont la fabrication n'avait pas de limites, puisqu'elle a pour base le sel marin. Son exploitation a donné l'essor à la fabrication de l'acide sulfurique, et elle a été de la sorte l'occasion de beaucoup de progrès industriels. En donnant comme produit secondaire une grande quantité d'acide chlorhydrique, la fabrication de la soude artificielle a donné une matière première à bas prix, propre à la préparation du chlorure de chaux, que les blanchisseries de fils et de toiles de lin, de coton et de chanvre, ainsi que les papeteries consomment en masses prodigieuses; les verreries, les savonneries ont fait par ces soudes des progrès immenses pour la qualité et le bon marché de leurs produits. Aussi l'Europe fabrique-t-elle aujourd'hui pour trois cent millions de soude factice. La découverte de Le Blanc, comme l'a déclaré l'Académie des Sciences, est donc un des plus grands bienfaits, sinon le plus grand, dont les arts chimiques aient été dotés depuis soixante ans. Malheureusement pour l'inventeur, la mort du duc d'Orléans et les désastres de la révolution vinrent le priver des fruits de ses travaux. Le comité de salut public l'obligea de livrer son secret au gouvernement, qui le publia comme étant d'utilité publique. L'association se trouva naturellement dissoute. L'inventeur, dépouillé du fruit de ses laborieuses recherches, réclama une indemnité : on ne lui en donna que d'illusoires, et le reste de sa vie se passa en vaines démarches. Toutes ses ressources se consumèrent dans cette longue lutte à
laquelle une mort prématurée vint mett

En 1855 sa famille adressa à l'empere
supplique à l'effet d'obtenir l'indemnité
colas Le Blanc avait vainement sollicitée
voyée à l'Académie de Sciences, cette dema
l'objet d'un rapport en date du 31 mars
fait par les membres de la section de
On y constate la haute importance et
sultats féconds du procédé de Le Blanc;
examine aussi la prétention qu'avait élevé
son associé, en 1810, d'avoir pris un
réelle aux expériences préalables, et, sur les
présentées, entre autres, d'après l'acte fai
les associés, le 12 février 1790, dans leq
Blanc est désigné comme *posesseur du*
comme *auteur du procédé*, l'Académie n
pas à le regarder comme le véritable aut
la méthode; Dizé n'aurait fait que m
les proportions des matières à employer
fabrication de la soude, et que le seconde
l'exploitation (1). GUYOT DE FÈR

Compte rendu des séances de *l'Acad. des S*
31 mars 1856. — *Documents particuliers.*

LEBLANC DE BEAULIEU (*Jean-Cla*
prélat français, né à Paris, le 26 mai 1753,
le 13 juillet 1825. Chanoine régulier de
Geneviève avant la révolution, il devint e
curé constitutionnel de la paroisse Saint
rin. Après la terreur il fut nommé c
Saint-Étienne-du-Mont. Choisi pour arche
de Rouen, à la mort de Gratien, il fut sa
18 janvier 1800, à Paris, et tint dans son
métropolitaine un concile des évêques d
diocèse, le 5 octobre suivant. En 180
blanc de Beaulieu assista au concile n
qui se tint à Paris. Après la signature d
cordat, il donna sa démission, et en 1802
nommé à l'évêché de Soissons. Il refusa d'
dit-on, de rétracter les principes de l'Église
titutionnelle, qu'il abandonna pourtant
après. Il écrivit alors au pape, et renonç
seulement au schisme mais au jansénism
établit un séminaire dans sa ville épisc
Invité en 1815 à se rendre au champ
convoqué par l'empereur après son reto
l'île d'Elbe, Leblanc de Beaulieu écrivit
nistre pour protester de sa fidélité à Louis
Cette déclaration fut imprimée, et l'évêq
Soissons se retira en Angleterre. Le reto
roi lui rendit son diocèse, et en 1817 L
de Beaulieu fut nommé à l'archevêché d'
rétabli par le nouveau concordat. Ayant
sa démission en 1822, il se retira au sém
des missions étrangères à Paris, se char
la direction des petits Savoyards, et fut n
membre du chapitre de Saint-Denis. J.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nou*
Contemp.

(1) Seul, l'un des membres de la section de
M. Chevreul a pensé que Dizé avait eu une plus
part à l'invention, et qu'il aurait coopéré aux expé
qui ont servi de base à la fabrication de la soude
les actes qui ont été désignés.

NC DE BEAULIEU (*Louis*). *Voy.*

ANC (*Urbain*), vétérinaire français, ommanderie, près de Bressuire (Deux- 26 novembre 1796. Il étudia à l'École devint professeur, et fut élu en 1852 e l'Académie de Médecine. Ses princi- aux sont : *Recherches relatives à nination de l'âge des lésions des des poumons du cheval*, au point de o-légal ; Paris, 1811, in-8° ; — *Traité dies des Yeux observées chez les x animaux domestiques*, etc.; Paris, °, avec 7 pl. ; — *Atlas du Diction- Médecine et de Chirurgie vétéri-* vec M. Trousseau) ; Paris, gr. in-fo- pl. ; — *Recherches expérimentales aractères physiques du Sang dans et dans l'état de maladie* (avec eau) ; 1832, in-8° ; — *Des diverses e Morve et de Farcin considérées es formes variées d'une même af- inérale contagieuse ;* Paris, 1839, *Recherches expérimentales et com- sur les effets de l'Inoculation au à l'âne du pus et du mucus mor- d humeurs morbides d'autre na-* is, 1839, in-8° ; — *Traité de Pa- omparée, ou éléments de médecine urgie comparée dans l'homme et ux*, avec M. Follin ; Paris, 1855, 2 vol. Leblanc a donné aussi un grand nombre tions dans les Journaux de médecine . G. DE F.

s particuliers.— Journal de la Librairie.

C DE CASTILLON. *Voy.* CASTILLON.

D (*Gaspard* MICHEL, surnommé), e français, né à Caen, le 24 novembre à Laigle, le 17 juin 1809. Il embrassa siastique, et depuis 1772 fut adjoint e Vermont, bibliothécaire du collége Quelques notices d'archéologie et de que le firent admettre en 1772 à l'A- es Inscriptions et Belles-Lettres. Au ment de la révolution, il fut nommé la commission créée par l'Assemblée e, et chargé du dépouillement des es supprimées et des archives natio- soins qu'il donna à cette mission en- le près de 50,000 volumes la Biblio- zarine, dont il devint conservateur en pris dans la première organisation t, il fut appelé après le 18 brumaire législatif ; il en sortit en 1802. Quel- es avant sa mort, il se retira à Laigle. mposa l'inscription du tombeau qui evé dans cette ville. Quelques jours mort Leblond anéantit ses manuscrits, eurs ont été regrettés. Il a publié les ants : *Observations sur les Médailles et de M. Pellerin*, 1771, in-4° ; 2ᵉ édi- e, corrigée et augmentée par l'auteur, suivie de nouvelles remarques de M. Pellerin sur l'ouvrage de M. Erkel ; 1823, in-4° ; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opé- rée dans la musique par Gluck ;* 1781, in-8° : en collaboration avec plusieurs autres savants ; — *Lettre d'un amateur des beaux-arts sur le Saint-Alype de Caffieri ;* 1790, in-8° ; — *Ob- servations présentées au Comité des Monnaies de l'Assemblée nationale* (publié sous le nom de Dupré, graveur) ; 1790, in-8°. Il a ajouté au *Mémoire sur Vénus* par Larcher un *index* in-8°, intitulé : *Drôleries éparses de côté et d'autres dans ce volume ;* cet index a été imprimé deux fois : la deuxième édition, plus ample que la première, commence à la p. 337, et finit à la p. 376. Les *Mémoires de l'Académie des Ins- criptions et Belles-Lettres* contiennent de l'abbé Leblond les mémoires suivants : *Recherches sur deux Médailles impériales de la ville d'Hip- pone*, t. XXXIX ; — *Mémoire sur la Vie et les Médailles d'Agrippa, gendre d'Auguste, et Re- cherches sur la ville de Lamia, sur les Maliens et sur quelques-unes de leurs médailles*, t. XL, partie histor. ;— *Observations sur le prétendu dieu Lunus*, t. XLII ; — *Dissertations sur les Vases Murrhins*, t. XLIII. — Les deux mémoires suivants, rédigés par lui avec Laporte-Dutheil et Mongez, sont dans le *Recueil de l'Institut*, classe de Littérature et Beaux-Arts : *Rapport sur le fragment d'un monument antique envoyé à l'Institut national par Achard, conserva- teur du Musée de Marseille*, avec une pl., t. Iᵉʳ, année 1797 ; — *Observations sur la Ma- gie*, dans le même recueil : avec Vien ; — *Rap- port sur des Vases trouvés dans un tom- beau près de Genève, dont le dessin a été adressé à l'Institut par la Société pour l'A- vancement des Sciences et Arts de Genève*, avec une pl., t. II, 1798. Leblond a inséré dans le *Journal de Paris*, en mars 1783, sous le nom d'*Un Savant en Us*, plusieurs lettres en faveur des inscriptions en langue latine, contre les let- tres de Boucher, qui plaidait pour la langue fran- çaise. Comme éditeur, il a publié, de concert avec l'abbé de Lachau, la *Description des Pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans ;* 1780, 2 vol. in-fol., ouvrage de l'abbé Arnaud et H. Co- quille, mais qui est souvent attribué aux édi- teurs, parce qu'ils ont signé la dédicace. L'abbé Leblond passe pour avoir pris part à l'*Origine de tous les Cultes* de Dupuis. GUYOT DE FÈRE.

Boissard, *Les Hommes remarquables du Calvados.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEBLOND ou **LEBLON** (*Michel*), orfèvre et graveur au burin allemand, né à Francfort-sur- le-Mein, à la fin du seizième siècle, mort à Am- sterdam, en 1656. Sandrart, qui avait reçu ses conseils à Francfort, dit que Leblond ne se bor- nait pas à la culture des arts, mais qu'il jouissait d'une certaine réputation d'éloquence, et, qu'il fut envoyé en Angleterre et près de plusieurs cours du Nord. Cet artiste avait une finesse

et une délicatesse extrêmes dans le burin. Toutes ses pièces sont d'un travail precieux. Il signait *Michael Blondus* ou d'un M et d'un B entrelacés. On cite surtout : *Saint Jérôme*; — *Figures dansantes*; — *Une Noce*; 1615; — *Armoiries*; — *Suite de Manches de couteau*. En 1616, Leblond publia un recueil de gravures estimé, contenant divers *Ornements et Feuillages pour les armoiries ainsi que des Fruits et des Fleurs*. J. V.

F. Basan, *Dict. des Grav. anciens et modernes*. — Sandrart, *Teutsche Academie*.

LEBLOND (*Jean-Baptiste*), voyageur et naturaliste français, né à Toulongeon, le 2 décembre 1747, mort à Guzy, le 15 août 1815. Il avait à peine vingt-et-un ans lorsqu'il passa aux colônies. En 1756 il se fixa sur les côtes occidentales de la Martinique. Après un examen attentif des îles, il alla visiter les bouches de l'Orénoque. Le premier, il fut à même de décrire une tribu nombreuse, que la civilisation n'avait pu encore réduire, et qui, aux temps des voyages aventureux de Ralegh, avait donné lieu aux contes les plus merveilleux et les plus fantastiques. Sur des images devenues populaires, on représentait ces sauvages comme perchant au sommet des arbres. Les *Guaraonos* ou *Waraons*, que visita Leblond, logent en réalité dans des cabanes semi-aériennes, qu'ils établissent dans les terres noyées des îles, situées à l'embouchure du fleuve, sur les tiges du manglier. Ils accueillirent le médecin français, lui firent visiter en détail leurs habitations et lui prouvèrent que, protégés par leurs forêts maritimes, ils pouvaient vivre des produits d'un seul arbre : le palmier murichi subvient en effet à tous leurs besoins. Leblond partit pour la Guyane française, et en fit en quelque sorte sa seconde patrie. En 1789 il avait déjà exécuté plusieurs courses le long du littoral de Cayenne et dans l'intérieur, lorsqu'il entreprit un voyage plus pénible à travers des forêts inexplorées. Suivi de quelques nègres, et n'ayant souvent d'autre guide que la boussole, il parvint au delà des sources du Camopi, à plus de quatre-vingts lieues des côtes, et fit sur ces régions désertes des observations géologiques d'un grand intérêt; il visita en même temps dans la haute Guyane des tribus indiennes, dont la population ne dépassait pas alors quatre mille individus (1).

De retour en France en 1802, Leblond rédigea ses divers voyages; mais il ne put les faire imprimer d'abord, et plusieurs de ses observations scientifiques ne parurent même qu'après sa mort. En l'année même de son retour, il publia dans le *Moniteur* un article *Sur le moyen de civiliser les Indiens de la Guyane française*. Leblond avait été nommé commissaire du roi, avec mission d'explorer les forêts qui renferment l'arbre à quinquina. Ses recherches furent dès lors utiles, et se prolongèrent jusqu'en 1772. Il visita ainsi les principales villes de la Guyane espagnole, la capitainerie de Caracas, aujourd'hui république de Venezuela, la nouvelle Grenade et la plus grande partie du Pérou. Il forma une collection d'objets d'histoire naturelle, que contenaient à peine vingt-huit caisses, dont une partie enrichit aujourd'hui le Muséum de Paris.

De retour en France vers 1785, Leblond fit connaître ses observations sur la région, pour ainsi dire inconnue, qu'avait décrite Piedrahita, et publia un mémoire sur *Santafé de Bogota* (1) et ses *Observations sur le Platine*, dont les divers gisements étaient alors tout à fait ignorés. Deux ans plus tard parut un travail beaucoup plus considérable, intitulé : *Observations sur la Fièvre jaune et sur les maladies des tropiques faites dans un voyage aux Antilles, à l'intérieur de l'Amérique méridionale, au Pérou*; Paris, 1805, in-8°. De tous ses ouvrages, c'est celui dont le voyageur semble avoir fait le plus de cas. Huit ans plus tard, il donna sa grande relation, qu'il voulait publier en quatre volumes in-8°, mais dont il ne fit jamais imprimer que le premier tome. Ce livre, répandu à très-petit nombre d'exemplaires, est intitulé : *Voyages aux Antilles et à l'Amérique méridionale commencé en 1767 et fini en 1802, contenant un précis historique des révoltes, des guerres et des faits mémorables dont l'auteur a été témoin*, etc., *suivi de recherches géologiques sur l'état primitif du globe, sur les changements qu'il a subis et qu'il continue à éprouver, avec des observations sur les effets du courant général de l'Océan* etc.; Paris, 1813, in-8° (2).

(1) Plusieurs de ces petites tribus ont disparu depuis l'époque où notre médecin naturaliste les visitait. Et nous n'hésitons pas à dire que jamais les Indiens de la Guyane n'eurent un meilleur observateur, puisque durant un séjour de dix-huit ans dans cette contrée Leblond ne cessa point, pour ainsi dire, de s'occuper d'eux.

(1) Ce mémoire fut imprimé en 1785 et est devenu d'une telle rareté, que jusqu'à ce jour nous n'avons pu parvenir à en prendre connaissance. Il en est de même de plusieurs mémoires de ce naturaliste : durant cette même année 1785, on imprima son *Mémoire sur le Platine et la manière de l'extraire de la mine*. Plus tard, et avant son depart pour Cayenne, il offrit au gouvernement 200 livres de ce métal. En 1786 Leblond lut à la Société de Médecine de Paris ses divers *Mémoires sur l'Éléphantiasis*, le *Pian*, les *Maladies de la Peau sous les tropiques*. En 1790 après avoir reçu 6,000 fr. de Louis XVI, pour aller chercher de nouveau sur le continent l'arbre à quinquina, il envoya à l'Académie des Sciences une *carte géographico-minéralogique de ses deux voyages dans l'intérieur de la Guyane*. En 1791 il expédia au Journal de Physique son *Essai sur l'Indigotier*. Ses mémoires *Sur le Poivrier et sur le Roucouyer* parurent dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle*.

(2) Nous avons la certitude que le t. II de cet important ouvrage avait été complétement rédigé, et il était, vers 1823, entre les mains de l'éditeur Nepveu, qui en avait fait l'acquisition; il nous fut communiqué et il nous a fourni pour un travail sur la Guyane, publié vers c[illegible] époque, de curieux renseignements sur ces *Guara*[illegible] ou *Waraons*, dont plusieurs tribus habitaient encore [illegible] bouches de l'Orénoque en 1841, époque à laquelle le [illegible] vant Codazzi écrivait sa géographie de l'État de [illegible] nezuela. Il serait vivement à désirer que le t. II

ṗ de cet ouvrage remarquable, Leblond
t du déclin de ses forces et de l'impossi-
› trouver un collaborateur qui consente
dans la rédaction de ses derniers tra-
n'en donna pas moins l'année suivante
:ule fort substantiel sur la Guyane, dans
l consigna les résultats de dix-huit ans
ations faites sur le continent américain.
›chure, qui n'a pas cent pages, est intitulée:
tion de la Guyane française, ou ta-
'es productions naturelles et commer-
e cette colonie, expliquées au moyen
arte géologico-topographique dres-
M. Poirson, ingénieur géographe;
814, in-8°. Quelques mois après cette
ion, Leblond se retira dans son pays, et
ıt. Ferd. DENIS.

(neveu), *Biographie* placée en tête d'un tirage du *Voyage à la Guyane.* — L. A. M. , *Mercure de France* d'octobre 1818. — *Rap-* *Académie des Sciences.*

OND DE SAINT-MARTIN (*Nicolas-* *s*), jurisconsulte et humaniste français, ıteau-Thierry, le 19 juin 1748, mort à la x-huitième siècle. Après avoir suivi les droit, il s'était fait recevoir avocat au ıt. On a de lui : *Mémoire sur le Par-* *'es Défrichements des Communes de* ; — *Horace*, édition latine avec des)rléans, 1767, in-12; — *Traduction* : *des Œuvres de Virgile*, avec des un discours préliminaire; 1783, 3 vol. · *Idées d'un citoyen sur la munici-* *u la commune gouvernée par elle-* ›aris, 1790, in-8°. J. V.

La France Littér.

›ND (*Auguste-Savinien*), mathéma- ıaturaliste français, né à Paris, le 19 oc- 30, mort dans la même ville, le 22 fé- 11. Il était employé au cabinet des à la Bibliothèque impériale. On a de ›*ortefeuille des Enfants*, mélange d'a- de fleurs, de fruits, etc., dessinés et ṇés de courtes explications; Paris, 1784 ıiv., 24 cahiers in-4° : le texte de cet ou- .é réimprimé séparément sous le titre de *ı Portefeuille des Enfants;* Paris, 1798, 18; — *Sur la Fixation d'une Mesure* ›*oids;* 1791, in-8°; — *Sur le Système* *'e;* Paris, 1798, in-8°; — *Cadrans lo-* *ıques adaptés aux poids et mesures;* 8° : cet instrument est composé de trois ›ncentriques; — *Notice historique sur* *les Ouvrages de Montucla*, lue à la 'Agriculture de Versailles, le 15 janvier *Barème Métrique* (avec A. N. Du- Versailles, 1802, 2 vol. in-12; — *Dic-* *ı abrégé des Hommes célèbres de l'An-* *t des Temps modernes;* Paris, 1802, 12; — *Sur la Ponctuation décimale*, dans les *Mémoires de la Société libre d'Instruction* (n° 2, p. 25); — *De l'Instruction par les Yeux*, dans le même recueil, p. 35. L. L—T.

ɜ Leblond ne fût pas perdu pour la science; · montre en général une grande sagacité dans tions.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France littér.*

LEBOBE (*Auguste-Stanislas*), magistrat et homme politique français, né à Couilly (Seine-et-Marne), le 19 décembre 1790, mort à Pont-aux-Dames, le 8 avril 1858. Fils d'un meunier de la vallée du Morin, il vint à Paris, où il entra comme commis chez un entrepreneur de couvertures de bâtiments. Grâce à ses efforts, il devint bientôt un des notables commerçants de la capitale, et fut en 1832 élu juge et en 1841 président du tribunal de commerce. Il appela à diverses reprises, dans ses discours officiels, l'attention du chef de l'État sur l'utilité d'obtenir l'extradition des banqueroutiers frauduleux, afin d'établir, suivant son heureuse expression « la solidarité de l'honneur commercial entre toutes les nations ». Son vœu fut exaucé. Avant de quitter la présidence du tribunal de commerce, il fit adopter par les syndics un règlement qui, en apportant plus de promptitude et d'équité dans l'administration des faillites, augmentait en même temps la dignité de l'institution des syndics. Élu député de l'arrondissement de Meaux le 10 juillet 1842, il prit place dans l'assemblée sur les bancs du parti conservateur; et à la révolution de 1848 il rentra dans la vie privée. Sa fille avait épousé le célèbre chirurgien Blandin, qui précéda son beau-père au tombeau. A. Is.

Documents particuliers. — *Le Publicateur de l'arrondissement de Meaux*, n° du 17 avril 1848.

LEBŒUF. *Voy.* LEBEUF.

LEBON (*Jean*), médecin français, né à Autreville, en Champagne, dans la première moitié du seizième siècle, fut un de ceux qui opérèrent une réaction contre la médecine galénique et signalèrent le retour vers la médecine hippocratique. Lebon fut médecin du cardinal de Guise, puis du roi Charles IX. On a de lui : *Therapeia Puerperarum*, in-16, réimprimé à Paris, en 1577, avec le *Thesaurus Sanitatis* de Liébault. C'est un des bons ouvrages sur les maladies des femmes. Il a été réimprimé à Francfort, 1586, in-16; à Paris, 1589, dans la collection de Pachias; à Gênes, 1635; Paris, 1664, in-4°, à la suite des œuvres de Jacques Houllier; —*Abrégé des Eaux de Plombières, en Lorraine;* Paris, 1576, in-8°; 1616, in-16; — *La Physionomie du grand philosophe Aristote, c'est-à-dire sa science de juger de quelle vie et complexion est un chacun;* Paris, 1553, in-8°; — *Oraison en invectives contre les poëtes confrères de Cupidon et rithmailleurs de notre temps* (sous le nom de *Nobel*, anagramme de Lebon); Rouen, 1554, in-16; — *Traité de Galien Que les mœurs de l'âme suivent la complexion du corps;* Paris, 1566, in-16; — *Opuscule de Galien d'aillaigrir le corps*, traduit en français; Paris, 1556, in-16; — *La Physionomie*

d'Adonnant, sophiste, traduit en français, *avec un livre des nèves et verrues naturelles;* Paris, 1556, in-8°; — *Lucien, de la Beauté*, traduit en français; Paris, 1557; — *Dialogue du Coural;* Paris, 1557; — *L'Art de connaître les affections de l'esprit et d'y remédier;* — *Dialogue de l'antre de Mercure;* — *Épître à ses amis touchant la liberté parisienne;* Paris, 1557, in-16; — *Avertissement à Ronsard touchant sa* Franciade; Paris, 1568, in-8°; — *Le Rhin au roi, où, à l'imitation du Danube qui a parlé plusieurs fois, par prosopopée, aux empereurs romains, l'auteur introduit le fleuve du Rhin, parlant au roi, l'exhortant de le venir voir et jouir de ce qui lui appartient, et en ce faisant être terreur à reistres qui viennent fourrager la Lorraine et ravager la Champagne;* Paris, 1569, in-8°; — *Étymologicon françois;* Paris, 1571, in-8°; — *Le tumulte de Bassigny apaisé par le cardinal de Lorraine;* Paris, 1573, in-8°; — *Adages ou Proverbes françois* (sous le pseudonyme de *Solon des Vosges*); Paris, 1576, in-8°; — *De l'Origine et Invention de la rime;* Lyon, 1582; — *Les Bâtiments, Érections et Fondations des Villes et Cités assises ès trois Gaules;* Lyon, 1590, in-16. La Croix du Maine attribue en outre à Lebon une *Grammaire Françoise* et une traduction des *Antiquités de Bérose*. F.-X. T.

La Croix du Maine, *Bibliothèque franç.*

LE BON (*Joseph*), homme politique français, né à Arras, le 25 septembre 1765, mort sur l'échafaud révolutionnaire à Amiens, le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795). Il fit ses études chez les oratoriens, et entra dans cette congrégation. Dès l'âge de dix-huit ans il enseignait la rhétorique au collége de Beaune, et se fit remarquer par sa régularité à remplir ses devoirs. Ses sympathies non dissimulées pour la révolution le brouillèrent bientôt avec ses confrères : à la fin de mai 1790 il s'en sépara avec éclat, et accepta la cure constitutionnelle du Vernois près Beaune. En juillet 1791 il obtint celle de Neuville-Vitasse, près Arras, qui le rapprochait de sa famille, dont il était le principal soutien. Ses liaisons avec Robespierre, Saint-Just et Le Bas, ses compatriotes, l'entraînèrent hors de la route qu'il avait suivie jusque alors. Il se maria, et se mit à fréquenter les sociétés politiques. Maire d'Arras (16 septembre 1791), puis procureur syndic du département du Pas-de-Calais, il se fit remarquer par une grande modération, et fut nommé, en septembre 1792, député suppléant à la Convention nationale; mais il n'y siégea qu'après le 31 mai 1793. Envoyé une première fois, en octobre 1793, en mission dans le Pas-de-Calais, il s'y montra encore si indulgent que Guffroy, son compatriote et son ennemi, l'accusa de fédéralisme, et le dénonça comme le protecteur des contre-révolutionnaires et le persécuteur des patriotes. Il accusait en outre Le Bon d'avoir refusé de faire partie de la société des Jacobins. Le comité de salut public se hâta de le rappeler; mais, sur la garantie de Robespierre et sur sa promesse de travailler à faire oublier son passé, il fut presque aussitôt renvoyé dans son département avec des pouvoirs illimités et la mission « d'étouffer, par les mesures les plus efficaces et les plus actives, les mouvements contre-révolutionnaires qui s'élevaient dans la ville d'Aire et dans d'autres endroits du Pas-de-Calais. » Le 9 nivôse an II, il reçut l'ordre d'établir le gouvernement révolutionnaire dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il accomplit sa mission avec trop de rigueur; effrayé de sa responsabilité en présence des Autrichiens sur les frontières de France et des intrigues de la coalition, il vit partout des ennemis de la république et fit couler le sang sur son passage. Il fut terrible et inflexible à la fois.

Dénoncé à la convention par Guffroy, son ennemi acharné, Le Bon fut renvoyé de l'accusation portée contre lui, ce qu'il devait plus peut-être à la mauvaise renommée du dénonciateur qu'à sa propre défense, qui fut présentée par Barère au nom du comité de salut public, qui « tout en improuvant les formes un peu acerbes de Lebon », déclara que par son énergie il avait sauvé Cambray en se jetant courageusement dans cette ville attaquée par les Autrichiens. On éleva contre lui d'autres accusations, mais elles ont manqué de preuves (1). Dénoncé de nouveau le 15 thermidor (2 août), Joseph Le Bon fut décrété d'accusation; ce ne fut pourtant que le 18 floréal (7 mai 1795) que l'Assemblée chargea une commission de vingt-et-un membres d'examiner sa conduite. Quirot, rapporteur de cette commission, fit son rapport le 1er messidor (19 juin). Il avait divisé en quatre classes les délits imputés à Le Bon : 1° assassinats juridiques; 2° oppression des citoyens en masse; 3° exercice de vengeances personnelles; 4° vols et dilapidations. Cette dernière accusation, l'assemblée refusa de l'écouter, « déclarant que Le Bon en était complétement absous ». Sur les autres points, qui se réduisaient réellement à un seul, à l'emploi illimité de la guillotine, il répondit : « Vous vouliez donc que je fusse de glace quand vous étiez tout de feu? Quand mes actes étaient rigoureux, les vôtres étaient terribles! Vous vouliez donc que je vous désobéisse quand vous aviez mis la terreur à l'ordre du jour? Si j'étais coupable en exécutant vos décrets, étiez-vous innocents en les faisant? » Ce moyen de défense ne pouvait pas lui concilier l'indulgence de l'assemblée, ainsi appelée à se condamner elle-même; aussi fut-il traduit devant le tribunal criminel d'Amiens, qui le condamna à mort. Ce tribunal jugeait sans appel, en vertu de la loi du 12 prairial. Le Bon

(1) Sa correspondance intime montre le contraste d'un homme aussi bienveillant dans son intimité qu'il était impitoyable dans ses fonctions publiques. Le Bon eut du reste cela de commun avec plusieurs autres des plus exaltés terroristes.

it à profiter du bénéfice de la constitution
it d'être achevée, et à se pourvoir en
; la convention passa à l'ordre du jour,
l'ordre de l'exécution. En endossant la
rouge, Le Bon s'écria : « Ce n'est pas
devrais l'endosser : il faudrait l'envoyer
vention, dont je n'ai fait qu'exécuter les
.

tine dit de Le Bon : « Il decima à Arras
ibray les départements du Nord et du
alais. Cet homme est un exemple du
ui saisit les têtes faibles dans les grandes
ns d'opinion. Les temps ont leurs crimes
es hommes. Le sang est contagieux
'air. La fièvre des révolutions a ses
Le Bon en éprouva et en manifesta tous
pendant les courtes phases d'une vie
ans. Dans un temps calme il eût laissé
ation d'un homme de bien ; dans des
istres il laissa le renom d'un proscrip-
pitié. » H. LESUEUR.

iteur universel, an 1er, n° 259 ; an II, n° 277,
, 316, 327 ; an III. nos 6, 108, 199, 274, 294, 303,
, nos 25. — Thiers, *Histoire de la Révolution*
tom. IV, passim ; t. V, liv. XXIII, p. 374. —
, *Histoire des Girondins*, t. VII, liv. LIII,
Lettres de Joseph Le Bon à sa femme pendant
ze mois de prison qui ont précédé sa mort,
préface par son fils, Émile Le Bon ; Chalons-
, 1845. — *Quelques Lettres de Joseph Le Bon,*
es à sa carrière politique (1788-1791) ; Chalons,
éfutation du rapport à la Convention na-
r la mise en accusation de Joseph Le Bon ;
855, in-8°. — *Doc. part.*

N (*Philippe*), ingénieur et chimiste
inventeur de l'éclairage au gaz, naquit
y, près de Joinville, aujourd'hui dépar-
e la Haute-Marne, le 29 mai 1769, et
à Paris, le 2 décembre 1804. L'institu-
son village fut son premier maître. En-
uite à Paris pour compléter son éduca-
obtint les plus grands succès, et il n'a-
encore vingt-cinq ans quand il fut nommé
r des ponts et chaussées d'abord à An-
, puis à Paris, où il professa la méca-
l'École des Ponts et Chaussées. Vers
ommença ses essais sur le gaz provenant
nbustion du bois. Peut-être avait-il con-
e de quelques observations déjà faites
sur l'éclairage par ce gaz ; telles que
Delsemius, qui eurent lieu à Paris, en
lles du docteur anglais Clayton, en 1739,
ême objet, et celles consignées dans un
que Driller avait lu en 1787 à l'Académie
nces de Paris, où il indiquait les moyens
er à l'éclairage ce même gaz. Quoi qu'il
Lebon fit à sa campagne de Bruchay
nières expériences, et il ne se borna
préparer un gaz inflammable, il s'oc-
ssi à purifier ce gaz, à le débarrasser
ières étrangères et de l'odeur due à
nce de l'acide pyroligneux. Pour obte-
ésultat, il imagina de faire passer le
dégagement dans un vase rempli d'eau
'eau condensait les vapeurs acides et les matières bitumineuses, tandis que l'hydrogène carboné se dégageait pur. Dès ses premiers essais, Lebon aperçut dans une même opération la carbonisation complète de tous les corps combustibles, la production de l'acide pyroligneux, du goudron et de la flamme qui pouvait servir aux usages domestiques en procurant la lumière et le chauffage. Il avait bâti un appareil en briques, qu'il remplissait de bois, et après l'avoir fermé hermétiquement, en laissant un tuyau pour la fumée, il dirigeait ce tuyau dans une cuve où il s'élargissait de manière à former un large récipient condensateur. On allumait le feu sous l'appareil ; le bois placé dans l'intérieur se carbonisait parfaitement ; la fumée parvenue dans la cuve d'eau se purifiait en abandonnant le goudron et l'acide pyroligneux ; le gaz dégagé à la sortie du condensateur donnait une lumière assez vive et assez pure pour faire espérer un succès complet après de nouveaux lavages et de nouveaux essais. Lebon vint continuer ses expériences à Paris, dans sa demeure rue et île Saint-Louis, en face l'hôtel Bretonvilliers. Fourcroy, Prony et d'autres savants l'encouragèrent de leurs conseils, et il fit de grandes dépenses pour perfectionner sa découverte. En l'an VII, il lut à l'Institut un *Mémoire* sur les résultats qu'il avait obtenus, et le 6 vendémiaire de l'an VIII (21 septembre 1799) il reçut un brevet d'invention pour de nouveaux « moyens d'employer les combustibles plus utilement, soit pour le chauffage, soit pour la lumière, et d'en recueillir différents produits ». Quelques mois après il proposait au gouvernement des appareils de chauffage et d'éclairage plus économiques. Il transporta alors ses appareils dans l'hôtel de Seignelay, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, et leur donna le nom de *thermolampes*. Il établit dans ce local des ateliers pour leur confection, distribua la lumière et la chaleur dans de grands appartements, dans les cours et dans les vastes jardins, qu'il illuminait de milliers de jets de lumière, sous la forme de gerbes, de rosaces, de fleurs, etc. Dans un mémoire qu'il publia sur ses thermolampes, il invita tout Paris à en venir voir les brillants effets. La *Gazette de France* du 19 vendémiaire an X contient l'annonce des expériences de Lebon, qui excitèrent alors une vive curiosité. Un rapport officiel fait au ministre de la Marine par le général Saint-Haouen déclare « que les résultats avantageux qu'ont donnés les expériences du thermolampe du citoyen Lebon ont comblé et même surpassé les espérances des amis des sciences et des arts ». L'invention était loin, cependant, d'avoir obtenu la perfection à laquelle on est arrivé depuis. Il n'avait pas encore été possible de dégager complétement la flamme d'une odeur empyreumatique, et la lumière n'avait pas acquis la pureté, le brillant qu'on obtient aujourd'hui. Mais les perfectionnements arrivaient, et les autres produits de la carbonisation offraient des avantages immenses.

Pour utiliser ceux-ci, Lebon sollicita l'adjudication d'une portion des pins de la forêt de Rouvray près du Havre. La concession lui fut donnée le 9 fructidor an XI (27 août 1803), à la condition de fabriquer cinq quintaux par jour. Il se mit à l'œuvre, associé à un Anglais, et le succès qu'il obtint fut tel que les princes russes Galitzin et Dolgorouki lui proposèrent, au nom de leur gouvernement, de transporter en Russie ses procédés en le laissant maître de fixer les conditions. C'était une fortune assurée; mais il répondit que son invention appartenait à son pays, qui seul devait en profiter.

Il n'était pas donné à cet homme laborieux de recueillir le fruit de ses travaux. Il était installé au Havre avec sa famille; il fut appelé à Paris comme ingénieur pour les travaux du sacre de l'empereur. Le jour même de la cérémonie, il mourut subitement, à peine âgé de trente-six ans. On le rapporta chez lui mourant et ensanglanté. Le bruit courut qu'il avait été victime d'un assassinat; mais on ne put en acquérir la preuve. D'autres malheurs atteignirent sa veuve: un associé infidèle fit disparaître les bénéfices obtenus dans l'exploitation de Rouvray, qu'elle fut forcée d'abandonner; elle se vit sans ressources, exposée aux poursuites du domaine pour une somme de 8,000 fr. restant due sur le prix de la concession. Elle essaya en 1811 de rouvrir une fabrique de thermolampes, mais ce fut sans succès. La Société d'Encouragement pour l'Industrie lui décerna, le 11 septembre 1811, un prix de 1,200 fr. proposé *pour les expériences faites en grand sur les divers produits de la distillation du bois*; un rapport de Darcet avait constaté les services rendus par Lebon à l'industrie et à la science, son application du gaz hydrogène carboné à l'éclairage, invention dont les Anglais ont profité avant les Français, en la perfectionnant. En même temps la Société d'Encouragement demandait au ministre de l'intérieur qu'une pension fût accordée à la veuve de Lebon, et par un décret de la même année une pension viagère de 1,200 fr. lui fut en effet donnée. Mme Lebon n'en jouit pas longtemps : elle mourut en 1813. Un fils de Philippe Lebon, officier d'artillerie, a été aussi frappé d'une mort prématurée. G. DE FÈRE.

Notice sur l'Invention de l'Éclairage par le Gaz hydrogène carboné, par M. Gaudry, avocat à la cour de Paris, 1856. — *Recueil des Brevets d'invention*, t. VIII, p. 121. — *Moniteur* du 11 sept. 1811. — *Memoire de la Société d'Encouragement*, année 1811. — *L'Invention*, année 1856.

LEBORGNE DE BOIGNE (*Claude-Pierre-Joseph*), homme politique français, d'origine Sarde, né à Chambéry, le 8 mars 1764, mort à Paris, en janvier 1832. Frère du général comte de Boigne (*voy.* ce nom), il vint de bonne heure à Paris, où il entra dans l'administration des colonies. En 1791, il fut nommé secrétaire de la commission et envoyé à Saint-Domingue pour pacifier cette île; mais les pouvoirs des commissaires ayant été contestés par l'assemblée coloniale, les commissaires revinrent en France en laissant Leborgne chargé des affaires de la métropole. Il y favorisa de tout son pouvoir la cause des noirs et de la révolution. En 1792 il promulgua à Saint-Domingue la loi qui reconnaissait les droits politiques des noirs et des hommes de couleur; mais les colons s'opposèrent à l'exécution de cette loi, et de nouveaux commissaires furent envoyés avec des troupes. Leborgne partit en janvier 1793, comme commissaire médiateur avec le général Rochambeau, gouverneur de La Martinique, qui s'était réfugié à Saint-Domingue. Ils attendirent vainement à La Désirade l'escadre qui devait les porter à La Martinique, et s'embarquèrent pour La Guadeloupe, d'où ils purent enfin passer à La Martinique. La guerre venait d'éclater avec l'Angleterre. Le 11 mai 1793, une escadre anglaise parut devant La Martinique; Leborgne contribua à défendre cette île. Arrivé à Paris à la fin de 1793, il fut arrêté par ordre du comité de sûreté générale, et envoyé à la Conciergerie comme girondin, malgré les réclamations du ministre de la marine. Leborgne obtint enfin sa liberté. En 1796 il fut renvoyé à Saint-Domingue en qualité de commissaire ordonnateur du corps d'armée que Truguet fit passer dans cette colonie avec Sonthonax et Rigaud, pour y organiser le régime républicain et prendre possession de la partie espagnole, qui venait d'être cédée à la France par le traité de Bâle. Leborgne concourut aux opérations des deux commissaires, et fut nommé, en avril 1797, député de Saint-Domingue au Conseil des Cinq Cents. Le 16 novembre, il proposa à cette assemblée d'établir un comité chargé d'aviser aux moyens de réorganiser la marine française et de préparer une descente en Angleterre. En 1798 il fit une motion pour que les nouvelles élections de Saint-Domingue fussent annulées, parce qu'elles avaient été influencées par Toussaint Louverture. Le 7 septembre 1799, il présenta un rapport sur l'armement en course, qu'il appelait la *marine auxiliaire*, et proposa d'encourager les corsaires par des primes. Cette proposition, adoptée par le Conseil des Cinq Cents, fut rejetée par le Conseil des Anciens. Lorsqu'on proposa d'aggraver le sort des déportés de fructidor, Leborgne combattit Rouchon, qui avait parlé en faveur de l'humanité. Au 18 brumaire, Leborgne s'opposa de toutes ses forces au succès de Bonaparte. Il reprit alors son grade de commissaire ordonnateur; mais il resta longtemps sans emploi. En 1813 il fut envoyé à l'armée d'Allemagne et fait prisonnier de guerre. Le retour de Louis XVIII lui permit de revenir en France. En 1817 Leborgne publia un ouvrage sur les moyens de rattacher Saint-Domingue à son ancienne métropole. Il avait eu peu de rapports avec son frère, et n'eut aucune par[t à] son immense fortune. On a de lui : *L'Ombre [de] la Gironde à la Convention nationale, [ou] notes sur ses assassins, par un détenu à*

rgerie; Paris, 1794, in-8°; — *Essai de iation de l'Amérique et de la nécessité ion de cette partie du monde avec l'Eu-* Paris, 1817, in-8°; — *Nouveau Système onisation pour Saint-Domingue, com- vec la création d'une compagnie de rce pour rétablir les relations de la avec cette île, précédée de considéra- générales sur le régime colonial des iens dans les deux Indes;* Paris, 1817, J. V.

niv. et portat. des Contemporains.

ORGNE DE BOIGNE (*Benoît*). *Voy.*

OSSU (*René*), religieux génovéfain, né en 1631, d'un avocat général à la cour s, mort sous-prieur de l'abbaye de Saint- Chartres, en 1680. Il contribua beaucoup r la bibliothèque de Sainte-Geneviève de n a de lui : un *Parallèle de la Philo- le Descartes et d'Aristote*, Paris, 1674, u'il voulait concilier. « Il ne savait pas, el esprit, qu'il fallait les abandonner l'un e ». Nous ajouterons que Le Bossu était able de raisonner sur les chimères ancien- de les détruire; — un *Traité du poëme* dont la 6ᵉ édition a été imprimée à La 14, in-8°. Dans cet ouvrage il n'omet au- règles ni aucune des ressources du genre. ossu veut que le poëme épique ait tou- but moral; et il prétend tirer ces prin Homère. Voltaire assure que ces règles ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*, et deux poëmes étant d'une nature totale- fférente, les critiques seraient fort en mettre Homère d'accord avec lui-même. ras n'aurait pas été moindre à l'égard le, qui réunit dans son *Énéide* le plan de et celui de l'*Odyssée*. B. H.

Biblioth. Hist. de la France. — Chaudon et *Dictionnaire Historique.*

UCHER (*Odet-Julien*), historien fran- à Bourcy, près de Coutances, le 13 juin rt le 23 septembre 1826. Il était maire le natale. On a de lui : *Histoire de la Guerre entre la Grande-Bretagne et ts-Unis de l'Amérique, la France, ne*, etc.; Paris, 1787, in-4°.

ls, M. *Émile* LEBOUCHER, a donné une édition de ce livre sous ce titre : *His- la Guerre de l'Indépendance des nis;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°. J. V.

dans *Le Moniteur*, la *Gazette de France*, et le *e Paris*, du 8 octobre 1826. — *Annales Bio- s*, 1826, p. 497.

OUCQ (*Jacques*), écrivain héraldique mort le 2 mai 1573. Il était fils de Noël , mort au siége de Valenciennes, le 567. Il fut hérault d'armes et lieute- Toison d'Or sous Charles Quint et Phi- et a laissé plusieurs manuscrits relatifs ce héraldique, qui périrent pour la plu- part dans l'incendie arrivé au palais de Bruxelles en 1731. Les seuls ouvrages qui restent de cet auteur sont : *Le Triumphe d'Anvers, faict pour les nobles Festes de la Thoyson d'Or, tenues par le très-hault et très-puissant prince Philippe, roi d'Espagne, de France et d'Angleterre*, 1555, manuscrit petit in-folio, qui faisait partie de la collection de M. Lammens, bibliothécaire de l'université de Gand; — *Recoel de tous les Festes et Chapitres de la noble ordre du Thoison d'Or depuis la première institution jusques à notre temps*, manuscrit in-folio, faisant partie de la bibliothèque de Mans; — *Le noble Blason des armes*, 1564 et 1572, manuscrit autographe, petit in-folio, appartenant en 1842 à un propriétaire de Gand. La bibliothèque de Vienne en Autriche possède aussi un manuscrit de Jacques Le Boucq.

Documents inédits.

LE BOUCQ (*Henri*), petit neveu du précédent, seigneur de Camcourgean et de Lamfret, né le 19 juillet 1584, mort le 19 décembre 1660. Créé chevalier par Philippe IV, roi d'Espagne, en 1659, il fut échevin de Valenciennes et bailli du vicomté de Sebourg. Il ajouta, en 1648, à l'histoire de Sebourg, publiée par son fils Pierre, une troisième partie, formant les chapitres 19 à 23, supplément beaucoup plus rare que le livre même. Il a laissé en outre un manuscrit petit in-4°, ayant pour titre : *Traité des Choses les plus remarquables concernant la singularité des authorités et priviléges de Vallenciennes.* Ce manuscrit fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. le chevalier Amédée Le Boucq de Ternas, demeurant à Douai.

Documents inédits.

LE BOUCQ (*Simon*), historien français, né à Valenciennes, le 15 juin 1591, mort dans la même ville, le 1ᵉʳ décembre 1657. Dans sa jeunesse, il passa plusieurs années à Anvers chez François Sweerts, écrivain belge, qui faisait le commerce, et puisa chez lui le goût de l'étude. De retour à Valenciennes, il fut nommé lieutenant, puis surintendant de l'artillerie et des munitions de cette ville. Il en devint en 1618 échevin, en 1644 prévôt, et plus tard conseiller pensionnaire. L'histoire, les antiquités et la numismatique occupaient ses loisirs. Il avait une riche bibliothèque et une précieuse collection de médailles romaines. En 1655 il fit don à l'archiduc d'Autriche Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, qui se trouvait alors à l'abbaye de Vicoigne, de six cent trente-six médailles romaines, dont dix-neuf étaient d'or. On a de lui : *Bref Recueil des Antiquités de Valentienne. Où est représenté ce qui s'est passé de remarquable en la dicte ville et seigneurie, depuis sa fondation jusques à l'an 1619, par S. L. B.;* Valenciennes, 1619, in-8°, réimprimé dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2ᵉ série, tom. IV; — *Histoire ec-*

clésiastique de la ville et comté de Valentienne; Valenciennes, 1844, gr. in-8°, publié par M. Arthur Dinaux : le manuscrit de cet ouvrage se trouve à la bibliothèque publique de Valenciennes; — *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes;* 1290-1297; et *Mémoires sur l'histoire, la juridiction civile et le droit public, particulièrement des villes de Mons et de Valenciennes, du onzième au dix-septième siècle, recueillis et publiés par A. Lacroix;* Bruxelles, 1846, gr. in-8°, mis au jour par la société des Bibliophiles belges. M. Arthur Dinaux indique de Le Boucq vingt ouvrages manuscrits dont voici les principaux : *Antiquitez et Mémoires de la très-renommée et très-fameuse ville et comté de Valentienne, avecq les généalogies, ordre et suite de ses comtes et seigneurs; ensemble la fondation des églises, lieux pieux de la dite ville;* 2 vol. in-fol., conservés à la bibliothèque publique de Cambrai; — *Libvre contenant plusieurs copies de chartres, privilèges, lettres et advenues de la ville de Valentiennes, escripts et recueillis la pluspart des originelles,* 4 vol. in-fol., qui appartiennent à la bibliothèque publique de Valenciennes. L'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique,* sixième année, 1845, pag. 135, contient un extrait d'un manuscrit de cette bibliothèque, intitulé : *Description de Notre-Dame-la-Grande et Saint-Jean en Valentienne, avecq les épitaphes qui se retrouvent en celles, recueilli par Simon Le Boucq, escuier,* 1616. Les ouvrages de Le Boucq sont mal écrits, mais ils se recommandent par leur grande exactitude.

E. Regnard.

A. Dinaux, *Notice historique et bibliographique sur Simon Le Boucq,* en tête de l'*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valencienne.* — Le Glay, *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque de Cambrai,* p. 221.

LE BOUCQ (*Pierre*), historien français, de la famille du précédent, né le 14 février 1612, mort le 22 février 1676. Il fit son droit à Douai, où il devint licencié en 1632, puis il se livra à l'étude des coutumes du Hainaut et du droit municipal de Valenciennes. En 1633, Isabelle, infante d'Espagne, le nomma échevin de cette ville. Il y commandait la garde de la porte Cardon lorsque, le 8 juin 1639, il empêcha les Français, sous les ordres du sieur de Valicourt, de piller et de brûler les faubourgs. Sa femme étant morte en 1650, sans laisser d'enfant, il embrassa l'état ecclésiastique. Il est auteur des ouvrages suivants : *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq, jadis possédée par les comtes de Flandre et de Hainnault, ensemble de leurs faits héroïques et mémorables, depuis descendue aux très-illustres maisons de Wilhem et Berghe, avec plusieurs belles et remarquables singularitez;* Bruxelles, 1645, in-4°; — *Histoire de la vie et des miracles du glorieux saint Druon* (patron de Sebourcq); Douai, 1646, in-16; — *Histoire des Choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois et pays circonvoisins, depuis* 1596 *jusqu'à* 1674, etc., publiée avec une notice sur l'auteur et sa famille, par le chevalier Le Boucq de Ternas; Douai, 1857, in-8°.

E. Regnard.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.* — Lelong, *Bibliothèque Historique de la France,* tom. III, n° 39,064. — *Biographie Valenciennoise,* pag. 56. — M. Le Boucq de Ternas, *Famille Le Boucq, de Valenciennes : Notes biographiques,* p. 268, à la suite de l'*Histoire des choses les plus remarquables,* etc.

LEBOULANGER (*Jean*), magistrat français, mort le 24 février 1481. Sa famille portait originairement le nom de Montigny; mais un de ses aïeux, Jean de Montigny, ayant fait distribuer du pain aux habitants de Paris pendant trois jours dans un moment de disette, le peuple, par reconnaissance, le surnomma *Le Boulanger,* et cette qualification devint le nom de sa famille. Fils de Raoul Leboulanger, grand-panetier du roi et capitaine des gardes du duc de Bourgogne, Jean Leboulanger était président au parlement de Paris lorsque la plupart des princes du sang et des grands vassaux de la couronne formèrent la ligue du bien public contre Louis XI. Quand l'armée rebelle assiégea Paris, Jean Leboulanger fut choisi pour aller négocier avec les chefs de l'insurrection, et il fit si bien que le traité de Conflans fut signé peu de temps après. En récompense Leboulanger fut élevé, en 1471, à la dignité de premier président au parlement de Paris. Tout dévoué à la politique de Louis XI, Leboulanger avait instruit en 1469 le procès du cardinal La Balue; en 1475, il présida au procès du connétable de Saint-Pol, et deux ans plus tard à celui de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

J. V.

Blanchard, *Hist. des Premiers Presidents.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LEBOURDAYS (*Hardouin*), sieur de La Genevraie, littérateur français, né au Mans, vers la fin du seizième siècle, mort vers l'année 1640. Sa profession était modeste : il était clerc au greffe de la sénéchaussée du Mans. En l'exerçant, il apprit à connaître les procureurs, les avocats, et ne conçut pas trop bonne opinion de leur délicatesse. C'est du moins ce que tend à prouver son *Libre Discours sur l'Origine des Procès,* publié au Mans, en 1610, in-8°. Libre discours en effet, et très-libre, plein d'invectives acerbes et de scandaleuses anecdotes. La même année Lebourdays fit imprimer *Regrets sur la mort de Henri IV,* morceau composé dans un genre plus grave. Mais puisque nous avons à dire quelque bien de Lebourdays, reconnaissons sincèrement que ces *Regrets* sont peu touchants, et qu'avec lui le genre grave est le genre ennuyeux. Plus tard il publia : *Discours et ord-- tenu à l'entrée de leurs MM. Louis XIII Marie de Médicis en la ville du Mans,* 161 Cette pièce est une relation assez plaisante, q précèdent des vers supportables. Ansart racon

plus avancé en âge, Lebourdays devint
au présidial du Mans. Quelle figure dut-
dans une compagnie qu'il avait si peu res-
? Avec ou sans le titre d'avocat, il publia,
'intérêt des échevins du Mans, le factum
: *Réponse faite en forme de correc-*
aternelle à quelques écrits ci-devant
lumière sous le nom de Fr.-J. B. L'a-
e auquel s'adresse cette réponse est Jean
r, gardien des cordeliers du Mans. Le-
ys a aussi composé divers opuscules en
t en vers contre les protestants, sous le
: *La Concorde en l'état ecclésiastique;*
n-4°. Ce volume est incontestablement
eur de ceux qui portent son nom. Il n'est
n théologien, mais d'un lettré versé dans
logie, qui aborde résolument les questions
s délicates et les tranche avec une vi-
uelquefois éloquente. Ses vers ont le tour
ent de ceux d'Agrippa d'Aubigné. On lui
e encore *La Défense de la Vérité contre*
rants de ce temps; Paris, 1628, in-8°.
t ouvrage nous est inconnu. B. H.

., *Biblioth. du Maine.* — Narc. Desportes, *Bi-*
u Maine. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine,*
83.

OURGEOIS. *Voy.* HEAUVILLE.

OUTILLIER DE RANCÉ. *Voy.* RANCÉ.

BOUVIER (*Gilles* (1)), dit Berry, roi
s, chroniqueur et voyageur français, né à
s, en 1386, mort vers 1460. A l'âge de
ns, comme il nous l'apprend lui-même, il
son pays natal, pour voir et parcourir le
. Il vint à Paris; introduit à la cour, pro-
ent sous le patronage de Jean, duc de
il obtint de Charles VII, alors régent,
de hérault d'armes, en 1420. Le 25 dé-
(de la même année), jour de Noël, il fut
i d'armes du pays et marche de Berry.
érémonie eut lieu au château de Mehun-
vre, résidence habituelle du dauphin (2).
426, G. Le Bouvier fit partie de l'ambassade que Charles VII envoya auprès du duc de Bretagne pour rallier à la cause royale ce grand vassal mécontent. Gilles en rapporta au roi la réponse en qualité de hérault chevaucheur. C'est encore lui qui, comme roi d'armes, fut chargé de peindre les armoiries de la Pucelle sur le modèle annexé aux lettres patentes du 2 juin 1429. Le 8 novembre 1437, Charles VII fit son entrée solennelle dans Paris. En avant du groupe dont le roi occupait le centre, et à la tête de sa maison, marchait Gilles Le Bouvier, vêtu de la cote d'armes de France, de velours azuré, chargée de trois fleurs de lis d'or, brodées et bordées de grosses perles. En 1449, il prit part aux négociations et aux opérations militaires qui eurent pour résultat le recouvrement de la Normandie (1). En 1454 Gilles Le Bouvier se trouve mentionné pour une gratification de cent vingt livres qui lui fut allouée par le roi sur les aides du bas pays d'Auvergne. Ces renseignements divers fournissent comme une esquisse authentique de la vie de ce personnage, demeurée jusqu'ici à peu près inconnue des biographes.

Voici la liste de ses ouvrages : *Chronique ou histoire de Charles VII, roi de France.* Cette chronique commence à l'an 1402 (1403 nouveau style), année où naquit Charles VII. Ce prince, à partir de 1417, devient comme le point central du récit, qui se termine à la mort du connétable de Richemont, le 26 décembre 1458. Les principaux manuscrits de cette chronique, œuvre principale de Gilles Le Bouvier, sont, par ordre de mérite : 1° ms. 9676, 1, A, Colbert, Bibliothèque impériale. Ce ms., sur papier, a pour filigrane un écu royal de France avec le chiffre C (qui pourrait être le chiffre royal) au-dessous de l'écu. Les annotations dont il est recouvert paraissaient indiquer la main de l'auteur (2); 2° ms. 8415, B Colbert, parchemin; 3° ms. 9676, 3,3, Colbert, papier; 4° ms. 8415, C; 5° ms. Sorbonne 435; 6° ms. 9671,5, 5, Colbert; 7° ms. 9627 Béthune; 8° ms. 137, Notre-Dame (3); 9° ms. 10045 du Bristish Museum (4).

La chronique est anonyme dans beaucoup de manuscrits. Aussi a-t elle été d'abord attribuée,

nis Godefroy (*Charles VI*, p. 411) l'appelle « Jac-
Bouvier ». Mais cette variante est fautive : des
thentiques ne donnent à Bouvier dit *Berry* que le
de Gilles.

9653, 5,5, fol. 13. Les Lettres d'institution de
Bouvier ne nous sont point connues. Mais on en
la formule, avec le nom de *Berry*, dans un re-
protocoles qui fut à l'usage des secrétaires de
VII. (Ms. français du roi, n° 9676, 2, 2, fol. 64). Mons-
conte qu'en 1422, lorsque Charles VI fut inhumé à
nis, le roi d'armes de Berry, accompagné de plu-
raults et poursuivants, assistait à la cérémonie.
ayant été déposé dans la fosse, le roi d'armes
ieu veuille avoir pitié et merci de l'âme de très-
très-excellent prince Charles, roi de France,
de ce nom, notre naturel et souverain sei-
Et derechef, poursuit Monstrelet, après ce,
dit roi d'armes cria : « Dieu doint bonne vie à
ar la grâce de Dieu, roi de France et d'An-
notre souverain seigneur ! » Ce passage montre
taient les attributions du roi d'armes de Berry.
roi d'armes dont parle Monstrelet n'était pas
Bouvier. Il y avait alors deux gouvernements,
isons royales, deux personnels d'officiers royaux;
ris, sous la domination des Anglais; l'autre à
autour de Charles VII.

(1) Jacques Cœur fut, comme on sait, le banquier qui pourvut, par ses avances financières, à toutes les dépenses de l'expédition. Sous la date du 11 novembre 1449 (lendemain de l'entrée de Charles VII à Rouen) Gilles Le Bouvier donna quittance au célèbre argentier d'une somme de neuf écus. C'est ainsi que le hérault Berry figure parmi les débiteurs de Jacques Cœur. On remarque que, dans sa chronique, Gilles Le Bouvier garde un silence complet sur la disgrâce et la chute imméritées de ce grand financier. Nous croyons que ce silence est un acte de dignité, qui doit être imputé honorablement au caractère du chroniqueur.

(2) Ce manuscrit, qui en 1617 appartenait à de Thou, a servi à l'édition de Duchesne.

(3) Le carton 55 n° 34 des Archives au palais Soubise, contient un cahier du seizième siècle, où se trouve un fragment anonyme et mutilé de la chronique du hérault Berry.

(4) Le ms. n° 790 de la bibliothèque de Troyes contient également la chronique du hérault Berry.

par erreur, au poëte Alain Chartier, secrétaire du roi Charles VII.

La première édition qui ait été imprimée de ce mémorial parut sous le titre suivant : *Les Chroniques du feu roi Charles septiesme, par feu maistre Alain Chartier ;* 1528, Paris, François Regnault, petit in-folio gothique. Elle a été réimprimée sous ce titre : *Histoire mémorable des grands troubles de France sous Charles VII, par Alain Chartier;* Nevers, Pierre Roussin, 1594, in-4°. Sur la foi de cette tradition erronée, André Duchesne, à son tour, comprit l'*Histoire de Charles VII, roi de France*, dans l'édition des *Œuvres de maistre Alain Chartier* qu'il publia en 1617, à Paris, chez Pierre Le Mur, in-4°, d'après les éditions antérieures et le ms. anonyme de J.-A. de Thou (1). En tête de ce recueil, A. Duchesne a placé une notice, dans laquelle il a malheureusement confondu et mêlé ensemble des faits biographiques relatifs les uns au hérault Berry, et les autres au poëte Alain Chartier (2), que Duchesne croyait être l'auteur de la chronique. De ces deux individus distincts, Duchesne, égaré par une tradition reçue, a fait un seul et même personnage. Mais le savant éditeur, en poursuivant le cours de ses recherches, rencontra le ms. Bigot (aujourd'hui 8415 B), dans lequel « Gilles le Bouvier, dit *Berry* roi d'armes de France », se nomme en toutes lettres au préambule de son œuvre, comme étant l'auteur de cette chronique.

Duchesne, après cette découverte, rectifia publiquement l'erreur qui sur ce point avait régné jusque alors (3). Enfin, la chronique du hérault Berry a été publiée pour la dernière fois en deux parties, sous le véritable nom de l'auteur, par Denis Godefroy, historiographe de France. La première partie, depuis 1403 jusqu'à 1422, se trouve dans l'*Histoire de Charles VI*, roi de France, imprimée au Louvre, in-folio, en 1653, page 411 à 444. La suite, qui embrasse tout le règne de Charles VII, reprend à 1423 et se poursuit (avec une continuation depuis 1458) jusqu'à la mort du roi, arrivée en 1461. Cette suite a été insérée par Godefroy dans l'*Histoire de Charles VII*, également imprimée au Louvre, en 1661, in-folio, p. 369 à 480.

Recouvrement de la Normandie. — Cette relation de la guerre de Normandie en 1449 se trouve à part dans les mss. suivants : 1° 9669, 2,2, fonds du roi, autrefois Colbert 1416 ; 2° 9675, 2, ibidem ; 3° 9675, 3,3, ibidem ; 4° Duchesne, n° 79, aux folios 277 et suiv., 5° ms. de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris : L, f, n° 2 ; du folio 105 au folio 129. Le *Recouvrement de la Normandie* a été fondu ensuite par l'auteur, et se trouve reproduit dans le texte de sa chronique de France.

(1) Aujourd'hui ms. 9676, 1. A.

(2) *Voy.* ce nom dans la *Biographie générale.*

(3) *Voy.* Labbe, *Alliance chronologique*, etc., 1651, in-4°, p. I, p. 695.

Chronique de Normandie. — Charles VII, que l'un de ses contemporains qualifiait *historien grand*, était en effet grand amateur d'histoire. Pour appuyer moralement les expéditions de son règne, il fit faire et publier des compilations historiques propres à manifester le bon droit de ses guerres et à rendre plus assurés dans l'avenir les titres de sa possession royale. Le *Recouvrement de la Normandie* fut un ouvrage de ce genre, ou plutôt la suite d'un ouvrage, plus étendu, que le roi fit exécuter par son hérault Berry. Dans les manuscrits les plus complets, cette relation est précédée d'une chronique de Normandie qui remonte aux origines du *Rou*, et qui se continue, d'une manière à peu près suivie, jusqu'au recouvrement de cette province. Tels sont notamment les manuscrits du roi 9669, 2,2 ; Duchesne 79 du folio 277 au fol. 318, et D. D, 7 de la bibliothèque de Lille (1).

Mémoire du fait et destruction d'Angleterre en partie ; Histoire du roi Richard. — En 1440, au moment où s'élevait la Praguerie, le connétable de Richemont vint trouver Charles VII, et l'engagea à sévir avec énergie. *Souvenez-vous*, lui dit-il, *du roi Richard* (2). Le connétable faisait allusion à Richard II, roi d'Angleterre, qui laissa ses parents s'emparer de son autorité, et qui fut à la fin sacrifié et supplanté par son successeur, Henri de Lancastre. Le *Mémoire* dont il s'agit est un travail historique entrepris par ordre du roi et par le hérault Berry, sur cet épisode de l'histoire d'Angleterre. Il subsiste, manuscrit (3), dans le volume déjà cité 9669, 2, 2, du folio 106 verso au fol. 132.

Armorial, ou registre de noblesse. — Cet ouvrage, extrêmement curieux, a été mis en ordre et présenté au roi Charles VII, par le hérault Berry, de 1454 à 1458 environ (4). Il se compose d'une suite de blasons, recueillis par le hérault lui-même, de pays en pays et de province en province, pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière. Ce recueil est distribué méthodiquement par ordre géographique. L'auteur a

(1) A la suite du *Recouvrement de la Normandie*, on trouve dans le ms. 9669, 2, 2, fol. 193 et suiv., une pièce intitulée *Lettre d'Aristote à son fils Alexandre.* On lit au commencement de ce morceau : « Je, qui suis serviteur du roy, ay mis à exécution son commandement et ay donné œuvre de acquérir le livre de bonnes mœurs au gouvernement de luy. » Berry est peut-être *le serviteur* désigné ici comme étant l'auteur de cette compilation.

(2) Chronique de Gruel dans Godefroy, p. 776.

(3) On peut voir le cas que Duchesne faisait de ce traité, alors inédit : *Œuvres d'Alain Chartier*, p. 814 ; Godefroy, *Charles VI*, p. 746. *Voir* la *Chronique de Richard II*, dans le *Panthéon littéraire*, volume intitulé *Supplément à Froissart*, etc.

(4) La *Chronique de France* s'arrête à 1458. Gilles Le Bouvier était alors âgé de soixante-douze ans. Il y a lieu de présumer d'après cela que Berry survécut peu à la dernière date que porte sa chronique.

tête un court mais très-instructif préam-
nous y apprend qu'il a dressé ce registre
stituer le tableau officiel des armoiries
blesse de France, et nous fait connaître
nscriptions héraldiques entre lesquelles
geait le royaume. Vingt-huit miniatures
les vignettes peintes représentent le roi,
ces et les grands barons, armés de toutes
t décorés de tous leurs insignes héraldi-
nilitaires, avec les devises et cris d'armes
à chacun d'eux. Indépendamment des
de France, l'auteur y a réuni les armoi-
villes et de personnages appartenant à
ons lointaines et diverses qu'il avait per-
ment visitées. Tels sont les royaumes
erre, Écosse et Irlande, Hongrie, Sicile,
, Aragon, Chypre, Espagne, Portugal,
, Pologne, l'Italie, l'Allemagne, l'empire
igne. Telles sont les armoiries qu'il
l'empereur de Constantinople, au *prêtre*
au grand-khan de Tartarie, et autres em-
u'il avait parcourus dans ses nombreux
. Ce manuscrit se termine par une série
planches incunables, du plus haut prix
iistoire de l'imprimerie en France. Ces
inches, datées (de 1454 environ) par le
rit même auquel elles sont annexées,
ivées sur bois, tirées en noir avec une
lle, composée d'eau et de noir de fumée.
eprésentent les *neuf preux*, revêtus de
mes ou vêtements de guerre et de leurs
Les figures sont enluminées à la main
npagnées de notices ou épitaphes en vers
. L'armorial du hérault Berry, plus
ois cité par les érudits, est demeuré
isqu'à ce jour. Il porte dans les manus-
: la Bibliothèque impériale la cote 9653,
cien fonds de Colbert).
raphie en forme de voyages. — Enfin,
: titre, Gilles Le Bouvier nous a laissé
iier ouvrage, qui mérite également tout
: des historiens ou des archéologues. Il
t la description, succincte mais très-
et fort piquante, de tous les pays que
vons énumérés en traitant de l'armorial
plusieurs autres encore. Toutes les no-
ie renferme cette suite curieuse de rela-
'auteur affirme qu'elles sont le résultat
propre expérience et qu'il les offre au
de visu La géographie de Le Bouvier,
on ensemble, est demeurée également
jusqu'à ce jour. On en trouve le texte
n manuscrit très-élégant, décoré en tête
noiries de Charles VIII, roi de France.
orte à croire en effet qu'il a été transcrit,
re de ce prince, d'après le texte original,
st point parvenu jusqu'à nous. Ce ma-
n'a jamais cessé d'appartenir à la biblio-
les souverains de la France, et porte aujour-
a cote 10368 de l'ancien fonds français.
'e Labbe, dans son *Alliance chronolo-*
1651, in-4°, t. 1, p. 696 et suiv., M. P. Clément, dans son *Charles VII et Jacques Cœur*, t. I, p. 154 et suiv., ont successivement donné des extraits de cette curieuse géographie.

VALLET DE VIRIVILLE.

Registres des comptes des rois de France, KK 53, folios 93 verso et 95 verso, Ms. Legrand, tome 6, folio 30*. Ms. Béthune, 8442, fol. 25. — La Thaumassière, dans *Histoire de Berry*, 1689, in-folio, page 79. — Godefroy, *Charles VI et Charles VII*. — *Journal des Annonces berruyères*, n° du 29 décembre 1836. — Raynal, *Histoire de Berry*, in-8°, t. II, p. 466; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome VIII, pages 113 et 135. — Pierre Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*, 1853, in-8°, au mot *Gilles* (à la table). — *Nouvelles Recherches sur la Famille de Jeanne Darc*, 1854, in-8°, pages 18 et 29 — *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*; 1859, in 8°.

LEBOUVIER-DESMORTIERS (*Urbain-René-Thomas*), littérateur français, né à Nantes, le 1er mars 1739, mort dans la même ville, le 11 mars 1827. Maître des requêtes à la chambre des comptes de sa ville natale avant 1789, il adopta d'abord les principes de la révolution; mais il revint bien vite aux opinions monarchiques, ce qui lui attira des persécutions. Ayant publié en 1809 une apologie du général Charette, qui, suivant ce qu'il déclare, lui avait conservé la vie, il fut emprisonné et poursuivi par la police impériale qui fit saisir l'édition de l'ouvrage. Il a laissé son cabinet de physique à la ville de Nantes. On a de lui : *Épître à une dame qui allaite son enfant*; Paris, 1766, in-8°; — *Coup d'œil sur l'Auvergne, ou lettres à M. Perron*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire et Considérations sur les Sourds-Muets*; Paris, 1800, in-8°; — *Recherches sur la décoloration spontanée du bleu de Prusse*; Paris, 1801, in-8°; — *Madame Antigall, ou réponse au Journal de l'Empire*; Paris, 1808, in-8°; — *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette, commandant en chef des armées catholiques et royales dans la Vendée*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; nouv. édition, sous ce titre : *Vie de Charette*; Nantes, 1823; — *Examen des principaux Systèmes sur la Nature du Fluide électrique*; Paris, 1813, in-8°; — *Examen de la Charte constitutionnelle*; Paris, 1815, in-8°; — *Babioles d'un Vieillard*; Rennes, 1818, in-4°; — *Lettre aux auteurs anonymes de l'ouvrage intitulé*: *Victoires, conquêtes, désastres, etc., des Français*; Paris, 1818, in-8°; — *Correspondance de M. le comte Arthus de Bouillé et de M. Lebouvier-Desmortiers, concernant la gloire militaire de M. de Bonchamp, général vendéen*; Paris, 1819, in-8°.

J. V.

Beuchot, *Journal de la Librairie*; 1827. — Quérard, *La France Littér.*

LEBOYER (*Jean-François*), mathématicien français, né à Yvetot (Normandie), le 4 janvier 1768, mort le 5 mars 1835. Après avoir achevé ses études, il devint professeur de philosophie au collége de Valognes et à celui de Saint-Brieuc, professeur de mathématiques à l'école centrale des Côtes-du-Nord, professeur des sciences physiques au lycée impérial de Nantes

en 1806, professeur de mathématiques au collége royal de la même ville en 1827, enfin officier de l'université, inspecteur de l'académie de Rennes en 1831. On a de lui : *Instruction sur les nouveaux Poids et mesures;* Saint-Brieuc, 1805, in-8° ; — *Traité complet du Calendrier :* Nantes, 1822, in-8° ; — *Notices sur la ville de Nantes et le Département de la Loire-Inférieure;* Nantes, 1823, in-12; 1825, in-12; 1832, 2 vol. in-12. Il a donné dans le *Lycée armoricain : Biographie nantaise,* contenant environ cent-trente notices très-concises; — *Observations sur la Gaule celtique et l'Armorique ;* — *Nécrologie bretonne : notices sur Pommereul et Freteau ;* — *Dissertation sur le Torreben des Bretons ;* — *Sur une Monnaie trouvée à Nantes*, etc. Leboyer a fait imprimer en outre un grand nombre de discours prononcés à des distributions de prix et dans les séances de l'Académie de Nantes, dont il a été secrétaire et président. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LEBRAS (*Auguste*), littérateur français, né à Lorient, en 1816, mort par suicide avec Escousse (*voy.* ce nom), au mois de février 1832. Fils d'un huissier, Lebras avait montré de bonne heure des dispositions pour la poésie. Fixé à Paris, il rencontra Escousse, et travailla avec lui au drame de *Farruck le Maure*, qui eut du succès au théâtre de la Porte-Saint-Martin, et à *Raymond*, dont la chute au théâtre de La Gaîté entraîna les deux jeunes auteurs à se donner la mort par le charbon. Lebras avait adressé quelques pièces de vers à Béranger. Il alla voir le chansonnier à La Force, et malgré le bon accueil que celui-ci lui fit il cessa de le visiter après sa sortie de prison. « Sa constitution était faible et maladive, dit Béranger, mais tout annonçait en lui un cœur honnête et bon... Il y eut fatalité pour Lebras et pour Escousse à s'être rencontrés avec des dispositions semblables. Loin l'un de l'autre, peut-être se fussent-ils soumis à leur destinée, qu'ils s'encouragèrent à terminer violemment. » Lebras avait en outre publié : *Les trois Règnes*, poëme suivi d'*Un mot à Béranger;* Paris, 1828, in-8° ; — *Trois Jours du Peuple*, stances; Paris, 1830, in-8° ; — *Les Armoricaines*, en vers; Paris, 1830, in-18. En 1833, M. F. Gaillardet a fait paraître *Georges, ou le criminel par amour*, d'après les notes de Lebras. L. L—T.

Béranger, *Chansons nouvelles et dernières* : Le Suicide et note 38. — H. L. G. (du Morbihan), *Une Visite au tombeau d'Aug. Lebras.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LEBRASSEUR (1) (*Pierre*), historien français, né à Évreux, vers 1680, mort dans la première moitié du dix-huitième siècle. Entré dans les ordres, il se rendit à Paris, où il devint précepteur du fils aîné du chancelier d'Aguesseau. En 1722, il était aumônier du Conseil et bibliothécaire du chancelier. On a de lui : *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux;* Paris, 1722, in-4°. Cet ouvrage, basé sur des documents authentiques tirés de diverses archives, a été l'objet d'une critique violente et injuste de la part de Du Sauzet, dans la *Bibliothèque Française*, III, 34. E. G.

Frère, *Manuel du bibliographe normand.*

LEBRASSEUR (*J.-A.*), voyageur et administrateur français, né à Rambouillet, en 1745, guillotiné à Paris, le 27 prairial an II (15 juin 1794). Il entra en 1762 dans l'administration de la marine, et fut successivement commissaire des colonies, ordonnateur à Gorée, administrateur général (1774), intendant de Saint-Domingue (1779), premier président des deux conseils supérieurs du Cap (1784), intendant général des fonds de la Marine et des Colonies (1er avril 1788). Il était en même temps chargé du détail des approvisionnements et de celui des officiers civils, des hôpitaux et des invalides de la marine. Cette place fut supprimée par décret de l'Assemblée constituante. Lebrasseur se fit constamment remarquer par son opposition à toute innovation, et c'est ce qui empêcha Louis XVI de lui confier le ministère de la Marine; cependant, il était aussi actif qu'intelligent, et a publié plusieurs ouvrages savants et étendus, qui furent longtemps les guides des agents du gouvernement dans les colonies. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, « comme convaincu de conspiration *entre* les ennemis du peuple, tendant à anéantir la liberté en soutenant les projets hostiles de Capet, en entretenant des intelligences avec les ennemis de la république, en calomniant le patriotisme, en persécutant les patriotes, en compromettant la fortune publique et le salut de la république par des obstacles apportés à la fabrication des assignats, en faisant soulever les ouvriers imprimeurs employés à cette fabrication, en faisant de faux rôles d'impositions, etc. » (1). Son exécution fut immédiate. On a de lui : *De l'État de la Marine et des Colonies ;* Paris, 1792, in-8°; — *De l'Inde, ou réflexions sur les moyens que doit employer la France relativement à ses possessions en Asie ;* Paris, Didot, 1790-1793, in-8°. A. DE L.

Le Moniteur universel, an II (1794), n° 274. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Universel*, etc. (édit. de 1810). — Querard, *La France Littéraire.*

LEBRECHT (*Michel*), historien allemand, mort en 1807. Après avoir été pendant plusieurs années professeur au gymnase de Hermannstadt, il devint pasteur à Kleinscheuern. On a de lui : *Versuch einer Geographie von Sieben-*

(1) Il a été plusieurs fois confondu avec Philippe Brasseur.

(1) Avec Le Brasseur furent condamnés, comme ses complices, G.-H. de Gamache; G. de Levieillard, gentilhomme du roi; le comte de Gamache, porte-guidon de la gendarmerie royale; le prince C. A. G. de la Trémouille ; un coiffeur et sa femme, les sieur et dame Mautienne, et un domestique, F. L'Homme.

ı (Essai d'une géographie de la Transyl-
; Hermannstadt, 1789, in-8°; — *Die
m von Siebenbürgen und die Schicksale
ndes unter ihrer Regierung* (Les Sou-
de la Transylvanie et l'histoire de ce pays
eur gouvernement); ibid., 1790-1792,
n-8°; — *Geschichte der Dacischen Völ-*
listoire des peuples de la Dacie); ibid.,
n-8°. E. G.

reichische National-Encyclopädie.

RET (*Cardin*), seigneur DE FLACOURT,
nsulte français, né à Paris en 1558, et
oyen des conseillers d'État, le 24 janvier
'est fait un nom dans les lettres et dans
sprudence par ses ouvrages intitulés :
*de la Souveraineté du Roi, de son Do-
et de sa Couronne;* Paris, 1632, in-4°;
'angues et *Plaidoyers* à la cour des aides
rlement; — *Ordo perantiquus Judicio-
ivilium.* Ces ouvrages ont été imprimés
, 1635, 1642, 1689, in-folio. F.-X. T.

rt (Claude-François), *Histoire littéraire du
Louis XIV;* Paris, 1751.

RET (*Henri*), historien français, né à
vers 1630, mort vers 1708. Il appartenait
amille originaire du Vexin, et fut d'abord
nté par l'ambition, selon qu'il le raconte
me; mais de grandes afflictions et des
s divers altérèrent sa santé. Il embrassa
état ecclésiastique, et devint chanoine et
al de la cathédrale de Montauban. En
en fut créé prévôt, et en 1705 il devint
acre. On a de lui : *Histoire de la Ville
tauban;* Paris, 1668, in-4° : nouv. édi-
vue et annotée d'après les documents ori-
par MM. l'abbé Marcellin et G. Ruck;
ban, 1841, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de
ire universelle;* Paris, 1675, 3 vol. in-12;
rage inachevé ne contient que l'histoire
lise; — *Histoire de l'Ancien et du Nou-
'estament;* Paris, 1684, in-8°; — *Tra-
n d'un manuscrit latin contenant plu-
choses curieuses touchant la province
guedoc;* 1698, in-4°; — *Récit de ce
té et de ce qu'est Montauban;* 1701,
J. V.

, *Bibl. Histor. de la France.*

RET (*Alexis* ou *Alexandre-Jean*), lit-
r français, né à Beaune, en 1693, mort à
e 7 janvier 1779. Il était avocat au par-
de Paris et censeur royal. On a de lui :
*ctions nouvelles sur les Procédures ci-
t criminelles du Parlement;* Paris,
n-12; — *L'Avare,* comédie de Molière,
es remarques; 1751, in-12; — *Nouvelle
lu Monde;* Lille, 1764, 2 vol. in-12; —
ou l'idée d'une honnête femme; Ams-
et Paris, 1766, in-12 : « ce volume n'est
hose, dit Barbier, que la 2e partie de
'lle Femme du père Dubosc, cordelier,
style a été légèrement retouché; » — *En-
s d'une Ame pénitente avec son Créa-*
Lille, 1767, in-12; 1771, 3 vol. in-12; —
*Mémoires secrets de Bussy-Rabutin, conte-
nant sa vie publique et privée;* Amsterdam
(Lille), 1768, 1774, 2 vol. in-12; Lille, 1786,
3 vol. in-12; — *La Nouvelle Lune, ou Histoire
de Pœquillon;* Amsterdam et Lille, 1768, 2 vol.
in-12; — *Les Amants illustres, ou la nouvelle
Cléopâtre;* Londres et Paris, 1769, 3 vol. in-12;
— *L'Emploi du Temps dans la solitude;* Paris,
1773, in-12. Lebret a fourni à Aublet de Mau-
buy des matériaux pour le troisième volume des
Femmes illustres. J. V.

Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Quérard, *La France
Littéraire.*

LEBRET (*Jean-Frédéric*), érudit et histo-
rien allemand, né à Untertürkenheim, le 19 no-
vembre 1732, mort le 6 avril 1807. Il étudia à
Tubingue, et devint en 1757 précepteur chez un
négociant à Venise. De retour en Allemagne en
1762, il fut nommé en 1763 professeur au gym-
nase de Stuttgard, ensuite bibliothécaire du duc
de Wurtemberg, enfin chancelier de ce prince.
Il accompagna son souverain dans les voyages
que celui-ci fit vers 1775 en Italie, en France,
en Angleterre et dans les Pays-Bas. Ses prin-
cipaux écrits sont : *Origines Thusciæ diplo-
maticæ;* ibid., 1763, in-4°; — *Geschichte
der Deutschen* (Histoire d'Allemagne); cet ou-
vrage, en deux volumes in-8°, imprimés en 1771
et 1772, fait partie de la *Collection d'histoires*
publiées à Heilbronn; — *Geschichte von Ita-
lien* (Histoire d'Italie); Halle, 1778-1787,
10 vol. in-4°, ouvrage qui forme les tomes 40-
46 de la *Allgemeine Welthistorie;* — *Vorle-
sungen über die Statistik der italienschen
Staaten* (Cours de Statistique des États ita-
liens); Stutgard, 1783-1789, 2 vol. in-8°; — *De
fragmentis Theodori Mopsvesteni;* ibid., 1790,
in-4°; — *Magazin zum Gebrauch der Staa-
ten-and kirchengeschichte* (Magasin à l'usage
de l'histoire civile et ecclésiastique); Ulm et
Francfort, 1771-1787, 10 vol. in-8°. Lebret a
encore publié un grand nombre d'opuscules sur
diverses matières de théologie, d'histoire et
d'archéologie. E. G.

Baier, *Magazin für Prediger,* tom. XII (autobiogra-
phie). — Gradmann, *Das gelehrte Schwaben,* p. 62.

LE BRETON, sieur de LA FON (*Guillaume*),
auteur dramatique français, né à Nevers, mort
en 1578. Il fit ses études à Paris, et se fit rece-
voir avocat au parlement; mais il quitta bientôt
le barreau pour se consacrer à la littérature. Il
fut l'un des poëtes préférés par Charles IX, au-
quel il dédia plusieurs de ses pièces. On ne con-
naît plus de lui que *Adonis,* tragédie représen-
tée en 1574. Les vers suivants débités par
Vénus, qui se plaint que Vulcain ait découvert
ses amours avec Mars, donneront une idée de
la pièce et du goût de l'auteur et de ses admi-
rateurs :

Cruel soufle-charbon, et ta fameuse trongne,
Quand tu me procuras une telle vergogne,
Je n'avais seulement le moyen de cacher.
. . . .

> Et puisqu'il m'a laissé tels terribles escornes,
> Je lui ferai porter dessus le front des cornes;
> Et ne s'en faudra rien, advienne qui pourra, etc.

Cette pièce fut imprimée à Paris, 1579, par les soins de François d'Amboise, qui la dédia à la duchesse Saint-Paul de Beaupréau ainsi que les suivantes également de Le Breton, et représentées à des dates incertaines : *Tullie*, *La Charité*, *Didon*, *Dorothée*. Le Breton a aussi laissé des poésies; mais elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous. A. Jadin.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*, p. 153. — Du Verdier, *Bibliothèque Française*. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre Français*, p. 393-389.

LE BRETON (*François*), écrivain ascétique français du seizième siècle, né à Coutances (Normandie). On a de lui : *La Fontaine d'Honneur et de Vertu, où est montré comme un chacun doit vivre en tout âge, en tout temps et en tout lieu, envers Dieu et envers les hommes*, traduit du latin; Lyon, 1555, in-16. Dans une note de la *Bibliothèque Françoise* de Du Verdier, article de François Le Breton, La Monnoye présente cet ouvrage comme une version de l'*Imitation de Jésus-Christ;* l'abbé de Saint-Léger, dans son précieux exemplaire des deux anciens bibliographes de la France, semble adopter la note de La Monnoye. Mais Barbier ayant trouvé à acheter un exemplaire de *La Fontaine d'Honneur et de Vertu*, édition de 1544, déclare que c'est un ouvrage traduit du latin de Baptiste Mantuan, ainsi que l'avait annoncé La Croix du Maine. J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Françoises*. — A. Barbier, *Dissert. sur soixante traductions franç. de l'Imitation de Jésus-Chirts*, p. 114.

LEBRETON (*François*), pamphlétaire français du seizième siècle, pendu le 22 novembre 1586, dans la cour du palais à Paris. Il était avocat à Poitiers. Ému des malheurs de la France sous le règne de Henri III, il osa exprimer ses sentiments dans trois pamphlets qu'il vint faire imprimer à Paris. Il eut le courage d'envoyer ses écrits au roi lui-même. Henri III ordonna de poursuivre le téméraire. Le parlement condamna bien vite l'audacieux écrivain, qui fut pendu après avoir vu brûler devant lui tout ce qu'on avait saisi de son livre. L'imprimeur Ducarroy et le compositeur Martin furent condamnés à être battus de verges au pied de la potence et bannis du royaume pour neuf ans. Lebreton mourut sans faiblesse, et lorsqu'on ôta son corps pour le porter à Montfaucon, « le peuple y étoit à grande foule qui lui baisoit les pieds et les mains », suivant un écrivain du temps. Les pamphlets de Lebreton se composent de trois opuscules; le premier a pour titre : *Remonstrances aux Estats de France et à tous les peuples chrestiens pour la délivrance du pauvre et des orphelins;* Paris, imprimerie de Gilles Ducarroy, 1586; la seconde partie est intitulée : *Accusation contre le chancelier Brisson;* la troisième s'intitule : *Remonstrance au roy sur l'accusation qui lui a été présentée, laquelle il n'a onc voulu ouir.* Ces opuscules sont aujourd'hui d'une rareté extrême; on n'en connaît que deux ou trois exemplaires. J. V.

G. Brunet, dans le *Dict. de la Conversation*.

LEBRETON DE LA LOUTIÈRE (*Amable-Louis-François*), poète français, né à Cogners près Saint-Calais, mort assassiné en 1796, dans le bourg de Vassé. Il appartenait à la congrégation de l'Oratoire, et avait reçu les ordres. On a de lui : *Les Juvénales;* 1776, in-12. Ce sont quatre satires en vers faciles. B. H.

N. Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. 381.

LEBRETON (*André-François*), imprimeur français, né à Paris, au mois d'août 1708, mort dans la même ville, le 5 octobre 1779. Il était fils d'un conseiller en l'élection de Paris et petit-fils par sa mère de Laurent d'Houry, fondateur de l'*Almanach royal*. Lebreton devint juge consul, syndic de sa corporation et premier imprimeur du roi. Le succès de l'Encyclopédie anglaise de Chambers avait donné l'idée aux libraires associés de Paris de la faire traduire en français; l'abbé de Gua s'était chargé d'y faire les corrections et additions nécessaires; mais cet abbé ne s'occupant pas de ce travail avec assez de suite, les libraires proposèrent à Diderot et à D'Alembert, qui étaient unis de la plus étroite amitié depuis plusieurs années, de rassembler les matériaux de cet ouvrage, de les ranger dans l'ordre qui leur conviendrait, de retrancher ce qui leur paraîtrait erroné, et d'ajouter ce qui leur semblerait utile pour compléter l'histoire des sciences et des arts. Les deux amis y consentirent, et tracèrent le plan d'un ouvrage qui, tout en conservant ce qu'il y avait de bon dans celui de Chambers, devait être en même temps un dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, un vocabulaire universel de la langue, objet qui n'a pu être rempli qu'en partie. D'Alembert fit le discours préliminaire, Diderot le prospectus, le tableau des connaissances humaines et l'explication de cette table. Sans doute, il était peu satisfait des matériaux qu'on lui avait remis; car il disait dans l'article *Encyclopédie :* « Nous sommes en droit d'exiger un peu d'indulgence. L'ouvrage auquel nous travaillons n'est point de notre choix : nous n'avons point ordonné les premiers matériaux qu'on nous a remis, et on nous les a pour ainsi dire jetés dans une confusion bien capable de rebuter quiconque aurait eu moins d'honnêteté ou moins de courage. » L'*Encyclopédie* fut commencée en 1751; sept volumes avaient paru lorsque l'impression fut arrêtée, par un arrêt du conseil en 1759. D'Alembert se retira, et tout le poids de l'ouvrage r tomba sur Diderot. Tout ce que celui-ci put obtenir de son collègue après une année de peine ce fut que D'Alembert achèverait la partie ma

ique. Voltaire engageait les deux philo-
à aller terminer leur œuvre à l'étranger;
t répondit que les manuscrits apparte-
aux libraires. Enfin, Lebreton obtint de
continuer l'impression d'une manière
tine en mettant la rubrique de Neu-
sur les volumes. On fit de nouvelles con-
à Diderot, qui compare son nouveau
vec les libraires à celui du diable et du
de La Fontaine : « Les feuilles sont pour
crit-il à Voltaire, les grains pour eux;
moins ces feuilles me seront assurées :
que j'ai gagné à la désertion de mon collè-
ebreton, effrayé, revoyait les épreuves de
lopédie avant de les mettre sous presse,
nait et adoucissait tout ce qui lui parais-
p fort. Diderot fut quelque temps sans
ercevoir ; mais lorsqu'il le sut il écrivit
ton une lettre sévère où il disait : « Vous
blié que ce n'est pas aux choses cou-
et communes que vous devez vos pre-
succès ; qu'il n'y a peut-être pas un
dans la société qui se soit donné la peine
dans l'*Encyclopédie* un mot de géogra-
e mathématiques ou d'arts, et que ce que
echerche c'est la philosophie ferme et
de quelques-uns de vos travailleurs. »

L. LOUVET.

n, *Mémoire historique et philosophique sur la*
s ouvrages de Diderot. — Grimm, *Correspon-*
. VII, p. 368.

RETON (*R.-P.-François*), homme po-
français, né en 1753, aux environs de
, mort vers 1826. Il fut nommé en
rocureur syndic du district de Fougères,
1 député d'Ille-et-Vilaine à l'Assem-
égislative, et réélu l'année suivante à
vention nationale. Lors du jugement de
XVI, il s'exprima en ces termes : « Sans
Louis XVI mérite la mort : ses crimes
ux sur lesquels s'appliquent les disposi-
es plus sévères du Code Pénal. Si donc
onçais comme juge, je voterais pour la
mais alors, je voudrais qu'il y eût les deux
les voix. Mais comme législateur je pense
uis peut être un otage précieux et un
d'arrêter tous les ambitieux. Je vote
réclusion à perpétuité. » Le Breton vota
l'appel au peuple. Le 3 octobre 1793 il
crété d'accusation comme partisan des
ns et emprisonné. Il ne rentra à la Con-
qu'après la révolution du 9 thermidor
7 juillet 1794). Il insista fortement pour
que député rendit un compte fidèle de sa
et que les biens non déclarés fussent con-
. Élu au Conseil des Anciens, Le Breton fit
port favorable à l'augmentation du tarif
tres et journaux ; il fit rejeter la mesure
e sur les postes et messageries, etc. Il parla
a résolution relative aux domaines con-
, et fit approuver celle qui supprimait les
le candidats pour les élections, et vota
contre le projet de maintenir la poste aux chevaux au compte de la république. Il était secrétaire du Conseil lors du coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Il cessa ses fonctions l'année suivante, et abandonna la scène politique. Le Breton est auteur de plusieurs écrits politiques ou administratifs, aujourd'hui sans intérêt.

H. L.

Le Moniteur universel, an II, nos 277, 278; an III, nos 60, 236; an IV, nos 8, 281; an V, nos 61, 369; an VI, nos 43, 188. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains* (1823).

LEBRETON (*Jean-Pierre*), homme politique et bibliographe français, né en 1752, dans la province de Bretagne, mort à Paris, le 21 avril 1829. Il était entré dans l'ordre des Bénédictins, et était prieur à Redon avant la révolution. Il fut député du clergé de Vannes à l'Assemblée constituante, où il vota pour les réformes, et où il fit partie du comité ecclésiastique. Il demanda l'ajournement de la fixation du sort des moines jusqu'à ce que l'on connût les ressources que leurs biens pouvaient offrir. Il fit décréter que les reliquats des caisses des impositions du clergé seraient versés au trésor public. Après la session il resta dans la capitale, et traversa tranquillement l'époque de la terreur. Plus tard il fut nommé bibliothécaire de la cour de cassation. On a de lui : *Catalogue des livres composant la Bibliothèque de la Cour de Cassation*, 2e *partie : jurisprudence*; Paris, 1819, in-8°.

J. V.

A. Taillandier, *Notice sur M. Lebreton*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome IX. — *Moniteur univ.*, 1790, nos 43 et 288.

LEBRETON (*Joachim*), littérateur français, né à Saint-Méen (Bretagne), le 7 avril 1760, mort à Rio-Janeiro (Brésil), le 9 juin 1819. Son père était maréchal ferrant et chargé d'une nombreuse famille. Lebreton montra de bonne heure d'heureuses dispositions, et obtint une bourse dans un collége des théatins, où il acquit une bonne éducation. Il entra ensuite dans l'ordre de ses maîtres, et fut envoyé à Tulle, où il professa la rhétorique. Il était sur le point de recevoir les ordres lorsque éclata la révolution, dont il embrassa chaudement les principes. Venu à Paris, il épousa la fille aînée de Darcet, inspecteur général de la monnaie. Sous le Directoire il obtint la place de chef du bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Après le 18 brumaire il entra au Tribunat, où il ne se fit pas remarquer. Admis dès 1796 à l'Institut, il devint, en 1803, membre de la troisième classe (histoire et littérature ancienne), et fut nommé secrétaire perpétuel de la quatrième classe (beaux-arts); il apporta beaucoup de zèle et d'activité dans l'exercice de cette fonction, concourut à la formation du Musée impérial, et le 18 octobre 1815 il osa rappeler tout le soin que la France avait eu des objets d'art enlevés à l'étranger et revendiquer pour sa patrie le culte des arts. Répondant à un manifeste du duc de Wellington, il reprochait à l'Angleterre d'avoir enlevé les marbres du Par-

thénon. Ce courageux discours le fit exclure de l'Institut. En 1816 il se rendit au Brésil pour y fonder une colonie d'artistes et d'hommes industrieux choisis en France. Le voyage fut heureux ; Lebreton fut présenté au roi ainsi que le peintre de paysage Taunay, qui était avec lui. Ils reçurent du souverain du Brésil l'accueil le plus flatteur ; mais les résultats ne répondirent pas à leurs espérances. Lebreton mourut, et Taunay revint en France. Lebreton a donné une *Notice sur Raynal* dans la *Décade Philosophique*, une autre *Notice sur Deleyre*, et des articles dans différents journaux. Comme secrétaire de la quatrième classe de l'Institut, il a rédigé en 1810 le *Rapport* de cette classe *sur l'état des beaux-arts* pour le concours des prix décennaux. Dans la même qualité, il a rédigé les notices des travaux de cette classe et celles des membres ou associés dont elle était privée par la mort, entre autres celles de Grétry, Haydn, etc. Il est auteur de la *Logique adaptée à la Rhétorique ;* Tulle, 1789, in-8° ; Barbier lui attribue la rédaction de l'*Accord des vrais Principes de l'Église, de la Morale et de la Raison sur la constitution civile du clergé, par les évêques constitutionnels ;* Paris, 1791, in-8° : la famille de Lebreton a désavoué cet ouvrage.
J. V.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

* **LEBRETON** (*Eugène-Casimir*), général français, né en 1791. D'une famille de laboureurs de la Beauce, il entra au service en 1813 comme engagé volontaire, et fit les campagnes de 1813 et 1814. En 1828 et 1829, il fut attaché comme rapporteur au conseil de guerre de Paris. Chef de bataillon au 53e de ligne, il fut employé dans la Bretagne, lors des troubles qui agitèrent ce pays après la révolution de juillet 1830. Envoyé en Afrique en 1835, il devint le premier commandant de Mascara, après la prise de cette capitale de l'émir. En 1836 il fut nommé commandant en second et directeur des études à l'école militaire de La Flèche. Promu colonel du 22e de ligne en 1840, il alla rejoindre son régiment en Algérie, et le dirigea dans les expéditions des années 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846. Aux élections générales de 1846, M. Lebreton se présenta au collége de Nogent-le-Rotrou ; il échoua. L'année suivante il fut nommé général de brigade. Après la révolution de février 1848, il fut élu représentant à l'Assemblée constituante par le département d'Eure-et-Loir. Dans la journée du 15 mai, le général Lebreton s'élança à la tribune ; mais n'ayant pas pu obtenir la parole, il pénétra dans les groupes qui avaient envahi la salle, leur parla, et lutta même avec des hommes qui maltraitaient un huissier. Quand le président eut quitté son siége, le général Lebreton se rendit à la caserne du quai d'Orsay, et engagea le colonel des dragons qui s'y trouvait à faire prendre les armes à son régiment. Le général revint avec ce corps, ralliant plusieurs détachements de la garde nationale, et reprit possession du palais de la représentation nationale avec ses collègues. Dans la journée du 24 juin 1848, il demanda que l'Assemblée, pour être plus sûre des événements qui se passaient, envoyât quelques-uns de ses membres auprès des troupes. Cette proposition, combattue par le général Laidet, ne fut pas prise en considération ; mais l'avis du général Lebreton fut suivi volontairement par plusieurs de ses collègues. Chargé du commandement d'une des colonnes d'attaque, il enleva le clos Saint-Lazare après un combat des plus vifs. A la suite de ces événements, le général Lebreton fut choisi pour questeur par l'Assemblée constituante, à la place du général Négrier, mort dans le combat. Votant avec le parti modéré, il releva avec énergie le nom de *hochet* donné à la décoration de la Légion d'Honneur par M. Clément Thomas, alors général en chef de la garde nationale ; il demanda que les militaires en possession d'une retraite pussent la cumuler avec un traitement civil ; il défendit le commandant Tombeur, qui avait été forcé de déposer les armes devant l'insurrection à la place des Vosges dans les journées de juin, et demanda pour ce chef de bataillon la justice d'un conseil de guerre. Réélu à l'Assemblée législative, le général Lebreton se mit à la disposition du président de la république le 2 décembre 1851, et fit partie de la commission consultative. Le 15 janvier 1852, il fut chargé du commandement du département d'Eure-et-Loir. Élu membre du conseil général d'Eure-et-Loir, il fut nommé la même année général de division. Au mois de septembre 1853, il fut élu député au Corps législatif, comme candidat du gouvernement, par la troisième circonscription électorale du département de la Vendée, et réélu en 1857. En 1855, il proposa des amendements à la loi de dotation de l'armée ; ces amendements furent repoussés, et il vota néanmoins cette loi, qu'il déclarait imparfaite, accusant la chambre de précipitation.
J. V.

Archives des Hommes du Jour. — Lesaulnier, *Biographie des 900 Representants à l'Assemblée nationale*. — *Biographie des 900 Représentants à l'Assemblée constituante*. — Raincelin de Sergy, *Véritable Physiologie de l'Assemblée nationale constituante de* 1848, p. 16. — C. Mullié, *Biographie des Célébrites militaires*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1840-1859.

* **LEBRETON** (*Théodore*), poëte français, né à Rouen, le 1er décembre 1803. Son père était journalier et sa mère blanchisseuse. A l'âge de sept ans il entra dans une fabrique d'indiennes de sa ville natale, où on lui enseigna le métier d'imprimeur sur étoffes. Il savait à peine épeler ; à force de persévérance, il apprit à lire et à écrire, et au bout de quelques années, il éprouva le désir de tracer ce qu'il ressentait. A quatorze ans, il était parvenu dans son atelier à être un ouvrier excellent et instruit. Il économisait sur son salaire pour aller au spectacle compléter son éducation. Le goût de la poésie se révelant en lui, il se laissa entraîner par l'inspiration, et exhala en vers les

impressions de son âme, ses douleurs, ses joies, ses espérances et ses amours. Mme Desbordes-Valmore fit connaître les essais du poëte ouvrier dans un journal de Rouen, et enfin, en 1836, un homme de lettres rouennais, M. Ch. Richard, attira l'attention sur M. Lebreton en traçant une esquisse de sa vie d'ouvrier et de penseur, et en concourant à la publication d'un recueil de ses poésies. Jusque alors M. Lebreton était resté dans son atelier; mais vers cette époque la ville de Rouen ayant acheté la collection des livres de Leber, on créa une nouvelle place d'employé à la Bibliothèque publique, et M. Lebreton obtint cette position modeste et honorable. Dans son second recueil, M. Lebreton s'était comparé à l'oiseau en cage :

Esclave comme lui, comme lui dans mon être
Je sens que la nature et soupire et fait naître
Des chants qui voudraient s'envoler.
Mais calme et résigné je subis la sentence
Du juge souverain arbitre de mon sort.

« La poésie, disait alors un critique, est venue le trouver d'elle-même; elle a voulu des chants avant qu'il pût les écrire. Aujourd'hui qu'il les trace en lignes informes, il étonne par les inspirations réelles qui sortent de cette plume grossièrement taillée, par les idées heureuses qui se font jour à travers les déguisements d'une orthographe bizarre. » En 1848 M. Lebreton fut choisi pour représentant à l'Assemblée constituante par le département de la Seine-Inférieure; il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. Poëte religieux, M. Lebreton, dans ses premiers vers, peignait la misère du travailleur sans y voir d'autre remède que la résignation sur la terre et le repos dans le ciel; plus tard son indignation a pris un accent plus vif sans aller plus loin. On a de lui : *Hommage au grand Corneille*, vers; 1834, in-8°; — *Ode sur la mort de Boïeldieu;* 1835, in-8°; — *Heures de repos d'un Ouvrier*, poésies; Rouen, 1837, in-8°; 1840, in-18; — *Hommage à l'Académie de Caen*, vers; 1840, in-8°; — *Aux Poëtes*, dithyrambe; 1840, in-8°; — *Baptême du comte de Paris*, cantate, 1841, in-8°; — *Nouvelles Heures de repos d'un ouvrier*, poésies, avec un portrait de l'auteur; Rouen, 1842, in-8°; — *La Mort du duc d'Orléans*, vers; 1842, in-8°; — *Espoir*, poésies nouvelles; Rouen, 1845, in-12; — *Biographie Normande. Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie et sur ceux qui se sont seulement distingués par leurs actions et par leurs écrits;* Rouen, 1857-1858, in-8° : deux volumes ont jusqu'ici paru. L. L—T.

Fr. Gimet, *Les Muses prolétaires*, p. 202. — Lesaulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LE BREFON (*Guillaume*). *Voy.* GUILLAUME.

LE BRIGANT. *Voy.* BRIGANT.

LEBRIXA (*Antonio* DE). *Voy.* ANTOINE.

LE BRUN (*Charles*), célèbre peintre français, né à Paris, le 22 mars 1619, mort dans la même ville, le 12 février 1690. Sa famille était originaire de Crouy dans le Beauvoisis, et son père, qui était assez bon sculpteur (1), l'initia au dessin dès l'enfance. A peine âgé de dix ans, Charles Le Brun suivit les leçons de Perrier, surnommé le Bourguignon, qu'il quitta pour entrer dans l'atelier de Vouet. Ses progrès répondirent si bien aux soins de ces excellents maîtres qu'à treize ans il peignit les portraits de son père et de son oncle. Il exécuta à la même époque, mais à la plume et sur velin, *Louis XIII à cheval* au milieu d'un champ de bataille. Ce dessin fut présenté à Pierre Seguier, chancelier de France, qui se déclara le protecteur du jeune artiste et le logea dans son hôtel. Le Brun composa alors un tableau allégorique à la gloire du cardinal de Richelieu, et, jouant adroitement sur ce nom, il représentait le roi dans un palais magnifique (un *riche lieu*), entouré de tous les symboles qui pouvaient rappeler les services du premier ministre. On le voit, Le Brun était aussi bon courtisan qu'excellent peintre, et rien dans sa vie ne vint démentir ses premières années. Le cardinal reconnaissant lui commanda aussitôt trois tableaux : *Le Ravissement de Proserpine ; Hercule faisant dévorer Diomède par ses propres chevaux* et *La Mort d'Hercule;* ces toiles, qui reçurent les applaudissements du Poussin, décorèrent longtemps le Palais-Royal. Lorsque Le Poussin retourna à Rome, en 1642, il emmena Le Brun, dont le chancelier paya la pension quatre années. Tout concourait à développer le grand talent de Le Brun; aussi à son retour à Paris, en 1648, le *Crucifiement de saint André*, le *Martyre de saint Étienne*, *Moïse frappant le rocher* et quelques tableaux du même mérite le placèrent justement au premier rang des peintres français. Le surintendant des finances, Fouquet, le chargea de la décoration de son château de Vaux (près Melun), et lui accorda une pension de douze mille livres. Le cardinal de Mazarin le présenta à Louis XIV, qui l'accueillit avec faveur. En 1662, Colbert le fit nommer premier peintre du roi, et obtint pour lui des lettres de noblesse. Il fut placé à la tête de la manufacture des Gobelins et nommé successivement recteur, chancelier et directeur de l'Académie de Peinture; quoique absent et étranger, il avait été élu peintre de l'Académie de Saint-Luc à Rome; enfin, la direction de tous les ouvrages de peinture, de sculpture et d'ornement qui se faisaient dans les bâtiments de la couronne lui fut attribuée. On a reproché souvent à Le Brun l'espèce de dictature qu'il exerça alors sur l'art en France. « Il était, dit Watelet, despote et orgueilleux avec les artistes, et entravait continuellement leur génie. Il les enfermait dans le cercle de ses idées, et ne leur laissait rien exécuter que sur ses dessins et d'après ses avis. Plusieurs préférèrent

(1) Il était en même temps juré dans le corps de la maîtrise des peintres, des sculpteurs et des doreurs de la ville de Paris.

une entière inaction à une telle dépendance.... Le tapissier, le peintre décorateur, le statuaire, l'orfèvre tenaient de lui leurs modèles; l'ébéniste, le menuisier, le serrurier, etc., travaillaient également sur ses données. Bronzes, vases de toute substance, mosaïques, marqueteries, candélabres, girandoles, horlogerie, etc., tout venait de lui, tout émanait de sa pensée, tout subissait son empreinte. » Ces accusations peuvent avoir quelque fondement, mais il faut convenir que sans une direction ferme et éclairée comme celle de Le Brun on n'aurait pu obtenir l'ensemble intime et parfait qui règne dans toutes les décorations des demeures royales de cette époque. D'ailleurs ce fut lui qui fit créer l'école française à Rome (1666) et donna l'idée d'y faire entretenir aux frais du gouvernement les jeunes gens qui auraient remporté les premiers prix aux concours de Paris. Ce service rendu aux arts et surtout aux artistes peut bien racheter, ce nous semble, l'espèce de despotisme qu'on l'accuse d'avoir exercé. Il consacra quatorze années à la décoration du château de Versailles, et durant ce temps sa faveur auprès du roi ne s'affaiblit pas. Mais à la mort de Colbert (1683), Louvois, qui semblait se faire une loi d'écarter tous ceux qu'avait soutenus son prédécesseur, n'épargna pas Le Brun, et se déclara le protecteur de Mignard (*voy.* ce nom), qu'il produisit à la cour, et auquel Louis XIV accorda bientôt la décoration de la petite galerie de Versailles (1). Le Brun en conçut un si vif chagrin qu'il abandonna ses travaux et se retira à Montmorency. Sentant sa fin approcher, il se fit ramener aux Gobelins, où il mourut. Il fut enterré dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où sa veuve lui fit ériger un superbe mausolée sur les dessins de Coysevox.

Le Brun a été l'objet de louanges et de critiques également exagérées; on lui reproche généralement un coloris faible, un dessin lourd. La lumière dans ses tableaux est mal disposée; frappant presque toujours sur le premier plan, elle nuit à l'effet général, et l'intelligence du clair-obscur semble ne lui être arrivée que tardivement. Mais l'application sur une grande échelle de la peinture décorative et allégorique, si générale à cette époque, explique certaines erreurs. Le Brun, il est vrai, abusa de l'allégorie. Devenu creuse et flasque sous son pinceau, plus fécond que consciencieux, elle le conduisit quelquefois au lieu commun par la vulgarité des emblèmes ou à l'énigme par leur obscurité; mais le plus souvent il sut réunir l'histoire à la fable, et par cette heureuse combinaison former une sorte de poëme épique des grandes choses qui marquèrent le règne de Louis XIV. On en a la preuve dans la superbe galerie de Versailles, où il a retracé l'histoire de son temps depuis la paix des Pyrénées jusqu'à celle de Nimègue. Il peignit ensuite à Paris, dans la galerie d'Apollon au Louvre, les *Victoires d'Alexandre*, compositions admirables par leur étendue, le nombre et la disposition des personnages et rendues populaires par les magnifiques gravures de Gérard Audran. La *Clémence d'Alexandre envers la famille de Darius* est une œuvre de premier ordre. Nous ne pouvons donner ici le catalogue de ses productions; car aucun peintre d'histoire n'a plus occupé la gravure que Le Brun : la Bibliothèque impériale possède sept cent quatre-vingt-six pièces exécutées d'après lui, par Edelinck, Gérard Audran, Nicolas Tardieu, Sébastien Leclerc, Simonneau, Poilly, van Schuppen, Masson, Nanteuil, Bernard-Picart, Saint-André, Massé, etc. Comme œuvres hors ligne nous mentionnerons (aux Gobelins) : *La Défaite de Maxence*, *Le Triomphe de Constantin*, *La Chasse du sanglier de Calydon*, *La Mort de Méléagre*, *Les Quatre Saisons*, *Les Quatre Éléments*, *Les Résidences royales*, etc., qui se déroulèrent en tissus; — à Notre-Dame : *Le Martyre de saint Étienne*, et *Le Christ aux Anges*; — *La Madeleine pénitente*, peinte pour Mlle de La Vallière dans l'église des Carmelites de la rue d'Enfer; — *La Madeleine aux pieds du Christ*, tableau échangé en 1815 contre *Les Noces de Cana* de Paul Véronèse, appartenant à l'empereur de Russie Alexandre; — *Le Massacre des Innocents*; — *La Mort de Sénèque*; — *La Pentecôte* et *La Résurrection*, dans l'église de Saint-Sulpice; — *Saint Louis, roi de France*, autrefois au château de Villeneuve-le-Roi; — *Saint Charles Borromée*, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet; — *Moïse défendant les Filles de Jéthro*; — *Le Mariage de Moïse avec Sephora*; — *La Chute des mauvais Anges*, scène grandiose sur une petite toile; — *La Vierge apprêtant le repas de l'enfant Jésus, ou le Bénédicité*, à l'église Saint-Paul; — *Le Sommeil de Jésus, ou le Silence*; — *La Charité*; — *La Constance de Mutius Scévola*; — *La Mort de Caton*; — une *Descente de Croix*, dans la chapelle du château de Versailles; — *Le Christ au jardin des Oliviers*; — *Les travaux d'Hercule*; son *Mariage avec Hébé* et son *Apothéose*, huit morceaux qui ornaient l'hôtel Lambert dans l'île Saint-Louis, etc. Par[illegible] ses portraits on remarque *Louis XIV*, *Colbe*[illegible] *Seguier*, *Lamoignon*, *Fouquet*, *Bellie*[illegible] *Pomponne*, *Charles Perrault*, *Félibien*, [illegible] *rael Sylvestre*, *Alphonse Dufresnoy*, etc.

(1) Malgré l'estime que Louis XIV faisait de Mignard, il ne cessa pas d'être bienveillant pour Le Brun; nous en trouvons une preuve dans l'anecdote suivante, rapportée par le chevalier Alexandre Lenoir. « Un jour que Le Brun était dans la grande galerie de Versailles, où se trouvait le roi, jetant un coup d'œil sur les plafonds qu'il avait peints, il dit assez haut pour être entendu que « les beaux tableaux semblaient devenir plus admirables après la mort de leur auteur ». — « Quoi qu'on en dise, lui dit Louis XIV en allant à lui, ne vous pressez pas de mourir; nous estimons vos ouvrages dès aujourd'hui autant que la postérité pourra le faire. » Durant la maladie de Le Brun, le roi ne cessa de s'informer de sa position, et le prince de Condé lui fit plusieurs visites. Le Brun ne mourut donc pas disgrâcié; il mourut de jalousie, maladie commune chez les artistes.

'est aussi exercé dans la gravure à l'eau-
ou a de lui : le buste de *Saint Charles*
née; — *L'Enfant Jésus à genoux sur*
x; — *Les Quatre Heures du Jour*, etc.
ssé trois ouvrages sur son art : *Confé-*
sur l'expression des différents carac-
les passions; Paris, 1667, in-4°, avec
Traité de la Physionomie, ou sur les
ts de la physionomie de l'homme avec
s animaux; Paris, in-fol. avec fig.; —
le Portraiture pour ceux qui commen-
néthode nouvelle de dessin, mais dans
les exigences didactiques ne sont pas
ées avec assez de rigueur ; — et plusieurs
's prononcés à l'Académie de Peinture,
était un des membres les plus actifs.

A. DE LACAZE.

s, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 510 521. —
ille, *La Vie des Peintres français*. — Voltaire,
Louis XIV, chap 33. — Watelet, *Réflexions*
einture. — Miel, dans l'*Encyclopédie des Gens*
le. — Charles Blanc, *Hist. des Peintres*, nos 179-
le française, nos 57-58. — Guillet de Saint-Geor-
les *Mémoires inédits sur les membres de l'A-*
royale de Peinture et de Sculpture, t. I, p. 1-72.
en, *Vies des Peintres*. — Perrault, *Hommes illus-*
la France. — Bayle, *Dict Hist*. — Florent Le-
abinet des Singularités, t. III, p. 219-243. —
, *Vies des premiers Peintres du Roi*, t. I, p. 1-
rchives de l'Art français, publiées par M. Ph.
evières et A. de Montaiglon, t. I, p. 52-69, t. III,
6. — *Mémoires inédits des Académiciens*, t. I,

RUN (*Laurent*), poëte latin français, né
s, en 1607, mort à Paris, le 1er septembre
appartenait à la Compagnie de Jésus,
nposé un grand nombre de poëmes la-
nt voici les principaux : *Virgile chré-*
'aris, 1661, in-8°. C'est un recueil d'é-
et de géorgiques spirituelles terminé
poëme héroïque : *L'Ignatiade*. L'auteur
en douze livres le pèlerinage de saint
à Jérusalem et la fondation de la So-
Jésus à Paris, qu'il prétend avoir pu se
ns la même année. Le P. Lebrun, qui
oulu suivre les traces du P. Pierre
in, autre imitateur de Virgile, est resté
n de son prédécesseur; — *Les sept*
s pénitentiaux, ou David pénitent,
utres pièces d'une moindre importance;
ide Chrétien, qui comprend 1° le livre
tes, ou l'*Hexaëmeron, contenant l'ou-*
e six jours : l'auteur a voulu y décrire
des six journées de la création génésique;
ristibus, ou les lamentations de Jé-
suivies de celles de l'auteur sur la mort
rand Deschaux, archevêque de Tours;
nto (occidentali scilicet), ou de la Bar-
es peuples du Canada; 4° *Épîtres*
des (et non d'*Héroïnes* comme l'ont
sieurs bibliographes). Ces *Epîtres* sont
es destinées à faire le second livre de
iciade. — *De l'Eloquence poétique* :
est suivi des *Métamorphoses*, qui n'ont
ommun que le titre avec celle d'Ovide.
Iugements des Sçavans sur les Poëtes moder-
nes, t. V, n° 1500. — Titon du Tillet, *Le Parnasse fran-*
çois, édit. in-fol. de 1730, p. 284-285.

LEBRUN (*Pierre*), théologien français, né à Brignolles, le 11 juin 1661, mort à Paris, le 6 janvier 1729. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, il étudia la théologie à Marseille et à Toulon, professa la philosophie à Toulouse, la théologie à Grenoble en 1687, et fut enfin appelé, en 1688, au séminaire de Saint-Magloire à Paris. On lui doit : *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes*; Paris, 1693, in-12; — *Discours sur la Comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Église depuis le premier siècle jusqu'à présent*; Paris, 1694, in-12 : c'est une réponse au père Caffaro, théatin, qui avait écrit en faveur du théâtre la *Lettre d'un Théologien*, insérée au commencement du *Théâtre* de Boursault; Lebrun revit son travail, dont une seconde édition, publiée par l'abbé Granet, parut après sa mort sous ce titre : *Discours sur la Comédie, ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre*, etc.; Paris, 1731, in-12; — *Essai de la Concordance des Temps, avec des tables pour la concordance des ères et des époques*; 1700, in-4°; — *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*; Paris, 1702, in-12; 1732, 3 vol. in-12 : on y trouve à la fin les *Lettres sur la Baguette*; un libraire de Hollande ayant réimprimé ces trois volumes, augmentés d'un quatrième, composé de différentes pièces, en 1736, l'éditeur parisien fit paraître un *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des Pratiques superstitieuses du père Lebrun*; trois de ces pièces seulement sont du père Lebrun, savoir : *Dissertation sur l'apparition du prophète Samuel à Saül; dissertation sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi*; et *Dissertation sur le purgatoire de saint Patrice*; ces quatre volumes ont été réimprimés en 1750-1751, in-12; — *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la sainte messe*; Paris, 1716-1726, 4 vol. in-8°. J. V.

Quérard, *La France litt.*

LEBRUN (*Antoine-Louis*), poëte français, né à Paris, le 7 septembre 1680, mort dans la même ville, le 28 mars 1743. Il voyagea en Angleterre, en Hollande et en Italie. Voltaire lui attribuait les fameux *J'ai vu* qui l'avaient fait mettre à la Bastille. On a de Lebrun : *Bilinguis Musarum alumnus, auspice Phœbo*; 1707, in-8° : recueil de pièces latines de l'auteur traduites par lui en vers français; — *Epigrammes* d'Owen, traduites en vers français, 1709, in-12; réimprimées sous ce titre : *Pensées diverses, ou épigrammes*; 1710 : le traducteur a supprimé les pièces d'Owen contre les moines et la cour de

Rome; — *Les Aventures d'Apollonius de Tyr ;* Paris, 1710, in-12; Rotterdam, 1710, in-12; Paris, 1712, in-12; 1796, in-18; il existe une autre édition sous ce titre : *L'Inconstance de la Fortune dépeinte dans les aventures d'Apollonius ;* Rotterdam, 1726, in-12 : « Cet ouvrage, dit Barbier, n'est pas traduit du grec, comme le titre le porte, mais du latin, de l'ouvrage intitulé : *Gesta Romanorum ;* Hagenæ, 1508, in-fol., dont l'auteur paraît être le célèbre Berchœur ; » — *Théâtre lyrique ;* Paris, 1712, in-12 : ce recueil renferme sept opéras, qui n'ont jamais rencontré de musiciens : *Arion, Europe, Frédéric, Hippocrate amoureux, Mélusine, Sémélé* et *Zoroastre ;* dans la préface l'auteur traite du poëme de l'opéra; — *Epigrammes, madrigaux et chansons ;* Paris, 1714, in-8°; — *Aventures de Calliope ;* Paris, 1720, in-12; — *Fables ;* Paris, 1722, in-12; — *Œuvres diverses en vers et en prose ;* Amsterdam (Paris), 1736, in-12. J. V.

Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Quérard, *La France littéraire.*

LEBRUN (*Denis*), jurisconsulte français, mort à Paris, le 15 ou le 16 avril 1706. Il était avocat au parlement de cette ville depuis le 2 décembre 1659. On manque d'ailleurs de détails sur sa vie. Il a laissé : *Traité des Successions;* Paris, 1692, 1709, in-fol. François Bernard Espiard de Saux en a donné une nouvelle édition; Paris, 1743, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Une autre édition, augmentée par M*** (J. Adr. Sérieux), ancien avocat au parlement, est de Paris, 1775, in-fol.; la dernière est de Paris, 1777, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Dans cet important ouvrage, qui fait encore autorité devant les tribunaux, l'auteur examine les questions qui naissent de cette matière, l'une des plus vastes du droit civil, et pour les résoudre s'appuie principalement sur les dispositions des lois romaines ; — *Traité de la Parole;* Paris, 1705, in-12, de 47 pag., anonyme, omis par Barbier, et très-rare : l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Paris a fait partie de la bibliothèque de Maillard, avocat au parlement, puis de celle du séminaire de Saint-Sulpice, et enfin de celle du Tribunat. Par une note manuscrite placée sur le frontispice, le premier possesseur de cet opuscule fait connaître qu'il lui a été donné par Lebrun, qui en était l'auteur; — *Traité de la Communauté entre mari et femme, avec un Traité des Communautés ou Sociétés tacites*, ouvrage posthume, mais indiqué à tort comme anonyme par Barbier, et mis au jour par les soins de Louis Hideux ; Paris, 1709, 1734, in-fol.; autre édit., augmentée des décisions nouvelles et de notes critiques (par Augeard et Brunet) ; Paris, 1754, 1776, in-fol. ; — *Essai sur la prestation des fautes, où l'on examine combien les lois romaines en distinguent d'espèces ; avec une dissertation du célèbre Pothier sur cet Essai, et des notes indicatives des lois nouvelles concernant les fautes* (par J. S. Loiseau) ; Paris, 1813, in-12, travail savant, mais peu connu, sur une matière qui, dans la pratique, présente souvent des difficultés. E. Regnard.

G. Blanchard, *Liste des avocats au parlement de Paris depuis son institution*, manuscrit de la Biblioth. de la Cour de Cassation. — Note ms. sur l'exemplaire du *Traité de la Parole* de la Biblioth. imp. — Camus, *Bibliothèque choisie de livres de Droit.* — Barbier, *Diction. des ouvrages anonymes.* — Quérard, *La France Littér.*

LEBRUN (*Louis-Joseph*), physicien français, né à Reims, le 3 novembre 1722, mort à Épernay, le 3 janvier 1787. Il fit ses études dans sa ville natale, et fut reçu prêtre oratorien. Il professa l'anatomie, la botanique, la médecine, et devint régent du collége de son ordre à Angers. Plus tard la reine de France le nomma précepteur de ses pages. On a de lui : *Explication physico-théologique du Déluge et de ses effets ;* 1762. Le P. Lebrun fit exécuter une machine pour cette explication. L—z—e.

Revue historique et litt. de Champagne, n° 11, p. 18.

LEBRUN (*Charles-François*, duc de Plaisance), célèbre homme d'État français, né le 19 mars 1739, à Saint-Sauveur, près de Coutances (Manche), mort le 16 juin 1824, à son château de Saint-Mesme, près Dourdan (Seine-et-Oise). Il commença ses études au collége de Coutances, et vint les achever au collége des Grassins, à Paris. Bientôt il acquit à fond la connaissance des langues latine et grecque. Il apprit avec un égal succès l'italien, l'anglais et l'espagnol, et composait avec facilité dans ces cinq idiomes. Il n'embrassa d'abord aucune profession; il lisait et méditait les ouvrages de droit public, alors fort peu cultivés en France. Un penchant particulier l'attachait à l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, qui devint son livre favori. La lecture lui avait beaucoup appris, et les connaissances déjà acquises, il résolut de les perfectionner et de les agrandir encore par les voyages à l'étranger. Dans ce but il visita la Hollande, où il admira la puissance de l'ordre, de l'économie, de l'industrie et du commerce, et étudia avec soin l'état florissant des principales villes, les monuments, surtout les institutions et les mœurs. En Angleterre, il s'instruisait par la conversation, la lecture des journaux qui reproduisaient les séances du parlement, l'étude des ouvrages qui traitaient du gouvernement et de la jurisprudence. En parcourant les campagnes, il les vit sous la tutelle des grands et des lords : « Quoi! se dit-il, ce peuple qui se croit libre est encore chargé des liens de la féodalité ! » Son étonnement cessa dès qu'il eut pénétré plus profondément dans le caractère de la nation, qui tolère ce qui est défectueux pour conserver intact ce qui est grand et beau. C'est ce que expliqua le célèbre historien Robertson, qui il eut un entretien sur ce sujet. « Notre s tème social, dit-il en résumé, est loin d' parfait ; il se perfectionnera par le seul effet

de la raison humaine. Chez nous, l'a-ie ne se montre pas oppressive. C'est dès l'origine comprima la tyrannie et liberté commune. Jamais on ne la vit d'un esprit d'hostilité contre le peuple. à la tête de tous les grands intérêts de a. Quant aux abus, il y a prudence et sû-n confier la correction à la seule puis-mbinée de la raison et du temps. » Le oyageur fut frappé de ces vues, et l'im-qu'il en reçut ne s'effaça jamais de son r (1762).

tour à Paris, et pressé par sa famille de in état, il se détermina pour la carrière eau. Il suivit le cours de droit de Lorry, ur distingué, et ne tarda pas à gagner tié. A sa recommandation, il fut chargé upeou, premier président du parlement, er dans l'étude du droit son fils aîné. ports les plus intimes s'établirent bientôt tte famille et lui. Le premier président jà conçu le projet d'opérer des réformes dministration de la justice; il commu-es pensées au jeune avocat. Il fut satis-point des connaissances et du talent de Le-'il lui confia la rédaction de ses discours s écrits. On a dit qu'il était le secrétaire peou; l'assertion n'est pas exacte : il était mme un ami intime, un conseiller qui toute confiance. Vers 1766, Lebrun fut e censeur royal. Ces fonctions étaient con-ses idées et à ses goûts. Mais le premier t, qui avait sollicité la place à son insu, emit le brevet avec de tels signes de sa-n, qu'un refus n'eût pas manqué de le Lebrun porta dans l'examen des ou-cet esprit de justice et de modération uis lui concilièrent dans les plus hautes s l'estime de tous les gens de bien. Par-n 1768, au poste de chancelier, Maupeou mmer successivement payeur des rentes ecteur général des domaines de la cou-mais sous ces divers titres Lebrun était directeur de la chancellerie; on se rap-mot de Louis XV : « *Que ferait Mau-ans Lebrun?* » Il composa les célèbres s que prononça le chancelier lors de la ré-les parlements (1771) et ceux qui ac-pèrent les édits instituant des conseils urs et organisant un nouveau parlement. comment l'opinion publique se souleva ce parlement. Attaqué à la fois par l'an-magistrature et par le parti de l'ancien e Choiseul, il fut renversé quelques mois 'avénement de Louis XVI. Le 24 août leaupou reçut avec une lettre de cachet, e remettre les sceaux, et Lebrun fut ren-même jour. Mais la conduite de ce der-it été si droite que Malesherbes lui dit en au ministère : « Monsieur Lebrun, on n'a ous reprocher; vous n'avez fait que votre »

Lebrun avait épousé, en 1773, Mlle de Lagoutte, fille et nièce d'hommes estimés dans le barreau. Par ce mariage, il se trouva, à la disgrâce du chancelier, dans une position de fortune tout à fait indépendante. Il n'avait point d'ennemis personnels, était connu et estimé de personnages puissants, et s'il avait eu un peu de souplesse de caractère, il aurait pu obtenir quelque grâce de la cour. Il se détermina à une retraite absolue. Ayant acquis près de Dourdan la terre de Grillon, il s'y retira pour s'y livrer à la culture des lettres. Les quinze années qui s'écoulèrent de 1774 à 1789 furent pour lui des années d'un repos qui ne fut pas stérile. Il publia bientôt sa traduction de la *Jérusalem délivrée*, sans nom d'auteur, et avec une préface remarquable par l'originalité et la concision. L'élégance et la force de cette belle prose firent attribuer l'ouvrage à J.-J. Rousseau. Deux ans après parut l'*Iliade*, dont le style, moins riche peut-être, était aussi harmonieux que poétique. Il plaça en tête un dialogue en langue grecque, qu'il attribua à l'un de ces rapsodes qui jadis parcouraient la Grèce, et le style en était si pur, que les savants le prirent pour un fragment de l'antiquité. « J'aurais donné, disait Lebrun plus tard, en même temps l'*Odyssée;* mais je crus que la *Jérusalem* et l'*Iliade* suffisaient pour me mettre dans la classe innocente des littérateurs, et faire oublier que j'avais joué un autre rôle. » Cependant il suivait d'un œil attentif le cours des événements.

Versé dans l'économie sociale, initié aux secrets du gouvernement, il aurait pu donner des conseils utiles, au milieu de toutes les fautes des ministres. Mais, ayant appartenu à une autre administration, il craignait que ses avis ne fussent mal interprétés, et garda le silence. La révolution arriva. Il rompit alors le silence, et publia un écrit intitulé *La Voix du Citoyen*, qu'il avait médité depuis deux ans. Cet écrit présente au plus haut degré le savoir, la solidité des principes et l'éclat du style. Il s'y trouve plus d'une page prophétique, notamment sur l'époque impériale, et l'on est saisi d'étonnement en voyant l'avenir prédit avec tant de précision. Il mérite d'être relu en entier même aujourd'hui. Envoyé aux états généraux par le bailliage de Dourdan, Lebrun voulait sincèrement la réforme des abus et un régime qui pût satisfaire les besoins réels du pays; mais il voulait aussi l'établissement d'un gouvernement fort et régulier, appuyé sur les lois. A l'assemblée constituante, on ne le vit pas ambitionner les triomphes de la parole. Cependant il parut souvent à la tribune, parla sur les biens du clergé, et s'opposa à la création du papier monnaie et au maintien des loteries. Il brillait surtout dans les discussions intérieures des comités, qui le choisirent habituellement pour leur organe. Il fut, tâche immense, le rapporteur et le rédacteur de presque toutes les lois de finances. Ses discours, écrits dans

un beau style, sont des modèles de clarté et de discussion. Les principes qu'il y développe feront toujours autorité pour les hommes d'État qui traiteront les mêmes matières. Lebrun avait demandé dès le début l'établissement de deux chambres, au lieu d'une assemblée unique, qui ne pouvait produire que le despotisme ou l'anarchie. La majorité fut entraînée par les attaques de Sieyès et l'éloquence de Mirabeau, et le système anglais fut rejeté. Son opinion n'en resta pas moins invariable. La Constituante s'étant dissoute, Lebrun fut nommé président du directoire du département de Seine-et-Oise. En 1792 des troubles graves y éclatèrent. Il comprima les fauteurs de désordre par des mesures à la fois sages et vigoureuses. Après le 10 août il renonça à toute fonction publique, et se retira dans ses foyers. Les délateurs vinrent l'y chercher. En septembre 1793 il fut arrêté et enfermé à Versailles. Un des proconsuls de la Convention ayant passé par Dourdan, d'honnêtes citoyens eurent le courage de lui parler de Lebrun et de réclamer sa liberté. Le représentant parut touché, et, arrivé à Versailles, il envoya l'ordre de mise en liberté. Lebrun rentra dans sa famille, mais sous surveillance. Après quelques mois d'une demi-captivité, il fut reconduit dans sa première prison (28 messidor an II). Il eût infailliblement péri sur l'échafaud si Robespierre n'eût enfin succombé le 9 thermidor. Les partis rivaux, qui tour à tour avaient dominé la Convention et décimé la France, s'étant dévorés entre eux, le petit nombre d'hommes sages échappés aux proscriptions reparurent sur la scène politique. Au commencement de 1795, Lebrun, cédant aux instances du représentant en mission dans le département de Seine-et-Oise, reprit la présidence du département. En l'an IV (octobre 1795), il fut élu député au Conseil des Anciens avec Tronchet, Dumas et Tronçon-Ducoudray, hommes sages et éclairés; il fut réélu en l'an VII (1799), et obtint promptement l'estime et la confiance de l'assemblée. Il parla avec énergie en faveur des parents d'émigrés, combattit les emprunts forcés, et fit presque tous les rapports sur les lois d'économie publique.

Cependant les événements de l'intérieur s'étaient aggravés d'année en année. En 1797 le Directoire avait soulevé contre lui l'indignation publique par la banqueroute. En 1799 des élections faites dans le sens démagogique avaient amené, au 30 prairial, un mouvement réactionnaire qui semblait présager un retour aux excès révolutionnaires. L'ouest était en pleine insurrection. Dans le midi, les massacres recommençaient. Partout les factions redressaient la tête et semblaient près d'en venir aux mains. C'est dans ces circonstances que le général Bonaparte arriva à Paris. Toutes les espérances de salut se portèrent sur lui. C'était aussi l'opinion de Lebrun; cependant il ne prit aucune part aux mouvements qui amenèrent la révolution du 18 brumaire et le consulat provisoire de Sieyès, Bonaparte et Roger-Ducos. Quelque temps après, la nouvelle constitution fut achevée. Elle confiait l'action du gouvernement à trois consuls; mais le premier, qui devait prendre l'avis de ses collègues, restait libre de se déterminer selon sa volonté. Lebrun y était désigné comme troisième consul. Par modestie autant que par amour de l'indépendance, il voulait refuser cette haute magistrature. Il hésita beaucoup. Dans une entrevue, le premier consul insista pour son acceptation, et lui serrant la main ajouta avec un accent expressif : *Acceptez! vous serez content.* Lebrun accepta, déterminé par la pensée qu'il pourrait être encore utile à son pays, justifier encore l'estime de la partie éclairée de la nation. Selon le vœu de la constitution, ce fut le consul Lebrun qui, de concert avec Cambacérès, Sieyès et Roger-Ducos, nomma la majorité du sénat, qui se compléta ensuite lui-même. Cette première promotion est remarquable par le mérite de presque tous les hommes qui furent élus. Lebrun disait en parlant de cet acte de puissance souveraine : « Cambacérès et moi nous fîmes taire dans nos choix toute affection personnelle, ne nous attachant qu'au mérite, aux services et à la réputation des candidats. » Le premier consul laissa à Cambacérès la suprême direction de la justice, et confia à Lebrun la réorganisation des finances et de l'administration intérieure. Il les consultait en outre sur toutes les autres affaires, profitant ainsi dans l'intérêt de l'État de leur vieille expérience des hommes et des choses. Un jour, après un conseil, le premier consul retint Lebrun : « J'ai passé ma vie dans les camps, dit-il; la guerre est mon élément. Je me trouve ici dans un monde nouveau; je n'y suis point sans quelque embarras. J'ai besoin d'un guide sûr, éclairé et, comme moi, animé du désir de reconstituer la société sur des bases solides. Ce guide, je l'ai trouvé en vous, monsieur Lebrun. Je vous ai promis que vous seriez content : en m'aidant de votre expérience et de vos conseils, vous me fournirez le moyen d'accomplir mes promesses. En tout, je compte sur vous ». Touché de ce témoignage de confiance, Lebrun s'en montra digne en parlant toujours au premier consul le langage de la conscience et de la vérité. La France, sous son administration vigoureuse et éclairée, se releva promptement de ses ruines, et parut dans une attitude imposante devant l'Europe. L'intérieur jouissait d'un calme, d'un bien-être inconnus depuis longtemps. On en désirait la continuation, et l'on s'attachait chaque jour davantage à celui auquel on le devait. On avait vu dans le sénatus-consulte qui proclamait Bonaparte consul à vie (août 1802) un gage de tranquillité, dans celui qui lui déférait le droit de nommer son successeur un gage de sécurité contre les entreprises qui menaçaient sa vie; de là à l'empire il n'y avait qu'un pas. Les transitions avaient été si habilement ménagées, que la masse de la

applaudit à l'élévation du premier consul
ignité impériale. L'empereur écrivit au
Lebrun pour lui annoncer les hautes
s d'architrésorier dont il était revêtu.
ibutions en furent fixées par un sénatus-
, et Lebrun conserva la direction su-
des finances (mai 1804). La France lui doit
tion de la cour des comptes, à la tête de
fut placé son ami Barbé-Marbois. Na-
voulant environner son trône récent des
s de grands titres, institua une nouvelle
e. Lebrun fut le seul dans le conseil qui
osa avec fermeté; l'empereur dans son
a rendu ce témoignage. Ces principes,
les manifesta encore plus tard, quand
nstitués les titres héréditaires de prince,
mte, baron, etc., en accordant aux ti-
la faculté de fonder des majorats en fa-
leurs descendants. Cependant lui-même,
damment du titre de prince attaché à la
l'archi-trésorier, se vit revêtu de celui
de Plaisance, qu'il ne crut pas pouvoir
La modération était son caractère dis-
Au conseil, il exprimait ses opinions
yauté et noblesse; mais quand une me-
ait arrêtée, il croyait de son devoir d'en
es conséquences. Son opposition n'a-
s la violence de l'esprit de système. Il
t d'instituer le majorat nécessaire à l'hé-
le son titre, et il n'y consentit que très-
temps avant de mourir. En 1805, pen-
ue Napoléon était à Milan pour se faire
ner roi d'Italie, une députation du sénat
euple de Gênes vint demander la réunion
république à l'empire français. Il fallait
accomplir et y établir une nouvelle orga-
un fonctionnaire qui réunît les qualités
à concilier les esprits, à ménager les
-propres et à procéder avec expérience
es affaires. L'empereur choisit l'archi-
r; il trouvait en lui la dignité de l'âge,
ctère, une position élevée, des manières
et bienveillantes; tout devait rendre ce
gréable à cette ville de Gênes qui se sou-
du passé. Les espérances de l'empereur
complétement justifiées. Lebrun passa
ée à Gênes, comme gouverneur général,
'équité de ses décisions, par la sagesse de
es, parvint à pacifier les dissensions et à
les cœurs à la France. A son départ, il
uré de regrets et d'hommages. Peu après
our à Paris, Napoléon résolut d'abolir le
t, ombre et reste de liberté. Lebrun le
, comme tenant son existence de la cons-
elle-même et la sauve-garde des libertés
es. « Monsieur l'archi-trésorier, lui dit
usquement l'empereur, ce sont là des idées
tituant. — Sire, repartit Lebrun avec ce
cette dignité qui ne l'abandonnaient ja-
Constituante avait des idées saines; si
rompa, ce fut par l'excès de l'amour du
blic : je regrette que ces idées déplaisent
aujourd'hui à Votre Majesté. » De pareilles répliques n'étaient pas propres à lui concilier une grande participation dans les affaires : il espérait et désirait terminer paisiblement sa carrière. Il ne fut pas peu surpris, et même éprouva une sorte d'effroi, quand une lettre de Napoléon lui annonça une mission extraordinaire en Hollande (1810), par suite de l'abdication du roi Louis. L'archi-trésorier avait soixante-onze ans : il fallait s'arracher à ses habitudes de famille et d'intimité; il fallait s'exposer au déclin de la vie aux atteintes d'un climat insalubre. L'espoir de faire encore quelque bien et le désir d'être utile à un peuple qu'il estimait le décidèrent : il partit avec le titre et les pouvoirs de *lieutenant général de l'empereur*. Son administration fut des plus actives et des plus laborieuses. A six heures du matin, il était dans son cabinet, entouré de secrétaires. En quinze mois toutes les branches du service public se trouvèrent organisées Il désirait alors rentrer dans sa famille; mais l'empereur jugea nécessaire sa présence dans ces contrées éloignées du centre. Lebrun resta comme gouverneur général. Il s'appliqua avec constance à tempérer la rigueur des ordres impériaux par son empressement à recevoir toutes les réclamations, par la facilité de son abord, l'accueil plein de bonté qu'il faisait à tous, les consolations qu'il adressait à ceux qu'il ne pouvait satisfaire. Il prenait un intérêt profond à la situation pénible de ce peuple navigateur, alors sans activité ni commerce. Les Hollandais lui rendaient justice, et ne l'appelaient que le *bon stathouder*. La désastreuse expédition de Russie le frappa douloureusement dans ses affections de famille. Son second fils, colonel d'un régiment de lanciers, fut tué dans la retraite de Moscou, au moment où il chargeait pour protéger les restes de l'armée. La jeune femme de ce fils avait succombé peu auparavant. Ces pertes précipitées altérèrent gravement la santé de l'archi-trésorier. L'année suivante, après le désastre de Leipsig, les Cosaques pénétrèrent en Hollande. Les Hollandais, déjà exaltés par les revers de Napoléon, ne gardèrent plus de mesure. Une grave insurrection éclata dans Amsterdam. Les principaux citoyens craignaient des violences et des excès, même contre le gouverneur général, et lui envoyèrent une députation pour lui offrir de l'emmener avec sa suite dans leurs voitures et de lui servir d'escorte. Le prince leur dit : « Je suis sensible à votre démarche; mais j'estime trop vos compatriotes pour accepter vos offres. » Il rejeta bien loin l'idée de partir la nuit, clandestinement, comme un fugitif. Peu de jours après, une administration provisoire ayant été établie par les notables, le prince quitta son palais en plein jour, le 16 novembre, et traversa la Hollande en recueillant partout des signes de respect. On connait les événements de 1814. L'âge et la position du duc de Plaisance ne lui permettaient pas d'y prendre une part active. Il fut

jusqu'au dernier moment fidèle au gouvernement impérial. Il le prouva en se prononçant, lors de l'approche des armées étrangères, contre le départ de l'impératrice de Paris. Il déplora, comme tous les bons citoyens, les maux qui accablaient la France. Il ne prit pas part à l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de Napoléon; mais après l'abdication il signa celui du rétablissement des Bourbons, et fut appelé à la chambre des pairs, avec la plus grande partie des membres du sénat. Pendant les Cent Jours il accepta la place de grand-maître de l'université. C'était un acte de dévouement. Là il y avait du bien à faire, du mal à empêcher. L'exaltation était très-vive dans les esprits de la jeunesse; des professeurs avaient été insultés à cause de leurs opinions. Il rétablit le calme nécessaire aux études, empêcha toute réaction dans le corps enseignant, et son administration fut un modèle d'équité et de sagesse. A la seconde restauration, son nom fut rayé de la liste des pairs; il y fut rétabli en 1819. Ce fut lui qui, dans l'installation du *conseil des prisons*, institué alors, répondit par un discours à quelques paroles prononcées par le duc d'Angoulême. Ce discours *d'un vieillard de quatre-vingts ans* montre comment on peut parler aux princes avec respect, noblesse et dignité, et comment, en leur rendant de justes hommages, on peut leur donner d'utiles conseils. L'étude, cette passion de sa jeunesse, embellit ses derniers jours. Ses lectures étaient en général sérieuses; mais son esprit et ses manières étaient remplis de bienveillance et de bonne grâce. Il passait tous ses étés au château de Saint-Mesmes, et c'est là qu'il mourut, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Lebrun était remarquable par la distinction de son extérieur. Sa belle tête avait cette dignité qui inspire le respect. Ses manières étaient simples, nobles et prévenantes. Son langage et ses idées révélaient de suite l'homme supérieur. Il conserva jusqu'au dernier moment les qualités intellectuelles qui avaient distingué sa virilité, sans qu'on pût remarquer le moindre affaiblissement dans sa mémoire ou la faculté de combiner et développer ses idées. Il pratiqua dans un haut degré la probité et le désintéressement, et après avoir vingt ans occupé les plus hautes fonctions, accompagnées de traitements immenses, il ne laissa que cent mille livres de rente.

Lebrun fût non-seulement un véritable homme d'État et un grand administrateur, mais encore un savant du premier ordre en économie sociale, versé dans les langues anciennes et modernes, et l'un des écrivains qui ont manié la prose française avec le plus d'énergie et de perfection. Ses ouvrages sont : *La Jérusalem délivrée*, poëme du Tasse, traduit de l'italien; Paris, 1774, et souvent réimprimé; — *L'Iliade d'Homère*, traduction nouvelle; 1776, presqu'entièrement refaite, 1809; — *La Voix du Citoyen*; 1789, nouvelle édition, 1804; — *Lettres sur les finances* (voir *Le Moniteur*, n° 46, de 1791); — *L'Odyssée d'Homère*, traduite du grec; 1809. J. CHANUT.

Biographie nouvelle des Contemporains. — *Mémoire sur le prince Lebrun, duc de Plaisance*, par Marie du Mesnil; Paris, 1828. — *Opinions, Rapports et Choix d'écrits politiques de Lebrun*, recueillis et mis en ordre par son fils aîné, et précédés d'une *Notice biographique*; Paris, 1829.

LEBRUN (*Anne-Charles*, duc DE PLAISANCE), général et sénateur français, fils du précédent, né à Paris, le 28 octobre 1775, mort en 1859. Il passa sous-lieutenant au 5e régiment de dragons, fit d'abord partie de l'armée de réserve de l'intérieur en 1799 et 1800, et devint aide de camp du premier consul. Ce fut lui qui à la bataille de Marengo reçut dans ses bras le général Desaix, mortellement frappé d'une balle à la poitrine. Capitaine le 17 mars 1801, et chef d'escadron le 31 octobre suivant, il servit en 1801 et 1802 dans le corps d'observation de la Gironde, et en 1803 et 1804 au camp de Montreuil. Colonel du 3e régiment de hussards le 1er février de cette dernière année, il se signala pendant la campagne de 1805, et fut chargé d'apporter à Paris la nouvelle de la victoire d'Austerlitz. De retour à la grande armée, il se fit remarquer à Iéna à la tête de son régiment, qui attaqua le premier les carrés de l'infanterie saxonne et lui prit plusieurs drapeaux, qu'il présenta à l'empereur sur le champ de bataille. Nommé général de brigade le 1er mars 1807, inspecteur général de cavalerie le 6 octobre, et aide de camp de Napoléon, il donna de nouvelles preuves de valeur à Eylau et à Wagram. A la fin de 1809, il organisa la défense de la place, des forts et des batteries extérieures d'Anvers et parvint à approvisionner les places de Breda, de Berg-op-Zoom, les îles de Cadzan et de Walcheren. Général de division le 23 février 1812, il reçut en avril 1813 la grand'croix de l'ordre de la Réunion. Comme fils d'un grand dignitaire de l'empire, il portait le titre de duc Charles de Plaisance. Appelé en 1813 au commandement des 1re et 3e divisions de réserve de la grande armée, il fut nommé le 7 octobre de cette année gouverneur d'Anvers. Le 25 janvier 1814 il reprit ses fonctions d'aide de camp auprès de l'empereur. Le 22 avril, après la première abdication de Napoléon, Louis XVIII le nomma commissaire du roi dans la 14e division militaire, et le 14 juillet premier inspecteur général des hussards. Au retour de l'île d'Elbe, l'empereur lui confia (4 avril 1815) le commandement provisoire du 3e corps d'observation, et le rappela près de lui en qualité d'aide de camp. Dans les Cent Jours il fut nommé député à la chambre des représentants par le département de Seine et-Marne. Mis en non-activité sous la seconde restauration, il fut replacé dans le cadre de disponibilité le 30 octobre 1818. Le 16 juillet 1824 il fut admis à prendre rang à la chambre des pairs, à titre hé-

[illegible]

[illegible] sonne. [illegible]
[illegible] et [illegible]

[illegible]

La séparation fut prononcée d'abord au Châtelet, puis définitivement, en 1781, par un arrêt du parlement de Paris. Les avantages que l'arrêt adjugeait à M[me] Lebrun détruisirent presque entièrement la fortune du poëte. Il en rassembla les débris, qui formaient un capital de 18,500 fr. et plaça cette somme chez le prince de Guéméné; elle fut engloutie dans la banqueroute de ce grand seigneur, en 1782. Depuis 1776 Lebrun n'était plus secrétaire des commandements à l'hôtel Conti, et une pension de 1,000 francs qui lui avait été promise par l'héritier du prince lui était mal payée. Dans cette triste position, il fut protégé par M. de Vaudreuil, qui le recommanda au ministre Calonne, au comte d'Artois, à la reine. Le poëte reçut une pension annuelle de 2,000 livres, et espéra des faveurs plus éclatantes. Il témoigna sa reconnaissance par des adulations qu'on ne lui reprocherait pas si dans un autre temps il n'avait insulté les princes qu'il flattait en 1786. Le souvenir des faveurs récentes de la cour ne l'empêcha pas de se jeter dans la révolution et de dépasser en violence les poëtes les plus passionnés de l'époque. Lui qui dans son *Exegi monumentum* (1787) avait dit en parlant de la Seine :

Mais tant que son onde charmée
Baignera l'empire des lys,
. . . .
Elle entendra ma lyre encore
D'un roi généreux qui l'honore
Chanter les augustes bienfaits!

il vouait maintenant à la mort ce roi prisonnier, et s'écriait en parlant de Marie-Antoinette :

Reine que nous donna la colère céleste,
Que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau!
Combien ce coup heureux eût épargné de crimes!
Ivre de notre sang, désastreuse beauté,
Femme horrible.......

Il provoqua la violation des tombes royales de Saint-Denis (1). Un peu plus tard, au plus fort de la terreur, il trouva des éloges pour Robespierre (2). Sous le Directoire il publia plusieurs odes, les unes composées depuis longtemps, les autres plus récentes. Ce fut à cette époque que circulèrent un grand nombre d'épigrammes qu'il décocha contre des écrivains contemporains. Il eut des démêlés très-vifs avec le grammairien Domergue et le poëte Baour-Lormian, et ne sortit pas toujours vainqueur de ces guerres de plume (3). On a souvent répété qu'il avait adulé Bonaparte. Chénier et Ginguené eux-mêmes, cédant aux exigences imposées alors, ont écrit que le consulat avait ranimé sa verve. C'est ce que Napoléon aurait désiré. Mais la vérité est que Lebrun ne l'a loué que dans de petites pièces de vers, la plupart antérieures au consulat, et dans une ode de six couplets (*Les Routes de l'Olympe*), composée lors de la paix de Lunéville. Deux ans après, il présentait au premier consul une ode contre l'Angleterre, composée évidemment vers 1760, et à laquelle il avait ajouté une strophe qui la menaçait d'un *nouvel Alexandre*. Cette ode valut à Lebrun un remerciement et une gratification de 3,000 francs. Une pension de 6,000 f. qui lui fut accordée en 1806 et diverses gratifications le mirent fort au-dessus du besoin dans ses dernières années. Il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant une grande réputation, qui jusqu'à présent s'est assez bien maintenue. On ne lit plus ses odes, mais on continue de joindre à son nom celui de Pindare, et ce nom composé éveille l'idée d'un talent lyrique plein de force et d'éclat. Chénier, le jugeant quelque temps après sa mort, a dit : « Lebrun avait plus d'un ton sans doute; mais presque toujours c'est Pindare qu'il aime à suivre, et dont il atteint souvent la hauteur..... S'il est permis de lui reprocher le luxe et l'abus des figures, l'audace outrée des expressions et trop de penchant à marier des mots qui ne voulaient pas s'allier ensemble, l'envie seule oserait lui contester une étude approfondie de la langue poétique, une harmonie savante, et ce beau désordre essentiel au genre qu'il a spécialement cultivé. Aussi quoiqu'il ait excellé dans l'épigramme, quoiqu'il ait répandu des beautés remarquables en des poëmes que par malheur il n'a point achevés, il devra surtout à ses odes l'immortalité qu'il s'est promise; et dût cette justice rendue à sa mémoire étonner quelques préventions contemporaines, il sera dans la postérité l'un des trois grands lyriques français. » Ce jugement est trop favorable. Lebrun est peut-être l'égal de Rousseau, mais il ne l'est pas de Malherbe, et surtout il faut bien se garder de le comparer à Pindare. Le souffle immense, l'inspiration profonde et inépuisable du poëte thébain dont Horace a dit :

Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore,

fait un contraste accablant avec la stérilité laborieuse de Lebrun, qui a de l'élan, mais qui ne se soutient pas. Il a très-peu d'odes belles d'un bout à l'autre, mais il a rencontré des strophes magnifiques. C'est en parlant de Buffon qu'il a eu ses plus beaux accents, des accents dignes du sujet. Célébrant les *Époques de la Nature*, il s'écrie :

Au sein de l'Infini ton âme s'est lancée;
Tu peuplas ses déserts de ta vaste pensée.
La Nature, avec toi, fit sept pas éclatants;
Et de son règne immense embrassant tout l'espace,
Ton immortelle audace
A posé sept flambeaux sur la route des temps.

(1) Il disait dans une ode écrite en 1792 :
Purgeons le sol des patriotes,
Par des rois encore infecté :
La terre de la liberté
Rejette les os des despotes.
De ces monstres divinisés
Que tous les cercueils soient brisés!

(2) L'éloge que Lebrun a fait de Robespierre se trouve dans un avant-propos, en prose, qu'il mit à son ode sur l'Être Suprême lorsqu'il la publia pour la première fois. *Voy.* Sainte Beuve, *Causeries du lundi*, t. V, p. 130.

(3) Consultez sur ces querelles l'*Acanthologie, ou recueil d'épigrammes*, publiée par M. Fayolle, en 1817.

Dans une autre ode, qui est son chef-d'œuvre, il oppose les succès faciles de l'esprit aux œuvres durables du génie :

Flatté de plâtre aux goûts volages,
L'esprit est le dieu des instants;
Le génie est le dieu des âges,
Lui seul embrasse tous les temps.
. . . .
. . . .
Ceux dont le présent est l'idole
Ne laissent point de souvenir;
Dans un succès vain et frivole
Ils ont usé leur avenir;
Amants des roses passagères,
Ils ont les grâces mensongères
Et le sort des rapides fleurs :
Leur plus long règne est d'une aurore
Mais le temps rajeunit encore
L'antique laurier des neuf sœurs.

De pareilles strophes, même lorsqu'elles sont peu nombreuses, suffisent pour assurer la mémoire d'un poëte. Si Lebrun n'a jamais complétement réussi, il a eu le mérite à une époque peu poétique de conserver le culte de la grande poésie, du style élevé, de la gloire éclatante obtenue par de nobles labeurs. On est tenté aujourd'hui de sourire de son *Exegi monumentum* et de ce « jour éternel » qu'il se promet; et cependant la postérité n'a pas tout à fait trompé son espoir ; elle a conservé le souvenir de son généreux effort, et même dans ses œuvres elle a distingué certains passages qui seront toujours lus avec admiration.

Lebrun semble avoir eu lui-même le sentiment qu'il n'avait pas réalisé son idéal. Il médita pendant toute sa vie une édition de ses *œuvres*, et ne l'exécuta pas. Ses *Odes*, ses *Élégies*, ses *Épigrammes* ne parurent que par feuilles détachées. Ses *œuvres* furent mises en ordre et publiées par Ginguené; Paris, 1811, 4 vol. in-8°. Elles contiennent : t. Ier, six livres d'odes, précédées d'un avertissement et d'une notice de l'éditeur. Dans ce recueil on remarque, outre les odes à Buffon que nous avons déjà citées, *Le Triomphe de nos Paysages*, qui offre des peintures gracieuses, quoique surchargées de couleurs mythologiques (1), *Mes Souvenirs, ou les deux rives de la Seine*, et l'*Ode sur le Vaisseau* Le Vengeur; t. II : quatre livres d'*Élégies :* ces *Élégies* sont une imitation laborieuse de Tibulle et de Properce; on y trouve plus d'ardeur sensuelle que de tendresse, rarement de la grâce et jamais de la fraîcheur; deux livres d'*Épîtres*, parmi lesquelles on distingue une *Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie; les Veillées du Parnasse*, poëme en quatre chants, mais dont le premier chant seul est fini; *la Nature, ou le bonheur philosophique et champêtre*, poëme qui devait avoir quatre chants et dont il n'existe que des fragments, à l'exception du troisième chant, qui est presque entier; des traductions, entre autres celle du début de *L'Iliade* et d'une *Idylle* de Théocrite; *Vers de la première jeunesse de l'auteur ;* t. III : six livres d'*Épigrammes; Poésies diverses*, t. IV, *Correspondance et Mélanges en prose*. Ginguené « crut devoir aux circonstances et à quelques considérations de ne pas admettre dans son édition certaines pièces dont on pourrait former un volume assez piquant ». Parmi ces pièces figuraient, dit-on, une dizaine d'épigrammes contre Ginguené lui-même. L'éditeur s'abstint aussi de réimprimer les odes révolutionnaires. Les *Œuvres choisies* de Lebrun ont paru à Paris, 1821, 1828, 2 vol. in-18; Paris, 1828, in-8°. Ce poëte a fourni des notes pour l'édition des *Œuvres poétiques* de Boileau, 1808, in-8°, et des *Œuvres choisies* de J.-B. Rousseau, 1808, in-8°.

L. J.

(1) Quelques vers pris au hasard dans cette ode donneront une idée de cet abus de la mythologie. Après avoir visité « Vincennes, espoir des dryades; Passy, fameux par ses naïades, » le poëte arrive à Montmartre et à ses moulins à vent :

La colline qui vers le pôle
Borne nos fertiles marais,
Occupe les enfants d'Éole
A broyer les dons de Cérès.
Vanvres, qu'habite Galatée,
Sait du lait d'Io, d'Amalthée,
Épaissir les flots écumeux ;
. . . .
. . . .
Sans doute l'amant d'Érigone
De Surène a fui les côteaux;
Mais là Montreuil fixe Pomone
Dans ses labyrinthes nouveaux.

Toute l'ode est de ce ton. Les autres odes ne sont pas exemptes de ce défaut, qui dépare singulièrement l'*Ode sur le vaisseau* Le Vengeur, admirable d'énergie, mais trop artificielle.

Ginguené, *Notice sur la vie et les ouvrages de Lebrun*, en tête de ses œuvres. — M. J. Chénier, *Tableau de la Littérature*. — Boucharlat, *Cours de Littérature*, t. II, p. 398-487. — B. Jullien, *Hist. de la Poésie française à l'époque impériale*. — Dussaulx, *Annales littéraires*, t. III, p. 287. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I ; *Causeries du lundi*, t. V.

LEBRUN DE GRANVILLE (*Jean-Étienne* Écouchard), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 22 août 1738, mort dans la même ville, le 19 septembre 1765. « Ses ouvrages, soit en prose, soit en vers, étaient morts avant lui, dit Sabatier. Si l'on en croit plusieurs littérateurs qui l'ont connu, Lebrun de Granville avait beaucoup d'esprit, une érudition vaste et de la facilité pour écrire. » On a de lui : *L'Ane littéraire, ou les âneries de maître Aliboron, dit Fr....;* Paris, 1761, in-12; — *La Wasprie, ou l'âne Wasp, revu et corrigé;* Paris, 1761, 2 vol. in-12 : ces deux ouvrages sont dirigés contre Fréron ; Sabatier et Barbier les attribuent à Lebrun-Pindare ; M. Quérard pense que du moins celui-ci a contribué à ces deux compositions, que *La France Littéraire de* 1769 et Chaudon donnent à son frère; — *La Renommée littéraire*, nouvel ouvrage périodique; Paris, 1762-1763, 2 vol. in-12 : « Cette espèce de journal offre quelques analyses faites avec beaucoup de goût et de précision, dit encore Sabatier; telle est celle où il rend compte de la poétique de Marmontel, dont il relève assez

ingénieusement les défauts »; — *Epître sur les progrès et la décadence de la Poésie;* 1762, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel Hist., Crit. et Bibliogr.* — Sabatier, *Les trois Siècles Littér. de la France.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — *La France Litt. de* 1789. — Quérard, *La France Littér.*

LEBRUN (*Jean-Baptiste-Pierre*), amateur de peinture et critique français, né à Paris, en 1748, mort le 6 août 1813. Grand connaisseur en peinture, il s'occupait du commerce des tableaux, et y acquit une belle fortune. Possesseur d'une galerie considérable, il contribua aux progrès de Mlle Vigée, qui demeurait avec sa mère dans la même maison. Il lui prêtait obligeamment des tableaux d'un grand prix, et après six mois de connaissance, il la demanda en mariage. Mme Lebrun raconte qu'elle ne voulait pas l'épouser, quoiqu'il fût bien fait et qu'il eût une figure agréable; mais sa mère, qui voyait Lebrun très-riche, engagea sa fille à ne pas refuser un parti aussi avantageux et à contracter cette union. « Ce n'est pas que M. Lebrun fût un méchant homme, ajoute Mme Lebrun. Son caractère offrait un mélange de douceur et de vivacité : il était d'une grande obligeance pour tout le monde, en un mot assez aimable; mais sa passion effrénée pour les femmes de mauvaises mœurs, jointe à la passion du jeu, a causé la ruine de sa fortune et de la mienne, dont il disposait entièrement, au point qu'en 1789, lorsque je quittai la France, je ne possédais pas vingt francs de revenu, après avoir gagné pour ma part plus d'un million : il avait tout mangé. » Comme Lebrun avait dû épouser la fille d'un habitant de la Hollande, pays avec lequel il faisait d'immenses affaires en tableaux, il pria sa femme de tenir leur mariage secret; elle y consentit, et pendant quelque temps elle reçut de ses amis les avis les plus surprenants pour la détourner d'un engagement qui était ignoré, mais qu'elle avait conclu. Pour se faire des ressources, Lebrun força sa femme de prendre des élèves; mais Mme Lebrun s'en lassa bien vite. Dès les premiers temps de leur union, les deux époux avaient un appartement séparé; celui du mari était vaste et richement meublé; celui de la femme était simple et exigu. Elle y recevait pourtant la plus brillante société. Lebrun, tout entier à ses bonnes fortunes de bas étage, paraissait peu chez sa femme, s'inquiétant peu du reste des bruits qui couraient sur l'origine de leur opulence. Lorsqu'il faisait bâtir rue du Gros-Chenet un hôtel qui a gardé son nom, Mme Lebrun sut que l'on disait dans le monde que c'était le contrôleur général de Calonne qui en faisait les frais. Elle s'en plaignit à son mari : « Laissez-les dire, répondit Lebrun, quand vous serez morte, je ferai élever dans mon jardin une pyramide sur laquelle je ferai graver la liste de vos portraits; on saura bien alors à quoi s'en tenir sur votre fortune. » Il ne lui laissait cependant pas d'argent, et pour pouvoir aller en Italie elle fut obligée d'en cacher. Pendant son voyage, elle reçut de son mari des lettres si lamentables qu'elle lui envoya une fois mille écus et une fois cent louis. Lebrun passa tranquillement le temps de la terreur à Paris. Mme Lebrun fut portée sur la liste des émigrés; Son mari adressa à la Convention une pétition pour qu'elle en fût rayée, invoquant en sa faveur les décrets qui exceptaient de la proscription les savants, les littérateurs, les artistes et même les artisans qui allaient recueillir de nouvelles connaissances sous un ciel étranger. Il fit imprimer sa réclamation sous ce titre : *Précis historique de la vie de la citoyenne Lebrun, peintre, par le citoyen J.-B.-P. Lebrun*, an II, in-8°. Lorsque Mme Lebrun revint à Paris en 1802, elle trouva sa maison arrangée d'une manière convenable; mais l'intimité ne se rétablit pas entre les deux époux, qui continuèrent à vivre séparément.

On a de Lebrun : *Almanach historique et raisonné des Architectes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, Ciseleurs;* Paris, 1776, in-12; — *Galerie des Peintres flamands, hollandais, et allemands*, avec 201 planches gravées d'après leurs meilleurs tableaux; Paris, 1792-1796, 3 vol. grand in-fol. : le texte, qui est de Lebrun, montre toute l'étendue de ses connaissances en peinture; les planches ont été réimprimées plus tard par M. Arsène Houssaye (*voy* ce nom); — *Réflexions sur le Muséum national;* Paris, 1793, in-8°; — *Observations sur le Muséum national;* Paris, 1793, in-8°; — *Quelques idées sur l'arrangement et la décoration du Musée national;* Paris, 1794, in-8°; — *Essai sur les moyens d'encourager la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Gravure;* Paris, 1794, in-8°; — *Examen historique et critique des Tableaux exposés provisoirement venant de Milan;* Paris, 1798, in-8°. L. L—T.

Mme Lebrun, *Souvenirs.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEBRUN (*Marie-Louise-Élisabeth* VIGÉE, Mme), célèbre femme peintre, épouse du précédent, née à Paris, le 16 avril 1755, morte dans la même ville, le 30 mars 1842. Fille du peintre Vigée, elle apprit pour ainsi dire toute seule la peinture dans la maison paternelle. Elle perdit son père en 1768. A l'âge de quinze ans, elle fit un portrait de sa mère aussi ressemblant que gracieux. Elle reçut des leçons de Davesne et de Briard, et Joseph Vernet lui donna d'excellents conseils. Sa mère la conduisait à toutes les galeries où elle pouvait rencontrer de grands modèles. La jeune artiste copia alors des tableaux de Rubens, des portraits de Rembrandt et de Van Dyck ainsi que des têtes de Greuze. Vigée n'avait laissé aucune fortune; mais sa fille, ayant beaucoup de portraits à faire, gagnait assez pour vivre. Sa mère épousa en secondes noces un riche joaillier, très-avare, qui refusait le nécessaire à la mère et à la fille, bien que celle-ci lui donnât tout ce qu'elle gagnait. Sa jeune réputation attirait des

s dans son atelier. Elle fit le portrait du rloff et du comte Schouwaloff. Mme Geof- la voir; enfin les portraits de la du- e Chartres et de la comtesse de Brionne t à la mode. On la voyait aux spectacles les promenades avec sa mère, et sa ui valut de nouveaux succès. Plusieurs s de sa figure, comme elle le raconte elle- ui faisaient peindre la leur, dans l'espoir nir à lui plaire; mais elle était si oc- e son art qu'il n'y avait pas moyen de raire. Ayant peint les portraits de La et de l'abbé Fleury d'après des gravures s, elle en fit hommage, en 1775, à l'A- française, qui chargea son secrétaire ert de remercier la donatrice, et qui, délibération spéciale, lui accorda ses à toutes les séances publiques. L'année , elle épousa Lebrun. La Harpe la cita ge dans son discours sur le talent des Elle assistait à la séance de l'Académie pièce de vers fut lue par son auteur. l en vint à ce passage :

n, de la beauté le peintre et le modèle,
ue Rosalba, mais plus brillante qu'elle,
la voix de Favart au souris de Vénus,

monde se leva et applaudit avec transport, excepter la duchesse de Chartres et le roi . Mme Lebrun avait alors à faire un prodigieux de portraits. En 1779 elle son premier portrait de la reine Marie- te; depuis cette époque jusqu'en 1789 elle u moins vingt-cinq fois cette princesse, était devenue l'amie. Comme Mme Lebrun e jolie voix, Marie-Antoinette se plaisait r des duos avec elle chaque fois qu'elle lui séance. En 1786 Mme Lebrun exposa un de la reine en chapeau de paille et en robe sseline blanche, ce qui fit dire à la mali- e la reine s'était fait peindre en chemise; u n'en eut pas moins un immense succès. suivante, Mme Lebrun représenta la reine de ses trois enfants. Louis XVI, à qui fut présentée, lui dit alors : « Je ne me pas en peinture, mais vous me la faites Tous les membres de la famille royale, tion du comte d'Artois, posèrent devant brun. Elle raconte qu'un jour, pendant peignait le comte de Provence, le comte se mit à chanter de la voix la plus es chansons, sinon indécentes du moins mmunes : « Comment trouvez-vous que e ? lui dit-il à la fin. — Comme un prince, neur, » répondit-elle, et le prince se tut. Mme Lebrun accompagna son mari à s, où l'on vendait la galerie du prince de Lorraine. Elle profita de ce voyage mirer les chefs-d'œuvre de Vanloo, de k et de Rubens, à Bruxelles, à Amster- à Anvers. Dans cette dernière ville elle a chez un particulier un tableau connu nom du *Chapeau de paille*, lequel représente une femme de Rubens, et qui est curieux par l'effet des deux différentes lumières que donne le jour et la lueur du soleil, celle-ci étant interceptée en partie par les bords du chapeau; Mme Lebrun voulut reproduire cet effet, et se peignit elle-même avec un chapeau de paille orné d'une plume et d'une guirlande de fleurs des champs, sa palette à la main. Ce tableau ajouta encore à la popularité de l'artiste. Lorsqu'elle fut de retour, Joseph Vernet présenta Mme Lebrun à l'Académie royale de Peinture. Pierre, premier peintre du roi, ne voulait pas que l'on reçût de femmes à l'Académie, et fit de l'opposition; mais Mme Lebrun fut néanmoins admise, et elle donna pour son tableau de réception : *La Paix ramenant l'Abondance.*

Mme Lebrun ne pouvait plus suffire aux demandes de portraits qu'on lui faisait; elle peignait pourtant avec « fureur », suivant sa propre expression, donnant trois séances dans la même journée; sa santé s'altéra : elle dut renoncer à un travail exagéré et au plaisir de dîner en ville; mais elle passait ses soirées au milieu d'une société brillante, dans une petite chambre fort modeste. La foule était telle que faute de siéges on s'asseyait par terre. Grétry, Sacchini et Martini y faisaient entendre des morceaux de leurs opéras avant la représentation; Garat, Azevedo et Richer y chantaient avec elle. Sans avoir appris la musique, elle chantait d'une manière si agréable que Grétry disait que sa voix avait des sons argentés. Viotti, Jarnovick, Cramer s'y faisaient entendre sur leurs instruments. Aux soupers qui terminaient les soirées se trouvaient Delille, Lebrun Écouchard, Boufflers, le vicomte de Ségur, etc. On rapporte qu'à l'époque où parut le *Voyage du jeune Anacharsis*, Mme Lebrun ayant entendu la lecture de la description d'un repas grec dans cet ouvrage, s'imagina d'en donner une représentation; la salle fut arrangée en conséquence, la cuisine préparée à la spartiate; à mesure que les convives arrivaient on les habillait à la grecque; Lebrun devint Pindare ou Anacréon; Chaudet, Ginguené, Cubières, Vigée, frère de Mme Lebrun, se couvrirent de draperies; Mme de Bonneuil, Mme Vigée, Mme Chalgrin se drapèrent en Athéniennes : on chanta *le Dieu de Paphos et de Gnide* de Gluck; Cubières accompagnait sur la lyre; Lebrun-Pindare récita des odes d'Anacréon. Des raisins de Corinthe, des figues, des olives, une volaille et deux anguilles avec des sauces primitives, des gâteaux de miel, quelques entremets légers couvraient la table. Deux jeunes filles en esclaves vêtues de longues tuniques versaient aux convives du vin de Chypre dans des coupes d'Herculanum. Deux personnes en retard, le comte de Vaudreuil et le financier Boutin, furent bien surpris en arrivant au milieu de cette fête, dont le bruit se répandit le lendemain dans tout Paris. On pria Mme Lebrun de la renouveler, elle s'y refusa. On avait dit au roi que cette fête avait

coûté 20,000 fr.; à Rome, Mme Lebrun entendit dire 40,000 fr.; à Vienne, la baronne de Strogonof lui apprit qu'elle avait dépensé 60,000 fr. pour son souper grec; à Saint-Pétersbourg on lui parla de 80,000 fr. « La vérité, dit-elle, est que ce souper m'a coûté *quinze francs.* » La calomnie ne ménageait pas alors Mme Lebrun. On disait que Ménageot n'était pas étranger à ses peintures. On lui supposait des liaisons avec le comte de Vaudreuil et beaucoup d'autres. On prétendait que le contrôleur général de Calonne avait payé son portrait avec des bonbons enveloppés dans des billets de caisse. « Le fait est, dit Mme Lebrun, que M. de Calonne m'avait envoyé 4,000 fr. dans une boîte estimée vingt louis. On fut même étonné de la modicité de cette somme; car, peu de temps auparavant, M. Beaujon, que je venais de peindre de la même grandeur, m'avait envoyé 8,000 fr. sans qu'on s'avisât de trouver ce prix trop énorme. » Mme Lebrun allait souvent à Gennevilliers, chez le comte de Vaudreuil, où on jouait la comédie, et surtout l'opéra comique, genre dans lequel elle excellait. En 1786, Gaudran, négociant de Marseille, ayant acheté au financier Watelet une maison de campagne nommé *Moulin Joli*, pria Mme Lebrun d'y venir passer un mois avec sa famille. Le bruit courut que de Calonne lui avait donné cette propriété; elle démentit ce bruit dans le *Journal de Paris*.

A la révolution, Mme Lebrun crut devoir quitter la France. Au mois d'octobre 1789, elle partit pour l'Italie. Trois jours après son arrivée à Bologne, elle fut reçue membre de l'Institut et de l'académie de cette ville. A Rome, le peintre Ménageot, qui était directeur de l'école de France, lui fit préparer un logement dans l'Académie. L'Académie de Saint-Luc l'accueillit dans son sein, et lui demanda son portrait pour morceau de réception. Elle fit dans la capitale du monde chrétien les portraits de mesdames Adélaïde et Victoire de France, du peintre Robert et de miss Pitt en Hébé. A Naples, elle fut bien reçue de la reine, et peignit toute la famille royale, les artistes éminents, les beautés célèbres et les étrangers de distinction qui se trouvaient à cette cour. On cite surtout les portraits de lady Hamilton, qu'elle représenta en bacchante couchée sur les bords de la mer et sous les traits d'une sibylle, ainsi que le portrait de Paisiello. Mme Lebrun alla ensuite à Florence et à Parme, où elle fut admise à l'Académie sur une petite tête faite d'après sa fille. Elle visita encore Venise, Vérone et Milan, d'où elle partit pour Vienne. Le comte de Kaunitz la fit recevoir à la cour. Le prince de Ligne lui prêta un couvent pour habitation, et lui adressa des vers. Elle fit à Vienne un grand nombre de portraits. De Vienne Mme Lebrun se rendit en Prusse, où le prince Henri la reçut comme une ancienne amie : il l'avait connue à Paris; enfin, elle arriva à Saint-Pétersbourg en juillet 1795. L'impératrice Catherine lui fit faire tous les portraits de la famille impériale. Le souvenir de la reine Marie-Antoinette et du roi Louis XVI poursuivait partout Mme Lebrun. Voulant les peindre dans un des moments solennels et touchants qui durent précéder leur mort, elle écrivit à Cléry; les détails qu'elle obtint firent sur elle une telle impression qu'elle n'eut pas le courage d'entreprendre un pareil ouvrage; elle se contenta de tracer de souvenir un portrait de Marie-Antoinette qu'elle envoya à la duchesse d'Angoulême à Mittau en 1800. Mme Lebrun conserva la faveur dont elle jouissait à la cour de Russie après l'avénement de l'empereur Paul Ier, qui lui fit peindre l'impératrice Marie. Le 16 juin 1800, Mme Lebrun fut reçue membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et on lui demanda encore son portrait pour morceau de réception. A cette époque, sa fille unique épousa, contre sa volonté, un Français nommé Nigris, secrétaire du comte Czernitchef, lequel n'avait aucune fortune. Mme Lebrun la dota avec le produit des portraits qu'elle avait faits en Russie. Après la mort de Paul Ier, le nouvel empereur Alexandre Ier se fit peindre par Mme Lebrun, d'abord en buste, puis à cheval. Le mauvais état de sa santé força bientôt Mme Lebrun de quitter la Russie. Elle revint en juillet 1801 à Berlin, où elle fit le portrait de la reine de Prusse. Avant de partir de Berlin, Mme Lebrun reçut des mains du directeur de l'Académie de Peinture un diplôme de membre de cette académie. L'ambassadeur de France lui apprit qu'elle avait été rayée de la liste des émigrés; elle passa à Dresde, et arriva à Paris pendant l'hiver de 1801. Le 15 avril 1802, Mme Lebrun partit pour l'Angleterre, où elle resta trois ans, et où elle fit le portrait du prince de Galles, de lord Byron, de Mme de Polastron, et d'autres.

Revenue à Paris, Mme Lebrun fut chargée par Bonaparte de faire le portrait de Mme Murat. Bientôt elle s'en alla en Suisse, où elle passa les années 1808 et 1809. A Coppet Mme Lebrun s'imagina de représenter Mme de Staël en Corinne, tableau qu'elle acheva à Paris et qui eut un immense succès. Elle rapporta de Suisse des vues pittoresques comme elle en avait pris en Écosse. A son retour, elle acheta à Lucienne, près de Marly, une maison de campagne, qui devint le rendez-vous d'une aimable société. En 1814 ses appartements furent pillés par les Prussiens, et elle ne fut pas mieux traitée en 1815. Louis XVIII lui fit un accueil favorable. En 1817 elle exposa *Amphion jouant de la lyre*, puis le portrait de Marie-Antoinette qui avait déjà paru en 1786. Ces productions ramenèrent l'attention sur Mme Lebrun, et, suivant l'expression d'Alexandre Lenoir, « elle fut admirée pour la première fois des jeunes peintres qui ne la connaissaient pas »

En 1818, Mme Lebrun avait perdu sa fille, qui lui « avait causé, dit-elle, bien des chagrins, et à qui jamais elle n'avait pu inspirer le goût de la bonne

En 1820 elle perdit Vigée, son frère.
distraire elle fit un petit voyage dans le
a France. De retour à Paris, elle reprit
ides de travail. Au salon de 1824, elle
s portraits de la duchesse de Berry et
esse de Guiche. A quatre-vingts ans elle
le portrait de Mme de Rivière, sa nièce,
il ne se sent pas de la vieillesse, et pré-
là vigueur dans le coloris et de la fer-
s la touche. Rien ne consolait pourtant
run de n'avoir pu retrouver sa place
ouvelle Académie des Beaux-Arts de
qui avait succédé à l'ancienne Académie
re, mais qui, moins galante, n'admet pas
es. Son salon continuait d'être le rendez-
meilleur monde. Elle consacrait ses
la société; mais dans le jour, palette en
ule ou avec son modèle, elle se livrait
nent à son travail et n'admettait aucune
n : sa porte était close autant pour les
s et les princes que pour ses amis. Une
de l'atelier, elle redevenait une femme
désireuse de plaire. Une parfaite in-
du clair-obscur, l'art de jeter les dra-
ec grâce, des carnations vraies et va-
elque chose de tendre et de délicat qui
iner la force, l'expression franche des
, la vivacité de l'âme, tels sont les
inctifs de son talent. Elle avait ras-
lez elle un certain nombre de ses ta-
lle en a légué quelques-uns au musée
e.

ebrun a publié : *Souvenirs de Mme
ée-Lebrun;* Paris, 1835-1837, 3 vol.
premier volume contient le récit de la
partie de la vie de l'auteur jusqu'à son
ur l'Italie en 1789, racontée sous forme
adressées à la princesse Kourakin, son
suite, sous le titre de notes et portraits,
des appréciations et des anecdotes sur
rsonnages: Delille, David, Champfort,
enlis, la duchesse de Polignac, etc. La
a princesse Kourakin, enlevée par le
1831, avait fait renoncer Mme Lebrun
il; mais, sur les instances de ses amis,
écida à l'achever sous la forme ordi-
mémoires, et elle remplit ainsi deux
lumes. Son voyage en Suisse est ra-
s une dizaine de lettres adressées à
se Vincent Potowska; chaque volume
ne par la liste des portraits et des
exécutés par Mme Lebrun. L'ouvrage
ré des portraits de Catherine II, de
run et de la reine Louise de Prusse. Son
compose de 662 portraits, 15 tableaux,
e 200 paysages pris en Suisse ou en An-
Avant son mariage, Mlle Vigée avait
itre un opuscule ayant pour titre :
des *Français pour leur Roi;* Paris,
-8°. L. LOUVET.

brun, *Souvenirs.* — Alex. Lenoir, dans le *Dict.*
iers. — Aimé Martin, *Notice sur Mme Lebrun.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Journal des Débats*, 6 avril 1842. — *L'Artiste*, 28 avril 1842.

LEBRUN-TOSSA (*Jean-Antoine*), littérateur français, né à Pierrelatte (Dauphiné), le 24 septembre 1760, mort à Paris, le 29 mars 1837. Venu dans la capitale à l'époque de la révolution, dont il avait embrassé les principes, il travailla aux journaux républicains et fit jouer sur les théâtres des pièces empreintes de l'esprit du temps. Sous l'Assemblée législative il s'était lié avec les girondins. En 1793 il dut soumettre une de ses pièces au comité de l'Instruction publique pour être autorisée à la faire jouer; Lebrun fut adressé par Domergue au député Romme, qui faisait partie de ce comité; et l'on raconte que Lebrun dut subir la censure de la servante du représentant, qui la consultait. Il s'agissait de la folie d'un roi d'Angleterre; Romme trouva que le dénoûment de la pièce n'était pas assez républicain, parce que l'auteur se contentait d'envoyer son héros à Bedlam au lieu de le faire monter sur un échafaud. Payan fut moins rigoureux, et la pièce fut jouée. Plus tard Lebrun-Tossa fit des vers en l'honneur de Charlotte Corday, et essaya de traduire les sans-culottes sur la scène. Il figura parmi les défenseurs de la Convention dans la journée du 13 vendémiaire, et sous le Directoire il fut employé comme rédacteur dans les bureaux de la police. Il passa ensuite au ministère de l'intérieur, d'où il sortit en 1804 pour entrer dans l'administration des droits réunis dont Français de Nantes était le directeur. A la restauration, Lebrun-Tossa était chef de bureau dans cette administration. Une brochure républicaine qu'il fit pendant les Cent Jours le fit mettre à la retraite le 1er décembre 1815. Comme il assistait un jour à un triage de papiers dans les archives de la police, alors qu'il était employé dans cette administration, il s'empara d'un poëme dramatique intitulé *Conaxa*, qui provenait de la bibliothèque d'un monastère de Bretagne. Lebrun-Tossa prétendit avoir remis ce manuscrit à Étienne (*voy.* ce nom), qui venait de débuter avec succès au théâtre, pour qu'il en tirât le plan d'une pièce qu'ils devaient faire ensemble. Pendant deux ans, toujours à ce qu'il raconte, Lebrun attendit vainement la communication du travail de son spirituel dépositaire, et après quelques lettres demeurées sans résultat, il vit paraître les *Deux Gendres*, qui furent bientôt signalés au public comme empruntés à *Conaxa*. Les amis d'Étienne reprochèrent à Lebrun-Tossa d'avoir violé les droits d'une ancienne amitié et les lois de la délicatesse. Lebrun-Tossa déclara que malgré les torts dont il croyait Étienne coupable envers lui, il n'aurait jamais songé à l'accuser devant le tribunal de l'opinion publique si des admirateurs imprudents d'Étienne ne l'avaient forcé de rompre le silence après la découverte d'une copie de *Conaxa* à la Bibliothèque impé-

riale. Quoi qu'il en soit, le public s'amusait à la pièce des *Deux Gendres;* la critique ne trouva pas qu'Étienne eût fait un plagiat coupable, et une grêle de brochures tomba sur le pauvre Lebrun-Tossa, qui eut aussi une lutte d'épigrammes à soutenir contre Fabien Pillet. On a de Lebrun-Tossa : *Les Noirs et les Blancs*, drame en trois actes et en prose; — *L'Honnête Aventurier*, comédie en un acte et en vers, au théâtre Louvois; Paris, 1798, in-8°; — *La Folie du roi Georges, ou l'ouverture du parlement*, comédie en trois actes au théâtre de la Cité; Paris, 1794, in-8°; — *Apothéose de Charlotte Corday; — Arabelle et Vascos, ou les jacobins de Goa*, drame lyrique en trois actes, musique de Marc, au théâtre Favart; Paris, 1794, in-8°; — *Le Cabaleur*, comédie en un acte au même théâtre; 1794, in-8°; — *Alexandrine de Bauni, ou l'innocence et la scélératesse;* Paris, 1797, in-12; — *Le Terne à la loterie, ou les aventures d'une jeune dame écrites par elle-même*, traduit de l'italien, 1800, in-12; — *Le Mont Alphéa*, opéra comique en trois actes; Paris, 1796, in-8°; — *Le Savoir-faire*, opéra en deux actes; Paris, 1795, in-8°; — *Les faux Mendiants*, opéra comique en un acte et en vers, au théâtre Montansier; Paris, 1798, in-8°; — *Washington*, drame lyrique en trois actes, au théâtre Louvois; — *La Jolie Parfumeuse, ou la robe de conseiller*, vaudeville en un acte (avec Bonel); Paris, 1802, in-8° : jouée avec succès sur différents théâtres; — *Mes Révélations sur M. Étienne, les Deux Gendres et Conaxa;* Paris, 1812, in-8°; — *Supplément à mes Révélations, en réponse à MM. Étienne et Hoffmann;* Paris, 1812, in-8°; — *La Patrie avant tout! Eh! que m'importe Napoléon!* 1815, in-8°; — *L'Evangile et le Budget;* Paris, 1817, in-8°; — *Les Consciences littéraires d'à-présent, avec un tableau de leurs valeurs comparées, indiquant de plus les degrés de talent et d'esprit, par un jury de vrais libéraux;* Paris, 1818, in-8° : Lebrun-Tossa se traita lui-même assez mal dans cet ouvrage, ne se donnant ni conscience ni esprit et ne s'accordant qu'une faible dose de talent; — *Voltaire jugé par les faits;* Paris, 1817, in-8°; — *Plus de charte octroyée; plus de noblesse héréditaire! par l'aveugle du Marais (qui n'y voit que trop clair)*; Paris, août 1830, in-8°. J. V.

Fabien Pillet, *Revue des Auteurs vivants grands et petits*, an VI, in-12. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Biogr. des Hommes vivants*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEBRUN (*Pierre*), magistrat français, né à Montpellier, en 1761, mort à Paris le 17 novembre 1810. Il se destina de bonne heure à la magistrature, et obtint une charge de conseiller à la cour des aides de Montpellier. Cette place ayant été supprimée en 1791, il vint se fixer à Paris, où il était juge à la cour d'appel à l'époque de sa mort. Dès sa jeunesse, il a[...] tivé la poésie avec succès et donné des de vers à divers recueils. La traduction [...] *poétique* en vers français, qui se trou[...] la traduction des poésies d'Horace pub[...] le comte Daru, appartient à Pierre Leb[...] était le beau-frère du comte. On a en [...] Lebrun une traduction de Salluste; Pari[...] 2 vol. in-12. Il a publié aussi le *Jour[...] Causes célèbres*, et il a travaillé au *Jour[...] Barreau*. J.[...]

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. temp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LEBRUN (*Pierre-Henri-Hélène-*[...] TONDU), homme d'État et publiciste fran[...] à Noyon, en 1763, guillotiné à Paris, le [...] an II (27 décembre 1793). Il fit ses ét[...] collége Louis-le-Grand, à Paris, suivit la [...] ecclésiastique, et fut d'abord connu sous [...] de *l'abbé Tondu*. Il avait obtenu une [...] l'Observatoire, et s'adonnait aux mathém[...] lorsqu'il lui prit fantaisie de se faire [...] Bientôt dégoûté de l'état militaire, il eut [...] à la bienveillance de Louis XVI pour o[...] libération. Il se rendit alors dans les P[...] se fit compositeur et journaliste, et [...] joua un rôle dans la révolution de Li[...] 1790, il s'établit imprimeur à Herve (Lim[...] et critiqua vivement van der Noot, va[...] et « la tournure monacale » que prena[...] volution belge. En 1791, il vint à Paris, et [...] l'Assemblée nationale à la tête d'une dé[...] de patriotes liégeois; il rédigeait alors le [...] *général de l'Europe* et soutenait avec [...] talent les idées nouvelles. Dumouriez et [...] s'intéressèrent à lui, et le firent entrer [...] bureaux des Affaires étrangères. Le zèle [...] triotisme qu'il déploya décidèrent les g[...] à le porter au ministère de ce départeme[...] le 10 août 1792. « Et, dit M. Thiers, l'on [...] pensa dans sa personne l'un de ces homm[...] rieux qui faisaient auparavant tout le tra[...] les ministres avaient l'honneur. C'était au[...] un homme faible, mais attaché aux giron[...] ses lumières. » Le 25 septembre Lebru[...] à la Convention un compte détaillé de [...] ministration, de la situation de la France [...] des puissances étrangères, et esquissa le [...] de l'Europe politique. En octobre il fu[...] soirement chargé du portefeuille de la [...] abandonné par Servan. Les 19 et 31 dé[...] il fit des rapports sur les intentions ho[...] l'Angleterre; il déposa en même temps [...] testations de l'Espagne en faveur de Lou[...] Comme président de quinzaine du Consei[...] tif il signa, le 20 janvier 1793, l'ordre [...] plice de ce monarque. Le 7 mars sui[...] apprit à l'assemblée la rupture des relat[...] plomatiques avec l'Espagne et l'imminen[...] guerre avec cette puissance. Dans le [...] temps il cherchait à se rapprocher du [...] anglais; néanmoins Robespierre l'accusa[...]

d'avoir provoqué la guerre sans être en de la soutenir. Une lettre de Talon trous la fameuse armoire de fer ayant fait ır Sémonville d'avoir été en intelligence uis XVI, Lebrun se hâta de destituer ce naire. Cependant cette mesure parut tarcomité de sûreté générale, et le 2 juin ention fit arrêter Lebrun ainsi que son Clavière. Il fut mis en jugement le abre. Billaud réclama son prompt supnais Lebrun parvint à s'évader le 9. L'aron découvrit sa retraite, et l'arrêta de le 4 nivôse an II (24 décembre 1793), jours après Lebrun était condamné à ır le tribunal révolutionnaire de Paris e contre-révolutionnaire, ayant été appelé itère par Brissot, Roland, Dumouriez, et cette époque été l'âme du parti d'Orléans yé de tous ses efforts, avec Clavière et la proposition de Kersaint de fuir au delà ire avec l'Assemblée législative, le conseil et Capet ». La sentence fut exécutée le ème. Mme Roland dit de Lebrun-Tondu passoit pour un esprit sage parce qu'il l'élans d'aucune espèce, et pour un haıme parce qu'il étoit assez bon commis, 'il n'avoit ni activité, ni esprit, ni carac-

H. Lesueur.

niteur universel, an 1792, nos 225, 261, 277, 291, 45, 365; an 1er, nos 3, 64, 88, 104, 251, 253; an II, 00. — Mme Roland, *Mémoires*. — *Biographie* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. Contemp*. — Thiers, *Histoire de la République* , t. II, p. 224; t. III, p. 43, 126-127, 228; t. IV, Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution* , t. II, p. 287. — Lamartine, *Histoire des Gi-* t. III, p. 304, 308.

[LEB]RUN (*Louis-Sébastien*), compositeur , né à Paris, le 10 décembre 1764, mort même ville, le 28 juin 1829. Entré comme e chœur à la maîtrise de Notre-Dame en y apprit la musique et la composition. tit en 1783, pour remplir les fonctions de de chapelle à l'église Saint-Germainois. Trois ans après, il débuta comme l'Académie royale de Musique, en mars ar le rôle de Polynice dans *Œdipe à* ; mais il fit peu d'effet. Il se fit entendre u concert spirituel, où il eut un double comme chanteur et comme compositeur. il passa au théâtre Feydeau, où il resta 1799. Il retourna alors à l'Opéra, comme et se retira de la scène en 1803; à cette il obtint une place de maître de chant à iie impériale de Musique. En 1807 il fut la chapelle de Napoléon comme ténor, et il devint chef du chant de la même . On a de Lebrun : *L'Art d'Aimer, ou au village*, opéra comique en un acte, e Montansier; 1790; — *Ils ne savent* , en un acte, au même théâtre; 1791; *[o]n fils*, un acte, au théâtre Feydeau; *Émilie et Melcour*, au théâtre Lou-97; — *Un Moment d'erreur*, en un acte, au même théâtre; — *L'Astronome*, un acte, même théâtre; 1798; — *Le Menteur maladroit*, en un acte, au théâtre Molière; 1798; — *La Veuve américaine*, en deux actes, au théâtre Louvois; 1799; — *Le Maçon*, en un acte, au théâtre Feydeau; 1800; — *Marcellin*, en un acte, au même théâtre; 1800; — *Éléonore et Dorval, ou la suite de la Cinquantaine*, en un acte, au théâtre Montansier; 1800; — *Les petits Aveugles de Franconville*, en un acte, au même théâtre; 1802; — *Le Rossignol*, opéra en un acte, à l'Opéra; 1816 : ouvrage qui a eu du succès, grâce au talent de Mme Albert Hymm, qui jouait le rôle principal, et au talent de Tulou sur la flûte; — *Zéloïde, ou les fleurs enchantées*, en deux actes, au même théâtre; 1818. Un opéra de Lebrun, en cinq actes, intitulé : *L'An II*, reçu et répété, fut ajourné en l'an IV par suite de considérations politiques. Plusieurs de ses partitions ont été gravées. Il a aussi publié un recueil de romances. On connaît enfin de lui quelques morceaux d'église, entre autres un *Te Deum* avec orchestre exécuté à Notre-Dame en 1809, en actions de grâces de la victoire de Wagram; — une *Messe solennelle*, chantée à Saint-Eustache à la fête de Sainte-Cécile en 1815; — et une autre *Messe* en trio avec instruments à cordes exécutée à Saint-Maur en 1826, à la fête de Sainte-Thérèse. J. V.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemp*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LEBRUN (*Louis*), architecte français, né à Douai, en 1770, mort vers 1840. Dès son enfance il montra beaucoup de goût pour le dessin. Reçu à l'École Polytechnique, il fit, après sa sortie de cette école, un voyage aux terres australes avec le capitaine Baudin. De retour, il appliqua à l'architecture l'étude des mathématiques, et prétendit que l'architecture n'était point une simple connaissance des lignes, un art arbitraire, mais bien une science positive ayant pour base les lois de la stabilité, constituée sur le principe de l'égalité entre les supports et le fardeau. Sans ménagement pour ses confrères, il prétendit que l'architecture de son temps n'était qu'une routine, sans principes arrêtés; que les constructions publiques et particulières ne dépendaient plus, pour la conception et l'exécution, que des idées et de la modération ou de l'exigence de l'architecte qui en fixait la dépense à sa volonté ou plutôt à son caprice. Si les monuments restent debout sans que les constructeurs connaissent la statique, c'est selon lui parce que les architectes sont guidés à leur insu par les règles des anciens conservées dans quelques débris. Combattant les écoles et les professeurs en renom ainsi que les académies, il alla jusqu'à adresser ses réclamations à la chambre des députés, mais sans pouvoir se faire entendre. On a de lui : *Formation géométrique des quatre ordres de l'architecture grecque, et leurs proportions déduites des*

proportions arithmétiques et fondées sur la stabilité, par laquelle on démontre que les principes de l'équilibre ne sont pas applicables à la construction; Paris, 1816, in-8°, oblong; — *Mémoire contre l'enseignement professé jusqu'à présent dans l'École royale d'Architecture, appuyé de la correction des plans de la coupe et de l'élévation de l'église de Sainte-Geneviève (ci-devant Panthéon français)*; Paris, 1817, in-4°; — *Appel aux savants, aux ingénieurs et aux géomètres dans l'examen des principes retrouvés de l'architecture, et au gouvernement pour l'admission de ces mêmes principes dans l'enseignement, tant public que particulier, de cette science;* Paris, 1820, in-4°; — *Mémoire au roi, en son conseil, sur les routines qui existent dans l'enseignement des écoles royales d'architecture, sur la tolérance ou l'aveuglement à cet égard du ministère de l'intérieur; sur les fausses doctrines professées par les membres de l'Académie d'Architecture, et sur la nécessité de réformer toutes les parties de cet enseignement, réorganiser les cours publics, changer les professeurs, réinstruire les élèves, enfin rendre à la science de l'architecture l'éclat et la grandeur dont elle a joui sous les Grecs au temps des beaux siècles de cet empire;* — *Précis général contre le manque des principes de proportion et de stabilité des deux Écoles d'Architecture et des Ponts et Chaussées et Application de ces principes au transport et à la pose de l'obélisque de Louqsor mis en place avec six hommes;* Paris, 1834, in-4°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

* LE BRUN DE CHARMETTES (*Philippe Alexandre*), historien et poëte français, né à Bordeaux, le 7 avril 1785. Après avoir été canonnier de la compagnie d'artillerie de la garde nationale de l'Ile-de-France (Ile Maurice) en 1801 et 1802, il fut attaché au conseil d'État (secrétariat de la section de l'intérieur) du 1er novembre 1810 au 30 juin 1811. Il fut sous-préfet depuis 1815, et était préfet de la Haute-Saône en 1830. Outre plusieurs traductions de l'anglais et de l'italien, on a de lui : *Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, tirée de ses propres déclarations, de 144 dépositions de témoins oculaires, et des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Tour de Londres;* Paris, 1817, 4 vol. in-8° ; — *L'Orléanide*, poëme national en 28 chants; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; et 1821, 2 vol. in-8°, avec des changements; — *Muséum Littéraire, ou études de littérature et de morale*, extraits des ouvrages en vers et en prose des grands écrivains des dix-sept, dix-huit et dix-neuvième siècles ; Paris, 1822, 2 vol. in-8° ; — *Monuments historiques ;* dans le *Journal des Villes et Campagnes* d'octobre 1834 ; — *L'Abeille*, journal des intérêts des campagnes d'Eure-et-Loir et de l'Orne, dont M. de Charmettes fut le rédacteur en chef du 21 mars 1848 au 2 septembre 1849. L'un des numéros de décembre 1848 contient : *Ode au souverain pontife Pie IX.*

Lebrun de Charmettes a publié un certain nombre d'articles politiques dans le *Journal politique et littéraire du département de la Sarthe*, du 12 novembre 1817 au 16 décembre 1818; diverses proclamations dans les *Petites Affiches de l'arrondissement de Coulommiers*, de 1821 à 1823; dans le *Journal du département de la Haute-Saône* et dans le *Recueil des actes administratifs* de ce département en 1829 et 1830, et un grand nombre d'articles politiques dans la *Gazette de France*, dans la *Gazette de la Franche-Comté* etc. Son portefeuille contient inédits des poëmes épiques, tragédies, satires, odes, romances, chansons, fables, etc., qui mériteraient de voir le jour.

ROULLIER.

Documents inédits.

* LEBRUN (*Pierre-Antoine*), poëte et sénateur français, né à Paris, le 29 décembre 1785. Dès l'âge de douze ans une vocation poétique remarquable se révéla en lui. Quelques essais communiqués à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, méritèrent au jeune Lebrun d'être admis au Prytanée français ; le ministre voulut l'y mener lui-même, et le présenta aux professeurs et aux élèves. M. Lebrun réussit dans ses classes sans négliger la poésie. Parmi les pièces de vers qu'il fit au collége, on cite un petit poëme pour la *plantation d'un arbre de la liberté à Vanvres,* maison de campagne du Prytanée. Ses camarades prétendirent que ces vers lui avaient été dictés par le poëte Lebrun, qu'ils appelaient *son oncle.* « Je puis bien avoir fait une chanson, leur disait le jeune écolier puisque j'ai fait une tragédie (1). M. Lebrun fut au nombre des élèves qu'on envoya en colonie à Saint-Cyr, où le premier consul avait ordonné la formation d'un nouveau prytanée. Un jour que Bonaparte visitait cet établissement, il fut bien étonné de voir en chaire un professeur revêtu de l'uniforme des écoliers. C'était M. Lebrun qui suppléait le professeur de rhétorique, de Guerle, malade. Bonaparte prit part à la leçon, interrogea les élèves sur les tropes, les leur expliqua, dit-on, à sa manière, et satisfait de la façon dont le professeur imberbe s'acquittait de sa tâche, il lui demanda en sortant à quoi il se destinait? « A chanter votre gloire », répondit M. Lebrun. Quelques jours après la bataille d'Austerlitz, Napoléon, étant au château de Schœnbrun, ouvrit *Le Moniteur* après dîner. Il y vit une *Ode à la grande armée* signée Lebrun. « Lisez-la, » dit-il à Daru, et pendant la

(1) Il y avait en effet dans les essais mis sous les yeux de François de Neufchâteau une tragédie de *Coriolan*, dont M. Sainte-Beuve dit qu'il existe encore une scène

lecture, il loua, critiqua, et conclut en ordonnant d'écrire à Lebrun Écouchard que l'empereur lui accordait une pension de 6,000 fr. Des journaux de Paris tombèrent dans la même méprise, et déclarèrent que jamais le chantre du *Vengeur* n'avait été mieux inspiré. François de Neufchâteau écrivit au Pindare français que cette ode était son meilleur ouvrage, et Chénier le loua encore sur sa tombe de cette ode qu'il n'avait point faite, comme aussi Renouard dans son discours de réception, lorsqu'il vint prendre la place de Lebrun à l'Académie. Cependant l'erreur avait été reconnue, et lorsque l'empereur sut que l'ode était de l'élève de Saint-Cyr, les 6,000 fr. se convertirent pour le jeune homme en une pension de 1,200 fr. Le vieux Lebrun en eut beaucoup de mauvaise humeur. Ginguené, qui n'avait pas été dupe, donna des encouragements sérieux au véritable auteur. Fontanes, président du corps législatif, dans le discours qu'il prononça à l'occasion des drapeaux envoyés à cette assemblée par Napoléon du champ de bataille d'Auterlitz, fit lui-même allusion au jeune poëte qui avait chanté la victoire, et à la pension qui venait de lui être donnée. « Un jeune talent s'élève, dit-il, l'empereur le récompense. » En 1806, M. Lebrun composa une tragédie ou pastorale dramatique, intitulée *Pallas, fils d'Évandre*, inspirée des derniers chants de l'*Énéide*, où l'on trouve plus de naturel et de pathétique que semblait n'en comporter la littérature impériale. Lorsque le vieux Lebrun mourut, en 1807, son jeune émule publia une ode dans laquelle il paraissait ne se souvenir que du talent de son jaloux et peu généreux homonyme. Il fit encore deux *Odes sur les campagnes de* 1806 et *de* 1807, une ode adressée *Au vaisseau de l'Angleterre*, etc. Un jour, à Fontainebleau, en 1808, l'empereur dit à une dame du palais qui s'intéressait à M. Lebrun : « Que fait-il? J'ai lu dans le temps son ode à l'armée : ce jeune homme a de la verve, mais on dit qu'il s'endort. » Ce mot fut rapporté au poëte, qui fit une réponse dans laquelle perçaient des allusions à une ancienne passion qu'avait ressentie Napoléon pour la dame du palais qui lui servait d'intermédiaire; ces vers ne furent pas imprimés alors non plus que d'autres que M. Lebrun avait composés sur la mort du fils aîné de la reine Hortense. Napoléon fit dire à l'auteur qu'il désirait que ces vers ne fussent pas publiés. François de Nantes attirait comme on sait les littérateurs dans l'administration des droits réunis, où il leur donnait des fonctions qui leur laissaient tout le temps de chanter la gloire de l'empire. M. Lebrun fut nommé à la place de receveur principal des droits réunis au Havre, position qui lui permettait de résider une grande partie de l'année à Rouen et même à Paris. *Ulysse*, tragédie en cinq actes, fut représentée à la Comédie-Française, le 28 avril 1814, cinq jours avant la rentrée de Louis XVIII dans la capitale. Un succès d'estime accueillit cet ouvrage, que jouaient Talma, Mlle Georges et Mlle Duchesnois. On voulut y voir des allusions au retour du roi légitime. La pièce n'eut que quelques représentations, et fut reprise l'année suivante. La chute de l'empire remplit d'amertume l'âme de M. Lebrun. Il fit alors deux odes ou messéniennes; l'une est intitulée : *Jeanne d'Arc*; l'autre est une paraphrase du psaume *Super flumina*. La perte de sa place rendit complétement M. Lebrun à la littérature, et en 1817 il remporta l'un des prix de l'Académie Française pour son poëme du *Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*. *Marie Stuart*, représentée en 1820, eut un grand succès au Théâtre-Français. C'est l'ouvrage capital de M. Lebrun. Reprise en 1840 par Mlle Rachel, cette pièce fut reçue avec la même faveur. On y trouve des situations pathétiques, et le poëte, s'inspirant à la fois de Racine et de Schiller, sut combiner avec la simplicité régulière et savante de l'ancienne tragédie classique une certaine mesure de liberté, de couleur et de mouvement nécessaire au drame moderne. M. Lebrun satisfaisait les novateurs par certaines qualités de langage qu'à cette époque on ne trouvait pas au même degré chez les autres tragiques. « En redescendant du cothurne de l'empire, dit M. Sainte-Beuve, on goûtait fort chez lui quelque chose de senti, de naturel, et de vrai dans la diction, d'assez voisin de la prose, avec du feu poétique pourtant et des veines de chaleur. » Hégésippe Moreau, dans une épître adressée à M. Lebrun, caractérise le succès de *Marie Stuart* par ces deux vers :

On voudrait applaudir; mais le bruit des bravos
Est sans cesse étouffé par celui des sanglots.

Le surlendemain de la première représentation de *Marie Stuart*, M. Lebrun, s'arrachant au triomphe, selon l'expression de M. Sainte Beuve, partit pour la Grèce. Il s'embarqua à Marseille sur *Le Thémistocle*, commandé par Tombasi, depuis navarque de la flotte grecque. Il visita l'archipel; Ithaque attira surtout ses regards, et une ode consacra ses impressions. De retour à Paris en 1821, il publia un poëme lyrique sur la mort de Napoléon; « morceau étendu, plein d'harmonie, de souffle et d'émotion, » au jugement de M. Sainte-Beuve. La pension de 1,200 fr. qu'il devait à l'empereur et qui lui avait été conservée, lui fut ôtée alors par le ministère Villèle.

Le Cid d'Andalousie fut représenté le 1er mars 1825, après mille tracasseries de la censure. C'était à Châteaubriand, alors ministre, que M. Lebrun avait dû l'autorisation de faire jouer sa pièce, non sans mutilation. Il s'était adressé à ce ministre littérateur comme au patron naturel des gens de lettres. Châteaubriand l'avait reçu par ces paroles : « On dit qu'un roi joue un vilain rôle dans votre pièce; cependant, monsieur, il serait bien temps, ce me semble, de laisser les rois tranquilles. » M. Lebrun protesta contre toute allusion, et se retrancha dans

la vérité de l'histoire. A la représentation, la pièce ne passa pas sans opposition, quoiqu'elle fût jouée par Talma et Mlle Mars. Quelques scènes déplurent, notamment ce qu'on a nommé la *scène du banc*, dans laquelle le héros de la pièce, assis aux pieds de sa bien aimée, lui rappelle les progrès de leur amour. La seconde représentation réussit, mais à la quatrième une indisposition de Desmousseaux arrêta la pièce. Desmousseaux remis, Talma partit en congé; au retour de Talma, Michelot refusa de reprendre son rôle, qui lui paraissait odieux. Talma mourut, et la pièce ne put être reprise. Pendant que ses confrères chantaient le sacre de Charles X, le 29 mai 1825, M. Lebrun chantait sa retraite de Champrosay. La même année M. Lebrun allait en Écosse, et y passait trois jours à Abbotsford, visitant avec Walter Scott tous les environs. En 1828 parut le poëme de *La Grèce*. « La Grèce était devenue à la mode, remarque M. Sainte-Beuve, et le troupeau des rimeurs y avait passé. Tout l'Eurotas, chaque semaine, était bu; on ne voyait qu'abattis de lauriers roses. M. Lebrun, dans ses vers, rendit aux rivages célèbres quelque chose de leur naturelle et sauvage verdeur; on sentit l'homme qui avait visité ce pays de renaissante mémoire, avant de le chanter... A travers des portions quelque peu incultes et rudes comme le pays même, on sentait partout un fond de récitatif qui n'était pas écrit d'après les impressions d'autrui. La façon du vers, libre dans sa forme et souvent hardi sans système, ne rompait pas absolument avec l'ancien genre, mais jurait encore moins avec le goût nouveau, avec le rhythme émancipé de 1828. » Le 22 février 1828, M. Lebrun fut élu membre de l'Académie Française, à la place de François de Neufchâteau, le protecteur de son enfance. Ce jour-là on jouait au Théâtre-Français *La Princesse Aurélie*. Lorsqu'on arriva au point où la princesse dit à un homme de lettres de sa cour :

Ah! votre Académie a fait un fort bon choix,
Le public avec vous a nommé cette fois,

des applaudissements partirent de tous les points de la salle. Mlle Mars, qui jouait la princesse, dit à ce sujet au nouvel académicien après la représentation : « Je vous en ai fait mon compliment en plein théâtre, le public y a joint le sien. » Le 22 mai suivant M. Lebrun fut solennellement reçu à l'Académie Française. Depuis lors le poëte s'est moins fait sentir en lui. Appelé plusieurs fois à la présidence de l'Académie Française, il a fait des rapports sur les prix Montyon, reçu M. de Salvandy et M. Émile Augier, et rempli les fonctions de secrétaire perpétuel pendant les deux ministères de M. Villemain. M. Lebrun contribua de tout son pouvoir à faire entrer M. V. Hugo à l'Académie; il désirait beaucoup y voir siéger aussi Béranger, dont il fut constamment l'ami, et dont il a été chargé de revoir et de publier les chansons posthumes.

Au mois de mars 1831, M. Lebrun fut appelé à la direction de l'Imprimerie royale, place qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848. Nommé maître des requêtes le 11 mai 1832, conseiller d'état le 27 septembre 1838, une ordonnance royale du 7 novembre 1839 l'appela à la chambre des pairs. En 1840 il fit un rapport sur un projet de loi relatif à l'achèvement des monuments publics. L'année suivante il prit part à la discussion du projet de loi sur les fortifications de Paris, et fut chargé du rapport sur le projet de loi relatif aux dépenses de la translation des restes mortels de l'empereur et de la pose de la statue impériale sur la colonne de Boulogne. La révolution de Février le rendit à la vie privée. Remplacé au moment de cette révolution dans la direction de l'Imprimerie royale, il fut alors l'objet d'une remarquable manifestation. Les ouvriers de ce grand établissement allèrent en masse à l'hôtel de ville redemander au gouvernement provisoire leur directeur, qui leur fut immédiatement rendu. « Lebrun, écrivait Béranger, doit être bien fier de se voir rendre ainsi justice. » Mais M. Lebrun crut devoir toutefois peu de temps après résigner ses fonctions. Il n'exerça pas de fonctions sous la république; mais après la reconstitution de l'empire, il fut nommé sénateur par décret du 8 mars 1853. Depuis il a fait partie de la commission chargée de donner des primes à l'art dramatique; M. Lebrun est membre honoraire de l'Académie royale de Bavière, et depuis 1838 directeur du *Journal des Savants*.

On a de M. Lebrun : couplets signés de l'élève Lebrun, âgé de treize ans, dans un recueil de pièces intitulé : *Plantation de l'arbre de la liberté par les élèves du prytanée dans le château de Vanvres, le* 16 *ventôse an* VII (6 mars 1799); — *L'Ane et le Singe*, fable, dans les *Petites Affiches*; 1799; — *Les Souvenirs*, poëme, dans la *Distribution des prix faite aux élèves du Prytanée de Saint-Cyr, le 28 thermidor an X* (16 août 1802); — *Ode à la Grande Armée*; Paris, 1805, in-8° : elle a paru également dans *Le Moniteur* en 1806 et dans la *Couronne poétique de Napoléon le Grand*; Paris, 1807; — *Ode sur la guerre de Prusse*, dans *Le Moniteur* de 1806 et dans la *Couronne poétique de Napoléon*; — *La Colère d'Apollon*, ode; Paris, 1807, in-8°; — *Ode sur la mort de Lebrun, de l'Académie Française*; Paris, 1807, in-8°; — *Ode sur la campagne de 1807*; Paris, 1808, in-8°; — *Ulysse*, tragédie en cinq actes; Paris, 1815, in-8°; — *Le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, couronné par l'Académie Française le 25 août 1817; Paris, 1818, in-4°; 1822, in-8°; dans le *Moniteur* en 1818; — *Marie Stuart*, tragédie en cinq actes; Paris, 18.., in-8°; 1835, 1839, 1844, in-8°; — Odes : *Au Vaisseau de l'Angleterre*; *Sur un Cygne*; *Super flumina*; *Jeanne d'Arc*; *Olympie*; *Ithaque*; Paris, 1822, in-8°; — *Poëme lyrique sur*

t de l'empereur Napoléon; Paris, 839, in-8°; — *Pallas, fils d'Évandre,* en trois actes et en vers; Paris, 1822, iré à un petit nombre d'exemplaires; — *ige de Grèce,* poëme; Paris, 1828, in-8°; *ours de réception à l'Académie Fran-* rononcé dans la séance publique du 22 mai Paris, 1828, in-4°; — *Œuvres;* Paris, vol. in-8° : on y trouve *Ulysse, Marie* *Le Cid d'Andalousie, Poëme sur la le Napoléon,* avec trois strophes qui été supprimées en 1822; *Poëme de la* avec un chant qui manquait à l'édition ; *Poésies sur la Grèce, La Méditer- La Vallée d'Olympie, Le Parnasse, , Le Ciel d'Athènes,* etc. On a en outre ,ebrun des discours prononcés à l'Aca- rançaise, sur les prix de vertu en 1831 , en réponse au discours de réception e Salvandy en 1836, à l'inauguration de de Corneille à Rouen en 1834, au roi au l'Institut en 1847, comme président des idémies en 1852, en réponse au discours ition de M. Émile Augier en 1838, sur e de Parseval-Grandmaison en 1834, de en 1839, d'Alex. Guiraud en 1845, du Haxo en 1838. Ses discours à la cham- pairs sur les fortifications de Paris sur les entreprises théâtrales (1843), berté de l'enseignement (1844), sur la on des restes de Bertrand et de Duroc nt été imprimés à part. Il a donné dans il *La Renommée,* en 1819, des articles Byron, André Chénier, Baour-Lormian, etc., et des stances récitées par Mlle Mars lt à son retour d'exil.

L. Louvet.

lcuve, *Portraits contemporains,* 15 janvier : II, p. 115. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. des Hommes Marquants du dix-neuvième* me II, p. 278. — P.-A. Vieillard, dans l'*Encycl. lu Monde.*

RUN (*Isidore-Frédéric-Thomas*), litté- ançais, né à Caen, le 16 août 1786. Fils nufacturier, il descend par sa mère du rrazin. A l'âge de quatorze ans, il com- x tragédies, en prose. En 1808 il entra arrière de l'enseignement, comme pro- e l'université, et s'éleva successivement a chaire de belles-lettres, qu'il occupait Il donna alors sa démission, en voyant voulait remettre l'enseignement aux cor- religieuses. On a de lui : *Epithalame grecs) et Poésies diverses;* 1810, in-8°; *ones ex græcis epicis poetis excerptæ;* 1812, in 12; — *De l'Université;* 1814, *Haro sur Bonaparte!* 1815, in-8°; — *l'Instruction publique et sur l'Éduca- Filles;* Paris, 1816, in-8°; — *L'Émigra- mnisée par l'ancien régime et depuis uration;* Paris, 1825, in-8°; — *Du et des Jesuites;* 1825, in-8°; — *La lle, ou le maire et le jésuite;* 1826, 2 vol. in-12; — *Tableau statistique et politique des deux Canadas;* Paris, 1833, in-8°. Il a fourni des articles au *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Dictionnaire de la Conversation*, ainsi qu'à différents journaux ou recueils périodiques et au journal *Le Réveil*, publié en Amérique. Le *Mercure de France* a publié de lui en 1815 une *Analyse d'un Cours d'Éloquence militaire chez les anciens et les modernes*, ouvrage qui n'a pas été publié, mais qui a été imité par un autre auteur.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

* **LEBRUN** (Mme *Camille*), pseudonyme de Mlle *Pauline* Guyot, femme de lettres française, née à Paris, en 1805. On a de Mme Camille Lebrun : *Une Amitié de Femme*, roman de mœurs; Paris, 1843, in-8°; — *Histoire d'un mobilier*, scènes de mœurs; Paris, 1844, grand in-8° avec vignettes; — *Le Dauphiné*, ouvrage historique, biographique et descriptif; Paris, 1848, in-8°; — *Le Miroir de la France*, ouvrage historique, biographique, artistique, littéraire et descriptif, 2 vol. grand in-8° avec 24 portraits. Le premier volume a été édité par livraisons mensuelles avec le sous-titre de *Revue pour tous*, et imprimé à Paris, de 1849 à 1850; le deuxième volume a été publié en 1854, et imprimé à Beauvais. Lors de l'impression du premier volume, Mme Camille Lebrun a été désignée seulement comme directrice de cette publication; mais tous les articles de cet ouvrage ont été entièrement rédigés par elle.

Mme Camille Lebrun a écrit plusieurs ouvrages d'éducation : *Julien Morel, ou l'aîné de la famille*, in-12; — *Le Bracelet, ou l'étourdie corrigée*, grand in-18; — *Amitié et Dévouement, ou trois mois à la Louisiane*, in-12; — *La Famille Raimond*, in-12; — *Les Vacances à Fontainebleau*, in-12; — *Madeleine, ou la jeune montagnarde*, in-12; — *Contes moraux*, in-12; — *La Famille Aubry*, in-12; — *Récréations*, in-12, etc.

Le même auteur a traduit de l'italien et de l'anglais divers ouvrages, entre autres *L'Autriche en Italie*, par Bianchi-Giovini, 2 vol. in-8°; — *L'Improvisatore, ou la vie en Italie*, par Andersen, 2 vol. grand in-12; — *Les Mémoires de sir Hudson Lowe*, tomes I et II, grand in-8°. Mme Camille Lebrun a traduit plusieurs articles pour la *Revue Britannique : Jacques Clair-de-Lune* (scène maritime; — *Un Ouragan à Antigoa;* — *La Sardaigne en* 1849 (1er et 2e article); — *Une Conspiration italienne* (Burlamacchi); — *La Civilisation en Russie*, etc. Elle a publié un grand nombre d'articles dans divers journaux et recueils périodiques, entre autres dans le *Musée des Familles* et dans la *Biographie gé-*

nérale. Enfin, elle a signé quelquefois des articles de divers genres, et des traductions de poésies anglaises et italiennes, d'un autre pseudonyme, *Fabien de Saint-Léger*, et des lettres *P. G.*, initiales de ses véritables noms.

LÉBYD (*Abou-Okil-Lebid ben Rabiat*), un des plus célèbres (1) poëtes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme, naquit vers l'an 575, et mourut sous le khalyfat de Moaviah Ier, l'an 42 de l'hégire (662 de J.-C.). Il était fils de Rabiat, de la tribu d'Emir-Ibn-Sassaa, que sa libéralité avait fait surnommer *Rabiat Almokterin* (le Rabiat des indigents). Sa mère, Temira, était de la tribu d'Abs. Lébyd se distingua par ses vertus plus encore que par ses talents. Voici d'après les auteurs arabes la première circonstance où se manifesta son génie poétique. Vers l'an 592 de J.-C., il avait accompagné à la cour de Noman, roi de Hira, les députés de la tribu de Djafar. Prévenu par son ministre Rabi, fils de Gyad, Noman reçut mal les députés. Le soir ils rentrèrent tristes. Le jeune Lébyd, qui gardait leurs chameaux, apprenant la cause de leur tristesse, se fit conduire chez Noman. Il récita devant le prince une pièce de vers dans laquelle, après avoir exalté le mérite de la famille de Djafar, il attaquait Rabi, et lui attribuait des habitudes si dégoûtantes que Noman, sans vouloir entendre sa justification, le bannit pour jamais de sa présence. Lébyd, encore idolâtre lorsque Mahomet commença à publier sa loi, se montra d'abord hostile au mahométisme. Vers l'an 9 de l'hégire (630 de J.-C.,) son oncle paternel Abou-Béra, surnommé *Molaïb-Alasima* (*celui qui joûte contre les lances*), étant attaqué d'une maladie d'entrailles, le chargea d'aller de sa part offrir à Mahomet un présent de chameaux et lui demander un remède à son mal. Le prophète refusa les présents, en témoignant toutefois de l'estime pour Abou-Béra : « Si j'acceptais quelque chose d'un idolâtre, dit-il, ce serait de Molaïb el Acima. » Puis il ramassa une motte de terre, cracha dessus, et la remit à Lébyd en lui recommandant de la délayer dans l'eau et de la faire prendre à son oncle. La prescription fut exécutée, et opéra, dit on, la guérison demandée. Pendant son séjour à Médine, Lébyd fut charmé des discours du prophète et des beautés du Coran, dont il copia un chapitre, intitulé *Errahman le Miséricordieux*. L'année suivante (631) la mort funeste d'Amir et d'Ardab, frère utérin de Lébyd, qui étaient venus à Médine dans le dessein d'assassiner le prophète, détermina la conversion des Benou-Amir ibn-Sassaa à l'islamisme. Lébyd fut un des députés qui apportèrent au prophète cette bonne nouvelle. Il composa une élégie sur la mort d'Ardab, et embrassa l'islamisme. Devenu sincère musulman, Lébyd s'établit à Médine. Son fils Gyad fut lieutenant de Mahomet dans le Hadramant. Mahomet eut une grande joie de la conversion de Lébyd, qui passait pour le plus bel esprit des Arabes de son temps. Il lui ordonna de faire des vers pour répondre aux invectives et aux satires que le poëte infidèle Amrilcaïs composait souvent contre la nouvelle religion et ses sectateurs. On prétend que depuis sa conversion à l'islamisme il ne fit d'autres vers que ceux par lequel il remercia Dieu de son retour à la vérité. On lui attribue cependant ce distique qu'il aurait fait en mourant : « L'on dit que toute nouveauté a quelque agrément ; je n'en trouve cependant aucun dans la mort, qui me paraît nouvelle. » Lébyd fixa son séjour à Coufah sous le règne d'Omar. Ce khalyfe lui fit demander un jour les vers qu'il avait composés après avoir embrassé l'islamisme. Lébyd copia le second chapitre du Coran, et dit : « Voilà ce que Dieu m'a donné pour me tenir lieu de la poésie. » Omar et Moaviah lui accordèrent une pension de 2,500 pièces d'argent. Lébyd mourut après avoir, à son ordinaire, fait distribuer des aliments à la mosquée et recommandé à ses deux filles, poëtes comme lui, de ne porter son deuil qu'une année. Outre ses *Satyres* contre Rabi, une *élégie* sur la mort d'Ardab, Lébyd est auteur d'une *Moallacat*, dont le texte se trouve à la Bibliothèque impériale (Manusc. arabes, n° 1416), et dont la traduction française a été publiée par Silvestre de Sacy. Mahomet professait la plus haute estime pour les ouvrages et la personne de Lébyd. « La plus belle sentence qui soit sortie de la bouche des Arabes, disait-il, est celle que Lébyd prononça, lorsqu'il dit : *Illa colschei ma khal a Allah bathel* : (Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien). »

F.-X. TESSIER.

Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet*, I, 306, 403, 404 ; II, 487-489, 567 ; III, [illegible], 297. — De Sacy, *Notice sur le poëte Lébyd*. — D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*.

LE CAMUS (*Étienne*), cardinal et théologien français, né à Paris, en 1632, mort à Grenoble, le 12 septembre 1707. Il appartenait à une famille ancienne dans la magistrature et le barreau. Il fut reçu docteur en Sorbonne en 1650, et devint aumônier du roi Louis XIV encore mineur. Entraîné par un caractère gai et léger, il se montra fort ami du plaisir, et sa conduite fut loin d'être édifiante. Néanmoins, en 1671, il fut nommé évêque de Grenoble. A partir de cette époque, un changement merveilleux s'opéra dans sa vie ; il continua d'être indulgent pour les péchés d'autrui ; il donna l'exemple de la charité, de la modestie et de la piété. Il disait, en faisant allusion au temps de sa jeunesse : « On a dit plus

(1) Lébyd passait un jour dans la ville de Coufah près d'un lieu où étaient assemblés les Benou-Nahal ; il portait un bâton sur lequel il s'appuyait. On lui demanda quel était le meilleur des poëtes arabes. Lébyd répondit que c'était le *roi errant couvert d'ulcères* (Amrilkaïs). On lui demanda quel était le second. C'est, dit-il, *le jeune homme de dix-huit ans* (Taraf). A cette question : Quel est le troisième des poëtes arabes? il répondit. C'est *l'homme qui porte le bâton* ; c'est ainsi qu'il se désignait lui-même.

que je n'en faisais alors, et depuis plus
que je n'en mérite. C'est une sorte de
ation. » En 1686, Louis XIV demanda le
de cardinal pour M. de Harlay, arche-
Paris; Innocent XI, qui n'aimait pas ce
renant d'ailleurs en considération la con-
incère et les vertus de Le Camus, envoya
re romaine à ce dernier. Louis XIV fut
ce choix; il manda le nouveau cardinal
lles, et voulut lui faire des reproches;
êque de Grenoble le désarma par une
rie : en le saluant, il lui dit, désignant
arlay, « Sire, voilà le cardinal *camus*,
e cardinal Le Camus ». Le roi rit de cette
t l'affaire en resta-là. Le Camus laissa
biens aux pauvres de son diocèse. Il
dé deux séminaires, l'un à Grenoble,
Saint-Martin-de-Miseré, et plusieurs
ments de charité. Un mot de Le Camus,
ne du curé de Meudon, fera connaître
ment l'esprit de tolérance qui animait
. Un de ses curés se plaignait à lui de
oir empêcher ses paroissiens de danser
nches et fêtes : « Eh, monsieur, répon-
issez-leur au moins la liberté de secouer
re ! » Cependant il avait fait traduire et
ans son diocèse l'ordonnance du cardinal
, vicaire du pape, contre le luxe des
Ce fut sous sa direction que François
depuis évêque de Vaison) écrivit sa
*e morale, ou solution des cas de cons-
lon l'Écriture Sainte, les canons et
s Pères, composée par l'ordre de mon-
l'évêque et prince de Grenoble* (la
evue et augmentée, parut à Paris, 1682-
ol. in-12). On a de Le Camus : un recueil
nances synodales, pleines de sagesse;
*se de la Virginité perpétuelle de la
Dieu, selon l'Écriture et les Pères;*
80, in-12; — *Traité de l'Eucharistie;*
réfutation des écrits, sur le même su-
iés par le célèbre controversiste protes-
Claude; — huit *lettres* imprimées
lles du docteur Antoine Arnauld; Paris,
A. L.

Lallouette, *Abrégé de la Vie du cardinal
e Camus*, etc.; Paris, 1760, in-12. — Gras-
chanoine de Saint-André de Grenoble, *Dis-
la Vie et la mort de M. le cardinal Le Ca-*
Lausanne, 1748, in-12. — Le P. Boyer, *Hist.
de Vaison.*

MUS (*Jean*), magistrat et jurisconsulte
frère du précédent, né à Paris, en 1636,
s la même ville, le 28 juillet 1710. Il
sivement conseiller à la cour des aides,
s requêtes et lieutenant civil au Châ-
aris. Il exerça durant quarante années
ière charge, et laissa une réputation
probité et de grand savoir. On a de
rvations sur la coutume de Paris,
à la suite du *Nouveau Commentaire
utume de la prévôté et vicomté de*
r Claude de Ferrière); Paris, 1679,
2 vol. in-12; Paris, 1714, 4 vol. in-fol.; souvent
réimprimé; — *Les Actes de notoriété du Châ-
telet sur la jurisprudence et les usages qui
s'y observent;* Paris, 1682; réimprimé par
Jean-Baptiste Denisart, avec *Annotations;* Paris,
1759, in-4°; et par de Varicourt, lieutenant civil;
Paris, 1769, in-4°. L—z—E.

La France Littéraire de 1769. — Camus, *Bibliothèque
choisie des Livres de Droit*. — Taisand, *Vies des plus cé-
lèbres Jurisconsultes.*

LE CAMUS DE MELSONS (Mme), femme
de lettres française, morte vers 1705. Elle était
femme d'un conseiller d'État. Son esprit et sa
beauté la mirent fort bien en cour. Elle fit en
vers un *Portrait de Louis XIV*, assez flatteur
pour que le monarque crût devoir lui envoyer
en échange une belle peinture représentant sa
royale image. Mme Le Camus était membre de
l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. On trouve
plusieurs pièces de vers de cette dame dans le
Recueil de Vertron, t. II. E. D—s.

Titon du Tillet, *Le Parnasse françois*, édit. de 1732,
p. 486.

LE CAMUS DE MEZIÈRES (*Nicolas*), ar-
chitecte français, né à Paris, en 1721, mort en
1789. Il est surtout célèbre par la construction de
la halle au blé de Paris, commencée en 1762, et
achevée dans l'espace de trois années. Lorsque
l'édifice fut terminé, on reconnut que la place
était insuffisante, et on chercha à utiliser la cour
au moyen d'échoppes aussi laides qu'incom-
modes. On revint alors à la pensée de couvrir
cette cour, pensée qui avait été conçue par Le
Camus de Mezières lui-même à l'époque de la
construction. La coupole, fort élégante, qu'il
avait proposée se trouve gravée dans son ou-
vrage; malheureusement son projet ne fut pas
suivi, et la coupole de bois que MM. Legrand
et Molinos élevèrent en 1782 fut incendiée en
1802. En 1811, elle a été remplacée par la cou-
pole de fer et de cuivre qui existe aujourd'hui.
Le Camus de Mezières a publié lui-même les
détails de ce vaste édifice sous ce titre : *Re-
cueil des différents Plans et Dessins concer-
nant la nouvelle Halle aux Grains située
aux lieu et place de l'ancien hôtel de Sois-
sons;* Paris, 1769, in-fol., pl. Il est également
auteur de plusieurs autres ouvrages, dans les-
quels les architectes peuvent puiser d'utiles
renseignements : *Dissertation sur les Bois de
charpente;* Paris, 1763, in-12; — *Le Génie de
l'Architecture, ou l'analogie des arts avec
nos sensations;* Paris, 1780, in-8°; — *Le
Guide de ceux qui veulent bâtir;* Paris, 1781,
2 vol. in-8°; — *Traité de la Force des Bois;*
Paris, 1782, in-8°. E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture.* — Ron-
delet, *Art de bâtir.*

LE CAMUS (*Antoine*), médecin et poëte
français, né à Paris, le 12 avril 1722, mort dans
la même ville, le 2 janvier 1772. Reçu docteur
en médecine en 1742, il fut nommé en 1762

professeur de thérapie à Paris en 1766. Il se déclara contre l'emploi excessif des drogues, et conseillait souvent d'abandonner à la nature la guérison des maladies. Ce pyrrhonisme, qu'il poussa lui-même trop loin dans une indisposition légère, lui coûta la vie à l'âge de cinquante ans. On a de lui : *Amphitheatrum Medicum, poema;* Paris, 1745, in-4° (à l'occasion du nouvel amphithéâtre, que la faculté avait fait construire); — *La Médecine de l'Esprit, où l'on traite des dispositions et des causes physiques qui influent sur les opérations de l'esprit;* Paris, 1753, 2 vol. in-12; 1769, in-4° et 2 vol. in-12; — *Abdekers, ou l'Art de conserver la Beauté;* Paris, 1754-1756, 4 vol. in-12 (Traité de charlatanerie sur tous les cosmétiques, etc., dont usent les dames, et qui indique une bonne hygiène comme le meilleur moyen de conserver la beauté); — *Essai historique, critique, philologique, moral, littéraire et galant sur les Lanternes* (avec Dreux du Radier, Lebœuf et Jamet); Dôle, 1755, in-12; — *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec de Longus, avec une double traduction;* Paris, 1757, in-4°; — *Mémoires sur différents sujets de la Médecine;* Paris, 1760, in-12; — *L'Amour et l'Amitié,* comédie; Paris, 1763, in-4°; — *Mémoire sur l'état actuel de la Pharmacie;* Paris, 1765, in-12; — *Journal économique, partie médicale;* Paris, 1753-1765; — *Médecine pratique, rendue plus simple, plus sûre et plus méthodique;* Paris, 1769, in-4° et in-12, le vol. II, posthume, d'après ses manuscrits, par Bourrel, avec son éloge, Paris, 1772, traite les maladies de la tête. R.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine.* — *Dictionnaire des Sciences medicales,* ed. Panckoucke — Adelung, *Supplément* a Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

LE CAMUS (*Louis-Florent*), publiciste français, frère du précédent, né à Paris, le 4 juillet 1723. Il était marchand de fer, et comprit le premier l'utilité d'une feuille périodique destinée spécialement à représenter les intérêts commerciaux et à procurer aux négociants les renseignements nécessaires à chaque profession. Il s'adjoignit pour cette entreprise l'abbé Roubaud, et fit paraître, de 1759 à 1762, le *Journal du Commerce.* Il changea ce titre le 15 mars 1762 pour prendre celui de *Le Négociant,* qu'il continua jusqu'au 15 mars 1763; Paris, 1763, in-8°. On a aussi de Le Camus : *La Bergère,* pastorale, 1769, in-12. A. DE L.

Quérard, *La France Littéraire.*

LECAMUS DE BEAULIEU. *Voy.* BEAULIEU.

LECANU (*Robert*), hébraïsant et chronologiste hollandais, vivait à Amsterdam en 1590. Il descendait d'une famille française protestante, émigrée à la suite des persécutions religieuses, et tenait une école préparatoire de marine. On a de lui : *Korte Inleidinge der Feesten Izraëls, zynde regte tydkaarten, waar in men zien mag hoe veel groote jaren de wereld gestaen heeft on nog staan zal,* etc. (Courte introduction à l'intelligence des faits d'Israel, ou tables chronologiques dans lesquelles on peut voir combien de grandes années le monde a duré et durera encore); Amsterdam, 1590, et Franeker, 1693, in-12. Suivant Paquot, l'auteur prend dans l'Écriture les jours pour des années, et, partageant à son gré celles qui se sont écoulées depuis Adam jusqu'à Abraham et d'Abraham jusqu'à Jésus-Christ, suppose celles qui s'écouleront entre la mort de Jésus-Christ et la fin du monde en multipliant les premières par 8, 6, et 7. A ce calcul, tout arbitraire, il joint des explications des types de l'*Ancien Testament,* qui ont beaucoup d'analogie avec les explications par les coccéiens. Son traité est précédé et suivi de quelques pièces de vers qui prouvent que l'auteur était aussi *fantaisiste* en poésie qu'en mathématiques. L—Z—E.

P. Rabus, *Boekzaal von Europe,* novembre et décembre 1693, p. 538-541. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas,* t. IV, p. 63-64.

* **LECANU** (*Louis-René*), chimiste français, né le 18 novembre 1800. Reçu docteur en 1837, ancien chef des travaux chimiques du Collége de France, préparateur de Thénard, professeur à l'École de Pharmacie de Paris, membre de l'Académie de Médecine, il est membre du conseil de salubrité de la Seine. On a de lui : *De l'Hématosine, ou matière colorante du sang,* mémoire lu à l'Académie des Sciences en 1830; Paris, 1830, in-8°; — *Nouvelles Recherches sur le Sang,* mémoire auquel l'Académie de Médecine a décerné une médaille d'or de 500 francs; Paris, 1831, in-8°; — *Observations sur la composition chimique des Corps gras;* Paris, 1834, in-8°: mémoire lu à l'Académie des Sciences; — *Études chimiques sur le Sang humain;* Paris, 1837, in-4°, thèse; — *Cours complet de Pharmacie;* Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Documents scientifiques et administratifs concernant l'emploi des Chlorures d'oxydes et spécialement du Chlorure d'oxyde de sodium ou liqueur de Labarraque;* Paris, 1843, in-8°; — *Des Falsifications des Farines;* Paris, 1849, in-8°; — *Éléments de Géologie;* Paris, 1856, in-8°; — *Souvenirs de M. Thénard;* Paris, 1857, in-8°. M. Lecanu a publié avec M. Bussy des *Essais chimiques;* il a été un des collaborateurs du *Dictionnaire de Médecine usuelle,* et il a donné dans les recueils scientifiques, notamment dans le *Journal de Pharmacie,* un grand nombre de mémoires, de notices, d'observations et de rapports. L. L—T.

Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Littérat. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

RLIER (1) (*Marie-Jean-François-rt*), homme d'État français, né en Pi-mort en mai 1799. Il était secrétaire t maire de la ville de Laon avant la ré-. L'un des plus riches et des plus in-propriétaires de sa province, il fut élu, , député du tiers état aux états gé-par le bailliage de Vermandois. Il y dé-vement les intérêts de son ordre, et de-juin 1791 secrétaire de cette assemblée. rtement de l'Aisne l'envoya, en 1792, à ention nationale; il y siégea sur les la gauche, et vota la mort de Louis XVI pel ni sursis. En 1797 le Directoire le nomma commissaire plénipotentiaire le l'armée d'Helvétie. Il imposa seize d'impôts sur les patriciens de Berne, Fri-Soleure et Zurich. En floréal an VI 98), Le Carlier succéda à Dondeau dans itère de la police générale et fut lui-remplacé par Duval, le 11 brumaire 1[er] novembre 1798). Il alla remplir en les fonctions de commissaire général. 1799 membre du Conseil des Anciens épartement de l'Aisne, il mourut peu on éloge fut prononcé par Jean De Bry. t, dit l'auteur des *Mémoires tirés des d'un homme d'État*, un homme probe e, d'un patriotisme éprouvé, mais d'un e dur et brusque. »

rlier a laissé un fils qui, sous la res-, était membre de la chambre des dé-ur le département de l'Aisne, et votait pposition. H. LESUEUR.

iteur général, an 1789, n° 111; an V, n°s 357, I, n°s 189-239; an VII, n°s 43, 341. — *Biogra-erne* (1806). — *Galerie historique des Con-ns* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *ouv. des Contemp.* (1823). — Le Bas, *Dict. ency-e de la France.*

RON, dit **CHARONDAS** (2) (*Louis*), ju-lte français, né à Paris, en 1536, mort . Après avoir pendant quelque temps la poésie, il étudia la jurisprudence, pendant plusieurs années la profession , et fut enfin appelé aux fonctions de t du bailliage de Clermont en Beau-u'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : ; *le Démon d'Amour*; *Odes*, etc.; Paris, -8°; — *La Claire, ou de la prudence* ; Paris, 1554, in-8° : dans ce livre se aussi en appendice soixante-dix-neuf de Le Caron; — *La Philosophie*; 555, in-4°; — *Dialogues*; Paris, 1556, es dialogues, au nombre de quatre, roulent sur des sujets de philosophie et de poésie; — *Réponse du Droit français*; Paris, 1576-1582; Paris, 3 vol. in-8°; — *Questions diverses et Discours*; Paris, 1579, in-4°. On doit aussi à Le Caron des éditions annotées des ouvrages suivants : *Catalogus Legum antiquarum per Joh.-Ulricum Zazium*; Paris, 1554, 1555 et 1578, in-18; — *Coutume de Paris, avec commentaires*; Paris, 1598, 2 vol. in-4°; ibid., 1602, 1605, 1613, in-fol.; — *Le grand Coutumier de Charles VI*; Paris, 1598, in-4°; — *La Somme rurale de Jean Bouteillier, avec annotations*; Paris, 1603, 1611, 1612 et 1621, in-4°; — *Code du roi Henri III, rédigé par Barn. Brisson, avec annotations*; Paris, 1603, in-fol.; — *Pratique judiciaire de Lizet, avec annotations notables*; Paris, 1603, in-8°. Le Caron a aussi donné une édition estimée du *Corpus Juris*; elle a été publiée à Anvers, 1575, 2 vol. in-fol., et contient un choix judicieux des notes de Russard et de Contius. Les *Œuvres* de Le Caron ont paru à Paris; 1637, 2 vol. in-fol. E. G.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques Françaises*, t. II et IV. — Simon, *Bibliothèque des Auteurs de Droit.*

LECARPENTIER (*Charles-Louis-François*), écrivain artistique français, né à Rouen, en 1750, mort dans la même ville, au mois de septembre 1822. Il était professeur à l'école des beaux-arts de sa ville natale. On a de lui : *Galerie des Peintres célèbres, avec des remarques sur le genre de chaque maître*; Rouen et Paris, 1810-1821, 2 vol. in-8° : quelques-unes des notices de cette galerie ont été imprimées séparément après avoir été lues dans les séances publiques de la Société d'Émulation de Rouen, dont Lecarpentier était membre, et insérées dans le recueil de cette société; on cite entre autres : *Bouteillier, Houel, Jean Letellier, l'Albane, Paul Potter*, etc.; — *Essai sur le Paysage, dans lequel on traite des diverses méthodes pour se conduire dans l'étude du paysage, suivi de courtes notices sur les plus habiles peintres en ce genre*; Rouen et Paris, 1817, in-8°; — *Itinéraire de Rouen, ou guide des voyageurs pour visiter avec intérêt les lieux les plus remarquables de cette ville ou des environs*; Rouen, 1816, in-8°; 1817, in-18; 1826, in-12. J. V.

Mahul, *Annuaire Nécrol.* 1822. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

LECARPENTIER, dit *De La Manche* (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né en 1760, à Hesleville, près de Cherbourg, mort en 1828, dans la prison du Mont-Saint-Michel. Il était huissier à Valognes au commencement de la révolution, dont il se déclara partisan. Nommé en septembre 1792 député à la Convention nationale par le département de la Manche, il prit place parmi les montagnards, et fit décréter que la Convention jugerait Louis XVI. Il voulut que l'on prononçât sur le sort du roi avant l'appel au peuple, et fit ajouter de

eurs biographes ont confondu Le Carlier avec é à Coucy et aussi député à l'Assemblée législ- le département de l'Aisne, où il vota cons-avec le côté droit. Ces deux hommes publics, collègues et compatriotes, se sont presque rouvés divisés d'opinions dans les luttes poli-

lui-même qui imagina de prendre le nom du gislateur de Thurium.

nouveaux griefs à ceux présentés contre ce prince. Plus tard (les 31 mai, 1er et 2 juin), il se prononça pour la proscription des girondins et de leurs adhérents. Envoyé en mission extraordinaire (fin juin 1793) dans les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, il y fit régner la terreur, et ordonna de nombreuses exécutions. Il s'en vantait même dans sa correspondance avec le comité de salut public. Il était brave, et dirigea lui-même la vigoureuse défense de Granville, attaqué par l'armée vendéenne; ses mesures énergiques, ainsi que son exemple, contribuèrent à la défaite des assaillants. Rentré à la Convention après le 9 thermidor, il resta fidèle au parti révolutionnaire, et fut accusé d'avoir pris part au mouvement insurrectionnel du 1er prairial an III (20 mai 1795). Décrété d'arrestation le même jour et d'accusation deux jours plus tard, il fut conduit au château du Taureau et ensuite compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire an IV (25 octobre). Il se retira à Valognes, où il reprit la profession de jurisconsulte. Il fut exilé en 1816 par les Bourbons, et se retira à Jersey. Étant rentré en France, il fut arrêté et traduit en 1819 devant la cour d'assises du département de la Manche, qui le condamna à la déportation. Transporté au Mont-Saint-Michel, il y mourut après neuf années de détention. H. Lesueur.

Le Moniteur général, an 1792, nos 341-352; an 1er, nos 17-188 196, 232; an II, nos 41, 66, 69, 120 160, 290, 307; an III, no 75. — *Biographie Moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — M. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VI, liv. XXVIII, p. 266.

LE CARPENTIER (*Antoine-Michel*). *Voy.* Carpentier.

LE CAT (*Claude-Nicolas*), célèbre chirurgien français, né à Blérancourt (Picardie), le 6 septembre 1700, mort le 20 août 1768. Il était destiné à l'état ecclésiastique; mais, se sentant peu de vocation pour l'Église, il étudia le génie militaire; sa famille le força à renoncer à cet art. Il se décida alors pour la chirurgie. Son père lui en apprit les premiers éléments, et lui fit rédiger des observations et des mémoires sur plusieurs points d'anatomie. Le Cat vint terminer ses études médicales à Paris, et en 1728 l'archevêque de Rouen le choisit pour chirurgien. En 1731 Le Cat obtint au concours la survivance de la place de chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Rouen, quoiqu'il ne fût pas encore maître en chirurgie; car il n'obtint ce titre qu'en 1733. La même année il remporta le premier accessit du prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie. L'année suivante il obtint le premier prix décerné par cette compagnie, et encore les années suivantes jusqu'à 1738. « Jusques à quand, demanda le secrétaire de l'Académie, dans son rapport, M. Le Cat gagnera-t-il tous les prix que l'Académie propose? Les règles de l'équité nous font pressentir la décision, et nous engagent à le prier de ne plus entrer en lice : c'est un nouveau triomphe que l'Académie est obligée de lui décerner pour ne point décourager ceux qui travaillent. Il est temps qu'un concurrent si formidable se repose sur ses lauriers. » Éloigné ainsi des concours de l'Académie de Chirurgie, il se mit à travailler pour les Académies étrangères, et fut bientôt associé à la plupart d'entre elles. En 1755 il présenta un mémoire à l'Académie de Chirurgie sous un nom supposé, et son mémoire fut encore couronné. L'Académie des Curieux de la Nature le désigna par le nom de *Pleistonicus*. Après bien des démarches, il obtint en 1736 l'autorisation d'établir un amphithéâtre de dissection à Rouen, et il y commença des cours d'anatomie. En 1739 l'Académie de Chirurgie le choisit pour associé. Le Cat refusa en 1740 l'offre que lui faisait La Peyronie de venir se fixer à Paris, et fonda en 1744 à Rouen une académie, dont il rédigea les statuts et dont il fut nommé le secrétaire pour les sciences en 1752. Il pratiquait l'opération de la taille suivant la méthode de Cheselden, et avait établi en principe que l'incision des parties extérieures devait avoir plus d'étendue que celle des parties intérieures. Lorsque le frère Cosme (*voy.* ce nom) fit connaître son lithotome, Le Cat s'éleva contre la méthode de ce religieux; mais voyant que l'Académie hésitait entre les deux systèmes, il vint à Paris, et opéra avec tant d'habileté qu'il emporta tous les suffrages. En 1764 il reçut des lettres de noblesse, et il adopta pour devise cette phrase de Tacite : *Catti fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerant*. Une grande partie de sa bibliothèque avait péri dans un incendie en 1762, ainsi qu'un *mémorial* auquel il travaillait depuis longtemps. Il en eut un grand chagrin, et le travail forcé auquel il se condamna, pour réparer ses pertes acheva de ruiner sa santé, qui avait toujours été délicate. Praticien distingué, il tombait dans des idées bizarres lorsqu'il voulait expliquer les faits de la physiologie. Il avait peu de foi dans les lithotriptiques; il croyait la dilatation du corps de la vessie préférable aux grandes incisions, et il avait imaginé des instruments pour opérer ce résultat. Il regardait le corps muqueux comme l'organe de la couleur de la peau, et l'esprit séminal préparé par les houppes nerveuses de l'utérus et de ses dépendances comme la cause des menstrues. Il attaqua Haller sur l'irritabilité et particulièrement sur la sensibilité des méninges.

« Le Cat, dit Monfalcon, avait dans le caractère une gaîté naturelle : il était avide de gloire, très-prévenu en faveur de son mérite et souvent injuste envers celui de ses contemporains. » Grimm dit de Le Cat : « C'était un homme médiocre en tout, remplissant toujours les journaux de ses faits et gestes, faisant toujours du bruit et ne jouissant d'aucune réputation en France. » Partisan du fluide nerveux, il a donné de l'action musculaire une théorie inintelligible, établie sur

othèses. Il prétendait que le fluide ner-
ait composé de lymphe et d'esprit vital.
i les ganglions remplaçaient les nerfs, et
des étaient les substituts des ganglions.
ouve çà et là dans les ouvrages de Le
M. Monfalcon, des observations de dé-
nieuses et quelques aperçus originaux,
sont pauvres en faits, en expériences,
es vues physiologiques, et ne sont guère
romans sans vraisemblance. Il a in-
es instruments et des procédés opéra-
il proposa en 1733 l'emploi de deux ins-
s pour extraire les calculs de la vessie,
otome, petit couteau destiné à inciser
sur le cathéter, crénelé sur sa lame, afin
er un instrument destiné à l'incision de
, très-épais, à tranchant convexe, lé-
t concave sur le dos, et nommé *cysti-*
ientôt après, Le Cat, pour exécuter la
pération, proposa un nouvel instrument,
ret-cystitome, et un procédé qui appar-
l'appareil latéralisé. Le Cat a disputé à
l'invention du procédé opératoire de la
acrymale, qui consiste dans l'incision
n dedans de la paupière inférieure. » On
Cat *Dissertation physique sur le*
ment d'un arc-boutant de l'église de
Vicaise de Reims; Reims, 1724, in-12;
e du Père J.-B. Mercastel, de l'Ora-
ofesseur de mathématiques, dans le *Mer-*
France de novembre 1734; — *Disser-*
sur le dissolvant de la pierre, et en
lier sur celui de Mlle Stephens; Rouen,
-12; — *Traité des Sens*; Rouen, 1740,
n a dit de ce traité que la partie anato-
tait digne de Winslow, et que la partie
eût été avouée par Platon; — *Remar-*
r les Mémoires de l'Académie de Chi-
Amsterdam, 1745, in-12; — *Lettres*
ant l'opération de la Taille pratiquée
deux sexes; Rouen, 1749, in-12; —
des pièces sur l'opération de la
Rouen, 1749-1753, in-8°; — *Lettre*
prétendue cité de Limmes; dans les
es de Trévoux, avril 1752; — *Éloge*
tenelle; Rouen, 1759, in-8°; — *Traité*
istence de la nature du fluide des
et son action dans le mouvement
tre; Berlin, 1765, in-8° : couronné par
nie de Berlin; — *Traité de la Couleur*
Peau humaine en général et de celle
es en particulier; Amsterdam (Rouen),
-8°; — *Lettre sur l'ambi d'Hippocrate,*
onné; dans le *Journal des Savants*,
e 1765 et mars 1767 : l'ambi est un
nt destiné à réduire les luxations de
s; Le Cat en avait donné une première
on dans les *Transactions Philosophi-*
1742; — *Nouveau Système sur la*
e l'Évacuation périodique du Sexe;
am (Rouen), 1766, in-8°; — *Lettre sur*
tages de la réunion des titres de
docteur en médecine avec celui de maître en chirurgie; Amsterdam, 1766, in-8°; — *Traité des Sensations et des Passions en général, et des sens en particulier*; Paris, 1766, in-8° : cet ouvrage est rempli d'hypothèses hasardées et d'explications singulières; l'auteur y a joint une *Théorie de l'Ouïe* qui avait remporté le triple prix de l'Académie de Toulouse en 1757; — *Parallèle de la Taille latérale*; Amsterdam, 1766, in-8°; — *Cours abrégé d'Ostéologie*; Rouen, 1768, in 8° : ce traité se recommande par l'ordre et l'exactitude des descriptions. On trouve encore de Le Cat, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences* de 1738 à 1766 : *Cinq observations*; — dans le *Journal de Verdun*, des articles sur *La larme batavique*; sur son *Hygromètre comparable* et son *nouveau Thermomètre*, décembre 1747; sur la *Cause du Flux et du Reflux de la mer*; sur la *Grandeur apparente de la Lune*, sur *Les Influences de la Lune*, etc. Depuis la mort de Le Cat on a imprimé de lui : un *Mémoire sur les Incendies spontanés de l'économie animale*; Paris, 1813, in-8°, et *Dissertation sur la Suppuration de la Vessie et des autres organes munis d'un velouté*; dans le *Recueil périodique de la Société de Médecine*, tome XIV. Il avait laissé en manuscrit un *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des environs de Rouen*; des *Observations météorologiques et nosologiques* (de 1747 à 1748); un *Éloge de Dubocage de Bléville* et un *Mémoire sur la Sèche*. Le *Traité des Sensations* et le *Traité des Sens* ont été réunis sous le titre d'*Œuvres Physiologiques*; Paris, 1767, 3 vol. in-8°. J. V.

Louis, *Éloge de Le Cat*; dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. — Valentin, *Éloge de M. Le Cat*; Londres (Paris), 1769, in-12. — Ballière de Lesement, *Éloge de Le Cat*, prononcé à l'Académie de Rouen, le 2 août 1769; Rouen, 1769, in-8°. — Monfalcon, dans la *Biographie Médicale*. — Grimm, *Correspondance*, septembre 1768. — Haller, *Bibliot. Chirurg.* tome II, p. 171. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

LE CAUCHIE (*Antoine* DE), en français DE LA CHAUSSÉE, poëte belge, né à Mons, en 1584, mort à Douai, le 27 septembre 1625. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1605, et était coadjuteur formé lorsqu'il mourut de la peste. On a de lui : *La pieuse Aloüette avec son tirelire* (1); *le petit cors et plumes de nôtre Aloüette sont chansons spirituelles qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses celestes et eternelles. Elles sont partie recueillies de divers autheurs, partie aussi composées de nouveau; la plus part sur les airs mondains et plus communs, qui servent aussi de vois à notre Aloüette pour*

(1) Mot formé par onomatopée pour imiter le chant de l'allouette : c'est ce que le P. Le Cauchie essaye d'exprimer dans les vers suivants :

Ipsa suum tirelir, tirelir, tire, tir, tire tractim
Ingeminans, secat astra levis; dein tramite recto
Ima petens : di, di, di, di, inquit Alauda, valete.

chanter les loüanges de notre Créateur commun, 1re partie; Valenciennes, 1619, in-12; 2e partie, ibid., 1621, in-12. L'extrême rareté de cet ouvrage fait aujourd'hui son seul mérite. Pour faire apprécier la poésie du P. Le Cauchie, nous citerons le premier couplet de sa première chanson :

Ce jour, qui jour d'été vaut,
Par les chams me pourmenant,
J'ay veu l'Alouëte haut
Le Printans nous ramenant,
Chantant un tel chant,
Que m'allechant,
Elle a ravy de moy,
Et a de ce bas lieu
Tiré mon cœur à soy,
Et fait voler chez Dieu.
O chant doux! chantre beau!
Chante ainsi toujour, petit oiseau.

Une grande partie des airs du recueil du P. de Le Cauchie a été composée par Jean Bettigny, maître des *primtiers* de la cathédrale de Tournai. L—z—E.

Brasseur, *Ill. Hannoniæ Sydera*, p. 61, 62. — Alegambe, *Scriptores Societatis Jesu*, p. 37 et suiv. — Sotwell, *Bibliotheca Societatis Jesu*, p. 68. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VI, p. 125-126.

LECCE (*Matteo da*), peintre de l'école napolitaine, né à Lecce, dans la terre d'Otrante, travaillait à Rome à la fin du seizième siècle, sous le pontificat de Grégoire XIII. On croit qu'il fut élève de Salviati. Mais il prit pour modèle Michel-Ange, ayant recherché comme lui les charpentes robustes et les muscles prononcés et saillants. Il travailla le plus ordinairement à fresque, et obtint un grand succès en peignant *un prophète* pour la confrérie del Gonfalone; mais lorsqu'il entreprit dans la chapelle Sixtine, en face du *Jugement dernier* de Michel-Ange, de retracer la *Chute des Anges rebelles*, et *Saint Michel disputant à Satan le corps de Moïse*, on ne vit que trop l'immense distance qui séparait l'artiste original de son imitateur. Découragé par le peu de succès d'une œuvre dans laquelle il s'était efforcé de se surpasser lui-même, il quitta Rome, et, après avoir travaillé quelque temps à Malte et en Espagne, il s'embarqua pour l'Inde. Il revint dans sa patrie avec une brillante fortune amassée dans le commerce; mais cherchant à l'augmenter encore, il l'eut bientôt perdue, et mourut pauvre. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Baglione, *Vite de' Pittori del 1573 al 1642*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LECCHI (*Jean-Antoine*), mathématicien italien, né à Milan, le 17 novembre 1702, et mort le 24 août 1776. Il se fit jésuite à seize ans, enseigna d'abord les belles-lettres à Verceil et à Pavie, et devint professeur d'éloquence à Milan, dans le fameux collége de Brera. En 1739 il fut appelé à Pavie pour y enseigner les mathématiques; ses travaux le firent remarquer de l'impératrice Marie-Thérèse, qui le fit venir à Vienne et le nomma mathématicien de la cour. Plus tard le pape Clément XIII le rappela en Italie pour lui faire diriger les travaux relatifs à l'endiguement du lit du Reno et des autres fleuves qui traversent les provinces de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Pendant six ans il s'occupa de cette immense entreprise. Après la mort du pontife, Lecchi se retira à Milan, où il finit ses jours. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Theoria Lucis, opticam, perspectivam, dioptricam complectens*; Milan, 1759; — *Descriptio apparatus quem in funere Caroli VI, imper., instituendum curavit regium canonicum a Scala collegium*; 1741, in-fol.; — *Arithmetica, universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica perpetuis commentariis illustrata et aucta, auctore Pantonio Lecchi*; Milan, 1752, in-8°, 3 vol.; — *Elementa Geometriæ theoreticæ et practicæ*; Milan, 1753, 2 vol. in-8°; — *Elementa trigonometriæ theorico-practicæ, planæ, et sphæricæ*; Milan, 1758; — *De Sectionibus conicis*; ibid., 1758; — *Idrostatica esaminata ne' suoi principii et abilita nelle sue regole della misura dell' acque correnti*; Milan, 1765, in-4° avec figures; — *Memorie Idrostatiche, istoriche*; Modène, 1770, 2 vol. in-4°; — *Trattato de' Canali navigabili*; Milan, 1776, in-4°. JACOB.

Alois de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*. — Tipaldo, *Biog. degli Italiani illustri*, t. V.

LECÈNE (*Charles*), théologien protestant, né à Caen, vers 1647, et mort à Londres, en mai 1703. Après avoir étudié la théologie à Sedan, Genève et Saumur, il fut nommé en 1672 ministre à Honfleur. Appelé en 1682 à desservir momentanément l'église réformée de Charenton, il y prêcha pendant une année. Dénoncé comme pélagien par Sartre, ministre de Montpellier, et ne pouvant obtenir du consistoire de Charenton qu'un certificat d'orthodoxie qui lui paraissait insuffisant, il en appela au prochain synode national, et, soutenu par Allix, qui prit chaudement sa défense, il travailla à obtenir satisfaction du consistoire. La révocation de l'Édit de Nantes mit fin à cette affaire. Lecène se retira en Hollande, et se rangea du côté des arminiens. Quelque temps après, il passa en Angleterre, où le crédit d'Allix lui aurait été utile, s'il avait voulu se soumettre à une réordination. Son refus et le soupçon de socinianisme qui planait sur lui lui attirèrent des désagréments. Il retourna en Hollande. Il y resta jusqu'en 1697. A cette époque il passa de nouveau en Angleterre, et s'établit à Londres, où il essaya en vain d'établir une église arminienne.

Lecène était, de l'aveu même de ses adversaires théologiques, un savant théologien. A connaissances étendues il joignait un es plein de finesse et de sagacité ; mais il était tier dans ses opinions, et cette roideur de ractère lui attira plusieurs affaires désagréab

le lui : *De l'État de l'homme après le* *t de sa prédestination au salut, où* *amine les sentiments communs et où* *plique ce que l'Écriture nous en dit;* dam, 1684, in-12. Dans cet ouvrage Le- utient les opinions arminiennes; — *En-* *sur diverses matières de théologie, où* *amine particulièrement la question* *râce immédiate, du franc-arbitre, du* *riginel, de l'incertitude de la méta-* *ie et de la prédestination ;* Amsterdam, n-12. Cet ouvrage est divisé en deux : la première seule est de Lecène; la est de J. Leclerc. Le système arminien râce et la prédestination est encore plus é dans cet ouvrage que dans le précé- – *Conversations sur diverses matières* *gion, avec un traité de la liberté de* *nce ;* Philadelphie (Amsterdam), 1687, e traité de la liberté de conscience est roi de France et à son conseil, et est luction du livre de Crell : *Junii Bruti* *Vindiciæ pro religionis libertate*. Nai- etouché cette traduction de Lecène et l'a suite de l'*Intolérance convaincue de* *t de folie* du baron d'Olbach; Lon- msterdam), 1769, in-12; — *Projet* *ouvelle Version françoise de la Bible ;* m, 1698, in-8°; La Haye, 1705, et sous e titre : *Nouvelle Critique de toutes* *sions de la Bible en françois ;* Ams- 1722, in-8°; traduction anglaise, Lon- 27, in-8°. Gousset attaqua vivement le de traduction proposé par Lecène ; — *te Bible contenant les livres de l'An-* *du Nouveau Testament, nouvelle ver-* *nçoise par Lecène ;* Amsterdam, 1742, -fol. : cet ouvrage fut publié par le fils eur, Michel-Charles Lecène, libraire à lam, qui a inséré dans l'avertissement *égé de la vie de Charles Lecène*. En premier volume se trouve *Projet d'une* *Version*, etc., mais augmenté d'une partie, destinée à répondre aux attaques projet avait été l'objet. Chaque livre de est précédé d'un avertissement qui en l'auteur. Cette traduction, qui a le mé- style clair et coulant, offre d'un autre défauts considérables. Lecène a enlevé sa couleur antique, et lui a donné un rne, fort ridicule, en remplaçant des sités et caractéristiques par d'autres qui nent à notre temps. Les scribes y sont les *avocats*, les satrapes des *bachas*, les s du roi des *cadis*, etc. En outre de interprétations arbitraires, il s'est per- liquer et de lier le texte à sa manière, roduisant des développements qui ne toujours heureux, et qui dans tous les souvent de sa traduction une espèce de se. Il a aussi parfois corrigé le texte l'autorité de manuscrits d'ailleurs estimés; mais il a eu soin d'indiquer les changements. Le synode de l'Église wallonne condamna cette traduction en 1742. Il en demanda même la suppression aux magistrats; mais ceux-ci, dans un esprit de tolérance qui les honore, ne voulurent pas l'accorder. Michel NICOLAS.

Abrégé de la Vie de Charles Lecène ; dans l'*Avertissement* de sa traduction de la *Bible*. — Chaufepié, *Dict. histor.* — MM. Haag, *La France Protestante*. — *Revue de Théologie*, par M. Colani, 1857, vol. VII, pag. 343.

LE CERF DE LA VIÉVILLE (*Philippe*), historien et biographe français, né à Rouen, en 1677, mort à Fécamp, en 1748. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur-les-Fossés près Paris. Jeune encore, vers 1718, il fut attaqué d'une maladie qui le força à garder le lit durant trente années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Malgré cet état de souffrance continuelle, il put composer des ouvrages et dicter un grand nombre de sermons remarquables par l'éloquence et le savoir. On a de lui : *Bibliothèque historique et critique des Écrivains de la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur;* La Haye, 1726, in-12 : ce livre ayant été attaqué par plusieurs érudits, le P. Le Cerf en fit paraître la *Défense ;* Paris, 1727, in-12; — *Eloge des Normands, ou histoire abrégée des grands hommes de cette province ;* Paris, 1731, in-12.
L—z—E.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. I, n° 11615 ; t. III, n° 33176 ; t. IV, n° 45727. — *Dictionnaire Historique* (1822).

LECERF DE LA VIÉVILLE (*Jean-Louis*), seigneur DE FRESNEUSE, critique musicien, de la même famille que le précédent, né à Rouen, en 1674, mort le 10 novembre 1707. Il était garde des sceaux du parlement de Normandie. On a de lui : *Comparaison de la Musique italienne et de la Musique françoise, où en examinant en détail les avantages des spectacles et le mérite des compositeurs des deux nations, on montre quelles sont les vraies beautés de la musique;* Bruxelles, 1704, 1705, in-12 : l'auteur a pour but de venger la France de la préférence que l'abbé Raguenet avait accordée à la musique italienne sur la musique française; — *L'Art de décrier ce qu'on n'entend pas, ou le médecin musicien : exposition de la mauvaise foi d'un extrait du* Journal de Paris ; Bruxelles (Rouen), 1706, in-12; — *Dissertation sur l'empoisonnement d'Alexandre le Grand :* Lecerf soutient qu'Alexandre ne fut pas empoisonné. J. V.

Mém. biogr. et littér. de la Seine-Inférieure. — Quérard, *La France Littéraire.*

LE CHANTEUR (*Jean-Louis*), magistrat français, né à Paris, en 1719, et mort dans la même ville, le 3 avril 1766, fut reçu conseiller auditeur à la chambre des comptes, en 1747. On lui doit un ouvrage important sur l'histoire et les accroissements de la compagnie à laquelle il appartenait; c'est une *Dissertation historique et critique sur la Chambre des Comptes en*

général, sur l'origine, l'état et les fonctions de ses différents officiers; Paris, 1765, in-4°. J. L.

France Littéraire de 1769. — *Gazette des Tribunaux,* 4 novembre 1840.

LE CHAPELAIN (*Charles-Jean-Baptiste*), prédicateur et théologien français, né à Rouen, le 15 août 1710, mort à Malines, le 26 décembre 1779. Il était fils d'un procureur général au parlement de Rouen, fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société. Il eut beaucoup de succès comme prédicateur, et prêcha souvent devant la cour. Lors de la dissolution de sa compagnie, il se retira auprès de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse; plus tard il devint le secrétaire et l'ami du cardinal archevêque de Malines. Il mourut d'apoplexie en célébrant la messe. On a de lui : *Discours sur quelques sujets de piété et de religion;* Malines, 1760, in-12; — *Oraison funèbre de l'empereur François Ier;* 1766, in-4°; — Recueil de *Sermons;* 1767, 6 vol. in-12, commenté par l'abbé de Londres; — *Panégyrique de sainte Thérèse,* 1770 et 1772, in-12; trad. en allemand, Augsbourg, 6 vol. in-8°. A. L.

Desessarts, *Les trois Siècles Littéraires.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

LE CHAPELIER (*Isaac-René-Guy*), homme politique français, né à Rennes, le 12 juin 1754, guillotiné à Paris, le 22 avril 1794. Fils d'un avocat du barreau breton, il embrassa la même carrière. Après de bonnes études, le jeune Le Chapelier se plaça bientôt, et par son éloquence et par la loyauté de son caractère, au-dessus de collègues qui montraient le plus de talent, le plus d'activité. On le citait surtout pour la sagesse de ses conseils et sa droiture dans les affaires. La plus légère apparence de fraude lui faisait repousser ceux qui voulaient lui confier leurs intérêts dans une contestation. Le Chapelier prit une part active dans les dissensions qui éclatèrent, en 1787, entre le gouvernement et les parlements. Il était à la tête du barreau de Rennes pour défendre les droits des citoyens et s'opposer aux prétentions des ordres privilégiés. Le tiers état envoya Le Chapelier comme son représentant à l'Assemblée constituante. Dès les premières séances, il prit rang parmi les meilleurs orateurs, et prit part aux discussions les plus graves. En qualité de membre du conseil de constitution, il présenta plusieurs rapports importants. Le premier, il demanda la garantie de la dette publique; il s'opposa à la violation du secret des lettres qu'on sollicitait comme mesure de sûreté générale, et provoqua l'armement de tous les citoyens sous le titre de garde nationale. Il présidait l'Assemblée nationale dans la nuit du 4 août 1789, qui renversa la féodalité et frappa à mort les corporations fameuses par leur tyrannie. Plus tard, il fit abolir le partage inégal dans les successions, comme attentatoire au repos, à l'honneur des familles et aux droits de tous les enfants d'u père, d'une même mère. Lors de la d sur l'établissement des tribunaux, il que la nomination des juges émanât du et que le pouvoir exécutif n'eût qu'à f cuter les sentences. Il ne voulait point, r que l'on cumulât deux emplois à la cl trésor public, ni qu'aucun fonctionn être appelé à siéger au corps législatif. (qui le premier éleva la voix pour gara écrivains la propriété de leurs œuvres Chapelier est l'auteur de la loi du : 1791, qui assura cette propriété pendant vie de l'écrivain et quelques années mort. Toutes ces grandes pensées, e d'une âme droite et sans ambition, f même temps développées dans les artic nis par Le Chapelier à la *Biblioth l'homme public,* publiée par Condo Chapelier fut l'un des chefs de la major liste constitutionnelle qui, vers la fin d sion, lutta contre la tendance démo d'une portion de l'assemblée. En 179 dénoncé au tribunal révolutionnaire agents d'un chef de parti dont il avait e rage d'attaquer les projets ambitieux, séance de la constituante du 25 août Chapelier quitta de suite l'Angleterre, affaires l'avaient conduit; il crut par sa empêcher le séquestre des biens de sa f répondre victorieusement aux attaques contre lui. Sa voix fut étouffée, on le co sans l'entendre; il se vit avec calme à l'échafaud, et reçut la mort comme nier sacrifice fait à la cause de la liberté avec ses deux collègues Thouret et Du prémesnil en même temps que Malesher fille. La veuve de Le Chapelier épousa p Corbière. [A. THIÉBAUT DE BERNEAUD, da *cycl. des Gens du Monde,* avec additio

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. temp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp. teur,* 1789-1798.

LE CHARRON (*André-Louis-Lamb* ron), officier et historien vendéen, né e 1759, dans le Gâtinais, mort à Montfort-l'A en novembre 1837. Elevé à l'École M il entra en 1776 comme sous-lieutenant régiment de Limósin-infanterie, et y devi taine. Chassé de son régiment par l'insub tion de ses soldats en 1792, il entra garde constitutionnelle de Louis XVI. A 10 août, il rejoignit l'armée de Condé, et régiments de Royal-Émigrant et d'Hervi contre les Français les campagnes de Fla de Hollande. En 1795, après un séjour gleterre, il prit part à l'expédition de Qu et fut fait prisonnier. Incarcéré à Van réussit à s'échapper, et rentra en France d premières années de l'empire. Sous la re tion, il reprit du service comme colonel e la croix de Saint-Louis. On a de lui : *E*

Quiberon, suivie de l'*Évasion des pri-*
'annes, avec une carte de la presqu'île;
326, in-8°. H. L.

et. *Histoire des Guerres de la Vendée.*

iAT (*Julien-Pierre-Louis*), littérateur
, né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le
795, mort à Nantes, le 9 octobre 1849.
es terminées à Rennes, il entra au grand
e de cette ville, où il fit sa théologie de
814. Il professa ensuite la seconde à
iis à Saint-Malo. En 1823 il vint occuper
de philosophie au collége de Nantes, où
jusqu'à sa mort. Outre plusieurs dis-
fragments littéraires et philosophiques
é Lechat a fait imprimer, mais qui n'ont
unis, on a de lui: *Du Beau*, thèse; Paris,
4°; — *De humanarum Cognitionum*
et Principiis, thèse; Paris, 1833, in-4°;
sophie de l'Histoire, professée en dix-
ons publiques à Vienne par F. Schle-
uit de l'allemand; Paris, 1836, 2 vol.
- *Sur le Criterium de la Vérité, ou*
fondamental de la certitude; Nantes,
8°; — *Recueil de Sermons et d'Ins-*
s religieuses à l'usage des maisons d'é-
i et des familles; Nantes, 1847, in-8°.
é un traité de philosophie en manus-
J. V.

Guerand, *Biogr. Bretonne.* — Bourquelot et
Littér. Franç. contemp.

HATELIER (*Louis*), ingénieur français,
s, en février 1815. Entré à l'École Po-
que en 1834, il en sortit deux ans après
re partie du service des mines. On
entre autres : *Mémoires sur les Eaux*
es employées dans les chaudières à
(extr. des *Annales des Mines*); 1842,
- *Recherches expérimentales sur les*
s locomotives (avec M. Gouin); 1844,
- *Chemins de fer de l'Allemagne, des-*
statistique, système d'exécution,
oie de fer, stations, matériel, frais
ssement, exploitations; 1845, in-8°,
carte; — *Études sur la Stabilité des*
s locomotives en mouvement; 1849,
rec 2 pl.; — *Guide du Mécanicien*
cteur et conducteur de machines lo-
s (avec MM. E. Flachat, Poiseuille, etc.);
-8° et atlas. G. DE F.

ements particuliers. — *Journal de la Librai-*
rquelot et Maury, *La littérat. Franç. contem-*

ELLE (***), général français, né en
e, mort à Nantes, en 1793. Il exerçait à
a profession de maître d'armes lorsque
révolution. Il s'engagea dans la garde na-
e la Charente-Inférieure, et parvint ra-
aux premiers grades militaires. Il dut
ur du ministre de la guerre Bouchotte
mmé, le 30 septembre 1793, général en
l'armée de l'ouest, malgré l'incapacité
vait donné des preuves dans diverses
nces. Il remporta d'abord quelques
avantages sur l'armée royale à Mortagne, puis à Chollet; mais le 26 octobre, méprisant les avis de Kleber et des autres généraux mayençais, il se fit battre complétement devant Laval par le comte Henri de la Roche-Jacquelein. Il fut arrêté par les ordres du représentant Merlin (de Thionville) qui le fit incarcérer à Nantes. Léchelle mourut quelques jours après, et, suivant *Le Moniteur*, il s'empoisonna pour éviter l'échafaud. H. L.

Le Moniteur universel, an II (1793), n°s 278, 80, 87, 61 (1794), n° 155. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV.

* **LECHESNE** (*Auguste-Jean-Baptiste*), sculpteur français, né à Caen, en 1818. Venu à Paris, il se fit connaître, en 1840, par l'exécution d'une frise à la maison dorée dans laquelle on remarqua un heureux mélange de branchages et d'animaux. Il orna ensuite divers hôtels et maisons particulières. En 1848 il exposa : *Amour et Jalousie*, combat d'oiseaux, groupe en terre crue; — *Nid d'oiseaux*, terre crue; — en 1849: *Pendant le sommeil*, groupe en plâtre; — *Une Orfraie défendant sa proie contre une belette*, groupe en bois de chêne; — *Douleur et Combat*, groupe d'oiseaux et animaux, en terre; — en 1850 : *Animaux et Enfants*, groupe en plâtre; — *Victoire et Reconnaissance*, groupe en plâtre; — en 1852 : *Vases* en plâtre; — en 1853 : *Chasse au sanglier*, groupe en plâtre; — *Combat et Frayeur*, groupe en marbre; — en 1855, *Dénicheurs d'oiseaux*, en deux groupes en plâtre; — en 1857 : *Dénicheurs*, groupes en bronze. En 1858, M. Lechesne a ouvert une exposition particulière de ses œuvres. Il avait obtenu une médaille de deuxième classe en 1848 et la croix d'Honneur après l'exposition universelle de 1855. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1848-1857.

LÉCHEVALIER (*Jean-Baptiste*), voyageur et archéologue français, né à Trelly, près de Coutances, le 1er juillet 1752, mort le 2 juillet 1836. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études au séminaire Saint-Louis à Paris; mais quoiqu'il portât le titre d'abbé, il n'entra pas dans les ordres. Il professa dans plusieurs colléges de Paris. En 1784, le comte de Choiseul-Gouffier, nommé ambassadeur à Constantinople, lui proposa de l'emmener en qualité de secrétaire particulier. L'abbé Lechevalier accepta, et, après un court voyage à Londres pour les intérêts de l'ambassadeur, il se rendit en Orient. Il s'associa (1785-1786) avec ardeur aux explorations que M. de Choiseul avait entreprises dans la Troade, et fit, ou crut faire, des découvertes qui, selon lui, excitèrent la jalousie de son patron. Pour cette raison, ou une autre, il quitta Constantinople et fut envoyé à Jassi auprès du hospodar de Moldavie avec mission d'observer les mouvements de l'armée russe qui opérait sur le bas Danube. Il revint à Paris en 1788; mais les événements de la révolution

le décidèrent à quitter la France, et il séjourna quelque temps en Allemagne, où il fut reçu membre de l'Académie de Gœttingue. Il visita le Danemark, la Suède, la Russie, la Hollande, et passa ensuite en Angleterre. Il y trouva une généreuse hospitalité dans la maison de sir Francis Burdett, et ne rentra en France qu'en 1797. Il en repartit bientôt après, et jusqu'en 1805 il voyagea presque constamment en Espagne et en Italie. A son retour en France, il obtint la place de conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et passa le reste de sa vie dans une studieuse retraite. On a de lui : *Voyage dans la Troade, contenant la description de la Plaine de Troie;* Paris, 1800, in-8°. Cet ouvrage n'était primitivement qu'un mémoire que l'auteur lut à la Société royale d'Édimbourg, et qui fut traduit en anglais par A. Dalzel, sous ce titre: *Description of the Plain of Troy, with notes and illustrations;* Londres, 1791, in-4°. Bryant y répondit par des *Observations*, où il s'efforça de démontrer que les découvertes de Lechevalier étaient illusoires, et révoqua en doute la guerre de Troie et jusqu'à l'existence de cette ville. Le voyageur français ne se rendit pas aux observations de Bryant; en publiant son mémoire sous une forme plus développée, il persista à croire qu'il avait découvert le véritable emplacement de l'Ilion homérique et qu'il avait reconnu dans les plaines de la Troade les lieux chantés par l'auteur de *L'Iliade*. Ses conjectures, appuyées sur une érudition abondante sinon solide, eurent du succès. Choiseul-Gouffier les admit, tout en contestant à Lechevalier le droit de publier des recherches qui avaient été faites aux frais d'un autre et pour un autre ouvrage. Plusieurs voyageurs anglais, Morrit, Hawkins, Gell, Hamilton, Foster, Leake, les ont adoptées; mais dès 1813 M. Hobhouse fit remarquer que la topographie réelle de la Troade ne correspond pas aux descriptions de *L'Iliade*, et aujourd'hui on admet généralement que la géographie d'Homère est en grande partie imaginaire, et que toute tentative pour faire concorder les indications du poëte avec les sites de la Troade serait vaine (1). Une troisième édition du *Voyage de la Troade, revue, corrigée et considérablement augmentée*, parut à Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin, avec la carte générale de ces deux mers, la description topographique de leurs rivages, le tableau des mœurs, des usages et du commerce des peuples qui les habitent; la carte particulière de la plaine de Brousse en Bithynie, celle du Bosphore de Thrace, et celle de Constantinople accompagnée de la description des monuments anciens et modernes de cette capitale;* Paris, 1801, 2 vol. in-8° : ouvrage moins conjectural et plus instructif que le précédent; — *Ulysse-Homère, ou du véritable auteur de* L'Iliade *et de* L'Odyssée; Paris, 1829, in-8°. Dans cet ouvrage, qui fut publié sous le pseudonyme de *Constantin Koliades*, professeur dans l'université ionienne, Lechevalier prétend prouver que Ulysse est le véritable auteur de *L'Iliade* et de *L'Odyssée*. Ce pédantesque enfantillage ne mérite pas même une réfutation. L. J.

Noël, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de feu M. J.-B. Lechevalier;* Paris, 1840, in-8°. — Letronne, dans le *Journal des Savants*, 1829, 1830.

(1) Malgré tant d'efforts et malgré le vif désir que l'on aurait de se laisser convaincre par les séduisantes assertions de Lechevalier et de Choiseul-Gouffier, on est obligé de reconnaître qu'aucun système ne peut ni ne pourra faire concorder les descriptions d'Homère avec l'état des lieux, quand même on se permettrait de diriger au gré des conjectures le cours du Scamandre et du Simoïs, et de changer la configuration du rivage à l'aide des alluvions de ces deux ruisseaux. A.-F. D.

* **LECHEVALIER** (*Jules*), publiciste français, né vers 1800. Adepte de la religion saint-simonienne, puis de l'école fouriériste ou sociétaire, il a été secrétaire de la commission coloniale en 1843. Le 8 août 1849, il fut mis en accusation pour complot dans l'affaire du 13 juin, et condamné par contumace à la déportation. On a de lui : *Leçons sur l'art d'associer les individus et les masses : Exposition du système social de Charles Fourier;* Paris, 1832, 5 leçons, in-8°; — *Question sociale : de la réforme industrielle considérée comme problème fondamental de la politique positive;* Paris, 1833, in-8°; — *Études sur la science sociale;* Paris, 1832-1834, in-8°; — *Vues politiques sur les intérêts moraux et matériels de la France, et sur les principaux actes de son gouvernement depuis le 9 août* 1830; Paris, 1837, in-8°; — *Rapport sur les questions coloniales, adressé à M. le duc de Broglie, président de la commission coloniale, à la suite d'un voyage fait aux Antilles et aux Guyanes, pendant les années* 1838 *et* 1839, publié par ordre du ministre de la marine; Paris, 1844, 3 vol. in-fol.; — *De l'Avenir de la Monarchie représentative en France;* Paris, 1845, in-8°; — *Qui donc organisera le travail? Les travailleurs eux-mêmes. Organisons-nous! discours prononcé le* 18 *juin* 1848; Paris, 1848, in-fol.; — *Au Peuple;* Paris, 1849, in-4°. M. J. Lechevalier a été rédacteur en chef du journal *La Paix*, et après 1848 de *La Tribune des peuples.* L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — *Moniteur*, 1849, p. 3687.

LE CLERC (*Perrinet*), jeune Parisien qu'un acte de trahison a rendu célèbre, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il était fils d'un marchand de fer ou *fertier* dont la boutique était située sur le Petit-Pont, et avait succédé en cette qualité à son père, chargé, comme quartenier, de garder les clefs de la porte Saint-Germain-des-Prés. Tandis qu'il faisait le — à cette porte, il fut injurié et battu par les viteurs d'un des seigneurs du conseil du roi s'en plaignit vivement au prévôt, et ne put obtenir aucune justice. « Pour lors, dit M. de Barante

de s'en venger. Comme on était au plus l'indignation contre le connétable et qu'on ce Perrinet Le Clerc plein de courage et solution, des parents du sire de L'Isle-, partisans secrets du duc de Bourgogne, rent proposer d'introduire ce seigneur dans avec la garnison de Pontoise, dont il était ne. Perrinet Le Clerc y consentit, et as- quelques-uns de ses compagnons, de le assez déréglée, de beaucoup de témé- de peu de réflexion. La plupart étaient fils chers. » De leur côté les Bourguignons parèrent : ils réunissaient à peine sept ou nts chevaux et comptaient dans leurs rangs e Bar, Chastellux, Chevreuse, Ferry de et Lyonnet de Bournonville. Dans la nuit au 29 mai 1418, Perrinet déroba à son s clefs que celui-ci gardait sous son chevet, la garde à la porte Saint-Germain avec mplices, et l'ouvrit à L'Isle-Adam dès e présenta. Les Bourguignons avancèrent nce jusqu'au Châtelet, où ils rencontrè- atre cents bourgeois armés que Perrinet it entrer dans la conspiration. Alors écla- les cris de « Vive Bourgogne! Vive le ue ceux qui veulent la paix s'arment et uivent! » La population seconda la troupe sle-Adam, et le triomphe fut assuré; mais acheté par des massacres et des pillages les historiens contemporains tracent le ugubre tableau. Quant à Perrinet, il ne as longtemps des fruits de sa trahison : il uvé mort à quelques jours de là, frappé, u'on prétend, de la propre main de son P. L—Y.

trelet, IV. — Juvénal des Ursins. — Le Fèvre emi, c. 85. — *Chronique* du religieux de Saint- — Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*, IV. ondi, *Hist des Français*, XII.

CLERC (*Jean*), premier martyr de la re- réformée en France, né à Meaux, vers la quinzième siècle, brûlé en 1525, à Metz. cardeur de laine, et fut gagné, ainsi que up d'artisans, à la cause de la réforme par re du Nouveau Testament, traduit en fran- r Lefèvre d'Étaples et répandu dans le par l'évêque Briçonnet. Ayant eu la har- d'afficher aux portes de la cathédrale un où le pape était traité d'antechrist, il fut nné, par arrêt du parlement, à être fouetté et à Meaux, marqué au front et banni. tira à Rosoy, en Brie, puis à Metz (1525), ravailla de son métier. Emporté par l'ar- son zèle, il brisa un jour les images qui t servir à une procession catholique. de nier le sacrilége dont on l'accusa, il gloire; aussi son procès fut-il bientôt jugé. condamné à un épouvantable supplice. coupa le poing droit, on lui arracha le lui tenailla les bras, on lui déchira les es, on lui ceignit la tête de deux ou trois de fer rouge, et pendant que le bourreau nait ainsi sur son corps, l'intrépide con- fesseur de la foi protestante chantait à haute voix ce verset du psaume CXV : *Leurs idoles sont d'or et d'argent*, etc. Son chant ne cessa qu'au milieu des flammes du bûcher dans lequel on finit par le jeter, sanglant et mutilé ».

Son frère *Pierre*, cardeur comme lui, et qui avait été choisi comme ministre par les protes- tants de Meaux, paya aussi de sa vie en 1546 son attachement à la réforme. K.

Haag frères, *La France Protestante*, VI.

LE CLERC (*Jean*), graveur français, né à Paris, dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a gravé sur cuivre et sur bois dès l'an 1596. Le plus fameux de ses ouvrages est une grande *Carte de France* en neuf feuilles, contenant plus de 30,000 indications géographiques, composée par François de La Guillotière et présentée vers 1612 au jeune roi Louis XIII. On en a fait plusieurs tirages, notamment en 1624 et en 1640; mais ce spécimen curieux de gravure en bois n'en est pas moins fort rare. K.

Papillon, *Traité de la Gravure en bois*.

LE CLERC DE LA FOREST (*Antoine*), érudit français, né le 23 septembre 1563, à Auxerre, mort le 23 janvier 1628, à Paris. Issu d'une famille qui descendait de Jean Le Clerc, chancelier de France en 1420, il se destina d'abord à l'état ecclésiastique; mais, après avoir reçu la tonsure, il prit le parti des armes, et combattit, de 1585 à 1592, dans les rangs des calvinistes, dont il était devenu le coreligionnaire. En 1595 il prononça son abjuration à Paris, et s'y maria. Nommé maître des requêtes de l'hôtel de Marguerite de Valois, il se distingua par sa profonde connaissance des auteurs sacrés et profanes dans les conférences qui se tenaient chez cette princesse; il aimait et protégeait les lettres; beaucoup de savants se faisaient honneur d'être en relation avec lui; c'est à lui que presque tous étaient redevables des gratifications qu'ils recevaient de Marguerite, du cardinal du Perron, des maisons de Puisieux, d'Étampes, etc. Sa charité était inépuisable; aussi entra-t-il dans tout le bien qui se fit de son temps et fut-il lié avec les personnages les plus vertueux, tels que saint François de Sales, la mère Alix Le Clerc et Saint-Vincent de Paul, ainsi qu'avec les réformateurs des ordres religieux, qu'il appuya de son crédit et de ses conseils. Il mourut en odeur de sainteté, et fut enterré dans l'église des Pénitents de Picpus. On a de lui : *Explications de quelques endroits de l'Écriture Sainte* : relatives, d'après l'abbé Lebeuf, au livre intitulé : *De Mundi Opere*; 1618; — *Commentaire latin sur les lois anciennes de Rome;* Paris, 1603, in-4°, signé *Antonius Clarus Sylvius*; — *Défense des puissances de la terre, contre Mariana;* Paris, 1610, in-8°; — *Lettres de piété, accompagnées de Méditations et de Maximes*, réimpr. en 1644 avec sa vie. On lui attribue l'édition *De Romanorum Gentibus et Familiis*, d'A. Augustinus et F. Ursinus; Lyon, 1592, in-4°. La

vie d'Antoine Le Clerc a été imprimée sous le titre : *Le Séculier parfait*; par Louis Provansal de La Forest; Paris, 1644, in-8°; dans l'*Histoire du Tiers Ordre de Saint-François* (1667); et les *Annales* latines du même ordre (1686, t. III).

P. L—Y.

Lebeuf (abbé), *Mém. concernant l'hist. ecclés. et civile d'Auxerre*, II, 508 et suiv.

LECLERC, en latin **CLERICUS**, famille originaire du Beauvaisis et réfugiée à Genève, connue par deux ou trois générations d'érudits; les principaux sont les suivants :

LECLERC (*David*), théologien protestant, né à Genève, le 19 février 1591, et mort dans la même ville, le 21 avril 1654. Après de bonnes études faites dans sa patrie, il alla les perfectionner à Strasbourg, et puis à Heidelberg, où il travailla avec Gruter à une édition des Lettres de Cicéron à Atticus. En 1615, il passa en Angleterre avec l'intention de se perfectionner dans l'étude de la langue hébraïque. La mort de son père et de sa mère, enlevés presqu'au même moment par la peste, le rappela bientôt à Genève. Il y obtint, en 1618, la chaire d'hébreu, qu'il remplit sans rétribution. Dix ans après, il se fit recevoir ministre. On a de lui : *Quæstiones sacræ, in quibus multa Scripturæ loca variaque linguæ sacræ idiomata explicantur; accesserunt similium argumentorum diatribæ Steph. Clerici*; Amsterdam, 1685, in-8°, publiées par les soins de J. Leclerc, qui y ajouta des notes et une notice biographique des deux auteurs; — *Orationes* (XIII), *conspectus ecclesiasticus et poemata; accedunt Steph. Clerici Dissertationes philologicæ*; Amsterdam, 1687, in-8°, avec une préface de J. Leclerc; — une traduction latine de la synagogue de Buxtorf; Bâle, 1641, in-8° et in-4°; — des traductions de quelques ouvrages anglais; — plusieurs pièces de vers latins, grecs, hébreux, imprimées en tête de divers ouvrages.

M. N.

La vie de D. Leclerc, dans ses *Quæstiones sacræ*. — MM. Haag, *La France Protestante*. — Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*.

LECLERC (*Étienne*), frère du précédent, né à Genève, le 13 août 1599, et mort dans cette ville, le 3 octobre 1676. Il suivit d'abord la carrière militaire; il se fit ensuite recevoir docteur en médecine. En 1643 il obtint une chaire de langue grecque; il l'occupa jusqu'en 1662. Nommé en 1654 membre du Conseil des Deux Cents, il entra en 1662 dans le Petit-Conseil. On a de lui : une édition d'Hippocrate; Genève, 1657, in-fol.; — sept dissertations dans les *Quæstiones sacræ* de son frère; — et les *Dissertationes philologicæ* à la suite des *Orationes* du même.

M. N.

La vie d'Étien. Leclerc dans les *Quæstiones sacræ*. — Sénebier, *Hist. Littéraire de Genève*. — MM. Haag, *La France protestante*.

LECLERC (*Daniel*), médecin et érudit, fils du précédent, né à Genève, le 4 février 1652, mort dans cette ville, le 8 juin 1728. Après avoir suivi les cours des écoles de médecine de Montpellier et de Paris, il se fit recevoir docteur à Valence en 1672. Il exerça ensuite la médecine dans sa patrie avec succès, se délassant des travaux de sa profession par l'étude de la littérature ancienne et par celle des médailles, pour laquelle il avait un goût décidé. En 1680, il entra au Conseil des Deux Cents et en 1704 au Petit Conseil. En 1713, il proposa aux docteurs en médecine de Genève la fondation d'une société, dont il fut nommé président. En outre de la *Bibliotheca Anatomica*; Genève, 1685, 2 vol. in-fol., qu'il publia en collaboration avec J.-J. Manget, on a de lui : *Chirurgie complète*; Paris, 1695, in-12; et 1706, in-8°; — *Historia naturalis et medica latorum lumbricorum*; Genève, 1715, in-4°; trad. en angl., Londres, 1721, in-8°; — *Histoire de la Médecine, où l'on voit l'origine et les progrès de cet art*; Genève, 1696, in-8°; 2e édit. augmentée; Amsterdam, 1723, in-4°; 3e édit., La Haye, 1729, in-4°; trad. en angl., Londres, 1699, in-8°. La partie la plus estimée de ce travail est celle qui traite de l'histoire de la médecine ancienne, jusqu'à la fin du second siècle. La partie qui est consacrée à l'histoire de cet art, depuis le troisième siècle jusqu'au milieu du dix-septième, n'est donnée par l'auteur lui-même que comme un Essai; elle est fort abrégée et manque d'exactitude.

M. N.

MM. Haag, *La France Protestante*. — Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*.

LECLERC (*Jean*), littérateur, philosophe, théologien et surtout célèbre critique, frère du précédent, né à Genève, le 19 mars 1657, mort à Amsterdam, le 8 janvier 1736. Il acquit de bonne heure des connaissances étendues et variées, grâce à la facilité qu'il trouva de satisfaire sa passion pour l'étude, dans les riches bibliothèques de son père et de son oncle, et en même temps il puisa dans la lecture des ouvrages de Courcelles, son grand-oncle, un goût prononcé pour l'arminianisme. Ainsi, dès sa jeunesse, il montra ce qu'il serait plus tard, un grand érudit et un esprit indépendant, tolérant et ennemi des préjugés et de la routine. En 1678, il se rendit à Grenoble pour faire l'éducation du fils aîné du conseiller Sarrasin de La Pierre. L'année suivante il profita d'un séjour à Genève pour se faire admettre au ministère évangélique. Il retourna aussitôt après à Grenoble, d'où, en 1680, il alla à Saumur poursuivre ses études de théologie. En 1682, il se rendit à Londres, où pendant six mois il prêcha avec succès dans l'église wallonne et dans celle de la Savoie. Le climat de l'Angleterre ne convenant pas à sa santé, il passa en Hollande avec Gregorio Leti, dont il épousa (1691) la fille. Il se lia alors intimement avec Limborch, le plus célèbre Remontrant de cette époque, et avec Locke, qui, fuyant sa patrie, arriva en Hollande peu de temps après lui. Les ministres de l'église wallonne l'ayant fait interdire du ministère évan-

à cause de ses opinions théologiques, nmé en 1684 professeur de belles-let- hilosophie et d'hébreu, et, après la mort orch, professeur d'histoire ecclésias- Collége des Remontrants à Amsterdam. t ces fonctions jusqu'en 1728, époque e une première attaque de paralysie lui i partie la mémoire. Une nouvelle atta- iva en 1732 de l'usage de la parole et it à un état d'enfance qui dura jusqu'à

rc, dit M. Haag, ne fut point un homme il n'a rien créé; il ne fut pas même un l'esprit; ses productions ne se distin- par la délicatesse des pensées ni par la style. C'était un savant doué d'un bon it et sûr, d'un jugement ferme et clair- d'une conception nette, d'une raison chez qui une érudition vraiment extraor- lait encore rehaussée par un caractère n que trop irritable, et par des mœurs hampion courageux de la liberté de nnemi intraitable du dogmatisme et de ice, il a passé sa vie à combattre pour de la raison, et l'on ne saurait douter ombreux ouvrages n'aient contribué à le mouvement du dix-huitième siècle. e titre surtout qu'il mérite notre estime reconnaissance. » Dans le champ de la exégétique, Leclerc marcha sur les traces s, et il se fit le défenseur de la méthode tation à laquelle Scruler et Augusti t ensuite de nouveaux développements, acceptée aujourd'hui comme la seule

le lui : *Liberii a Sancto Amore epis- ologicæ, in quibus varii scholasti- rores castigantur;* Irenopoli (Sau- 79, in-8°. Ce livre, dans lequel il prend r les droits de la conscience et de la rendit suspect à Genève; — *Entretiens rses matières de théologie;* Amster- 5, in-8°. La seconde partie seule est de la première est de Lecène; — *Senti- quelques Théologiens de Hollande* stoire critique du Vieux Testament *par le P. Rich. Simon;* Amsterdam, 8°; 2e édit., ibid. 1711, avec une nou- ace; trad. en allem. et augmenté de H. Corrodi, Zurich, 1779, in-8°. Le- avait eu à se plaindre de R. Simon, se dans ce livre, de faire ressortir les er- les lacunes de l'*Hist. critiq. du Vieux nt.* Rich. Simon repoussa ces inculpa- is le pseudonyme du *Prieur de Belle- ns Réponse au livre intitulé* Senti- quelques théologiens, etc.; Rotter- 6, in-4°; — *Défense des* Sentiments ques théologiens de Hollande *contre se du Prieur de Belleville;* Amster- 6, in-8°. Rich. Simon répondit l'année *De l'Inspiration des livres sacrés;* Rotterdam, 1687, in-4°. On trouve dans ces deux écrits de Leclerc des opinions fort hardies pour l'époque à laquelle ils furent composés, sur l'inspiration des Écritures, sur l'auteur du *Pentateuque*, sur le *livre de Job*, etc.; — *Commentarii philologici et Paraphrases in Vet. Testam.;* Amsterdam, 1690-1731, 4 vol. in-fol. Ces commentaires parurent dans l'ordre suivant : *Abdias* en 1690, la *Genèse* en 1693, les quatre autres livres du *Pentateuque* en 1696, les livres historiques en 1708, les *Psaumes*, les livres de *Salomon* et *les Prophètes* en 1731; mais ces derniers, dans un état assez imparfait à cause de la maladie de Leclerc; 2e édit., revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur, Amsterdam, 1735, 4 vol. in-fol.; — *Lettre à M. Jurieu sur la manière dont il a traité Episcopius dans son* Tableau du Socinianisme; 1690, in-8°; — *Opera Philosophica;* Amsterdam, 1698, 4 vol. in-8°; plusieurs édit. Les divers ouvrages qui composent ce recueil avaient été imprimés d'abord séparément; — *Compendium historiæ universalis, ab initio mundi usque ad tempora Caroli Magni;* Amsterdam, 1698, in-8°; plus. édit.; trad. en franç. par P. Morrier, Amsterdam, 1730, in-8°; — *Novum Testamentum ex editione vulgata, cum paraphrasi et adnotationibus H. Hammondi, ex angl. ling. in latin. translatum et animadversionibus illustr.;* Amsterdam, 1698, 2 vol. in-fol.; 2e édit., augmentée, Francfort, 1714, 2 vol. in-fol. Les notes de Leclerc rendent cette traduction préférable à l'original; — *Le Nouveau Testament traduit sur l'original avec des remarques où l'on explique le texte et où l'on rend raison de la version;* Amsterdam, 1703, 2 vol. in-4°; — *Harmonia Evangelica, cui subjecta est historia Christi ex quat. Evangel. concinnata, accesserunt tres Dissertat.;* Amsterdam, 1699, in-fol.; réimprimé sans le texte grec, mais avec une préface de Langius, Leyde (Altorf), 1700, in-4°, et Londres, 1701, in-4°. Cet ouvrage donna lieu à une longue polémique entre Leclerc et les journalistes de Trévoux, qui accusèrent les notes et les dissertations d'être imprégnées de socinianisme; — *Historia Ecclesiastica duorum primorum seculorum;* Amsterdam, 1716, in-4°; — *Traité de l'Incrédulité;* Amsterdam, 1696, in-8°; plus. édit., dont la meilleure est celle de 1714, in-8°. Ce traité est suivi de deux lettres : la première sur la vérité des faits évangéliques, et la seconde sur celle des miracles du Nouv. Testam.; — *Quæstiones hieronymianæ, in quibus expenditur Hieronymi nupera editio Parisiana multaque ad criticam sacram et profanam pertinentia agitantur;* Amsterdam, 1700, in-12. Il s'agit ici de l'édition des œuvres de saint Jérôme publiée à Paris par dom Martianay, que Leclerc accuse d'être peu versé dans la connaissance des matières théologiques, surtout dans celle de l'antiquité hébraïque. Saint Jérôme n'y est pas toujours épargné;

— *Ars critica;* Amsterdam, 1696, 2 vol. in-8°; plus. éditions, dont les meilleures sont celles de 1712 et de 1731, en 3 vol. pet. in-8°. Le troisième volume est formé des *Epistolæ criticæ et ecclesiasticæ* qui avaient été publiées séparément; Amsterdam, 1700, in-8°. *L'Ars critica* est le premier traité systématique qui ait été publié sur la meilleure méthode d'interpréter les écrivains de l'antiquité, et en particulier les écrivains sacrés. Cet ouvrage remarquable a été fort utile aux progrès de l'exégèse biblique; — *Parrhasiana, ou Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique, avec la défense de divers ouvrages de M. L. C.* (Leclerc) par *Theod. Parrhase;* Amsterdam, 1699, in-12; 2e édit., augm., 1701, 2 vol. in-8°; trad. angl., Londres, 1700, in-8°. Recueil de pièces diverses qui attirèrent à leur auteur des attaques assez vives et lui firent une affaire avec Bayle; — *Réflexions sur ce qu'on appelle bonheur et malheur en matière de loterie et sur le bon usage qu'on en peut faire;* Amsterdam, 1694, in-12; et 1696, trad. holland., 1696, in-8°. Dans cet opuscule, qui, selon Bayle, est de Leclerc, l'auteur déploie une grande érudition pour justifier les loteries; — *Vie du cardinal de Richelieu;* Cologne (Amsterdam), 1694, 2 vol. in-12; plusieurs édit., dont la dernière, avec des pièces justificatives, est de 1753, 5 vol. in-12; — *Histoire des Provinces unies des Pays-Bas;* Amsterdam, 1723-1738, 4 tom. en 2 vol. in-fol. Cette histoire s'étend de 1560 à 1716. C'est une compilation peu exacte; — *Lettre à M. Bernard sur l'apologie de F.-A. Gabillon;* Amsterdam, 1708, in-8°, opuscule curieux, dans lequel Leclerc se défend contre un certain Gabillon, qui avait pris son nom et qui en Angleterre se donnait pour lui; — *Johannis Clerici Vita et Opera;* Amsterdam, 1711, in-8°; trad. angl., Londres, 1712, in-8°: c'est une autobiographie; — *De Præstantia et Utilitate Historiæ Ecclesiasticæ;* Amsterdam, 1712, in-4°; — *Oratio funebris in obitum Phil. a Limborch;* Amsterdam, 1712, in-4°; trad. angl., Londres, 1713, in-8°; — trois publications périodiques célèbres: 1° *Bibliothèque universelle et historique;* Amsterdam, 1686-1693, 26 vol. pet. in-12: en société d'abord avec Cornand de La Croze, dont il fut bientôt obligé de se séparer; 2° *Bibliothèque choisie pour servir de suite à la* Biblioth. universelle et historique; Amsterdam, 1703-1713, 28 vol. pet. in-12, y compris la table, qui ne fut publiée qu'en 1718; 3° *Biblioth. ancienne et moderne;* Amsterdam, 1714-1727, 28 vol. in-18; la table, formant le 29e vol., parut en 1730; les derniers cahiers sont de Bernard. Ces trois publications contiennent des dissertations sur divers sujets curieux et intéressants; des extraits étendus et des comptes-rendus bien faits de la plupart des bons ouvrages de cette époque. Quelques-unes des dissertations et des biographies écrites pour ces recueils ont été imprimées séparément; il faut citer entre autres: *Essai de Critique sur la Poésie des Hébreux;* Amsterdam, 1688, in-12; *La Vie de saint Cyprien;* Amsterdam, 1689, in-8°; *La Vie de sainte Prudence;* Amsterdam, 1689, in-8°. — On doit encore à Leclerc la traduction d'ouvrages de Burnet, de Locke, de Stanley, ainsi que des éditions annotées d'un grand nombre d'anciens auteurs grecs et latins, et des préfaces, des notes et des augmentations pour des éditions de plusieurs écrivains modernes. M. N.

J. Clerici Vita et Opera ad annum 1711, *amici ejus Opusculum;* Amsterd., 1711, in-8°. — *Bibliothèq. Germaniq.*, t. XLVI, art. 12. — G. W. Meyer, *Geschichte der Schrifterklærung*, tom. IV, p. 193, 307 309, 333-336. — MM. Haag, *La France Protestante.* — Sénebier, *Histoire Littér. de Genève.* — A Sayons, *Hist. de la Littérature franç. à l'étranger*, t. II, p. 35-57.

LECLERC (*Jacques-Théodore*), orientaliste et théologien, fils du médecin Daniel Leclerc et neveu du précédent, né à Genève, le 25 novembre 1692, et mort dans la même ville, en 1758. Il était pasteur et professeur de langues orientales dans sa ville natale depuis 1725 jusqu'à l'époque de sa mort. On a de lui: *Préservatif contre le fanatisme, ou réfutation des prétendus inspirés de ce siècle, trad. du latin de Sam. Turretin;* Genève, 1723, in-8°, à l'occasion des prophètes des Cévennes; — *Supplément au* Préservatif contre le fanatisme; Genève, 1723, in-8°; — *Les Psaumes trad. en franç. sur l'original hébreu;* Genève, 1740 et 1761, in-8°. M. N.

Sénebier, *Hist. Littér. de Genève.* — MM. Haag, *La France Protest.*

LECLERC (*Sébastien*), graveur français, né à Metz, le 26 septembre 1637, mort à Paris, le 29 octobre 1714. Son père, Laurent Leclerc, orfèvre, mort centenaire à Metz, en 1695, lui enseigna les éléments du dessin. A sept ans, Sébastien Leclerc commençait déjà à graver; à douze ans il enseignait le dessin. Il s'appliqua à la géométrie et à la physique, et devint habile dans la perspective. Nommé ingénieur géographe du maréchal de La Ferté en 1660, il leva les plans des principales places du pays Messin et du Verdunois; mais lorsqu'il apprit qu'on avait mis sous le nom d'un autre le plan de Marsal, qu'il avait exécuté avec soin, il quitta son emploi, et revint à Paris, en 1665, pour solliciter une position dans le génie. Lebrun lui conseilla de se livrer entièrement à la gravure, et bientôt Leclerc y acquit une grande réputation. Colbert lui fit avoir un logement aux Gobelins, avec 1,800 livres de pension. En 1672 Leclerc fut admis à l'Académie de Peinture et nommé professeur de perspective, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1702; il renonça alors à cette place, et ne conserva qu'une pension de 400 livres. Louis XIV le nomma graveur de son cabinet et profe[illegible] à l'école des Gobelins. Les compositions d[illegible] clerc ont de l'étendue, de la profondeur[illegible] grandiose; son faire est large, sa pointe moell[illegible] et son burin agréable. L'œuvre de Leclerc mon[illegible]

re mille pièces, presque toutes de sa composition. On cite : *Batailles d'Alexandre ;* — *Conquêtes de Louis XIV*, en treize pièces; — *...i des Gobelins ;* — *Le Concile de Nicée ;* — *Arc de triomphe de la porte Saint-An...* ; — *L'Apothéose d'Isis ;* — *Les Figures ...mode*, en vingt feuilles ; — *La Passion*, ...nte-six planches ; — *Les Caractères des ...ns*, d'après Le Brun, en vingt feuilles ; — *...ipes à dessiner*, cinquante-deux planches ; *...tumes des Grecs et des Romains*, vingt-...ujets ; — *Médailles, Jetons et Monnoies ...rance*, en trente feuilles. On a en outre ...bastien Leclerc : *Pratique de la Géomé...ur le papier et sur le terrain, avec un ...t ordre et une méthode particulière ;* ... in-12, avec fig. ; 1683, 1719, 1735, 1745, ... nouvelle édition sous ce titre : *Traité de ...étrie théorique et pratique à l'usage des ...es*, avec trente-sept planches de Cochin et ...ntées de planches originales de Sébastien ...c; Paris, 1774, in-8° ; — *Système de la ... fondée sur de nouveaux principes ;* ...in-12 ; Paris, 1712, in-8° ; nouv. édit. sous ...e : *Discours touchant le point de vue ; ...uveau Système du Monde conforme à ...ture Sainte, où les faits sont expli...ans excentricité de mouvements, avec ...s ;* Paris, 1706, in-8° ; 1708, in-8° ; — *... d'Architecture, avec des remarques ...observations très-utiles pour les jeunes ...ui veulent s'appliquer à ce bel art ;* Pa...14, 2 vol. in-4° ; Nuremberg, 1782, in-4° ; *...gures de la passion de Jésus-Christ*, ...tées à Mme de Maintenon, in-4° ; réim...s sous ce titre : *La Passion de Jésus..., et les actions du prêtre à la sainte ..., avec des prières correspondantes aux ...ux ;* Paris, 1729, in-12 ; — *Calendrier ...nts, ou figures des vies des saints pour ...s jours de l'année ;* Amsterdam, 1730, ...n-4° ; — *Les vrais Principes du dessin, ...du Caractère des Passions ;* 1784, in-12, ...*uvre choisi* de Séb. Leclerc, contenant ...ampes ; Paris, 1784, in-4°. J. V.

..., *Biogr. de la Moselle.* — Ch.-Ant. Jombert, *Ca...des pièces gravées par Séb. Leclerc, avec un ...le sa vie ;* Paris, 1774, 2 vol. in-8°. — Quérard, ...nce Littéraire.

...LERC (*Laurent-Josse*), érudit français, ...ième des dix enfants du précédent, né le ...t 1677, à Paris, mort le 6 mai 1736, à ... Admis dans la communauté des prêtres ...t-Sulpice, il devint en 1704 licencié de ...ne, et enseigna la théologie à Tulle et à .... En 1722 il se rendit à Lyon pour y ... la direction du séminaire. On a de lui : *...ques sur différents articles des trois ...rs volumes du* Dictionnaire de Moréri, *...ition de* 1718 (Orléans), 1719-1721, ...n-8° ; ce livre, publié en trois parties sé...et à petit nombre, contient les correc... l'auteur jusqu'à la lettre L inclusivement ; il en fit usage dans l'édition du Moréri de 1725, à laquelle il eut beaucoup de part avec La Barre. Quant à la suite des *Remarques*, qui s'étendaient, à ce qu'il paraît, jusqu'à la fin de la lettre P, elle n'a pas été imprimée ; — *Bibliothèque des Auteurs cités dans le* Dictionnaire de Richelet, placée en tête de l'édition de cet ouvrage faite à Lyon, 1728, 3 vol. in-fol., et supprimée dans l'édit. d'Amsterdam, in-4° ; — *Lettre critique sur le* Dictionnaire de Bayle, *avec une préface qui contient un jugement de ce* Dictionnaire ; La Haye (Lyon), 1732, in-12 ; — *Dissertation sur l'auteur du symbole « Quicumque »*, etc. ; in-12 ; — *Lettre pour servir d'éclaircissement aux articles* 82 *et* 88 *des* Mémoires de Trévoux (*août et sept.* 1735), insérée dans le même recueil (mai 1736), et dans laquelle il justifie son père de l'accusation de plagiat élevée contre lui par M. d'Aleman au sujet de *l'ordre françois* ; — *Lettre* (apologétique) *sur saint Fauste de Riez*, dans les *Mémoires de Trévoux* (juill. 1736). L'abbé Leclerc, dont la critique, en général exacte, se perdait souvent dans les détails les plus minutieux, avait encore écrit une *Histoire des Papes ;* une *Chronologie des Rois de France de la première race ;* un abrégé de la *Vie* de son père avec le catalogue de ses ouvrages ; un *Traité du Plagiat*, qui se conservait au séminaire de Lyon ; une *Apologie* du P. Labbe, etc. ; mais aucun de ces manuscrits n'a vu le jour. P. L—y.

Mercure de France, février 1737. — *Mémoires de l'abbé d'Artigny*, V. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*, III, éd. 1759.

LE CLERC (*Paul*), théologien français, né le 19 juin 1657, à Orléans, mort le 29 décembre 1740, à Paris. Il entra en 1677 dans la Société des Jésuites, enseigna d'abord les humanités et la rhétorique, et fut ensuite appelé à Paris, où il occupa divers emplois, entre autres celui de procureur de la maison à laquelle il était attaché. On a de lui : *La Vie d'Antoine-Marie Ubaldin ;* La Flèche, 1686, in-16 ; plusieurs fois réimprimée ; l'édition de Paris, 1726, intitulée : *La Jeunesse sanctifiée dans ses études, ou l'écolier chrétien*, contient en outre, du même auteur, la *Vie d'Alexandre Bercius* (1686), et la *Vie de Guillaume Ruffin* (1690) ; — *Abrégé de la vie du bienheureux Jean-François Régis ;* Lyon, 1711, in-12 (anonyme), attribué aussi au P. de Colonia ; — *Réflexions sur les quatre fins dernières ;* — *Réflexions sur les obstacles et les moyens du salut ;* in-16 ; — *Considérations chrétiennes pour tous les jours du mois ;* — *Les véritables Motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la sainte Vierge ;* Paris, 9e édit., 1786, etc. K.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LE CLERC (*Michel*), avocat et auteur dramatique français, né à Alby, en 1622, mort à Paris, le 8 décembre 1691. Il vint à Paris en 1645, pour y faire représenter sa première tragédie, *La Virginie romaine*, qui obtint un

succès mérité. Cependant cette réussite n'encouragea pas le jeune auteur à suivre la carrière littéraire : il se fit recevoir avocat au parlement, et pendant plus de trente ans ne donna rien au théâtre. Il avait été reçu à l'Académie Française le 26 juin 1662. On a de lui : *La Virginie romaine*, tragédie, 1645. On trouve dans cette pièce des vers dignes de Corneille. Ceux-ci, par exemple, adressés par Virginie au décemvir Appius Claudius, qui lui peint sa passion :

Veux-tu dans mon esprit passer pour véritable?
Veux-tu même à mes yeux devenir agréable,
Mériter mon estime et vaincre mes mépris?
Fais sans plus différer ce que je te prescris :
Dépouille sans tarder ce pouvoir tyrannique,
Sous qui tombe et gémit la liberté publique ;
Car tu peux t'assurer que j'aimerai bien mieux
Un simple citoyen, qu'un tyran glorieux.
Quitte ces vains faisceaux et tant d'indignes marques
De l'injuste pouvoir de nos derniers monarques,
Qui ne témoignent rien qu'un courage abattu,
Et marche accompagné de ta seule vertu.
De tes soldats mutins réprime l'insolence,
Fais fleurir la vertu, protége l'innocence,
Honore le sénat et respecte nos lois,
Rends au peuple romain sa franchise et ses droits,
Si tu m'oses aimer, si tu veux que je t'aime :
Autrement.....

Iphigénie, tragédie (avec l'abbé Boyer) : 1675 ; — *Oreste*, tragédie, 1681, non imprimée. Racine fit cette épigramme sur l'*Iphigénie* de Le Clerc :

Entre Le Clerc et son ami Coras,
Deux grands auteurs, rimant de compagnie,
N'a pas longtemps s'ourdirent grands débats
Sur le propos de leur *Iphigénie*.
Coras lui dit : La pièce est de mon crû ;
Le Clerc répond : Elle est mienne, et non vôtre.
Mais aussitôt que la pièce eut paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

A. Jadin.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 316. — Pellisson, *Histoire de l'Académie Française*.

LECLERC (*David*), peintre suisse, né à Berne, en 1680, mort à Francfort, en 1738. Après des voyages faits à Paris et à Londres, Leclerc s'établit à Francfort, où il passa le reste de ses jours. Il a peint à l'huile et en miniature les portraits d'un grand nombre de princes et de princesses de l'Allemagne. Son dessin est correct; quant au coloris, il avait pris pour modèles Rubens et Rigaud. Il a aussi exécuté quelques paysages et des tableaux de fleurs.

Jean-Frédéric Leclerc, son fils, né à Londres, en 1717, s'adonna à la peinture, et travailla longtemps à la cour de Deux-Ponts.

Isaac Leclerc, frère de David, mort en 1746, apprit l'art de la gravure sur acier et en pierres fines auprès de son père, qui était médailleur de la cour de Cassel, fonctions dans lesquelles Isaac lui succéda. E. G.

Füssli *Allgem. Künstler-Lexikon*, et *Geschichte der besten Künstler aus der Schweitz*.

LECLERC (*Gabriel*), médecin français, du dix-septième siècle. Il était médecin ordinaire de Louis XIV, et il exerçait avec succès la médecine et la chirurgie. On a de lui : *L'Appareil commode en faveur des jeunes chirurgiens;* Paris, 1700, in-12; — *La Médecine aisée, où l'on donne à connaître les causes des* [...] *dies internes et externes et les re*[...] *propres à les guérir;* Paris, 1719, in-1[...] lui attribue encore : *L'École du Chirurgi*[...] *les principes de la chirurgie*, par un d[...] en médecine de la faculté de Montpellier; 1684, in-12, ainsi que le *Catalogue parti*[...] *des Drogues;* Paris, 1701, in-12. On a [...] sous le nom de Gabriel Leclerc : *La Chi*[...] *complète, par demandes et par réponse*[...] ris, 1694, in-12; un second volume a po[...] *Ostéologie exacte et complète;* Paris, in-12; ces deux ouvrages ont été réimpr[...] Paris, en 1719, et à Bruxelles, en 1724, en in-12. Quelques bibliographes attribuent l[...] *rurgie complète* au médecin génevois Leclerc. Fontenelle attribue l'*Ostéologie* à [...] çois Poupart. J. V

Éloy, *Dict. histor. de la Médecine anc. et* [...] Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (*Pierre*), théologien jan[...] français, né en 1706, dans le diocèse de [...] mort vers 1781, en Hollande. Reçu ma[...] arts par l'université de Paris, il embrass[...] ecclésiastique, et devint sous-diacre en [...] mais après avoir signé le formulaire il [...] voua cet acte de soumission, partagea l[...] sions d'un parti qui reconnaissait comm[...] phète un prêtre nommé Vaillant, et n'[...] pas davantage dans les ordres. Son zèle e[...] l'exposa à quelques persécutions, et il fut [...] de se retirer en Hollande, où il dépassa e[...] tisme les appelants, réappelants et autre[...] taires jansénistes. Ainsi, non-seulement [...] mait la paix de Clément IX, mais il rej[...] profession de foi de Pie IV, soutenait que [...] copat n'était pas d'institution divine et [...] connaissait pour œcuméniques que les se[...] miers conciles généraux. Les prêtres d'U[...] réunis en concile le 13 septembre 1763, [...] tèrent à présenter sa défense; Leclerc [...] avec hauteur et publia de nouvelles lettre[...] lesquelles il attaquait la procession du [...] Esprit, la primauté du pape et le con[...] Trente, qu'il traitait d'*assemblée de nov*[...] Condamné par les prêtres d'Utrecht, exc[...] nié par l'évêque van Stiphont, qu'il avait p[...] longtemps assisté en qualité de sous-dia[...] perdit toute mesure, récusa l'évêque et les p[...] en appela à un concile général, et finalem[...] plaignit d'avoir été jugé sans être entend[...] principaux écrits sont : *Acte de révocat*[...] *la signature du formulaire;* 1733, in-[...] *Homélies de S. Grégoire, pape, sur Ezé*[...] 1747 ; — *Vies intéressantes de plusieu*[...] *ligieuses de Port-Royal;* Utrecht, 1750 4 vol. in-12; — *Renversement de la r*[...] *et des lois divines et humaines par* [...] *les bulles et brefs contre Baïus*, [...] *nius*, etc.; Rouen, 1756, 2 vol. in-12; ce [...] ayant donné lieu à une vive critique, dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* (mai[...]

n fit l'apologie sous le titre de *Réponse*, ·12; — *Idée de la vie et des écrits de* *'itte;* Amsterd., 1756, in-12; — *Précis* *te de dénonciation d'une multitude* *s, brefs*, etc.; ibid., 1758, in-12; — *t Dénonciation sur les matières les* *portantes;* ibid., 1763, in-12; — *Lettre* *ue à MM. les pasteurs de l'Église de* *le;* ibid., 1765, in-12; — *Préface his-* *qui contient l'histoire abrégée du* *d'iniquité, ou le concile célébré à* *convaincu de brigandage;* ibid., 1765, des écrits les plus curieux de Leclerc; *e redevenue païenne et pire que* *;* 1764; — *Description d'un Plani-* *éleste;* Amsterdam, 1775, in-8°; — *L'As-* *e mise à la portée de tout le monde,* *aux princes de Nassau-Dietz et* *;* ibid., 1780, 2 vol. in-8°; ces deux ou- ont attribués par M. Quérard à cet au- . aurait été confondu par quelques bio- avec un de ses homonymes, né aussi en lie. L'abbé Leclerc édita en outre : *His-* *s Persécutions des Religieuses de* *yal*, in-4°; — *Mémoires de Walon de* *s;* 1751, in-12; — *Journal de l'abbé* *te;* 1753, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12; *de la Mère des Anges, abbesse de* *yal;* 1754, in-12; — *Recueil de pièces* *it point encore paru sur le formu-* 754, in-12, etc. K.

Mémoires ecclésiastiques. — *Nouvelles ecclé-* *s-1765.* — Guilbert, *Mém. biogr. et littér. de* *nf.* — Quérard, *La France Litt.*

ERC DE LA BRUÈRE (*Charles-An-* uteur dramatique français, né à Crépy , en 1714, selon les uns, ou à Paris, en 16 ou 1717 selon d'autres, mort à Rome, otembre 1754. Il était allé à Rome, en mme secrétaire d'ambassade à la suite le Nivernois. On a de lui : *Les Mécon-* omédie en un acte, précédée d'un pro- suivie d'un divertissement, le tout en es; Paris, Utrecht, 1735, in-12; 1740, - *Les Voyages de l'Amour*, ballet en tes et un prologue en vers libres; Paris, -4°; — *Dardanus*, tragédie lyrique en s et un prologue; Paris, 1739, 1744, 63, 1768, 1769, in-4°; la même en quatre ec des changements, par Guillard; Paris, 4°; la même, en trois actes, Paris, 1785, -8°; 1786, in-4°; — *Histoire de Char-* ; Paris, 1745, 2 vol. in-12; — *Érigone*, un acte, 1748, 1750, in-8°: ce ballet a té sous le titre de *Bacchus et Érigone*, deuxième acte aux *Fêtes de Paphos*, éroïque, 1758, in-4°; — *Le prince de* allet héroïque en trois actes; 1749, 1750, -8°; Paris, 1760, in-4°. En 1744, Leclerc uère avait obtenu avec Fuselier le brevet ège du roi pour la composition du *Mer-* 1749 il abandonna ce travail par suite de son départ pour Rome. Il composa avec le duc de Nivernois à Rome, en 1751, un opéra, paroles et musique, qui fut brûlé en 1793. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LECLERC DE MONTMERCY (*Claude-Germain*), poëte français, né à Auxerre, en 1716, mort à une époque incertaine. Il étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il cultivait surtout la poésie et a laissé des épîtres dont quelques-unes ont plus de deux mille vers. « On peut présumer, dit Sabatier, que ceux même à qui elles ont été adressées n'ont pas eu le courage de les lire en entier. » On a de lui : *Épître au Père de Latour;* Paris, 1749, in-4°; — *Vers sur la mort de M. le duc d'Orléans*, fils du régent; Paris, 1752; — *Les Écarts de l'Imagination*, épître à D'Alembert; Paris, 1753, in-8°; — *Voltaire*, poëme en vers libres; Paris, 1764, in-8°; — *Épître en vers à Ant. Petit;* Paris, 1770, in-8° : il y fait l'éloge des plus célèbres médecins. J. V.

Sabatier, *Les trois Siècles Littéraires de la France.*

LECLERC DE BEAU-BÉRON (*Nicolas-François*), théologien français, né en 1714, à Méray, près Condé-sur-Noireau, mort à Caen, le 4 décembre 1790. Il était presque imbécile dans son enfance; mais, dit un de ses biographes, ayant reçu sur la tête un violent coup de marteau dont il faillit mourir, son intelligence se développa tout à coup. Il fit ses études à Caen, et y obtint une chaire de théologie après avoir pris la carrière ecclésiastique; il professa quarante-neuf années, fut doyen de sa faculté, deux fois recteur de l'université de Caen, et mourut chanoine de l'église de Rouen et official de l'abbaye de Saint-Étienne. On a de lui : *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapso et reparato;* Luxembourg, 1777, 2 vol. in-8°; Paris, 1779, 2 vol. in-8°; — *Mémoire pour les curés à portion congrue;* 1765, in-4° : Lapoix de Fréminville réfuta ce mémoire (Paris, 1766, in-4°); — divers ouvrages restés manuscrits et concernant les principaux points théologiques. A. L.

Lair, *Notice sur Leclerc de Beau-Béron;* Caen, 1813.

LECLERC (*Charles-Guillaume*), libraire français, né à Paris, le 28 octobre 1723, mort le 26 septembre 1795. Reçu libraire à l'âge de dix-huit ans, il devint adjoint, puis syndic de sa corporation, juge consul en 1773, et chef de la juridiction consulaire en 1784. Le roi le désigna pour présider l'assemblée des électeurs du district de la Sorbonne en 1789, mais il ne remplit pas cette fonction. Les électeurs le choisirent pour député aux états généraux, qui devinrent l'Assemblée constituante. Élu inspecteur de l'imprimerie de cette assemblée, il devint membre et président du comité des assignats. Il présenta le projet d'organisation du tribunal de commerce, et y fut nommé juge aux premières élections en 1792. On a de lui : *Lettre à M. de* *** (Neville); Paris, 19 décembre 1778, in-8°; (Londres), 1778, in-12; — *Instruction sur*

les affaires contentieuses des négociants, la manière de les prévenir ou de les suivre dans les tribunaux; 1784, 1789, in-12. On lui doit une nouvelle édition du *Dictionnaire Historique et biographique portatif* de Ladvocat, revue et considérablement augmentée, 1777, 3 vol. in-8°; plus un supplément du même ouvrage, 1789, in-8°; ainsi qu'une nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique* du même auteur, connu sous le nom de Vosgien, 1779; une autre édition, de 1794, in-8°, contient une table des noms nouveaux donnés à quelques villes de la France pendant la révolution. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LECLERC DE MONTLINOT (*Charles-Antoine-Joseph*), érudit français, né à Crépy en Valois, en 1732, mort à Paris, en 1801. Engagé dans les ordres et chanoine de l'église Saint-Pierre de Lille, il quitta cette ville à la suite d'une querelle littéraire que lui suscita son *Histoire de la Ville de Lille*, et vint à Paris s'établir libraire. Relégué à Soissons par une lettre de cachet, il fut placé à la tête du dépôt de mendicité de cette ville; à la révolution, il revint à Paris. On a de Leclerc : *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix;* 1759, in-12 : « L'année suivante, dit Barbier, cet écrit fut intitulé : *Justification de plusieurs articles de l'Encyclopédie, ou préjugés légitimes*, etc.; les auteurs de *La France Littéraire de* 1769, trompés par la diversité de ces titres, ont cru qu'il s'agissait de deux ouvrages différents; » — *Étrennes aux Bibliographes, ou notice abrégée des livres les plus rares, avec leurs prix;* Paris, 1760, in-24; — *L'Esprit de Lamothe-Levayer*, par M. de M. G. D. S. P. D. L. (M. de Montlinot, chanoine de Saint-Pierre de Lille); (Paris), 1763, in-12; — *Dictionnaire portatif d'Histoire Naturelle*, précédé d'un discours sur l'histoire naturelle; Paris, 1763, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la Ville de Lille, depuis sa fondation jusqu'en* 1434; Paris, 1764, in-12; — *État actuel du dépôt de Soissons, précédé d'un Essai sur la mendicité;* Soissons, 1789, in-4°. Leclerc de Montlinot a travaillé au *Journal Encyclopédique*. J. V.

La France Littéraire de 1769. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (*Jean-Baptiste*) (1), connu dans la révolution sous le nom de LECLERC (*de Maine-et-Loire*), homme politique et littérateur français, né à Angers, le 29 février 1756, mort à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), le 16 novembre 1826. Conseiller à l'élection d'Angers, il consacrait ses loisirs à l'étude de la musique, de la littérature et de la philosophie, et il avait été admis, dès 1786, à l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de cette ville. Disciple fervent de J.-J. Rousseau, il adopta avec ardeur les principes et les espérances de la révolution française, et fut nommé par le tiers état de la sénéchaussée d'Anjou député suppléant aux états généraux; il entra dans la vie politique sans en avoir véritablement le goût, et sans aucune ambition personnelle. Au mois d'août 1790, il fut admis à l'Assemblée constituante en remplacement de Milscent, démissionnaire, et vota constamment avec la majorité, mais sans jamais prendre la parole. Envoyé par son département à la Convention nationale, il y vota la mort du roi, sans appel et sans sursis; mais la montagne ayant, malgré ses efforts, triomphé des girondins, il donna sa démission, après avoir adhéré à la protestation qui fut faite en leur faveur dans Maine-et-Loire. Arrêté par ordre du comité de sûreté générale, il fut enfermé à la prison de la Bourbe, d'où plus tard un arrêté de la Convention le fit sortir. Il occupait au bureau des Musées et Dépôts des Sciences et Arts un emploi pour lequel la commission d'instruction publique l'avait désigné, lorsqu'en 1796 il entra au Conseil des Cinq Cents comme représentant de Maine-et-Loire. Ami intime de La-révellière-Lépeaux, il développa, le 31 août 1797, une motion d'ordre en faveur d'un culte fondamental et politique, basé sur les principes de la religion naturelle, mais dont il ne put faire adopter le projet. Il présenta aussi, au nom de la commission des institutions républicaines, un rapport sur les institutions civiles destinées à constater l'état des citoyens; il vota contre la déportation des prêtres insermentés, et il fit, au nom de la commission d'instruction publique, le rapport sur la création du Conservatoire de Musique. Appelé à la présidence au commencement de 1799, il prononça sur l'anniversaire du 21 janvier le discours d'usage, dans lequel se trouve une énergique apostrophe à l'odieux Ferdinand, roi de Naples. N'ayant point été réélu, il sortie du Conseil le 20 mai suivant. Après le 18 brumaire, Leclerc fut élu au corps législatif, dont il devint président en ventose an IX (février 1801). Sorti du corps législatif en mars 1802, il se condamna à une retraite absolue, et vint habiter, à Chalonnes, la demeure qu'il avait relevée après les incendies de la guerre civile. Il refusa toute fonction publique, et ne voulut pas même de la bourse au lycée d'Angers qui lui fut offerte pour son fils. Dans les Cent Jours, après avoir refusé de signer l'acte additionnel, il céda aux sollicitations de quelques habitants de sa petite ville, et donna sa signature. Retiré à Liége, même avant la loi du 12 janvier 1816, qui le condamnait à l'exil, il remporta le prix de poésie proposé par la Société d'Émulation de cette ville, et dont le sujet était *Le Dévouement des Franchimontois;* quelques années après, il reçut, sous le ministère Decazes, l'autorisation de rentrer dans ses foyers.

D'abord associé de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut, Leclerc était devenu cor-

(1) Leclerc a constamment porté les prénoms de *Jean-Baptiste*, quoique son acte de naissance lui donne le seul prénom de *Jean*.

nt de l'Académie des Inscriptions et ettres. On a de lui : *Mes Promenades tres, ou poésies pastorales*; Paris, 1786, aduites en allemand par L.-H. Heyden eipzig, 1788, in-8°; nouv. édit., sous ce *dylles et Contes champêtres*, Paris, vol. in-8°. Chaussard a inséré dans sa *èque pastorale* plusieurs de ces idyl- *De la Poésie considérée dans ses rap- ec l'éducation nationale*; Paris, an VI, — *Essai sur la Propagation de la Mu- France, sa conservation, et ses rap- vec le gouvernement*; Paris, an VI, — *Éponine et Sabinus*; Liége, 1817, oëme en prose, peut-être un peu froid, -bien écrit; — *Abrégé de l'histoire de mémoire historique et critique sur les nérales et thermales de la province*; Liége, 1818, in-18 : opuscule publié initiales J.-B. L., et fort estimé. Leclerc dans la *Revue Philosophique, litté- politique* (1807, 3e trim., p. 278) une ur Guillaume Penn et le navigateur Duparquet, et dans le *Mercure belge* morceaux de poésie. Il avait adressé lettres manuscrites, relatives à des téressants de l'histoire de l'Anjou, à ui en a fait un ample usage dans ses *es historiques sur Angers et le bas* Divers opuscules de Leclerc, réunis à écrits de Larevellière-Lépeaux, ont reçu tispices sur lesquels se trouve le titre *Opuscules moraux de L.-M. Revel- eaux et de J.-B. Leclerc*. issé manuscrits : *René d'Anjou, roi, te, peintre, poëte, musicien et fleu- Recueil de Mémoires et de fragments avec ou sans annotations du copiste vir à l'histoire de l'Anjou*; — *Chro- un petit village et de ses environs*, roman anecdotique dans lequel l'auteur plusieurs personnages de la fin du siècle — *Dialogues en vers*; — *Filouzac, adin et satirique*; — *Coup d'œil hique sur l'origine, les progrès et les des de la Musique ancienne et mo- es causes morales et politiques de cipales révolutions; ce que l'art a e qu'il a perdu dans ses divers chan- ; enfin, la possibilité ou l'impossibi- éparer ses pertes*. Leclerc a souvent le regret de ne pouvoir terminer avant r cet ouvrage, auquel il attachait de l'im- et qui comprend deux parties à peu près , relatives la première aux origines, la à la musique des anciens peuples; il en lusieurs fragments à la Société d'Émula- iége. Il a laissé en outre un grand nom- ompositions musicales inédites E. R.

ndance de MM. les députés des communes ovince d'Anjou, avec leurs commettans, rela- ux états généraux tenans à Versailles en rs, 1789-1790, 6 vol. in-8°. — Lettre (inédite) *de Bodin à J.-B. Leclerc, datée du* 13 juin 1823. — *Documents particuliers*.

LECLERC (*Oscar*), connu sous le nom de *Leclerc Thoüin*, agronome français, fils du précédent, né à Paris, le 18 mars 1798, mort à Angers, le 5 janvier 1845. Il passa une partie de son enfance au Jardin des Plantes, dans la famille du professeur André Thoüin, frère de sa mère. C'était cette famille dont le nom est resté si cher aux sciences, si respecté de tous ceux qui ont connu les hautes vertus, la simplicité antique, le désintéressement qui la caractérisaient. Il fut initié dès ses premières années au goût de l'agriculture et des sciences qui s'y rattachent, par ses deux oncles André et Jean Thoüin. Nommé en 1818 aide du premier, il fut aussi celui de Bosc, son successeur. Il fit même le cours de culture pendant la maladie et après la mort de celui-ci, en 1828; mais il renonça à ses fonctions lorsque la même année Mirbel remplaça Bosc. De nouvelles chaires ayant été créées en 1836 au Conservatoire des Arts et Métiers, Leclerc fut appelé à celle de culture générale. Membre de la Société centrale d'Agriculture depuis 1828, il en devint secrétaire perpétuel en 1843, et il fit aussi partie du conseil général d'agriculture, du comité consultatif d'agriculture au ministère de l'intérieur et du conseil général de Maine-et-Loire. Nous avons été témoin des succès qu'obtint son cours au Jardin des Plantes et plus tard au Conservatoire des Arts et Métiers. A son extérieur mâle, grave et bienveillant à la fois, au beau son de sa voix, à son élocution simple et correcte, se joignait chez lui le talent, très-heureux pour quiconque enseigne les sciences physiques, de compléter sur le tableau, par un dessin clair et rapide, une description commencée avec des notes; tout cela faisait de lui un professeur accompli.

Leclerc a rédigé presque en entier la partie de théorie générale de la *Monographie des Greffes* d'André Thoüin; Paris, 1821, in-4°. Il a rédigé et annoté le *Cours de Culture* du même agronome; Paris, 1829, 3 vol. in-8° et atlas in-4°, précédé d'une notice qu'il consacrait à son oncle. Il avait fait paraître une *Lettre à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, à propos des droits d'entrée sur les bestiaux étrangers, par un habitant du département de Maine-et-Loire*; Paris, 1840, in-8°, lorsqu'à la suite d'une mission donnée par le ministre, il publia : *L'Agriculture de l'ouest de la France, étudiée spécialement dans le département de Maine-et-Loire*; Paris, 1843, gr. in-8° : modèle de statistique sans aridité, sans sécheresse, et aussi agréable qu'instructive; c'est celui de ses ouvrages qui lui fait peut-être le plus d'honneur comme écrivain. Il a été l'un des principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie d'Agriculture, ou Maison rustique du dix-neuvième siècle*, et il a donné d'importants articles aux *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, aux *An-*

nales de l'Agriculture française, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, aux *Annales de la Société d'Horticulture*, au *Journal d'Agriculture pratique et de Jardinage*, à la *Revue agricole*, et au *Bulletin de la Société industrielle d'Angers*. Deux *Lettres* de Leclerc au naturaliste Paul Gaimard sont imprimées parmi les *Instructions* dans le tom. I, p. 107 à 120, du *Voyage en Islande et au Groënland exécuté pendant les années* 1835 *et* 1836 *sur la corvette* La Recherche. E. REGNARD.

M. Adolphe Brongniart, *Notice sur Oscar Leclerc-Thoüin*, dans *les Mémoires publiés par la Société royale et centrale d'Agriculture*, année 1847, p. 148. — *Revue Agricole*, année 1846, p. 46. — *Documents particuliers*.

LECLERC (*Antoine-François*), littérateur français, fils du médecin Clerc (*voy.* ce nom), qui avait changé son nom en Leclerc, né à Baume-les-Dames, le 31 août 1757, mort à Versailles, le 21 octobre 1816. Ayant embrassé l'état militaire, il devint officier dans le régiment des dragons de Durfort. Zélé royaliste, il fit une déposition énergique sur les événements des 5 et 6 octobre 1789 devant le Châtelet de Paris. Chabroud n'ayant pas reproduit avec exactitude les faits indiqués par Leclerc, celui-ci crut devoir les rétablir dans une brochure. Il donna de nouvelles preuves de son dévouement à la royauté dans les journées des 24, 28 février et 18 avril 1791. A la fin de l'année, il émigra, mais il ne tarda pas à rentrer en France. En juillet 1792 il retourna à l'étranger, fit la campagne dans l'armée des princes, et après sa dissolution il suivit le duc d'York en Angleterre. En 1795 il rejoignit en Suisse l'agent anglais Wickam. Revenu en France sous le consulat, Leclerc vécut dans la retraite à Versailles. La restauration lui fit une modeste pension. Il a eu part à la rédaction de l'*Atlas du Commerce* ainsi qu'aux derniers volumes de l'*Histoire moderne de Russie*. Il a revu la traduction de l'*Histoire de Russie* par Tooke, 1802, et fourni des notes à plusieurs ouvrages sur les États du Nord. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (*Claude-Barthélemy-Jean*), chirurgien français, né à Paris, en 1762, mort dans la même ville, le 23 janvier 1808. Fils d'un docteur régent de la faculté de médecine de Paris, il suivit d'abord les cours de droit, et abandonna bientôt la jurisprudence pour la médecine. Après avoir pris ses grades, il devint docteur régent en 1787, obtint la chaire d'anatomie, et succéda à son père comme médecin du Châtelet. Pendant la révolution, il fut employé à l'armée du nord, puis à l'hôpital militaire de Saint-Cyr, et enfin attaché à l'École de Médecine de Paris en 1795. Nommé plus tard médecin de la maison de l'empereur et des infirmeries impériales, il fut souvent appelé à donner des soins à l'impératrice Joséphine, qu'il accompagna plusieurs fois aux eaux. Médecin en chef de l'hospice Saint-Antoine, il y contracta le germe de la maladie qui l'emporta : en palpant un malade atteint d'une fièvre maligne il s'était inoculé le virus, par une écorchure qu'il avait au doigt. Tout entier à la pratique de son art, Leclerc n'a pas laissé d'ouvrages ; on n'a de lui que des *Rapports* et des *Discours* prononcés à la Société de l'École de Médecine, dont il était secrétaire général. J. V.

Tartra, *Notice nécrol. sur C.-B.-J. Leclerc*, lue à la Soc. médic. d'Émulation, et insérée dans le *Bulletin des Sciences médicales*.

LECLERC (*Julien-René*), conspirateur français, né à Bazoche (Normandie), en 1762, mort en 1839. Engagé dans les ordres lorsque éclata la révolution, il n'adopta point les principes de la constitution civile du clergé, fut poursuivi, et n'échappa aux massacres de septembre qu'en se cachant dans le bois de Vincennes. Revenu à Paris, il entra chez un procureur, et se fit passer pour jurisconsulte. Il se lia avec des agents royalistes ; mais lorsqu'il apprit que Lavillehurnois venait d'être arrêté, il se rendit à l'agence, enleva les papiers compromettants, et s'aboucha avec les conspirateurs qui n'avaient pas été saisis pour aviser aux moyens d'influer sur les élections ; il les poussa même, dit-on, à essayer d'enlever les directeurs. Le 18 fructidor déjoua ce complot. Leclerc ne se rebuta point. Pensant que Barras ne serait point inaccessible à la corruption, il eut de fréquents rapports avec un ami intime de ce directeur qu'il espérait gagner à la cause royaliste. En 1800 Leclerc se rendit à Londres, et chercha à réconcilier Moreau avec Pichegru. La saisie des papiers de Hyde de Neuville avait interrompu la correspondance des agents royalistes de la capitale de la France avec l'étranger : Leclerc fut renvoyé à Paris pour la renouer ; il y réussit, mais la police fut bientôt sur la voie. Leclerc chercha un refuge sur les côtes ; un individu qu'il avait employé à porter ses dépêches révéla sa retraite ; et dans la nuit du 15 au 16 février 1804, Savary se présenta chez Leclerc : il ne put saisir que ses effets et ses papiers ; *Le Moniteur* publia le contenu de ces derniers. Leclerc s'échappa comme par miracle, traversant pendant la nuit le nord de la France, la Belgique, la Hollande, le nord de l'Allemagne et le Holstein. De là il regagna l'Angleterre, d'où il revint en Allemagne. Le 1er novembre 1804 il avait été condamné à mort par une commission militaire siégeant à Rouen : la crainte d'une extradition le détermina à regagner l'Angleterre, où il vécut dans la retraite. La restauration lui rouvrit les portes de la France, et lui fit une pension. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, 1799-1804.

LECLERC (*Louis-Claude*), littérateur français, mort à la fin du dix-huitième siècle. Il embrassa d'abord la carrière des armes, fit la guerre de Sept Ans, et devint officier d'artillerie. Ayant pris sa retraite, il alla se fixer à Bordeaux, où il fit paraître un journal intitulé *L'Iris*

enne; 1763, 2 vol. in-12. On a en outre
erc : *L'Envieux*, comédie en trois actes
ers; Bordeaux, 1763, in-8°; Paris, 1778,
— *Le Retour de Mars*, divertissement
nneur du maréchal de Richelieu, gou-
de Guyenne; Bordeaux, 1762, in-12.
J. V.

d, *La France Littér.*

LERC DES ESSARTS (*Louis-Nicolas-*
comte), général français, né à Pontoise,
ril 1770, mort à Paris, le 18 mai 1820.
omme volontaire en 1792, il devint aide
du général Saboureux, fut nommé capi-
siége de Toulon, le 27 nivôse an II, puis
à son frère le 26 germinal suivant, et
tit à Fleurus. Destitué en l'an IV (1796),
en l'an VII (1799) comme capitaine de
ls, il servit à l'armée du Rhin, et se dis-
Mœskirch et à Biberach. Il accompagna
e à Saint-Domingue avec le grade de chef
illon, et fit trois campagnes dans cette
. De retour en France, il fut nommé adju-
mmandant en l'an XI, et employé au camp
ges en qualité de chef d'état-major d'une
sous les ordres de Davout. Il prit part à
agne d'Austerlitz, fut nommé général de
, fit encore les campagnes de Prusse en
de Pologne en 1807, d'Autriche en 1809,
ouva à Eckmühl et à Wagram, où il fut
ent blessé. Il reçut en récompense le titre
e et une dotation. En 1812 il fit partie de
ition de Russie, se distingua à la bataille
lensk et au combat de Valoutina, et reçut
ant le commandement d'une division.
fut blessé à la Moskowa. Après la retraite
ua de servir sous Davout, et en 1813 il
a avec son chef dans Hambourg, où il fut
, le 7 février 1814, par l'armée russe. Il
a cette position jusqu'à la restauration.
non-activité le 1er septembre 1814, il
nu lieutenant général le 14 mai 1815, et
nda la première division des gardes na-
à Sainte-Menehould. Remis en non acti-
1er août suivant, il fut compris dans le
l'état-major général en 1818. Il mourut
ydropisie de poitrine. Le général Leclerc
ousé la veuve du général d'Hautpoul, et ne
as d'enfants.

le ses frères, *Louis* LECLERC, mort en
nbrassa d'abord la carrière ecclésiastique,
lle il renonça à la révolution. Agent con-
, puis membre du corps législatif, il devint
le la Meuse sous l'empire; il perdit cet
à la restauration. Le général Leclerc
ssi deux sœurs; l'une épousa le général
, l'autre le maréchal Davout. L. L—T.

llé, *Biog. des Célébrités militaires.*

LERC (*Victor-Emmanuel*), général fran-
re des précédents, né à Pontoise, le 17 mars
ort le 2 décembre 1802, dans l'île de La
, près de Saint-Domingue. Ayant chaude-
opté les principes de la révolution française, il s'enrôla comme volontaire dans le 2e bataillon de Seine-et-Oise. Ses camarades le nommèrent lieutenant d'une compagnie de ce bataillon. Peu de temps après, il entra dans un régiment de cavalerie. Aide de camp d'un général à l'armée qui faisait le siége de Toulon, il y gagna le grade de capitaine, et quoiqu'il n'eût que vingt-et-un ans, on lui confia les fonctions de chef d'état-major de l'aile gauche. Placé à la tête de la colonne qui s'empara du fort Farni, il fut nommé, par suite de cette action brillante, adjudant général. Remarqué par Bonaparte, il reçut la mission de porter à Paris la nouvelle de la prise de Toulon. Leclerc servit ensuite à l'armée des Ardennes, et prit part à la victoire de Fleurus. Chargé de l'attaque du mont Cenis, il y passa l'hiver de 1794 à 1795 avec des soldats qui manquaient de tout. La discipline qu'il sut maintenir parmi eux lui valut le commandement de Marseille, où il sut rétablir l'ordre. En 1796 il suivit Bonaparte en Italie en qualité de sous-chef d'état-major. Il se distingua sur le Mincio, à Salo, aux combats de Borghetto et de Saint-Georges; à la suite de cette dernière affaire, Bonaparte demanda le grade de général de brigade pour Leclerc, qui se fit encore remarquer à la bataille de Roveredo et à celle de Rivoli, où il commandait la cavalerie. A l'époque de l'armistice de Leoben, il fut envoyé à travers le Tyrol pour en donner connaissance à l'armée du Rhin; de là il se rendit auprès du Directoire, qui le renvoya à l'armée d'Italie, le 21 mars 1797, avec le grade que Bonaparte avait demandé pour lui. Arrivé à Milan, Leclerc épousa Pauline Bonaparte, sœur du général, dont il avait fait la connaissance à Marseille. Après le traité de Campo-Formio, Leclerc devint chef d'état-major de Berthier à l'armée d'Italie. et fit la campagne de Rome. Lorsque Berthier partit pour l'Égypte, Brune le remplaça, et Leclerc continua de servir sous ce dernier. Il fut appelé avec les mêmes fonctions auprès du général Kilmaine à l'armée de l'ouest. Leclerc contribua à la pacification de cette contrée, et le Directoire lui donna le commandement supérieur de Lyon, où s'entassaient les débris mécontents de l'armée d'Italie. Il parvint à réorganiser cette multitude. Bonaparte, revenu d'Égypte, appela Leclerc près de lui, et celui-ci contribua au succès de la journée du 18 brumaire, en dirigeant contre la représentation nationale un peloton de grenadiers. Après avoir pénétré dans la salle du conseil, Leclerc montra les fenêtres de l'orangerie aux députés de l'opposition en s'écriant : « Au nom du général Bonaparte, le corps législatif est dissous : que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant! » Bonaparte le récompensa de son dévouement en lui donnant le grade de général de division, le 3 décembre 1799, et il l'envoya prendre le commandement de la deuxième division du centre de l'armée du Rhin, alors sous les ordres de Moreau. Leclerc se distingua à Landshut. Il reçut ensuite le commandement supérieur de plusieurs divisions militaires; et en 1801 il

fut chargé du commandement du corps d'armée chargé d'aller soumettre le Portugal en passant par l'Espagne. Cette entreprise fut couronnée de succès. Le prince du Brésil signa avec la France le traité de Badajoz. Après la paix d'Amiens, Bonaparte résolut d'envoyer une expédition à Saint-Domingue; il en donna le commandement à Leclerc, avec le titre de capitaine général. Sa femme le suivit dans cette expédition. Leclerc parut en vue du cap Samana, le 1er février 1802, avec un immense armement, composé de quarante-cinq vaisseaux ou frégates, et de trente-quatre mille combattants. Il eut des démêlés avec l'amiral Villaret de Joyeuse sur le mode et l'à-propos du débarquement, et fut obligé de consentir à des temporisations qui permirent aux noirs de se réunir et d'incendier la ville du Cap une seconde fois; bientôt des vents contraires disloquèrent la flotte. Débarqué enfin, Leclerc battit et soumit l'armée noire en moins de trois mois; mais cette pacification fut de courte durée : l'enlèvement de Toussaint Louverture, l'exécution de plusieurs chefs, l'incorporation des troupes vaincues dans les troupes victorieuses amenèrent une nouvelle révolte, qui éclata à la suite de la fièvre jaune. Les troupes du général Leclerc avaient été décimées par les maladies. La désertion affaiblit ses forces, et aucun renfort ne lui arrivait. Miné par les chagrins et le climat, il se retira dans l'île de La Tortue, où il établit son quartier général. Voyant sa fin approcher, il remit le commandement au général Rochambeau. Ses dépouilles mortelles furent rapportées en France par sa femme, et déposées dans la terre de Montgabert près de Soissons. Sa femme épousa plus tard le prince Borghèse. Napoléon regardait le général Leclerc comme un officier du premier mérite, propre à la fois aux travaux du cabinet et aux manœuvres du champ de bataille. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Thiers, *Hist. de la Revol. et du Consulat.*

LECLERC (*Louis*), économiste français, né à Paris, en 1799. Il fut d'abord employé dans les forges, et entra comme comptable à l'École de Commerce de Paris, où en 1830 il professait la littérature et la géographie. Il fut membre du jury de l'exposition de 1849 et membre suppléant de l'exposition universelle de Londres, et fut chargé en 1852, par le gouvernement, d'une mission dans le midi de la France, relative à la maladie de la vigne et à l'industrie viticole. On a de lui : *Études sur les Vins français et étrangers* (avec M. Joubert); Paris, 1843, in-8° ; — *Les Vignes malades*; 1853, in-8° ; — *La Caisse d'Épargne et de prévoyance*; Paris, 1848, in-8°. Il a publié des articles dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, dans la *Revue d'Économie politique*, dans le *Journal des Économistes*, dans le *Journal d'Agriculture*, dans le *Constitutionnel*. G. DE F.

Dictionnaire d'Économie politique.

*LE CLERC (*Joseph-Victor*), littérat
çais, savant philologue, né à Paris,
cembre 1789, fit ses études au Lycée N
obtint deux fois le prix d'honneur de r
au concours général (1806 et 1807), et
ce qu'on appelait alors le grand prix de
pour les lettres, accordé à l'élève qui
tenu le plus de succès au concours g
rhétorique. Nommé en 1815 professeu
torique, il devint en 1821 maître d
rences à l'École Normale, et succéda l
1824 à M. de La Place dans la chai
quence latine à la faculté des lettres
où il exposa l'histoire de la prose latine
ses savantes leçons par les souvenirs
avaient laissés ses voyages en Italie. En
nommé doyen de cette même faculté, p
occupe encore aujourd'hui. M. Le Cle
puis 1834 membre de l'Académie des In
et Belles-Lettres, et a été promu, le 25 j
au grade de commandeur de la Légion d'
Ses principaux écrits sont : *Éloge de Mo*
Paris, 1812, in-8° ; — *Lysis*, poëme trou
jeune Grec sous les ruines du Parthén
duit par l'éditeur; Paris, 1814, in-8° (
grec est l'œuvre de l'éditeur); — *P*
Platon, grec-français, avec un com
Paris, 1818, in-8° ; — *Œuvres comp*
Cicéron, en latin et en français, 1
30 vol. in-8° ; 2e édit., 1823-1827, 35 v
Les introductions et les notes français
traduites en italien dans l'édition com
Milan en 1826 par le libraire Stella.
latin a été reproduit dans le *Cicéron* de
tion de M. Lemaire; — *Des Journaux*
Romains, recherches précédées d'un
sur les Annales des Pontifes, et suivies
ments de Journaux de l'ancienne Rom
1838, in-8°. Cet ouvrage avait été dès
l'Académie des Inscriptions et Belles-L
par extraits dans les séances publiques
titut; — *Édition des Essais de Montai*
cédée d'un discours sur sa vie et ses écr
compagnée de notes; Paris, 1826, 5 v
réimprimée en 1834, 1 vol. in-8° ; en 18
in-8° ; — *Nouvelle Rhétorique*; in-12;
tions de 1823 à 1845. Élu en 1838 par l'A
des Inscriptions et Belles-Lettres, mem
commission chargée de continuer, au nom
titut, la grande *Histoire Littéraire de la*
commencée par les Bénédictins, M. Le Cle
avoir donné une nouvelle édition du t.
ses observations (Paris, 1841, in-4°)
pose en partie les tomes suivants de
littéraires du treizième siècle : tome XI
où on lui doit la *Notice sur Daunou*,
décesseur dans la direction de l'ouvr
entre autres articles, ceux de *Nicolas*
nages; *Baudouin de Ninove*; *Ray*
Meuillon; *Marguerite de Duyn*; G
Durand, surnommé *le Spéculateur*
1847), la *Notice sur Fauriel*, son au

eur; et les articles *Geoffroi de Courlon;* *le Thielrode; Siger de Brabant, pro-* *aux écoles de la rue du Fouarre;* *'d, voyageur en Terre Sainte; Gilles de* *l, médecin et poëte;* Notices collectives *Vies de Saints et de Saintes*, les *Sta-* *nodaux*, les *Chroniques*, les *Lettres;* XII (1852), Poésies latines de *Vital de* *Guillaume de Blois, Matthieu de Ven-* *Jean de Garlande, hymnes, chansons,* *latines;* tome XXIII (1856), Notice très-sur les *Fabliaux*, examen d'un grand de *poésies françaises*, ou *morales*, ou *ques*. Pour le tome XXIV, qui sera pro-ient publié, M. Victor Le Clerc a été chargé confrères du *Discours préliminaire sur* *les lettres en France au quatorzième* M. Le Clerc a fourni, en outre, de nom-rectifications ou additions pour les deux s tomes du *Catalogue général des Ma-* *s des Bibliothèques publiques des dé-* *ents*, publié sous les auspices du ministre uction publique, in-4°; Paris, 1849, 1855. a pris part à la rédacion du *Journal des* et de la *Revue Encyclopédique*, et publié les dans plusieurs autres recueils.

C. Mallet.

l de la Librairie. — France Littéraire.

ERC (*Nicolas-Gabriel*). *Voy.* Clerc.

ERC (*Jean-Louis*). *Voy.* Buffon.

ERC (*Antoine-Éléonore-Léon*). *Voy.*

ERC DES SEPT-CHÊNES. *Voy.* Sept-

ERC DU TREMBLAY. *Voy.* Joseph.

ERCQ (*Chrétien*), missionnaire et voya-nçais, né en Artois, vers 1630, mort à rs 1695. Il entra chez les Récollets, et en envoyé comme missionnaire au Canada. ctobre de la même année, il débarqua baie de Gaspé, et durant six années ré-parmi les nations indiennes la parole que. Il fit en 1661 un voyage en France tenir la permission de fonder un couvent lets à Montréal. Il retourna au Canada en ne revint dans sa patrie qu'en 1690; c'est 'il devint gardien du couvent de Lens, publia : *Nouvelle Relation de la Gas-* *ui contient les mœurs et la religion* *vages gaspésiens, porte-croix, adora-* *u Soleil et d'autres peuples de l'Amé-* *eptentrionale, dite le Canada;* Paris, -12; — *Établissement de la foi dans* *elle-France, contenant l'histoire des* *françoises et des découvertes qui s'y* *tes jusqu'à présent;* ibid. A. de L.

ir. (édit. de 1822).

ERCQ (*Pierre*), littérateur hollandais, 2, à Naarden, mort le 20 décembre 1759, ye. Il résida successivement à Goor, à Hasselt, et fut appelé à La Haye pour r un emploi subalterne dans l'adminis-tration des États. On a de lui : une traduction des *Satires* de Boileau; Utrecht, 1712, in-4°; — *Huwelijks Min-tafereel, leerdigt, begre-pen in drie Boeken;* Amsterdam, 1722, in-8°, paraphrase de la *Callipædia* de Claude Quillet; — *De Engelsche Spectator;* ibid., 1725, 9 vol. in-8°, traduit de l'anglais; — *Natuurkundige aanmerkingen uyt de Philosophical Tran-sactions;* ibid., 1735, 2 vol. in-8°, extraits du *Recueil de la Société royale de Londres;* — *Schouwtooneel der Natuur* (Le Spectacle de la Nature); ibid., 1739, 14 vol. in-8°, pl., trad. du français de l'abbé Pluche; — *Hemelgeschie-denissen* (Histoire du Ciel); Delft, 2 vol. in-8°, pl., d'après le même auteur; — *Geschiedenis-sen der Nederlanden* (Histoire des Pays-Bas depuis 1714); Amsterdam, 1753, in-fol. et in-4°, pl., etc. K.

Chalmot, *Biogr. Woordenb.*, VII. — J. de Vries, *Proeve eener Geschied. der Nederd. Dichters*, III. — A.-G. van der Aa, *Biogr. Woordenb.*, I, 436.

LECLERCQ (*Michel-Théodore*), auteur dra-matique français, né à Paris, le 1er avril 1777, mort dans la même ville, le 15 février 1851. Sa famille appartenait à la bourgeoisie. Son père, Charles-Théodore Leclercq, administrateur mu-nicipal du 2e arrondissement en 1796, célébra le mariage du général Bonaparte avec Joséphine de Beauharnais. Entré fort jeune dans l'admi-nistration des droits réunis, sous Français de Nantes, Th. Leclercq devint receveur principal de cette administration à Paris, en 1810, place qu'il occupa jusqu'en 1819, époque à laquelle il donna sa démission. Il avait déjà écrit un roman médiocre ayant pour titre *Le Château de Dun-can;* il employa les loisirs que lui faisait la perte de sa place à composer, à l'imitation de Carmon-telle, des petites pièces de salon, appelées pro-verbes dramatiques; elles eurent un grand succès. Ainsi encouragé, il en fit imprimer deux volumes, qui réussirent aussi bien à la lecture. Le fonda-teur de la *Revue de Paris* demanda des prover-bes dramatiques à Leclercq, qui plus tard en donna aussi à la *Revue des Deux Mondes*. Les pro-verbes de Théodore Leclercq se font remarquer par une certaine finesse et de l'originalité. Posses-seur d'une fortune indépendante, il observait à loisir les mœurs et les travers de la société mo-derne. Chacune de ses petites comédies est un tableau d'autant plus fidèle que l'auteur s'était af-franchi de toutes les censures et de toutes les ca-bales qui embarrassent la carrière du théâtre. Il avait été longtemps l'ami intime de Fiévée, qui signait ses articles du *Journal des Débats* des initiales de Théodore Leclercq, T. L. On a de Théodore Leclercq : *Proverbes dramatiques;* Paris, 1823-1826, 4 vol. in-8°; 1826-1827, 5 vol. in-8°; 1827-1828, 7 vol. in-18; 1828, 6 vol. in-8°; nouvelle édition illustrée par les frères Johannot; Paris, 1834-1838, 8 vol. in-8°; — *Nouveaux Proverbes dramatiques;* Paris, 1830 in-8°; 2 vol. in-18; t. VIII et IX, Paris,

1833, 2 vol. in-8°. MM. Lemoine-Montigny et Édouard Lemoine ont arrangé pour la scène *Norbert, ou le campagnard*, comédie-vaudeville en un acte, tirée des Proverbes de Th. Leclercq; Paris, 1832, in-8°; 1837, in-32. Leclercq a donné dans l'*Artiste* un article intitulé : *Premier Amour, Premier Remords, Première Leçon*, 1831; et dans le *Salmigondis* une nouvelle intitulée *Félix*. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 217. — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LE CLOU (*Étienne*), hagiographe français, né à Arras, mort dans la même ville, le 6 mars 1616. Il fit profession chez les dominicains de sa ville natale, y devint quatre fois prieur, licencié en théologie et vicaire du provincial de la basse Allemagne. On a de lui : *Le sacré Rosaire de la Vierge Marie* en trois livres; Arras, 1608, in-16; Valenciennes, 1615, in-16; —*Histoire de la Vie, Miracles et Canonization* (17 avril 1594) *de S. Hiacinthe, Polonois, de l'ordre des Frères Prescheurs*, en 4 livres, traduite du latin du P. Séverin Lubomlius; Arras, 1602, in-12; le traducteur y donne une notice sur les premiers PP. provinciaux de son ordre en Pologne. A. L.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, t. II, p. 405, 411, 412. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 376-377.

LÉCLUSE ou **LESCLUSE** (*Charles* DE), en latin CLUSIUS, célèbre botaniste français, né à Arras, le 18 février 1524 ou 1525, mort à Leyde, le 4 avril 1609. Son père, Michel de Lescluse, était seigneur de Watènes et conseiller d'Artois. Charles fit ses études à Gand et à Louvain, où il suivit des cours de droit. En 1547 il se rendit en Allemagne, s'arrêta à Marbourg, et y reçut les leçons d'Oldendorp; puis il se dégoûta de la jurisprudence, et partit en 1549 pour Wittenberg, où il vit Melanchthon. L'année suivante il visita Francfort, Strasbourg, la Suisse et la Savoie, d'où il passa à Lyon et ensuite à Montpellier. Il resta trois ans dans cette ville, chez Guillaume Rondelet, qui lui enseigna la médecine et la botanique. Après avoir reçu le titre de docteur en 1559, Lécluse retourna dans les Pays-Bas par Genève, Bâle, Cologne et Anvers. En 1560 il revint en France, et demeura deux ans à Paris, d'où les guerres civiles l'éloignèrent. Il resta un an à Louvain, repassa en Allemagne et se trouvait à Augsbourg en 1563. Il retourna dans cette ville l'année suivante, reprit la route des Pays-Bas avec les frères Fugger, qu'il accompagnait, puis il voyagea le long des côtes occidentales de la France jusqu'en Espagne. Il parcourut ce royaume ainsi que le Portugal en herborisant, et se cassa la jambe dans une chute de cheval en se rendant à Gibraltar. De retour en 1565, il demeura près de cinq ans dans les Pays-Bas. En 1570 il se rendit encore à Paris, et passa en Angleterre par Dieppe ou quelque port du pays de Caux. Il resta ensuite dans les Pays-Bas jusqu'en 1573. L'empereur Maximilien II l'appela bientôt après à Vienne pour lui confier la direction de son jardin des plantes. Lécluse en profita pour étudier la flore de l'Autriche et de la Hongrie, pays qu'il parcourut. Il fit encore un voyage en Angleterre, et après quatorze ans de séjour à Vienne, il se retira, en 1587, à Francfort sur-le-Mein, où il vécut six ans dans la solitude, allant voir seulement le landgrave de Hesse, qui se plaisait à sa conversation et lui faisait une pension. Les curateurs de l'université de Leyde tirèrent Lécluse de sa solitude de Francfort, où il s'était démis une hanche, et le nommèrent en 1593 professeur de botanique. Il remplit cette chaire avec beaucoup de réputation pendant seize ans, et mourut d'une hernie étranglée. Lécluse n'avait pas été marié. A cinquante-cinq ans, il s'était cassé la jambe, ce qui l'obligea à se servir de béquilles jusqu'à sa mort. Il avait plusieurs fois tenté le voyage d'Italie, et il regrettait d'avoir toujours été empêché. Il possédait le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le flamand et le français. Heinsius le met avec Scaliger au rang des plus savants hommes de son temps. Il excellait dans la botanique, et s'était fait une loi de ne se fier au témoignage de personne sur le fait des plantes et de n'en croire que ses yeux; aussi l'exactitude la plus scrupuleuse règne dans ses descriptions et dans ses figures. Le premier il a eu soin de mettre à côté de la synonymie latine le nom des plantes dans les langues modernes, et donne des renseignements sur leur emploi dans la médecine, les arts et l'agriculture. Il caractérisait les plantes par la structure de leurs fruits. C'est Lécluse qui a introduit dans les Pays-Bas les *patates* ou *camotes*, qui sont devenues si communes sous le nom de *pommes de terre*. Elles avaient été apportées du Pérou en 1586 par Drake, qui en donna à Gérard, habile botaniste de Londres; ce dernier les cultiva dans ses jardins, et en partagea les produits avec Lécluse. Celui-ci les cultiva en Hollande, et en envoya en Italie. Il les décrivit sous les noms de *arachidna Theophrasti* et *papas Peruvianorum*. On a de Lécluse : *Histoire des Plantes*, traduite du bas allemand de Dodonée en français; Anvers, 1557, in-fol.; — *Antidotarium, sive de exacta componendorum miscendorumque medicamentorum ratione libri tres, omnibus pharmacopœis longe utilissimi; ex Græcorum, Arabum et recentiorum medicorum scriptis maxima cura et diligentia collecti; nunc vero primum ex italica sermone latini facti*; Anvers, 1561, in-8°; — *Vies de Hannibal et de Scipion l'Africain*, traduites du latin de Donat Acciajoli en français, avec les *Vies des hommes illustres* de Plutarque traduites par Amyot; Paris, 1565, in-fol.; plusieurs fois réimprimées; — *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium*

ıduit de Garcias de Orto; Anvers,
; 1574, 1579, 1593, in-8°; —
medicamentorum ex novo Orbe
ıuorum in medicina usus est His-
it de l'espagnol de Nicolas Monar-
1574, 1579, in-8°; 1582, in-8°; —
ı a Costa, medici et chirurgi,
et Medicamentorum in Orientali
ntium Liber; Anvers, 1574, 1582,
riorum aliquot stirpium per His-
vatarum Historia; Anvers, 1576,
ıariorum aliquot Stirpium per
, Austriam, et vicinas provincias
m Historia; Anvers, 1583, in-8°;
usii aliquot Notæ in Garciæ Aro-
ıoriam; Anvers, 1582, in-8°; —
ıardi Libri tres, magna medi-
ı et varia experimenta conti-
ı, 1601, in-8°; — *Petri Bellonii,*
ılurimarum singularium et me-
rerum in Græcia, Asia, Ægypto,
ıia, aliisque exteris provinciis ab
arum Observationes, tribus libris
nvers, 1589, in-8°; — *Rariorum*
Historia; Anvers, 1601, in-fol.; —
Libri decem: quibus animalium,
aromatum aliorumque peregri-
uum historiæ describuntur; An-
in-fol.; Leyde, 1605, in fol.; —
iores, etc.; Anvers, 1611, in-fol.;
in-4°; — *Galliæ Belgicæ chora-*
ıscriptio; Leyde, 1619, in-8°; —
ographica Galliæ Narbonensis,
rtelius dans son *Theatrum Orbis*
écluse avait trouvé à Salamanque et
s lettres de Nicolas Clénard; il les
in d'Anvers, qui les publia en 1566.

L. L—T.

ıd Vorstius, *Oratio funebris in obitum*
Leyde, 1609, in-8°. — Jean Meursius,
. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*.
Athenæ Belgicæ. — L. Crasso, *Elogii*
erati. — Nicéron, *Mémoires des hom-*
tome XXX, p. 38. — Paquot, *Mémoires*
histoire littér. des Pays-Bas, tome XVII,
Dict.. histor. de la Médecine anc. et mo-
ıphie Médicale. Wildenow, *Grundriss*
ıunde. — Haller, *Biblioth botan*. —
ıth. Scriptor. Hist. Nat. — Eberts, *Bi-*

(*N*.... FLEURY, dit), acteur et den-
, né vers 1711, mort en 1792. Il
37, à l'Opéra-Comique, dans une
ard et de Carolet intitulée : *L'As-*
ıcteurs. Quoique favorablement ac-
a la scène, et se mit à exercer la pro-
ıtiste. Le roi de Pologne le nomma
ı dentiste, et Lécluse disait en plai-
avait été nommé à cette place le
ıjesté perdit sa dernière dent ». Lé-
it à Ferney une visite à Voltaire, qui
ıentilhomme honorable, donna sans
s leçons de déclamation à M[lle] Cor-
trouvait; ce qui fit dire à Fréron,
ınfié l'éducation de cette demoiselle
à un comédien (1). De retour à Paris, Lécluse vécut dans une société assez équivoque, dont il était le bouffon. Il se ruina dans la construction d'un théâtre qu'il fit élever en 1777 au coin des rues de Bondy et de Lancry. Ne pouvant payer les ouvriers, il vendit ce théâtre, et y parut comme acteur. Cette salle, connue sous le nom de théâtre des Variétés, fut démolie en 1784. Lécluse mourut dans l'indigence. On lui reconnaissait de l'habileté comme dentiste, et il approchait de Vadé comme auteur. *La Lettre de M. de Lécluse, seigneur de Tilloy, à monsieur son curé*, est une facétie de Voltaire. On a de Lécluse : *Léclusade, ou les déjeûners de la Râpée;* Paris, 1748, in-8°; réimprimée sous ces titres : *Poissarderies, ou discours des halles et des ports;* Paris, 1749, in-8°; et *Déjeûner de la Râpée, ou discours des halles et des ports;* Paris, 1755, in-12; — *Traité utile au public, où l'on enseigne la méthode de remédier aux douleurs et accidents qui précèdent et accompagnent la sortie des premières dents des enfants;* Paris, 1750, in-12; — *Anatomie de la Bouche, à l'usage des chirurgiens dentistes;* Paris, 1752, in-12; — *Nouveaux Éléments d'Odontalgie;* Paris, 1754, in-12; — *Éclaircissements essentiels pour parvenir à préserver les dents de la carie;* Paris, 1755, in-12; — *Dessert du petit souper dérobé au chevalier du Pélican;* Paris, 1755, in-12. On a réuni les *Œuvres poissardes* de J.-J. Vadé et de Lécluse; Paris, 1796, in-4°; 1799, in-18; an IX, in-18.

L. L—T.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire*.

LÉCLUSE (FLEURY DE), helléniste français, né à Paris, le 7 décembre 1774, mort à Auteuil, le 16 mars 1845. Nommé, au commencement de l'empire, professeur de belles-lettres aux écoles militaires de La Flèche et de Saint-Cyr, il fut plus tard appelé à occuper la chaire de littérature grecque et de langue hébraïque à la faculté des lettres de Toulouse, et devint en 1831 doyen de cette faculté. Il possédait la connaissance d'une vingtaine de langues, y compris le sanskrit et le chinois; il avait de plus cultivé avec succès la poésie française et la musique. On a de lui : *Panhellénisme;* Paris, 1800, in-plano; — *Manuel de la Langue Grecque;* Paris, 1801 et 1820, in-8°; — *Télémaque polyglotte*, ou *Essai* d'une traduction de ce poëme en douze langues; La Flèche; 1812, in-8°; — *Chrestomathie Hébraïque;* Paris, 1814, grand in-8°; — *Lexique Grec-Latin de*

(1) D'après la correspondance de Voltaire avec Le Brun, au sujet de M[lle] Corneille, Voltaire traitait le dentiste Lécluse de seigneur du Tilloy, à cause de la terre du Tilloy, en Gâtinois que ce dernier possédait. Voltaire, ne le confondait pas avec l'acteur, qu'il croyait seulement cousin du dentiste. Tous les biographes ne font qu'un seul personnage de l'acteur et du dentiste. Peut-être Voltaire avait-il inventé cette distinction pour repousser l'épigramme de Fréron.

Schrevelius, revu, etc.; Paris, 1819, in-8°; — *Lexique Français, Grec et Latin*; Paris, 1822, in-8°, réimprimé plusieurs fois; — *Dissertation sur la Langue Basque*; Toulouse, 1826, in-8°; — *Manuel de la Langue Basque*; Toulouse, 1826, in-8°; — *Plaute polyglotte*, ou parlant hébreu, cantabre, celtique, irlançais, hongrois, etc., etc. (en espagnol); Toulouse, 1828, in-12; — *Sermon de la Montagne*, texte grec et traduction basque en regard; Toulouse, 1831, in-8°; — *Résumé de l'histoire de la Littérature Grecque et de la Littérature Latine*; Paris, 1837, 2 vol. in-18; — *Lexique Grec Français de Mourcin, revu*, etc.; Paris, 1840, in-8°. On lui doit encore plusieurs éditions d'auteurs grecs enrichies d'annotations et de scolies. Lécluse avait composé un dictionnaire basque, espagnol et français, en 2 vol. in-4°, sous le titre de : *Escuaron Gorputza* (*Lexicon Cantabricum*), contenant plus de 40,000 mots. Cet ouvrage, resté manuscrit, fut vendu avec la bibliothèque de l'auteur, au mois de juin 1845. F. BOURGOIN D'ORLI.

Moniteur du 29 mars 1845. — *Doc. particuliers.*

LECOAT (*Yves-Marie-Gabriel-Pierre*), baron de SAINT-HAOUEN, amiral français, inventeur de signaux télégraphiques, né en Bretagne, en 1756, mort à Calais, le 5 septembre 1826. Il appartenait à une famille distinguée, fit ses études au collége de Quimper, et entra fort jeune dans la marine. Il débuta, comme enseigne de vaisseau, par plusieurs campagnes dans les deux Amériques et dans les mers de l'Inde. De grade en grade, il parvint à celui de capitaine de frégate, qu'il avait lorsque éclata la révolution. Arrêté à l'époque de la terreur, le 9 thermidor le fit sortir de la prison de l'Abbaye. En 1796 il fut nommé chef de division des armées navales. Ce fut en l'an VIII (1800) qu'étant chef d'état-major de l'amiral Latouche-Tréville, il fit les premiers essais d'un nouveau système de signaux dont il s'occupait depuis longtemps, et qui obtint l'approbation d'une commission de l'Institut. Lors de la grande expédition projetée contre l'Angleterre, Lecoat fut nommé chef militaire du port de Boulogne, et un ordre du jour du 7 vendémiaire an XII fit mention de la manœuvre hardie par laquelle il sut réunir les deux divisions de Dunkerque et de Calais à l'armée navale combinée dans le port de Boulogne. L'année suivante, il se distingua encore par son intrépidité lorsque les Anglais poussèrent des brûlots incendiaires contre la flottille. En 1812 il devint par intérim préfet du premier arrondissement maritime. Confirmé dans ce poste, comme titulaire, il fut chargé, en 1814, par le ministre de la marine, de se rendre auprès de Louis XVIII à Hartwell. Il revint en France avec le roi, qui descendit chez Lecoat à Boulogne. Durant les Cent Jours Lecoat se retira à la campagne, et à la seconde restauration il fut promu contre-amiral et nommé major général du port de Brest.

Mis à la retraite en 1817, il perfectio système de signaux, et à la suite de expériences faites à Paris il proposa vernement, pour la correspondance entr timents et les côtes ou de navire à nav télégraphie de jour et de nuit qui pouv aussi à la communication entre les dive de l'intérieur, et dont les avantages dev communs à tous les peuples, malgré la d du langage. Des expériences répétées devant une commission spéciale furent nées de succès. Une ligne télégraphique le système de Lecoat fut ordonnée, entre Paris et Bordeaux. On l'installa jus léans; mais les résultats parurent moins La guerre d'Espagne vint interrompre Toutefois une brigade télégraphique d'après le système indiqué suivit le général du duc d'Angoulême dans la p et rendit quelques services pendant pagne.

L'amiral Lecoat eut alors l'idée de li invention au commerce, et esquissa de société commerciale pour l'exploitati télégraphie. Il s'engagea personnellem des dépenses qui le jetèrent dans l' et compromirent sa liberté. Il se rendai gleterre pour proposer son plan à des ca lorsque la mort l'enleva. Lecoat cro système seul praticable pendant la nuit. C ses fanaux égalait en lumière de 15 à gies, et ne consumait que pour cinq d'huile par heure, et son langage était simples. Chaque poste télégraphique côtes devait avoir un numéro particu sible de jour et de nuit, qui devait aux navigateurs le point où ils se tr Ce système « exigeait en 1809, dit Guyot, vingt lanternes pour fonction dant la nuit; quinze pour représenter tr horizontales fixes, trois mobiles à six distance, devant monter et descendre hauteur de vingt-huit pieds, deux ré semble devant également monter et de Pour éclairer un tel télégraphe, il eût f de deux heures; chaque signal ne pou mander pour être transmis et recueilli deux minutes. Il est évident que ce syst frappé de nullité. M. de Saint-Haouen bien, et en 1822 il modifia son systè la nuit. Il réduisit ses lanternes au no cinq : trois fixes formant une ligne ho répondant au régulateur du télégraphe et deux mobiles se hissant successive long de quatre mâts verticaux de façon des angles avec la ligne horizontale. Ce fort ingénieux et emprunté au télégraphe ne réussit cependant pas. Douze machi graphiques avaient été établies entre Orléans; elles ne purent correspondre commission nommée pour en faire l'app Cet essai coûta près de 80,000 fr. au

et s'il eût eu succès et qu'on eût établi
ne télégraphique de nuit de M. Saint-
il eût coûté plus de 5 millions de pre-
lissement et plus de 1,200,000 fr. d'en-
nnuel. »
avait consigné son système dans une
intitulée : *Télégraphie universelle*
et de jour sur terre et sur mer: acte
if; Paris, 1823, in-4° ; — *Observation*
aire, ibid. L. LOUVET.

Biographiques, 1826, p. 455. — Jules Guyot, *graphie de jour et de nuit*, p. 85.

INTE (*Charles*), historien français,
la congrégation de l'Oratoire, né à
4 novembre 1611, mort à Paris, le 18
681. Il professa d'abord pendant plu-
ées dans différents colléges de la con-
. Il accompagna ensuite l'ambassadeur
n Allemagne, en qualité de chapelain et
seur de Mme Servien. L'ambassadeur
ion pendant les conversations du voyage
r ses vastes connaissances en histoire,
de ses lumières dans les affaires les
iles et les plus importantes. Ce fut
P. Le Cointe qui travailla aux prélimi-
la paix de Munster, et qui fournit les
nécessaires pour ce fameux traité. A
ur d'Allemagne, il remplit encore les
de professeur pendant quelque temps,
elé, en 1661, comme bibliothécaire, à
de l'Oratoire de Paris, où il vécut en-
la considération des personnes de la
e distinction. Outre quelques ouvrages
manuscrit, on a de lui : *Orationes*
onum auspicatione in collegio An-
itæ, ann. Christi 1640 *et* 1641, in-4°;
les ecclesiastici Francorum; Paris,
3, 8 vol. in-fol.; le huitième volume a
par le P. Dubois... Cet ouvrage, résul-
travail immense, va de 417 à 845; il
savant, et sera toujours utilement con-
ur l'histoire des premiers temps de la
e. Il engagea l'auteur dans des disputes
lques savants. L'abbé B—N.

bois, *Vie de C. Le Cointe en tête du* 8e vol. des etc.— Nicéron, *Mémoires*, t. IV, p. 269. — Mo- . *Hist.* — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*, ette.

INTE (*Gédéon*), littérateur suisse, né
, en 1714, mort en 1782. Il fut profes-
ébreu dans sa ville natale. On a de lui :
ue de Démosthène sur les immuni-
uite en français; 1750, in-8°; — *Lettre*
rix de la vie, dans le *Journal britan-*
mai 1750 ; — *Sermon sur la Révoca-*
'Édit de Nantes ; — *Sermons choisis*,
posthume; 1784, in-8°. L'abbé B—N.

, *Hist. litt. de Genève*, t. III, p. 22.

INTE (*Jean-Louis*), tacticien français,
nes, le 29 juillet 1729. On a de lui :
nce des Postes militaires, ou traité
fications de campagne, à l'usage des
particuliers d'infanterie qui sont
détachés à la guerre; 1759, in-12 ; — *Com-*
mentaire sur la retraite des Dix Mille, ou
traité de la guerre; 1766, 2 vol. in-12; —
deux dissertations insérées dans les *Observa-*
tions sur la Physique ; l'une est *Sur la Pêche*
des Paillettes d'Or qui se fait dans la rivière
de Cèze, dans les Cévennes, et l'autre *Sur les*
Cartes militaires. L'abbé B—N.

Quérard, *La France Littéraire.*

LECOINTE-PUIRAVEAU (*Michel-Matthieu*),
administrateur français, né à Saint-Maixent, vers
1750, mort à Bruxelles, en 1825. Reçu avocat au
parlement de Paris, il exerçait sa profession
dans sa ville natale lorsque éclata la révolution,
dont il se montra un des zélés partisans. Élu
administrateur du département des Deux-Sèvres
en 1790, l'année suivante il fut par ses conci-
toyens député à l'Assemblée législative. Il y
signala la conduite imprudente des prêtres inser-
mentés, qui déjà avaient soulevé les campagnes
de Bressuire et de Châtillon et fait couler le sang
dans plusieurs communes. Le 10 décembre 1791,
il appuya vivement une pétition des habitants de
Paris contre les ministres du Portail, de Nar-
bonne, de Grave et Lajard, qui plus tard furent
décrétés d'accusation, en août 1792. Le 15 mai, il
renouvela ses attaques contre les prêtres inser-
mentés, et contribua beaucoup, le 25, à faire pro-
noncer contre eux la déportation. Élu à la Conven-
tion nationale en septembre 1792, il y fit rendre
le décret qui défendait de prendre les ministres
parmi les représentants, et le 24 septembre
demanda la présence d'une force départemen-
tale à Paris pour garantir la sûreté de la Con-
vention. Le 4 octobre il accusa Marat d'avoir
organisé les massacres de septembre; celui-ci
riposta dans son *Ami du peuple* en traitant
Lecointe-Puiraveau de girondin et de fédéraliste.
En novembre Lecointe fut envoyé avec Biroteau
pour pacifier le département d'Eure-et-Loir;
leur mission fut accomplie avec courage, mais
non sans danger. Rentré à l'assemblée au com-
mencement de janvier 1793, il prit part au procès
de Louis XVI, et vota pour l'appel au peuple. Le
10 mai 1793, il fut envoyé à l'armée de La
Rochelle avec son collègue Jard-Panvilliers, et
se trouva le 24 à Fontenay, lorsque l'armée
républicaine y fut défaite par les royalistes, com-
mandés par de Lescure. Rappelé après l'anéan-
tissement du parti girondin, il ne craignit pas de
protester contre les vainqueurs, osa justifier la
destitution de Rossignol, protégé par les jaco-
bins, parla en faveur du général Biron et le dé-
fendit, mais inutilement, par son témoignage de-
vant tribunal révolutionnaire. Il combattit comme
arbitraire la proposition de ranger parmi les en-
nemis de la république les marchands qui ven-
draient à un prix élevé les objets de première
nécessité. Le 16 novembre 1793, Amar demanda
la mise en accusation de Lecointe-Puiraveau,
en vertu d'une lettre anonyme datée de Rouen,
et qu'il prétendait avoir vue tomber de la poche

de Lecointe. Cette lettre signalait Lecointe comme un des instigateurs des troubles de la Normandie et de la Vendée. Déjà on allait voter le décret d'accusation, lorsque Lecointe, s'étant fait communiquer la pièce accusatrice, fit observer qu'elle serait arrivée à Paris avant l'heure de la distribution des dépêches de Rouen. Cette circonstance le sauva. Le 1er avril 1795, il accusa les jacobins de répandre des écrits contre-révolutionnaires, et soutint que les chefs de cette faction n'étaient que des royalistes masqués qui poussaient au désordre et à l'anarchie pour dégoûter le peuple de la liberté. A la fin de cette même année, il s'opposa vigoureusement aux exceptions sollicitées en faveur des émigrés postérieurement au 31 mai, et demanda, à la suite du 13 vendémiaire, « que les biens des rebelles servissent à indemniser les citoyens morts en défendant la Convention ». Devenu membre du Conseil des Cinq Cents, il défendit la Constitution de l'an III, parla le 1er mars 1796 contre les magistrats qui avaient refusé de prêter le serment de haine à la royauté, appuya le 7 avril la proposition de mettre le séquestre sur les biens des pères et mères des émigrés, et proposa des mesures rigoureuses pour empêcher l'importation des marchandises anglaises. Il se montra aussi l'un des soutiens de la loi du 3 brumaire an IV qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Il attaqua spécialement Polissard, Ferrand-Vaillant et autres députés sujets à l'application de cette loi, et voulut faire attribuer au Directoire exécutif la radiation facultative des émigrés. Il soutint la déportation des prêtres insoumis, demanda des lois contre la licence de la presse, et cita à l'appui de cette mesure le journal de Barruel-Beauvert, qui médisait sans relâche du général Bonaparte. En mars 1797 Lecointe présida le Conseil des Cinq Cents, d'où il sortit le 20 mai suivant, et fut nommé commissaire central de l'administration du département des Deux-Sèvres. Réélu en mars 1798 au Conseil des Cinq Cents, il s'y opposa, le 3 juillet, à ce qu'on sursît à l'exécution de d'Ambert, condamné comme émigré, alléguant « que la France se remplissait de ces sortes de gens, et qu'il avait vu lui-même à Paris un chef de chouans ». Il se plaignit du mépris des institutions républicaines et de l'ouverture des boutiques le dimanche. Élu de nouveau à la présidence le 20 juillet, il célébra les fêtes des 9 thermidor et du 10 août dans des discours qui furent traduits dans les diverses langues européennes. Le 23 septembre, après une sortie sur la perfidie des rois, il proposa la levée de deux cent mille conscrits et vota la confiscation des biens des déportés de fructidor. En 1799 il fit plusieurs rapports sur les impôts, le payement des biens nationaux, les colonies, les banques, le système électoral, la liberté de la presse, dont il réclama derechef la compression, attribuant aux journalistes les excès de la révolution. En août 1799, il s'opposa à la mise en accusation des directeurs Merlin, Larevellière-Lépaux, Treilhard et Rewbell. A la fin de brumaire an VIII (novembre 1799), il fut délégué par le premier consul Bonaparte dans les départements de l'ouest pour, de concert avec le général Hédouville, faire exécuter la pacification convenue à Angers. Il entra ensuite au Tribunat, d'où il sortit en mars 1800 pour aller remplir les fonctions de commissaire général de police à Marseille. Il resta dans cette ville jusqu'en 1803, et y rétablit le bon ordre et la sûreté. Quelque temps après, il fut désigné pour une mission en Louisiane, mais il refusa cet emploi, et rentra dans la vie privée jusqu'en 1815. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, lui confia la police supérieure de Lyon, Grenoble, Marseille et des contrées qui avoisinent ces importantes cités. A la rentrée des Bourbons, il faillit partager le sort du maréchal Brune, et fut enfermé au château d'If, d'où il s'échappa le 11 septembre 1815. Il put gagner les Pays-Bas, où il termina sa longue carrière. On a de lui : *Opinion dans l'affaire du roi*; Paris, 1792, in-8°.

H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an. 1791, n° 346; an. 1792, nos 8, 90, 115, 178, 207, 238, 283, 350; an 1er, II, III, IV, V, VI et VII, passim. — *Biographie moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V, VI, passim.

LECOINTE (*Jean-François-Joseph*), architecte français, né à Abbeville, le 21 juillet 1783, mort à Versailles, le 8 avril 1858. Élève de Bélanger et de l'École spéciale d'Architecture de Paris, il remporta en 1810 le prix départemental, et voyagea ensuite en Italie et dans les Pays-Bas. Il a fait élever quelques hôtels à Paris, plusieurs monuments au cimetière du Père-La-Chaise, et continué, de 1818 à 1825, les écuries de Monsieur dans le faubourg du Roule, auxquelles fut réuni l'établissement des pages. Il a exécuté avec M. Hittorff la construction de la nouvelle salle de l'Ambigu-Comique, et la restauration de la salle Favart en 1825. Comme architectes du roi, ces deux artistes ont dirigé ensemble les travaux des fêtes et cérémonies royales, la pompe funèbre du prince de Condé, celle du duc de Berry, les funérailles de Louis XVIII, les décorations des fêtes du baptême du duc de Bordeaux, du sacre de Charles X, etc. Leur ouvrage sur le baptême du duc de Bordeaux, formé de dessins à l'aquarelle, obtint une médaille d'or à l'exposition de 1827. On leur doit en outre plusieurs vues de la cathédrale de Reims et des costumes pour l'ouvrage sur le sacre de Charles X, le projet de restauration de l'église Saint-Remy à Reims, le projet d'un monument à élever au duc de Berry, d'une chapelle sépulcrale pour la princesse de Courlande, des embellissements de la place Louis XVI (place la Concorde), d'une salle de spectacle et de [illegible] pour le baron de Brawn à Vienne, etc. Lecointe exposa, en 1830, un cadre contenant plusieurs

la sépia, représentant des vues d'Italie. il éleva avec M. Gilbert la prison celite la Nouvelle-Force ou Mazas. « Sa d'artiste fut des mieux remplies, a dit rff sur sa tombe, et il aurait pu préx plus hautes distinctions sans une fidé-être trop exclusive à la branche aînée bons. » L. L—T.

et, *Dict. des Artistes de l'école franç. au ème siècle.* — *La Presse* du 12 avril 1858.

INTE (*Suzanne-Alexandre*), littéraçais, né à Laon (Aisne), le 11 novembre s-chef de bureau à la préfecture du départe l'Aisne du 15 avril 1815 au 1er janvier f du bureau du secrétariat général après ique, il fut longtemps libraire dans sa ale, et rédigea le *Journal de l'Aisne.* lui : *Éloge de la Clémence;* Laon, 8°; — *Essais poétiques;* Laon, 1823, - *Le Vieillard religieux, ou la nuit,* Laon, 1823, in-8°; — *Annuaire du nent de l'Aisne;* Laon, 1827 et anrantes, in-8° : cet annuaire avait déjà ées d'existence lorsque M. Lecointe en lirection; — *Collection annotée des dministratifs de la préfecture de* édition nouvelle; Laon, 1836-1837, 8°. Il a en outre publié avec M. J.-J. Baictionnaire des Communes du dépar-te l'Aisne.* J. V.

La France littér. — Bourquelot et Maury, *Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des*

INTRE (*Laurent*), homme politique né à Versailles, en 1750, mort à Gui1805. Il était établi marchand de toile ville natale lorsque éclata la révolution. commandant en second de la garde nau département, il se fit remarquer par ions très-avancées, et devint succesprésident du département, député iblée législative, puis à la Convention, la la mort de Louis XVI, sans appel Il fut un de ceux qui poursuivirent lus d'ardeur les girondins au 31 mai; iqua avec la même passion, après le dor, les partisans de la montagne. Dérrestation après le 12 germinal, puis il ne fut plus réélu à aucune législartir de cette époque. Lorsque après l'orn du gouvernement consulaire des rerent ouverts pour l'acceptation de la constitution, Lecointre fut le seul habiVersailles qui y écrivit : « Non » : son t longuement motivé. Frappé d'exil, il ns une extrême gêne à la fin de sa vie, ir joui d'une grande aisance. On a de *juration formée, dès le 6 prairial, f représentants du peuple, contre ien Robespierre, pour l'immoler en iat;* an II (1794), in-8°; les conjurés cointre, Barras, Fréron, Courtois, GarAubе, Rovère, Thirion, Tallien et Guffroy; — *Lecointre* (Laurent) *au peuple souverain;* an II (1794), in-8° : c'est une réfutation des attaques de Billaud-Varennes et Bourdon; — *Les Crimes de sept Membres des anciens Comités de Salut public et de Sûreté générale, ou dénonciation formelle contre Billaud-Varennes, Barrère, Collot d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David,* seconde édit.; Paris, nivôse an III, in-8°. M. Dulaure a publié un supplément à cet ouvrage.

H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an 1789, nos 19, 71; an 1791, nos 302, 304; an 1792, nos 50, 77, 107, 124, 159, 228, 284, 350, 362; an 1er, nos 43, 120, 239, 261; an II, nos 29, 85, 89, 109, 239, 315, 345, 351; an III, nos 71, 90, 99, 131, 146, 182, 186, 195, 200; an IV, no 44. — Thiers, *Histoire de la Révolution française,* t. IV, V et VI passim. — Lamartine, *Histoire des Girondins,* t. VII et VIII.

COINTOS. *Voyez* Quintus Calaber.

LE COMTE (*Jean*), ministre protestant français, né en 1500, à Étaples (Picardie), mort le 25 juillet 1572, à Grandson (Suisse). Disciple du savant Lefèvre d'Étaples, il répandit les doctrines de la réforme dans le diocèse de Meaux; les poursuites du parlement l'obligèrent à chercher un asile à la cour de Marguerite de Navarre. Après avoir été précepteur des fils de l'amiral Bonnivet, il passa en Suisse (1532), et acquit beaucoup de réputation par ses prédications et ses controverses. Telle était l'ardeur de son zèle religieux qu'un jour, en prêchant à Grandson, il interrompit son sermon pour aller renverser l'autel. De 1558 à 1567, il occupa une chaire d'hébreu à l'académie de Lausanne. On a de lui : *Démégories du comte d'Etaples sur les Dimanches, les Sacrements, le Mariage et les Trépassés;* 1549. K.

Haag frères, *La France protestante.*

LECOMTE ou **LECONTE DE BIÈVRE** (*Jean-Joseph-François*), littérateur français, né à Bièvre, vers la fin du dix-septième siècle, fut admis, comme associé, à l'Académie des Sciences de Paris. On a de lui : *Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Grèce;* Paris et Amsterdam, 1736, in-12, ouvrage devenu rare et écrit avec élégance et plein d'une critique judicieuse; — une *Épître* en vers, adressée, en 1736, à Maupertuis, Clairault et Camus, sur leur voyage dans le Nord. Les remarques cosmographiques qui précèdent cette pièce ont fait attribuer à Lecomte deux opuscules de Maupertuis, intitulés : *Examen des trois Dissertations que M. Desaguilliers a publiées sur la figure de la Terre;* 1738, in-12; — *Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre;* Oldembourg (Paris), 1738, in-12.

Lecomte de Bièvre, fils ou neveu du précédent, avec lequel il a été souvent confondu, mort le 27 août 1755, à Romorantin, où il était procureur du roi, est auteur d'un *Eloge de Pothier;* Orléans et Paris, 1772, in-12. F.-X. T.

Dreux du Radier et Pesselier, dans le *Glaneur français,*

tom. II. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes.*— Quérard, *La France Littéraire.*

LECOMTE (*Florent*), archéologue français, né vers le milieu du dix-septième siècle, mort à Paris, en 1712. Il prenait le titre de sculpteur et de peintre, et s'occupait du commerce des tableaux. On a de lui : *Cabinet des Singularités d'Architecture, Peinture, Sculpture et Gravure, ou introduction à la connaissance des plus beaux arts figurés sous les tableaux, les statues et les estampes*; Paris, 1699-1700, 3 vol. in-12; Bruxelles, 1702, 3 vol. in-12. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LECOMTE (*Marguerite*), graveur française, née à Paris, vers 1719, morte à la fin du dix-huitième siècle. Mariée à un procureur du Châtelet, elle se distingua par son goût pour les arts. Elle a gravé à l'eau-forte des têtes et des paysages qui ne sont pas sans mérite. On cite d'elle un *Portrait du cardinal Alexandre Albani*, in-4°, une *Suite de Papillons* exécutés d'après nature, et des vignettes pour une traduction de Gessner par Huber; 1764. On possède le portrait de Marguerite Lecomte, dessiné par Watelet et gravé par Lempereur. J. V.

Basan, *Dict. des Graveurs.*

LECOMTE (*Félix*), sculpteur français, né à Paris, en 1737, mort en 1817. Élève de Vassé et de Falconet, il remporta le premier prix au concours de l'Académie par un bas-relief du *Jugement de Salomon*, et alla visiter l'Italie comme pensionnaire de l'Académie; malheureusement, entraîné par le goût de son temps, il semble y avoir plutôt étudié les œuvres du Bernin que les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Revenu à Paris en 1769, il fut, en 1771, admis à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture; son morceau de réception fut une *Statue en marbre de Phorbas*. Ses autres ouvrages principaux sont sept bas-reliefs en terre cuite représentant les *Sacrements*, une *Piété*, groupe qu'il fit pour la cathédrale de Rouen et la *Statue de Fénelon*, qui décore la salle des séances de l'Institut. Lecomte employa les loisirs forcés que lui fit la révolution à se livrer à ses goûts littéraires, et composa surtout des fables qui eussent mérité les honneurs de l'impression. En 1810, il fut nommé membre de la classe des Beaux-Arts de l'Institut. Il avait conservé toutes ses facultés, et il professait encore à l'Académie quand il fut enlevé par une attaque d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingts ans. E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Éloge de Lecomte.*

LECOMTE (*Louis*), missionnaire français, né à Bordeaux, vers le milieu du dix-septième siècle, mort dans cette même ville, en 1729, fut un des six mathématiciens jésuites qui s'embarquèrent avec le chevalier de Chaumont, nommé ambassadeur extraordinaire à Siam, pour se rendre dans ce royaume, d'où ils devaient passer en Chine. Parti de Brest, le 3 mars 1685, Lecomte, après avoir visité le cap de Bonne-Espérance et Pondichéry, arriva à Siam, le 24 sep-

tembre de la même année. P
piquait de cultiver les mathém
près de deux ans à sa cour.
qui suivit la mort de ce princ
sionnaires de continuer leur r
Lecomte arriva à Ning-Po le
le 8 février suivant à Pékin.
ministère apostolique qu'il eut
Chen-si et dans d'autres pro
le mirent à portée de bien co
lui fournirent l'occasion de n
vations astronomiques. Il en
de Bonne-Espérance, à Pondic
Lauvo; il en fit à Canton, à Pék
endroits. Il observa deux c
1689, et le passage de Merc
du Soleil, en 1690. Vers 169
voyé à Rome pour les besoin
revint ensuite en France, où il
confesseur de la duchesse d
contestations venaient de s'éle
les jésuites et les missionnair
tion des Missions Étrangères,
ques cérémonies pratiquées
jésuites les toléraient, les
Missions Étrangères les rejet
lâtres. Lecomte défendit le
confrères dans ses *Nouveau*
l'État présent de la Chine,
en 1696, 1697 et 1701, 3 vol.
vrage, écrit d'ailleurs d'une ma
est répréhensible pour les pa
ferme: c'est un panégyrique
sation chinoise. Les Chinois
l'auteur, ont de tout temps
vrai Dieu. Lecomte dévelop
dans une lettre au duc du
rémonies de la Chine; Li
directeurs des séminaires de
à Paris déférèrent ces *No*
la lettre sur les *Cérémoni*
cour de Rome et à la fa
Paris. Malgré les éclaircis
tations du P. Legobien,
port des huit députés c
ouvrages incriminés, cens
dix-neuf extraits, tant d
et de la lettre au duc d
écrit, et condamna la
comme fausses, témé
jésuites firent en vain
et réponses pour jus
Lecomte ne fut pas pl
cent XII et de la con
pape pour examiner
core à Rome en 170
du 17 mars de cette
périeur du séminair
Paris. Dupin attribu
sur ces matières, un
de la Compagnie
veaux Mémoires

ges que, par son arrêt du 6 août 1761, ent de Paris condamna au feu. Cette dressée par l'esprit de parti plus que e de l'orthodoxie. F.-X. T.

ts inédits. — Le P. Tachard, *Relation d'un Siam.* — Le chevalier de Chaumont, *Relation ssade à Siam.* — Legobien, *Éclaircissements neurs que les Chinois rendent à Confucius ts.* — Dupin, *Histoire ecclésiastique du dix-ècle*, tom. IV.

MTE (*Hippolyte*), peintre français, eaux, département du Loiret, en 1781. r maître Regnault. Son premier tableau salon de 1804, et il exposa successi- presque tous les salons jusqu'à ceux Les sujets qu'il a traités sont des ta- genre historique, des paysages, des sur toiles de moyenne dimension, pour le musée de Versailles. Voici la s ouvrages principaux : *Jeanne d'Arc*, 08 ; — *Humanité de Napoléon envers nniers*, sal. de 1810 ; — *Louis XIII es retranchements du Pas-de-Suze*, 319, est dans la galerie de Fontaine- *Marie Stuart s'évadant du château Leven*, sal. de 1831 ; — *Combat à la int-Denis en juillet* 1830, sal. de *Combat de Mautern, en Styrie, en* me salon ; — *Prise et Capitulation ranche en Piémont*, sal. de 1841 ; — *le Raab* (*campagne d'Autriche*), id.; *de Patras en* 1828, id.

G. DE F.

statistique des Artistes. — *Livrets des Sa-*

TE (*Hyacinthe-Louis-Victor-Jean-* AUBRY), dessinateur lithographe fran- Nice, en 1797, de parents d'origine mort à Paris, en mai 1858. Venu à fin de l'empire, il entra en 1816 au des finances, où il resta pendant neuf nt en même temps l'atelier de Girodet entant aux concours de l'École des ts. Il exposa pour la première fois en nt des médailles en 1824 et 1831, et la nneur en 1849. Parmi ses lithographies *La Vierge de saint Sixte*, *L'Enfant* e et *La Danse des Amours*, d'après — *La Joconde*, d'après Léonard de une *Sainte Famille* d'après Poussin ; , *Ariane*, *Érigone*, *Endymion*, *Zé- ala*, *Chactas*, une *Scène du Déluge*, irodet ; — *Corinne au cap de Mi- mour et Psyché*, *La Peste de Mar-* après Gérard ; — L'*Enlèvement de Une Famille malheureuse*, d'après — *La Paix du ménage*, d'après — *La Druidesse*, d'après M. Horace - *La Francesca*, d'après M. Ingres. On outre bon nombre de portraits et des *uvergne* pour le voyage du baron

L. L—T.

t. *Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-neuvième siècle.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1819-1855.

* **LECOMTE** (*Jules*), littérateur français, né à Boulogne-sur-Mer, le 20 juin 1812. Fils d'un officier de marine, il fit plusieurs voyages de long cours, devint lieutenant, puis, vers 1832, renonçant à la carrière maritime, il vint à Paris, et se livra à la littérature. Après quelques essais, il fonda en 1834 *Le Navigateur*, puis la *Revue Maritime*, enfin *La France Maritime*, ouvrages périodiques. Il écrivit des romans, des ouvrages historiques, des pièces de théâtre, devint rédacteur de divers journaux dans lesquels il sème avec esprit un grand nombre d'anecdotes. Voici la liste de ses principaux travaux : *Pratique de la Pêche de la Baleine dans les mers du Sud*; 1833, in-8° ; c'est la relation d'un voyage qu'il fit lui-même ; — *Dictionnaire pittoresque de Marine*; 1833, in-4° ; 2[e] édit., en 1836 ; — *L'Ile de La Tortue*; 1837, 2 vol. in-8° ; — *Lettres sur les Écrivains français*; Bruxelles, 1837, in-18 ; ces lettres, qui eurent un grand succès, parurent sous le pseudonyme de *van Engeloom*, d'abord dans *L'Indépendance belge* et furent aussi réimprimées dans le *Cabinet de Lecture*; — *Les Smoglers*; 1838, 2 vol. in-8° ; — *Le capitaine Sabord*; 1839, 2 vol. in-8°, et 1844, 4 vol. in-12 ; — *Les Folies parisiennes, roman de mœurs*; 1840, 2 vol. in-8° ; — *Une Jeunesse orageuse*; 1841, 2 vol. in-8° ; — *Le Frélon des Cyclades*; 1844, 3 vol. in-8° ; — *L'Italie des Gens du Monde* : t. I[er], *Venise, description littéraire, historique et artistique*, etc. ; 1844, in-8° ; — *Parme sous Marie-Louise*; 1845, 2 vol. in-8° ; — *Les Pontons anglais, roman maritime*; 1850-52, 5 vol. in-8°, publié aussi dans les journaux *La République* et *L'Estafette*, sous le nom de J. Du Camp ; — *Histoire de la Révolution de Février, jusques et y compris le siége de Rome*; 1850, in-8°, sous le même nom ; — *Histoire de l'Année* 1850, in-8° ; — *Souvenirs de l'année* 1856 ; 1857, in-8°. M. Lecomte a collaboré à un grand nombre de journaux et recueils périodiques.

G. DE F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie.*

LECONTE (*Gabriel*), plus connu sous le nom de frère *Gabriel de La Croix*, ecclésiastique français, né à Alençon, le 17 mai 1617, mort à Rouen, le 9 mars 1697. Il fit ses études à Reims, et devint recteur de l'université de cette ville. Dégoûté du monde, il revêtit l'habit monastique chez les carmes déchaussés en 1636, et prit alors le nom de frère *Gabriel de La Croix*. Devenu prieur à Rouen, il fonda, en 1660, une nouvelle maison de son ordre à La Garde-Châtel, près Avranches. Il mourut provincial définiteur des carmes déchaussés. On a de lui : une traduction française de la *Tabula evangelica* du P. Maurice de La Croix ; — et l'*Histoire générale des Carmes déchaussés de la congrégation d'Espagne*, trad. de l'espagnol du P. François

de Sainte-Marie; Paris, 1635-1660, in-fol. et quelques autres ouvrages théologiques. A. L.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LECONTE (*Noël*). *Voy.* CONTI.

LECONTE (*F.*), voyageur français, né vers 1800. Il était capitaine de corvette lorsqu'il fut chargé en 1843 de visiter le pays des Birmans, et son passe-port, adressé au ministre de la marine, se trouve inséré, à partir de l'année 1846, dans la *Revue d'Orient*, fondée par MM. Alphonse Denis et Abel Hugo. On y trouve des détails curieux sur le pays des Birmans et particulièrement sur le Pégu. F. D.

Documents particuliers.

LECONTE (*Antoine*), en latin *Contius*, jurisconsulte français, né vers 1526, à Noyon, où son père était prévôt, mort à Bourges, en 1586. Il professa le droit à Bourges et à Orléans; il comptait parmi ses élèves l'historien de Thou, qui l'appelle *certi judicii et exactæ diligentiæ jurisconsultus*. Bien que cousin germain de Calvin, il se montra constamment opposé aux doctrines du novateur. Leconte a donné diverses corrections aux textes du droit civil et du droit canonique; ses opinions diffèrent ordinairement de celles de Duaren et d'Hotman. Il a donné une édition annotée du *Corpus Juris civilis*; Paris, 1562, 9 vol. in-8°; Lyon, 1571, 15 vol. in-8°. Un choix de ses notes se retrouve dans l'édition du même ouvrage due à Charondas; Anvers, 1575, 2 vol. in-fol. Ses travaux, d'abord imprimés séparément, ont été réunis sous ce titre : *Antonii Contii Opera omnia quæ exstant, nunc primum, ex manuscriptis auctoris, in unum redacta, digestaque studio et diligentia Edmundi Merillii*; Paris, 1616, in-4°; Naples, 1725, in-fol. E. R.

J. Aug. de Thou, *Histoire*, liv. LXIII, an 1577. — Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges*, liv. I. — Struvius, *Bibliotheca Juris selecta*. — D. Simon, *Nouvelle Bibliothèque hist. et chron. des principaux Auteurs*, etc. — Camus, *Bibliothèque choisie de Livres de Droit*.

LE CONTE DE LISLE (*Charles-Marie*), poëte français, né à l'île Bourbon, en 1820. A la suite de plusieurs voyages en France, il vint se fixer à Paris, en 1847. En 1848 il s'occupa de politique; mais il se voua bientôt tout entier à la poésie. Son premier ouvrage était une imitation de l'antique. « M. Le Conte de Lisle, disait M. Sainte-Beuve, a un caractère des plus prononcés et des plus dignes entre les poëtes de ce temps. Jeune, mais déjà mûr, d'un esprit ferme et haut, nourri des études antiques et de la lecture familière des poëtes grecs, il a su en combiner l'imitation avec une pensée philosophique plus avancée et avec un sentiment très-présent de la nature. Sa Grèce à lui, c'est celle d'Alexandrie, et il l'élargit encore et la reporte plus haut vers l'Orient. On ne saurait rendre l'ampleur et le procédé habituel de cette poésie si on ne l'a entendue dans son récitatif lent et majestueux; c'est un flot large et continu, une poésie amante de l'idéal, et dont l'expression est toute faite

aussi pour des lèvres harmonieuses et am
nombre. » L'Académie Française couron
début en 1854 en accordant à l'auteur
Maillé Latour-Landry, « dans le but d'encou
disait M. Villemain, le talent naissant, g
noble d'un jeune écrivain tout préoccupé
langue et de l'harmonie des Grecs, et le
pruntant quelques beaux essais d'une form
vent austère ou gracieuse ». Deux ans plu
la même Académie offrait le prix Lambert à
Conte de Lisle, pour son second recueil.
un poëte mûri dans la retraite et l'étud
nous saluons le nouvel avénement,
M. Villemain. M. Le Conte de Lisle est u
à part, qui, loin des routes ordinaires de
tune ou même du succès, aspire à la haute
Son art est à la fois savant et hardi, plu
de la gloire que sûr de la popularité. » E
l'Académie Française décerna au troisième
de poésies de M. Le Conte de Lisle un des p
servés aux ouvrages les plus utiles aux m
M. Le Conte de Lisle appartient à la nouvel
poétique, qui s'attache avant tout à la for
térieure, qui moule admirablement le v
façonne, le découpe savamment, le scul
cisèle en quelque sorte avec amour. Il e
tout passionné pour la beauté physique, q
voque dans *Hypatie* :

Les Dieux sont en poussière et la terre est m
Rien ne parlera plus dans ton ciel déserté,
Dors, mais vivante en lui, chante au cœur du
L'hymne mélodieux de la sainte beauté.

Elle seule survit, immuable, éternelle.
La mort peut disperser les univers tremblants
Mais la beauté flamboie, et tout renaît en ell
Et les mondes encor roulent sous ses pieds b

On a comparé l'œuvre de M. Le Conte de
une belle statue taillée dans l'antique, mais
comme le marbre; plus d'une pièce p
contre cette assimilation; il suffit de cite
lène et *Niobé*, où l'on sent la vie et la p
sous la forme antique. Il est vrai que l
célèbre en plus d'un endroit l'immobil
néant : depuis, ses idées paraissent s'êtr
difiées, et s'il n'admet pas le spiritualis
moyen âge; s'il regarde le cycle chrétien
barbare, il s'est du moins inspiré des scè
l'Évangile. On a de M. Le Conte de Lisle : *P*
antiques; Paris, 1852, in-18; — *Poésie*
velles; Paris, 1854, in-18; — *Poëmes*
sies; Paris, 1855, in-18; — *Poésies comp*
Paris, 1858, in-18 : c'est la réunion de
recueils précédents. L. L—

Rapports de M. Villemain à l'Académie Fr
sur les prix décernés en 1853, 1854, 1856 *et* 1857. —
Beuve, *Causeries du lundi*, tome V, p. 312. — C
Fleury, *De quelques Poésies nouvelles*, dans le
des Débats du 6 mars 1853. — Ph. Chasles, *Les Po*
M. Le Conte de Lisle; dans l'*Athenæum français*,
1856. — A. de Pontmartin, *Nouvelles Causeries*
medi, p. 276.

LE COQ (*Pascal*), médecin français,
1567, à Villefagnan (Poitou), mort en 1632.
neuf ans à parcourir diverses contrées de l'

n étudier les plantes, et se fit recevoir en médecine à Poitiers, en 1597. Sur la a vie il obtint le titre de médecin ordi- roi. On a de lui : *Bibliotheca Medica alogus illorum qui ex professo artem m scriptis illustrarunt*; Bâle, 1590, — Ἀλέκτωρ προλεγόμενος, *sive oratio de allinacei natura et proprietatibus*; , 1613, in-8° : opuscule qui présente mé de tout ce que les anciens ont dit du e ses vertus médicales. K.

ict. de Méd.

OQ (*Thomas*), auteur dramatique fran- en Normandie, vivait dans le seizième était prieur curé de La Sainte-Trinité de t de Notre-Dame de Guibray en Norman- écrit en vers français une tragédie morale : *L'Odieux et sanglant meurtre commis naudit Caïn à l'encontre de son frère* xtraite du quatrième chapitre de la *Ge*- aris, 1580. E. D—s.

de Juvigny, *Bibliothèque Française*, etc., t. II,

Q-MADELAINE, littérateur français, la seconde moitié du dix-septième siècle. nant à une famille noble, il suivit la car- itaire, et parvint au grade de lieutenant- On a de lui : *La Fidélité couronnée*, *ire de Parménide, prince de Macé*- Bruxelles, 1706; Lyon, 1711, in-12; — *historique de la maison d'Egmont*; -4°; — *Service de la Cavalerie*; Paris, -12; — *Histoire et Explication des iers hébreu, romain et françois*; Pa- , in-12, dédié au cardinal Fleury. J. V.

, *La France Littér.*

Q (*Luc*), prédicateur et écrivain français, 69, mort le 20 février 1742. Il était cha- la cathédrale d'Orléans. On a de lui *Orai- èbre du cardinal de Coislin, évêque us*; Orléans, 1706, in-4°; — *Abrégé des qui condamnent la comédie*, et *Réfu- es prétextes dont on se sert pour la* ; Orléans, 1717, in-12; — *Recueil ques spirituels sur les mystères de la* ; Orléans, in-16. A. L.

et Girand, *Bibliothèque sacrée*.

Q (*Pierre*), canoniste français, né à Caen, le 29 mars 1728, mort le 1er sep- 777. Il entra en 1753 dans la congré- s Eudistes, dont il devint supérieur gé- 1775. On a de lui : *Dissertation théo- sur l'usure du prêt de commerce et trois contrats*; Rouen, 1767, in-12; — *res sur quelques points de la disci- clésiastique*; Caen, 1769, in-12; — *e l'état des personnes selon les prin- droit français et du droit coutumier ovince de Normandie pour le for de ence*; Rouen, 1777, 2 vol. in-12; — *s différentes espèces de biens*; 1778; *des Actions*; 1778. E. G.

s, *Siècles Littéraires*.

LECOQ (*Charles-Chrétien-Erdmann-Edler*), général allemand, né à Torgau, le 28 octobre 1767, mort le 30 juin 1830, à Brieg, canton de Vaud. Il descendait d'une famille de calvinistes réfugiés de France. Son père était major général au service de Saxe. Sa mère, née Bitaubé, était la sœur de l'écrivain français de ce nom. Envoyé à l'école de Meissen à l'âge de neuf ans, il en sortit deux ans après pour entrer au service comme cadet, et au bout de quelques mois il était sous-officier; en 1780, il obtint le grade d'enseigne dans le régiment de son père. Il fit avec distinction les premières campagnes de l'époque de la révolution contre la France. Nommé major en 1800, il propagea dans l'armée saxonne ce qu'on appelait les *heures d'entretien*, lesquelles contribuèrent beaucoup à l'instruction du soldat. En 1806, il commandait un bataillon de grenadiers, avec lequel il rejoignit le corps de Blücher après la bataille d'Iéna, et se dirigea sur l'Oder. Tout à coup, il quitta le camp des coalisés sans en donner aucun avis, mouvement qui lui a été reproché, mais qui fut suivi de la conclusion de la paix entre la France et la Saxe. Wittenberg ayant été fortifié dans l'intérêt de l'armée française, Lecoq en fut nommé commandant. Bientôt après il devint colonel, puis adjudant général. En 1809 il prit le commandement d'un régiment d'infanterie, et au commencement de la guerre contre l'Autriche il fut placé comme général major à la tête d'une brigade d'infanterie. Il se fit remarquer à la bataille de Wagram, où il fut blessé. L'armée saxonne ayant été réorganisée au retour de cette campagne, Lecoq fut promu lieutenant général et commanda une division. Bientôt il fut chargé de la formation d'un nouveau corps d'infanterie légère; il en rédigea les règlements, et s'occupa de son instruction. En 1812, un corps de vingt mille Saxons fut mobilisé pour agir, comme septième corps, dans la grande armée qui envahit la Russie sous la conduite de Napoléon. Lecoq organisa ce corps, et y conserva le commandement d'une division. Il déploya beaucoup de bravoure dans cette campagne, et sut maintenir la discipline parmi ses troupes. Revenu près de Dresde, après la retraite, il se sépara des Français, et ramena les débris de son corps à Torgau, où il les remit au général Thielman. En 1813, il ne prit aucune part au combat de Bautzen; mais pendant l'armistice il réunit des troupes, et, arrivé au camp de Gorlitz au commencement du mois d'août, il reprit le commandement général des Saxons, avec lesquels il combattit à Grosbeeren et Dennewitz. A la suite de cette affaire il fondit ses deux divisions en une seule, en remit le commandement au général Zeschau, et se rendit à Dresde. Après la bataille de Leipzig, la Saxe se joignit aux confédérés; Lecoq n'obtint aucun emploi, sans doute parce qu'on le considérait comme un partisan de Napoléon. Il suivit cependant l'armée, et prit spontanément le commandement d'une brigade avec laquelle il

combattit près de Condé. Ensuite il investit Maubeuge, et résista à plusieurs sorties de la garnison. Quand la paix de Paris fut signée, Lecoq conduisit les troupes saxonnes dans leurs cantonnements sur la rive gauche du Rhin, et il établit son quartier général à Coblentz. Envoyé au congrès de Vienne porteur d'une adresse des soldats saxons inquiets sur le sort de leur pays, Lecoq fut mal reçu par le général en chef, éloigné de son corps et renvoyé en Saxe; en même temps l'ordre de le traduire devant un conseil de guerre était expédié. Cette menace ne fut pas exécutée; mais Lecoq resta sans emploi jusqu'en 1815. Le roi de Saxe l'appela alors près de lui à Presbourg. Lorsque ce prince eut été dépouillé de la moitié de ses États, il envoya Lecoq auprès des troupes cantonnées dans la principauté de Waldeck pour opérer la séparation des soldats. Il remplit cette mission difficile avec prudence, et conduisit à Osnabruck la partie de l'armée qui restait à la Saxe. La campagne de 1815 ne lui offrit aucune occasion de se distinguer; son corps fut seulement chargé d'investir quelques forteresses en Alsace. Après la nouvelle paix de Paris, Lecoq retourna en Saxe, où le roi lui donna le commandement général de l'armée saxonne. Il s'y occupa avec zèle de l'instruction des troupes et de nouveaux règlements pour le service et les exercices. Relevé d'une maladie grave, il entreprit un voyage en Suisse, où il mourut. J. V.

Cerrini, *Les Campagnes des Saxons de 1812 et 1813*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

* **LECOQ** (*Henri*), naturaliste français, né à Avesnes (Nord), le 14 avril 1802. Il étudia la pharmacie à Paris, et fut reçu docteur en 1827. Il alla s'établir à Clermont-Ferrand, où il devint professeur d'histoire naturelle, directeur du jardin botanique et du cabinet minéralogique, correspondant de l'Académie des Sciences et, depuis 1850, membre de la Légion d'Honneur. Ses prinpaux travaux sont : *Eléments de Minéralogie appliquée aux sciences chimiques* (avec M. de Girardin); 1826, 2 vol. in-8°; — *Principes élémentaires de Botanique et de Physiologie végétale*; Paris, 1828, in-8°; — *De la Préparation des Herbiers pour l'étude de la Botanique*; Strasbourg, 1828, in-8°; — *Vues et coupes des principales formations géologiques du département du Puy-de-Dôme, accompagnées de la Description et des Échantillons des Rochers qui les composent* (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1828, in-8° et atlas in-4°; — *Dictionnaire raisonné des Termes de Botanique et des Familles naturelles, contenant*, etc. (avec M. Jullier); Clermont-Ferrand, 1830, in-8°; — *Coup-d'Œil sur la formation géologique du groupe des monts Dore, accompagné de la Description et des échantillons des substances minérales* (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1831, in-8°; — *Itinéraire du département du Puy-de-Dôme, contenant l'indication des principales formations géologiques*, etc. (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1831, in-8°; — *Rercherches sur l'emploi des Engrais salins en agriculture*; Clermont-Ferrand, 1832, in-8°; — *Description pittoresque de l'Auvergne*; Paris, 1835-1837; — *Éléments de Géographie physique et de Météorologie*; Clermont-Ferrand, 1836 1837, in-8° avec quatre pl.; — *Traité des Plantes fourragères, ou Flore des prairies naturelles et artificielles de la France*; Clermont-Ferrand, 1844, in-8°; — *De la Fécondation naturelle et artificielle des végétaux et de l'hybridation*; Clermont-Ferrand, 1845, in-8°; — *Des Glaciers et des Climats*; Paris, 1847, in-8°; — *Recherches sur les forces diluviennes indépendantes de la chaleur de la terre, sur les phénomènes glaciaire et erratique*; Strasbourg, 1847, in-8°; — *Catalogue raisonné des Plantes vasculaires du plateau central de la France composant l'Auvergne, le Vélay, la Lozère, les Cévennes, une partie du Bourbonnais et du Vivarais* (avec M. Martial-Lamotte); Paris, 1847, in-8°; — *De la Toilette et de la Coquetterie des Végétaux*; 1847, in-8°; — *Observations météorologiques faites pendant les années* 1850 *et* 1851 *à Clermont-Ferrand*; Clermond-Ferrand, 1855, in-8°; — *Études sur la Géographie botanique de l'Europe et particulièrement sur la végétation du plateau central de la France*; Clermond-Ferrand, 1854-1857, 7 vol. gr. in-8° (non terminé). C'est l'ouvrage le plus important de l'auteur. M. H. Lecoq a été collaborateur du *Dictionnaire de Chimie* de Brismontier, et il a fourni des notes au célèbre géologue allemand Léopold de Buch pour ses *Observations sur les volcans de l'Auvergne*. Il est rédacteur en chef des *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, publiées par l'Académie de Clermont-Ferrand, depuis l'année 1828 jusqu'à ce jour. Enfin, en 1857, il a communiqué à l'Académie des Sciences un Mémoire sur la *Circulation de l'air dans les tubes aérifères des plantes aquatiques*. G. de F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie*. — *Compte-rendu des Séances de l'Acad. des Sciences*, 1857, n° 21.

LECOR (*Carlos-Frederico*), général portugais, né à Faro (dans le royaume des Algarves), le 11 septembre 1764, mort le 2 août 1836. Il prit part à la guerre de la Péninsule, et à la bataille de Vittoria, il commandait la 6e brigade d'infanterie. Nommé lieutenant général en 1815, il passa au Brésil à la tête des volontaires royaux, et fit, en 1817, la conquête de Montevideo, s'empara de la Banda-Oriental, et resta gouverneur de ce vaste territoire jusqu'en 1828, époque à laquelle il revint à Rio-de-Janeiro. Ferd. D.

Baptista da Sylva Lopez, *Corografia de Reino do Algarve*; Lisbonne, 1841. — Brossard, *Les Provinces de la Plata.*

LECORVAISIER (*René*), théologien français,

ers, en 1580, mort dans la même ville, 0. Il fit ses études en Sorbonne, devint du roi, quitta bientôt la cour, et revint s, où il professa pendant trois ans la . En 1612 il fut appelé à prêcher e dans la paroisse de la Chateigneraye, par l'hérésie. Il s'y attaqua directe- propagateur des doctrines nouvelles, Thompson, qui venait de publier : *La e la Bête Romaine, où ... il est recher- videmment prouvé que le pape est rist* (La Rochelle, 1611, ou Genève, 8°), et non content de la réfuter en chaire ère, il lui répondit par *La Chasse au vier, où est traité des jeûnes de l'É- tholique contre les impies et héré- lomnies de Georges Thompson, soi- inistre de La Chateigneraye* (Paris, irac, 1612). Un anonyme en donna une , à laquelle Lecorvaisier riposta par *La Apologétique pour la défense des pasteurs et prédicateurs de l'Église ue, tant séculière que régulière, contre nieuses hérésies publiées par Georges ministre prédicant de la nouvelle ou La prétendue Déroute de la Chasse cervier* (Le Mans, 1625, in-8°). On de Lecorvaisier : *Renati Corvaserii doctoris, christianissimi regis a con- leemosinis ad sacræ Theologiæ stu- Drationes duæ paræneticæ* (Angers, 626); — *Ejusdem Oratio tertia pa-* (Angers, 1621). Ce sont les leçons re de ses cours de théologie. Cette der- lédiée à Fouquet de La Varenne, comme re à Pierre Dadie, chantre et chanoine s, neveu de René Benoist; — six ana- sur le nom d'*Antonius Regius* dans *um* d'Ant. Leroy. Célestin Port.

ibliotn. des Aut. ecclésiast. — Pocq. de Livon- *Illustres*, manusc.

RBE (*Claude-Joseph*, comte), géné- ais, né à Lons-le-Saulnier, en 1760, éfort, le 23 octobre 1815. Son père, an- ier d'infanterie, dirigea son éducation t militaire. Le jeune Lecourbe quitta pour s'engager dans le régiment d'A- il en sortit au bout de huit ans, sans avoir avancement. A la révolution il vivait re- sa famille. A l'époque de l'organisa- gardes nationales, il fut fait comman- elle de Lons-le-Saulnier, et ne tarda pas re l'armée du Haut-Rhin à la tête d'un du Jura. Son habileté et son courage nt un avancement rapide. A Hond- renversa avec son bataillon deux esca- ovriens, et à Maubeuge il entra le pre- les lignes de Wattignies. Il était déjà rigade à Fleurus, où il soutint pendant es, à la tête de trois bataillons seule- hoc de 10,000 Autrichiens. Il fut en- cessivement employé aux armées de Sambre et Meuse, de Rhin et Moselle, du Danube et de l'Helvétie; à la fin de 1795, pendant la retraite du camp retranché de Mayence, il contint l'ennemi pendant vingt-quatre heures; mais n'ayant pas reçu à temps l'ordre de se retirer, son corps fut enveloppé. Il prit alors une attitude si imposante et tua tant de monde à l'ennemi, qu'il put passer et rejoindre le gros de l'armée. Général de division en 1796, il assista aux sanglantes batailles de Rastadt, les 6 et 9 juillet, et il contribua beaucoup aux succès de ces deux journées. Il se fit encore remarquer à la sortie de Kehl effectuée par Desaix. En 1799 il commandait l'aile droite de l'armée d'Helvétie; à Frunsteremender, il mit les Autrichiens en déroute, et enleva le corps entier du général Laudon. Il s'était avancé vers le Tyrol lorsque l'arrivée des Russes en Italie, le força de rentrer en Suisse. Après une suite de combats contre l'archiduc Charles, Lecourbe arrêta Souvarof, qui paraissait en Suisse, pendant que Masséna s'emparait de Zurich. Dans cette ville Lecourbe eut à apaiser un soulèvement militaire, et il le fit avec une grande énergie. Le général Moreau confia l'aile droite de son armée à Lecourbe, qui passa le Rhin près de Schaffhouse, le 1er mai 1800, s'empara de Memmingen, franchit le Leck, se signala à Hochstædt, et soumit le pays des Grisons. La paix de Lunéville, en 1801, permit à Lecourbe de revenir en France, où il vécut dans une campagne aux environs de Paris. Lors du procès de Moreau, il prit un vif intérêt à la situation de son ancien général. Il fit en sa faveur toutes les démarches que sa position lui permettait, accompagna Mme Moreau aux audiences, assista à tous les débats, et exprima souvent son mécontentement par des gestes violents. Le premier consul raya Lecourbe du cadre de l'armée, et l'exila d'abord à Lons-le-Saulnier, puis à Bourges, où il séjourna pendant toute la durée de l'empire. En 1814 les souverains alliés lui firent un accueil favorable à Paris; le roi Louis XVIII lui rendit ses grades, et lui donna le titre de comte. Lors du débarquement de Napoléon, Lecourbe, qui venait d'être nommé inspecteur général d'armes dans la 6e division militaire, était dans sa terre de Ruffey (Jura). Mandé par le maréchal Ney, ainsi que le comte de Bourmont, il refusa de reconnaître l'empereur : « Bonaparte, répondit-il, ne m'a fait que du mal; le roi ne m'a fait que du bien; je suis venu pour servir le roi. » Les troupes s'étant prononcées pour Napoléon, Lecourbe partit furtivement pour Paris, dans le but de prendre les ordres de Louis XVIII. La France lui paraissait ressembler alors à l'empire romain dans sa décadence : « Si l'usurpateur est tué, disait-il pendant la route, il se présentera quatre ou cinq ambitieux qui se disputeront les débris de son empire. » Les généraux républicains se rallièrent pourtant au gouvernement des Cent Jours, et vers la fin du mois de mai Lecourbe accepta

le commandement du corps d'observation du Jura, dont le quartier général était à Béfort. Opposé au corps d'armée de l'archiduc Ferdinand, il perdit au mois de juin sa première ligne de défense à la suite de plusieurs combats très-vifs; mais il se maintint dans un camp retranché près de Béfort. Il envoya un des premiers sa soumission au gouvernement royal à la seconde restauration, et mourut peu de temps après, à Béfort. « Le général Lecourbe, qui fut soldat intrépide et officier très-éclairé, né montagnard, ardent chasseur, avait particulièrement étudié la guerre des montagnes, dit le général Dumas. Il y portait avec une rare sagacité des connaissances locales, une audace peu commune, et un tact admirable. » On a de lui : *Rapport au général en chef Moreau, contenant le précis des opérations de l'aile droite de l'armée du Rhin pendant le mois de frimaire de l'an IX;* Strasbourg, 1801, in-8°. Une statue a été inaugurée au général Lecourbe sur la place publique de Lons-le-Saulnier, le 30 août 1857. L. L—T.

Notice biographique sur le général Lecourbe, ses états de services, ses blessures; Lons-le-Saulnier, 1857. — *Notice historique sur le général Lecourbe, et vue de sa statue;* Lons-le-Saulnier, 1857. — Général Matth. Dumas, *Précis des événements militaires.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LECOURBE (*Henri*), magistrat français, frère du précédent, mort vers 1840. Il exerçait les fonctions de juge au tribunal criminel de Paris lorsque le général Moreau y fut traduit comme complice de Pichegru, accusé de conspiration. Il opina pour l'absolution du général. L'année suivante il se présenta aux Tuileries pour demander au premier consul le rappel d'exil du général Lecourbe. Bonaparte le renvoya rudement. « Comment osez-vous, lui dit-il, juge prévaricateur, venir souiller mon palais par votre présence... Sortez. » Peu de temps après, le juge Lecourbe fut suspendu de ses fonctions. En 1814 le roi le nomma conseiller honoraire à la cour royale de Paris. On a de lui : *Opinion sur la conspiration de Moreau, Pichegru et autres, sur la non-culpabilité de Moreau; et procès-verbal de ce qui s'est passé à la chambre du conseil, entre les juges, relativement à ce général;* Paris, 1814, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LE COURRAYER (*Pierre-François*), théologien français, né le 17 novembre 1681, à Rouen, mort le 16 ou 17 octobre 1776, à Londres. Admis à l'âge de seize ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève, il fut chargé des cours de philosophie et de théologie, et devint chanoine en 1706 et bibliothécaire en 1711. Quoiqu'il fût très-instruit, il ne s'avisa d'écrire qu'assez tard, et son premier écrit l'exposa à des tribulations nombreuses en même temps qu'il donna lieu à beaucoup de retentissement; il parut sous le voile de l'anonyme, et avait pour titre : *Dissertation sur la validité des ordinations des*
Anglais et sur la succession des évê
l'Eglise anglicane, avec les preuves ju
tives des faits avancés; Bruxelles (
1723, 2 part. in-12. Familier avec la t
anglicane, il lui empruntait, comme bas
livre, cet argument favori, à savoir qu
dinations étaient valides parce que les
d'Angleterre peuvent prouver une succes
interrompue depuis l'avénement du christ
Plusieurs théologiens, l'abbé Gerva
PP. Hardouin et Lequien l'attaquère
vivacité; loin de se laisser intimider, il s
l'auteur du livre, et prépara une défe
soutint plus vivement encore et avec plu
tails ses premières opinions : *Défen*
dissertation sur la validité des ord
des Anglais; Bruxelles (Paris), 1726
in-12; trad. en anglais, Londres, 172
La dispute se ralluma. Mais l'autorit
siastique et séculière intervint, et tranch
dents débats par une double condamna
Courrayer fut d'un côté censuré par un
blée de vingt-deux évêques qui se tint
Germain-des-Prés, et vit de l'autre s
écrits supprimés par arrêt du conseil d'Ét
l'abbé de Sainte-Geneviève lança contre
communication, et le cardinal de Noailles
vêque de Paris, déclara, dans une instruct
torale, que de la doctrine de Courrayer étai
scandaleuse, injurieuse à l'Église et favo
schisme. Le chanoine répondit à ce der
sa *Lettre à M. de Noailles au sujet*
instruction pastorale du 31 octobr
Londres, 1728, in-12, où il proteste de
lité à la religion catholique. On assu
quelques mois auparavant il avait fait
mission. Cependant, ne se croyant plus e
à Paris, il passa en Angleterre, et fut
avec beaucoup de bienveillance par Wa
mat de Cantorbéry, avec lequel il entrete
commerce de lettres, et qui lui fit obte
pension du gouvernement. Il accepta en
Oxford une place de chanoine et le dipl
docteur en théologie. Bien qu'il assistât
fices de l'Église anglicane, il ne voulut p
jurer la foi catholique et romaine, dans l
il mourut. Ses écrits, où il s'explique lib
sur les sacrements et les cérémonies, pr
au contraire, combien peu il y était a
« Dans les notes qu'il a jointes à ses trad
de Sleidan et de Sarpi, disent MM. Haag,
que le pape soit le vicaire de Jésus-Chris
chef de l'Église; il lui refuse l'infaillibil
rejette le caractère indélébile du sac
condamne le célibat, le service en langue
se prononce contre la transsubstant
l'extrême-onction, le purgatoire, l'adorati
saints. » Outre les ouvrages cités, on a
Lettre à mylord Percival; Londres,
in-8°; — *Relation historique et apolog*
des Sentiments et de la conduite du
Courrayer, avec les preuves; Amster

vol. in-12; — *Supplément aux deux* *es faits pour la défense de la validité* *linations anglicanes*; ibid., 1732, in-12; *stola de Vita et Scriptis Molineti*, dans *iotheca Theolog.*; Wittemberg, 1732; — *e du Concile de Trente écrite en latin* *olo Sarpi et traduite de nouveau en* *is*, avec des notes critiques, historiques logiques; Londres, 1736, 2 vol. in-fol., is réimprimée et traduite en allemand; 761-1765, 6 vol. in-8°, ainsi qu'en italien nglais. Cette version est fort estimée, et e souvent à l'original, qu'elle corrige ha- it en plusieurs endroits; le style en est ir et précis; — *Défense de la traduc-* l'Histoire du Concile de Trente; Ams-, 1742, in-8°, en réponse aux lettres pas- des évêques d'Embrun et de Montpellier; *toire de la Réformation, traduite du* *le Sleidan, avec des notes*; La Haye, '69, 3 vol. in-4°; trad. en allemand, 1771-1773, 4 vol. in-8°; — *Déclaration de* *niers sentiments sur différents points* *rine*; 1787, in-12 : ouvrage posthume pu- anglais par G. Bell. Le P. Le Courrayer donné une édition des *Lettres spirituelles* *uesnel*; Paris, 1721, 3 vol. in-12, et desdis- ns à l'*Europe savante*. Paul Louisy.

aag, *La France Protest.*

OURT (*Henri*), naturaliste français, mort ise, en 1828. Il occupait avant la révo- n emploi à Versailles. Son attention s'é- tée sur l'instinct des animaux. Vers 1800 seils préservèrent une riche et vaste cam- d'une submersion totale. Une digue de faisait eau de plusieurs côtés, les répa- étaient toujours insuffisantes. Lecourt it que cette immersion était due à des qui s'étaient logées et multipliées dans , et il s'occupa de les détruire. Le préfet e-et-Oise reconnut les services que Le- endait alors par la création d'une école de taupier, qu'il mit sous la surveillance de me observateur. La sagacité de Lecourt couvrir le *passage de la Taupe*, nom qu'il une route fréquentée par la taupe quatre jour et qu'elle parcourt avec tant de con- u'elle est infailliblement prise au moyen du plus grossier au bout de quatre ou cinq Cadet de Vaux a publié les observations praticien consommé dans un ouvrage our titre : *De la Taupe, de ses mœurs* *moyens de la détruire*; Paris, 1803, J. V.

y Saint-Hilaire, Nécrologie dans la *Revue En-* *ique*, octobre 1828, p. 261.

UTEULX DE CANTELEU (*Jean-Bar-* *y*), homme politique français, né en 1749, Paris, le 18 septembre 1818. Fils d'un pre- sident de la chambre des comptes de Nor- il était premier échevin de Rouen lorsque révolution, dont il adopta les principes. Nommé député aux états généraux de 1789 par le tiers état du bailliage de Rouen, il s'occupa surtout des matières de finances et d'adminis- tration publique. Il appuya la plupart des pro- jets de Necker, et fut chargé de faire le rapport relatif à la vente de 400 millions de biens du clergé. En 1790, Lecouteulx fut désigné pour remplir l'emploi de caissier de l'extraordinaire; mais il refusa pour ne rien perdre de son indé- pendance comme député. Plus tard il proposa même d'ériger en loi ce principe qu'aucun dé- puté ne devait accepter une fonction à la nomi- nation du gouvernement. Au mois de mars 1790, Lecouteulx proposa un projet de banque terri- toriale. Quand on discuta la suppression du privilége de la Compagnie des Indes, il demanda qu'on prît auparavant des renseignements sur la situation de cette Compagnie et sur les droits des actionnaires. Le 17 avril il appuya la de- mande d'un emprunt de 40 millions présentée par Necker. Ayant fait connaître à l'assemblée le ré- sultat de la contribution patriotique, il démontra qu'elle était loin de suffire aux besoins du trésor. Il fit suspendre l'échange des billets de la caisse d'escompte contre les assignats et décréter l'ad- mission des assignats dans les caisses publiques. A la suite de ces mesures, il fut accusé d'avoir fait un voyage à Rouen dans le but d'y cor- rompre l'opinion publique, et il publia une jus- tification dans *Le Moniteur* du 18 septembre 1790. Peu de temps après il fit voter la suppres- sion des receveurs généraux et la création des receveurs de district, etc. En 1791 il présenta un rapport sur l'émission d'une monnaie de cuivre, et s'opposa à l'application d'un droit sur les lettres de change venant de l'étranger. Enfin il proposa la division des assignats en petites frac- tions. Comme il s'était fait des amis dans tous les partis en évitant de heurter personne, il passa sans danger l'époque de la terreur. Au mois de septembre 1795, il fut élu membre du Conseil des Anciens par le département de la Seine. Il s'y occupa encore des questions de finances, rédigea un grand nombre de rapports et fut nommé secrétaire du Conseil le 21 jan- vier 1796. Il parla en faveur de l'emprunt forcé, défendit la loi du 9 floréal an IV sur les pa- rents des émigrés, et s'éleva contre une réso- lution du Conseil des Cinq Cents, qui dans une vente de biens nationaux faisait une exception pour les maisons religieuses de Paris. Élu pré- sident du Conseil des Anciens, le 20 avril 1796, il contribua à l'adoption des résolutions relatives au mode de payement des biens nationaux sou- missionnés, vota pour l'adoption du droit de pa- tente, s'opposa à la résolution qui autorisait le payement des biens nationaux en mandats terri- toriaux, et fit adopter celle qui prohibait l'in- troduction des marchandises anglaises en France. Il fit ensuite un rapport sur la résolution qui or- donnait le payement en numéraire du traitement des fonctionnaires publics, et appuya la resti-

tution aux actionnaires de la banque de Saint-Charles et de la Compagnie des Philippines de leurs actions déposées au trésor. Le 31 mars 1797, il s'opposa au rétablissement de la loterie nationale, et le 4 décembre il fit un long rapport sur la liquidation de la dette publique et sur le mode de remboursement des deux tiers. Lors du coup d'État du 18 fructidor, il s'opposa à la proscription de ses collègues, et déclara qu'il ne voyait rien dans les pièces déposées qui pût motiver leur déportation. Lorsque le commerce de Paris envoya une députation au Directoire afin d'être autorisé à ouvrir un emprunt, Lecouteulx fut chargé de porter la parole. Il fit approuver au Conseil des Anciens l'émission de 25 millions en mandats territoriaux pour l'extinction de la dette publique. Il vota ensuite pour une proposition en faveur des créanciers et co-partageants des biens d'émigrés, et combattit celle qui accordait des pensions aux veuves des défenseurs de la patrie, laquelle fut néanmoins adoptée. Le 9 novembre 1797, il plaida la cause des déportés, représenta l'état déplorable de ceux qui étaient à La Guyane, et demanda qu'il fût créé une commission chargée d'aviser aux moyens d'améliorer leur sort. En revanche, il attaqua vigoureusement les journaux royalistes, qui l'avaient surnommé par plaisanterie *Lecouteulx le cauteleux*, en faisant allusion à sa prudence mêlée de finesse. Ses relations avec la banque de Saint-Charles de Madrid donnèrent lieu à un grand procès relativement aux fonds que lui avait versés l'Espagne lors du procès de Louis XVI. Lecouteulx demanda l'impôt du sel dans une brochure, et en vota le rétablissement au Conseil des Anciens. Il parla encore dans cette assemblée sur les prises maritimes et sur les douanes. Il cessa d'en faire partie le 20 mai 1799; et quelques mois avant le 18 brumaire (novembre même année) il devint président de l'administration départementale de la Seine. Admirateur dévoué de Bonaparte, Lecouteulx de Canteleu fut nommé membre du sénat lors de la formation de ce corps. Bientôt il devint régent de la Banque de France; plus tard il reçut le titre de comte et la sénatorerie de Lyon. Nommé pair de France en 1814, il ne siégea pas dans les Cent Jours, et reprit sa place à la chambre haute à la seconde restauration. Il y vota avec l'opposition libérale. Outre un grand nombre de rapports et de discours, on a de Lecouteulx de Canteleu : *Réfutation de la lettre de Dupont de Nemours adressée à la Chambre de Commerce de Normandie*; 1788, in-8°; — *Essai sur les Contributions proposées en France pour l'an VII*; 1796, 1818, in-8°; — *Le citoyen L. C. C., sén., à un de ses collègues, sur une lettre d'un Anglais* (relative au prix des terres); 1802; — *A M. le rédacteur de la* Revue Philosophique, littéraire et politique, *sur l'article de M. Vigée sur les richesses*; 1807, in-8°. Lecouteulx de Canteleu a été l'éditeur de l'*Essai sur la Littérature espagnole*, par Marmontel, 1810, in-8°. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LE COUTURIER (*Nicolas-Jérôme*), panégyriste français, né près de Rouen, le 2 juin 1712, mort à Paris, en 1778. Il fut chanoine de Saint-Quentin, et mourut aumônier de La Charité à Paris. On a de lui : *Panégyrique de saint Louis*; Paris, 1746, 1769, in-4°; ce panégyrique, dans lequel l'auteur blâmait les croisades et leur but, lui fit interdire la chaire par l'archevêque Christophe de Beaumont; — *Panégyrique de sainte Élisabeth*; 1754, in-12; — *La Calomnie*, ode; 1764, in-12; — *Recueil de Discours prononcés en différentes solennités*; 1766, 1774 et 1779, in-12; — *Éloge du Dauphin*; 1766 et 1779, in-8°; — *Éloge de madame de Ligny, abbesse de Fervaques*; 1767, in-4°; — *Vie d'Élisabeth de France, sœur de saint Louis*; 1772, in-8°; — *Éloge de Marie-Thérèse*; 1781, in-8°. A. L.

Richard et Giraud, *Bibl. Sacrée.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* (édit. de 1813).

LECOUTURIER (*François-Gervais*), écrivain militaire français, né à Falaise, le 13 juin 1768, mort à Paris, le 10 mars 1830. Il fit toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, et parvint au grade de colonel. On a de lui : *Réfutation (en ce qui concerne le siège d'Ancône en 1799) du XIe tome des* Victoires et Conquêtes, *de 1792 à 1815*; Paris, 1819, in-8°; — *Réflexions sur le corps royal d'état-major général réorganisé par les ordonnances du 6 mai et 22 juillet* 1818; Paris, 1819, in-8°; — *Considérations sur les retraites des militaires, les pensions de leurs veuves et les secours à accorder à leurs enfants*; Paris, 1821, in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

* **LECOUTURIER** (*Charles-Henri*), savant français, né le 6 mai 1819, à Condé-sur-Noireau. Fils d'un officier de l'empire, il étudia le droit à Caen, et vint en 1845 à Paris se perfectionner dans les lettres et les sciences. Il rédigea la partie scientifique du *Pays*, fonda *La Science pour tous*, *Le Musée des Sciences*, *La Coloration industrielle*, journal de chimie pratique pour les teinturiers, et commença en 1858 la publication d'un ouvrage important, sous le titre de *Panorama des Mondes*; 1re Partie : *Astronomie planétaire*. M. Lecouturier est attaché à la rédaction de la partie scientifique du *Moniteur*.

Doc. part.

LECOUVREUR (*Adrienne* COUVREUR, dite), actrice française du premier ordre, née à Damery, près d'Épernay, le 5 avril 1692, et non à Fismes (1), en 1690, morte à Paris, le lundi

(1) Ce qui a pu accréditer l'erreur des biographes sur le lieu de sa naissance, c'est que son père exerçait dans cette dernière ville son métier de chapelier. N'y trouvant pas fortune, il vint s'établir en 1702 à Paris, dans le voisinage de la Comédie-Française.

20 mars 1730. « Dès son enfance Adrienne, raconte l'abbé d'Allainval, se plaisait à réciter les vers. Plusieurs des bourgeois de Fismes n'ont dit qu'ils l'attiraient souvent dans leurs maisons pour l'entendre. » Bientôt elle prit art à des représentations particulières qui vaient lieu dans l'enclos du Temple, et après uelques mois d'études sous le comédien Legrand, elle s'engagea au théâtre de Strasbourg, elle ne resta qu'une année. De retour à Paris, 14 mai 1717, elle débuta à la Comédie-Franise, dans le rôle de Monime, avec un succès rodigieux. Elle joua successivement les rôles d'Électre, de Bérénice, et un mois après elle était çue. Elle appliqua tous ses soins à prendre le ton turel, sans pour cela dédaigner le degré d'animaon « nécessaire pour exprimer les grandes pasons et les faire sentir dans toute leur force ». lle n'avait pas une grande variété de tons dans voix, qui était même quelque peu voilée; mais, chant leur donner les plus touchantes inexions, elle ne tarda pas à faire justice de cette éclamation exagérée et chantante en usage hez tous les comédiens qui l'avaient précédée, à exception de Baron, et que la fameuse Duclos, possession de la faveur publique depuis ingt ans, avait mise à la mode. Jamais tragéienne ne poussa aussi loin l'art d'écouter son iterlocuteur; sa pantomime dans les scènes uettes était d'une expression si grande que sa hysionomie reflétait les sentiments de l'acteur ui lui parlait. Cette actrice n'était pas d'une ille élevée; mais elle avait beaucoup de dinité dans le maintien et savait donner à sa démarche l'expression la plus imposante. Elle n'eût as rendu son nom célèbre dans son art, que sa aison si connue avec le maréchal de Saxe, qui xerça une si grande influence sur sa vie, aurait uffi pour la tirer de l'oubli. On sait que lorsqu'il fut nommé duc de Courlande, elle mit en gage son argenterie et ses diamants pour une somme de 40,000 francs qu'elle lui fit accepter; mais tout en se montrant ainsi amante dévouée, elle ne prit pas l'engagement de lui rester fidèle. Accoutumée depuis sa jeunesse à recevoir les hommages de bien des adorateurs, elle compta Voltaire parmi les plus illustres. Deux filles naquirent de ses liaisons : l'une, née à Strasbourg, eut pour père M. de Klinglin, premier magistrat de cette cité. L'autre, née à Paris, était enfant d'un officier du duc de Lorraine. Cette dernière fut mariée à Francœur, surintendant de la musique du roi (1).

La fin d'Adrienne Lecouvreur fut triste. On a prétendu que les infidélités de Maurice la firent mourir de chagrin. Suivant une version plus vraisemblable, elle serait morte empoisonnée, victime d'une vengeance féminine. On n'a pas craint d'accuser de ce crime une princesse, sa rivale. L'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, refusa de lui donner la sépulture ecclésiastique. Son corps fut donc enlevé la nuit dans un fiacre, et deux portefaix, accompagnés de M. de Laubinière, ami d'Adrienne, l'inhumèrent au coin de la rue de Bourgogne, à l'endroit où est aujourd'hui la maison qui porte le n° 109. Voltaire fit à propos de cet enterrement clandestin un petit poëme intulé : *La Mort de mademoiselle Lecouvreur*, qui devint pour lui le sujet d'une persécution sérieuse et l'obligea même à quitter la capitale. Beaucoup d'autres pièces de vers furent inspirées par les regrets que causait cette perte; et Grandval, son camarade, fit intervenir son éloge dans le discours qu'il prononça, le 24 mars, jour de la clôture de cette année. Il existe un beau portrait d'Adrienne Lecouvreur par Coypel. E. DE MANNE.

Mercure de France. — *Lettres de Mlle Aïssé.* — *Lettres à Mylord* ***, par d'Allainval. — *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*, par Lemazurier. — *Journal de Barbier.* — *Études biographiques*, par Édouard Barthélemy. — *Causeries du Lundi*, par Sainte-Beuve. — Voltaire, édition Beuchot.

LE COZ (*Claude*), prélat français, né à Plounevez-Porzay (Bretagne), le 2 septembre 1740, mort à Villevieux, près de Lons-le-Saulnier, le 3 mai 1815. Il fit ses études au collége de Quimper. Lorsqu'il les eut terminées, l'évêque de cette ville lui fit obtenir une chaire au même collége, dont Le Coz devint principal. Il occupait cette place à la révolution, dont il adopta les principes. En 1791 il fut élu évêque constitutionnel du département d'Ille-et-Vilaine, et sacré le 10 avril. Il écrivit alors pour prouver la légitimité de sa mission et réfuter les brefs pontificaux qui fulminaient contre la nouvelle Église. La même année il fut élu député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative, où il exprima des opinions modérées en parlant en faveur des prêtres non assermentés et défendant les ministres du roi. En 1792 il s'éleva contre le mariage des prêtres et blâma un de ses suffragants qui avait donné la bénédiction nuptiale à un ecclésiastique. Pendant la terreur il fut emprisonné, et les commissaires de la Convention l'envoyèrent au Mont-Saint-Michel, où il resta enfermé pendant quatorze mois. Mis en liberté en 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, et adhéra aux encycliques publiées par le synode des évêques constitutionnels réunis à Paris. Le Coz présida le concile national des mêmes évêques tenu dans la capitale, du 15 août 1797 au 12 novembre suivant. En 1799 il assembla un synode à Rennes; mais tous les prêtres de son diocèse étaient loin de reconnaître son autorité. Il publia les *Statuts et règlements* de ce synode et fit paraître vers la même époque un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*. Appelé encore à la présidence du concile de 1801, il s'opposa au projet d'un sacramentaire français. Au moment du concordat du premier consul avec le pape, Le Coz donna sa démission, et fut nommé

(1) Directeur de l'Opéra en 1757. Le mathématicien FRANCOEUR, membre de l'Institut, et mort en 1849, était issu de ce mariage.

archevêque de Besançon. Il parvint à éviter de donner la rétractation demandée aux évêques de l'Église constitutionnelle, et s'entoura des anciens partisans de cette église. En 1804 il vint faire visite au pape à Paris, et signa, après quelques difficultés, une formule d'adhésion et de soumission aux brefs du saint-père. La même année il adressa aux protestants une lettre pour les engager à se réunir au culte catholique. Son admiration pour Napoléon se manifesta de plus en plus vive, et le 20 décembre 1813 il lança une *Instruction pastorale sur l'amour de la patrie* qui était tout empreinte de son dévouement au chef de l'État. Il parla au contraire avec froideur du retour des Bourbons en 1814, et lorsque le comte d'Artois passa à Besançon, ce prince fit défendre à l'archevêque de se présenter devant lui; mais il fallut user de violence pour empêcher Le Coz d'arriver jusqu'au frère du roi. Le Coz ressentit vivement cet affront, et ses plaintes retentirent jusqu'à la chambre des députés. Lorsque l'empereur revint de l'île d'Elbe, Le Coz se déclara pour lui; il vint à Paris lui présenter ses hommages, et retourna dans son diocèse, où il mourut, d'une fluxion de poitrine, dans une tournée pastorale. Il était membre de l'Académie Celtique et de l'Académie de Besançon. Il laissa sa bibliothèque, qui était considérable, à son chapitre métropolitain. On a de lui : *Accord des vrais Principes de l'Église, de la Morale et de la Raison sur la Constitution civile du clergé*; 1792 : c'est un écrit signé en 1791 par dix-huit évêques constitutionnels et destiné par eux à servir de réponse à l'*Exposition des Principes*, publiée par trente autres évêques en 1790. Barbier croit que l'écrit des évêques constitutionnels est de Lebreton; — *Statuts et Règlements*; 1799, in-8°; — *Observations sur les Zodiaques d'Égypte*; 1802, in-8°; — *Défense de la Révélation chrétienne*; 1802, in-8°; —*Lettre à M. de Beaufort sur le projet de réunion de toutes les communions chrétiennes*; 1808, in-8°; — *Quelques détails sur Latour d'Auvergne, Corret, premier grenadier de France*; Paris, 1815, in-8°; publiés par l'abbé Grappin, Besançon, 1815, in-8°. On cite encore de l'abbé Le Coz, dans les *Annales Catholiques* de mars 1797, une *Lettre Pastorale* dans laquelle il accusait Pie VI d'avoir provoqué une guerre de religion, etc. On a en outre de lui des mandements, avertissements et lettres pastorales et une foule d'opuscules dont Beuchot a donné la liste complète. On lui attribue : *Catéchisme sur le Célibat ecclésiastique, ou préservatif contre un écrit qui a pour titre : « Correspondance de deux ecclésiastiques catholiques sur cette question : Est-il temps d'abroger la loi du célibat des prêtres? rédigée par M. Henry, prêtre français, curé à Iéna, » par un Français catholique*; Paris, 1808, in-8°.

J. V.

Beuchot, *Journal de la Librairie*; 1815, p. 122. — Grappin, *Éloge de M. Lecoz*, archevêque de Besançon, dans le *Recueil de l'Académie de Besançon*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LECREULX (*François-Michel*), ingénieur français, né à Orléans, en 1734, mort à Paris, en 1812. Élève de Perronet, il fut d'abord employé comme ingénieur ordinaire dans les généralités d'Orléans et de Tours, et contribua à l'érection des plus grands ponts qui furent construits à cette époque en France. Nommé ingénieur en chef des provinces de Lorraine et du Barrois en 1775, il porta son attention sur la navigation des fleuves et rivières, et fit élever le pont de Frouard, sur la Moselle, entre Metz et Nancy. En 1786, il construisit le manége de Lunéville, et s'occupa des chemins publics. L'Académie de Nancy l'admit parmi ses membres, et il lut devant cette académie des mémoires sur les canaux, les salines, les mines et les embellissements à exécuter à Nancy. Il garda sa position pendant la révolution. Nommé inspecteur général des ponts et chaussées en 1801 et président du conseil de ce corps en 1809, il prit une part importante à la discussion des projets de travaux publics entrepris sous l'empire. On a de lui : *Mémoire sur la construction des chemins publics et les moyens de les exécuter*, couronné par la Société littéraire de Châlons; 1782, in-8°; — *Mémoire sur les avantages de la navigation des canaux et rivières qui traversent les départements de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse et de la Moselle*, etc.; Nancy, 1793; Paris, 1795 et 1800, in-4°; — *Recherches sur la formation et l'existence des ruisseaux, rivières et torrents qui circulent sur le globe terrestre*; Paris, 1804, in-4°; — *Examen critique de l'ouvrage de M. Dubuat sur les principes de l'hydraulique*; Paris, 1809, in-8°.

J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LECT ou **LECTIUS** (*Jacques*), homme d'État, jurisconsulte, théologien et érudit suisse, né à Genève, en 1560, mort le 25 août 1611. Élève de Cujas, il fut nommé en 1583 professeur de droit à l'Académie de sa ville natale. Élu membre du petit conseil l'année suivante, il fut en 1589, lors de la guerre de la république contre le duc de Savoie, envoyé auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre, pour obtenir d'elle quelques subsides; elle l'autorisa à faire une quête en faveur de ses compatriotes. Peu de temps après il alla solliciter l'aide des États généraux, qui lui remirent quatorze mille livres, sous la condition que cet argent servît au rétablissement de l'académie de Genève, dont les professeurs avaient été renvoyés pendant la guerre. De retour à Genève, Lect fut nommé dans les années suivantes quatre fois syndic; il occupa aussi pendant un an la charge de lieutenant de police; mais sa sévérité inexorable l'empêcha d'être réélu à cet office. En revanche, la république lui confia encore plusieurs négociations diplomatiques. Au milieu de ses occupations, Lect

le temps d'écrire un grand nombre d'ou- devenus rares aujourd'hui, la plupart uables par une érudition étendue et une critique exercée. En voici les princi- *Symmachi Epistolæ, cum notis*; Ge- 587 et 1590, in-8° : à propos de cette qui contient des remarques de Juret, accusé de plagiat par Scioppius (voy. omasen, *Accessiones ad dissertationem io litterario*, § 671, p. 14-18); — *Ad num : De Pœnis, liber unus*; Genève, -8°; — *De Vita et Scriptis Ant. Sadee*- ève, 1593, in-8°; — *De Vita Æmilii ni et Scriptis*; Genève, 1594, in-8°; *Æmilium Macrum, de publicis Ju- iber*; Lyon, 1597, in-8°; — *De Vita lpiani et Scriptis*; Genève, 1601, — *Poetæ græci veteres carminis he- criptores, qui exstant omnes, græce e*; Genève, 1606, in-fol.; — *Adversus Fabriani* τά Πρῶτα κακόδοξα *præ- num theologicarum Libri II*; Genève, -8° : ouvrage rempli d'injures contre le Antoine Fabre; — *Claudiomastix, seu s scriptorem nuperum de vita et mi- Claudianis*; Genève, 1610, in-4°; — *varia*; Genève, 1609, in-8° : ce re- ntient diverses pièces, dont plusieurs déjà paru précédemment; telles sont : *Elegiæ, Epigrammata*; Lyon, 1595, — *Ecclesiastes Salomonis heroico car- positus*; Genève, 1588, in-4°; — *Jo- poetica paraphrasis ad eum vatem*; 1597 et 1614, in-12; — *Lacrymæ Lec- eu de Friderici Mauricii, Anhaltini s, Vita*; Genève, 1610, in-4°; — *Cer- Pygmæorum cum Gruibus Descriptio*; 1613, in-4° : poëme héroico-comique; *iones quatuordecim*; Genève, 1615, - dans la *Philologicarum Epistolarum* de Goldast se trouvent quatre lettres ns contenant des observations critiques passages de Tacite, de Pline le jeune este. On doit à Lect l'édition des *Opera otman*, qui parut à Genève, en 1599, fol. Ce qui dans les ouvrages de Lect a la jurisprudence a été recueilli dans le *us Juris Romani* d'Éverard Otto. E. G.

, *Mémoires*, t. XXX. — Jugler, *Beytræge zur n Biographie*, t. III, p. 61. — Sénebier, *Hist. Genève*, t. II, p. 54.

CURIEUX (*Jacques-Joseph*), peintre né à Dijon, en 1801. Élève de Lethière vosge, il a peint un grand nombre de r les églises sur la demande du minis- intérieur. Ses principaux tableaux sont : *Ier au tombeau de Jean sans Peur* — *Saint Louis à Damiette*; — *Jeune nant ses cheveux aux pauvres*; — *La lle de Jaïre ressuscitée*; — *Derniers de Louis XI* (1835); — *Marie de ne* (1837); — *Luther dans sa jeunesse* (1840); — *L'Amour des Fleurs* (1841); — *Le Petit Chaperon rouge* (1843); — *Saint Bernard allant fonder l'abbaye de Clairvaux* (1844); — *Les Fiançailles de Rebecca*; — *Salomon de Caus à Bicêtre*, sujet emprunté à la fausse lettre de Marion Delorme à Cinq Mars (1845); — *Saint Firmin* (1846); — *Saint Guillaume* (1847); — *Glorification de sainte Geneviève* (1849), pour l'église des Blancs-Manteaux; — *Saint Vincent de Paul prenant les fers d'un forçat* (1850); — *Guillaume d'Aquitaine aux pieds de saint Bernard* (1852); — *Saint Bernard à Vezelay* (1853). M. Lecurieux a obtenu une médaille de troisième classe en 1844 et une médaille de deuxième classe en 1846. L. L—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*. — *Livrets des Salons*, 1827-1853.

L'ÉCUY (*Jean-Baptiste*), écrivain religieux français, né à Yvoi-Carignan, le 3 juillet 1740, mort à Paris, le 22 avril 1834. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra en 1758 au séminaire du Saint-Esprit, à Paris, prit l'habit de chanoine régulier à l'abbaye de Prémontré, où il professa successivement la philosophie et la théologie. Il revint ensuite au collége de Paris, y professa la théologie, devint prieur secrétaire du général de l'ordre et maître des études en 1780. L'Écuy fut élu abbé général de Prémontré. Il introduisit quelques réformes, tint quelques chapitres, améliora les études, augmenta la bibliothèque conventuelle, à laquelle il ajouta un cabinet de physique, un herbier, etc. En 1787 L'Écuy fut nommé membre de l'assemblée provinciale du Soissonnais et président de l'assemblée du district de Laon. En 1790, les couvents ayant été supprimés, les religieux prémontrés durent quitter leur retraite. Tous refusèrent le serment à la constitution civile du clergé. L'Écuy se retira à Penancourt, où l'on vint l'arrêter, en 1793, pour le conduire à Chauny. Après quelques jours de détention, il fut mis en liberté, et alla retrouver son frère, qui était aussi religieux prémontré, dans une maison des Grandes-Vallées, près de Melun. L'année suivante, L'Écuy obtint la restitution de ses livres. Privé de tout revenu, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens. Une maison lui avait été préparée en Allemagne, mais il ne voulut pas quitter la France. En 1801 il se fixa à Paris, et donna des articles de critique littéraire au *Journal de l'Empire*. Après le rétablissement du culte, L'Écuy fut nommé, en 1803, chanoine honoraire de Notre-Dame. Pie VII, à son voyage à Paris, l'accueillit avec distinction, et en 1806 L'Écuy devint aumônier de la femme de Joseph Bonaparte, qui le chargea en même temps de la conduite religieuse de ses deux jeunes filles. En 1812, L'Écuy prononça à Notre-Dame un discours pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur, et le 15 août 1813 il prêcha sur le rétablissement du culte. En 1818 Louis XVIII lui accorda une pension, et en 1824 l'archevêque de Quélen le nomma chanoine titulaire de

Paris, l'admit dans son conseil, et le créa vicaire général honoraire. Il était spécialement chargé de l'examen des ouvrages soumis à l'approbation archiépiscopale. En 1828 L'Ecuy fit une chûte dans la sacristie de l'église métropolitaine, et depuis lors il ne sortit plus de chez lui. On a de lui, entre autres : *Œuvres de Franklin*, traduites de l'anglais, Paris, 1773, 2 vol. in-4°; — *Nouveau Dictionnaire Historique, biographique et bibliographique*, traduit de l'anglais de Watkins; Paris, 1803, in-8°; — *Bible de la Jeunesse;* 1810, 2 vol. in-8°; — *Manuel d'une Mère chrétienne, ou courtes homélies sur les Épîtres et Évangiles des dimanches et fêtes;* Paris, 1822, 2 vol. in-12;— *Recueil de pièces sur la prise de Constantinople, pour faire suite à l'histoire byzantine;* Paris, 1823, in-fol., ouvrage tiré à soixante exemplaires, aux frais du baron de Vincent et de sir Charles Stuart, ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre; — *Essai sur la vie de Gerson;* Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Opuscula Norbertina;* 1834, in-8°. L'Écuy a rédigé la partie ecclésiastique du supplément au *Dictionnaire Historique* de Feller en 1818 et 1819, et le tome VIII de l'*Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament* de Bassinet. On lui doit en outre une édition du *Bréviaire des Prémontrés*, Nancy, 1786, et du *Manuel pour l'Administration des Sacrements;* Charleville, 1788, in-8°. Il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels on cite des mélanges de théologie, de littérature et d'histoire, des traductions de l'anglais, une analyse des ouvrages de Walter Scott, etc. L. L—T.

Martin, *Notice sur M. L'Écuy*, rédigée sur ses notes.— Notice en tête du *Catalogue* de sa bibliothèque, rédigé par M. Blanc.

LECZINSKI. *Voy.* STANISLAS.

LE DAIN (*Olivier*), favori de Louis XI, né à Thielt, village de Flandre, près de Courtrai, pendu le 21 mai 1484. On n'a aucun détail sur les faits qui précédèrent l'arrivée d'Olivier à la cour de France; on sait seulement qu'il était fils d'un paysan, et qu'il vint de bonne heure chercher fortune à Paris. Louis XI se l'attacha en qualité de barbier et de valet de chambre; il sut gagner bientôt les faveurs du roi, qui, en octobre 1474, l'autorisa à changer le sobriquet d'Olivier *le Mauvais* ou *le Diable* qu'il portait alors, en celui d'Olivier *le Dain* (Langlet, I, 301). Plus tard, il l'anoblit ainsi que sa postérité, par lettres patentes du 19 novembre 1477; il lui donna, « pour lui et ses hoirs, les estangs de Meulant, et les masures, terres, prez et bois qui furent au feu comte de Meulant » (Godefroy, 479). Olivier se fit dès lors appeler *comte de Meulant*. En 1477 il fut envoyé à Gand, en qualité d'ambassadeur, auprès de la duchesse de Bourgogne. Le but avoué de cette mission était de persuader à la duchesse « qu'elle se voulsist mettre entre les mains du roy », son parrain; mais comme il était peu probable que cette entreprise réussît ainsi, Olivier devait organiser un soulèvement dans la ville de Gand. Il était d'autant mieux choisi pour cela, qu'il parlait la langue du pays, qu'il y avait conservé des relations, et que l'exemple de sa fortune montrait assez que le roi savait récompenser ceux qui se dévouaient à lui. Olivier échoua; il ne put résister au désir d'étaler dans son pays natal une magnificence qui contrastait avec son obscure origine. Au lieu de l'admirer, on se moqua de lui; la duchesse refusa de le recevoir en audience particulière, le peuple ne le prit pas davantage au sérieux; « luy furent faits aucuns tours de moquerie, et puis soudainement s'enfuit de la dite ville, car il fut adverty que s'il ne l'eust fait, il estoit en péril d'estre jeté en la rivière » (Comines, XIV). Mais Olivier n'était pas homme à accepter ainsi une défaite : chassé de Gand, il se rendit à Tournay, ville neutre. Moitié par ruse, moitié par force, il parvint à y faire entrer les gens du roi; tous les environs furent livrés au pillage « et reçurent les ennemis du roy un grand dommage ». Cette preuve de zèle accrut encore pour Olivier la faveur et la générosité de Louis XI; il fut nommé capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin, et gentilhomme de la chambre du roi. Son influence alla toujours croissant; en 1480 un légat du pape était venu en France : nous lisons dans la chronique de Jean de Troyes que ce misérable fils de paysan « festoya ledit légat et moult d'autres gens d'église tant plantureusement que possible estoit. Et après disner, les mena au bois de Vinciennes esbatre et chasser aux dains dedans le parc du dit bois ». Jusqu'à la mort du roi, Olivier vécut avec lui dans la plus grande intimité.

Louis XI, dit-on, souffrait tout de son barbier, même les duretés et les offenses. Lors de la dernière maladie du roi, et quand tout espoir de le sauver fut perdu, c'est Olivier qui, assisté du médecin, accepta la tâche délicate de lui annoncer cette triste nouvelle; Louis XI la reçut mieux qu'on ne l'avait espéré, et n'en conçut aucune colère contre son favori, qu'il recommanda en mourant à son fils Charles VIII. Mais cette recommandation lui servit peu; les seigneurs qui s'étaient révoltés contre Louis XI s'empressèrent de satisfaire leur vengeance contre ceux qui avaient été les instruments de la justice ou des cruautés du roi. S'il faut s'arrêter au récit de quelques historiens, cette vengeance à l'égard d'Olivier trouva facilement un prétexte pour s'exercer; ils prétendent qu'une femme lui aurait sacrifié son honneur pour obtenir la vie de son mari arrêté par ordre du roi, et qu'Olivier, après l'accomplissement du marché, n'en aurait pas moins fait périr le mari. Le 20 mai 1484, Olivier Le Dain fut condamné à être pendu, et le parlement refusa de communiquer l'arrêt au jeune roi, qui, en souvenir des recommandations de Louis XI, eût peut-être sauvé le coupable. C'est le 21 mai qu'eut lieu l'exécution. Charles VIII respecta au-

le put la promesse qu'il avait faite à son le jour même il ordonna que le corps icié serait détaché du gibet et enterré imetière de Saint-Laurent. Du temps de)ufresnoy on voyait encore sur la porte ps de garde de Meulan les armes d'O-Dain : elles étaient d'un chevron ac-é en pointe d'un daim passant, l'écusson lroit, et d'un rameau d'olive, et au côté ne corne de daim; l'écusson couronné ronne comtale. Alfred FRANKLIN.

Troyes, Comines, P. Matthieu, Varillas, Du-)umesnil, Ch. Liskenne, P. Ségur, *Histoires de* — Mezeray, Daniel, Garnier, Dreux du Radier, Millot, E. de Bonnechose, Sismondi, H. Mar-et, *Histoires de France.—Louis XI et Le Ples-rs*; Tours, 1841, in-8°. —G. Naudé, *Additions e de Louis XI*; Paris, 1630, in-8°. — De Reif-*otice sur Olivier le Diable ou le Dain, barbier it de Louis XI*; Bruxelles, 1829, in-4°. — te de Soliers, *Le Cabinet du roy Louis XI, plusieurs fragments, lettres missives, se-igues du règne de ce monarque, et autres euses recueillies de diverses archives*; Paris, — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions ettres*, t. XLIII.

NOIS DE LA SOISIÈRE (*André-Ba-*nme politique et jurisconsulte français, irs 1750, mort vers 1825. Il était lieute-éral du bailliage d'Orbec et Bernay die) à l'époque de la révolution. Il en es principes, et fut nommé successive-re et commandant de la garde natio-a commune. En 1791 il devint président nistration du district de Bernay, et fut tobre 1795, député par les électeurs de siégea au Conseil des Anciens jusqu'en . Le 18 août 1797 il fut nommé secré-ette assemblée, et fit adopter plusieurs ns concernant les rentes et les contri-En 1802 il fut appelé au Corps législ ne quitta qu'en janvier 1812. Après ère restauration (1814), anobli par III, il fut porté à la chambre des re-ts (1815); mais il n'y joua aucun rôle. ui : *Examen du livre intitulé* : Ta-désordres de l'administration de la jus-Selves), et *Réflexions sur les moyens cesser les abus dénoncés*, etc.; Paris, °;—*Des Vices de la Législation sur la te par corps pour délits*; Paris, 1819, H. L.

leur universel, an IV, n° 355; an V, n°s 10, n VI, n°s 137, 330; an VII, 13, 67. — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains. hie moderne* (1806).

N (*Jean-Aimé-Louis-Nicolas-René*), français, né à Quimper, le 27 juin 1776, ichy, le 9 juin 1841. Son père était com-des états de Bretagne et ancien employé pagnie des Indes. Lui-même entra en 'École Polytechnique. Le 1er frimaire novembre 1797) il fut nommé ingé-a marine, d'abord à Brest, puis à Lo-a de lui : *Lettres sur la rareté tou-issante des bois de construction*; — *Nécessité de s'abstenir de toute consommation mal entendue des bois de grandes dimensions*; — *Description des nouvelles étuves propres à plier les bois, construites au port de Lorient*; — *Notes sur les feuilles de cuivre employées au doublage des vaisseaux*. A. DE L.

Quérard, *La France Littér.* — *Biogr. moderne* (1806).

LEDEBOUR (*Charles-Frédéric* DE), botaniste allemand, né à Stralsund, le 8 juillet 1785, mort à Munich, le 4 juillet 1851. A l'âge de vingt ans il fut nommé directeur du Jardin des Plantes et professeur de botanique à Greifswald. En 1811 il fut appelé à l'université de Dorpat, où il resta jusqu'en 1836. Il retourna alors en Allemagne, et se fixa d'abord à Heidelberg et plus tard (1843) à Munich. Son ouvrage : *Flora Rossica*, Stuttgard, 1842-1851, 3 vol., est le meilleur travail que l'on possède actuellement sur la Flore de la Russie. Une œuvre non moins importante est sa *Flora Altaica* (Berlin, 1829-1834, 4 vol.). On lui doit en outre : *Reise durch das Altaigebirge und die Dsongarische kirgisensteppe* (Voyage à travers l'Altaï et les steppes des Kirghiz de la Dsongarie); Berlin, 1829-1830, 2 vol.;—*Icones Plantarum novarum Floram Rossicam, imprimis Altaicam, illustrantes*; Riga, 1829-1834, 5 vol. in-fol. avec 500 plancles coloriées. R. L.

Conv. Lex.

LEDEBUHR (*Gaspard*), orientaliste allemand, né à Cöslin, en Poméranie, vers la fin du seizième siècle, mort vers le milieu du dix-septième. Après avoir étudié à Kœnigsberg et à Rostock, il visita la plupart des universités d'Allemagne et d'Italie. De retour dans sa patrie, il se fixa à Kœnigsberg, où il fut chargé d'enseigner la langue hébraïque. En 1647 il fit imprimer à Leyde sa *Catena Scripturæ*; pendant son séjour dans cette ville, il apprit que sa mère venait de mourir à Cöslin. Il s'y rendit pour recueillir son héritage; mais plusieurs membres influents du sénat de Cöslin s'étaient déjà partagé ses biens. Cette iniquité troubla sa raison, et il mourut de chagrin peu de temps après. Ses spoliateurs firent brûler ses manuscrits, pour que son nom fût effacé de la mémoire des hommes et que leur crime tombât dans l'oubli. Ledebuhr a fait imprimer à Kœnigsberg : *Grammatica Hebraica*; — *Disputationes VIII in Esaiam*; — *Disputationes in Job*, 11, 12 et 13; — *De Oraculo Jobi*; — *De septuaginta septimanis Danielis*; — *Clara Delineatio Belli Assyriaco-Judaici a Jesaia prædicti*; exégèse biblique. Outre quelques opuscules, on a encore de Ledebuhr : *De Accentuatione Ebraica metrica*; Leyde, 1647, in-8°; — *Catena S. Scripturæ, in qua ratio accentuum Hebraicorum exponitur*; Leyde, 1647, in-8°; cet ouvrage, un des premiers essais sur cette matière, fut d'une grande utilité à Wachsmuth (*voy.* ce nom) pour sa théorie des accents de la langue hébraïque. E. G.

Jänicke, *Gelehrtes Pommernland*. — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon*.

LEDEBUR (*Léopold-Charles-Guillaume-Auguste*), historien allemand, né à Berlin, le 2 juillet 1799. Entré en 1816 dans un régiment de la garde, il quitta le service en 1828 avec le grade de capitaine. Il devint plus tard directeur de trois divisions du musée de Berlin, des collections ethnographiques, du musée des antiquités nationales, et de la *Kunstkammer* du roi. On a de lui : *Das Land und Volk der Brukterer* (Les Bructères et leur pays); Berlin, 1827; — *Kritische Beleuchtung einiger Punkte in den Feldzügen Karls des Grossen gegen die Sachsen und Slawen* (Examen critique de quelques questions concernant les campagnes de Charlemagne contre les Saxons et les Slaves); Berlin, 1829; — *Die fünf münsterschen Gaue und die sieben Seelande Friesland* (Les cinq Cantons du pays de Münster et les sept cantons maritimes de la Frise); Berlin, 1836; — *Blicke auf die Literatur des letzten Jahrzehnds zur Kenntniss Germaniens zwischen dem Rhein und der Weser* (Coup d'œil sur les ouvrages publiés dans les dix dernières années pour la connaissance des pays de l'ancienne Germanie compris entre le Rhin et le Weser); Berlin, 1837 ; — *Ueber die in den baltischen Ländern gefundene Zeugnisse eines Handelsverkehrs mit dem Orient* (Sur les Témoignages de relations commerciales entre les pays Baltiques et l'Orient); Berlin, 1840; — *Nord-thüringen und die Hermunduren* (La Thuringe septentrionale et les Hermundures); Berlin, 1842 et 1852; — *Die heidnischen Alterthümer des Regierungsbezirks Potsdam* (Les Antiquités païennes de la régence de Potsdam); Berlin, 1852; — *Dynastische Forschungene* (Recherches sur divers seigneurs du moyen âge); Berlin, 1853; — *Preussens Adelslexikon* (Dictionnaire de la Noblesse prussienne); Berlin, 1854 et suiv. Ledebur a publié plusieurs monographies historiques sur diverses localités de l'Allemagne; il a aussi fait paraître un très-grand nombre d'articles dans le *Allgemeines Archiv für die Geschichtskunde des preussischen Staats*; Berlin, 1830-1836, 2 vol. E. G.

Conversations-Lexikon.

LEDEIST. *Voy.* Kérivalant.

LEDEIST DE BOTIDOUX, homme politique et littérateur français, né vers 1750, à Uzel (Bretagne), mort à Paris, en 1823. Il fut membre des états généraux en 1789, où il entra comme suppléant et prit plusieurs fois la parole contre les plans financiers du ministre Necker. Il entra ensuite dans l'armée comme capitaine au 34e régiment d'infanterie, et servit quelque temps sous La Fayette. Il quitta le service actif pour l'administration, et devint commissaire aux revues, puis commissaire ordonnateur à l'armée des Alpes. Il partagea la proscription du parti girondin, et se chargea d'aider au soulèvement de la Bretagne. Puisaye le reconnut pour secrétaire du comité insurrecteur général,

séant à Locminé. Après les divers échec
royaliste, Ledeist fit sa soumission à l
lais. Il vécut jusqu'à la restauration él
affaires publiques, et ne s'occupant qu
rature. Au retour des Bourbons, il ob
ploi de messager d'État près la cha
pairs. On a lui : *Satires d'Horace*,
vers français; Paris, 1804; — une t
des *Commentaires de César*; Par
5 vol.; — une traduction des *Lettres d*
à son frère Quintus, avec *Notes*; Pa
in-12; — *Esquisse de la carrière mil*
F.-Chr. de Kellermann, duc de Val
et maréchal de France; Paris, 181
— *Des Celtes, antérieurement au*
historiques; Paris, 1818, in-8°; —
brochures de circonstance, aujourd'hui
térêt. H. Lesc

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, ann. 1823. –
La France Littéraire.

LEDERLIN (*Jean-Henri*), philolo
çais, né à Strasbourg, le 18 juillet 1672
7 septembre 1737. Fils d'un tailleur, i
bienfaisance du bourgmestre Frōre
moyens de faire ses études. Il ensei
tard les langues grecque et hébraïque
ville natale, et devint chanoine à Saint-
On a de lui une édition estimée de l'
ticon de J. Pollux, grec et trad. latine
commentaires; Amsterdam, 1706, in
des éditions de Viger, *De præcipuis*
Dictionis idiotismis; Strasbourg, 170
de Brisson, *De regio Persarum Prin*
et Strasbourg, 1710, in-8°; d'Élien, *Va*
toriæ; Strasbourg, 1713. — Lederlin
publié une douzaine de dissertations
phiques et archéologiques. A la bibl
de Strasbourg on conserve trois volum
écrits de sa main, qui contiennent ses
tanea Philologica, ses *Adversaria*, et
pomneumata. E

Acta historico-ecclesiastica; Leipzig et Wei
1738, t. III, p. 90. — Harles, *Vitæ Philologoru*
p. 1-31. — Leclerc, *Bibliothèque choisie*, t. X,
t. XI, p. 346. — *Nova Acta Eruditorum*, ann. 17

LEDERMULLER (*Martin - Frob*
physicien allemand, né à Nuremberg
août 1719, mort dans cette ville, le
1769. Après avoir mené une vie assez
reuse, il commença en 1749 à s'occup
manière suivie des sciences naturelles.
vaux microscopiques eurent beaucoup d
et engagèrent un grand nombre de sav
livrer à des recherches semblables. On
Physikalische Beobachtungen der S
Thierchen durch die allerbesten Ver
rungsglaeser (Observations physiques
malcules spermatiques au moyen des
microscopes); Nuremberg, 1756, in-
8 planches; — *Versuch zu einer gruen*
Vertheidigung der Saamen-Thierchen
des Animalcules spermatiques, etc.); ibi
in-8°, avec 6 planches; — *Mikroskopis*

des microscopiques); ibid., 1759, in-8°; kopische Gemueths und Augener-n (Amusements microscopiques, tant it que pour les yeux); ibid. 1760-1764, 4°. Cet ouvrage, dont on a publié en plusieurs éditions, a été traduit aussi s; Nuremberg, 1768. Dr L.

1, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Lexikon*, — Nopitsch, *Wills Nurenbergisches Ge-kon*, IIe Supplément, p. 282-290.

MA (*Blas* DE), peintre espagnol, de la zième siècle, et né en Andalousie. Il manière italienne, et peignit de préfé-sujets grotesques; on a cependant de es bonnes fresques, représentant des les faits historiques. A. DE L.

ictionnaire des Peintres espagnols.

MA (*Jose* DE), peintre espagnol, né à 1630, mort en 1670. Il fit ses premières istiques dans sa patrie, et se perfec-adrid sous les leçons de Juan Carreño, uit la belle couleur. Malgré sa courte Ledesma a laissé beaucoup de tableaux, is à Madrid. On cite parmi ces tableaux, écollets : *Saint Jean-Baptiste*; — *La rinité*; — *L'Incarnation*; — *Saint* ; — chez les trinitaires : *Saint Domi-* au musée royal : *Le Christ au tom-* A. DE L.

ano-Lopez Aguado, *El real Museo*; Madrid,

MA (*Alonso* DE), poëte espagnol, né à n 1552, mort en 1623. On n'a pas de r sa vie, et ses ouvrages sont peu lus ui; mais ils obtinrent beaucoup de eur apparition, et restent des témoi-ieux du goût littéraire en Espagne, au ment du dix-septième siècle. La poésie décadence tentait de se rajeunir en naïveté des vieilles ballades, et cher-ouvel éclat dans les plus étranges com-d'idées et de mots. De là deux ma-une estimable quoique un peu rude, sse, obscure et affectée jusqu'à l'extra-edesma s'essaya dans toutes deux, et ne dans la seconde. Ses *Conceptos espi-*dont les trois parties parurent succes-à Madrid, 1600, 1606, 1616, in-8°, as moins de neuf éditions de son vi-ont de petites pièces sur des sujets On y trouve des indices d'un beau ta-ureusement gâté par la recherche et e succès des *Conceptos espirituales* développement de cette école des *as*, composée de mystiques et de its, qui portèrent si loin dans la poésie oquence sacrée l'abus des métaphores tes. L'influence des *conceptistas* s'é-es premiers écrivains de cette époque. ega, qui n'en fut pas exempt, a pro-desma des louanges fort exagérées, mporains lui ont donné le surnom de ndant, à part quelques sonnets et quelques ballades lyriques, insérés dans les *Conceptos espirituales*, ses poésies sont aujourd'hui justement oubliées. On a encore de lui : *Juegos de la Noche Buena*; Barcelone, 1611, in-8° : recueil de pièces joyeuses et satiriques qui est sévèrement interdit dans l'*Index expurgatorius* de l'inquisition; — *El Monstruo imaginado*; Barcelone, 1615, in-8°. Cet ouvrage commence par des ballades, et finit par une courte fiction en prose, qui a donné son nom au volume. C'est une série d'allégories exprimées dans un langage bizarrement métaphorique qui les rend inintelligibles. Quelques-uns des poëmes contenus dans le *Monstruo imaginado* ont pour sujet la mort de Philippe II, et sont singulièrement irrévérencieux, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux; — *Epigramas y Geroglificos a la vida de Christo, festividades de Nuestra Señora, Excelencias de sanctos, y grandezas de Segobia*; Madrid, 1625; — *Epitome de la vida de Christo en discursos metaforicos*; Ségovie, 1629. On trouve six pièces de Ledesma dans le *Parnaso Español*, t. V, p. XXXI. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 482.

LEDIEU (*François*), écrivain français, né à Péronne, mort à Paris, le 7 octobre 1713. Engagé dans les ordres, il fut attaché depuis 1684 à Bossuet, en qualité de secrétaire particulier, resta près de lui pendant les vingt dernières années de la vie du grand évêque, et devint chanoine et chancelier de l'église de Meaux. Quatre ans avant la mort de Bossuet, l'abbé Ledieu imagina de tenir un journal de ce qui se passait près de lui, et il continua ce registre de 1699 à 1713, année de sa propre fin. Suivant M. Sainte-Beuve, « l'abbé Ledieu n'a pas le dessein de diminuer Bossuet, mais il soumet son illustre maître à une épreuve à laquelle pas une grande figure ne résisterait; il note jour par jour à l'époque de la maladie dernière et du déclin tous les actes et toutes les paroles de faiblesse qui lui échappent, jusqu'aux plaintes et doléances auxquelles on se laisse aller la nuit quand on se croit seul; et dans cette observation il porte un esprit de petitesse qui se prononce de plus en plus en avançant, un esprit bas qui n'est pas moins dangereux que ne le serait une malignité subtile ». Sur les premiers dehors et sur les commencements du journal de l'abbé Ledieu, M. Sainte-Beuve le traitait d'ecclésiastique « estimable, laborieux; ce n'était point un ami, ajoutait-il, mais un domestique dévoué et fidèle ». En voyant la fin de ce journal, le sagace critique se rétracte, et dit de Ledieu : « Son caractère est dénué de toute élévation, et le cœur n'y supplée pas. En paraissant attaché à Bossuet, il ne poursuivait que son propre intérêt et celui des siens. » Le fait est que Ledieu avoue qu'il cherchait surtout à obtenir les faveurs de l'évêque de Meaux; mais l'abbé Bossuet, neveu du prélat, trouvait toujours le moyen de l'empêcher d'arriver à

son but. Ledieu nous apprend que M. de Meaux a « gobé tous les éloges qu'il a voulu lui donner ». Il n'en fut pourtant pas plus avancé pour cela. « L'abbé Ledieu, malgré les longues années qu'il resta auprès de Bossuet, n'entra donc jamais, ainsi que le remarque M. Sainte-Beuve, dans son intime confiance, et ne reçut jamais de lui aucune confidence proprement dite; il ne sut les choses importantes qu'au fur et à mesure, à force d'attention et après coup. Il y *avait l'œil*, comme il dit, il y mettait de la suite et arrivait avec un peu de temps à tout savoir et à bonne fin. » Exclu de la chambre de son maître aux approches de la mort, il ne fut pas inscrit sur le testament du prélat, non plus que les autres domestiques, que Bossuet recommande seulement à la libéralité de son légataire. Ledieu trouve que cet acte déshonore son auteur. Cependant, sur la demande de l'abbé Bossuet, il se met à composer des *Mémoires* sur la vie et les ouvrages du grand évêque, mémoires destinés à servir de matériaux pour une oraison funèbre. « Ces mémoires, composés peu après la mort de Bossuet, et tout d'une haleine, sont un récit large et animé, dit M. Sainte-Beuve, un tableau de la vie, des talents et des vertus du grand évêque. L'abbé Ledieu, dans cet ouvrage, se soigne, et il écrit comme en vue du public; son style a de la facilité, du développement, des parties heureuses; on sent l'homme qui a vécu avec Bossuet, et qui en parle dignement, avec admiration, avec émotion... Ces mémoires, d'une lecture pleine et aisée, nous montrent Bossuet dans sa généalogie et dans sa race, dans son enfance et son éducation première, dans sa croissance naturelle et continue. Toute la partie où Ledieu parle de l'éloquence première de Bossuet et des études par lesquelles il la nourrissait est d'un grand charme. Il n'avait pas été témoin, mais il avait vu et interrogé des témoins, il avait fait parler le prélat lui-même; il écrit comme quelqu'un qui porte un sentiment d'enthousiasme et de vie dans ces choses d'autrefois qu'il veut rendre. On a par lui le mouvement et comme le coloris de cette jeunesse de Bossuet. Dans cet ouvrage, Ledieu justifie bien les expressions par lesquelles il se définit lui-même à côté de Bossuet, « un homme tout à lui, passionné pour sa gloire, et très-curieux de recueillir les moindres circonstances qui peuvent orner une si belle vie. Il rachète par là ce qu'il y a d'un peu petit et d'un peu bas dans son journal. »

Ledieu lut le commencement de ces mémoires aux amis de Bossuet, qui y applaudirent et lui donnèrent des encouragements. Quelques-uns lui dirent que c'était un trésor, et que ce serait rendre un bon office à l'église que de les publier. « Son mobile, suivant M. Sainte-Beuve, n'est d'ailleurs pas plus élevé en cette occasion que dans toutes les autres; il ne songe qu'à se rendre nécessaire, à se faire un *sort*, comme on dit, du côté de l'abbé Bossuet, en lui prouvant qu'il est l'homme indispensable pour une édition des œuvres, et surtout pour la publication des écrits posthumes. » Quoi d'étonnant à cela : il n'y avait que Ledieu qui pût bien lire les manuscrits de Bossuet et s'y reconnaître. Quelques-uns des amis de Bossuet, comme l'abbé Fleury et le docteur Pirot, désignaient positivement l'abbé Ledieu pour cette tâche. Celui-ci ne demandait qu'une pension et un logement à Paris. L'abbé Bossuet, plus occupé de son avancement que de la gloire de son oncle, n'alla pas jusque là avec l'ancien secrétaire de Bossuet, que le grand homme a indignement oublié. Il le reçoit, le défraye pendant ses voyages à Paris; mais il s'étonne que Ledieu ne travaille pas davantage. Celui-ci avait revu et mis au net les manuscrits de *la Politique*, des *Élévations*, des *Méditations sur les Évangiles*; l'abbé Bossuet trouva les cahiers bien petits. « Je suis bien résolu à ne m'en pas hâter davantage, écrit Ledieu, et pour le profit que j'en reçois, ce n'est pas la peine de me tant fatiguer. » Ledieu fait toujours valoir son importance; l'abbé Bossuet ne se décide à aucun sacrifice, et quelques ouvrages du prélat paraissent sans Ledieu; celui-ci manifeste son mécontentement en faisant entendre qu'il avait de meilleures copies : rien n'ébranle l'abbé Bossuet, et Ledieu, dégoûté, ne s'occupe plus de la gloire de son maître. Heureusement le nouvel évêque de Meaux l'avait parfaitement accueilli; Ledieu a joint un prieuré à son canonicat, et, comme il le dit, il est « sur ses pieds et n'a que faire des Bossuet ». Il faut que Ledieu demande à plusieurs reprises un petit calice de vermeil avec lequel il disait la messe à Paris pour Bossuet et un missel, avant de les obtenir; il faut même qu'il rende de nouveaux services à l'abbé Bossuet pour que celui-ci s'exécute. Doit-on s'étonner après cela si devant de pareilles villénies Ledieu oublie son ancien évêque? « Ce n'est qu'un valet de chambre mécontent, » s'écrie M. Sainte-Beuve. Soit, mais cela excuse-t-il la conduite du neveu de Bossuet à son égard? Ledieu raconte avec complaisance toutes ses affaires; il donne des détails sur des querelles de chœur qui rappellent celles du *Lutrin*. Il achète une maison à Meaux, sous un faux nom, la meuble gentiment, arrange le jardin, et se trouve heureux. « Dieu soit loué, écrit-il, me voici assez bien meublé et nippé! Il faut à présent faire bien aller la cuisine et tout assaisonner de bon vin. » Mais sa santé s'affaiblit, et son bonheur est de courte durée; des tumeurs lui vinrent au pied, et au bout de quelques années il mourut. Il avait laissé en manuscrit des *Mémoires sur l'Histoire et les Antiquités du diocèse de Meaux*, que le père Lelong appelle des brouillons sans ordre, sans méthode, sans suite, sans liaison, conservés dans la bibliothèque de Saint-Faron. Ses mémoires sur Bossuet étaient aussi restés manuscrits; ils avaient été compulsés et cités par tous ceux qui ont écrit avec autorité sur l'évêque de

me le cardinal de Bausset et M. Flo-
bé Guettée les a fait paraitre avec le
l'abbé Ledieu sous ce titre : *Mémoi-
rnal de l'abbé Ledieu sur la vie et
es de Bossuet, publiés pour la pre-
d'après les manuscrits autogra-
ccompagnés d'une introduction et*
Paris, 1856-1857, 4 vol. in-8°.
L. LOUVET.

Biblioth. Hist. de la France. — Ledieu, Sainte-Beuve, dans *Le Moniteur* des 31 avril 1856, et 30 mars 1857.

IE (*Nicolas*), sieur de L'ESPINE-FON-
e français, né en Champagne, vers le
eizième siècle, mort vers 1611. Il fut
litaire, et porta les armes en Italie; il
uite complétement de profession, et,
lésiastique, il obtint les prieurés de
ure et de Condes. C'est en ce dernier
l acheva sa vie, cherchant des dis-
ns la culture des lettres. Ami de Be-
rville, il lui adressa une jolie pièce de
dans les *Appréhensions spirituelles*
ain souvent bizarre (Paris, 1583) :
itre : *Contre ceux qui écrivent d'a-*
a de la facilité, et le ridicule de ces
lors si nombreux sur le Parnasse et
nuyeusement des beautés imaginaires
ec une malice naïve. Un volume de
Digne, *Les Fleurettes du premier*
Paris, 1601, contient quelques mor-
y a du naturel et de l'aisance. La
compositions de cet auteur se rap-
es sujets pieux : ses *Premières Œu-
iennes*, Paris, 1600; sa *Couronne
ge Marie*, 1610; sa *Madeleine et
tles œuvres*, Paris, 1610, sont de-
proie de l'oubli. Il laissa un grand
crits demeurés inédits : des traduc-
rs des *Psaumes*, du *Jephté* de Bu-
l'*Hercule mourant* de Sénèque, des
, des sonnets intitulés *Chastes Sou-*
G. B.

c, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 362, et *Satire en France*, en tête de son édition

:N (*Guillaume*), poëte français, né
ort dans la même ville, en 1537. Ce
pprend de sa vie est tout ce que nous
l était notaire, et dépensait en homme
profits de son étude : ainsi, grand
s représentations scéniques, il faisait
frais des mystères sur la grande
val. Il y a plus : un certain jour,
par les *compagnons entrepreneurs*,
ls il avait fait marché pour une re-
du *Bon et du Mauvais Pèlerin*, il
même sur les tréteaux, et récita la
de Guillaume Ledoyen un poëme
dont quelques fragments ont seuls vu
poëme, intitulé : *Annales et Chro-
pays et comté de Laval et par-
voisines*, commence à l'année 1480
et finit à l'année 1537. Le Supplément français de la Bibliothèque impériale en possède un exemplaire.
B. H.

Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 367.

LEDRAN (*Henri-François*), chirurgien français, né à Paris, en 1685, mort dans la même ville, le 17 octobre 1770. Son père, Henri Ledran, mort en 1720, était un des premiers opérateurs de son temps, et s'était acquis une grande réputation dans les armées. Il dirigea l'éducation de son fils, qui devint chirurgien major et démonstrateur d'anatomie à La Charité, membre de l'Académie royale de Chirurgie, chirurgien consultant des camps et armées du roi et associé de la Société royale de Londres. Il était surtout renommé pour la lithotomie. Partisan du grand appareil, il voulait qu'on donnât assez d'étendue à l'incision pour que l'extraction de la pierre ne causât pas de dilacération à la vessie. Il n'admettait le haut appareil que dans le cas où la vessie est saine et le calcul très-volumineux. Il inventa une nouvelle sonde pour remplacer la sonde d'Albinus. Dans le traitement des plaies d'armes à feu, il propagea la méthode des grandes incisions, restreignit l'usage du séton et proscrivit l'application de plumasseaux de charpie imbibés d'eau-de-vie. Il attribuait une grande influence aux esprits animaux, et admettait une foule d'hypothèses erronées. Du reste il ne dissimule pas ses fautes dans ses écrits, parle de ses succès sans vanité, et n'indique jamais un nouveau procédé sans en citer l'auteur. On a de lui : *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre hors de la vessie*; Paris, 1730, 1740, in-8°; avec une *suite*, Paris, 1756, in-8°; — *Observations de Chirurgie, auxquelles on a joint plusieurs réflexions en faveur des étudiants*; Paris, 1731, 1751, 2 vol. in-12; — *Traité des Operations de Chirurgie*; Paris, 1731, 1742, in-8°; Bruxelles, 1745, in-8°; Londres, 1749, in-8° : cette dernière édition contient des additions de Cheselden; — *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*; Paris, 1737, 1740, 1759, in-12; Amsterdam, 1745, in-12; — *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*; Paris, 1765, in-8°; — *Traité économique de l'Anatomie du corps humain*; Paris, 1768, in-12; — *Récit d'une guérison singulière de plomb fondu dans la vessie, et Lettre sur la dissolution du plomb dans cet organe*; Paris, 1749. Ledran a en outre consigné un grand nombre d'observations dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., crit. et Bibliographique*.

LEDROU (*Pierre-Laurent*), prélat et controversiste belge, né à Huy, en 1640, mort à Liége, le 6 mai 1721. Il fit ses études à Louvain, où il fut reçu docteur. Il prit l'habit religieux chez les augustins de cette ville, où il professa la théologie avec réputation. Le pape Innocent XI l'ap-

pela à Rome, et le nomma préfet de la Propagande. Innocent XII le créa évêque *in partibus* de Porphyre. Nommé consulteur dans l'affaire des jansénistes, il prit parti pour le père Quesnel; ce qui lui valut sa disgrâce auprès de la cour papale. Il termina ses jours, plus qu'octogénaire, comme vicaire général du diocèse de Liége. On a de lui quatre *Dissertations sur la Contrition et l'Attrition*; Rome, 1707, et Munich, 1708.

A. L.

Moréri, *Le Grand Dict. Hist.* — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. Liegeoise.*

LEDRU (*André-Pierre*), naturaliste et historien français, né à Chantenay (Maine), le 22 janvier 1761, mort au Mans, le 11 juillet 1825. Il embrassa fort jeune la carrière ecclésiastique, et se trouvait vicaire à la révolution, dont il adopta les principes. Il prêta serment à la constitution civile du clergé en 1791, et fut nommé curé de la paroisse du Pré au Mans. En 1793 il se retira d'abord dans sa famille, et vint ensuite chercher un refuge à Paris. Il obtint du Directoire l'autorisation d'accompagner comme botaniste le capitaine Baudin dans son expédition aux Canaries et aux Antilles. Ledru recueillit un grand nombre de plantes, la plupart inconnues, dont les échantillons, déposés au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, ont été presque tous décrits par Poiret dans l'*Encyclopédie Méthodique*. Des collections de graines, de minéraux, de coquilles furent encore le résultat de ses recherches. A son retour en France, en 1798, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de la Sarthe. Éloigné de l'enseignement public lors de l'établissement de l'université, il ouvrit dans sa maison, au Mans, un cours gratuit de physique et d'histoire naturelle. Possesseur d'une immense bibliothèque, d'un riche herbier, d'un jardin botanique dont la création et l'entretien occupèrent une partie de sa vie, il attirait chez lui des jeunes gens avides d'instruction. A l'époque de la restauration il vint à Paris, en 1816; mais il resta sans emploi, et retourna au Mans. Il a légué à cette ville un herbier de près de 6,000 espèces, composé en grande partie d'échantillons rapportés de son voyage; cet herbier a été déposé au muséum de la ville. De Candole lui a dédié un nouveau genre de la famille des ombellifères, sous le nom de *drusa*. On a de l'abbé Ledru : *Discours contre le Célibat ecclésiastique*; Le Mans, 1793, in8°; — *Histoire de la Prise du Mans par les calvinistes en* 1562, dans l'*Annuaire de la Sarthe*, an X; — *Observations sur l'histoire du Maine, et Catalogue des meilleurs ouvrages imprimés ou manuscrits à consulter pour écrire l'histoire de cette province*, dans le même *Annuaire*, an XI et an XII; — *Mémoire sur les Cérémonies religieuses et le vocabulaire des Guanches, premiers habitants des îles Canaries*; dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*, t. IV, 1809; — *Voyage aux îles de Téneriffe, La Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix et Porto-Rico, exécuté par ordre du gouvernement français de septembre* 1796 *à juin* 1798; Paris, 1810, 2 vol. in-8°, avec une carte; — *Recherches sur les statues mérovingiennes et sur quelques autres monuments de l'église cathédrale du Mans*; Paris, 1813, in-8°; — *Notices historiques sur la vie et les ouvrages de quelques hommes célèbres de la province du Maine*; Le Mans, 1817, 1819, in-8°; — *Analyse des travaux de la Société royale des Arts du Mans, depuis sa fondation, en* 1794, *jusqu'à la fin de* 1819, 1re *partie : Sciences physiques et mathématiques*; Le Mans, 1820, in-8°.

J. V.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 1re partie, p. 262. — *Annales du Museum d'Hist. Nat.*, t. X.

LEDRU DES ESSARTS (*François-Roch*, comte), général français, frère du précédent, né à Chantenay (Maine), le 17 août 1765, mort à Champrosay, le 23 avril 1844. Il fit ses études chez les oratoriens du Mans, et s'engagea comme volontaire, en 1792, dans le 2e bataillon de la Sarthe. Capitaine au bombardement de Lille, chef de bataillon après la bataille de Wattignies (16 octobre 1793), chef de brigade à la bataille de La Trebia, général de brigade après la bataille d'Austerlitz, et général de division le 31 juillet 1811, il prit part à toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, de 1792 à 1815, et se distingua particulièrement au passage du Tagliamento, à Austerlitz, à Iena, à Eylau, à Heilsberg, à Ebersberg, à Wagram, à Krassnoï, dont il s'empara, à la Moskowa, à Smolensk, à la Berezina, qu'il passa le dernier, à Bautzen, à Leipzig et à Hanau. Enfin, il combattait encore sous les murs de Paris. Ses services lui avaient valu le titre de baron et de comte. Sous la première restauration il fut chargé de la réorganisation de quatre régiments d'infanterie. Pendant les Cent Jours en 1815 il commanda une division à l'armée des Alpes sous les ordres du maréchal Suchet. En 1817 il organisa les régiments suisses que la France venait de prendre à sa solde. L'année suivante, il fut nommé inspecteur général, puis il reçut le commandement de la septième division militaire, dont le quartier général était à Grenoble. Il parvint à calmer les esprits dans cette ville, et en 1819 il fut remplacé par le général Pamphile Lacroix (*voy.* ce nom). Depuis il fut constamment employé dans les inspections. En 1830 il accepta la mission difficile de licencier les régiments dits *de la Charte*, qui s'étaient créés spontanément en quelque sorte après la révolution. Il en forma neuf bataillons d'infanterie légère, qu'il dirigea successivement sur les régiments auxquels ils étaient destinés. Avec les militaires licenciés de la garde royale, il forma les 65e et 66e régiments de ligne, qui se distinguèrent à Anvers, à Ancône et à Oran. Enfin, il organisa le quatrième bataillon

de chacun des régiments qui vinrent successivement en garnison à Paris et dans la première division militaire. L'âge le fit passer dans la deuxième section de l'état-major général, et le 11 septembre 1835 le roi l'éleva à la dignité de pair de France. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, Ire partie, p. 247. — *Moniteur* du 8 mai 1844.

LEDRU (*Nicolas-Philippe*), connu sous le nom de *Comus*, physicien français, né à Paris, en 1731, mort dans la même ville, le 6 octobre 1807. Ses parents ayant perdu leur fortune, il s'imagina de tirer parti de ses connaissances et de son adresse en associant quelques tours de dextérité à des expériences de physique qu'il faisait et répétait avec Delori, professeur de physique. En 1751 Ledru partit pour la province, où il prit le nom de *Comus*. Ce voyage fut une sorte d'apprentissage pour lui; lorsqu'il se crut assez fort, il revint à Paris, où il donna des séances publiques : il obtint les plus grands succès. Louis XV, qui jusqu'à sa mort s'amusa des expériences de Ledru, le fit appeler près du jeune duc de Bourgogne, et lui donna le brevet de professeur de physique des enfants de France. Lorsque Ledru passa en Angleterre, en 1766, le gouvernement français le chargea de remettre au comte de Guerchy, ambassadeur à Londres, des papiers importants que l'on craignait de lui adresser par un simple agent. Les expériences de Ledru sur l'aimant nécessitaient la construction d'instruments particuliers; mécontent de ceux qu'il avait fait faire à Paris, il fit construire, pendant son séjour en Angleterre, d'après ses procédés, par Kamsden et Nairn, plusieurs appareils, notamment des boussoles horizontales et verticales. C'est sur un modèle de lui que fut faite l'aiguille d'inclinaison dont le capitaine Philips se servit dans son voyage au pôle boréal en 1773. Au retour de son voyage d'Angleterre, Ledru obtint du roi un brevet pour aciérer le fer à la manière de Knight et des Anglais, et pour l'établissement d'une manufacture d'instruments de physique en tous genres. Peu de temps après, il reçut l'ordre de compulser au dépôt des cartes de la marine les pièces qui y étaient déposées et les différents cartons qui contenaient des observations magnétiques, pour en rendre compte au roi. Il recueillit près de deux millions de pièces qui lui servirent à composer des cartes magnétiques, dont il remit des exemplaires manuscrits à Lapérouse, à qui il donna aussi différents instruments en 1785.

Ses études avaient mis Ledru en état de faire une infinité de tours et d'expériences plus amusantes les unes que les autres. Dès 1772 il montra, dans ses séances publiques, des effets de fantasmagorie; mais au lieu de faire apparaître des spectres, il ne faisait voir que des choses agréables. Lorsque l'empereur Joseph II vint à Paris, en 1777, Ledru exécuta devant lui quelques expériences nouvelles sur la propagation du son, la lumière, l'ombre et les couleurs, ainsi que la décomposition de la lumière sans prisme ni verre. Ledru appliqua avec succès l'électricité à différentes affections nerveuses et à d'autres maladies; sept médecins de la faculté de Paris furent nommés sur sa demande pour examiner ses traitements. Cette commission choisit, le 3 août 1782, à Bicêtre et à la Salpêtrière, treize épileptiques dont les accès étaient fréquents et journaliers; ces malades furent mis dans une maison particulière et confiés aux soins de Philippe Ledru. Les médecins suivirent le traitement de ces épileptiques, et le 29 août 1783 ils firent un rapport favorable, qui fut imprimé par ordre et aux frais du gouvernement. Il porte pour titre : *Rapport de MM. Cosnier, Maloet, Darcet, Philip, Lepreux, Desessartz et Paulet, docteurs régents de la faculté de médecine de Paris, sur les avantages reconnus de la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses, particulièrement dans l'épilepsie et dans la catalepsie, par M. Ledru, connu sous le nom de Comus; précédé de l'aperçu du système de l'auteur sur l'agent qu'il emploie et des avantages qu'il en a retirés;* Paris, 1783, in-8°. Ce rapport valut à Philippe Ledru, ainsi qu'à ses fils, le titre de physicien du roi et de la faculté de médecine de Paris. Un établissement considérable fut formé dans l'ancien couvent des Célestins à Paris, où Ledru exerçait publiquement son traitement. Cet établissement, dirigé plus tard par son fils et transporté rue Neuve-Saint-Paul, existait encore en 1810; mais, depuis, ce système tomba dans l'oubli. L'attachement que Ledru portait au roi lui valut une réclusion sous le régime révolutionnaire; en sortant de prison, il alla se fixer à Fontenay-aux-Roses, où il se livrait à la botanique, et s'appliquait à concilier la chimie moderne avec l'alchimie et à donner une suite à son système magnétique. « Né excessivement laborieux, dit un biographe, il employait tous les jours douze heures au travail; doué d'une grande sobriété, et vivant économiquement, sa fortune étoit partagée entre les pauvres et l'étude. Ennemi de l'intrigue et de l'ambition, Ledru ne sollicita jamais, ni pour lui ni pour ses enfants, aucune faveur du gouvernement... Ses expériences et ses observations magnétiques sont innombrables; la majeure partie de son système se trouve confirmée par le voyage de La Pérouse, auquel il avoit donné des mémoires très-détaillés à ce sujet. La plus grande découverte qu'il ait faite en ce genre, et dont il avoit donné, sous le secret, communication à Buffon et Lemonnier, et à ses amis intimes Rouelle et Darcet, c'est d'avoir à toute heure, par un procédé simple et peu dispendieux, sans boussole et sans aimant, la direction magnétique et son inclinaison avec plus de justesse et de certitude que si l'on employoit les meilleurs instruments. » Son talent d'observation était tel qu'il parais-

sait, dit-on, deviner la pensée des individus en les fixant. Il avait beaucoup d'adresse et de dextérité comme prestidigitateur, et son élocution facile était pleine de charme. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et bibliogr.* — Orfila, dans la *Biogr. Médicale.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

* **LEDRU-ROLLIN** (*Alexandre-Auguste*), homme politique français, petit-fils du précédent, né à Paris, le 2 février 1808. Son père, Jacques-Philippe Ledru, membre de l'Académie de Médecine et de la Société des Antiquaires, le destina à la carrière du barreau. Alexandre Ledru fit de bonnes études, suivit les cours de l'école de droit, fut reçu licencié et docteur en droit, et prêta le serment d'avocat en 1830. C'est alors que pour se distinguer de son confrère, M. Charles Ledru, il ajouta à son nom celui de *Rollin*, qui était le nom de sa bisaïeule maternelle. Après l'insurrection de juin 1832, M. Ledru-Rollin rédigea une consultation contre l'état de siége, qui, au mépris de la charte constitutionnelle, enlevait les citoyens à leurs juges naturels et les soumettait à la juridiction des tribunaux militaires. La cour de cassation, sur la plaidoirie de M. O. Barrot, admit les principes de M. Ledru-Rollin, et cassa les jugements de la justice exceptionnelle, pour renvoyer les accusés devant le jury. A la suite des journées d'avril 1834, M. Ledru-Rollin publia une brochure sur ces événements. Elle eut un grand succès, et depuis lors M. Ledru-Rollin mit son talent à la disposition de tous les républicains poursuivis par le gouvernement de Louis-Philippe. Défenseur de M. Caussidière devant la cour des pairs pour les affaires de 1834, il parla encore devant la même cour en faveur de Lavaud, compromis dans l'affaire du régicide Meunier, et plaida pour M. Dupoty, rédacteur du *Journal du Peuple*, impliqué comme complice dans l'affaire de Quénisset, à cause des articles de son journal. M. Ledru-Rollin défendit aussi devant la cour d'assises les journaux de son opinion; ainsi, en 1835, il plaida pour *La Nouvelle Minerve;* en 1838, il défendit *Le Charivari*, qui avait mal parlé du projet de loi de dotation du duc de Nemours; le *Journal du Peuple*, accusé de provoquer continuellement à l'insurrection et au renversement de la propriété; en 1847, il défendit *La Réforme*, pour un article où ce journal, à propos de l'assassinat de la duchesse de Praslin, disait « qu'en tournant les yeux vers les hautes régions, il n'était pas un crime, une bassesse, un opprobre qui depuis six mois n'y eût laissé son empreinte, » et ajoutait qu'on devait « y reconnaître la vengeance tardive, mais inévitable, de tous les sentiments d'honneur, de droit, de justice et de morale qu'on s'était plu à fouler aux pieds ». Ses plaidoiries politiques, dans lesquelles il était trop vif pour obtenir beaucoup de succès, ne l'empêchaient pas de s'occuper d'affaires ordinaires. En 1837 il avait pris la direction du *Journal du Palais*, dont il donna une nouvelle édition, et fit faire la table générale, en tête de laquelle il mit une introduction remarquable. En 1838 il acheta une charge d'avocat à la cour de cassation, qu'il revendit en 1841, et eut la rédaction en chef du journal *Le Droit*. Plus tard il fit paraître un ouvrage important sur le droit administratif.

En 1839 M. Ledru-Rollin se présenta comme candidat à la députation devant le collége de Saint-Valery (Seine-Inférieure). A cette époque tous les partis de l'opposition, coalisés contre le ministère Molé, se prêtaient appui dans les élections. M. O. Barrot patrona donc M. Ledru-Rollin auprès des électeurs de Saint-Valery; mais la profession de foi de M. Ledru-Rollin fut trouvée trop avancée par des électeurs influents, et il échoua de onze voix. Deux ans après il fut désigné aux électeurs du second collége du Mans comme digne de succéder à Garnier-Pagès, qui venait de mourir. Sa profession de foi était hardiment républicaine, et il fut élu à l'unanimité moins trois voix. Un discours qu'il avait prononcé dans une réunion au Mans, et qui fut imprimé dans *Le Courrier de la Sarthe*, fut poursuivi. L'affaire fut renvoyée pour cause de suspicion légitime devant la cour d'assises de Maine-et-Loire. En plaidant devant la cour de cassation contre l'arrêt de renvoi, M. Ledru-Rollin adressa cette apostrophe virulente au procureur général : « Procureur général, qui vous donne l'investiture? Le ministère. Moi, électeur, je chasse les ministres. Au nom de qui parlez-vous? Au nom du roi. Moi, électeur, l'histoire est là pour le dire, je fais et défais les rois. Procureur général, à genoux! à genoux donc devant ma souveraineté! Discuter mon impartialité, c'est porter la main sur ma couronne électorale. » M. Ledru-Rollin comparut devant le jury à Angers le 23 novembre; quoique défendu par MM. O. Barrot, Berryer, Marie et Arago, il fut condamné à quatre mois de prison et 3,000 f. d'amende. La cour de cassation cassa cet arrêt, pour vice de forme, et renvoya M. Ledru-Rollin devant la cour d'assises de la Mayenne, où il fut acquitté.

M. Ledru-Rollin était entré à la chambre « la lance au poing et la visière baissée, » suivant son expression : il avait prêté serment à la royauté constitutionnelle et à la charte; mais ce n'était pas sans doute sans restriction. Il fut réélu au Mans en 1842 et en 1846. Isolé avec l'opposition républicaine, il eut à lutter contre tous les partis, et il n'avait pas assez de souplesse pour se maintenir entre eux et « faire compter son appoint »; aussi son influence fut-elle à peu près nulle à la chambre; doué du moins d'une force herculéenne, il parvenait à prendre et à garder la parole de haute lutte, et ses discours avaient un grand retentissement dans le pays, notamment lorsqu'il parla sur le budget et sur les fonds secrets, sur les mauvais traitements infligés aux

prisonniers politiques, sur les chemins de fer, contre les fortifications de Paris, contre la loi de régence, contre le projet de refonte des monnaies de cuivre et de billon, contre l'indemnité Pritchard, contre la flétrissure infligée aux légitimistes qui étaient allés saluer M. le comte de Chambord à Belgrave-Square : « leurs regrets s'excusent, disait-il, par le dégoût du présent ». Il traita encore la question de l'esclavage, la question suisse et du Sonderbund, le droit de réunion, et les questions sociales, dans lesquelles il se constituait le défenseur des travailleurs. M. Ledru-Rollin ne rencontrait guère de sympathie non plus dans la presse cautionnée. *Le National* lui-même ne se gênait pas pour l'attaquer, et combattait surtout ses manifestations en faveur des classes laborieuses. M. Ledru-Rollin sentit la nécessité de s'appuyer sur un nouvel organe quotidien : il fonda *La Réforme*, dont M. Flocon prit la direction. Ce journal, que M. Ledru-Rollin soutint à la fois de sa bourse, de sa plume et de sa parole devant le jury, ne demandait pas seulement des réformes politiques, il voulait surtout des réformes sociales. Dans un manifeste publié à la fin de la session de 1845, M. Ledru-Rollin posa la question sociale de la manière suivante : « Les travailleurs ont été *esclaves*, ils ont été *serfs*, ils sont aujourd'hui *salariés ;* il faut tendre à les faire passer à l'état d'*associés*... L'État, jusqu'à ce que les prolétaires soient émancipés, doit se faire le banquier des pauvres... Au citoyen vigoureux et bien portant l'État doit le travail; au vieillard, à l'indigent, il doit aide et protection. » C'est ainsi qu'en dehors de la politique, et pendant qu'on le peignait dédaigneusement comme un général sans soldats, M. Ledru-Rollin devenait le chef d'un parti puissant dans les masses. Son père lui avait laissé une certaine fortune, et il avait fait en 1843 un riche mariage avec la fille d'un Français et d'une Anglaise élevée en Angleterre, qui s'était enthousiasmée de son talent. Arago et M. de Lamartine avaient été ses témoins. Mais il avait vendu à perte sa charge d'avocat aux conseils du roi, et il compromettait sa fortune par ses préoccupations politiques. Il ne négligeait aucune occasion de prendre part aux manifestations républicaines : il suffira de citer son discours au banquet organisé par *Le National* en l'honneur d'O'Connell, l'allocution prononcée par lui sur la tombe de Godefroy Cavaignac, et ses comptes-rendus aux électeurs du Mans. En 1846, après sa réélection, il leur adressa un manifeste que *La Réforme* intitulait *Appel aux Travailleurs*, dans lequel il faisait une vive peinture de la misère des classes ouvrières, et leur offrait pour remède le suffrage universel.

Promoteur ardent de toutes les réunions réformistes, M. Ledru-Rollin avait été invité en 1847 par le comité du banquet de Lille à se rendre dans cette ville, où toutes les nuances de l'opposition parlementaire avaient été convoquées. MM. O. Barrot, Lestiboudois et autres membres de l'opposition dynastique voulaient qu'on se bornât à boire « à la vérité, à la sincérité des institutions conquises en juillet ! » Le comité refusa de restreindre ainsi le champ de la discussion, et les députés du centre gauche se retirèrent en protestant. M. Ledru-Rollin, resté maître du terrain, porta ce toast : « A l'amélioration des classes laborieuses ! » Et il développa son idée dans une chaleureuse improvisation, qui se résumait par ces mots : « Liberté pour tous, liberté de conscience, liberté de pensée, liberté d'association ! » Quelques jours après, il obtint un succès analogue à Dijon, en proclamant l'indépendance pour tous par ces mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et signalait dans son discours, « avec l'urgence des réformes, la nécessité du vote direct et universel, comme pouvant seul être l'expression véritable et sincère des droits, des vœux, des intérêts de tous ». Au banquet de Châlons, il fit un pompeux éloge des actes de la Convention.

Le 24 février 1848 devait naturellement lui donner le pouvoir. Il arriva à la chambre des députés au moment où l'on discutait la régence de la duchesse d'Orléans : s'emparant aussitôt de la tribune, il y reprit lentement la proposition d'un gouvernement provisoire déjà émise avant lui, la laissa développer par M. de Lamartine, jusqu'à ce qu'enfin l'invasion de la salle des séances de la chambre par les masses populaires assurât le succès de cette proposition. M. Ledru-Rollin fut porté un des premiers sur la liste des membres du gouvernement provisoire par les acclamations de la foule. Il ne tarda pas à sentir le poids de cette tâche, si, comme on l'assure, il dit à M. de Lamartine en montant les marches de l'hôtel de ville : « Nous allons au calvaire. » S'il avait pressenti le caractère social de la révolution nouvelle, il n'en avait sans doute pas prévu toutes les conséquences : la proclamation de la république et l'admission du suffrage universel lui avaient semblé devoir donner le remède à tous les maux de la société. Mais d'un côté il avait à lutter contre ceux qui, satisfaits de la forme républicaine, ne voyaient aucune nécessité de changer les formes de la société, et de l'autre contre ceux qui, attachant peu de valeur aux formes politiques, demandaient le bouleversement des relations du travail avec le capital. Chef de ceux-ci par ses tendances, M. Ledru-Rollin dut rester l'allié des premiers par sa position ; il voulut garder des ménagements avec les uns comme avec les autres ; il perdit sa popularité, sans cesser d'être l'effroi des classes bourgeoises. Dès l'origine les membres du gouvernement provisoire, qui représentaient des opinions fort diverses, s'étaient promis, pour éviter tout bouleversement, de se faire toutes les concessions nécessaires. M. Ledru-Rollin resta fidèle à cet engagement, et prit sa part de responsabilité des décrets signés par ses collègues. Il con-

tribua donc à l'abolition de la peine de mort en matière politique, à la reconnaissance du droit au travail, à l'abolition de l'esclavage, à la création de la commission des travailleurs, à la réduction des heures de la journée de travail, à l'abolition de l'exercice sur les boissons et d'une partie des droits d'octroi, à l'abolition de la contrainte par corps, et à l'établissement d'un impôt général de 45 centimes sur les contributions directes, à laplace duquel il avait demandé un impôt particulier de 1 franc 20 centimes sur les riches, etc.

M. Ledru-Rollin s'était chargé tout d'abord du ministère de l'intérieur, et s'y était installé. Il nomma les commissaires chargés d'aller inaugurer le nouveau gouvernement dans les départements, et ses choix ne furent pas toujours heureux. Il prit une part active à l'organisation du suffrage universel. Le 16 avril il fit battre le rappel, et sauva le gouvernement provisoire Il alla lui-même protéger les presses de M. E. de Girardin, qui avait fortement attaqué dans *La Presse* les actes du gouvernement provisoire. M. Ledru-Rollin assista à la plantation d'un grand nombre d'arbres de la liberté; il y fit des discours, et y plaida le retour des soldats dans la capitale. Dans des circulaires adressées aux commissaires de la république, et signées de son nom, quoiqu'elles paraissent rédigées par M. Jules Favre, son secrétaire général, il donnait des pouvoirs étendus à ces agents; établissant des distinctions entre les vainqueurs et les vaincus de Février, entre les hommes de la veille et ceux du lendemain, il semblait vouloir exclure les derniers des élections et des emplois. Ces circulaires causèrent une vive émotion dans le pays. M. de Lamartine parvint à la calmer par quelques paroles modératrices; les effets ne répondirent pas d'ailleurs aux menaces.

Les élections furent retardées; les partis opposés à la république eurent le temps de se reconnaître et de se coaliser, les influences eurent le temps d'agir, et peu de républicains ardents arrivèrent à la Constituante. Le ministère de l'intérieur publiait aussi, à l'usage du peuple des campagnes, un petit journal placard, intitulé *Bulletin de la République*. Mme George Sand s'était chargée de sa rédaction. Quelques-uns de ces bulletins exagérèrent les doctrines proconsulaires des circulaires de M. J. Favre, et l'effet en fut désastreux pour M. Ledru-Rollin, qui ne trouva qu'un appui précaire même dans le parti dont il avait caressé les tendances. Poursuivi par les attaques de la presse, chargé d'accusations contradictoires, M. Ledru-Rollin fut élu à Paris par 132,000 voix, et de plus en Algérie et dans le département de Saône-et-Loire, sous la protection de M. de Lamartine, dont la popularité était alors à son apogée.

Après la réunion de l'Assemblée constituante, M. Ledru-Rollin, comme tous ses collègues, vint rendre compte des travaux de son ministère et de la situation politique. Il reçut un accueil des plus froids. Néanmoins, il fut maintenu dans la commission du pouvoir exécutif par l'intervention de M. Lamartine; sur la liste de cinq noms, le sien fut le dernier. La journée du 15 mai acheva de ruiner sa popularité. Elle avait pour but, comme la manifestation du 16 avril, de fortifier le parti de la violence, avec les chefs duquel il avait certainement des relations. M. Ledru-Rollin fit pourtant de grands efforts pour calmer le peuple et prévenir l'invasion de l'Assemblée; n'ayant pas réussi, il se rendit aussi vite que M. de Lamartine à l'hôtel de ville pour y représenter le gouvernement légal, dont il faisait partie, malgré le conseil qui lui était, dit-on, donné par quelques représentants de prendre la présidence pour sauver la France de l'anarchie. L'émeute ayant été repoussée, les uns en voulaient à M. Ledru-Rollin de l'avoir laissée échouer, les autres de l'avoir laissée s'organiser. M. Ledru-Rollin resta au pouvoir sous le coup d'une grande suspicion. Il se fit remarquer à la tribune par un discours véhément contre l'admission du prince Louis-Napoléon Bonaparte dans l'Assemblée et par une défense de MM. Louis Blanc et Caussidière, que le ministère public demandait l'autorisation de poursuivre à l'occasion de l'attentat du 15 mai. L'insurrection de juin renversa la commission du pouvoir exécutif, et le 24 juin, le pouvoir tout entier ayant été remis par l'Assemblée au général Cavaignac, M. Ledru-Rollin ne garda plus que son titre de simple représentant. Il put se défendre alors plus librement, ainsi que ses amis, et reconquérir quelque influence. Il prononça son apologie à propos du rapport de la commission d'enquête, défendit encore MM. Caussidière et Louis Blanc contre une nouvelle demande en autorisation de poursuites, qui cette fois fût accordée; il parla contre le rétablissement du cautionnement des journaux, contre l'état de siége, pour le droit au travail; il interpella le pouvoir sur l'entrée de MM. Dufaure et Vivien au ministère, donna des explications sur les journées de juin dans une discussion élevée contre le général Cavaignac, et enfin il protesta contre l'intervention de la France dans les affaires de Rome. M. Ledru-Rollin devait être un des candidats à la présidence de la république. Il essaya de se rapprocher des chefs socialistes dans un banquet des écoles; mais le parti avancé lui gardait rancune, et après une vive querelle entre *La Voix du Peuple* de M. Proudhon et *La Révolution démocratique et sociale*, la candidature de M. Raspail fut posée comme celle du parti socialiste. M. Ledru-Rollin obtint seulement 370,119 suffrages.

Après l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, M. Ledru-Rollin combattit avec une vivacité nouvelle la politique de la majorité de l'Assemblée constituante. Il s'éleva à plusieurs reprises contre les pouvoirs donnés au général Changarnier, attaqua la politique extérieure du nouveau

ment, et repoussa l'application rétroac- juridiction de la haute cour de justice du 15 mai, soutint la liberté d'associa- éfendit la légalité de la société dite *la So- républicaine*, dont plusieurs membres partie de l'assemblée; il reproduisit à la discours qu'il avait prononcé au ban- Châlet contre la politique du ministère arrot, et, amené à justifier sa conduite membre du gouvernement provisoire, . Denjoy, il eut à terminer ces débats uel avec son adversaire. La question de fit plusieurs fois encore monter à la tri- même temps il portait l'agitation élec- r différents points de la France. Aux du Mans, de Châteauroux et de Moulins, parvint encore à émouvoir les masses . Comme il sortait de recevoir des ova- ulaires à Moulins, sa voiture fut atta- des gardes nationaux en armes, percée de baïonnette, de sabre ou d'épée, et le projectiles de toutes sortes, auxquels ppa que par miracle, lui et ses amis. Le cet attentat, fait avec modération par -Rollin lui-même, émut l'assemblée; des s furent ordonnées: elles aboutirent à un ient. Les élections à l'Assemblée législa- stèrent un retour de l'opinion publique ru-Rollin. Il fut élu dans cinq dépar- le premier dans le département de -Loire, le deuxième dans le départe- la Seine, le quatrième dans le Var, le e dans l'Allier, et le huitième dans l'Hé- ais, chose remarquable, la Sarthe, qu'il tait sous la monarchie, lui demeura infi- rme en 1848. Le 28 mai 1849, le bureau mblée constituante, resté en permanence, uvoir législatif à l'Assemblée législative. eratry présida provisoirement, comme 'âge. M. Dupin aîné fut élu président voix, M. Ledru-Rollin en obtint 182. A nouvelle assemblée était-elle réunie que ts orages furent soulevés. Après une e contre le général Changarnier, M. Le- n interpella le gouvernement sur les évé- de Rome, le 7 juin 1849. Ensuite il dé- protestation au nom de l'article 5 de la ion, qui défendait toute guerre contre les tés étrangères, et terminait par ces mots: stitution est violée : nous la défendrons les moyens, même par les armes. » En mps il demandait la mise en accusation dent et des ministres. Le 11 juin, un jour pur et simple, voté par 361 voix 3, termina la discussion sur les affaires . Le 12 la mise en accusation du gou- nt fut repoussée par 377 voix contre 8 : gne s'était retirée. Le 13 une proclama- la montagne au peuple français fut ré- lle déclarait « hors de la constitution le t de la république, les ministres et la la l'Assemblée qui s'était rendue leur com- plice ; » elle invitait la garde nationale à se lever, les ateliers à se fermer, le peuple à rester debout. Le même jour, M. Ledru-Rollin descendait dans la rue avec d'autres représentants, et se rendait au Palais-Royal, d'où il se dirigea vers le Conservatoire des Arts et Métiers, accompagné de M. Guinard (*voy.* ce nom) et de quelques centaines d'artilleurs de la garde nationale de Paris. Au Conservatoire, les insurgés, qui manquaient de munitions, perdirent du temps à se faire ouvrir les grilles, gardées par un simple poste de ligne. Ils avaient espéré trouver de l'appui dans la garde nationale du quartier; cet appui leur manqua. Enfin les troupes arrivèrent du boulevard, repoussèrent les premiers défenseurs de l'insurrection, et les représentants s'échappèrent à travers les jardins en passant par un vasistas de la salle où ils étaient réunis. Leur appel à l'insurrection avait à peine eu le temps d'être affiché. Tous les représentants dont les noms figuraient au bas furent renvoyés devant la haute cour, qui se réunit à Versailles, à l'exception seulement de ceux qui prouvèrent que leur nom avait été mis sans leur autorisation. M. Ledru-Rollin resta caché dans Paris, au vieux Louvre, dit-on, puis dans la banlieue, à La Châtre, ajoute-t-on; enfin, il gagna la frontière, et passa en Angleterre, d'où il adressa une protestation contre l'arrêt qui le traduisait devant la haute cour. Celle-ci le condamna par contumace à la déportation.

Depuis lors M. Ledru-Rollin vécut à Londres, des restes de sa fortune et du produit de sa plume : il est un des principaux rédacteurs de *La Voix du Proscrit*. Uni à MM. Kossuth, Mazzini et Ruge, il forma un comité révolutionnaire destiné à centraliser les efforts de la démocratie européenne. Des dissensions ne tardèrent pas cependant à se faire sentir entre les exilés, et des discussions très-vives éclatèrent entre les partisans de M. Ledru-Rollin et ceux de M. Louis Blanc. Dans une brochure publiée en 1851, à propos des bruits de révision de la constitution, M. Ledru-Rollin fit connaître ses nouvelles idées politiques. Il proposait le gouvernement direct du peuple, en ces termes : « Le peuple exerce sa souveraineté sans entraves, dans les assemblées électorales, telles que la police en a été réglée par la constitution de 1793; il a, dans les termes de cette même constitution, l'initiative des lois qu'il juge utiles; il vote expressément les lois, adoptant ou rejetant par *oui* ou par *non* les lois discutées et préparées par son assemblée de délégués; une assemblée de délégués ou commissaires, nommés annuellement, prépare les lois, et pourvoit par des décrets aux choses secondaires et de grande administration; un président du pouvoir exécutif, chargé de pourvoir à l'application de la loi et des décrets, de choisir les agents ministériels, est élu et révoqué par l'assemblée des délégués. » M. Ledru-Rollin maintenait ainsi la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir lé-

parlement imposa des droits sur le thé, et demanda à la législature de subvenir aux dépenses d'une partie de l'armée régulière. Lee fit tous ses efforts pour soulever les esprits contre ces deux mesures, qui à ses yeux étaient le commencement du despotisme. Au milieu des vicissitudes de la lutte, tout s'acheminait vers une crise. En 1773, l'assemblée de Virginie adopta, sur la motion de Lee, le plan de comités à établir dans les colonies pour concerter leurs efforts et organiser partout la résistance. L'année suivante, le premier congrès général s'assembla à Philadelphie. Lee en faisait partie comme délégué de la Virginie. Il s'y montra l'émule de P. Henri par l'énergie de son éloquence et eut beaucoup d'influence dans les comités. Par suite, il fut chargé de rédiger l'adresse du congrès au peuple de la Grande-Bretagne. Ce genre de rédaction exige un talent tout spécial. Son projet parut manquer de vigueur et de raisons irréfutables. Un membre du congrès, homme d'affaires distingué, Jay, fut chargé secrètement d'en rédiger un autre, qui fut présenté par un de ses collègues, dans le but de ménager l'amour-propre de Lee, et adopté presque sans changement. Peu après les hostilités éclatèrent, et le sang coula. Cependant, malgré l'exaltation des esprits, le mot décisif de la situation n'avait pas encore été prononcé dans le congrès. Ce fut Lee qui prit l'initiative. Le 7 juin 1776 il fit la motion de déclarer que les colonies sont et doivent être des États libres et indépendants ; qu'elles sont dégagées de tout serment de fidélité à la couronne de la Grande-Bretagne ; et que tout lien politique entre elles et la métropole est et doit être entièrement rompu. Il soutint cette proposition hardie par un discours des plus éloquents, qui produisit une vive impression. Un débat animé suivit, et l'examen définitif de la résolution fut ajourné au premier lundi de juillet. Cependant un comité fut nommé de suite pour préparer une déclaration d'indépendance. Lee en aurait été président, suivant l'usage, et à ce titre chargé de la rédaction, s'il n'eût pas été appelé en Virginie par une maladie grave d'un membre de sa famille. Jefferson lui fut substitué, et eut ainsi l'honneur de rédiger la déclaration. Lee continua de siéger au congrès jusqu'en juin 1777, et demanda alors un congé pour se rendre en Virginie. Ses travaux continuels avaient altéré sa santé; mais son principal motif était de répondre à de sourdes accusations que la jalousie avait propagées contre lui. Il demanda une enquête à l'assemblée de son État. Non-seulement les allégations furent détruites, mais la législature saisit cette occasion de lui voter des remerciments publics pour *la fidélité et le zèle qu'il avait montrés dans ses fonctions politiques.* En 1780 il se retira du congrès, par suite de l'altération de sa santé, et n'y revint que quatre ans plus tard. Il en fut nommé président par un vote unanime, et rentra dans ses foyers au bout d'une année. Dans la convention qui adopta la constitution, il appuya fortement congrès qui soumettait le projet à d tions semblables dans les divers Éta P. Henri, il voyait dans les pouvoi au président un danger pour l'indépe États et la liberté du peuple. L'exp pas justifié ces craintes, mais elle quelle était alors la disposition d'esp hommes qui avaient joué le principa la révolution. Lorsque la constituti adoptée, Lee fut choisi comme premi de la Virginie au nouveau congrès (1' ans plus tard, il se retira de la vie p fut honoré de nouveau d'un vote d ments par la législature de son État.

Encyclopædia Americana. — Hildreth, *A United States.*

LEE (*Arthur*), homme politique né en Virginie, le 20 décembre 174 décembre 1792. Il fut envoyé au ton en Angleterre, et, après y avo ses études, il entra à l'université d'I où il étudia la médecine, et obtint s avec distinction. Il voyagea ensuite en en Italie et en France, et revint en Vi commença l'exercice de sa professio penchants l'entraînaient vers la politi solut donc de retourner en Angleterr familiariser avec la science du gou Avant son départ, il apprit la discuss du parlement sur la loi du timbre, et été adopté, il écrivit plusieurs brochu combattre. L'opposition populaire éta prononcée à Londres. Lee se fit recev société des défenseurs du bill des membre de la cité, ce qui lui donna u les affaires municipales. Il prit une p tive à toutes les mesures, et publia b brochures pour la défense des droits d sous le titre de *Junius américain*. S procurèrent la connaissance de Burk teur Price et autres chefs influents d tion. En 1770 il entra au barreau, avec beaucoup de succès. Le Massa nomma son agent pour aider Franklin placer en cas d'absence. Quelque tem comité secret du congrès le choisit com respondant à Londres. Le principal ob mission était de pénétrer ce qu'on p pérer des puissances européennes da des colonies. Lee fit des démarches l'ambassadeur de France à la cour de et par lui obtint l'assurance du com gennes que le gouvernement fournira ment aux colonies des armes et des d'une valeur de cinq millions, qui sera portées de la Hollande aux Antilles déclaration d'indépendance, il fut nom congrès un des commissaires de l'Amé cour de France : les deux autres étaient et Franklin. Lee se distingua par u activité dans ses démarches auprès de

ssants, et dans ses négociations à l'effet de l'argent, des armes et des munitions , les écrits qu'il publia pour défendre les colonies. Il était chargé des missions qui exigeaient le plus de dextérité. ayant été nommé ministre plénipoten- France, Lee revint en Amérique en r suite de mésintelligence avec Silar des prévarications d'employés subal- ndant qu'il faisait partie de la commis- s insinuations injurieuses avaient été contre lui au sein du congrès. A son il prépara un mémoire justificatif de sa et quand il demanda à s'expliquer dans s même, les membres déclarèrent qu'ils point d'accusations à faire, qu'ils leine confiance dans son patriotisme et é, et l'invitèrent à leur communiquer et renseignements qu'il avait recueillis a résidence à l'étranger. En 1781 il fut semblée de Virginie, et envoyé par elle s, où il continua à représenter l'État 1785. Il remplit avec deux autres mem- onctions de commissaire du trésor de '89, et se retira ensuite dans sa planta- mourut. J. C.

edia Americana. — *Life of A. Lee*, par 1829. — *Diplomatic Correspondence*, publiée

enri), général et homme politique amé- en Virginie, le 29 janvier 1756, mort s 1818. Sa famille occupait le premier Virginie. En 1776 il fut nommé capi- e des six compagnies de cavalerie que t, lorsque l'indépendance eut été pro- a Grande-Bretagne ayant envoyé des considérables en Amérique, les six es furent réunies en régiment et pré- congrès par la Virginie. Le jeune Lee ua promptement, et attira l'attention ngton, qui choisit son escadron comme lite. Peu après, en raison de sa bril- uite, Lee fut promu au rang de major, du commandement d'un corps de ca- paré, auquel fut adjoint plus tard de e. En 1780 il fut envoyé avec ses ns le sud à l'armée du général Greene, a jusqu'à la fin de la guerre. Il s'y dis- s plusieurs actions, et obtint de l'avan- n 1786 il fut envoyé au congrès, et y qu'à l'établissement de la constitution. convention de Virginie en 1788 il se e défenseur chaleureux et éloquent de ution. En 1792 il fut nommé gouver- on État, et remplit ces fonctions trois ite. Dans la dernière année il fut chargé sident Washington du commandement pes envoyées en Pensylvanie pour ré- ne insurrection qui avait éclaté au sujet sur le whisky. Il remplit cette mission ileté et succès. Envoyé de nouveau au n 1799, il fut choisi par le suffrage de l'assemblée pour prononcer l'éloge funèbre de Washington. C'est là que se trouve la phrase remarquable, si souvent citée depuis : « Le premier dans la guerre, le premier dans la paix, et le premier dans le cœur de ses concitoyens. » Lee resta au congrès jusqu'à l'avénement à la présidence de Jefferson (1801), rentra alors dans la vie privée, et n'occupa plus aucune fonction publique. Le reste de sa vie fut affligé par le dérangement de sa fortune qu'avaient en partie amené ses habitudes d'hospitalité fastueuse. Ce fut pendant qu'il vivait comme prisonnier, à cause de ses dettes, dans les limites du comté de Spottsylvania, qu'il écrivit en 1809 ses célèbres mémoires sur ses campagnes dans le sud (*Memoirs of the War in the southern department of the United-States*), publiés en deux volumes. Le style manque d'élégance ; mais on y trouve un ton ferme et sincère, le talent de peindre, et des renseignements pleins d'intérêt. C'est un des meilleurs ouvrages qui ont rapport à la guerre de l'indépendance. Il a été réimprimé avec quelques améliorations en 1827. Le général Lee se trouvait à Baltimore en 1812, lorsque la guerre fut déclarée à l'Angleterre. L'opinion était divisée. Les uns avaient applaudi avec enthousiasme à cette déclaration, et les autres lui étaient très-hostiles. Un de ses amis, propriétaire d'un journal, y avait publié des articles énergiques contre la guerre. La populace s'échauffa, et vint saccager l'imprimerie. Le courageux journaliste ne tarda pas à reprendre la publication de sa feuille, et prépara des armes pour repousser l'émeute. Plusieurs de ses amis vinrent se ranger auprès de lui. La maison fut de nouveau attaquée par le peuple. Quelques personnes furent tuées, un plus grand nombre blessées. Ceux qui occupaient la maison étaient menacés par des furieux. Ce fut avec peine qu'on les conduisit à la prison de la ville pour les mettre à l'abri des violences. Mais la nuit suivante, les portes en furent brisées. La populace pénétra dans la prison. Un général qui avait servi avec honneur dans la révolution fut tué ; dix ou douze autres personnes blessées et traitées avec une extrême violence. Dans le nombre était le général Lee. Sa santé en fut gravement altérée, et depuis il ne fit que languir. Dans l'espoir de trouver un soulagement à ses souffrances, il se rendit dans les Antilles, et y séjourna quelque temps. Au printemps de 1818, il revint aux États-Unis, et fut forcé de s'arrêter en Géorgie, où il mourut. J. CHANUT.

Encyclopædia Americana. — *Cyclopædia of American Literature.* — *History of the United-States*, par Hildreth.

LEE (*Sophie*), romancière anglaise, née vers 1751, morte le 13 mars 1824. Elle était fille de John Lee, acteur et auteur dramatique, connu seulement pour avoir remanié plusieurs pièces célèbres du théâtre anglais. John Lee mourut à Bath, en 1781, et Sophie Lee, avec sa sœur Hen-

e école dans cette ville. Les deux
rent en quelques années une
e, qui leur permit de se retirer à
es passèrent le reste de leur vie.
uvrage de Sophie Lee est une co-
hapter of Accidents, qui fut jouée
, en 1780, avec beaucoup de succès.
ensuite *The Recess* (1785, 3 vol.), un
nans mal à propos qualifiés d'histo-
qui ne sont que des falsifications de
Cet ouvrage a pour sujet les aventures
alheurs d'une prétendue fille de Marie
iée de son mariage avec le comte de
r ; il dut un succès populaire à certaines
ns pathétiques qui firent oublier l'invrai-
nce des incidents. Lemare le traduisit en
is sous ce titre : *Le Souterrain*, ou *Ma-*
e ; Paris, 1787, 3 vol. in-12. On a encore de
ie Lee : *The hermite's Tale*, poëme, 1787 ;
lmeyda, queen of Granada, tragédie qui
ssit en 1796, grâce au jeu de mistress Siddons ;
The Life of a Lover ; 1804, 6 vol. : ce roman,
'elle avait, dit-on, composé dans sa jeunesse,
qui est une de ses plus faibles productions,
été traduit par Mme de Salaberry sous le titre
le *Savinia Rivers, ou le danger d'aimer* ;
Paris, 1808, 5 vol. in-12 ; — *The Assignation*,
comédie, qui tomba à la première représentation
à Drury-Lane en 1804, et n'a jamais été impri-
mée. La réputation de Sophie Lee repose prin-
cipalement sur deux nouvelles : *The young La-*
dy's Tale et *The Clergyman's Tale*, qui ont été
insérés dans les *Canterbury Tales*. Elle a aussi
écrit l'introduction de ce recueil, auquel sa sœur
eut la plus grande part.

Henriette LEE, sœur de la précédente, née
en 1756, morte le 1er août 1851. Son premier
ouvrage, *The Errors of Innocence*, roman en
3 vol. (1786), fut suivi d'une comédie, *The new*
Peerage, or our eyes may deceive us (1787),
de *Clara Lennox* (1797), roman traduit en fran-
çais par le général Lasalle ; 1798, 2 vol. in-12,
et du *Mysterious Marriage, or the heirship of*
Rosalva, pièce publiée en 1798. Toutes ces pro-
ductions sont oubliées. Mais les *Canterbury*
Tales, 1797-1805, 5 vol., contiennent d'elle plu-
sieurs nouvelles intéressantes, dont l'une, *The*
German's Tale-kruitzner, a fourni à lord
Byron le sujet de sa tragédie de *Werner*. Z.

Biographia Dramatica. — *English Cyclopædia* (*Bio-graphy*).

LEE (*Georges-Auguste*), célèbre industriel et
mécanicien anglais, frère des précédentes, né en
1761, mort le 5 août 1826. Initié de bonne heure
à l'art de filer le coton, qui venait de recevoir
une forte impulsion des inventions de sir Richard
Arkwright, il appliqua tous les avantages de ces
inventions aux machines construites sous sa di-
rection dans une manufacture qu'il conduisait à
Manchester. Quelque prédilection qu'il eût pour
l'emploi de l'eau comme principe moteur, il ne
tarda pas à comprendre l'utilité qu'on pouvait
tirer des perfectionnements que Watt av[illegible]ait ap-
portés à la machine à vapeur. Les machine[illegible]s à va-
peur construites par Philips et Lee pur[illegible]nt être
regardées comme les plus parfaits modèles [illegible] de cette
heureuse invention, réunissant les me[illegible]illeures
conditions de régularité et de constance [illegible] dans le
mouvement combinées avec une rigoure[illegible]se éco-
nomie. Lee fut un des premiers à perfecti[illegible]onner la
machine de W. Struth par l'adjonction d[illegible] volants
en fonte. Il fut encore le premier à ch[illegible]uffer en
hiver les manufactures de coton par [illegible] vapeur
circulant dans des tubes, ce qui aug[illegible]enta la
sécurité des usines, et à rendre les fila[illegible]res plus
salubres par une forte ventilation. A [illegible] recom-
mandation, les ouvriers créèrent un fo[illegible]s de se-
cours mutuels pour le cas de malad[illegible]e, et ce
bienfait fut si grand que sur un millier d['o]uvriers
que l'usine renfermait, il n'y eut pas plus de cinq
livres sterling distribuées dès lors sous la forme
de taxe des pauvres, ainsi que cela fut constaté
devant la chambre des communes. Lorsque les
essais de Murdoch sur le pouvoir éclairant du
gaz de charbon de terre fut connu de Lee, en
1802, il comprit de suite l'importance de cette
belle invention, et il fit aussitôt construire un
gazomètre. Les résultats de ses expériences fu-
rent réunis dans un mémoire inséré dans les
Transactions philosophiques de la Société
royale de Londres en 1808. Ses travaux eurent
une grande influence sur l'adoption de l'éclairage
au gaz dans les grandes manufactures. Lee se
distinguait par la netteté, la sagacité de ses
idées et par la bonne direction des établissements
auxquels il présidait. Il se retira des affaires à un
âge qui pouvait lui permettre d'espérer jouir en-
core longtemps de sa tranquillité d'esprit ; mais
il fut bientôt attaqué d'une maladie de langueur
qui finit par l'emporter. J. V.

Annual Register, 1826, p. 272.

LEE (*Le révérend Samuel*), orientaliste an-
glais, né le 14 mai 1783, à Longnor, village du
Shropshire, à dix-huit milles de Shrewsbury,
mort le 16 décembre 1852. Il reçut les éléments
de son éducation dans une école de charité du
village, où à l'âge de douze ans il était apprenti
chez un charpentier. A dix-sept ans, il forma le
projet d'apprendre le latin, et sur les six ou sept
schillings qu'il recevait chaque semaine pour sa
subsistance, il s'acheta les livres élémentaires et
les écrivains classiques. A la fin de son appren-
tissage, il savait le latin. Il se mit alors au grec,
qu'il apprit aussi vite. Enhardi par le succès, il
aborda l'hébreu, le chaldaïque et le syriaque,
dont il se rendit maître. Il était encore employé
chez un entrepreneur de bâtiments. A l'âge de
vingt-cinq ans il perdit ses épargnes par l'in-
cendie d'une maison dont il surveillait les répa-
rations, et fut réduit à une extrême pauvreté.
Heureusement l'archidiacre Corbett, qui avait
entendu parler de ses habitudes studieuses,
à son secours, et lui donna des leçons. L'
et le persan complétèrent son savoir da

tales, et il y joignit une connaissance
français, de l'allemand et de l'ita-
10 il devint professeur à l'école de
et en 1813 il entra au collége de
Cambridge, où il prit les premiers
rsitaires. Il reçut ensuite l'ordina-
nars 1819 il fut nommé professeur
niversité de Cambridge, par excep-
e, quoiqu'il n'eût pas le grade de
ts. En 1831 il obtint la chaire de
oyal d'hébreu à Cambridge. Il était
la cathédrale de Bristol et recteur
utre plusieurs pamphlets sur des
troverse religieuse, des sermons et
lans les journaux périodiques, on a
Lee : *A Grammar of the Persian*
William Jones, with additions;
3, 1828, in-4°; — *Travels of Ibn*
slated from the abridged arabic
preserved in the public library
ge, with notes; Londres, 1829,
traduction est faite sur un extrait
Hebrew Grammar; 1830; — *The*
b, translated from the original
7; — *Hebrew, Chaldaic and En-*
n; 1840; — *An Inquiry into the*
ress; and end of prophecy; Cam-
in-8°; — *The Events and Times*
s of Daniel and St John, inves-
ified, and determined; Londres,
Z.

opædia (*Biography*). — Zenker, *Biblio-*
ts.

édéric-Richard), peintre anglais,
dernier siècle, à Barnstaple (comté
avait d'abord embrassé la carrière
il fit comme officier d'infanterie
de Waterloo. A la paix il donna sa
ur se livrer tout à fait à son goût
ure. Ses paysages, surtout ceux où
des vues de lacs ou de rivières,
une touche ferme et pleine de poé-
attirèrent bientôt l'attention du pu-
iété d'amateurs le jugea digne d'un
uante livres. Peu de temps après, il
x expositions annuelles de l'Acadé-
1824); il fit partie de cette compa-
1838 comme membre titulaire. On
mier rang de ses productions : *Le*
Avenue du parc de Sherbrooke,
un Lac, *la Moisson*, *Brise de Mer*,
u Pêcheur, *Le Braconnier*, etc. K.

Time. — Th. Gautier, *Les Beaux Arts à*
, 1855.

annah), femme de lettres améri-
ers 1805, à Newburyport (État de
ts). Elle est fille d'un médecin, et
ongtemps fixée à Boston. On a d'elle
mbre d'ouvrages de recherches ou
, parmi lesquels nous citerons :
our; New-York, 1835, roman; —
Experiments of living; ibid., 1838,
me; — *Historical Sketches of the*
old Painters, esquisses biographiques sur Léo-
nard de Vinci, Michel-Ange, le Corrége et autres
peintres; — *Luther and his times*; — *The*
Huguenots in France and America; — *The*
Contrast, or different modes of education;
— *Stories from life*; 1849; — *History of*
Sculpture and Sculptors; 1852. P. L—y.

Mme Hale, *Woman's Record.*

LEEB (*Jean*), sculpteur allemand, né à Mem-
mingen, en 1790, mort vers 1856. Ayant appris
le métier de tailleur de pierre, il se rendit en
1809 en Suisse; deux ans après, il eut à Genève
occasion d'exécuter quelques travaux d'orne-
mentation, qui éveillèrent en lui le désir de s'é-
lever à des sphères plus élevées de l'art. Il étudia
la statuaire à Paris et à Rome, fréquenta l'a-
telier de Thowaldsen à Naples, et vint se fixer
à Munich en 1826. Parmi ses œuvres nombreuses
on remarque : *L'Évangéliste saint Matthieu*,
placé dans la chapelle sépulcrale de Rothenberg,
près de Stuttgard; — *L'Amour endormi*, fait pour
le comte de Schönborn; — les *Monuments funé-*
raires du comte de Reising, de la comtesse de
Rechberg, et de Laurent Westenrieder, placés
dans l'église de Niederaschau, dans celle de
Douzdorf et au cimetière de Munich; — un *bas-*
relief, long de trente-cinq pieds, représentant des
sujets de l'*Odyssée*: il se trouve à Irlbach; les
bustes *de Boërhaave* (à la Walhalla), des dix
plus célèbres compositeurs (à l'Odéon), de *Miau-*
lis, de *Botzaris*, de *Paganini*; enfin la statue
équestre de Sipyle, fils de Niobé, au moment
où il est atteint par la flèche d'Apollon. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

* **LEECH** (*John*), caricaturiste anglais, né
vers 1816, à Londres. Il suivit les cours de l'A-
cadémie royale des Beaux-Arts, et exposa quel-
ques toiles de genre; mais il renonça bientôt à
la peinture pour s'adonner à l'*illustration* des
ouvrages périodiques. Émule de Cruiskshank, il
s'est fait connaître par les nombreuses séries de
caricatures qu'il a fournies au *Punch*, le *Chari-*
vari anglais, et qui décèlent autant de finesse
d'observation que de savoir-faire et de joyeuse
humeur. Nous citerons de cet artiste : les des-
sins de la *Comic History of England*; — *The*
Rising Generation; 1848, in-folio, album de
douze planches; — *Pictures of Life and Cha-*
racter; 1854, in-folio oblong, contenant 500
planches extraites de la collection du *Punch*.
P. L—y.

English Cyclop. (*Biography*).

LEECHMAN (*William*), théologien écossais,
né en 1706, à Dolphinston (comté de Lanark),
mort le 3 décembre 1785, à Glasgow. Après avoir
étudié la théologie dans cette ville, il reçut l'or-
dination en 1736, et administra pendant plusieurs
années la cure de Beith. Sa réputation comme
orateur sacré et la solidité de ses arguments
dans les controverses religieuses lui firent don-
ner la chaire de théologie à Glasgow, qu'il ne
cessa d'occuper avec beaucoup de distinction

— *Het roomsch Holland Regt* (Le Droit romain reçu en Hollande); Leyde et Rotterdam, 1664, in-4°; Amsterdam, 1732, in-4°; — *Manier van procedeeren in civile en crimineele saken binnen de steden en ten platten lande van Holland* (Manière de procéder dans les causes, tant civiles que criminelles, dans les villes et villages de Hollande); Amsterdam et Leyde, 1666 et 1721, in-12; — *Handvesten en Privilegien van de Rhynland; Costumen, Keuren ende Ordonnantien van het baljuschap* (Chartes et privilèges du pays de Rhynland; coutumes et ordonnances concernant ce bailliage); Leyde et Rotterdam, 1667, 2 vol. in-4°; — *Beschryving der Stadt ende Universiteydt van Leyden* (Description de la ville et de l'université de Leyde); Leyde, 1672, in-12; — *Groot Placaat-boek van de heeren Staaten generaal der vereenigde Nederlanden, van de heeren Staaten van Holland, Westfriesland, van Zeeland* etc. (Recueil des placards et ordonnances des états généraux des Provinces-Unies, ainsi que des États de Hollande, de West-Frise, de Zélande, etc.); La Haye, 1682, in-fol.; ce recueil, qui va jusqu'en 1682, a été continué plus tard jusqu'en 1740 par Scheltus; — *Batavia illustrata*; La Haye, 1685, in-fol.: cet ouvrage, écrit en hollandais, traite de l'histoire des anciens Bataves, de leurs coutumes civiles et religieuses; il contient aussi des recherches sur la noblesse de la Hollande et sur les divers gouvernements auxquels elle a été soumise. Leeuwen a encore publié divers traités de jurisprudence hollandaise; il a aussi donné une édition annotée, très-estimée du *Corpus Juris civilis*; Amsterdam et Leyde, 1663, in-fol.; elle est basée sur l'édition de Godefroy; enfin Leeuwen a fait paraître un recueil qui, très-utile à l'époque où il parut, n'a plus aujourd'hui une très-grande valeur; il a pour titre: *De Origine et progressu Juris civilis Romani authores et fragmenta veterum Jurisconsultorum cum notis Vinnii, Cujacii et variorum*; Leyde, 1672, in-8°.

E. G.

Paquot, *Mémoires*, t. IV. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 994.

LEEUWENHOECK. *Voy.* LEUWENHOECK.

LEEVES (*William*), compositeur anglais, mort en 1828. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et fut ministre de Wrington, dans le comté de Somerset. Il est l'auteur d'une des ballades les plus populaires de l'Écosse, *Robin Grey*, composée par lui en 1770, mais restée anonyme jusqu'en 1812; Boïeldieu lui fit l'honneur de l'intercaler en partie dans l'opéra comique de *La Dame blanche*. Leeves a écrit aussi beaucoup de musique sacrée, dans laquelle il a fait preuve de goût et de sentiment. P. L—Y.

Maunders, *Biogr. treasury*.

LEEWIS (*Denis*), théologien mystique belge, surnommé le *Doctor exstaticus*, né à Rickel, dans le diocèse de Liége, en 1394, mort le 12 mars 1471. Après s'être fait recevoir maître ès arts à Cologne, il fit profession chez les Chartreux à Ruremonde. Il consacra sa vie à la prière et à la rédaction de plus de cent ouvrages et opuscules dont une partie traitent de philosophie, de théologie morale exégétique, mais dont le plus grand nombre sont inspirés par un mysticisme fervent. Parmi ces traités nous citerons: *De quatuor Hominis novissimis et de particulari judicio et obitu singulorum*; Delft, 1487; Cologne, 1568 et 1591, in-12; — *Specula omnis status humanæ vitæ*; Nuremberg, 1495, in-4°; — *Enarrationes in Psalmos*; Cologne, 1531; — *Contra Alcoranum et sectam mohameticam*; Cologne, 1533, in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1540, in-fol.; — *De Fide catholica contra gentiles*; Cologne, 1534, in-8°; — *In libros IV Sententiarum*; Cologne, 1538; Venise, 1584; — *In quatuor Evangelia*; Cologne, 1538 et 1543, et Venise, 1569; — *In quatuor Prophetas majores*; Cologne, 1548; — *In omnes Pauli Epistolas*; Cologne, 1545; — *In Dionysii Areopagitæ Opera*; Cologne, 1546; — *In Pentateuchum*; Cologne, 1547, in-fol.; — *In XII Prophetas minores*; 1549; — *Summa fidei orthodoxæ*; Anvers, 1569, in-8°; Venise, 2 vol. in-16; — *Opuscula minora*; Cologne, 1559, in-fol., recueil de trente-et-un traités, contenant des instructions morales pour tous les états de la vie; — *Tractus mystici VII*; Louvain, 1576, in-4°. Parmi les opuscules de Leewis restés en manuscrit, on remarque: *Contra Artes magicas et Errores Waldensium*; *Contra Superstitiones*; *Contra vitium proprietatis monachorum*; *Epistolæ ad diversos*. E. G.

Loerius, *Vita Dion. Leewis*; Cologne, 1532, in-8°. — *Acta Sanctorum*, mars, t. II, p. 246. — Petrejus, *Bibl. Carthusiana*. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis*, t. II, p. 95. — Foppens, *Bibl. belgica*.

LE FAUCHEUR (*Michel*), en latin *Falcarius*, prédicateur et théologien réformé, né à Genève, vers la fin du seizième siècle, et mort à Paris, le 1[er] avril 1657. Il fut, très-jeune encore, ministre à Annonay. En 1612 il fut appelé à Montpellier, où il exerça le ministère évangélique pendant vingt ans. Atteint en 1632 par un arrêt du parlement de Toulouse, qui interdisait aux étrangers l'exercice du ministère, il se rendit à Paris pour solliciter son rétablissement. A peu près à cette époque, l'académie de Lausanne lui offrit une chaire de théologie, qu'il refusa pour poursuivre sa réintégration à Montpellier. Cependant l'Église réformée de Paris désirait s'attacher ce ministre, qui passait pour un prédicateur distingué; mais on craignait une opposition de la part du gouvernement. On raconte qu'en 1636 un cordelier, familier de Richelieu, ayant par hasard rencontré Le Faucheur chez un pharmacien de la rue Saint-Jacques, l'assura qu'il pouvait prêcher sans crainte à Charenton. C'est ce qu'il fit le dimanche suivant, et il fut aussitôt nommé ministre de l'église de Paris;

ns que le gouvernement fit aucune observa-n sur cette nomination. On a de Le Faucheur : *aité de la Cène du Seigneur*; Genève, 1635, fol. contre le cardinal du Perron; — *Sermons r divers textes de l'Écriture Sainte*; Ge-ve, 1660, 2 vol. in-8°; — *Sermons sur les ze premiers chapitres des* Actes des apôtres; nève, 1663, in-8°; — *Sermons sur le pre-ier chap. de l'*Épitre aux Thessaliens; Ge-ve, 1666, in-8°; — *Vingt Sermons sur di-rs psaumes*; Genève, 1669, in-8°; — *Traité l'Action de l'Orateur, ou de la prononcia-n et du geste*; Paris, 1657, in-8°. Cet ou-age, publié après la mort de Le Faucheur, par nrart qui était son ami, passa d'abord pour e production de cet académicien. Il a eu de mbreuses éditions, et il a été traduit en latin r Melchior Schmidt; Helmstadt, 1690, in-8°.

Michel NICOLAS.

Bayle, *Dict. Hist.*

LEFEBURE (*Jean*), écrivain français, de la fin quatorzième siècle; né à Thérouanne. On nque de détails sur sa vie : il traduisit en vers nçais le *Matheolus*, satire contre les femmes, rite en latin par maître Mathieu; le titre de tte composition en fait connaître le sujet :

Le Livre de Matheolus
Qui nous monstre sans varier
Les biens et aussy les vertus
Qui vieignent pour soy marier
Et à tous faictz considerer
Il dist que lomme n'est pas saige
S'y se tourne remarier
Quant prins a este au passaige.

es premiers vers donnent aussi une idée du ton i règne dans l'œuvre :

Comment Matheolus bigame
Fist un livre disant sa game
De mariage tout a plain
Et en commensant se complaint :
Tristis est anima mea,
Jésucrist qui tant aymé a.

n connait deux éditions imprimées à Paris chez toine Vérard, 1492, in-folio; une autre in-4°, ant la même date, est, à ce qu'on croit, sortie s mêmes presses : une quatrième édition, a sa te énoncée de la façon suivante :

Retenez mil et cinq cens,
Je vous pry, ostez en huyct.

e cinquième édition fut exécutée à Lyon vers 30. Toutes sont rares; et l'un des volumes -folio imprimés chez Vérard s'est élevé à 0 fr. à la vente des livres du prince d'Essling. naiveté de certains passages, la singularité des ées, font rechercher les vers de l'ennemi des mmes, que les *Cent nouvelles* désignent sous le m de *Matheolet*. Il trouva un adversaire, qui opposa le *Rebours de Matheolus*; il eut un réviateur qui en fit un extrait en latin, en y joi-ant des traits nouveaux. G. B.

Goujet, *Bibliothèque Française*, t. X, p. 149. — J.-C. uet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 319. — *Bulletin Bibliophile*, 1834, n° 12.

LEFEBURE (*Simon*), ingénieur allemand, en Prusse, vers 1720, mort en 1770. Il appartenait à une famille de réfugiés français, entra au service sous Frédéric II, et parvint au grade de major dans le corps du génie. Il était membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin. On a de lui : *Nouveau Traité du Nivellement*, dédié au roi de Prusse; Potsdam (Paris), 1753, in-4° avec fig.; — *L'Art d'attaquer et de défendre les places*; Berlin, 1757, in-4°, avec 13 pl.; Breslau, 1774, in-4°, avec fig.; — *Essai sur les Mines*; Neisse, 1764, in-4°, avec fig.; — *Essai sur la manière de faire les cartes*; Breslau, 1772, in-8°, avec pl.; Maestricht, 1777, in-4°, avec fig.; — *Journal du Siége de la ville de Schweidnitz, en l'an* 1762; Maestricht, 1778, in-4°, avec pl.; — *Recueil de quelques pièces et lettres relatives aux épreuves du globe de compression*, avec 2 pl. Tous les écrits de Lefébure ont été réunis sous le titre d'*Œuvres complètes*; Maestricht, 1778, 2 vol. in-4°, avec pl.; nouvelle édition sous ce titre : *L'Art d'attaquer et de défendre les places, suivi d'un Essai sur les Mines et d'un nouveau Traité sur le Nivellement*; Paris, 1808, 2 vol. in-4°, avec pl. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEFÉBURE (*Guillaume-René*), baron DE SAINT-ILDEFONT, médecin et littérateur français, né le 25 septembre 1744, à Sainte-Croix-sur-Orne, mort à Augsbourg, le 27 juillet 1809. Fils d'un gentilhomme, il entra en 1769 dans la compagnie des chevau-légers de la maison du roi; mais son goût l'entraînant à l'étude des sciences naturelles, il quitta le service militaire, se fit recevoir docteur en médecine, et entreprit des recherches sur la maladie vénérienne et sur l'organe de la vue. A son retour de plusieurs voyages en Hollande et en Allemagne, il fut nommé médecin du comte de Provence, en 1785. Il émigra à la révolution, parcourut la Hollande, l'Allemagne et l'Italie, en pratiquant la médecine. Il rentra en France en 1801, mais ses opinions le mirent en opposition avec le gouvernement, et il s'expatria de nouveau. Il se rendit à Munich, puis à Augsbourg et à Francfort-sur-le-Mein, où il exerça sa profession. Le 8 mai 1809, il fut nommé médecin en chef des hôpitaux d'Augsbourg. Une foule de blessés de l'armée française furent apportés dans cette ville après les batailles de Ratisbonne et d'Essling; plein de zèle pour ses malheureux compatriotes, Lefébure fut atteint du typhus qui l'emporta. On raconte qu'un prêtre s'étant présenté pour l'assister dans ses derniers moments, Lefebure lui répondit : « Mon cher abbé, dites à qui vous voudrez que vous m'avez confessé, je vous y autorise; mais, au nom de Dieu, laissez-moi mourir en paix. » On a de lui : *Les Orphelins*, comédie en trois actes et en prose; Genève, 1771, in-8°; — *Sophie, ou le triomphe de la vertu*, comédie en cinq actes et en prose; Stockholm, 1771, Avignon, 1791, in-8°; — *Le Connaisseur*, comédie en trois actes et en vers, imitée d'un conte de Marmontel; Genève et Paris,

1773, réimprimée sous ce titre : *M. de Finlac, ou le faux Connaisseur, comédie par l'aveugle de Ferney*; Genève, 1774, in-8°; — *L'Art de régner*, poëme présenté au concours des Jeux floraux; Lausanne, 1773, in-8°; — *Médecin de soi-même, ou méthode simple pour guérir les maladies vénériennes avec un chocolat aussi utile qu'agréable*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°; — *Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°; — *Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte, manifeste ou ulcéré*; Paris, 1775, in-8°; — *État de la Médecine, Chirurgie et Pharmacie en Europe, et principalement en France* (avec L.-A. Cezan); Paris, 1777, in-12; — *Manuel des Femmes enceintes et de celles qui sont en couches, et des mères qui veulent nourrir*; Paris, 1777, in-12, 1782, 1799, in-8°; — *Éloge historique de Pierre le Grand*; 1780, in-4°; — *Mémoires cliniques sur les maladies vénériennes*; Utrecht, 1781, in-12; — *Observations pratiques, rares et curieuses sur divers accidents vénériens*; Utrecht, 1783, in-8°; — *Polixène*, tragédie en cinq actes et en vers; Utrecht, 1785, in-8°; — *Description et Itinéraire historique, politique et géographique des sept Provinces-Unies des Pays-Bas et de leurs colonies*; La Haye, 1782, 1790, in-8°; — *Macbeth*, tragédie en cinq actes; Utrecht, 1783, in-8°; — *République fondée sur la nature physique et morale de l'homme*; Francfort, 1790, 1798, in-8°; — *Le Roi voyageant incognito, ou l'école des voyageurs*, comédie en trois actes et en prose; 1795, in-8°; — *Le Guide des personnes de l'un et de l'autre sexe qui sont affligées de hernies ou descentes*; Francfort, 1798, in-8°; — *Traité sur la paralysie du nerf optique, vulgairement nommée goutte sereine*; Paris, 1801, in-8°; — *Recherches et Découvertes sur la nature du fluide nerveux, ou de l'esprit vital, principe de vie, etc.*; Francfort, 1801, in-8°; — *Histoire anatomique, physiologique et optique de l'Œil*; Francfort et Paris, 1803, in-8°. Lefébure a en outre écrit quelques mémoires de médecine en allemand, et des ouvrages politiques et polémiques sur les troubles de la Hollande.

Son fils, ancien officier d'infanterie, a publié : *Rapport sur la formation d'un corps de nageurs, arme nouvelle*; Paris, 1818, in-8°; — *Réflexions critiques sur quelques parties du règlement sur les manœuvres d'infanterie*; Perpignan, 1824, in-8°; — *Deux Lettres aux Femmes sur la doctrine phrénologique, d'après Gall*, en prose mêlée de vers; Paris, 1836, 2 livr.; — *Napoléon au dernier Bonaparte*, en vers; Paris, 1848, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LEFÉBURE (*Louis-Henri*), littérateur et botaniste français, né à Paris, le 18 février 1754, mort le 23 mai 1839. Il étudia d'abord la musique et les arts du dessin, et se mêla de critique artistique et musicale. Partisan des idées nouvelles, il devint membre du conseil de la commune de Paris en 1789, et servit autant qu'il put la cause de l'humanité. Le 5 octobre il arrêta un individu qui voulait mettre le feu à l'hôtel de ville; vers le même temps, il arracha des mains de la multitude un oratorien menacé de perdre la vie. Le 3 février 1791 il présenta à l'Assemblée constituante, présidée par Mirabeau, une pétition qu'il avait rédigée, au nom des principaux musiciens de cette époque, pour demander une école de musique. En 1793, Lefébure fut envoyé en qualité de commissaire pour les beaux-arts dans le midi de la France. Il y resta dix mois; mais s'étant trouvé en opposition avec le commissaire de la Convention, il fut arrêté à Avignon, et après une détention de cinq mois, envoyé à Paris. Il n'arriva dans la capitale que cinq jours après le 9 thermidor, et fut mis en liberté. Il obtint successivement l'emploi d'administrateur du département de Vaucluse, de secrétaire général de la préfecture du Var, et enfin de sous-préfet de Verdun. La restauration lui ôta ce poste. Rentré dans la vie privée, il s'occupa avec ardeur de botanique, et imagina une nouvelle méthode de classification, basée sur les différentes parties de la fleur : il développa son *Système floral* dans divers ouvrages et dans un cours qu'il professa à l'Athénée. En 1820 il présida la Société linnéenne. La Société de la Morale chrétienne ayant mis au concours, en 1824, la question de la suppression de la loterie, partagea le prix entre deux mémoires qui avaient tous deux été rédigés par Lefébure. Son système de classification des plantes n'ayant pas été adopté, il s'occupa de l'élaboration d'un système musical fondé sur ce principe que la voix humaine étant le type de tous les sons, c'est à elle qu'on doit rapporter toutes les modulations ou intonations de l'harmonie. Il n'eut pas plus de succès. Aubert de Vitry montre Lefébure « toujours occupé de trouver dans des méthodes plus simples, dans des classifications plus conformes à l'état naturel des choses, les moyens de rendre l'enseignement de la botanique et de la musique plus facile : content de peu, ne cherchant de plaisir que dans l'étude et l'affection de ses amis. » On a de Lefébure : *Coup de Patte sur le Salon de 1779, dialogue précédé et suivi de Réflexions sur la Peinture*; Paris, 1779, in-8°; — *Nouveau Solfège*; Paris, 1780, in-8°; — *La Patte de Velours, pour faire suite au* Coup de Patte; Paris, 1781, in-8°; — *Le Triumvirat des Arts, ou dialogue entre un peintre, un musicien et un poëte, sur les tableaux exposés au Louvre en 1783*; Paris, 1783, in-8°; — *Rameau, ballet allégorique, suivi de Réflexions sur la poésie allégorique; la Mort d'Abel, récitatif*, etc.; Lausanne, 1774, in-8°; — *Bévues, Erreurs et Méprises de différents Auteurs célèbres en matières musi-*

Paris, 1789, in-8°; — *Vérités agréables, alon vu en beau;* Paris, 1789, in-8°; — *de Constitution par Louis Lefébure,* t de Fer, *de l'imprimerie des Aveugles lleurs, rue Denis,* 34; Paris, in-8°; — *ations sur le dernier massacre d'Avi-le 26 pluviôse an V);* — *Justice contre et, député à la Convention, destructeur loin;* in-8°; — *Étude analytique de ence, ou manuel des orateurs;* Paris, in-12; — *Essai sur l'Organisation du physique et moral;* Commercy, 1806, — *Discours sur le principe essentiel dre en Histoire naturelle, et particu-ent en Botanique;* Paris, 1812, in-8°; — *te signalementaire pour servir à l'é-es noms des plantes;* Paris, 1814-1815, ahiers in-8°; — *Concordance des trois ies de Tournefort, Linnæus et Jussieu Système foliaire;* Paris, 1816, in-8°; — *Système des Fleurs,* poëme; Paris, 1817, — *Atlas Botanique, ou clef du jardin iivers, d'après les principes de Tour-et de Linné réunis;* Paris, 1817, in-8°, 'une *Lettre à M. de Jussieu;* —*Système* Paris, 1820-1821, in-8°; — *Réflexions antes sur le Vice radical de l'Enseigne-utuel adopté pour la botanique au Jar-Roi;* Paris, 1821, in-8°; — *Les Chances oterie; La Famille Bréval, ou la loterie e; Le Curé de Fresnes, ou la lo-i délibération;* Paris, 1824, in-18: ou-couronnés par la Société de la Morale ine; — *Résumé de l'Histoire de la ie-Comté;* Paris, 1825, in-18; — *Cours menades champêtres aux environs de* Paris, 1826-1827, 2 cahiers in-8°; — *des Découvertes les plus importantes lement faites en Histoire naturelle,* t un volume supplémentaire d'une édition *uvres complètes de Buffon* d'Eymery; 1828, in-8°; — *Album floral des s indigènes de France, ou botanique taire à l'usage des jeunes personnes* I. Ch. Leforestier); Paris, 1829, in-8°. re a donné quelques morceaux au recueil *ciété des Dix-neuf,* dont il était membre; 1829, in-16; on signale, entre autres : *A du romantisme,* et *De la Plante ap-*tallesa. J. V.

de Vitry, *Discours prononcé sur la tombe de Lefébure,* dans le *Moniteur* du 29 mai 1839. — *La France Littéraire.*

EBURE ou **LE FEBVRE** (*Jean* ou *Jac-*théologien belge, né à Gluson (Hainaut), Valenciennes, en 1755. Il entra chez les jé-enseigna la philosophie à Douai, et devint ur-président du séminaire de Beuvrai, lenciennes. On a de lui : *Bayle en petit, tomie de ses ouvrages;* Douai, 1737, réimprimé sous le titre d'*Examen cri-es ouvrages de Bayle;* Paris, 1747; — *La seule Religion véritable demontrée contre les athées, les déistes,* etc.; Paris, 1744, in-8°.

A. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. Historique* (édit. 1811).

* **LEFÉBURE DE FOURCY** (*Louis*), mathématicien français, né à Saint-Domingue, le 25 août 1785. Il passa les premières années de sa vie à Nantes, où sa famille vint s'établir. De là il fut envoyé à Paris au Collége national des Colonies, qui dépendait du ministère de la marine. Admis à l'École Polytechnique à seize ans, il en sortit pour entrer dans le corps d'artillerie. Peu après il renonça à la carrière militaire, se fit recevoir docteur ès sciences, et se livra à l'enseignement privé. Plus tard il fut attaché au collége Saint-Louis lors de sa fondation, en qualité de professeur de mathématiques. Suppléant de Lacroix en 1839, il lui succéda dans la chaire de calcul différentiel et intégral à la Faculté des Sciences de Paris. On a de M. Lefébure de Fourcy : *Traité de Géométrie descriptive, précédé d'une introduction qui renferme la théorie des plans et de la ligne droite considérée dans l'espace,* 4e édit.; Paris, 1843, in-8° et atlas; — *Leçons d'Algèbre,* 5e édition; Paris, 1844, in-8°; — *Leçons de Géométrie analytique, comprenant la trigonométrie rectiligne et sphérique, les lignes et les surfaces des deux premiers ordres;* Paris, 1827, 1831, 1833, 1840 et 1847, in-8° avec 11 pl.; — *Eléments de Trigonométrie,* 6e édit.; 1847, in-8°, avec une planche; — *Théorie du plus grand commun diviseur algébrique et de l'élimination entre deux équations à deux inconnues;* Paris, 1857, in-8°. Les ouvrages de M. Lefébure de Fourcy se recommandent par l'ordre et la méthode. On estime beaucoup son *Traité de Géométrie descriptive* et sa *Géométrie analytique,* dans lesquels il procède par l'analyse plutôt que par la synthèse. On y trouve effectivement peu de théories générales; l'auteur a pensé que l'esprit généralise bien plus facilement lorsqu'il a étudié la plupart des cas particuliers sur lesquels reposent les méthodes générales. JACOB.

Documents partic.

* **LEFÉBURE-WÉLY** (*Louis-Alfred*), compositeur français, né à Paris, le 13 novembre 1817. Fils d'un organiste de Saint-Roch, qui lui donna de bonne heure des leçons, il joua sa première messe à l'orgue de cette église dès l'âge de huit ans. Quelque temps après, il suppléa tout à fait son père, paralysé, et après la mort de celui-ci, en 1831, il le remplaça. En même temps, il commença des études sérieuses sous MM. Séjan, Merault et Rigel. Reçu en 1832 au Conservatoire, il suivit la classe d'orgue de M. Benoist, les classes de piano de MM. Laurent et Zimmermann, et les classes de composition de Berton. Il remporta les deux seconds prix d'orgue et de piano en 1833, et les deux premiers en 1835. M. Halévy lui donna aussi des leçons, et dès lors M. Lefébure-Wély s'essaya dans la com-

position. En 1847 il quitta l'orgue de Saint-Roch pour celui de la Madeleine, où il s'est fait remarquer en exécutant de brillantes improvisations, des morceaux classiques et ses propres compositions. On a de lui plusieurs *messes*, dont une à grand orchestre; — deux *symphonies*, un *quatuor* et un *quintette* pour instruments à cordes; — des *Etudes* pour orgue et piano; — des *Cantiques* et douze *Offertoires*. C'est à son jeu doux et expressif qu'on doit pour ainsi dire la révélation de l'*orgue expressif*, connu aussi sous les noms de *poïkilogue*, *melodium*, *harmonium* et *harmonicorde*, dont la vogue dure encore. M. Leféburе-Wély s'est aussi occupé de photographie. J. V.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEFEBVRE (*Jean*), historien et poëte français, né à Dreux, dans le seizième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage en vers, aussi rare que curieux : *Les Fleurs et Antiquités des Gaules, où il est traité des anciens philosophes gaulois appelés Druides; avec la description des bois, forêts, vergers et autres lieux de plaisir situés près de la ville de Dreux*; Paris, 1532, in-8°. L—z—e.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*, t. II. — Dom Liron, *Bibliothèque Chartraine*. — Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*.

LEFEBVRE (1) (*Tanneguy*), en latin *Tanaquil Faber*, célèbre philologue français, né à Caen, en 1615, mort à Saumur, le 12 septembre 1672. Né d'une bonne famille et non d'un fossoyeur, comme le prétend le *Segraisiana*, il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans par son oncle, ecclésiastique savant, qui, lui trouvant « la voix juste et l'oreille merveilleuse, » le fit s'appliquer à la musique. A douze ans Lefebvre commença l'étude du latin, et s'en serait rebuté bien vite, grâce aux rudesses de son précepteur, si son père ne se fût hâté de placer l'enfant à plus douce école. Le jeune élève entreprit de lui-même le grec, que ne savait pas son second maître, et tout d'abord, après la lecture de quelques chapitres de saint Luc, il s'attaqua de haute lutte à Sophocle et à Homère. Un an et demi après, il était en état d'entrer en seconde au collége de La Flèche, où il acheva sa rhétorique et sa philosophie. Ses études terminées, résistant à toutes les instances des jésuites du collége et même, suivant Nicéron, aux prières de son père, il retourna à Caen pour se livrer à l'amour des lettres, ou, suivant Huet, qui l'a mieux connu, pour se préparer à prendre les ordres. Pourtant, après quelques années passées en Normandie, il vint à Paris, où Des Noyers obtint pour lui du cardinal de Richelieu la surveillance des ouvrages qui s'imprimaient au Louvre, et 2,000 livres de pension. A l'avénement de Mazarin, Lefebvre, oublié, délaissé, quitta de lui-même son emploi, et se prépara par des travaux silencieux à meilleure fortune. En

(1) C'est ainsi qu'il signe et non *Lefèvre*.

attendant, il était forcé de vendre
thèque, comme il le dit lui-même, « p
du pain ». De Francières, gouverneur d
l'emmena dans son gouvernement. Il
peine, qu'il prit congé de son protec
aller embrasser le protestantisme à I
près Dijon. Après un court séjour à
se retira à Preuilly en Touraine, et
s'établir à Saumur, et acquit à un quar
de la ville une jolie campagne nomm
fort, sur un coteau baigné par le Tho
qu'il n'eût encore rien publié, sa rép
science et de travail était grande déjà
de sa conversion n'avait fait qu'attir
tage encore les yeux sur lui (1).

Dans la séance du conseil de l'Ac
Saumur du 19 avril 1651, Parisod, d
médecine et régent de la classe de troi
tendu son grand âge et ses quarante-c
service, offrit de se démettre entre les
Lefebvre, « qui, estant en pleine liberté
sonne et recherché d'ailleurs, pourroit
induit à prendre cette charge, ce qui
grand ornement et en grande utilité à l'
Lefebvre, appelé dans le conseil, ayar
et promis de servir fidèlement et avec a
troisième, la compagnie « l'a loué et re
ce que, par le désir qu'il a de servir a
blic, il se contente d'une charge qui es
dessous de sa capacité et encores avec
récompense et d'autant que la connais
a des bonnes lettres est assez cognue et
parler des témoignages qui lui ont été re
leurs, sa conversation en cette ville
temps considérable a été chrestienne et
tion, le conseil a résolu que, parce qu'e
casion un examen serait absolument
qu'il n'est pas nécessaire de lui faire
d'autres certificats, M. le principal l
dans la troisième classe dès lundi pro
les formes accoustumées, après que selo
tume et les réglements des synodes nat
aura signé la confession de foi et la discipl
églises ». Il n'en alla pourtant pas sans
Les membres du consistoire de Loudu
rent opposition, prétendant que Lefeb
engagé envers eux de promesse avant
avec Parisod. L'académie consentit à s
l'installation; mais, malgré toutes pro
contraires, elle autorisa le nouveau p
à faire son cours jusqu'au prochain syn
consistoire de Loudun s'étant enfin dési
talla le 13 juillet 1651. D'après le traité f
tairement avec son prédécesseur, Le
devait toucher que les *minervaux* de
classiques, abandonnant à Parisod tou

(1) Tous les biographes s'interrompent à c
la vie de Lefebvre, faute de renseignements.
nons les nôtres dans les registres manuscrits
ques de l'Académie Protestante de Saumur, où
déjà puisé. Voir sur ces registres une note
Essai de Laplane.

e. Le conseil académique, « pour lui eilleur courage », lui alloua, le 18 no- 1651, cette part de gages sur la masse . En 1652 Lefebvre fut député au synode , qui, la classe de seconde étant venue en 1655, demanda qu'elle fût confiée re. Il s'en était défendu déjà, décla- essément « qu'en sa conscience il jugeait plus à propos qu'il demeurât dans la et que, qui l'en ôterait, les études des s en recevraient un notable détriment ». ie, cette fois encore, admit ses raisons t au prochain synode qui se devait tenir ; mais le synode persista dans sa dé- par un arrêté spécial déclara que Le- sserait en seconde sans concurrence et men. L'académie s'y rendit le 28 oc- 5. Quand, dix ans plus tard, il s'agit de nseignement du grec, c'est sur lui en- n jeta les yeux. Depuis son installation à Saumur, ses nombreux travaux, ongues études, se succédaient rapide- e désignaient au choix des universités diants. Il accepta volontiers les propo- ui lui furent faites « déclarant qu'il de servir le public en cette charge emander aucune récompense ». Il céda e partie d'une rente qui lui avait été par la libéralité de M. de Villarnoul, r à rétablir le traitement d'une troi- ire de théologie. En réalité, son vrai 'était la pension que lui payaient les élèves qu'il enseignait à l'école et tait et logeait chez lui moyennant la manière de tous les professeurs de . Cependant sa santé s'étant altérée, aire suppléer pour la fin des cours de 70. Au bout d'un mois à peine, on le prendre sa classe en lui laissant libres ches, les mercredis et les samedis. A d'autres dégoûts que la maladie étaient âcher son zèle. Ses mœurs assez lé- manières mondaines, certain liberti- pinion trop hautement professé, no- quelques phrases risquées sur les plus ou moins poétiques de Sapho, depuis quelque temps surtout signalé me de la vieille Église, d'autant plus e la persécution semblait plus proche. bre 1670, Lefebvre se présenta au con- mique, et demanda son congé définitif. on lui donnait des observateurs, il voyait , qu'on lui voulait faire des affaires ; au it capable de se conduire de lui même, r besoin d'inspecteur ou de la part du e ou de la part du synode, et ne saurait se disposer à rendre service à des per- ui le traitaient de la sorte. » Il renou- claration le 25 du même mois, et l'aca- droit à sa demande, tout en improuvant s sur lesquelles elle se fondait et en ex- n vif déplaisir » de voir que le synode, pour qui nous sommes obligés d'avoir grand respect, est traité par M. Lefebvre avec un tel mépris et outrage que celui qui paroît dans sa déclaration ». Dès lors Lefebvre n'avait plus aucun intérêt qui le pût retenir à Saumur, n'était l'éducation de sa jeune famille. Appelé par diverses universités qui se disputaient l'honneur de le posséder, il se décidait à partir pour Heidelberg, où des offres avantageuses lui promettaient une position brillante, quand une fièvre maligne l'emporta, à l'âge de cinquante-sept ans.

Lefebvre n'avait rien dans la mine qui trahît le pédagogue ou le savant à études austères. Toujours recherché, affecté même dans sa toilette, toujours en frais d'essences, de parfums, de gants, d'épingles, qu'il faisait venir de Rome, de Londres ou de Paris. Son abord était brusque, mais sa conversation bienveillante, ses habitudes douces et charitables. Vif et sensible, tout de feu pour l'amitié comme pour la querelle, il avait trouvé au moins une fois l'occasion de faire acte de courage, et ne l'avait pas perdue. Une pension de cent écus que lui faisait parvenir Ménage, au nom d'un inconnu, dut un jour brusquement s'interrompre : le bienfaiteur anonyme venait d'être mis à la Bastille : c'était Pellisson. A cette révélation, Lefebvre n'hésita pas à témoigner de sa reconnaissance en dédiant un de ses livres à cette victime politique. D'ailleurs, toujours au travail, dormant peu, il ne se distrayait de ses études que par l'éducation de ses fils et de ses deux filles, dont une devait être madame Dacier.

On a de Tanneguy Lefebvre : *Luciani de Morte Peregrini*, græc. et lat., cum notis ; Paris, 1653-1655, in-4° ; — *Luciani Timon, seu Misanthropos*, græc. et lat., cum notis ; Paris, 1655, in-4° : dédié à Philippe Jaucourt, baron de Villarnoul. Les notes de ces éditions ont été réimprimées dans l'édition d'Amsterdam, 1661 1687, in-8°, et dans la collection *Variorum*, 1743, in-4° ; — *Diatribe : Fl. Josephi de Jesu-Christo testimonium suppositum esse, ad Joannem Chabrolium* ; Saumur, 1655, in-8°, réimprimé quatre fois, notamment dans l'ouvrage qui suit. C'est la quarante-quatrième épître. Huet et Charles d'Aubus répondirent à la dissertation de Lefebvre, qui, ainsi que Blondel dans son *livre des Sibylles* (Paris, 1649), voit dans ce passage une interpolation d'Eusèbe ; — *Epistolarum*, pars I ; Saumur, 1659 ; pars II, cui accedunt *Aristophanis concionatrices*, græc. et lat., cum notis ; Saumur, 1665, in-4°. Les deux parties réunies parurent en 1674, 2 vol. in-4°. La première partie est dédiée à Fouquet, la seconde à Lamoignon ; — *Phædri Fabulæ*, cum notis et gallica versione ; Saumur, 1664, in-12 : c'est la réimpression d'une édition précédente donnée par Lefebvre (Saumur, 1657, in-4°), à laquelle il ajouta cette fois une traduction française par de Sacy sous le pseudonyme de *V. Aubin* ; elle a été souvent reproduite ; — *Abrégé des Vies*

des *Poetes grecs*; — *Le Mariage de Belphégor*, nouvelle italienne, traduite en français; *La Vie de Thésée*, traduite du grec de Plutarque; Saumur, 1665, in-12, et Paris, 1665, in-16; — *Premier Alcibiade de Platon*, mis en français; Saumur et Paris, 1666, in-12; — *Le Festin de Xénophon*, traduit en français; Saumur et Paris, 1666, in-12; — *Traité de la Superstition composé par Plutarque et traduit en françois avec un entretien sur la vie de Romulus*; Saumur, 1666, in-12; — *Eutropii Historia Romana, cum Viris illustribus Aurelii Victoris*; Saumur, 1667, in-8°; Londres, 1705; Leyde, 1726, in-12; — *La Vie d'Aristippe*, traduite du grec de Diogène Laerce; Paris, 1667, in-12; et t. II des *Mémoires de Littérature* de Salengre; — *Cl. Æliani Variæ Historiæ*, græc. et lat.; Saumur, 1667, in-8°; — *Notæ in Hesychii Lexicon*; Leyde et Roterdam, 1668, in-4°; — *Prima Scaligerana nusquam antehac edita*; Saumur, 1669, in-12. La plupart de ces opuscules avaient été publiés séparément. L'abbé Gallois rendit compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants* de 1666. Lefebvre répondit à ses critiques sévères par le *Journal du Journal, ou censure de la censure*; Saumur, 1666, in-4°; et à nouvelle reprise, par la *Seconde Journaline*, adressée à Baudry, professeur à Utrecht, qui devait plus tard devenir son gendre; Saumur, 1666, in-4°. On recherche encore l'édition qu'a donnée de ces deux pièces Pierre Elzevier; Utrecht, 1670, in-12; — *Apollodori Atheniensis Bibliotheces Libri III*, græc. et lat., cum notis; Saumur, 1661, in-8° : dédié à M le comte de Rochechouart, son élève. Ce n'est que le résumé d'un très-volumineux travail qu'avait préparé Lefebvre; — *Lucretius, cum conjecturis, emendationibus et notulis perpetuis*; Saumur, 1662, in-4°; et Cantorbery, 1686, in-12 : c'est l'ouvrage, qu'il dédia à Pellisson; — *Dyonisii Longini* De Sublimi *libellus*, græc. et lat; Saumur, 1663, in-12. Dédié au roi, cet opuscule valut à l'éditeur une pension de 500 écus, que supprima Colbert. La Bibliothèque impériale en possède un exemplaire chargé des notes de Dacier (Utrecht, 1670, in-8°); il est appelé *prima*, parce qu'il se rapporte à la première partie de la vie de Scaliger. Il a été réimprimé avec le second, publié en 1666 par les frères Vassan; Cologne [Amsterdam], 1695, in-12, sous ce titre : *Scaligerana, ou bons mots, rencontres agréables, etc., de J. Scaliger, avec des notes de T. Lefebvre et de P. Colomiès*; — *Justini Epitome Historiarum univers. Trogi Pompeii cum emendationibus et notis*; Saumur, 1671, in-12, dédié au duc de Montauzier; et le même ouvrage traduit par Colomby, revu par Lefebvre, Saumur, 1672, in-12; — *Terentii Comœdiæ*; Saumur, 1671, in-12, dédié au cardinal de Bouillon. A la suite des notes se trouve une traduction en vers latins de l'*Epitaphe d'A*[...] par Bion de Smyrne; — *Q. Horatii* [...] *Opera*; Saumur, 1671, in-12 : dédié au [...]phin; — *Plinii Panegyricus*; Saumur, in-12; — *Aurelius Victor, cum notulis*; [...]mur, 1671, in-12; — *Notæ in T. Livii* [...]*toriam*, dans l'édition de Paris, 1672, in-12, dans celle d'Amsterdam, 1738, in-4°; — [...]*thode pour commencer les humanités grecques et latines*; Saumur, 1672, in-12; et t. [...] des *Mémoires de Littérature* de Salengre, plusieurs fois réimprimée; — *Florus cum recensione*; Saumur, 1672, in-12; — *Fabulæ Locmanno arabico, latinis versibus reddite, et alia poemata*; Saumur, 1673, in-12; réimprimé dans le livre premier de ses *Lettres*; — *Anacreontis et Saphonis Carmina*, græc. et lat., cum notis; Saumur, 1660, in-12. Madame Dacier réimprima les notes avec sa traduction; Amsterdam, 1716, in-8°; — *Dionisii Alexandrini* de Situ orbis *Liber*, græc. et lat.; Saumur, 1676, in-8°. Outre ces publications, Lefebvre en avait préparé nombre d'autres, et les notes de lui que possède encore la Bibliothèque impériale sur les tragiques grecs, Lucien, Pindare, Hésiode, Eustathe, Callimaque, Cicéron, Ovide, Salluste, Lucilius, Plaute, Catulle, Properce et Tibulle, attestent l'universalité de ses travaux sur l'antiquité grecque et latine. Cel. Port.

Nicéron, t. III, p. 103. — *Mémoires de Littérature* de Sallengre, t. II, part. 2. — Huet, *Histoire de la ville de Caen*. — *Bulletin du Bibliophile*, 3e série, t. I, p. 190. — *Registres de l'Académie de Saumur*, mss. à l'hôtel-Dieu de Saumur. — Haag, *France Protestante*.

LEFEBVRE (*Tanneguy*), mathématicien français, fils du précédent, né à Saumur, le 23 janvier 1658, mort dans la même ville, en 1717. Il fut trente ans ministre en Suisse et en Angleterre, et finit par abjurer, ainsi que madame Dacier, sa sœur, à son retour à Paris, en 16[..]. On a de lui un paradoxe contre la poésie, intitulé : *De Futilitate Poetices*, Amsterdam, 16[..], pet. in-8°, et un traité : *Des Communes Mesures et Racines communes des quantités littérales du partage d'autant de quarrés donnés que l'on voudra, en d'autres qui soient des limites prescrites, et de la Résolution des puissances ou équations composées depuis le premier degré à l'infini; ouvrage nécessaire pour perfectionner l'algèbre en général et en particulier celle de Diophante*; Paris, 1714, in-8°. L'auteur annonce avoir composé son petit traité dans un voyage qu'il fit aux Indes occidentales, et promet, en cas de succès, d'en donner une continuation. Une attestation de Halley et l'approbation de Saurin le recommandent au public. C. Port.

Haag, *La France Protestante*. — Bodin, *Recherches sur la ville de Saumur*.

LEFEBVRE (1) (*Claude*), peintre et g[...]

(1) C'est ainsi que nous trouvons son nom [...] note provenant de sa famille et portant le n° [...] crits conservés à l'École des Beaux-Arts. La [...]

, né à Fontainebleau, en 1633, mort à , le 25 avril 1675. Il eut pour maître r et Le Brun. Ce fut ce dernier qui, e par jalousie, lui conseilla de quitter pour le portrait; en effet, Lefebvre, portraitiste, a donné des preuves d'un upérieur. Il reproduisait parfaitement sion et le caractère des personnages qu'il Sa touche était agréable, son coloris frais nt sans affectation. En 1663, il fut reçu de l'Académie de Peinture, et devint un tes préférés par la cour, où il peignit sucent le roi *Louis XIV*, la reine *Marie-*, et leurs enfants; *Philippe d'Orléans*, roi et la duchesse sa femme; *Mlle de nsier*; le *duc d'Aumont* et sa femme La Motthe-Houdancourt); *Le Camus*, musicien du temps; *Couperin*, l'habile e. Lefebvre représenta aussi sa fille aînée, *La Valette*. Suivant la notice que nous s, « elle est peinte peignant d'un peiigner un de ses frères (sic); tout le suaît dans un miroir qui se trouve derrière. » la vogue dont jouissait Claude Lefebvre e, il crut gagner davantage en Angleterre, à Londres, où il mourut, jeune encore. ses compositions historiques, on citait : *vité*, dans l'ermitage de Franchard, près ebleau; — *Les quatre Évangélistes*, à rès Moret; — *L'Éducation des novices*, obins (rue des Grez), à Paris. Lefebvre fort bien à l'eau-forte, et a laissé pluortraits en ce genre. Son meilleur élève çois de Troyes. A. DE L.

res inédits sur les Membres de l'Académie de , etc., t. I, p. 402.

EBVRE (*Nicolas*), auteur dramatique du ième siècle. Né en Picardie, il était Amiens, et n'est connu que par une traitulée : *Eugénie, ou le triomphe de la é*; Amiens, 1678, in-12. E. D—s.

n et Delandine, *Dict. hist.* (1812).

EBVRE (*Valentin*), connu sous le nom *entino Le Febvre de Venise*, peintre et belge, né à Bruxelles, en 1643. Sa vie onnue. Il habita longtemps Venise, et, marur les traces du Véronèse, il réussit dans vres à approcher de ce grand maître. Lepeignit peu, aussi ses tableaux sont-ils reés. Ses têtes n'ont rien d'ultramontain et oris est exempt des défauts de son siècle. he à de la force, sans exagération. Ses peiles sont bien finies, mais il a moins de dans ses grandes toiles, où il pèche quelpar la composition. Lefebvre gravait fort s nombreuses gravures des plus beaux tadu Titien, de Paolo Veronèse et des plus habiles maîtres vénitiens, ont été par erreur attribués par Orlandi à un autre Lefebvre.

A. DE L.

Lanzi, *Storia della Pittura*, t. III, p. 275-276. — Antonmaria Zanetti, *Della Pittura veneziana*, etc.; Venise, 1771, in-8°. — Orlandi, *Abecedario Pittorico*; Bologne, 1719, in-4°.

LEFEBVRE DE LA BELLANDE (*Jean-Louis*), administrateur français, mort le 25 juillet 1762. Il était employé aux fermes générales. On a de lui : *Traité général des Droits d'Aides*; Paris, 1760, in-4°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEFEBVRE (*Philippe*), littérateur français, né à Rouen, le 15 janvier 1705, mort dans la même ville, en 1784. Il était président du bureau des finances de la généralité de Rouen, et s'était fait connaître à l'âge de dix-neuf ans par un travail critique remarquable. Il donna depuis d'autres ouvrages, sous le voile de l'anonyme. On a de lui : *Examen de la tragédie d'Inès de Castro* (de Lamotte Houdar); Paris, 1723, in-8°; — *Lettre d'un gentilhomme de province au sujet de la tragédie d'Inès de Castro*; Paris, 1723, in-8°; — *Lettres de deux Amis*; 1724, in-12; — *Le songe de Philalètes, traduit du grec de Parthénius*; 1725, 1750, in-12; c'est une traduction supposée; — *Le Pot-pourri*; 1727, 2 parties in-12; — *Nanin et Nanine, fragment d'un conte traduit de l'arabe*; 1749, in 8°; — *Histoire de Mlle de Cerni*; Berlin, 1750, in-12; — *L'Oracle de Nostradamus*, divertissement en un acte et en vers; Paris, 1751 in-8°; — *L'enlèvement d'Éripe*; 1751, in-8°; — *Histoire de Ménocrate et Zenothémis*; 1753, in-8°; — *Le Loisir littéraire de Philalètes*; 1756, in-8°; — *La Vérité*, ode, suivie de poésies; 1759; — *Abrégé de la vie d'Auguste, empereur romain*; 1760, in-12; — *Questions et réponses, ou définitions nouvelles*, en prose et en vers; 1761, in-8°; — *Récréations académiques*, contenant *la mort de Caton, ou le suicide*, etc., 1762, in-8°; — *Histoire d'Henri Félix, archevêque de Mayence*; Paris, 1762, in-8°. J. V.

Sabatier, *Les trois Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littér.*

LEFEBVRE DE VILLEBRUNE (*Jean-Baptiste*), philologue français, né à Senlis, en 1732, mort à Angoulême, le 7 octobre 1809. Il était docteur en médecine, et possédait quelque savoir en histoire naturelle et dans les sciences exactes. Il quitta la pratique de la médecine pour l'étude des langues. On prétend qu'il en apprit treize, tant anciennes que modernes, et se servit de cette connaissance pour traduire toutes sortes de livres de l'espagnol, de l'italien, du suédois, de l'anglais, de l'allemand, du grec, du latin. Il devint en 1792 professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France, puis bibliothécaire en chef de la Bibliothèque nationale à la fin de 1793. Cette place fut supprimée lors de l'organisation d'un corps de conservateurs en 1795. Une lettre

es l'ont donc écrit à tort *Le Fèvre*. Dans cette febvre est declaré né de « parens illustres ». Rien généalogie directe ne nous a semblé justifier une le qualification.

où Villebrune attaquait la constitution républicaine l'obligea, en 1797, à quitter Paris après le 18 fructidor. Il sejourna dans plusieurs départements, et finit par se fixer à Angoulême, où il obtint la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale. Il l'échangea ensuite contre celle d'humanités, et ne chercha point à revenir à Paris, où il trouvait que son mérite n'était pas apprécié. Les philologues contemporains estimaient peu Lefebvre de Villebrune, qui avait beaucoup plus de prétention que de mérite. Son œuvre la plus importante est une traduction d'Athénée : *Le Banquet des Savants*, traduit du grec, tant sur les textes imprimés, que sur plusieurs manuscrits ; Paris, 1789-1791, 5 vol. in-4°. Cette traduction n'est ni élégante ni fidèle ; mais l'ouvrage d'Athénée offre tant de difficultés à un traducteur, qu'il faut savoir gré à Lefebvre de les avoir surmontées en partie. Son commentaire n'est pas non plus à dédaigner, bien qu'il contienne beaucoup de légèretés et d'erreurs. Schæfer a jugé la traduction et les notes dignes d'être reproduites dans son édition des *Deipnosophistæ* ; Leipzig, 1796. — On a encore de Lefebvre une édition de Silius Italicus : *Cai Silii Italici* de Bello punico secundo *ad fidem vet. monumentorum castigatum, fragm. auctum. Operis integri editio princeps* ; Paris, 1781, in-8°. D'après ce titre pompeux, on croirait que Lefebvre a donné la première édition complète de Silius Italicus ; cependant il n'a fait qu'insérer dans le seizième chant, après le vingt-septième vers, trente-trois autres vers, qu'il prétend avoir trouvés dans un manuscrit de Paris, et qui se trouvent, avec quelques changements dans le sixième chant de l'*Africa* de Pétrarque. Les meilleurs critiques ont rejeté ce fragment, comme apocryphe. L'édition est du reste médiocre. La traduction du même auteur par Lefebvre de Villebrune ne vaut guère mieux ; elle parut en 1781, 3 vol. in-12. — Parmi les autres éditions de Lefebvre, on remarque : *Hippocratis Aphorismi, ad fidem veterum monumentorum castigati, latine versi* ; Paris, 1779, in-12 ; le docteur Bosquillon attaqua vivement cette édition, que Lefebvre défendit dans une *Lettre très-honnête à M. Bosquillon en réponse à la critique maladroite répandue en son nom, concernant la nouvelle édition des* Aphorismes *d'Hippocrate* ; Paris, 1779, in-8°. — On a de Lefebvre de nombreuses traductions ; les principales sont, outre celles qui ont été citées plus haut : *Les Nouvelles de Cervantes*, traduites de l'espagnol, avec des notes ; Paris, 1775, 2 vol. grand in-8° ; — *Les Mémoires de D. Ulloa*, traduits de l'espagnol ; Paris, 2 vol. in 8° ; — *Les Lettres américaines de Carli*, traduits de l'italien en français ; Boston (Paris), 1788, 2 vol. in-8°. — Lefebvre a publié aussi un *Dictionnaire des particules anglaises, précédé d'une Grammaire raisonnée* ; Paris, 1774, in-8°. N.

Chaudon et Delandine, *Dict. Histor.*
France littéraire.

LEFEBVRE D'HELLANCOURT
génieur français, né à Amiens (
1759, mort à Paris, le 9 janvier
inspecteur général des mines et
conseil des mines. On a de lui : *Co*
relatives à la législation et à l'
tion des Mines, Paris, 1802, in-8
général des Mines de Houille e
France ; de leurs produits et de
circulation de ces produits ;
in-8°, avec une carte des mines
des canaux et rivières navigables :
vrages ont été aussi imprimés dans
des Mines, où l'on trouve encore
d'Hellancourt : *Description du C*
en Hongrie (1795, tome II) ; —
minéralogiques faites à Sainte-M
Bourgogne (ibid.) ; — *Note sur le*
Minérales de la France (1801, tom

Gillet-Laumont, *Notice nécrol. sur la*
vrages de Lefebvre d'Hellancourt, dans
des Mines, tome XXXVIII. — Quérard, *La*

LEFEBVRE DE NANTES (1)
homme politique français, né à Na
vers 1816. Il était jurisconsulte dans
tale lorsqu'en 1792 il fut député à
tion nationale par le département d
Inférieure. Il signala les troubles que
et les familles des émigrés entretenai
province. Lors du procès de Louis
contre l'appel au peuple, et pour
tion. A la suite du coup d'État du 31
fut un des soixante-treize députés mi
tation comme partisans des fédérali
le 9 thermidor, il rentra à la Conv
1795, il fut, avec son collègue Ramel,
mission dans la Belgique ; il proclam
de la navigation de l'Escaut, et pressa
la réunion des Pays-Bas avec la Franc
membre du Conseil des Cinq Cents,
en 1798, et termina ses jours dans le
a de lui quelques opuscules ou disco
ques. H.

Le Moniteur universel, an Ier (179
nos 55-348-354 ; an V, no 14 ; an VI, no 305. —
Moderne (1806).

LEFEBVRE (*François-Joseph*), duc
zig, maréchal de France, né à Ruffach (
le 25 octobre 1755, mort à Paris, le 14
1820. Fils d'un ancien hussard, il perdit
à l'âge de dix-huit ans, et s'enrôla, le
tembre 1773, dans les gardes françaises
tint le 9 avril 1788 le grade de premier
Le 12 juillet 1789, il sauva la vie à plus
ficiers de sa compagnie, menacés par

(1) C'est par erreur que dans les tables du
ce nom est écrit *Lefèvre*. Lefebvre (
confondu par plusieurs biographes ave
Corbinière, procureur au Châtelet a
vice-président du tribunal d'appel de
(1800-1801) à l'an XIII (1804-1805).

Après le licencieement de son corps, Le-
fut incorporé avec la moitié de sa com-
dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas,
instruction lui fut confiée. Deux fois il
sé à la tête d'un détachement de ce ba-
d'abord en protégeant la rentrée de la
royale aux Tuileries le jour où elle tenta
ent de se rendre à Saint-Cloud, et plus
assurant le départ pour Rome des tantes
is XVI. En 1792, il préserva la caisse
pte du pillage. Devenu capitaine au
iment d'infanterie légère, Lefebvre fut
adjudant général le 3 septembre 1793,
ral de brigade le 2 décembre suivant.
é au commencement de la campagne à
de la Moselle, il s'y trouva sous les or-
Hoche, dont il avait été l'instructeur aux
françaises. Sur la proposition de Hoche,
e fut promu général de division, le 10 jan-
4, à la suite des affaires de Lambach et
berg. Depuis lors Lefebvre commanda
continuellement les avant-gardes des
des Vosges, de la Sarre, de la Moselle,
et Moselle, de Sambre et Meuse et du
. Chargé du siége du fort Vauban, dont
chiens s'étaient emparés, Lefebvre poussa
aux avec tant d'activité que l'ennemi se
é d'abandonner cette conquête. Ensuite
dans le Palatinat, et bloqua la tête de
Manheim. Il battit l'ennemi à Apach, à
Croix, à Nadelange; après avoir passé la
il se trouva sous les murs de Charleroi,
ivision forma la droite de l'armée de
. Il contribua puissamment au succès
urnée de Fleurus, où il eut un cheval
s lui. La campagne se termina par les
de Marmont, de Nivelles, de Florival et
nont, auxquels Lefèbvre prit une part
e. L'année suivante, sa division com-
eule à Epte et à Ochtrup. Elle concourut
ires de la Roer et du Welp. Le 6 sep-
1795, Lefebvre franchit le Rhin à Eichel-
força Spick, Angersbach, et se porta sur
onde. Ces succès furent suivis du combat
, où la division de Lefebvre fut seule en-
l repoussa les Autrichiens jusque sur les
s d'Anilschorn, d'où il les débusqua en-
n novembre, il marcha sur la Sieg, com-
Nidda, à Oberdiefenbach, et se replia
pour tenir en échec le général Boroz. Un
e vint suspendre les hostilités. Elles re-
ncèrent au printemps de 1796 par l'at-
le Siegsberg, qui fut exécutée avec un
ccès par le général Lefebvre. Il pour-
'ennemi jusqu'à Altenkirchen, où il sou-
combat le plus glorieux de la campagne.
part ensuite aux journées de Kaldeich,
lberg, de Bamberg et de Salzbach; enfin
sion s'empara de Kœnigshofen. Pen-
campagne de 1798, Lefebvre prit, après
du général Hoche, le commandement
re de l'armée de Sambre et Meuse, et fut désigné pour commander l'expédition projetée contre l'électorat de Hanovre. Cette expédition n'eut pas lieu, et Lefebvre fut employé en 1799 à l'armée du Danube sous les ordres de Jourdan. Le 20 mars, à la tête de huit mille hommes, il opposa une vigoureuse résistance à trente-six mille Autrichiens qui l'avaient attaqué à Stockach. Grièvement blessé d'un coup de feu au bras dans cette affaire, il quitta l'armée, et revint à Paris, où il reçut du Directoire une armure d'honneur complète. Le 11 mai le Conseil des Cinq Cents le désigna comme un des candidats au Directoire, à la place de Treilhard, membre sortant; mais le choix du Conseil des Anciens ne s'arrêta pas sur lui. Le 13 août, il fut nommé commandant de la dix-septième division militaire, dont Paris était le quartier général. Le 18 brumaire (9 novembre) Lefebvre accompagna le général Bonaparte à la barre du Conseil des Anciens. Mandé auprès du Directoire pour rendre compte de sa conduite, Lefebvre répondit qu'il avait donné sa démission. Lefebvre aida de tout son pouvoir au succès du coup d'État en entrant avec des grenadiers dans la salle du Conseil des Cinq Cents, d'où il entraîna le général Bonaparte. Celui-ci lui laissa le commandement de la division de Paris. Il concourut ensuite à la pacification des départements de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne. Le 1er avril 1800 il entra au sénat sur la proposition du premier consul, et en fut l'un des préteurs jusqu'à la dissolution de ce corps en 1814. Compris, le 19 mai 1804, dans la première promotion des maréchaux de l'empire, il fut nommé successivement chef de la cinquième cohorte, grand-officier et grand-aigle de la Légion d'Honneur. Lors de la reprise des hostilités contre l'Autriche en 1805, Lefebvre fut chargé du commandement général des cohortes des gardes nationales de la Roer, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre. Il parut en 1806 à la grande armée, à la tête d'une division dirigée contre les Prussiens. Il commandait la garde à pied à la bataille de Iéna, le 14 octobre, et protégea les derrières de l'armée à Thorn, sur la gauche de la Vistule jusqu'après la bataille d'Eylau (8 février 1807). A cette époque, il reçut l'ordre d'aller faire le siége de Dantzig avec l'armée polonaise, l'armée saxonne et le contingent de Bade. La place fut investie le 10 mars; le bombardement commença le 23 avril. La garnison prussienne, sous les ordres du général Kalckreuth, se rendit le 24 mai après des sorties vigoureuses et multipliées, et après cinquante-et-un jours de tranchée ouverte. Elle obtint tous les honneurs de la guerre. Pendant ce long siége, Lefebvre ne cessait de dire aux artilleurs : « Je n'entends rien à votre affaire; mais fichez-moi un trou, et j'y passerai. » Dès qu'une brèche fut faite Lefebvre, à la tête d'un bataillon, se jeta en effet dans une redoute, sur les hauteurs du Holzenberg, au milieu de la mitraille et des balles. Le 28 mai il fut récompensé

de cette action d'éclat par le titre de *duc de Dantzig* (1). En 1808, le maréchal Lefebvre accompagna Napoléon en Espagne. Le 31 octobre il gagna la bataille de Durango, sur les généraux Blacke et La Romana. Au moins de novembre il entra dans Bilbao et dans Santander, et concourut au gain de la bataille d'Espinosa. Rappelé en Allemagne pour faire la campagne de 1809 contre l'Autriche, il y fut chargé du commandement de l'armée bavaroise. Il combattit à Thann, à Abersberg, à Eckmühl et à Wagram. Lancé à la poursuite des corps de Jellachich et de Chasteller, qui opéraient dans le Tyrol, il les battit et entra à Inspruck. Cette campagne se termina par le traité de Vienne, en octobre 1809. En 1812 le maréchal Lefebvre commanda en chef la garde impériale, et pendant la retraite il marcha à pied à sa tête, sans la quitter. Dans la campagne de France en 1814, Lefebvre dirigea l'aile gauche de l'armée, combattit à Montmirail, à Arcis-sur-Aube, à Champ-Aubert, où il eut un cheval tué sous lui. Il se trouvait à Paris depuis quelques jours lors de l'occupation de la capitale, et participa aux divers actes du sénat qui signalèrent la fin de l'existence de ce corps. Après la restauration, Lefebvre fut créé pair de France le 4 juin 1814. Appelé pendant les Cent Jours à la chambre des pairs impériale, il y siégea, et fut compris, après la seconde rentrée du roi, dans l'ordonnance d'élimination. Rappelé à la pairie par une ordonnance du 5 mars 1819, il vota en 1820 pour le maintien de la loi du 5 février 1817 sur les élections. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, et fut enterré, selon son désir, au cimetière du Père-Lachaise auprès du maréchal Masséna.

Lefebvre passait pour un des meilleurs généraux de l'armée française. Un coup d'œil juste, un courage réfléchi, une expérience consommée lui avaient mérité cette réputation. « Dès le commencement de la guerre, a dit le maréchal Suchet, il s'était fait une tactique particulière. Son génie militaire trouvait sur le terrain même, et sans aucune combinaison préalable, des ressources extraordinaires pour fixer la victoire. Dans les principales affaires où il s'est trouvé, il en a décidé le plus grand nombre d'une manière éclatante par sa rare intrépidité, par la justesse de son coup d'œil, et par sa grande habileté à électriser les soldats, à se les attacher par la confiance, à les porter aux plus grandes actions, enfin à les maintenir dans une sévère discipline aux époques les plus difficiles… Il sut profiter des leçons de Turenne et du maréchal de Saxe. Comme le premier, il fut sage et modeste ; comme

(1) Les lettres patentes qui le lui conféraient renferment ce passage : « Que le titre de duc, porté par ses descendants, leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux-mêmes ils s'en reconnaissent indignes si pendant la guerre ils préféraient jamais un lâche repos et l'oisiveté de la grande ville aux périls et à la noble poussière des camps, si jamais leurs premiers sentiments cessaient d'être pour la patrie. »

le second, il fut actif, audacieux et
Quoique Lefebvre ne brillât pas par l
de l'esprit, on cite de lui un mot pi
jeune fat l'impatientait en citant ses
« Eh ! ne soyez pas si fier de vos anc
dit le maréchal ; moi, je suis un ancêtr

Lefebvre s'était marié à l'époque o
encore que sergent, et il avait épousé
de basse condition, qui garda dans les
ses allures simples et sans façon. A di
prises, des amis officieux s'entremiren
pour conseiller le divorce au duc de
mais Lefebvre refusa de prêter l'oreille
insidieux (1). Sa femme lui avait donn
enfants, dont douze fils ; aucun ne su
maréchal. Les deux derniers de ses
morts dans les combats.

L.

Maréchal Mortier, *Discours prononcé aux*
du maréchal duc de Dantzig. — Maréchal S
funèbre du duc de Dantzig, prononcé à l
pairs, le 12 juin 1821. — Mabul, *Annuaire Ne*
1820. — Thiers, *Hist. de la Révolution*, et *Hi*
sulat et de l'Empire. — De Courcelles, *Dict*
Généraux français. — C. Mullié, *Célébrités*
de terre et de mer. — *Dict. de la Convers.*
briand, *Mém. d'outre-tombe*. — Marmont, *Mé*
dier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. —
1792-1820.

LEFEBVRE - DESNOUETTES (
comte), général français, né à Paris,
tembre 1773, mort dans un naufra
côtes d'Irlande, près de Kindsale, le
1822. Son père était marchand de drap
Lefebvre s'échappa du collége des Gra
s'enrôler dans un régiment de ligne.
son congé fut racheté par ses parent
la révolution il put enfin suivre libr
goût, en s'engageant dans la légion
Sous-lieutenant de dragons en 1793, il
la bataille de Marengo comme capitai
camp du premier consul. Colonel d'un
de dragons en 1804, il se fit remar
bataille d'Austerlitz. Promu au grade
de brigade, le 19 septembre 1806, il pass
temps au service du prince Jérôm
Westphalie, et rentra ensuite dans l
de l'armée française. Général de di
28 août 1808, il fut employé dans la gu
pagne. Blessé au mois de janvier 1809,
suivant l'armée anglaise près de Bena
sa témérité l'entraîna avec les chasse
garde au delà d'une rivière qu'ils ne p
passer lorsqu'ils furent attaqués par
supérieures, il fut fait prisonnier et c
Angleterre. Il y obtint sur parole une

(1) On rapporte que la maréchale avait co
une armoire de son château de Combault le
costumes qu'elle et son mari avaient portés
union, rangés suivant leur ordre chronologiq
dit-elle un jour à Mme La Garde, en lui montr
froques ; voilà une galerie de costumes de co
diverses. Nous avons été curieux de conserve
Il n'y a pas de mal à revoir ces sortes de cho
en temps, comme nous le faisons : c'est le m
pas les oublier. »

échappa quelque temps après, revint
, et reçut de Napoléon, au commence-
a campagne de 1809 contre l'Autriche,
ndement des chasseurs de la garde.
Lefebvre-Desnouettes accompagna
r en Russie, resta constamment auprès
ndant la retraite, et partagea un des
qui formaient son escorte. L'année
il fut employé dans la campagne de
19 mai, il contribua au succès de la
Bautzen, et s'empara, le 19 août, des
s de Georgenthal. Battu à Altenbourg,
mbre, par Platof et le général saxon
, il remporta, le 30 octobre, un bril-
tage sur un corps de cavalerie russe.
ec l'armée sur le territoire français, il
n grand courage, le 6 février 1814, au
Brienne, où il exécuta de belles charges
rie, et fut blessé de plusieurs coups
et d'un coup de baïonnette. Après l'ab-
e Napoléon à Fontainebleau, le général
Desnouettes commanda l'escorte qui le
jusqu'à Beaune. A son retour, il resta
es chasseurs de la garde, devenus chas-
aux. Dès qu'il eut connaissance du
ment de Napoléon au golfe Juan, Le-
snouettes souleva son régiment, et, se-
r les deux frères Lallemand (*voy.* ce
se porta sur La Fère, dans le but de
maître de l'arsenal de cette ville et d'en
garnison. Il entra à La Fère le 10 mars.
et était de marcher de là sur Paris, en
t les troupes qui se trouvaient sur la
résistance du général d'Aboville à La
houer ce plan. Lefebvre-Desnouettes se
r Compiègne, où il tenta vainement de
les chasseurs de Berry. Les chasseurs
ant eux-mêmes montré de l'hésitation,
crut prudent de les abandonner, et se
la route de Lyon avec les frères Lal-
l échappa aux gendarmes et à la police,
un refuge chez le général Rigaud, qui
ait le département de la Marne, et y
l'arrivée de l'empereur. Napoléon le
membre de la chambre des pairs. Le
815, Lefebvre-Desnouettes partit avec
pour l'armée du nord ; il combattit à
t à Waterloo avec son intrépidité ordi-
mpris, après le retour du roi, dans l'ar-
de l'ordonnance du 24 juillet, il réussit
traire aux poursuites dirigées contre
t condamné à mort par contumace, au
mai 1816, par le 2e conseil de guerre
t de la 1re division militaire. Réfugié
-Unis d'Amérique, le général Lefebvre-
tes y vivait tranquillement lorsque
e pouvoir rentrer en France le poussa
en Europe. Il s'embarqua à bord de
qui faisait voile pour la Belgique ; mais
nt échoua en route, et Lefebvre-Des-
périt dans ce naufrage. Porté pour
. sur le testament de Napoléon, ses hé-
ritiers reçurent 62,143 francs sur les fonds déposés chez Laffitte ; 74,771 francs leur ont été alloués sur les 4,000,000 décrétés par Napoléon III. L. L—T.

Mabul, *Annuaire Nécrologique* ; 1822. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biographie univ. et portat. dès Contemporains.* — C. Mullié, *Biographie des Celébrites militaires.*

LEFEBVRE (*Jacques*), homme politique français, né en 1773, mort à Paris, le 10 mai 1856. Banquier, régent de la Banque de France, membre du conseil général du commerce, il fut élu député en 1827 par le grand collége de la Seine. En 1830 il compta parmi les deux cent-vingt-et-un. Après la révolution de Juillet, il se rallia à l'opinion conservatrice, et, constamment réélu par le deuxième arrondissement de Paris, il parla à la chambre sur des questions politiques et financières. En 1835 il prononça un discours remarquable sur une loi de douanes. En 1836, il fit le rapport sur les budgets des recettes et des dépenses pour 1838. En 1837 il combattit la proposition du remboursement des rentes. En 1839, il prit la parole dans les discussions sur l'organisation des tribunaux de commerce, sur les sucres, la prorogation du privilége de la Banque de France et sur plusieurs projets de chemins de fer. A la session de 1842, il proposa, dans la discussion de l'adresse, un amendement relatif au droit de visite, demandant qu'il fût ouvert des négociations pour replacer la marine française sous la surveillance exclusive du pavillon national. Cet amendement fut adopté, et le ministère ne se retira pas ; mais il négocia pour annuler un traité qu'avait signé M. de Broglie. J. Lefebvre traita encore dans les sessions suivantes les questions relatives aux patentes, aux chemins de fer, aux crédits supplémentaires et extraordinaires, au rachat des actions de jouissance des canaux, aux caisses d'épargne, aux douanes, à la conversion des rentes. Rapporteur de la proposition Saint-Priest sur cette opération financière en 1846, il se prononça contre ce projet. Aux élections de 1846, Lefebvre échoua contre M. Berger. Il avait à plusieurs reprises refusé la pairie. Membre de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, il était vice-président du conseil de la caisse d'épargne de Paris. Rentré dans la vie privée et les affaires commerciales, il n'en sortit pas après la révolution de Février. L. L—T.

Biogr. statistique de la Chambre des Députés ; 1846. — *Moniteur univ.*, 1827-1856.

* **LEFEBVRE-DURUFLÉ** (*Noël-Jacques*), sénateur français, ancien ministre, né à Rouen, le 19 février 1792. Après avoir fait de bonnes études au lycée de sa ville natale, il vint en 1812 à Paris pour y suivre les cours de droit ; une brochure, qu'il écrivit sous le titre de *Lettre de Nicolas Boileau à M. Étienne*, le mit en rapport avec ce dernier, qui, par la protection du duc de Bassano, le fit entrer au ministère d'État. Sa carrière ayant été brisée par la

chute de l'empire, il s'unit au parti libéral pour combattre les tendances de la restauration, concourut à la fondation du *Nain jaune*, et travailla activement au *Mercure de France*, devenu plus célèbre sous le nom de la *Minerve*. En 1822, il devint le gendre et l'associé de M. Duruflé, riche manufacturier d'Elbeuf; livré dès lors entièrement à l'industrie, il introduisit dans ses usines divers procédés de fabrication éprouvés avec succès en Angleterre et en Amérique. En 1847 il quitta les affaires. Après avoir échoué aux élections de l'Assemblée constituante, il vint siéger pour le département de l'Eure à la législative (1849); partageant les opinions de la majorité, il présenta des rapports sur des projets de loi relatifs aux associations ouvrières et sur l'enquête agricole industrielle, et contribua en 1850 à faire voter l'augmentation du traitement présidentiel. Appelé le 23 novembre 1851, au ministère de l'agriculture et du commerce, il passa, le 23 janvier suivant, au département des travaux publics. Six mois plus tard il résigna son portefeuille pour entrer au sénat (28 juillet 1852). Parmi les travaux littéraires de M. Lefebvre-Duruflé, on remarque : *Tableau historique de la Russie* (1812), dont il a écrit le second volume; — *Almanach des modes* (1814 à 1817), qui renferme, entre autres articles de lui, des esquisses de mœurs intitulées *Cravatiana*; — *L'Hermite en province* (1824-1827, t. VII et VIII); — *Ports et Côtes de France de Dunkerque au Havre*; 1831, in-4°, avec 40 vues; — *Considérations sur la nécessité de donner en France un nouvel essor au commerce d'exportation*; 1843; — *Le Colon de Van-Diemen*, roman anglais, traduit de Rowcroft; 1848, 3 vol. in-12; — *La Bourse de Londres*, trad. de J.-Francis; 1854, in-18. Il a aussi donné au théâtre : *Zirphile et Fleur-de-Myrte*, 1817, opéra comique en deux actes. S.

Documents particuliers.

* **LEFEBVRE** (*Armand-Édouard*), diplomate français, né en Hollande, en 1807. Fils d'un ministre plénipotentiaire de France, il entra de bonne heure au ministère des affaires étrangères, où il devint employé supérieur sous la restauration. La révolution de Juillet lui fit perdre son emploi. Au commencement de 1850, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire de la république française, à Munich, et le 18 novembre de la même année il remplaça M. de Persigny à Berlin. Au mois de janvier 1852, il fut compris dans la première liste des membres du nouveau conseil d'État. Lors de la création de la section dite de politique, administration et finances, à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 14 avril 1855, M. Armand Lefebvre fut un des membres nommés par décret impérial pour la constituer. Le 9 mai suivant, il devint directeur des affaires politiques et du contentieux au ministère des affaires étrangères et conseiller d'État hors section; le 7 novembre de la même année il remplaça M. Brenier comme directeur des fonds et de la comptabilité au même ministère. On a de M. Armand Lefebvre : *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire, écrite avec les documents réunis aux archives des affaires étrangères*, 1800-1815; Paris, 1845-1847, 3 vol. in-8°; le tome III s'arrête aux affaires de Bayonne (mai 1808). — La *Revue des Deux Mondes* a publié de M. Armand Lefebvre : *Histoire politique des Cours de l'Europe depuis la paix de Vienne jusqu'à la guerre de Russie* (numéro du 15 avril 1838); — *De la Politique de la France dans une crise d'Orient* (numéro du 1er août 1838); — *Mahmoud et Méhémet-Ali* (15 mai 1839); — *Frédéric-Guillaume III* (1er août 1840); — *Les Bourbons d'Espagne* (15 avril, 1er et 15 mai 1847). L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, [illegible]-1855.

* **LEFEBVRE** (*Charlemagne-Théophile*), voyageur français, né à Nantes, le 5 mars 1811. Il fit ses études au collége d'Angoulême, se destina à la marine, s'embarqua comme élève en 1827, à bord de *La Bayadère*, et parcourut sur *L'Atalante* l'archipel grec, et sur *La Vénus* les mers du Sud. De retour à Brest au mois de mai 1831, il fut nommé, l'année suivante, lieutenant de frégate, il visita l'Algérie, le Brésil (1), les côtes d'Afrique. En 1836 il fut chargé par le gouvernement d'explorer l'intérieur de l'Abyssinie, que l'on ne connaissait guère que par les voyages de Bruce et de Salt. Il s'embarqua à Marseille le 11 décembre 1838, accompagné de M. Petit, médecin naturaliste : M. Dillon, également naturaliste, devait les rejoindre au Caire. Le 5 janvier les voyageurs atteignirent l'Égypte, ils se rendirent à Djeddah, et pénétrèrent dans l'Abyssinie par Messoah. A Adoua, capitale du Tigré, Lefebvre sut gagner les bonnes grâces du djeddaz Oubié, et réussit à conclure avec ce souverain un traité de commerce : il emmena avec lui deux envoyés pour faire ratifier ce traité à Paris. M. Lefebvre partit en décembre 1839 avec ses nouveaux compagnons; pendant qu'il se dirigeait vers la France, MM. Petit et Dillon s'acheminaient vers Gondar en suivant un itinéraire à peu près inconnu avant eux. Les richesses scientifiques qu'ils recueillirent furent considérables; mais dans l'expédition du Mareb, l'infortuné Dillon devait succomber. Quelque temps après son arrivée à Paris, Lefebvre fut nommé (le 30 septembre 1840) lieutenant de vaisseau, et autorisé par le ministère de la Marine à poursuivre ses explorations en Abyssinie; il repartit avec un dessinateur habile, M. Vignaud, auquel on doit le bel atlas joint au

(1) Lorsqu'il visita cette portion de l'Amérique du Sud, M. Lefebvre faisait partie d'une entreprise particulière. Il explora surtout la province de Pernambuco, dans la compagnie de M. d'Abadie.

. Dès le mois d'avril 1841 Petit eut la revoir son compagnon; mais il était dans déplorable de santé, et il fallut le transau couvent de Maye-Berasio pour l'y faire . Pendant ce temps, M. Lefebvre obtenait ıvelle entrevue d'Oubié, et demeurait cinq uprès de ce chef, puis il se dirigeait vers erate ; au mois d'octobre il avait rejoint npagnons. A partir de ce moment, et tout édiant de nouvelles collections en Europe essoah, commença une série d'exploplus ou moins dangereuses, que l'état u pays eût rendue presque impossible à ns moins courageux. En 1843 périt à nfortuné Petit en traversant un fleuve (1). e douloureux événement, M. Lefebvre it à Gondar, qu'il avait visité plusieurs is, il arriva à Adoua, d'où il s'embarqua iillet pour la France. Sur le rapport de mie des Sciences, la publication de ce fut faite aux frais du ministère de la , sous le titre : *Voyage en Abyssinie pendant les années* 1839, 1840, 1841, 843, *par une commission scientifique ée de MM. Théophile Lefebvre, lieute-e vaisseau, etc., A. Petit et Quartin docteurs médecins, naturalistes du n, et Vignaud dessinateur, publié*, etc. . d., 6 vol. in-8° et atlas in-fol. Dans ce ouvrage, M. Lefebvre s'est réservé la istorique formant 2 volumes in-8° et dans ie scientifique, le t. III, qui renferme aire; la *Description géographique;* la ue et la *Météorologie*; la *Statistique; logie;* — la *Linguistique* et l'*Ar-ie.* Nul ouvrage écrit sur l'Abyssinie andu autant de lumières et surtout de positives qu'on en rencontre dans ces mes ; l'ouvrage est resté néanmoins inaans sa partie scientifique. L'Album pittoethnologique et archéologique, se compose l. in-fol. exécutées en lithographie, dont s sont colorées avec beaucoup de soin. ublication de ce grand travail absorba s instants de M. Lefebvre durant plunnées ; elle ne fut pas plus tôt terminée, ouvelle mission pour l'Abyssinie lui fut en 1847 ; elle le tint éloigné de la France janvier 1854. De retour à Paris, il fut au dépôt des cartes et plans de la mar la rédaction de son voyage; mais il t déjà une nouvelle excursion dans l'int pays qu'il avait fait connaître; il léfinitivement le service, et se rendit de dans le Tigré. C'est de ce pays qu'il a ité attaqué d'une maladie cruelle, qui ne ière d'espoir que ses travaux scientifissent être continués. F. D.

nts particuliers.

uppose qu'il fut saisi et dévoré par un cro-

* **LEFEBVRE DE BÉCOURT** (*Charles*), diplomate français, né à Abbeville (Somme), le 25 septembre 1811. Après avoir fait ses études classiques et son droit à Paris, il entra en 1834 dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, et fut envoyé en 1840 à Buenos-Ayres, où il resta comme chargé d'affaires jusqu'en 1842. Il fut ensuite et successivement consul à Manille, à Macao et à Calcutta. Rentré en 1851 dans les bureaux du ministère comme sous-directeur à la direction politique, il a échangé cet emploi, en 1856, contre celui de ministre plénipotentiaire près la Confédération Argentine. M. Lefebvre de Bécourt est très-versé dans la connaissance des langues, et il écrit avec facilité. On a de lui : *La Belgique et la Révolution de Juillet*; Paris, 1835, in-8°. — En société avec M. L. Bellaguet, il a traduit de l'italien du général Coletta l'*Histoire du royaume de Naples depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV*, 1734 *à* 1825; Paris, 1835, 4 vol. in-8°. Il a été collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, du *Constitutionnel*, de *L'Impartial* et du *Journal des Débats*. Enfin, il a travaillé depuis longtemps et très-sérieusement à réunir les documents relatifs à l'histoire des divers États de l'Amérique espagnole et portugaise depuis le commencement de la guerre de l'indépendance. E. REGNARD.

Renseignements particuliers.

* **LEFEBVRE** (*Charles*), littérateur français, né à Cambrai, le 18 octobre 1811. D'abord rédacteur de la *Feuille de Cambrai*, il quitta le journalisme pour l'instruction publique. En 1835 il fonda près de Bruxelles le collége de Saint-Josse-ten-Noode, et fut nommé, en 1842, professeur au collége de Cambrai. Outre un grand nombre d'articles, publiés le plus souvent sous le pseudonyme de *Jean-Paul Faber* dans différents journaux ou recueils, on a de lui : *Méthode mutuelle simultanée* (Minéralogie); Bruxelles, 1837, in-8°; — *Stylopraxie*, suivie d'un abrégé de l'*Histoire des Pays-Bas;* Bruxelles, 1841, in-12; — *Scènes de la Vie privée des Belges ;* 1833-1834; — *Notes d'un Voyageur sur la Hollande;* 1842; — *Le Capitaine Hérauguière*, gouverneur de Bréda, in-8° et in-12; Cambrai, 1850; — *Vanderburck*, archevêque de Cambrai; 1851, in-8°; — *Biographie du cardinal Giraud;* Paris, 1851, in-8°; — *Heures de Loisir*, Notes sur les corporations industrielles du Cambrésis, et extraits divers des *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*); Cambrai, 1857, 1 vol. in-8°; — *Comptes-rendus des Séances* de la Société d'Émulation de Cambrai, dont M. Lefebvre est secrétaire général.

Docum. partic. — *Revue des Sociétés savantes*, août 1858.

* **LEFEBVRE** (*Constance-Caroline*), cantatrice française, née à Paris, en 1830. Elle se destinait à l'enseignement, et donnait des leçons

de musique dans une famille, quand le hasard la fit connaître de M. Auber. Entrée au Conservatoire d'après les conseils de ce compositeur, elle y obtint le prix du chant, et débuta à l'Opéra-Comique. Elle doubla d'abord M[me] Ugalde ou joua des rôles secondaires. *La Chanteuse voilée* révéla son talent. Depuis ce premier succès elle a repris ou créé les premiers rôles du *Val d'Andore*, de *La Fée aux Roses*, du *Songe d'une Nuit d'Été*, du *Toreador*, celui de Catherine de *L'Étoile du Nord*, de *La Dame de Pique*, de *Psyché*, de *Valentine d'Aubigny*, de *Joconde*, d'*Haydée* (1857), de *Fra Diavolo*, du *Muletier* (1858). M[lle] Lefebvre joint une savante méthode à une voix très-agréable. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LE FEBVRE DE CHEVERUS. *Voy.* CHEVERUS.

LE FEBVRE. *Voy.* FEBVRE, LE FÈVRE et LE FÉBURE.

LE FÉRON (*Pierre*), magistrat français, mort vers 1320. Il était en 1308 prévôt de Paris; en entrant en charge, il ne se présenta pas devant l'université pour prêter le serment accoutumé « de respecter tous les priviléges des écoliers ». Cité une seconde fois, il se rendit à l'assemblée, qui se tenait aux Bernardins, et là, après une virulente admonition du recteur, qui l'accusait de contumace, fraude, fuite malicieuse, il fut forcé, dit Sauval, d'en venir « aux jurements » pour faire recevoir ses excuses, après quoi il prêta serment. Ch. L. LIVET.

Sauval, *Histoire et Antiquités de la Ville de Paris*, liv. XIV, p. 30. — Du Boulay, *Historia Universitatis Pariensis.*

LE FÉRON (*Jean*), héraldiste et écrivain français, né à Compiègne, en 1504, mort vers 1570. Il était avocat au parlement de Paris, et pouvait dans sa propre famille et dans celle de ses nombreux alliés (1), recueillir une multitude de faits piquants, de particularités intimes, vivant commentaire de l'histoire. Étienne Pasquier, qui l'avait connu, l'appelle M[e] Le Féron, « grand rechercheur d'armoiries ». — « Il s'adonnoit plus, dit Loysel, à escrire des généalogies et armoiries, qu'à son estat d'avocat. » Le Féron avait réuni une collection très-nombreuse de chroniques et mémoires, et sa passion était de compiler.

OUVRAGES IMPRIMÉS DE LE FÉRON : *De la primitive Institution des roys*, *héraults et poursuivans d'armes*; Paris, Maur Meisnier, 1555, in-4°. Personne, peut-être, mieux que Le Féron ne pouvait traiter ce sujet intéressant, d'une manière aussi curieuse qu'instructive. Ce traité n'est malheureusement qu'un exorde, qui se termine avant que l'auteur entre en matière; — *Le Symbole armorial des armoiries de France, d'Écosse et de Lorraine* (Ibidem, in-4°). Le meilleur livre imprimé de Le Féron est son *Catalogue des Connestables de France, Chanceliers, et Prévôts de Paris*; Paris, Vascosan, 1555, in-folio. Souvent réimprimé et amélioré depuis Le Féron, il est devenu la base de l'*Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*.

OUVRAGES MANUSCRITS DE LE FÉRON : à la Bibliothèque impériale de Paris, rue de Richelieu : *Chroniques de France*, etc., Manusc. du roi, fonds français, 9631; — *Catalogue des Ducs, Connestables*, etc., 9811 — *Généalogie de la Maison d'Harcourt*, 9811; 3; — *Armorial de Picardie*, 10395, C, Baluze; — *Armorial des Rois de France*; Saint Germain-des-Prés, 2036 et 1392; — *Armorial universel* en 3 volumes in-folio; Gaignières, 853, 1 à 3. A la liste de ces ouvrages, qui paraissent tous provenir de Le Féron, il faut ajouter encore « l'*Histoire armoriale* (1) contenant douze volumes, » dont il se déclare l'auteur (dans le *Symbole armorial de France et d'Écosse*, déjà cité, fol. 23).

OUVRAGES POSSÉDÉS ET ANNOTÉS PAR JEAN LE FÉRON : *Annales d'Aquitaine*, par Jean Boucher; Paris, 1524, in-folio gothique, au département des imprimés de la Bibliothèque impériale, L 359 réserve; — *La Chronique normande de Pierre Cochon* de Rouen, ms. du roi, 9859, 3, Colbert; — *La Geste des nobles François* de Cousinot le chancelier, ms. du roi 9656; — Étienne Pasquier déclare (2) avoir vu parmi les livres de Jean Le Féron : un *Traité manuscrit de Robert Ciboule, sur la Pucelle*. — *La Chronique de France* par le hérault Berry, ms. 8415, B, paraît avoir appartenu à Le Féron et porter de ses annotations marginales. Enfin, Jean Le Féron a certainement possédé, sous le titre de *Chronique de Cousinot*, un corps d'annales d'un très-grand intérêt. Cette chronique remontait au berceau de la monarchie, et s'étendait jusqu'au règne de Louis XII. On ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue. VALLET DE VIRIVILLE.

(1) Au quinzième siècle, la famille Le Féron, de même que la famille Boucher ou Le Boucher, restait divisée en plusieurs branches. Il y avait les Boucher de Compiègne, ceux de Paris et ceux d'Orléans. En 1429, lors du fameux siége d'Orléans, la Pucelle logeait chez Jacques Boucher, parent de Marie Leboucher de Compiègne, et trésorier du duc d'Orléans. L'historien nous apprend qu'elle couchait à Orléans (selon son usage, de prendre pour compagnes de ses nuits *les bonnes et prudes femmes* des lieux où elle se trouvait), avec la fille de son hôte, Jacques Boucher (*voy. Chronique de Cousinot*, 1859, in-18, p. 285). Au seizième siècle, la généalogie des Le Féron était « peinte au logis desdits Féron à Compiègne ». Cette famille existe encore dans le pays, où elle a pour représentant M. Le Féron de Guise, qui possède de riches documents généalogiques.

(1) Une note marginale manuscrite, placée par un bibliophile du dix-septième siècle, mentionne comme ouvrages de Le Féron l'*Histoire armoriale* et un *Traité des Armoiries*. Cette note se lit sur les feuilles de garde du livre ci-après indiqué : Philibert Monet, *Origine et Pratique des Armoiries à la Gauloise*; Paris, 1631, in-4°; exemplaire de la bibliothèque impériale *Z ancien*, n° [illegible]. (Note communiquée par M. Guigard).

(2) *Recherches*, livre VI, chapitre 5.

oix du Maine, *Bibliothèque Françoise*, 1584,
pages 221, 222. — *Notes historiques manuscrites*
un ancien livre imprimé dans le *Moniteur uni-*
es 1er avril et 28 novembre 1855. — *Chronique*
celle ou Chronique de Cousinot, etc.; Paris, 1859,
la table.

ERRON (*Arnoul*), magistrat et historien
s, né à Bordeaux, en 1515, mort dans la
ville, en 1563. Il devint à vingt-et-un ans
er au parlement de Bordeaux, où il eut
ollègue Estienne de La Boëtie, qui mourut
e année que lui. Aux qualités de l'homme
Le Ferron joignait un profond savoir en
dence et en histoire. Il publia à l'âge de
nq ans : *In consuetudines Burdigalen-*
ommentariorum Libri duo; Lyon, 1540
, in-4°; ibid., 1565 et 1585, in-fol. Sa
e l'histoire de Paul Émile, écrite avec
e, obtint un grand succès, et parut sous
: *De Rebus gestis Gallorum libri IX*
oriam Pauli Æmilii additi, perducta
a usque ad adventum Henrici II,
rum regis; Paris, 1554, in-fol., et 1555,
lle fut traduite en français, avec l'ouvrage
Émile, par Jean Regnart, seigneur de La
e; Paris, 1581, in-fol. Le Ferron fut aussi
continuateurs de l'*Histoire générale des*
e France, par du Haillan; Paris, 1615 et
vol. in fol. E. R.

be, *Chronique Bourdeloise*. — De Thou, *Hist.*
. 35. — Moréri, *Le grand Dict. Hist.* — Taisand,
des plus céléb. Jurisc. — Lelong, *Bibl. Hist.*,
Fontette.

FEUVE (*Charles*), littérateur français, né
, à la fin de 1818. Fils d'un directeur du
de la Porte-Saint-Martin, il fit ses études
ége Bourbon, et fournit d'abord des ar-
ttéraires à divers journaux de Paris et
artements sous le nom de *Jean*. On a de
istoire de sainte Geneviève, patronne
is; Paris, 1842, in-32; — *Histoire de*
Germain l'Auxerrois, patron de la
e du Louvre et de la ville d'Auxerre;
843, in-32; — *Histoire du lycée Bona-*
collége *Bourbon*); Paris, 1852, in-32;
toire du collége Rollin; Paris, 1853,
— *Les anciennes Maisons de Paris*;
1857-1859, par cahiers in-12. L. L—T.

c, *Hist. du Lycée Bonaparte*, p. 260. — Vape-
ict. univ. des Contemp.

ÈVRE, en latin FABER (*Jean*), chroni-
français du quatorzième siècle, mort à
n, le 11 janvier 1390. Il était originaire,
Douai, comme on l'a dit souvent, mais
s, ainsi que l'attestent son épitaphe dans
de Saint-Martial d'Avignon (1) et la pré-
son livre *De Planctu bonorum*. Après
rminé ses cours à l'université de Paris, il fut successivement abbé de Tournus, puis de Saint-Vaast d'Arras, dont il avait d'abord été prévôt. Charles V l'employa dans plusieurs négociations auprès du pape Grégoire XI. En 1380 Clément VII, en faveur duquel Lefèvre s'était fortement prononcé contre Urbain VI, l'éleva sur le siége épiscopal de Chartres. L'année suivante, il fut chargé par Charles VI de négocier la paix avec Jean IV, duc de Bretagne. Devenu chancelier de Louis Ier d'Anjou, roi de Naples, et plus tard de Marie de Blois, veuve de ce prince, il fit conclure, en 1385, au nom de cette princesse, d'abord une trêve puis un traité entre la ville d'Arles et Raymond IV, prince d'Orange. Les habitants d'Arles payèrent trois cents florins à Raymond, qui rendit les prisonniers. En 1388 il signa les pouvoirs donnés par la reine Marie aux cardinaux d'Amiens et d'Embrun et à Raymond Bernard, pour négocier et conclure devant le pape, à Avignon, avec les députés de Pierre IV, roi d'Aragon, le mariage de Iolande, fille de ce prince, avec Louis II, qui fut couronné roi de Naples par Clément VII, le 1er novembre 1389. On a de Lefèvre : *Tractatus de Schismate seu de Planctu bonorum* sous forme de dialogue entre un docteur de Paris et un docteur de Bologne. Il composa cet ouvrage à Paris, vers 1379, pour répondre au traité *De Planeta Ecclesiæ* de Jean de Lignac en faveur d'Urbain VI (Baluze, in *notis ad Vitas Papar. Avenionens.*, pag. 1239, ex codic. 812, 814, 815, Colbertinæ bibliothecæ); — *Diarum Historicum, quo res gestas omnes quibus auctor interfuit singulis diebus, prout gestæ sunt, ab anno* 1381 *ad* 1388, *ordine describit*. Ce journal, dont Lefèvre a donné lui-même une traduction française et dont la Bibliothèque impériale possède des copies en français et en latin, est souvent cité par Baluze dans ses *notes* sur les *Vies des Papes d'Avignon*, et par Casimir Oudin, dans ses *Scriptores Ecclesiastici*; — les *Grandes Chroniques de Hainaut, depuis Philippe le Conquérant jusqu'à Charles VI*, 3 vol. in-fol. On les trouve à la Bibliothèque impériale sous les nos 9658-9660; — *Oratio habita ad Gregorium XI, nomine Caroli V*, dans son journal, au 21 août 1375. F.-X. TESSIER.

Gallia Christiana, tom. VIII, 1178, 1179. — Casimir Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, tom. III, 1197, 1198, 1199.

LE FÈVRE DE SAINT-REMY (*Jean*), chroniqueur et héraut d'armes français, né près d'Abbeville (1), vers 1394, mort à Bruges, le 16 juin 1468. Il embrassa de bonne heure la carrière héraldique (2), et fut d'abord poursuivant au

(1) *isiis genitum* niger excipit ordo tenellum :
imius doctor canonis inde sacri,
chil primo, Vedasti denique cœtus,
ribus et vita splendidus abba rexit.
isum Romæ detestans rite Joannes
ementem Petri sceptra tenere docet;
na tandem jam sub luce quievit
rnutum præsul. Sis sibi, Christe, pius.

(1) Olivier de la Marche, son contemporain, dit : *à Abbeville*. Mais, d'après des renseignements émanés d'une autorité respectable, celle de M. le marquis de Ver, bibliophile et possesseur d'un manuscrit précieux de la chronique écrite par Lefèvre de Saint-Remy, ce dernier serait né près d'Abbeville, au village d'Avesnes en Ponthieu (Louandre, *Histoire d'Abbeville*, t. I, p. 338).

(2) De son temps, nul ne pouvait être poursuivant d'armes s'il n'était âgé de vingt ans et pourvu de cer-

service de Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Le 25 octobre 1415, il assista à la célèbre bataille d'Azincourt, et fut, en 1422, créé hérault sous le nom de *Charolais*. Lors de l'institution de la Toison d'Or, en 1429, il fut nommé, par Philippe le Bon, roi d'armes de cet ordre avec le nom de *Toison d'Or*. En 1433, il porta le collier de la Toison d'Or au sire d'Anthoing. En 1435 il fut élu par le collége entier des officiers d'armes de Bourgogne pour juger un débat, survenu entre Florimont de Brimeu et Daniel de Brimeu, son oncle, qui revendiquaient l'un et l'autre les armes de la bannière et seigneurie de Brimeu. La même année, après la paix d'Arras, le roi d'armes *Toison d'Or* se rendit par ordre du duc Philippe de Bourgogne auprès de Henri VI, roi d'Angleterre, pour transmettre et appuyer les offres et conditions de paix que proposait Charles VII, roi de France. En 1437 nous le retrouvons parmi les officiers intimes et familiers de Philippe le Bon (1). De 1449 à 1453 il accompagna Jacques de Lalain, comme juge d'armes et historiographe. Lui-même rédigea le récit authentique des actions de ce personnage. Nous devons à cette circonstance la *Chronique de Lalain*, dans laquelle il se désigne en plusieurs passages, comme l'auteur (2) de ce mémorial, l'un des documents les plus instructifs de la littérature et de l'histoire de cette époque. En 1453, Lefèvre vint reprendre son service auprès du

taines connaissances en blason et en art militaire. De plus, il fallait au moins sept ans d'exercice dans ce premier degré pour passer au grade supérieur de hérault ou roi d'armes.

(1) Le 9 novembre 1437 le roi d'armes Toison d'Or remet pour le duc, à titre d'offrande, la somme de 23 sous à la messe en l'église de Saint-Esprit, au village de Rue, près Amiens (Archives du Nord, citées dans *La Picardie*, 1857, p. 51).

(2) Le général Renard, aide de camp du roi des Belges, avait découvert, en 1842, dans le volume 16881 de la bibliothèque royale de Bruxelles, un manuscrit, œuvre de Georges Chastellain (*voy.* ce nom), qui contient la *Chronique de Lalain*, ou un récit analogue. Or, comme la narration manuscrite est plus étendue que la chronique imprimée, le général Renard en conclut : 1° que Chastelain est le véritable auteur de la *Chronique de Lalain*, et 2° que le document imprimé sous ce titre n'offre qu'une rédaction ou une imitation abrégée de l'œuvre de Chastelain. (*Trésor national*, p. 92 et s.). Mais cette double conclusion est évidemment erronée. En effet, Lefèvre de Saint-Remy nous montre très-clairement que lui, Saint-Remy dit *Toison d'Or*, assisté de son successeur le hérault *Charolais*, suivit Jacques de Lalain, et rédigea, sur des procès-verbaux en quelque sorte quotidiens, les faits et gestes de Lalain. Ce mémorial, dit-il, fut envoyé au duc de Bourgogne, afin que ce document fût mis « ès cronicques qui en seront faites ». (Édition Buchon (*Panthéon*), notice, p. xij, colonne 2.) Dans le préambule de ses propres *Mémoires* (même édition, p. 319), Lefèvre tient un langage semblable. Il en parle comme d'un simple abrégé, qu'il qualifie en termes très-modestes. Puis il ajoute que cet abrégé est envoyé à Georges Chastelain pour qu'il en fasse usage dans sa chronique développée. Georges Chastelain, *indiciaire* du duc, était en quelque sorte le rédacteur ou coordonnateur général de toutes les chroniques partielles qui devaient composer la chronique officielle de Bourgogne. Son rôle, comme l'y portait d'ailleurs la pente de son talent, était non pas de résumer mais d'*amplifier* l'œuvre de ses subalternes.

duc de Bourgogne. Il assista notai
fameux banquet suivi des vœux rel
Terre Sainte, qui se tint à Lille, le 1
1454. En 1456, il fut chargé de réco
comte de Charolais avec le duc de B
qui avait à se plaindre de son fils. Peu
s'entremit par voie de négociations, a
Philippe le Bon, auprès du roi Charl
faveur du dauphin Louis, égalemen
contre son père. En 1460 il intervin
malheureuse affaire des Vaudois, p
pour leurs croyances religieuses. Lef
tinua ses services sous Charles le T
Atteint par l'âge et les infirmités, il ré
office, en faveur d'un hérault, Gill
nommé *Fusil* (1).

Le principal ouvrage de Lefèvre
Remy consiste dans ses *Mémoires*. D'
propre témoignage, il commença de
vers 1463. Ils s'étendaient, à ce qu'
1407 à 1460, et furent transmis par l
toriographe ducal Georges Chastelain.
que de Monstrelet, mort longtemps
fèvre de Saint-Remy, servit de modèle
tous les historiens bourguignons de
que. Cependant l'imitation ne va pas
jusqu'à la simple copie. Beaucoup de
larités que nous offrent ses *Mémoir*
partiennent en propre, et ne se renco
ailleurs. Nous ne connaissons aujou
deux manuscrits de ces *Mémoires*. L
porte à la Bibliothèque impériale le n
l'ancien fonds français. Le second e
comme ayant appartenu à M. le marqu
Les événements qu'ils racontent vont
1436. Le reste ne nous est point par
1668, J. Le Laboureur mit le premier
chronique de Lefèvre de Saint-Remy. Il
un fragment (de 1407 à 1422) dans le
son *Histoire de Charles VI*, après la C
dite *du religieux de Saint-Denis*. Un
édition, d'après le manuscrit 9869,
par M. Buchon de 1826 à 1828, dans
tion in-8° des *Chroniques national*
et 33 de ce recueil). Enfin M. Bucho
une dernière édition de ce chroniq
étendue que la première, en 1838, da
volumes du *Panthéon littéraire*.

On a aussi de Lefèvre de Saint-Re
traité, sans titre, qui roule sur des m
raldiques. Les curieux trouveront ce
dans le manuscrit du roi 7905, 2, ay
tenu à Baluze (du fol. 159 v° au feuill

VALLET DE VIRIV

(1) Le collier de la Toison d'Or se compos
et de *fusils* ou briquets, qui, en frappant s
en tirent des étincelles. De là le nom de ce

(2) Ce manuscrit paraît avoir été fait par
notre roi d'armes et peut-être de sa propr
dépendamment de l'opuscule indiqué, ce volu
un abrégé de sa chronique et quelques au
pièces, dont Jean Lefèvre, seigneur de Saint
rait être l'auteur.

rits de la Bibliothèque impériale nº 10819, 3 Ba- 172 à 226, nº 145, du résidu de Saint-Germain- fol. 80. — Pinedo y Salazar, *Histoire de la 'Or* (en espagnol); Madrid, 1788, 3 vol. in-fol. — *ur J. Lefèvre de Saint Remy*, par Mlle Dupont, *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1, p. 1 et s. — *Notice sur le même* par M. Bu- s le *Panthéon*, 1838. — Dom Plancher, *Histoire gogne*, in-fol., tom. IV, p. 229, des *Preuves*. — , *Histoire d'Abbeville*; 1844, in-8º, t. I, p. 337 — *La Picardie*, revue périodique, publiée à in-8º, 1857, p. 51. — *Le Vœu national*, recueil le belge, publié à Bruxelles, 1842, in-8º, t. I, niv.

EVRE D'ÉTAPLES (*Jacques*), appelé *Fabri*, en latin *Faber Stapulensis* ou *a* , célèbre polygraphe français, né à Éta- rs 1455, mort à Nérac, en 1537. Il vint e heure à Paris étudier les lettres. Reçu ès arts, il partit avant 1486 pour l'Italie, trouvait encore en 1492. Se préoccupant l'étude des auteurs classiques de l'anti- dirigeait alors ses recherches principale- rs les mathématiques et la philosophie. les leçons de Jean Argyrophile et d'Her- Barbarus, qui lui firent connaître les es doctrines d'Aristote; de retour à Pa- opagea cet enseignement dans des cours et par une série de traductions et de ases des écrits d'Aristote, entreprises quelles il fut aidé par son ami Josse Clic- teur de Sorbonne (1). De temps à autre des voyages pour rechercher dans les èques des manuscrits, qu'il remettait à ade ou à Henri Étienne Ier, avec les- était lié. C'est ainsi qu'on le trouve en 1500 à l'occasion du jubilé; en Mayence, d'où il alla visiter les frères ie commune à Cologne. Quoiqu'on ait détails sur ses voyages, il est certain trairement à ce qu'on a prétendu, il n'a té en Orient. Son savoir lui valut la on de Louis XII et de plusieurs person- la cour, à la suite de laquelle il se à Bourges en 1507. Il s'attacha particu- t à Guillaume Briçonnet, évêque de son ancien élève, qui, ayant reçu en abbaye de Saint-Germain-des-Prés à fit venir Lefèvre quelque temps après, procura les moyens de continuer ses C'est vers cette époque que Lefèvre, ait toujours montré animé des senti- eligieux les plus fervents, s'adonna à e des ouvrages mystiques, dont il édita ; cela le conduisit à faire une étude die de la Bible, occupation à laquelle il le reste de sa vie. Le premier, il t une révision critique du texte de la ; malheureusement, ses connaissances iques étaient insuffisantes pour cette œuvre difficile. Peu versé dans la langue hébraïque, il n'avait appris le grec que d'une manière incomplète, et n'avait jamais cherché à donner à son style latin une grande pureté. Aussi ses corrections de la Vulgate sont-elles loin d'être toujours heureuses; en revanche, ses commentaires sur les diverses parties du Nouveau Testament ont beaucoup plus de valeur; ils forment la partie vraiment originale de ses œuvres. Il essayait surtout de découvrir le « sens spirituel de l'Écriture, c'est-à-dire celui que le Saint-Esprit a caché sous le sens littéral, et qui n'est revélé qu'à ceux qui savent entendre les choses divines d'une manière non charnelle ». Pour déterminer ce sens spirituel, Lefèvre n'a de confiance que dans le secours de l'inspiration divine (1). Interprétant ainsi l'Écriture, sans parti pris, suivant un sentiment intérieur, qu'il croyait être dirigé par le Saint-Esprit, il arriva bientôt à différer sur certains points avec la théologie officielle de la Sorbonne. La dissertation qu'il publia en 1517 pour prouver, contrairement à l'opinion des docteurs de l'époque, que Marie-Madeleine, Marie, sœur de Lazare, et la femme pécheresse étaient trois personnes distinctes, souleva contre lui une violente polémique: en 1521 la dissertation fut condamnée par la Sorbonne et son auteur déféré au parlement. Lefèvre se trouvait alors depuis un an à Meaux, où Briçonnet, devenu évêque de cette ville, l'avait appelé et venait de le nommer administrateur de la Léproserie. François Ier, après avoir fait examiner le livre de Lefèvre par son confesseur G. Petit, qui déclara n'y avoir rien trouvé de contraire à l'orthodoxie, défendit au parlement d'inquiéter Lefèvre. Depuis son arrivée à Meaux, ce dernier faisait tous ses efforts pour seconder Briçonnet dans l'œuvre de réforme que cet évêque avait entreprise dans son diocèse, avec l'aide de Gérard Roussel, Martial Mazurier, Michel d'Arande, Guillaume Farel et autres adversaires des abus qui s'étaient introduits dans l'Église. Quelques-uns de ces hommes, visant à se séparer complétement de l'Église romaine, entreprise que Lefèvre ainsi que Briçonnet désapprouvèrent constamment, avaient propagé parmi la classe ouvrière de Meaux les principes de Luther. Cet état de choses attira l'attention du fougueux défenseur de l'Église catholique, Béda, qui, croyant faussement que Lefèvre avait aussi travaillé à l'extension de l'hérésie, obtint de la Sorbonne en 1523 la condamnation d'un grand nombre de propositions extraites du *Commentaire sur les Évangiles* publié par Lefèvre deux ans auparavant. Mais François Ier, intercédant de nouveau, institua une commission,

n negabo nostros per multum Jacobo Fabro de- tem ut instauratorem veræ dialecticæ veræque iæ, præsertim Aristotelicæ, feliciora passim s ingenta sanioraque judicia consectantur. » Mor. *Epistola ad M. Dorpium*, dans les *Epistolæ*

(1) « Neque aliorum laboribus incubuimus, ut inopes magis a Deo penderemus. Etnim me non latebat, diligentiam, quæ studio et evolvendis libris præstatur, horum sacrorum afferre non posse intelligentiam, sed eam dono et gratia esse exspectandam. » (Lefèvre, *Commentaria in IV Evangelia*, préface.)

composée de prélats et de docteurs de théologie, chargés de réviser le jugement de la Sorbonne. Le rapport de la commission fut favorable à l'accusé ; le roi fit remettre à la Sorbonne une lettre remplie des plus grands éloges pour Lefèvre, et défendit de supprimer son livre ou de le molester désormais. Mais, en octobre 1525, lors de la captivité du roi, le parlement fit procéder contre Gérard Roussel, Mazurier et Lefèvre, tous accusés d'hérésie. Un mois après, la Sorbonne prononçait la condamnation d'une cinquantaine de propositions tirées des *Épîtres et Évangiles pour les dimanches*, publiées deux ans auparavant par Lefèvre. Celui-ci prit la fuite en compagnie de Roussel, et se retira à Strasbourg, où il passa quelques mois dans la maison de Capiton.

En mars 1526 François I[er], de retour dans son royaume, fit réprimander sévèrement le parlement de n'avoir tenu aucun compte de la lettre qu'il lui avait adressée de Madrid et dans laquelle il ordonnait de suspendre le procès commencé contre Lefèvre. Ce dernier fut immédiatement rappelé et nommé précepteur de Charles, troisième fils du roi. Quelque temps après, il accompagna Marguerite de Valois à Blois, où il fut chargé du soin de la bibliothèque du château. Il y acheva sa traduction de la Bible, à laquelle il travaillait depuis plusieurs années, traduction encore aujourd'hui en usage dans les églises protestantes françaises. Après avoir été remaniée par Calvin, Martin, Ostervald et autres, elle ne peut en aucune façon être comparée à celle de Luther; mais il faut considérer que celui-ci avait eu de nombreux devanciers, ce qui rendait sa tâche bien plus facile que celle de Lefèvre, avant lequel il n'existait pas en français une seule version complète des Écritures. En 1531, Marguerite, craignant de nouvelles persécutions pour Lefèvre, le fit partir à Nérac, où il mourut, de vieillesse, six ans plus tard, après avoir consacré avec le plus noble désintéressement sa vie entière à propager ce qu'il croyait sincèrement être la vérité (1). De longs débats ont eu lieu sur la question de savoir s'il était resté catholique ou s'il s'était rallié aux protestants. Jamais il ne s'est séparé ostensiblement de l'Église romaine, dont il suivait les pratiques même pendant son séjour à Strasbourg; ce point est d'un grand poids, puisque, étant d'un caractère franc et loyal, il soutenait toujours avec persistance ses opinions, dussent-elles entraîner pour lui les plus grands dangers. Dans ses ouvrages il n'attaque nulle part la légitimité de la papauté ni la constitution de l'Église catholique; seulement il réclame avec instance la réforme des abus. Quant au dogme, la prédestination, principe invoqué par toutes les sectes protestantes du seizième siècle, lui est odieuse; partisan déclaré du libre arbitre, il ne fonde la justification exclusivement ni sur la foi, comme les protestants, ni sur les œuvres. « Toi, qui as la sagesse de l'esprit, dit-il, n'aie confiance ni dans la foi ni dans les œuvres, mais en Dieu; cherche d'abord à obtenir le salut de Dieu par la foi d'après Paul, et ajoute les œuvres à la foi d'après Jacques; car elles sont le signe d'une foi vivante et féconde ». Acceptant les couvents et le célibat, il ne repousse pas non plus les abstinences et les macérations; mais il n'y voit que les signes de la pénitence, et il demande qu'elles soient accompagnées d'un changement intérieur du cœur. Il y a cependant un point important, entre plusieurs qui le sont beaucoup moins, par lequel Lefèvre se rapproche des réformateurs : il veut que la Bible avant tout soit consultée en matière de dogme, et il ne semble pas attacher grande importance à la tradition. On a de lui : *In Aristotelis VIII physicos libros Paraphrasis*; Paris, 1492, in-fol. ; — *Artificialis Introductio moralis in X libros Ethicorum Aristotelis*; Paris, 1496, in-fol.; réimprimé plusieurs fois; — *Elementa Musicæ*; 1496; partisan exclusif de la musique des anciens, Lefèvre improuvait fortement dans ce livre l'invention récente des notes brèves, noires, croches et double-croches; — *Dionysii Areopagitæ Opera, latine ex interpretatione Ambrosii Camaldulensis; Ignatii epistolæ undecim; Polycarpi epistola una*; Paris, 1498 et 1515, in-fol. ; loin de nier l'authenticité des œuvres apocryphes de l'Aréopagite, Lefèvre y voit au contraire une des sources les plus pures de la religion chrétienne, et les cite souvent dans ses ouvrages; — *Ars moralis ex Aristotele*; Paris, 1499, in-4°; Vienne, 1513; — *Remundi Lullii Libri IV : De laudibus B. Mariæ; De natali pueri parvuli; clericus; phantasticus*; Paris, 1499 et 1505, in-fol.; — *Aristotelis totius philosophiæ naturalis Paraphrases et Introductio in sex primos libros metaphysicos, cum Clictovei Commentario*; Paris, 1501, in-fol. ; ibid., 1540, in-4°; ibid., 1510 et 1521, in-fol.; ibid., 1528, in-8°; — *Epitome compendiosaque introductio in libros arithmeticos Boetii, adjecto familiari commentario dilucidata. Astronomicon, aliaque opuscula*; Paris, 1503 et 1510, in-fol.; l'*Astronomicon* fut publié à part; Paris, 1515 et 1517, in-fol.; — *Aristotelis Libri Logicorum recogniti, Boetio interprete, et paraphrases in eosdem cum annotationibus*; Paris, 1503, 1510, 1520 et 1531, in-fol.; — *Heraclidis eremitæ Paradisus ad Lausum; Epistola Clementis; Recognitiones Petri apostoli; Epistola Anacleti, latine*; Paris, 1504, in-fol.; — *Primum Volumen Contemplationum Remundi Lullii, et libellus Blaquernæ De amico et amato*; Paris, 1505, in-fol.; — *In sex primos*

(1) « Fabri ardentissimum in restituendis bonis literis studium magnopere comprobo, eruditionem tam variam minimeque vulgarem admiror, raram quamdam morum comitatem ac facilitatem adamo, porro singularem vitæ sanctimoniam veneror etiam et exosculor. » Erasme, *Annotationes*

hysicorum libros Aristotelis introduc-
aris, 1505, in-fol.; une seconde édition
à Paris, 1515, in-fol., sous le titre de :
telis Opus Metaphysicum, Bessarione
rete, cum Argyropyli in XII primos
retamento; item Theophrasti Meta-
orum Liber I; item metaphysica in-
tio IV Dialogorum libris elucidata; —
telis Politicorum Libri VIII; Econo-
um Libri II; Hecatonomiarum publi-
unus, L. Aretino interprete, cum
ntariis J. Fabri et L. Aretini in Eco-
a explanationibus; Paris, 1506, 1511,
etc., in-fol.; — *Joannis Damasceni*
gia, sive Tractatus IV de orthodoxa
nterprete J. Fabro; Paris, 1507, in-4°;
uvelle édition, augmentée d'un commen-
par J. Clictou, parut à Paris, 1512 et
in-fol.; Bâle, 1539 et 1548, in-fol., avec
s ouvrages de J. Damascène; — *Textus*
æra Joannis de Sacrobosco, novo com-
rio illustratus, cum compositione An-
stronomici Boni Latensis et Geometria
dis; Paris, 1507, 1511, 1526 et 1531,
; — *Introductiuncula in Politica*
telis et Œconomica Xenophontis a
Volaterrano translatum; Paris, 1508,
ibid., 1516, in-fol., avec un commentaire
Clictou; — *G. Trapezuntii Dialectica;*
1508, 1511 et 1532, in-8°; — *Richardi*
icoldi, ordinis Prædicatorum, Confuta-
is mahometanæ, et cujusdam diu cap-
urcarum de vita et moribus eorumdem
s; Paris, 1509 et 1511, in-4°; — *Quin-*
ex Psalterium, gallicum, romanum,
icum, vetus, et conciliatum; Paris,
t 1513, in-fol; Caen, 1515, in-fol.: ce livre
nt, outre les trois versions des Psaumes
s successivement par saint Jérôme, le
er tel qu'il existait avant la révision de
érôme, et le *Psautier gallican*, soi-
ment collationné (*conciliatum*). On y
aussi une paraphrase, des notes et une
ion du but et du sens de chaque psaume;
hardi cœnobitæ S. Victoris De Trinitate
cum commentario; Paris, 1510, in-4°;
Pauli Epistolæ XIV, ex vulgata edi-
adjecta intelligentia ex græco, cum
ntariis; præmittitur Apologia, quod
interpretatio Epistolarum S. Pauli,
passim legitur, non sit translatio Hie-
i; canones Epistolarum S. Pauli; ac-
Linus de passione Petri et Pauli, in
m conversa; Paris, 1512, 1515, 1517 et
in-fol.; Bâle, 1527, in-fol.; Cologne, 1531,
Anvers, 1540 : ce livre et les *Commen-*
in Evangelica, mentionnés plus loin,
mieux connaître les idées théologiques et
s de Lefèvre; — *Agones Martyrum*
januarii; Paris, 1512 et 1524, in-fol.;
1559, in-fol.; — *Liber trium virorum*
m spiritualium virginum : Hermæ

Pastor; Uguetini visio; F. Roberti Sermonum et visionum Libri III; Hildegardis Scivias visionum Libri II; Elisabethæ Sconaugiensis Sermonum et Visionum libri VI; Mectildis Libri V Studiorum piorum; Paris, 1513, in-fol.; — *Arithmetica Jordani Nemorarii, X libris demonstrata; Musica, IV libris demonstrata; Epitome in libros Arithmeticos Boetii; Rythmimachiæ ludus, qui et pugna numerorum appellatur;* Paris, 1514, in-fol.; — *Euclidis geometricorum Elementorum Libri XV; Campani Galli transalpini in eosdem Commentarii; Theonis Alexandrini in XIII priores et Hypsiclis Alexandrini in duos posteriores Commentarii;* Paris, 1517, in-fol.; — *De Maria Magdalena et triduo Christi Disceptatio;* Paris, 1517, in-4°; ibid., 1518 et 1519, in-4°, avec des additions; Hagenau, 1518, in-4° : cet opuscule, contre lequel écrivirent entre autres Fisher, évêque de Rochester, et Marc Grandval, fut défendu par J. Clictou et H. Cornelius Agrippa; — *Bernonis abbatis libellus de officio Missæ;* Paris, 1518, in-4°; — *Accurata Recognitio trium voluminum Operum N. Cusæ cardinalis;* Paris, 1514, 3 vol. in-fol.; — *De tribus et unica Magdalena Disceptatio secunda;* Paris, 1519, in-8°; — *Contemplationes idiotæ de amore divino, de Virgine Maria, de vera animi patientia, de continuo conflictu carnis et animæ, de innocentia perdita, de morte;* Paris, 1519, in-4°; 1535, in-16; — *Commentarii initiatorii in IV Evangelia;* Paris, 1521, in-fol.; Cologne, 1521; Meaux, 1522, in-fol.; Bâle, 1523, in-fol.; sans nom de lieu, 1526, in-fol.; Cologne, 1541, in-fol.; — *Le Nouveau Testament nouvellement traduit en françois;* Paris, 1524 et 1525, in-8°; sous l'anonyme (1); Anvers, 1525, in-8°; Bâle, 1525, 2 vol. in-8°; Anvers, 1532, in-12, souvent réimprimé depuis; — *Les Épistres et Évangiles pour les LII dimanches de l'an, à l'usage du diocèse de Meaux;* 1523, introuvable; Lyon, 1542, in-16; — *Les Psaumes de David translatez en françois;* Paris, 1523 et 1525, in-8°; ibid., 1530, in-12; sous le voile de l'anonyme; — *Commentarii in Epistolas canonicas;* Meaux, 1525, in-fol.; Anvers, 1540 et 1563, in-8°; — *La sainte Bible en françoys, translatée selon la pure et entière traduction de S. Hiérome, conférée et entièrement revisitée selon les plus anciens et plus corrects exemplaires;* Anvers, 1530, in-fol. (2); ibid., 1534 et 1541, in-fol.; réimprimée très-souvent depuis, avec des changements; c'était, avons-nous dit, la première version française de la Bible, qui fût

(1) Les diverses parties du *Nouveau Testament* avaient été successivement publiées à part dans le courant de l'année 1523.

(2) La traduction de l'*Ancien Testament*, moins les psaumes, avait déjà paru à Anvers, 1528, 4 vol. in-8°; cette édition est des plus rares.

complète; tandis qu'il avait déjà paru avant 1500 six traductions allemandes de la Bible, trois italiennes, une flamande et une en langue bohémienne; nous ne possédions en France que la traduction abrégée, écrite à la fin du treizième siècle par Guyard des Moulins, qui n'était qu'un extrait paraphrasé, souvent inexact.

Le travail de Lefèvre, quoique loin d'être exempt d'erreurs, quoique défectueux au point de vue du style, mérite pourtant beaucoup d'éloges. A la bibliothèque impériale de Paris se trouvent (*Ancien fonds latin*, n° 5288 et 7814) divers opuscules de Lefèvre en manuscrit; ce sont : *Apologia pro sua sententia de creatione et statu Adami*; *De nomine Dei*; *Orationes*; *Carmina*; *Dialogus de fortuna mundi*. Ernest GRÉGOIRE.

Sainte-Marthe, *Elogia*. — Bayle, *Diction*. — Lelong, *Bibliotheca Sacra*, t. II, p. 832. — Beischlag, *Sciagraphia commentarii de vita J. Fabri Stapulensis* (dans la *Sylloge opusculorum* de Beischlag, p. 281). — Graf, *Essai sur la Vie et les Écrits de J. Lefèvre d'Etaples*; Strasbourg, 1842, in 8° : ce travail, assez impartial, quoique écrit au point de vue protestant, est la meilleure biographie de Lefèvre. — Haag, *La France Protestante*.

LEFÈVRE (*François*), médecin français, né à Bourges, mort en 1569. Il devint en 1545 docteur régent à l'université de sa ville natale. On a de lui quelques traductions du grec, telles que *Les trois premiers livres de la Chirurgie d'Hippocrate, traitant des ulcères, des fistules et des blessures à la tête*, accompagnés des commentaires de Gui Vidio, médecin de Florence; Paris, 1555, in-8°; — *Le Médecin-Chirurgien d'Hippocrate, le Grand, avec le Commentaire de Galien, où il est traité de l'institution du chirurgien, autrement des choses qui se font en la boutique du médecin-chirurgien*; Paris, 1560, in-16. Ce second titre paraît être celui d'une autre édition du premier ouvrage, seulement plus complet et mené à terme. Les *Annales Typographiques* de Catherinot mentionnent pour cette année 1560 : *L'Institution de Médecine par Francois Lefèvre, médecin de Bourges*. Il est possible que ce soit encore le même ouvrage. En 1557, Lefèvre avait donné sous le titre de *Secret et Mystère des Juifs*, un extrait des deux premiers livres de Suidas. Il arriva pour cette publication ce qui était arrivé pour la précédente, c'est qu'elle fut probablement revue par l'auteur, et parut de nouveau avec ce titre : *Histoire de Théodose, pontife de la loi judaïque, et de Philippe, chrétien, par laquelle est révélé le secret mystère des Juifs, jusqu'à présent à la confirmation de notre foy catholique*; Paris, 1561; deux autres éditions en parurent encore à Paris et à Lyon. H. BOYER.

La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. française*. — La Thaumassière, *Hist. du Berry*. — Catherinot, *Opuscules*.

LEFÈVRE ou **FABRICIUS** (*François*), philologue allemand, né à Duren, vers 1525, mort le 23 février 1574. Il commença ses étud[illegible] ville natale, et vint les achever à Paris[illegible] lége royal, où professaient alors [illegible] Pierre Ramus. De retour dans sa patri[illegible] cius fut nommé recteur du collége de [illegible] dorf, où pendant plus de vingt ans il [illegible] avec une réputation brillante. On a [illegible] beaucoup d'éditions annotées des [illegible] ciens; les plus importantes sont : *Lysi*[illegible] *nes duæ, una pro Eratosthenis cæd*[illegible] *funebris; jam primum integræ* [illegible] *tine editæ*; Cologne, 1554, in-12; — *Orosii, presbyteri hispani, adversus* [illegible] *nos, historiarum Libri septem*; Cologne, in-12; — *Ciceronis Historia per consul*[illegible] *cripta, et In annos LXIV distincta*; Co[illegible] 1564, in-12. Z.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire* [illegible] *des Pays Bas*, t. XIV.

LEFÈVRE ou **FABRICIUS** (*André*), philol[illegible] belge, né vers 1520, à Hodeige, dans la Hes[illegible] province de Liége, mort à Al-Œting, en 158[illegible] Après avoir fait ses études à l'université d'Ingolstadt, il professa la théologie à Louvain, et séjourna ensuite à Rome, de 1560 à 1565, en qualité d'orateur du cardinal Othon, évêque d'Augsbourg, auprès du pape Paul IV. Sur la fin de sa vie, il obtint la riche prévôté d'Alt-Œting. On a de lui : *Religio patiens*, tragédie; Cologne, 1566, in-12; — *Samson*, tragédie; Cologne, 1569, in-12; — *Harmoniæ, quæ nulla est, confessionis Augustanæ, cum doctrina evangelica consensum declarans, liber*; Cologne, 1573, in-fol.; — *Catechismus Romanus*; Anvers, 1570, in-8°; — *Jeroboam rebellans*, tragédie; Ingolstadt, 1585, in-12. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VIII.

LE FÈVRE DE LA BODERIE (*Guy*), orientaliste et poëte français, né le 9 août 1541, près Falaise, au manoir de La Boderie, où il est mort, en 1598. Il était l'aîné d'une famille nombreuse, qui depuis longtemps était connue dans la Normandie, et s'adonna de bonne heure à l'étude des langues orientales avec la pensée d'y puiser des armes pour la défense de la religion catholique. Après avoir parcouru la Bourgogne, le Lyonnais et la Bretagne, il travailla quelque temps avec son compatriote Guillaume Postel et donna en latin la version syriaque du Nouveau Testament. Sa réputation était si bien acquise, que bientôt après, sur les instances du pape Pie IV et avec l'agrément du roi Charles IX, qui le laissa s'éloigner à regret, il se rendit à Anvers, où l'appelait Arias Montanus pour préparer l'édition de la Bible polyglotte, que venait de lui confier Philippe II. Il ne se contenta pas de collationner sur un manuscrit rapporté d'Orient le texte syriaque du Nouveau Testament, il s'efforça d'en expliquer les locutions les plus obscures, et publia, entre autres travaux, un petit traité du patriarche Sévère, traité qui l'avait frappé par une remarquable concordance

les rites usités dans l'administration des
nents dès les premiers temps du christia-
par les églises d'Orient et d'Occident. Il
au reste, à se louer ni de Philippe II ni
pagnols, et dut supporter les frais de ce
x voyage; revenu à Paris, il devint, à la
de de Marguerite de Valois, secrétaire du
Alençon et son interprète pour les langues
tres. Malgré les relations suivies qu'il en-
avec Baïf, Dorat, Ronsard et surtout Vau-
La Fresnaye, il ne subit l'influence d'au-
ces écrivains, et resta le *poëte chrétien*
cellence, ne s'occupant que des intérêts
eligion catholique, traduisant les hymnes
it Ambroise, de saint Grégoire et de saint
s pour les opposer aux *Psaumes* de Marot,
quant comme de véritables sources d'ins-
n les légendes et les épopées du moyen
ans ses écrits en prose, aujourd'hui per-
t qu'il accusait Duplessis-Mornay d'avoir
à dessein lors du sac de l'abbaye de
lean-de-Falaise, Guy de La Boderie avait
is de réfuter les hérésies de Calvin.
e lui : *L'Encyclie des secrets de l'Eter-*
Anvers, 1571, in-4°: espèce de poëme di-
huit cercles ou chants qui forment le
r livre de l'ouvrage; mais l'auteur n'en fit
altre davantage; — *Novum Testamen-*
yriace, cum versione latina (dans la
polyglotte d'Anvers, 1572, in-fol., t. V,
s celle de Le Jay; Paris, 1645, in-fol.):
ail ne lui demanda pas moins de trois
à mener à fin;—*Grammatica Chaldaica*
tionarium Syro-Chaldaicum (ibid.,
— *D. Severi, Alexandrini quondam*
chæ, de Ritibus baptismi et sacræ
s apud Syros christianos receptis Liber,
rimum in lucem editus; Anvers, 1572,
— *Syriacæ Linguæ prima Elementa;*
572, in-4°; — *Confusion de la secte de*
ned, livre premièrement composé en
espagnole par Jehan André, jadis
t Alfaqui, depuis faict chrestien et
, et tourné d'italien en françois; Paris,
n-8°; — *Traité du nouveau Comete*
ieu où ils se font, trad. de l'espagnol
Mugnoz; plus un Cantique sur ladite
en apparence lumineuse; ibid., 1574,
— *Harangue de la Dignité de l'homme,*
le Jean Pic de La Mirandole; ibid.,
n-12; — *Traité de la Religion chres-*
trad. de Marsile Ficin; ibid., 1578; —
rs de l'honnête Amour sur le Banquet
ton, trad. du même; ibid., 1572 et 1588;
Galliade, ou de la révolution des arts
ices; Paris, 1578, in-4°; poëme en cinq
ou chants, ainsi nommé *Galliade* parce
arts et les sciences, après avoir été
les Gaules, où ils avaient leur séjour, y
n revenus; — *Hymnes ecclésiastiques,*
tes spirituels et autres mélanges poé-
ibid., 1578 et 1582, in-16: la plupart de

ces pièces sont traduites du latin; — *L'Harmonie du Monde*, divisée en trois cantiques, trad. de François Georges, Vénitien; ibid., 1578, in-fol.; — *Les trois Livres de la Vie, avec une Apologie pour la Médecine et l'Astrologie*, trad. de Marsile Ficin; ibid., 1581, in-8°; — *De la Nature des Dieux*, trad. de Cicéron; ibid., 1581, in-4°; — *Divers Mélanges poétiques*; ibid., 1582, in-16; — *Novum J.-C. Testamentum, syriace litteris hebraicis, cum versione latina interlineari*; ibid., 1584, in-4°: cette traduction, dédiée à Henri III, contient au bas des pages la Vulgate et la version grecque. On attribue encore à Guy de La Boderie la traduction du poëme de Sannazar, *L'Enfantement de la Vierge*; — de plusieurs écrits de saint Grégoire de Nazianze; — ainsi qu'une pièce en vers burlesques intitulée : *L'Anti-Chopin*.

H. DE LA F.

Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII. — Goujet, *Biblioth. Française*, VI et XIII. — Huet, *De claris Interpretibus*. — Colomiès, *Gallia Orientalis*. — Baillet, *Jugem. des Savants*, II. — A. Heret, *Cosmographie*, liv. XV, c. 23. — Colletet, *Vies des Poëtes françois* (ms). — Brunet, *Manuel du Libraire*.

LE FÈVRE DE LA BODERIE (*Nicolas*), frère du précédent, s'appliqua également aux langues orientales, travailla à l'édition de la *Bible polyglotte*, et fut employé utilement en Italie par Henri III sous le maréchal de Bellegarde. Catherine de Médicis lui fit épouser la fille de son premier maître d'hôtel. On a de lui : *L'Heptaple, ou histoire des sept jours de la création*, trad. de Pic de La Mirandole; Paris, 1578, in-fol.; impr. avec l'*Harmonie du Monde* de son frère; — *Ad nobiliores linguas communi methodo componendas Isagoge*; ibid., 1588, in-4°; — *Fantaisie sur le tombeau de Pierre Le Fèvre de La Boderie*, pièce de vers insérée dans les *Mélanges poétiques* de son frère.

H. DE LA F.

Nicéron, *Mémoire*, XXXVIII. — Arias Montaus, *Préface de la Bible polyglotte*.

LEFÈVRE (*Nicolas*), chimiste français, mort en 1674. Il fit ses études à l'université de Sedan, et fut choisi par Vallot, premier médecin de Louis XIV, pour remplir la place de démonstrateur de chimie au Jardin du Roi à Paris. Sa réputation lui valut d'être appelé, en 1664, en Angleterre par Charles II, qui lui confia la direction d'un laboratoire établi dans le palais Saint-James. Fixé à Londres, Lefèvre devint membre de la Société royale. Lefèvre définissait la chimie « la science de la nature même ». L'expérience seule avait pour lui de l'autorité. Dumoustier considérait Lefèvre comme un philosophe naturaliste, qui « pénètre jusques dans la nature des estres, dont il sçait développer toutes les propriétés par un raisonnement juste et solide. On peut dire qu'on lui a l'obligation d'avoir, un des premiers, réformé, rectifié et mis dans un meilleur ordre toute la pharmacie ». Selon M. Dumas, le traité de chimie de Lefèvre « n'est pas, comme la plu-

part de ceux qu'on a publiés vers la même époque, un ramassis confus de recettes; l'auteur cherche soigneusement, au contraire, à se rendre compte des phénomènes qu'il décrit avec ordre, méthode et clarté ». Lefèvre était un chimiste habile, et dans son ouvrage il décrit les opérations avec exactitude, explique leurs résultats; indique les moyens de reconnaître la fraude dans les opérations pharmaceutiques. Ce livre, intitulé : *Chymie théorique et pratique*, Paris, 1660, 1669, 1674, 2 vol. in-12, Leyde, 1699, 2 vol. in-12, a été traduit en anglais, en allemand et en latin. Lenglet-Dufresnoy en a donné une édition considérablement augmentée par Dumoustier, sous ce titre : *Cours de Chymie pour servir d'introduction à cette science;* Paris, 1751, 5 vol. in-12, avec fig. Nicolas Lefevre a en outre publié *La Religion du Médecin;* La Haye, 1688, in-12 : traduction d'un ouvrage anglais de T. Browne. L. L— T.

Orfila, dans la *Biographie Médicale*. — Dumas, *Leçons sur la Philosophie chimique*. — Haag, *La France Protestante*. — F Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. II.

LEFÈVRE (*Roland*), peintre français, né en Anjou, vers 1605, mort en Angleterre, en 1677. Il était bon portraitiste, et excellait à faire les *charges*. Il séjourna longtemps à Venise et à Paris, et mourut en Angleterre. A. DE L.

Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*.

LEFÈVRE DE LÉZEAU (*Nicolas*), historien français, né vers 1580, mort en 1680. Il était conseiller d'État. Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages historiques importants, dont plusieurs se trouvent à la Bibliothèque impériale ou à la bibliothèque Sainte-Geneviève; savoir : *Histoire de la naissance et du progrès de l'Hérésie en France;— De la Religion catholique en France pendant la Ligue; — Vie de Jean de Morvilliers; — Histoire de Jean de Marillac, garde des sceaux; — Recueil de diverses pièces concernant les conseils du roi.* J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*.

LEFÈVRE (*Jacques*), historien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était prévôt et théologal d'Arras. On a de lui : *Les plus curieux endroits de l'histoire, ou les sages et généreuses reparties;* 1690, in-12;— *Éloge de Louis le Grand, prononcé le 5 septembre, jour* (anniversaire) *de sa naissance, dans la paroisse royale de Saint-Germain-en-Laye;* Paris, 1692; — *Anciens Mémoires du quatorzième siècle, depuis peu découverts, où l'on apprend les aventures les plus surprenantes et les plus curieuses de la vie de Bertrand Duguesclin, traduits nouvellement;* Douai, 1692, in-4° : ces mémoires sont en grande partie les manuscrits dont Claude Ménard et du Chastelet s'étaient servis pour rédiger leur histoire de Duguesclin. Lefèvre ne les a pas traduits, mais il en a rajeuni le style; il y a ajouté des réflexions oiseuses et des anecdotes peu authentiques. Le travail de Lefèvre est devenu rare et recherché des curieux; il a été reproduit avec des retranchements et des additions dans les tomes III, IV et V de la *Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, publiée par Boucher et Dussieux. J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*.

LEFÈVRE (*Jean*), astronome français, né à Lisieux, vers le milieu du dix-septième siècle, mort en 1706, était fils d'un tisserand. Il exerça d'abord la profession paternelle; mais la lecture de quelques livres d'astronomie lui fit bientôt abandonner la navette pour le calcul des éclipses. Lefèvre fut recommandé à Picard, qui le fit venir à Paris pour l'aider dans le travail de la *Connaissance des Temps*. En 1682, il accompagna La Hire dans son voyage de Provence, et, l'année suivante, il l'aida dans la construction de sa méridienne. Ses protecteurs le firent entrer à l'Académie des Sciences. Lefèvre n'a publié que des *Éphémérides* pour les années 1684 et 1685, et la *Connaissance des Temps*, de 1684 à 1701. Le privilége de ce dernier ouvrage lui fut retiré parce que, dans la préface du volume de 1701, il avait injurié les deux La Hire, ses confrères à l'Académie. La même cause faillit le faire exclure de ce corps savant; mais Lefèvre déclara qu'il se soumettrait à tout plutôt que de renoncer à l'Académie. Cependant on voit dans les registres que Lefèvre, ayant manqué plusieurs séances, fut rayé sous prétexte du réglement, qui exige l'assiduité. « Ce fut, dit Lalande, une perte pour l'astronomie. Il calculait mieux les éclipses que La Hire, parce qu'il employait la période de dix-neuf ans, qu'il tenait peut-être de Rœmer. Cela donna de l'humeur à La Hire, qui causa du désagrément à Lefèvre. Celui-ci s'en vengea maladroitement, et il fut victime du crédit de La Hire. » E. M.

Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II, p. 692.

LEFÈVRE (*Jacques*), controversiste français, né à Lisieux, au milieu du dix-septième siècle, mort à Paris, le 1er juillet 1716. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint archidiacre de sa ville natale, et grand-vicaire de l'archevêque de Bourges. Reçu docteur en Sorbonne en 1674, une vive polémique, qu'il soutint la même année contre le père Maimbourg, lui valut une détention à la Bastille, ce qui l'a fait appeler *Lefèvre de la Bastille*. Ses principaux ouvrages sont : *Entretiens d'Eudoxe et d'Euchariste sur les Histoires de l'arianisme et des iconoclastes du père Maimbourg;* Paris, 1674, in-4°; Cologne, 1683, in-12 : le premier de ces entretiens, condamné par sentence du Châtelet, fut lacéré et brûlé; l'auteur fut emprisonné; une autre édition, sans date, in-12, est augmentée d'un *Avertissement* et d'une *Lettre apologétique; — Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée;* Paris, 1682, in-12; cet ouvrage occasionna une polémique entre l'auteur

uld; — *Nouvelle conférence avec un re touchant les causes de la sépara-s protestants;* Paris, 1685, in-12; *ructions pour confirmer les nouveaux is dans la foi de l'Église;* Paris, 1686, — *Recueil de tout ce qui s'est fait t contre les protestants en France;* 1686; — *Lettres d'un docteur sur ce passe dans les assemblées de la faculté logie de Paris;* Cologne, 1700, in-12: es parurent anonymes lorsque les *Mé-sur la Chine* du jésuite Lecomte furent à la faculté de théologie. La dernière, *Anti-Journal historique des assem-ues en Sorbonne,* est une réplique à anonyme publié par le jésuite Lallemant léfense de son confrère et intitulé *Jour-orique des assemblées tenues en Sor-*Lefèvre composa encore des *Animad-sur l'histoire ecclésiastique du père exandre, dominicain;* un premier vo-it imprimé à Rouen, anonyme et sans rs 1680), in-8°, lorsqu'il fut saisi et l n'en échappa que deux exemplaires. Le-publié une édition augmentée de l'ou-Magri ayant pour titre : *Antilogiæ, tradictiones apparentes Sacræ Scrip-*aris, 1685, in-12, qu'il dédia à l'arche-Paris, François de Harlay. On croit vre coopéra à la rédaction des *Hexa-les six colonnes sur la constitution tus,* en faveur du père Quesnel; Ams-1714, in-4°. J. V.

aud, *Pièces fugitives;* t. Ier, p. 104, des *Nou-r.* — Moréri, *Grand. Dict. Hist.*

VRE ou **LEFEBVRE** (Le P. *François-*, poëte latin moderne, connu sous le isé de *Faber,* né vers 1670, mort en entra dans la Compagnie de Jésus, et au collége Louis-le-Grand. On a de lui ts poëmes didactiques, où il exprime z d'élégance et d'exactitude des parti-de physique et d'histoire naturelle. titres de ses ouvrages : *Commirius in m receptus;* Paris, 1703, in-12; — Paris, 1703, in-12; — *Terræ Motus;* 04, in-12; — *Musica;* Paris, 1704, trois poëmes didactiques du P. Le-té insérés dans le recueil des *Poemata* z de d'Olivet, t. I. Z.

La France Littéraire.

RE DE LA PLANCHE (*N.*), juriscon-çais, né dans la seconde moitié du dix-siècle, mort en 1738. En 1700 il de-at du roi à la chambre du domaine ler au bureau des finances et à la es domaines. On a de lui : *Mémoires latières domaniales, ou traité du* Paris, 1764-1765, 3 vol. in-4°, avec de l'éditeur Lorri. E. G.

Dict. Hist.

RE (***), architecte et ingénieur né à Orléans, vers 1695. Il a bâti dans sa ville natale l'église des Petits-Carmes, et à Paris l'hôtel de Senneterre. Il avait trouvé le moyen de fabriquer des ancres avec plusieurs verges de fer battues ensemble. Une ancre ainsi confectionnée ne se casse, dit-on, jamais. A. DE L.

Ch. Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais,* t. I, p. 178.

LEFÈVRE (*Armand-François*), prélat français de Noélène, cinquième vicaire apostolique de la Cochinchine, succéda en 1743 à Alexandre de Alexandris, évêque de Nabuce, et mourut au Camboge, le 27 mars 1760. Né à Calais, il partit de France en 1737, et travailla d'abord dans la mission de Siam. Sacré évêque en 1743, il se rendit l'année suivante en Cochinchine. En 1750, sous le règne de Vo-Vuong, une violente persécution contre la religion chrétienne éclata dans ce royaume. Lefèvre et tous les missionnaires furent chassés. Le prélat se retira à Macao, attendant que la Providence lui ouvrît les portes de sa mission. En 1752, Éduce Bennetat, évêque d'Encarpie, son coadjuteur, rentra en Cochinchine avec des présents que Dupleix, gouverneur de Pondichéry et des colonies françaises de l'Inde, envoyait au roi Vo-Vuong. Bien accueilli par ce prince, Bennetat eut la liberté de rester avec un missionnaire. Une nouvelle persécution les contraignit de partir l'année suivante. Lefèvre, désespérant de rentrer jamais dans son vicariat, choisit un nouveau théâtre pour exercer son zèle apostolique. Vers 1755 il passa dans le Camboge, où il mourut. Il nous reste de ce prélat des lettres publiées dans le recueil des *Lettres édifiantes.*

F.-X. TESSIER.

Documents inédits. — *Nouvelles Lettres édifiantes,* t. VI. — De Montezon et Estrée, *Mission de la Cochinchine et du Tonkin;* Paris, 1858, in-12.

LEFÈVRE (*Antoine-Martial*), écrivain religieux, archéologue et historien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il était bachelier en théologie et prêtre du diocèse de Paris. On a de lui : *Calendrier historique de l'Église, de Paris;* 1747, in-12 : livre qui contient l'origine des paroisses, abbayes, monastères, etc.; les conciles tenus à Paris, la liste des évêques, archevêques, doyens et abbés du diocèse, etc.; — *Calendrier historique de l'Université de Paris;* 1755, in-24; — *Calendrier historique de la sainte Vierge;* in-12; — *Description des Curiosités des Églises de Paris et des environs;* Paris, 1759, in-12; — *Les Muses en France, ou histoire chronologique de l'origine, des progrès et de l'établissement des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts dans la France, contenant la fondation des universités, collèges, académies, etc., et les personnes qui s'y sont le plus distinguées;* Paris, 1750, in-16; réimprimé sous ce titre : *La nouvelle Athènes, Paris, le séjour des Muses,* avec une seconde partie contenant la *Bibliographie des auteurs ecclésiastiques et des livres les plus rares;* Paris, 1759, in-12.

J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — Quérard, *La France Littér.*

LEFÈVRE (*André*), littérateur français, né à Troyes, en 1717, mort à Paris, le 25 février 1768. Il étudia d'abord la jurisprudence, et se fit recevoir avocat. Il cultiva aussi la poésie. Un de ses parents, Lefèvre, devenu aveugle, l'appela près de lui, et en fit son secrétaire. Enfin, il accepta l'emploi de précepteur auprès de quelques fils de famille. « Sérieux, froid, compassé dès l'enfance, selon Grosley, il était pénétré de tous les principes de droiture, de probité, d'intégrité, de vertu, que l'on admire chez les anciens philosophes : principes héréditaires et fortifiés par la lecture et la méditation. En un mot, il étoit tel qu'il s'est peint lui-même, à son insçu dans l'article *Gouverneur* qu'il a fourni à l'*Encyclopédie.* » On a de lui : *Mémoires de l'Académie des Sciences nouvellement établie à Troyes en Champagne*; Liége, 1744, in-8°; Troyes, 1756, 2 parties in-12; Paris, 1768, in-12 : qu'on attribue aussi à Grosley, qui l'aida dans ce travail ingénieux mais trivial; — *Lettre sur les Mémoires de l'Académie de Troyes*; Amsterdam (Paris), 1755 (1765), in-12 : suivant l'abbé Goujet, on n'a tiré qu'une douzaine d'exemplaires de cette *lettre*; Grosley y répondit par sa *Lettre à M. Desm.*** I. D. M. D. L.* (Desmarest, inspecteur des manufactures de Lyon), datée de Troyes, le 2 mai 1768, in-12; — *Lettre à M**** (Trasse) *pour servir de réponse à ses observations*; in-4°. On attribue à André Lefèvre : *Le Pot-Pourri, ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs*; Amsterdam, 1748, in-12, que quelques bibliographes donnent au comte de Caylus; — *Dialogue entre un curé et son filleul*; La Haye, 1767, in-12; satire dirigée contre Grosley, attribuée aussi à Montroger.

J. V.

Goujet, Suppl. au *Grand Dict. Histor.* de Moréri. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel Historique, Critique et Bibliogr.*

LEFÈVRE DE BEAUVRAY (*Pierre*), littérateur français, né à Paris, le 14 novembre 1724, mort dans la même ville, à la fin du dix-huitième siècle. Devenu aveugle de bonne heure, il chercha des consolations dans la culture des lettres. On a de lui : *Épître à Fontenelle*; 1743; — *Ode sur la bataille de Laufeld et la prise de Berg-op-Zoom*; 1747; — *Singularités diverses en prose et en vers*; 1753, in-12; — *Paradoxes métaphysiques sur les principes des actions humaines*, traduit de l'anglais de Collins; 1754, in-12 : cette traduction a été insérée par Naigeon dans l'article *Collins* du *Dictionnaire de Philosophie* de l'*Encyclopédie méthodique*; — *Éloge funèbre de Montesquieu*, en vers; 1755; inséré par extrait dans le *Journal de Verdun* d'octobre 1755; — *Adresse à la nation anglaise sur la guerre présente, par un citoyen*; 1757; — *Vœux patriotiques à la France*; 1762; — *Le Monde pacifié*, poëme; 1763; — *Histoire de miss Honora, ou le vice dupe de lui-même*, imité de l'anglais, 1766, in-12 : Lefèvre avait dicté ce roman à l'abbé Irailth, et lui avait donné le manuscrit; apprenant que l'abbé s'attribuait cet ouvrage, Lefèvre écrivit au rédacteur de *l'Année Littéraire*, en 1766, pour déclarer qu'après avoir abandonné le profit de ce travail à l'éditeur, il lui en cède la gloire; — *Dictionnaire Social et Patriotique, ou précis des connaissances relatives à l'économie morale, civile et politique*; 1769, in-8° : ouvrage reproduit sous ce titre : *Dictionnaire de recherches historiques et philosophiques*; 1774; — *Récréation philosophique d'un aveugle*, in-8°. Lefèvre de Beauvray est en outre l'auteur de l'*Éloge de Lefèvre de Saint-Marc*, inséré au sixième volume de l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie.*

J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEFÈVRE (*Pierre-François-Alexandre*), poëte et auteur dramatique français, né à Paris, le 29 septembre 1741, mort à La Flèche, le 9 mars 1813. Il se livra d'abord à la peinture, qu'il abandonna bientôt pour se consacrer aux lettres. Sa première production fut une tragédie de *Cosroès*, sujet déjà traité par Rotrou : cette pièce obtint douze représentations; — *Florinde*, qui la suivit, fut jouée le 10 novembre 1770, et n'eut qu'une seule représentation; — *Zuma*, tragédie en cinq actes, représentée devant la cour, à Fontainebleau, en octobre 1776, eut d'abord peu de succès. Jouée à Paris, le 22 janvier 1777; elle y réussit d'une manière éclatante, grâce à quelques beautés de détails et surtout à la jeunesse de l'auteur. Le duc d'Orléans, qui s'intéressait à Lefèvre, lui donna à cette occasion une pension de douze cents livres, et comme son protégé lui demandait si cette grâce l'engageait à remplir quelques fonctions, il lui répondit avec bonté : « Cela ne vous engage à rien qu'à travailler de « plus en plus pour votre gloire. » — *Elisabeth de France*, ou plutôt *Don Carlos*, tragédie reçue en 1771, devait être jouée en 1783; la représentation, sur la demande du comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, fut défendue. Le duc d'Orléans, toujours bienveillant pour l'auteur, la fit représenter sur son théâtre de la Chaussée-d'Antin, par les acteurs de la Comédie-Française, en présence d'une assemblée brillante où avait été convoquée toute l'Académie Française.

Lefèvre avait succédé à Saurin et à Collé comme secrétaire ordinaire du duc d'Orléans. Après la mort de ce prince (1785), il ne voulut pas faire partie de la maison de son fils, et préféra vivre dans la retraite. Il y composa une nouvelle tragédie : *Hercule au mont Œta* (non imprimée), imitée des *Trachiniennes* de Sophocle, et qui n'eut aucun succès. Ruiné par les événements de la révolution, il traversa cette période agitée dans une profonde obscurité,

ant exclusivement à l'éducation de
n 1804 il accepta une place de pro-
belles-lettres au Prytanée militaire
lie. Lefèvre, parvenu à la vieillesse, se
t d'honneur d'abjurer les erreurs qu'il
ées dans la philosophie du dix-hui-
le, et manifesta les sentiments les plus

les ouvrages cités, Lefèvre a laissé
s fugitives, la plupart inédites, parmi
une des plus remarquables, dit Peti-
nous empruntons ce renseignement,
pître à Mme de Maintenon. Il avait
posé un poëme intitulé : *Stockholm dé-*
i n'a jamais vu le jour. Enfin, il a pu-
le voile de l'anonyme : *Boutade sur*
ris, 1806, in-8°. Ed. DE MANNE.

, *Correspondance Littéraire*. — Voltaire,
Petitot, *Notice* placée en tête du *Répertoire*
Français.

RE-GINEAU (*Louis*), physicien fran-
e 27 mars 1751, à Authe, village des
mort à Paris, le 3 février 1829. Ses
ant sans fortune, il fut élevé par un
ré d'Étrepigny (Ardennes), et il alla
ses études à Reims. Il vint ensuite à
l'évêque de Pamiers le recommanda
de Breteuil, qui le plaça auprès de
ts comme professeur de mathémati-
te position lui laissait assez de liberté
pût suivre les cours du Collége royal
ole des Ponts et Chaussées. Lefèvre-Gi-
'abord attaché à la Bibliothèque royale,
38 son protecteur, le baron de Bre-
it obtenir la chaire de physique expé-
qui venait d'être créée au Collége de
e nouveau professeur ouvrit son cours,
mbre 1788, par une savante exposition
pes de la physique et de la chimie
, et, afin qu'il n'y eût pas de réplique
il exécuta la synthèse de l'eau en opé-
les volumes d'oxygène et d'hydrogène
considérables que ceux qu'avait em-
voisier; il forma ainsi expérimentale-
d'un kilogramme d'eau.
e la révolution éclata, Lefèvre-Gineau,
une mission administrative, se livra à
lations commerciales qui assurèrent sa
l fit ensuite partie de la commission
nale chargée de l'établissement du sys-
imal. Peu de temps après la forma-
Institut, il fut appelé par l'élection à
ie de la section de physique, et devint
un des quatre inspecteurs généraux de
ilé. En 1807 il sollicita et obtint le
de membre du corps législatif. Renommé
, il adhéra, en 1814, à la déchéance de Na-
réélu en 1820, il siégea à la chambre
putés jusqu'en 1823, et il vota cons-
t avec l'opposition. Aussi, en 1824, fut-il
la liste des professeurs du Collége de
sans que cependant le ministère osât lui
retirer son traitement. Lefèvre-Gineau n'a pu-
blié aucun ouvrage. Le tome XXXIII du *Jour-
nal de Physique* a reproduit la leçon d'ouver-
ture dont nous avons parlé. On trouve quelques
notes scientifiques dues à sa plume, à la suite
du poëme de Delille, *Les trois Règnes de la
Nature*. E. MERLIEUX.

Ch. Dupin, *Discours prononcé aux funérailles de Lefèvre-Gineau* (1829).

LEFÈVRE (*Robert*), peintre français, né à Bayeux (Normandie), en 1756, mort le 3 octobre 1830. Dès son enfance il montra du goût pour le dessin. Son père le plaça néanmoins chez un procureur, où il *illustrait* les rôles de plaideurs suppliants ou désespérés. Aussi sobre qu'éco-nome, il parvint à amasser une petite somme, et à dix-huit ans il vint à pied à Paris, pour admirer les chefs-d'œuvre d'art dont il avait lu quelque description. Revenu à Caen, il reçut des leçons de dessin d'un peintre médiocre, et parvint à se suffire en faisant quelques portraits et des pein-tures de décoration. C'est ainsi qu'il décora deux appartements du château d'Airel, près de Saint-Lô. Ce travail lui donna le moyen de revenir à Paris en 1784. Regnault l'admit dans son atelier. « Je vous apprendrai à dessiner, lui dit-il en re-gardant ses études; mais non pas à peindre, car votre coloris est celui de la nature, dont vous pa-raissez être l'élève. » Lefèvre produisit alors quel-ques tableaux d'histoire, qui manquent d'énergie, mais dans lesquels on remarque un faire agréable. Il exposa les *Callypiges grecques*, *L'Amour aiguisant ses flèches*, et *Vénus désarmant l'Amour*. Ayant obtenu peu d'éloges, il se livra tout entier à la peinture du portrait, où il excella bien vite. Quelques études d'après van Dyck réussirent complétement, et Lefèvre eut un grand nombre de portraits à faire. On remarqua sur-tout ceux du peintre Guérin, en 1804, de Na-poléon sur son trône, en 1806, de Madame Læ-titia, en 1808, celui de la princesse Borghèse, en pied, pour la galerie de Saint-Cloud, ceux du général Le Brun, du sénateur Lecouteulx de Canteleu, et du baron Denon. Ses portraits de Napoléon et de Joséphine avaient eu une si grande vogue que vingt-sept copies lui en furent demandées par les corps constitués, les princes, les grands dignitaires, les cours impériales et les villes. Lorsque Pie VII vint à Paris, en 1805, pour sacrer l'empereur, Lefèvre fit son portrait bien ressemblant en six heures. En 1812, il pei-gnit en pied Marie-Louise. Sous la restauration, la vogue de Robert Lefèvre ne diminua pas; il ex-posa les portraits du marquis de Lescure et de la comtesse d'Osmond. Un tableau d'*Héloïse et d'Abélard* fut très-goûté, et augmenta sa réputa-tion. Il exposa encore le portrait en pied de Malherbe, exécuté pour la ville de Caen. Ensuite il fit le portrait de la duchesse d'Angoulême, celui de Louis XVIII en pied, et Louis XVIII assis sur son trône, pour la chambre des pairs, ce qui lui valut le titre de peintre du cabinet du

roi. Charles X se fit aussi peindre par Lefèvre. Chargé d'exécuter un tableau d'histoire pour la galerie de Compiègne, Lefèvre fit *Phocion prêt à boire la ciguë;* on trouva que ce tableau manquait d'élévation. Lefèvre peignit pour les missionnaires du Mont-Valérien un *Calvaire* qui fut exposé en 1827; cette toile se faisait remarquer par une couleur fraîche dans les carnations et forte dans les autres parties; mais la composition semblait empruntée à un tableau de Van Dyck. Au lieu du prix convenu, Lefèvre dut accepter en payement une place dans le cimetière de la mission, honneur alors très-recherché. Son dernier ouvrage fut l'*Apothéose de saint Louis*, pour la cathédrale de La Rochelle. La révolution de Juillet ayant enlevé à Lefèvre les avantages qu'il tenait du gouvernement de Charles X, il mit fin à ses jours, dans un accès d'aliénation mentale. L. L—T.

Alexandre Lenoir, dans le *Dict. de la Convers.*

LEFÈVRE-DEUMIER (*Jules*), littérateur français, né vers 1804, mort à Paris, le 13 décembre 1857. Il débuta dans la littérature par quelques volumes de poésies en 1823 : il s'appelait alors seulement *Jules Lefevre*. « Il se croyait lui-même élève de Soumet, dit M. Édouard Thierry; et s'il l'était, c'était moins par affinité de talent que par sympathie personnelle, car leurs talents ne se rapprochaient guère qu'en un point, celui qui les fait tous les deux poëtes penseurs et poëtes philosophes. Même instinct des grandes compositions didactiques, même tour épique dans la pensée; mais à l'exécution le vers de Jules Lefèvre est plus fort et moins brillant que celui de Soumet, moins retentissant et plus robuste. Soumet a l'éloquence de la terre natale; il est improvisateur, il s'amuse, il s'éblouit de l'éclat de ses mots; il a l'apparence de l'idée plutôt que l'idée même. Jules Lefèvre est patient; il n'improvise pas, il écrit. Il fait son vers avec sa plume comme avec un outil qui lime et qui grave. Il ne le trouve jamais assez travaillé. Il le reprend, il le remet sur le tour; il ne se permet pas d'être poëte pour ne dire que des choses simples et naturelles, il veut en dire d'ingénieuses, de cherchées, de savantes. » Il avait commencé de bonne heure un poëme de *L'Univers*, dont il a publié des extraits. Son poëme du *Clocher de Saint-Marc* fit quelque bruit, souleva des rumeurs; puis l'auteur tomba dans l'oubli. En revenant d'un voyage après la révolution de Juillet, Jules Lefèvre voulut aller au secours de la Pologne; ses études avaient été rapides : en trois mois il fut reçu officier de santé, et partit pour Varsovie. En Pologne il se fit soldat, reçut deux blessures, gagna la croix du mérite, et revint après avoir été prisonnier en Autriche, où il avait contracté le typhus. De retour il publia de nouveaux ouvrages, qui ne fixèrent pas encore l'attention sur lui. Un oncle lui avait laissé de la fortune; il joignit le nom de son oncle au sien. Plusieurs de ses livres sont écrits en prose. Selon M. Édouard Thierry, sa prose « est charmante et amen[illegible] fection, fine et piquante, avec un tour de [illegible] et de malice ». Après la révolution de [illegible] se rangea parmi les partisans les plus dé[illegible] prince Louis-Napoléon. En 1849 il obtin[illegible] de bibliothécaire particulier du prési[illegible] république et en 1852 le titre de bibl[illegible] de l'Élysée et des Tuileries. Membre [illegible] de la langue, de l'histoire et des arts d[illegible] à sa réorganisation, il obtint la croix [illegible] en 1855. On a de lui : *Le Parricide* [illegible] *suivi d'autres poésies;* Paris, 1823 [illegible] *Le Clocher de Saint-Marc, poëme*, s[illegible] *ode sur la mort de Bonaparte et* [illegible] *fragments;* Paris, 1825, in-8°; — *S*[illegible] *du général Foy, député français;* P[illegible]ar[illegible] in-8°; — *Confidences*, poésies; P[illegible]ris[illegible] in-8°; — *Sir Lionel d'Arquenay;* P[illegible]ari[illegible] 2 vol. in-8°; — *Les quatre-vingt-s*[illegible]ix [illegible] *tements de la France et ses coloni*[illegible]s; 1835, in-18; — *La Résurrection de* [illegible]*ers* [illegible] poëme lyrique; Paris, 1837, in-8°; — *Le*[illegible] *tyrs d'Arezzo;* Paris, 1839, 2 vol. in-[illegible] *Œuvres d'un désœuvré. Les Vespre*[illegible]*s de* [illegible] *baye du Val;* Paris, 1842, 2 vol. in[illegible]-8°; 1845, 2 vol. grand in-8°; — *Lettre* [illegible] *à L*[illegible] *Napoléon Bonaparte*, 12 décembre 1848; [illegible]ris, 1848, in-8°; — *Oui ou Non? Projet d*[illegible] *ganisation morale et pratique du droit* [illegible] *l'assistance par l'association fraternelle en*[illegible] *tre tous les Français* (avec M. Mansion); Paris, 1849, in-8°; — *Célébrités d'autrefois;* Paris, 1851, in-18; — *Œhlenschlæger, le poëte national du Danemark;* Paris, 1854, in-8°; — *Études biographiques et littéraires sur quelques célébrités étrangères;* Paris, 1855, in-18; — *Le Livre du Promeneur;* Paris, 1856, in-18; — *Victoria Colonna;* Paris, 1856, in-18; — *A la reine Victoria!* Paris, 1856, in-8°; — *Le Couvre-feu, dernières poésies;* Paris, 1857, in-8°. Jules Lefèvre a travaillé au texte de la *Galerie d'Orléans*.

Sa femme, *Marie-Louise* ROULLEAUX-DU[illegible]GAGE, est née à Argentan (Orne), vers 1820. Portée par goût vers la sculpture, elle exposa, en 1850, *Jeune Pâtre de l'île de Procida;* — en 1852, *Le Prince président*, buste; — en 1853, *M. Sibour;* — en 1855, *Portrait du fils de l'auteur;* — en 1857, *Matrone ro*[illegible]*maine;* — *Virgile enfant;* — *Le général Pai*[illegible]*hans*, bustes. Elle a obtenu une médaille [illegible] troisième classe en 1853, et une mention hon[illegible]ble en 1855. Son ouvrage le plus remarq[illegible] est sa statue de *L'Impératrice agenou*[illegible] Mme Lefèvre-Deumier a coopéré à la fin d[illegible] au journal intitulé *Le Travail universe*[illegible]

L. L—[illegible]

Sainte-Beuve, *Critiques et portraits littér*[illegible] p. 239. — Quérard, *La France Littéraire*. — [illegible] et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — An[illegible]forge, *Notice* dans *Le Siècle* du 16 décem[illegible] Ed. Thierry, dans *Le Moniteur* du 2 févr[illegible] *Journal de la Librairie*, 1858, chronique, p[illegible]

›ict. *univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 57.

'ÈVRE (*Jean-Jacques*), libraire français, eufchâteau, en 1779, mort d'apoplexie, le ier 1858. Il entra en 1786 comme apprenti l'imprimerie de Didot le jeune; en 1791 tta l'imprimerie pour entrer dans une ie. En 1795 il s'engagea dans l'artillerie rine, où il parvint au grade de sergent Il employait les loisirs que lui laissait rvice à compléter son éducation, et plaçait nomies qu'il pouvait faire sur sa solde en de livres. Revenu à Paris après plusieurs gnes, en 1803, il se fit éditeur. « Il aimait s bons et beaux livres, dit un de ses bio-s, pour en publier d'autres que ceux dont s a consacré le mérite, et qui, sous le nom *ssiques*, sont la base et la gloire de toute ure. Dans le cours de sa carrière commer-il a mis en circulation plusieurs millions mes grecs, latins, italiens, espagnols, an-: français, et il est aujourd'hui peu de ces s qui n'aient tout au moins conservé leur primitive, lorsqu'elle n'a pas doublé. » En nmant et en étudiant les textes d'une édi-uvelle qu'il se proposait de donner du *rs sur l'histoire universelle* de Bos-efèvre reconnut qu'il devait s'y trouver une : toutes les éditions depuis un siècle mblaient pourtant; enfin il découvrit que r de 1721 avait supprimé un chapitre, le uvième. Depuis un demi-siècle, on réim-servilement une édition du *Gil Blas*, de donnée en 1740 : on la croyait la dernière ar l'auteur, que Ladvocat faisait fausse-nourir en 1741. Lefèvre reconnut que avait encore revu avant sa mort l'édition ; qu'il l'avait modifiée et augmentée de s importants. Les grandes éditions de se distinguent par la pureté et la cor-lu texte, le soin de l'impression, toujours goût et d'une belle simplicité. On cite ses éditions de *Racine*, de *Corneille*, de , de *Massillon*, de *Cicéron*. La collection ssiques français en soixante-treize vo-publiée par Lefèvre sous la restauration et e par Jules Didot, restera comme un mo-de la librairie française. « Lefèvre n'était ement libraire, dit M. Daremberg, il ne pas seulement des livres pour les vendre, ubliait par amour pour les livres eux-il savait par cœur tous nos auteurs clas-plus d'une note anonyme de ses éditions e d'une intelligence délicate des beautés et cultés de nos grands écrivains du dix-sep-du dix-huitième siècle. » L'état d'édi-conduisit pas Lefèvre à la fortune d'une permanente. Le flot toujours croissant es à bon marché fit oublier ses splen-lumes ; lui-même fit quelques petites édi-ins pures, mais encore de bon goût. La on de 1830 dérangea sa position, celle de février 1848 acheva de le ruiner. Il n'abandonna pas cependant le travail : il préparait en dernier lieu la copie d'une première édition complète et exacte des *Œuvres de P. Corneille*, et aussi une édition des *Œuvres de Boileau*. « Il ne me manque pour faire ces publications, disait-il philosophiquement, que de l'argent et des acheteurs. » Le jour même de sa mort, il voulut revoir les notes de son Boileau. Comme il se sentait malade, il se fit porter à son bureau ; c'est là qu'il expira, au milieu de ses livres. Le Cercle de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie fit les frais de ses funérailles. L. L—T.

Duckett, dans le *Dict. de la Convers.* — Bouchard-Huzard, *Discours prononcé sur la tombe de M. J.-J. Lefèvre, libraire*, dans le *Journal de la Librairie*, du 23 janvier 1858, chronique, p. 13. — Daremberg, dans le *Journal des Débats*, du 7 janvier 1858.

* **LEFÈVRE** (*Charles* SHAW), vicomte EVERSLEY, homme politique anglais, né en 1794. Fils d'un membre du parlement, il fut élevé au collége de La Trinité à Cambridge, et se maria en 1817, à la fille d'un des propriétaires de la brasserie Whitbread, de Londres. En 1819 il fut reçu avocat, et se fit avantageusement connaître dans la discussion d'affaires civiles. Envoyé à la chambre des communes par Downton en 1830, et par le comté d'Hampshire (nord) à partir de 1831, il fut nommé *speaker* (orateur président) en 1839, à la retraite de M. Abercromby, et en opposition à M. Goulburn. Il continua à présider la chambre des communes dans les sessions de 1841, 1847 et 1852. Membre du parti libéral, il vota pour une enquête sur la liste des pensions; il parla de la loi des céréales dans une adresse à ses commettants, mais en évitant d'émettre une opinion décidée. En quittant la présidence de la chambre des communes, en 1857, M. Shaw Lefèvre fut élevé à la pairie sous le titre de vicomte d'Eversley d'Ereckfield dans le comté de Southampton, et siége à la chambre des lords. L. L—T.

The Parliamentary Companion. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

* **LEFÈVRE** (*Désiré-Achille*), graveur français, né à Paris, en 1798. Fils de Sébastien Lefèvre, il étudia sous lui la gravure d'histoire. Il a fourni de nombreuses vignettes à des publications illustrées, et s'est livré à la lithographie. On cite de lui : *Portrait du général Foy* (1827) ; — *L'Empereur Napoléon*, d'après Steuben (1829) ; — *L'Enfant endormi*, d'après Prudhon (1831) ; — *J.-J. Rousseau dans sa jeunesse* ; — *La bataille d'Aboukir*, d'après Gros; — *La duchesse d'Orléans et le comte de Paris*, d'après M. Winterhalter (1843) ; — *L'Annonciation*, d'après Murillo (1844) ; — *La reine Marie-Amélie* (1845). Il a obtenu une première médaille en 1831, une deuxième en 1843, et la croix d'Honneur en mai 1851.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des salons*, 1827-1850.

LEFÈVRE (*Louis*). *Voy.* CAUMARTIN.

LEFÈVRE. *Voy.* CHANTEREAU-LEFEBVRE.

LEFÈVRE (*Anne*). *Voy.* DACIER.

LEFEVRE DE SAINT-MARC. *Voy.* SAINT-MARC.

LEFÈVRE. *Voy.* LEFÉBURE, LEFEBVRE, FABRE, FEBVRE et FÈVRE.

LEFÈVRE. *Voy.* ORMESSON.

LEFIOT (*Jean-Alban*), conventionnel français, né le 27 février 1755, à Lormes (Nivernais), mort le 15 février 1839, à Paris. Après avoir été successivement avocat au présidial et bailliage royal de Saint-Pierre-le-Moutier, bailli du prieuré, puis procureur syndic du district de la même ville, il fut, en septembre 1792, député à la Convention comme représentant de la Nièvre. Il siégea à la montagne, et vota la mort de Louis XVI. Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées occidentales, il y connut La Tour d'Auvergne, et se lia avec lui d'une étroite amitié; pendant les loisirs du camp, ils lisaient et expliquaient ensemble les *Commentaires* de César, dont ce dernier portait toujours un exemplaire avec lui. En l'an II, Lefiot fut chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans les départements du Cher, de la Nièvre et du Loiret, et en même temps d'apaiser les troubles qui avaient éclaté sur plusieurs points par suite du défaut de subsistances. Muni de pouvoirs illimités, il les employa avec discernement et dans le sens des intérêts généraux. Au lieu de frapper les esprits de terreur, il cherchait à les ramener par la persuasion et la justice; plusieurs personnes suspectes ou compromises durent la vie à ses sentiments d'humanité (1). Plein de courage et de sang-froid, il apaisa plusieurs émeutes sans recourir à l'emploi des armes et par la seule force de sa parole. Au mois de germinal (an II), il préserva Nevers de la famine en y faisant arriver des départements limitrophes vingt mille quintaux de grains (2). A la Convention, il prit une part active aux discussions relatives à l'instruction publique. Signalé par son opposition à la marche que suivit la Convention après le 9 thermidor an II, et surtout après le 1er prairial an III, il fut mis en arrestation le 21 thermidor an III (6 août 1795), et resta près de trois mois en prison. En l'an IV, Merlin (de Douai), alors ministre de la justice, lui offrit une place de

(1) Ainsi fut sauvée Mme de Berny, mère d'un conseiller à la cour royale de Paris, et qui était accusée d'avoir correspondu secrètement avec sa famille, émigrée. Lefiot pouvait l'envoyer à l'échafaud : il préféra détruire devant elle les preuves de sa culpabilité.

(2) La conduite et les sentiments de Lefiot se trouvent résumés avec énergie dans ce passage du rapport qu'il fit à la Convention sur sa mission : « Après avoir comparé mes opérations avec les décrets existants, les moyens que j'ai employés pour former l'esprit public avec la direction que la Convention y donnait elle-même, s'il se trouve quelqu'un qui dise : *J'ai mieux fait que cet homme-là,* je le croirai sous le rapport des talents; mais s'il entend parler des intentions louables, du saint amour de la patrie, de l'enthousiasme pour la justice, des principes sévères de la probité, du désir de voir les Français heureux, je juré que mon détracteur ment à sa conscience! »

chef de division dans ses bureaux; Lefi
signa bientôt, et vint habiter Nevers, où il
profession d'avocat. Le 25 germinal an VI
il fut élu juge au tribunal de cassation
des fractions dans lesquelles se divisa l
blée électorale de la Nièvre; mais les op
de cette fraction furent annulées. Pend
Cent Jours, Lefiot accepta les fonctions g
de conseiller de préfecture. Frappé en 1
la loi de proscription contre les conven
régicides, il se rendit d'abord dans la
rhénane, puis en Belgique (1818); il se
crire au tableau des avocats de la cour d
et rédigea pendant trois ans l'un des j
politiques de cette ville (1). La révol
Juillet lui permit de rentrer en France :
blit à Paris, reçut une pension viagère
vernement, et mourut peu de jours ava
complir sa quatre-vingt-quatrième a
conserva jusqu'à sa dernière heure la
sûre, l'intelligence vigoureuse, l'urb
manières et la sérénité d'âme qui l'avai
tingué pendant sa longue carrière.

Documents communiqués.

LE FLAMENC ou **LE FLAMAND** (*A*
sire de CANY, VARENNES, etc., França
vers 1420. Il fut conseiller et chamb
roi Charles VI et du duc Louis d'Orléan
pagnon des débauches du duc d'Orléa
devint aussi la victime. Le poëte Eusta
champs nous a laissé sur ces orgies de
curieux. Parmi les acteurs de ces scè
voit figurer Le Flamenc (2). En 1389, A
Flamenc épousa Marie d'Enghien, fille
ques, sire de Figneulles. Cette dame, d'un
remarquable, excita la convoitise de Lo
d'Orléans, qui la séduisit et l'enleva à s
« On racontait que par une impudique
il la lui avait montrée toute nue, ne lui
que le visage et le faisant juge de la b
sa maîtresse. Le récit en devint public;
quitta sa femme, dont le duc resta l'ama
Dix-sept ans après son mariage (c'e
en 1406), selon le père Anselme (4), Lou

(1) Il aurait pu, comme plusieurs de ses an
lègues, obtenir son rappel en France; mais il
à signer l'abjuration du passé. « Il avait tou
disait-il, selon sa conscience, et il ne pouvait
tracter de ce que sa conscience ne rétractait p

(2) Dans un compte de dépenses arrêté par L
léans, le 16 mars 1393 (1394 nouveau style), on tr
la date du 15 janvier précédent : « A Monseigne
tant la somme de 200 escus pour faire son
voulonté *en l'hostel du Flamenc*, et dont autr
tion ne veult cy estre faite. » (Aimé Champolli
et Charles d'Orléans; 1844, in-8°, p. 80, note

(3) Barante, *Ducs de Bourgogne*, ann. 1407.

(4) Tome VI, p. 637; ceci placerait vers 14
controversée de la naissance de Dunois (*voy.*
car Louis d'Orléans mourut en 1407. Mais cet
ne parait ni exacte ni admissible. En effet Val
Milan mourut en 1408, confiant, pour ainsi dire,
ses enfants, au fils bâtard de son mari, le soin
la mort de leur père. Les circonstances de cette
legs ne peuvent s'appliquer qu'à un adolescent, e
enfant du premier âge.

prit auprès de lui, et en eut un fils qui
meux Dunois. Lorsque Louis, duc d'Or-
érit assassiné, les premiers soupçons se
it spontanément sur Le Flamenc : l'on
ce meurtre au ressentiment de l'époux
Mais Le Flamenc était absent et les
ances du crime ne tardèrent pas à se ré-
as leur vrai jour. En 1417, Le Flamenc
oyé par la cour au-devant du duc de
ne pour s'opposer à ses entreprises.
alier picard rencontra Jean Sans-Peur à
et lui signifia, au nom du roi, d'avoir
lier ses troupes et à ne point passer
Sire de Chauny (1), lui dit le duc, au
de Monstrelet, vous estes de notre li-
costé de Flandres. Mais néantmoins,
te légation que vous faites, en vérité à
que je ne vous fasse trancher la teste! »
Le Flamenc, toutefois, remplit son am-
Il obtint de la part du duc une réponse
et diplomatique à ses instructions. Mais
ateur se donna le tort de ne pas garder
la matière de cette négociation. La ré-
a duc divulguée par un secrétaire de Le
arriva en copies à la cour, avant le re-
ambassadeur lui-même. S'étant mal jus-
ui-ci fut mis à la Bastille. L'année sui-
418), le duc de Bourgogne délivra Le
de sa captivité; et, de prisonnier, il le
liatement gouverneur de la Bastille.

VALLET DE VIRIVILLE.

, *Histoire généalogique de la maison de*
. VI, p. 637. — Monstrelet, *Chroniques*, aux
07, 1417, 1418. — *Histoire de Charles VI*, de

LO (*Adolphe-Charles-Emmanuel*),
t homme politique français, né à Les-
Finistère), en 1804. Entré à l'école mi-
Saint-Cyr, il en sortit sous-lieutenant
. Il n'était encore que lieutenant à la fin
lorsqu'il passa en Afrique. Capitaine à
de Constantine, il fut remarqué par sa
duite et proposé pour le grade de chef
on; mais il préféra la croix d'Honneur :
té blessé sur la brèche par l'explosion
ine. Après l'enlèvement du téniah de
, le 12 mai 1840, M. Leflo fut cité par le
Vallée comme s'étant distingué parmi
braves, et le 21 juin il fut promu chef
llon. Il reçut le grade de lieutenant-
près une campagne incessante de dix-
is avec les zouaves, et celui de colo-
ctobre 1844. M. Leflo se trouvait en Al-
la tête de son régiment lorsque éclata
tion de février 1848. Le mois suivant, il
u général de brigade. Nommé bientôt
voyé extraordinaire et ministre plénipo-
en Russie, il y reçut un accueil distin-
représentant du Finistère à l'Assemblée
nte, dans les élections supplémentaires
ptembre 1848, il ne prit part aux travaux de l'assemblée qu'à son retour de Russie, au mois de mars 1849. Il y vota contre les clubs, et défendit l'expédition de Rome. Réélu par le même département à l'Assemblée législative, il y fit partie de la majorité, et fut élu questeur. Lorsque la majorité devint hostile à la politique du président de la république, M. Leflo resta fidèle à la majorité; le 17 novembre 1851, il défendit énergiquement la proposition qui avait été faite par lui et ses collègues, MM. Panat et Baze, pour donner au président de l'Assemblée le droit de requérir directement la force armée, proposition qui fut repoussée. Arrêté, le 2 décembre 1851, à l'hôtel de la présidence de l'assemblée, M. Leflo fut éloigné temporairement de France par le décret du 9 janvier 1852. Une pension de retraite de 4,000 fr. lui fut accordée en 1853. Si l'on en croit un journal de Lyon, au mois de septembre 1857, M. Lello, « pauvre et père d'une nombreuse famille, trouvant la vie trop coûteuse en Angleterre, demanda au gouvernement belge l'autorisation de venir habiter la Belgique. Ce gouvernement en référa au ministre français à Bruxelles, et quelques jours après le général Leflo reçut un passe-port pour rentrer en France. » L. L—T.

Biogr. des Sept cent cinquante Repr. à l'Ass. législative. — De Quincy, dans les *Archives des Hommes du Jour.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Granier de Cassagnac, *Récit des Événements de Décembre* 1851. — *Moniteur*, 1831-1852. — *Gazette de Lyon*, 8 octobre 1857.

(1) ... picarde pour Cany.

LE FORESTIER (*Jourdain*), mathématicien du moyen âge, au sujet duquel on possède fort peu de renseignements. On ne sait au juste ni dans quel pays il avait vu le jour (Tiraboschi le croit Italien), ni à quelle époque il vivait; mais on pense que c'était dans la première moitié du treizième siècle. Quoi qu'il en soit, *Jordanus Nemorarius* (ainsi que l'appellent les auteurs) cultiva, autant qu'il était possible à cette époque, toutes les branches des sciences mathématiques, et laissa de nombreux ouvrages sur l'arithmétique, la géométrie, l'astrolabe, etc. Il n'en a été imprimé que *Elementa Arithmeticæ*, Paris, 1496, in-fol., et *De Ponderibus*, Nuremberg, 1533, in-4°. Tout cela n'a plus aujourd'hui qu'une historique valeur. G. B.

Vossius, *De Artium et Scientiarum Natura*, l. III. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 506. — Bossut, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 242. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVIII, p. 140.

LE FORESTIER (*Mathurin-Germain*), religieux français, né à Paris, en 1697, mort en 1778. Il entra dans la Société des Jésuites en 1717, parvint aux premiers ordres de sa compagnie et devint théologien du supérieur général. En 1766 on le chargea de traiter avec les créanciers anglais du P. Lavalette; il réussit dans cette difficile mission. Il fit ensuite de vains efforts auprès de divers souverains pour empêcher la dissolution de son ordre. On a de lui quelques écrits théologiques sans intérêt. A. L.

Richard et Giraud, *Biographie Sacrée*.

LE FORT (*François*), général russe, né à Genève, en 1656, mort à Moscou, le 1er mars 1699. Il appartenait à une famille d'origine écossaise, réfugiée d'abord en Piémont et depuis 1565 en Suisse; son père, Jacques Le Fort, était membre du grand Conseil de Genève. Le jeune François s'enróla comme cadet dans le régiment des gardes suisses au service de France. A la suite d'un duel (1674), il passa dans l'armée du stathouder, et se distingua aux siéges de Grave et d'Oudenarde. Mais bientôt son esprit aventureux le poussa à accepter les offres du colonel Verstin, qui recrutait à l'étranger pour le tzar Alexis : Le Fort s'embarqua pour Arkhangel, gagna Moscou, et parvint, grâce au résident de Danemark, à obtenir un brevet de capitaine. Après avoir combattu les Turcs et les Tatars sous les ordres de Romadanofski, il épousa en 1678 la fille du colonel Souhay, Français également au service de Russie, alla en 1681 passer six mois de congé à Genève, et trouva à son retour le trône occupé par deux adolescents. Il se mêla aux intrigues du parti Narischkin, et prit une part active au coup d'État qui investit le dernier des fils d'Alexis de l'autorité souveraine. Pierre ne l'oublia jamais, et en fit le premier personnage de son gouvernement. Il lui confia le soin de former des troupes à l'européenne; il suivit ses avis touchant la formation d'une marine nationale, et le nomma grand-amiral de l'empire avant même que l'empire possédât un bâtiment en état de tenir la mer. Cette armée et cette flotte, l'une et l'autre improvisées, firent toutefois leurs preuves dès 1696, en s'emparant d'Azof. Ce premier succès remplit le tzar d'une telle joie qu'il fit graver une médaille pour en perpétuer le souvenir, et prépara à ses troupes une magnifique entrée triomphale. Dans cette cérémonie on vit, occupant la place d'honneur, Le Fort debout sur un char en forme de conque marine; quant au tzar, il marchait à pied derrière le triomphateur.

Le Fort améliora la situation des étrangers, qui une fois entrés en Russie n'avaient plus la liberté d'en sortir et n'obtenaient que difficilement le libre exercice de leur religion. Le Fort porta le tzar à abolir des usages si pernicieux au commerce et au bien de l'État (1). Cette tolérance, limitée seulement pour les catholiques, accrut considérablement les colonies étrangères. Jusqu'à cette époque il était défendu aux Russes *sous peine de mort* de voyager ; à l'instigation de Le Fort, Pierre Ier les encouragea, les contraignit même à sortir du pays, dans l'inté-
rêt de leur éducation (1). Enfin, il résolu
voyer une ambassade extraordinaire aux
pales cours européennes, d'en remettre la c
à son favori, et d'en faire lui-même partie
plus strict incognito. Ce projet, mis à
tion au mois de mars 1697, faillit être
celui qui l'avait inspiré. Un jour, près
nigsberg, Pierre donnant un festin à l'o
de la fête de l'électeur de Brandebourg,
que chacun de ses convives vidât un gro
de vin; l'honnête Allemand qui y repr
l'électeur s'y étant refusé, le tzar, furieux
à la porte, et se tourna, l'épée nue, co
Fort, qui avait gardé le silence. Celui-ci s
vrit la poitrine en lui disant de frapper, e
mort le débarrasserait des chagrins qu'il
vait à son service. Cet acte de sang-froid
renouvela en des circonstances analogu
posa au souverain, et lui sauva la vie.

L'ambassade fut arrêtée à Vienne
nouvelle de la révolte des strélitz. Acco
seulement de Le Fort, Pierre mit quatre
nes, sans se reposer un moment, po
comprimer cette révolte; il y réussit à l
tortures et de sanglantes exécutions, au
il contraignit tous les seigneurs de sa
participer avec lui; Le Fort seul se
remplir les fonctions de bourreau, et arr
sure son panégyriste Basseville, l'effusion
mais ce ne fut qu'après l'exécution de
cents malheureux, pendus aux gibets
autour des murs de Moscou (2). Cette
obligea Pierre de renoncer à ses voy
de se contenter d'aller surveiller les
maritimes entrepris à Voronèje. Souff
blessures qui s'étaient rouvertes, Le Fo
cette fois à Moscou, et ne tarda pas à y s
ber, au bout de quelques jours de mal
cette nouvelle, Pierre s'écria : « Je
meilleur de mes amis, et cela dans un te
j'en avais plus besoin que jamais. Il est
serviteur fidèle. A qui me confierai-je
tement? »

Le tzar témoigna par des obsèques
ques les sentiments d'amitié et de gratitu
avait toujours portés à son favori.

Pce Augustin GALITZ

Voltaire, *Histoire de Pierre le Grand*. — B
Précis historique sur la vie et les exploits de
Le Fort; Genève, 1784. — Golikof, *Vie de Lefo*
cou, 1800. — Bantich Kamenski, *Le Siècle de*
Grand, Moscou, 1822. — Halem, *Leben Peter*
sen; Munster, 1807. — Gagarin, *Un Document*
l'expulsion des Jésuites de Moscou en 1689.
balsky, *La Régence de la tzarevna Sophie*, tr
le Pce S. Galitzin. — *Peter d. Grosse reize*
land in Holland, door Scheltema; Amsterdam

(1) « Eundi redeundique libertas olim advenis cruda lege negata, a moderno autem tzaro ipso suggerente constituta, commerciorum commoda mire promovet, in boni publici non contemnendum incrementum; nec minoris laudis est externos, quos annis præteritis ad Ruthenam religionem amplectendam sæpe fame, carcere, minis et tormentis adigebant, liberos nunc in sua religione relinqui; fides enim donum Dei est, quod Deus largitur, non arma incutiunt. » (Korb, *Diarium itineris in Moscoviam*, p. 215).

(1) Tel est l'empire de l'éducation et du pr
les Russes n'obéirent qu'avec la plus extrê
gnance à l'ordre que le tzar leur intima de voy
en cite un exemple singulier : un grand seigneur
d'aller à Venise; il y séjourna quatre ans et n'y
sonne. De retour dans sa patrie, il se fit gloire
rien vu ni rien appris pendant son absence.

(2) Korb, *Compendiosa Descriptio periculos*
lionis Streliziorum in Moscovia.

n, *Discours sur le premier voyage de Pierre le* · Paris, 1812.

ORTIER (*Jean-François*), littérateur fran-é à Paris, vers 1771, mort dans la même le 21 octobre 1823. Il fut d'abord officier é dans la marine militaire, et se livra en-l'enseignement. Nommé, en l'an VI professeur de belles-lettres à l'école cen-Morbihan, il obtint, l'année suivante, la de littérature à l'école centrale de Seine-ne. Il collaborait dès 1795 à une revue in-*Correspondance politique et littéraire.* éation de l'École spéciale militaire à Fon-eau, en 1803, il fut désigné pour y pro-littérature, et lorsque cet établissement sféré à Saint-Cyr, il y resta jusqu'en 1814. à la retraite en 1815, il fit partie de la ré-du *Journal général*, et en dernier lieu *rnal des Maires*. Ses articles sont signés. On a de lui : *Discours prononcé à ture du cours de belles-lettres de l'É-ntrale de Vannes*; an VI (1798), in-8°; *rçu sur les causes des progrès et de la nce de l'art dramatique en France*; (1799), in-8°; — *Manière d'apprendre seigner*, ouvrage traduit du latin du P. de Jouvency; Paris, 1803, in-12; cette ion est estimée; elle est précédée d'un *Dis-réliminaire* assez remarquable; l'original ulé : *De Ratione discendi et docendi*; — *phie du premier âge*; Paris, 1803, in-18.

L—z—E.

Annuaire nécrologique, année 1823. — Qué-*France Littéraire*.

OURNIER (*André*), médecin et chimiste s du seizième siècle, né à Paris. Il fut cteur en médecine dans sa ville natale. Il doyen de sa faculté en 1518. On a de *Décoration d'humaine nature, et Or-t des Dames, où est montré la manière tes pour faire savons, pommades, pou-eaux délicieuses*; Paris, 1530, 1551, Lyon, 1582, in-12. « Cet ouvrage, dit t divisé en trois livres, dont le premier le plusieurs choses qui ont rapport à la ie. Le second s'étend sur tout ce qui peut uer à l'embellissement des femmes et le ne décrit divers onguents contre les mala-tanées, etc. » L—z—E.

ict. Hist. de la Médecine.

RANC ou **FRANC** (*Martin*), poëte fran-é à Aumale, ou plus vraisemblablement, vers le commencement du quinzième mort à Rome, vers 1460. Il embrassa ecclésiastique; pourvu de plusieurs bé-, il se mit à voyager, et devint chanoine anne; introduit à la cour d'Amé VIII, Savoie, il plut à ce prince, qui le choisit n secrétaire, et cette circonstance de-rigine de la haute fortune de Martin Le car en 1439 le concile de Bâle ayant con-papauté à Amé VIII, le nouveau pontife son serviteur à Rome, et le fit proto-notaire apostolique, place importante que Le Franc conserva sous le successeur de son patron. Pensant avec raison que les auteurs du fameux *Roman de la Rose* avaient diffamé le beau sexe, il voulut combattre l'ennemi des femmes, et il écrivit le *Champion des Dames, livre plaisant, copieux et abondant en sentences, contenant la Défense des Dames, contre Malbouche et ses consorts et Victoires d'icelles*. L'édition originale, sans lieu ni date, forme un in-folio, qu'on croit avoir été imprimé vers 1485; Galliot du Pré le remit au jour en 1530, en un joli volume in-8°, dont les bibliophiles font le plus grand cas, et qui, dans des enchères faites à Paris, s'est vendu jusqu'au prix de 340 et même 455 francs. Suivant l'usage de l'époque, l'auteur raconta ses fictions comme s'étant offertes à lui durant un songe : les dames sont renfermées dans le *château d'Amours*, que *Malebouche* attaque et que *Franc-Vouloir* défend. Après échange de discours et d'injures, les combattants se mettent d'accord pour s'en remettre à la décision de *Vérité*; on la trouve dans un coin obscur, *sans chandelle allumée*. Franc-Vouloir, cherchant à montrer le mérite de l'amour, fait le portrait de la haine, à laquelle il attribue tous les malheurs de la France; *Vilain-penser* narre prolixement tous les méfaits des femmes, en commençant par Ève; Franc-Vouloir célèbre leurs vertus et leurs services; après de longs et vifs débats, Vérité décerne une couronne à Franc-Vouloir. Tout cela forme plus de vingt-quatre mille vers de huit syllabes divisés en octaves. Il y a des passages assez heureux; mais la gravité et le goût manquent dans cette production, dont l'auteur s'abandonne à une facilité verbeuse. On doit aussi à Martin Le Franc : *L'Estrif de fortune*, ouvrage mêlé de prose et de vers, très-moral, mais fort ennuyeux; c'est un dialogue entre la Fortune et la Vertu devant le tribunal de la Raison : l'édition originale, sans lieu ni date (Lyon, vers 1478), in-folio, est tellement rare qu'on n'en connaît que deux ou trois exemplaires; un d'eux fut payé 1,500 francs en 1844 à la vente des livres du prince d'Essling. Une réimpression, faite à Paris, chez Michel Lenoir, en 1519, in-4°, est bien loin d'avoir la même valeur. Gustave BRUNET.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. IX, p. 187-230. — *Annales poétiques*, t. I, p. 174. — Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque royale*, t. V, p. 123. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 85.

LEFRANC (***), publiciste français, né vers 1720, en Normandie, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Il fit ses études dans son pays, entra dans l'ordre des Eudistes, et fut nommé supérieur de leur maison de Caen. Il combattit vivement les idées révolutionnaires par plusieurs écrits, et vint à Paris en 1791 se concerter avec l'abbé Barruel et quelques autres partisans de la religion et de la monarchie. Incarcéré en août 1792 dans le couvent des Carmes, il fut l'une

des premières victimes des massacres de septembre. On a de lui : *Conjuration contre la Religion catholique et les Souverains, dont le projet, conçu en France, doit s'exécuter dans l'univers entier*; Paris, 1792, in-8°; — *Le Voile levé pour les curieux, ou Secret de la Révolution révélé à l'aide de la Fr.-Maç.*; Paris, 1791, 1792, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Histoire de la Franc-Maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours*; Liége, 1827, in-8°. Lefranc dénonce les francs-maçons comme la cause de toutes les agitations populaires et les propagateurs des idées d'affranchissement. H. L.

Louis Prudhomme, *Histoire générale des Crimes de la Révolution*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEFRANC (*Jacques*), général français, né le 4 novembre 1750, à Mont-de-Marsan, mort le 5 novembre 1809, à Malaga. Après avoir servi depuis 1769 dans les régiments de Béarn et de Dauphiné, il venait de passer dans la gendarmerie lorsque le choix de ses concitoyens l'appela au grade de chef du 3e bataillon des Landes (15 janvier 1793). Devenu, à quelques mois de là, chef de la 40e demi-brigade, il se signala dans la plupart des combats qui eurent lieu à l'armée des Pyrénées orientales, fit partie de la malheureuse expédition d'Irlande, et passa en l'an VIII sous les ordres du général Moreau; les services qu'il rendit aux combats d'Erbach et de Hohenlinden lui valurent un sabre d'honneur. Élu député au Corps législatif (1802), il obtint le grade de général de brigade lors de la promotion du 24 mars 1803. Après avoir été blessé dans la campagne de 1806, il fut envoyé en Espagne; le 2 mai 1808, ce fut lui qui, à la tête des grenadiers, emporta de vive force l'arsenal de Madrid, trait de courage qui sauva la vie à des milliers de Français que l'on mitraillait dans les rues. Il passa ensuite sous les ordres du général Dupont, fut compris dans la capitulation de Baylen, et mourut dans les prisons de Malaga, par suite de la fièvre pestilentielle qui s'y était déclarée. K.

Fastes de la Légion d'Honneur.

LEFRANC (*Denis-François*), mathématicien français, né en 1760, mort le 30 mai 1793. Prêtre de la doctrine chrétienne à Soissons, il devint professeur de physique et de mathématiques à Chaumont, puis à Avallon et à Saint-Omer. On a de lui : *Essais sur la Théorie des Atmosphères et sur l'accord qu'elle tend à établir entre les sytèmes de Descartes et de Newton et les phénomènes décrits par Laplace et Berthollet, ouvrage commencé en* 1788 *par le Père Lefranc, continué et publié par son frère et son élève, l'abbé Lefranc, aumônier de l'hospice de mendicité de Villers-Cotterets*, précédé d'une notice sur le père Lefranc; Paris, 1819, in-8°. J. V.

Notice en tête des *Essais sur la Théorie des Atmosphères*.

LEFRANC (*Jean-Baptiste-Antoine*), conspirateur français, mort en 1816. Il s'occupait de l'étude et de la pratique de l'architecture lorsque la révolution éclata. Il se laissa e ner par les idées nouvelles, et les profess enthousiasme jusqu'au 10 août 1792. A par cette époque, il ne se mit plus en évidence, il resta lié avec les démocrates avancés, culièrement avec Babeuf. Compromis en dans la conspiration de ce révolutionnaire, envoyé devant la haute cour de Vendôm l'acquitta. Si on l'en croit, « rendu alors foyers, il s'éloigna des hommes et des c et se renferma dans sa propre nullité ». Co pourtant dans la proscription qui suivit l'exp de la machine infernale de la rue Saint-Ni le 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX), il p qu'il « n'avait appris cet événement que voix publique lorsqu'on vint lui signifi arrêt de déportation ».

Lefranc parvint à s'échapper des îles Séc et vit périr presque tous ses compagnons d tune. Après trois ans d'exil, il revint en Fra fut aussitôt enfermé dans les prisons de B obtint la permission de rester quelque te surveillance dans une petite ville du Lang mais, persécuté de nouveau, il fut enfer fort de Hâ à Bordeaux. Conduit mourant à l Châtel sur les bords du Rhône, il fut en livré par les troupes alliées en 1814. En 1 fit paraître un livre intitulé : *Les Infortu plusieurs victimes de la tyrannie de parte*, où il disait : « O mes concitoyen ne pouvez être heureux qu'en entourant v de votre respect et de votre amour ! Vous plus rougir de votre sang les plaines glac Nord, ni les eaux du Pô, du Tage et du Gua vir... Pour moi, tranquille maintenant au l'amitié, j'y coulerai le reste de mes jours, des écueils de l'océan Indien, des plag lantes de la zone torride et des hordes b de l'Afrique. Je suis enfin rentré au port de longs orages; je n'ai plus à craindre l' humidité des cachots. La mort ne m'a plus avant le terme fixé par la nature. I un gouvernement protecteur, un roi qui père de tous ses sujets. » Deux mois à pein la publication de cet ouvrage, Lefranc se compromis dans le procès dit des patri 1816, dont Pleignier était le principal Condamné à la déportation, Lefranc mo prison. J.

Lefranc, *Les Infortunes de plusieurs victim tyrannie de Bonaparte*. — Arnault, Jay, Jouy vins, *Biog. nouv. des Contemp.*

*LEFRANC (*Victor*), homme politiqu çais, né le 2 mars 1809, à Garsin (Bass rénées). Il est neveu du conventionnel Baptiste Lefranc, qui devint plus tard pr impérial à Mont-de-Marsan. Élevé à Aire faire son droit à Paris, et alla s'établir avocat à Mont-de-Marsan, où il se fit ren par son opposition au gouvernement de J défendit les Verger devant la cour d'assi Landes, les accusés de Toulouse dans l'af

ement, Achille Marrast contre les juges
ez devant la cour royale de Pau, etc.
é commissaire de la république dans le
ement des Landes, après la révolution de
, il fut élu par ce département à l'Assem-
nstituante, où il fit partie du comité des
x publics et de la réunion qui s'assemblait
itut. Il vota contre les deux chambres,
le vote électoral à la commune, contre le
u travail, pour la dissolution de l'assem-
ontre la diminution de l'impôt du sel,
suppression des clubs et contre la mise
usation du ministère à propos de l'expé-
le Rome. Il prit, du reste, une part active
vaux de l'assemblée, notamment dans les
ions relatives aux questions de chemins
et dans la discussion de la loi électorale.
la législative, il vota pour l'état de siége,
artie du cercle constitutionnel. Le coup
du 2 décembre 1851 l'a rendu à la vie
M. V. Lefranc s'est fait connaître aussi
mémoires spéciaux et des rapports lu-
sur diverses questions d'intérêt public.
de lui un traité sur l'éducation agricole
é à la Société d'Agriculture des Landes,
est membre, plusieurs productions en-
à la Société littéraire de Pau, et deux
s fort étendus, l'un sur le recensement,
sur les chemins de fer, présentés au con-
nicipal de Mont-de-Marsan. L. L—T.

ier, *Biog. des neuf cent Représentants à
lée nationale.* — *Biog. des Sept cent cinquante
à l'Ass. législative.* — *Moniteur*, 1848-1851.

FRANC (*Pierre-Joseph*), homme poli-
ançais, né en 1815, à Montmirey-la-Ville
Fils d'un cultivateur qui était parti
volontaire à la révolution, il conduisit
la charrue, et commença lui-même son
ion. A seize ans il entra dans une étude
ire. Dans les loisirs que lui laissaient
pations, il étudiait les langues anciennes.
il se sentit capable de venir suivre les
le droit à Paris. Il débuta alors dans la
littéraire par des lettres critiques si-
Bonhomme dans la *Revue indépendante*
. Les Pyrénées-Orientales n'avaient pas
nal de l'opposition; la famille Arago en-
. Pierre Lefranc à en établir un à Perpi-
t l'aida dans cette tâche. Ce journal, qui
itre de *L'Indépendant*, eut une part im-
e aux élections de 1846, et sa polémique
i vive que M. Lefranc eut à subir quatorze
politiques qui lui valurent 25,000 fr. d'a-
. Après la révolution de février, M. Le-
t nommé membre de la commission dé-
entale des Pyrénées-Orientales. Envoyé
représentant de ce département à l'Assem-
nstituante, il y fit partie du comité des fi-
et vota avec l'extrême gauche le droit au
et la réduction de l'impôt du sel. Après
n du 10 décembre 1848, il fit une opposi-
vive au gouvernement du président de la
république, et appuya la demande de mise en accu-
sation des ministres à propos de l'expédition de
Rome. Réélu à la législative, M. Lefranc conti-
nua de voter avec le parti démocratique, protesta
contre la loi restrictive du suffrage universel,
et s'opposa à la révision de la constitution. A la
suite du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut
exilé de France par le décret du 9 janvier 1852;
mais il rentra peu de temps après, et s'est mis
à la tête d'une maison de commerce de commes-
tibles. L. L—T.

Lesaulnier, *Biog. des Neuf cents Représ. à l'Assemblée nationale.* — *Biog. des Sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1848-1852.

LE FRANC. *Voy.* POMPIGNAN.

LE FRANÇAIS. *Voy.* LALANDE.

LE FRANCQ (*Jean-Baptiste*), religieux de l'ordre des Augustins et poëte dramatique, vivait en Flandre dans la première moitié du dix-septième siècle; on ne sait rien sur son compte que ce qu'il nous apprend lui-même; à l'âge de cinq ans, il quitta la France, où il était né, et il se nourrissait, *à la desrobée, des muses françoises*. Il a écrit une pièce qui ressemble aux anciens mystères, et qui a pour titre : *Antioche, tragédie traitant le martyre des sept enfants Macchabéens;* Anvers, J. Verdussen, 1625, in-8°. On trouve dans cette œuvre singulière, et devenue très-rare, des chœurs, de la musique, des ballets; des êtres métaphysiques y sont personnifiés. Quant au style, de très-courtes citations en donneront une idée. Antioche, irrité de ce que Ptolémée lui résiste, interroge les ambassadeurs qu'il a envoyés auprès de ce prince :

L'outrecuidé paillard! Que pense ce faquin?
Que punir je ne puis un rebelle mastin?
Racontez-nous son port, les changements du tein,
Les roullemens du chef et bransles de la main.

Au dénoûment, le monarque impie tombe sous les roues de son char, Justice apparaît dans le ciel et lui crie :

C'est assez enduré; meure, meure, mastin! G. B.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1768, t. I, p. 548-546. — *Catalogue de la Bibl. dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 216.

LE FRANQ VAN BERKHEY. *Voy.* BERKHEY.

LEFREN (*Lars-Ulof*), orientaliste suédois, né le 19 décembre 1722, dans un village de la Vestrogothie, mort à Abo, le 15 janvier 1803. Conservateur de la bibliothèque et professeur de langues orientales à l'université d'Abo, il collabora à la nouvelle traduction suédoise de la Bible, entreprise sous les auspices du roi Gustave III. On lui doit, en outre, un assez grand nombre de *dissertations* sur divers sujets de philologie, de philosophie et de théologie, et dont la liste complète se trouve dans Rotermund, *Supplément* au *Lexikon* de Jöcher. R. L.

Intelligenz-Blatt der Allgemeinen Literatur Zeitung, 1803, p. 1159.

LEFRÈRE (*Jean*), polygraphe français, né à Laval, dans les premières années du seizième siècle, mort de la peste à Bayeux, le 12 ou le 13 juillet 1583. Parmi les ouvrages qui lui sont at-

tribués par La Croix du Maine et par Du Verdier, il y en a que nous avons vainement recherchés : s'ils ont été réellement publiés, les exemplaires en sont assurément très-rares. Lefrère paraît avoir d'abord mis au jour : *Recueil des Noms propres modernes de la géographie, confrontés aux anciens*, imprimé à la suite du *Dictionnaire Français Latin* de Henri Estienne, 1572, in-fol. Il a traduit ensuite en français, du latin de Marc-Antoine de Muret : *Oraison faite à Rome aux obsèques du très-chrétien roi de France*; Paris, 1574, in-4°. On lui doit encore la traduction d'une partie des légendes qui se trouvent dans le troisième volume de l'*Histoire de la Vie, Mort, Passion et Miracles des Saints*, 1579, in-fol. Ses autres ouvrages sont : *Charidème, ou le épris de la mort, avec plusieurs vers chrétiens*; Paris, 1579, in-8°; — *Noels et Cantiques sur l'avénement de Jésus-Christ; Adagia*, insérés parmi ceux d'Érasme dans l'édition de 1579; — *La vraie et entière Histoire des Troubles et Guerres civiles advenues de notre temps pour le fait de la Religion*; 1573, in-8°; — *L'Histoire de France, contenant les plus notables occurrences et choses mémorables advenues en ce royaume de France et Pays-Bas de Flandres*, etc., etc.; 1681, in-fol. Ces deux derniers ouvrages sont des compilations : l'historien auquel Jean Lefrère a fait des emprunts si considérables, qu'ils peuvent passer pour des larcins, est Lancelot Voisin de La Popelinière. Ce dernier était protestant, et s'était efforcé d'être impartial. Lefrère, catholique zélé, retrancha tout ce qui le choquait dans le texte qu'il avait sous les yeux, et y ajouta quelques détails nouveaux. B. H.

La Croix du Maine, Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — N. Desportes, *Bibliog. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. IV, p. 132.

* **LEFUEL** (*Martin-Hector*), architecte français, né à Versailles, le 14 novembre 1810. Il étudia l'architecture sous son père et sous la direction de Huyot; entré à l'École des beaux-arts en 1829, il y remporta le second grand prix d'architecture en 1833, et le premier grand prix en 1839, sur le projet d'un *Hôtel de ville pour une grande capitale*. Parti pour Rome, il envoya, en 1841, des études de chapiteaux curieux, et en 1842 des restaurations intéressantes des temples de la Piété, de l'Espérance et de Junon Matuta. A son retour, M. Lefuel ouvrit un atelier d'élèves, dirigea plusieurs travaux particuliers, et dessina pour le palais de Florence une cheminée monumentale qui fut exécutée par M. Ottin en 1848. Nommé à cette époque architecte du château de Meudon, M. Lefuel remplaça Abel Blouet comme architecte du palais de Fontainebleau. A la mort de Visconti, survenue le 29 décembre 1853, M. Lefuel fut appelé à lui succéder dans la direction des travaux du Louvre pour rejoindre ce palais aux Tuileries. Visconti avait tracé toute la superficie et la direction des bâtiments; les largeurs, les contours, les formes des cours et des édifices lui appartiennent; c'est lui qui eut l'idée des arcades du rez-de-chaussée; il voulait d'abord répéter autant que possible le caractère de l'architecture des parties existantes de l'enceinte de la place du Carrousel; mais un autre avis avait prévalu, et il avait cherché à allier les styles différents des deux palais, qu'il laissait en face l'un de l'autre, ne masquant que les galeries latérales et ne cherchant à dissimuler que la différence de niveau entre la place et le quai. Dans le dernier projet de Visconti, on voyait encore les toits apparents, les dômes, les gaînes ornées de bustes des Tuileries; mais les ordres de colonnes superposés, les fenêtres et plusieurs autres motifs étaient empruntés à la cour du Louvre. Dans le vide des arcades, il mettait des statues; et les colonnes de ces arcades étaient couronnées au premier étage par des gaînes supportant chacune un buste. M. Lefuel mit les statues à la place des gaînes, et laissa les arcades vides. Les colonnes du premier étage des pavillons d'angle devaient porter un fronton de la hauteur de l'attique; ce fronton a été remplacé par des consoles, et M. Lefuel ajouta au comble une lucarne colossale richement sculptée. Il a dissimulé le raccordement du deuxième étage avec le comble de la galerie du bord de l'eau en répétant sur la façade du quai la décoration du pavillon qui renferme le grand salon carré. La riche décoration qui règne du côté de la rue de Rivoli a été ajoutée par M. Lefuel au plan de Visconti, qui s'était contenté d'une superposition d'ordres. Enfin, il a distribué les intérieurs, dessiné les façades, dirigé et mis d'accord le travail de cent cinquante-quatre statuaires, et de tout un peuple d'ornemanistes. M. Lefuel a employé de préférence pour matériaux la pierre et le fer : les armatures des combles, les poutres des planchers et généralement toute la grosse charpente est en fer; le bois n'a servi qu'aux chevronages. Le plomb a fourni à M. Lefuel des ornements pour le couronnement des dômes. Le 14 août 1857 l'empereur fit solennellement l'inauguration des nouvelles constructions du Louvre, et M. Lefuel, chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1854, fut élevé au grade d'officier de cet ordre. Pendant qu'il s'occupait de la direction du travail du Louvre, il se chargea d'élever un palais provisoire, en bois, pour l'exposition universelle des produits des beaux-arts en 1855. C'était une vaste salle de treize mille mètres située entre l'avenue Montaigne et la rue Marbeuf, divisée en un certain nombre de salons en forme de parallélogrammes au milieu, et de galeries latérales avec un étage au pourtour, le tout recevant le jour d'en haut. Cette salle improvisée était presque sans ornements, mais d'une grande commodité. Au mois de mai 1855, M. Lefuel quitta la direction des travaux du palais de Fontainebleau; le 19 mai il fut nommé architecte de l'empereur, et, le 28 juillet, il remplaça Gauthier à l'Académie des Beaux-Arts. En 1856, il

nça pour M. Achille Fould, ministre un grand hôtel dans le faubourg Saint- M. Lefuel est aujourd'hui architecte en Louvre et des palais impériaux et membre d'architecture à l'École des Beaux-Arts.

L. Louvet.

au, *Dict. univ. des Contemp.* — Delécluze, dans *al des Débats* du 7 avril 1855. — A Léo, dans le *des Débats* du 6 août 1857. — *Moniteur*, du 857.

ALLOIS (*Pierre*), littérateur et biblio- français, naquit à Paris, dans la pre- moitié du dix-septième siècle, et mourut blablement avant la fin du même siècle. rès-peu de renseignements sur sa per- et il ne nous est pour ainsi dire connu deux ouvrages qui portent son nom. pour titre : *Conversations tirées de l'A- e de monsieur l'abbé Bourdelot, con- diverses recherches et observations ues;* Paris, 1672, in-12. Ce recueil, en l'entretiens, est divisé en deux parties; nière, et la plus intéressante, traite de des académies, de leurs fonctions, de ilité, avec un *Discours particulier des ies de Paris.* Sous le nom général d'*a- es*, l'auteur comprend toutes les assem- articulières de savants qui se tenaient, ins jours désignés, chez des personnes es par leurs dignités ou leur mérite. insi qu'il nous apprend que M. le pre- résident (Lamoignon) recevait chez lui ; M. Ménage le mercredi, ainsi que ult; M. de Thou, M. Gustel et M. l'abbé ot, plusieurs jours de la semaine, etc. Il cet égard dans quelques détails curieux istoire littéraire du temps. La seconde livisée en deux livres, est destinée à faire re le résultat des conférences sur diffé- questions d'histoire naturelle et de phy- ui étaient agitées dans les assemblées de Bourdelot. Il en est un certain nombre es, et qui arracheraient plus d'un sou- savants de nos jours. Au surplus le t rare et mérite d'être recherché. On fait quelque cas de son *Traité des plus belles hèques de l'Europe;* Paris, 1680, in-12, plusieurs éditions : on a cependant re- à Le Gallois d'avoir traduit en partie ge de Lomeier *De Bibliothecis*, pour er le sien. Il convient lui-même, dans un ement, qu'il a mis à profit plusieurs es qui lui avaient été communiqués; mais, t-il, « il doit peu vous importer, mon cher d'où j'ai pris tout ce que j'ai dit dans mon ourvu qu'il soit véritable et qu'il vous e. » Au nombre des renseignements qu'il t, on lit, avec quelque intérêt, la récapi- de toutes les bibliothèques et cabinets iers, renommés par leurs richesses et le leurs possesseurs, qui existaient alors capitale. Il y a lieu de croire que Le avait composé d'autres ouvrages; car figurant dans les *Entretiens*, sous le nom d'O- ronte, il se fait adresser ce compliment par l'un des interlocuteurs : « Nous savons ce que vous savez faire, et les excellentes pièces que nous avons déjà vues de vous sont une suffisante caution de la bonté de celle-ci » (pag. 74). Les bibliographes ne nous ont pas transmis le titre de ces *excellentes pièces*.

J. L.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tom. VIII. — Bayle, *Lettres publiées sur les Originaux*, tom. XIII. — Peignot, *Répertoire Bibliographique universel*.

LE GALLOIS (*Julien-Jean-César*), physiologiste français, né à Cherrueix, près de Dol (Bretagne), le 1er février 1770, mort à Paris, en février 1814. Il était fils d'un fermier, qui lui fit donner une bonne éducation. Après avoir remporté tous les prix de rhétorique au collége de Dol, il alla suivre les cours de médecine à la faculté de Caen. Il était encore dans cette ville en 1793, lorsque, à la suite de la proscription des Girondins, il prit les armes en faveur du soulèvement des provinces contre la Convention. Obligé ensuite de se cacher, il fut dénoncé, et vint chercher un refuge à Paris parmi les élèves qui suivaient les leçons des médecins des hôpitaux. Dénoncé une seconde fois, il se présenta au comité des poudres et salpêtres, subit des examens, et fut envoyé dans son département pour y diriger la fabrication de la poudre. Un an après, l'école de santé ayant été fondée, Le Gallois y fut envoyé comme élève par son district. Il se distingua parmi ses condisciples, joignit l'étude des langues anciennes et modernes à celle de la médecine, et en 1801 il fut reçu docteur. Dès lors ses recherches se dirigèrent surtout vers la physiologie. Nommé médecin de Bicêtre en 1813, il se rendait chaque jour à pied de Paris à cet hospice. Suivant M. Boisseau, il gagna dans une de ces courses une péripneumonie, qui l'emporta, parce que, comme tant d'autres, il refusa de se laisser saigner, croyant sa maladie adynamique. Suivant M. Isidore Bourdon, il « ne trouva rien de mieux à faire, dans d'affreux mécomptes, que de terminer brusquement sa vie en s'ouvrant l'artère crurale d'un coup de bistouri, détermination qui lui fut inspirée par des chagrins domestiques de l'espèce la plus irrémédiable; un de ses doigts fut trouvé roidi et courbé dans la plaie qu'il s'était faite, comme s'il eût appréhendé qu'un caillot de sang ne vînt arrêter la funeste hémorrhagie dont il s'était promis la fin de ses souffrances morales. » Suivant M. Boisseau « Le Gallois était un physiologiste expérimentateur dans l'acception la plus noble de ce mot, et ce qui le caractérise surtout, c'est la réserve avec laquelle il tirait des conclusions de ses expériences, toutes remarquables par leur variété, l'esprit inventif et l'espèce de prescience qui présidait à leur accomplissement. Le Gallois était très-myope; ses doigts étaient gros et courts, et pourtant il déploya une adresse singulière dans les expériences sur les animaux vivants. » Ses recherches portèrent

principalement sur les fonctions de la moelle épinière. « Il n'a pas ignoré, dit M. Isidore Bourdon, la participation de cet organe avec ce qui regarde non seulement les mouvements arbitraires, mais la respiration, la circulation du sang, la chaleur vitale, etc. Il a prouvé que chaque partie du corps a le principe de sa motricité dans la portion de la moelle épinière d'où proviennent ses nerfs. Il prouva surtout très-bien, pourtant moins précisément que M. Flourens, mais beaucoup mieux que Galien et que Lorry, à quel point de la moelle allongée voisin du trou occipital correspond le pouvoir de retirer, comme il le dit, le *principe de la vie*. Il montra que la mort est instantanée aussitôt qu'on attaque et qu'on détruit cette moelle vers l'origine des nerfs pneumo-gastriques. D'autres expériences de lui ne sont pas moins célèbres, en particulier celles qui ont pour objet de déterminer le degré d'influence de la moelle épinière sur les mouvements du cœur et sur la circulation du sang. Suivant lui, c'est de toute la moelle épinière, par l'entremise du nerf grand sympathique, que le cœur tient le principe de ses battements, de son action... Le Gallois prouva par d'autres expériences que la section des nerfs récurrents produit la mort par asphyxie en occasionnant l'occlusion de la glotte, etc. » On a de Le Gallois : *Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt?* Paris, an XIII; in-8°; — *Expériences sur le Principe de la Vie, notamment sur celui des mouvements du cœur et sur le siége de ce principe*; Paris, 1812, in-8°; réimprimées dans l'*Encyclopédie des Sciences Médicales* : M. Boisseau appelle l'ouvrage de Le Gallois « un des plus beaux monuments physiologiques élevés par les Français depuis que la science de la vie a reçu une direction vraiment philosophique ». Le Gallois a lu à l'Institut des mémoires qui ont été imprimés dans différents recueils, et parmi lesquels on cite : *Sur les Dents des Lapins et des Cabiais*; — *Sur la Durée de la Gestation dans ces animaux*; — *Sur la Section de la Huitième Paire de Nerfs*; — *Sur le Relâchement des Symphyses et du Bassin dans les Cabiais à l'époque du part*. Il a fait la partie anatomique et physiologique de l'article *Cœur* du *Dictionnaire des Sciences Médicales*. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par E. Pariset; Paris, 1824 et 1830, 2 vol. in-8°, avec des notes. L'Académie des Sciences a fait paraître de Le Gallois : *Fragments d'un mémoire sur le temps durant lequel les jeunes animaux peuvent être sans danger privés de la respiration, soit à l'époque de l'accouchement, lorsqu'ils n'ont point encore respiré, soit à différents âges après leur naissance*; Paris, 1834, in-4°, ouvrage qui a été réimprimé sous le titre de *Expériences Physiologiques sur les animaux, tendant à faire connaître*, etc. D'après M. Flourens, « Le Gallois, que n'entouraient ni
le prestige de l'éloquence familière ni
de succès que vaut la camaraderie,
modeste des études modernes sur
nerveux, mourut à la tâche, n'obt
renommée qu'une bien stricte justice.

Son fils, le docteur *Eugène* Le Ga
en Pologne, en 1831, victime du ch
était allé étudier, a publié quelques
dont la plupart ont pour objet de d
travaux, les découvertes et la réputa
père. L.

F.-G. Boisseau, dans la *Biogr. Médical*
Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.* — Fl
de Magendie.

LEGANGNEUR (*Guillaume*), cé
graphe français, né en Anjou, en 15
Paris, vers 1624. Il s'intitulait secr
naire de la chambre du roi, en vert
de 1570 qui avait accordé ce droit a
experts-jurés-écrivains-vérificateurs.
par tous les poëtes, et son nom, m
qu'il eût rien publié, faisait autorité. Le
et alphabets de Legangneur ont po
La Technographie, ou briève mét
parvenir à la parfaite connaissa
criture françoise; — *La Rizograp*
sources, éléments et Perfections
ture italienne; — *La Calligraphie*
écriture de la lettre grecque. Ces
ties. (in-4° oblong) se trouvent rare
nies. Le privilége est du 1er octobre
première contient 45 planches grav
conde 31, et la troisième 11. Chacun
cédée d'épîtres dédicatoires, d'aver
et de vers à la louange du livre. E
l'ouvrage est le portrait de l'auteur, à
rante-six ans, d'après A.-P. Dumou
un quatrain français par Jacques Dor
sin, qui a composé aussi un sonnet f
l'anagramme de *Guillaume Legangn*
vin : « Ung ange venu luy règle la n
P. Lelong indique parmi les portraits
tres d'autres portraits de Legangneu
La bibliothèque Mazarine possède un j
crit oblong in-4°, écrit tout entier de
ce calligraphe : *Ex versibus Fabri*
gallicis latina et græca Tetrasticha
Florente christiano, a Guill. Leg
Andegavensi, descripta, ordinari
regis secretario; suit une dédicace
lin, conseiller du roi en ses conseils
privé, et trésorier de son épargne. La
et le titre sont en encre d'or, ainsi que
traits d'écriture dans le corps du volu
appartenu aux carmes déchaussés de P
partie du manuscrit est en encre bleue.
tère grec surtout est admirable. C.

La Croix du Maine, exemplaire de la Bib.
serve) avec des annotations manuscrites de
Saint-Léger. — *Encyclopédie méthodique* : A
tiers : Écriture, p. 359.

LÉGARÉ (*Hugh Swinton*), célèbre
sulte et littérateur des États-Unis, né

Caroline du Sud), le 2 janvier 1797, Boston, le 20 juin 1843. Il descendait famille française de protestants qui révocation de l'édit de Nantes était chercher un asile de liberté en Amé- la plupart de ces familles de huguenots luit des hommes distingués par leurs et les services qu'ils ont rendus au u côté de sa mère, il appartenait aux d'Écosse, célèbres par leurs exploits traditions du *Border*. Dans son carac- trouve réunies à un degré remarquable ités caractéristiques des deux races. Il bonne heure son père; mais sa mère femme aussi éclairée que tendre, et qui son éducation avec beaucoup de juge- n enfance fut maladive, par suite d'une on mal faite, et sa constitution s'en toute sa vie. La partie supérieure du it un développement vigoureux, tandis membres inférieurs restèrent grêles et des douleurs. Après avoir reçu des le- ticulières dans la maison maternelle, il quatorze ans dans l'université de la Ca- Sud, à Columbia, pour suivre les cours classiques. Il y montra un goût très-vif auteurs grecs et latins, et plus tard philosophie, sans négliger pourtant les ranches d'instruction. Il était au niveau élèves pour les mathématiques, la chi- physique, et tout à fait supérieur dans iques, vers lesquels son penchant l'en- Quoique bien jeune encore, il y puisa eur de pensée et une étendue d'instruc- donnèrent plus tard un relief remar- ses talents. Plein d'ardeur et de facilité travail, il étudia les historiens, les ora- s poètes anglais, apprit à bien parler et crire le français, et fit des progrès mar- s l'italien. Il obtint son diplôme vers 1814, après un examen de grande dis- et comme il se destinait au barreau, il udes de droit sous la direction d'un des avocats de Charleston. Trois ans en- ent consacrés à cette étude que variait et it la culture de branches littéraires. Il u obtenir immédiatement son admission au. Mais, animé d'une noble ambition, t d'aller en Europe pour perfectionner aissances dans les écoles de Paris et les tés d'Allemagne et d'Angleterre. Il s'em- donc à Charleston pour Bordeaux, et de ndit à Paris (juin 1818). Il avait vingt- ns. Il passa plusieurs mois à Paris, visi- bibliothèques, la chambre des députés, re-Français, et livré à des études sérieu- e perfectionna dans le français, de ma- le parler et à l'écrire avec facilité et élé- l se rendit ensuite à l'université d'Édim- et y suivit régulièrement les cours de loi de physique et de mathématiques. Mais ieure partie de son temps était consacrée à la loi civile, et il se délassait de ces travaux sérieux par un cours de littérature italienne. Les troubles qui en 1819 agitèrent plusieurs universités d'Allemagne l'empêchèrent de faire le voyage qu'il y avait projeté. Il parcourut la Belgique, la Hollande, les bords du Rhin et le nord de l'Italie, et au printemps de 1820 il retourna aux États-Unis, après une absence d'environ deux ans. Il résida d'abord sur la plantation de sa mère. L'estime dont jouissait sa famille et sa propre réputation le firent nommer membre de la législature de l'État. Pour acquérir la pratique des affaires, il s'attacha surtout aux travaux des comités; quelques discours, qu'il eut occasion de prononcer, le placèrent aussitôt parmi les meilleurs orateurs. Après avoir mis sa plantation en bon état, il se fixa à Charleston avec sa famille, et commença l'exercice de sa profession (1822). Son mérite même nuisit d'abord à son succès, sous le rapport de l'argent : les clients n'abondaient pas dans son cabinet; on le regardait comme un avocat que l'amour des hautes études rendait peu propre à la conduite des affaires ordinaires. La jalousie aussi avait exagéré son instruction même, afin de le déprécier comme avocat. Ces dispositions n'eurent qu'un temps. En 1824 il fut élu de nouveau à la législature, et ne la quitta que lorsqu'il fut nommé *attorney général* de son État. Il y avait alors une grande agitation dans les esprits au sujet du tarif. D'orageuses discussions éclatèrent souvent. Légaré se montra le défenseur de la doctrine des *States rights* (droits indépendants des États), mais fort opposé à celle de la *nullification* qui attaquait directement le gouvernement fédéral. Vers la fin de 1827, une revue trimestrielle fut créée à Charleston pour défendre les intérêts et les opinions des États du sud en matière de politique et de finances. Légaré en devint le principal collaborateur, et contribua puissamment à son succès. On y remarqua ses articles sur l'*Histoire de la Littérature romaine*, sur une traduction de *la République* de Cicéron, et sur l'*Économie publique d'Athènes*. Il fut obligé de les interrompre, lorsqu'en 1830 il eut été nommé *attorney général* de l'État par la législature. Cette distinction était d'autant plus remarquable qu'il était encore jeune avocat et qu'il avait combattu les opinions politiques de la majorité de l'assemblée. Son instruction profonde et ses qualités d'esprit le rendaient éminemment propre à ces fonctions. Il fit sensation à Washington par la manière dont il plaida une affaire importante devant la cour suprême, et ce succès lui procura la connaissance et bientôt l'amitié d'Edward Livingston, alors secrétaire d'État, dont la réputation comme légiste était la première des États-Unis. Le ministre mettait une haute importance à l'étude et au perfectionnement de la loi civile, et comme l'Europe en était la source principale, il offrit à Légaré le poste de chargé d'affaires en Belgique, afin

de lui donner les moyens de s'y consacrer à des études spéciales. Les devoirs de ce poste étaient faciles, et devaient lui laisser beaucoup de temps. Légaré accepta, et se rendit à Bruxelles en 1833. Placé près de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, il se trouvait en quelque sorte au centre de la science légale et des plus riches bibliothèques. Il apprit à fond l'allemand, pour lire dans l'original les traités profonds publiés sur l'ancienne jurisprudence, la loi romaine et civile, et particulièrement les ouvrages de Savigny. Malgré ces études sérieuses, il fréquentait le grand monde, où sa société était très-goûtée. On trouve dans ses œuvres l'extrait d'un journal privé qui a rapport à la première année de sa mission. Ces souvenirs, écrits sans prétention, sont d'une lecture piquante et agréable par les anecdotes ou la finesse des observations. Avant de quitter la Belgique, il fit un voyage dans le nord de l'Allemagne pour y connaître les universités et les hommes célèbres de l'époque, et retourna en Amérique dans l'automne de 1836. Ces quatre années passées en Europe lui avaient été extrêmement profitables. Il en rapportait une instruction profonde, un esprit mûri par l'expérience, une grande intelligence des États européens. A son arrivée à Charleston, il fut élu membre du congrès à une majorité considérable. Quelques mois après, une crise financière, causée à la fois par les mesures du général Jackson et des spéculations excessives, vint bouleverser l'Union toute entière. Des débats orageux eurent lieu au congrès au sujet des meilleurs remèdes à y apporter; Légaré s'y fit remarquer par un discours plein de sagesse, de vues élevées et d'éloquence, mais opposé aux vues de l'administration de Van Buren. Il continua à parler et à voter avec une forte minorité composée des whigs et d'une partie des démocrates qui avaient abandonné la politique financière du président Jackson. Aussi à l'élection suivante il échoua dans sa nomination, par suite des efforts combinés des partis de Calhoun et de van Buren. Il revint avec une nouvelle ardeur à sa profession d'avocat, et fut chargé de plusieurs affaires de grande importance, qui étendirent encore sa réputation. Il prit une part brillante et active à la lutte présidentielle de 1840, qui avait exalté au plus haut les passions des deux partis. Les démocrates avaient exercé le pouvoir depuis 1829, et leurs adversaires leur attribuaient les désastres financiers du pays. Légaré prononça à Richmond et à New-York des discours qui firent sensation et furent comparés à ceux de Webster et de Clay. Ce fut aussi dans ce temps qu'il publia successivement dans une revue de New-York trois articles remarquables : *Démosthène : l'homme, l'orateur et le politique; — La Démocratie athénienne; — Origine, Histoire et Influence de la Loi romaine.* En 1841 il fut appelé par le président Tyler au poste d'attorney général des États-Unis, et en cette qualité devint membre du cabinet. L'opinion générale applaudit à ce choix: il y montra l'application la plus laborieuse en même temps que l'esprit le plus éclairé et le plus indépendant. Il avait à donner des opinions raisonnées sur des questions constitutionnelles qui sortaient de l'administration du gouvernement, ou sur des affaires litigieuses portées devant la cour suprême et dans lesquelles étaient engagés des intérêts très-considérables. Il fallait une profonde connaissance des lois et une grande justesse de jugement. Il fut au niveau de ces délicates fonctions, et bien que l'administration du président Tyler ne fût pas populaire, Légaré obtint par la droiture de son caractère et sa haute impartialité l'estime des partis qui attaquaient alors le président. A la retraite de Webster, il fut chargé par un long *interim* des fonctions de secrétaire d'État (affaires étrangères), tout en conservant celles d'attorney général. C'était un lourd fardeau, car aux États-Unis ces deux départements sont les plus importants et les plus encombrés d'affaires. L'excès d'application fut probablement une des causes de sa mort prématurée. Dans l'automne de 1842, il avait été dangereusement malade, mais il avait échappé, grâce à l'habileté des soins et au repos. Il semblait avoir recouvré la santé et les forces, lorsque le président et le cabinet se rendirent à Boston, en juin 1843, pour assister aux cérémonies d'inauguration du monument de *Bunker Hill*. A peine arrivé, Légaré fut attaqué par la même maladie dont il avait si cruellement souffert, une gastrite aiguë. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il expira quelques jours après, avec calme et courage, bien qu'en proie à de vives souffrances. Trois ans après sa mort, ses principaux écrits ont été publiés en deux volumes qui contiennent son journal privé pendant sa mission diplomatique, une partie de sa correspondance privée et publique, ses principaux discours et les articles les plus importants fournis à la *Revue du Sud* et à la *Revue de New-York*.

J. CHANUT.

Cyclopædia of American Literature. — Biographical Notice, en tête du premier vol. de ses écrits.

LE GASCON (*N....*), célèbre relieur français du dix-septième siècle. Il relia presque tous les livres des enfants de De Thou, et s'illustra par la reliure de la fameuse *Guirlande de Julie*. « Cet artiste véritable, dit M. Feydeau, atteignit la perfection absolue de la dorure, et jamais son secret ne fut retrouvé. C'est une netteté, une finesse qui décourage les mains les plus délicates et les plus habiles. M. Pichon possède un exemplaire du *Traité de la Physionomie* d'Adamantius habillé par cet homme unique; c'est à ne pas oser y toucher. » C'est pourtant seulement à la dorure que Le Gascon sut donner tout son éclat.

L. L—T.

Feydeau, dans *La Presse*, du 26 novembre 1857.

LEGATI (*Laurent*), médecin et philologue

à Crémone, dans la première moitié du
ne siècle, mort vers 1675. Il se fit
octeur en philosophie et en médecine,
professeur de grec à l'université de
t devint quelque temps après médecin
de la maison de Gonzague. On a de
eo Cospiano annesso a quello del
Ulisse Aldovrandi; Bologne, 1677,
Agriomeleis, aut in silvestre pomo-
s metamorphoses; Bologne, 1677,
Chrysomeleis, sive aureorum malo-
oria, mythice descripta; Bologne,
°. Legati a encore publié plusieurs
ins et grecs; il a laissé en manuscrit:
a Poetarum, et *Lyceum Herculis*,
r les littérateurs et les artistes de sa
. E. G.

remona Literata, t. III.

FFRE (*Ambroise*), canoniste fran-
Grand-Lucé (Maine), en 1568, mort
le 23 novembre 1635. Il fut professeur
nonique à l'université de Caen, vice-
de cette université, et trésorier de
Bayeux. Son mérite, partout reconnu,
er par la province de Normandie aux
aux de 1614. Il n'a laissé qu'un livre
Synopsis Decretalium, seu ad sin-
cretalium titulos methodica juris
mutationum distinctio; Paris,
l. C'est le neveu d'Ambroise, Hubert-
egauffre, maître des comptes à Paris,
la l'impression de cet ouvrage. Huet
end qu'il était, de son temps, très-es-
B. H.

gines de Caen, ch. 24. — Hermant, *Hist. du Bayeux*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*.

(*Louis-Pierre-Prudent*), littéra-
is, né à Paris, le 13 avril 1744, mort
me ville, le 4 janvier 1826. Après avoir
ers emplois en province, il entra, à
e la révolution, dans l'administration
tances militaires, dont il devint direc-
dit sa place à la création de l'empire,
a de littérature; sous la restauration
n modeste emploi dans les bureaux
rsité. Parmi ses ouvrages, on cite :
ou les moyens de rendre les femmes
; Paris, 1802, in-8°; — *Sainville*
, ou sagesse et folie; Paris, 1802,
12; — *L'Infidèle par circonstance*;
03, 2 vol. in-12; — *Eglay, ou l'a-*
le plaisir; Paris, 1807, 2 vol.
La Maison isolée; Paris, 1807,
2; — *Élisabeth Lange, ou le jouet*
ments; Paris, 1808, 3 vol. in-12; —
de l'Amour; Paris, 1808, 3 vol.
Le Marchand forain et ses fils;
08, 1819, 4 vol. in-12; — *La Roche*
; Paris, 1809, 5 vol. in-12; 1822,
12; — *Le Petit Savant de société*,
rait des manuscrits d'Enfantin; Paris,
1812, 4 vol. in-32; — *Récréations de l'Enfance*; Paris, 1816, 3 vol. in-18; — *Le Connétable de Bourbon et la duchesse d'Angoulème*; Paris, 1818, 2 vol. in-12; — *Le nouveau Magasin des Enfants*; Paris, 1820, 3 vol. in-18, etc., etc. Presque tous ces ouvrages ont paru sous le voile de l'anonyme ou sous le nom de *Langlois*, qui était celui de sa femme. J. V.

Annales biographiques; 1826, p. 484. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGAY (*Louis-Joseph*), poëte français, né à Arras, le 27 février 1759, mort vers 1830. Reçu avocat au conseil d'Artois en 1783, il fut nommé en 1790 commissaire du roi près du tribunal de Saint-Pol, et exerça depuis les fonctions de juge au même tribunal, et successivement au tribunal d'Arras et au tribunal civil du Pas-de-Calais séant à Saint-Omer. Il devint ensuite commissaire du Directoire exécutif près les tribunaux civil et criminel du même département. A la suppression des tribunaux de département, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de Béthune. Lors de la réorganisation de ce tribunal, en 1816, il n'y fut pas compris; mais il y fut rappelé en 1818. Passionné pour la poésie, il avait fondé à l'âge de vingt ans avec quelques amis de collége et du barreau la Société anacréontique des Rosati d'Arras. On a de lui : *Mes Souvenirs*; Paris, 1786, in-8°; — *Du Célibat et du Divorce*, discours prononcé à l'Académie d'Arras en 1787; Douai, 1816, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGAZPI (D. *Miguel Lopez* DE), conquérant des Philippines, né dans le bourg de Zubarraja, vers le commencement du seizième siècle mort, au mois de mai 1572. Il appartenait à une famille noble du Guipuscoa, et il commença à naviguer de bonne heure. Il se rendit au Mexique en 1545, et devint principal secrétaire (*escrivano mayor*) du cabildo de Mexico. En 1563, et sous l'administration de D. Luiz de Velasco, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, on se préoccupait singulièrement d'utiliser les grandes découvertes de Magellan, et on décida de nouveau qu'on ferait la conquête des Philippines. Legazpi fut nommé chef de l'expédition, composée de quatre navires et d'une frégate armés dans le port de la Natividad. Après avoir obtenu de ses supérieurs les licences indispensables, Urdaneta, qui devait l'accompagner, embarqua avec lui cinq religieux de l'ordre auquel il appartenait, et dont il devint le supérieur. Parmi ces missionnaires il y en avait un d'un savoir peu commun en mathématiques et en géographie; c'était frère Martin de Rada, qui ne le cédait sous ce rapport qu'à Urdaneta (1).

(1) Nous rappellerons que dix-neuf ans auparavant le vice-roi du Mexique D. Antonio de Mendoza, voulant faire explorer plusieurs archipels très-vaguement connus

Le 21 novembre 1563, la flottille commandée par Legazpi mit à la voile, et fit sa première relâche dans l'île des Larrons. On nommait ainsi alors l'archipel des Mariannes, qui le 9 janvier de l'année suivante devait être connue des navigateurs sous une autre dénomination. Legazpi en prit possession au nom de la couronne; puis il navigua à l'ouest, et le 13 février il aperçut l'archipel, but de l'expédition. On jeta l'ancre dans une grande baie abritée par de hauts rochers, et le général ayant expédié à terre son mestre de camp, Martin de Coyti, que le père Urdaneta voulut accompagner, il se trouva, selon leur rapport, que tout était désert. On ne resta pas longtemps dans cette croyance : le lendemain, un canot, monté par plusieurs naturels, parut et se dirigea vers la capitane. Le principal parmi ces insulaires apprit aux Espagnols que l'île s'appelait *Ybabao*. Il n'hésita pas, ainsi que ses compagnons, à monter à bord, et il reçut un si bon accueil qu'il décida ses compatriotes à visiter les étrangers; les chefs de l'île vinrent à leur tour; des rapports affables s'établirent entre les naturels et les Européens. Des présents même furent offerts à Legazpi et à ses équipages; mais l'on ne peut s'empêcher de remarquer que s'ils apportèrent des fruits en abondance, ils se contentèrent d'offrir au chef des étrangers un seul coq et un seul œuf.

Legazpi fit alors des tentatives pour trouver un port qui offrît plus de commodités et surtout des provisions d'une autre nature. Dans ce but, il expédia, sur une barque armée, Juan de la Isla accompagné de quelques soldats et de deux religieux. Malheureusement, ce fut à la suite de cette recherche que les hostilités commencèrent; elles eurent lieu d'abord de la part des Indiens, mais elles furent provoquées par l'ardeur imprudente d'un seul. Un gentilhomme, nommé Francisco Gomez, qui faisait partie de la maison du général, apercevant quelques insulaires sur le rivage, prétendit qu'il allait « se saigner avec les Indiens » : c'était le mot dont les braves de l'époque se servaient; le capitaine et les religieux s'opposèrent vainement à cet acte de témérité inutile. Notre homme ne se trouva pas plus tôt à terre qu'un trait lancé d'une main vigoureuse lui traversa la poitrine; le malheureux Gomez eut à peine la force de gagner le canot qui l'avait amené; il alla mourir quelques instants après entre les bras des religieux. Chose étrange, les actes de ce genre ne se renouvelèrent guère le caractère distinctif de la conquête des Phil pines, c'est cette absence de combats lors contact des Espagnols avec l'une des races plus bellliqueuses de cet archipel; tout l'h neur en revient certainement à Legazpi. Nou suivrons pas ce général à travers plusieurs tres incidents; partout il sut trouver un ac favorable auprès des naturels. Après de pati recherches, il rencontra, pour abriter sa fl une petite baie, qu'on appela l'anse de San-P Sur la rive s'élevait une bourgade, que l turels nommaient Cancongo : c'était la rés d'un petit radjah. Nonobstant ce qu'on lu dit du péril qu'il y avait à faire alliance a blancs, Tandaya accueillit les Espagnols; néral prit solennellement possession du pour la première fois la messe y fut célébr fort y fut bâti. A partir de ce moment, le rations armées, ne discontinuèrent plus, e surprit autant les Espagnols que la va races et la bizarrerie des usages qu'ils re rent. L'immense archipel que l'on allait à l'Espagne était bien vaguement connu en on savait quelque chose des richesses d son ritoire, on ne savait rien de ses révolut ons, îles magnifiques étaient peuplées origi airem par deux variétés de noirs Océaniens, dont connait encore aujourd'hui fort clairement la descendance; ces îles, convoitées par l'Espagne et par le Portugal, avaient déjà reçu des peuples conquérants, d'une autre race : c'était l'immense Kalementan, que nous avons nommé Bornéo, qui avait peuplé ces plages d'une variété d'hommes à la fois belliqueuse et rusée. Les Tagales, qui par plus d'un trait se rapprochaient des Malais purs, les Tagales, qui avaient une écriture différente de celle des autres peuples orientaux, et qui par ce seul fait l'emportaient peut-être en civilisation réelle sur les Aztèques, reçurent comme ceux-ci le nom d'*Indios*; c'était contre eux surtout que la cour d'Espagne songeait à se précautionner, c'était contre leur persévérance dans la défense et leur astucieuse férocité dans l'attaque, que Legazpi avait reçu l'ordre de se prémunir. A force d'habileté, de prudence, de fermeté et d'esprit de justice, il sut les dompter.

La première opération vraiment importante de Legazpi fut la soumission de l'île où Magellan avait trouvé la mort. Il entra dans la rade de Cebu le 25 avril 1565, et cette fois les Bisayas, se montrant infiniment plus pacifiques qu'ils ne l'avaient été trente-cinq ans auparavant, acceptèrent la domination espagnole, reçurent des missionnaires, et commencèrent à se laisser convertir. Ce fut de cette île que le savant Urdaneta fut envoyé en Europe, pour y faire connaître la véritable situation des choses; L continua ses explorations, et découvrit l'Il portante de *Panay*; des missionnaires laissés sur cette terre d'idolâtres, et tandis

de la mer du Sud, avait confié une escadre d'exploration à Ruy Lopez de Villalobos. Cette expédition était partie à la Toussaint de l'année 1542. Elle se composait de deux bâtiments de haut bord, de deux pataches et d'une galère; elle accomplit de notables découvertes; sur lesquelles il nous reste fort peu de détails. Ruy Lopez fit même explorer alors pour la première fois la grande île de Mindanao, où il envoya Bernardo de la Torre. La Torre fut repoussé par les insulaires, et l'un des bâtiments de l'escadre ayant été expédié vers la Nouvelle-Espagne, ce navire alla relâcher au groupe d'îles vu naguère par Magellan et nommé cette fois les Philippines.

nettait à force de patience toutes les
yas, le général, persistant dans son des-
teindre la grande île considérée comme
pole de l'archipel, arrivait à travers mille
dans *Lousong* (1), la terre dominée
iers Tagales dont nous avons fait con-
rigine. Cette région magnifique, traversée
uve Pasig, était dominée par plusieurs
es deux principaux étaient le radjah
(le vieux radjah), et radjah Soliman,
u, dont le nom annonce une origine
ne. Selon toute apparence, ce chef
alliance avec les Portugais et pos-
uelques pièces d'artillerie, servies par
en. Il attaqua Juan de Salcedo, mestre
du général; mais il eut bientôt à s'en
et fut contraint de demander la paix.
n'avait pas participé aux hostilités.
sans coup férir, les Espagnols se trou-
aîtres du fort, qui commandait l'entrée
Par suite de la direction des vents,
on fut obligée de se réfugier dans la baie
.
sion donnée à Urdaneta n'avait pas
: le 25 juin 1569, Legazpi vit entrer
port trois navires arrivant de Cadix;
de la cour lui enjoignait de prendre
a des Philippines : il fonda immé-
à Cebu la ville du saint nom de
udad del santo nombre de Dios),
en mesure d'effectuer la conquête de
L'expédition, qui devait ranger sous
ce de Philippe II cette région opu-
t à la voile de Panay, le 15 avril
and le général passa en revue, dans
staga, les forces dont il pouvait dis-
se trouva qu'elles ne dépassaient pas
t quatre-vingts hommes. Ce fut avec
e armée qu'il mit à la raison le radjah
oublieux de ses engagements, et qu'il
ville de Manille. Un acte d'humanité
valu l'affection des Chinois, et le sauve-
jonque prête à périr était devenu l'o-
n commerce florissant. En quelques
seulement les Tagales étaient soumis,
euples reculés de l'île, qui ne parlaient
langage, reconnaissaient la domina-
gnole. Le 15 mai 1571, Legazpi avait
ssion solennellement de Manille. Quel-
plus tard un chef, nommé Locandola,
révolter; quatre-vingts hommes suffi-
l'abattre, et une amnistie générale ra-
paix. La ville naissante de Manille, dé-
identellement par un incendie, commen-
reconstruite sur les plans de l'architecte
bâti l'Escurial; de nouveaux mission-naires arrivaient en même temps d'Espagne; les augustins, les franciscains et les dominicains allaient, loin de la capitale naissante, soumettre au christianisme les villages indiens.

Au mois de mai 1572, les transactions avec la Chine présentaient un nouvel accroissement, et des bâtiments chargés de riches marchandises entraient dans le port de Manille; le P. Diego de Herrera établissait par ordre du gouverneur des bases solides pour continuer ce commerce, lorsque Legazpi fut frappé d'apoplexie. Cet homme de bien, dit l'historiographe de la colonie, avait éprouvé une vive contrariété, et fut enlevé à la colonie en quelques heures. Les ordres religieux s'assemblèrent, et on lui fit des obsèques solennelles dans l'église Saint-Augustin. « Tout le monde pleurait à son enterrement, » dit le père Juan de la Concepcion. Son unique ambition avait été « de mériter les titres de prudent et de pacifique et non celui de *conquistador* ». Ce peu de mots du vieil historien dit d'une façon exacte la différence qui existait entre Cortez et Legazpi. Ce fut le trésorier général des finances, Guido de Labazarri, qui lui succéda.

Ferdinand DENIS.

Fr. Juan de La Concepcion, *Historia general de Philippinas, conquistas espirituales y temporales de estos españoles dominios, establicimientos, progressos, y decadencias*, etc.; en Manilla, 1788 et ann. suiv., 14 vol. in-4°. — Torquemada, *Monarquia Indiana*. — J. Mallat, *Les Philippines, histoire, géographie, mœurs*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

LEGENDRE (*Louis*), historien français, né à Rouen, en 1655, mort à Paris, le 1er février 1733. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il s'attacha à François de Harlay, d'abord archevêque de Rouen, puis de Paris, et qui lui donna un des canonicats de Notre-Dame en 1690. En 1724, Legendre obtint l'abbaye de Claire-Fontaine, au diocèse de Chartres. Son testament était rempli de fondations singulières qui excitèrent des contestations, et l'autorité les appliqua à l'université de Paris pour une distribution solennelle de prix entre les classes supérieures des différents colléges. La première distribution eut lieu en 1747. Il avait aussi laissé des fonds pour contribuer à la fondation d'une académie à Rouen, qui fut érigée en 1744. On doit à l'abbé Legendre : *Eloge de François de Harlay*; Paris, 1695, in-8°; — *Essai du règne de Louis le Grand jusqu'à la paix générale de* 1697; Paris, 1697, in-4°; — *Claudii Joly, præcentoris ac Canonici, nec non officialis Parisiensis, Laudatio*; Paris, 1700, in-8°; — *Histoire de France, contenant le règne des rois des deux premières races*; Paris, 1700, 3 vol. in-12; — *Les Mœurs et Coutumes des Français dans les premiers temps de la monarchie*; Paris, 1712, in-12; 1740, in-12; le même ouvrage précédé des *Mœurs des anciens Germains*, etc., traduit de Tacite par Fr. Bruys; Paris, 1753, in-12; — *Nouvelle Histoire de France, depuis le commencement de*

de Luçon, fertile en riz, tirait son nom des pi-
employait pour decortiquer ce grain dans des
mortiers en bois dont l'usage s'est conservé.
bitation avait son *lousong*, son pilon, propre à
tion du riz, et cet instrument bien simple im-
nom à l'île. Les Tagales s'appelaient dans leur
galog.

la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII; Paris, 1718, 3 vol. in-fol. ou 8 vol. in-12; — *Vita Francisci de Harlay*; Paris, 1720, in-4°; — *Vie du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII, avec un parallèle des cardinaux célèbres qui ont gouverné des Etats*; 1724, 2 vol. in-12; 1726, in-4°. On attribue aussi à l'abbé Legendre : *Réponse de M. le chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, à quelques articles du mémoire des princes du sang*, 1717, in-8°, que d'autres attribuent à l'abbé de Chaulieu. L. L—T.

Lenglet, *Méthode pour étudier l'hist.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Guilbert, *Mém. Littér. et Biogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGENDRE (Mme Doublet de Persan), femme de lettres, née à Paris, en 1687, morte en 1771. Elle manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour les belles-lettres, et, devenue la femme de Doublet de Persan, intendant du Commerce, ses salons furent toujours ouverts aux savants et aux hommes d'esprit. Chacun y avait sa place marquée et son fauteuil au-dessous de son portrait. Deux registres étaient posés sur deux pupitres : sur l'un on inscrivait les nouvelles *douteuses*, sur l'autre les nouvelles *vraies*. Ce double journal fut longtemps la source des *Nouvelles à la main*, qui eurent tant d'importance jusqu'à la révolution. La société de Mme Doublet de Persan était fort mélangée. On y trouvait, après son frère l'abbé Legendre, vénérable abbé

Qui siégeait à table
Mieux qu'au jubé » ;

Piron, Lacurne de Sainte-Palaye, l'abbé chauvelin, l'abbé Xaupy, Mairan, Mirabaud, d'Argental, Falconet, Voisenon, etc., etc. Bachaumont, ami intime de la maîtresse de la maison, présidait aux discussions académiques qui occupaient une partie de la soirée, puis aux soupers attiques qui y succédaient. Après la mort de son mari, elle se retira au couvent des Filles-Saint-Thomas, d'où elle ne sortit plus. Elle ne cessa pas d'ouvrir sa retraite à tout ce que Paris possédait d'hommes distingués. Pidansat de Mairobert se prétendait son fils et celui de Bachaumont; mais rien ne justifiait une pareille prétention. Mme Doublet mourut sourde et nonagénaire, privée d'une partie de ses facultés intellectuelles. Jusque là Mme Legendre avait vécu éloignée de l'Église : on introduisit près d'elle un prêtre jésuite très-éloquent; il parvint à convertir la vieille philosophe, qui demanda même à embrasser son confesseur. On a mis sous son nom des *Mémoires secrets* où les contemporains ont largement puisé.
E. Desnues.

Bachaumont, *Mémoires*, passim.

LEGENDRE (*Gilbert-Charles*), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, historien français, né à Paris, en 1688, mort dans la même ville, le 8 mai 1746. Il reçut une éducation solide, et fut pourvu de bonne heure d'une charge de cons parlement. En 1714 il fut nommé ma requêtes ordinaires de l'hôtel du roi; années après, il donna sa démission po vrer entièrement à ses études. On a *Traité de l'Opinion, ou mémoires pou à l'histoire de l'esprit humain*; Pari 6 vol. in-12; 1741, 7 vol. in-12; 1758, in-12; — *Des Antiquités de la Ma France et des Maisons Mérovingienne lienne*; Paris, 1739, in-4°; — *Antiqu la Nation et de la Monarchie françoi* ris, 1741, in-4°; — *Dissertation sur le et l'Authenticité de Roricon*, dans le d'octobre 1741. J.

Lenglet, *Suppl. à la Méthode pour étudier* — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Chaudon et *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliog.* — Quérard, *Littéraire*.

LEGENDRE *de la Nièvre*, homme français, né près de Nevers, mort ve Il était maître de forges à l'époque de lution, et se montra grand partisan d libérales. Ses concitoyens le nommèrent, tembre 1792, député à la Convention na Dans le procès du roi, il vota pour la fut un des commissaires chargés de fa cuter le décret du 23 août 1793, ordo levée en masse des Français capables d les armes. Il ne prit point part aux sa luttes de la Convention, mais s'en fit l' dans un écrit qu'il publia en 1795. R son département membre du Conseil d Cents, il y siégea jusqu'en mai 1799. Il motion pour la création de six cents mil billets de banque, et combattit le projet concéder la propriété des halles publi était rentré dans la vie privée lorsque la l nistie (12 janvier 1816) le força d'émi Suisse. H.

Le Moniteur universel, an II (1793), n° 25 nos 8 et 338; an VI, nos 152 et 261; an VII, nos — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biog.* (1815). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. des Contemp.* (1823).

LEGENDRE (*Nicolas*), sculpteur fr né à Étampes, en 1619, mort à Paris, Élève d'un artiste assez médiocre, il progrès à ses dispositions naturelles, e rapidement maître juré de son corps reçu membre de l'Académie royale de et de Sculpture, le 6 décembre 1664, à professer dans cette assemblée, le 4 juill Il excellait surtout à travailler le bois, fort bien le stuc, et fut souvent employé domaines royaux. On cite de lui : dans treuse de Gaillon, plusieurs figures en p présentant *Saint Bruno* dans diverses des; — à Senlis, dans l'abbaye de la plusieurs statues de saints fort estimée Paris : la sculpture de la porte du co La Marche (autrefois rue Sainte-Genevi la-Montagne); on y remarquait des tê *Christ* et de *la Vierge* d'un fort beau ca

se Saint-Paul toute la sculpture de
nprenant une *Notre-Dame de Dou-*
outient sur ses genoux un Christ
statues de *Saint Pierre* et de *Saint*
onversion de ce dernier saint, ainsi
rtyre; *Saint Pierre sur le lac de*
le même saint *recevant les clefs du*
uit anges dans diverses positions ado-
; *La décoration de l'hôtel de Beau-*
int-Antoine (1657, avec Hutinot); —
res considérables dans l'église Saint-
Chardonnet, entre autres les statues
nis et de *Sainte Geneviève*; celle de
enant l'enfant Jésus; Dieu le Père,
.; — une *Madeleine repentante*,
te (1664), aujourd'hui à l'École des
; — au collége des Quatre-Nations,
nton dans la première cour à gauche
et représentant *La Tempérance* et
ce; — aux Carmelites, *Saint Élie* et
rèse; — chez les Bénédictins d'Issy,
it et *Sainte Scolastique*; — de
décorations au château de Meudon;
e des figures et des ornements du ma-
teau de Vaux (1659); à Poitiers,
édrale, *Sainte Radegonde*; — dans
ampes, *Saint Leu* et *Saint Gilles*,
uses autres œuvres, aujourd'hui per-
écutées pour des édifices démolis.
eilleurs élèves de Legendre on re-
fils aîné et Flamand. A. DE LACAZE.

aint-Georges, manuscrit conservé à l'École
s. — *Mémoires inédits sur la vie et les ou-*
adémie royale de Peinture et de Sculpt.,
.

RE (*Adrien-Marie*), mathémati-
s, né à Toulouse, en 1752, et mort à
janvier 1833. Il termina ses études
Mazarin, et eut de bonne heure un
cé pour l'étude des mathématiques.
lt rien de particulier sur sa vie pri-
re d'ailleurs a toujours gardé le plus
nce sur sa première jeunesse; il avait
mé le désir que si on venait à écrire
parlât que de ses travaux. A peine
llége, il prit part à la rédaction du
lécanique que son professeur, l'abbé
ia; on y trouve de Legendre quel-
unes sur les forces accélératrices,
ent l'attention des savants. Peu de
, grâce à D'Alembert, qui l'avait pu
obtint une chaire de mathématiques
ilitaire de Paris. Dès ce moment
atiques devinrent son unique occupa-
surtout fut médité d'une manière
on peut dire que Legendre savait par
uvrages de cet analyste. Il entra à
en 1783, fut membre du Bureau des
et conseiller à vie de l'université.
: *Éléments de Géométrie*; Paris,
; 2e édit., 1823; et depuis un très-
re de tirages. Les premières éditions
nent pas la trigonométrie; les der-
nières au contraire contiennent une série de notes dans lesquelles il démontre les principaux théorèmes sur les parallèles et les figures proportionnelles. C'est dans cet ouvrage, que tout le monde connaît, qu'on a remarqué pour la première fois un genre d'égalité dont la considération, négligée jusque là, était cependant nécessaire pour rendre complètes les démonstrations qu'on suivait depuis Euclide. On lui a toujours reproché d'avoir gardé l'ancienne et vicieuse définition de l'angle et de ne pas avoir adopté la théorie des parallèles de Bertrand; — *Exposé des opérations faites en France en 1787 pour la jonction des observations de Paris et de Greenwich par Cassini, Mechain et Legendre, avec la description et l'usage d'un nouvel instrument propre à donner la mesure des angles à la précision d'une seconde*; Paris, in-4° : c'est un recueil complet des renseignements pour sa célèbre opération de 1787. Il y a réuni deux mémoires qui en donnent la théorie à côté de l'exposé historique; — *Exercices de Calcul intégral sur divers ordres de transcendantes et sur les quadratures*; Paris, 1807, 3 vol. in-4° (y compris plusieurs suppléments). Ces exercices lui ont demandé vingt ans d'un travail consciencieux et opiniâtre. On peut les diviser en deux parties, l'une consacrée aux fonctions elliptiques, l'autre aux intégrales eulériennes, aux quadratures, etc. Son but était de réunir en un corps d'ouvrage tout ce que la théorie des transcendantes et surtout celle des intégrales définies offrent de plus remarquable; — *Traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes avec des tables pour en faciliter le calcul numérique*; Paris, 1827, 2 vol. in-4° (plus un 3e vol., composé de trois suppléments, qui parurent successivement de 1827 à 1832. Dans ses *Exercices de calcul intégral*, Legendre avait traité avec développement en même temps qu'il y attachait beaucoup d'importance, les fonctions elliptiques avec leurs applications à différents problèmes de géométrie et de mécanique, et la construction des tables nécessaires pour l'usage de ces fonctions. Le temps lui ayant permis de perfectionner la théorie de ces transcendantes, et d'en étendre les applications, il crut devoir les reproduire dans ce nouveau *Traité des fonctions elliptiques* : Il avait toujours pensé qu'on pouvait ranger dans un ordre méthodique les diverses transcendantes qu'on connaissait et qu'on employait sous le nom de *quadratures*. Il prétendait avec raison que si, en étudiant leurs propriétés, on trouvait le moyen de les réduire aux expressions les plus simples dont elles sont susceptibles dans l'état de généralité, et d'en calculer avec facilité les valeurs approchées lorsqu'elles deviennent entièrement déterminées, alors les transcendantes, désignées chacune par un caractère particulier et soumises à un algorithme convenable, pourraient être employées dans l'analyse à peu près comme

le sont les arcs de cercle et les logarithmes, et les applications du calcul intégral ne seraient plus arrêtées par cette espèce de barrière qu'on ne tente guère de franchir lorsque le problème est ramené aux quadratures. Mais comme il savait qu'il serait presque impossible d'exécuter un si vaste plan, il était du moins persuadé qu'on pouvait le réaliser à l'égard des transcendantes qui se rapprochent le plus des fonctions circulaires et logarithmiques, telles que les arcs d'ellipse et d'hyperbole et en général les transcendantes auxquelles on donne le nom de *fonctions elliptiques*. Après avoir examiné, dans le premier volume, la théorie proprement dite des fonctions elliptiques, il en fait l'application à la géométrie et à la mécanique, considérant d'un coté la surface du cône oblique, l'aire de l'ellipsoïde, etc., de l'autre le mouvement de rotation d'un corps solide autour d'un point fixe, et celui d'un corps attiré vers deux centres fixes. Le second volume contient la construction des tables elliptiques et un traité des intégrales eulériennes. Le troisième n'est en quelque sorte qu'un supplément aux fonctions elliptiques, dans lequel sont exposés les travaux de même nature d'Abel et de Jacobi.

La *Théorie des Nombres*; Paris, 1830, 2 vol. in-4°, parut d'abord sous le titre d'*Essai sur les Nombres*, 1798. Des savants tels qu'Euler et Fermat s'étaient déjà occupés de la théorie des nombres, que Legendre essaya de perfectionner. On a en outre de lui dix-neuf mémoires insérés dans les divers recueils consacrés aux travaux de l'Académie des Sciences : *Recherches sur la figure des planètes;* 1784 et 1789 : l'auteur y donne la première et la seule solution directe connue jusque alors du problème de la figure d'une planète homogène et supposée fluide, et étend ensuite ses recherches au cas général d'une planète composée de couches hétérogènes; — *Recherches sur l'altération des sphéroïdes homogènes*, 1785. Lagrange avait soumis au calcul la question importante de l'attraction des sphéroïdes, déjà traitée synthétiquement par Newton et Maclaurin. Persuadé que ce grand analyste n'avait pas épuisé la matière, Legendre choisit cette même question pour le sujet de ses premières recherches ; elles furent heureuses, et la réduction en séries dont il fit usage donna naissance à des théorèmes qu'on a étendus ensuite, et qui sont encore à présent la base de la théorie générale à laquelle on s'est élevé; — *Sur les Intégrales doubles;* 1788; — *L'Altération des ellipses homogènes;* 1810; — *Nouvelle Formule pour réduire en distances vraies les distances apparentes de la Lune au Soleil ou à une étoile ;* — *Sur les Opérations trigonométriques dont le résultat dépend de la figure de la Terre*, et *Suite du Calcul des Triangles qui servent à déterminer la différence des longitudes entre l'observatoire de Paris et celui de Greenwich*, 1787; — *Analyse des triangles tracés sur la surf[illegible] d'un sphéroïde*; 1806 ; — *Sur les Intégral[illegible] par arcs d'ellipse ;* 1786 ; — *Recherches [illegible] nalyse indéterminée ;* 1784 ; — *Sur l'inté[illegible] tion de quelques équations aux diff[illegible] partielles ;* 1787 ; — *Sur les intégrales [illegible] tielles des équations différentielles ;* 1790[illegible] *Méthode des moindres carrés, pour tro[illegible] le milieu le plus probable entre les résu[illegible] de diverses observations ;* 1805 ; — *Recher[illegible] sur le théorème de Fermat ;* 1785 ; — *Nou[illegible] Théorie des Parallèles, avec un app[illegible] contenant la manière de perfection[illegible] théorie des parallèles ;* Paris, 1803, in-[illegible] C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la *méth[illegible] moindre carré des erreurs*. La place a[illegible] tout l'avantage probable de cette métho[illegible] le rapport de la précision des résultats.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporai[illegible] niteur de* 1833.

LEGENDRE (*Louis*), homme politi*que fra*[illegible] çais, né à Paris, en 1755, mort dans *la mê*[illegible] ville, le 13 décembre 1797. Il exerçait à Pari[illegible] la profession de boucher lorsque la révolu[illegible] éclata. Recherché par les Lameth en 178[illegible] le vit le 13 juillet à la tête du rassembl[illegible] qui promenait dans les rues les bustes de Neck[illegible] et du duc d'Orléans ; et ce fut lui qui le 14, [illegible] cidant le peuple à se rendre aux Invalides p[illegible] y prendre des armes, le conduisit ensuite à l[illegible] Bastille. Il fut un des principaux acteurs de l[illegible] journée du 5 octobre, et s'agita beaucoup p[illegible] empêcher le départ des tantes de Louis [illegible] pour Rome et celui de ce monarque pour Sai[illegible] Cloud; enfin, après la fuite et le retour de V[illegible] rennes, il fut, avec Danton, Camille De[illegible] lins, Fabre d'Églantine et Marat, l'un des p[illegible] cipaux instigateurs du mouvement dont le [illegible] sultat devait être la signature par le peuple, [illegible] la présentation à l'Assemblée nationale d'[illegible] pétition demandant la déchéance du roi. L[illegible] pétitionnaires furent sommés de se disperser, [illegible] la *loi martiale*, proclamée par Bailly, fut [illegible] cutée par La Fayette. Ce fut vers cette ép[illegible] que Legendre devint un des fondateurs du [illegible] des Cordeliers ; il devint aussi l'un des princip[illegible] acteurs des journées du 20 juin et du 10 aoû[illegible] ce fut lui qui, dans la première de ces deu[illegible] journées, présenta le bonnet rouge à Louis XV[illegible] Élu membre de la Convention par les électe[illegible] de Paris, il pressa, avec de vives instances, [illegible] procès de Louis XVI; vota la mort du roi [illegible] appel ni sursis, en rappelant qu'il était un de [illegible] qui avaient été l'attaquer dans son château [illegible] Tuileries. Il paraît constant que pendant le co[illegible] du procès, soit à la tribune de la Convention, [illegible] soit à celle de Jacobins, il demanda que le c[illegible] de l'ex-roi fût divisé en quatre-vingt-qu[illegible] morceaux, afin qu'on pût en envoyer un à ch[illegible] cun des quatre-vingt-quatre départements d[illegible] la république. Devenu membre du comité de sûreté générale, il contribua puissamment à

les girondins, dans les journées du du 2 juin, et on l'entendit, dans la de ces journées, menacer Lanjuinais r en bas de la tribune s'il persistait défendre la commission des Douze. 'hébertisme, et menacé d'exclusion épuration du club des Jacobins, en 94, il se disculpa en s'appuyant de e Marat, et parvint ainsi à se faire sur la liste des membres de la société. arrestation de Danton, il essaya d'a- défendre; puis, voyant que la majo- Convention lui était contraire, il se hâta acter, et déclara qu'à l'avenir il ne ré- lu patriotisme de personne et ne dé- lus aucun accusé. Lié avec Tallien et joua, comme eux, un rôle important volution du 9 thermidor. Aussitôt que 'arrestation eut été porté contre Robes- ies amis, il s'élança à la tribune, dé- tre les vaincus avec une extrême vio- s, courant à la salle des Jacobins, il en r tous les membres, en ferma les portes, orta les clefs, qu'il remit à la Conven- rtir de cette époque, Legendre ne cessa ivre les membres du parti dont il avait , en les traitant de *terroristes*, de *bu- ang*; il demanda surtout la proscription s membres du gouvernement, « de ces apables, disait-il, qui obscurcissaient les vapeurs du crime ». Nommé pré- la Convention, il prononça le décret on contre Carrier, et attaqua ensuite mais en même temps, effrayé de la la réaction qui pouvait à la fin l'at- ssi, il se prononça avec une grande ntre les prêtres, les émigrés, et sur- les députés proscrits, à la réintégra- iels il s'opposa de toutes ses forces. grande part aux journées du 12 ger- 1er prairial et du 13 vendémiaire; plus d'une fois marcher à la tête s contre les insurgés; et la Conven- it en grande partie redevable de son Entré au Conseil des Anciens lors e en vigueur de la constitution de y joua un rôle moins important qu'à tion; cependant on l'y vit encore, le 1796, monter à la tribune pour se e l'indulgence du gouvernement à l'é- migrés et menacer Portalis de détruire mes avec *la hache de la raison*. Il lors de la conspiration de Babeuf, que x-conventionnels fussent expulsés de ue les conspirateurs, dit-il, ne vantent rvices qu'ils ont rendus en d'autres n'est point pour les services passés, les crimes présents que Manlius fut de la roche tarpéienne. » Ce fut sa otion. Malgré son élocution incorrecte, vait parfois une sorte d'éloquence sau- rgique qui lui avait fait valu le surnom de *Paysan du Danube*. Il ne laissa pas de for- tune, et légua son corps à la Faculté de Médecine, « afin d'être encore utile aux hommes après sa mort ».

H. LESUEUR.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V, VI et VII, passim. — De Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. VII et VIII.

LEGENTIL DE LA GALAISIÈRE (*Guil- laume-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste*), as- tronome et voyageur français, né à Coutances, le 12 septembre 1725, mort le 22 octobre 1792. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais, sous les leçons de J.-N. Delisle, il prit goût à l'astronomie, et ce goût absorba ses autres étu- des. Il devint l'élève assidu de Cassini, et fit de tels progrès qu'en 1753 il entra à l'Académie des Sciences. Il s'y fit remarquer par de nom- breux et utiles mémoires. L'Académie ayant dé- cidé que le passage de Vénus sur le Soleil devait être observé dans diverses parties du globe, Le- gentil fut désigné, avec cette mission, pour Pon- dichéry. Il s'embarqua le 26 mars 1760, et at- territ à l'Ile-de-France le 10 juillet. Mais à raison de la guerre entre la France et l'Angleterre, Legentil dut attendre cinq mois qu'une frégate française osât se risquer dans les mers indiennes, et en arrivant devant Pondichéry (24 mai), il trouva cette ville au pouvoir des Anglais. Il lui fallut retourner aussitôt vers l'Ile-de-France, et il dut se borner à observer, le 6 juin 1761, en pleine mer et sur le pont vacillant de sa frégate, le phénomène céleste but de son voyage. Un nouveau passage de Vénus sur le Soleil devait avoir lieu le 3 juin 1769; Legentil se résigna à passer huit années dans les parages où il se trouvait. Il employa ce temps à faire de curieu- ses observations dans les îles Mascareignes, à Madagascar, aux îles Mariannes, aux Philip- pines et sur les côtes de l'Inde. Il avait choisi Manille pour son point d'observation, et s'y était rendu dès août 1766 lorsqu'il reçut l'ordre de re- tourner à Pondichéry. Par une nouvelle fatalité, le ciel, qui avait été d'azur jusqu'au jour même du passage, changea tout à coup; des nuages l'assombrirent, et toute observation devint im- possible. Cependant Legentil avait prié deux de ses amis, restés à Manille, de contrôler les travaux qu'il espérait accomplir à Pondichéry, et, plus heureux que lui, leurs remarques eurent un plein succès, dont Legentil a donné le résul- tat. Il revint en 1771 en France, et eut à sou- tenir quelques procès avec sa famille, qui refu- sait de le reconnaître et de lui rendre les biens qui lui étaient dévolus durant sa longue absence; il triompha de cette mauvaise foi, et un riche mariage lui permit de se consacrer tout à la science. On a de lui : *Mémoire sur le passage de Vénus sur le disque du Soleil*, inséré dans le *Journal des Sçavans*, de mars 1760; — *Voyage dans les mers de l'Inde à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du Soleil*; Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4°, fig., cartes et plans; Paris

et Heidelberg, 1782, 8 vol. in-8°, fig.; traduit en allemand, mais abrégé; Hambourg, 1780-1782, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de Legentil contient de précieuses observations sur les courants, les marées, les moussons, etc. Il a donné la connaissance du zodiaque des Indous et de l'astronomie des brahmes, et a constaté la conformité de leur science avec celle des Chaldéens. Le premier il a avancé que le nombre prodigieux d'années dont certains peuples orientaux composent leur chronologie est fondé sur les révolutions de l'équinoxe, et que les quatre *Jougams* des brahmes se rattachent à des périodes du mouvement des étoiles qui s'accomplissent en longitude et que l'on peut faire remonter à l'infini. A. DE L.

Cassini, *Éloge de Legentil de La Galaisière* (Paris, 1810, in-8°). — *Mémoires de l'Académie des Sciences* de 1755 à 1782.

LEGENTIL (*Charles*), industriel français, né à Rouen, le 5 mars 1788, mort à Saint-Ouen, le 1er octobre 1855. Dès 1826 il commença de faire partie de ces nombreuses commissions dans lesquelles il mit pendant plus d'un quart de siècle son expérience au service des intérêts commerciaux. Délégué au conseil général du commerce en 1833, Legentil fit partie de la commission d'enquête chargée de la révision du tarif des douanes, et rédigea sur la question des laines un rapport qui fut imprimé aux frais du gouvernement. Il fut membre du jury central en 1827, 1834, 1839, 1844, 1849; il présida en 1855 la 22e classe du jury de l'Exposition universelle. Il fut en outre délégué par le gouvernement français à plusieurs expositions étrangères, notamment à l'exposition allemande de Berlin en 1844, à la suite de laquelle il publia un rapport sur le développement de l'industrie en Allemagne, qui se trouve imprimé dans les *Annales du Commerce extérieur*. Député depuis 1839, il fut en 1846 élevé à la dignité de pair de France.

Legentil avait coopéré à tous les travaux de la chambre du commerce depuis 1832; c'est principalement à son initiative que l'on doit l'établissement de la condition des soies et des laines de Paris, le développement de la bibliothèque commerciale, la publication de la *Statistique de l'industrie parisienne* et la création d'un cours de teinture et d'impression au Conservatoire des Arts et Métiers. E. COTTENET.

Journal des Débats, octobre 1855. — *Discours* prononcé aux obsèques de M. Legentil, par M. Germain-Thibaut, vice-président de la chambre de commerce. — *Documents particuliers*.

LEGENTIL. *Voy.* LA BARBINAIS.

LÉGER (Saint), en latin *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers l'année 616, mort le 2 octobre 678. Il appartenait à une des plus illustres familles de la Gaule. Si l'on ignore le nom de son père, on lui donne pour mère Sigrada, sœur de Berswinde, femme d'Athicus, lequel Athicus est désigné comme fils de Leutharius, duc des Alle-
mands. Léger passa les premières année
vie à la cour du roi Clotaire II. Son éducat
ensuite confiée aux soins de Didon, évê
Poitiers, qui le préposa, jeune encore, a
vernement de l'abbaye de Saint-Maixen
ans après, en 659, il fut élevé au siég
tun. On le voit en 661 présider un
dans sa ville épiscopale, et en 666 sousc
diplôme de Drausius, évêque de Soisso
faveur du monastère de Sainte-Marie. Il
raît pas avoir été dans les meilleurs term
Ébroïn, maire du palais. Aussi, après la
Clotaire III, fut-il au nombre des prélats
déclarèrent contre Thierry, protégé d'Éb
appelèrent Childéric du fond de la Neustr
le saluer roi des Bourgnignons. Saint Lé
vient alors un des personnages les plus
dérables de ce royaume. Il réside à la c
la gouverne sous le nom du roi. On
même qu'Ébroïn ayant été exilé dans le
tère de Luxeuil, saint Léger prit son
remplit sa charge. Mais Adrien de Valois
Lecointe et les auteurs du *Gallia Chr*
ne consentent pas à voir la mairie du
entre les mains d'un évêque : cette dig
sent-ils, fut toujours confiée à des laïq
si d'anciens annalistes ont nommé saint
major domus de Childéric II, ils ont
occasion fait emploi d'un terme improp
lant dire simplement qu'il fut le princip
seiller du roi. On peut consulter à cet é
Glossaire de Du Cange, au mot *Major*.
dant la faveur de l'évêque d'Autun au
Childéric ne dura pas longtemps. Ayant
les mœurs de ce prince, il fut contra
quitter la cour, et retourna dans son dio
quelque temps de là, Childéric se rend à
pour y célébrer la fête de Pâques. Aup
Léger se trouvait alors Hector, patrice d
seille, qui venait à la rencontre du roi,
il avait, dit-on, à demander la réparat
quelque injustice. On persuade à Childé
ces deux mécontents ne se sont pas réun
avoir de criminels desseins, et celui-ci, d
transport de colère, fait entendre contre
de redoutables menaces. Léger, averti, pa
ciens amis, prend la fuite, sans attendre
rivée du roi. Mais des soldats envoyés
poursuite l'atteignent, et le conduisent ca
monastère de Luxeuil, auprès d'Ébroïn, s
cien rival. Childéric II meurt en 673
674. Aussitôt Ébroïn et Léger sortent à
de leur prison, et se dirigent vers Autu
voyage ne fut pas sans péril pour notre
Ébroïn, qui abhorrait en lui l'auteur de s
grâce, voulut, chemin faisant, l'égorger d
mains ; mais il fut retenu par Genesius, a
vêque de Lyon. D'Autun Léger se rendit
cour du nouveau roi, Thierry III, l'as
quelque temps de ses conseils, et retourna
son diocèse. Il y vivait tranquille, quand
clients d'Ébroïn, Waymer, duc de Champa

éque de Châlons, et Bobon, évêque de arrivent aux portes d'Autun à la tête considérables. Léger vit sa perte cer- sans tenter une défense inutile, il se le saisit, on lui crève les yeux, et on prisonnier. La ville d'Autun fut elle- ligée de compter une somme considé- : farouches complices d'Ébroïn : elle le cette manière à la dévastation. Re- que temps sous le toit de Waymer, Léger la liberté d'aller cacher dans un mo- a honte et sa douleur. Il y séjournait ux ans, quand Ébroïn, encore avide de , le fait mander avec son frère Gai- après les avoir chargés l'un et l'autre es, ordonne de massacrer Gairinus, et ubir à Léger de nouvelles et plus atro- itions. Enfin, en 678, Léger est appelé i, et s'entend accuser devant toute la a mort prématurée de Childéric II. On accusation, mais sans autoriser la dé- Léger fut conduit dans une vaste des sicaires, aux gages d'Ébroïn, lui enfin le coup mortel. Nous ne voulons tir tous les détails de cette tragique ce sont les hagiographes qui nous les ont et ces pieux narrateurs ont pour habi- op viser aux grands effets. Cependant isions intestines de la cour de Bour- it d'ailleurs connues, et d'autres té- us apprennent quelle était la férocité s au septième siècle.

outume d'attribuer à saint Léger les ibliés dans le concile d'Autun, en 670. sédons aussi son testament, inséré par érard dans les preuves de son *Histoire ogne*, mais avec de fausses dates, qui uelquefois douter de l'authenticité de e. Un autre monument de la piété de r est une lettre à Sigrade, sa mère, pu- e P. Labbe dans le tome I de sa *Biblio- es Manuscrits*.

Littéraire de la France, t. III, p. 618. — *Gal-* t. IV, col. 349.

(*Antoine Ier*), théologien réformé sa- é en 1594, à Villesèche, dans la vallée de tin (Savoie), et mort en 1661, à Genève. ir fait ses études à Genève, il fut chargé, encore, de desservir une église de la il était né. Il avait, pendant ses étu- tré du goût pour les langues orientales; même fait des progrès remarquables ique. Cette circonstance le fit nommer de Corneille de Haga, envoyé en am- à Constantinople par les Provinces- Orient, Léger entra en relation avec ucar; il l'engagea à publier une confes- i, qui devait, selon lui, mettre en évi- analogies des croyances protestantes s de l'Église grecque, et prouver par là uité, chose à laquelle les protestants it un grand prix à une époque où leur nouveauté était une des plus graves accusations qu'on leur adressait. En 1637 il était de retour dans la vallée de Saint-Martin. Mis à la tête de l'église protestante de Saint-Jean-Val-Lucerne, il eut de fréquentes altercations avec des missionnaires catholiques, envoyés dans sa paroisse pour en convertir les membres. Il résulta de là que, dénoncé au duc de Savoie comme un séditieux, et mal soutenu par ses confrères, jaloux de ses talents, il fut obligé de se retirer à Genève. En 1645 il y fut nommé professeur de théologie et de langues orientales. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. On lui doit: une édition du Nouveau Testament en grec ancien et en grec vulgaire, sous ce titre : *Novum Testamentum idiomate græco litterali et græco vulgari ex versione Maximi*; Genève, 1638, 2 part. in-8°; — *Theses theologicæ de sanctificatione hominis peccatoris*; Genève, 1658, in-4°. La bibliothèque de Genève possède sa correspondance avec Cyrille Lucar. J. Aymon en a publié une partie, mais inexactement traduite, dans *Monumens authentiques de la religion des Grecs*; La Haye, 1708, in-4°; ouvrage assez mal fait et qui ne put s'écouler qu'au moyen frauduleux de cet autre titre : *Lettres anecdotes de Grille Lucar*; Amsterdam, 1718, in 4°.

Michel NICOLAS.

Bibliothèque ancienne et moderne de J. Leclerc, t. XVI, pag. 437. — Sénebier, *Histoire Littéraire de Genève*, t. II, p. 130. — Bayle, *Œuvres diverses*, édit. in-fol., tom. IV, pag. 559 564, 569, 571, 575, 629.

LÉGER (*Antoine II*), pasteur protestant, fils du précédent, né à Genève, en 1652, et mort dans la même ville, en 1719. Il fut d'abord pasteur d'une paroisse de la campagne aux environs de Genève, et en 1684 pasteur de la ville. En 1686 il fut nommé professeur de philosophie, et remplit ces fonctions avec succès pendant vingt-quatre ans. En 1710 il passa à la chaire de théologie, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

On a de lui les huit dissertations suivantes, imprimées à Genève, de 1705 à 1715 : *De Saporibus*; — *De Origine Fontium*; — *De Meteoris ignitis*; — *De Calore et Frigore*; — *De Igne*; — *De Felicitate*; — *De Deo*; — *De Anathemate Maranata*; — un discours intitulé : *Oratio academica de Valdensium situ et progressu*, et des *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Genève, 1720, 5 vol. in-8°; traduit en allemand, Bâle, 1722, in-8°. Ces sermons, imprimés après la mort de l'auteur, n'avaient pas été destinés à l'impression; il y en a peu d'achevés, quelques-uns ne sont même que des esquisses qu'il développait en chaire. Il laissa plusieurs traités manuscrits, mais tous plus ou moins imparfaits. Son fils avait voulu d'abord les publier; mieux conseillé, il renonça à ce projet.

M. N.

Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*, t. II, p. 248; t. III, p. 301.

LÉGER (*Michel*), pasteur protestant, fils du précédent, né à Genève et mort dans cette ville,

55. On a de lui un *Sermon sur le Jubilé réformation de l'illustre ville de Neu-el;* Bâle, 1731, in-4°.

ebier, *Hist Littéraire de Genève*, t. III, p. 299.

LÉGER (*Jean*), écrivain protestant savoyard, Villesèche, dans la vallée de Saint-Martin, février 1615, et mort à Leyde, vers 1670. Son e, Jacques Léger, frère de Léger (Antoine Ier), ıpelain de l'ambassadeur hollandais à Constıtinople et plus tard professeur à Genève, fut, 1631 à 1640, époque de sa mort, syndic de commune de Faet et consul général de la allée de Saint-Martin. Jean Léger fit ses études Genève. Pendant qu'il était étudiant, il eut le onheur de sauver la vie (1638) au prince de Deux-Ponts, depuis roi de Suède, qui se baignait dans le lac. En 1643, son oncle, Antoine Léger, ayant été obligé d'abandonner son église de Saint-Jean-Val-Lucerne, il fut désigné pour son successeur. Dès ce moment commença pour lui une vie pleine d'épreuves et de périls. Les protestants des vallées, comptant sur l'appui de Lesdiguières et entraînés par les idées d'indépendance qui étaient communes à presque tous les protestants français de cette époque, conçurent le malheureux projet de profiter des embarras dans lesquels se trouvait le Piémont, épuisé par de longues guerres étrangères et des divisions intestines, pour s'ériger en république indépendante. Ils prirent les armes, détruisirent le fort de La Tour, et se répandirent dans les vallées de Suze et de Saluces. Le marquis de Pianazze, chargé de les réduire, déploya une excessive rigueur. Des régiments hongrois et bavarois, accoutumés, pendant les guerres précédentes, à la plus grande licence, commirent des atrocités inouïes. Les Vaudois se défendirent avec un courage héroïque. Des tonneaux vides, matelassés à l'intérieur, leur servaient de remparts mobiles, qu'ils poussaient devant eux, en marchant à l'attaque, et qu'ils traînaient à leur suite, quand ils étaient forcés à la retraite. Vaincus et poursuivis, ils se retirèrent au sommet de la vallée d'Angrogne. Cette position, leur dernier retranchement, fut enfin emportée d'assaut. Léger, échappé au massacre, se sauva en France. Là, il rédigea un manifeste qui, traduit et imprimé en diverses langues, fut envoyé à tous les princes protestants. Il écrivit directement à Cromwell, qui s'intéressa au malheureux sort des Vaudois, et parla en leur faveur à Louis XIV et au duc de Savoie. Ce ne fut que vers le milieu de juillet 1655 que l'on mit fin aux massacres ordonnés par le marquis de Pianazze. Léger fut alors autorisé à faire une collecte en France pour le soulagement de ses coreligionnaires, et cette même année il assista en qualité de représentant des communes protestantes de la vallée de Saint-Martin, aux conférences de Pignerol, où l'on régla les affaires protestantes. On accorda aux Vaudois une amnistie générale et, sous certaines conditions, le libre exercice de leur culte. Quelque temps après, Léger se plaignit de diverses infractions commises à ce traité. Ses réclamations ne furent pas écoutées. Il réclama alors l'intervention de la France. Cette démarche fut regardée comme un acte de rebellion. Cité en février 1658, devant un tribunal de Turin, il demanda en vain de comparaître devant ses juges ordinaires; sa requête fut rejetée. L'affaire traîna jusqu'en 1661. Enfin, le 17 septembre de cette année il fut condamné à mort, ses biens furent confisqués et sa maison rasée. Il se sauva en Suisse. Il parcourut ensuite une partie de l'Allemagne et la Hollande, pour intéresser le gouvernement de ces pays à la cause des protestants des vallées. De retour de ce voyage, il fit imprimer en français et en italien une apologie de sa conduite, en réponse à la condamnation dont il avait été frappé. En 1663 il fut nommé pasteur de l'église wallonne de Leyde, et continua jusqu'à sa dernière heure de solliciter la protection des princes et des États protestants pour ses frères des vallées. Outre les divers écrits dont nous avons fait mention, on a de J. Léger une *Histoire générale des Églises évangéliques des vallées du Piémont ou vaudoises, divisée en deux livres, jusqu'à l'an* 1664; Leyde, 1669, in-fol., avec fig., trad. en allemand par F. Schweinitz, avec une préface de S.-J. Baumgarten; Breslau, 1750, 2 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur recherche l'origine des Vaudois qui ne se rattachent pas, selon lui, à Pierre Valdo, mais qui remontent plus haut et sont déjà connus au huitième siècle; il expose ensuite leurs croyances et leur organisation ecclésiastique. Dans la seconde partie, il fait le récit des persécutions souffertes par eux à diverses époques, et principalement de celles dont il avait été le témoin. Ce curieux ouvrage est devenu fort rare, parce qu'on prit soin en France et en Piémont de détruire tous les exemplaires qu'on avait pu saisir.

Michel NICOLAS.

Bayle, *Œuvres diverses*, tom. III de l'édition in-fol., pag. 730 et suiv. — Sénebier, *Histoire Littéraire de Genève*, tom. II, pag. 220-222. — *Abrégé de la vie de Jean Leger*, écrite par lui-même à la fin de son *Histoire générale des églises vaudoises*, IIe partie, p. 353-355.

LÉGER (*François-Pierre-Auguste*), acteur et littérateur français, né à Bernay (et non à Paris), le 16 mars 1766 (et non en 1765), mort à Paris, le 28 (et non le 27) mars 1823, était le fils d'un chirurgien estimé. A l'issue de ses études, il prit le petit collet, et se plaça comme précepteur de fils de famille. Au début de la révolution, il abandonna l'enseignement, et s'enrôla dans la troupe d'acteurs qui inaugura, en 1792, le théâtre du *Vaudeville* (1). Un mariage qu'il contracta à cette époque, contre le gré

(1) Ouvert dans la salle du Petit-Panthéon, située rue de Chartres, le 12 janvier 1792, ce théâtre a été incendié le 18 juillet 1838. L'emplacement qu'il occupait est recouvert aujourd'hui par les nouvelles constructions du Louvre.

ımille, avec une femme beaucoup plus
e lui, et sans fortune, ne fut pas étranger
bizarre détermination. Il resta sept ans à
re. Piis, l'un des fondateurs, s'étant sé-
Barré, son associé, pour établir une
vale, il s'adjoignit Léger, et, le 15 floréal
l'ouverture du théâtre des *Troubadours*
par un prologue intitulé : *Nous ver-*
par *Le Billet de Logement*, pièces dont
ait l'auteur. Cette entreprise n'ayant pas
, Léger voulut reprendre la carrière
ignement; mais, mieux avisé, et grâce à
ction d'un ami d'enfance, M. Dubos,
fet de Saint-Denis, il obtint l'emploi de
le la justice de paix de cette ville. Il ne
s'y maintenir, puisqu'on le retrouve dans
ières années de sa vie directeur du
de Nantes. Là encore il ne fit qu'un sé-
sager, à cause des tracasseries que lui
ent des adversaires de son administra-
éressés à la décrier pour lui substituer
eurs. Léger réclama vainement contre la
ion de son successeur, et l'inutilité de
arches pour faire révoquer cette me-
causa un chagrin qui abrégea ses jours.
lui : *Le Danger des Conseils, ou la
constance*, comédie en un acte et en
aris, 1793, in-8° ; — *Henri IV à Bil-*
omédie en deux actes et en vers; Caen,
-8°; — *L'Homme sans façon, ou le
ousin*, comédie en trois actes et en
aris, 1798, in-8°. Il existe des exem-
ù le titre est interverti; — *Maria, ou
iselle de compagnie*, comédie en un
n vers; Paris, 1818, in-8°; — *L'Orphe-
Curé*, fait historique en un acte; Paris,
-8°. C'est la première pièce où l'on vit
ne ecclésiastique sur un théâtre; — *Un
Jeune Homme*, anecdote en un acte;
302, in-8°; — *Alphonse, ou les suites
cond mariage*, drame en trois actes;
- *Apothéose du jeune Barra*, tableau
ue, en un acte, mêlé d'ariettes; 1794,
- *Charles Coypel, ou la vengeance
intre*, un acte mêlé d'ariettes; 1805; —
rlos, op. com., trois actes; 1800; —
Gageure, com. à ariettes, un acte, 1790,
- *Henri de Bavière*, op., trois actes;
814, in-8°; — *L'heureuse Ivresse*, op.-c.,
1791; — *Jean Bart*, id.; 1795, —
utarque, id.; 1801; — *Mon Cousin de
l.*; 1804; — *Le Corsaire comme il n'y
nt*, com., trois actes; 1790; — *Le Ber-
Henri IV*, op.-c., deux actes; 1814; —
euves de l'Amour, pastorale lyrique;
Caroline de Lichtfield, com., trois ac-
s; 1792. On peut ajouter à cette nomen-
ne soixantaine de vaudevilles, composés
en société, parmi lesquels nous cite-
*ristophe Morin; La Revue de l'an VI,
ıt un état; Le 18 Brumaire, ou la
le Saint-Cloud; La papesse Jeanne*;
M. Partout, réimprimé en 1822, sous le titre
d'*Un Dimanche à Passy*; et *L'Auteur d'un
moment*, comédie en un acte, en vers et en
vaudevilles, jouée en 1792, pièce où Chénier
était désigné de manière à ce qu'on ne pût s'y
méprendre, ce qui excita la colère des fana-
tiques révolutionnaires. Léger y chantait un
couplet qui finissait par ces mots :

> Il faut renvoyer à l'école
> Celui qui régente les rois.

Un certain nombre de spectateurs demandèrent
bis, d'autres s'y opposèrent; on voulut forcer
l'auteur, acteur à faire amende honorable; mais
il s'enfuit du théâtre. Le tumulte fut porté
à son comble; des pages de Louis XVI furent
blessés dans la bagarre, et peu s'en fallut que
le théâtre, ouvert sous le nom de Vaudeville,
ne fût livré aux flammes. Le lendemain un
exemplaire de la pièce fut brûlé sur la scène.
Outre ses productions dramatiques, Léger a
publié : *Notice nécrologique sur M. Pierre-
Antoine-Romain Dubos*; Paris, 1812, in-8°.
Sur cette brochure il accole, pour la première
fois, à son nom celui de Darance (1); —
*Petite Réponse à la grande épître de M.-J. Ché-
nier*; Paris, 1797, in-8°. Cette réponse a été
insérée dans le *Recueil de poésies satiriques*
publié par Colnet, et réimprimée dans l'édition
des poésies de l'auteur; — *Macédoine, ou Poé-
sies, Chansons*, etc.; Paris, 1818, in-18; -
Chansons et autres poésies; 1822, in-18; —
Rhétorique épistolaire; Paris, 1804, 1 vol.
in-12. Ed. de Manne.

Brazier, *Hist. des Petits Théâtres*. — Arnault, *Souve-
nirs d'un sexagénaire*. — Quérard, *La France Litt.*

LÉGIER (*Pierre*), littérateur français, né à
Jussey (Franche-Comté), en 1734, mort dans
la même ville, le 7 janvier 1791. Ses études ache-
vées, il embrassa l'état militaire et fit une cam-
pagne en Bohême. La faiblesse de sa santé
l'ayant forcé de renoncer à cette carrière, il vint
étudier le droit à Paris, où il se lia avec des
gens de lettres. Quelques vers agréables lui va-
lurent l'entrée de cercles recherchés. Il s'essaya
dans l'art dramatique, mais avec peu de succès.
Revenu dans son pays, il y remplit les fonctions
de maire et de lieutenant général de police. On
a de lui : *Le Rendez-vous*, comédie en un acte
mêlée d'ariettes, musique de Duni, représentée
en 1763; 1763, in-8°; — *Les Protégés*, comédie
en trois actes et en vers; Paris, 1769, in-12; —
Amusements poétiques; Londres (Paris), 1769,
in-8°; — *Traité des différentes Procédures ob-
servées dans les différentes Juridictions de
l'enclos du Palais*; Paris, 1780, in-8°; — *Susky*,
conte moral, dans les *Affiches de Franche-
Comté*; 1783; — *L'Orateur*, poëme; 1784, in-8°.
J. V.

Weiss, *Notice sur Légier*, dans les *Mémoires de la
Société d'Agriculture de la Haute-Saône*, t. III. — Ar-

(1) Et non Davance, ainsi que l'a dit M. Quérard. Ce
nom était celui de sa femme.

nault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

LÈGILLON (*Jean-François*), peintre belge, né le 1[er] septembre 1739, à Bruges, mort le 23 novembre 1797, à Paris. Il étudia le dessin à l'Académie de Rouen sous J.-B. Descamps, passa quatre années en Italie, parcourut ensuite la Suisse, et se fixa en 1782 à Paris. Admis en 1789 à l'Académie de Peinture, il reçut bientôt le titre de peintre du roi. La même année il exposa au salon du Louvre six tableaux, remarquables par un fini précieux et une composition savante; il brillait surtout dans la représentation de la nature, agreste et prit Berghem pour modèle. P. L—Y.

Hommes remarq. de la Flandre occid., I, 281-85.

LEGIPONT (Dom *Olivier*), bénédictin allemand de la congrégation de Bursfeld, un des plus érudits de son temps, naquit à Soiron, dans le duché de Limbourg, le 1[er] décembre 1698, et mourut dans l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, le 16 juin 1758. Ayant acquis par de solides études une instruction aussi étendue que variée dans toutes les branches des connaissances qui se rattachent à ce qu'on appelait autrefois les *humanités*, il embrassa une profession qui lui permit de se livrer au penchant qu'il manifestait surtout pour les recherches historiques et philologiques. Dès l'année 1720 il fit profession dans l'abbaye des Bénédictins de Saint-Martin de Cologne. Après avoir professé la philosophie et le droit canonique il devint prieur de cette maison, et publia plusieurs ouvrages élémentaires. Mais ses goûts de prédilection, fortifiés par la liaison qu'il avait contractée avec le P. Bernard Pez, le déterminèrent surtout à visiter les bibliothèques les plus renommées de l'Allemagne et les archives des monastères, afin de fournir à son ami des matériaux qui pussent l'aider dans la composition de l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, à laquelle le savant bénédictin travaillait. Il donna une si haute idée de son mérite dans ce genre que plusieurs communautés religieuses le prièrent d'écrire leur histoire ou d'arranger leurs archives. Mais un projet plus vaste occupait sa pensée : il avait conçu le dessein de créer pour l'Allemagne une société littéraire bénédictine à laquelle on aurait associé des membres du même ordre répandus dans les autres États de l'Europe. Il avait communiqué ce projet au cardinal Quirini, qui, en sa qualité d'ancien bénédictin, s'intéressant à la gloire de l'ordre, avait accepté le titre de protecteur que dom Legipont lui avait offert. Mais le défaut de fonds nécessaires à une pareille entreprise, et l'éloignement des maisons de l'ordre de l'abbaye de Kempten, qui avait été choisie pour être le centre de l'académie, rompirent toutes les mesures de dom Legipont, quoiqu'un grand nombre de diplômes d'affiliation à la société eussent été délivrés et que les avantages d'une semblable association eussent été exposés méthodiquement par lui dans un écrit imprimé à l'abbaye de Kempten, sous le titre de *Systema erigendæ Societatis litterariæ Germano-Benedictinæ*; Compidonæ, 1752, in-8° (1). De si utiles travaux ne préservèrent pas dom Legipont des atteintes de l'envie, et de l'espèce de sourde persécution qu'elle fait éprouver aux hommes de mérite qui en sont l'objet. Peut-être contribuèrent-elles, avec l'ardeur et l'excès du travail, à avancer le terme de ses jours, car il n'avait pas encore atteint l'âge de soixante ans lorsqu'il mourut. On peut citer parmi les principaux ouvrages qu'il fit imprimer : *Historia Monasterii Visibodibergensis in Palatinatu*; Cologne, 1735, in-fol ; — *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinanda et ornanda bibliotheca*; Nuremberg, 1726, in-4°; — *Monasticum Mogontiacum, sive succincta monasteriorum in archiepiscopatu Moguntino notitia*; Prague, 1746, in-8°; — *Sacræ metropolis Coloniensis Antiquitas et prærogativa adversus gloria æmulos asserta*; Cologne, 1748, in-8°; — *Introductio ad studium Numismatum romanorum*; Wurtzbourg, 1757, in-4°. Après avoir coopéré avec le père Ziegelbauer à l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, que ce savant confrère avait entreprise, il la publia à Augsbourg, après la mort de celui-ci, en 1734, 4 vol. in-fol. (*Historia rei litterariæ ordinis Sancti-Benedicti in quatuor partes distributa*...). On éprouve une espèce de stupéfaction en voyant la liste des ouvrages inédits de dom Legipont, au nombre de cinquante-et-un, dont les titres ont été donnés par dom Jean-François. On ne conçoit pas que la vie d'un seul homme ait pu suffire aux recherches infatigables du bénédictin de Bursfeld et aux immenses travaux qui en furent la suite. On remarque parmi ces ouvrages, restés manuscrits, la *Chronique de l'abbaye de Saint-Martin de Cologne* en onze volume in-fol., l'*Histoire de la Congrégation de Bursfeld*, en [illegible] volumes in-4°, le *Spicilége des Antiquités romaines découvertes à Mayence et dans les environs*, in-fol., etc. Aussi presque tous les savants contemporains ont porté sur ses écrits le même jugement que le nonce apostolique [illegible], archevêque de Trajanopole, qui dans une lettre écrite à l'abbé de Saint-Maximin de Trèves s'exprime ainsi à son sujet : *Supervacaneum sane foret de hujus hominis ingenio, doctrina, probitate et humanitate plura scr*-

(1) Cet ouvrage a été réimprimé à Metz par les soins de dom Jean-François, benédictin de la congrégation de Saint-Vanne. Sorti des presses de Joseph Antoine, c'est un petit chef-d'œuvre d'impression, qui a pour titre : *Corpus academicum almæ Societatis litterariæ germano-benedictinæ in suas classes à R. P. Olivario Legipont distributum*; Metz, 1758 in-8°, de VIII [illegible] pag. M. Te-sier ne l'a pas connu, car il n'en parle pas dans son ouvrage sur la typographie messine. Le même dom Jean-François l'a reproduit à la suite de sa *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*; Bouillon, 1777, in-4° 4e volume.

. *pluribus libris editissima erudi-ælucentibus.* J. Lamoureux.

ruditorum Lipsiæ (passim). — Dom Jean-*Bibliothèque générale des Écrivains de l'Ordre enoit*, tome II. — Abbé de La Porte, *L'Obser-téraire*, 1760, tome II.

RE DE RICHEBOURG (Mme), roman-nçaise du dix-huitième siècle, connue it par des ouvrages qui ont paru ano-t dont plusieurs eurent un grand succès. ipaux sont : *La Veuve en puissance de ouvelle* tragi-comique; Paris, 1732, - *Aventures de Clamade et de Clar-* Paris, 1733, in-12; — *Aventures de de Blanchefleur*; Paris, 1735, 2 vol. s deux derniers romans font partie de *thèque des Dames.* E. D.

, *La France Littéraire.*

LAY (*André-Joseph-Ghislain*), histo-bliographe français, né à Arleux (Nord), obre 1785. Il commença à Douai des édicales, qu'il vint achever à Paris, où en 1812 le grade de docteur; puis il cer l'art de guérir à Cambrai, devint bibliothécaire de cette ville, et consacra ents dont il pouvait disposer à des re-sur l'histoire et les antiquités de sa . En 1835, M. Guizot, alors ministre de ion publique, le détermina à prendre la des archives du département du Nord, s-riche, mais depuis longtemps délaissé. ay est correspondant de l'Institut, de ie royale de Belgique, et de celle de s principaux ouvrages sont : *Catalogue if et raisonné des manuscrits de la que de Cambrai*; Cambrai, 1831, *Mélanges historiques et littéraires*; 1834, in-4°; — *Notice sur les archi-Chambre des Comptes à Lille*; Lille, 8°; — *Nouveau Programme d'études tes et archéologiques sur le départe-t Nord*; Lille, 1836, in-12; — *Ana-storiques, ou documents inédits pour des faits, des mœurs et de la lit-*; Lille, 1839, in-8°; — *Mémoire sur thèques publiques et les principales ques particulières du département* ; Lille, 1841, in-8°; — *Catalogue des-es manuscrits de la bibliothèque de* lle, 1848, in-8°; — *Cameracum Chris-ou histoire ecclésiastique du diocèse brai, extraite du* Gallia Christiana, *es ouvrages, avec des additions con-es et une continuation jusqu'à nos* ille, 1849, in-4°; — *Nouveaux Ana-u documents inédits pour l'histoire s, des mœurs et de la littérature*; 52, in-8°; — *Revue critique des* Opera ca *de Mirœus sur les titres repo-e archives départementales à Lille*; , 1856, in-8°. L'Académie royale de a fait imprimer ce travail dans la de ses *Bulletins*, en un volume à part, qui leur sert d'appendice; — *Spicilége d'Histoire Littéraire, ou documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France*; Lille, 1858, fascicules 1-11, in-8°. M. Le Glay a publié comme éditeur : *Chronique d'Arras et de Cambrai, par Balderic, chantre de Térouane, au onzième siècle*, etc.; Paris, 1834, in-8°; — *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du seizième siècle*; Paris, Impr. royale, 1845, 2 vol. in-4°, qui font partie de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France.* Il a fourni divers travaux aux *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, aux *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, à la *Revue numismatique* et aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.* E. Regnard.

Quérard, *La France Littéraire.* — *Bibliographie de la France.* — *Documents particuliers.*

* **LE GLAY** (*Edward-André-Joseph*), archiviste paléographe français, fils du précédent, né à Cambrai, le 6 mars 1814. Il fit ses études de droit à Paris, et il fut nommé bibliothécaire de la ville de Cambrai en 1835, puis conservateur adjoint des archives du département du Nord en 1837. Devenu conseiller de préfecture de la Côte-d'Or en 1846, il est maintenant sous-préfet à Libourne, après avoir rempli les mêmes fonctions dans plusieurs villes. Suivant l'exemple de son père, M. Le Glay s'est occupé de l'histoire et de la littérature du moyen âge. Nous citerons de lui : *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*; Lille, 1841, in-8°; — *Histoire des Comtes de Flandre jusqu'à l'avénement de la maison de Bourgogne*; Paris, 1843-1844, 2 vol. in-8°; — *Illustrations de l'histoire de Belgique*; Tournai, 1852, in-18. Il a mis au jour comme éditeur (en société avec M. Brunel) *Fragments d'Épopées romanes du douzième siècle, traduits et annotés*; Paris, 1838, in-8°; — *Li romans de Raoul de Cambrai et de Bernier, publiés pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque du Roi*; Paris, 1840, in-12, qui forme le tome VII de la *Collection des romans des douze Pairs de France*; — *Chronique rimée des Troubles de Flandre à la fin du quatorzième siècle, suivie de documents historiques relatifs à ces troubles*, etc.; Lille, 1842, in-8°. M. Le Glay a donné des articles à l'*Encyclopédie du Droit*, au *Dictionnaire de la Conversation*, à l'*Encyclopédie du dix-neuvième Siècle*, à l'*Histoire des villes de France*, aux *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, aux *Archives historiques et littéraires du nord de la*

nce et du midi de la Belgique, et à plusieurs recueils français et étrangers. E. R.

Livret de l'École des Chartes; Paris 1852, in 18. — *Bibliographie de la France*. *Bibliographie de la Belgique*. *Documents particuliers.*

LEGNANI (*Étienne*), dit le LEGNANINO, peintre de l'école milanaise, né à Milan, en 1660, mort en 1715. Il fut à Bologne élève de Cignani, à Rome disciple de Carlo Maratta; mais malheureusement il se laissa entraîner par le goût de son siècle, et tomba parfois dans le *maniérisme*. Ce défaut est surtout sensible dans ses derniers ouvrages, tandis que les premiers se ressentent encore de l'influence salutaire de ses maîtres. Dans ceux-ci on trouve une sobriété de détails une sagesse de composition et un éclat de coloris dignes d'un grand artiste. Legnani a beaucoup peint a fresque à Milan ses *Quatre Vertus*, pendentifs d'une coupole de chapelle à Santa-Maria del-Carmine, et son *Couronnement de la Vierge* à San-Angelo sont surtout célèbres. On voit de lui à Saint-Ambroise un tableau représentant *La Vierge entre saint Laurent saint Benoît et saint Ambroise.* Il a travaillé aussi dans les autres villes d'Italie, principalement à Turin et à Gênes. Son portrait, peint par lui-même, fait partie de la collection iconographique du musée de Florence, et la coupole de Santo-Gaudenzio de Novare, passe pour son chef-d'œuvre.

On attribue quelquefois au Legnanino des portraits assez faibles qui sont plutôt dus au pinceau de son père peintre médiocre nommé *Ambrogio* par quelques auteurs, et par d'autres *Cristoforo*. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

LEGNAGO. *Voy.* BARBIERI (*Francesco*).

LEGOBIEN (*Charles*), historien français, né en 1653, à Saint-Malo, mort le 5 mars 1708, à Paris Son père, Jean Legobien, fut un des hommes les plus distingués de sa province; il avait été deux fois député aux états généraux du royaume, et son portrait avait été placé par ordre du conseil de la ville dans la cathédrale de Saint-Malo. Le jeune Charles destiné à l'Église, entra en 1671 dans la Société de Jésus, et professa d'abord à Tours; appelé ensuite à Paris, il y devint secrétaire et en 1706 procureur des missions de la Chine. On a de lui *Lettre sur les progrès de la religion à la Chine;* Paris, 1697, in-8°; — *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne;* ibid., 1693, in-12; trad en italien par Ch. Ferreri, Turin, 1699; et réimpr dans le tome III des *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine* (1701), du P Lecomte; — *Éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts;* ibid., 1698, in-12; — *Histoire des îles Mariannes, nouvellement converties à la religion chrétienne;* ibid., 1700, 1701, in-12 avec cartes; — *Lettre à un docteur de la Faculté de Paris sur les propositions déférées en Sorbonne par M. Prioux;* ibid., 1700; — *Le[ttres]* *de quelques missionnaires de la Comp[agnie]* *de Jésus, écrites de la Chine et des* [Indes] *orientales;* ibid., 1702, in-12 : ce premi[er re]cueil, ayant été bien accueilli du publi[c, fut] suivi d'un second, intitulé : *Lettres édif[iantes]* *et curieuses écrites des missions étran[gères]* *par quelques missionnaires de la Com[pagnie]* *de Jésus*. Tel est le commencement d[e la] collection, dont Legobien donna encore [huit vo]lumes (1702-1708), et qui fut continu[ée après] sa mort par Du Halde. P. L.

Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Br[etagne]*. — Manet, *Biogr. des Malouins célèbres*. — Mo[réri], *Historique*.

LE GONIDEC (*Jean-François-Mar[ie]*) [philo]logue français, né au Conquet, en Bret[agne] septembre 1775, mort à Paris, le 12 oct[obre] Fils d'un employé dans les Fermes, il [reçut] les soins de son parrain, M. de Ker-S[...] éducation distinguée. Arrêté comme [...] 1793, il fut condamné à mort aprè[s ...] mois de détention. Au moment où, [...] de Brest, il allait monter à l'éch[afaud, ...] personnes armées, dont on n'a [...] nom, se précipitent sur les soldat[s, dis]persent et délivrent Le Gonidec. Cach[é pen]dant la journée par la femme d'un [...] il partit la nuit, gagna un petit por[t ...] et passa le détroit. A peine déba[rqué ...] à Penn-Zauz en Cornouailles, qu'un d[...] s'approche de lui et lui demande s'il n['est] pas Le Gonidec; sur sa réponse affi[rmative, il] fut conduit dans un château, où l'on [...] un de ses parents, nommé comme lui [Le Goni]dec, ce qui avait amené la méprise du [...] que Reçu comme s'il était un ami de l[a maison,] le fugitif resta une année dans le château [...] en France à la fin de 1794, il prit du serv[ice ...] l'armée vendéenne, et il y obtint le grade [de lieu]tenant-colonel. Forcé, après l'expédition [de Qui]beron, d'errer de village en village dans [le pays] de Léon, il apprit à fond l'idiome des [...] de cette contrée, qui parlent le plus pur [...] de l'Armorique. Encouragé dans ses étu[des ...] la langue bretonne par un vieil antiqu[aire, il] arriva bientôt à en connaître la structur[e ...] vocabulaire d'une manière bien plus [...] que ceux qui s'étaient avant lui occupés [de cette] langue. Ayant fait en 1800 sa soumission [au gou]vernement de l'empereur, il reçut qu[...] plus tard un emploi dans l'administratio[n fores]tière, et fut en 1812 nommé chef de l'adm[inistra]tion forestière au delà du Rhin. Il habit[ait] Hambourg; au moment de l'évacuation [de cette] ville par les Français, il perdit ses meu[bles, ses] livres et ses manuscrits. Après la re[stauration des] Bourbons, il continua d'être employé [dans l'ad]ministration forestière, et fut envoyé s[uccessive]ment à Nantes, à Moulins et à Angoulême. M[is] à la retraite en 1834, son peu de fortune [...]

pas de se livrer au repos, et il fut heureux
iver une place dans l'administration des
nces générales. Il n'avait pas cessé ces
es recherches qui ont fait de lui « le
eur du langage breton », comme le porte
ison l'épitaphe du monument qui lui fut
n 1845 dans sa ville natale. Complé-
euvre de dom Le Pelletier, il a le pre-
ignalé les fautes et les omissions com-
ans les grammaires de Haunoir et de Gré-
sa *Grammaire Celto-Bretonne*, « cette
littéraire des Bretons », comme l'appelle
La Villemarqué, a fait régner dans le lan-
rit et parlé de l'Armorique la règle et la
e, au lieu du caprice et de l'anarchie qui
ent introduits. Par ses deux *Dictionnai-*
r ses excellentes traductions, il s'est op-
vec succès à la décadence qui semblait
ivahi pour toujours l'idiôme de son pays.
ii qui a arrêté la tendance, de plus en
rquée depuis le dix-septième siècle, d'é-
les mots sonores et harmonieux de la
primitive et d'en faire disparaître les dé-
. Enfin, il a corrigé de la manière la plus
e l'orthographe bretonne, et est parvenu
ier à une extrême pureté l'idiome de
s, mélangé depuis des siècles de termes
tés au français et à d'autres langues (1).
à lui, dit M. de La Villemarqué, les
peuvent désormais écrire et parler cor-
nt et uniformément leur langue, plus
mieux cultivée qu'elle ne le fut ja-
Voici la liste des travaux de Le Go-
Grammaire Celto-Bretonne; Paris,
1838, in-8°; une troisième édition en a été
par M. de La Villemarqué, en 1850 : « les
onnées par Le Gonidec ne laissent rien
r sous le rapport de l'exactitude, de la
, de l'ordre et de la clarté, dit un des
perts connaisseurs des idiomes celti-
— *Dictionnaire Breton-Français*; An-
, 1821, in-8°; une nouvelle édition en a
ée par M. de La Villemarqué; dans ce
, appelé avec raison par Brizeux un
uvre de méthode, exécuté avec la cri-
plus prudente et la plus sûre, Le Goni
s pour base le dialecte de Léon, sans né
indiquer les différences qui se trouvent
autres dialectes; — *Buhe santez Nonn*
ainte Nonne), mystère antérieur au dou-
cle, avec traduction; — *Katekiz his-*
Fleury (Catéchisme historique de
1826, format in-18; — *Testamant Ne-*
uveau-Testament); Angoulême, 1827,
Gweladennou d'ar Sakramant ar Li-
gori (Visites au Saint-Sacrement de Liguori); Saint-Brieuc, 1859; — *Heûl pe Imitation Jesus-Christ* (L'Imitation de Jésus-Christ), inédit. Enfin, outre une traduction de l'*Ancien Testament*, qui va paraître à Saint-Brieuc avec la traduction du *Nouveau Testament*, Le Gonidec avait rédigé un *Dictionnaire Français-Breton*, qui a été publié avec des additions par M. de La Villemarqué; Paris, 1847, in-4°; plusieurs articles de lui se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie Celtique* et dans le *Recueil de la Société des Antiquaires de France*.

E. G.

Brizeux, *Notice sur Le Gonidec* (à la suite des *Furnez Breiz* (Proverbes bretons); Lorient, 1836). — Montglave, *Vie de Le Gonidec* (*Institut historique*, an. 1838).

endre les avenues du langage, retenir les mots
pousser les étrangers, ne jamais les recevoir
des indigènes ou ne les admettre qu'avec dis-
après une longue épreuve lorsqu'ils suppléent
te réelle, ou que le breton les a incorporés,
but de Le Gonidec, en faisant l'inventaire des
langue bretonne. » La Villemarqué. *Essai*
ré de la Langue Bretonne.

LE GONIDEC (*Joseph-Julien*), magistrat français, parent du précédent, né à Lannion, le 18 octobre 1763, mort à Paris, le 11 février 1844. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, et prêta le serment d'avocat au parlement de Paris. Au commencement de 1789, il passa à Saint-Domingue, se fit recevoir avocat au conseil supérieur du Port-au-Prince, en 1791, et fut chargé des fonctions de procureur général. En 1793 il quitta cette île. Proscrit par les commissaires civils du gouvernement, il dut chercher un refuge aux États-Unis, où il arriva dans le plus grand dénûment. Il apprit vite l'anglais, professa dans les colléges, fit imprimer un journal, et parvint à être nommé chancelier du consulat français à Boston, où il resta jusqu'en 1797. A cette époque, il revint en France, où il dut pendant quelque temps se cacher pour se soustraire aux recherches de la police. Lambrechts l'appela aux fonctions du ministère public près le tribunal civil et criminel du département des Landes. Membre du Tribunat, à la création de ce corps, Le Gonidec y parla en faveur de la loi sur les finances, vota pour le rejet du projet de loi relatif au droit de tester, et parla en faveur du projet de loi relatif au traité avec les États-Unis. Compris dans la première série sortante, il fut nommé commissaire de justice aux îles de France et de La Réunion. Il était sans emploi en 1810, lorsqu'il fut envoyé à Rome comme procureur général, fonctions qu'il exerça jusqu'à l'occupation de cette ville par l'armée napolitaine en 1814. Pie VII, en retournant dans ses États, rencontra Le Gonidec à Savone, et le remercia de la manière dont il avait rempli ses fonctions. Le chancelier Dambray accueillit d'abord froidement Le Gonidec; il fallut une recommandation formelle du cardinal Consalvi pour lever les scrupules du chancelier. Le 28 août 1815 il fut nommé conseiller à la cour de cassation, où il siégeait comme doyen de la chambre civile à l'époque de sa mort.

L. L—T.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — *Journal des Débats* des 14 et 16 février 1844.

LEGOTE (*Paulo*), peintre espagnol, né vers 1600, mort à Cadix, vers 1670. La première partie de sa vie s'écoula à Séville. En 1629, il décora

la grande chapelle de l'église Sainte-Marie à Lebrixa, et y représenta *La Nativité du Christ; — L'Épiphanie; — Saint Jean-Baptiste; — Saint Jean l'Évangéliste* et *l'Annonciation* (1): ces divers travaux lui furent payés 35,373 réaux (environ 8,843 francs). En 1647 le cardinal Spinola, archevêque de Séville, le chargea de peindre pour le salon de son archevêché *Les douze Apôtres* en pied et de grandeur naturelle. Legote exécuta un autre *Apostolat* complet, mais à mi-corps, pour l'église de la Miséricorde à Séville. Ce tableau fut longtemps attribué à Francisco Herrera *el Viejo*. Legote s'établit ensuite à Cadix, où l'on voit, dans les archives générales des Indes, des crédits en sa faveur et datés de 1662, pour solde de quelques *étendards peints par lui à l'aquarelle pour la marine royale*. Le talent de Legote eût pu être mieux employé et d'une manière plus durable. Dans les œuvres qui nous restent de cet habile artiste, on remarque beaucoup de naturel dans le dessin et un beau coloris. A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura* (Séville, 1649). — Antonio Pons, *Viage artistico a varios pueblos de España*, etc. (Madrid, 1804). — Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

LE GOUAZ (*Yves-Marie*), graveur français, né le 15 février 1742, à Brest, mort le 12 janvier 1816, à Paris. Après avoir reçu d'Ozanne les premiers éléments du dessin, il fut envoyé à Paris en 1763, et perfectionna son éducation artistique dans l'atelier de Jacques Aliamet. En 1770, il remplaça Ingram en qualité de graveur de l'Académie des Sciences, et fut chargé jusqu'en 1790 des travaux de cette compagnie. On cite parmi ses reproductions : *Fin d'Orage*, marine de Peters, 1765; — et, d'après Joseph Vernet, *L'Embarquement de la jeune Grecque, La Pêche de Jour, La Pêche de Nuit* et *Le Choix du Poisson*. Il grava aussi, sur les dessins de Nicolas Ozanne, dont il avait épousé la sœur, une suite de planches, au nombre de soixante, ayant pour sujets les différents ports de France. P. L—Y.

Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*. — Miorcec de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*.

LE GOULON (*Louis*), ingénieur français, né vers 1640. Appartenant à une bonne famille de Lorraine, il fut élève de Vauban, et parvint au grade de capitaine général des mineurs; forcé de quitter la France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il offrit ses services aux états de Hollande, qui lui donnèrent le rang de général d'artillerie et le commandement du régiment de Horn. En 1688, il refusa de diriger les fortifications de Genève, accompagna le prince Guillaume en Angleterre, et concourut puissamment à la soumission de l'Irlande. Plus tard, il passa en Allemagne, et fit la campagne de 1696 en Italie avec le grade de général. On a de *Mémoires pour l'attaque et pour la dé[fense] d'une place*; La Haye, 1706, in-8°, ouvra[ge es]timé, dont il a paru de nombreuses éditio[ns]. P. L—Y.

Adelung, *Supplém. à Jöcher*.

LEGOUVÉ (*Jean-Baptiste*), avocat et français, né à Montbrison (Forez), vers 173[?] à Paris, le 3 janvier 1782. Après avoir ach[evé ses] études, il embrassa la carrière du barreau, recevoir avocat au parlement de Paris. [...] pour les frères Lioncy contre la Société [des Jé]suites, attaquée comme solidaire de la f[aillite du] père Lavalette (*voy.* ce nom), l'un d[es ...] succès de Legouvé dans cette affaire l[...] ler dès lors à plaider les questions le[s plus im]portantes. A cette époque les avocats é[...] tout préoccupés de faire parade de leur [...] Legouvé chercha, avec quelques-uns d[e ses con]frères, à s'opposer à l'irruption du ma[...] « Son éloquence, dit Desessarts, av[ai]t acquis [la] force et la clarté qui ne peuvent naître [...] que de [la] vraie science. Pour arriver à ce degré de perfec]tion, il avait fait en tout temps le sacrifice de ses plai]sirs et même celui de la santé. Ses vaca[n]ces étaient employées à tracer les plans et les différentes parties de plusieurs ouvrages de jur[i]sprudence, que la mort ne lui a pas permis d'achever, et dans lesquels il ne se contentait pas de mettre en ordre tout ce qui avait été publié de règlements ou rendu de décisions sur l'objet qu'il traitait; ces opérations de mémoire et de réflexion faisaient place à des vues de législation et il indiquait la réforme des vices de la législation française. Il se distingua surtout dans les questions abstraites. C'est là qu'il déploya deux qualités importantes dans un écrivain et surtout dans un avocat : la sagacité et la méthode. La plupart de ses mémoires et de ses con[sultations] sont des modèles de discussions bien [...] bien écrites, sans autres ornements que [ceux qui] naissent de son sujet même. » Legouv[é ...] une grande aisance sans recourir à des [...] qui répugnaient à sa délicatesse. « Ce [...] viendrait à un autre homme, disait-il, [ne con]viendrait pas à un avocat. » Sur le p[oint de] mourir, il adressa ces paroles à son fils [...] vous souhaite une vie aussi pure et une [mort] aussi douce que la mienne. » On a de lu[i des] mémoires imprimés et une tragédie intitul[ée ...] *tilie*, qu'il avait composée dans sa jeunesse [...] n'a pas été représentée, mais qui fut réimp[rimée] par Lacroix en 1775. L. L—[...]

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la Fr[ance]*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bib[l.]*

LEGOUVÉ (*Gabriel-Marie-Jean-Bap[tiste]*), poète français, fils du précédent, né à P[aris le] 23 juin 1764, mort à Montmartre, le 30 août [1812]. Son père lui transmit avec le goût de la [poésie] dramatique une fortune assez considérab[le ...] que le jeune Legouvé pût se livrer à ce p[...] sans risquer de compromettre son avenir. [...]

(1) C'est à tort que Antonio Pons a attribué ces peintures a Alonzo Cano; mais l'erreur de Pons prouve hautement le mérite de Legote.

s, maître, par la mort de son père, de livres de rente, Legouvé préluda à ses futurs par des travaux pénibles et long-nfructueux, car il était dépourvu de toute mais, en même temps doué d'une per-ice à toute épreuve et du plus sincère amour il parvint à surmonter les obstacles dont, ée de la carrière, tout autre eût peut-être ité. Une héroïde sur *La Mort des fils de*, publiée en 1786, in-8°, avec deux pièces ne genre, de Laya, sous le titre collectif *uis de Deux Amis*, révéla au public le aissant de Legouvé. Dès l'âge de vingt ivait composé une tragédie en cinq actes, *ne*, qui a paru imprimée pour la pre-ois dans le recueil complet de ses œuvres, treize ans après sa mort. Plusieurs frag-raduits de *La Pharsale* de Lucain attes-s progrès que Legouvé avait faits de-première héroïde, et le 6 mars 1792 la ntation, au Théâtre-Français, de *La Mort* tragédie en trois actes (Paris, 1793, éleva fort haut tout à coup la réputation e et heureux imitateur de Gessner et de ck. Le talent dont Mlle Raucourt et Saint-rent preuve dans les rôles d'Ève et de contribua pas peu au succès de cette ite pastorale tragique, qui n'a disparu de que vers 1820, époque où Talma, ayant ssayer le rôle de Caïn, y échoua complé-La critique amère de La Harpe troubla en 1792, le triomphe de *La Mort d'Abel*, février 1793, fut suivie d'*Épicharis et* (Paris, 1794, in-8°). Cette pièce fut, de de Legouvé, un trait remarquable de patriotique, puisque la physionomie n de Rome reproduisait d'une manière te celle de Robespierre, alors à l'apogée pouvoir. Cette heureuse hardiesse, des ns fortes, des traits énergiques, un cin-acte d'un caractère neuf et d'un effet sai-, procurèrent un succès d'enthousiasme à agédie, le meilleur ouvrage de Legouvé. it une de ses plus belles créations du per-e de Néron, où, par un calcul bien en-le dictateur français ne jugea pas à pro-se reconnaître, ce qui mit l'auteur à l'abri ger. *Quintus Fabius, ou la discipline ie*, tragédie en trois actes, jouée au août 1795 (Paris, 1796, in-8°), n'offrit faible reproduction de la donnée princi-*Brutus*, moins le jeu des passions et les beautés du style : aussi la pièce n'eut-elle u de représentations. Quatre ans plus Legouvé ne craignit pas d'engager une ec la muse tragique de Racine; mais s'il acte de présomption, il fit en même acte de prudence en s'attachant au pre-ssai de la jeunesse du grand poète, *La ïde, ou les frères ennemis*, dont il traita , sous le titre d'*Étéocle* (Paris, 1800, Dans cette concurrence à demi posthume, le poëte vivant eut de son côté l'avantage de la régularité du plan et d'un style moins inégal; mais il ne surpassa point son modèle dans la couleur tragique de l'ensemble et la sombre énergie de certains détails. *Étéocle*, joué à la fin de 1799, avait été précédé, en 1798, de *Laurence*, tragédie dont l'action transportée à Venise était fondée sur l'anecdote apocryphe de la passion de l'abbé de Châteauneuf pour sa mère, Ninon de Lenclos. Quelques scènes empreintes de passion ne purent sauver ce qu'une pareille donnée avait d'invraisemblable et de révoltant. La parodie en fit bonne justice sous le titre de *Décence*, et cette pièce, qui disparut bientôt de l'affiche, n'obtint les honneurs de l'impression que dans l'édition posthume des œuvres complètes de Legouvé.

Ce fut de 1798 à 1800 que le poëte, mariant aux accents de sa muse tragique les accents les plus suaves de la muse de l'élégie, fit paraître successivement trois essais dans ce genre, *La Sépulture, Les Souvenirs, La Mélancolie*. Une douce sensibilité anime ces fragments élégiaques, où l'expression poétique part du cœur : aussi obtinrent-ils beaucoup de succès. Un succès encore plus prononcé accueillit à son apparition *Le Mérite des Femmes*, poëme publié à Paris en 1800, in-12. L'heureux choix du sujet, l'intérêt des scènes qu'offrait un pareil cadre, intérêt qui s'accroissait par les impressions récentes du grand drame révolutionnaire où tant de femmes avaient fait preuve d'un si héroïque dévouement, toutes ces causes donnèrent au poëme de Legouvé une vogue dont plus de quarante éditions attestent assez la réalité et la durée; et cette œuvre de quelques cents vers a plus fait pour la renommée de l'auteur que tout son théâtre. Admis dès le mois d'octobre 1798 dans la seconde classe de l'Institut (langue et littérature, plus tard Académie Française), successivement associé à la publication des *Veillées des Muses* et de la *Bibliothèque des Romans*, Legouvé ne reparut qu'en 1806 au Théâtre-Français, où, le 25 juin, il fit représenter *La Mort de Henri IV*, sa dernière tragédie (Paris, 1806, in-8°). Le nom du héros ayant fait craindre que la pièce ne fût pas autorisée, l'auteur obtint de Napoléon la permission de la lui lire. Cette démarche eut un plein succès : l'empereur offrit au poëte une pension que celui-ci refusa avec autant de dignité que de convenance, en motivant son refus sur l'état de sa fortune. De toutes les pièces de l'auteur, *La Mort de Henri IV* est celle qui laisse le moins à désirer quant au plan, au style et à la gradation de l'intérêt. Elle réussit; mais de nombreuses critiques s'élevèrent contre le choix d'un sujet où, sans preuves historiques, le meurtre de Henri IV était imputé à Marie de Médicis; où la physionomie populaire et traditionnelle du Béarnais était dénaturée et rendue méconnaissable par l'enluminure de la tragédie classique. Legouvé ne répondit que très-imparfaite-

ment au premier de ces reproches dans une brochure intitulée *Observations historiques sur* La Mort de Henri IV. Chargé, en 1807, de la direction du *Mercure de France*, Legouvé ne la conserva que jusqu'en 1810. Nommé antérieurement suppléant de Delille, pour le cours de poésie latine au Collége de France, il choisit pour sujet de ses leçons l'examen de la traduction de *L'Enéide* par le professeur titulaire Des extraits étendus de ce travail très-distingué sont insérés dans les Œuvres complètes. On y trouve aussi des fragments de *L'Énéide sauvée*, poëme en cinq chants, non achevé et resté inédit du vivant de l'auteur. Legouvé s'était mépris en voulant élever à la hauteur des formes de l'épopée un sujet qui n'offrait que la matière d'un discours ; et quelques détails très-brillants ne sauraient suffire pour couvrir la nudité du fond et la faiblesse de l'invention.

Vers la fin de 1810, des chagrins domestiques trop fondés altérèrent rapidement la santé de Legouvé, et même ses facultés intellectuelles. Cette disposition fut encore accrue par un accident fâcheux qu'il éprouva, le 25 août 1811, chez Mlle Contat, à sa maison d'Ivry. Tombé dans un saut de loup, il en fut retiré, au bout de deux heures, dans un état de torpeur morale qui ne fit qu'empirer jusqu'au moment de sa mort, arrivée dans une maison de santé où on l'avait transporté. Doué des qualités du cœur au même degré que des dons de l'esprit, Legouvé sut faire de sa fortune un généreux usage, qui ne fut peut-être pas inutile à ses succès. Sa maison était le rendez-vous des hommes de lettres les plus distingués, et, outre ses amis, sa table réunissait ses émules et ses rivaux. En mentionnant les ouvrages qui ont fondé sa réputation, nous avons omis quelques opuscules composés en société et quelques morceaux sans importance demeurés inédits. Écrivain rempli de goût et de sensibilité, littérateur instruit et laborieux, Legouvé manqua de ce qui fait les grands poëtes, de l'inspiration ; le dieu n'animait pas ses strophes. Ce fut donc un imitateur souvent heureux, mais qui ne doit point prendre place parmi les modèles. Au talent de faire des vers, Legouvé réunissait celui de les dire à merveille. Mlle Duchesnois n'avait pas eu d'autre maître que lui, lorsqu'elle parut avec tant d'éclat sur la scène française, en 1803. Une édition complète des *Œuvres* de Legouvé a été publiée en 1826, par les soins de MM Bouilly et Ch. Malo, 3 vol. in-8° avec fig. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Bouilly et M Ch. Malo, *Notice sur l'auteur*, en tête des *OEuvres* de Legouvé. — Alex. Duval, *Discours de réception à l'Acad. Française* à la place de Legouvé, le 15 avril 1818 —*Réponse de* Regnault de Saint-Jean-d'Angély au discours d Alex. Duval. — Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*, tome IV, p. 148.—B. Jullien, *Hist. de la Poesie franç. à l'epoque impériale.* — Denne-Baron, dans le *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France littér.*

* LEGOUVÉ (*Ernest-Wilfrid*), littérateur français, fils du précédent, né à Paris, le [illegible] vrier 1807. Bouilly, chargé de sa tutelle, [illegible] remettre à sa majorité une fortune considé[illegible] M. Legouvé fit ses études au collége Bo[illegible] Tout jeune il s'était épris d'une jeune fille [illegible] riche que lui, mais qu'il ne put épouser qu'[illegible] tour d'un voyage hors de France. Il début[illegible] la carrière des lettres par un prix de poési[illegible] porté à l'Académie Française en 1829 sur [illegible] *couverte de l'imprimerie*. Plus tard, il [illegible] raître quelques poëmes dramatiques, [illegible] ensuite dans la nouvelle et le roman; [illegible] aborda le théâtre, souvent en collabora[illegible] 1848, il obtint l'autorisation d'ouvrir au [illegible] de France un cours public sur l'histoire [illegible] des femmes. Il avait écrit pour Mlle Ra[illegible] tragédie de *Médée*, que la grande actrice [illegible] refuser de jouer, après avoir donné [illegible] des encouragements que celui-ci avai[illegible] prendre pour des promesses. Un procès [illegible] Mlle Rachel fut condamnée à jouer la *Médée* [illegible] M. Legouvé, et faute de le faire, elle dut paye[illegible] 5,000 fr. de dommages-intérêts que M. Legouvé abandonna à la Société des Auteurs dramatiques et à la Société des Gens de Lettres. Cette pièce de *Médée* fut traduite en italien par M. Mon[illegible] tanelli et représentée avec succès par Mme Ris[illegible] tori à Paris, en 1856. Élu membre de l'Acadé[illegible] mie Française à la place de M. Ancelot, le 1er [illegible] 1855, M. Legouvé fut reçu le 28 février 18[illegible] On remarqua dans son discours une [illegible] spirituelle de la collaboration et un éloge [illegible] de la femme, de la famille et du mariage [illegible] temps ; aussi M. Flourens put-il lui répondre [illegible] sanctuaire de la famille, empreint de [illegible] poétiques inspirations, sut conserver pour [illegible] le secret des accords qui avaient fait vibrer la lyre du chantre du *Mérite des femmes*. » [illegible] a de M. Ernest Legouvé : *La Découverte de l'imprimerie*, pièce qui a remporté le prix de poésie à l'Académie Française en 1829; Paris, 1829, in-8° ; — *Mon père*, pièce de vers; Paris, 1832, 1846, in-8° ; — *Les Morts bizarres*, poëmes dramatiques, suivis de poésies; Paris, 1832, in-18 : ce recueil contient : *Le dernier Jour de Charles Quint* (1558); *Le Coup de Dés* ; *Phalère ; La Mort du duc de Clarence* (1478); *La Mort de Pompée; De l'Invention de l'Imprimerie; Maria Lucretia*, fragment ; — *Max ;* Paris, 1833, in-8° ; — *Les Vieillards* ; Paris, 1834, in-8° ; — *Louise de Lignerolles*, drame en cinq actes et en prose (avec M. Prosper Dinaux); Paris, 18[illegible], in-8° ; — *Edith de Falsen* ; Paris, 1840, in-8° ; 1841, in-18 ; — *Jean-Nicolas Bouilly*. *Aux jeunes Lecteurs du* Dimanche des enfants; Paris, 1842, in-8° ; — *Guerrero, ou la trahison*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1845 ; Paris, 1845, in-8° ; — *Cours d'Histoire morale des Femmes*; Paris, 1848, in-8° : c'est le cours professé au Collége de France ; — *Histoire morale des Femmes*; Pa[illegible]

854, in-8°; — *Adrienne Lecouvreur*, rame en cinq actes, en prose, jouée nd succès par Mlle Rachel au Théâtre- l. écrit en collaboration avec M. Scribe; , in-8°; — *Les Contes de la reine e, ou la revanche de Pavie*, co- nq actes en prose (avec M. Scribe), néâtre-Français en 1850; Paris, 1851, , in-4°; — *Bataille de Dames, ou un mour*, comédie en trois actes et en e au Théâtre-Français en 1851 (en n avec M. Scribe); Paris, 1851, in-8°; ; 1858, in-18; — *Médée*, tragédie en ; Paris, 1855, in-18; — *Par droit te!* comédie en trois actes en prose cribe), jouée au Théâtre-Français en s, 1855, in-8°; — *Les deux Hiron- heminée*, vers; Paris, 1857, in-8°; — *lisères*, vers; Paris, 1857, in-8°; — *Le* , comédie en deux actes et en prose, néâtre-Français en 1857; Paris, 1857, *s Doigts de Fée*, comédie en cinq actes vec M. Scribe), jouée au Théâtre-Fran- 8; Paris, 1858, in-18; — *Un Souve- nin*, vers lus à la séance des cinq acadé- in-8°; — *Mme la duchesse d'Orléans*, livre portant ce titre; Paris, 1859, egouvé a traduit *Prométhée enchaî- ié* d'Eschyle. Il a été un des colla- e la *Galerie historique des Hommes 'Italie*, du *Royal Keepsake, livre* , de *Paris-Londres, keepsake*, où on ui : *L'Armure des comtes Rottrick*. a imprimé de M. Legouvé *Le Pou- ari*, nouvelle. Il travaille maintenant *Le Siècle*. L. L—T.

leponse au discours de reception de M. Le- udémie Française. — Quérard, *La France* Bourquelot et Maury, *La Littér. française* Lefeuve, *Histoire du Lycée Bonaparte*. — onvers.

VELLO (*Regnauld*), littérateur fran- Angers, le 1er septembre 1669, mort ème ville, en octobre 1748. Élevé au aint-Sulpice à Paris, il fut reçu doc- onne, étudia ensuite le droit, et occupa ux ans une chaire de morale à Bour- n à Angers. L'évêque de cette dernière el Lepelletier, se l'attacha : Le Gou- it chanoine et trésorier de l'église grand-vicaire et bientôt official du u membre de l'Académie d'Angers, mbre 1700, il y prononça l'éloge du ai 1705, et le 3 juillet 1726, commu- compagnie celui de Claude Pocquet rre, son meilleur ami. Les registres ie attestent qu'il « prenoit une part séances par d'agréables communica- sement d'études plus sérieuses, lisant observations sur l'histoire littéraire, que ingénieux paradoxe ou une étude les mœurs des gens de lettres ». Les s œuvres qui aient été publiées sont : *Vie de Guillaume Le Maire, évêque d'Angers*; Angers, 1730, in-4°; — *Précis historique sur Angers*; 1730, in-4°; — *Vie de René, roi de Naples, duc d'Anjou*; 1731, in-4°; — *Oraison funèbre de la comtesse d'Armagnac*; — *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince monseigneur Louis, dauphin, prononcée dans l'église d'Angers, le 15 mars 1712*; 1712, in-4°; — *Eloge de M. Pocquet de Livonnière*; Paris, 1732, in-12. Il avait aussi résumé en un volume assez mince les dix à onze immenses volumes des mémoires du clergé. Cet abrégé, dont les copies s'étaient rapidement multipliées, eut un grand succès, mais n'a jamais été imprimé. Célestin PORT.

Manuscrits de la Biblioth. d'Angers.

LE GOUVERNEUR (*Guillaume*), prélat français, né à Saint-Malo et mort dans la même ville, le 25 juin 1630. Chanoine puis doyen de la cathédrale de sa ville natale, il en devint évêque, le 29 janvier 1610. En 1614, il assista comme député du clergé aux états de Bretagne, fonda, dans son diocèse, plusieurs établissements de charité et de religion, et s'occupa de réunir les règlements ecclésiastiques émanés de ses prédécesseurs. Il les publia sous le titre de : *Statuts synodaux pour le diocèse de Saint-Malo*; Saint-Malo, 1612 et 1619, in-8°. A. L.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

LE GOUZ DE LA BOULLAYE (*François*), voyageur célèbre français, fils de Gabriel Le Gouz, écuyer, sieur de Borde, et de Jeanne Le Bault, né à Baugé en Anjou, vers 1610, mort à Ispahan, vers 1669. Sa famille, comme il nous l'apprend lui-même, était originaire d'Angleterre; il faillit même s'en mal trouver : dans son voyage en Irlande, il fut, malgré son passeport, arrêté par un magistrat qui, à sa physionomie, à sa taille, à son parler, dit-il, l'accusait d'être Anglais et de faire le métier d'espion, soutenant que son nom était anglais. Le Gouz eut peine à s'en tirer. Après le cours de ses études au collége de La Flèche, poussé du désir de voir le monde et de s'instruire, il quitta sa province pour aller « rechercher dans les pays étrangers les plus savants et les plus adroits hommes du monde ». Il part de Paris en 1643 avec le capitaine Giron, muni de lettres de recommandation de M. de La Porte, grand-prieur de France; son compagnon équipe un navire pour le service du roi d'Angleterre, et lui-même va s'engager comme volontaire dans les rangs des troupes françaises au service de Charles Ier. Il y resta jusqu'à ce qu'il eut appris la mort du capitaine Giron, assassiné sur son bord, et du grand-prieur de La Porte. Il passa en Irlande, visita Bristol, Dublin, sortit à grand peine de cette île, poursuivi par un vaisseau des parlementaires, et franchit le détroit après un combat de deux jours et de deux nuits; à peine à Brest, il s'embarque pour Amsterdam gagne Copenhague, de là Riga, et revient par

Kœnigsberg, Thorn, Dantzig, Lubeck et Hambourg, et touche la France au Havre. De retour à Paris, il n'a pas vu ses amis, qu'il fait projet pour visiter l'Italie et autres lieux qu'il désirait connaître. Mais de crainte qu'en passant par l'Anjou ses parents ne s'opposent à ses desseins, il les instruit par lettres de son retour, et en même temps en reçoit plusieurs de leur part qui le conjurent de faire retraite « et de suivre l'épée ou la plume ». « Ma curiosité, dit-il, n'étant pas satisfaite, je leur rendis grâce de leur avis et leur fis savoir que je prenais mon chemin pour le Levant. » Il s'embarque à Marseille pour Gênes, visite Livourne, Pise, Florence, sur le chemin de Viterbe à Rome fait rencontre de l'abbé Capponi, avec qui il se lia d'amitié, séjourne deux mois à Rome et repart pour Venise. Après avoir parcouru une partie de l'archipel grec et admiré lés merveilles de Constantinople, il gagne Ispahan par la route d'Erzeroum, rencontre au sortir de la Perse le père Alexandre de Rhodes, et quelques lieues plus loin le sieur Nicolas de Forest, joaillier sur le pont Saint-Michel à Paris, dont il rapporta plus tard l'héritage à sa veuve, prend la mer à Bender-Abbassi, débarque à Souali près Surate, où un de ses compatriotes l'aborde, le père Zénon de Baugé, avec qui il continue son voyage. Le 17 septembre, muni de lettres de recommandation pour le vice-roi de Goa, il s'embarque pour Damaon, arrive à Goa, d'où un vaisseau anglais le conduit à Rajapour. Là, à la descente du navire, il est arrêté avec ses compagnons par le gouverneur indien, à la requête des créanciers d'une compagnie anglaise, récemment ruinée, qui veulent rendre les voyageurs solidaires des dettes de leurs compatriotes. Ils sont enfin relâchés, grâce à leur fermeté, au bout de six jours. De retour à Souali, le 1er mars 1649, Legouz monte sur un vaisseau anglais, touche à Bassora, gagne, à travers le désert, Alep, Tripoli de Syrie, Damiette, le Caire, visite les Pyramides, reprend la mer à Rosette, s'arrête à Alexandrie, à Rhodes et débarque enfin, le 15 février 1650, à Livourne. Il apprend là la mort du P. Zénon, son ancien compagnon de route, et en arrivant à Rome celle de l'abbé Capponi. Son frère, le cardinal, l'accueille avec honneur, lui donne logement dans son palais, bouche à cour, et deux officiers pour le servir. Mais Le Gouz, à la nouvelle de la mort de son père et sur les bruits qui couraient de la sienne, se décide à prendre congé de son bienfaiteur et accourt en toute hâte en Anjou pour revendiquer son héritage; arrivé à Saumur, il loue des chevaux pour gagner plus vite la maison de sa mère, distante de six lieues. Le valet de chambre lui refuse l'entrée; il décline son nom et parvient enfin à se faire ouvrir; mais n'ayant point trouvé là celle qu'il cherchait, il se dirige vers la maison qui lui revenait dans la fortune paternelle; chemin faisant, il apprend qu'un de ses beaux-frères s'en était emparé et en

avait chassé sa mère, soutenant que notre
geur était mort depuis quatre ans. Le Gouz
en personne rendre témoignage du contr
lui envoya dire par un gentilhomme qu'il
de la maison, ou s'attendît à bonne gue
lendemain le duc de Rohan, gouverneu
province, fit son entrée dans la ville de
L'arrivée en Anjou d'un personnage pers
Le Gouz ne quittait plus le costume,
avait pris l'habitude dans ses voyages
événement. Le duc demanda à voir le
venu, et tout d'abord lui fit rendre
son, confiant à Le Marié, conseiller au
d'Angers, le soin d'arranger ses d
avec la famille. Mais la partie adver
damnée par la décision de l'arbitre,
les tribunaux du pays, en appelle au
de Paris. Le Gouz s'y rend pour so
cause. Madame de Lansac, gouverna
lui procure la connaissance du comte d
Bautru. « Ce comte, dit-il, trouva à pr
saluasse leurs majestés et que je les i
des forces et façons des pays où j'a
en parla au roi. Sa majesté désira me
l'habit et équipage persans, se donn
de lire quelques mémoires de mes voyages
me commanda d'en faire part au public
relation de Le Gouz a pour titre : *Les Voyages
et Observations du sieur de La Boullaye
Gouz, gentilhomme angevin, où sont décri
les religions, gouvernements et situations
Estats et royaumes d'Italie, Grèce, Natoli
Syrie, Perse, Palestine, Karaménie, Kaldé
Assyrie, Grand Mogol, Bijapour, Indes Orie
tales des Portugais, Arabie, Egypte, H
lande, Grande-Bretagne, Irlande, Dan
mark, Pologne, isles et autres lieux d'
rope, Asie et Affrique où il a séjourné,
enrichy de belles figures*; Paris, 1653,
la seconde édition fut imprimée à T
1657. Quoique inférieure à la première
la qualité et la dimension du papier,
préfère, comme plus complète. Elle est
« *augmentée de quantité de bons advis
ceux qui veulent voyager, avec un ordre
suivre les karavanes qui vont en div
parties du monde.* » L'ouvrage est dédi
cardinal Capponi, « cardinal et prince de la s
Église romaine, premier-prêtre, grand-bi
thécaire du Vatican et protecteur de la n
maronite. » Après un avis, assez fièrement tou
au lecteur, suit une liste des voyageurs que
teur a pu consulter, sous ce titre : *Sent
du sieur de La Boullaye Le Gouz sur le
verses relations qu'il a lues des pays é
gers*. Chaque ouvrage cité est accompagn
quelques mots d'éloge ou de critique qu
moignent d'ordinaire d'une appréciation ju
sensée. A la fin du livre, et comme preuv
doute que l'auteur a atteint le but de
courses aventureuses, se trouvent énumér
au long *les noms et qualités des amis*

l'auteur s'est acquis dans ses
it terminé par cet axiome : « Les
es hommes, et les hommes les
la lecture de l'ouvrage, on peut
ffaire à un gentilhomme d'esprit
, assez instruit d'ailleurs pour
soin de théologie avec des théo-
l'honneur de son pays », voyant
mais voyant bien, et ne rappor-
il a vu, avec un air de sincérité
téresse. Il y a peu de remarques
souvent de l'esprit et un fonds
ns le récit qui en fait pardonner
figures imprimées dans le texte
ent dessinées et sans art; on y
u sérail, les ruines de la tour de
n d'une page d'hiéroglyphes tra-
yrus découvert pendant le séjour
gypte. En tête du livre, Le Gouz
avec cette inscription : « Portrait
ullaye Le Gouz en habit levan-
Asie et en Afrique sous le nom
, et en Europe sous celui de *voya-
ie.* » Mais l'oisiveté devait pe-
d'humeur si peu sédentaire. Le
aris le P. de Rhodes, qu'il avait
ses voyages. Ils projetèrent de
ble pour une course nouvelle;
pas mis à exécution. La Com-
es, alors en quête d'agents ha-
résenter ses affaires à la cour
pays, fit appel à l'expérience
ur, et le roi l'accrédita. Avant de
s, le 20 août 1662, devant Cres-
Saint-Laurent-des-Mortiers, con-
fut passé « entre messire Fran-
eur de La Boullaye et du Gœuvre,
rdre du roi, ambassadeur pour sa
rois de Perse et des Indes, avec
abeth Gaultier, fille de messire
écuyer, sieur de Bruslon, maître
la reine et ancien procureur du
ésidial de Châteaugontier ». Au
1664, Le Gouz partit pour la
ourut, et, par ordre du schah,
nifiquement. On accusa des gens
avoir assassiné pour s'approprier
'il avait reçus du prince persan;
rgien rendit témoignage, au re-
uz était mort d'une fièvre chaude.

Célestin Port.

inière, *Les Illustres d'Anjou*, mss. de
— *Archives de Maine-et-Loire*.

Alfred), économiste et statisti-
le 18 novembre 1815, à Clermont-
le-Dôme), se destina d'abord à
barreau. Secrétaire de M. Tissot,
prit part à plusieurs de ses tra-
es à son *Histoire de la Révolu-*
et entra en 1839 dans l'admi-
voqua successivement : en 1850,
t au concours les fonctions d'ar-
chivistes dans les départements; en 1851, l'organisation nouvelle du dénombrement de la population en France; et en 1852, celle dans chaque canton d'une commission permanente chargée de dresser tous les ans les statistiques des faits agricoles les plus usuels. M. Legoyt est chef de bureau de la statistique générale et secrétaire de la commission permanente des archives au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Territoire et Population*, tableaux du mouvement de la population en France, de 1837 à 1851, d'après les dénombrements généraux et les relevés de l'état civil (1854, in-4°); — *Mouvement de la Population en* 1853, précédé d'une introduction, où sont expliquées pour la première fois les lois mathématiques des progrès de la population en France; 1856, in-4°; — *Mouvement de la Population française en* 1854, avec introduction; 1857, in-4°; — *Statistique agricole en* 1852, recueillie par les soins des commissions de statistique cantonale; 1re partie, 1858; — *Statistique de l'Assistance publique en France*, de 1842 à 1854, avec introduction (hôpitaux, hospices, bureaux de charité, monts-de-piété, asiles, ouvroirs, crèches, sociétés maternelles, etc.; 1858, 4 vol. in-4°; — *Statistique des Asiles d'Aliénés en France*, de 1842 à 1854, avec introduction; 1859, in-4°; — *Mouvement comparé de la Population en France et dans les autres États de l'Europe*; 1859, in-4°. C'est le premier document officiel, et l'un des travaux les plus importants qui aient paru jusqu'à ce jour sur cette matière; — *Résultats généraux du dénombrement de la population en France*, en 1856, avec une introduction où sont comparés les résultats des divers recensements de 1790 à 1856; 1859. Outre ces travaux officiels, M. Legoyt a publié : *La France statistique*; 1843, in-8° : ouvrage couronné par l'Académie des Sciences en 1845; — *Le Livre des Chemins de Fer, ou essai historique sur les chemins fer français et étrangers* (in-12, 1845); — *Recherches sur la charité officielle et privée à Londres*; 1847, in-8° : c'est une étude sur le paupérisme; — *Essai sur la Centralisation administrative*; 1849, in-8°; — *Des Effets économiques de la loi de Succession en France* (dans le *Journal des Économistes*, 1856); — *Étude sur les Chertés anciennes et modernes*; — *Des Maladies de l'Intelligence chez les nations modernes* (dans la *Revue Contemporaine*, 1856-1858), etc. Il a collaboré à grand nombre de revues et publications administratives ou scientifiques. M. Legoyt s'occupe depuis longtemps d'une *Histoire de la Statistique*.

J. F.

Docum. partic.

LEGRAIN ou **LEGRIN** (*Jean-Baptiste*), seigneur de Guyencourt et de la Laye, historien français, né à Paris, le 25 juillet 1565, mort à Montgeron, le 2 juillet 1642. Il appartenait à une famille noble des Pays-Bas et n'avait que deux

ans lorsqu'il perdit son père, qui était conseiller au Châtelet. Ses études terminées, il fréquenta la cour, fut attaché à la personne de Henri IV, qui le choisit pour conseiller et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de la reine Marie de Médicis. Il se démit de ses emplois pour écrire l'histoire de son temps; mais sa franchise lui attira des tribulations. Il avait tant d'éloignement pour les jésuites qu'il défendit, par son testament, à ses descendants de leur confier l'éducation de leurs enfants. On a de lui : *Décade contenant l'histoire de Henri le Grand, roi de France et de Navarre, IVe du nom, en laquelle est représenté l'état de la France depuis le traité de Cambrai, en* 1559, *jusques à la mort dudit seigneur, en* 1610; Paris, 1614, in-fol.; Rouen, 1633, in-4°; — *Décade commençant l'histoire de Louis XIIIe du nom, roi de France et de Navarre, depuis l'an* 1610 *jusqu'en* 1617; Paris, 1618, in-fol. Legrain a laissé en manuscrit : *Troisième Décade, contenant l'histoire de France jusqu'à l'année* 1640; in-fol.; — *Recueil des plus signalées Batailles, journées et rencontres qui se sont données en France et ailleurs par les armes des rois, depuis Mérouée jusqu'au roi Louis XIII*, 3 vol. in-fol.; — *Discours sur les Syrènes*; — *Discours sur le nombre Trois*; — *Discours pour montrer que l'établissement d'un lieutenant général en un royaume est la totale ruine du roi et de l'État*; — un recueil contenant la chronologie des rois de France, des remarques sur ces princes et sur les enfants de France, les droits de ce royaume, les usages, etc., sur les empereurs et les consuls romains; — un journal contenant la généalogie de sa famille, avec un récit des principaux événements arrivés en France et dans les États voisins depuis 1597 jusqu'à la majorité de Louis XIII inclusivement. « L'auteur, dit l'abbé Goujet, entre dans ce journal dans un grand détail de la mort de Henri IV, du supplice de Ravaillac, des vertus du prince défunt, et de ce qui suivit cette mort; il y rapporte aussi assez au long la conspiration du maréchal de Biron, et les suites qu'elle eut, quelques pièces de poésie qu'il composa en 1592, à la louange de ce maréchal, qui n'avoit point encore conspiré contre ce prince, et une épitaphe qu'il fit pour le même après qu'il eut été décapité. » Legrain laissa en manuscrit un *Brief Discours des Guerres civiles des Pays-Bas, dits la Flandre, depuis* 1559 *jusqu'en* 1582, *distingués par les gouvernements*; et une *Consolation à M. le prince de Condé lors qu'il fut arrêté après la mort du maréchal d'Ancre*. Tous ces manuscrits, acquis par l'abbé Goujet, avaient passé dans la bibliothèque du duc de Charost. J. V.

Abbé Goujet, dans le *Grand Dict. Historique* de Moréri, édition de 1759.

LEGRAND ou **LEGRANT** (*Jacques*), *Jacobus* MAGNUS, moraliste et prédicateur français, vivait au commencement du quinzième siècle. Il était né à Toulouse et non à Tolède, comme l'ont prétendu certains biographes. Il entra dans l'ordre des Augustins, et professa, dit-on, quelque temps la philosophie et la théologie à Padoue. Il était en 1405 à Paris, où il se signala par la hardiesse de ses prédications. Parlant devant la cour, le jour de l'Ascension, il osa s'élever contre la reine Isabeau de Bavière et le duc d'Orléans, auxquels le peuple attribuait les malheurs publics. Son audace resta impunie, et fut même récompensée par le roi Charles VI, qui était alors dans un intervalle de bon sens (1). Malgré ses attaques contre le duc d'Orléans, Legrand n'appartenait pas au parti du duc de Bourgogne, et après l'assassinat du duc d'Orléans, il s'attacha au jeune fils de ce prince. Il fut chargé de porter au roi d'Angleterre Henri IV les propositions des chefs du parti d'Orléans ou d'Armagnac. Il s'embarqua à Boulogne avec tant de précipitation qu'il oublia ses papiers, qui furent saisis et portés à Charles VI. A partir de cette époque, Legrand disparaît de l'histoire. On a prétendu, mais sans aucun fondement, qu'il devint le confesseur de Charles VII. On a de Jacques Legrand : *Le Livre des bonnes Mœurs, dédié à très-noble prince et redoubté seigneur Jean, fils de roi de France, duc de Berry et d'Auvergne*; Chablis, 1478, in-fol., gothique; traduit en anglais par William Caxton, Westminster, 1487, in-fol., gothique. Ces deux éditions sont très-rares; — *Sophologium ex antiquorum Poetarum, Oratorum atque Phi-*

(1) Voici comment Juvénal des Ursins raconte cet incident : « En ce temps on parloit fort de la reyne et de monseigneur d'Orleans, et disoit-on que c'estoit par eux que les tailles se faisoient, et que les aides couroient et levoient, sans ce que aucune chose en fust mise et employée au faict de la chose publique, et assez hautement par les ruës on les maudissoit, et en disoit-on plusieurs paroles. La reyne en un jour de feste voulut oüyr un sermon, et y eut un bien notable homme, lequel à ce faire fut commis. Lequel commença à blasmer la reyne en sa présence, en parlant des exactions qu'on faisoit sur le peuple, et des excessifs estats qu'elle et ses femmes avoient et tenoient; et comme le peuple en parloit en diverses manières, et que c'estoit mal fait, dont la reyne fut très-mal contente. Et le dit prescheur, en s'en retournant de la predication, fut rencontré d'aucuns hommes et femmes de la cour, et luy dirent qu'ils estoient bien esbahis comme il avoit ozé ainsi parler. Et il respondit, qu'encores estoit-il plus esbahi comme on ozoit faire les fautes et pechez qu'il avoit dit et declaré. Et en s'en allant outre, il rencontra encores un autre homme, qui luy dit en jurant le sang de Notre-Seigneur, que qui le croiroit qu'on l'envoyeroit noyer. Et le bon homme dit : il n'en faudroit qu'un autre de telle volonté que tu es, avec toy, pour faire un grand mal. Ladite prédication vint à la cognoissance du roy, et luy rapporta-on plus pour mettre à indignation le bon-homme, que autrement. Et dit le roy qu'il le vouloit oüyr prescher, et fut ordonné que le jour de la Pentecoste il prescheroit. Lequel prescha, et prit son thème : *Spiritus sanctus docebit vos omnem veritatem*. Et le deduisit bien grandement et notablement. Et s'il avoit parlé en la présence de la reyne des grands pechez qui couroient, encores en parla-il plus amplement et largement en la présence du roy, et fit tant que le roy fut content, et si luy fit donner aucune legere somme d'argent. » (*Histoire de Charles VI*, p. 485, édit. Michaud.)

...orum gravibus sententiis collectum; ... Crantz, Gering et Friburger), 1475, ... 1477, in-4°. Legrand traduisit en fran... partie de son ouvrage, à la demande ... d'Orléans. Cette traduction, intitulée *Ar... Sophie*, est restée manuscrite. N.

... *Encomiasticon Augustinianum*. — L'abbé Sal... *...oire sur quelques écrits d'auteurs français ...teurs au quatorzième siècle*, dans le recueil de ... *des Inscriptions*, t. X. — *Mémoires de Tré...* ...ût 1746. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

...RAND (*Mathieu*), jurisconsulte français, ...illardon, vers 1558, mort à Orléans, vers ... suivit à Bourges les cours de Cujas, fut ...cteur à l'université d'Angers, et devint ...ur à Orléans. On a de lui : un *Traité sur ...t civil*, un autre *Sur l'Intérêt*; Paris, ...-12. La Bibliothèque d'Orléans possède ...n commentaire latin manuscrit in-folio ...pages ayant pour titre : *Annotationes ...um tertium Decretalium*. C. P.

... de Livonnière, *Les Illustres d'Anjou*, mss. à ... Angers. — Ménage, *Not. in vit. OErodii*. — *...ctiones forenses*, t. III, art. I.

...RAND (*Louis*), jurisconsulte français, ...oyes, en 1588, mort le 10 janvier 1664. ...a pendant quelques années à Troyes la ...on d'avocat; en 1625 il succéda à un de ...es dans la charge de conseiller au bail... au présidial. On a de lui : *Traité des ...tions*; Troyes, 1655, in-8°; — *Coutume ...liage de Troyes, avec commentaires*; ...661, 1681, et 1737, in-fol. E. G.

...n et Delandine, *Dictionnaire Historique*.

...RAND (*Pierre*), fameux flibustier (1) ..., né à Dieppe, vers 1632, mort dans la ...ville, en 1670. Il était déjà un des plus ...marins normands, et avait fait plusieurs ... au long cours, lorsque, pour faire ra...t fortune et entraîné aussi par la haine ...gens de mer français portaient alors aux ...ls, il se rendit à l'île de la Tortue (2), ...gea parmi les *frères de la Côte*, dont ... bientôt l'un des chefs. C'était au début ... redoutable association : les moyens ... ne répondaient pas encore à la volonté ...stiers, et Pierre Legrand ne commandait ...mauvais lougre portant quatre petits ca... vingt-huit hommes d'équipage. Ce fut ...te frêle embarcation qu'en 1660, croisant ...teur du cap Tiburon, pointe occidentale ..., il rencontra un galion espagnol riche...argé, mais défendu par cinquante-quatre canons et deux cent cinquante hommes. Le pavillon d'un vice-amiral se déployait sur le gaillard d'arrière : il appartenait à une flotte marchande qui faisait voile vers l'Europe et en avait été séparé. Legrand, après quelques semaines d'une croisière stérile, proposa à ses hommes d'attaquer ce redoutable ennemi. Cette proposition fut acceptée, et pour donner le courage du désespoir on perça le lougre corsaire en divers endroits, afin qu'il coulât au moment où on aborderait le bâtiment espagnol. On se porta alors sur l'ennemi : le soleil se couchait et les Espagnols étaient à table ou à jouer. Les flibustiers montent de toutes parts, tuent tout ce qui fait résistance, et en peu d'instants sont maîtres du navire. Assaillis si inopinément et n'apercevant aucun bâtiment autour d'eux, les Castillans se rendirent, regardant les flibustiers comme « des diables tombés du ciel », et depuis les surnommèrent *los demonios de las mares*. Le capitaine Legrand fit en cette occasion une capture qui enrichit lui et son équipage. Plus sage que beaucoup de ses confrères, il ne voulut pas s'exposer au danger de perdre des richesses si dangereusement acquises; il mit à terre tous ses prisonniers, et fit voile aussitôt pour la France, où il finit ses jours, honoré de ses concitoyens. A. DE L.

(1) ...ot vient de *Fly-boat* (flibot) qui signifie en an... ...timent léger. On a donné ce nom de *flibus...* ... aventuriers de toutes les nations, mais pour ... anglais et français; ils ont mérité une place ...toire par les entreprises hardies qu'ils ont exé... ...es Dieppois surtout se signalèrent dans la *pêche ...gnols*; c'est ainsi qu'ils appelaient leurs croi...

(2) ...te île située à deux lieues de Saint-Domingue, ...vint l'asile des boucaniers lorsque ceux-ci, per... ...ar les Espagnols, furent réduits à se faire flibus...

Raynal, *Histoire Philosophique des deux Indes*, liv. X. — Van Tenac, *Histoire de la Marine*, t. III, p. 24.

LEGRAND (*Antoine*), philosophe français, né à Douai, au commencement du dix-septième siècle, mort en Angleterre, à la fin du même siècle. Ayant fait profession dans l'ordre de Saint-François, il s'associa avec les membres du collége anglais de sa ville natale, fut envoyé en Angleterre en qualité de missionnaire, et se fixa dans le comté d'Oxford. Il avait professé la philosophie et la théologie à l'université de Douai, et avait essayé de réduire la philosophie de Descartes à la méthode scolastique. On l'avait surnommé l'*abréviateur de Descartes*. Il eut avec Jean Sergeant de vives querelles sur la nature des idées et sur d'autres questions de métaphysique. On a de Legrand : *Le Sage des Stoiques, ou l'homme sans passions, selon les sentiments de Sénèque*, dédié à Charles II, roi d'Angleterre; La Haye, 1662, in-12 : cet ouvrage a reparu sous ce titre : *Les Caractères de l'homme sans passions*; Paris, 1663, 1682, in-12; Lyon, 1665, in-12; — *Physica*; Amsterdam, 1664, in-4°; — *L'Épicure spirituel, ou l'empire de la volupté sur les vertus*; Douai, 1669, in-8°; — *Philosophia Veterum, e mente Renati Descartes more scholastico breviter digesta*; Londres, 1671, in-12 : cet ouvrage, considérablement augmenté, reparut sous ce titre : *Institutio Philosophiæ secundum principia Renati Descartes, nova methodo adornata et explicata ad usum juventutis academicæ*; Londres, 1672, in-8°; 1678, 1683, in-4°, Nuremberg, 1695, in-4°; —

Historia Naturæ, variis experimentis et ratiociniis elucidata; Londres, 1673, in-8°; 1680, in-4°; Nuremberg, 1678, in-8°; 1702, in-4°; — *De Carentia Sensus et Cognitionis in brutis*; Londres, 1675, in-8°; Nuremberg, 1679, in-8° : ouvrage attribué à tort quelquefois à Henri Jenkins; — *De Ratione cognoscendi et appendix de mutatione formali, contra J. S.* (J. Sergeant) *methodum sciendi*; Londres, in-8°; — *Apologia pro Renato Descartes, contra Samuelem Parkerum*; Londres, 1679, in-8°; 1682, in-12; Nuremberg, 1681, in-12; — *Scydromedia, seu sermo quem Alphonsus de La Vida habuit coram comite de Falmouth, de monarchia libri II*; Nuremberg, 1680, in-8°; — *Curiosus rerum abditarum naturæque arcanorum Perscrutator*; Francfort et Nuremberg, 1681, in-12; — *Animadversiones ad Jacobi Rohaultii Tractatum physicum*; Londres, 1682, in-8°; — *Historia Sacra, a mundi exordio ad Constantini Magni imperium deducta*; Londres, 1685, in-8°; — *Missæ Sacrificium neomystis succincte expositum*; Londres, 1695, in-12.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAND (*Jean-Baptiste*), philosophe français, mort vers 1704, à Paris. Il était ardent cartésien. A la fin de sa vie, il s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire. En mourant, Clerselier lui avait laissé, en 1684, plusieurs manuscrits de Descartes qu'il possédait et une somme de 500 livres, à la charge de mettre ces papiers en état d'être imprimés. L'abbé Legrand s'occupa avec zèle de cette tâche; mais il mourut sans avoir achevé son travail, qu'il confia par son testament à Marmion, professeur de philosophie au collége des Grassins. Ce dernier mourut un an après, ordonnant de rendre à la mère de Legrand l'argent et les manuscrits qu'il avait reçus. Depuis ces manuscrits disparurent. L'abbé Legrand les avait communiqués à Baillet. J. V.

Nouvelles de la République des Lettres, juin 1705. — Baillet, *Préface de la Vie de Descartes*.

LEGRAND (*Joachim*), historien français, né à Saint-Lô (Normandie), le 6 février 1653, mort à Paris, le 1er mai 1733. Après ses premières études, il alla à Caen faire sa philosophie. En 1671 il entra chez les Oratoriens, et y étudia les belles-lettres et la théologie. Il en sortit en 1676, et se rendit à Paris, où il se lia avec le père Lecomte, qui travaillait aux *Annales ecclésiastiques de France*. Ce savant conseilla à l'abbé Legrand de s'appliquer à l'étude de l'histoire, et lui enseigna la paléographie. En 1781 l'abbé Legrand perdit le père Lecomte; il en fit l'éloge, ainsi que celui de Michel de Maroles, abbé de Villeloin. Ces deux éloges parurent dans le *Journal des Savants*, l'un au mois de février 1781, l'autre au mois d'avril de la même année. L'abbé Legrand se chargea successivement de l'éducation du marquis de Vins et de celle du duc d'Estrées. S'étant rencontré avec le docteur Burnet à Paris, il lui présenta quelques objections sur son *Histoire de la Réformation*; Burnet s'en prévalut pour appuyer ses opinions sur les avis de l'abbé Legrand; celui-ci crut devoir protester, et il s'ensuivit une polémique assez vive. L'abbé d'Estrées ayant été nommé ambassadeur en Portugal en février 1792, emmena l'abbé Legrand comme secrétaire d'ambassade. Legrand demeura en Portugal jusqu'en 1697, ramassant des matériaux sur l'histoire des colonies portugaises. De retour en France, il fit un voyage en Bourgogne et en Dauphiné pour recueillir des mémoires relatifs à l'histoire de Louis XI. En 1702 il suivit l'abbé d'Estrées en Espagne, où il remplit les fonctions de secrétaire d'ambassade sous le cardinal d'Estrées jusqu'en 1703. L'abbé d'Estrées ayant pris la place de son oncle, l'abbé Legrand continua sous celui-ci les mêmes fonctions. Ils accompagnèrent en 1704 le roi d'Espagne aux frontières du Portugal, et revinrent en France. A peine l'abbé Legrand y fut-il arrivé que les ducs et pairs du royaume le choisirent pour secrétaire général. Dès l'année suivante le marquis de Torcy l'attacha aux affaires étrangères, et le chargea de rédiger certains mémoires qui parurent sur les relations extérieures. Le chancelier D'Aguesseau le chargea en 1717 de dresser le plan d'une collection générale des historiens de France; les événements empêchèrent de donner suite à ce projet. Il le nomma aussi censeur royal; mais l'abbé Legrand n'en remplit pas longtemps les fonctions. En 1720 il fut choisi pour travailler à l'inventaire du trésor des chartes; il y mit beaucoup de zèle, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper de son *Histoire de Louis XI*, lisant tous les ouvrages qui avaient été écrits sur ce prince et sur ses contemporains, fouillant dans toutes les bibliothèques, dans les archives de la chambre des comptes, du parlement, des hôtels de ville, de châteaux, etc. Il intitula son livre *Histoire et vie de Louis XI, roi de France, avec les preuves*. S'étant déterminé en 1726 à la faire imprimer, il l'avait soumise à l'examen du chancelier; mais il changea d'avis deux ans après, et l'ouvrage est resté inédit. L'abbé Legrand passait une partie de l'année à Savigny, chez le marquis de Vins, dont il avait élevé le fils unique. Le marquis de Vins, étant mort en février 1732, l'abbé Legrand rédigea son éloge, qui parut dans le *Mercure* du mois de mars. Il ne lui survécut pas longtemps, et mourut d'une attaque d'apoplexie. Il était prieur de Neuville-les-Dames et de Prévessin. « C'étoit un homme plein d'honneur, de probité et de religion, dit le père Bougerel, et des plus habiles du royaume sur le droit public; d'une vaste érudition, d'une sagacité admirable. Quelque embrouillée que fût une affaire, il en saisissoit les difficultés, et son esprit pénétrant et fécond lui suggéroit des expé-

our les franchir. » On a de lui : *Histoire* ·rce *d'Henry VIII, roi d'Angleterre*, ·therine *d'Aragon ; la défense de San-* ·et *la Réfutation des deux premiers* ·le *l'Histoire de la Réformation de* ·net, *et les preuves* ; Paris, 1688, 3 vol. — *Lettre du docteur Burnet, où il* ·e *courte critique de l'Histoire du Di-* ·d'Henry *VIII, avec un avertisse-* ·t *des remarques* de l'abbé Legrand; 1688, in-12; — *Lettres au docteur* ·sur *l'Histoire des Variations* (de Bos- ·ur *l'Histoire de la Réformation* (de ·), *et sur l'Histoire du Divorce de* ·VIII, *avec une préface contenant des* ·tions *sur l'Histoire des Églises ré-* ·de *Basnage*; Paris, 1691, in-12; — ·e *de l'isle de Ceylan*, du capitaine Ribeyro, traduite du portugais, aug- ·le nombreuses additions; Trévoux, 1701, l'auteur pense que l'île de Ceylan est ·obane des Grecs et des Romains; — ·e *touchant la succession à la cou-* ·l'Espagne, prétendue traduction de l'es- anonyme; 1711, in-8°; — *Réflexions* ·lettre *à un Milord sur la néces-* ·la *justice de l'entière restitution de* ·narchie *d'Espagne*; 1711, in-8°; — ·s *sur ce qui s'est passé dans l'Em-* ·t *sujet de la succession d'Espagne*; ·-4°; — *L'Allemagne ménacée d'être réduite en monarchie absolue*; 1711, — *Lettre de M. D.... à M. le docteur* ·hant *le royaume de Bohême*; in-4°; ·ion *historique d'Abyssinie du R. P. Jé-* ·obo, *de la Compagnie de Jésus, tra-* ·u *portugais, continuée et augmentée* ·ieurs *Dissertations, Lettres et Mé-* Paris, 1728, in-4° ; — *De la Succes-* ·a *couronne de France pour les agnats*; ·728, in-12. J. V.

·g. *Biblioth. histor. de la France*. — Bougerel, *Mémoires pour servir à l'hist. des Hommes* de Nicéron, tome XXVI, page 123. — Moréri, ·ictionnaire *Historique*. — Chaudon et Delan- ·t. *univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La* ·ittéraire.

·AND (*Marc-Antoine*), auteur et artiste ·que, né à Paris, le 17 février 1673, mort ·vier 1728. Il était fils d'un chirurgien ·les Invalides. Petit de taille et d'une ·epoussante, il excellait, dit-on, dans ·s de roi, de héros ou de paysan. On qu'une fois en annonçant au parterre ·acle du lendemain, et voyant l'effet ·ible que produisait son visage, il finit ·gne par ces mots : « Messieurs, il vous aisé de vous accoutumer à ma figure ·i d'en changer. » Il réussit mieux d'ail- ·nme auteur. Son théâtre a de la gaîté, des ·n y trouve l'entente de la scène; mais Le- ·permet trop de licence, et son comique est ·aussi bas que l'action est invraisemblable. Il était habile à exploiter la circonstance et mettait promptement sur la scène toutes les aventures qui se présentaient. C'est ainsi que lorsque Cartouche reparut à Paris, et dévalisa jusqu'aux chevaliers du guet, Legrand composa une pièce en trois actes intitulée *Cartouche, ou l'homme imprenable*; mais la police n'en permit pas la représentation : il fallut attendre que Cartouche fût arrêté et enfermé au Châtelet. Ce jour-là Legrand put songer à mettre sa pièce sur la scène; il remania naturellement son dernier acte, alla voir Cartouche en prison pour l'étudier et s'entretenir avec lui. Enfin, la pièce fut représentée le 21 octobre 1721, avec l'*Esope à la cour* de Boursault : le public était si impatient qu'il ne laissa pas achever la pièce de Boursault qu'on jouait la première. « La pièce de Legrand avait presque le droit d'être mauvaise, dit M. Ed. Thierry; elle ne l'était pas, et réussit d'autant mieux; elle fit recette. L'auteur porta cent écus au prisonnier qui lui avait effectivement fourni le sujet et à qui le dénoûment coûta plus cher; Cartouche prit l'argent. L'idée d'être le héros d'une comédie n'avait pas déplu d'abord à sa vanité; puis il se ravisa en vue de son procès, et se plaignit de la mauvaise impression que l'on donnait de lui à ses juges. » La pièce fut arrêtée le 11 novembre, à la treizième représentation. Legrand avait encore trouvé le moyen de glisser dans cette pièce des gravelures, reflet de ses mœurs, qui étaient bien loin d'ailleurs d'être pures. On prétend qu'il allait assidûment au catéchisme de la paroisse Saint-Sulpice, pour y recruter des comédiennes, des maîtresses. On a de Legrand : *La Femme fille et veuve*, comédie en un acte et en vers ; Paris, 1707, in-12 ; — *L'Amour diable*, comédie en un acte en vers; Paris, 1708, in-12; La Haye, 1710, in-12 ; — *La Famille extravagante*, comédie en un acte en vers; Paris, 1709, in-12 ; — *La Foire Saint-Laurent*, comédie en un acte en vers; Paris, 1709; La Haye, 1710, in-12 ; — *L'Épreuve réciproque*, comédie en un acte et en prose (publiée sous le nom d'Alain, mais attribuée à Legrand); Paris, 1711, in-12 ; — *La Métamorphose amoureuse*, comédie en un acte et en prose ; Paris, 1712, in-12 ; — *L'Usurier gentilhomme*, comédie en un acte et en prose ; Paris, 1713, in-12; — *L'Aveugle clairvoyant*, comédie en un acte, en vers; Paris, 1716, 1718, in-12; Troyes, 1799, in-8° ;— *Critique de* l'Œdipe *de M. de Voltaire*, en prose; Paris, 1719, in-8° ; — *Le Roi de Cocagne*, comédie en trois actes en vers; Paris, 1719, 1780, in-12 ; Reims, 1800, in-8°; — *Plutus*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1720, in-12 ; — *Cartouche, ou les voleurs*, comédie en trois actes et en prose; Paris, 1721, in-12; La Haye, 1731, in-12 ; nouv. édition, en 1774, sous le titre : *Les Fourberies de Cartouche, capitaine de voleurs*; in-12 ; — *Le galant Coureur, ou l'ouvrage d'un moment*, comédie en un acte,

en prose; Paris, 1722, in-12; — *Le Ballet de vingt-quatre heures*, ambigu comique en quatre parties et en prose, avec un prologue en vers libres par M. D. L. F.***; Paris, 1722, in-4°; 1723, 1728, in-12; — *Belphégor*, comédie-ballet en trois actes et en prose; Paris, 1723, 1732, in-12; — *Le Fleuve d'oubli*, comédie en un acte en prose; Paris, 1723, in-12; — *Le Philanthrope, ou l'ami de tout le monde*, comédie en un acte en prose; Paris, 1724, in-12; — *Les Aventures du Voyageur aérien, histoire espagnole*, avec *Les Paniers, ou la vieille précieuse*, comédie; Paris, 1724, in-12 : ces deux ouvrages sont anonymes; Barbier attribue le second à Legrand, et le censeur du livre les déclare du même auteur; — *Le Triomphe du Temps*, divertissement en trois parties avec un prologue, le tout en prose; Paris, 1725, in-12; 1761, in-8°; — *L'Impromptu de la Folie*, ambigu comique, composé d'un prologue en prose mêlé d'ariettes, des *Nouveaux Débarqués*, comédie en un acte, en prose, et de *La Française italienne*, comédie en un acte en prose; Paris, 1726, in-12; — *La Nouveauté*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1727, in-12; — *Le Luxurieux*, comédie en un acte en vers; vers 1732, in-12; réimprimé sous ce titre : *Le Libertin puni;* réimprimé encore avec les *Pièces libres* de M. Ferrand; Londres, 1738, 1744, 1747, in-8°; et dans un volume intitulé : *L'Abatteur de noisettes, ou recueil de pièces nouvelles des plus gaillardes;* La Haye, 1741, in-12; — *Théâtre de Legrand*; Paris, 1731, 1742, 4 vol. in-12; autre édition, revue, corrigée et augmentée par de Laporte, secrétaire de la Comédie-Française; Paris, 1770, 4 vol. in-12 : cette édition comprend, outre les pièces déjà citées : *La Rue Mercière, ou les maris dupés*, en un acte et en vers; *Le mauvais Ménage; Agnès de Chaillot*, en un acte en vers, parodie d'*Inès de Castro; La Chasse du Cerf*, comédie-ballet en trois actes; *Les Amazones modernes*, comédie en trois actes et en prose, avec un divertissement par Fuzelier et Legrand. En 1824 on a réimprimé à Paris les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Legrand*, in-18, dans une édition du *Répertoire du Théâtre-Français*. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Ed. Thierry, dans *Le Moniteur*, du 12 janvier 1859.

LEGRAND (*Louis*), théologien français, né à Lusigny (Bourgogne), le 12 juin 1711, mort à Issy, le 20 juillet 1780. Il commença ses études à Autun, les acheva à Paris, et fut envoyé, tout jeune encore, pour professer la philosophie à Clermont. Revenu à Paris pour suivre sa licence, qu'il passa en 1740, il entra ensuite dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, et professa successivement la théologie à Cambrai et à Orléans. Rappelé à Paris, il y fut reçu docteur en théologie et nommé maître des études au séminaire de Saint-Sulpice. Il jouissait d'une grande réputation comme théologien, et était consulté de tous côtés, ce qui faisait rechercher sa correspondance. Chargé, comme censeur royal, en 1768, de l'examen d'une collection de thèses soutenues en différents endroits et favorables au jansénisme, il joignit à son avis des notes pour rectifier quelques principes exagérés de ces thèses. Ces notes furent attaquées, et Legrand les défendit par trois lettres écrites en 1769 et 1770, dans lesquelles il montra la différence qui se trouvait entre la doctrine des augustiniens d'Italie et les appelants de France. Il rédigea plusieurs censures portées par la faculté de théologie de Paris contre différents livres, notamment la censure lancée, en 1762 et 1763, contre la deuxième et la troisième partie de l'*Histoire du Peuple de Dieu*, du père Berruyer; la censure de l'*Émile* de J.-J. Rousseau, en 1762, censure qu'il soutint par six lettres en 1763 et par des observations en réponse aux *Nouvelles ecclésiastiques*, qui l'avaient combattu. Il écrivit encore la censure du *Bélisaire* de Marmontel, en même temps qu'il rendait de bons offices à l'auteur. En 1779, il eut à examiner les *Époques de la Nature* de Buffon, et pensa qu'on devait se contenter d'une déclaration de l'auteur, qui fut publiée dans des actes adressés aux évêques. Étant tombé malade vers cette époque, l'abbé Legrand se fit transporter au séminaire d'Issy, où il mourut. On a de lui : *Tractatus de incarnatione Verbi divini;* Paris, 1751, 2 vol. in-12; 1774, 3 vol. in-12; — *Prælectiones theologicæ de Deo ac divinis attributis* de Lafosse, nouvelle édition, corrigée et augmentée par l'abbé Legrand; Paris, 1751, 2 vol. in-12; — *De Ecclesia Christi;* Paris, 1779, in-8°: le premier volume seulement; — *De Existentia Dei;* Paris, 1812, in-8° : traité qui comprend deux dissertations, l'une sur l'athéisme, l'autre sur les preuves de l'existence de Dieu. L'abbé Legrand se proposait de faire un grand ouvrage sur la religion; mais il n'a pu le terminer, et a laissé seulement quelques dissertations, ainsi qu'une défense de l'*Abrégé de la Théologie morale* de Collet contre une dénonciation faite par des curés à l'evêque de Troyes. J. V.

J. Montaigne, *Notice* sur l'auteur en tête du traité *De Existentia Dei.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAND (*Étienne-Antoine-Matthieu*), orientaliste français, né à Versailles, en 1724, mort à Paris, au mois d'août 1784. Après avoir séjourné longtemps en qualité d'interprète à Constantinople, à La Canée, à Alexandrie, à Tripoli de Syrie, au Caire, à Alep, il revint en France, et fut nommé secrétaire interprète du roi. En 1768 la France fit un traité de paix avec le Maroc. Legrand donna de ce traité une rédaction arabe si pure et si élégante qu'elle excita l'admiration du roi de Maroc. Ses vertus autant que son savoir le faisaient rechercher des savants français et étrangers. Legrand était d'une

délicate et avait le travail difficile. Des ... ts ouvrages qu'il a traduits, un seul a ... ur sous ce titre : *Controverse sur la ... n chrétienne et sur celle des mahomé-* ... Paris, 1767, in-12; c'est la traduction ... alogue arabe entre un maronite et trois ... uans, composé, l'an 612 de l'hégire (1215 ... .), par un maronite du monastère de ... nean-el-Bahri (Saint-Siméon-le-Marin). ... l a laissé cinq manuscrits orientaux très- ... conservés à la Bibliothèque impériale.

F.-X. T.

... *al des Savants*, mars 1767. — Quérard, *La France ... re.*

... RAND D'AUSSY (*Pierre-Jean-Baptiste*), ... ur français, né à Amiens, le 3 juin 1737, ... Paris, le 6 décembre 1800. Fils d'un em- ... es fermes générales, il fit ses études chez ... uites, sollicita son admission dans leur ... nie, et fut chargé de professer la rhéto- ... Caen. Après la suppression de la Société ... s, il revint à Paris, où Lacurne de Sainte- ... l'associa à ses recherches pour le *Glos-* ... *rançais*, et le marquis de Paulmy à la ré- ... des *Mélanges* tirés de sa bibliothèque. ... 70, Legrand fut nommé secrétaire de la ... n des études à l'École Militaire. Quelque ... après, il fut chargé de l'éducation du fils ... rmier général. Un de ses frères ayant été ... abbé de Saint-André de Clermont, Le- ... alla lui faire une visite, et parcourut l'Au- ... comme naturaliste, en 1787 et 1788. En ... Legrand fut nommé conservateur des ma- ... s français à la Bibliothèque nationale. Il ... alors le projet qu'il avait eu d'écrire l'his- ... omplète de la poésie française. Il agrandit ... dre; mais il n'avait terminé que quelques ... de son ouvrage lorsqu'il mourut presque ... ent. Il était membre de l'Institut. On a ... rand d'Aussy : *Fabliaux ou Contes des ... me et treizième siècles, traduits ou ... ts d'après les manuscrits*; Paris, 1779, ... in-8°, auxquels on ajoute un 4e vol. sous ... : *Contes dévots, Fables et Romans an-* ... 1781, in-8°; nouv. édit. du tout, Paris, ... 5 vol. in-12. En comparant les traductions ... raits de Legrand d'Aussy avec les origi- ... on voit qu'il s'est donné beaucoup de li- ... il indique les imitations qui ont été faites ... contes, et dans une dissertation qui pré- ... 'ouvrage, il soutient que les trouvères ... rient sur les troubadours par l'esprit, l'i- ... tion et le talent, ce qui l'entraina dans des ... ions avec Béranger, l'abbé Papon et d'au- ... éridionaux qui cherchaient à venger leurs ... triotes; — *Histoire de la vie privée des ... ais depuis l'origine de la nation jusqu'à ... urs*; Paris, 1783, 3 vol. in-8° : le plan de ... vrage lui avait été donné par le marquis ... ulmy; il devait embrasser le logement, la ... ture, les vêtements et les divertissements. ... ur n'a publié que ce qui concerne la nour- riture; Roquefort en a donné une édition augmentée, Paris, 1815, 3 vol. in-8°; — *Voyage dans la haute et basse Auvergne*; Paris, 1788, in-8°; 1795, 3 vol. in-8°; — *Vie d'Appollonius de Thyane*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Legrand d'Aussy a inséré dans les *Mémoires de l'Institut* plusieurs morceaux intitulés : *Notice sur l'état de la Marine en France au commencement du quatorzième siècle*; — *Mémoire sur les anciennes Sépultures nationales*; — *Mémoire sur l'ancienne Législation de la France, comprenant la loi salique, la loi des Visigoths, la loi des Bourguignons*. Enfin, il a publié un grand nombre d'analyses de vieux poëtes français dans les *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*.

J. V.

Lévêque, *Notice historique sur M. Legrand d'Aussy*, dans le tome IV des *Mémoires de l'Institut*, classe des sciences morales et politiques, et en tête de la *Vie d'Apollonius de Thyane*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit., et Bibliogr.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

LEGRAND (*Jacques-Guillaume*), architecte français, né à Paris, en 1743, mort à Saint-Denis, en 1807. Son nom est inséparable de celui de Molinos, élève comme lui de Clérisseau : ils ne se quittèrent jamais, et tous les importants travaux qu'on leur confia furent exécutés par eux en commun. Depuis longtemps on avait reconnu la nécessité d'agrandir la halle au blé de Paris, construite en 1765 par Lecamus de Mezières et devenue insuffisante, en couvrant la grande cour circulaire. Lecamus lui-même avait proposé une coupole qui n'avait pas été adoptée. Legrand et Molinos offrirent d'exécuter cette coupole en bois et de la composer de courbes en planches de sapin de 0m,038 d'épaisseur, posées de champ, d'après le système employé par Philibert Delorme à l'ancien château de La Muette à Saint-Germain-en-Laye; les courbes appareillées deux à deux formaient les fermes espacées entre elles de 0m,244. Ce procédé n'avait pas été appliqué depuis le milieu du seizième siècle. Les travaux, commencés le 10 septembre 1782, furent terminés le 31 janvier 1783. Cette coupole, percée de vingt-cinq grandes fenêtres, ayant 122m,46 de circonférence et 32m,483 de hauteur à partir du pavé, causa alors une admiration générale; malheureusement ce chef-d'œuvre de charpente n'était pas destiné à subsister longtemps. Lecamus de Mezières avait eu soin d'éviter dans son monument l'emploi de toute matière combustible; il n'en était pas de même de la coupole ajoutée après coup; elle prit feu en 1802 par l'imprudence d'un plombier, et en deux heures, tout fut détruit. On sait que cette coupole a été refaite en fer en 1811 par Bellanger. En 1786 Legrand et Molinos furent chargés de la construction de la halle aux draps et toiles, bâtiment de 130m de longueur, fort simple, mais bien approprié à sa destination; la partie la plus remarquable est l'escalier à double rampe qui se voit à la principale entrée.

La fameuse fontaine des Innocents était primitivement située au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers (*voy.* GOUJON); elle n'avait nullement la forme que nous lui voyons aujourd'hui : engagée dans des constructions, elle présentait sur la rue Saint-Denis deux de ses faces, sur une même ligne, et une seulement en retour sur la rue aux Fers. On conçut le projet d'isoler le monument, de le compléter par l'adjonction d'une quatrième face, de bassins, etc., et de le transporter au centre du marché des Innocents. Cette belle restauration fut confiée en 1788 à Legrand et Molinos, qui s'en acquittèrent avec le plus grand talent et produisirent cette fontaine regardée à juste titre comme une des merveilles de Paris, et qui, commencée au seizième siècle, était destinée, par un jeu bizarre du sort à survivre à tous les autres monuments érigés trois siècles plus tard par Legrand et Molinos.

Le théâtre Feydeau fut construit de 1789 à 1790 par les deux collaborateurs ; cette salle, que nous avons vu démolir, faisait le plus grand honneur à ses auteurs, qui, gênés par un espace restreint et irrégulier, avaient trouvé le moyen, par une heureuse distribution, de la rendre la plus commode de tout Paris; toutes les places y étaient presque également bonnes. La façade, quoique peu avantageusement située, avait un caractère remarquable d'originalité. C'est encore à l'association de ces deux habiles artistes que l'on devait l'hôtel Marbeuf.

Legrand avait dessiné une restauration du charmant monument choragique de Lysicrates, dit la *lanterne de Démosthène* à Athènes, et c'est d'après ce travail qu'il a été reproduit en terre cuite par un Italien nommé Trabucchi et placé sur une tour carrée dans le parc de Saint-Cloud. Legrand a écrit plusieurs ouvrages utiles et estimés. En 1799, il publia le *Parallèle de l'Architecture ancienne et moderne*; in-4°; — l'année suivante il fit paraître la traduction des œuvres de Piranesi sur l'architecture en 20 vol. in-fol. En 1804 il joignit un texte historique et descriptif aux *Antiquités de la France* de Clérisseau, 2 vol. in-fol. Après sa mort parut, en 1809, son *Essai sur l'Histoire générale de l'Architecture;* in-fol. E. BRETON.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.* — Ernest Breton, *Description de la Halle au Blé de Paris ;* dans les *Monuments anciens et modernes*, publiés par S. Gailhabaud, Didot, in-4°. — Dulaure, *Histoire de Paris.*

LEGRAND DE LALEU (*Louis-Augustin*), jurisconsulte français, né à Nouvion, en Picardie, le 18 mai 1755, mort à Laon, le 13 juin 1819. Il fut professeur de législation à l'École centrale du département de l'Aisne, et correspondant de l'Institut. On a de lui : *Philotas;* 1786, in-8°, roman anonyme; — *Dissertation historique et politique sur l'Ostracisme et le Pétalisme;* Paris, 1800, in-8°; — *Recherches sur l'Administration de la Justice criminelle chez les Français avant l'institution des parlements et sur l'usage de juger les accusés par leurs pairs ou jurés tant en France qu'en Angleterre;* cet ouvrage, couronné en 1789 par l'Académie des Inscriptions, en commun avec celui de Bernardi, ne fut imprimé qu'en 1823, à Paris, in-8°. E. G.

Lesur, *Notice sur Legrand de Laleu* (en tête des *Recherches sur l'Administration de la Justice criminelle* de Legrand).

LE GRAND (*Baptiste-Alexis-Victor*), ingénieur des ponts et chaussées, député, conseiller d'État, directeur général, sous-secrétaire d'État du ministère des travaux publics, était né à Paris, le 20 janvier 1791. Privé de son père dès la première enfance, il fut tendrement et habilement élevé par sa mère, femme d'un esprit distingué, qui, remariée et chargée d'autres enfants, ne cessa de lui prodiguer les soins les plus attentifs et les plus éclairés. Son heureuse nature y répondait. Rarement on vit allier à tant de douceur et de modestie tant de facilité d'esprit et d'ardente application. Après les premières études de grammaire, faites selon l'ancienne méthode, alors heureusement rétablie, le jeune Le Grand, nommé, sur examen et au concours, boursier du *Lycée impérial*, y suivit avec distinction les classes d'humanités et de rhétorique. Il avait dans ce dernier cours deux professeurs éminents par des qualités diverses, Castel et Luce de Lancival; et, parmi de nombreux camarades, il trouvait quelques émules, connus depuis dans le monde et dans les lettres, mais nul de supérieur à lui pour l'intelligence, la passion du travail et la pureté du caractère. Le jeune Le Grand fut dès lors un incontestable exemple du meilleur système d'enseignement et de la force, que donnent à l'esprit l'unité et la judicieuse succession des études. Souvent couronné dans les Concours généraux de cette époque, et uniquement occupé de l'objet classique de ces Concours ramenés aux formes de l'ancienne université, il fit ensuite, en deux années, tout le cours préparatoire d'admission à l'École Polytechnique, où il fut reçu, dans un bon rang, le 28 septembre 1809. Ce n'était pas cependant qu'il parût avoir de vocation prédominante et absolue pour les sciences; mais l'excellente trempe de son esprit, fortifiée et polie sur un point, s'était perfectionnée sur tous; et il portait avec avantage dans les mathématiques cette justesse et cette puissance de travail, qu'avaient développées, pendant quelques années, des études exclusives et bien faites de langues anciennes, de logique et de goût.

Deux ans après, âgé de vingt ans, le jeune Le Grand sortait avec distinction de l'École Polytechnique, pour passer élève à l'École des Ponts et Chaussées. Puis, envoyé, l'année suivante, dans le département des Pyrénées-Orientales, pour faire partie du service public, il était, deux ans plus tard, appelé à remplacer un ingénieur ordinaire, dans le département

rone, une des annexes transalpines de
d'alors. Il y prit rapidement l'intelli-
le goût de la littérature italienne, à la-
préparaient ses premières et brillantes
Mais les travaux de sa profession occu-
vant tout, cet esprit pénétrant et labo-
en étudiait à la fois la théorie et les
détails, les questions d'art et les pro-
ministratifs.
variété d'aptitude et cette sûreté de
firent distinguer de bonne heure par
, et devaient être fort appréciées, dans
croissante, que le retour de la paix
nner à toutes les applications de la
dirigeant l'industrie. Dès 1815 une fa-
éritée retint à Paris Le Grand comme
des savantes recherches qu'un ingé-
chef, M. de Bérigny, préparait, dans
de l'administration et du public. Bientôt
et habile collaborateur était appelé au
at du conseil des ponts et chaussées,
le comte Molé, qui dans les premiers
la seconde restauration (juillet même
onservait la Direction, qu'il avait cru
accepter, durant la courte reprise de
Nommé, en 1818, ingénieur de seconde
e Grand trouva dans un nouveau direc-
ral, M. Becquey, le plus constant et le
veillant appui, en retour d'une capacité
prête et d'un zèle infatigable. Parmi tous
dont le jeune ingénieur était chargé par la
, chaque jour mieux justifiée, de M. Bec-
ut attaché comme secrétaire à une ins-
nouvelle, la *commission spéciale des*
utile encouragement donné alors à cette
communication tant recommandée dans
dernier, et que l'invention des chemins
vait seule dépasser.
and avait, dans sa disposition d'es-
on ardeur du bien, ce caractère parti-
être à la fois sage et novateur, scrupu-
entreprenant. Personne ne contribua
le jeune secrétaire à l'adoption et à la
ratique du vaste plan alors conçu pour
et multiplier, par la facilité du trans-
richesses de notre France agricole et
iale. Sa part indirecte fut considérable
apport, dans les lois de 1821 et de 1822,
es résultats qui suivirent. En peu d'an-
udget des ponts et chaussées fut qua-
t continua de s'accroître annuellement.
e dépense était féconde : l'État donnait
et le premier mouvement ; les libres
ns venaient ensuite, avec timidité d'a-
me dans un pays instable et impatient,
ts travaux de l'industrie attirent moins
ortuites spéculations de la Bourse. Le
ait, en cette matière, fort partisan de
du gouvernement éclairé par de libres
la recommandait, à plusieurs titres ; et
nnaître, ni surtout vouloir gêner la puis-
l'esprit d'entreprise et de l'esprit d'association, il croyait à la nécessité d'une grande impulsion donnée par l'État et le trésor public.

Vrai modèle de l'administrateur habile et zélé, supérieur à tout calcul intéressé, comme à toute passion de parti, estimé de tous et ne blessant personne, Le Grand, à travers les variations politiques du gouvernement disputé de la *Restauration*, suivit toujours, avec le même succès, la carrière qu'il s'était ouverte, devint maître des requêtes au conseil d'État, ingénieur en chef de première classe, secrétaire général du Ministère des travaux publics. La révolution de 1830 le surprit dans ce poste, et ne pouvait le déplacer; il fut dès ce moment même désigné pour diriger provisoirement l'administration des ponts et chaussées. Bientôt l'intérêt du nouveau Pouvoir, l'impulsion plus vive qu'il voulait donner à tous les travaux d'utilité publique, firent désigner Le Grand pour le titre de Conseiller d'État, en même temps qu'il était adjoint à plusieurs commissions, dont il devenait toujours le membre le plus assidu et le plus habile interprète.

Bientôt une autre occasion de travail et de renommée s'offrit à Le Grand; il fut attaché, avec le titre de commissaire devant les chambres, à la défense du budget des ponts et chaussées, compris dans celui du *Ministère des travaux publics*. Sa modestie et, jusqu'à certain point, sa timidité politique résistaient à cet emploi nouveau; mais, dès qu'il en fit l'épreuve, il dut s'y plaire, le remplissant avec la supériorité la plus rare. La netteté facile, l'élégance de sa parole s'appuyaient sur la plus complète étude des principes généraux, des faits et de tous les détails. Ses *exposés*, ses réponses étaient, pour les contradicteurs et pour la chambre, des leçons pleines de science et d'urbanité; et nous avons vu souvent la passion politique elle-même désarmée par un savoir si précis et une raison si fine et de si bon goût. Le même talent le suivit dans la discussion de plusieurs projets de loi destinés à seconder le développement des travaux publics et des libres entreprises. Il fut à cet égard un habile promoteur du principe de l'expropriation sagement appliqué et de l'introduction d'un Jury spécial dans cette grave matière, où l'abus peut facilement trouver place à côté de l'intérêt public.

Jusqu'ici, la considération de Le Grand s'était élevée graduellement par de modestes travaux et de sérieux succès. Le coup d'œil d'un ministre non moins exercé dans les affaires qu'éminent à la tribune lui donna enfin la place qui lui était due. M. Thiers, en passant du Ministère des travaux publics à celui de l'intérieur (avril 1834), fit nommer Le Grand commandeur de la Légion-d'Honneur et quelques semaines après Directeur général des ponts et chaussées et des mines. A partir de cette époque, et sous les différents ministres appelés au titulariat des travaux publics, la part de Le Grand se retrouve partout dans les importantes

améliorations et le mouvement de communication intérieure et d'industrie, dont s'enrichit et s'anima la France. La situation d'un si expert *Directeur* de service, devenu lui-même Député, pouvait parfois devenir difficile et délicate, dans ses rapports avec un Conseil spécial qu'il présidait et avec un Ministre, dont il dépendait immédiatement. La parfaite loyauté de Le Grand, la douceur et la dignité de son caractère, sa modération d'esprit, égale à son amour du bien et à ses lumières, triomphait de tous ces obstacles. Plus le ministre était éclairé, plus Le Grand avait de crédit; et il jouit en particulier de la plus flatteuse confiance sous le ministère de l'éminent jurisconsulte et orateur (1) qu'on entendit, dans les premiers mois de 1840, discuter les questions de travaux publics, avec autant de force persuasive et de lumineuse clarté qu'il mettait de scrupule et de sagacité persévérante à les étudier.

Le zèle actif et habile, dont Le Grand avait secondé les travaux de canalisation intérieure, il le porta non moins vivement, on peut le croire, vers un autre ordre d'idées plus efficace encore. Les premières applications de la vapeur sur les voies ferrées l'avaient singulièrement frappé ; et, après l'avoir entendu s'exprimer, on ne peut oublier la vive préoccupation qu'il marquait un jour, au sortir d'une séance publique de l'Institut où Cuvier, dans un de ses *Comptes-rendus* de l'état des sciences, avait raconté les merveilles du principe de traction par la vapeur appliqué dans quelques comtés d'Angleterre aux travaux de l'agriculture, et décrit ces charrettes pesantes qui revenaient toutes seules à la ferme, ces charrues qui labouraient d'elles-mêmes, toute cette magie de la science, dont l'illustre secrétaire éblouissait son auditoire : « C'est charmant, disait Le Grand; mais le côté admirable du problème, la communication rapide à longue distance, la concentration illimitée de notre beau pays, si riche et si divers dans ses produits! voilà la vraie merveille! Quel rôle pour l'État s'éclairant de libres discussions et agissant dans les limites de la loi, s'il sait se mettre à la tête de tout, par la création et l'habile disposition des grandes lignes! » Et dès lors, l'habile administrateur n'eut plus d'autre idée que de hâter les études, de multiplier et de choisir les plans et d'amener la présentation réfléchie de quelque vaste projet de loi, qui fit ressortir l'action de la puissance publique sur un point si capital pour tous.

Les difficultés qui naissent parfois de la liberté, les luttes de talent et d'influence retardèrent quelque temps ce précieux résultat. Un premier projet, largement conçu sur le principe du concours prédominant de l'État, trouva de graves objections et beaucoup d'obstacles. Il fallut faire de nouvelles études, autoriser d'abord de petits essais et ajourner les grandes entreprises. C'est ainsi qu'on vit, en août 1837, l'inauguration du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, ce premier essai parmi nous d'une innovation qui devait, vingt ans plus tard, traverser la France et ouvrir tant de voies pour la paix et pour la guerre. Tout entier à l'espérance de cet avenir, dont il hâta l'essor sur plusieurs points, Le Grand ne surveillait pas avec un zèle moins habile les autres parties de la vaste administration qui lui était confiée. D'utiles voyages d'inspection, au nord et au midi de la France, de nombreuses créations locales soutenues et dirigées, une égale sollicitude pour les besoins les plus divers, le perfectionnement des phares, comme l'amélioration de quelques ports, marquaient son active influence, au profit du pouvoir qu'il servait.

Quant à lui-même, l'estime publique, la *députation*, cinq fois déférée dans l'arrondissement de Mortain, étaient sa suprême récompense. Jamais homme en effet ne porta plus loin et ne maintint pour soi avec plus de scrupule ce désintéressement, qui sans doute est un devoir, mais qu'on peut, à cause des exemples contraires, nommer souvent une vertu. Contribuant à la répartition de tant de secours et parfois de faveurs, consulté, à l'origine, pour la direction de tant d'entreprises, Le Grand, sous aucun prétexte, sous aucune forme, ne voulut jamais accepter, ni même acquérir, à titre direct ou indirect, la moindre part dans les avantages, que ces entreprises pouvaient offrir. Aussi, durant une influence administrative de plus de vingt ans, son modique patrimoine ne s'augmenta pas, dans la plus légère proportion. Un mariage honorable lui apporta, pour l'avenir surtout, une fortune assez considérable; mais, après d'importants emplois si bien remplis, il ne laissa, en son nom, que ce qu'il avait reçu lui-même en héritage, une somme de 60,000 francs. Quant à la fortune de sa femme et de ses enfants, bien plus attentif à la conserver irréprochable qu'à l'accroître, il évita soigneusement d'en rien placer sur aucune des entreprises formées en France, et dont il aurait pu seconder, ou seulement pressentir le succès.

En résumé, durant sa laborieuse carrière, sous la Monarchie constitutionnelle, il eut une part d'influence très-active dans une des plus vastes gestions de travaux publics qu'ait dirigées aucun gouvernement, dans aucun grand pays. De 1831, en effet, à 1846, on ne peut évaluer à moins de deux milliards cinquante-trois millions la somme totale affectée par l'État à toute espèce de travaux de communication intérieure, de défense sur quelques points, et d'assainissement ou d'embellissements, sur d'autres. Cette puissance de ressources comprenait les routes royales, pour cinq cent quatre-vingt-seize millions, les voies de navigation intérieure pour cinq cents millions, les chemins de fer, dans une partie seulement de cette période, pour six cent trente millions. C'est indiquer assez quelle

(1) M. Dufaure, ministre des travaux publics.

e attention se portait à la fois sur tous
ds ressorts de ce service public, et quelle
révoyance s'attachait au plus puissant de
t malgré les difficultés incidentes et les
, en assurait déjà l'immense développe-
Bien des causes, et d'abord la forme géné-
gouvernement, le bienfait du contrôle
l'économie dans des dépenses très-surveil-
enfin le bonheur d'une paix prolongée,
e de ces charges de guerre, toujours
s, quand même la guerre est heureuse et
contribuèrent à ce résultat, qui n'est
'un exemple historique. Mais, après ces
causes, et, en leur laissant toute la
qui leur appartient, il est juste de noter
nces de bonne administration dues au
individuel des hommes, à la promotion
nt par des services constatés sans cesse,
preuve du libre débat, dans la lutte des
opposés, et malgré l'effort des ambitions
Ce sont les conditions, où se trouva
nd.
é par notre savante institution des ponts
ussées, laborieux représentant de ce
et sachant lui demander tout ce qu'il
ire au profit du bien public, s'appli-
tous les détails, avec une attention qui
assait pas, accessible lui-même à toutes
ndes vues, et capable d'en suggérer,
nd fut, pendant cette longue période
t années, un des hommes les plus utiles
spérité croissante du pays; il le fut, avec
s variantes de position, quelques chan-
s de titres, quelques restrictions d'in-
, directeur général, sous-secrétaire d'État,
ne simplement président de la section
ative des travaux publics au conseil d'É-
ais toute question grave, toute difficulté
e ramenait toujours son expérience, et
sentir le prix de son avis et de sa main.
t très-marqué dans une occasion, où le
e des travaux publics proposa Le Grand,
on subordonné, pour la croix de grand-
que ce ministre lui-même n'avait pas.
isait quelques objections : « Que voulez-
dit un membre du Conseil? Le Grand
homme qu'il faut absolument récompen-
qu'on ne peut récompenser qu'avec de
ur. »
ques années plus tard (1847), parmi les in-
d'un procès malheureux, qui mit en
les tentations et les faiblesses, auxquelles
ieu un grand mouvement d'entreprises in-
les, avec le concours et les concessions de
sous l'impression des pénibles débats pro-
devant la chambre des pairs d'alors, Le
ut entendu comme témoin : et ce témoin
ir d'un juge, dont la modération discrète
la dignité, et près duquel il avait fallu se
pour qu'aucune prévarication fût possible.
iment universel, que rencontrait alors Le
comme un hommage involontaire à
toute sa vie, précéda de peu l'époque, où il allait prendre moins de part à ces débats des chambres, qu'il avait souvent éclairés, dans les questions dont il s'occupait. Un nouveau ministre des travaux publics, M. Dumon, portait à la tribune le plus rare talent d'exposition, même en matière technique; et d'autre part, à cette époque, un ordre de préoccupations tout différent agitait les chambres, était un but pour les uns, pour les autres une arme de guerre.

Le Grand, que sa loyauté scrupuleuse, que son esprit pénétrant mais réservé, tenaient à distance des passions politiques, s'inquiétait de ces dispositions nouvelles, sans s'y mêler, par goût ni par calcul. Estimé de tous, mais ayant plus de considération que d'ascendant, il adhérait avec un fidèle scrupule au Pouvoir, qu'il avait servi avec tant de capacité; il l'aurait suivi de même, dans une voie un peu différente; mais il ne lui demandait ni changement, ni réforme. Lorsqu'après un temps trop prolongé de tiraillements et d'indécisions, une secousse illimitée surprit tout le monde, et précipita toutes choses, Le Grand subit, comme tant d'autres, ce qu'on appelait une nécessité et ce qu'on rendait tel, en y cédant si vite. Ce n'était pas ménagement intéressé de sa part. Nul pouvoir nouveau, je dirai presque nulle anarchie, si elle n'était tout à fait aveugle et furieuse, ne pouvait repousser un homme si éclairé, si digne dans sa conduite, si prêt à servir l'intérêt public, ou à se retirer. Le Grand, conservé dans la vice-présidence d'un comité du conseil d'État d'alors, porta péniblement le poids des événements du jour et de ses propres inquiétudes. Sa santé, toujours délicate, qui depuis bien des années se soutenait et se ranimait dans l'excitation du travail, s'altéra sensiblement; une mélancolie profonde domina ce caractère bienveillant et cet esprit affable. Le Grand, qui avait eu le bonheur de conserver sa mère jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, était heureux père de famille; mais le coup de la douleur l'avait atteint, dans son zèle du bien public, dans son amour de l'ordre et de la paix, dans ses justes espérances d'une vie paisible et honorée. Il ne pouvait vaincre cette maladie morale. Parti de Paris, en juin 1848, pour se guérir ou se distraire et arrivé près de Grenoble aux eaux d'Urriage, dont l'emploi lui était prescrit médicalement, il fut saisi d'une fièvre cérébrale, et enlevé, après quelques jours d'accès, à l'âge de cinquante-sept ans. Jusque-là cet esprit si actif et si juste n'avait rien perdu de sa force; et il aurait pu longtemps encore servir l'État de son expérience et de ses lumières, autant que des exemples de son irréprochable délicatesse. La retraite, s'il l'eût préférée, n'eût pas été moins honorable et moins féconde pour lui. Ses connaissances variées et approfondies, son goût si juste dans les lettres, son talent d'écrire lui auraient permis d'élever un monument durable à la profession savante, dont il avait si bien rempli tous les devoirs.

Le Grand a laissé, avec une veuve justement fière de son nom, une fille mariée depuis plusieurs années à M. Bailleux de Marisy, ancien préfet (1847), et deux fils qui sentent les obligations de travail et d'honneur que leur impose un tel père. VILLEMAIN.

Documents particuliers.

LEGRAND (*François-René-Frédéric*), poëte et littérateur français, né à Orléans, vers 1794, mort à Paris, en 1832. On a de lui : *L'Homme tel qu'il doit être, ou pensées philosophiques et morales d'un élève de la nature;* Paris, 1828, in-12; — *Le Portrait de ma Femme, ou le moyen d'être heureux*, en vers libres; Paris, 1828, in-18; — *Stances à l'Éternel sur les principaux devoirs de l'homme, suivies de quelques pensées, maximes et sentences philosophiques et morales;* Paris, 1829, in-12; — *Le Troubadour volage, ou l'art de plaire aux femmes et de se venger des ingrates et des infidèles;* Paris, 1829, in-32; — *Les Journalistes intrigants et calomniateurs démasqués, suivis du Journaliste tel qu'il devrait être;* Paris, 1829, in-12; — *La Philippiade, fragments en vers sur la vie de Louis-Philippe Ier, roi des Français;* Paris, 1830, in-8°; — *Les Opinions politiques de la France dévoilées, ou quel est le désir des républicains, napoléonistes, carlistes et orléanistes? Pourquoi le commerce ne va pas, et le moyen de le faire refleurir;* dialogue en prose; Paris, 1831, in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.* — *Journal de la Librairie*, 1827-1831.

LEGRAND (*Pierre*), législateur et littérateur français, né à Lille, le 2 juin 1804, mort à Lille, le 13 avril 1859. Après avoir étudié le droit à Paris, il vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale, où il fut aussi conseiller municipal et conseiller de préfecture. Candidat de l'opposition, après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé par son département député au corps législatif. Il prit une part active aux travaux de la législature, et fut réélu en 1857. On a de lui : *Le Bourgeois de Lille, tableaux de mœurs flamandes;* 1831, in-8°; — *Voyages en Hollande, en Suisse et dans le midi de la France;* 1833, in-8°; — *Essai sur la Législation militaire et sur la Jurisprudence des conseils de guerre et de révision;* etc., 1835, in-8°; — *Législation des portions ménagères, où se traite la question des biens communaux dans le nord de la France*, etc.; 1850, in-8°; — *Essai d'un Code Criminel de l'Armée;* 1857, in-8°. Il était un des collaborateurs des *Annales de Législation et de Jurisprudence*. Membre de la Société des Sciences de Lille, il a communiqué à cette société, depuis 1847, divers rapports qui ont été insérés dans ses mémoires. G. DE F.

Journal de la Librairie. — *Documents particuliers.*

* **LEGRAND** *de l'Oise* (*Victor*), administrateur français, né à Saint-Just-en-Chaussée, le 20 janvier 1791. Il appartient à une famille de cultivateurs, à laquelle se rattachent l'abbé Haüy, le général Legrand et le comte Dauchy. Après avoir terminé ses études au lycée Impérial, M. Legrand entra dans l'administration des finances en 1809. Nommé inspecteur en 1811, il quitta cette carrière en 1824, et se livra à la pratique de l'agriculture. En 1831 l'arrondissement de Clermont-sur-Oise le choisit pour député. A l'avénement du cabinet du 22 février 1836, il fut nommé secrétaire général du ministère du commerce, dont M. Passy était titulaire, et directeur de l'agriculture et des haras. D'Argout le plaça à la tête de l'administration des forêts, le 8 juillet 1836. Il y resta jusqu'au 1er octobre 1838, où il donna sa démission. A l'avénement du cabinet du 12 mai 1839, M. Legrand fut rappelé à l'administration des forêts, qu'il quitta à la chute de ce ministère, le 1er mars 1840. Le ministère du 29 octobre 1840 nomma M. Legrand directeur général des contributions directes, et le rappela en 1843 à la direction générale des forêts. Il s'y est occupé de la question du reboisement des terrains vagues et des terrains en pente, et contribua puissamment à la présentation de la loi sur la police de la chasse. Membre de l'opposition constitutionnelle, il a voté à la chambre contre la loi de disjonction, contre les lois de septembre, contre les fortifications de Paris, etc. Réélu en 1846, il conserva sa place après la révolution de Février. Au mois de mars 1852, il a été nommé conseiller d'État. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième Siècle*, tome III, p. 369. — *Biogr. statist. de la Chambre des Députés.* — *Moniteur*, 1831-1852.

LE GRAND (*Henri*). *Voy.* TURLUPIN.

LEGRANZI (*Giovanni*), compositeur italien, né vers 1625, à Clusone, près Bergame, mort vers 1690. Il fit à Bergame ses études musicales, et y tint l'orgue de Sainte-Marie-Majeure; il alla ensuite remplir à Ferrare les fonctions de maître de chapelle du Saint-Esprit. Vers 1668, il fut appelé à Venise, où il devint directeur du conservatoire dei Mendicanti (Filles de Saint-Lazare). On croit qu'il avait embrassé l'état ecclésiastique. Parmi ses élèves on remarque Lotti et Gasparini. Il fut un des plus habiles compositeurs de son temps, et fit représenter à Venise plusieurs opéras, qui obtinrent un succès de vogue. On a de lui : *Concerto di messe e salmi;* Venise, 1654; — *Suonate da chiesa e da camera;* 1655 à 1693, plusieurs vol. in-4°; — *Sacri e festivi Concerti;* 1667, in-4°; — *Motetti sacri;* 1692; — et parmi ses opéras : *Achille in Sciro* (1664); — *Zenobia e Radamisto* (1665); — *Adone in Cipro* (1676); — *Antioco il Grande* (1681); — *I due Cesari* (1683); — *Pertinace* (1684). P. L—Y.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *Le Mercure Galant*, mars 1683.

LEGRAS (*Richard*), médecin français, né à Rouen, en 1526, mort le 28 novembre 1584. Il

exerça sa profession dans sa ville natale, et tous les poëtes du temps célébrèrent son éloge en français, en latin ou en grec. Son fils rassembla ces différentes pièces sous ce titre : *Le Tombeau de feu noble homme maître Richard Legras*; Paris, 1586, in-12. J. V.

Abbé Goujet, *Suppl.* à Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LEGRAS (*Jacques*), poëte français, fils du précédent, mort à la fin du seizième siècle. Il était né à Rouen, et fut reçu avocat au parlement de cette ville. La Croix du Maine l'appelle « homme fort docte ès langues et poëte françois très-excellent ». Legras avait fait l'éloge de la *Bibliothèque françoise* de son ami dans deux sonnets qui sont imprimés à la suite de la préface. On a en outre de lui une traduction d'Hésiode en vers, sous le titre : *Les Besongnes et les Jours*, Paris, 1586, in-12, que l'abbé Goujet trouve préférable pour l'exactitude et le mérite du style aux trois autres traductions de ce poëte qui avaient paru jusque alors. J. V.

La Croix du Maine, *Biblioth. françoise.* — Abbé Goujet, *Suppl.* à Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAS (*Louise* DE MARILLAC, Mme), fondatrice d'ordre religieux, née à Paris, le 12 août 1591, morte dans la même ville, en 1662. Elle était fille de Louis de Marillac, frère du célèbre garde des Sceaux et du maréchal de ce nom. En 1613, elle épousa Antoine Legras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis. Restée veuve de bonne heure, elle se consacra entièrement à la piété. Liée avec Vincent de Paul, elle eut une part importante à la création des nombreux établissements de charité qui signalèrent la vie de ce philanthrope. Ils fondèrent ensemble l'institution des sœurs de charité appelées *Sœurs grises* à cause de la couleur de leur modeste costume. Mise à la tête d'une communauté de cet ordre établie à Paris, madame Legras se dévoua, avec la plus grande abnégation, au soin des malades. L'œuvre de Vincent de Paul s'étendant, elle eut à répandre ses bienfaits sur les enfants trouvés, les aliénés, les pestiférés et même les galériens : son héroïque charité pourvut à tout; partout où il y avait des misères à secourir, on remarquait sa main bienfaisante, distribuant avec bonheur des revenus considérables. L'institution des sœurs grises est aujourd'hui répandue dans toutes les parties du monde. E. D.

Gobillon et Collet, *Vie et Pensées de Mme Legras* (Paris, 1769, in-12). — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique.*

LEGRAS (*Antoine*), humaniste français, né à Paris, vers 1680, mort le 11 mars 1751. Il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta pour vivre dans le monde. Presque tous ses ouvrages ont paru anonymes. On cite : *Ouvrages des Saints Pères qui ont vécu du temps des apôtres, contenant la Lettre de saint Barnabé, le Pasteur de saint Hermas, les Lettres de saint Clément, de saint Ignace et de saint Polycarpe*, avec des notes; Paris, 1717, in-12; — *Livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament en latin et en français, avec des notes, pour servir de suite à la Bible de M. de Sacy*; Paris, 1717, in-fol., et 1742, 2 vol. in-12 : on y trouve le troisième et le quatrième livre d'*Esdras*, le troisième et le quatrième livre des *Machabées*, l'*Épître aux Laodicéens* de saint Paul; l'*Epître catholique* de saint Barnabé, le *Pasteur* d'Hermas; les *Épîtres* de saint Clément, de saint Ignace, de saint Polycarpe, et l'*Epître à Diognète*; — *Epître à Diognète, dans laquelle l'auteur sur les ruines de l'idolâtrie et du judaïsme établit les plus solides fondements de la religion chrétienne, ouvrage du premier siècle, traduit du grec*; Paris, 1725, in-12; — *Les Vies des grands Capitaines grecs et romains de Cornelius Nepos, avec les portraits des grands hommes et des caractères des siècles dans lesquels ils ont vécu, tirés de Velleius Paterculus*; Paris, 1729, in-12; — *Apologie de M. Nicole, écrite par lui-même, sur le refus qu'il fit en 1679 de s'unir avec M. Arnauld*, publiée par les soins de M. Legras, ci-devant confrère de l'Oratoire; Amsterdam (Paris), 1734, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEGRAS DU VILLARD (*Pierre*), littérateur français, né vers 1700, mort en 1785. Il était chanoine de l'église Saint-André de Grenoble et supérieur de la maison de Parménie. On a de lui : *Sanctoral, ou légendes des saints du diocèse de Grenoble*; 1730, in-8°; 1740, in-12; — *Eloges de quinze illustres Chanoines de Saint-André de Grenoble*; 1733; — *Discours sur la vie et la mort de M. le cardinal Lecamus, évêque et prince de Grenoble*; Lausanne (Grenoble), 1748, in-12; — *Lettre sur la Procession des Fous et autres extravagances en diverses églises*; 1757; — *Dissertation sur l'Origine des Noms de famille*; 1758, in-12; — *Les Agréments de la Solitude*; 1758, in-12; — *Cantiques spirituels*; 1759, in-12; — *Le Voyage spirituel des Sœurs de Parménie*; 1760, in-12; — *Inscriptions latines, en style lapidaire, avec des notes curieuses et intéressantes*; in-4°; — *Lettres d'un Chanoine de Grenoble à un de ses amis, sur la Comète*; in-8°; — *Abrégé historique de la Maison de Parménie*; — *Grassiana, ou Œuvres mêlées*, in-4°. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEGRAS (*Philippe*), jurisconsulte français, né à Dijon, en 1752, mort dans la même ville, le 14 avril 1824. Il était procureur au parlement de sa ville natale, et défendit par plusieurs écrits la cause des émigrés pendant la république. En 1803 il fut appelé à faire partie de la commission chargée de rédiger le projet de code de commerce qui depuis a été converti en loi. Le 8 juillet 1806, il fut admis comme avocat au con-

seil d'État, et reçut bientôt la croix de la Légion d'Honneur. Après la chute de l'empire, il s'éloigna des affaires. On a de lui : *Pressante Réclamation pour les pères et mères des émigrés ;* Paris (anonyme) an III (1795), in-8° ; — *Le Citoyen français, ou mémoires historiques, politiques, physiques,* etc. ; Londres, 1785, in-8° ; — *Note sur la formule de procéder devant les tribunaux de commerce;* in-8°. « Legras, dit M. Quérard, est en outre auteur d'un ouvrage *Sur les Faillites,* qui pouvait être intéressant, mais qui est entaché des vices dont sont empreintes la plupart des lois de cette époque, où l'on a sacrifié l'intérêt des particuliers à celui du fisc.

L—Z—E.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains ;* 1822. — Quérard, *La France Littéraire.* — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1824.

LE GRAVEREND (1) (*Jean-Marie-Emmanuel*), jurisconsulte français, l'un des plus savants criminalistes de nos jours, naquit à Rennes, le 27 mai 1776, et mourut à Paris, le 23 décembre 1827. Il était bien jeune encore lorsqu'il fut nommé secrétaire en chef de l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine. Trois années après, il était appelé au ministère de la justice, pour y remplir les fonctions de chef de bureau de la justice criminelle. En 1813 il devint chef de division, et sous la première restauration il reçut le titre de directeur des affaires criminelles et des grâces. Le chancelier Dambray, qui avait conçu pour lui beaucoup d'estime, y fit joindre la croix de la Légion d'Honneur. Le Graverend fut pourvu en 1819 du titre de maître des requêtes en service extraordinaire. En 1822, il résigna ses fonctions de directeur des affaires criminelles, et se fit inscrire au nombre des avocats à la cour royale de Paris. Quoique ayant quitté le ministère de la justice où il remplissait aussi les fonctions de directeur du Bulletin de la Cour de Cassation, il prétendit continuer à diriger la rédaction de ce bulletin; mais une ordonnance du roi repoussa cette prétention en établissant en principe que la direction de ce bulletin devait appartenir au titulaire de l'emploi qu'il venait de quitter, et dont M. Rives avait été pourvu. Depuis son entrée au ministère, Le-

(1) Nous croyons utile de signaler ici des erreurs sur la personne de cet éminent jurisconsulte, que l'on remarque dans des ouvrages accrédités, et qui pourraient être répétées ailleurs. Les auteurs de la *Biographie des Contemporains*, MM. Arnault, Jay, Jouy, etc., et M. Quérard lui-même, ont confondu M. Legraverend avec un de ses parents homonyme qui fut conseiller à la cour royale de Rennes et membre de la chambre des députés de 1817 à 1821. La table du *Moniteur universel* pour l'année 1817 commet la même méprise, en classant au nombre des députés du département d'Ille-et-Vilaine M. Legraverend, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. La table pour l'année 1818 a ratifié cette erreur en portant M. Legraverend, conseiller à la cour royale de Rennes, au nombre des députés de ce département. La même observation s'applique à la qualité de membre de la chambre des représentants que les biographes mentionnés ci-dessus attribuent à M. Legraverend. (J. L.)

graverend avait amassé les matériaux
le plan d'un grand ouvrage sur la législ
minelle en France, et avait déja pré
publication de cet important travail,
paraître un *Traité de la Procédure cr*
devant les tribunaux militaires
times; Paris, 1808, 2 vol. in-8°, leq
refondu en partie dans le *Traité de la*
tion criminelle en France; Paris, 18
1830, 2 vol. in-4°. « Cet ouvrage, fruit d
recherches, embrasse sous un plan méth
raisonné toutes les notions éparses
foule de lois et dans la jurisprudence
souveraines (1). » L'auteur suit, autant
sujet le comporte, l'ordre des matière
le Code d'Instruction criminelle l'a éta
il y a fait entrer, en forme de dispositi
minaires ou applicables aux chapitres
essentiels, des considérations générales
prit des lois criminelles, sur le systèm
cusation en France, sur la compétenc
bunaux, etc. Legraverend préparait
velle édition de son ouvrage lorsque
le surprit. Un savant jurisconsulte, b
d'être son continuateur après avoir été
M. J.-B. Duvergier, accepta la missio
fut confiée de mettre en œuvre les n
laissés par l'auteur. L'éditeur révisa e
le texte sur les notes manuscrites de
et y ajouta toutes les observations que
gements opérés dans la législation crim
1823 à 1830, devaient lui suggérer.

On doit encore à Legraverend de
vations sur le jury en France; Pari
2e édition, 1827, in-8°; — *Des Lacun*
Besoins de la Législation française en
politique et en matière criminelle
défaut de sanction dans les lois d'o
blic; Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet
qui peut être considéré comme un cor
grand traité, est rempli d'observations ju
qui achèvent de prouver que le savant
liste avait mûrement approfondi son
respire l'amour de l'humanité, sans qu
sacrifie à ce sentiment respectable les
qu'exige le maintien de l'ordre public
Mot sur le projet de loi relatif au Sa
Paris, 1825, in-8°; — *Lettre écrite*
comte de Montlosier; Paris, 1826, i
attribue à Legraverend un livre où,
voile de l'allégorie, on passe une revu
des événements de la révolution dep
jusqu'en 1825; il est intitulé : *Les Coup*
et les Coups de Patte, histoire abrégé
et légère du peuple ornithien, trad
manuscrit tombé de la Lune; Paris
2 vol. in-12. Notre jurisconsulte n'é
né plaisant, et donne ici un exemple
des hommes, de mérite d'ailleurs, qui

(1) *Épître dédicatoire à monseigneur Damb*
celier de France.

prennent sur la nature de leur talent. Cette allégorie est froide, trop longue, et par conséquent ennuyeuse. Aussi n'obtint-elle aucun succès. En vain l'éditeur chercha, par un changement de titre, à lui assurer un autre sort : *Le Manuscrit tombé du ciel, histoire abrégée, rapide et légère du peuple ornithien*, 1829, 2 vol. in-12, ne fit pas meilleure fortune. M. Legraverend fournit aussi pour *Le Moniteur* un certain nombre d'articles où il rendit compte de quelques ouvrages de jurisprudence. Ces articles, qui furent toujours remarqués, portent le cachet d'un savoir à la fois profond et lumineux.

J. LAMOUREUX.

Moniteur universel de 1814 à 1827. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEGRIS (*Jacques*), *voy.* CARROUGES (*Jean* DE).

LEGRIS-DUVAL (*René-Michel*), philanthrope français, né à Landerneau (Bretagne), le 16 août 1765, mort à Paris, le 18 janvier 1819. Neveu du père Querbeuf, jésuite, il obtint une bourse au collége Louis-le-Grand, passa ensuite au séminaire Saint-Sulpice, et fut ordonné prêtre le 20 mars 1790. Il se retira alors à Versailles, où il exerçait son ministère lorsqu'il apprit la condamnation de Louis XVI. Il vint aussitôt se présenter à la commune de Paris, et demanda à assister le roi à ses derniers moments. On lui apprit que Louis XVI avait choisi un confesseur; et comme Legris-Duval n'avait aucun papier, on allait l'arrêter, quand le député Matthieu le reconnut pour un de ses anciens condisciples et répondit de lui. En 1796 Legris-Duval fut chargé de diriger l'éducation de M. Sosthène de La Rochefoucauld, pour l'instruction duquel il composa un petit livre. Lorsqu'en 1810 les cardinaux qui avaient été appelés à Paris furent exilés pour avoir refusé de se trouver à la cérémonie du second mariage de Napoléon, l'abbé Legris-Duval sollicita en leur faveur des secours de personnes riches et pieuses. Après la restauration, il obtint le titre de prédicateur ordinaire du roi, et prêcha plusieurs fois devant la cour et dans des assemblées de charité. Il provoqua et encouragea tous les établissements pieux et utiles qui s'élevèrent à cette époque, comme l'association en faveur des pauvres savoyards, l'association pour la visite des malades dans les hôpitaux, l'association pour l'instruction des jeunes prisonniers, qui lui durent en partie leur succès. Il fonda aussi quelques établissements religieux, comme une institution de religieuses vouées à l'instruction des filles de la campagne. Legris-Duval refusa, en 1817, un évêché, ainsi que la place d'aumônier ordinaire de la chapelle de Monsieur et le titre de grand-vicaire de Paris. Peu de temps avant de mourir, il obtint du roi une pension de 1,500 fr. On a de lui : *Le Mentor chrétien, ou catéchisme de Fénelon*; Paris, 1797, in-12; — *Discours en faveur des départements ravagés par la guerre*; Paris, 1815, in-8°; — *Sermons*; Paris, 1820, 1834, 2 vol. in-12.

J. V.

Notice sur la vie de l'abbé Legris-Duval; 1819, in-8°. — Cardinal de Bausset, *Notice sur l'auteur*, en tête des *Sermons de l'abbé Legris-Duval*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LEGROING DE LA MAISONNEUVE (*Françoise-Thérèse-Antoinette*, comtesse), femme de lettres française, née à Bruyères (Lorraine), le 11 juin 1764, morte le 12 mars 1837. Issue d'une ancienne famille qui prétendait se rattacher aux anciens souverains de Logrono en Espagne, elle fut élevée dans l'Auvergne, et à l'âge de seize ans elle fut admise au chapitre noble et séculier de La Veine. Deux ans après elle fut chargée de rédiger de nouvelles constitutions pour sa communauté, et s'en acquitta parfaitement. Dans sa retraite, elle se livrait à l'étude de l'antiquité. Elle avait retracé dans une composition romanesque les malheurs de Zénobie, reine de Palmyre. Un indiscret fit paraître cet ouvrage sans le consentement de l'auteur : *Zénobie*, que quelques-uns comparèrent au *Télémaque* de Fénelon, eut un grand succès. Exilée par la révolution à Bâle, Mme Legroing dessinait, peignait des fleurs et brodait même pour vivre et pour soutenir sa mère, son frère et ses deux sœurs. Rentrée en France sous le consulat, elle trouva ses biens vendus; forcée de se créer une position, elle se voua à l'éducation, et publia un ouvrage sur l'éducation des femmes. Napoléon lui proposa le titre de surintendante des maisons qu'il se proposait de fonder pour les jeunes filles de la Légion d'Honneur; mais lorsqu'elle sut qu'un haut emploi serait confié à Mme Campan, qu'elle accusait d'avoir livré le secret du voyage de Varennes, elle refusa. Elle établit un pensionnat à Paris, et son établissement réussit. Mme Legroing fit imprimer pour ses élèves un recueil de contes moraux, et donna des articles de philosophie, de littérature, des pièces de vers, des odes, des épîtres dans différents journaux, comme *Le Mercure*, *L'Étoile*, etc. Après la restauration, Louis XVIII lui accorda une pension sur la liste civile. Mme Legroing essaya de rétablir son chapitre, mais elle ne put réussir. L'indemnité aux émigrés ayant été votée, elle put vivre dès lors dans une modeste aisance, qui lui permit de se livrer à une grande composition historique dont la révolution de Juillet empêcha l'achèvement. On a de Mme Legroing : *Zénobie*; Paris, 1800, in-8°; — *Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes*; Paris, 1801, in-18; Tours, 1843, in-18; — *Contes*, in-18; — *Clémence*; Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *Retraite pour la première communion*; Paris, 1804, in-12; — *Histoire des Gaules et de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de Hugues Capet*, les neuf premiers chapitres seulement; Paris, 1830, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LEGROS (*Martial*), historien français, né à Limoges, le 26 avril 1744, mort le 26 juillet 1811. Il étudia au collége des jésuites, entra dans les ordres, et consacra tous ses moments de loisir à des recherches historiques particulièrement sur le Limousin. A l'époque de la révolution, il fut déporté pour refus de serment à la constitution civile du clergé. En 1808 il devint chanoine de la cathédrale de Limoges et secrétaire de l'évêque. On a de l'abbé Legros : *Recherches historiques sur l'église paroissiale de Saint-Michel-des-Lions de la ville de Limoges*; Limoges, 1811. Les archives de la *Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne*, dont il était membre, conservent de lui, sans nom d'auteur, deux mémoires, dont l'un intitulé : *Recherches sur l'antiquité et le gisement des mines du Limousin*; l'autre : *Dissertation sur l'origine, les progrès et la décadence de la langue limousine*. L'*Annuaire* pour l'année 1837 ne donne qu'une liste incomplète des manuscrits de l'abbé Legros conservés dans la bibliothèque du grand séminaire de Limoges. Parmi ces manuscrits on remarque : *Abrégé des Annales du Limousin*, *ou suite chronologique des faits qui intéressent cette province*; 1776, in-4°. C'est un bon abrégé des trois volumes indigestes du père Bonaventure de Saint-Amable; — *Continuation des Annales du Limousin depuis* 1683 *jusqu'au* 3 *novembre* 1790; in-4°. L'auteur a consigné dans ce travail le résultat de ses recherches personnelles et les *Mémoires* de l'abbé Nadaud; il s'arrêta le 3 novembre, pour *ne blesser aucun des partis* qui divisaient le royaume; — *Martyrologe du diocèse de Limoges*; in-8°, 1790; — *Essai historique sur Limoges et ses environs*; in-4°; — *Le Limousin Ecclésiastique*; in-fol.; — *Table chronologique Ecclésiastique*, in-fol. Ce sont des listes de dignitaires ecclésiastiques; — *Table chronologique civile*; in-folio. Ce volume, semblable au précédent, renferme deux listes importantes : l'une des sénéchaux et des gouverneurs du Limousin, l'autre des sénéchaux et des gouverneurs de la Marche; — *Mélanges, ou recueil de pièces justificatives pour servir à l'histoire du diocèse de Limoges*, 3 volumes in-fol. Le deuxième renferme un fragment précieux des *Anciennes Chroniques de Limoges* — *Dictionnaire historique des Grands Hommes du Limousin*; in-fol., 1774; — *Vies des Saints du Limousin*; 6 vol., in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire des évêques de Limoges*; in-8°. R. P. (de Limoges).

Bulletins de la Société d'Agriculture de la Haute-Vienne, année 1812. — *Calendriers du Limousin, feuille hebdomadaire*. — *Annuaire historique pour l'année* 1837, publié par la Société de l'Histoire de France. — *Annuaire de la Haute-Vienne*, 1854. — Manuscrits de la bibliothèque du grand séminaire de Limoges.

LE GROS (*Pierre*), sculpteur français, né à Paris, en 1666, mort à Rome, en 1719. Il fut élève de son père, artiste de talent, qui fut sculpteur du roi et professa à l'Académie pendant trente années. Louvois ayant reconnu dans le jeune Le Gros des dispositions remarquables, l'envoya à ses frais compléter ses études à Rome, où en peu de temps il acquit une grande réputation. Les jésuites lui demandèrent pour l'autel de la chapelle Saint-Ignace à leur église du Giesù le *Triomphe de la religion sur l'hérésie*; ce groupe, malgré l'exagération des mouvements, valut à son auteur les plus vifs applaudissements, même de la part des Italiens, si avares de louanges pour les étrangers. Le Gros fit encore pour la même Compagnie une *Gloire de saint Stanislas Kostka*, placée dans l'église du Collége Romain, et dans le noviciat des jésuites, dans la chambre qu'il avait occupée, et qui a été convertie en chapelle, *Le jeune Saint expirant sur son lit*, figure exécutée en marbre de couleur, dont l'effet saisissant ne peut racheter complétement le mauvais goût. Pour l'église Saint-Ignace, Le Gros fit le *Tombeau de Grégoire V*, orné des statues de *La Religion* et de *L'Abondance*, et un bas-relief de *Saint Louis de Gonzague*, dont la figure principale se recommande par une expression à la fois noble et modeste. Parmi les autres ouvrages de Le Gros qui existent à Rome, on remarque encore le *Saint Dominique*, figure colossale à Saint-Pierre; *Saint Thomas* et *Saint Barthélemy*, exécutés par ordre de Clément XI pour Saint-Jean-de-Latran; le *Tobie* de Santa-Trinità; le *Saint Philippe Neri* de Santo-Girolamo-della-Carita; le *Saint François-Xavier* de Saint-Apollinaire; enfin, la *Statue du cardinal Casanata*, placée dans la bibliothèque du couvent de La Minerva.

Obligé par sa santé de rentrer dans sa patrie, Le Gros y fit une *Vestale* pour le jardin des Tuileries et quelques autres travaux de moindre importance, et bientôt il retourna à Rome, qu'il ne devait plus quitter. C'est sans doute pendant cette dernière période de sa vie qu'il sculpta les statues de *Sainte Thérèse* et *Sainte Christine* qui furent placées dans la cathédrale de Turin.

Le Gros sacrifia malheureusement trop au goût dépravé de son siècle, et presque toujours il tomba dans le maniérisme et l'exagération en recherchant le mouvement, qualité incompatible avec la véritable sculpture, et dont les anciens ne se sont jamais préoccupés; pourtant on ne peut nier qu'il n'ait souvent fait preuve d'un véritable talent, qu'il n'ait fouillé les draperies avec un rare bonheur, qu'il n'ait donné à ses figures une expression vivante, et qu'il n'ait surtout taillé le marbre avec une habileté et une hardiesse dignes des plus grands maîtres du siècle précédent. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*. — G. Stefani et D. Mondo, *Torino e suoi dintorni*.

LEGROS (*Nicolas*), théologien français, né

à Reims, en décembre 1675, mort à Rhynwick, le 4 décembre 1751. Il refusa de signer l'acte d'acceptation de la bulle *Unigenitus*, fut poursuivi, et se réfugia en Hollande. Après la mort de Louis XIV, il revint à Reims, dont il avait dirigé le séminaire. A la suite de quelques controverses, il reprit le chemin de la Hollande, où l'archevêque d'Utrecht lui confia la chaire de théologie d'Amersfort. Legros, s'étant élevé contre les usuriers et les convulsionnaires, fut en 1736 obligé d'abandonner ses fonctions. Depuis lors il habita Schœnau et Rhynwick, où il consacra le reste de sa vie à des travaux théologiques. On a de lui : *Méditations sur l'Épître aux Romains*; 1735; — *Dogma Ecclesiæ circa Usuram*; 1730, in-4°; — *La Sainte Bible*, traduite sur les textes originaux avec les différences de la *Vulgate*; 1739, in-8° : cette bible est très-estimée pour sa fidélité; — *Lettres théologiques contre le Traité des Prêts de commerce*; 1740; — *Manuel du Chrétien*; 1740, in-18 : souvent réimprimé; — *Méditations sur les six premières Épîtres canoniques de saint Jacques, saint Pierre et saint Jean*; 1754, 6 vol. in-12; — *Lettres sur les Convulsionnaires*; 1733, in-12. A. L.

Revue historique et litt. de la Champagne, n° 11, p. 59.

LEGROS (*N.....*), écrivain, coiffeur français, né en 1710, mort étouffé aux fêtes données à l'occasion du mariage du dauphin, depuis Louis XVI, le 30 mai 1770. D'abord cuisinier, Legros avait composé sur son art un livre resté manuscrit. Devenu coiffeur, il eut à se plaindre de l'envie de ses confrères. En 1763, il exposa une trentaine de poupées parfaitement coiffées à la foire de Saint-Germain. Deux ans après, il publia : *Livre d'Estampes de l'art de la Coiffure des dames françoises, gravé sur les dessins originaux, avec un traité pour entretenir et conserver les cheveux naturels*; Paris, 1765-1770, in-4°, avec fig. coloriées donnant les coiffures du temps. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LE GROS (*Sauveur*), littérateur et graveur français, né a Versailles, le 27 avril 1754, mort à Enghien (Belgique), le 15 mars 1834. Après avoir fait de bonnes études, il débuta, par suite de circonstances demeurées inconnues, au théâtre de Bruxelles, où il obtint des succès qui ne l'empêchèrent pas de renoncer bientôt à la scène. Le maréchal prince de Ligne le prit pour secrétaire, l'emmena dans ses voyages en Italie, en Allemagne, en Suisse, en France, et l'introduisit dans la société des gens de lettres de Paris où Le Gros se lia avec Chamfort, Morellet, bé Raynal et Palissot. En 1787 il accompagna rince dans sa mission en Russie, et fit partie cortége impérial dans le mémorable voyage Crimée. En 1793 il suivit le prince à Vienne, Cléry lui confia la rédaction de son *Journal la Captivité de Louis XVI*. Il passa plusieurs nées dans cette ville, puis revint dans les Pays-Bas, et se fixa à Bruxelles. Il contribua sans doute à défendre les intérêts du maréchal, lors de la levée du séquestre mis sur ses biens, car l'album de Le Gros contenait ce témoignage de sa reconnaissance :

> Le Gros, toi vraiment mon sauveur.
> Puisqu'à tes soins je dois le peu que j'ai pour vivre,
> Ces mots par l'amitié sont gravés dans ton livre;
> Lis ton nom dans le mien : mon album c'est mon cœur.

Le Gros en mourant laissa ses manuscrits au prince de Ligne, petit-fils du maréchal. Une copie préparée pour l'impression, composée de neuf cahiers, et contenant plusieurs livres de fables, des poésies fugitives, des pensées et des œuvres diverses, est conservée dans la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique. M. Loumyer a publié les *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*, Bruxelles, 1857, in-18, qu'il a fait précéder d'une notice sur l'auteur et du *Catalogue* de son œuvre comme graveur (comprenant cent trente-deux pièces), rédigé par M. F. Hillemacher. La collection des gravures qui le composent se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne. E. R.

Notice en tête des *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*. — *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tome XIV, 1re partie, p. 327.

LEGROS (*Charles-François*), théologien et critique français, né à Paris, mort dans la même ville, le 21 janvier 1790. Une thèse qu'il soutint le 4 septembre 1737 fut supprimée par arrêt du parlement de Paris, parce qu'elle mettait l'autorité de l'Église au-dessus de la juridiction des magistrats. Professeur au collége de Navarre, principal de collége, chanoine de la Sainte-Chapelle, enfin abbé de Saint-Acheul, il fit partie de l'assemblée du clergé en 1760. Successivement grand-vicaire de Reims, membre du bureau d'administration du collége Louis-le-Grand, et théologien de la commission formée pour les ordres réguliers, l'abbé Legros permuta en 1776 son canonicat de la Sainte-Chapelle contre la prévôté de Saint-Louis du Louvre. En 1789, il fut élu député du clergé de Paris aux états généraux. L'abbé Legros a publié, sous le nom d'*un solitaire : Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin*; Paris, 1785, in-8°; — *Examen des systèmes de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin, pour servir de suite à l'Analyse*; Paris, 1786, in-8°; — *Analyse et Examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental et du Christianisme dévoilé*, ouvrages attribués à Boulanger; Paris, 1788, in-8°; — *Analyse et Examen du Système des Philosophes économistes*; Paris, 1787, in-8°; — *Examen du système politique de M. Necker*, mémoire joint à la lettre écrite au roi par de Calonne, le 9 février 1789; avril 1789, in-8°. J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*.

LE GROUX (*Jacques*), historien français, né en 1675, à Mons-en-Puelle, village près de Lille, mort le 31 juillet 1754. Curé de Rumes, dans le diocèse de Tournay, puis de Marcq-en-Barault,

paroisse voisine de Lille, il a publié : *Summa Statutorum Synodalium, cum prævia synopsi vita episcoporum Tornacensium;* Lille, 1726, in-8°. On trouve des détails curieux puisés à des sources souvent inédites; — *La Flandre gallicane sacrée et prophane, ou description historique, chronologique et naturelle des villes et chatellenie de Lille, Douay et Orchies.* Cet ouvrage est resté manuscrit, et se trouve à la bibliothèque de Lille. G. DE F.

Paquot, *Mém. pour l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. XVII. — *Archives hist. et litt. du nord de la France*, nouv. série, t. IV.

LE GUAT (*François*), voyageur français, né en Bresse, en 1637, mort en Angleterre, en 1735. Il appartenait à la religion réformée : après la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia en Hollande (1689). Ayant appris que Duquesne, avec le consentement des États-Généraux, armait une expédition pour les îles Mascareignes, et que cette expédition devait être composée surtout de religionnaires français, il s'engagea un des premiers, et partit d'Amsterdam, le 10 juillet 1690, à bord de *L'Hirondelle* (cap. Antoine Valleau). Neuf autres Français partageaient le sort de Le Guat, lorsque Duquesne leur fit savoir que Louis XIV, qui avait fait prendre possession de l'île Bourbon dès 1672, s'opposait formellement à toute tentative de colonisation protestante. Le Guat et ses compagnons n'en continuèrent pas moins leur voyage. Ils passèrent la ligne le 23 novembre, et le 26 janvier 1691 mouillèrent au cap de Bonne-Espérance. Trois semaines plus tard, ils reprirent la mer, faillirent périr le 15 mars, et le 3 avril arrivèrent en vue de l'île Mascareigne (depuis *Bourbon*, aujourd'hui *La Réunion*); mais le capitaine A. Valleau, que Le Guat dans sa relation traite de « fourbe et de scélérat », refusa d'y descendre, et atterrit sur l'île de Diego-Ruys ou Rodrigue, où il laissa les émigrants assez bien pourvus d'armes, d'outils et d'ustensiles de ménage. Ils défrichèrent un petit terrain proche d'un gros ruisseau, trouvèrent de quoi faire d'excellentes boissons avec le suc des palmiers et des lataniers : le poisson et le gibier leur fournirent une nourriture aussi saine que variée. Tout allait pour le mieux; mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils manquaient de femmes, et le célibat n'étant point de leur goût ils construisirent une barque sur laquelle ils s'aventurèrent le 9 avril 1693. A peine avaient-ils quitté le rivage que l'esquif donna sur un écueil et s'entr'ouvrit; les navigateurs durent regagner la rive à la nage. Ce fâcheux contretemps les découragea d'abord; « mais, rapporte Le Guat, à force de se redire les uns aux autres, *Foisonnez et multipliez*, ils reprirent leur premier dessein, radoubèrent leur petit bâtiment, et abordèrent vers la fin de mai à Maurice, après avoir échappé à une affreuse tourmente. » Le Génevois Rodolphe Diodati, qui commandait cette île pour les Hollandais, les reçut fort inhospitalièrement : il leur enleva un gros morceau d'ambre gris qu'ils avaient apporté de l'île Rodrigue, et pour qu'ils n'en portassent pas plainte, il les fit jeter sur un rocher aride et brûlant situé à deux lieues en mer. La nécessité suggéra aux Français des expédients pour vivre. Diodati se décida enfin à les expédier à Batavia, où ils arrivèrent le 15 décembre 1696. Le Guat repartit de cette ville le 28 novembre 1697, pour venir demander justice en Hollande. Il débarqua à Flessingue, le 18 juin 1698, et en 1707 alla s'établir en Angleterre, où il mourut. On a de lui : *Voyages et Aventures de François Le Guat et de ses compagnons en deux isles désertes des Indes orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'isle Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'isle de Sainte-Hélène, et en d'autres endroits de leur route*, avec cartes et fig.; Londres et Amsterdam, 17[illegible], 2 vol. in-12. Cette relation contient des détails curieux. A. DE LACAZE.

Préface de la relation de Le Guat.

LEGUAY. *Voy.* PRÉMONTVAL.

LE GUENOIS (*Pierre*). *Voy.* GUÉNOIS.

LE GUERCHOIS (*Madeleine* D'AGUESSEAU, dame), moraliste française, née à Paris, en 1679, morte dans la même ville, le 9 décembre 1740. Elle était sœur de l'illustre chancelier d'Aguesseau, et publia : *Avis d'une Mère à son Fils*, suivis d'une *Instruction pour les sacrements de pénitence et d'eucharistie*, et d'une *Pratique pour se disposer à la mort;* Paris, 1743, 2 vol. in-12; — *Réflexions chrétiennes sur les livres historiques de l'Ancien Testament;* Paris, 1767, in-12 : seconde [illegible] augmentée de *Réflexions sur le Nouveau Testament* et de la *Vie de l'Auteur*; Paris, 1773, in-12. E. D[illegible].

L. Prudhomme père, *Biographie univer*[illegible] *femmes célèbres.* — Quérard, *La France Littér*[illegible].

LE HAGUAIS (*Augustin*), jurisco[illegible] poëte français, né à Caen, en 1601, mor[illegible] en 1666. Il entra dans le barreau, et [illegible] de dix-huit ans plaida sa première [illegible] éclat. Il s'acquit une grande réputatio[illegible] avocat à la cour des aides de Caen; c[illegible] ayant été supprimée, Le Haguais obtint [illegible] de conseiller d'État. Il cultivait avec [illegible] littérature, et a laissé des vers latins et [illegible] pleins d'esprit et de bon goût, suiv[illegible] L[illegible].

Huet, *Origines de Caen*, p. [illegible]. — Moréri[illegible], *Dictionnaire historique.*

LE HARDY DE CANAPVILLE ([illegible] appartenait à une ancienne famille [illegible] die qui subsiste encore dans la pro[illegible] ques en 1667 il occupa la place d'a[illegible] à Vire. En 1639 il rendit de grand[illegible] cette ville, en la sauvant, par ses [illegible] présentations, du pillage et de la rui[illegible] était menacée par l'armée du roi [illegible] de Gassion, envoyé par Richelieu pour [illegible]

ion des *nus-pieds* en basse Normandie. On
e dans les archives de la maison de ville
l'acte qui fut dressé pour garder *le sou-*
le ce service (*Voy.* LACHESNAYE-DESBOIS).
G. LE H—Y.

ents inédits.

ARDY (*Pierre*), homme politique fran-
à Dinan (Bretagne), en 1758, guillotiné à
e 31 octobre 1793. Il était médecin lors-
nommé député du Morbihan à la Conven-
onale. Il combattit Manuel, qui attaquait
tution du clergé, et déclara que « sans les
la république serait perdue ». Plus tard il
le ministre de la guerre Pache, et lors du
Louis XVI, il présenta une série de ques-
toutes furent écartées. Il vota pour l'appel
le; lors du vote sur la peine encourue
onarque, il motiva ainsi son opinion :
rderais la liberté de mon pays comme
nt anéantie si nous étions à la fois ac-
, jurés, juges et législateurs. Non, nous
es pas juges. Si je considérais la Con-
omme juge, je demanderais qu'elle ex-
oins soixante de ses membres. La mal-
histoire de tous les peuples nous
que la mort des rois n'a jamais été utile
é. Je demande que Louis soit mis en
étention tant que la république courra
risques, ou jusqu'au moment où le
ra accepté la constitution; alors, et seu-
rs, vous décréterez le bannissement. »
rier 1793, il demanda vivement l'ac-
le Marat, comme ayant prêché le pil-
16 mars, il s'opposa à la suppression
on de Saint-Cyr, et reprocha à la Con-
toujours détruire au lieu de réformer
mais édifier. Il fut bientôt en butte aux
irigées contre les Girondins et son ex-
nominativement demandée, le 15 avril,
-cinq sections de Paris, ce qui n'em-
l'assemblée de le choisir pour secré-
jours après. Le 19 mai il appuya avec
e pétition présentée par des dames
qui sollicitaient la mise en liberté de
s et de leurs fils, emprisonnés par
éonard Bourdon, et s'écria « que l'on
nent prostitué les noms de royalistes
e-révolutionnaires, qu'ils étaient de-
nymes de ceux d'amis de l'ordre et
Le 31 mai, à l'occasion de la suppres-
ommission des Douze, il demanda un
bons citoyens de Paris. Il fut décrété
n et incarcéré le 2 juin. Décrété d'ac-
3 octobre, il fut le 30 traduit de-
unal révolutionnaire, et condamné; il
rt avec courage. Le Hardy a laissé
uscules sur la médecine et la politique.
H. LESUEUR.

ur général, an. 1792, nos 279, 294; an
1, 156; an II, nos 277, 43; an III, no 259. —
oderne (1806). — *Petite Biographie con-*
1815).

LE HAYER-DUPERRON (*Pierre*), poëte français, né à Alençon, en 1603, mort après 1678. Fils d'un procureur du roi au présidial d'Alençon, il fut pourvu de cette charge après la mort de son père. Ses poésies acquirent quelque réputation, et son poëme sur Louis XIII, qu'il présenta au roi lorsque ce prince passa à Alençon pour aller en Bretagne, lui valut la protection du cardinal de Richelieu, dont il n'avait pas oublié de faire l'éloge. Le roi donna des lettres de noblesse à son père, et il obtint pour lui le cordon de Saint-Michel et un brevet de conseiller d'État. Le Hayer fut un des premiers membres de l'Académie de Caen. On a de lui : *Les Palmes de Louis le Juste, poëme historique, divisé en neuf livres, où, par l'ordre des années, sont contenues les immortelles actions du roi très-chrétien et très-victorieux monarque Louis XIII*; Paris, 1635, in-4°; réimprimé sous le titre de *Muses royales*; Paris, 1637, in-4°. On a en outre de Le Hayer : *Les heureuses Adventures*, tragi-comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1633, in-8°; — *Poésies morales et chrétiennes*; Paris, 1660, in-4°. Il a traduit de l'espagnol : l'*Histoire de l'empereur Charles Quint*, de J.-Ant. de Verra; Paris, 1662, in-4°; Bruxelles, 1663, 1667, in-12; — *La Connoissance de la Bonté et de la Miséricorde de Dieu*, de Jean de Palafox de Mendoza; Paris, 1688, in-12.
J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibl.*

LE HENNUYER (*Jean*), prélat français, né en 1497, à Saint-Quentin, et mort en 1578, fut successivement premier aumônier de Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Nommé à l'évêché de Lodève en 1557 et ensuite à celui de Lisieux, il fut le directeur des consciences de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers. Dans cette position, il se montra toujours le persécuteur des protestants; aussi est-ce bien à tort qu'Hémeré, historien de la ville de Saint-Quentin, lui attribue l'initiative de la résolution généreuse par suite de laquelle furent sauvés lors des massacres de la Saint-Barthélemy les protestants de Lisieux, dévoués à la mort par Charles IX. Son épitaphe, placée sur le tombeau qui lui a été élevé dans la cathédrale de Lisieux, enregistre, ainsi qu'on eût pu le faire d'un titre glorieux acquis à sa mémoire, l'opposition violente que fit ce prélat à l'édit de tolérance rendu en leur faveur à la date de janvier 1562. La seule version vraie sur cet événement fait remonter à Du Longchamp de Furnichon, gouverneur de Lisieux en 1572, l'acte d'humanité faussement attribué à Jean Le Hennuyer : d'accord avec les autorités de la ville, il fit enfermer tous les protestants qu'on put découvrir, dans les prisons qui leur servirent de refuge jusqu'à ce que la rage des égorgeurs fût calmée.

La fausse version qui se trouve dans Hémeré a guidé la plume de L.-Sébastien Mercier, membre

de l'Institut, lorsqu'il a fait de Jean Le Hennuyer le héros d'un drame en trois actes et en prose publié en 1772 et 1775, in-8°. Th. M.

De Thou, *Hist. sui temp.* — D'Aubigné, *Hist.*

LEHEURT (*Matthieu*), théologien français, né au Mans, en 1561, mort le 31 janvier 1620. Il était d'une famille plébéienne : ce qu'expriment ces mots de son apologie « *supplevit doctrina genus* ». Ayant embrassé l'institut de Saint-François, il habita tour à tour divers couvents de son ordre. Il était en 1594-1595 gardien des Cordeliers de Paris, et remplissait la même charge au Mans en 1602, à Poitiers en 1613. L'opinion commune est qu'il mourut à Angers. Quelques notes manuscrites de dom Liron, que possède la Bibliothèque impériale, le font mourir au Mans. Pierre Levenier a fait un poëme latin en l'honneur de Leheurt. Ses œuvres sont : *Directorium fratrum Minorum*; Paris, 1618; — *Officium S. Juliani, Cenomanorum episcopi, ac cœterorum sanctorum qui in conventu Cenomanensi celebrari consueverunt*; Le Mans, 1620, in-8°. Il édita *La Philosophie des Esprits* de René du Pont. B. H.

Luc. Wadding, *Script. Fratr. Minorum.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. I, p. 14, 451; et t. IV, p. 338.

* **LE HIR** (*Jean-Louis*), économiste français, né à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), le 9 décembre 1806. Docteur en droit, il a fait pendant douze ans partie du barreau et rédigé le *Recueil des Arrêts de la Cour de Rennes*. Inscrit depuis 1837 sur le tableau des avocats de Paris, il a publié : *Annales de la Science et du Droit commercial, ou mémorial du commerce et de l'industrie*, recueil mensuel de législation, de doctrine, d'économie, de statistique et de jurisprudence industrielles et commerciales, 2 volumes in-8° par an; — *Harmonies Sociales*; 1847, in-8°; — *Crédit foncier*, guide manuel des fondateurs, directeurs, administrateurs des sociétés de crédit foncier; commentaire du décret du 28 février 1852, grand in-8°, 1852; — *Traité de la Prisée et de la Vente aux enchères des meubles et des marchandises*; 1855, 2 vol. in-8°; — *Manuel d'Assurance*, in-32, 1857; — *De l'Assurance par l'État*, fondation des Baisses d'assurance mutuelle contre la grêle et les gelées, contre les inondations, contre la mortalité des bestiaux; 1857, in-8°.

Archives des Hommes du Jour.

LEHMANN (*Christophe*), historien allemand, né en 1568, à Finsterwald, dans la Lusace, mort en janvier 1638. Secrétaire de la ville de Spire, il remplit plusieurs missions auprès de l'empereur et de la diète. Il passa en 1629 au service de l'électeur de Trèves, et fut nommé huit ans après syndic de Heilbronn. On a de lui : *Chronika der freien Reichsstadt Speier* (Chronique de Spire, ville libre impériale); Francfort, 1612, et 1662, in-4°; ibid., 1698 et 1711, in-fol.; — *Collegium Politicum*; Francfort, 1630, in-8°; ibid., 1643; in-12; — *Florilegium Politicum*; Francfort, 1630-1642, trois parties in-8°; ibid., 1662, quatre parties in-12; — *De pace religionis Acta publica et originalia*; Francfort, 1631, et 1640, in-4°; une nouvelle édition, très-augmentée, parut à Francfort, 1707, 2 vol. in-fol., et fut suivie de deux autres volumes in-fol., publiés en 1709 et en 1710, qui, sous le titre de *Lehmannus suppletus*, relatent les documents du dix-septième siècle relatifs à l'exercice des cultes catholique et protestant dans l'Empire. E. G.

Baur, *Leben Lehmanus*; Francfort, 1756, in 8°. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEHMANN (*Pierre-Ambroise*), érudit allemand, né à Döbeln en Misnie, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1729. Reçu maître en philosophie en 1690, il se fixa à Hambourg, et devint agent diplomatique du roi de Pologne. On a de lui : *De Archidiaconis veteris Ecclesiæ*; Leipzig, 1687, in-4°; — *Hamburgum Literatum*; Hambourg, 1698, 1701, 1704, 1705, in-8°; — *Nova Literataria Germaniæ*; Hambourg, 1703, 1709, in-4°; — *Thaler-Collection* (Collection de médailles); Hambourg, 1709, in-4°. E. G.

Moller, *Cimbria Literata.* t. II, p. 466. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEHMANN (*Jean-Gottlob*), minéralogiste allemand, né au commencement du dix-huitième siècle, mort le 20 février 1767, à Saint-Pétersbourg. D'abord membre de l'Académie de Berlin, il vint en 1761 s'établir à Saint-Pétersbourg, où il fut nommé professeur de chimie et directeur du cabinet d'histoire naturelle. Il mourut par accident, à la suite d'une expérience de chimie. Il renouvela l'idée des anciens du soulèvement des montagnes à des époques différentes. On a de lui : *Einleitung in einige Theile der Bergwerkwissenschaft* (Introduction dans quelques parties de la science des mines); Berlin, 1751, in-8°; — *Von den Metall-müttern und der Erzeugung der Metalle* (Des Matrices des métaux et de la production de ces derniers); Berlin, 1753, in-8°; — *De Aere sub terra latente, causa movente vulcanorum*; Berlin, 1753; — *Verzeichniss und Beschreibung der Münzen, welche der Bürgermeister Liebeherr zu Altstettin gesammelt hat* (Catalogue et Description des monnaies recueillies par le bourgmestre d'Altstettin, Liebeherr); Berlin, 1752, in-8°; une nouvelle édition a été donnée par Osten; — *Versuch einer Geschichte von Floetzgebirgen, deren Entstehung, Lage, darin befindlichen Metallen, Mineralien und Fossilien* (Essai d'une histoire des Roches stratiformes, traitant de leur origine, de leur gisement et des métaux, minéraux et fossiles qu'elles contiennent); Berlin, 1756, in-8°, avec planches; — *Physikalische Gedanken von Erdbeben* (Idées sur les tremblements de terre au point de vue de la physique); Berlin, 1757, in-8°; — *Entwurf einer Mineralogie* (Essai d'une Mi-

gie); Berlin, 1759 et 1760, in-8°; Franc- Leipzig, 1769; traduit en russe, Saint-Pé- urg, 1771; — *Cadmiologie oder Ges- te des Farben-Kobolds* (Cadmiologie, ou re du Cobalt); Kœnigsberg, 1761-1766, , in-8°; — *Specimen Orographiæ gene- tractatus montium primarios globum um terraqueum pervagantes;* Péters- , 1762, in-4°; — *Probierkunst* (L'Art de eur); Berlin, 1775, in-8°; — une grande des ouvrages précités ont été traduits nçais par le baron d'Holbach, sous le titre *raités de Physique, de Chimie, d'His- Naturelle, de Minéralogie et de Métal-* ; Paris, 1759, 3 vol. in-12. — Parmi les ires publiés par Lehmann dans les *Mé-* s de l'Académie de Berlin (1), de l'Aca- de Saint-Pétersbourg, de la Société éco- ue de cette ville et dans ceux de l'Aca- des Sciences de Harlem, nous citerons sa *tation sur un passage difficile de Pline en (XXXVII, 47) relatif à la pierre use connue des anciens sous le nom* ria (*Mém. de Berlin*, année 1754). E. G.

würdigkeiten aus dem Leben ausgezeichneter len aus dem 18 *Jahrhundert*, p. 163. — Roter- *Supplément* à Jöcher.

HMANN (*Charles-Ernest-Rodolphe-*), peintre français d'origine allemande, iel (duché de Holstein), le 14 avril 1814. un peintre distingué, il reçut les premières de peinture de son père, et vint à Paris fectionner dans l'atelier de M. Ingres. Il au salon de 1835, par un tableau em- à la Bible. Plus tard ses portraits furent ués, et depuis il a été chargé de décorer rs de grands édifices publics. Il a ob- ne médaille de deuxième classe en 1835, édaille de première classe en 1840 et en chevalier de la Légion d'Honneur en 1846, é promu officier du même ordre en 1853, çu une médaille de première classe à la e l'exposition universelle de 1855. A une ssance habile de la pratique de son art, mann joint une sentimentalité toute germa- Sa couleur est un peu froide, mais il pose s personnages, et leur donne une grande ion. Le dessin de ses portraits est pur, son parfait et les mains sont traitées avec ande délicatesse. M. Lehmann a exposé s en 1835 : *Départ du jeune Tobie em- par l'ange Raphael;* — en 1836 : *La e Jephté*, toile achetée par le duc d'Or- — *Don Diego, père du Cid*, maintenant ée de Lyon; — en 1837 : *Le jeune Tobie nt de Raguel la main de sa fille Sarah; Pécheur*, d'après la ballade de Gœthe; — 0 : *Sainte Catherine d'Alexandrie au tombeau par les anges;* — *La Vierge et l'enfant Jésus;* — *Portrait de M. Liszt;* — en 1842 : *La Flagellation de Jésus-Christ*, qui appartient à l'église Saint-Nicolas de Boulogne-sur-mer; — *Portrait de Hugues de Payens, grand-maître des Templiers;* — *Femmes près de l'eau;* — *Mariuccia;* — en 1843 : *Jérémie, prophète*, à présent au musée d'Angers; — *Faustine;* — en 1844 : *Portrait de Mme la princesse de Belgiojoso;* — en 1846 : *Hamlet;* — *Ophélia;* — *Océanides;* — *Portrait de M. le comte de Nieuwerkerke;* — en 1847 : *Portraits de M. Frantz Liszt et de Mme Léon Lehmann*, mère de l'auteur; — en 1848 : *Au pied de la Croix;* — *Syrènes;* — *Léonide*, à présent au musée de Nantes; — — *Portrait de Mme Arsène Houssaye;* en 1851 : *Désolation des Océanides au pied du roc, où Prométhée est enchaîné*, pour le musée du Luxembourg; — *Consolatrice des affligés;* — *Assomption*, qui fait partie de la décoration de la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Louis en l'île; — *Portrait de M. F. Ponsard;* — en 1852 : *Rêve;* — en 1855 : *L'Enfant Jésus et les Mages;* — *Adoration;* — *Vénus anadyomène;* — *Ondine;* — *Rêve d'Érigone, vision bachique*, projet de plafond; — *Le Lai d'Aristote;* — en 1859 : *Sainte Agnès;* — *Le Pécheur;* — *L'Éducation de Tobie;* — *Portrait de M. l'abbé Deguerry;* — *Esquisses en grisaille*, des grandes compositions exécutées par l'auteur au palais du Luxembourg. En outre, M. Lehmann a peint sur les murs de chapelles de l'église Saint-Merry : *L'Annonciation; Le Baptême de Jésus-Christ; La Pentecôte* et *la Confession*; il a décoré aussi la chapelle de l'Institution des Jeunes Aveugles. Chargé en 1852 de la décoration de la galerie des fêtes à l'hôtel de ville de Paris, il y a représenté l'histoire de l'humanité dans une suite de grandes compositions; il a exécuté dans les hémicycles de la salle du Trône au palais du Luxembourg : *la France sous le règne des Mérovingiens et des Carlovingiens*, et *la France sous les Capétiens, les Valois et les Bourbons;* enfin son pinceau couvre de ses produits les transepts de l'église Sainte-Clotilde. L. L—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome III, p. 283. — *Dict. de la Conversation.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1835-1859.

⁑ **LEHMANN** (*Rodolphe*), peintre français d'origine allemande, frère du précédent, né à Hambourg, le 19 août 1819. Élève de son père et de M. Henri Lehmann, il a fait quelques voyages en Allemagne et en Angleterre et réside à Rome. Il a exposé à Paris, en 1842 : *Chiaruccia*, fileuse; — en 1843 : *Grazia, vendangeuse de Capri;* — en 1845 : *Mater amabilis;* — *Vanneuse des marais Pontins;* — *Pèlerine dans la campagne de Rome;* — en 1847 : *La Vierge et l'enfant Jésus;* — *Sixte-Quint bénissant les marais Pontins;* — *Rebina, chevrière des Abruzzes;* — *Portrait du chevalier*

cinq mémoires insérés par Lehmann dans ce ont été traduits en français dans le tome X de *tion académique.*

Landsberg; — en 1848 : *Zuleyka*; — *Portrait de M. Léon Lehmann*, père de l'artiste; — en 1853 : *Giacinta*; — *Mendiants romains*; — en 1855 : *Graziella*, et plusieurs des toiles déjà citées; — en 1859 : *Les Marais Pontins*. A la suite de l'exposition universelle de 1855, M. Rodophe Lehmann a obtenu une mention honorable. Il avait reçu une médaille de troisième classe en 1843, et une médaille de deuxième classe en 1845 et en 1848. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons* de 1842 à 1859.

LEHMS (*Georges-Chrétien*), littérateur allemand, né à Liegnitz, en 1684, mort en 1715. Il était bibliothécaire du prince de Hesse-Darmstadt, et publia : *Beschreibung der Universität Leipzig* (Description de l'Université de Leipzig); Leipzig, 1710, in-8°; — *Teutschland galante Poetinnen* (Les Femmes poëtes de l'Allemagne); Francfort, 1715, in-8°; — *Historie des heutigen Säkuli* (Histoire du présent siècle); 1716-1717, in-8°. Lehms a aussi écrit sous le pseudonyme de *Pallidor* plusieurs romans, dont les sujets sont pour la plupart tirés de la Bible. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEHOC (*Louis-Grégoire*), administrateur et littérateur français, né à Paris, le 28 octobre 1743, mort dans la même ville, le 15 octobre 1810. Il fit ses études à Paris, et débuta dans la littérature par le *Testament de ma Raison*. Le *Mercure* publia de lui, en 1773, des *sonnets* imités de Pétrarque. Enfin Lehoc s'essaya dans un genre plus sérieux en composant un *Éloge du chancelier de l'Hospital*. Entré dans la carrière administrative, il fut nommé en 1778 commissaire général de la marine pour procéder à l'échange des prisonniers faits réciproquement par la France et l'Angleterre pendant la guerre d'Amérique : le mode qu'il proposa fut reconnu si satisfaisant que toutes les nations l'adoptèrent depuis. Le gouvernement lui accorda alors une pension qu'il perdit à la révolution. Lehoc accompagna le comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, en qualité de premier secrétaire d'ambassade. Il profita de cette position pour parcourir la Grèce et il visita les ruines d'Athènes avec Delille. Revenu en France en 1787, Lehoc concourut aux travaux préparatoires de l'assemblée des notables. Necker le cite avec éloge dans son *Compte rendu*. Lehoc fut ensuite intendant des finances du duc d'Orléans, de 1788 à 1789. Après la prise de la Bastille, il fut nommé chef de bataillon de la garde nationale de sa section, grade qu'il remplissait encore à l'époque de la fuite du roi : il fut à ce moment chargé par l'Assemblée constituante de la garde du dauphin. Lehoc commandait au château des Tuileries le 21 février 1791, dans la journée dite des poignards, et sa prudence empêcha bien des malheurs. Nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg, il fut rappelé peu de temps après la mort du roi. Incarcéré à cause d'un mémoire qu'il avait adressé à Louis XVI, et qui avait été trouvé dans l'armoire de fer, il resta en prison jusque après le 9 thermidor. Plus tard, il fut envoyé à Stockholm comme ambassadeur par le Directoire, et il revint en France après le 18 brumaire. Dès lors il se livra entièrement à la culture des lettres. Retiré dans une propriété qu'il possédait aux environs de Paris, il devint membre du conseil général de l'Oise, et président de ce conseil. On a de lui : *Mémoire au roi sur le ministère et l'administration*; 1791, in-8°; — *Aux Anglais, fragment d'un ouvrage sur la situation politique de l'Europe*; Paris, 1798, in-8°; — *Pyrrhus, ou les Æacides*, tragédie en cinq actes, représentée sur le Théâtre-Français en 1807; Paris, 1807, in-8° : cette pièce obtint du succès; mais la police en interdit la représentation à cause des allusions qui sortaient du sujet; il obtint une mention honorable du jury des prix décennaux. On fit encore paraître de Lehoc : *Hippomène et Atalante*, opéra en un acte et en vers libres; Paris, 1810, in-4°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEHODEY DE SAULTCHEVREUIL (*N.....*), littérateur et journaliste français, mort à Paris, le 4 avril 1830. A l'ouverture des états généraux en 1789, il fit paraître le *Journal des États généraux*, qui devint ensuite le *Journal de l'Assemblée nationale*, et dont Rabaut Saint-Étienne était le principal rédacteur. L'exactitude des comptes-rendus de l'assemblée valut un grand succès à cette feuille, à laquelle le *Moniteur* fit plus tard beaucoup de tort. En 1791 Lehodey entreprit un autre journal, qu'il intitula *Le Logographe*. Il avait obtenu par la protection du roi une loge à l'Assemblée législative dans laquelle quatorze personnes recueillaient les discours. Louis XVI faisait les frais de ce journal, qu'il lisait à ce qu'on assure très-attentivement. *Le Logographe* fut supprimé le 10 août 1792, et, sur la dénonciation de Thuriot, Lehodey fut traduit devant le comité de surveillance. Lehodey parvint à se justifier; il échappa aux persécutions de 1793; mais en 1795 Louvet l'accusa à la tribune de la Convention d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires au sujet des députés proscrits le 31 mai. Cette accusation n'eut pas de suite. En 1799 Lehodey fut nommé chef du bureau des journaux et de l'esprit public au ministère de la Police sous Fouché. Après le 18 brumaire, Lehodey passa en Belgique comme secrétaire général d'une préfecture, place qu'il ne garda pas longtemps. Il revint ensuite dans la capitale, où il ne s'occupa plus guère que de travaux littéraires. On a de lui : *De la Conduite du Sénat sous Bonaparte, ou les causes de la journée du 31 mars 1814, avec des détails circonstanciés sur cette journée mémorable*; Paris, 1814, in-8°; — *Histoire de la Régence de l'impératrice Marie-Louise et des deux gouvernements provisoires*; Paris, 1814, in-8°;

rallèle et Critique impartiale des tra-ns des Bucoliques en vers français de Tissot et H. de Villodon; Paris, 1820, J. V.

.univ. et portat. des Contemp. — Querard, La Littér.

:HON (*Charles-Aimé-Joseph*, comte), ate et homme politique belge, né à Tour-1792. Il étudia le droit, et se fit recevoir au barreau de Liége. En 1825 il fut élu de cette ville à la seconde chambre des énéraux du royaume des Pays-Bas. Ad-e de l'administration hollandaise, il figura les membres de l'opposition; il ne prit ant aucune part directe à la révolution n 1830. Nommé aussitôt membre du con-tional, il concourut à l'élection du duc de rs comme roi des Belges, et fit partie de tation chargée de venir à Paris lui offrir onne. Le roi Louis-Philippe la refusa, L. Lehon lui plut, et au mois de mars régent Surlet de Chokier nomma M. Lehon e plénipotentiaire de Belgique auprès our des Tuileries. M. Lehon eut ainsi une part aux négociations qui amenèrent le e de la princesse Louise d'Orléans avec le pold et à toutes les questions débattues Belgique et la France, pour laquelle l'op-belge l'accusait d'avoir trop de déférence. des Belges, qui l'avait maintenu à son lui accorda le titre de comte. En 1842 on donna sa démission à la suite du dé-ile retentissement qu'avait eu la déconfi-e son frère, notaire à Paris, qui s'était entraîné dans un déficit énorme à la suite tions malheureuses où il avait engagé les de ses clients, ce qui lui avait valu une nation en police correctionnelle. M. le Lehon se retira alors dans son pays, et il revint siéger à la chambre des repré-s de Belgique, où il resta jusqu'en 1857 et a avec le parti modéré. M. le comte Lehon é une demoiselle Mosselmann, fille d'un s riches propriétaires de mines en Bel-Cette dame, qui a brillé, par ses grâces et prit, dans les salons de Paris, s'est fait ire une riche habitation aux Champs-

ils aîné, *Louis-Xavier-Léopold* LEHON, 828, maître des requêtes au conseil d'État, était lors du coup d'État du 2 dé-1851 chef du cabinet de M. de Morny; onnaire en 1856, il a été élu député au égislatif dans la première circonscription rtement de l'Ain, en mars 1857, à la place Benoît Champy, et réélu aux élections s du mois de juin de la même année. L. L—T.

e la Convers. — Vapereau, Dict. univ. des

ONGRE (*Étienne*), sculpteur français, is, en 1628, mort en 1690. Cet artiste tient un rang distingué parmi les sculpteurs employés aux grands travaux exécutés sous le règne de Louis XIV. Ses ouvrages sont nombreux dans le parc de Versailles, où l'on remarque surtout des *tritons*, des *syrènes*, une statue de *l'Air*, et deux termes représentant *Vertumne* et *Pomone*. On lui doit l'un des bas-reliefs de la porte Saint-Martin de Paris et la statue équestre de *Louis XIV* à Dijon. En 1668, Le Hongre avait été reçu membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. E. B—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Orlandi, *Abbecedario*.

LE HOUX (*Jean*), dit *le Romain*, poëte français, naquit à Vire, vers le milieu du quinzième siècle, et mourut en 1616, dans la même ville; il embrassa la carrière du barreau, et se fit un nom comme avocat; mais c'est à ses chansons bacchiques qu'il dut surtout sa réputation. Il fit imprimer les *Vaux-de-Vire* de son compatriote Olivier Basselin, dont il rajeunit le style, et il y joignit un bon nombre de pièces du même genre. Quoiqu'il n'y ait rien dans ces joyeuses compositions qui blessent la morale, elles scandalisèrent le clergé; Le Houx, poussé sans doute un peu par l'envie de voir du pays, résolut d'aller en pèlerinage à Rome, demander le pardon de la faute qu'on lui reprochait; ce voyage lui fit donner le surnom de *Romain*. Les poésies de cet ami de la *purée septembrale* parurent dans une édition donnée à Vire des chansons de Basselin, vers le commencement du dix-septième siècle, et devenue tellement rare qu'on n'en connaît plus que deux ou trois exemplaires. Une édition antérieure, qui paraît avoir été mise au jour vers 1576, est devenu rarissime. Des éditions plus récentes parurent à Vire en 1811, à Paris en 1821, à Avranches en 1833; de nos jours M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) a fait paraître (Paris, A. Delahays, 1858) un recueil de *Vaux-de-Vire*; cinquante-trois portent le nom de Jean Le Houx. Ils se recommandent par la facilité de la versification et possèdent les qualités que réclame le genre bacchique. G. B.

Notice sur J. Le Houx par M. A. Asselin, imprimée en tête de l'édition de 1811 et reproduite dans celle de 1858. — *Mémoire sur les Vaux-de-Vire, normands* par M. Vaultier, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1833-1835.

LEHRBACH (Le comte DE), diplomate autrichien, né vers 1750, mort en 1805. Entré de bonne heure dans la carrière diplomatique, il fut envoyé en 1789 dans les Pays-Bas avec M. de Metternich; nommé ministre d'Autriche à Munich, il déploya beaucoup de zèle pour armer contre la république française les petits États de l'Empire. Après la paix de Bâle, il représenta l'empereur successivement à Berlin, à Ratisbonne et à Bâle. Étant parvenu à empêcher la conclusion d'un traité d'alliance entre la Prusse et la France, il revint à Vienne, pour y prendre une ample part à la direction des affaires. Partisan acharné de la guerre contre la France, il

fut envoyé en 1796 dans le Tyrol pour y activer la résistance contre les armées françaises. Député deux ans après au congrès de Rastadt, il devint un des principaux instigateurs du complot, qui ayant pour but d'enlever de force les papiers de la chancellerie française, finit par l'assassinat des envoyés du Directoire, Bonnier et Roberjot. De retour à Vienne, il continua d'être le bras droit du ministre des affaires étrangères Thugut; lors de la chute de ce dernier, après la paix de Lunéville, il fut, sur la demande du Napoléon, relégué en Suisse, où il mourut. E. G.

Arnault et Jouy. *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française.*

LEHRBERG (*Aaron-Christian*), historien russe, né à Dorpat, le 7 août 1770, mort à Saint-Pétersbourg, le 24 juillet 1813. Il étudia aux universités d'Iéna et de Gœttingue, visita l'Angleterre, et obtint à son retour en 1807 la place de professeur-adjoint à l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg. Outre un grand nombre de mémoires et notices insérées dans les *Dorpatsche Beytræge*, Lehrberg est auteur de savantes *Recherches pour éclaircir l'ancienne histoire de Russie;* Saint-Pétersbourg, 1814, in-4° (en allemand); les *Annales encyclopédiques* (1817, v. 127) en ont donné un extrait et le comte Nicolas Roumiantzof en a publié une traduction en russe en 1818. Les livres rares que Lehrberg s'était procurés dans ses voyages ont été achetés à sa mort par le comte Roumiantzof, et se conservent à Saint-Pétersbourg, dans le musée qui porte le nom de ce Mécène. Pce A. G—N.

Gretsch, *Essai sur l'histoire de la littérature russe.*

LE HUEN (*Nicole*), voyageur et missionnaire français, né à Lisieux, vivait dans le quinzième siècle. Il fit ses vœux chez les carmes déchaussés de Pont-Audemer, et professa la théologie dans quelques couvents de son ordre. En 1487, il fit le voyage de la Terre Sainte, et entra le 6 août à Jérusalem, qu'il quitta le 20. A son retour, il aborda à Chypre, à Rhodes, débarqua à Bari; et il regagna la France, où Charlotte de Savoie, épouse du roi Louis XI, le prit pour chapelain. Il fit alors paraître : *Le grand Voyage de Hiérusalem*, en deux parties; Lyon, 1488, in-fol. (très-rare); Paris, 1517, 1522, in-4°. Il a donné quelques détails vrais sur les habitants de Jérusalem; mais la plus grande partie de l'œuvre de Le Huen ne contient que des extraits de Breydenbach, de Faber et d'autres écrivains monastiques qui avaient fait de longs voyages en Palestine. Sa seconde partie commence par les guerres de Charles Martel; elle comprend aussi le commencement des conquêtes des Portugais dans les Indes. A. DE L.

Biblioth. carmelit.

LE HUÉROU (*Julien-Marie*), historien français, né à Prat (Côtes-du-Nord), le 23 février 1807, mort par suicide à Nantes, le 9 octobre 1843. Après avoir fait ses premières études à Rennes, il fut admis à l'École Normale, qu'il quitta à la fin de 1828 pour être attaché aux colléges de Bourbon et Saint-Louis à Paris, puis à ceux de Nantes et de Rennes. Il devint agrégé pour l'histoire, et ensuite suppléant de la chaire de littérature étrangère de la faculté des lettres de cette dernière ville. Il devait être nommé professeur titulaire, lorsqu'on le trouva suspendu à un saule, sur le bord de la Loire. Les motifs de sa funeste résolution sont demeurés inconnus. On a de lui : *De l'Établissement des Francs dans la Gaule, et du Gouvernement des premiers Mérovingiens jusqu'à Brunehaut*; Caen, 1838, in-8°, thèse qui lui obtint le grade de docteur ès-lettres; — *Histoire des Institutions mérovingiennes et du gouvernement des Mérovingiens jusqu'à l'édit de* 615; Paris, 1841, in-8°, travail placé au premier rang parmi ceux qui traitent de nos origines et de la fondation de la monarchie; — *Histoire des institutions carlovingiennes et du gouvernement des Carlovingiens*; Paris, 1843, in-8°; — *Recherches sur les origines celtiques et sur la première colonisation de la Gaule, de la Bretagne, de l'Irlande et de l'Ecosse;* sans nom de lieu ni date, in-4° de 37 pag., très-rare; imprimé aussi en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, par Ogée; Rennes, 1843-1853, 2 vol in-4°, dont il forme une sorte d'introduction historique. Le Huérou a joint de savantes notes à l'ouvrage d'Ogée, et il a fourni divers articles au *Journal de l'Instruction publique*. E. REGNARD.

Laferrière, *Notice sur J.-M. Le Huérou*; Paris, 1844, in-8°.

LEIB (*Kilian*), théologien et philologue allemand, né le 23 février 1471, à Ochsenfurt (Franconie), mort le 16 juillet 1553. Il fut prieur du monastère de Rebdorf en 1503, se posa en adversaire décidé de Luther, et publia : *De sacræ Scripturæ dissonis Translationibus;* 1542, in-4°; cet opuscule, devenu très-rare, a été reproduit dans le *Liber historicus de codicibus Veteris et Novi Testamenti, quibus Lutherus in conficienda interpretatione germanica usus est* de Palm; — *Resolutio quæstionis an S. Paulus Apostolus conjugatus fuerit;* Ingolstadt, 1545, in-4°; — *De Cœlibatu atque castimonia;* 1547, in-8°; — *Gründliche Anzaygung, aus was Ursachen so mancherlay Ketzereyen erwachsen sind* (Exposé approfondi des causes qui ont fait naître des hérésies si diverses); Ingolstadt, 1557, in-4°; — *Epistolæ Leibii ad Bilib. Pirkheimerum datæ annis;* 1519, 1520 et 1530, dans les *Documenta literaria* de J. Heumann, p. 261. Leib a encore laissé onze ouvrages, restés en manuscrit. E. G.

Literarisches Wochenblatt Nuremberg, 1770, t. II, p. 81. — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

LEIBNIZ (1) (*Jean-Jacques*), [illegible]

[illegible]

(1) On l'a plusieurs fois confondu [illegible]

ind, né à Nuremberg, le 29 mai 1653, mort ckholm, le 28 octobre 1705. Il étudia à , Leipzig et Wittemberg, et fut nommé, en liacre à l'église de Saint-Gilles à Nuremberg. ard il devint pasteur à Eslingue, et fut appelé, en 1694, à diriger l'église allemande ockholm. On a de lui : *De bibliothecæ ibergensis memorabilibus naturæ ad- idis, ingenii humani artificiis et anti- lis monumentis*; Nuremberg, 1674, in-4°; 1705, in-4°; —*De Republica Platonis;* 1676, in-4°. Leibnitz a encore publié en nd des sermons et quelques ouvrages de

E. G.

Nurnbergisches Lexikon, t. II. — Zeltner, *Vitæ orum Altdorfianorum*, p. 293. — Rotermund, *nent* à Jöcher.

BNIZ (1) (*Godefroi-Guillaume*), l'un as grands génies des temps modernes, na- Leipzig, le 3 juillet 1646, et mourut à Ha- le 14 novembre 1716. Son père, Frédéric z, mort le 5 septembre 1652, occupait la de morale à l'université de Leipzig, et sa Catherine, était fille de Guillaume Schmuck, eur en droit à la même université. A six apprit le latin et le grec au gymnase de Nicolas, où il eut pour maîtres Herschuch man Bachusius. S'affranchissant bientôt de e méthode des scolastiques, le jeune Leib- mit, malgré les remontrances de ses s, à lire en particulier les auteurs classi- Tite Live et Virgile surtout avaient pour lui ssant attrait (2). Ces lectures se gravèrent ondément dans sa mémoire, que dans sa se il pouvait encore réciter des livres de l'*Énéide*. On raconte qu'il était le r de sa classe pour la poésie latine, et our il avait fait un poëme en trois cents où il ne s'était pas permis une seule éli-). A quinze ans il quitta les bancs du col- ur suivre, à l'université de sa ville natale, rs de Jacques Thomasius (*voy.* ce nom), eur de philosophie, et de Jean Kuhnius, eur de mathématiques. Leibniz conçut premier une grande estime, et on l'enten- dait depuis souvent répéter que si Thoma- sius (mort en 1682) eût vécu encore trente ans, il aurait sans doute profité des découvertes faites dans cet intervalle, et porté la philoso- phie plus loin qu'aucun de ses contemporains. C'est du reste ce célèbre professeur qui donna à Leibniz le conseil, conforme au précepte de Platon, de s'initier d'abord aux mathématiques. Malheureusement Kuhnius les enseignait mal : ses leçons étaient si obscures que Leibniz ne les entendait guère, et que les autres étudiants ne les entendaient point du tout. Quand le jeune homme demandait des explications, il recevait pour toute réponse : « C'est la règle. » Ainsi réduit à raisonner et à méditer ce qu'il venait d'entendre, il essaya lui-même de débrouiller, pour lui et ses condisciples, les logogriphes d'un vieux pédant. Ce fut là une bonne initiation.

En 1663, Leibniz continua ses études à l'uni- versité de Iéna, où il eut pour professeur le ma- thématicien Weigel, l'historien et archéologue Bosius, et le jurisconsulte Falkner. Au bout d'un an, il revint à Leipzig, qu'il quitta bientôt pour voir à Brunswick un oncle maternel, Jean Strau- chius, greffier de la ville et jurisconsulte re- nommé. De retour à Leipzig, dans les premiers mois de 1664, il reprit avec ardeur l'étude du droit et de la philosophie, où il s'était proposé de concilier Aristote et Platon, et soutint successi- vement trois thèses (1) pour obtenir les grades de bachelier et de licencié en droit. Vers la même époque, il s'occupait beaucoup d'histoire litté- raire, et s'était proposé d'écrire contre les par- tisans de la latinité de Lipsius; cet ouvrage, qui devait avoir pour titre : *De Scriptoribus Lip- sianizantibus, seu laconicum scribendi genus imitantibus*, est resté manuscrit, si toutefois il fut jamais rédigé. Pour couronner ses études de jurisprudence, Leibniz voulut prendre le grade de docteur; mais, comme il était trop jeune, il lui fallait une dispense d'âge. Cette fa- veur lui fut durement refusée par le doyen de la faculté (2). Leibniz en fut vivement affecté : c'est à ce refus qu'il faut, dit-on, attribuer l'espèce d'éloignement qu'il paraissait éprouver depuis pour sa ville natale. Quoi qu'il en soit, il alla sou- tenir sa thèse de doctorat (*De Casibus perplexis in Jure*) à l'université d'Altorf; l'épreuve fut si brillante, que le recteur proposa au jeune doc- teur une chaire de suppléant. Leibniz déclina cette offre, et vint séjourner quelque temps à Nuremberg. Là il se mit en rapport avec une

Leibnitz, qui, né en 1610, et mort en 1683, fut pas- Saint-Sébald à Nuremberg et bibliothécaire de le. Il a publié : *Figuræ pænitentiæ biblicæ*; Nu- , 1683, et 1719, in-12.

lettres autographes qui nous restent de ce génie rable sont toutes signées LEIBNIZ; c'est donc la orthographe de son nom, et non *Leibnitz*, comme t à tort beaucoup d'auteurs.

bniz a donné lui-même sur ses premières étu- létails suivants : « Avant de faire mes classes, éjà versé dans l'histoire et les poëtes; mais dès ie mis à étudier la logique, je fus frappé de la ion et coordination des pensées, et, autant qu'un e treize ans en peut juger, je soupçonnai bientôt rait y avoir là dessous quelque chose de grand *Grosses darin stecken müste*). » Dans la lettre ide) à Wagner *Sur l'utilité de la logique*, écrite t imprimée dans Guhrauer, *Leibniz's Deutsche* n., t. I, p. 374 (Berlin, 1838). — Dans cette ttre, Leibniz définit la logique l'*art de se servir lligence.*

a Erudit., année 1717, p. 323.

(1) Les trois thèses forment un recueil in-12, Leipzig, intitulé : *Specimina Juris*; elles ont chacune pour titre : I. *Specimen Difficultatis in Jure, seu dissertatio in casi- bus perplexis*; II. *Specimen Encyclopædiæ in Jure, seu quæstiones philosophicæ amæniores ex jure, collectæ;* III. *Specimen Certitudinis, seu demonstrationum in jure, exhibitum in doctrina conditionum.*

(2) Ce refus venait, selon quelques-uns, de ce que Leib- niz s'était fait beaucoup d'ennemis en attaquant les par- tisans exclusifs d'Aristote et des scolastiques; selon d'autres, il aurait eu pour cause la mauvaise humeur de la femme du doyen contre le jeune étudiant.

société d'alchimistes, qui le choisit bientôt pour secrétaire, en le chargeant de tenir un registre exact de toutes leurs expériences et d'extraire des écrivains hermétiques ce qui lui paraîtrait le plus propre à découvrir la pierre philosophale. Ce fut à Nuremberg qu'il fit, à une table d'hôte, connaissance avec le chancelier de l'électeur de Mayence, le baron de Boinebourg; ce diplomate l'attira à Francfort, en lui promettant un emploi lucratif à la cour de l'électeur. Au milieu du tumulte de l'auberge où il était descendu à Francfort, Leibniz composa un livre aussi rare que curieux sur l'enseignement de la jurisprudence : *Nova Methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ;* Francfort, 1667, in-12. L'auteur y propose de marquer par ordre chronologique les lois du peuple, les décrets du sénat, les édits des préteurs et les constitutions des empereurs, afin de saisir d'un coup d'œil l'origine des lois romaines, les changements qu'elles ont subis et le degré d'autorité dont elles jouissent encore aujourd'hui. A ce code il ajoutait une *Antinomique mineure*, c'est-à-dire une simple énumération des lois qui paraissent se contredire, et dont les contradictions auraient pu être résolues par les sentences ou les suffrages des plus habiles légistes; quant aux solutions moins importantes, les preuves devaient en être examinées dans un ouvrage moins étendu, qui aurait eu pour titre : *Antinomique majeure*. Il voulait enfin ramener à des principes plus généraux les règles de droit contenues dans le Digeste. Cet ouvrage fut bien accueilli de tous les jurisconsultes d'Allemagne, à l'exception de Lyncker, professeur à Giessen, qui entreprit de le réfuter dans une diatribe intitulée *Protribunalia*. Une année après, Leibniz proposa le plan d'un nouveau corps de droit : *Corporis Juris reconcinnandi Ratio* (Mayence, 1668, in-12). D'après ce plan, d'une simplicité extrême, tout le droit devait se réduire à neuf chefs : 1° principes généraux du droit et des actions; 2° droit des personnes; 3° jugements; 4° droit réel; 5° contrats; 6° successions; 7° crimes; 8° droit public; 9° droit sacré. Toutes ces matières devaient être discutées suivant la méthode des Pandectes, et non d'après celle des Institutes. Un auteur pseudonyme (*Veridicus a Justiniano*) signala les défauts du plan de Leibniz, en montrant qu'il serait impossible que tous les peuples fussent régis par les mêmes lois, à moins qu'on ne parle de celles qui passent pour les premiers principes du droit naturel; et que les lois qui règlent les transactions particulières doivent autant différer entre elles chez les différentes nations que les climats de leurs pays (1).

Dans la même année, tandis que tout le monde aurait pu le croire absorbé par ses plans de réformes judiciaires, Leibniz fit paraître un opuscule de mathématiques (*Ars combinatoria*; Leipzig, 1668, in-12), où il exposait des idées neuves sur les combinaisons des nombres (1). Il y développait ce qu'il avait indiqué sommairement dans une thèse (*Disputatio arithmetica de complexionibus*), soutenue à l'université de Leipzig le 7 mars 1666 (2). Les groupements de nombres dans un ordre déterminé y sont représentés sous forme de tableaux, semblables à ceux qu'on voit dans certains livres d'arithmétique, traitant des nombres polygones.

Du droit et des mathématiques le jeune auteur (il n'avait que vingt-deux ans) passa sans transition à la politique. Le hasard en fut la cause. Jean Casimir, roi de Pologne, avait abdiqué en 1668 : les prétendants à cette couronne étaient nombreux. Le baron de Boinebourg, qui jouait dans ces intrigues d'ambition un rôle très-actif, chargea Leibniz d'écrire un mémoire en faveur du prince Guillaume de Neubourg, l'un des prétendants. Leibniz se mit à l'œuvre; bien que son *Specimen Demonstrationum politicarum pro eligendo rege Polonorum, novo scribendi genere ad certitudinem exactum*; (Francf., 1669, in-12), publié sous le pseudonyme de *Georges Ulicovius, lithuanien*, n'eût pas le succès qu'on s'en était promis, l'auteur obtint, par l'entremise de son protecteur, la place de conseiller de la chambre de révision à la cour de l'électeur de Mayence. Cette place, qu'il occupa en 1672, lui laissa le loisir de composer plusieurs mémoires sur des matières très-diverses. Dans la préface et les notes dont il accompagna son édition de l'*Antibarbarus philosophus* de Nizolius (Francf., 1670, in-4°), il revenait à ses tentatives de concilier Platon avec Aristote, qu'il mettait, comme philosophe, fort au-dessus de Descartes. Il se révélait comme théologien dans sa *Sacrosancta Trinitas, per nova argumenta logica defensa* (1671, in-12), opuscule qu'il avait dirigé contre les luthériens, et particulièrement contre le Polonais Wissowatius, pour défendre le baron de Boinebourg, nouvellement converti au catholicisme. Dans la même année (1671), il adressa deux mémoires, l'un à l'Académie des Sciences de Paris, *Sur la théorie du mouvement abstrait*, l'autre à la Société royale de Londres, sur une *Théorie du mouvement concret*. Dans ces deux mémoires, il admettait le vide et regardait la matière comme une simple étendue, indifférente au repos et au mouvement. Dans la suite, il rejeta lui-même ces théories, comme des « essais d'un jeune homme, encore inexpérimenté en mathématiques ». Vers la même époque, Leibniz se mit en rapport avec Spinoza, en lui envoyant une notice sur les progrès de l'optique (*Notitia Op-*

(1) *Ratio corporis Juris reconcinnandi*, etc. *Autore Veridico a Justiniano*; 1669, in-12.

(1) Ce petit traité fut réimprimé, à l'insu de l'auteur, en 1690; Francf., in-4°. *Voy.* Morhof, *Polyhist.*, t. I, p. 382, et *Acta Erudit. Lips.*, année 1691, p. 63.

(2) Cette thèse se trouve reproduite dans Leibnitii *Opera*, édit. Dutens, t. III, p. 3.

romotæ; Francf., 1671, in-12) (1). Il y
e lentilles de son invention, qu'il appelle
ques, et qui devaient remédier en partie à
lissement de la lumière, dû à de trop forts
sements.
1672, Leibniz vint à Paris pour des af-
privées dont l'avait chargé son protec-
oinebourg. La capitale de la France était
e rendez-vous des plus grands savants
poque, presque tous pensionnaires de
XIV. C'est là qu'il se lia, entre autres,
uygens, dont le livre *De Horologio oscil-*
, jointe à la lecture des lettres de Pascal
œuvres de Grégoire de Saint-Vincent, lui
comme il le raconte lui-même, un horizon
u par l'étude approfondie des mathémati-
C'est vers cette époque que paraissent aussi
er ses premières idées du calcul différentiel.
profita de son séjour à Paris pour pré-
à Colbert une nouvelle machine arithmé-
nvention qui reçut les suffrages de l'Aca-
des Sciences. Quelques membres de cette
nie, assurés des intentions du ministre de
XIV, donnèrent à entendre au savant alle-
u'il ne tiendrait qu'à lui d'être admis dans
rps à titre de pensionnaire, s'il voulait em-
la religion catholique. Leibniz rejeta cette
on, et se mit à travailler à une édition de
nus Capella, dont l'avait chargé Huet
a collection des classiques du Dauphin;
reusement ce travail paraît avoir été perdu.
aron de Boinebourg mourut en 1673. N'é-
s dès lors retenu à Paris, Leibniz alla visiter
terre, où il fit connaissance avec Newton,
Boyle, Gregory, Burnet, Collins, Olden-
etc. A Londres, il apprit (1674) la mort de
ur de Mayence en même temps que la perte
ointements que lui faisait ce prince. Cette
e le détermina à retourner en Allemagne, en
par Paris. Avant son départ, il avait été reçu
e de la Société royale de Londres. Son nou-
jour à Paris, d'une quinzaine de mois, fut
é à l'étude de la géométrie et au perfec-
ent de sa machine arithmétique. De Paris,
écrivit au duc de Brunswick-Lunebourg,
rédéric, pour lui faire part de la position
e où il se trouvait. Le duc lui répondit en
nt à sa cour une place de conseiller, avec
é de résider à l'étranger autant que cela
ait. Cette offre généreuse, que Leibniz ac-
ec reconnaissance, fut pour lui un bonne
Libre des soucis du *primum vivere*,
qui étouffent souvent le génie, il put dé-
se livrer entièrement à ses goûts pour les
t les sciences.
ittant la France, il repassa, en 1676, par
erre et la Hollande. A Amsterdam, il noua
tions avec le bourgmestre Hudde, fort
ans les mathématiques, et à qui cette
opulente cité doit l'assainissement de ses canaux.
Dès son arrivée à Hanovre, où résidait le duc de Brunswick-Lunebourg, Leibniz mit d'abord tous ses soins à organiser la bibliothèque du prince, grand amateur d'expériences de physique et de chimie : il l'enrichit de manuscrits rares et de nombreux livres d'histoire et de sciences. En 1677 s'ouvrit le congrès de Nimègue. Les princes électeurs avaient la prérogative d'y envoyer chacun deux ministres, mais dont un seulement devait avoir le caractère d'ambassadeur avec le titre d'Excellence. Les autres princes de l'Empire, non électeurs (le duc de Brunswick-Lunebourg était de ce nombre), prétendaient user de la même prérogative. De là un grave conflit d'étiquette. Ce fut à l'appui de leurs prétentions que Leibniz écrivit son opuscule *De Jure suprematus et legationis principum Germaniæ;* 1677, in-12; l'auteur avait pris le pseudonyme de *Cæsarinus Furstnerius* pour montrer qu'il était à la fois favorable à l'empereur et aux princes (1). Il essaya d'établir que tous les États de la chrétienté, du moins ceux de l'Occident, ne devraient former qu'un seul corps ayant le pape pour chef spirituel et l'empereur pour chef temporel. A cette maxime ultramontaine qui reconnaîtrait un protestant? Partant de là, il voulait que pour ce qui concernait le droit des ambassadeurs il n'y eût aucune distinction entre les princes électeurs et les autres princes souverains, non électeurs.

Le duc Jean-Frédéric mourut en 1692; son successeur, Ernest-Auguste, eut pour Leibniz la même bienveillance. En 1679, Leibniz fonda avec Menckenius et quelques autres savants les *Acta Eruditorum* de Leipzig, recueil important, auquel il fournit un grand nombre d'articles, la plupart anonymes ou signés des initiales G. G. L. Mais le travail qui l'occupa une grande partie de sa vie, travail cependant peu digne d'un tel génie, c'était l'*Histoire de la Maison de Brunswick*, dont l'avait chargé le duc Ernest-Auguste. Pour s'acquitter de sa tâche, il explora pendant près de quatre ans les principales bibliothèques et archives de l'Allemagne et de l'Italie : il ne fut de retour à Hanovre qu'en 1690. Outre les matériaux pour son Histoire, il avait rapporté de ses voyages beaucoup de pièces diplomatiques, qu'il publia, en 1693, sous le titre de *Codex Juris Gentium Diplomaticus;* Hanovre, 1693, in-fol. C'est une collection de manifestes, de déclarationsde guerre, de traités de paix, de bulles, de contrats, etc. Elle devait, comme l'indique son nom, servir à l'éclaircissement du droit des gens. Il n'y a de remarquable que la préface, l'un des chefs-d'œuvre de Leibniz : il y montre que dans le labyrinthe des actes qu'enregistre l'histoire, le vrai fil souvent échappe; que ce qui met les hommes en mouvement, c'est une infinité de petits ressorts cachés, mais très-

roduit dans Leibniz, *Oper.*, édit. Dutens, t. III,

(1) *Furstnerius* vient de *fürst*, prince.

puissants, quelquefois inconnus à ceux-là même qu'ils font agir, et presque toujours disproportionnés à leurs effets. Il reconnaît que tant de traités de paix, si souvent renouvelés entre les mêmes souverains, font leur honte, et il rappelle avec douleur cette enseigne d'un marchand hollandais où l'on voyait peint un cimetière avec ces mots au-dessous : *A la paix perpétuelle*. En 1700 il joignit au Code Diplomatique un supplément sous le titre de *Mantissa Codicis Gentium Diplomatici*; il donne dans la préface les noms de tous ceux qui lui ont fourni des pièces rares ou intéressantes. Dans la même année, Leibniz fut élu membre associé de l'Académie des Sciences de Paris. Cette distinction lui était surtout agréable, parce que (comme il le dit lui-même dans sa lettre de remercîment), il voyait « dans une association de savants plus de facilité pour un échange d'idées et d'observations, profitable à l'avancement des sciences ». Fort de cette pensée, il soumit à l'électeur de Brandebourg le plan et les statuts d'une académie semblable. C'est ainsi que fut créée, en 1701, l'Académie des Sciences de Berlin, sur la proposition de Leibniz, qui en fut nommé président perpétuel.

Le premier travail qu'il communiqua comme membre à l'Académie des Sciences de Paris a pour objet un nouveau système de numération, une *Arithmétique binaire*. Au lieu de la progression ordinaire de dix en dix, l'auteur proposait comme base du système de numération la progression de deux en deux, en n'employant que deux caractères 0 + 1 (1). Ainsi, 1 = 1; 10 = 2; 11 = 3; 100 = 4; 101 = 5; 110 = 6; 111 = 7; 1000 = 8; 1001 = 9; 1010 = 10 etc. (2). Mais ce système fut bientôt abandonné par l'auteur lui-même, comme trop incommode, à cause de l'énorme quantité de chiffres qu'il faudrait pour désigner des nombres un peu élevés.

Une lettre du P. Bouvet sur les caractères chinois paraît avoir suggéré à Leibniz le projet d'une caractéristique universelle. Ce projet, conçu vers 1703, consistait dans l'emploi d'un alphabet universel, composé de signes très-simples, comme ceux de l'algèbre, et qui, au lieu de syllabes et de mots, devaient exprimer des idées. A la même époque il sollicitait de Frédéric-Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, la création d'une académie à Dresde, semblable à celle de Berlin; il proposait aussi à ce prince de faire planter des mûriers dans tous les endroits de la Saxe qu'il jugerait propres à cette culture pour l'entretien des vers à soie, et
des *Préceptes pour l'avancement des Sc*
Ces préceptes, publiés récemment et p
première fois d'après un manuscrit auto
de Leibniz, appartenant à la bibliothèque
novre (1), sont précédés du préambule s
extrêmement remarquable :

« .... Quand je vois, dit-il, le peu de con
desseins, les routes opposées qu'on tient, l'an
que les uns font paroître contre les autres, e
songe plutôt à détruire qu'à bâtir, à arrê
compagnon qu'à avancer de compagnie; enfin
je considère que la pratique ne profite pas
mières de la théorie, qu'on ne travaille poi
minuer le nombre des disputes, mais à les a
ter, qu'on se contente de discours spécieux
d'une méthode sérieuse et décisive, j'app
que nous ne soyons pour demeurer longtem
la confusion et dans l'indigence où nous
par notre faute. Je crains même qu'aprè
inutilement épuisé la curiosité sans tirer
recherches aucun profit considérable pour n
licité, on ne se dégoûte des sciences et que,
désespoir fatal, les hommes ne retombent
barbarie, à quoi cette horrible masse de liv
va toujours en augmentant, pourroit con
beaucoup. Car enfin le désordre se rendra
insurmontable ; la multitude des auteurs,
viendra infinie en peu de temps, les expose
ensemble au danger d'un oubli général ; l'es
de la gloire qui anime bien des gens dans le
cessera tout d'un coup, et il sera peut-êtr
honteux d'être auteur qu'il étoit honorable
fois ; ou tout au plus on s'amusera à de petit
éphémères, qui auront peut-être quelques
de cours et serviront à divertir quelques m
un lecteur qui veut se désennuyer, mais qu'
fait sans aucun dessein d'avancer nos connoi
ou de servir la postérité.... Je ne désapprou
je l'avoue, entièrement ces petits livres à la
qui sont comme les fleurs d'un printemps ou
les fruits d'un automne, qui ont de la peine à
l'année. S'ils sont bien faits, ils font l'effet
conversation utile ; ils n'empêchent pas seu
les oisifs de mal faire, mais encore ils serven
mer l'esprit et le langage... Cependant il me
qu'il vaut mieux pour le public de bâtir une m
de défricher un champ et au moins planter q
arbre fruitier, que de cueillir quelques fle
quelques fruits. Ces divertissements sont lo
bien loin d'être défendus ; mais il ne faut
gliger ce qui est plus important. On est resp
de son talent à Dieu et à la république : il y
d'habiles gens, dont on pourroit attendre bea
s'ils vouloient joindre le sérieux à l'agréable.
s'agit pas toujours de faire de grands ouvra
chacun ne donnoit qu'une petite découverte
y gagnerions beaucoup en peu de temps.
chaque médecin nous laissoit quelques apho
nouveaux, bien solides, tirés de ses obser
comme les fruits de sa pratique ; si les chimis
botanistes, les droguistes et bien d'autres q
nient les corps naturels, en faisoient autan
d'eux-mêmes, soit par le soin de ceux qui sa
les interroger, que de conquêtes ne ferion
pas sur la nature ? On voit par là que si les hom

(1) *Voy.* Dutens, *Œuvres de Leibniz*, t. II, et M. Foucher de Careil, *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibnitz*, p. 167 (Paris, 1857).

(2) La table qui accompagne la solution du problème des complexions (*dato numero et exponente complexiones invenire*) se rapproche singulièrement de ce qu'on a depuis appelé le binôme de Newton; car cette table se réduit à $\frac{n^{\circ}}{1} + \frac{n.n-1}{1.2} + \frac{n.n-1.\ n-2}{1.\ 2.\ \ 3.}$, dont les sommes égalent les termes de la progression géométrique 1 2 4, etc...

(1) J.-E. Erdmann, *G.-G. Leibnitii Opera p*
phica, t. I, p. 165.

pas considérablement, c'est le plus souvent volonté et de bonne intelligence entre eux. quoique je craigne un retour de barbarie des raisons, je ne laisse pas d'espérer le e pour d'autres raisons, très-fortes ; car à 'une inondation générale de toute l'Europe barbares, dont, grâce à Dieu, on ne voit nde apparence, la facilité admirable qu'il y 'imprimerie de multiplier les livres servira rver la plupart des connoissances qui s'y t, et pour faire négliger les études il faue toute l'autorité tombât un jour entre les s militaires, qui fussent barbares, ennemis science, semblables à l'empereur Décius, oit les études, et à cet empereur de Chine t pris à tâche de détruire les gens de lettres, des perturbateurs du repos public. Mais ce nent n'est guère vraisemblable.... ; il fauelque chose de semblable à un tremblement lation qui abimât tout d'un coup l'Europe, a grande île Atlantide dont parle Platon, pour npre le cours des sciences et des lettres parmi humain. Cela étant, il y a de l'apparence que s allant toujours croître, on s'ennuyera de fusion, et qu'un jour un grand prince, dé-mbarras et curieux ou amateur de gloire, ou éclairé lui-même (et on peut être éclairé oir été aux pays de l'école). .... fera tirer essence des meilleurs livres et y fera joindre leures observations, encore inédites, des plus de chaque profession, pour faire bâtir des s d'une connoissance solide et propre à le bonheur de l'homme, fondés sur des nces et démonstrations, et accommodés à l'u-r des répertoires, ce qui seroit un monument durables de sa gloire..... Peut-être encore grand prince, dont je me fais l'idée, fera r des prix à ceux qui feront des découou qui déterreront des connoissances imes, cachées dans la confusion des hommes auteurs. »

ant ensuite aux règles propres à faire r les sciences, Leibniz recommande d'a-e ne pas croire témérairement ce que l'on te, mais de se demander toujours à soiles preuves de ce qu'on soutient. Ainsi, nple du célèbre mathématicien Roberval, ait qu'en géométrie même on démontrât omes. « Ce soin de démontrer les axiomes z moi, ajoute-t-il, l'un des points les plus ants de l'art d'inventer. C'est surtout dans osophie qu'il faut raisonner avec rigueur; st là que l'on se donne le plus de liberté en ement. » Il recommande ensuite de con-que chaque science repose sur un petit e de principes, qui suffiraient à la retrouver tait perdue, ou à l'apprendre sans maître si lait s'y appliquer assez.

préceptes pour l'avancement des sciences che un mémoire, extrêmement curieux, Foucher de Careil, le savant éditeur uvres de Leibniz, a le premier mis au e mémoire est adressé *aux personnes es et de bonne intention*. Nous en ns les passages suivants (1) :

« Je soutiens que les hommes pourroient être incomparablement plus heureux qu'ils ne sont et qu'ils pourroient faire en peu de temps de grands progrès pour augmenter leur bonheur, s'ils vouloient s'y prendre comme il faut. Nous avons en mains des moyens excellents pour faire en dix ans plus qu'on ne feroit sans cela en plusieurs siècles, si nous nous appliquions à les faire valoir et ne faisions pas toute autre chose que ce qu'il faut faire.... On parle assez souvent de nos maux ou manquements de moyens qu'il faudroit pour y remédier, mais ce n'est ordinairement que par manière de discours et comme par divertissement ou par coutume, et sans la moindre intention de prendre des mesures pour y remédier, et c'est pourtant ce qui devroit être l'objet de tous nos soins, pour ne point perdre le temps précieux de nostre vie en souhaits impuissants et en plaintes inutiles. Je trouve que la principale cause de cette négligence, outre la légèreté naturelle et inconstante de l'esprit humain, est le désespoir de réussir... A force de penser aux difficultés et à la vanité des choses humaines, la plupart des hommes commencent à désespérer de la découverte de la vérité et de l'acquisition d'un bonheur solide. Se contentant alors de mener un train de vie aisée, ils se moquent de tout, et laissent aller les choses... Pour rendre la volonté des hommes meilleure, on peut donner de bons préceptes ; mais il n'y a que sous l'autorité publique qu'on les peut mettre en pratique. Le grand point est le redressement de l'éducation, qui doit consister à rendre la vertu agréable et à la faire tourner comme en nature ;... il faut avoir recours à des réflexions fréquentes, en se disant souvent à soi-même : *dic cur hic, hoc age, respice finem*... Les obstacles de nostre bonheur qui sont hors de nostre esprit viennent du corps ou de la fortune, et pour rendre les hommes les plus heureux qu'il est possible, il faut chercher encore les moyens de conserver leur santé et de leur donner les commodités de la vie... Enfin, il ne faut point s'étonner que les hommes font si peu de besogne; ils sont comme les différents ingénieurs d'une même fortification : ils s'entre-empêchent et se décréditent, et l'un renverse les travaux de l'autre, seulement parce que ce ne sont pas les siens ; et lorsque les ouvrages de l'un et de l'autre subsistent, ils ne nous satisfont pas assez. Mais si tous ces habiles hommes avoient travaillé sur un même plan, bien arrêté, *dispertitis operibus*, on auroit gagné bien du temps et bien des dépenses, et on auroit quelque chose de bien plus parfait. »

De 1704 à 1707, Leibniz s'était presque exclusivement occupé de son recueil des historiens de Brunswick. Il eut cependant encore assez de loisir pour publier une brochure politique à l'appui des prétentions du roi de Prusse sur la principauté de Neufchâtel. Le recueil des historiens de Brunswick, intitulé : *Scriptores Rerum Brunsvicensium illustrationi inservientes*, parut à Hanovre en trois volumes in-fol., 1707, 1710 et 1711 (1). Ce travail devait être suivi de

(1) ...émoire, écrit en entier de la main de Leibniz, a été tiré par M. Foucher de Careil de la bibliothèque royale du Hanovre et publié pour la première fois dans ses *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, précédés d'une Introduction (Paris, 1854, in-8°, p. 274-292).

(1) Voici quelques détails fournis à ce sujet par Leib-

l'histoire même de la maison de Brunswick; mais il n'eut le temps que d'en écrire le préambule sous le titre de *Protogæa*, où l'auteur remontait jusqu'au delà du déluge. Un extrait de ce préambule parut d'abord dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, année 1693; ce n'est qu'en 1749 qu'il fut publié en entier à Gœttingue par les soins de L. Scheidt. Enfin, cette introduction remarquable, où Leibniz se révèle en quelque sorte comme le créateur de la géologie moderne, vient d'être traduite en français par M. Bertrand de Saint-Germain, sous le titre de *Protogée, ou de la formation et des révolutions du globe*, avec un introd. et des notes; Paris, 1859, in-8°. C'est là surtout que l'on admire la multiplicité extraordinaire du génie de Leibniz, qui, sans prédilection pour aucune spécialité, s'applique à tout avec une égale profondeur. L'auteur commence par attribuer au feu le rôle qui lui appartient dans la création. « Si, dit-il, les grands ossements de la terre, ces roches nues, ces impérissables silex, sont presque entièrement vitrifiés, cela ne prouve-t-il pas qu'ils proviennent de la fusion des corps, opérée par la puissante action du feu de la nature sur la matière encore tendre? » Rien de plus exact que l'explication suivante de la *salure des mers*: « A l'orgine des choses, avant la séparation de la matière opaque et de la lumière, alors que notre globe étoit incandescent, le feu chassa dans l'air l'humidité, qui se comporta comme dans une distillation, c'est-à-dire qu'elle se convertit d'abord, par suite de l'abaissement de la température, en vapeurs aqueuses; ces vapeurs, se trouvant en contact avec la surface refroidie de la terre, s'écoulèrent en eau, et l'eau, délayant les débris de ce récent incendie, retint en elle les sels fixes, d'où est résultée une sorte de lessive, qui bientôt a formé la mer.... » La théorie de Leibniz sur l'origine des montagnes fera comprendre aux géologues de nos jours, combien il importe, avant de formuler des systèmes, de s'enquérir de ce que d'autres ont pu dire avant eux. Cette théorie, la voici textuellement : « Par suite du refroidissement du globe, les masses se sont [illegible] raffermies, et ont éclaté çà et là, de [illegible] certaines portions en s'affaissant ont form[illegible] creux des vallons, tandis que d'autres, [illegible] lides, sont restées debout, comme des colo[illegible] et ont par cela même constitué les montag[illegible] Dans l'opinion de Leibniz, les roches [illegible] viennent pas toutes de la fusion ignée. [illegible] seulement pour « les premières masses [illegible] terre » qu'il admettait ce mode de form[illegible] Les traces des bouleversements par l'eau, [illegible] séjour des mers sur le continent, il les che[illegible] surtout dans les coquillages que l'on trou[illegible] pandus dans la plupart des terrains. Ces [illegible] *pètres* (langues pétrifiées), ces empreintes [illegible] poisson, de plantes, etc., que l'on avait t[illegible] jusque alors de « jeux de la nature », il les [illegible] sidère comme des traces d'êtres vivant[illegible] réels, mais dont les espèces ont été dé[illegible] C'est ainsi que Leibniz jette en peu de [illegible] bases d'une science nouvelle, qui a depuis [illegible] nom de géologie, et qu'il proposait de [illegible] *géographie naturelle*. L'histoire, dont [illegible] *togée* n'est que l'introduction, devait [illegible] plusieurs volumes in-fol. L'auteur s'ét[illegible] posé d'y établir les origines de la mais[illegible] ou de Brunswick, de rectifier la chrono[illegible] moyen âge et de réduire à néant l'his[illegible] la papesse Jeanne.

En 1710 l'Académie de Berlin publia [illegible] volume de ses transactions sous le titre d[illegible] *lanea Berolinensia*. Son fondateur [illegible] tout à la fois comme chimiste, math[illegible] physicien, poëte et archéologue. Il y exp[illegible] toire du phosphore, dont la propriété [illegible] de luire dans l'obscurité excita sa verve [illegible] les vers latins qu'il fit sur ce sujet sont [illegible] très-bien tournés; il donna dans ce [illegible] lume la solution de deux énigmes al[illegible] des remarques sur le rapport du calcul [illegible] avec le calcul différentiel, des obser[illegible] le frottement des machines, enfin une [illegible] curieuse sur l'origine des peuples éclaircie par le secours des langues. Leibniz y cherche à [illegible] montrer l'existence d'une langue primitive [illegible] nante dans le continent ancien, en rapprochant par exemple le mot *könig*, *king*, etc., qui signifie *roi* dans les langues germaniques, des mots *khan*, *chagan*, etc., qui ont la même signification chez les Sarmates, les Huns, les Perses, les Turcs, les Tartares et même les Chinois (1). A ce travail se rattachait une dissertation sur l'*Origine des François*, ou plutôt des Francs, que l'auteur fait venir des bords de la mer Baltique. Il avait d'abord envoyé cette dissertation (2) [illegible]

niz lui-même : « Je fais imprimer in-folio une collection des écrivains servant à l'histoire de Brunswick; tirés des manuscrits ou rétablis par les manuscrits. J'y joins quelques pièces qui ont déjà été imprimées. Il y aura entre autres *Ditmar*, évêque de Mersebourg, où j'ai suppléé quelques feuilles qui y manquoient par le moyen d'un exemplaire que les RR. PP. Papebrock et Jannin m'ont communiqué. J'ai conféré aussi *Domnison*, auteur de la célèbre comtesse *Mathilde*, et son contemporain, avec le manuscrit du Vatican, qui est de ce temps-là, et je l'ai rendu intelligible, ce qu'il n'est point dans l'édition de Gretser. Il y aura la vie de *Théodoric*, évêque de Metz, contemporain d'Othon le Grand, qui n'a point encore été publiée, quoiqu'on le traite de saint; je l'y mets parce que cet évêque était Saxon, de la race de Witikind. On y trouvera la vie de *saint Conrad*, évêque de Constance, de la race des guelphes, qui n'a point paru jusque ici, les anciennes *Chroniques* de Halberstadt, de Hildesheim, de Minden et autres qui n'ont jamais vu le jour. » (*Considérations sur le Principe de Vie*, dans *Œuvres de Leibniz*, édition Dutens, t. II, p. 39.)

(1) Leibniz s'était proposé de publier sur ce sujet un ouvrage détaillé; la mort l'empêcha de l'achever: ce qu'il en avait rédigé fut publié, en 1717, par Eccard, sous le titre de *Collectanea Etymologica illustrationi linguarum veteris Celticæ, Germanicæ, Gallicæ, aliarumque inservientia*; 1717, in-18.

(2) Elle se trouve pour la première fois impri[illegible]

manuscrit à Rémond, en le priant de la faire remettre au marquis de Torcy, qui devait, si ce ministre le jugeait convenable, la présenter à Louis XIV. C'est à cette occasion que Leibniz fit ces quatre vers, placés au frontispice de la copie :

> Exiguis egressa locis, gens Francica tandem
> Complexa est sceptris solis utramque domum.
> Magne, tibi, Lodoix, debet fastigia tanta,
> Et capit ex uno natio fata viro.

Vers la fin de 1710 parut, rédigée en français, la *Théodicée*, c'est-à-dire la *Justification de Dieu dans ses œuvres*. Cet ouvrage, de théologie plutôt que de philosophie, dont on a tant parlé, souvent sans l'avoir lu, ne mérite pas aujourd'hui la réputation qu'on lui a faite; mais elle s'explique : l'apparition de la *Théodicée* était un événement dans un siècle d'incrédulité. Voici ce qui y donna lieu : Bayle, dans son Dictionnaire, avait proposé sur la bonté de Dieu, sur la liberté de l'homme, sur l'origine du bien et du mal, une série de difficultés et d'objections fort embarrassantes pour les théologiens et les croyants. C'est pour y répondre que Leibniz entreprit la *Justification de Dieu*, τὴν τοῦ θεοῦ δίκην (d'où le titre de *Théodicée*). Bayle était déjà mort. Leibniz commence par placer son adversaire au ciel, en lui appliquant ces vers de Virgile :

> Candidus insueti miratur limen Olympi,
> Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Puis il ajoute que celui dont il veut réfuter les dangereux raisonnements voit maintenant le vrai à sa source, « charité rare, observe ici spirituellement Fontenelle, parmi les théologiens, à qui il est fort familier de damner leurs adversaires ».

L'idée mère de l'auteur est celle-ci. Dieu embrasse une infinité de mondes qui tous pourraient exister. Mais de cette infinité de mondes possibles le meilleur seul, *optimus* (de là l'*optimisme* dont Voltaire s'est moqué dans *Candide*) a été préféré; c'est celui où le bien physique et moral se trouve le mieux combiné avec ses contraires. Ce monde, où le mal est *permis*, non pas *voulu*, contient à la fois les misères et les mauvaises actions des hommes, mais dans la moindre proportion toutefois et avec le moins d'inconvénients.

La préface de la Théodicée est un des morceaux les plus remarquables : il s'écarte un peu de la théologie pure. Rien de plus vrai que ce beau début :

« On a vu de tout temps que le commun des hommes a mis la dévotion dans les formalités : la solide piété, c'est-à-dire la lumière et la vertu, n'a jamais été le partage du grand nombre. Il ne faut point s'en étonner : rien n'est plus conforme à la foiblesse humaine; nous sommes frappés par l'extérieur, et l'interne demande une discussion dont peu de gens se rendent capables.... Les cérémonies ressemblent seulement aux actions vertueuses, et les formulaires sont comme des ombres de la vérité. Toutes ces formalités seroient louables si ceux qui les ont inventées les avaient rendues propres à maintenir et à exprimer ce qu'elles imitent.... Mais il n'arrive que trop souvent que la dévotion est étouffée par des façons, et que la lumière divine est obscurcie par les opinions des hommes. »

La même pensée revient souvent; l'auteur semble y attacher, avec raison, une extrême importance. Dans le chapitre *Sur la conformité de la foi avec la raison*, il pense « qu'il seroit aisé de terminer ces disputes sur les droits de la foi et de la raison si les hommes vouloient raisonner avec tant soit peu d'attention. Au lieu de cela, ils s'embrouillent par des expressions obliques et ambiguës, qui leur donnent un beau champ de déclamer, pour faire valoir leur esprit et leur doctrine; de sorte qu'il semble qu'ils n'ont point envie de voir la vérité toute nue, peut-être parce qu'ils craignent qu'elle ne soit plus désagréable que l'erreur (1). »

Suivant J. Leclerc et Pfaff (2), professeur de théologie à Tubingue, la *Théodicée* n'était, aux yeux mêmes de son auteur, « qu'un jeu d'esprit ». Cette opinion est sans doute exagérée, sinon inexacte. Car, dans une lettre à Rémond (10 janvier 1715), Leibniz avoue lui-même « qu'il a eu soin d'y tout diriger à l'édification ». Puis il ajoute, en résumant sa carrière de philosophe et de mathématicien :

« J'ai tâché de déterrer et de réunir la vérité ensevelie sous les opinions des différentes sectes des philosophes, et je crois y avoir ajouté quelque chose du mien pour faire quelques pas en avant. Les occasions de mes études dès ma première jeunesse m'y ont donné de la facilité. Étant enfant, j'appris Aristote, et même les scholastiques ne me rebutèrent point, et je n'en suis point fâché présentement. Mais Platon aussi avec Plotin me donnèrent quelque contentement, sans parler d'autres anciens que je consultai. Peu après, étant émancipé des écoles triviales, je tombai sur les modernes, et je me souviens que je me promenois seul dans un bocage près de Leipsik, appelé le Rosendal, à l'âge de quinze ans, pour délibérer si je garderois les formes substantielles. Enfin, le mécanisme (la mécanique) prévalut, et me porta à m'appliquer aux mathématiques. Il est vrai que je n'entrai dans les plus profondes qu'après avoir conversé avec M. Huygens à Paris. Mais quand je cherchai les dernières raisons du mécanisme et des lois même du mouvement, je fus tout surpris de voir qu'il étoit impossible de les trouver dans les mathématiques et qu'il falloit retourner à la métaphysique. C'est ce qui me ramena aux entéléchies, et du matériel au formel, et me fit enfin comprendre, après plusieurs corrections et avancements de mes notions, que les *monades*, ou substances simples, sont les

intégralement dans le t. II, p. 217 et suiv. du *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion*, etc.; Amsterd., 1740. Le Journal de Trévoux en avait, en 1716, donné un extrait, suivi d'observations critiques du P. Tournemine. Leibnitz répliqua à ces observations; mais sa réplique ne parut point dans le Journal de Trévoux : elle ne fut donnée qu'après la mort de Leibniz, dans G. Eccard, *Leges Francorum ac Ripuariorum*; Francf., 1720, in-fol.

(1) *Essai de Théodicée*; Lausanne, 1760, t. I, p. 409.
(2) Pfaff, *Dissertat. Anti-Bælianæ*; Tub., 1720, in-4°, et Le clerc, *Biblioth. ancienne et mod.*, t. XV, part. I, p. 179.

seules véritables substances, et que les choses matérielles ne sont que des *phénomènes*, mais bien fondés et bien liés. C'est de quoi Platon et même les académiciens postérieurs et encore les sceptiques ont entrevu quelque chose; mais ces messieurs, après Platon, n'en ont pas si bien usé que lui. J'ai trouvé que la plupart des sectes ont raison dans une bonne partie de ce qu'elles avancent, mais non pas en tout ce qu'elles nient. Les formalistes comme les platoniciens et les aristotéliciens ont raison de chercher la source des choses dans les causes finales et formelles. Mais ils ont tort de négliger les efficientes et les matérielles, et d'en inférer, comme faisoit M. Henri Morus en Angleterre et quelques autres platoniciens, qu'il y a des phénomènes qui ne peuvent être expliqués mécaniquement. Mais, de l'autre côté, les matérialistes, ou ceux qui s'attachent uniquement à la philosophie mécanique, ont tort de rejeter les considérations métaphysiques et de vouloir tout expliquer par ce qui dépend de l'imagination. Je me flatte d'avoir pénétré l'harmonie des différents règnes et d'avoir vu que les deux partis ont raison, pourvu qu'ils ne se choquent point, que tout se fait mécaniquement et métaphysiquement en même temps dans les phénomènes de la nature. Il n'était pas aisé de découvrir ce mystère, parce qu'il y a peu de gens qui se donnent la peine de joindre ces deux sortes d'études. M. Descartes l'avoit fait, mais pas assez. Il étoit allé trop vite dans la plupart de ses dogmes; et l'on peut dire que sa philosophie n'est que l'*antichambre de la vérité*. Et ce qui l'a arrêté le plus, c'est qu'il a ignoré les véritables lois de la mécanique ou du mouvement, qui auroient pu le ramener. M. Huygens s'en est aperçu le premier, quoiqu'imparfaitement; mais il n'avoit point de goût pour la métaphysique. J'ai marqué dans mon livre que si M. Descartes s'étoit aperçu que la nature ne conserve pas seulement la même force, mais encore la même direction totale dans les lois du mouvement, il n'auroit pas cru que l'âme peut changer plus aisément la direction que la force des corps, et il seroit allé tout droit au système de l'*harmonie préétablie*, qui est une suite nécessaire de la conservation de la force et de la direction tout ensemble (1). »

Leibniz avait peu de sympathie pour Descartes, tout en lui rendant justice; cela tenait surtout à la différence des caractères : l'un, ami de la discussion, était avide de connaître tout ce que ses contemporains et les anciens avaient produit; l'autre, impatient de contradiction, faisait table rase du passé, pour reconstruire l'édifice des connaissances humaines. — Dans une lettre à l'abbé Nicaise, Leibniz avait ainsi apprécié les cartésiens et leur maître : « Les cartésiens n'ont presque rien fait de nouveau, et presque toutes les découvertes ont été faites par des gens qui ne le sont point.... Je suis sûr que si M. Descartes avoit vécu plus longtemps, il nous auroit donné une infinité de choses importantes, ce qui fait voir que c'étoit plutôt son génie que sa méthode, ou bien qu'il n'a pas publié sa méthode. En effet, je me souviens d'avoir lu dans une de ses lettres qu'il avoit voulu seulement écrire un Discours de sa méthode et en donner des échantillons, mais que son intention n'a pas été de la

(1) *Recueil de diverses Pièces*, t. II, p. 133 et suiv.

publier. Ainsi les cartésiens qui croient a
méthode de leur maître se trompent bie
Cependant je m'imagine que cette méthode
pas aussi parfaite qu'on tâche de le faire
Je le juge par sa géométrie : c'étoit son for
doute; cependant nous savons aujourd'h
s'en faut infiniment qu'elle n'aille aus
qu'elle devroit aller et qu'il disoit qu'elle
Les plus importants problèmes ont besoir
nouvelle façon d'analyse, toute différent
sienne, dont j'ai donné moi-même des éc
lons. Il me semble que M. Descartes n'av
assez pénétré les importantes vérités de
sur l'astronomie, que la suite des temp
rifiées. Son homme est extrêmement diffé
l'homme véritable, comme M. Stenon et d
l'ont montré. La connoissance qu'il avoi
chimie est bien maigre.... En un mot, j
infiniment M. Descartes; mais bien sou
ne m'est pas permis de le suivre (1).
lettre provoqua la réponse violente d'un
sien zélé : sous le voile de l'anonyme, il
chait à Leibniz de vouloir établir sa rép
sur celle de Descartes. Leibnitz fut très-
de ce reproche, et s'en plaignit dans le *Jo*
des Savants (19 et 26 août 1697). « Bie
dit-il, de vouloir ruiner la réputation
grand homme, je trouve que son véritab
rite n'est pas assez connu, parce qu'on ne
dère et qu'on n'imite pas assez ce qu'
d'excellent. On s'attache ordinairement au
foibles endroits, parce qu'ils sont le pl
portée de ceux qui ne veulent point se do
peine de méditer profondément. C'est ce
qu'à mon grand regret ses sectateurs n'aj
presque rien à ses découvertes, et c'est
ordinaire de l'esprit de secte en philo
Comme toutes mes vues ne tendent qu'a
du public, j'en ai dit quelque chose de te
temps pour les réveiller..... J'ai toujours
que j'estime infiniment M. Descartes : il y
de génies qui approchent du sien; je ne c
qu'Archimède, Kopernik, Galilée, K
Jungius, MM. Huygens et Newton, et q
peu d'autres de cette force, auxquels on po
ajouter Pythagore, Démocrite, Platon, Ar
Cardan, Gilbert, Verulamius, Campa
Harvæus, M. Pascal et quelques autres.
vrai cependant que M. Descartes a usé
tifices pour profiter des découvertes des a
sans leur en vouloir paroître redevable. Il
toit d'excellents hommes d'une manière
et indigne, lorsqu'ils lui faisoient ombrag
avoit une ambition démesurée pour s'éri
chef de parti; mais cela ne diminue point la
de ses pensées. » — Le même cartésien
ajouté « que les amis de Leibniz publioien
tement qu'il feroit bien mieux de s'occu
mathématiques, où il excelle, que de se
de philosophie, où il n'a pas le même avan

(1) *Journal des Savants*, 13 avril 1698.

.e peu de réputation, répliqua Leibniz, me fait l'honneur de m'accorder, je ne l'ai acquis en réfutant M. Descartes, et je n'ai besoin de ce moyen : le droit, l'histoire, tres y ont contribué avant que j'aie songé athématiques. Et si notre nouvelle ana-lont j'ai proposé le calcul, passe celle de scartes, autant et plus que la sienne pas-méthodes précédentes, la sienne ne laisse demeurer très-estimable, quoiqu'il ait cessaire, pour le progrès des sciences, de iser ceux qui la croyoient suffire à tout.... à l'avis que mes amis m'auroient donné, rois, je l'avoue, profité, si je l'avois sçu. Et teur anonyme, qui paroît très-capable de nner de bons conseils, en vouloit prendre le, soit en public, ou plutôt en particulier u'il ne pense point que je cherche tant à bruit), il seroit en cela comme le meil-mes amis, et il éprouveroit toute ma do-» Ces lignes peignent toute la noblesse du re de Leibniz.

dans la *Théodicée* et dans les *Nou-Essais sur l'Entendement humain* (1), ue dans certaines parties de sa correspon-qu'il faut chercher les éléments de la phi-e de ce grand homme. Une de ses princi-naximes, bien souvent vérifiée depuis, c'est nature ne fait jamais de sauts (*in natura itur saltus*). C'est ce qu'il appelait la *la continuité*, déjà connue des philosophes « Cette loi porte, dit-il, qu'on passe toujours it au grand et à rebours, dans les degrés dans les parties, et que jamais un mouve-e naît immédiatement du repos ni ne s'y ré-e par un mouvement plus petit, comme on re jamais de parcourir aucune ligne ou ur avant d'avoir achevé une ligne plus pe-loique jusque ici ceux qui ont donné les mouvement n'aient point observé cette oyant qu'un corps peut recevoir en un t un mouvement contraire au précédent. ela fait bien juger que les perceptions re-ables viennent par degrés de celles qui rop petites pour être remarquées. En utrement, c'est peu connoître l'immense é des choses, qui enveloppe toujours et un infini actuel (2). » Appliquée aux natiques, la loi de la continuité conduisit à l'invention du calcul différentiel. Ap-à la philosophie, elle lui donnait toute thode psychologique... « Ce sont, dit-il, ites perceptions qui forment ce je ne sais ces goûts, ces images des sens, claires assemblage mais confuses dans les par-s impressions que les corps qui nous en-vironnent font sur nous et qui enveloppent l'in-fini, cette liaison que chaque être a avec l'uni-vers. On peut même dire qu'en conséquence de ces petites perceptions, le présent est plein de l'avenir et chargé du passé, que tout est *cons-pirant* (σύμπνοια πάντα, comme disait Hippo-crate), et que dans la moindre des substances des yeux aussi perçants que ceux de Dieu pour-roient lire toute la suite des choses de l'univers : *quæ sint, quæ fuerint, quæ mors futura tra-hantur*. C'est aussi par les petites perceptions que j'explique cette admirable *harmonie pré-établie* de l'âme et du corps et même de toutes les monades, ce qui détruit les tablettes vides de l'âme, une âme sans pensée, une substance sans action... Pour moi, je suis du sentiment des cartésiens, en ce qu'ils disent que l'âme pense toujours. Je tiens même qu'il se passe quelque chose dans l'âme qui répond à la circulation du sang et à tous les mouvements internes des vis-cères, dont on ne s'aperçoit pourtant point (1) ».

Appliquée à l'espace, la loi de la continuité lui fit rejeter toute idée de vide. Il essaya même de l'in-troduire dans la série des êtres vivants, quand il disait : « Il est malaisé de voir où le sensible et le raisonnable commencent... Il y a une différence excessive entre certains hommes et certains ani-maux brutes ; mais si nous voulons comparer l'en-tendement et la capacité de certains hommes et de certaines bêtes, nous y trouverons si peu de différence, qu'il sera bien malaisé d'assurer que l'entendement de ces hommes soit plus net et plus étendu que celui des bêtes (2). » Cependant Leibniz s'empresse d'ajouter lui-même que « le plus stupide des hommes est incomparablement plus raisonnable et plus docile que la plus spiri-tuelle de toutes les bêtes ». Et pour expliquer cette espèce d'hiatus, il suppose « dans quelque autre monde des espèces moyennes entre l'homme et la bête » ; de même qu'il suppose quelque part des « animaux raisonnables qui nous passent (3) ».

C'est pour expliquer l'union de l'âme avec le corps que Leibniz imagina l'*harmonie prééta-blie*. Voici son raisonnement : « Figurez-vous deux horloges qui s'accordent parfaitement. Cet accord peut s'obtenir de trois façons différentes : 1° par l'influence réciproque d'une horloge sur l'autre, 2° par les soins d'un homme chargé de la besogne, 3° par une harmonie préexistante ». Après avoir discuté la valeur des deux pre-miers moyens, il s'arrête au dernier, comme seul raisonnable : « Il ne reste que la voie de l'harmonie préétablie par un artifice divin, le-quel dès le commencement a formé chacune de ces substances d'une manière si parfaite et ré-glée, avec tant d'exactitude qu'en ne suivant que

traité, composé en 1704, devait être mis en tête ouvelle édition de Locke, *Essai sur l'Entende-main*. Il ne parut qu'après la mort de l'auteur, *OEuvres Philosophiques* de Leibniz, édité par t a été réimprimé dans *Opera Philosoph.* de édit. d'Erdmann (Berlin, 1840).
uveaux Essais, p. 198 (édit. Erdmann).

(1) *Nouveaux Essais*, édit. Erdmann, p. 196 et suiv. Comp. *Sur la Loi de la Continuité* une excellente note de M. Foucher de Careil, dans *Nouvelles Lettres et Opus-cules inédits de Leibniz* (Paris, 1857), p. 412 et suiv.
(2) Ibid.
(3) Comparez M. Flourens, *De l'Instruction et l'Intelli-gence des Animaux*, p. 53 (édit. 1851).

ses propres lois, qu'elle a reçues avec son être, elle s'accorde partout avec l'autre, tout comme s'il y avoit une influence mutuelle, ou comme si Dieu y mettoit toujours la main au delà de son concours général (1). »

Ce système rencontra de nombreux adversaires, parmi lesquels il suffit de citer Bayle et Clarke. Le premier, à l'article *Rorarius* de son excellent Dictionnaire, compare l'*harmonie préétablie* à un vaisseau qui, sans être dirigé de personne, va se rendre de soi-même au port désiré. Dans sa réplique à Bayle, Leibniz ne veut pas que l'on compare son hypothèse « avec un vaisseau qui se mène soi-même au port, mais avec ces bateaux de trajet, attachés à une corde, qui traversent la rivière ». — « C'est, ajoute-il, comme dans les machines de théâtre et dans les feux d'artifice, dont on ne trouve plus la justesse étrange quand on sait comment tout est conduit (2). » Quant à l'objection de Bayle, concernant l'âme qui serait comme un atome d'Épicure, environné de vide, Leibniz répond qu'il « considère en effet les âmes ou plutôt les *monades* comme des *atomes de substance*, et qu'il nie l'existence des atomes matériels dans la nature, la moindre parcelle de matière ayant encore des parties... Les âmes ou *monades* imitent autant que possible Dieu, leur créateur : il les a faites sources de leurs phénomènes, qui contiennent des rapports à tout, mais plus ou moins distincts, selon les degrés de perfection de chacune d'elles (3). »

Mais que devient dans tout cela le libre arbitre? C'est là l'écueil contre lequel ont échoué tous les philosophes, y compris Leibniz. Cette difficulté, il essaye le plus souvent de la tourner par des subtilités scolastiques, et quand il veut l'aborder franchement, il est plein de contradictions. En voici la preuve : « Pour ce qui est, dit-il, du franc arbitre, je suis du sentiment des thomistes et autres philosophes, qui croient que tout est prédéterminé, et je ne vois pas lieu d'en douter. » Puis, il ajoute aussitôt, en se reprenant : « Cela n'empêche pourtant pas que nous n'ayons une liberté exempte non-seulement de sa contrainte, mais encore de la nécessité. » — Or, comment concilier la négation du franc arbitre, la prédestination, avec la liberté « sans contrainte et sans nécessité » ? Pour sortir d'embarras, Leibniz imagina, comme le firent plus tard Schelling et Hegel, d'identifier l'homme avec Dieu lui-même, quand il dit : « Il en est de nous comme de Dieu lui-même, qui est aussi toujours déterminé dans ses actions, car il ne peut manquer de choisir le meilleur; mais s'il n'avoit pas de quoi choisir, et si ce qu'il fait étoit seul possible, il seroit soumis à la nécessité (1). » Et ailleurs : « L'âme, à l'égard de la variété de ses modifications, doit être comparée avec l'univers qu'elle représente, selon son point de vue, et même en quelque façon avec Dieu, dont elle représente *finiment l'infini* (2). On voit que Leibniz était le précurseur du système de l'*identité* de l'homme avec Dieu, le comble de l'orgueil humain.

Dans ses répliques à Clarke, partisan des idées de Newton, Leibniz s'attaquait directement à la loi de l'attraction : Newton, ignorant encore la généralité de cette loi, avait avancé que le système du monde avait besoin d'être de temps en temps retouché par le Créateur pour en rétablir l'harmonie. C'est pourquoi Leibniz rejetait l'hypothèse de l'attraction parce que pour en obtenir l'exécution il faudrait « un miracle perpétuel ». — « En bonne philosophie et en saine théologie, il faut, ajoute-t-il, distinguer entre ce qui est explicable par les natures et les forces des créatures, et ce qui n'est explicable que par les forces de la substance infinie... C'est par là que tombent les attractions proprement dites et autres opérations inexplicables par les natures des créatures, qu'il faut faire effectuer par miracle ou recourir aux absurdités, c'est-à-dire aux qualités occultes scolastiques, qu'on commence à nous débiter sous le nom spécieux de *forces*, mais qui nous ramènent dans le royaume des ténèbres : c'est *inventa fruge, glandibus vesci*. » Ce trait était à l'adresse de Newton. Pour ne laisser subsister aucun doute, Leibniz disait plus loin : « J'avois objecté qu'une attraction proprement dite ou à la scholastique seroit une opération à distance, sans moyen. On répond ici qu'une attraction sans moyen seroit une contradiction. Fort bien; mais comment l'entend-on donc, quand on veut que le Soleil à travers d'un espace vide attire le globe de la Terre; est-ce Dieu qui sert de moyen?... Si ce moyen, qui fait une véritable attraction, est constant et en même temps inexplicable par les forces des créatures, et s'il est véritable avec cela, c'est un miracle perpétuel, et s'il n'est pas miraculeux, il est faux : c'est une chose chimérique, une qualité occulte scholastique : il seroit comme le cas d'un corps allant en rond, sans s'écarter par la tangente, quoique rien d'explicable ne l'empêchât de le faire (3). » Newton, que les hommages de ses contemporains et surtout de ses compatriotes avaient enflé d'orgueil, ne put jamais pardonner à Leibniz d'avoir dit tant de mal de l'*attraction*.

La *raison suffisante* est un des principes favoris de Leibniz. Il y insiste dans tous ses écrits.

(1) *Journal des Savants*, 19 nov. 1696.
(2) *Recueil de pièces diverses sur la philosophie, la religion, etc., par MM. Leibniz, Clarke, etc.*, t. II, p. 435.
(3) *Ibid.*, p. 435 et 441. Les *monades* de Leibniz étaient les *substances simples* τὰ ὄντως ὄντα de Platon. Voy. M. Foucher de Careil, *Introd.* à *Lettres et opus. inédit.* de Leibniz, p. XII et suiv.

(1) *Lettre à M. Bayle*, dans *Commercium Epist. Leibnitianum*, éd. Feder, 1805, p. 152.
(2) *Recueil de diverses Pièces*, etc., p. 437.
(3) Réplique à Clarke, dans *Recueil des Pièces, etc.*, t. I, p. 147.

ju'une chose existe, il faut qu'elle ait une d'être. « J'ose dire, ajoute l'auteur, que e grand principe on ne sauroit venir à la de l'existence de Dieu ni rendre rai- plusieurs autres vérités importantes. monde ne s'en est-il point servi en mille ns ? Il est vrai qu'on l'a oublié par négli- en beaucoup d'autres; mais c'est là jus- l'origine des chimères, comme, par le, d'un temps où d'un espace absolu u vide, des atomes, d'une attraction à la stique, etc. (1). »

observateurs n'aiment guère les théories, proquement. Leibniz le savait fort bien : qui aiment, dit-il, à entrer dans le dé- s sciences méprisent les recherches abs- , et ceux qui approfondissent les prin- ntrent rarement dans les particularités. noi, j'estime également l'un et l'autre (2) ». t par la *Théodicée* que Leibniz termina en e sorte sa carrière de polygraphe. Des s fréquents, une correspondance éten- dispute sur la priorité de la décou- du calcul différentiel l'empêchaient, de- 710 jusqu'à sa mort, d'entreprendre de ux ouvrages et d'achever ceux qu'il ommencés. En 1711 Leibniz eut à Torgau ntrevue avec Pierre le Grand, qui était onclure le mariage du prince Alexis, son vec Christine Sophie de Wolfenbüttel; profita de l'occasion pour consulter le cé- philosophe sur la législation dont il vou- ter son empire; il en fut si satisfait qu'il nna une pension annuelle de mille roubles titre de conseiller privé de justice. A son à Hanovre, en passant par le duché de n, Leibniz acquit pour la bibliothèque de nbüttel un grand nombre de manuscrits et es rares. En 1713 on le trouve à Vienne, nt de l'empereur la création d'une Aca- des Sciences, sur le modèle de celle de Ber- échoua dans sa démarche, il reçut, en re- , une pension de deux mille florins, avec res avantageuses s'il voulait rester attaché ur impériale, qui lui avait déjà accordé le conseiller aulique, bien qu'on n'en trouve trace officielle. Il était encore à Vienne mourut (en 1714) la reine Anne : la cou- l'Angleterre passa à l'électeur de Hanovre, s Ier, qui, selon l'expression de Fontenelle, issoit sous sa domination un électorat, les yaumes de la Grande-Bretagne, M. Leibniz Newton ». Leibniz se hâta de retourner vre. Les accès de goutte, auxquels il était taient devenus depuis un an de plus en réquents : comme Descartes et d'autres phes, il ne voulait se traiter qu'à sa ma- u d'après les conseils de quelques amis rs à la médecine. On raconte qu'il avança sa fin en avalant un remède que lui avait conseillé un jésuite d'Ingolstadt, et qui lui causa d'intolérables douleurs néphrétiques; le mal remonta rapidement aux parties supérieures du corps, et le fit succomber, en une heure, au milieu de violentes convulsions, à l'âge de soixante-et-dix ans quatre mois et onze jours. Un ami, le savant Eckard, bibliothécaire à Hanovre, lui fit faire des funérailles convenables : toute la cour y avait été invitée; mais, à l'extrême surprise d'Eckard, qui le rapporte lui-même, personne ne vint accompagner le grand homme à sa dernière demeure.

Voici le portrait qu'a tracé de Leibniz un de ses illustres collègues, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris. « M. Leibniz étoit d'une forte complexion : il n'avoit guère eu de maladies, excepté quelques vertiges dont il étoit quelquefois incommodé et la goutte. Il mangeoit beaucoup et buvoit peu, quand on ne le forçoit pas, et jamais de vin sans eau. Chez lui il étoit absolument le maître, car il y mangeoit toujours seul. Il ne régloit pas ses repas à de certaines heures, mais selon ses études. Il n'avoit point de ménage, et envoyoit querir chez un traiteur la première chose trouvée. Depuis qu'il avoit la goutte, il ne dînoit que d'un peu de lait; mais il faisoit un grand souper, sur lequel il se couchoit à une heure ou deux heures après minuit. Souvent il ne dormoit qu'assis sur une chaise, et ne s'en réveilloit pas moins frais à sept ou huit heures du matin. Il étudioit de suite, et il a été des mois entiers sans quitter le siége, pratique fort propre à avancer beaucoup un travail, mais fort mal saine. Aussi croit-on qu'elle lui attira une fluxion sur la jambe droite, avec un ulcère ouvert. Il y voulut remédier à sa manière, car il consultoit peu les médecins; il vint à ne pouvoir plus marcher, ni quitter le lit. Il faisoit des extraits de tout ce qu'il lisoit et y ajoutoit ses réflexions; puis il mettoit tout cela à part, et ne le regardoit plus. Sa mémoire, qui étoit admirable, ne se déchargeoit point, comme à l'ordinaire, des choses écrites; mais seulement l'écriture avoit été nécessaire pour les y graver à jamais. Il étoit toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, et le roi d'Angleterre l'appeloit son *dictionnaire vivant*. Il s'entretenoit volontiers avec toutes sortes de personnes, gens de cour, artisans, laboureurs, soldats. Il s'entretenoit même souvent avec les dames, et ne comptoit point pour perdu le temps qu'il donnoit à leur conversation. M. Leibniz avoit un commerce de lettres prodigieux. Il se plaisoit à entrer dans les travaux ou dans les projets de tous les savants de l'Europe; il leur fournissoit des vues; il les animoit, et certainement il prêchoit d'exemple. On étoit sûr d'une réponse dès qu'on lui écrivoit, ne se fût-on proposé que l'honneur de lui écrire. Il étoit toujours d'une humeur gaie... Il se mettoit aisément en colère, mais il en revenoit aussitôt.

d., p. 153.
tre à l'abbé Foucher, *Journ. des Savants*, 2 juin

Ses premiers mouvements n'étoient pas d'aimer la contradiction sur quoi que ce fût, mais il ne falloit qu'attendre les seconds ; et en effet ses seconds mouvements, qui sont les seuls dont il reste des marques, lui feront éternellement honneur. On l'accuse de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur du droit naturel : ses pasteurs lui en ont fait des réprimandes publiques et inutiles. On l'accuse aussi d'avoir aimé l'argent. Il avoit un revenu très-considérable en pensions du duc de Wolfenbüttel, du roi d'Angleterre, de l'empereur, du czar, et vivoit toujours assez grossièrement... Mais il laissoit aller le détail de sa maison comme il plaisoit à ses domestiques. Cependant la recette étoit toujours la plus forte, et on lui trouva après sa mort une grosse somme d'argent comptant qu'il avoit cachée : c'étoit deux années de son revenu. Ce trésor lui avoit causé pendant sa vie de grandes inquiétudes qu'il avoit confiées à un ami ; mais il fut encore plus funeste à la femme de son seul héritier, fils de sa sœur, qui étoit curé d'une paroisse près de Leipzig : cette femme, à la vue du riche héritage fut si saisie de joie qu'elle en mourut subitement. (1) »

Ajoutons à ce portrait qu'à l'exemple de Descartes, de Newton et de la plupart des grands hommes, Leibniz ne s'était jamais marié. Il y avait, rapporte Fontenelle, pensé à l'âge de cinquante ans. Mais la personne qu'il avait en vue voulut avoir le temps de faire ses réflexions; cela donna à Leibniz le loisir de faire aussi les siennes, et il ne se maria point (2).

Les dernières années de Leibniz avaient été empoisonnées par une querelle fameuse dans l'histoire de la science : il s'agissait de la priorité de la découverte du *calcul différentiel*, fondement de l'analyse supérieure (*analysis promota*). Voici l'historique de cette découverte. Avec la règle et le compas les anciens géomètres étaient arrivés à des théorèmes que l'on admire encore aujourd'hui. Le rapport qui existe entre les figures limitées par des lignes brisées et celles qui ont pour limites des lignes courbes avaient de bonne heure fixé leur attention. La figure qu'ils estimaient la plus parfaite, et qui joue un si grand rôle dans les spéculations philosophiques et astronomiques de l'antiquité, c'était la figure plane terminée par une courbe dont tous les points sont également distants d'un point intérieur; en un mot, c'était le cercle. La quadrature du cercle, de la parabole, et en général de toutes les figures produites par les différentes sections du cône, stimulèrent à l'envi la sagacité des géomètres grecs. La proposition d'Archimède, « que le contour d'un polygone inscrit et le contour d'un polygone circonscrit à un cercle est le premier plus petit et le second plus grand que ce cercle, » fut reprise et développée par ses successeurs, qui tous purent se convaincre qu'en multipliant le nombre des côtés du polygone on approche de plus en plus de cette égalité, mais sans jamais l'atteindre.

Dans un petit traité, trop peu connu, sur la capacité des tonneaux, que Kepler composa à l'occasion d'une querelle avec un marchand de vin fraudeur, le grand astronome supposa (*Nova Stereometria Doliorum vinariorum*, etc.; Linz, 1605), pour trouver le rapport de la périphérie au diamètre, que la circonférence du cercle se compose d'une infinité de points, « bases d'autant de triangles, dont les sommets se réunissent au centre ». Dans un *supplément* à la Stéréométrie d'Archimède, il examina les rapports de quatre-vingt-sept figures solides, la plupart désignées sous les noms des fruits auxquelles elles ressemblent, et qu'il faisait naître par le mouvement de surfaces sphériques et coniques autour des diamètres, axes, ordonnées, etc.; enfin, par des propositions comme celles-ci : *Decrementa perpendicularium sunt maxima apud A, minora igitur erunt apud B; — Ubi decrementa altitudinum præcipitantur per omnes proportiones in infinitum crescentibus proportionum augmentis, ibi incrementa quadratorum magis magisque decrementa et incrementa proportionum descrescunt*. Il semait ainsi des idées fécondes qui paraissent avoir servi à Descartes pour sa nouvelle géométrie des courbes.

L'auteur de la méthode des indivisibles, Cavalieri, avait aussi fait intervenir l'idée de continuité et de mouvement dans la génération des plans et des solides; il se servait même du mot *fluens*, repris plus tard par Newton. Pascal employa la méthode du géomètre italien dans la solution des problèmes sur la roulette. « Je ne ferai, disait-il, aucune difficulté d'user de ce langage des indivisibles, la *somme des lignes*, la *somme des plans*, la *somme des ordonnées*, qui semble être inintelligible à ceux qui n'entendent pas la doctrine des indivisibles et qui s'imaginent que c'est pécher contre la géométrie que d'exprimer un plan par un nombre indéfini de lignes, ce qui ne vient que de leur manque d'intelligence, puisqu'on n'entend autre chose par là sinon la somme d'un nombre indéfini de rectangles faits de chaque ordonnée avec chacune des petites portions égales du diamètre, dont la somme est certainement un plan, qui ne diffère de l'espace du dernier cercle que d'une quantité moindre qu'aucune donnée (1). » Fermat, contemporain de Pascal, dans sa méthode *De Maximis et Minimis*, égale l'expression de la quantité dont on cherche *le maximum* et *le minimum* à l'expression de la même quantité dans laquelle l'inconnue est augmentée d'une quantité indéterminée. Il fait disparaître dans cette équation les

(1) Fontenelle, *Éloge de Leibniz*.
(2) Ibid.

(1) *Lettre à Carcavi*, dans les *Œuvres de Pascal*, t. V, p. 346 (édit. La Haye, 1779).

ux et les fractions, s'il y en a, et après effacé les termes communs dans les mem-il divise tous les autres par la quantité rminée par laquelle ils se trouvent multi-ensuite il fait cette quantité nulle, et il a uation qui sert à déterminer l'inconnue de stion. Dans l'équation entre l'abscisse et nnée, que Fermat appelle la propriété spé-de la courbe, il augmente ou diminue l'abs-'une quantité indéterminée, et il regarde la lle ordonnée comme appartenant à la fois ourbe et à la tangente, ce qui fournit une on qu'il traite comme celle de la méthode *iximis et Minimis* (1). Pour résoudre les mes que Fermat avait proposés sur la ture de la parabole et de l'hyperbole, Ro-(né en 1602, mort en 1675) eut aussi re-à la méthode des *indivisibles*. « Pour es conclusions par le moyen des indivi-il faut, dit-il, supposer que toute ligne, oite ou courbe, se peut diviser en une in-le parties ou petites lignes toutes égales lles, ou qui suivent entre elles telle pro-n que l'on voudra, comme de carré à de cube à cube, de carré carré à carré ou selon quelque autre puissance. Or, nt que toute ligne se termine par des au lieu de lignes on se servira de points; au lieu de dire que toutes les petites li-ont à telle chose en certaine raison, on dira us ces points sont à telle chose en la dite ... Par tout ce discours, on peut comprendre multitude infinie de points se prend pour finité de petites lignes et compose la ligne ; l'infinité de lignes représente l'infinité de superficies qui composent la superficie l'infinité de superficies représente l'infi-petits solides qui composent ensemble le total (2). » — Ce que les mathématiciens tenté relativement aux quadratures et batures, par voie géométrique, Wallis l'en-dans son *Arithmetica Infinitorum* (Ox-655), par voie arithmétique : il cher-rapport qui existe entre la somme d'une nombres donnée et le plus grand de ces s, et appliqua le résultat à des grandeurs riques. C'est lui qui trouva les expres-e $\frac{1}{a^m}$, $\sqrt{a} = a^{-m}$, $a^{\frac{1}{2}}$. — A ces travaux il faut ajouter ceux de Grégoire de Saint-Vincent, de Hudde, de Mercator, de Sluse et surtout d'Isaac Barrow. Enfin, l'analyse infinitésimale était pour ainsi dire dans l'air quand apparurent Newton et Leibniz.

Deux voies bien différentes peuvent conduire à l'idée de l'infini : l'arithmétique et la géométrie. C'est la première que choisit Leibniz. Ainsi, la moitié successivement ajoutée au quart, au huitième, au seizième, c'est-à dire aux termes de la progression décroissante de $\frac{1}{2}$, continuée à l'infini, donne une somme qui n'est pas l'unité absolue, mais qui en approche tellement qu'on peut l'identifier avec elle sans erreur sensible : $1 = \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{16}$..... Laissons Leibniz raconter lui-même comment ce genre de calcul, la sommation des séries, le conduisit à la découverte du calcul différentiel : « J'avois pris, écrivit-il au marquis de L'Hospital, depuis longtemps plaisir de chercher les sommes des séries des nombres, et je m'étois servi pour cela des différences sur un théorème assez connu, qu'une série décroissant à l'infini, son premier terme est égal à la somme de toutes ses différences. Cela m'avoit donné ce que j'appelois le *triangle harmonique*, opposé au *triangle arithmétique* de Pascal. Car Pascal avoit montré comment on peut donner les sommes des nombres figurés, qui proviennent en cherchant les sommes et les sommes des sommes de la progression arithmétique naturelle; et moi je trouvai que les fractions des nombres figurés sont les différences et les différences des différences de la progression harmonique naturelle (c'est-à-dire des fractions $\frac{1}{1}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$) et qu'ainsi on peut donner les sommes des séries des fractions figurées, comme $\frac{1}{1} + \frac{1}{3} + \frac{1}{6} + \frac{1}{10}$, etc., et $\frac{1}{1} + \frac{1}{4} + \frac{1}{10} + \frac{1}{20}$, etc. Reconnoissant donc cette grande différence et voyant que par le calcul de M. Descartes l'ordonnée de la courbe peut être exprimée, je vis que trouver les quadratures ou les sommes des ordonnées n'est autre chose que trouver une ordonnée (de la quadratice) dont la différence est proportionnelle à l'ordonnée donnée. Je reconnus aussi bientôt que trouver les tangentes n'est autre chose que différentier, et trouver les quadratures n'est autre chose que sommer, pourvu qu'on suppose les différences incomparablement petites. Je vis aussi que nécessairement les grandeurs différentielles se trouvent hors de la fraction et hors du *vinculum*, et qu'ainsi on peut donner les tangentes sans se mettre en peine des irrationnelles et des fractions. Et voilà l'histoire de l'origine de ma méthode (1). »

Pour bien comprendre les derniers passages de cette lettre, il faut se rappeler qu'une ligne courbe peut être considérée comme l'assemblage

si x étant l'abscisse et y l'ordonnée, si t est la ente au point de la courbe qui répond à x et y, cile de voir que les triangles semblables don-$\frac{(t+e)}{t}$ pour l'ordonnée à la tangente, relative-l'abscisse $x + e$. On aura donc l'équation dont il mettant dans l'équation de la courbe $x + e$ à de x, et $y + \frac{ye}{t}$ à la place de y. Cette équation, réductions, sera divisée par e, et on supprimera comme nuls tous ceux où l'indéterminée e se , parce qu'on doit supposer cette indéterminée équation restante donnera la valeur de t en x

berval, *Traité des Indivisibles.*

(1) Extrait d'une lettre de Leibniz au marquis de l'Hospital, en date du 27 décembre 1694. (Gerhardt, *Correspondance* de Leibniz, t. II, p. 259)

d'une infinité de lignes droites, chacune infiniment petite, et le point de contact d'une tangente comme une de ces lignes, dont l'étendue (infiniment petite) est mesurée par la droite (ordonnée), infiniment proche de l'axe ou du diamètre qui aboutit à la tangente, et par l'intervalle infiniment petit (abscisse) compris entre ces deux droites. Si d désigne une quantité infiniment petite, dont une quantité variable x augmente, l'accroissement infiniment petit de celle-ci ou sa *différentielle* sera dx. D'après l'idée de Leibniz, on peut prendre l'une pour l'autre des quantités qui ne diffèrent entre elles que d'une quantité infiniment petite. Cela n'est pas, il est vrai, rigoureusement exact; mais lorsqu'un géomètre mesure la hauteur d'une montagne, tient-il compte d'un grain de sable que le vent enlève du sommet; ou lorsque l'astronome cherche à évaluer la distance des étoiles, le diamètre de la Terre ne se réduit-il pas à rien? Leibniz ne s'arrêtait pas là dans son hypothèse; il admettait des infiniment petits d'infiniment petits ou de second ordre; puis des infiniment petits de troisième ordre, etc. qui sont également négligeables par rapport aux infiniment petits du premier ordre. Ainsi, en prenant dans une courbe trois ordonnées infiniment proches, la différence de chacune avec sa voisine est un infiniment petit de son ordre, ce qui forme deux différences infiniment petites et successives; or, ces deux infiniment petits diffèrent entre eux d'une quantité infiniment petite à leur égard; voilà, selon Leibniz, un infiniment petit du second ordre; de là le nom d'*infinitésimal* qu'on a donné aussi au calcul différentiel (1). Enfin, pour caractériser à la fois l'importance et la nature de ce calcul, on peut dire qu'il est pour le mathématicien ce que le microscope est pour le naturaliste. Il valait donc la peine de se disputer la gloire de son invention.

Voici les titres qui plaident en faveur de Leibniz. Dans un manuscrit, qui porte la date du mois d'août 1673, et a pour titre : *Methodus nova investigandi tangentes linearum curvarum ex datis applicatis, vel contra applicatas ex datis productis, reductis, tangentibus, perpendicularibus, secantibus*, Leibniz fait usage d'une méthode générale pour la détermination des tangentes applicable à toutes les courbes. A cet effet, il considère la courbe comme un polygone d'une infinité de côtés, et il y construit ce qu'il appelle le *triangle caractéristique* entre un arc infiniment petit de la courbe et la différence des ordonnées et des abscisses (1). Dans un autre manuscrit (octobre et novembre 1675) l'auteur désigne les lignes infiniment petites du triangle caractéristique par des expressions telles que *omn.* (pour *omne*) x et *omn.* y; puis, au lieu de *omn.* (somme), il propose le signe d'intégration, depuis lors généralement adopté; enfin, la différentielle $\frac{x}{d}$, il la représente par dx : *idem est*, dit-il, dx et $\frac{x}{d}$, *id est differentia inter duas x proximas* (2). Dans un manuscrit du 21 novembre 1675, il indique l'expression $d(xy)$ comme applicable à toutes les courbes; il parvient à éliminer la différentielle dx, et dy qui reste donne la solution du problème proposé. *Ecce*, s'écrie-t-il, *elegantissimum specimen, quo problemata methodi tangentium inversæ solvuntur aut saltem reducuntur ad quadraturas!* C'est sans doute à la méthode inverse des tangentes que Leibniz faisait allusion lorqu'il écrivit à Oldenburg, secrétaire de la Société royale de Londres : « Je suis arrivé à la solution d'un autre problème géométrique, d'une difficulté jusque ici désespérante (3) ». Dans un manuscrit du 26 juin 1676, il mentionne la méthode directe des tangentes, et donne la solution du problème de Florimond de Beaune.

Voilà ce que Leibniz fit pour l'analyse supérieure pendant son séjour à Paris (depuis mars 1672 jusqu'en octobre 1676). Cependant ce n'est qu'au mois d'octobre 1684, qu'il publia [illegible] le sommaire des principes du calcul différenti[illegible] dans les *Acta Erudit. Lips.*; la notice, qui est f[illegible] rt courte, a pour titre : *Nova Methodus pro M*[illegible]*aximis et Minimis, itemque tangentibus, qu*[illegible] *tas nec irrationales quantitates* [illegible] *morat*[illegible] *singulare pro illis calculi genus*. [illegible] Newton fit paraître ses *Principes* [illegible] *tiques de la Nature*, où il dit [illegible] pag. « Dans le commerce de lettres que j'[illegible] j'ai dix ans (par l'entremise de M. Olden[illegible] M. Leibniz, très-habile géomètre, lo[illegible] lors fis savoir que j'avois une méthode de [illegible] de les quantités les plus grandes et les [illegible] s pl[illegible] de mener des tangentes, et d'effect[illegible] ctue[illegible] choses semblables en termes sourd[illegible] rds qu'en termes rationnels, et je la [illegible] a ca[illegible] des lettres transposées, qui renferm[illegible] maien[illegible] *une équation donnée, qui contien*[illegible]*nt de*[illegible] *tités fluentes, trouver les fluxion*[illegible]*ns et r*[illegible] *quement* : ce célèbre personnage [illegible] me r[illegible] qu'il étoit tombé sur une méthode qu[illegible] *qui faisoi*[illegible] cet effet, et la communiqua : elle [illegible] *le ne di*[illegible] guère de la mienne que dans les te[illegible]*ermes et* [illegible] les caractères ».

Si l'on admet que les docume[illegible]

(1) Leibniz avait transporté aussi dans la mécanique l'idée des quantités infinitésimales. Ainsi dans sa lettre à Bayle il dit : « Le repos peut être considéré comme une vitesse infiniment petite ou comme une *tardité* infinie, tellement que « la règle du repos doit être considérée comme un cas particulier de la règle du mouvement;.... de même l'égalité peut être considérée comme une inégalité infiniment petite, et on peut faire approcher l'inégalité de l'égalité autant que l'on veut. » (Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*; Amster., juillet 1687.)

(1) J. Gerhardt, *Die Entdeckung der* [illegible] *Analyses*, Halle, 1855, p. 56.

(2) Ibid., p. 60 et suiv.

(3) Lettre en date du [illegible] déc. [illegible]

t seuls décider une question de priorité, ncontestablement à Leibniz que revient eur de l'invention du calcul différentiel; n'empêche pas que Newton ne puisse être côté l'inventeur du *calcul des fluxions*, algré d'étroites analogies avec la méthode miz, ne part pas du même principe que le différentiel. D'ailleurs, Newton nous ap-lui-même qu'il avait caché sa *méthode es lettres transposées*. Quant à la lettre nburg, dont la Bibliothèque royale de Ha-possède l'autographe, « il aurait fallu, MM. Biot et Lefort, qui la citent, l'habileté se d'Œdipe pour découvrir la méthode des s sous une pareille enveloppe (1) ».

lant plus de vingt ans personne n'avait é à Leibniz son invention, que le marquis tal et les Bernoulli s'attachaient à répan-à développer. « Mais il y eut (c'est Leib--même qui parle) des gens en Angleterre ussés, ce me semble, par des mouvements , s'avisèrent de me la contester. On prit rétexte certaines paroles du journal de de l'an 1705, qu'on expliquoit maligne-comme si elles disoient que M. Newton prise de moi quoiqu'il n'y ait pas un mot dise. On porta la Société royale de Lon-donner commission à certaines personnes iner les vieux papiers sans m'en donner part, et sans savoir si je ne récuserois uelques commissaires comme partiaux. s prétexte du rapport de cette commis-), on publia un livre contre moi en 1711, titre de *Commerce Épistolique*, où l'on les vieux papiers, et des anciennes lettres, partie tronquées, et on supprima celles voient faire contre M. Newton. Et ce qui is, on y ajouta des remarques pleines de ez malignes, pour donner un mauvais ce qui n'en avoit point. Mais la Société n'a point voulu prononcer là-dessus, j'ai appris par un extrait de ses registres: ieurs personnes de mérite en Angleterre des membres de la Société royale) n'ont oulu prendre aucune part à ce qui s'est tre moi. » Ce *factum* parut sous le titre *mmercium Epistolicum de varia Re natica* inter celeberrimos præsentis se-athematicos, vir. Isac. Newtonium, Is. Jac. Gregorium, Is. Wallisium, J. Keil-. Collinsium, G. Leibnitium, etc., Lon-dres, 1712, et fut réimprimé avec des change-ments et additions, en 1722. La dispute avait été tellement envenimée de part et d'autre par le zèle inconsidéré des disciples de Newton et de Leibniz, qu'il fut durant plus de cent cinquante ans impossible de saisir la vérité. Ce n'est que de nos jours, après l'exhumation de nombreuses pièces inédites, impartialement confrontées avec les deux éditions du *Commercium Epistoli-cum*, que la lumière, longtemps obscurcie par les passions de l'amour-propre et de l'orgueil, a pu se faire jour. Il est hors de doute que New-ton a inspiré et dirigé la publication du *Com-mercium Epistolicum*, si même il n'y a pris une part plus immédiate. Quant aux *variantes*, la *Recensio* et l'avis *Ad lectorem*, introduits dans l'édition de 1722, c'est Newton seul qui en est l'auteur. Leibniz s'était proposé de publier aussi un *Commercium Epistolicum;* car il écrivait le 25 août 1714 à Chamberlayne : « Puis il semble qu'on a encore des lettres qui me regardent parmi celles de M. Oldenburg et de M. Collins, qui n'ont pas été publiées, je souhaiterois que la So-ciété royale voulût donner ordre de me les communiquer. Lorsque je serai de retour à Hanovre (il était alors à Vienne), je pourrai publier aussi un *Commercium Epistolicum* qui pourra servir à l'histoire littéraire. Je serai disposé à ne pas moins publier les lettres qu'on peut alléguer contre moi, que celles qui me fa-vorisent, et j'en laisserai le jugement au pu-blic. »

Une vie agitée et une mort prématurée ne per-mirent pas à Leibniz d'accomplir son projet. MM. Biot et Lefort ont donné récemment (en 1856) une nouvelle édition du *Commercium Epistolicum*, en y joignant toutes les pièces né-cessaires à une appréciation impartiale de la question. Or, voici les conclusions auxquelles sont arrivés ces deux juges, parfaitement com-pétents : « Pour les commissaires (chargés du choix et de la transcription des pièces in-sérées dans le *Com. Epist.*), il ne s'agissait pas seulement de faire triompher les droits de New-ton comme inventeur de la méthode des fluxions, il fallait encore effacer les titres de Leibniz à l'invention analogue et indépendante du calcul différentiel. On ne peut dire que pour assurer le résultat les transcriptions soient infidèles; mais les citations sont souvent incomplètes, tronquées, faites uniquement pour le besoin de la cause, et les textes sont quelquefois détour-nés de leur sens propre par les notes anonymes qui les accompagnent. D'ailleurs tous les maté-riaux sont mis en œuvre avec tant d'art, avec tant d'habileté, qu'on devine sans beaucoup de peine le génie supérieur qui conduisait l'action sans vouloir paraître personnellement sur la scène. Si la publication du *Commercium Epis-tolicum* en 1712 fut une œuvre de parti, que dire de sa réimpression en 1722, six ans après la mort de Leibniz? Dans cette prétendue

mmercium Epistolicum J. Collins et aliorum, etc., Biot et Lefort; Paris, 1856, p. 242.

remarque avec surprise l'absence de toute si-à la suite de ce rapport. Les commissaires nom-nt, le 6 mars 1712, Arbuthnot, Hill, Halley, Jones, t Burnet, tous Anglais; le 20 mars, Roberts, An-27, Bonet, ministre de Prusse; le 17 avril, de réfugié français; Aston et Brook Taylor, An-rapport a été écrit de la main de Halley. Ainsi, nze commissaires, il n'y avait que deux étrangers, t Moivre : ce dernier seul était géomètre. La les commissaires n'avaient d'autres titres scien-que d'être les amis de Newton.

réimpression, le nouvel éditeur corrige, ajoute, retranche, interpole, commente; et la passion l'aveugle au point qu'il écrit, sans l'y voir, sa propre condamnation dans l'étonnante pièce de polémique qui résume le livre auquel elle sert de préface. Rien n'établit que les membres survivants de 1712 aient pris part à cette publication déloyale : les documents nouvellement mis au jour ne dénoncent que la main de Newton, et la main de Keill conduite par Newton. C'est assez pour la mémoire des commissaires d'avoir à porter le poids d'un rapport qu'ils n'ont pas osé signer publiquement..... Si ces commissaires avaient apprécié à leur juste valeur la puissance de l'abstraction, le secours de l'algorithme, la force des équations différentielles, ils auraient vu qu'il ne pouvait y avoir là ni premier ni second inventeur. Ils auraient déclaré que Newton était maître de la méthode des fluxions avant que Leibniz fût en possession du calcul différentiel; ils auraient reconnu hautement que l'invention de Leibniz était indépendante de celle de Newton, et l'avait précédée comme publication. Telle était la conséquence logique des documents mis sous leurs yeux : il eût été loyal de la proclamer. » — Un fait qui frappe dans l'histoire de la science, c'est la stérilité des analistes anglais au dix-huitième siècle. « Newton, ajoute M. Lefort, n'a pas fait de disciples : l'instrument qui avait été si puissant entre ses mains n'eut plus de vertu dans les mains de ses flatteurs les plus ardents. Fatio et Keill, comme Cotes, Moivre, Taylor et même Maclaurin, ne peuvent balancer les Bernoulli et Euler, en Allemagne, les D'Alembert, Clairaut, Lagrange et Laplace, en France. Au contact de Leibniz, on voit naître une génération puissante de mathématiciens habiles en Allemagne et en France, comme étaient nés en Italie Torricelli, Viviani, Cavalieri et Ricci, sous l'inspiration de Galilée; et en Hollande, Schooten, Huygens, Hudde et Sluse, sous le souffle de Descartes. Bien plus, les grandes découvertes de Newton lui-même ne se propagent et ne se développent sur le continent que grâce aux efforts des géomètres pour les traduire dans la langue de Leibniz. N'est-ce pas là un grand titre de gloire pour l'inventeur du calcul différentiel, et une preuve irrécusable de la force et de la fécondité toute spéciale de l'invention ? » — Enfin M. Lefort termine ainsi sa conclusion : « Inférieur à Newton quant au sentiment des réalités physiques et à l'esprit d'intuition des lois qui régissent les phénomènes naturels, peut-être au moins son égal dans les spéculations abstraites de l'analyse mathématique, Leibniz lui était certainement supérieur par le caractère. Newton inspire l'admiration; Leibniz attire davantage. Pour moi, il y a tout un monde de passions et de préjugés entre l'esprit généreux qui correspondait avec Bossuet et rêvait la réunion de toutes les communions chrétiennes, et le sectaire ardent qui commentait l'*Apocalypse* et signalait l'Église de Rome dans la onzième corne du quatrième animal de Daniel (1). » Ce jugement sera ratifié par la postérité.

Peu d'hommes ont été aussi richement dotés par la nature que Leibniz : son activité tenait du prodige. Les pensions dont il jouissait lui rendaient sans doute l'existence facile, et il n'avait pas besoin de travailler pour vivre; mais combien y en a-t-il qui placés dans les mêmes conditions en feraient autant? Tout l'intéressait également, et à tout ce qu'il touchait il laissa l'empreinte de son génie. Persuadé qu'il y a peu de livres où l'on ne trouve quelque chose à apprendre, il ne laissait rien échapper à son insatiable curiosité; jamais publiciste ne s'est aussi bien tenu au courant des productions de ses contemporains. « J'y cherche, écrivait-il à soixante-neuf ans, non pas ce que j'y pourrois reprendre, mais ce qui y mérite d'être approuvé et dont je pourrois profiter. » Puis, il ajoute, comme un *avis aux critiques* : « Cette méthode n'est point le plus à la mode; mais elle est la plus équitable et la plus utile (1). » Quand un auteur lui envoyait son ouvrage, le grand homme avait toujours soin d'accompagner sa réponse d'une infinité de réflexions précieuses. Ainsi, peu de temps avant sa mort, il écrivait à M. de Montmort, qui lui avait fait hommage de son *Essai sur les jeux de hasard* : «.... Les hommes ne sont jamais plus ingénieux que dans l'invention des jeux; l'esprit s'y trouve à son aise... Un évêque de Tournai, nommé Balderic, qui vivoit au onzième siècle, a laissé une chronique de Cambrai où il parle d'un jeu d'évêque, inventé par l'évêque Wicbaldus; les vertus et les passions y entrent, mais on a de la peine à le déchiffrer. On trouve aussi certaines rhythmomachies dans les vieux manuscrits... Vous avez extrêmement bien traité les sommes des séries des nombres. On pourroit venir à bout des $\frac{1}{x^2}$, $\frac{1}{x^3}$, etc., parce qu'on peut les faire dépendre des quadratures, et les quadratures peuvent se donner assez près de la vérité; mais sur $\frac{1}{x}$, série la plus simple de toutes, je ne me satisfais pas encore... Après les jeux qui dépendent uniquement des nombres, viennent les jeux où entre la situation, comme dans le trictrac, dans les dames, et surtout dans les échecs. Le jeu nommé *le solitaire* m'a plu assez.... Mais à quoi bon cela? dira-t-on. Je réponds : A perfectionner l'art d'inventer; car il faudroit avoir des méthodes pour venir à bout de tout ce qui se peut trouver par raison. Après les jeux où n'entrent que le nombre et la situation, viendroient les jeux où entre le mouvement, comme dans le jeu de billard, dans le jeu

(1) *Commercium Epistol.*, etc. publié, par J.-B. Biot et F. Lefort; Paris, 1858, in-4°, p. 285 et suiv.
(2) Lettre à M. Rémond, Hanovre, 29 juillet 1715.

me,etc. Enfin, il seroit à souhaiter qu'on
cours entier des jeux traités mathémati-
it.... Je crois, Monsieur, que vous aurez
Angleterre au beau spectacle de l'éclipse;
m'imagine que vous aurez encore pro-
voyage en bien d'autres manières. Les
sont profonds, mais ils sont un peu gâtez
quelque temps en s'appliquant trop aux
erses politiques et théologiques (1)... »
éblouissante union du génie avec le savoir,
dition avec le bon sens! Toute sa corres-
ce, aussi vaste que variée, est dans le même
Il écrivait également bien en latin, en al-
et en français. Mais c'est la dernière
qu'il préférait; l'allemand paraissait avoir
i le moins d'attrait. Leibniz n'eut jamais
vanité d'auteur : il avait l'esprit trop
our cela. Au reste, il a déclaré lui-même
rire pour écrire n'est qu'une mauvaise
e, et écrire seulement pour faire parler
s est une vanité qui fait même du tort
res en leur faisant perdre leur temps (2) ».
niz n'écrivait donc que pour être utile à ses
bles; c'est ce qui explique les innombra-
ojets qu'il avait mis en avant pour le pro-
le bonheur du genre humain. Le plus
de ces projets, parce qu'il s'est réalisé
cent ans après la mort de Leibniz, c'est
l'expédition d'Égypte.
niz était encore un tout jeune homme,
en 1672, pendant son séjour à Paris, il
à Louis XIV son projet dont M. de Pom-
lui accusa réception le 12 février. C'est
'engageait à rédiger un mémoire plus dé-
), à l'effet « de diriger vers l'Orient cette
que les puissances de l'Europe n'em-
nt qu'à s'entre-déchirer ». Il propose au
onquête de l'Égypte, « cette Hollande de
, infiniment plus aisée que celle des Pro-
Unies. Il faut à la France, ajoute-t-il, la paix
ident, la guerre au loin.... La France perd
on influence si elle n'obtient pas contre les
une victoire complète, et compromet
luence même par une victoire. En Égypte,

ttre datée de Hanovre le 17 janvier 1716, dans
de diverses Pièces, etc., t. II, p. 194 et suiv.
moire pour les personnes éclairées et de bonne
ı; dans M. Foucher de Careil, *Lettres et Opus-*
dits de Leibniz, p. 285.
le projet d'expédition en Égypte, présenté en
Louis XIV par Leibniz. Voy. G. E. Guhrauer
Mém. de l'Acad. des Sciences morales et poli-
ecueil des savants étrangers, 1841, p. 679-767, et
de M. Mignet, *Mém.* de la même Acad., 2e série,
mémoire a été publié en 1840 à Paris par M. de
ns. Les notes latines trouvées à la Bibliothèque
vre, déposées en 1815 par Monge à la Biblio-
e l'Institut de France, et publiées par M. Guhrauer
à Hambourg, et en 1841 à Paris, paraissent avoir
atériaux de ce mémoire. Ces notes latines ont
ites par M. Vallet de Viriville et insérées dans la
dépendante, 1er mars 1842. On y trouve, entre
ue Leibniz regardait la politique de la maison
ourg comme « une conspiration perpétuelle
es droits et les libertés des peuples ». Comp.
, *Hist. de France*, t. XV, p. 280 et suiv.

au contraire, un échec, d'ailleurs presque impossible, n'aura pas grande conséquence, et la victoire donnera la domination des mers, le commerce de l'Orient et de l'Inde, la prépondérance dans la chrétienté, et même l'empire d'Orient sur les ruines de la puissance ottomane. La possession de l'Égypte ouvre le chemin à des conquêtes dignes d'Alexandre : l'*extrême faiblesse des Orientaux n'est plus un secret....* Il n'y aura donc point à hésiter, si le roi veut devenir et l'admiration et l'arbitre de l'univers : il faut feindre de menacer la Turquie ou Constantinople, et tomber comme la foudre sur l'Égypte. » Le projet de Leibniz ne fut, comme on sait, réalisé que par l'oncle de Napoléon III.

Convaincu que les hommes ne réussissent à employer utilement leurs forces que par la volonté d'un seul, Leibniz continuait d'adresser ses projets au plus grand prince de son siècle, à Louis XIV. C'est ainsi qu'il l'engageait, dans l'intérêt de la civilisation, à chasser de l'Europe les Ottomans. « Peut-être, ajoute-t-il, qu'on pourra retirer une partie de leurs peuples des ténèbres et de la barbarie, pour les faire jouir avec nous des douceurs d'une vie honnête et de la connoissance du souverain bien, en rendant à la Grèce, mère des sciences, et à l'Asie, mère de la religion, ces biens dont nous leur sommes redevables (1). » Il suggérait au même souverain l'idée de publier, sous forme d'un grand Dictionnaire, l'inventaire général de toutes les connaissances humaines, et de faire avancer les sciences par la réunion des efforts partiels en un seul faisceau : « la seule volonté d'un tel monarque feroit ainsi plus d'effet que toutes nos méthodes et tout notre savoir (2) ». Il voulait aussi, ce qui a été exécuté de nos jours, que les connaissances d'histoire naturelle, d'archéologie, etc., fussent exposées dans des Dictionnaires *illustrés :* « Il serait bon, dit-il, d'accompagner les mots de *petites tailles-douces* à l'égard des choses qu'on connaît par leur figure extérieure;... de petites figures comme de l'ache, d'un bouquetin, etc., vaudroient mieux que de longues descriptions de cette plante ou de cet animal. Et pour connoître ce que les Latins appellent *strigiles*, *sistrum*, *tunica*, *pallium*, des figures à la marge vaudroient incomparablement mieux que les prétendus synonymes, *Étrille*, *cymbale*, *robe*, *manteau* (3). » Il avoua aussi, en passant, que, s'il avait eu le choix, il aurait préféré l'étude de l'histoire naturelle, c'est-à-dire des lois que Dieu a établies dans la nature à l'étude des lois et des coutumes que les hommes se sont faites eux-mêmes (4). Enfin,

(1) *Discours touchant la méthode de la certitude*, dans les *OEuvres phil.* de Leib., édit. par Raspe, p, 521.
(2) Ibid., et dans Erdmann, *Opera Phil.*, L., t. I, p. 173.
(3) *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain*, dans *Commer. Epist.* L., *Opera phil.*, édit. Erdmann, p. 335.
(4) Lettre à Bayle, dans Feder, p. 152. Leibniz était loin d'avoir été aussi étranger à l'histoire naturelle que sa modestie l'insinue ici. Car ses réflexions sur la botanique

le rétablissement de l'Église par la réconciliation des protestants avec les catholiques était au nombre des projets favoris de Leibniz, ainsi que l'atteste sa correspondance avec Pellisson, Bossuet et Spinola (1). Cette grave question est traitée avec cette élévation et cette indépendance d'esprit qui le caractérisaient à un si haut degré (2).

En résumé, Leibniz est peut-être de tous les penseurs celui qui a remué le plus d'idées, et médité le plus profondément (3) sur le travail, la mission et la destinée du genre humain.

Les écrits de Leibniz, aussi variés que nombreux, se trouvent dispersés dans les principales bibliothèques publiques et privées de l'Europe. La bibliothèque de Vienne et celle de Hanovre surtout en contiennent beaucoup qui n'ont été mis au jour qu'assez récemment. Les réunir en une édition complète est une tâche digne de tous les encouragements. Elle fut d'abord tentée par L. Dutens : *G. G. Leibnitii Opera omnia, nunc primum collecta, in classes distributa*, etc., 6 vol. in-4°, 1768 et suiv.; Genève (frères de Tournai). Malgré son titre, ce recueil est encore bien incomplet. Depuis lors plusieurs savants se sont partagé la tâche; J.-E. Erdmann publia les œuvres philosophiques (*G.-G. Leibnitii Opera Philosophica quæ exstant, latina, gallica, germanica*; Berlin, 1840, in-4°); Perz, les *Œuvres Historiques* (Hanovre, 1843, in-fol.); Gerhardt, les *Œuvres Mathématiques* (Berlin, 1849-1850, in-8°). Parmi les éditeurs d'autres recueils partiels ou de pièces inédites de Leibniz, il faut citer Raspe, Desmaizeaux, Kortholt (*Lettres*), Feller (*Otium Hannoverianum*), Feller (*Commercium Epistolicum*), Gruber (*Anecdota Boineburgica*), Guhrauer (*Leib. deutsche Schriften*), V. Cousin, Firmin Didot (*Commerce Épistolaire* de Leibniz avec Malebranche et le P. Lelong), Archimbaud (*Recueil de Pièces fugitives*); Grotefend, etc. Espérons que, grâce aux efforts aussi persévérants que judicieux de M. le comte Foucher de Careil, qui a consacré plusieurs années à l'exploration des principales bibliothèques de l'Allemagne, la France aura la gloire de donner une édition des *Œuvres complètes* de Leibniz. Le 1er volume, sorti des presses de MM. Firmin Didot, doit paraître prochainement (1). F. Hoefer.

Les *OEuvres* de Leibniz. — Fontenelle, *Éloge de Leibniz*. — De Jaucourt. *Vie de Leibniz*, en tête de la *Théodicée*, édit. de Lausanne, 1760, suivi d'un catalogue des écrits de Leibniz. — *Recueil de diverses Pièces sur la philosophie*, etc.; Amsterd., 1740 — Guhrauer, *Biographie de Leibniz*, 1846. — Pour plus de sources, voy. M. Foucher de Careil, préface aux *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, et OEttinger, *Bio-Bibliographie*.

LEICESTER. *Voy*. Coxe, Dudley et Montfort.

LEICESTER (*Pierre*), historien anglais, né dans le Cheshire, le 3 mars 1638, mort le 11 octobre 1678. Il passa sa vie dans ses terres, s'occupant de recherches historiques. On a de lui : *Historical Antiquities in two books : the first treating in general of Great Britain and Ireland; the second containing particular remarks concerning Cheshire*; Londres, 1666, in-fol. Th. Maynwaring ayant attaqué quelques-unes des opinions émises dans cet ouvrage, Leicester lui répondit par deux brochures publiées à Londres, l'une en 1666, l'autre en 1674. E. G.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

pourraient le faire considérer comme le précurseur de L. de Jussieu; le passage suivant en est la preuve : « Les botanistes modernes croyent que les distinctions prises des formes des fleurs (système de Tournefort) approchent le plus de l'ordre naturel; mais ils y trouvent encore bien de la difficulté, et il seroit à propos de faire des comparaisons et arrangements non seulement d'après le fondement des fleurs, mais encore suivant les autres fondements pris des autres parties et circonstances des plantes. » (*Nouveaux Essais*, p. 313, *OEuvres Phil.*, édit. Erdmann.)

(1) Cette correspondance a été publiée pour la première fois, d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque de Hanovre, par M. le comte Foucher de Careil, dans son édition des *OEuvres de Leibniz* (t. I).

(2) On a souvent répété que Leibniz tenait surtout à passer pour un grand théologien. La manière spirituelle dont il se moque quelquefois des théologiens semble prouver le contraire. A cet appui nous citerons de lui le passage suivant : « Si quelqu'un venoit de la lune par le moyen de quelque machine extraordinaire comme Gonzalès, et nous racontoit des choses croyables de son pays natal, il passeroit pour lunaire, et cependant on pourroit lui accorder l'indigénat avec le titre d'homme, tout étranger qu'il seroit à notre globe. Mais s'il demandoit le baptême et vouloit être reçu prosélyte de notre loi, je crois qu'on verroit de grandes disputes s'élever parmi les théologiens. Et si le commerce avec ces hommes planétaires, assez approchants des nôtres, selon M. Huygens, étoit ouvert, la question mériteroit un concile universel, pour savoir si nous devrions étendre le soin de la propagation de la foi jusqu'au dehors de notre globe. Plusieurs y soutiendroient sans doute que les animaux raisonnables de ce pays n'étant pas de la race d'Adam, n'ont point de part à la rédemption de Jésus-Christ; mais d'autres diront peut-être que nous ne savons pas assez ni où Adam a toujours été, ni ce qui a été fait de toute sa postérité, puisqu'il y a eu même des théologiens qui ont cru que la Lune a été le lieu du paradis, et peut-être que par la pluralité on concluroit pour le plus sûr, qui seroit de baptiser ces hommes douteux sous condition, s'ils en sont susceptibles. Mais je doute qu'on voulût jamais les faire prêtres dans l'Église romaine, parce que leurs consécrations seroient toujours douteuses, et on exposeroit les gens au danger d'une idolâtrie matérielle dans l'hypothèse de cette Église. » (*Nouveaux Essais*, p. 315, édit. Erdmann.)

(3) Dans une très-belle note intitulée : *De l'usage de la méditation*, et publiée pour la première fois par M. le comte Foucher de Careil (*Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, p. 236) Leibniz donna lui-même de ce mot la définition suivante : « *Méditer* c'est faire des réflexions générales sur ce qui est et sur ce qu'on deviendra;. . calculer souvent la recette et la dépense de nos talents et imiter un marchand sage, qui rapporte toute la substance de tous ses journaux dans un livre secret, afin d'y voir d'un coup d'œil tout l'estat de son négoce... Je vois que peu de gens méditent, soit parce qu'ils sont plongés dans les plaisirs des sens, ou parce qu'ils se trouvent embarrassés dans les affaires. »

(1) M. le comte Foucher de Careil a déjà publié comme essais préparatoires à sa grande entreprise : *Lettres et Opuscules*, etc., 1854, précédés d'une préface bibliographique et d'une excellente introduction, qui fait parfaitement connaître les doctrines philosophiques de Leibniz; *Réfutation inédite de Spinoza* par Leibniz, 1854; et *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits*, etc., 1857.

[...]H (*Jean-Henri*), érudit allemand, né à [...] le 6 mars 1720, mort le 10 mai 1750. Il [...] l'université de sa ville natale les belles-[...]les langues orientales, l'histoire, la théo-[...]la philosophie, science qu'il fut appelé, [...], à enseigner dans cette même univer-[...]était membre de l'Académie de Bologne, [...]tenait une correspondance suivie avec [...]inaux Passionei et Quirini, ainsi qu'avec [...]rucker et divers autres savants distin-[...]n a de lui : *De Origine et Incrementis [...]aphiæ Lipsiensis*; Leipzig, 1740; — [...]*en notarum et emendationum ad græ-[...]criptiones a Muratorio editas*, dans [...]*a Miscellanea Lipsiensia*, année 1742. [...]ich ayant attaqué quelques-unes des [...]s exprimées dans cette dissertation par [...]celui-ci répondit par un mémoire inséré [...]e de ses *Sepulcralia*; — *De diptychis [...]n et de diptycho, card. Quirini dia-*[...] Leipzig, 1743, in-4°; — *Sepulcralia [...]a ex Anthologia græca, cum versione [...]et notis*; Leipzig, 1745, in-4°; — *De Rebus gestis Constantini Porphyro-*[...] Leipzig, 1746, in-4°; réimprimé à la [...] l'édition des *Constantini Porphyroge-[...]i duo de Cærimoniis Aulæ Byzantinæ*, [...]mmencée par Leich, fut achevée par [...] Lepzig, 1751, in-fol.; — *Diatribe in Bibliothecam*; Leipzig, 1748, in-4°. [...] donnée une édition estimée du *The-[...] Eruditionis scholasticæ* de B. Faber; [...]t, 1749, 2 vol. in-fol., et publié de [...]x articles sur diverses matières d'éru-[...]ans les *Acta Eruditorum*. E. G.

[...]*ia Leichii* (Leipzig, 1751, in-fol.; réimprimé [...]*Beyträge zu den actis historico-ecclesiasticis*; 1750). — *Elogium Leichii* (dans les *Nova Acta* [...]*um*, année 1752. — Jöcher, *Allgem.* — Sax, [...]*con*, t. VII, p. 20.

[...]HNER (*Eccard*), naturaliste et péda-[...]llemand, né le 15 janvier 1612, à Salt-[...]n Thuringe, mort à Erfurt, le 29 août [...]estiné par ses parents à l'état ecclésias-[...] commença en 1631 l'étude de la théo-[...]Strasbourg; mais deux ans après il se [...]ivre des cours de médecine, science à [...]il résolut de se consacrer. Après avoir [...]1636 à 1638 à Iéna les leçons du célèbre [...]eu, il se mit à pratiquer la médecine [...]vement à Weimar, Nordhausen et à Or-[...]1643 il se fit recevoir docteur à Iéna; [...] après, il fut appelé à enseigner la mé-[...]l'université d'Erfurt, fonctions auxquelles [...] en 1659 celles de médecin pensionné [...] ville. Leichner possédait des connais-[...]tendues; mais, obstiné dans ses opinions, [...]nna le tort de combattre avec aigreur [...] de Descartes et nier les découvertes [...]ues de Van Helmont et de Harvey. En [...]e il s'appliquait avec zèle à faire réformer [...]hodes d'enseignement usitées dans les [...]et dans les universités. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *De Motu Sanguinis, exercitatio anti-harveiana*; Arnstadt, 1645 et 1665, in-12; Iéna, 1653, in-12; — *De Generatione Animalium, Plantarum et Mineralium multiplicatione, exercitationes antiperipateticæ*; Erfurt, 1649, in-4°; — *De indivisibili et totali cujusque animæ in toto suo corpore et singulis ejus partibus existentia*; Erfurt, 1650, in-12; — *Isagogicum de philosophica seu apodictica scholarum emendatione*; Erfurt, 1652, in-4°; — *Hypomnemata VII de cordis et sanguinis motu*; Iéna, 1653, in-12; — *De tempore magorum qui Christum adorarunt Commentatio*; Arnstadt, 1655, in-12; — *De apodictica philosophica scholarum Emendatione, liber primus*; Erfurt, 1662, et Francfort, 1688, in-4° : cet ouvrage fut suivi de huit opuscules sur le même sujet, parmi lesquels nous mentionnerons : *Gymnasium gemens sub tralatitiæ logices perindigno pariter ac sontico seu antanalytico onere*; Erfurt, 1688, in-12, et *Prosphonesis analytica ad cordatiores gymnasii antistites de probatione signorum hujus temporis*; Erfurt, 1689, in-12; — *Tyronicium analyticum, seu veræ logices prima quæque elementa*; Erfurt, 1666, in-8°; Francfort, 1688, in-8°; — *Anticorollarium Kippingianum, seu animadversiones in Corrolario de Sanguinis Motu H. Kippingii*; Erfurt, 1672, in-4°; — *Epicrisis super undecim disputationibus medicis Fr. de Le Boë Sylvii*; Erfurt, 1676, in-12; — *Anticartesius, seu de natura rediviva per vindicationem ab internecinis Cartesii*; Erfurt, 1686, in-4°. Leichner a encore publié une vingtaine de dissertations sur divers sujets de médecine. E. G.

Hartenfels, *Programma funebre in Leichneri obitum*. — Biantes *Vitæ Eruditorum Erfurtensium* (*continuatio I*, p. 157). — Motschmann, *Erfordia Litterata*, t. I. — Zedler, *Universal Lexikon*.

LEICHNER (*Jean-Georges-Henri-Théodore*), peintre allemand, fils du précédent, né le 26 janvier 1684, à Erfurth, mort le 26 octobre 1769, à Leipzig. Destiné à la peinture, pour laquelle il montrait de l'inclination, il eut pour maître Hildebrand, et se rendit à seize ans à Leipzig pour se perfectionner sous la direction du portraitiste Leschner, dont il épousa la fille. Le premier ouvrage qui le fit connaître avantageusement fut un portrait de Charles XII. Pahlmann, qui jouissait alors d'une grande réputation à Leipzig, s'attacha Leichner et le fit travailler plusieurs années dans son atelier, où il copia beaucoup de tableaux de van der Werf, de Mieris, de van Huysum, de Ruysch; il y en eut plusieurs dans le nombre qui furent vendus pour des originaux. On n'a guère vu de copistes saisir aussi bien que lui la manière et le coloris. Ce talent le rendit cher aux amateurs, qui l'employèrent à enrichir ou à restaurer leurs galeries. N'ayant jamais eu le temps d'étudier la nature, il réussissait beaucoup moins quand il

la prenait pour modèle. Vers la fin de sa vie il devint aveugle, et serait tombé dans le dénûment si quelques personnes aisées n'étaient venues à son secours.

Il eut un fils, *Henri*, mort en 1768, qui manifesta de belles dispositions; mais des excès abrégèrent sa carrière. K.

Neue Bibliothek der Sch. Wissensch., II, 342. — *Gazette univ. de Littér. de Deux-Ponts*, 1772.

LEIDRADE, prélat français, mort à Saint-Médard de Soissons, vers le milieu du neuvième siècle. On ne sait pas s'il était d'une famille humble ou illustre, bien qu'il paraisse avoir occupé quelque emploi considérable à la cour de Charlemagne avant d'être envoyé gouverner l'église de Lyon. Adon de Vienne, son contemporain, l'appelle, en effet, *vir sæculari dignitati intentissimus* et *honori reipublicæ utilis*. Mais il était dans les habitudes de Charlemagne d'accorder les plus hautes marques de sa confiance à des gens de la plus basse condition : ce prince honorait avant tout le mérite personnel. On suppose, d'ailleurs, que la charge aulique de Leidrade était celle de bibliothécaire. Il fut nommé archevêque de Lyon en l'année 798 par Charlemagne lui-même, suivant la coutume de ce temps-là : les évêchés étaient devenus des préfectures ecclésiastiques. Aussitôt après sa nomination, Leidrade fut envoyé dans la Gaule Narbonnaise, avec le titre de *missus dominicus*. Le roi l'avait associé dans cette mission à Théodulfe, évêque d'Orléans, un des plus beaux esprits de la cour, qui nous a laissé une relation poétique de leur voyage. De retour à Lyon, Leidrade fut consacré en 799. Il se rendit ensuite à Urgel, en Espagne, dans la compagnie de Nebridius, archevêque de Narbonne et de Benoît, abbé d'Aniane. Ils allaient combattre l'évêque Félix en présence de son clergé, au sein même de son église. On ne sait trop comment ils procédèrent contre cet hérétique célèbre; ils réussirent toutefois à le convaincre que sa cause était fort compromise, et, par leurs conseils, il traversa la Gaule, se rendit à la cour d'Aix-la-Chapelle, et abjura ses sentiments hétérodoxes. Le succès de cette négociation fit beaucoup d'honneur à Leidrade : aussi fut-il chargé l'année suivante d'une nouvelle mission en Espagne. Il importait cependant qu'il revînt au plus tôt se consacrer au gouvernement de son diocèse, où n'avaient pas encore été introduites les réformes ordonnées par Charlemagne. Le premier soin de Leidrade, dès qu'il fut définitivement établi sur son siége, fut d'instituer des écoles de lecteurs et de chantres. Les lecteurs devaient enseigner à la jeunesse les lettres sacrées, et lui faire aussi connaître quelque chose des lettres profanes, en exposant les principes de la grammaire, de la poésie, de l'art oratoire, et de la philosophie : nous avons lieu de croire en effet que Leidrade, après avoir vécu dans le palais, eut à cœur d'observer à Lyon la méthode de l'école palatine, et de faire apprendre à ses clercs tout ce que pouvaient leur transmettre les meilleurs maîtres. Quant aux écoles de chantres, ils devaient, suivant les prescriptions impériales, former leurs élèves au chant grégorien. Les historiens de l'église de Lyon ajoutent que Leidrade enrichit de précieux manuscrits la bibliothèque métropolitaine, et qu'il releva les ruines des édifices religieux. En outre, il contribua très-efficacement à la restauration du monastère de l'île Barbe, qu'avaient détruit les Sarrasins, et fonda deux nouveaux monastères de filles, celui de Saint-Georges et celui de Saint-Pierre. Leidrade était devenu un des personnages les plus considérables de l'empire, lorsqu'il fut appelé, vers l'année 811, à Aix-la-Chapelle, et eut l'honneur de souscrire le testament de Charlemagne. On peut supposer qu'il avait été consulté sur les dispositions principales de cet acte. Nous savons en effet que Charlemagne, si jaloux qu'il fût de son autorité, ne s'arrêtait jamais à une grande résolution sans avoir auparavant pris l'avis de son conseil. A la mort de Charlemagne, Leidrade résolut d'abdiquer le gouvernement de son église. Ayant donc recommandé pour son successeur le docte Agobard, qu'il avait eu pour chorévêque, il se retira dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, où il mourut. L'année de sa mort est incertaine. Le nécrologe de l'église de Lyon la mentionne au 24 décembre.

Il nous reste de Leidrade quatre lettres : deux publiées par Baluze dans le recueil des Œuvres d'Agobard, et deux autres insérées par Mabillon dans ses *Analecta*. L'*Histoire Littéraire de la France* en a fait connaître le contenu. B. H.

Hist. Littér., t. IV, p. 433. — *Gallia Christiana*, t. IV, col. 52.

LEIGH (*Édouard*), théologien anglais, né le 23 mars 1602, à Shawell, comté de Leicester, et mort le 2 juin 1671, dans son domaine de Rashall, comté de Stafford. Il commença par prendre part aux agitations politiques de son temps. Nommé, en 1640, par le bourg de Stafford, membre du parlement, il fit d'abord partie de l'opposition; plus tard la crainte des malheurs de la guerre civile lui fit adopter des idées de conciliation. Il fut un des membres du long parlement qui allèrent trouver le roi à Oxford (1643). Enfin, il fut compris dans l'épuration que les indépendants firent subir à cette assemblée en 1648, et fut retenu en prison jusqu'en 1660. Quoiqu'il ne fît pas partie du clergé, il s'occupa constamment de l'étude de la théologie, vers laquelle un goût naturel l'entraînait. De ses nombreux écrits, on cite principalement les suivants : *Select and choice Observations concerning the first twelve Cæsars*; Oxford, 1635 in-8°; 2e édit., avec des additions de l'auteur et quelques-unes de son fils Henri, sous le titre: *Analecta Cæsarum romanorum*; 1657, in-8°; deux autres édit., avec de nouvelles additions;

of divins Promises; Londres, 1633,
ritica sacra, or the hebrew words
and of the greek of the New Tes-
ndres, 1639, in-4°; 2e édit. augmentée,
l. à laquelle il faut joindre un sup-
primé en 1662. Henri Middoch tra-
uvrage en latin, et lui donna une nou-
sition; Gotha, 1735, in-4°; plusieurs
ons. Louis de Wolzogue, professeur à
en traduisit en français une partie
s ce titre : *Dictionnaire de la langue*
tenant ses origines, avec des obser-
msterdam, 1703, in-4°; et réimprimée
u *Diction. universel de philologie*
Ch. Huré. Malgré son grand succès,
sacra de Leigh n'a pas une grande
principal mérite est d'indiquer un
d nombre d'*usus loquendi* de la
raïque et de rapprocher des expres-
es tournures de phrases employées
veau Testament de tours et d'expres-
lables de la version des Septante; —
of Divinity in 3 books; Londr.,
; — *A System or body of divinity*
s; Londres, 1654, in-fol.; — *Anno-*
all the New Testament; Londres,
l.; trad. en latin par Théod. Arnold,
, in-8°; — *Annotations on the five*
oks of the Old Testament; Londres,
l. M. Nicolas.

General Biography.

Michel), poëte et théologien norvé-
dans la seconde moitié du dix-sep-
. Il fut recteur à Stavangern en Nor-
vint en 1701 professeur de théologie
sand. On a de lui: *De Donariis;* Co-
677; — *De Astrologia;* ibid., 1678;
na separata; ibid., 1679; — *Epi-*
m Libri III; ibid., 1680; — *Men-*
ag og Nat, Liv og Dœd (Jour et
Mort de l'homme); ibid., 1682; —
ristiana; ibid., 1684; — *Analysis*
; Amsterdam, 1696; — *Epigram-*
; ibid., 1696; — *Commentarium*
am Obadiam; Copenhague, 1696,
onspectus eruditorum qui publica
Norvegicis officia a reformatione
1701. K.

gazin.

Charles), naturaliste anglais, né dans
re, vers 1660. Il passa de l'université
celle de Cambridge, y prit ses grades
, et alla exercer à Londres, où il ac-
putation considérable. On ignore l'é-
a mort. Il avait été admis en 1685 à
royale. On a de lui : *The Natural*
the counties of Lancashire, Che-
the peak in Derbyshire; Londres,
., fig.; — *Phthisiologia Lancastrien-*
s, 1682, in-4°; — *Tentamen philo-*
le Mineralibus Aquis; Oxford, 1682,
1684 : ces deux opuscules ont été
réimprimés dans les *Œuvres* de Richard Mor-
ton; Venise, 1733, in-4°; — *Exercitationes quinque de Aquis Mineralibus, thermis calidis, morbis acutis, morbis intermittentibus, hydrope*, etc.; Londres, 1697; — *History of Virginia;* ibid., 1705, in-12, faite d'après les observations recueillies par l'auteur durant un voyage en ce pays; — *Observations about the natron of Egypt and the nitrian water*, dans les *Philosophical Transactions.* P. L—y.

Athenæ Oxonienses, II. — Gough, *Topography.* — Pultney, *Sketches of Botany.*

LEIGHTON (*Alexandre*), controversiste écossais, né à Édimbourg, en 1568, mort vers 1649. Il fut élevé à l'université d'Édimbourg, et devint, en 1603, professeur de philosophie morale. Il quitta cette place en 1613, et se rendit à Londres, où il fut pendant une quinzaine d'années prédicateur d'une assemblée de calvinistes. Il pratiqua en même temps la médecine; mais le collége des médecins lui interdit l'exercice de cette profession, bien qu'il se prétendît docteur de l'université de Leyde. En 1629 il publia deux libelles, *Zion's Plea* et *The looking-glass of the holy war*, dans lesquels il s'élevait avec violence contre les persécutions dont les non-conformistes étaient l'objet. Il appelait les évêques des hommes de sang, et déclarait qu'en aucun temps, chez aucun peuple, les hommes de Dieu n'avaient souffert de plus cruelles persécutions qu'en Angleterre depuis la mort d'Élisabeth. Leighton, traduit pour ces deux libelles devant la chambre étoilée, fut l'objet d'une des plus barbares sentences prononcées par cette commission. Il s'échappa, mais il fut bientôt repris, et la sentence reçut son exécution. En voici le récit d'après les historiens contemporains. Leighton fut rigoureusement fouetté avant d'être mis au pilori. Attaché au pilori, il eut une oreille coupée et une aile du nez fendue; on lui marqua sur la joue avec un fer rouge les deux lettres S. S. (semeur de sédition). Huit jours plus tard il fut fouetté de nouveau, et remis au pilori où le bourreau lui coupa l'autre oreille, lui fendit l'autre aile du nez, et lui marqua l'autre joue. Leighton resta onze ans en prison. Le parlement l'en fit sortir, lui accorda une indemnité de 6,000 l. s. et le nomma gouverneur du palais Lambeth, qui était alors une prison d'État. Certains récits le font mourir fou en 1644; d'autres le font vivre jusqu'en 1649. Z.

Brook, *Lives of the Puritains.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

LEIGHTON (*Robert*), prélat écossais, fils du précédent, né en 1613, mort en février 1684. Il n'eut rien du violent esprit de secte qui avait conduit son père devant la chambre étoilée et au pilori. Il s'efforça au contraire de se dérober aux passions religieuses du temps, et tandis que ses confrères prêchaient sur les événements du jour, il ne voulut, suivant son expression, parler que de l'éternité. Cette modération ne pouvait

plaire aux covenantaires, qui dominaient alors en Écosse, et Leighton, quittant sa petite paroisse de Newbottle près d'Édimbourg, alla vivre dans la retraite. Les magistrats d'Édimbourg l'en tirèrent en le nommant principal de l'université. Leighton remplit ces fonctions pendant dix ans avec beaucoup d'honneur. Lorsque Charles II songea à rétablir l'épiscopat en Écosse, il s'adressa à Leighton, qui ne voulut accepter que le plus obscur des évêchés écossais, celui de Dunblane. Il espérait qu'à force de patience et de concessions il parviendrait à réconcilier les presbytériens et les épiscopaux, ou du moins qu'il les amènerait à se tolérer mutuellement. Déçu dans cet espoir, il porta sa démission à Charles II, qui, au lieu de l'accepter, le nomma archevêque de Glasgow, en 1670. Leighton céda aux instances de Charles II; mais en 1673, trouvant que le fardeau devenait chaque jour plus pesant, il alla encore à Londres solliciter la permission de se démettre de son archevêché. Le roi, sans y consentir, lui promit que si après une nouvelle année d'épreuves, il persistait dans sa résolution, il pourrait l'exécuter. L'année se passa, et Leighton, libre enfin, quitta son archevêché pour aller vivre près de sa sœur à Breadhurst, dans le comté de Sussex. Il passa les dernières années dans une stricte retraite, partageant son temps entre l'étude, les exercices de piété et les actes de bienfaisance. Il mourut pendant un voyage à Londres. Leighton fut un des premiers prédicateurs de son temps. Son beau *Commentaire sur la première Épître de saint Paul* a été souvent réimprimé; ses autres ouvrages théologiques sont encore lus et estimés. La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* a été publiée à Londres, 1808, 8 vol. in-8°; avec la vie de l'auteur par G. Jerment. Z.

Burnet, *History of his own times*. — Laing, *History of Scotland*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEININGEN. *Voy.* LINANGE.

LEINSTER (*William-Robert* FITZ-GERALD, duc DE), homme politique anglais, né en 1749, mort le 20 octobre 1805. Il appartenait à l'une des familles les plus illustres d'Irlande et était allié, du chef de sa mère, fille du duc de Richmond, aux races royales des Brunswick et des Stuart. Après avoir terminé ses études à Eton et à Cambridge, il visita plusieurs cours de l'Europe, et se trouvait en Italie lorsqu'il fut, en 1768, nommé député par les francs-tenanciers de Dublin, malgré la concurrence du riche banquier John Latouche. On prétend que chacun des deux candidats dépensa dans cette élection plus de cinq cent mille francs. Il siégea pendant huit ans à la chambre des communes, et passa, à la mort de son père (1776), à la chambre haute en même temps qu'il échangeait le nom de Kildare contre celui de duc de Leinster. Dévoué au parti tory, il devint en 1779 inspecteur général des milices de Dublin, et plus tard maître des rôles et clerc de la couronne en Irlande. Ce qui, en 1795, fit bâtir dans le comté de l la petite ville de Maynooth, à laquelle, q protestant, il concéda un vaste terrain po tablissement d'un collége destiné à l'éd des jennes catholiques. K

Burke, *Peerage*. — *Gentleman's Magazine*, 1

LEISEWITZ (*Jean-Antoine*), poète t allemand, né à Hanovre, le 1er mai 1752, Brunswick, le 10 septembre 1806. Il ét jurisprudence à Gœttingue, où il se lia avec Bürger et plusieurs autres poëtes, qui uni à cette époque leurs efforts pour l'ép du goût littéraire en Allemagne. Entré e à Brunswick, dans les bureaux de l'adm tion, il fut placé en 1790 à la chancelle crète avec le titre de conseiller auliq 1801 il devint conseiller de justice, et 1805 président du comité de salubrit sewitz s'est fait connaître par sa tragédi *de Tarente*, qu'il présenta en 1774 au c institué par Schrœder pour la meilleur ayant pour sujet un fratricide. Il n'obtint prix, qui fut décerné à Klinger; mais vanche son drame fut hautement appré Schiller et par Lessing, qui d'abord l'a tribué à Gœthe. Leisewitz n'en resta pas découragé par l'échec qu'il venait de s il cessa presque entièrement de s'occu travaux littéraires. Dans son testament il o la destruction de tous ces papiers. On a *Julius von Tarent*; Leipzig, 1776, et 1828 traduit en français dans le *Nouveau T allemand*. — Leisewitz a aussi publié q pièces de poésie et deux nouvelles dans *tinger Musen-Almanach*. — Ses *Œuv* paru à Vienne en 1817, in-12, et à Brun 1838, in-12, avec une biographie de l'auteu par Schweigger. E. G.

Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. III Wieland, *Neuer deutscher Mercur* (année 180 — Schiller, *Braunschweigische schöne Literatu*

LEISMANN (1) (*Jean-Antoine*), peint mand, né en 1604, à Salzbourg, mort en Venise. Après avoir pendant quelques étudié les mathématiques et s'être appl dessin, il s'adonna à la peinture de p Ayant échangé le séjour de Salzbourg po de Munich, il y peignit divers tableaux cour de l'électeur, notamment deux p conservés aujourd'hui dans la galerie de S heim. Il s'établit ensuite à Venise, où avec un certain Mathia Brisighella, dont il le fils, nommé Charles (2). Avec ce de

(1) Son véritable nom était *Eismann*; on le fit d'un *L* pour l'italianiser.

(2) Ce Charles Brisighella prit le nom de adoptif, auprès duquel il apprit l'art de la pei habita quelque temps Vérone, publia à Ferrare, une *Description des tableaux conservés dans l de cette ville*. Il a laissé des paysages, des ba des marines; comme il a suivi la manière de adoptif, il est quelquefois très-difficile, quand contre des toiles signées *Leismann*, sans dési

sser plusieurs années à Vérone, où il
des tableaux remarquables, dont quel-
ns ont été décrits dans les *Vite dei Pit-
eronesi* de Pozzo (p. 298). Les œuvres
mann, parmi lesquelles on compte plu-
batailles, se trouvent en partie en Italie,
ie à Salzbourg et dans les châteaux des
s; elles se distinguent par une touche
elle, une grande hardiesse de pinceau et
up de mouvement, qualités qui permet-
leur assigner un rang honorable immé-
ent après les toiles de Salvator Rosa, dont
ppellent la manière. E. G.

r, *Allgem. Künstler-Lexikon.*

SSÈGUES (*Corentin-Urbain-Jacques-
nd* DE), amiral français, né à Hanvec
ne), le 29 août 1758, mort à Paris, le 26
832. Il entra dans la marine militaire en
t sur la frégate *La Nymphe* fit une cam-
sur les côtes de l'Afrique occidentale. En
l était lieutenant à bord de la frégate *La
ienne*, en croisière dans la Manche, où elle
ucoup de mal aux Anglais. De 1781 à
passé sur *Le Sphinx*, de Leissègues com-
sous les ordres du bailli de Suffren, as-
six actions importantes, et reçut une bles-
la tête. En 1792, au lieu d'émigrer comme
art des officiers de la marine française, il
a le commandement du brick *Le Furet*
dit sur les côtes de Terre-Neuve de grands
es à sa patrie. En 1793 il fut nommé ca-
de vaisseau, convoya les commissaires de
vention envoyés aux Antilles, et reprit la
loupe sur les Anglais. Ce fait d'armes lui
le grade de contre-amiral (16 novembre)
ommandement supérieur des îles du Vent,
andement qu'il occupa jusqu'en 1798,
e de son retour en France. En 1802, il fut
é d'une mission moitié pacifique, moitié
euse sur les côtes des États barbaresques;
obtenir satisfaction partout où il se pré-
; il transporta ensuite à Constantinople
réchal Brune, envoyé en ambassade au-
u sultan Sélim III. Il revint ensuite dans
nche, où il rallia les vaisseaux desti-
grossir la flotte de l'amiral Gantheaume.
issait alors d'une descente en Angleterre.
ojet abandonné, Leissègues sortit du port
chefort (décembre 1805) avec cinq vais-
, deux frégates et une corvette pour por-
es renforts à l'île Saint-Domingue. Une
te tempête dont il fut assailli à la hau-
les Açores endommagea la plupart de ses
s, et avant d'avoir pu les réparer, il fut at-
le 6 février 1806 dans la baie de Santo Do-
par l'amiral Duckworth, qui commandait
vaisseaux, deux frégates et deux sloops;
tint le combat pendant deux heures et per-
ois vaisseaux; il fit échouer les deux autres, qu'il incendia; les frégates et la corvette
s'échappèrent. De retour à Bordeaux (septembre
1806), Leissègues fut chargé, de 1809 à 1811, de
la défense de Venise; il y réussit et passa aux
Iles Ioniennes, qu'il ne quitta qu'en 1814. Mis
à la retraite en 1816, il se tint éloigné de toute
fonction publique. A. DE L.

Girard, *Vie des Marins français les plus célèbres.* — *Histoire générale de la Marine.*

LEITAO DE ANDRADE (*Miguel*), écrivain
portugais, né en 1555, à Pedrogão, bourgade du
diocèse de Coïmbre, mort après 1629. Il était
encore à l'université de Coïmbre lorsqu'il eut
connaissance de l'expédition de D. Sébastien;
il s'engagea comme volontaire, se battit bra-
vement à la journée de Alcaçar-Kebir, fut fait
prisonnier et conduit à Fez. Il parvint à s'en-
fuir, et gagna Melilla, où il put s'embarquer
pour le Portugal. Attaché au service du pré-
tendant, D. Antonio, en qualité de gentilhomme,
il suivit la fortune de ce prince, qui fut roi tout
juste assez de temps pour faire frapper quel-
ques monnaies de cuivre à son effigie et suc-
comber dans sa lutte contre Philippe II. Saisi
par ordre de Manoel da Sylva, garde de la
frontière de Santarem, Leitão fut mis en prison,
d'où il réussit à s'évader. La dernière partie de
sa vie fut moins agitée que la première: il épousa
à un âge déjà avancé une de ses parentes, dont
il n'eut pas d'enfants, et mourut commandeur
de l'ordre du Christ sous le gouvernement de
Philippe.

Sous le titre de *Miscellanée*, il nous a laissé
des espèces de mémoires contemporains, qui
touchent à beaucoup de traditions locales. Ils ont
pour titres : *Miscellanea do Sitio de Nossa,
senhora da Luz do Pedrogão grande, apare-
cimento da sua santa imagem, fundação do
seu convento e da Se Lisboa, expugnação
della. Perda del Rey D. Sebastião. E que
foi noboeza, Senhor, Senhora vassallo del
Rey, Rico homem, Infançon, corte, cortezia,
Misura, Reverencia, e tirar o chapeo, e
prodigios, com muitas curiosidades e poesias
diversas*; Lisbonne, 1629, in-4°. L'auteur a
laissé entrevoir dans ce titre, étrangement dé-
taillé, ce qu'on doit chercher dans son livre, une
série de curiosités historiques. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.* — *Catalogo dos autores*, dans le *Grand Dictionnaire de la langue portugaise.* — *Mapa de Portugal.*

LEITAO FERREIRA (Le P. *Francisco*),
écrivain portugais, né à Lisbonne, en 1667, mort
en 1735. Il embrassa la vie ecclésiastique, et se
fit remarquer par son amour pour l'étude.
Nommé curé de l'une des paroisses de Lisbonne,
il s'occupa surtout de l'histoire ecclésiastique et
de l'histoire universitaire. On a de lui : *Nova
Arte de Conceitos*; Lisbonne, 1718 et 1721,
2 vol. in-8°; — *Catalogo dos Bispos de Coim-
bra*; Lisbonne, 1724, in-fol.; — *Noticias chro-
nologicas da universidade de Coimbra; Parte
primeira, que comprehende os annos que*

, de déterminer si elles sont dues à Charles ou à
ntoine.

le Psautier publié en arabe à Gênes (1506), en syriaque au mont Liban (1610) et à Paris (1625). Nous ne comprenons donc pas comment les éditeurs ont pu dire, dans le titre de cette Polyglotte, qu'elle est faite *ex manuscriptis toto fere orbe quæsitis exemplaribus*, lorsqu'en examinant on ne voit qu'une douzaine de manuscrits, dont la plupart se trouvaient à Paris à l'époque où cette édition fut entreprise. La Bible de Le Jay est un chef-d'œuvre typographique; elle l'emporte incontestablement sous ce rapport sur la Polyglotte anglaise de 1657; mais elle est remplie de fautes, et la grosseur des volumes, la mauvaise disposition des textes et des versions en rendent l'usage incommode. A l'exemple de Ximenès, Richelieu voulut avoir la gloire d'une Polyglotte; il fit offrir à Le Jay le remboursement de sa dépense et 20,000 écus de profit s'il voulait ôter son nom et mettre en tête de l'ouvrage celui du cardinal. Le Jay refusa de souscrire à ce marché. Les libraires d'Angleterre lui offrirent la même indemnité s'il voulait seulement leur en céder toute l'impression. L'auteur préféra la gloire à ses propres intérêts. Pour immortaliser son nom, pour doter la France d'un monument national, il sacrifia sa fortune et dix-sept années de travaux. L'impression lui avait coûté 300,000 francs. Les cadeaux et les reliures achevèrent de le ruiner. Il eut encore l'imprudence de mettre sa Polyglotte à un prix trop élevé, et refusa d'en laisser six cents exemplaires aux Anglais, qui n'en voulaient donner que la moitié de la somme exigée. Ceux-ci chargèrent Walton de l'édition d'une Polyglotte beaucoup plus commode, et firent tomber celle de Le Jay, au point, dit Ménage, que la reliure coûtait plus que l'ouvrage. En récompense des services qu'il avait rendus au public « ayant courageusement entrepris et fait l'édition de la grande Bible, ouvrage majestueux consacré à la gloire du règne du roi et de la régence de la reine sa mère, et à l'honneur et à la réputation particulière de la France », Le Jay obtint la confirmation de ses titres de noblesse et le brevet de conseiller d'État. Il prêta serment de fidélité au mois de janvier 1646, et jouit de toutes les prérogatives et appointements attachés à sa dignité. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut l'année suivante pourvu du doyenné de Sainte-Marie-Madeleine de Vezelay en Bourgogne. Le Jay ne put cependant jamais s'acquitter entièrement des dettes qu'il avait contractées. Lorsqu'en 1657 le conseil d'État fut réduit à vingt quatre membres, il se trouva du nombre des conseillers réformés. C'est alors, dit-on, que Mazarin lui fit accorder une somme de 19,000 livres. Le Jay mourut avec la qualité de doyen de Vezelay, à l'âge de quatre-vingts ans. Lelong, Lacaille, Ménage et d'autres l'ont accusé d'avoir détruit les caractères orientaux qui avaient servi à l'impression de la *Polyglotte*, afin qu'on ne pût rien imprimer d'aussi beau en ce genre. Ce fait ne nous semble pas suffisamment prouvé. Des libraires hollandais présentèrent au pape Alexandre VII une *Polyglotte* sous ce titre : *Biblia alexandrina Polyglotta, auspiciis S. D. Alexandri VII, anno ejus sessionis XII, feliciter inchoata, Lutetiæ Parisiorum prostant apud Janssonium a Waesberge, Joannem Jacobi Chipper, Elizæum Weirstraet* (1666). C'est la *Polyglotte* même de Le Jay, dont on a retranché tout ce qui précède les titres. F. Tessier.

Lelong, *Discours historique sur les principales Éditions des Bibles polyglottes*; Paris, 1713, in-12, p. 10-204, 279, 309, 400, 545, 546, 547. — Colomiès, *Gallia orientalis*, p. 263. — Ménage, *Menagiana*, tom. II, 71. — Chevillier, *De l'Origine de la Typographie*, part. I, p. 2, 298. — Baillet, *Jugements des Savants*, tom. II, 3. — Lambecius, *Biblioth. Vindobon.*, tom. I, p. 100. — Lacaille, *Histoire de l'Imprimerie*, liv. II, pag. 240. — Wolfius, *Bibliotheca hebraica*, tom. I.

LEJAY (*Gabriel-François*), érudit français, né à Paris, en 1657, mort dans la même ville, le 21 février 1734. Il était neveu de Nicolas Lejay, baron de Tilly, garde des Sceaux et premier président du parlement de Paris. Gabriel-François Lejay fit ses études chez les jésuites, y prononça ses vœux, et devint l'un de leurs plus éloquents professeurs. Durant plus de trente années il occupa les chaires de rhétorique et d'éloquence dans divers colléges de Paris, surtout au collége Louis-le-Grand, où il eut Voltaire pour élève. Lejay semblait avoir deviné la destinée de son jeune disciple, avec lequel il avait souvent de vives discussions et auquel il disait : « Va, malheureux, tu lèveras un jour l'étendard du déisme en France. » Lejay mourut préfet du collége Louis-le-Grand. On a de lui : *Le Triomphe de la Religion sous Louis le Grand, représenté par des inscriptions et des devises*; Paris, 1687, in-12; — *Gallos tam felix ab hoste nescios quam vinci*, *Oratio*; 1694; — *Regi ob delectum regiæ urbi novum præsulem, solemnis gratiarum Actio*; 1696; — *Josephus fratres agnoscens*; *Josephus venditus*; *Josephus Ægypto præfectus*; tragédies, 1696, 1699, in-12; — *Gloria sæculi Gallis vindicata*; 1699, in-12; — *Daniel*; *Damocles*; *Abdolonymus*; drames, 1703; — *Timandre*, pastorale en l'honneur de Philippe V, 1703; — *Ludovico Magno pacifico victori Gratulatio*; 1703; — *Jacobi secundi, Magnæ-Britanniæ regis, Laudatio funebris*; 1703; — *La véritable Sagesse et Considérations pour tous les jours de la semaine*, trad. de l'italien du P. Segneri; 1703; — *Les Devoirs du chrétien sur ce qui regarde la foi et les mœurs, tirés de l'Écriture et des Pères*; 1703; — *In natalibus serenissimi ducis Britanniæ Oratio extemporalis*; 1704, in-12; — *Les Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, trad. du grec et annotées; 1723, 2 vol. in-4°; — *Bibliotheca Rhetorum, præcepta et exempla complectens quæ tam ad oratoriam facultatem quam ad poeticam pertinent*; Paris, 1725,

4°; Venise, 1747, 2 vol. in-4°; Ingol-5, 5 vol. in-8°; nouv. édit., plus com-ris, 1809-1813, 3 vol. in-8°. On y ıtre les ouvrages précités, l'indication ıup d'écrits inédits ou dont l'impres-restée ignorée. A. L.

Radier, *Journal de Verdun*, t. V, p. 182 - Duvernet, *Vie de Voltaire*, p. 16: — *Mé-Trevoux*, juin 1716 et mars 1722. — L'abbé :inq *Lettres* dans le *Mercure de France*, '23.

NE (*Claude*), célèbre musicien du siècle, plus connu sous le nom de *ejeune*, ou simplement sous celui de 1), naquit à Valenciennes, vers 1540; la date précise de sa mort, mais elle oir être fixée entre les années 1598 et ıde Lejeune, qui était en grande faveur de Henri III, fut chargé, avec Salmon ıu, de composer la musique des fêtes ; qui furent données au Louvre, en ccasion du mariage du duc de Joyeuse emoiselle de Vaudemont, belle-sœur ı auteur contemporain, Thomas d'Em-Ambry, ami de Claude Lejeune, parle eilleux effets que produisit sa musique; s, malgré son exagération, n'en at-s moins la réputation dont l'artiste lors en France. Après la mort de Hen-ude Lejeune passa au service de Hen-si que le prouvent les titres de ses ou-primés à La Rochelle, en 1598, et à lant les années suivantes; il remplis-à la cour les fonctions de composi-la chambre du roi, tandis que Du occupait la place de maître de cha-ode de Thomas d'Embry ou d'Ambry, ı tête d'un recueil de morceaux de ejeune, intitulé : *Le Printemps*, et à Paris en 1603, témoigne qu'à cette compositeur n'existait déjà plus; cette r titre : *Ode sur la Musique de dé-ır Claudin Lejeune*. On doit en con-cet artiste mourut, comme nous l'a-plus haut, entre les années 1598 et ıvait embrassé la religion réformée; ; on trouva dans ses papiers, après sa messe à cinq et à six voix, qui fut n 1607, par Pierre Ballard.

e Claude Lejeune ait conservé dans la ses compositions les formes du style maîtres du seizième siècle, son mé-ıe musicien savant a été exagéré par ses contemporains. Ses ouvrages, souvent in-corrects, ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux des bons maîtres de l'école romaine; mais ils se font remarquer, principalement ses chansons françaises, par un tour élégant et facile. Cependant ils sont inférieurs sous le rapport de l'invention aux compositions de Roland de Lassus, d'Arcadet et surtout de Clément Jannequin.

On connaît de ce musicien : *Livre de meslanges de C. Lejeune, à quatre, cinq, six et huit voix*; Anvers, Christophe Plantin, 1585, 6 vol. On y trouve des motets latins, des madrigaux italiens, des chansons françaises, et un *Écho à dix parties*; — *Dodécacorde contenant douze psaumes de David mis en musique selon les douze modes approuvez par les meilleurs autheurs anciens et modernes, à deux, trois, quatre, cinq, six et sept voix*; La Rochelle, 1598, 6 vol. in-4°. Les paroles sont celles de la traduction française de Clément Marot. — *Le Printemps, à deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit parties*; Paris, 1603, 6 vol. in-4°; — *Missa ad placitum, cum quinque et septem vocibus*; Paris, 1607, in-fol.; — *Premier livre contenant cinquante psaumes de David mis en musique à trois parties*; Paris, P. Ballard, 1607, 3 vol. L'année suivante le même impri-meur publia le second et le troisième livre de ces psaumes; — *Les Psaumes de Marot et de Théodore de Bèze, mis en musique à quatre et cinq parties*; La Rochelle, in-4°; ces psaumes ont eu beaucoup de succès; — *Octonaires de la Vanité et Inconstance du Monde, mis en musique à trois et quatre parties*; Paris, 1610, 4 vol.; cet ouvrage contient trente-six chansons françaises; — *Second livre de Mes-langes*; Paris, 1612, 4 vol. Ce recueil, composé de morceaux à quatre, cinq, six, sept, huit et dix voix, renferme des chansons françaises, des ma-drigaux italiens, des psaumes, des motets, un *Magnificat*, etc. D. DENNE-BARON.

Le P. Mersenne, *Harmonie universelle*. — Bourdelot, *Histoire de la Musique*, etc. — Burney, *A general History of Music*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Le même, *Mémoire sur les Musiciens néerlandais*. — Patria, *Hist. de l'Art Musical en France*.

LEJEUNE (*Paul*), missionnaire français, né en 1592, mort le 7 août 1664. Il entra dans la Société de Jésus, et fut envoyé propager la foi catholique au Canada. Durant dix-sept années qu'il demeura dans cette contrée, il dé-ploya beaucoup de zèle; mais le succès ne ré-pondit pas à ses espérances, et il compta peu de prosélytes parmi les Indiens. Il revint en France vers 1632, et publia aussitôt sa *Brieve Relation du Voyage de la Nouvelle-France*; Paris, 1632, in-8°. Le P. Lejeune retourna au Canada en 1634, et n'en revint que cinq ans plus tard; il fit pa-raître alors *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France depuis l'an* 1634 *jusqu'en l'an* 1639; Paris, 1640, 7 vol. in-12. Les ou-vrages du P. Lejeune sont les premiers et les

ıtable nom de famille de ce musicien était ı en trouve la preuve évidente dans la pre-ı de ses psaumes, publiée en 1608, après sa ıée par la sœur de l'artiste au duc de Bouil-de Sedan : l'épître dédicatoire de l'ouvrage *Cécile Lejeune*.

ı de Claude ou Claudin a fait confondre ce par quelques auteurs, avec Claude de Ser-e de chapelle de François Ier, qu'on appelait ın, et dont les compositions sont indiquées ı dans les recueils de chansons et de motets 1529 et 1534, par Pierre Attaignant.

plus complets qui apprirent aux Européens les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord. Ils sont encore fort intéressants; une grande partie des peuplades dont il parle ayant disparu et le reste diminuant chaque jour. A. DE L.

De Backer, *Bibliothèque de la Société de Jésus.* — *Lettres édifiantes.*

LEJEUNE (*Jean-Nicolas*), antiquaire français, né en 1750, mort à Metz, le 1er février 1826. Après avoir été attaché pendant de longues années à la famille Tschudy en qualité d'homme d'affaires, il fut employé comme ingénieur expert au cadastre depuis 1806. Il a publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, société dont il était correspondant: *Notice sur les Voies romaines du département de la Moselle*, avec une carte, 1826 : Lejeune y décrit le trajet de six voies, dont deux n'avaient pas encore été signalées. Il en avait omis une septième, que M. Bégin a indiquée dans son *Histoire littéraire du Pays Messin*; — *Notice sur les Antiquités du département de la Meurthe*; 1826. Il avait aussi envoyé à l'Académie royale de Metz une *Notice sur un camp romain découvert près de Boulay*. J. V.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *La France Littér.*

LEJEUNE (*Louis-François* baron), général et peintre français, né à Strasbourg, en 1775, mort en 1850. Enrôlé volontaire en 1792, dans la compagnie des Arts de Paris, il fut fait peu de temps après sergent au 1er bataillon de l'Arsenal, et passa en 1793 dans l'artillerie à La Fère. Il se trouva aux siéges de Landrecies, du Quesnoy et de Valenciennes, où le général Jacob le choisit pour aide de camp. A la fin de la même année, il fut nommé lieutenant adjoint du génie; il fit en cette qualité la campagne de 1794 en Hollande et une partie de celle de 1795. Appelé en 1798 au dépôt de la guerre, il passa de brillants examens, à la suite desquels il obtint le grade de capitaine adjoint au corps du génie, et fut attaché au général Berthier, ministre de la guerre, comme aide de camp. Après la bataille de Marengo, il fut nommé capitaine en titre. La journée d'Austerlitz lui valut le grade de chef de bataillon. Il prit encore part à une foule de siéges et de combats, fut fait colonel au siége de Saragosse et général de brigade à la bataille de la Moskowa, le 23 septembre 1812. Pendant la retraite de Russie et dans la campagne de Saxe, il fut chef d'état-major général du 1er corps d'armée, puis des trois corps réunis sous les ordres du maréchal Oudinot. Il assista à la bataille de Lutzen, au passage de la Sprée, à Bautzen et à d'autres affaires. Au combat de Hoyerswerda, il sauva l'armée du maréchal Oudinot en détruisant l'artillerie prussienne. Dans sa longue carrière militaire, Lejeune s'était particulièrement fait remarquer au passage de l'Ourthe, à la prise de Lintz et au siége de Kolberg. Après la bataille d'Essling, ce fut Lejeune, alors aide de camp du maréchal Berthier, qui se chargea de procurer à Napoléon la ba[illegible] laquelle il s'échappa de l'île Lobau [illegible] ensuite aux maréchaux Bessières et [illegible] l'ordre de la retraite. Sous la restau[illegible] entra dans le corps d'état-major. So[illegible] Philippe, il passa dans la section de r[illegible] l'état-major général, et se retira à To[illegible] général Lejeune, qui avait été blessé [illegible] fois sur les champs de bataille, reç[illegible] foyers un coup de feu dans le bras [illegible] portant par un braconnier. En as[illegible] grandes batailles de la révolution et [illegible] l'idée lui était venue de les représenter [illegible]r. Il [illegible] leçons du peintre Valenciennes, et e[illegible]posa sivement, d'après ses souvenirs pe[illegible]rsonne 1800 : *Incendie de Charleroi*; — en 1801 *Bataille de Marengo*, toile qui fut a[illegible]chetée par premier consul; — en 1802 : *Bata[ille terrestre] d'Aboukir*; — *Bataille du mont Thabor*; — en 1804 : *Bataille de Lodi*; — en 1806 : *Bataille des Pyramides*; — en 1808 : *Bivouac en Moravie*; — en 1810 : *Bataille de Somo-Sierra* : — en 1819 : *Attaque d'un convoi près de Salinas en Biscaye*; — en 1824 : *Passage du Rhin par Jourdan*; — *Bataille de la Moskowa*; — *Bataille de la Chiclana*; — en 1827 : *Une Scène du siége de Saragosse*; — en 1835 : *Edgard Lejeune faisant la guerre à Polichinelle*; — *Promenade aux châteaux de Crac*; — *La Cascade du lac d'Oo, près Bagnères de Luchon*; — *Le Jardin du Musée de Toulouse par le vent d'autan*; — en 1842 : *Vues de Tarascon*; — en 1843 : *Merida en Estramadure*; — en 1845 : *Vue de Carrare et de sa carrière de marbre blanc*. En 1803, Lejeune obtint la grande médaille d'or. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 2e partie, p. 286. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons*, 1800-18[illegible].

LEJEUNE-DIRICHLET (*Gustave*), mathématicien allemand, né à Düren (Prusse rhénane), le 11 février 1805, mort à Gœttingue, le 8 mai 1859. Après avoir fini ses études, il se rendit, en 1822, à Paris, et devint précepteur des enfants du général Foy, où il eut l'occasion de se lier avec plusieurs mathématiciens célèbres, entre autres Fourier. En 1825 il composa un mémoire remarquable sur l'impossibilité de quelques équations indéterminées du cinquième degré. En 1827 il se fixa à Breslau, en qualité de répétiteur à l'université; l'année suivante il fut appelé à Berlin pour y occuper une chaire de mathématiques. Après la mort de Gauss (voy. ce nom), il fut jugé digne de remplacer, à l'université de Gœttingue, ce savant illustre. Depuis 1832 il fit partie de l'Académie des Sciences de Berlin, et en 1854 il fut nommé associé étranger de l'Institut de France. M. Lejeu[ne-Dirichlet,] à l'enseignement duquel se sont form[és] des jeunes géomètres de l'Allemagne [s'est occupé] spécialement de deux branches [des mathéma]tiques : 1° de la théorie des équati[ons]

tielles, des séries périodiques et des définies, théorie qui est d'une si grande e pour les questions de physique ma- e; 2° de la théorie des nombres, par- élévée et la plus abstraite des sciences a enrichi la science d'un grand nombre ertes précieuses, contenues dans une émoires qui ont été publiés, dans les *de l'Académie des Sciences de Ber-* ns le *Journal de Mathématiques* de qui sont presque tous écrits en fran- en indiquerons les suivants : *Re- sur les diviseurs premiers d'une ormules du quatrième degré* (Crelle, *le Mathématiques*, t. III); — *Mé- l'impossibilité de quelques équa- terminées du cinquième degré* (t. III); *stration nouvelle de quelques théo- atifs aux nombres* (t. III); — *Ques- alyse indéterminée* (t. III); —*Notes tégrales définies* (t. IV); — *Sur la ice des séries trigonométriques qui représenter une fonction arbitraire limites données* (t. IV); — *Solution stion relative à la théorie mathé- le la chaleur* (t. V); — *Démonstra- e propriété analogue à la loi de qui existe entre deux nombres quelconques* (t. IX); — *Demonstra- héorème de Fermat* (1) *jusqu'à la me puissance* (t. IX); — *Sur les eulériennes* (t. XV); — *Sur les t le terme général dépend de deux qui servent à exprimer des fonc- itraires entre des limites données* — *Sur l'usage des intégrales défi- la sommation des séries finies ou* s (t. XVII); — *Sur la manière de ré- équation* $t^2 - pu^2 = 1$, *au moyen ons circulaires* (t. XVII); — *Sur es séries infinies dans la théorie res* (t. XVIII); — *Recherches sur pplications de l'analyse infinitési- théorie des nombres* (t. XIX et XXI); *hes sur la théorie des nombres com-* XXII); — *Recherches sur les formes ues à coefficients et à indétermi- lexes* (t. XXIV); — *Sur un moyen vérifier l'expression du potentiel ne masse quelconque, homogène ou hétérogène* (t. XXXII); — *Sur la stabilité de l'équilibre* (t. XXXII); — *Sur la réduction des formes quadratiques positives à trois nombres entiers indéterminés* (t. XL); — *Sur un problème relatif à la division* (t. XLVII); — *De formarum binariarum secundi gradus compositione* (t. XLVII); — *Éloge du mathématicien Charles-Gustave-Jacob Jacobi*, lu à l'Académie des Sciences de Berlin, le 1er juillet 1852 (t. LII). R. MEYER.

Conversations-Lekicon. — *Journal* de Crelle.

mer, membre de l'Académie des Sciences de a succédé à M. Lejeune-Dirichet dans la thématiques à l'université de cette ville, a une démonstration de l'impossibilité de $+ y^n =$ pour tous les nombres premiers ne se trouvent pas dans les numérateurs nombres premiers bernoulliens; par n = 5, 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31, 41, 43, etc. de M. Kummer a été couronné par l'Aca- ences de Paris, et se trouve dans le XL.e tome Crelle; la démonstration, quoiqu'elle s'ap- rès-grand nombre de cas, n'a cependant pas ralité requise, et il faut encore attendre la plète de ce célèbre problème.

LE JOLLE (*Pierre* DE), écrivain du dix-septième siècle, dont la vie, nous le croyons du moins, est restée inconnue. C'était un de ces rimeurs français qui, brouillés pour motifs quelconques avec le gouvernement de Louis XIV, se retiraient en Hollande. Celui-ci séjourna sans doute longtemps à Amsterdam, et connaissait fort bien cette ville ainsi que le prouve la description qu'il en a donnée en vers burlesques, et qui, imprimée en 1666 chez *Jacques Le Curieux*, forme un petit volume que les amateurs placent dans la collection elzevirienne, et qui s'est quelquefois payé jusqu'à cinquante francs. Les vers de Le Jolle révèlent un imitateur de Scarron; il y a une grande facilité, mais la série d'images triviales qu'il se plaît à tracer finit par devenir singulièrement rebutante. Il jugea à propos de mettre en tête de son livre une dédicace *à très-vilains, très-sales, très-lourds et très-ignorants Messieurs les boueurs et cureurs de canaux d'Amsterdam.* Observons aussi que des bibliographes avaient supposé que le nom de Le Jolle pouvait être un pseudonyme; et comme la *Description d'Amsterdam* offre quelques passages presque identiques avec la *Relation burlesque d'un Voyage de Copenhague à Brême* (Leyde, 1676), on avait supposé que Clément, auteur très-peu connu de ce second ouvrage, pouvait aussi avoir composé le premier; cette opinion est d'ailleurs abandonnée par les elzeviriographes les plus experts, et Le Jolle est regardé comme un personnage nullement imaginaire. G. BRUNET.

Pieters, *Annales de l'Imprimerie des Elzevier.*

LE JUGE (*G.*), peintre-graveur français, vivait à Paris au milieu du dix-septième siècle. On n'a point de renseignements sur la vie et les études de cet artiste; à en juger par son style, il appartenait à l'école de Simon Vouet ou de quelqu'un de ses élèves. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses compositions, telles que : *La Sainte Famille*, *Apparition de Jésus à Madeleine*, *Hécube reconnaissant le corps de Polydore*, *Les Images des Dieux païens*, suite de treize pièces, in-4°. D'après Augustin Carrache, il a donné *La Dernière communion de saint Jérôme ;* mais ce dernier morceau est d'une touche maigre et froide. P. L—Y.

R. Dumesnil, *Le Peintre-Graveur*, IV, 26-31.

LE JUSTE ou **JUST** (*Jean* et *Juste*), sculpteurs, nés à Tours, vers la fin du quinzième

siècle, vivaient dans la première moitié du seizième. Ces deux frères travaillèrent toujours en commun, et ont laissé en France plusieurs monuments, qui sont au nombre des plus précieuses sculptures de la renaissance. Celui qui sans doute commença leur réputation fut *le tombeau des enfants de Charles VIII et d'Anne de Bretagne*, qu'on admire dans une chapelle de la cathédrale de Tours. Les deux jeunes enfants sont couchés, la tête reposant sur des coussins; deux anges prient auprès, tandis que deux autres à leurs pieds tiennent leurs écussons. Le couvercle du sarcophage est orné d'arabesques et de bas-reliefs représentant les travaux de Samson. En 1527, les frères Le Juste furent chargés par François Ier du *mausolée de Louis XII et d'Anne de Bretagne*, destiné à l'abbaye de Saint-Denis; mais comme on sait que l'Italien Paul Ponce Trebati y travailla également, on est réduit aux conjectures pour attribuer à chacun de ces artistes ce qui lui appartient; toutefois, l'opinion la plus générale est que les figures sont de Paul Ponce et que tout le reste est l'œuvre des deux frères. On leur attribue encore, mais sans preuve, le *monument de Louis de Poncher et de sa femme* qui était à Saint-Germain-l'Auxerrois, et un *Christ au tombeau* entouré des saintes femmes, de saint Jean, de saint Nicodème et de Joseph d'Arimathie. Ces figures colossales en terre cuite, placées dans l'église Saint-Florentin à Amboise, représentent toute une génération de cette famille Babou de La Bourdaisière, qui semble avoir eu le triste privilége de fournir des maîtresses aux rois de France. Les quatre femmes offrent les portraits fort ressemblants, dit-on, de Marie Gaudin, femme de Philibert Babou, et de ses trois filles, qui successivement devinrent les maîtresses de François Ier; ce prince se reconnaît dans le saint Jean, et Babou père dans la figure du Christ.

E. B—N.

Alex. Lenoir, *Hist. des Arts en France prouvée par les monuments.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Fontenay, *Dict. des Artistes.*

LEKAIN (*Henri-Louis* CAIN, dit), célèbre tragédien français, né à Paris, le 14 avril 1728, mort dans la même ville, le 8 février 1778. Son père, fabricant d'orfévrerie, le destinait à lui succéder dans sa profession; et tenant à en faire un ouvrier instruit, il le fit étudier au collége Mazarin. C'est là qu'il prit le goût de la déclamation. Il était alors d'usage de faire précéder la distribution des prix par la représentation d'une pièce de théâtre. Le jeune Lekain, dont le père n'était pas assez riche pour faire les frais de ses costumes, ne prenait part à cette solennité dramatique que comme souffleur; mais déjà l'instinct tragique, qui se révélait à son insu, lui inspirait des réflexions et des conseils sur la manière de sentir et d'interpréter les divers rôles que ses condisciples recherchaient et s'appropriaient avec avidité. Revenu à l'atelier de son père, qu'il secondait d de ses forces, avec autant d'intelli zèle, l'apprenti orfèvre n'ambitio plus douce récompense, au bout d que d'aller au parterre de la Coméd applaudir aux chefs-d'œuvre de la tôt cette distraction lui devint in jaloux de donner l'essor à ce pen rieux qui l'entraînait vers la déclam socia pour jouer la comédie « en b selon sa propre expression, à plu gens de son âge. Cette société s'ét Jabach, cloître Saint-Merry. Le su petite troupe d'amateurs prit de t tions, que la Comédie-Française blée et qu'elle sollicita et obtint la de ces représentations. Voltaire a sion d'y entendre Lekain devina so Il se le fit présenter, et à partir déclara son protecteur. Il voulut d tourner du dessein de se faire co Lekain, devenu, par la mort d maître de ses actions, s'y montran Voltaire se chargea de le défraye l'aida de ses conseils pendant plus en sorte qu'on peut dire que c'est homme lui-même que Lekain reçut leçons de l'art qu'il devait illustrer. que son protégé fût en état de pa scène française, il le fit jouer sur un qu'il avait fait construire dans sa m celui de la duchesse du Maine à S le 14 septembre 1750, Lekain fut a ter dans la tragédie de *Brutus* p *Titus*. On sait que ses commence aussi pénibles que brillants. Ses dé longèrent pendant dix-sept mois, ainsi dans l'incertitude la plus cru mais acteur n'excita plus de dissen adversaires, presque toute la Com qui, mettant tout en œuvre pour le avaient fait venir exprès de Bordeaux lecourt, afin de le lui opposer, lui r chaleur, la verve et jusqu'à l'intel partisans, faisant la part de l'inexpér saient ses défauts et proclamaient en de génie qui ferait oublier les Bar fresne, ses prédécesseurs. Fatigué persécutions, Lekain renonça à l'espé reçu, et il était au moment de céder à du roi de Prusse et de se rendre à Be la princesse de Robecq, qui l'aimait geait ainsi que Voltaire s'opposèrent sein. C'est seulement après avoir o sans peine, de Grandval, son chef d' jouer le rôle d'*Orosmane* à la cour, porta enfin son ordre de réception. Il devable au suffrage de Louis XV. efforcé de prévenir contre lui ce prince un goût juste et naturel. Après la repr le roi parut étonné qu'on parlât si ma teur qu'il venait d'entendre.. « Il m'a fai

ioi, qui ne pleure guère; je le reçois. » fut admis le 24 février 1752, à quart et e part; il n'avait reçu jusque là que cents livres par an. Tous les ennuis, s obstacles qu'il avait rencontrés sur sa 'avaient fait qu'irriter son ardeur, et il a désormais tous ses soins, toute sa vi- à se corriger de ses défauts. On lui re- t dès le principe les imperfections de ige et de sa voix; il voulut que le travail vinssent à son secours pour les réformer. outuma à donner à sa physionomie une ion vive et marquée qui en fit disparaître agréments; il sut dompter son organe et olir si heureusement, que les critiques les laires de son temps déclarent n'avoir ja- tendu aucune voix humaine dont les in- fussent plus sûres et plus variées, d'un que plus touchant et plus terrible. Enfin, init au point de produire une illusion ue dans les moments de passion il n'é- rare d'entendre les femmes s'écrier aus- 'il avait parlé : *Qu'il est beau!*

tre de son art, soucieux de ses progrès, y consacrait tout son temps, tous ses , toutes ses dépenses. Non moins fami- vec le dessin qu'avec l'étude de l'histoire, rit, de concert avec Mlle Clairon, de ré- le costume, qui jusqu'à eux offrait l'i- une friperie burlesque. S'il n'y réussit plétement, il ne faut pas moins lui tenir de ses efforts et des améliorations qu'il sit. C'est lui encore qui provoqua avec p d'insistance la suppression des ban- qui encombraient la scène; il est vrai ibéralité du comte de Lauraguais contri- ancher favorablement la question (1759). tre côté, on peut reprocher à Lekain été le premier qui ait offert l'exemple de plorable manie, si fort usitée depuis parmi édiens, de donner des représentations ince. Sa fortune y gagna, sans doute; jouissances du public se ressentirent de nces, trop fréquentes dans les dernières le sa vie, que ne justifiait pas d'ailleurs ment l'état de sa santé.

es rôles dans lesquels Lekain a brillé, ce ouloir citer tous ceux qu'il a joués. Ceux rède, de *Mahomet*, de *Gengis* fondè- éputation. *Zamore*, *Rhadamiste*, *Ni-* , *Oreste* et surtout *Orosmane* ne lui s moins d'honneur. N'oublions pas *Né-* jusqu'à lui n'avait été qu'un rôle secon- dans lequel, grâce à sa pantomime, aussi e que sa déclamation, il sut présenter e et frappante image de la jeunesse d'un happant pour la première fois aux liens ntrainte et de l'habitude ». L'anecdote en fournit la preuve : dans la grande e son fauteuil Mme Dumesnil jouait e; elle arriva au vers fameux.

es un ingrat, vous le fûtes toujours!

En prononçant ces paroles, la célèbre tragédienne s'oublia au point de frapper sur l'épaule de Néron; mais Lekain, toujours maître de lui-même, se leva et lança sur Agrippine un regard indigné et hautain qui la pétrifia. Le public saisit avec intelligence l'intention du tragédien, et manifesta son enthousiasme par les plus vifs transports. C'est dans le rôle de *Vendôme*, qu'il affectionnait, que Lekain se montra pour la dernière fois. Il y fut généralement trouvé supérieur à lui-même. Une violente inflammation d'entrailles se déclara à la suite de cette représentation; bientôt elle se compliqua de la gangrène, et dès lors toute la science de Tronchin fut impuissante à combattre le mal. Depuis le 24 janvier, début de sa maladie jusqu'au jour de sa mort, le parterre ne cessa de demander de ses nouvelles, au commencement du spectacle; et lorsque, le 8 février, il lui fut répondu par Monvel ces seuls mots : « Il est mort », une stupeur générale succéda, et tous les spectateurs sortirent de la salle à l'instant même, en répétant : « Il est mort! »

Lekain ne manquait pas d'instruction; il avait beaucoup étudié sur son art, et n'avait rien négligé pour acquérir toutes les connaissances utiles au but qu'il poursuivait.. Son jugement était droit et sain; mais il avait besoin de méditer longuement et profondément. Sa conversation, qui n'offrait rien de saillant, annonçait un esprit sage et réfléchi; cependant il avait l'esprit d'à-propos, et sans reproduire ici sa réponse, si connue, à certain chevalier de Saint-Louis, nous citerons une repartie qui l'est moins. Un auteur qui avait éprouvé des revers quelque temps avant les représentations du *Siége de Calais*, critiquait vivement cette pièce au foyer des comédiens, et soutenait qu'il n'y avait pas un vers à citer. Lekain lui représenta modestement son injustice, en lui disant que cette tragédie renfermait de très-beaux vers. « Citez-m'en un seul, reprit l'auteur tombé, et je passe condamnation. » Alors, indigné, Lekain s'avance, et lui recite ce vers :

Vous fûtes malheureux, et vous êtes cruel!
[Acte V, sc. X.]

Ce vers, qui rappelait à cet auteur envieux sa tragédie tombée, le força de se retirer, et la présence d'esprit de Lekain lui valut les applaudissements des personnes présentes. On connaît le bon tour qu'il joua à Marmontel, qui, fort de la protection de la marquise de Pompadour, avait mutilé le *Venceslas* original de Rotrou, lorsque cette tragédie fut reprise pour la cour.

Lekain eut dans le cours de sa carrière quelques contrariétés à subir, dont son incontestable supériorité ne le préserva pas. Une de ses mortifications la plus sensible fut son emprisonnement pendant vingt-cinq jours au For-l'Évêque, à la suite de l'incident orageux qui signala (16 avril 1765) une des représentations de la pièce de de Belloy. Lekain avait été marié. Il avait

épousé, par inclination, une jeune actrice du même théâtre. Reçue à l'essai, en 1757, elle devint sociétaire en 1761, grâce à l'influence de son mari, se retira en 1767, et mourut en 1775. Deux fils naquirent de cette union. Par une fatalité bien étrange, Voltaire, qui fut, pour ainsi dire, son maître, ne le vit jamais jouer depuis ses premiers essais. Ce fut le jour même qu'on inhuma Lekain, que son illustre Mécène revint à Paris, après tant d'années d'absence.

Les *Mémoires* de Lekain ont été publiés par son fils aîné; ils sont suivis d'une *Correspondance* (inédite) de *Voltaire, Garrick, Colardeau*, etc.; Paris, an IX, 1 vol. in-8°; une autre édition, *précédée de réflexions sur cet acteur et sur l'art théâtral*, par F. Talma, a paru chez Ponthieu; Paris, 1825, in-8°. Elle fait partie de la *Collection des Mémoires sur l'Art dramatique*. Ces mêmes *Mémoires* ont été reproduits, mais tronqués, dans la Bibliothèque des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. VI, par E. Barrière; Paris, Didot, 1846-1849, in-12. On a publié, en 1816, une brochure intitulée : *Lekain dans sa jeunesse, ou Détails historiques sur ses premières années, écrits par lui-même*, in-8°. Les mémoires de l'acteur Molé contiennent sur ceux de Lekain une notice assez bien faite.

La Bibliothèque impériale possède le *Journal manuscrit des représentations de Lekain*, et une copie certifiée authentique par son fils aîné d'une *Description de toutes les villes* qu'il avait parcourues dans ses voyages, soit en France, soit à l'étranger, in-4° de 355 pages. Lekain fut l'éditeur de la première édition de la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin;* Paris, 1766, in-8°. Elle était précédée d'une préface de l'éditeur.

E. DE MANNE.

Correspondance de Voltaire — *Idem de Grimm*. — *Idem de La Harpe*. — *Mercure de France*, mars 1778. — *Mémoires de Molé*. — *Mémoires de Lekain*. — *Galerie du Théâtre-Français*, par Lemazurier.

LE KEUX (*John*), graveur anglais, né en 1784, à Londres, où il est mort, le 2 avril 1846. Élève de James Basire, il s'attacha surtout à reproduire les dessins d'architecture, et fut un des artistes qui, par leurs efforts persévérants, contribuèrent à ramener le goût au culte de l'art gothique. Il grava la plupart des planches des ouvrages suivants : *Architectural Antiquities* de Britton; — *Antiquities of Normandy, Gothic Examples* et *Gothic Specimens*, de Pugin; — *Westminster Abbey* et *Churches*, de Neale; — *Memorials of Oxford and Cambridge*, etc. Son fils, *J.-H. Le Keux*, suit la même profession.. P. L—Y.

English Cyclop. (*Biography*).

LE LABOUREUR (*Claude*), généalogiste français, vivait au dix-septième siècle Il était prévôt de l'abbaye de l'Isle-Sainte-Barbe-lès-Lyon; mais ayant parlé d'une manière indiscrète du chapitre de son église à l'archevêque de Lyon en lui présentant son premier ouvrage, il se trouva en butte aux persécutions de ses collègues, et fut forcé de résigner sa prévôté. On a de lui : *Notes et Corrections faites sur le Bréviaire de l'abbaye de Lyon;* Lyon, 1643, in-8°; — *Les Mazures de l'abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon, avec le catalogue de ses abbez;* Lyon, 1665-1682, in-4°; — *Discours de l'origine des armes, et des termes usitez pour l'explication de la science héraldique;* Lyon, 1658, in-4°; — *Épître apologétique* contre le père Menestrier, in-4°; — *Histoire généalogique de la Maison de Sainte-Colombe et autres maisons alliées;* Lyon, 1673, in-8°. J. V.

Nicéron, *Mém.*, t. XIV, p. 127. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*.

LE LABOUREUR (*Louis*), poëte français, neveu du précédent, mort le 21 juin 1679, à Montmorency. Il était bailli de cette ville, poste qu'avaient occupé son père, son grand-père et son trisaïeul. On a de lui : *Les Victoires du duc d'Anguien, en trois divers poëmes*; Paris, 1647, in-4°; — *Charlemagne, poëme héroïque*, Paris, 1664, 1666, 1687, in-12; — *La Promenade de Saint-Germain*; Paris, 1669, in-12; — *Avantages de la langue françoise sur la latine*; Paris, 1669, in-12. J. V.

Nicéron, *Mém.*, t. XIV, p. 126. — Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

LE LABOUREUR (*Jean*), historien français, frère du précédent, né à Montmorency, en 1623, mort au mois de juin 1675. Il commença de bonne heure à écrire, et il avait à peine dix-huit ans lorsqu'il fit paraître son premier ouvrage. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant du roi, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la maréchale de Guébriant (*voy.* ce nom) en Pologne, où elle allait conduire Marie de Gonzague, mariée au roi Ladislas IV. Le Laboureur fit le voyage avec cette princesse; et revint un an après avec la maréchale. Dès qu'il fut de retour en France, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut fait aumônier du roi. Ayant obtenu le prieuré de Juvigné, il en prit le titre, sous lequel il est aussi connu. Ses ouvrages lui valurent en 1664 la dignité de commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Il laissa ses papiers à Clairembaud, généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit. On a de Jean Le Laboureur : *Recueil des Tombeaux des personnes illustres dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris, avec leurs éloges, généalogies, armes, blasons et devises;* Paris, 1641, in-4°; 1642, in-fol.; — *Relation du Voyage de la royne de Pologne et du retour de madame la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire et surintendante, de sa conduite par la Hongrie, l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, le Frioul et l'Italie;* Paris, 1647, in-4° : cet ouvrage contient un discours historique sur toutes les villes et États par où a passé l'ambassadrice et un traité particulier du royaume de Pologne, de son gouvernement an-

oderne, de ses provinces et de ses prin- plusieurs tables généalogiques de sou- — *Histoire du Comte de Guébriant, l de France;* Paris, 1656, in-fol. : toire est composée sur les mémoires chal, sur les instructions de la cour, s du roi et des ministres, et d'autres État; l'auteur y a joint l'histoire généalo- la maison de Budes et d'autres familles gne qui en sont issues; — *Les Mé- le Michel de Castelnau, seigneur de ère;* Paris, 1659, 2 vol. in-fol. : ces avaient déjà été imprimés en 1621; reur les augmenta de plusieurs com- manuscrits, de lettres, négociations et èces secrètes et originales; il y joignit des rois, princes et personnes illus- emps et l'histoire généalogique de la e Castelnau; il entreprit ce travail à la Jacques de Castelnau, maréchal de — *Histoire de Charles VI, roy de écrite par les ordres et sur les mé- t les avis de Guy de Monceaux et ope de Villette, abbés de Saint- ar un auteur contemporain, reli- leur abbaye*, traduite sur le ma- tin tiré de la bibliothèque de M. le de Thou; Paris, 1663, 2 vol. in-fol. Le r devait joindre à sa traduction des ires qu'il n'a pas publiés; il a seulement ète du premier volume des *Mémoires vir d'introduction à l'Histoire du Charles VI* et une *Histoire parti- des quatre princes gouverneurs du pendant la minorité de Charles VI,* tables généalogiques de tous les descen- ce roi; comme l'histoire du religieux de Saint-Denys, que Le Laboureur Benoît Gentien, finit à 1416, il y a toire du même prince par Jean Lefè- r de Saint-Remy, lequel passe lé- sur les premières années de ce règne mence à s'étendre qu'à partir de 1411; *aux généalogiques des seize quar- nos rois depuis saint Louis jusqu'à des princes et princesses qui vivent sieurs seigneurs du royaume;* Paris, l. Cet ouvrage, qui contient le nom et de près de huit cents familles, a été le père Menestrier; — *Discours de des Armoiries;* Paris, 1684, in-4°. Le ng pense que les deux derniers tomes *oires* de Sully, qui furent imprimés en aris, in-fol., l'ont été par les soins de reur. Brunet lui attribue l'édition des *es royales;* Paris, 1664, avec une suite me les événements depuis 1610 jusques On lui attribue *Réponse au libelle inti- ns avis sur plusieurs mauvais;* 1650, Laboureur avait laissé en manuscrit une *de la Pairie de France*, qui se con- a Bibliothèque impériale. J. V.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome XIV, p. 114. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Brunet, *Manuel du Libraire*, p. 392.

LE LAÉ (*Claude-Marie*), poëte breton, né le 8 avril 1745, à Gorrequear-coum, près Lannilis, mort le 11 juin 1791, à Landerneau. Il était avocat, et fut à la révolution nommé juge au tribunal du district de Landerneau. On a de lui, en patois bas-breton, divers morceaux de poésie, deux poëmes, des chansons, des satires et des épigrammes, qui ont joui longtemps d'une certaine popularité. « Ses vers ont encore la faculté, disait Cambry en 1799, de faire rire aux éclats, d'un rire inextinguible, les hommes de la campagne les moins instruits, les gens de la ville les plus éclairés, les femmes, les enfants, tous ceux qui les entendent. Il serait impossible d'en donner une idée; leur esprit tient presque toujours à l'originalité, à la poésie, au mordant du langage. » Le poëme intitulé *Michel Morin* (imprimé à Morlaix, vers 1775) est cité comme un chef-d'œuvre de style et de gaîté; c'est au reste une paraphrase ingénieuse de la pièce macaronique qui porte le même titre. K.

Miorcec de Kerdanet, *Les Écrivains de la Bretagne*, 387. — Cambry, *Voyage dans le Finistère*, II, 177.

LELAND ou **LAYLONDE**, archéologue anglais, né à Londres, au commencement du seizième siècle, mort le 18 avril 1552. Il commença ses études à l'école de Saint-Paul sous William Lely, et les acheva au collége du Christ à Cambridge. On prétend qu'il fut agrégé à cet établissement. Cependant il ne tarda pas à le quitter, et passa plusieurs années dans le collége de All-Souls à Oxford. A la connaissance, alors rare, de l'ancien allemand et du welche (gallois), il joignait celle du grec et du latin. Il se fortifia dans les langues classiques par un voyage à Paris, où il connut Guillaume Budée, Lefèvre d'Étaples, Paul Émile, Jean Ruel, François Silvius, et apprit en même temps le français, l'italien et l'espagnol. A son retour en Angleterre, il entra dans les ordres sacrés, et devint chapelain de Henri VIII, qui le nomma recteur de Popeling dans le territoire de Calais, le choisit pour bibliothécaire, et le nomma, en 1533, son antiquaire. La commission qui lui conférait ce titre le chargeait de rechercher les antiquités d'Angleterre, de visiter les bibliothèques de toutes les cathédrales, des abbayes, des prieurés, des colléges et en général tous les lieux où se conservaient des manuscrits, des archives et autres documents antiques. Leland consacra six ans à parcourir l'Angleterre et le pays de Galles, et à recueillir les matériaux d'une histoire de sa patrie. Il apporta tant de zèle dans l'exécution de ce dessein que, non content des renseignements que lui fournissaient les bibliothèques, les vitraux et les sculptures des cathédrales et des monastères, il examina les débris des constructions romaines, saxonnes ou danoises, et nota

les tumulus, les médailles et les inscriptions. Le roi le récompensa de son infatigable activité en le nommant en 1542 recteur d'Hasely dans le comté d'Oxford et en 1543 chanoine du collége du Roi (maintenant Christ-Church) à Oxford. Leland obtint un peu plus tard une prébende dans la cathédrale de Salisbury. En 1545, ayant arrangé en quatre livres la partie de ses recherches qui se rapporte aux illustres écrivains de la Grande-Bretagne, il la présenta au roi sous le titre de *A newe year's Gifte*, avec le plan du grand ouvrage qu'il projetait. Pour le composer, il se retira dans une maison qui lui appartenait, et pendant six ans il travailla sans relâche. L'excès du travail troubla sa raison, et ses grands travaux sur les antiquités de l'Angleterre ne furent jamais achevés. Les papiers de Leland passèrent entre les mains du précepteur d'Édouard VI, sir John Cheke, qui n'en put tirer parti, à cause des persécutions religieuses qui suivirent la mort de ce prince. Forcé de quitter l'Angleterre, il laissa quatre volumes in-folio des collections de Leland à Humphrey Purefoy. Ces volumes passèrent à Burton, auteur d'une *Histoire du comté de Leicester*, lequel se procura huit autres volumes des manuscrits de Leland appelés son *Itinéraire*, et déposa le tout en 1632 dans la bibliothèque Bodléienne. Quelques manuscrits de Leland font partie de la collection Cottonienne dans le British Museum. Holinshed, Drayton, Camden, Dugdale, Stowe, Lambard, Battely, Wood ont fait un fréquent usage des matériaux laissés par Leland. Ce savant composa avec Nicolas Udall les vers anglais et latins qui furent prononcés au couronnement d'Anne Boleyn. On a de Leland : *Næniæ in mortem Thomæ Viati*; Londres, 1542, in-4°; — *Genethliacon illust. Edwardi, principis Cambriæ;* Londres, 1543, in-4°. Comme l'auteur avait employé dans ce poëme de vieux mots, il y joignit un *Syllabus et Interpretatio antiquarum Dictionum;* — *Assertio inclytissimi Arturii, regis Britanniæ;* Londres, 1544, in-4°, avec un *Elenchus antiquorum Nominum;* cet ouvrage a été traduit en anglais par Robinson, sous ce titre : *Ancient Order, Society and Unitie laudable of prince Arthur and his Knightly armory of the round Table;* 1583; — *Cygnea Cantio*, avec des *Commentarii in cygneam cantionem, indices Britanniæ antiquitatis locupletissimi;* Londres, 1545, in-4°; — *Laudatio Pacis;* Londres, 1546, in-4°; — *A newe year's Gifte;* Londres, 1549, in-8°; — *Principum ac illustrium aliquot et eruditorum in Anglia virorum Encomia, Trophæa, Genethliaca et Epithalamia;* Londres, 1549, in-4°; — *Commentarii de Scriptoribus britannicis*, publiés par Anthony Hall; Oxford, 1709, 2 vol. in-8°; — *Itinerary*, publié par Thomas Hearne; Oxford, 1710-1712, 9 vol. in-8°, a eu plusieurs éditions; — *De rebus britannicis Collectanea*, publié par Thomas Hearne; Oxford, 1715, 6 vol. in-8°, r
à Londres, 1770.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Huddesfor
Leland, Hearne and Wood ; 1772, 2 vol. in-8°
Dictionnaire Historique et critique. —
Dictionnaire historique. — Nicéron, *Mém*
servir à l'histoire des Hommes illustres, t.
Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

LELAND (*Jean*), célèbre controve
glais, né à Wigau, dans le Lancashire,
tobre 1691, mort le 16 janvier 1766. A
six ans il eut la petite vérole, et perdit
de cette maladie toutes ses facultés
tuelles; il les recouvra un an après, r
put jamais se souvenir de ce qu'il avait
servé avant d'être tombé malade, et
nouveau apprendre à parler et à lire.
commerçant à Dublin, le destina à l'é
siastique. En 1716 Leland devint pa
joint de la congrégation des dissident
tait formée dans le New-Row à Dublin
suite il se fit remarquer par une série d
où il défendit avec éloquence la relig
tienne contre les attaques des athé
déistes. En reconnaissance de son savo
qui lui valut le surnom de *Bibliothè*
bulante, l'université d'Aberdeen lui e
1739 le titre de docteur. On a de lui :
wer to a late book entitled : Ch
as old as the Creation; Dublin, 173
in-8°, ouvrage dirigé contre Tindal; —
vine Authority of the Old and New T
asserted, with a particular vindi
the characters of Moses and Prophet
Christ and his Apostles, against t
aspersions and false reasoning of a
titled : « The moral Philosopher »;
1739, in-8° : cet ouvrage, écrit en
d'un livre de Morgan, provoqua une r
celui-ci. Leland répliqua par un second
qui parut en 1740. Son ouvrage fut t
allemand par Marsch; Rostock, 1756,
An Answer to a pamphlet entitled
tianity not founded on argument, 1742,
dirigé contre un pamphlet de Henri
— *Reflections on the late lord*
broke's Letters on the study and us
tory; Dublin, 1752, in-8°; — *A Vie*
principal deistical writers that h
peared in England in the last and
century, with observations upon the
2 vol. in-8° : cet ouvrage, dont une t
allemande parut à Hanovre, 1755, e
in-8°, eut plusieurs éditions; celle
donnée par le docteur Brown, est une
estimées; l'ouvrage de Leland a servi
l'*Histoire critique du Philosophisme*
de Tabaraud; — *The Advantage and*
sity of the christian Revelation, show
the state of religion in the ancient
world; 1762, 2 vol. in-4°; une nouvelle
fut donnée en 2 vol. in-8°; une traductio
çaise de cet ouvrage parut à Liége, 1768

ous le titre de *Nouvelle démonstration* *'ique*; — *Sermons*; 4 vol. in-8°, pu- rès la mort de Leland et précédés de sa ie par le docteur Isaac Weld. E. G.

rs, *Biographical Diction.* — Rose, *New Biogr.*

ND (*Thomas*), théologien, érudit et n anglais, né à Dublin, en 1722, mort en fit ses études à l'université de Dublin, t reçu *fellow* en 1746, et entra dans les n 1748. Devenu bientôt après un des pré- s les plus renommés de Dublin, il fut en 1763 d'enseigner les préceptes de l'é- e à l'université de cette ville, et fut cinq ans après, chapelain du lord lieute- rlande. On a de lui : *History of the Life ign of Philip, king of Macedon, the of Alexander*; Londres, 1758, 1761 et n-4°; ibid., 1775, 2 vol. in-8°; Dublin, vol. in-8°; — *A Dissertation on the les of human Eloquence, with parti- egard to the style and composition of w Testament*; Londres, 1764, in-4°; cet e, où l'auteur contestait les conclusions rburton avait tirées des défauts de style rouvent dans le Nouveau Testament, fut nent attaqué par Hurd; Leland publia lique écrite avec mesure et politesse; *ory of Ireland, from the invasion of II with a preliminary discourse of ient state of that Kingdom*; Londres, 3 vol. in-4°, ouvrage superficiel, mais cture agréable; une traduction française donnée par Eidous, Maestricht, 1779, in-12. On attribue à Leland le roman ne : *Longsword, earl of Salisbury*; , 1762. Enfin Leland, qui avait donné 4 en commun avec Stokes, une édition osthène (2 vol. in-12), a publié une tra- anglaise de cet orateur, avec notes ues et critiques; ce travail, estimé parut es, 1756-1770, 3 vol. in-4°. E. C.

rs, *Biographical Dictionary*. — Rose, *New ct.*

EUX (*Adolphe*), peintre français, né à e 15 novembre 1812. Il s'occupa pendant ps de gravure, et débuta au salon de ar une aquarelle. Bientôt il se fit remar- r des toiles d'une énergie originale, avec mplicité, de la hardiesse, une couleur e, des attitudes pleines de caractère; on re- surtout les tableaux où il retrace des scè- meute. En 1842 il obtint une médaille de ne classe, en 1843 et 1848 une médaille de ne classe, et la croix d'Honneur en 1855. On mi les tableaux qu'il a exposés en 1836 : *ur de Picardie*; — en 1837 : *Un Por-* — en 1838 : *Bas-Bretons*; — *Men-* ; — en 1840 : *Jeunes filles bas-breton-* — *Bûcherons bas-bretons*; — en 1841 : *z-vous des chasseurs*; — en 1842 : *Le ytique*; — *La Korolle, danse breton-ne*; — en 1843 : *Chansons à la porte d'une Posada*; — en 1844 : *Cantonniers de la Navarre*; — *Pêcheurs de la Picardie*; — en 1845 : *Pâtres bas-bretons*; — *Départ pour le Marché*; — en 1846 : *Contrebandiers espagnols*; — *Faneuses*; — en 1847 : *Jeunes Pâtres espagnols*; — *Bergers des Landes*; — *Le retour du Marché*; — *Portrait de l'auteur*; — en 1848 : *Improvisateur arabe*; — *Femmes arabes du Désert*; — en 1849 : *Danse des Djinns*; — *Le mot d'ordre*; — *Portraits d'enfants*; — en 1851 : *Famille de Bedouins attaqués par des chiens*; — *Patrouille de nuit en février* 1848 *à Paris*; — *La sortie, Paris* 1848; — *Promenade publique*; — *Chemin creux*; — *La Forge*; — *L'établi*; — *En* 1852 : *le* 24 *juin* 1848 *à Paris*; — *Une place du Marché à Dieppe*; — en 1853 : *Dépicage des blés en Algérie*; — *Terrassiers après le repas*; — *Arrivée au champ de foire*; — en 1855 : *Champ de foire de Saint-Fargeau*; — *Enfants conduisant des oies*; — *Poules et coqs : basse-cour*; — *Jeunes Pâtres conduisant leurs bêtes aux champs*; — en 1857 : *La petite Provence aux Tuileries*; — *Une Cour de cabaret en Basse-Bretagne*; — *Enfants effrayés par un chien*; — *Une jeune femme et une jeune fille tricotant* (Basse-Bretagne); — *Pêcheurs à l'étang et machine à battre* (Bourgogne). L. L—T.

P. Mantz, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1835-1857.

* **LELEUX** (*Armand*), peintre français, frère du précédent, né à Paris en 1818. En 1832 il entra dans l'atelier de M. Ingres; il suivit ce maître à Rome en 1834. Son séjour en Italie ne changea pas son goût pour le genre, et de retour en France il imita la manière de son frère et de M. Eugène Delacroix. Il retourna depuis en Italie, fit un voyage en Allemagne, et, en 1846, le gouvernement français lui confia une mission artistique en Espagne. Il a obtenu une médaille de troisième classe en 1844, et une médaille de deuxième classe en 1847 et 1848. Parmi ses tableaux exposés on cite, en 1839 : *Intérieur bas-breton*; — en 1840 : *Paysans bas-bretons*; — en 1841 : *Intérieur d'Étable du Jura*; — en 1842 : — *Intérieur d'Atelier*; — *Intérieur d'Étable*; — en 1843 : *Repos sous les arbres dans la forêt Noire*; — en 1844 : *Laveuses à la fontaine*; — en 1845, *Zingari*; — *Baigneuses*; — *Forgeron*; — en 1846 : *Danse suisse*; — *Intérieur d'Atelier*; — *Le Matin*; — *Le Bouquet*; — en 1847 : *Mendiants espagnols*; — *Guitarero*; — *Arrero andaloux*; — en 1848 : *La Fenaison*; — *Cazador andaluz*; — *Hiladora Pasiega*; — *Mozo de mulas*; — en 1851 : *Lavandières de Suisse*; — *Fripière d'Espagne*; — *Le Matin, intérieur de cuisine*; — en 1852 : *Guide du Saint-Gothard*; — en 1853 : *Manola*; — *Arrieros*; — en 1855 : *Dans*

les bois; — *Récréation maternelle;* — *L'Entretien;* — en 1857 : *Le Bouquet de la Moisson.* L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1839-1857.

LELIEN. *Voy.* LÆLIANUS.

LE LIÈVRE (*Jean*), historien français de la première partie du dix-septième siècle. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et était devenu chanoine de Vienne (Dauphiné) et abbé de Saint-Ferréol. On a de lui : *Histoire de l'Antiquité et sainctelé de la cité de Vienne en la Gaule celtique;* Vienne, 1625, in-8°. L—Z—E.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° I, t. I, n° 5074, 10684; t. IV, n° 37996. — Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

LELIÈVRE (*Claude-Hugues*), chimiste français, né à Paris, le 28 juin 1752, mort dans la même ville, le 9 octobre 1835. Il apprit la chimie chez un apothicaire; en 1793, il fut employé à la fabrication de la poudre et du salpêtre dans les ateliers de la république. Membre du conseil des mines à sa création, il fut appelé à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut lors de son organisation en 1795. Plus tard il devint inspecteur général des mines. L'inconduite de sa famille le mit dans la gêne; simple dans ses goûts, il s'imposa toutes sortes de privations pour payer des dettes qui ne lui appartenaient pas. Il a publié avec Pelletier, Darcet et Alex. Giroud : *Description de divers Procédés pour extraire la Soude du sel marin;* Paris, an III, in-4°. Il a donné au *Journal des Mines* : *Note sur l'emploi du schorl rouge pour colorer la porcelaine de Sèvres* (tome III, 1795); — *Note sur le Feldspath vert de Sibérie et l'existence de la Potasse dans cette pierre* (tome IX, 1799); — *Mémoire sur la Lépidolite* (ibid.); — *Description et analyse du cuivre arséniaté en lames* (tome X, 1801); — *Découverte de l'Émeraude en France* (ibid.); — *Sur un minerai de plomb suroxygéné contenant du fer et de l'arsenic oxydés* (tome XI, 1802); — *Note sur le Pechstein de Planitz en Saxe* (tome XVI, 1803); — *Gisement de l'Herzolite trouvé par M. Lelièvre* (tome XXXVI, 1814); — Dans les *Mémoires de l'Institut : Notice sur l'Uranite et sur sa découverte en France* (1804); — *Mémoire sur un Manganèse carbonaté perrifère;* — *De la Yénite, nouvelle substance minérale;* — *Rapport sur un ouvrage manuscrit de M. André, ci-devant connu sous le nom de P. Chrysologue de Gy, lequel ouvrage est intitulé Théorie de la surface actuelle de la Terre* (avec Haüy et Cuvier, 1807); — *Notice sur le gisement du Corindon* (1810). J. V.

Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LELIÈVRE (*Pierre-Étienne-Gabriel*), dit CHEVALLIER, fameux empoisonneur espagnol, né en 1785, à Madrid, guillotiné à Lyon, le 29 janvier 1821. Venu à Paris en 1803, il entra à la Banque. Son éducation, des protections, la fortune de son père, tout semblait lui promettre un avancement rapide, lorsqu'on découvrit de faux billets de banque sur lesquels la signature du directeur était parfaitement imitée. Les soupçons se portèrent sur Lelièvre, qui fut arrêté porteur de papiers attestant son crime. Sa famille offrit de payer les 60,000 fr. de billets émis par Lelièvre pour le sauver d'une mort ignominieuse. Foucher consentit à laisser étouffer l'affaire, à la condition que le coupable s'engagerait dans un bataillon colonial. Dans cette position, Lelièvre fit à Anvers la connaissance de la veuve d'un officier hollandais, nommé Debira. Après quelques mois passés avec elle dans la plus étroite intimité, Lelièvre déserta les drapeaux français, et se rendit à Lyon, muni des papiers d'un nommé Pierre-Claude Chevallier, que le hasard avait mis dans ses mains et dont il s'appropria l'état civil. Il régularisa sa position par un faux congé et une feuille de route falsifiée. Le préfet du Rhône, de Bondy, l'accueillit, avec bonté et l'admit dans les bureaux de la préfecture, à la division des finances. La veuve Debira vint le rejoindre; bientôt sa santé déclina, et elle expira au milieu d'atroces douleurs d'intestins. Huit mois après, le 5 mai 1813, le prétendu Chevallier épousa une demoiselle Desgranges : au bout de quelque temps, il en eut une fille, qui périt presque aussitôt dans des convulsions; la mère ne survécut que vingt-trois jours. Le lendemain, le veuf lisait en pleurant auprès de la morte l'*Imitation de Jésus-Christ*. Au bout d'un an, Lelièvre épousa Marguerite Pizard. Treize mois après cette jeune femme périt dans des convulsions en laissant un fils. Lelièvre contracta un nouveau mariage avec une demoiselle Marie Riquet, qui ne tarda pas à devenir mère : son accouchement fut pénible; mais elle semblait se remettre lorsqu'elle expira dans une crise violente. Cette fois des charges graves s'élevèrent contre Lelièvre. Peu de temps avant que sa femme mourût, il s'était présenté chez un pharmacien pour obtenir du sulfure de potasse. Il avait amené à la moribonde un ecclésiastique à qui il avait suggéré de la disposer à lui faire donation de tous ses biens. Il affecta un grand désespoir lorsque cette femme eut rendu le dernier soupir, et pâlit quand on le menaça de faire ouvrir le corps de la défunte. Bientôt il convola à un quatrième mariage avec une demoiselle Rose Besson. Le fils qui lui était resté de Marguerite Pizard avait été placé en nourrice; Lelièvre alla le chercher le 2 août 1819, et l'enfant disparut. Il écrivit pourtant encore que cet enfant se portait bien. Mais la famille voulait le voir, et le 17 juin 1820 Lelièvre se rendit à Saint-Rambert, près l'île Barbe, passa la journée à jouer avec des enfants, à qui il donna des bonbons. Il emporta un de ces enfants; mais atteint par le père il fut arrêté : Lelièvre s'excusa en disant qu'on lui avait volé un enfant, et qu'il en avait pris un autre. Tous ses crimes se révé-

s, et le faux Chevallier comparut devant assises du Rhône les 11, 12 et 13 dé-20. Ses réponses, remplies de contra-oquantes et de protestations hypocrites, ent aucun doute sur sa culpabilité. Il vec sang-froid sa condamnation à la tale, et ne cessa jusqu'au dernier mo-rotester de son innocence, disant que ple de notre Seigneur, il souffrait sans able ». En apprenant le rejet de son ar la cour de cassation, il s'abandonna nt emportement, qui ne céda qu'aux ns de la religion. Il parut fléchir à la chafaud, et on fut obligé de le soute-ne s'expliquait guère pourtant l'inté-it eu Lelièvre à commettre tous ces omme bien d'autres criminels, il cou-rversité sous les dehors de la religion. me obligeant et poli. L. L—T.

elation complète du procès de Lelièvre, dit Lyon, 1820, in-8°, et article *Lelièvre* dans *Nécrologique* de Mahul, 1821.— *Biogr. univ. es Contemp.*

RE (*Hilaire*), officier français, cé-la défense de Mazagran, né vers 1800, 1851. Il était sous-officier au 15ᵉ de t la révolution de Juillet, et fit la cam-lger avec son corps. Nommé sous-en décembre 1830, il revint en ec son régiment au mois de janvier ordonnance du 3 juin 1832 ayant or-création de bataillons d'infanterie lé-ique, Lelièvre y obtint un emploi; en ut nommé lieutenant. Il prit part à tous ts qui eurent lieu contre les Kabyles ons de Bougie, et se distingua surtout embre 1835 à l'attaque de Darnassar, e d'un détachement, il enleva ce village reux Kabyles qui l'occupaient. En mai ut nommé capitaine au 1ᵉʳ bataillon e légère d'Afrique, et chargé du com-it de la 10ᵉ compagnie de ce bataillon. le novembre il fut envoyé avec cent hommes au secours de Mazagran, petit ois kilomètres de Mostaganem, qui crai-zzias de l'émir Abd-el-Kader. Ce petit dé-s'était retranché dans un chétif réduit 15 décembre les crêtes des mamelons re Mostaganem et Mazagran se couron-plus de trois mille Arabes, qui com-le feu contre Mazagran. La garnison avec vigueur, et leur fit éprouver de ertes. Ils se retirèrent alors; mais le 1840, un lieutenant d'Abd-el-Kader, -ben-Tami, parut devant Mazagran à la ontingents de quatre-vingt-deux tribus, nsemble de douze à quinze mille com-Un bataillon d'infanterie régulière leux pièces de canon accompagnaient e confuse. Le capitaine Lelièvre avait matériel de guerre une pièce de quatre, mille cartouches et un baril de poudre. natinée du 1ᵉʳ février, un poste avancé avait signalé les éclaireurs ennemis. Le 2 les Arabes commencèrent l'attaque. Trois cents de leurs fantassins se logèrent dans le bas de la ville, en crénelèrent les maisons, et dirigèrent une fusillade très-vive contre le fortin, tandis que des cavaliers l'attaquaient du côté de la plaine et que leur artillerie, placée sur un plateau à cinq ou six cents mètres, en battait les murailles. Encouragés par le nombre, les plus braves vinrent planter des étendards jusque sous les murs de la casbah, et tous se précipitèrent à l'assaut avec fureur. Pendant quatre jours et quatre nuits, l'attaque demeura acharnée, et la défense se soutint héroïquement. La moitié des munitions de guerre ayant été épuisée dès le premier jour, le capitaine Lelièvre commanda à ses soldats de ne plus repousser l'ennemi qu'à la baïonnette. Plusieurs fois le drapeau tricolore arboré sur la redoute fut renversé par les projectiles arabes; chaque fois il était relevé avec enthousiasme. Dans la soirée du 4, le capitaine Lelièvre dit aux soldats qui l'entouraient : « Nous avons encore un tonneau de poudre presque entier et douze mille cartouches; nous nous défendrons juqu'à ce qu'il ne nous en reste que douze ou quinze; puis nous entrerons dans les poudrières pour y mettre le feu, heureux de mourir pour notre pays. » Aussitôt que les Arabes avaient paru, le lieutenant-colonel Dubarail, qui commandait à Mostaganem, avait ordonné plusieurs sorties contre eux; malheureusement sa garnison était trop faible pour qu'il pût tenter de dégager Mazagran. Un dernier assaut ayant été donné sans plus de succès contre cette place, le 6 au matin, par plus de deux mille Arabes, l'ennemi se retira dans la nuit, emportant cinq à six cents morts ou blessés. Le 7 au matin la plaine était redevenue déserte, la garnison de Mostaganem put délivrer la compagnie enfermée dans Mazagran; elle la ramena en triomphe. Les défenseurs de Mazagran avaient eu trois hommes tués et seize blessés. La petite colonne de Mostaganem avait perdu vingt-trois hommes. Ce beau fait d'armes valut au capitaine Lelièvre le grade de chef de bataillon au 1ᵉʳ régiment de ligne en garnison à Oran. Une médaille fut frappée en mémoire de cette glorieuse défense et un monument fut élevé par souscription en l'honneur des cent vingt-trois héros de Mazagran. Cependant le commandant Lelièvre quitta bientôt l'armée, et son nom rentra dans l'oubli. L. L—T.

Moniteur, 1840.

LELIÈVRE. *Voy.* LAGRANGE.

LELLI (Saint *Camille* DE), fondateur d'ordre religieux, né à Bucchianico (Abruzze citérieure), le 25 mai 1550, mort à Rome, le 14 juillet 1614. Fils d'un officier, son éducation fut peu religieuse. Il était libertin et joueur. Un ulcère, qui lui vint à la jambe, lui fit désirer d'entrer dans un couvent; les Franciscains le rejetèrent; il se rendit à Rome, où il fut reçu à l'hôpital Saint-Jacques-des-Incurables : il y fut guéri momentanément, mais

ensuite chassé pour inconduite. En 1569, il s'enrôla dans les troupes de Venise, y servit quelque temps, et ayant été congédié après la guerre, il alla servir comme manœuvre chez les Capucins de Manfredonio. Ce fut alors qu'il reprit la volonté de se faire moine, mais son infirmité le faisait repousser de toutes parts. Il retourna à l'hôpital Saint-Jacques, où cette fois sa bonne conduite lui procura l'emploi d'économe; il s'y fit quelques amis, et jugeant que jusque alors le service des malades avait été trop négligé dans les maisons hospitalières, il fit ses études chez les jésuites, reçut la prêtrise, et fonda, en 1584, la congrégation des Clercs réguliers spécialement destinés au service des malades. Ces religieux sont vêtus de noir comme les jésuites, mais ils portent une grande croix tannée sur le côté gauche de leur soutane et de leur manteau. La congrégation des Clercs réguliers, approuvée par Sixte V le 8 mars 1586, fut érigée en ordre religieux par Grégoire XIV, le 15 octobre 1591. Saint Camille de Lelli se démit de sa supériorité en 1607, et fut béatifié par Benoît XVI en 1742. A. L.

Cicatello, *Vita Camilli de Lellis*. — J.-B. Rossi, *Vita Camilli de Lellis*. — Paquot, *Mémoires pour l'histoire des Pays-Bas*, t. XI, p. 24.

LELLI (*Jean-Aloysius*), savant italien, né à Palerme, au seizième siècle, mort en 1594. Il fut secrétaire du cardinal Louis Torres, archevêque de Montréal, et publia : *Descrittione del real tempio e monasterio di S.-Maria-Nuova di Monreale;* Rome, 1588, in-4°; la seconde édition parut sous le titre de : *Vite degli arcivescovi, abbati e signori di Monreale; historia della chiesa di Monreale;* Rome, 1596, in-4°; et Palerme, 1702, in-fol. E. G.

Mongitore, *Bibl. sicula*, t. I, p. 315.

LELLI (*Giovanni-Antonio*), peintre de l'école romaine, né à Rome, en 1591, mort en 1640. Élève du Cigoli, il a laissé à Rome quelques peintures à l'huile et à fresque qui ne manquent pas de mérite, telles que la *voûte* de l'église de Santa-Lucia-in-Selce et surtout la *Visitation*, fresque du cloître de la Minerva. Il peignit aussi le paysage. Il consacrait ses loisirs à l'étude de la botanique dans un jardin qu'il cultivait de ses propres mains.

On trouve dans les ouvrages de Lelli une pureté de dessin qu'il devait à l'étude de l'antique, une bonne entente de la perspective et une exécution soignée. Malheureusement un amour-propre excessif lui devint doublement funeste, en l'aveuglant sur ses défauts et en lui faisant de nombreux ennemis. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LELLI (*Ercole*), peintre et sculpteur de l'école bolonaise, né en 1702, mort en 1766. Fils d'un habile armurier, il travailla d'abord dans l'atelier de son père; puis, après avoir appris le dessin sous Giov.-Pietro Zanotti, il fit à Bologne
et à Plaisance quelques tableaux qu
vent pas au-dessus du médiocre. D
de réussir en ce genre, il quitta le pi
s'adonner à l'art des préparations a
encore en compagnie de Manzolini.
excella, et ses travaux en ce genre s
justement célèbres; ceux qu'il exécut
de Benoît XIV pour l'université de I
le cèdent pas même à ceux dont le fa
lien Michele Zummo a enrichi le cabi
rence. On voit encore de Lelli, à la b
de Bologne, l'ancien archigymnase,
tues écorchées soutenant une ch
ont été sculptées en 1734. Lelli ne
moins bien des arts et des sciences
vantes leçons de dessin et d'anatomie
à la jeunesse de Bologne. E. B

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Lanzi, *S*
rica. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *I*
ginali di Belle Arti. — Gualandi, *Tre Giorn*

LELLIS (*Charles*), historien ita
Chieti, mort vers 1660. Après avoi
droit, il s'établit à Naples, et il se
des recherches historiques. On a d
corsi delle familie nobili del reg
poli; Naples, 1654-1671, 3 vol. in-fo
estimé, qui contient beaucoup de
inédits tirés des archives publiques
Lellis a aussi publié à Naples, en 1
un volume de supplément à la *Na*
de Caracciolo, et a donné en 1645 u
édition des ouvrages historiques de M
avec une *Vie* de l'auteur. E

Toppi, *Bibl. napolitana*. — Hubner, *B*
gica, t. IX, p. 298.

LELONG (*Jean*), moine flamand, r
entra dans l'abbaye de Saint-Bertin,
milieu du quatorzième siècle; on n
sur son compte, si ce n'est qu'il tradui
çais, non sans y faire quelques chang
écrit composé par l'Arménien Haitlon,
fait prémontré et que le pape Clém
envoyé en Tartarie. Écrit d'abord
par Nicolas de Salcon, puis traduit e
le titre de *Flos ystoriarum terre*
cette description d'une partie de l'A
en français sous la plume de Lelong a
fort développé : l'*Histoire merveill*
sante et récréative du grand em
Tartarie; il y est question « du pay
des sainctz lieux, du sophy, roi de
prince Tamburlan, etc. ». Le tout est
d'un grand nombre de récits merve
propres à charmer des lecteurs créd
le succès de l'ouvrage fut-il complet
rut deux éditions à Paris, 1529, i
sans date, in-4°; le texte latin fut im
sieurs fois et une traduction anglaise
vers 1525. G

Bergeron, *Recueil de Voyages en Asie;* 1
J. Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p.

LELONG (*Jacques*), historien fra
Paris, le 19 avril 1665, mort dans la m

›ût 1721. Son père se nommait René Le-
mère Jeanne Binet. Très-jeune encore,
it sa mère; et son père, ayant contracté
liens, l'envoya chez un de ses parents,
it directeur des religieuses de Sainte-
à Étampes. A l'âge de dix ans environ, il
is au nombre des chapelains de l'ordre
e, et transporté dans cette île. Mais il y
tristes aventures. Comme il avait un jour
convoi d'un homme mort de la peste, il
u pour atteint du fléau, retranché du
, et emprisonné dans une chambre dont
fut murée. C'était une précaution inutile.
bientôt à la lumière, le jeune Lelong
a néanmoins une forte rancune contre le
lsain où on lui avait fait subir cet affreux
ent, et, ayant obtenu la permission de
en France, il se rendit en toute hâte à
Il y acheva d'abord ses études. Puis,
ormé le dessein d'entrer dans une con-
n religieuse, il choisit la congrégation de
re, où il fut reçu novice en 1686, à l'âge
t-et-un ans. Quelque temps après, il était
du cours de mathématiques au collége
ly. Il revint ensuite à Paris, entra au
re de Notre-Dame des Vertus, dans le
d'Aubervilliers, près Paris, et devint
écaire de cette maison. C'est là qu'il put
uivre librement sa vocation, étudier à
s lettres, les mathématiques, la théolo-
istoire, et acquérir l'érudition la plus
e et la plus variée. Préposé au gouverne-
la bibliothèque de l'Oratoire à Paris, après
du P. Rainssant, il l'administra pendant
eux ans, lui consacrant avec une assiduité
able la meilleure part de toutes ses jour-
ais c'était un homme si passionné pour le
qu'après avoir rempli ses fonctions de bi-
aire avec une rare conscience, il trouvait
du loisir pour entreprendre et pour
les ouvrages les plus considérables, et
xécution offrait les plus grandes difficul-
endant il n'y a pas d'organisation assez vi-
e pour résister aux fatigues que prétend
oser une volonté toujours tendue vers le
bjet. Le P. Lelong avait pu parvenir, en
nt les besoins de la nature, à travailler
erruption pendant les plus longues jour-
t même à continuer cet assidu labeur
une suite de nuits sans sommeil : mais
e lutte violente contre les exigences du
il abrégea le cours de sa vie, et, affecté
aladie de poitrine, qui l'épuisa lentement,
nit à cinquante-six ans la limite fatale.
remier écrit du P. Lelong est son *Sup-
t à l'Histoire des Dictionnaires hé-
de Wolfius*, inséré dans le *Journal des
s* du 17 janvier 1707. Il publia ensuite :
*heca Sacra, seu syllabus omnium ferme
Scripturæ editionum et versionum,
otis criticis*; Paris, 1709, 2 vol. in-8°.
conde édition de cet ouvrage a vu le jour
en 1723, en 2 vol. in-fol. C'est de beaucoup la meilleure. Il en existe encore une édition de Leipzig, avec des notes de Chrétien-Frédéric Bœrner. Les érudits ne recherchent pas l'admiration de la foule; il leur suffit d'être estimés par d'autres érudits. Il y en a qui, plus désintéressés ou plus modestes encore, ne prétendent qu'être utiles à leurs confrères. De ce nombre était le P. Lelong. Quels ouvrages ont été plus souvent consultés que les siens? En quel arsenal d'érudition manque sa *Bibliothèque Sacrée*, et qui peut s'aventurer dans le vaste domaine de la science théologique sans ce guide éclairé? En 1713 le P. Lelong publiait un livre plus original, son *Discours historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes*; in-12. En 1717 il faisait imprimer l'*Histoire des Demêlés de Boniface VIII et de Philippe le Bel*, par Ad. Baillet, et joignait lui-même à cette histoire un grand nombre de preuves que Dupuy n'avait pas recueillies. Quelque temps après parut sa *Bibliothèque Historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques*; 1719, in-fol. C'est l'ouvrage qui a contribué le plus à la réputation du P. Lelong, et c'est en effet celui qui s'adresse au plus grand nombre de savants. Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, en a donné une édition considérablement augmentée, en 5 vol. in-folio. C'est l'édition usuelle.

Croirait-on que ce catalogue annoté ait pu passer pour un livre dangereux, et que dans l'intérêt des lois, des mœurs, de la société menacée, la publication en ait été un instant suspendue? Nous allons raconter, d'après les pièces officielles, les principaux détails de cette étrange persécution. Les deux premiers volumes de l'édition de Fontette étaient livrés au public, et le troisième allait l'être, quand, le 12 mars 1772, un censeur royal résidant à Dijon, le sieur Joly, écrivit à M. de Sartine, directeur général de l'imprimerie et de la librairie, lui dénonçant la *Bibliothèque Historique* comme infectée du venin des plus perverses doctrines. Quoi? Le roi n'a-t-il pas contribué de son épargne à l'impression des volumes déjà publiés? Eh bien! on a trahi le roi, on s'est servi de son argent pour attaquer le principe même de la monarchie française. En effet, le censeur Joly joint à sa lettre un exposé des circonstances du crime, et il signale particulièrement à l'attention de M. de Sartine la page 544 du tome II, où il trouve une apologie factieuse de l'autorité des parlements. « Si cet éloge est juste, ajoute-t-il avec l'emphase d'un dénonciateur, il faut que le roi descende de son trône, ou du moins qu'il y fasse asseoir avec lui le parlement! » Voilà le mal. Voici maintenant le remède. Le sieur Joly propose de placer en tête du tome III un avertissement au public, qui contiendra le désaveu

des doctrines précédemment émises. Et il ajoute : « Peut-être ne seroit-ce pas à moi une trop grande présomption d'oser me flatter que je n'en serois pas tout à fait incapable, en gardant toute la modération possible. Il y a plus de trente-cinq ans que j'étudie notre droit public et notre histoire, sans laquelle on ne peut y faire des progrès considérables. Si vous jugiez à propos, Monseigneur, de faire l'essai de mes faibles talents, il me paroitroit aussi juste que nécessaire de m'envoyer les deux premiers volumes, que je ne pourrois emprunter ici pour un temps considérable sans me rendre suspect; car je désire de rester inconnu, et je n'ai point d'autre ambition que de servirl 'État. » Les gens qui font le métier du sieur Joly se disent toujours les plus zélés serviteurs de l'État. Voici, toutefois, le *post-scriptum* de son épître. « P. S. Il y a longtemps que je travaille à un ouvrage qui aura pour titre *La Vie, l'Esprit et les Maximes du cardinal de Retz*. Il y en a d'excellentes, et je réfute de mon mieux celles qui m'ont paru dangereuses. Cet ouvrage seroit terminé si j'avois trouvé ici les secours qu'on ne rencontre que dans la capitale. Oserai-je, Monseigneur, rappeler à votre grandeur qu'il y a vingt-quatre ans que je suis honoré du titre infructueux qui est après ma signature. Joly, *censeur royal.* » Ce qui signifie, qu'après avoir sauvé l'État, sans avoir eu d'autre ambition que d'en être le sauveur, le sieur Joly profite simplement de l'occasion pour demander à Paris un emploi bien rétribué. Dès le 21 mars, M. de Sartine transmet au chancelier l'avis qu'il a reçu de Dijon. Le chancelier fait suspendre l'impression du troisième volume, et ordonne que ce volume et les suivants seront soumis à l'inspection du censeur Joly. Le libraire Hérissant ayant reçu la visite des gens du roi, est frappé de consternation. Dans un mémoire qu'il adresse au chancelier, il invoque les meilleurs arguments contre une suspension qui va lui causer un notable préjudice, rappelant d'ailleurs que les deux volumes déjà publiés ont été censurés par Capperonnier. Le chancelier est intraitable. Alors Barbeau de La Bruyère, collaborateur de Fevret de Fontette, et chargé depuis sa mort de continuer seul le travail entrepris en commun, envoie un avertissement qui doit, pense-t-il, satisfaire le ministre. Mais non, le ministre n'est pas encore satisfait, tant le crime est énorme, et au désaveu proposé il fait substituer celui qui a été publié en tête du tome III. Les différents papiers qui sont relatifs à cette affaire ont été réunis autrefois par nos soins, et placés dans le Supplément Français de la Bibliothèque impériale.

Il nous reste à mentionner le dernier écrit du P. Lelong. Le 12 avril 1720, il publiait, dans le *Journal des Savants*, une *Lettre à M. Martin, ministre d'Utrecht*, concernant un passage de l'Évangile de Saint-Jean. Lorsque la maladie vint interrompre le cours d'une vie si laborieuse, il travaillait à réunir, à coordonner les ma[t]
d'une immense collection des *Historie[…]*
France : ce sont les Bénédictins qui o[…]
gloire de construire ce monument. Enfin, F[…]
Fontette lui attribue une *Vie de Malebr[…]*
qui n'a pas été imprimée. B. Hauré[au]

Vie du P. Lelong, par le P. Desmolets, en t[…] seconde édit. de la *Bibliothèque Sacrée*. — *Abr[…]* même vie, en tête de la *Biblioth. Histor.* de F[…] Fontette. — *Documents inédits*.

LELONG (*Paul*), architecte français, [né en]
1801, mort des suites d'une chute de chev[al]
une partie de chasse au château de Saint-
d'Ablois, appartenant au comte Roy, [le …]
tembre 1846. Chargé du percement de la
la Banque à Paris, il y avait commencé le[s cons]
tructions de l'hôtel du timbre, de la mairie [du …]
sième arrondissement et de la caserne [des]
Petits-Pères, qui ont été terminés sur ses [plans.]
On a donné son nom à une rue percée à l[a même]
époque que la rue de la Banque, et qui [joint]
celle-ci à la rue Notre-Dame des Victoire[s.]

Moniteur, du 18 sept. 1846.

LELORGNE DE SAVIGNY. *Voy.* Sav[igny.]

LE LORRAIN (*Robert*), sculpteur fran[çais, né]
à Paris, en 1666, mort en 1743. Dès son e[nfance]
il s'était livré à l'étude du dessin, et il y a[vait fait]
de tels progrès qu'à dix-huit ans Girard[on se]
reposait sur lui du soin d'enseigner cet a[rt à ses]
fils et à ses élèves. Sous la direction de ce[t]
artiste, il ne réussit pas moins bien l[orsqu'il]
s'adonna à la sculpture, et à l'âge de vi[ngt ans]
son maître confiait à lui et à Nourisson l'ex[écution]
du *tombeau du cardinal de Richelieu*
à l'église de la Sorbonne. Plus tard il f[it à]
Saint-Landry le *tombeau de Girardon* lu[i-même]
et de sa femme. Il alla ensuite à Rome, o[ù mal]
heureusement il paraît avoir étudié les [maîtres]
du dix-septième siècle plutôt que les bea[ux mo]
dèles de l'antiquité. A son retour en Fr[ance, il]
termina à Marseille plusieurs morceaux
inachevés à la mort du Puget. En 17[…]
Galatée de grandeur naturelle lui ou[vrit les]
portes de l'Académie royale de Peinture e[t Sculp]
ture. Il fit encore un *Bacchus* pour les
de Versailles, un *Faune* pour ceux de
une *Andromède*, et divers autres ouvr[ages en]
marbre et de bronze. En 1717, il fut
professeur par l'académie. On remarqu[e dans]
ses ouvrages un dessin pur et d'assez b[on goût,]
une expression gracieuse et élégante et
des têtes pleines de charme. E. B—

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Orla[ndi, *Ab*]*becedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Dulaure, [*Hist.*] *de Paris*.

LE LORRAIN (*Louis-Joseph*), pe[intre et]
graveur français, né à Paris, en 1715,
Saint-Pétersbourg en 1760. Élève de Je[an-Du]
mont dit *le Romain*, il alla se perfectio[nner en]
Italie et, à son retour, fut reçu mem[bre de]
l'Académie de Peinture et de Sculpture.
dant il quitta la France pour la Russie,
fixa. C'était un peintre d'histoire assez [...]

quoiqu'il comprît fort bien l'architecture et la perspective. Sa touche était d'ailleurs vigoureuse et ses compositions ordonnées avec goût. La presque totalité de ses toiles est restée en Russie. Le principal mérite de Le Lorrain se révéla dans la gravure à l'eau-forte. Parmi ses meilleures estampes on cite : *Le Jugement de Salomon ; — Salomon sacrifiant aux idoles ; — Esther devant Assuérus ; — La Mort de Cléopâtre ;* ces quatre sujets sont gravés d'après de Troy. Le Lorrain lui-même a vu graver sur ses dessins *L'Anneau d'Hans Carvel*, par Aveline, et *La Chose impossible*, par Sornique, sujets tirés des *Contes* de La Fontaine ; — *Vue d'un Feu d'artifice tiré à Rome par ordre du prince Colonna*, gravé par Cannu ; — *Projet d'une place royale*, par le même ; — des estampes pour le poëme de *Roland furieux*, par Bacquoy, etc. A. de L.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

LELOYER (*Pierre*), fameux démonographe français, né à Huillé, près Durtal, en Anjou, le 24 novembre 1550 (1), mort à Angers, le 29 janvier 1634. Le peu qu'on sait de sa vie se trouve dans ses ouvrages. Ses études classiques achevées à Paris, où il resta cinq ans, il se rendit à Toulouse pour faire son droit. Il s'y accoutuma dès lors à négliger quelque peu « les loix, comme il dit, de la saincte Thémis, » au profit « des loix de la Muse gentille », et eut la bonne fortune de remporter en 1572 l'églantine aux Jeux Floraux du Capitole. De retour dans sa province, il se fit pourvoir d'une charge de conseiller au présidial d'Angers, qu'il occupa tout le reste de sa vie. Il se prit alors à « donner de la tête un peu dans toutes les sciences », et petit à petit l'y perdit, ou ne s'en faut guère. Du droit, il en fit le moins possible ; ses contemporains disent qu'il n'y entendait pas grand chose ; pour lui, il assure qu'il menait de front, comme autrefois, *le beau sçavoir des lois et des neuf sœurs :*

L'un me retient de ses gayes douceurs ;
L'autre j'exerce à celle fin d'en vivre ;

ainsi parlant, il faut le croire. Le grec au moins et le latin n'avaient point trop dérouté sa verve angevine ; l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, s'ajoutant à ses visions, vinrent nuancer d'une ombre de folie son imaginative étrange. Ses premiers vers, d'inspiration facile et gracieuse, étaient d'un jeune homme bien né qui fêtait la vie ; plus tard sa muse devint quelque peu gaillarde et semblait moins que jamais d'humeur à se délasser de la pratique du droit dans l'étude du grimoire des nécromanciens ou les rêveries anticipées des ethnologues. Il était parvenu pourtant à d'étranges résultats dans l'histoire des migrations des peuples. L'hébreu lui révélait toute une face ignorée des chroniques de l'Anjou. Comme d'autres dans le bas-breton, il trouvait dans l'hébreu tout à sa guise, et un beau jour s'y trouva lui-même avec sa mission précieuse. Son nom traduit lui donnait *Issachar*, et par conséquent c'est à lui que s'adressait la bénédiction de Moïse et le mandat spécial d'expliquer au monde l'origine des nations. Homère venait bien mieux encore à son aide : un vers de l'*Odyssée* (l. V, v. 185), gardait depuis trois mille ans le nom, le prénom, le pays, la province, le village de Leloyer :

Πέτρος Λωέριος Ανδέκαος Γάλλος ὑλείη,

c'est-à-dire « Pierre Leloyer, Angevin, Gaulois d'Huillé. Il n'y a ni plus ni moins.... il y a trois lettres qui restent de tout ce vers qu'on pourroit à l'aventure dire superflues et ne le seroient pourtant. Ce sont les lettres numérales α, χ, κ, qui dénotent le temps que seroit révélé le nom, qui est l'an de Christ 1620.... Je ne me vante pas pour cela savoir plus que les autres. Mais qui voudra impugner la grâce de Dieu coopérante en moy ?... » Avec ces divagations, Leloyer se fit un nom à l'étranger plus encore qu'en France. Le roi Jacques d'Angleterre lui écrivit pour le remercier de la dédicace de son livre le plus bizarre, et les chroniqueurs d'Anjou le mentionnent parmi les merveilles du pays. Il faillit avoir une fin dont le populaire se serait ému et qui eût bien couronné son œuvre. Il était « gisant malade de sa maladie dernière en son logis de la rue de la Parcheminerie à Angers quand le feu prit à l'hôtellerie voisine de Saint-Julien ». On eut toute les peines du monde à l'en tirer vivant : une partie de sa fortune y périt. Deux mois plus tard, messieurs du présidial en corps assistaient à l'enterrement de leur confrère « tenu par les hommes doctes et savants pour estre l'un des plus savants hommes du royaume de France et grandement aymé, honoré et respecté par les estrangers pour sa grande doctrine et des livres qu'il a faicts et mis en lumière et des manuscripts qui ont été trouvés en son estude ». Son portrait fait partie du *Peplus* de Claude Ménard, dont les cuivres sont conservés au musée d'Angers.

Pierre Leloyer a publié : *Idylle sur le Loir ;* Toulouse, 1572. C'est la pièce qui lui valut l'églantine ; — deux odes françaises adressées à Henri III, dans un recueil de poésies latines : *De Obitu Caroli Noni, Francorum regis, academiæ Tolosanæ mæstissimæ Carmina cœnotaphio appensa*, (1574, in-4°) ; — *Erotopegnie* (1),

(1) Le manuscrit de Thouraille à la bibl. d'Angers dit 1551. Bayle, et Ménage avant lui, 1540 par erreur, le faisant mourir à quatre-vingt quatre ans, en 1634.

(1) Ce titre bizarre a servi plus d'une fois avant et depuis Leloyer. On peut citer *Hieron. Augeriani Neapolitani* Ερωτοπαίγνιον (Paris, Th. Charron, in-8°, sans date) ; la 1re édit. est de Naples, 1520, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé avec les poésies de Marcelle et de Jean Second (Paris, Denis Duval, 1682, in-12). Gaspar Barthius a fait aussi un *Erotopaignion* inséré dans ses poésies latines (in-8°, 1623, Francfort). L'édition du poëme de Musæus sur Hero et Léandre (Francfort, 1627, in-4°) l'intitule *Erotopægnion*. Enfin Marie-Ange Accurse, dans son dialogue contre les mots latins surannés, parle d'un poëme qu'il nomme *Erotopaignion*.

ou *Passetemps d'amour, ensemble une comédie du Muet insensé*; Paris, 1576, in-12. La dédicace, datée d'Angers (5 mars 1575), s'adresse à M. Minut, sieur de Pradères en Languedoc, et le volume débute par une ode à Ronsard; — *Œuvres et Mélanges poétiques*; Paris, 1579. C'est une nouvelle édition que l'auteur, par une singulière inadvertance, donne comme la première de ses poésies. L'épître dédicatoire (Paris, 9 septembre 1578) est suivie de vers latins, grecs ou français, signés des noms de Marguerite Leloyer, sœur du poëte, de Ronsard, de Belleforest, de Marin Boylesve, de Palcal Robin du Faux, et de nombre d'autres amis plus ou moins oubliés aujourd'hui. Le livre contient les *Amours de Flore* en 102 sonnets, 9 chansons, une élégie, 5 odes, 6 idylles, dont l'idylle imprimée déjà à part *sur le Loir*; Les *Boccages, premier et second de l'Art d'aimer*, et les *Mélanges poétiques, Folâtries et ébats de jeunesse, sonnets, épigrammes*, le tout suivi du *Muet insensé* avec un long prologue et une épître en vers adressée à M. Chalvet, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, et de la *Néphelococugie*, que précède une épître à l'auteur par Jacques Legras et un avis du poëte. Il ne faut parler ni d'actes ni de scènes. C'est un dialogue quelquefois très-plaisant, mêlé d'odes, épodes, strophes, antistrophes à la manière antique; d'ailleurs une grossière bouffonnerie, qu'on a attribuée longtemps à P. Larivey. Quant au reste du volume, il y a certainement des pièces bien faites, des pages bien venues qui se font lire encore avec plaisir, et quelque chose partout qui n'est pas vulgaire; — *Quatre Livres des Spectres ou Apparitions et Visions d'esprits, anges et démons se montrant sensibles aux hommes*; Angers, 1586, et Paris, 1605 et encore 1608, in-4°. Cette dernière édition a pour titre : *Discours et Histoire des Spectres*. Les docteurs de Paris approuvèrent l'ouvrage « pour l'instruction des bons catholiques contre les pernicieuses et erronées opinions des anciens et modernes athéistes, naturalistes, libertins, sorciers et hérétiques, et pour se préserver de leurs prestiges et illusions diaboliques et convaincre leur imposture ». On a remarqué que Leloyer n'y fait qu'une seule fois, et par voie indirecte, allusion à la *Démonomanie* de J. Bodin; — *Méditations théologiques et Recréations spirituelles sur le cantique de la Vierge Marie*; Paris, 1614, in-12; — *Edom ou les Colonies iduméanes en l'Asie et en l'Europe, suivies des colonies d'Hercules Phénicien et de Tyr*; Paris, 1620, in-8°. C'était son livre favori, celui qu'il dédia au roi Jacques d'Angleterre, un simple extrait pourtant de dix gros volumes qu'il avait à peu près terminés, et qu'il allait mettre au jour, lorsque la mort le surprit. Il avait encore dans son cabinet divers travaux de tous genres, des versions de psaumes, et une traduction française de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. La Croix du Maine parle aussi d'un grand poëme sur Thierry d'Anjou dans le genre de *La Franciade* de Ronsard ou de *L'Angiade* de Robin du Faux. Ces pièces sont perdues. Célestin Port.

Nicéron, t. XXVI, p. 323. — Bayle. *Journal* de Louvet dans la *Revue de l'Anjou*, 1855, t. 2, p. 363, 365. — Thouraille, *Hist. d'Anjou*, mss. fol. 68 et 429. — Goujet, *Bibl. française*, t. 15 p. 357. — Ménage, *Not. sur la vie de Pierre Ayrault*, p. 168. — *Mémoires de la Soc. d'Agric., Sciences et Arts d'Angers*, t. 4, p. 294.

*LÉLUT (*Louis-François*), médecin et philosophe français, né à Gy (Haute-Saône), le 15 avril 1804. Appartenant à une famille où la profession de médecin est en quelque sorte héréditaire, il fut reçu docteur à Paris en 1827. Bien qu'il soit depuis 1840 médecin en chef de la troisième section des aliénés à l'hospice de la Salpêtrière, et depuis 1847 membre du conseil de salubrité, M. Lélut se livre peu à l'exercice de la médecine; pour lui cette science n'a été que le point de départ et la base d'études anthropologiques générales applicables à la psychologie et surtout à l'économie politique. Il est membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1844. Le premier il fit une application bien hardie de la physiologie à l'histoire, application qui lui fit dire, entre autres de deux génies des plus respectés, Socrate et Pascal : « On ne peut en vérité rien voir, rien entendre de plus extravagant, de plus caractéristique de la folie.... (1) »

Ce ne fut pas seulement par l'étrangeté de ses conclusions que M. Lélut attira vivement l'attention; ses écrits témoignaient d'une remarquable clarté d'exposition dans ces études délicates et abstraites. Aujourd'hui encore il poursuit avec ardeur la solution des problèmes ardus que présentent les rapports de l'intelligence avec le cerveau, et ses dernières publications laissent voir qu'il a entrepris de systématiser le fruit de ses méditations en écrivant la *Physiologie de la pensée*. En 1848, M. Lélut fut envoyé à l'Assemblée constituante, où il vota constamment avec le parti modéré. Lorsqu'il était question de nommer un président de la république, M. Lélut soutint le général Cavaignac; mais aussitôt que le résultat de l'élection fut connu, il se rangea au vœu de la majorité, et fit dès lors adhésion complète à la politique du prince président; tous ses votes à l'Assemblée législative, de 1849 à 1851, furent dans le sens du pouvoir nouveau, et lorsque cette assemblée eut été dispersée par le coup d'État du 2 décembre, M. Lélut persista à soutenir Napoléon, qui le nomma membre de la commission consultative. Peu après, son département l'élut membre du corps législatif comme candidat du gouvernement, et il fut réélu en 1857. C'est pendant cette période politique que M. Lélut a été nommé membre du conseil impérial de l'Instruction publique (1852) et offi-

(1) *Demon de Socrate*, p. 121.

a Légion d'Honneur (1854). A ces diffé-
hases de ces événements correspondent
ications et des travaux de M. Lélut. Ce
rd un *Traité de l'Égalité;* puis d'im-
mémoires *sur la Déportation* et *sur le*
cellulaire; pour éclairer cette question
urs autres relatives aux systèmes péniten-
M. Lélut n'hésita pas à aller visiter les
ments pénitentiaires de presque toute
. Plus tard il présenta le rapport sur le
e loi concernant la taxe des chiens, loi
nent en vigueur; le rapport sur le projet
ncernant la conservation et l'aménage-
s sources d'eaux minérales; enfin, trois
d'une extrême importance ont été tout
nt élaborés et lus par lui au corps
; ces rapports ont pour objet la *Ré-*
lu Code Forestier. Après deux jours
ssion, la loi qui consacre les réformes
par M. Lélut a été adoptée. Voici les
sés principaux écrits : *Manie chez*
ur de mélodrame et Note sur les hal-
ons au début de la manie (*Journ.*
Méd., 1830); — *Recherche des analo-*
a Folie et de la Raison (ibid., 1834); —
ns sur la valeur des altérations de
ale dans le délire aigu et dans la folie;
36, in-8°; — *Qu'est-ce que la Phré-*
ibid., in-8°; — *Du Démon de Socrate:*
n d'une application de la science
gique à celle de l'histoire; ibid., 1836,
Sur un des points de vue de la psy-
de l'histoire (*Gaz. méd. de Paris,*
- *Un Mot sur la valeur intellectuelle*
mme (ibid., 1840); — *De la Spécialité*
e considérée dans les fonctions in-
lles (ibid., 1834); — *Du Poids du*
dans ses rapports avec le développe-
l'intelligence (ibid., 1837); — *Fa-*
stinctives communes aux animaux
mme et nécessaires à la conserva-
l'espèce (ibid., 1834); — *Examen*
tif de la longueur et de la largeur
chez les voleurs homicides (*Journ.*
hebd. de Méd., 1831); — *De l'Organe*
gique de la destruction chez les ani-
aris, 1836, in-8°; — *Recherches pour*
a détermination de la taille moyenne
me en France (*Gaz. méd. de Paris,*
L'Amulette de Pascal, pour servir à
des hallucinations; Paris, 1846, in-8°;
de l'Organologie phrénologique de
e son successeur; Paris, 1843, in-8°;
, 1858, sous ce titre : *De la Phréno-*
histoire, ses systèmes et sa con-
n; — *Formule des rapports du*
la pensée; 1842; — *Mémoire sur*
l'âme suivant les anciens; 1842 : —
oires sur la physiologie de la pen-
et 1857; — *Traité de l'Égalité;*
58; — *Traité de la Santé du peuple*
traités publiés par l'Académie des Sciences morales et politiques); — *Mémoires sur la déportation et l'emprisonnement cellulaire.* Pour le détail des nombreux écrits que M. Lélut a publiés sur ces deux sujets, voyez sa *Lettre sur l'emprisonnement cellulaire;* Paris, 1855, in-8°.

Dr DUCHAUSSOY.

Dictionnaire des Contemporains. — *Journal de la Librairie.* — *Moniteur*, de 1848 1859.

LELY, peintre westphalien. *Voy.* FAES (*Pierre* VAN DER).

LE MÂCHON (*Jean*), fondeur français, natif de Chartres, mort le 28 août 1501. Georges d'Amboise, qui fit les frais des belles grilles du chœur de la cathédrale de Rouen, donna 4,000 liv. pour la cloche qu'il destinait à la même église : il voulait qu'elle fût la plus belle du royaume. Jean Le Mâchon fut chargé de ce travail. La cloche fut fondue le 2 août 1501 ; elle pesait 36,000 livres selon les uns, 35,000 selon d'autres ; elle avait par le bas 9 m. 745 m. de tour ; sa hauteur, compris les anses, était de 3 m. 248 m. Sur la cloche on lisait :

« Je fus nommé Georges d'Amboise.
Qui bien 36,000 livres poise
Et cil qui bien me poisera,
Quarante mille y trouvera.

Jean Le Mâchon, demeurant à Chartres, m'a faite. »

On prétend que la joie de la réussite de l'entreprise causa la mort de Le Mâchon. Il fut inhumé au bas de la nef de la cathédrale de Rouen. On plaça sur sa tombe cette inscription :

« Cy dessoubz gist Jehan Le Mâchon,
De Chartres homme de fachon,
Lequel fondit Georges d'Amboise,
Qui trente-six mil livres poise,
Mil V^cc^ ung un jour d'août deuxiesme,
Puis mourut le vingt-et-huitiesme. »

D. DE B—T.

Langlois, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, p. 198.

LE MAÇON ou **LE MASSON**, en latin *Lathomus* (*Robert*), chancelier de France, naquit vers 1365, à Château-du-Loir, petite ville d'Anjou, et mourut le 28 janvier 1443 (1). Il devint bailli de sa ville natale, et fut anobli par lettres données en mars 1401. Depuis 1407, conseiller de Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile, son nom figure au bas d'une ordonnance importante, rendue, le 6 avril 1408, sous l'inspiration de Louis duc d'Anjou, pour assurer le maintien de la tranquillité publique.

Dans la lutte entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne, il assista le roi Louis, qui était pour la maison d'Orléans, et prit part, le 21 octobre 1413, à l'acte royal qui rétablit Jean, duc de Berry, comme gouverneur en Languedoc et en Guyenne. Devenu, le 29 janvier 1414, chancelier d'Isabeau de Bavière, il souscrivit au traité d'alliance de cette reine avec Charles, duc d'Orléans, traité demeuré inconnu aux histo-

(1) Son père s'appelait probablement Hervé Lemaçon ; il était secrétaire et conseiller de Louis I, duc d'Anjou et roi de Sicile, en 1388. (Ms. 9660 Colbert, dernier feuillet).

riens. Par lettres du 20 juillet même année, il fut nommé commissaire des monnaies. Le 8 avril 1415, il fut envoyé à Angers, où le comte de Vendôme avait convoqué les états de la province, pour faire jurer la paix aux Anglais. En juin de l'année suivante, il devint chancelier du comte de Ponthieu (depuis Charles VII), acheta, le 16 août, la terre et baronnie de Trèves en Anjou, et porta désormais le nom de seigneur de Trèves. Il se trouvait auprès du dauphin lorsque, dans la nuit du 29 au 30 mai 1418, Paris fut surpris par les Bourguignons. Ils auraient saisi ce jeune prince endormi (à l'hôtel de Saint-Paul) si Tanguy Duchâtel ne l'eût enlevé dans ses bras à peine vêtu : Robert Le Masson lui prêta son cheval (1). Charles VII n'oublia jamais cette scène de terreur. En récompense du service que lui avait rendu son chancelier, il lui concéda en 1420 les produits du péage royal de Trèves en Anjou.

Le duc de Bourgogne voyait avec un extrême déplaisir le crédit du chancelier qui avait fait porter défense, le 30 octobre 1418, au nom du dauphin, d'obtempérer aux ordres du roi Charles VI. Aussi, par un acte spécial, en date du 13 novembre suivant, le chancelier fut-il nommément exclu, avec Louvet et Raimond Raguier, de l'amnistie politique conclue le même jour et connue sous le nom de *paix de Saint-Maur-des-Fossés*. Jean sans Peur, qui en ce moment était maître du roi et de la situation, exigea du même coup que les sceaux fussent retirés au seigneur de Trèves. Mais cette restitution ne fut qu'apparente. Pendant l'année 1419, Le Maçon prenait part à la convention de Pouilly et assistait, près du dauphin, au meurtre de Jean sans Peur sur le pont de Montereau.

Le 22 février 1422, Robert Le Maçon résigna la garde des sceaux de France entre les mains de Gouge de Charpaignes. Toutefois il continua de recevoir, à titre de pension, les gages de cette charge (4 000 livres tournois), et de participer activement aux délibérations du grand conseil. Un de ses actes politiques à cette époque fut la réconciliation qu'il opéra entre le duc de Bretagne et le roi en 1426. Au mois d'août de la même année 1426, comme il se rendait à cheval de Trèves à Thouarcé, escorté de quelques serviteurs, il fut assailli par une troupe de gens apostés qui avaient à leur tête les chevaliers Jean de Langeac et Robert André, et emmené en Auvergne, au château d'Usson (arrond. d'Issoire). Quoique d'un âge avancé, dit le texte original (et inédit) (2), Robert fut obligé de franchir pendant la nuit, tout d'une traite, une distance de dix-sept lieues.

(1) Les Bourguignons avaient pénétré dans la demeure du chancelier, et s'étaient emparés des sceaux du dauphin. Le 21 mai 1418, Robert écrivit aux autorités du Dauphiné, pour leur notifier cette soustraction et pour leur dicter les instructions qu'elles avaient à suivre en conséquence. Cette lettre nous a été conservée (Fénin, édition Dupont, p. 268).

(2) Je dois la connaissance de ce curieux document à une obligeante communication de M. Crouzet.

Dès qu'il fut arrivé, il tomba malad[e] le sang *per omnes sui corporis meat[…]* Langeac, châtelain d'Usson pour le r[…] néchal d'Auvergne, chambellan de C[…] était un des familiers de la cour. A[…] l'anarchie et des divisions qui régnai[…] palais même du roi, il avait reçu, po[…] ainsi, non-seulement l'autorisation, […] ordres réitérés, contenus en des […] thentiques : ces lettres avaient été […] l'insouciance du roi, qui se gouverna[…] ment par ses favoris. Robert était la […] quelque influence plus puissante que la […] Il recourut au roi pour être délivré. L[…] pressa de contremander les ordres a[…] écrivit par un écuyer chevaucheur, […] que celui-ci eût à relâcher son minis[…] seiller. Sur le refus du sénéchal, le […] voya un ordre plus formel par le m[…] Pierre Botherel, *prévôt des maréch[…]* tard *grand-prévôt de l'armée*). M[…] Le roi et la reine écrivirent de nouv[…] être davantage obéis. Enfin, après […] d'une scandaleuse captivité, Robert […] souscrivit à la condition que lui ava[…] principe, imposée Jean de Langeac […] une forte rançon, et retourna siéger […] conseillers de la couronne. Treize […] tard, en 1439, il poursuivit, de conc[…] procureur général, Jean de Langeac, […] André, par devant le parlement de […] les condamna l'un et l'autre à des r[…] civiles. Les condamnés se pourvuren[…] des ordres qu'ils avaient reçus au n[…] Les conditions de l'arrêt furent au […] dérées par un accord survenu en 144[…] parties.

Robert Le Maçon, veuf en première […] Jeanne Cochon, prit alliance une sec[…] avec une Mortemart, Jeanne de Mort[…] du seigneur de Couhé. Ces deux épou[…] donation mutuelle en 1424. A cette é[…] bert Le Maçon ne pouvait pas compt[…] d'une cinquantaine d'années. Sa nouvel[…] en se mariant, était âgée de quinze a[…] litique et l'intérêt présidèrent évid[…] cette union. Quoi qu'il en soit, la jeun[…] de Trèves suivit le ministre à la co[…] était lorsque Jeanne Darc vint trou[…] à Chinon, au mois de mars 1429. O[…] cette héroïne fut soumise alors à des […] physiques plus que bizarres. Madam[…] court, femme du gouverneur d'Orléa[…] dame de Trèves, femme de Robert L[…] furent chargées deux fois de la vi[…] constater : 1° si elle était homme ou f[…] 2° en ce dernier cas, si elle était vie[…] dans les opinions du temps, le diable […] esprit ne pouvait avoir d'action sur […] Jeanne sortit, comme on sait, avec av[…]

(1) Probablement celle du sire de Giac.

ces épreuves, que nous estimons aujourd'hui fort odieuses et très-ridicules.

A cette même époque Jeanne la Pucelle, en présence de Robert Le Maçon et d'un très-petit nombre de témoins choisis, révéla au roi le secret de l'oratoire de Loches (1). Elle triompha ainsi, du moins momentanément, de la méfiance et du scepticisme de Charles VII. Au mois de mai suivant, après la délivrance d'Orléans, Jeanne alla trouver le roi à Loches, et le supplia de marcher sur Reims, pour y être sacré. Le roi, peu convaincu encore, l'interrogea sur son inspiration, sur ses visions, sur ses voix. L'héroïne réussit encore une fois à satisfaire son incrédulité. Robert Le Maçon fut un des témoins de cette nouvelle épreuve. Le roi partit pour Reims. Le 5 juillet, accompagné de la Pucelle, il vint mettre le siége devant Troyes. Le 8 l'armée assiégeait vainement la place depuis trois jours; le conseil mit en délibération s'il fallait décamper. Comme on allait aux voix pour voter sur ce dernier parti, Robert Le Maçon émit l'avis que l'on mandât Jeanne la Pucelle pour la consulter. Celle-ci arriva, et rassura les timides; elle fit décider que le siége serait maintenu, et sortit de l'assemblée pour le pousser avec vigueur. Trois jours après (le 11 juillet), la Pucelle introduisait Charles VII victorieux dans les murs de Troyes, capitale de la Champagne. Au mois de décembre 1429, Robert Le Maçon signa, comme ministre, les lettres patentes qui anoblissaient la famille de la Pucelle.

On voit par ces détails que Robert Le Maçon était particulièrement éclairé sur le compte de l'héroïne et que ses sentiments personnels n'étaient que favorables envers elle. Cependant, le gouvernement dont il faisait partie se montra vis-à-vis de cette femme immortelle d'une ingratitude et d'une lâcheté impolitique, pour lesquelles l'histoire ne saurait employer de paroles trop sévères. Robert Le Maçon, en effet, tout à la dévotion de La Trimouille (*voy.* ce nom), était de ces hommes faibles et bons qu'on rencontre parfois dans le camp des pervers; incapables de faire le mal par eux-mêmes, mais très-capables de le tolérer, et incapables de l'empêcher avec une active énergie.

Le 6 décembre 1430, le seigneur de Trèves fut chargé d'une nouvelle ambassade en Bretagne. Il assista, comme témoin, le 16 août 1436, au traité de mariage qui fut passé à Tours, par ordre du roi, entre sa fille, Yolande de France, et le prince Amédée de Savoie. Le 8 février 1437, il paya une somme de deniers, réduite par composition, pour l'acquit des droits seigneuriaux dus à la duchesse d'Anjou à Yolande, reine de Sicile, d'Aragon, à raison de la terre de Trèves.

(1) *Voy.* l'article DARC (*Jeanne*), t. XIII, col. 84 et 85.

Robert Le Maçon ne reparaît plus sur la scène politique après 1436. Ce fut probablement l'époque où le vieux serviteur de Charles VII prit volontairement sa retraite. Les actes authentiques, étudiés de près, montrent le seigneur de Trèves exerçant ses fonctions au sein du conseil, année par année et presque jour par jour, depuis 1416 jusqu'en 1436. Cette assiduité à travers une époque aussi troublée, cette continuité de services, qui le faisait survivre à tant de favoris, à tant d'élévations et de disgrâces de cour, méritent toute l'attention de l'historien. Nous croyons pouvoir signaler dans ce fait remarquable la main d'Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII. Robert mourut à peu de temps de là. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Trèves, à côté de l'autel d'une chapelle qu'il y avait fondée. Ce tombeau subsiste encore avec son épitaphe, et il est surmonté d'une statue couchée qui reproduit son effigie.

VALLET DE VIRIVILLE.

Archives du Palais Soubise : K cartons 57, pièce n° 34, et 59, n° 20. M 394. KK registre, n° 47, folio 12 verso et 15, KK 53, folios 9 4° et 119. KK 244, folio 17. Manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue de Richelieu : Decamps, volume 48, pièce 139. Ms. Brienne 245. — Du Tillet, *Traités de la France*, etc., 1602, in-4°, p. 193. 215. — Godefroy, *Charles VI et Charles VII*, éditions du Louvre, 1653, 1661, in-fol. — Besse, *Recueil de Pièces sur Charles VI*, 1660, in-4°, p. 80, 291, 306. — Labbe, *Alliance chronologique*, etc., 1661, in-4°, tome II, p. 279, etc. — Anselme, *Histoire généalogique*, aux *Chanceliers*. — Bouche, *Histoire de Provence*, 1664, in-folio, t. II, p. 435-6 — *Ordonnances des Rois de France*, tomes IX et suivants, aux tables. — Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, 1744, tome II des *preuves*. — Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc*, t. IV. — D. Plancher, *Histoire de Bourgogne*, tomes III et IV. — *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, in-folio et in-4° : aux tables. — Bodin, *Recherches historiques sur Saumur*, 1812, in-8°, t. I, p. 379 et suiv. — *Chronique de Fénin*, édition de M[lle] Dupont, 1837, in-8°. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, 1841-1849, in-8°, aux tables. — *Aperçus nouveaux*, etc., 1850, page 29. — *Chroniques* de Jean Chartier ; 1858. — De Cousinot, 1859, in-16. — *Charles VII et ses conseillers*, 1859, in-8°, aux tables. — *Isabelle de Bavière* ; Paris, 1859, in-8°, p. 23 et suivantes.

LE MAÇON (*Antoine-Jean*), littérateur français, né en Dauphiné, vivait dans le seizième siècle. Il était conseiller du roi et trésorier des guerres. Il quitta ses charges pour suivre Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre, lorsqu'elle se retira en Béarn. Pour plaire à cette princesse, il traduisit de l'italien le *Décaméron* de Boccace, Paris et Lyon, 1569. D'autres éditions suivirent avec des retranchements portant sur les passages irréligieux ou licencieux. Suivant Pasquier « la langue françoise n'est pas peu redevable à Le Maçon ». Suivant d'autres critiques, « son style est plus suranné que celui d'Amyot ». — On a aussi de Le Maçon : *Les Amours de Phydie et Gelasine*; Lyon, 1550, in-8°. Il a édité les *Œuvres* de Jean Le Maire, in-fol., et celles de Clément Marot. E. D—s.

Pasquier, *Recherches*, etc., liv. VII, chap. VI. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*, édit. de Rigoley de Juvigny, t. I, p. 42.

LEMAIRE (*Jacques* célèbre navigateur

hollandais, né à Egmont, mort sur l'océan Atlantique, le 31 décembre 1616. Il était fils d'Isaac Lemaire, riche marchand d'Amsterdam, dont la famille, d'origine française, avait été obligée de quitter sa patrie à la suite des guerres de religion. Isaac Lemaire habitait Egmont lorsqu'il fit la rencontre de Willem-Cornelisz Schouten, marin expérimenté, qui avait visité presque toutes les contrées alors connues. Les lettres patentes accordées par les états généraux de Hollande à la Compagnie des Indes orientales défendaient à tous les sujets des Provinces-Unies de doubler le cap de Bonne-Espérance et de passer par le détroit de Magellan pour aller aux Indes. Schouten proposa à Isaac Lemaire d'éluder cette interdiction en cherchant un autre chemin dans la partie australe de l'Amérique et au sud de la Patagonie. Isaac Lemaire consentit à faire la moitié des frais de l'expédition à la condition que Schouten fournirait l'autre (1). Ils équipèrent à Hoorn un vaisseau de trois cent soixante tonneaux et un yacht. Schouten fut acclamé maître (capitaine) et Jaques Lemaire commis; son frère l'accompagnait comme second commis (2); soixante-cinq hommes composaient l'équipage, et quarante-et-un canons ou pierriers l'armement. C'était peu pour une aussi dangereuse entreprise; mais tous les marins étaient gens expérimentés et de cœur et les bâtiments bien fournis de vivres et de manœuvres. Ils partirent du Texel le 14 juin 1615, et arrivèrent le 18 janvier 1616 aux îles méridionales de Davis ou de Sebald de Weert. De là ils se rendirent à la pointe la plus méridionale de la Terre de Feu, entre laquelle est une autre île, par 55° 36' de latitude; ils découvrirent un canal qu'ils mirent moins de vingt-quatre heures à parcourir (du 24 au 25 janvier) et se trouvèrent dans la mer du Sud. Ce passage, plus facile que celui de Magellan et du cap de Horn, reçut le nom de *détroit de Lemaire*. On appela la terre située à l'est *Staten-Island* en l'honneur des États de Hollande, et celle de l'ouest, qui formait la pointe orientale de la terre de Feu (*Terra de Fuoco*), *terre de Maurice de Nassau*. Le 29 janvier 1616, les navigateurs dépassèrent plusieurs petites îles rocailleuses qui furent appelées *Barnevelt*. Au nord-nord-ouest et à l'ouest la Terre de Feu paraissait haute, montueuse et couverte de neige; elle se terminait au sud en une pointe qui fut nommée *cap Horn*. La latitude de ce cap est par 55° 58' sud. Il forme l'extrémité méridionale de l'Amérique.

Lemaire et Schouten, continuant leur route par la mer du Sud, arrivèrent en novembre 1556, à Batavia, où leurs navires furent saisis par le gouverneur de la compagnie des Indes hollandaise. Arrêtés eux-mêmes, ils furent embarqués pour la Hollande afin d'y être jugés. Lemaire mourut de chagrin à la hauteur de l'île Maurice. A. DE L.

Vies des Gouverneurs hollandais aux Indes orientales, p. 30. — Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes* (Londres, 1792), t. II, p. 121. — Dumont d'Urville *Voyages autour du Monde*. — Ferdinand Denis, *Le Génie de la Navigation*, p. 49 50. — Frédéric Lacroix, *Patagonie : Terre de Feu*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 19 et 37. — Ternaux-Compans, *Archives des Voyages*, passim. — William Smith, *Collection choisie des Voyages autour du Monde : Introduction* par Duponchel, t. I, p. 69; *Voyage de Cook*, t. II, p. 290.

LE MAIRE (*Guillaume*), prélat français, mort le 13 mai 1314. A la mort de Nicolas Gellent, évêque d'Angers, il y eut de grands débats entre les candidats qui prétendaient à sa succession. Enfin, dès qu'il fut trop prouvé qu'on ne pouvait s'entendre, on eut recours, suivant l'usage, à un compromis. Les mandataires des électeurs choisirent alors pour évêque Guillaume Le Maire, premier chapelain et pénitencier de la cathédrale. Le 16 mai 1291 le nouvel élu était rendu à Vincennes, et prêtait serment au roi Philippe. Quelques années après, nous le voyons excommunier David de Sesmaisons, bailli d'Angers, et son sous-bailli Darien Bidoyn. La cause de leur différend doit être rapportée : il s'agit des immunités ecclésiastiques. Dans l'état fâcheux de son trésor, le roi réclamait partout des subsides, et ses officiers imposaient les biens de l'Église comme les autres. C'est ce que ne supportaient pas un grand nombre d'évêques, parmi lesquels Guillaume Le Maire se montra constamment un des plus intraitables défenseurs du vieux privilége; il plaida même sur cette question contre le comte d'Anjou. Enfin, vers la fin de sa vie, il eut une contestation semblable avec les collecteurs du pape, leur refusant le droit de gîte dans les monastères de son diocèse. L'administration de Guillaume Le Maire fut tout à la fois très-laborieuse et très-agitée. On en trouve l'histoire dans un écrit publié dans le tome X du *Spicilegium* de dom Luc d'Achery, sous le titre de : *Gesta Guillelmi Majoris*. B. H.

Gallia Christiana, t. XIV, col. 576.

LEMAIRE (*Jean*) *de Bavai*, prosateur, poëte, historien belge, né à Bavai, en Hainaut, en 1473, mort vers 1548. Il était neveu du célèbre Molinet, chroniqueur qui lui servit à la fois de précepteur et de premier protecteur. Son éducation fut aussi distinguée qu'elle pouvait l'être de son temps. On voit dans la première épître d'un de ses ouvrages, *L'Amant vert*, qu'il savait le latin, le français, le flamand et le castillan; il apprit plus tard l'italien. En 1498 il entra au service du duc Pierre de Bourbon; il accepta ensuite la place de précepteur des enfants d'un gentilhomme bourguignon, M. de Bolleur, et fut, vers 1503, attaché en qualité de secré-

(1) Pierre-Clemensz Brouwer, bourgmestre; Jean Jansz Molenswerf, échevin; Jean Clemensz Kies, secretaire; Cornelisz Serger, tous de la ville de Heern, furent, avec Schouten et Isaac et Jacques Lemaire, les fondateurs directeurs de cette Société.

(2) Ou subrecargue : c'était l'officier chargé de représenter les intérêts des armateurs. Son rôle, à la fois militaire et commercial, effaçait souvent celui du chef de l'expédition

la personne de Louis de Luxembourg, de Lugny. Un an après, Jean Lemaire au service de Marguerite d'Autriche, gou- ite des Pays-Bas. Ce fut alors qu'il pu- la louange de Marguerite, ses livres des *ts* et de *L'Amant vert*, l'un pour déplorer tes douloureuses que cette princesse avait de ses divers époux et de son frère Phi- e Beau; l'autre pour conter les peines s par le départ de la princesse pour l'Al- ne à un cher perroquet qu'elle avait laissé Pays-Bas, et qui, ne pouvant supporter ce d'une aussi bonne maîtresse, en mourut leur.

lque temps après Jean Lemaire succéda, a charge de bibliothécaire de la princesse, oncle. A ce titre il joignit bientôt celui *ciaire* et d'*historiographe*, c'est-à-dire ain d'histoire et de faiseur de remarques, st comme tel qu'il signa, en 1509, le er de ses *Illustrations de Gaule Bel-* ; Nantes, 1509-1512. Il commença la pu- on de ce livre après un séjour de quel- nées en Italie, séjour qui lui avait permis e un ouvrage de linguistique intitulé : *La rde des deux Languages français et* ; — *La Légende des Vénitiens*, histoire nphlet politique, publié au temps de la li- Cambrai ; — *Le Promptuaire des Con- le l'Église catholique avec les schismes différence d'iceux*, ouvrage dirigé contre ique du pape Jules II, avec qui Louis XII vait alors en guerre. Ces derniers ouvra- firent nommer historiographe de la cour nce. Il perdit cette charge lors de la mort Louis XII (1515) ; n'ayant plus de protec- en proie à la misère, il voulut noyer ses dans le vin ; il en perdit la tête, et alla mourir ital, d'une manière si obscure qu'on n'est rtain de l'année de sa mort. Quelques au- cependant placent la date de son décès à 1548.

re les ouvrages indiqués ci-dessus, on t de Jean Lemaire : *Les trois Contes liers de Cupido et d'Atropos*, publiés en — *Le Temple d'Honneur et de Vertus*, sé en l'honneur du duc de Bourbon. Cet te est mêlé de prose et de vers. « On y ait, a dit un de ses biographes, que l'au- e manquait ni de facilité pour se faire un ni de justesse pour arranger les parties ujet » ; — *La Plainte du désiré*, dialogue les deux nymphes Rhétorique et Peinture, éplorer la perte de Louis de Luxembourg, emaire fut le secrétaire ; — *Epître du roi tor de Troie*, pièce de vers écrite au nom is XII, en réponse à celle que Jean d'Au- abbé de l'Angle en Poitou, avait envoyée de France. Dans cette épître, l'auteur met bouche de Louis XII le récit de la bataille del ; le monarque parle de la violence et perfidie du pape Jules II, et fait part à Hector de la croyance, alors répandue, que les rois de France descendent du sang troyen ; — *La Couronne marguaritique*, pièce d'une assez grande étendue, que la mort de Jean Lemaire l'empêcha de mettre lui-même au jour, et où se trouvent l'éloge de Marguerite de Savoie, des détails curieux sur tout ce que l'auteur avait recueilli de l'esprit et des réponses de la princesse.

De tous les ouvrages de Jean Lemaire, le plus important est les *Illustrations de Gaule Belgique* : il y considère Bavai comme la principale ville des Gaules, et, accueillant les assertions fabuleuses de Jacques de Guyse, des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, tirées pour la plupart du faux Berose et d'Annius de Viterbe, il attribue la fondation de la Belgique à une émigration dirigée par Bavo, roi de Bithynie, contemporain de la guerre de Troie, et les rois de France comme descendant de Francus, fils d'Hector, opinions, du reste, généralement admises au moyen âge, et qui ne doivent point enlever à l'ouvrage de Jean Lemaire le mérite de certains faits curieux pour l'histoire du nord de la France.

Jean Lemaire « fut, dit Pasquier dans ses *Recherches de la France* (liv. VIII), le premier qui à bonnes enseignes donna vogue à notre poésie, et nous lui sommes infiniment redevables pour avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits, tant en prose qu'en vers, dont les meilleurs écrivains de notre temps se sont sceu quelquefois bien aider. » M. Moke, dans son *Histoire de la Littérature française*, caractérise ainsi notre auteur : « Des allégories parfois ingénieuses et surtout une bonne facture du vers assignent à Jean Lemaire la première place parmi ses contemporains. Ce fut lui qui signala le mauvais effet des césures qui tombaient sur des syllabes muettes, et Marot, qui tenait de lui l'habitude de s'interdire les chutes, en fit une loi que l'usage vint consacrer. » Ces éloges ont été repétés par MM. Nizard et Sainte-Beuve.

Z. PIERART.

Saint-Julien, *Origines Bourguignonnes*. — Paquot, *Mém. littéraires*. — Laserna Santander, *Mémoire historique sur la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles*. — De Reiffenberg, *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, année 1833. — L'abbé Massieu, *Histoire de la Poésie française*. — Z. Pierart, *Guide du Touriste et de l'Archéologue dans l'arrondissement d'Avesnes*, etc. (Maubeuge, 1859, in-8°).

LEMAIRE (*François*), historien français, né à Orléans, en 1575, mort dans la même ville, le 17 août 1658. Il fit ses études à Orléans, et devint conseiller au présidial de cette ville, puis échevin en 1622. Il fut, après Charles de la Saussaye, le second historien d'Orléans. Son ouvrage est connu sous le titre de : *Antiquités de la Ville et du Duché d'Orléans* ; 1645, in-4° ; 1648, in-folio. Dom Gerou et Lenglet-Dufresnoy critiquent sévèrement le style, la prolixité et la crédulité de l'auteur. Cependant, Lemaire a laissé une quantité de renseignements

qu'on ignorerait aujourd'hui sans ses recherches. On a en outre de lui : *Recueil de Poëmes et Panégyriques de la ville d'Orléans*, d'après Léon Trippault, Pyrrhus d'Anglebermes, Raymond de Massac, Raoul Bouthrais, etc., ensemble l'*Hercule Guépin, ou louange du vin d'Orléans*; 1646, in-4° ; — *Origine de la Ville d'Orléans*, etc. Ces deux derniers ouvrages, dédiés à M. de Beauharnais, sont fort rares.

L—z—E.

Dom Gerou, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 206.

LE MAIRE (*Pierre*), peintre et graveur français, né en 1597, à Dammartin (Brie), mort en 1659, à Gaillon. Issu de parents pauvres, il entra, par la protection du marquis de Chanvallon, dans l'atelier de Claude Vignon, et se rendit ensuite à Rome, où il résida près de vingt années. A son retour en France, il peignit, entre autres compositions, les célèbres perspectives de Bagnolet et de Rueil, détruites il y a longtemps. S'étant lié étroitement avec Poussin, dont le nom fut même quelquefois accolé au sien, il retourna avec lui à Rome en 1642, y fit un séjour de peu de durée, et obtint un logement au palais des Tuileries. On lui doit encore, d'après Claude Vigneron, quatorze estampes gravées à l'eau-forte représentant l'*Histoire de Paris*, et d'après le Dominiquin, *David dansant devant l'arche*.

Il ne faut pas confondre Pierre Le Maire, comme l'ont fait quelques auteurs, avec un artiste du même nom, *François* Le Maire, né en 1620, à Maison-Rouge, près Fontainebleau, et mort en 1688 ; ce dernier peignait le portrait et fut reçu en 1688 à l'Académie royale. Poussin, qui l'employa à Rome à faire des copies, l'appelait *le petit Le Maire* pour le distinguer de son ami.

P. L—Y.

Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur*, VI, 204-211. — Félibien, *Entretiens sur les plus excellents Peintres*, IV, 415. — *Lettres de N. Poussin* ; 1824, in-8°.

LE MAIRE, inventeur français, né vers la fin du seizième siècle. On n'a point de renseignements sur ce personnage, qui avait le titre, probablement honoraire, de gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. On sait seulement que des lettres patentes du 27 août 1644, confirmatives d'un brevet délivré l'année précédente, lui accordaient le droit de publier et d'imprimer ses secrets et inventions en même temps que de construire plusieurs machines et instruments avec privilége. Le sieur Le Maire y est dit « avoir acquis une longue et curieuse connaissance, » non-seulement des sciences qui servent de secours et d'ornement à la vie civile, mais aussi des langues qui entretiennent le commerce public des princes et des États, et qu'il en a fait connaître les résultats par de *grands et judicieux mémoires*. Il prétendait avoir des recettes infaillibles pour accélérer l'éducation de l'esprit humain ; mais soit qu'il n'ait point trouvé d'encouragement chez ses contemporains, soit qu'il ait renoncé à les mettre en pratique, le secret a été perdu avec lui. Ses découvertes sont du genre le plus opposé ; en voici quelques-unes : *Méthode universelle pour traduire les langues* ; — *L'Art de Mémoire pour se souvenir de plusieurs choses* ; — *Méthode nouvelle pour apprendre en fort peu de temps la musique, tant pour la spéculative que pour la pratique* ; le P. Mersenne, dans son traité d'*Harmonie universelle*, cite Le Maire comme l'inventeur de la syllabe *za*, qu'il voulait introduire dans la solmisation pour la septième note, et il ajoute même qu'il avait imaginé de nouveaux signes pour la notation ; ce qui pourrait faire supposer avec quelque apparence de vérité que notre inventeur était le même personnage qu'un musicien de la grande bande des violons du roi, nommé Guillaume Le Maire ; — une *Nouvelle Méthode d'imprimer* ; — une *Machine pour élever les eaux* ; — *Manière de faire le fer blanc et le fer noir en feuilles et de le vernir de toutes couleurs* ; — une *Machine à bâtir en moëllons et en bois toute sortes d'édifices à deux étages, avec toutes sorte d'architecture ou enrichissement d'une même matière, comme si le tout était de pierre de taille, laquelle matière résiste à l'eau et au feu et diminue la dépense de moitié.*

K.

Extrait communiqué des *Archives du château de la Grange*. — Mersenne, *Harmonie universelle : Traité des Consonnances*, liv. VI, p. 342. — Brossard, *Dictionn. de Musique*.

LEMAIRE, voyageur français, vivait au dix-septième siècle. Il était chirurgien à l'hôtel-Dieu de Paris, lorsqu'il résolut de s'embarquer à Brest, le 9 avril 1682, avec Dancourt, directeur général de la Compagnie d'Afrique. Il aborda à Ténérife, fit un court séjour au cap Vert, et débarqua au Sénégal, où il fit une suite d'observations qui furent envoyées à Saviard ; elles ont été publiées sous ce titre : *Les Voyages du sieur Lemaire aux isles Canaries, cap Verd, Sénégal et Gambie, sous M. Dancourt, directeur général de la Compagnie roïale d'Affrique* ; Paris, (Jacques Collombat), 1695, in-12, avec fig. ; c'est un livre intéressant et fort peu connu.

F. D.

Documents particuliers.

LEMAIRE (*Henry*), romancier et journaliste français, né à Nancy, en 1756, et mort à Francfort, le 3 mai 1808. Son véritable nom de famille était *Jeanmaire*. Né sans fortune, il dut aux dispositions généreuses d'un de ses parents, négociant, les bienfaits d'une éducation distinguée. Destiné à la carrière du commerce, il fut envoyé à Wurtzbourg, où il resta quelques années. Il les mit à profit pour se perfectionner dans l'étude de la langue allemande. Revenu à Nantes, il montrait peu de goût pour le commerce, et cultivait en secret la littérature. Pour suivre son penchant avec plus de liberté, il se rendit à Paris, et ensuite à Cologne, où il prit part à la rédaction du journal français qui s'imprimait dans

cette ville. Il obtint par la suite le privilége de la *Gazette de Francfort*, à laquelle il sut imprimer une direction qui exerça sur l'esprit public en Allemagne une influence favorable à la politique française. Le succès de ce journal réconcilia le rédacteur avec la fortune. Il put dès lors satisfaire son penchant à la bienfaisance. Plus d'un de ses compatriotes émigrés trouva près de lui un asile et des secours. Il avait épousé la fille d'un conseiller aulique, qu'une mort prématurée vint enlever peu d'années après son mariage. Il ne se consola jamais de cette perte, qui jeta l'amertume sur ses derniers jours, et qui en avança peut-être le terme. On connait de lui un certain nombre de romans, parmi lesquels on distingue : *Le Gil-Blas français, ou aventures de Henry Lançon, écrites par lui-même*; Paris, 1792, 3 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois en France et à l'étranger, et traduit en allemand, en anglais et en suédois. La vogue qu'obtint ce roman tient sans doute à la complication d'aventures extraordinaires dont il est rempli. Son héros, à l'imitation du Gil Blas espagnol, fait le premier apprentissage du monde dans une caverne de voleurs, et parcourt ensuite les deux hémisphères. Jeté par la tempête dans une île déserte, il finit, comme Robinson Crusoé, par trouver son salut et sa fortune dans les ressources de sa propre industrie. L'auteur a su rajeunir par l'intérêt de la narration ces réminiscences de situations déjà connues. Les autres romans de Lemaire n'ont pas eu le même succès : *Virginie Belmont*; Paris, an VII, in-12; — *Rosine, ou le pas dangereux*; Paris, an VII, in-12; — *Mélanie et Félicité, ou la différence des caractères*; Paris, an VII, in-12; — *Hortense de Sélicourt*; Paris, an VII, in-12; — *La pauvre Rentière*; Paris, an VII, in-12; — *Le onscrit, ou le billet de logement*; Paris, VIII, in-12. Tous les bibliographes modernes, M. Quérard lui-même, confondent avec Henry naire un homonyme, auteur d'un grand nbre d'ouvrages destinés à l'éducation de la esse; mais la date seule de ces publications t pour faire reconnaître le peu de fondement de e indication. Un certain nombre de produc-s dramatiques et quelques écrits politiques n lui attribue aussi sont l'ouvrage d'autres onnes portant le même nom. J. LAMOUREUX.

sch. France Littéraire. — Quérard, *La France* raire. — Pigoreau, *Petite Bibliographie biographi-omancière.— Documents particuliers.*

EMAIRE (*Nicolas-Éloi*), philologue fran-s, né à Triaucourt (Meuse), le 1er décembre 57, mort le 3 octobre 1832. Il fit ses études à inte-Barbe, et après de brillants succès sco-ires, il devint professeur de rhétorique au col-ege du Cardinal-Lemoine, en 1790. Bientôt la ré-volution bouleversa l'université, et Lemaire, qui se jeta avec ardeur dans les opinions les plus avancées, fut nommé en 1793 juge suppléant au tribunal du sixième arrondissement. Du reste, dans son exaltation, il n'alla pas au delà des paroles, et il procura des certificats de civisme à plusieurs anciens professeurs, Lhomond, l'abbé Haüy, Daubenton. Après le 9 thermidor, il perdit sa place de juge; mais en 1798 il obtint, par la protection de Baudin des Ardennes, la place de commissaire du gouvernement près le bureau central de police à Paris, et fut chargé en cette qualité de fermer la Société du Manége. Révoqué de ses fonctions après le 18 brumaire, et n'ayant pu vaincre les préventions du premier consul, il crut prudent de faire un voyage en Italie, et donna à Milan, à Parme, à Turin le spectacle de brillantes improvisations latines. De retour d'Italie, il continua de cultiver la poésie latine, et se fit de son talent en ce genre un titre à la faveur impériale. Une pièce de vers sur la grossesse de l'impératrice contribua à sa nomination à la chaire de poésie latine de la Faculté des Lettres en 1811. Il paya sa dette de reconnaissance par un centon virgilien rempli de flatteries. Sous la restauration, il entreprit une collection des classiques latins : *Bibliotheca classica latina*, qu'il dédia à Louis XVIII, et pour laquelle il obtint de fortes souscriptions ministérielles. En 1825 il fut nommé doyen de la Faculté des Lettres, et mourut avant d'avoir terminé son utile collection, que le public avait accueillie avec faveur. Lemaire possédait bien le latin classique, et maniait avec une extrême facilité la versification latine. Mais il n'avait ni le savoir précis d'un philologue ni la sagacité d'un critique. Son véritable titre est d'avoir conçu le projet et surveillé l'exécution de la *Bibliotheca classica latina*, qui comprend dix-huit poëtes : Virgile, Ovide, Lucain, Valerius Flaccus, Stace, Silius Italicus, Claudien, Catulle, Horace, Properce, Tibulle, Perse, Juvénal, Martial, Phèdre, Plaute, Térence, Lucrèce, les petits poëtes latins (Poetæ latini minores) et seize prosateurs : César, Salluste, Tite-Live, Suétone, Cornelius Nepos, Justin, Florus, Velleius Paterculus, Valère Maxime (avec Julius Obsequens), Quinte-Curce, Cicéron, Sénèque, Quintilien, Pline le Naturaliste, Pline le jeune. On reproche à ces éditions d'être en général compilées sans discrétion et sans choix sur les commentaires des philologues allemands; celles dont Lemaire s'est particulièrement occupé : César, Cicéron (Discours et Lettres), Horace, Juvénal, Quinte Curce, Stace, Tite Live et Virgile, ont surtout ce caractère de compilation. Le reste de la collection contient des commentaires plus originaux ou exécutés avec plus de goût. On remarque les éditions de Pline, de Salluste, de Valère Maxime, de Properce, d'Ovide, de Martial, de Valerius Flaccus. En somme cette collection des classiques latins, malgré tous ses défauts, est la meilleure qui existe; mais on regrette qu'elle soit très-incomplète et en même temps trop volumineuse; elle forme cent cinquante-quatre volumes grand in-8°. On a encore de Lemaire : *Carmen in proximum et*

auspicatissimum augustæ et prægnantis partum; Paris, 1811, in-4°; — *Premier Anniversaire de la naissance de S. M. le roi de Rome, ou Virgile expliqué par le siècle de Napoléon;* Paris, 1812, in-4°; — *Ludovico XVIII, optato Galliarum regi, augusto litterarum patrono, perito veterum judici, Latini Scriptores classici;* Paris, 1819, in-4°. C'est un tirage à part de la dédicace de la *Bibliotheca classica latina.* N.

Notice sur Nic.-Éloi Lemaire; Paris, 1842, in-8°. — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie nouvelle des Contemp.*

LEMAIRE (*Pierre-Auguste*), humaniste français, neveu de Nicolas-Éloi Lemaire, né à Triaucourt (Meuse), le 11 janvier 1802. Agrégé de l'université, il a été professeur au collége Saint-Louis; il professe actuellement la rhétorique au lycée Bonaparte. On a de lui : *Athenarum Panorama, seu Græciæ veteris Encomium;* Paris, 1822, in-8°; — *Carmen de Bello Hispanico;* Paris, 1823, in-8°; — *De l'Histoire, et de Tite Live en particulier;* Paris, 1823, in-4°, thèse pour le doctorat; — *De Certitudine Historica;* Paris, 1823, in-4°, thèse pour le doctorat; — *L'Affranchissement des Grecs*, pièce qui a remporté le prix de poésie décerné par l'Académie française en 1827; Paris, 1827, in-4°. Quelques poésies latines de M. P.-A. Lemaire ont été publiées dans la *Bibliotheca classica latina*, appendix; Paris, F. Didot, 1833, in-8°. M. P.-A. Lemaire succéda à son oncle dans la direction de la *Bibliotheca classica latina;* il a donné les éditions avec commentaires de *La Pharsale* de Lucain (1830); des *Comédies* de Terence, 3 vol.; de *C. Vell. Paterculus*, de *Silius Italicus*, 2 vol.; de Pline le jeune (*Epistolarum Lib. X et Panegyricus*), 2 vol.; *De Rerum Natura* de Lucrèce (1838), 2 vol.; quant à l'édition de Properce, dont il a fait la préface, elle avait été préparée par un savant qui n'a pas voulu être nommé. M. P.-A. Lemaire a revu, corrigé et augmenté, d'après les principes du nouveau Dictionnaire de l'Académie la *Grammaire des Grammaires, ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, par Girault-Duvivier. J. V.

Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEMAIRE (*Philippe-Henri*), sculpteur français, né à Valenciennes, en 1798. Élève de Cartellier, il remporta le deuxième grand prix de sculpture à l'École des Beaux-Arts en 1819, et le premier grand prix en 1821 sur ce sujet : *Alexandre chez les Oxydraques.* A son retour de Rome, une *Jeune fille tenant un papillon*, charmante statue en marbre exposée en 1827 et achetée par la duchesse de Berry, attira l'attention sur lui. La même année, il exposa un *Laboureur trouvant des armes et des ossements humains*, statue en marbre dont le sujet est tiré de Virgile et qui vint orner le jardin des Tuileries. A la même exposition, on voyait encore de M. Lemaire un groupe en plâtre représentant *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*, qui se trouve maintenant à l'église Sainte-Élisabeth, rue du Temple, à Paris. Tous ces ouvrages valurent à leur auteur une médaille d'or de première classe. Plus tard, M. Lemaire fit une statue en marbre du duc de Bordeaux, le *Tombeau de Mlle Duchesnois* au cimetière du Père-Lachaise, une statue de *Thémistocle* pour le jardin des Tuileries, et la statue de *L'Espérance*, une de celles qui couronnent le fronton de l'église Notre-Dame de Lorette. Au salon de 1831, on voyait de M. Lemaire une *Jeune fille effrayée par une vipère*, statue en marbre qui fut achetée pour le musée du Luxembourg. En 1835, il exposa le buste en plâtre de M. Rœhn. L'année suivante, le fronton de l'église de la Madeleine ayant été mis au concours, M. Lemaire présenta un dessin, qui fut préféré. Dans cette vaste composition de trente-huit mètres de développement, l'artiste a représenté le *Christ accordant à la Madeleine agenouillée devant lui le pardon de ses fautes.* A la droite du Christ, l'ange des miséricordes contemple avec bonheur la pécheresse convertie, et laisse approcher l'Innocence, l'Espérance et la Foi. A gauche l'ange des vengeances célestes repousse les Vices : l'Envie, l'Hypocrisie, l'Impudicité s'enfuient devant sa flamboyante épée. M. Lemaire a en outre exécuté pour le pourtour de la même église une statue de saint Marc. M. Lemaire a aussi exécuté le bas-relief représentant les *Funérailles du général Marceau* sur l'arc de triomphe de l'Étoile; — *Henri IV à cheval*, bas-relief en bronze pour la façade de l'hôtel de ville de Paris; — le fronton du palais de justice à Lille, représentant *La Religion consolant les prisonniers;* — deux statues en marbre, *Louis XIV* et *Kleber*, pour le musée de Versailles, — le buste de *Racine*, pour le même musée; — la statue colossale de *Hoche*, en bronze, pour la place Hoche à Versailles; — la statue de *Chevert*, pour Verdun; — et les deux frontons de l'église Saint-Isaac, à Saint-Pétersbourg, représentant *La Résurrection du Christ* et *L'Empereur Valens allant combattre les Goths*, bas-reliefs immenses fondus en bronze. En 1843 M. Lemaire exposa un bas-relief en bronze, représentant la *Distribution des Croix au camp de Boulogne*, pour la colonne de la grande armée à Boulogne. Le 12 septembre 1845, il fut élu à l'Académie des Beaux-Arts, section de sculpture, à la place de Bosio. L'année suivante il exposa une tête de Vierge, et en 1847 le buste d'Apollodore Callet, et la statue d'*Archidamas se préparant à lancer le disque*, qui décore le jardin du Luxembourg. En 1854 il exécuta pour la ville de Lille une statue de *Napoléon* placée à la Bourse, et en 1856 il fit pour sa ville natale la statue de *Froissart.* En 1852 M. Lemaire fut élu député au corps législatif par la circonscription de Valenciennes,

département du Nord, comme candidat du nement. Il a été réélu en 1857.

L. L—T.

bet Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-e siècle. — V. Lacaine et Ch. Laurent, Biogr. et les Hommes marquants du dix-neuvième siècle, . 368. – Les grands Corps politiques de l'État.— , dans le Dict. de la Convers.

AISTRE (*Martin*), philosophe et mora-ançais, né à Tours, en 1432, mort en juil-. S'étant fait recevoir docteur en théologie , il devint principal du collége de Sainte-et fut ensuite chargé par Louis XI de dé-es intérêts de la couronne de France contre ; en 1480 il devint aumônier et confes-roi. On a de lui : *Quæstiones morales itudine*; Paris, 1489, in-fol.; — *De Tem-ia in generali*; Paris, 1490, in-fol.; — *De ica*; Paris, 1491, in-fol.; — *Quæstio de* ans date; — *Consequentiæ ex Nomina-Doctrina*; Paris, 1501, in-fol.; — *Por-universalium Explicatio*; Paris, 1499.

E. G.

Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques.

AISTRE (*Gilles*), jurisconsulte et ma-rançais, né à Montlhéry, vers 1499, mort embre 1562. Il était petit-fils de Jean Le-, avocat général au parlement de Paris, Geoffroi Lemaistre, prévôt de Montlhéry. mbrassé la carrière du barreau, il se dis-par sa connaissance approfondie des lois mes, si nombreuses, qui régissaient alors ce. Nommé avocat général au parlement s en 1540, il y devint en 1550 président er et en 1551 premier président; il se fit uer par sa sévérité contre les protestants. lui: *Décisions notables*; Paris, 1566, ibid., 1583, in-8°; et 1601, in-12; Lyon, -16; — *Œuvres*; Paris, 1653, 1675 et 1680, ans ce recueil, publié par les soins de Claude l, se trouvent les cinq traités suivants : iées et Saisies réelles; — *Des Amortisse-et des francs fiefs*; — *Des Régales, des Hommages et Vassaux*; — *Des Appella-omme d'abus.*

E. G.

, Vies des Jurisconsultes. — Moréri, Diction. — , Éloges des Premiers Présidents du Parle-Paris.

AISTRE (*Jean*), jurisconsulte et homme rançais, neveu du précédent, mort à Paris, vrier 1601. Il entra au barreau du parle-le Paris, et il s'y distingua par sa pro-onnaissance des lois (1). Nommé pendant e d'abord avocat général et ensuite prési-u parlement après la mort de Brisson, il le des états tenus en cette année à Paris; chargé avec Du Vair de faire le rapport portunité de la publication sans réserve rets du concile de Trente; ses conclusions, à repousser cette mesure, furent sanction-nées par l'assemblée. Le 28 juin il parvint avec l'aide de Du Vair, de Molé et quelques autres membres du parti politique, à réunir, sans éveiller les soupçons de Mayenne, toutes les chambres du parlement, et à leur faire rendre le fameux arrêt qui porte son nom et qui empêcha la France de tomber entre les mains de Philippe II ou des Guise. Cet arrêt, formulé sous forme de remontrances, défendait de transférer la couronne à un prince étranger, maintenait dans toute sa rigueur la loi salique, et enfin déclarait nul et de nul effet tous les actes faits pour l'établissement d'un souverain étranger. Par cela le parlement infirmait directement la décision prise huit jours auparavant par les états, qui avaient ordonné l'élection d'un roi, écartait d'autorité du trône l'infante, l'archiduc Ernest, ainsi que les Guise, et sauvegardait entièrement les droits de la maison de Bourbon. Or, comme tout récemment les états, aussi bien que Mayenne, avaient reconnu au parlement le droit d'accorder ou de refuser aux actes législatifs sa sanction définitive, l'arrêt était donc, comme l'a établi M. Poirson, un empêchement politique et légal à ce que l'ordre de la succession au trône fût troublé. Le lendemain vingt conseillers allèrent signifier l'arrêt à Mayenne; Le Maistre, qui portait la parole, prononça un discours hardi et vigoureux contre l'Espagne, et pressa Mayenne de conclure une trêve avec Henri IV. Le duc ayant répondu avec beaucoup de mécontentement, Le Maistre fit le rapport de ce qui s'était passé dans cette entrevue; les magistrats jurèrent de mourir pour le maintien de leur arrêt, auquel Mayenne, voyant la bourgeoisie de Paris prête à les soutenir, n'osa pas s'opposer. L'arrêt devint le point de départ de la reconnaissance de Henri IV par le parti appelé la *ligue française*, et arrêta les efforts de l'usurpation, qu'elle démasqua et déconcerta. Après la réduction de Paris, Le Maistre dut abandonner la place de premier président, qui fut restituée à Achille de Harlay; mais Henri IV créa pour lui l'office de septième président à mortier. Le Maistre se démit de cet emploi sur la fin de 1596, et se retira dans la vie privée. Il a publié : *Extrait des registres de l'Assemblée tenue à Paris sous le nom d'États, en 1593, sur la réception du concile de Trente*; Paris, 1593, in-8°; — dans le *Recueil* de Lannel on trouve la *Proposition de M. le président Le Maistre à la cour du Parlement du mardi 29 juin 1593.*

E. G.

L'Estoile, *Journal*. — De Thou, *Histoire*, liv. XXXIII. — Blanchard, *Éloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris*. — Miraulmont, *De l'Origine et de l'Établissement du Parlement*. — Poirson, *Histoire du règne d'Henri IV*, t. I.

LE MAISTRE (*Guillaume*) ou *Guill.* MAGISTER, médecin flamand, mort à Lille, en 1585. On a de lui : *Isagoge therapeutica de sævitia, curatione, et præventione Pestis*; Venise, et Francfort, 1572, in-12.

L—Z—E.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 327. — Mangel,

(1) « ...estoit de vérité, dit de lui Loysel, un fort et advocat, résolu en poincts de droict, de coutumes ...tique, fort prudent et avisé en ses causes. »

Bibliotheca Scriptorum Medicorum, t. III, p. 127. — Eloi, *Dictionnaire Historique de la Médecine*.

LEMAISTRE (*Antoine*), célèbre avocat et écrivain français, né à Paris, le 2 mai 1608, mort le 4 novembre 1658, à Port-Royal. Il était fils d'Isaac Lemaistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, fille d'Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris, et sœur d'Arnauld d'Andilly. Des dissentiments s'étant élevés entre ses père et mère, à raison du changement de religion de Lemaistre, qui embrassa le culte réformé, Antoine Lemaistre fut élevé par son grand-père Antoine Arnauld, qui s'appliqua à préparer en lui son successeur au barreau. Nourri de fortes études, et imbu surtout de l'éloquence des Pères de l'Église, il débuta à vingt ans, et se plaça dès l'abord au premier rang, à côte de Patru (1). Son mérite, si incontestablement reconnu par ses contemporains, a été beaucoup trop déprécié par Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), par Marmontel (*Principes d'Éloquence*) et par M. Sainte-Beuve. La Harpe lui rend plus de justice, et reconnaît qu'eu égard à la jeunesse de Lemaistre et à l'état de la langue française, qui commençait à peine à se former, il était véritablement orateur. S'il a péché souvent contre le bon goût, s'il a singulièrement abusé des citations profanes et sacrées, c'est qu'il cédait à l'engouement de ses contemporains. Marmontel cite d'ailleurs les échantillons de ses métaphores de mauvais goût qui ne sont pas exacts; parce que, après la retraite de Lemaistre du palais, deux éditions furent successivement faites de ses plaidoyers à son insu, et comprenant non-seulement des passages défigurés, mais même des plaidoyers, qui n'avaient jamais été prononcés : un domestique infidèle avait livré aux contrefacteurs des notes tronquées, qui servirent de base à ces deux éditions de 1651 et 1653. La seule édition authentique est celle faite avec l'autorisation de Lemaistre un an seulement avant sa mort, en 1657 par M. Issali, avocat au parlement de Paris (Paris, in-4°) et dédié à M. de Bellièvre, premier président. Le chancelier Seguier, frappé du mérite du jeune avocat, l'avait fait nommer conseiller d'État et lui avait offert les fonctions d'avocat général au parlement de Metz, honneur que Lemaistre ne voulut pas accepter. C'était lui qui avait été chargé par Seguier de prononcer le discours de présentation de ses lettres de chancelier au parlement (1636). Tout récemment, deux magistrats distingués, MM. La Vallée et Sapey, ont publié des études sur la vie et les ouvrages de Lemaistre. Le premier, qui pousse peut-être un peu trop loin l'admiration pour ses plaidoyers, nous paraît cependant plus près de la vérité que le second, qui les déprécie outre mesure pour n'admirer en Lemaistre que sa retraite à Port-Royal et sa vie mystique.

(1) C'est à tort que M. Fournel, dans son *Histoire des Avocats* (tome II, p. 407), fixe l'inscription de Lemaistre au tableau de l'ordre à l'année 1642 ; car il ne plaida que pendant dix ans, de 1628 à 1638.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'au milieu de défauts réels, la lecture de ses plaidoyers, si on se reporte à l'époque où ils ont été prononcés, c'est-à-dire antérieurement à l'apparition des chefs-d'œuvre de Corneille et des *Provinciales*, présente un langage noble, élevé, et souvent éloquent, qui faisait contraste avec les déclamations des avocats antérieurs, tels que Gauthier. Un bon juge en pareille matière, d'Aguesseau, recommande à son fils de lire les discours de Lemaistre. En 1637 il songeait à se marier, lorsqu'il en fut détourné et déterminé à se retirer du monde par Saint-Cyran et les sœurs Arnauld, ses tantes. Il quitta donc le palais, pour se consacrer entièrement aux pratiques d'une piété sévère dans la retraite de Port-Royal, et son histoire se confond dès lors avec celle des membres de cette illustre congrégation. Il y composa des ouvrages religieux et des traductions, que nous énumérons ci-après, et eut la gloire de fournir des matériaux à Pascal pour la composition des *Provinciales*, et de collaborer à la traduction du *Nouveau Testament* de son frère Lemaistre de Sacy. Il y mourut, à cinquante ans. Après la destruction du monastère, ses restes furent transportés à Saint-Étienne-du-Mont et ensevelis à côté de ceux de Pascal et de Racine.

On a de Lemaistre, outre les plaidoyers déjà cités : la traduction du *Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome*, avec une belle préface, in-12, 1699 ; — une *Vie de saint Bernard*, in-4° et in-8°, sous le nom de Lamy; Paris, 1648, in-4°; la traduction de trois traités de ce père : 1° *De la Conversion des mœurs*; 2° *De la Vie solitaire*; 3° *Des Commandements et Dispenses*; Paris, 1656, in-12 ; — la *Vie de don Barthélemy des Martyrs* (cet ouvrage est attribué par quelques auteurs à Lemaistre de Sacy); — *L'Aumône chrétienne, ou la tradition de l'Église touchant la charité envers les pauvres, recueillie de l'Écriture Sainte et des saints Pères*; Paris, 1658, in-12, 2 vol.; — traduction du *Traité de la Mortalité* de saint Cyprien ; — *Psautier*, avec notes tirées de saint Augustin ; Paris, 1674, in-12 ; — *Relations de Port-Royal par la mère Marie-Angelique Arnauld*; in-12. M. Sapey lui attribue en outre l'opuscule suivant, publié à la fin du tome Ier d'une édition des *Provinciales* (Paris, Lefèvre, 1819, in-8°) : *Lettre d'un avocat au Parlement de Paris à ses amis, touchant l'inquisition, qu'on veut rétablir en France, à l'occasion de la nouvelle bulle d'Alexandre VII*, 1er *juin* 1657.

Ant. Isambert.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Fournel, *Histoire des Avocats*. — Laharpe, *Cours de Littérature*. — Marmontel, *Principes d'Éloquence*. — *Les plaidoyers et harangues de M. Lemaistre*, etc., par M. Issali advocat au parlement de Paris. — M. Sapey, *Études pour servir à l'histoire de l'ancienne Magistrature française*; 1858. — M. de Vallée, *De l'Éloquence judiciaire au dix-septième siècle*; 1856.

LEMAISTRE (*Isaac-Louis*) de Saci (1), théo-

(1) *Saci* est l'anagramme d'*Isaac*.

français, frère du précédent, né à Paris, le s 1613, mort le 4 janvier 1684. Il fit ses au collége de Beauvais avec Antoine Ar- son oncle, qui n'avait qu'un an de plus que réussit mieux dans les lettres que dans la phie, et dès le collége il composa des vers mettaient, sinon un poëte, du moins un bon n. Placé jeune sous la direction de Saint- , il se trouvait à Port-Royal-des-Champs la première dispersion des solitaires, en Pendant la captivité de Saint-Cyran, il resta on étroite avec de Barcos, neveu de cet il- abbé, et avec les autres membres du jan- ie naissant. Bien qu'il ne fût pas étranger passions, il tempérait leur ardeur impru- car à beaucoup de force morale il joi- ne réserve scrupuleuse et de la timidité. mps il hésista à entrer dans les ordres, ne ant pas digne des fonctions sacrées. Il fal- le Singlin, une des plus grandes auto- u jansénisme, lui imposât la prêtrise. Il trente-sept ans lorsqu'il franchit les der- egrés de l'autel, le 25 janvier 1650, et de- ette époque il fut le principal directeur de rsonnes si distinguées que le dégoût du avait conduites dans la solitude, et qui reusement y contractèrent des habitudes te. Une polémique violente avait éclaté es jésuites et les disciples de Jansenius. suites firent paraître en décembre 1653 un ch intitulé *La Déroute et la Confession nsénistes*. On voyait en tête une estampe que où figurait entre autres personnages senius en habit d'évêque et avec des ailes ble. Lemaistre répondit à cette grossière par un pamphlet en vers intitulé : *Les uinures de l'Almanach des Jésuites*. rit, d'un goût détestable, eut du succès le parti. Les autres ouvrages poétiques maistre de Saci ne valent guère mieux. e parmi des milliers de vers en trouve- uelques-uns de supportables. La persécu- spendue depuis plusieurs années sur Port- éclata en 1661 avec une telle violence que stre de Saci dut s'y soustraire par la fuite. ta Port-Royal-des-Champs en 1661, et se avec trois ou quatre amis dans quelque rg de Paris. Malgré le danger d'être dé- rt, il continua ses visites aux personnes s sous sa direction, entre autres à la du- de Longueville. Il fut arrêté le 13 mai et enfermé à la Bastille, où il resta plus de ans. Libre, il avait eu la principale part à luction du *Nouveau Testament* entre- par les docteurs de Port-Royal; prison- se mit à traduire l'*Ancien Testament*, et pieuse occupation lui rendit moins lourd ls de la captivité : « Les barrières qu'on a aux avenues de ma chambre, disait-il, our empêcher de venir à moi le monde dissiperait, plutôt que pour m'empêcher ler voir, moi qui ne le cherche point. » Il fut mis en liberté le 31 octobre 1668. Il avait achevé la veille sa traduction de l'*Ancien Testament*. Rendu à ses pénitents, qui, grâce à la conciliation religieuse appelée *la paix de l'Église*, pouvaient se grouper autour des deux maisons de Port-Royal, il se donna tout à la direction des consciences et à l'impression de sa *Bible*. La persécution recommença en 1679. Sur l'ordre de l'archevêque de Paris, de Harlay, il dut quitter Port-Royal-des-Champs. Il se retira dans la maison de campagne de M. de Pomponne, et consacra les dernières années de sa vie à publier des éclaircissements sur la *Bible*. Il mourut à l'âge de soixante-et-onze ans, et fut enterré à Port-Royal-des-Champs. On a de Lemaistre de Saci : *Le poëme de saint Prosper contre les Ingrats, traduit en vers françois*, Paris, 1646, et en prose, ibid., 1650, sous le nom de Saint-Aubin : *Les Fables de Phèdre traduites en françois*; Paris, 1647, in-12; — *Les Comédies de Térence, traduites en françois, et rendues très-honnêtes en y changeant fort peu de chose*; Paris, 1647, in-12. Lemaistre n'a traduit que *L'Andrienne*, *Les Adelphes* et le *Phormion*; — sous le nom de Jean Dumont : *L'Office de l'Église, trad. en françois*; Paris, 1650, in-12; — *Les Enluminures du fameux Almanach des Jésuites intitulé* La Déroute et la Confusion des Jansénistes; Paris, 1654, in-8°; — *L'Imitation de Jésus-Christ trad. en françois*, sous le nom de Beuil, prieur de Saint-Val; 1662, in-8°. D'après Barbier, cette traduction a eu cent cinquante éditions; — *Trad. des quatrième et sixième livres de* L'Énéide *de Virgile* (sous le nom de Bonlieu); 1666, in-4°; — *Le Nouveau Testament, traduit en françois*, 1667, 2 vol. in-8°. Cette traduction, si connue sous le nom de *Nouveau Testament de Mons*, parce que les premières éditions, imprimées à Amsterdam par les Elzevier, portent la rubrique de Mons, fut l'ouvrage de cinq personnes, Saci, Arnauld, Antoine Lemaistre, Nicole et le duc de Luynes : Saci tint la plume, et les autres se chargèrent de la révision. On raconte que, dans les conférences tenues à ce sujet, les premiers essais de de Saci parurent d'un style trop élevé. Il ne se corrigea de ce défaut que pour tomber dans le contraire. Son second essai sembla trop familier, et il dut dans sa troisième et définitive tentative prendre une moyenne. Cette traduction, suspecte de jansénisme, ne put être imprimée à Paris. Aussitôt qu'elle eut paru, elle fut attaquée en chaire par les jésuites. Des évêques lancèrent contre elle des mandements; elle fut même l'objet d'un bref du pape Clément IX. Lors de la paix de l'Église, les docteurs de Port-Royal soumirent leur traduction à Bossuet, qui y blâma un tour trop recherché, trop d'industrie de paroles, une affectation de politesse et d'agrément que le Saint-Esprit avait dédaignée dans l'original; mais au point de vue dogmatique, il ne la condamna pas. Des conférences pour la

joie, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a surnommé le *Talma des boulevards*.

On lui attribue une part dans la composition des pièces suivantes : *Le Prisonnier amateur*, comédie en un acte et en prose, mêlée de couplets, avec Dartois, Alex. Comberousse et Ferdinand Laloue; Paris, 1826, in-8°; — *Le Vieil Artiste ou la Séduction*, mélodrame en trois actes, avec de Chavanges, Alex. de Comberousse et Maillard; Paris, 1826, in-8°; — *Le Chasseur noir*, mélodrame, avec M. Antier; Paris, 1828, in-8°; — *Robert Macaire*, pièce en quatre actes et six tableaux, avec MM. Amand Lacoste et Antier; Paris, 1836, in-8°.

Le fils de M. Frédérick Lemaître, *Charles-Frédérick* Lemaître, suit la carrière de son père. Il a joué le vaudeville et le drame, et a obtenu du succès dans *La Tour de Londres*, à l'Ambigu. On lui doit quelques productions dramatiques, telles que : *Fais la cour à ma femme*, joué à la Gaîté en 1851; — *La Marnière des Saules*, drame en cinq actes et six tableaux joué à la Gaîté en 1858 (avec M. Alphonse Brot); — *Le Marin de Cherbourg*, vaudeville en un acte, joué à la Gaîté en 1858 (avec M. Dutertre). Il a aussi écrit des biographies d'artistes dramatiques. L. L—t.

Adolphe Dumas, *Frédérick-Lemaître*, dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — Ourry, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — W.-A. Duckett, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Eug. de Mirecourt, *Les Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*, — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Ed. Thierry, *Moniteur* du 3 juin 1856.

LE MAN (*Maur*), surnommé en religion *Maur de l'Enfant-Jésus*, carme de l'étroite observance, né au Mans, suivant le P. Cosme de Villiers, mort à Bordeaux, le 19 avril 1690. Nous le voyons maître des novices au couvent de Bordeaux, ensuite prieur de ce couvent, et enfin provincial de Gascogne. Trois fois les suffrages de ses confrères l'appelèrent à cette dernière dignité. C'était un homme d'une austérité rare, même chez les carmes, que la pratique régulière des macérations jeta plus d'une fois dans cet état violent que l'on peut appeler le délire de l'extase : il recevait alors, nous dit un de ses biographes, le don de prophétie : *prophetiæ gratia donatus, plurimos eventus longe ante prædixit*; ainsi s'exprime le P. Cosme de Villiers. On a de lui : *La Crèche de l'Enfant-Jésus*; Bordeaux, in-12; — *Entrée à la divine Sagesse, comprise en plusieurs traités spirituels, qui contiennent les secrets de la théologie mystique*; 1652, in-12; — *Le Royaume de Jésus-Christ dans les âmes*; Paris, 1664, in-12. Nous trouvons, en outre, parmi les manuscrits français de Saint-Germain-des-Prés, num. 1744, un ouvrage du même auteur qui paraît inédit. Il a pour titre : *Traité de la Vie intérieure*. Nous signalons ces ouvrages comme burlesques. Quand la piété fait usage d'un style aussi étrangement emphatique, elle ne touche plus, elle fait sourire. Les mystiques du moyen âge, que l'on accuse à bon droit d'avoir péch[é] contre le goût, employaient avec modération l'antithèse et la méthaphore en comparaison de certains mystiques du dix-septième siècle. B. H.

Cosme de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*. — *Speculum Carmelitanum*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 228, et t. IV, p. 401.

* **LEMAOUT** (*Emmanuel*), naturaliste français, né à Guingamp, vers 1806, exerça d'abord la pharmacie, et fut reçu docteur en 1842. Nommé démonstrateur à la faculté de médecine de Paris, il y devint professeur agrégé. Il s'est fait connaître par des ouvrages fort estimés : *Le Règne végétal* dans *le Jardin des Plantes* de M. Curmer; 1840, in-8°; — *Cahiers de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle*; 1841, in-4°; — *Leçons analytiques de Lecture à haute voix*; 1848, in-8°; 2e édit. en 18[..]; — *Leçons élémentaires de Botanique*; 18[..], 2 parties in-8°, avec 500 gravures; — *Atlas élémentaire de Botanique*; 1848; — *Les Trois règnes de la nature : Règne végétal*; 1852; — *La Flore des jardins et des champs*, avec M. Decaisne; 1854. G. de F.

Documents particuliers.

LE MARCHAND (*Françoise* Duché [de] Vancy, Mme), femme de lettres française, [fille] de Duché, membre de l'Académie des I[nscrip]tions, née à Paris, morte vers 1754. Elle [aida], dit-on, souvent son père dans la com[position] de ses ouvrages. Elle avait épousé un [...] général des domaines et bois de la gé[néralité de] Soissons, et recevait chez elle les p[ersonnes] célèbres de son temps; Coypel venait y [...] comédies. Elle publia, sous le voile de l'[anonyme], *Nouveaux Contes des Fées allégoriq[ues]*; [...] 1736, in-12; cet ouvrage contenait qu[...] *Le Phénix*, de la présidente Dreuillet, [...], *L[...]*, *Carline* et *Boca*. En 1756, Mme Hu[sson fit pa]raître sous son propre nom le roman [...] *ou la vertu récompensée*; Paris, [...], i[n-...]. [Ce] larcin fut révélé par la lettre d'un a[non...] sérée dans l'*Année littéraire* [...] Mme Husson, qui au dire de l'abbé [...] de [...] était une jeune et très-jolie femme, [...], co[nvint de] bonne foi du larcin qu'elle avait fait [...], et [...] lettre très-spirituelle, insérée dans l[...] *le jou[rnal où]* avait paru la dénonciation, elle fit un[e ex]cuse à ses lecteurs. *Boca* a été repro[...] dans la *Bibliothèque universelle* [...] ainsi que l'analyse de deux comédi[es ...] *de Mme Le* Marchand, intitulées : *Le Myst[...] et le Défiant*. J. V.

Abbé de Laporte, *Hist. littér. des Femmes françaises*, tome IV, page 182. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor. crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France littéraire*.

LE MARCHANT (*Jacques*), en latin *Marchantius*, historien flamand, né à [...] 1537, mort à Bruxelles, en 1609. Il ap[partenait] à une famille noble originaire de N[...] voyé à Louvain pour y étudier les l[ettres]

de Fortier, il se fit connaître en 1824 par
ysages gravés d'après Claude Lorrain;
ue des *Ruines de Taormine*, gravée
s M. le comte Turpin de Crissé, lui valut
édaille de 2e classe au salon de 1824, et
t de Roland, d'après Michallon, lui fit
r la médaille de première classe au salon de
Ses principales gravures sont : *L'Enlève-
le Proserpine*, d'après Rémond; *La Cha-
des Feuillants*, d'après Daguerre; une
de Napoléon et un *Bivouac*, d'après
llangé; *Le port d'Alger*, d'après Ra-
etc. Il a gravé des planches pour plu-
ouvrages importants, tels que les *Souve-
u golfe de Naples*, de M. le comte Tur-
Crissé; l'*Expédition scientifique en*
, et l'*Univers pittoresque*, etc. G. DE F.
aire statistique des Artistes, 1836. — *Documents
liers.*

MAÎTRE (*Frédérick*), artiste dramatique
s, né au Havre, en juillet 1798. Son grand-
tait musicien, son père architecte. Tout
il déclamait des vers; on l'habillait en
ien, et ses parents s'amusaient à lui faire
La Veuve du Malabar. Venu à Paris,
ick se présenta, en 1820, au Conservatoire,
une audition où Michelot, président du
'arrêta au quatrième vers, il fut admis à
de déclamation, où il eut Lafont pour mai-
ux ans plus tard, un concours fut ouvert à
pour les élèves du Conservatoire; Frédé-
échoua : Il n'avait eu qu'une voix; il est
e c'était celle de Talma; mais Frédérick
ait, et il se retira découragé. Grand, beau,
it, intelligent, il débuta pourtant au théâtre
riétés Amusantes dans le rôle du lion, de
e et Thisbé, il passa ensuite aux Funam-
puis au Cirque de Franconi, enfin en qua-
confident tragique à l'Odéon, où il ne resta
elques mois. Le 2 juillet 1823, il débuta à
gu-Comique dans *L'Auberge des Adrets*.
ce, prise au sérieux, fut sifflée le premier
Frédérick Lemaître la releva à la seconde
ntation par la façon originale et effrontée
composa le rôle de Robert Macaire. En-
suite au théâtre de la Porte-Saint-Martin,
uva des rôles plus dignes de lui dans les
tions du drame moderne. On le vit, sui-
expression de Ourry, prêter une sombre et
nte énergie au joueur de *Trente ans, ou
l'un joueur*, de Victor Ducange; une caus-
infernale malignité au Méphistophélès de
; une noblesse sans emphase et une sen-
vraie à Leicester et à l'Edgar de *La Fiancée
mmermoor*. Il reparut ensuite au théâtre
déon dans *La Maréchale d'Ancre*, *Les
siciliennes*, *Othello*, *La mère et la*
tc. Quelque temps après, il revint à la
aint-Martin, où il créa le rôle de *Richard
gton*, dans la pièce de ce nom, de M. Alex.
. Ayant eu des différends avec son di-
, Frédérick Lemaître s'en alla donner des
représentations en province. A son retour, il
porta au petit théâtre des Folies-Dramatiques le
rôle de *Robert Macaire*, dans la pièce de ce nom,
dont il était un des auteurs. La première repré-
sentation eut lieu le 14 juin 1834 avec un succès
incroyable. Frédérick animait cette extravagante
conception d'une verve frondeuse et désordonnée,
pleine de génie; il en fit un type de son temps.
Il alla ensuite jouer cette pièce en province; puis
il revint à Paris, et entra au théâtre des Variétés,
qui se jetait alors dans le drame. *Le marquis de
Brunoy* ne lui fournit pas un de ces rôles aux-
quels il savait mettre son cachet; mais il fut
plus heureux dans *Kean, ou désordre et génie*,
de M. Alexandre Dumas, « personnage qu'il de-
vait saisir et comprendre mieux », selon Ourry.
Frédérick Lemaître ne tarda pas toutefois à se
sentir à l'étroit dans ce théâtre. Le théâtre de la
Renaissance allait s'ouvrir. M. Victor Hugo le fit
engager pour jouer son *Ruy Blas*, en 1836. Fré-
dérick jeta un vif éclat dans ce rôle aventureux.
La manière large et hardie dont il joua *L'Avare de
Florence* ne put sauver ce drame. L'artiste avait
d'ailleurs indisposé le public par des discussions
d'intérêt avec l'administration du théâtre, refu-
sant de jouer au moment même de la représen-
tation. Forcé par les tribunaux de paraître sur
la scène, il brava cavalièrement la colère du
parterre, et ne parvint pas à se faire pardonner.
Un autre malheur l'attendait en 1840, à la Porte-
Saint-Martin, dans la pièce de *Vautrin*, composée
par Balzac. Frédérick y fut splendide, éclatant;
suivant M. Édouard Thierry, il lança des notes qui
étincelaient comme des flammes vives, des éclairs
d'un sublime bouffon. La pièce choqua; les tra-
vestissements de Frédérick Lemaître, qui était
allé jusqu'à singer la silhouette de Louis-Philippe
et à déguiser Napoléon en bourgeois, devaient
déplaire. La pièce fut défendue le lendemain.
En 1842 Frédérick Lemaître parut au Théâtre-
Français dans *Brunehaut et Frédégonde* et dans
Othello, mais il ne fut pas goûté. Revenu à la
Porte-Saint-Martin, il y parut dans *Don César
de Bazan*, *La Dame de Saint-Tropez*, *Les
Mystères de Paris*, *Le Chiffonnier* de M. Félix
Pyat, *Michel Brémond*, *Le Docteur noir*,
Mlle de La Vallière, *Tragaldabas*, etc. En
1845, il alla en Angleterre, où il fit réussir *Ro-
bert Macaire*. En 1848 il refusa un engagement
que lui offrait M. Bocage à l'Odéon. Depuis il
a encore joué *Paillasse*, à la Gaîté, en 1850;
Toussaint Louverture, à la Porte-Saint-Martin,
en 1851; *le Roi des Drôles*, aux Variétés, en
1852; *Le vieux Caporal*, à la Porte-Saint-Martin,
en 1853; *La bonne Aventure*, à la Gaîté, en
1854; *Henri IV*, à la Gaîté, en 1856; *André
Gérard*, à l'Odéon, en 1856; *Le Maître d'École*,
à l'Ambigu, en 1859. Artiste éminent, Frédérick
Lemaître a été le plus grand interprète du drame
moderne, aussi puissant dans les pleurs que dans
le rire, dans le bouffon que dans le tragique, aussi
naturel que profond dans la douleur ou dans la

le-Saulnier; mais il renonça, ostensiblement du moins, à la politique, professa le latin pendant plusieurs années à Paris, au collége des colonies, et fonda l'*Athénée de la Jeunesse*, qui obtint une grande vogue. En 1808, dès qu'il vit arrêter le général Mallet et plusieurs autres personnes avec lesquelles il avait eu quelques relations compromettantes, il quitta Paris, et parcourut l'Europe sous différents noms. Arrêté en Autriche, et reconduit à la frontière, il alla incognito suivre les cours de médecine de la faculté de Montpellier, et, sous le nom de Jacquet, se fit donner une commission de chirurgien aide-major des armées. Il fit même en qualité de chirurgien major la campagne de Russie, et, à son retour, en 1814, il se fit recevoir docteur en médecine de la faculté de Paris. A la première entrée des alliés, il fit afficher dans Paris une proclamation violente contre Napoléon, accepta, en mars 1815, une mission dans les départements de l'est, et se montra quelque temps zélé partisan du gouvernement des Bourbons, dans lesquels il voyait les représentants des idées libérales. Mais il paraît qu'il ne trouva pas ses espérances suffisamment réalisées; car, dès la seconde restauration, il quitta pour jamais la vie politique.

On a de Lemare : *Panorama des Verbes français*; 1801, in-8° ou grand in-folio; — *Panorama latin*; 1802, in-8°, ou grand in-fol.; — *Abréviateur latin, ou manuel latin*; 1802, in-8°; cet ouvrage et le précédent ont été refondus sous le titre de *Cours théorique et pratique de la langue latine, ou abréviateur et amplificateur latin, suivi du Novitius, ou dictionnaire*, etc.; Paris, 1804, deux v. in-8° oblong; 3e édition, entièrement refondue, 1817, in-8°. Le Lycée des Arts, présidé par Fourcroy, proclama pour les premières éditions l'auteur digne du maximum d'encouragement décerné aux découvertes utiles; — *Le Rudiment ou Grammaire latine de Lhomond, augmentée de cent quatre-vingt-dix-sept Notes et d'une Table*; 1805, in-8°; — *Le* De Viris *de Lhomond prototypé, c'est-à-dire indiquant à côté du texte la forme sous laquelle chaque mot se trouve dans les dictionnaires*; 1805, in-24, procédé ingénieux, mais un peu superflu, et abandonné d'ailleurs aujourd'hui, à cause de la difficulté de son exécution typographique; — *Cours théorique et pratique de la Langue Française*; 1807, in-4° oblong; 2e édition, entièrement refondue sous ce titre. *Cours de Langue Française*, etc.; 1817, in 8°; 1819, deux v. in-8°; dans cet ouvrage comme dans son cours de langue latine, l'auteur, sur les pas de Condillac, soumet à un examen philosophique les règles de la grammaire, et cherche dans la nature même des idées les éléments du langage, leurs dénominations, leur classification méthodique, leurs diverses combinaisons; ces cours, aujourd'hui encore justement estimés, n'ont pu cependant devenir classiques, à cause de la complexité des matières et aussi d'un excès de formules d'érudition : moins savants, ils auraient pu être plus utiles; — *Racines latines, mises en phrases et mnémonisées d'après la méthode de M. Finaigle*, etc.; 1810, in-18; — *Le Chevalier de la Vérité*, traduit de l'allemand de Langhein; 1814, 3 in-12; — *Système naturel de Lecture*, etc. : ouvrage refondu sous le titre suivant : *Cours de Lecture, où, procédant du composé au simple, on apprend à lire des phrases, puis des mots, sans connaître ni syllabes ni lettres, composé de quarante et une figures*; 4e édition, 1818, in-8° et in-folio; — *Manière d'apprendre les Langues, suivie de l'Analyse et de l'Examen des Méthodes ou Projets de Méthode de Despautère, Comenius, Port-Royal, etc. : et d'un mot sur le procédé de Lancastre*; 1817, in-8° : c'est surtout à cet ouvrage qu'on peut adresser le reproche général fait à Lemare par Chénier sur l'impolitesse de ses attaques et la lourdeur de ses plaisanteries, « lorsqu'il croit devoir combattre ou des grammairiens accrédités ou des corps littéraires, qui ne sont pas infaillibles, mais qui sont au moins respectables »; — *Supplément au Cours théorique et pratique de la Langue Française*; 1818, in-4°; — *Dictionnaire français, par ordre d'analogie*, etc.; 1820; in-8°; et quelques brochures moins importantes.

Lemare s'est aussi occupé des applications de la chaleur à l'industrie. On lui doit l'invention des *Marmites autoclaves*, que des contrefaçons mal-faites et dangereuses firent abandonner, et une sorte de fourneau économique, le *Caléfacteur Lemare*, approuvé par l'Académie des Sciences. Il a écrit sur ce sujet une *Notice sur le Caléfacteur Lemare*; 8e édition, 1825, in-8°.

Charles DEFODON.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Bouillet, *Dictionnaire Historique et Géographique*. — Chénier, *Tableau de la Littérature*.

*LE MAROIS (*Napoléon-Jules-Polydore*, comte), sénateur français, né à Paris, le 15 décembre 1802. Il débuta, fort jeune encore, dans la carrière diplomatique comme secrétaire d'ambassade. Membre de la chambre des députés (centre gauche) sous le règne de Louis-Philippe, il fit des essais agricoles sur des terres incultes, et siégea à l'assemblée législative. Le 26 janvier 1852, il fut élevé à la dignité de sénateur.

S—D.

Biographie des sept cent cinquante Représentants à l'Assemblée législative; Paris, 1849. — *Les grands Corps politiques de l'État*, etc.; Paris, 1852. — *Biographie des Membres du sénat*; Paris, 1852.

LEMARQUANT (*Louis-François-Auguste*), fils de Jean Lemarquant, lieutenant des chasses du duc et de la duchesse du Maine, en la principauté d'Anet, né à Anet (Eure-et-Loir), le 2 octobre 1734, mort le 30 juin 1807. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, et occupa plu-

harges importantes dans le comté de t la principauté d'Anet. Il sut se concilime et la bienveillance du comte d'Eu, légua son grand télescope, instrument puissants de l'époque. Le duc de Pen-e nomma membre de son conseil. Après la duc (le 4 mars 1793), Lemarquant rentra vie privée, s'occupant des sciences et des Il a laissé quatre volumes manuscrits de observations, et il publia en 1777 la *tion du château d'Anet*, réimprimée A. V—T.

ents particuliers.

ASSON (*Innocent*), écrivain religieux, yon, le 10 mars 1628, mort le 8 mai l'âge de dix-neuf ans, il entra dans des Chartreux, devint vicaire, prieur et de la province de Picardie. Élu général artreux en 1675, il fit rebâtir la grande use, qui avait été presque entièrement en cendres. N'étant encore que prieur artreuse de Noyon, il fit imprimer une *ie morale*. Plus tard il s'appliqua à une on française de l'office de la Vierge, de les morts, des psaumes de la pénitence, e paraphrase très-instructive et des més. Il fit ensuite imprimer une traduction *tique des Cantiques* avec des notes fort hées. Ennemi des jansénistes, il avait e lettre au père de La Chaise pour le de lui procurer le pouvoir de punir son ordre qui seraient soupçonnés d'être arti : cette lettre ne parut qu'après sa t fit beaucoup de bruit. Le Masson avait rimer à Lyon, en 1700, le livre du père q, de l'Oratoire, contre Jansenius, et il ait en présent. Il avait écrit contre le de la grâce de Nicole. Son meilleur oust sa nouvelle collection des *Statuts des eux*, avec des notes savantes; Paris, -fol. Il avait donné, en 1683, l'*Explica- quelques endroits des anciens statuts re des Chartreux*; in-4°. On a en outre Masson : *Vie de Jean d'Aranthon d'A- éque et prince de Genève, général des eux*; Lyon, 1697, in-8°; — *Annales Carthusiensis*; Coire, 1687, in-fol. Il a si paraître anonyme : *Introduction à la gieuse et parfaite, distribuée en cin- - trois leçons, tirées de l'Écriture de l'Introduction à la vie dévote de François de Sales et de l'Imitation us Christ*; Lyon, 1677, in-8° : Suivant , « L'*Imitation* se trouve presque en ens ce volume, avec des notes marginales xplications. » En 1692, Le Masson donna endice à cet ouvrage; il y réunit tous les s de l'*Imitation* relatifs à la grâce, pour r la conformité des principes de ce livre ux de l'Église. J. V.

, suppl. au *Grand Dict. Histor. de Moréri*. — et Delandine, *Dict. univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Barbier, *Dissertation sur soixante trad. de l'Imit. de J.-C.*, p. 105.

LEMAZURIER (*Pierre-David*), littérateur français, né à Gisors, le 30 mars 1775, mort à Versailles, le 7 août 1836. Il obtint dans l'administration des contributions directes une place qu'il perdit peu de temps après pour avoir élevé sa voix en faveur des victimes de la révolution. Il se livra alors aux lettres sous les auspices de La Harpe, et débuta par des poésies fugitives insérées dans les recueils du temps, et dont un certain nombre ne sont pas signées. Lemazurier fut nommé, en 1808, secrétaire du comité d'administration de la Comédie-Française, et c'est alors qu'il entreprit de mettre en œuvre les nombreux et curieux matériaux contenus dans les archives de ce théâtre et de publier des notices historiques sur les anciens acteurs, qui parurent en 1810, précédées d'un excellent discours préliminaire, sous le titre de *Galerie historique*. Lemazurier conserva ses fonctions, où son urbanité et son obligeance extrêmes furent appréciées de tous les gens de lettres qui recouraient à son érudition, jusqu'en 1830, époque où il perdit tout à fait la vue, affaiblie depuis longtemps par des travaux multipliés et fatigants. On a de lui : *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français, depuis 1600 jusqu'à nos jours*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. Une seconde édition devait être publiée en 1826; elle n'a pas paru; — *L'Opinion du Parterre, ou revue des Théâtres français, de l'Académie impériale de Musique*, etc ; Paris, 1803-1813, 10 vol. in-8°. Le premier volume a été publié sous le nom de *Courtois* ; le deuxième et le troisième sous celui de *Valleran*. Les autres sont anonymes; — *La Récolte de l'Hermite*, ou *choix de morceaux d'histoire peu connus, d'anecdotes*, etc., anonyme; Paris, 1813, in-8°. Lemazurier a été le collaborateur d'Auger dans le commentaire des œuvres de Molière par cet académicien. Il a laissé en portefeuille des *contes*, des *épîtres*, des *stances*, etc., et autres poésies qu'il a lues soit à l'Athénée, où il professait un cours en 1817, soit à la société Philotechnique, dont il était membre. Il a aussi laissé inédite une *Histoire de la troupe de Molière*, dont on doit regretter la perte. E. DE M.

Annuaire Nécrologique. — Quérard, *La France Littéraire.*

LE MEINGRE. *Voy.* BOUCICAUT.

LEMENE (*François*, comte DE), poëte italien, né à Lodi, en 1634, mort à Milan, le 24 juillet 1704. Sa vie ne contient pas d'événements remarquables; mais le P. Ceva, son biographe, assure que pour l'amabilité des manières, la probité des mœurs et le bonheur du talent il eut peu d'égaux dans son temps. Lemene cultiva la poésie en amateur, et se refusa longtemps à publier ses vers; enfin, dans sa vieillesse, il se décida à donner un recueil de poésies diverses qui, sans être exemptes du mauvais goût du

…, offrent des beautés nombreuses. « Le … de Lemene, dit Tiraboschi, osa le pre… exposer en sonnets et en canzones les plus …ustes, les plus profonds mystères de la reli… …n révélée ; mais quoique le style ne soit pas …jours très-cultivé, et qu'on y puisse désirer …ne inspiration plus vive, cependant les mérites …e ses vers ne sont pas peu nombreux, surtout …i l'on tient compte de la difficulté du sujet. Mais quelques-uns de ses madrigaux et d'autres pièces légères, où il décrit les jeux des enfants, des pasteurs, des nymphes sont d'une telle grâce et d'une élégance si véritablement grecque, que je ne sais si la poésie latine a rien en ce genre qui puisse leur être comparé. » On a de Lemene : *Della discendenza e nobiltà de' maccaroni, poema eroica*; 1675, in-8°; — *Poesie diverse*; 1698, 2 vol. in-12; — *La Sposa francesca*, comédie, 1709, in-8°
Z.

Ceva, *Memorie d'alcune virtù del sig. conte Franc. de Lemene con alcune riflessioni sulle sue poesie.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VIII, p. 376.

LEMERCIER (*Timothée*), sieur de LA HÉRODIÈRE, poëte français, né vers 1570. Conseiller et secrétaire d'Henri IV, il publia en 1616 un poëme de plus de deux mille vers sous le titre : *Deuil sur la mort de Henri le Grand*, qui n'est, de l'aveu de l'auteur, que la traduction en vers de *La Navarre en deuil*, de Pierre de l'Hostal. Au jugement de Goujet, c'est un ouvrage fastidieux qui dégoûte par son mauvais style et rebute par sa longueur.
K.

Goujet, *Biblioth. française*.

LEMERCIER (*Jacques*), architecte et graveur, français, né à Pontoise, vers la fin du seizième siècle, mort à Paris, en 1660. Il fit dans sa jeunesse un long séjour à Rome; car on possède de lui deux eaux-fortes gravées dans cette ville, en 1607 et 1620; la première reproduit le projet de Michel-Ange pour l'église Saint-Jean des Florentins; la seconde le tombeau de Henri III, dont Lemercier avait envoyé en France le dessin. C'est pendant cette période de sa vie qu'il puisa dans l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité un sentiment du beau qui l'abandonna rarement. Lorsqu'il revint en France, le cardinal de Richelieu, qui sut l'apprécier, lui confia un travail bien important, auquel son séjour dans la patrie des arts avait dû le préparer merveilleusement. Il s'agissait de l'achèvement du Louvre, dont il n'existait encore que les deux ailes en équerre élevées par Pierre Lescot au coté sud-ouest de la cour actuelle. Sincère admirateur de ces merveilles de la renaissance, Lemercier eût aimé à ne pas s'écarter des proportions primitives adoptées par le grand architecte de Henri II; mais les temps avaient marché, et ce projet modeste ne pouvait plus être agréé. Lemercier proposa, sans toucher aux deux ravissantes façades, de bâtir un palais quatre fois plus grand, en continuant les deux corps de logis déjà bâtis, en les conduisant jusqu'au double de leur longueur, en

reproduisant exactement sur la partie [illegible] puis de
l'architecture de la partie existante, [illegible] rd, pour
faire du coté de l'est et du coté du n[illegible] corps de
compléter le quadrangle, deux autres [illegible] oyen on
logis égaux aux premiers. Par ce [illegible] quadru-
doublait l'étendue des bâtiments et o[illegible] innova-
plait la superficie de la cour. La seul[illegible] outer aux
tion que se permit Lemercier fut d'a[illegible] f, dont un
quatre grands pavillons du plan primit[illegible] quatre au-
seul s'élevait déjà à l'angle sud-ouest, [illegible] que façade
tres pavillons, placés au centre de cha[illegible] s longues
et destinés à rompre l'uniformité de [illegible] l'avantage
lignes. Ces pavillons avaient en outre [illegible] rands ve-
de fournir le motif naturel de quatre [illegible] ommodes
tibules donnant des accès faciles et [illegible] pavillons,
à la cour du palais. Un seul de ces [illegible] s par Le-
un seul de ces vestibules furent élev[illegible] rdant les
mercier; ce sont ceux de l'ouest, rega[illegible] e modèle
Tuileries. Le vestibule qui a servi d[illegible] scence de
aux autres est une heureuse réminis[illegible] it orné le
celui dont Antonio da San-Gallo avait [illegible] surmonté
palais Farnèse. Le pavillon central fut s[illegible] ides dues
d'un dôme et enrichi des belles cariati[illegible] ère pie
au ciseau de Pierre Sarrazin. La premièr[illegible] posée
de cet achèvement du Louvre fut po[illegible]
Louis XIII, le 28 juin 1624; mais les [illegible]
furent poussés avec lenteur, et interro[illegible]
la mort du roi en 1643, et Lemercier n'[illegible]
que les deux demi-cicles en équerre de [illegible]
et du nord faisant pendant à celles de [illegible]
Lescot; ce ne fut que sous le règne de Lou[illegible]
que l'enceinte de la cour fut complét[illegible]
Levau.

Cinq ans après le commencement des tr[illegible]
du Louvre, Richelieu demandait à la fois [illegible]
mercier deux édifices importants, son [illegible]
palais et la Sorbonne. Du palais Cardinal [illegible]
tard palais Royal, commencé par Lemerc[illegible]
1629, il reste bien peu de chose, grâce a[illegible]
ditions et aux changements faits dans les [illegible]
suivants; il n'y a plus en vue que la gal[illegible]
proues située au coté occidental de la c[illegible]
sait que ces proues faisaient allusion à l[illegible]
de surintendant de la marine et du c[illegible]
dont le ministre était revêtu.

La première pierre de la Sorbonne [illegible]
ment posée en 1629. L'ensemble se c[illegible]
deux édifices distincts, les bâtimen[illegible]
aux écoles, et l'église, qui a deux [illegible]
principale sur la place, l'autre au [illegible]
cour de la Sorbonne. L'extérieur [illegible]
n'a rien de bien remarquable; [illegible]
est d'une rare élégance, d'une [illegible]
et d'une sobriété d'ornementat[illegible]
encore à cette époque.

Lemercier succéda à Mansar[illegible]
tion des travaux du Val-de-G[illegible]
s'élevait encore qu'à trois mè[illegible]
continua tant au dedans qu'a[illegible]
hauteur de la corniche. Il s[illegible]
Metézeau dans la construct[illegible]
prêtres de l'Oratoire, de l[illegible]

é de terminer une composition dont il n'a-
pas donné la première idée, et qui semble
ir pas été très-heureusement conçue, il s'ef-
d'en corriger les défauts, et il allongea l'é-
de toute la partie circulaire qui lui sert de
ir. Il reste cependant dans cet édifice un
l nombre d'irrégularités et d'imperfections;
les autres œuvres de Lemercier prouvent
ne doit point en être accusé. Sa dernière
de entreprise fut l'église Saint-Roch, com-
cée en 1653; il ne put l'achever, et à sa mort
vait encore élevé que le chœur et une partie
nef.

doit encore à Lemercier quelques cons-
ions de moindre importance, telles que les
ils des églises de Ruel et de Bagnolet,
se de l'Annonciade à Tours, l'église parois-
et le château de Richelieu. Une mention
spéciale doit être faite du fameux escalier
r à cheval que Louis XIII fit élever par
rcier au fond de la cour du Cheval-Blanc,
lais de Fontainebleau. Cet escalier célèbre
oûta pas moins de 100,000 écus, somme
ne pour le temps. C'est un des morceaux
hitecture les plus majestueux du palais, et
armonise parfaitement avec la vaste cour
e renferme et dont il est le plus bel orne-
.

lgré tant et de si glorieux travaux, malgré
itre d'architecte du roi, Lemercier mourut
fortune; mais il a laissé une renommée qui
ace au premier rang parmi les architectes
ais du dix-septième siècle. E. B—N.

tremère de Quincy, *Histoire de la Vie et des Ou-
s des plus célèbres Architectes*. — Fontenay, *Dic-
aire des Artistes*. — Vitet, *Le Louvre*. — E. Jamin,
inebleau ou notice historique et descriptive sur
résidence royale.*

LEMERCIER (*Louis-Nicolas*, comte), homme
que français, né à Saintes, le 23 décembre
, mort en janvier 1849, à Paris. A l'âge de
ans, il succéda à son père dans la charge
ieutenant général criminel au présidial de
es. Élu député du tiers état de sa province
états généraux, il s'y fit peu remarquer,
ota l'abolition de l'hérédité des fonctions
iaires. Après la clôture de l'Assemblée cons-
nte, il fut élu par ses compatriotes juge au
nal du district de Montlieu, puis président
ribunal criminel du département. En 1798,
élu membre du Conseil des Anciens. Mem-
le plusieurs commissions, il rédigea des rap-
s importants sur les droits de bacs et sur
blissement des conseils de guerre. Il de-
da qu'une retenue fût faite sur les appointe-
s des fonctionnaires publics pour subvenir
frais de la guerre et combattit le projet
impôt sur le sel. Au 18 brumaire, Lemer-
qui était président du Conseil des Anciens,
ononça en faveur de Bonaparte. La part
prit au succès de cette journée, tant au
uil qu'à la tribune, le fit comprendre dans
commissions législatives qui remplacèrent
les deux Conseils. Le 24 décembre il fut admis parmi les premiers membres du sénat conservateur. Il devint président de ce corps politique après Sieyès et Roger Ducos. En 1804 l'empereur lui conféra la sénatorerie d'Angers, et en 1808 il le créa comte. En 1814 Lemercier adhéra à la déchéance de Napoléon et au rappel des Bourbons, ce qui lui valut d'être porté dès l'origine dans la chambre des pairs. Napoléon ne l'ayant pas compris dans la chambre des pairs des Cent Jours, Lemercier reprit son siége au retour du roi. Il parla sur la liberté de la presse, sur la contrainte par corps, sur les attributions judiciaires de la cour des pairs, sur la liberté individuelle, sur le serment des fonctionnaires publics, etc. Lors du procès du maréchal Ney, il vota contre la peine de mort; après la révolution de Juillet, il se prononça avec la même fermeté dans le procès des ex-ministres de Charles X, déclarant qu'il ne voterait jamais la mort en matières politiques. Il ne siégea pas non plus dans le procès des accusés d'avril 1834; mais il reparut sur son fauteuil lors de l'attentat de Fieschi. La révolution de Février 1848 le rendit au repos de la vie privée.

Sarrut et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 294. — V. Lacaine et Charles Laurent, *Biog. et Necrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, t. I, p. 428.

LEMERCIER (*Jules-César-Suzanne*), baron d'Equevilley, général français, né à Faverney, près Vesoul, en 1765, mort à Montpellier, le 1er novembre 1828. Il entra au service en qualité de cadet-gentilhomme dans l'infanterie de marine. Il était lieutenant lors de la révolution, et émigra dès 1791. Il joignit l'armée des princes, et figura dans les rangs des chasseurs nobles, puis des chevaliers de la Couronne. En 1805 il rentra en France, et sollicita du service. Napoléon le nomma capitaine dans le régiment de La Tour-d'Auvergne, alors en Calabre. Le baron Lemercier se distingua en Portugal sous les ordres de Massena : il fut grièvement blessé au combat du pont de Callegar, et était chef d'escadron et aide de camp du général Sainte-Croix en 1814. Il se rallia aux Bourbons, qui le créèrent colonel de la légion de Vendée. En 1822, il fut nommé maréchal de camp et commandant de Perpignan. En 1823 il commandait la première subdivision de la neuvième division militaire à Perpignan. H. L.

Le Moniteur universel, 13 novembre 1828.

LEMERCIER (*Louis-Jean-Népomucène*), de l'Académie Française, littérateur, né à Paris, le 21 avril 1771, mort le 7 juin 1840. Son aïeul était avocat au parlement de Bourgogne; son père devint successivement secrétaire du duc de Penthièvre, du comte de Toulouse et de madame de Lamballe. Cette infortunée princesse fut la marraine de Lemercier. La violence d'une chute qu'il fit dans son enfance lui ôta l'usage d'une partie de ses membres; il ne marcha plus qu'avec peine, et ne put écrire que de la

main gauche. Une jeunesse maladive ne retarda point le développement de sa rare intelligence, et l'ardeur de l'étude l'entraîna de bonne heure dans la carrière où la gloire l'attendait. A peine âgé de quinze ans, il composa, sous le titre de *Méléagre*, une tragédie, dont le style, disait-on alors, paraissait aussi juvénile que l'auteur. Cependant sa puissante marraine, soutenue par Marie-Antoinette, obtint un ordre de faire jouer la pièce. Le public l'entendit avec indulgence; mais Lemercier la retira à la seconde représentation : sacrifice d'amour-propre qui dans un si jeune poëte ressemblait à la pudeur d'un talent près d'éclore. De nouveau il s'essaya dans un drame en vers, imité de l'anglais, *Clarisse Harlowe*. Ce second effort attira l'attention sur l'auteur adolescent. Déjà il avait acquis une espèce de célébrité, qui chagrina son homonyme, le dramaturge Mercier. Cet homme bizarre, craignant une méprise de noms, publia une lettre dans laquelle il recommandait de ne pas le confondre avec *Lemercier Méléagre*, ou tout autre Le Mercier. « Qu'on se souvienne, ajoutait-il, que je suis MERCIER sans article. » Ainsi se répandit le nom du poëte naissant, qui entrait alors dans le grand monde. Son mérite, la grâce de son esprit et de ses manières lui valurent de nombreux amis, parmi lesquels on remarque Florian; il se lia avec une foule de grands seigneurs et de lettrés célèbres; il leur communiquait ses vers, facilement faits, et toujours applaudis. Habitué aux délices de cette noble sphère, il semblait plus flatté d'y figurer en homme du monde qu'en littérateur. Hélas! ce monde brillant se livrait à une joyeuse insouciance sur le gouffre où déjà la révolution fermentait. L'orage éclate avec violence, les lois sont foulées aux pieds, le trône est ensanglanté, l'édifice social s'écroule : tout se couvre de ruines; les plus illustres protecteurs de Lemercier tombent immolés; il voit jeter en proie aux cannibales révolutionnaires les membres palpitants de son auguste marraine. Frappé dans ses entours, menacé lui-même, il se réfugie à la campagne, où bientôt les illusions de son âge, le calme des champs et l'amour de l'étude adoucissent ses regrets.

Trois ans de malheurs écoulés, il sort de sa retraite et apporte au théâtre une spirituelle parodie : *Le Tartufe révolutionnaire*, dont les traits mordants frappaient les démagogues, encore puissants. Le succès fut complet; on applaudissait surtout avec chaleur une scène où le nouvel Orgon dit à son trompeur :

> Faut-il fuir et sauver ma tête?

Tartufe répond :

> Il faut, en homme libre, attendre qu'on t'arrête.

L'année suivante, Lemercier donna *Le Lévite d'Éphraïm*, ingénieux essai d'un nouveau genre dramatique, qui accrut la réputation de l'auteur, mais ne présageait pas encore l'un des triomphes les plus rares du théâtre français.

Studieux admirateur de l'antiquité, Lemercier s'empara des beautés éparses dans Eschyle, dans Sophocle et dans Sénèque; et s'aidant, même des inspirations d'Alfieri, il composa *Agamemnon*, ingénieuse imitation, où le poëte brille de sa propre originalité et devient créateur à force d'art. Il prépare et développe les événements avec un tact exquis, en accroît progressivement l'intérêt, prête à chaque caractère le langage qui lui convient, et s'enflamme de cette éloquence touchante dont tous les cœurs sont émus. Les principaux personnages de ce magnifique drame apparaissent comme ces grandes figures que le génie antique anime d'une vie réelle et impérissable.

L'attention publique se porta avidement vers le poëte qui à vingt-six ans promettait un continuateur de nos maîtres. L'enthousiasme fut universel; l'autorité d'alors décerna au jeune poëte une palme dans une solennité nationale du Champ de Mars.

Fatigué de cet essor, le jeune poëte ne soutint pas son vol d'aigle, et ne tenta plus que rarement de s'élever dans cette haute région. D'ailleurs, enclin à se frayer des routes nouvelles, il abandonna ses guides. Et puis, dans le champ dramatique où il avait fait une si belle récolte, chacun avait sa part, la moisson paraissait terminée. Le public, lassé des formes antiques, demandait qu'on le délivrât *des Grecs et des Romains*. Lemercier se livra au courant de l'opinion, qui, exerçant une influence souveraine sur les esprits les plus fermes, devient une espèce de fatalité : elle dirige celui qui cède, et contraint celui qui résiste.

La littérature avait subi ses révolutions; on avait délaissé les formes mythologiques; les aspirations religieuses se perdaient avec les croyances; le sentiment moral demeurait sans direction. Toute fiction se dépouillait de sa puissance; le public d'élite se complaisait dans le scepticisme; le matériel remplaçait l'idéal. On examinait, on raisonnait sèchement; et les arts mêmes avaient perdu leur prestige; l'imagination ne déployait plus ses ailes magiques. Ainsi, les philosophes, les écrivains, les poëtes qui entourèrent le déclin de Voltaire furent, à différents degrés, frondeurs, sentencieux, didactiques ou descriptifs. Lemercier, entraîné par son époque, se détourna de la route de son premier succès. Il délaissa pour un moment la tragédie, et reparut à la scène avec une comédie, *La Prude*, fille inattendue du père d'*Agamemnon*. On y trouva bien l'empreinte de sa verve et son allure originale; mais l'absence d'intérêt, la négligence du style ne permirent à cette pièce qu'un succès de circonstance. Le Directoire demanda des suppressions; et l'auteur, qui ne transigeait pas même avec la nécessité, retira l'œuvre en pleine réussite; elle ne fut pas imprimée.

A la stupeur du régime terroriste, que le plus

brave des peuples venait de subir si docilement, succéda dans toute la population parisienne un enivrement joyeux; à peine délivrée des échafauds, elle s'abandonnait à l'imprévoyante étourderie, aux plaisirs effrénés de la régence. Cette société, bouleversée par la tempête, subissait encore le système de l'égalité. Ainsi les personnages marquants, hommes et femmes, opposés par les opinions, les goûts, la naissance, se rapprochaient dans un pêle-mêle étrange; les dames les plus distinguées, les plus opulentes, étaient les plus abandonnées. Ces femmes libres, émancipées par la révolution, regardaient la modestie comme un préjugé détruit: maîtresses des modes, elles en inventaient chaque jour, aux dépens de la pudeur; leurs vêtements devinrent d'une élégance si diaphane, qu'ils ne laissaient rien à deviner aux regards les moins indiscrets (1). La gaieté folle avait banni la bienséance de ces réunions, véritables bals masqués, où sans se connaître on s'aborde familièrement, où chacun provoque avec malice l'esprit de ses voisins afin d'en montrer soi-même à des gens qu'on oublie en sortant.

Lemercier était l'ornement de ces cercles joyeux. Son agréable et fine causerie attirait l'attention de tout le monde, et surtout des femmes. Il avait une petite taille et les formes grêles; mais son corps fluet, quoique gêné par la paralysie, conservait de la grâce et de la distinction. Son regard pénétrant et vif décelait sa pensée, et semblait lire dans celle des autres; la malignité de son sourire n'avait rien de blessant. Affable avec dignité, simple sans être familier, il ne s'éloignait de personne, et se prêtait volontiers aux goûts du moment; il devint absolument à la mode, et vivait dans un monde de plaisirs. Le goût des lettres le tenait aussi rapproché de plusieurs hommes célèbres, noble reste de l'ancien régime. Il était lié avec l'abbé Delille, Marie-Joseph Chénier, Bernardin de Saint-Pierre. Il fréquentait indistinctement les hommes les plus opposés d'opinions, le peintre [illegible], l'incorruptible royaliste duc de Fitz-[illegible], le respectable Daunou, l'évêque d'Au[illegible] et apostat de toutes les causes, Asmodée [illegible]tionnaire, qui n'apparut que dans les jours [illegible]es et ne servit que les heureux. Ces personnages remarquables à des titres si [illegible], lancés hors de leur place par le cata[illegible]e politique, se rencontraient sur les ruines [illegible]ant, confondus comme les debris d'un édifice renversé.

(1) Un rimeur afficha ces vers à la porte de Mme Tallien, surnommée Thermidorine:

La gaze est encore un outrage
Aux doux contours de votre sein,
Vénus se voilait d'un nuage:
C'en est trop pour un corps divin.
De plus près suivez la nature;
Pourquoi s'arrêter en chemin?
Belles, reprenez la parure
De la mère du genre humain.

Un certain ordre commençait à renaître. La fleur de la population revenait à la littérature et aux arts. Le vainqueur de l'Italie en avait ranimé le goût par la conquête des chefs-d'œuvre dont il ornait la capitale. Des poëtes, des romanciers, des compositeurs, des peintres, se distinguaient avec éclat; et l'Institut, cette grande création préparée par des hommes éminents dans les lettres et les sciences, acquérait de la considération en représentant nos anciennes académies; le plus illustre de nos généraux se glorifiait d'en devenir membre. En ce temps Lemercier composa une nouvelle tragédie, *Ophis*, sujet égyptien et purement d'invention: elle eut un singulier rapport avec les événements qui se préparaient. Bonaparte, revenu triomphant, méditait une expédition, qu'il voulait rendre à la fois militaire, politique et scientifique. Un soir, chez le jeune conquérant, Lemercier fut invité à lire sa tragédie. Parmi les auditeurs se trouvaient Desaix, Kleber, Monge, Bertholet, Laplace, Fourrier. Après la lecture, Bonaparte dit à l'auteur, en lui serrant la main: « Vous avez créé un magnifique sujet, qui peut-être est plus de circonstance que vous ne le pensez. » Le général lui confia ses projets sur l'Orient, et l'invita à l'accompagner. Mais le père de Lemercier s'opposa au départ de son fils. Bonaparte suivit bientôt sa route victorieuse, et la pièce fut jouée le jour même où l'on apprenait à Paris la conquête prodigieuse de l'empire des Pharaons. Le public crut voir une allusion à l'immortel guerrier, dans ces vers:

Il court pour son pays de victoire en victoire;
Son génie accomplit tous ses rêves de gloire.

Cet heureux à-propos du hasard fut saisi avec transport. Le général apprit cette circonstance aux bords du Nil, et sut gré au poëte d'avoir donné aux Français l'occasion de manifester un enthousiasme approbateur de son héroïque entreprise.

La littérature se ranimait. Lemercier, que les plus mauvais jours n'avaient pu contraindre au silence, sentit sa verve s'échauffer d'une sève nouvelle; toujours avide de tentatives hardies, il affirma, en présence de gens de lettres, que dans le langage poétique les sujets les plus voluptueux pouvaient être peints avec décence. Lucrèce, disait-il, en offre d'admirables exemples. Lemercier n'était pas un Lucrèce; mais, pour soutenir sa thèse, il composa les *Quatre Métamorphoses*, assemblable de tableaux que la bienséance n'a point assez voilés. Cette œuvre, presque oubliée aujourd'hui, se ressent de l'époque où elle fut conçue. L'auteur regretta toujours de l'avoir publié (1).

Lemercier ne voulut reparaître au théâtre que riche de quelque nouveauté. Le célèbre auteur du *Barbier de Séville*, dans sa verte et

(1) Ce poëme eut deux éditions. Il est difficile aujourd'hui d'en trouver un exemplaire.

spirituelle vieillesse, lui avait voué une juste affection; c'est sous les regards, et peut-être avec les conseils de Beaumarchais, que *Pinto* fut composé; entre ce personnage et *Figaro* perce en effet un air de parenté. L'adroit mélange du noble et du vulgaire, le ton du dialogue, hardi et vif, surtout l'apologie de certains principes, sympathiques à la foule, donnèrent une grande vogue à ce drame, dont le gouvernement directorial interdit la représentation. Après le Dix-huit Brumaire, *Pinto* reparut accueilli par des applaudissements renouvelés pendant vingt représentations. Cependant, il se forma contre la pièce une ligue que le jeu de Talma et de Mlle Devienne avait peine à maîtriser. Les représentations cessèrent tout à coup, et l'interdiction fut attribuée au chef de l'État. Le fait est contestable; cependant il prit de la vraisemblance, par la rupture qui se manifesta entre l'auteur et le premier consul. On ne se doutait pas, et peu de gens savent aujourd'hui que leur inimitié subite avait une cause plus futile encore que la suspension d'un drame. Si les hommes de talent, de savoir, de génie, sont doués d'une force d'âme qui résiste aux grandes secousses, l'exquise finesse de leur perception, leur ardente vivacité, leur fébrile amour-propre, en font des espèces de sensitives. Difficiles pour l'éloge, ils s'offensent d'un mot, d'un geste, et même d'un oubli; ils passent donc rapidement de la vigueur de l'esprit à la faiblesse du cœur.

Voici le fait, tel qu'on le tient de la bouche même de Lemercier. Vers l'automne de 1803, il lut à la Malmaison un de ses ouvrages inédits. Après la lecture, le premier consul le félicita, et s'entretint longtemps avec lui. L'heure de la retraite sonna, aucun appartement n'était préparé pour Lemercier. Soit encombrement du château (très-petit), soit oubli de l'officier chargé des logements, le célèbre écrivain fut obligé de cheminer péniblement la nuit jusqu'au village voisin; il s'offensa de ce manque d'égards, et ne reparut plus chez le consul. L'excellente Joséphine et son aimable fille parvinrent à l'y ramener; mais le commerce entre le consul et le poëte n'avait plus ce libre épanchement d'une amitié qui n'a pas encore subi d'altération. Leur causerie avait souvent de l'aigreur. Les desseins du chef de l'État ne se cachaient plus, et Lemercier les combattait. Quoique victime de la révolution, l'écrivain avait caressé une vague image de liberté politique; l'expérience ne faisait pas évanouir son rêve.

Bonaparte permettait la controverse à un esprit si distingué et si opiniâtre. Les malheurs de la révolution, le sang, les sacrifices qu'elle avait exigés, étaient pour le poëte des motifs de s'attacher à ses résultats. « Conservons, disait-il, ce qui nous a coûté si cher. » Ce raisonnement spécieux blessait le consul. Leur discussion s'envenima au point que Lemercier osa dire : « Vous vous amusez à refaire le lit des Bourbons; je vous le prédis, vous n'y coucherez pas dix ans. » Le consul fut justement offensé de ce mot; mais il semblait, par un caprice de vanité, vouloir triompher d'un caractère si inflexible et d'un esprit si éminent. Dans ses badinages aigres-doux, il appelait Lemercier mon petit Romain, mon crédule fanatique; les fanatiques ne ménagent guère leurs expressions. « Vous rougissez, lui dit un jour le consul, de votre propre raisonnement. » — « Vous, répliqua le petit Romain, vous en pâlissez. » Discussion inouïe entre deux hommes dont l'un osait tout, quand l'autre pouvait tout.

L'éclat des triomphes couvrait les désastres de la révolution. La France, désabusée aspirait au rétablissement d'un ordre de choses respecté par quatorze siècles. Mais l'amour-propre des novateurs se plaisait dans les illusions. L'audacieux Lemercier dit au consul, prêt à ceindre la couronne : « Moderne César, ne suivez pas la route du premier, vous avez son génie et sa gloire; faites plus que lui, respectez la liberté. » Napoléon ne dédaignait pas de répondre : « Prise d'une manière absolue, la liberté n'est qu'un mot vide de sens. Jusque ici ce mot a été le cri de ralliement des factions, le signal du meurtre et de l'incendie; c'est à ce cri qu'une populace, esclave des intrigants, envahit les palais souverains, en 89 et au 10 août; c'est à ce cri qu'on égorgea tant de nobles martyrs. La liberté réelle n'est que le droit de faire tout ce qui ne nuit à personne. » L'évidence ne ramenait pas Lemercier. L'opposition d'ailleurs lui était tellement naturelle que si, par impossible, l'état républicain se fût maintenu, Lemercier serait devenu monarchiste.

Il avait depuis quelque temps composé une tragédie de *Charlemagne*. Napoléon affectait d'y trouver un rare mérite; le style en était, disait-il, cornélien. Cet éloge peut paraître intéressé; le consul désirait que le poëte ajoutât, vers le dénoûment, une scène où les envoyés d'un grand nombre de peuples offrissent à Charlemagne l'empire d'Orient. Si l'effet scénique avait répondu à l'espoir de Napoléon, une haute récompense attendait Lemercier. Il se refusa obstinément à la demande du maître, et ne fit jouer cette tragédie qu'au commencement de la Restauration; elle obtint du succès.

Les rapports continuaient entre Napoléon et le poëte; mais des tracasseries mutuelles troublaient sans cesse leur reste d'amitié. Dès que l'empire fut proclamé, Lemercier ne garda plus de mesure; il renvoya le brevet et l'insigne de la Légion d'Honneur. Il y joignit une lettre où il déclarait ne pouvoir se soumettre au nouveau serment exigé des membres de l'ordre. Quand la guerre se déclare entre des esprits altiers, tous les moyens servent à la colère, et l'égarement de la rancune rapetisse souvent les hommes les plus éminents; on va le voir.

On disposait alors le terrain de la place des

ides. Il fallait exproprier Lemercier de
le son père. L'indemnité se faisait attendre;
retard insolite le contraignait à des em-
onéreux. L'empereur, à qui l'on parlait
t de la gêne du poëte, semblait se plaire
prolonger. Un jour qu'on lui présentait
essante requête du propriétaire dépouillé,
reur éluda la question, et dit avec impa-
au haut fonctionnaire qui insistait: « Ne
vous pas que Talma est ici; il attend, il
lire une pièce qu'on jouera après-demain. »
connaissait la détresse de Lemercier; il
oche, et dit avec le ton libre que le prince
ttait à l'artiste: « Sire, quand on a faim,
ttend pas. Lemercier a été dépouillé de son
bien, il souffre: il faut lui rendre ce qui
partient. Voilà le plus pressé. » Napoléon
ce un regard sévère; et, souriant tout à
dit au comte Daru: « Vous entendez la sen-
arbitrale de Talma? Présentez-moi donc
port. » L'homme d'État, dont le caractère
ux se manifestait dans tous ses actes, se
le faire régler l'indemnité de Lemercier,
çut 450,000. fr.

s l'espace de quelques années, il publia,
ntervalle, un grand nombre d'ouvrages de
divers, qu'on ne mentionne ici que comme
its, parce qu'ils n'ajoutent presque rien à
utation: *Homère et Alexandre*, poëme;
*rois Fanatiques; Un de mes Songes; Les
français*, autre poëme en quinze chants,
de fastes nationaux, très-louables par
tion, et manquant leur effet par la négli-
du style; *Isule et Orovèse*, tragédie, qui à
résentation souleva une violente rumeur
nouveauté bizarre et que le talent ne sou-
pas. L'auteur, impatienté, s'élance vers le
eur, et lui arrache des mains le manuscrit.
ouvement du poëte en courroux fut pour
blic une comédie qui le dédommagea de la
ion de la pièce. Il composa aussi à cette
e des épîtres, des traductions, des poésies
es et des opuscules, dont la bibliographie
llera les titres.

nercier semblait distraire ses contrariétés
ues par des travaux incessants; il composa
édie de *Beaudoin*. *Le Corrupteur*, comédie
ractère, lui fut inspiré par un excellent
nent de morale; mais la précipitation de
rcier ne lui laissait pas donner à ses œuvres
orme durable; il savait pourtant que le plus
sentiment n'a de puissance qu'avec la jus-
et le charme de l'expression, et que ce n'est
orce de travail que l'art s'élève jusqu'au
el.

nercier, de nouveau, invoqua l'antiquité. Il
osa sa *Comédie romaine*, et mit en scène
te lui-même, faisant agir des personnages
afin de les peindre à mesure qu'ils agis-
. Boursault eut la même invention quand
omposer des fables à Ésope dans le même
oldoni essaya un *Térence* de cette manière.
Dans la pièce de Lemercier, le dialogue est vif et spirituel, et les mœurs romaines sont peintes avec une vérité comique et instructive. La pièce est écrite en vers libres, rhithme difficile, avec lequel de bons écrivains n'ont pas toujours réussi. Après cette comédie, qui obtint un grand succès, l'auteur tenta une autre hardiesse, *Christophe Colomb*. La nouveauté de la mise en scène souleva des orages au parterre; cependant ce drame, dont le style est facile et le dénoûment trop prévu, n'offrait d'extraordinaire qu'une intrigue commencée en Espagne, continuée sur l'Océan dans l'intérieur d'un vaisseau, et dénouée au rivage de l'Amérique.

A l'occasion du mariage de l'empereur, Lemercier composa un hymne à l'*Hymen*. Au lieu d'envisager le côté moral dans la critique du divorce, il ne songea qu'à rimer des banalités rancunières. Vers 1810, Lemercier épousa une femme de son choix, remarquable par la distinction de l'esprit et du caractère; elle ne lui donna qu'une fille, seule héritière du beau nom qu'elle porte dignement. A cette époque, un fauteuil devint vacant à l'Académie Française; la voix publique y appelait Lemercier. Chénier s'honora en contribuant puissamment à l'élection de l'auteur d'*Agamemnon*. L'empereur s'empressa de confirmer cet acte de justice littéraire. Le nouvel académicien publia bientôt *L'Atlantiade, ou la théogonie newtonienne*. Le poëte étale ses connaissances scientifiques dans ce singulier ouvrage; il y développe aussi les effets de la poésie, de la législation et de la guerre. Son imagination capricieuse s'élève souvent à un idéal source de nobles images et de sentiments généreux. Les descriptions, quoique amenées par le sujet et colorées avec talent, sont multipliées à l'excès, et le poëme manque d'intérêt.

Lemercier vit tomber le grand empire, dont il ne comprit jamais l'influence sur les destinées de la France; au milieu du deuil public, il se donna le tort de jeter des insultes au héros dont il avait admiré le génie. A son retour miraculeux, en 1815, l'empereur, recevant aux Tuileries une foule d'hommes considérables, remarqua l'absence de Lemercier. Un indiscret prétendit que sa dernière diatribe l'empêchait sans doute, de paraître: « Que fait cela? répondit Napoléon, il a bien pu écrire ce qu'il osa me dire en face. ».

Sous la seconde restauration, notre inépuisable écrivain produisit en peu de temps plusieurs ouvrages: *Le Frère et la Sœur jumeaux; Le Faux Bonhomme; Hérologues, ou les chants du poëte roi; l'Homme renouvelé*; puis une *Mérovéide*, poëme en quatorze chants. Un si vaste sujet, traité par un tel homme, renferme nécessairement des beautés; mais elles s'ensevelissent dans un entassement de vers que le temps n'a pas mûris; il le fit suivre du petit poëme d'*Agar et Ismael*. Puis, en 1818, il donna *Saint Louis*, tragédie remarquable par de beaux sen-

timents et des scènes où le courage pieux du héros est exprimé avec une touchante éloquence. Cette œuvre, qui parut être un hommage rendu au nouveau gouvernement, manque du souffle poétique qui anime *Agamemnon*.

Le théâtre ne répondant qu'imparfaitement à son attente, Lemercier résolut de terminer un grand poëme commencé vers la fin du consulat et publié en 1819. Cet ouvrage, qu'il appela *Pankypocrisiade, ou la comédie infernale du seizième siècle*, offre un amas de scènes sans liaisons, que l'on joue aux enfers devant un parterre de démons; les hôtes infernaux des deux sexes remplissent la salle. Une discussion scientifique entre la Terre et Copernic forme le prologue. Puis se succèdent des diables, des diablesses, des princes, des princesses, des prélats, des femmes de mauvaise vie, des écrivains, des bandits, des guerriers, des fous et des saints. Enfin des personnifications abstraites, ou plutôt absurdes, se mêlent à la foule des interlocuteurs. Les rois dialoguent avec les maladies honteuses, le bonheur avec la peine, les moines avec la luxure. De vifs débats s'élèvent entre l'hypocrisie et Michel Ange, puis entrent en lutte la ville de Paris et le parlement, la veille et le lendemain, les brigands et la justice, la belle Féronnière et son triste mari; François 1er et le chagrin, Charles-Quint et saint Jérôme, la création et la destruction, la Vie et la Mort. Les personnages abstraits et réels sont innombrables dans ce chaos où s'entassent tant de faits incohérents, tant de parleurs et tant de vers étonnés d'être ensemble; on y cherche vainement un poëme; aucun fil ne vous guide à travers un vaste mélange de récits curieux, d'images grandioses, de peintures grotesques, de détails trop libres, et de traits d'une haute morale. Seize chants ainsi composés, écrits d'un style inégal, ont armé la critique, qui souvent a frappé juste; mais ce qu'elle n'a point assez hautement proclamé, c'est qu'on trouve dans cette surprenante composition des scènes touchantes, des pensées profondes, des études du cœur humain, des sentiments généreux, exprimés avec la force et l'éclat d'un talent hors ligne. On reconnaît même dans les caprices du poëte un mérite d'observation, une haine des vices, qui révèlent en lui l'homme de bien. En le suivant à travers ses longues digressions, on sent ce qu'il vaut, et l'on reconnaît le pas du maître. Le sage artifice de la composition, l'ordre des idées, enfin le goût sévère, cette fleur délicate de la raison, l'ont souvent abandonné; il s'égare et tombe, mais de haut. Ses débris même attestent sa supériorité.

Comme les écrivains qui ont tenté de l'imiter, dominé par la passion de la nouveauté, il prit la fantaisie pour un type original. Mais la fantaisie naît d'une imagination incomplète et capricieuse; l'originalité, au contraire, n'est due qu'à la vigueur d'une haute intelligence qui découvre et féconde ce que la foule n'a point encore aperçu. Le vrai talent ne cherche pas ... il la porte en lui-même.

Après avoir éparpillé ses richesses ... rant plus à remonter vers la sphère ... mier succès, Lemercier ne garda pl... salutaire des reproches publics; i... tait au combat avec toutes espèce... comme préparé à la défaite; il pub... temps des épîtres, des discours..., lut à l'Académie des scènes de dra... et fit paraître un poëme en quatre ... sujet qui en France ne porta ja... qu'aux compositeurs de musique. ... gédie en cinq actes, vint échouer ... Français, et fut suivie de *La Démence de Charles VI*, tragédie, où le rôle du roi ... bilement tracé. La censure interdit la représentation de cette pièce dont le sujet peu de ... après fut traité avec succès par un auteur ... mérite, M. Delaville.

Notre poëte, qui avait introduit à la ... plus singulières bizarreries, se vit bien ... par des imitateurs inférieurs à lui. Dans ... des nouveautés grotesques, Lemercier ... même remarqué, lorsque sa tragédie ... *gonde et Brunehaut* lui ramena ... l'attention publique; un vers de situat... fait à l'Odéon le succès de cette pièce ... se soutint pas à la reprise qu'on essaya ... Le prodigieux talent de Rachel ne ... goûter au public la dureté d'un style mérovingien.

Le désir de tout tenter avait porté L... à se faire professeur de littérature. ... quatre ans il donna à l'Athénée des le... l'art qu'il avait cultivé avec une si hau... tinction. Une grande justesse de vues, ... cipes excellents, une profonde connaiss... l'antiquité, et même une finesse de goût ... avait peu profité lui-même, une manièr... et persuasive d'exciter au respect et à ... des lettres, une élocution gracieuse, faci... quante, donnèrent la vogue à ses leço... malgré quelques jugements trop absol... teront comme un ensemble d'enseig... utiles. Ces cours ont été publiés en qu... lumes.

A aucune époque de son existence, L... ne resta oisif: le travail était sa vie. L... étrangers étaient alors en vogue; il ... *Jeanne Shore*, imitation de l'anglais: ... un assez grand nombre de représentati... il voulut mettre au théâtre *Les Ma... Souly*: la représentation ne fut point ... dans ce drame brillent de véritable... Il publia Le *Chant héroïque des mat...* au moment où la France soutenait ... les Hellènes, qu'elle ne connaissait ... *mille, ou Rome sauvée*, succomba ... flets. Une autre pièce, *Richelieu, ou ... des Dupes*, passa à peu près inaperçu... *ou le premier meurtre*, production ...

en naissant. Lemercier, qui essaya tous
ıres, avait aussi publié à peu près dans
me temps un roman, *Almanty, ou le
ge sacrilége*; enfin *L'Héroïne de Mont-
'*, drame où l'on remarqua une admirable
termina la carrière littéraire du labo-
crivain.

triomphe si précoce et si complet, ses
res hardies, ses travaux multipliés dans
ıres différents, le firent considérer comme
ces rares esprits que l'abondance des pen-
la hardiesse inventive, l'originalité et la
de l'expression élèvent dans cette sphère
sublimité de la raison se nomme génie. Le
révoque ou confirme les arrêts de la foule.
cier sentit lui-même qu'en débutant par
ef-d'œuvre, ou du moins par une composi-
le premier ordre, l'écrivain contracte une
qui trop souvent le rend insolvable.

reconnaîtra que Lemercier possédait une
des éminentes qualités du grand écrivain,
qu'il lui manquait le sentiment exquis, le
qui en dirige l'emploi; il méconnut trop
nt la précision harmonieuse du langage,
ulé des formes qui donnent la vie et la
e aux créations idéales. Sa verve facile, sa
cieuse fécondité n'ont produit que peu de
durables; dispersant ses ressources, il a
ı en valeur ce qu'il gagnait en étendue.
qu'il en soit, il a conquis sa place parmi
ommes considérables d'une époque de dé-
e et de transition littéraire.

noblesse de son caractère ajoutait à l'éclat
renommée. Quand les partis et les écoles,
non moins de turbulence, tendaient en-
le à l'anarchie, Lemercier, opposé à leurs
, ne craignit pas de se rendre l'ennemi de
es ennemis de l'ordre et de la raison publi-
Recherché dans la haute société, il en était
ment. Causeur aimable et piquant, il con-
it dans la discussion un calme malicieux,
oversait avec aménité, mais ne cédait
pouce de terrain. Adversaire adroit et poli,
ı triomphant de ses interlocuteurs, il sa-
eur plaire; la foule, avide de l'entendre, se
ait autour de lui; loin d'affecter la supério-
noblement simple, il prêtait son attention
oindre causeur comme au plus considérable;
ssait la grâce de l'homme du monde à l'as-
nt d'une juste célébrité. Toujours disposé
ourager les jeunes écrivains, il tentait de
tourner des routes incertaines où lui-même
vait devancés. Comme tous les novateurs,
oyait dépassé; il en gémissait, mais il n'é-
us temps de fermer la barrière.

force de son esprit compensait la faiblesse
complexion. Ni la souffrance ni l'âge n'a-
rirent son ardeur laborieuse. Assidu aux
s de l'Académie, il y apportait le tribut
connaissances profondes et variées; il
au terme de sa vie sans avoir subi la
sse; aussi disait-on de cet homme célèbre :

Jam senior, sed cruda deo viridisque senectus.

DE PONGERVILLE. (de l'Acad. Franç.)

* **LEMERCIER** (*Augustin-Louis*, comte), sénateur français, fils du comte Louis-Nicolas Lemercier, né le 22 février 1787, à Saintes (Charente-Inférieure). Admis très-jeune à l'École militaire de Fontainebleau en 1803, il en sortit pour entrer dans les pages de l'empereur, et passa peu de temps après au 9e régiment de chasseurs à cheval. Il était capitaine dans le 8e de hussards lorsqu'il fut admis, en 1813, avec le même grade, dans les chasseurs à cheval de la garde impériale. Chef d'escadron en 1814, il combattit à Waterloo, fut nommé lieutenant-colonel, et donna sa démission après la seconde abdication de Napoléon. Député du centre gauche, depuis 1827, il devint en 1831 colonel de la 10e légion de la garde nationale, et fut appelé à la chambre des pairs le 9 juillet 1845. Il fit partie de la commission consultative créée après le coup d'État du 2 décembre 1851, et fut nommé sénateur par décret présidentiel du 26 janvier 1852. S.

Biographie des Députés; Paris, 1828 et 1829. — *Les Grands corps politiques de l'État*; Paris, 1852. — *Biographie des Sénateurs*; Paris, 1852 — *L'Album de la Semaine*; Paris, 1853.

LEMERRE (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Coutances, en 1644, mort à Paris, le 7 octobre 1728. Il étudia les Pères de l'Église, l'histoire ecclésiastique et le droit canon. Reçu avocat au parlement de Paris, et chargé des affaires du clergé, il fut nommé en 1691 lecteur royal en droit canon au Collége de France. Il se démit plus tard en faveur de son fils, Pierre Lemerre, aussi avocat, mort en 1763, qui lui fut adjoint dans les affaires du clergé en 1715 et qui lui succéda en 1730. Les deux Pierre Lemerre ont souvent travaillé ensemble. Leurs principaux ouvrages sont : *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les Affaires du Clergé de France, augmenté et mis en nouvel ordre*; Paris, 1716-1750, 13 vol. in-fol.; Avignon, 1771, 14 vol. in-4°; l'abbé Marc du Saulzet en a donné une table sous ce titre : *Abrégé du Recueil*, etc., *ou table raisonnée en forme de précis des matières contenues dans ce Recueil*; Paris, 1752 et 1764, in-fol.; — *De l'étendue de la puissance ecclésiastique et de la temporelle, et de leur subordination, suivant l'ordre que Dieu a établi dans le monde pour le gouvernement des hommes*; Paris, 1754, in-12. Les Lemerre avaient laissé des manuscrits qui ont été imprimés en partie dans la *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé*; Paris, 1767 et années suivantes. J. V.

Moreri, *Grand Dict. Historique*. — Desessarts, *Siècles Littér. de la France*.

LÉMERY (*Nicolas*), célèbre chimiste français, né à Rouen, le 17 novembre 1645, mort à Paris, le 19 juin 1715. Son père, Julien Lémery, procureur au parlement de Normandie, professait la religion réformée, et le fit élever dans les

mêmes croyances. Nicolas Lémery fit ses études dans sa ville natale; il entra ensuite chez un de ses parents, apothicaire de Rouen, pour apprendre la pharmacie. Comme les explications qu'il entendait donner des phénomènes chimiques ne satisfaisaient pas son esprit, il partit pour Paris en 1666. Il s'adressa à Glazer, démonstrateur de la chimie au Jardin du Roi, et se mit en pension chez lui; mais Glazer était alchimiste, ses idées étaient obscures, et il ne les communiquait pas facilement : il était en outre peu sociable. Lémery le quitta au bout de deux mois, et résolut de voyager pour se composer une science à lui. Il séjourna trois ans à Montpellier, pensionnaire chez un apothicaire du nom de Verchant, qui le laissait disposer de son laboratoire. Il y donna des leçons de chimie à de jeunes étudiants, et ses leçons acquirent une telle réputation, que tous les professeurs de la faculté de Montpellier et les curieux de la ville voulurent y assister. Quoiqu'il ne fût point docteur, Lémery exerçait la médecine à Montpellier même sans qu'il s'élevât aucune réclamation. Après avoir fait le tour entier de la France, Lémery revint à Paris en 1672. Il y avait alors dans cette ville des réunions de savants auxquelles Lémery se fit admettre et où il brilla. Il se lia avec l'apothicaire du prince de Condé, et, profitant du laboratoire qu'avait son ami à l'hôtel de Condé, il y fit un cours de chimie; le prince apprit à le connaître, et l'appela souvent à Chantilly. Lémery voulut enfin avoir un laboratoire à lui. Il se fit recevoir maître apothicaire, et aussitôt il ouvrit des cours publics dans la rue Galande, où il se logea. L'affluence fut grande dans son officine; Rohaut, Bernier, Auzout, Régis, Tournefort vinrent suivre ses leçons. Des dames même se laissèrent entraîner à ces réunions savantes; quarante Écossais vinrent à Paris pour l'entendre. Lémery recevait des pensionnaires; sa maison fut bientôt trop petite, et le quartier se remplit de ses auditeurs. Sa réputation d'apothicaire s'accroissait encore de ses succès de professeur. « Les préparations qui sortoient de ses mains étoient en vogue, nous apprend Fontenelle; il s'en faisoit un débit prodigieux dans Paris et dans les provinces, et le seul magistère de bismuth suffisait pour toute la dépense de la maison. Ce magistère n'est pourtant pas un remède; c'est ce qu'on appelle du *blanc d'Espagne*. Il étoit le seul alors dans Paris qui possédât ce trésor. »

La chimie avait été jusque là une science où, pour parler comme Lémery, un peu de vrai était tellement dissous dans une grande quantité de faux, qu'il en était devenu invisible et tous deux presque inséparables. « Au peu de propriétés naturelles que l'on connaissoit dans ses mixtes, dit Fontenelle, on en avoit ajouté tant qu'on avoit voulu d'imaginaires, qui brilloient beaucoup davantage; les métaux sympathisoient avec les planètes et avec les principales parties du corps humain; un alcahest que l'on n'avoit jamais vu dissolvoit tout; les plus grandes absurdités étoient révérées à la faveur d'une obscurité mystérieuse dont elles s'enveloppoient et où elles se retranchoient contre la raison. On se faisoit honneur de ne parler qu'une langue barbare semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Égypte, entendue des seuls prêtres et apparemment assez vide de sens. Les opérations chimiques étoient décrites dans les livres, d'une manière si énigmatique, et souvent chargées à dessein de tant de circonstances impossibles ou inutiles qu'on voyoit que les auteurs n'avoient voulu que s'assurer la gloire de les savoir et jeter les autres dans le désespoir d'y réussir... Lémery fut le premier qui dissipa les ténèbres naturelles ou affectées de la chimie, qui la réduisit à des idées plus nettes et plus simples, qui abolit la barbarie inutile de son langage, qui ne promit de sa part que ce qu'elle pouvoit et ce qu'il la connoissoit capable d'exécuter, et de là vint le grand succès. » On avait lieu d'être surpris, dans les leçons de Lémery, de contempler des merveilles dont on comprenait la cause, et « le public, selon l'expression de Voltaire, fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand œuvre ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature ». Pour rendre sa science plus populaire, Lémery publia son *Cours de Chimie* en 1675. Le succès en fut immense; les éditions, les contrefaçons et les traductions se succédèrent avec une rapidité surprenante. « Malgré les imperfections qu'il renferme, dit M. Cap, et qui tiennent à l'époque où il vit le jour, ce livre a fait autorité en chimie pendant une période de plus de cent ans. Réimprimé vingt fois en France, traduit dans la plupart des langues modernes, il a été le guide, le code, le manuel obligé des chimistes du dix-huitième siècle, et même après le renouvellement de la science, après l'admirable réforme qui marqua la fin de cette période, on chercha longtemps encore dans le livre de Lémery des procédés, des détails pratiques que l'on ne trouvait point ailleurs, et qui sont aussi précieux par leur clarté que par leur précision et leur certitude. » Ce n'est pourtant qu'un cours de chimie médicale et non un traité complet des sciences chimiques. Dans ce livre, qu'il destinait surtout aux étudiants en médecine et en pharmacie, Lemery décrit spécialement les préparations d'un usage médicinal et un petit nombre seulement de celles qui pouvaient s'appliquer aux arts. Il ne cherche à créer aucun système général ni à établir aucune théorie. Il ne s'occupe que de la pratique. Ses principes sont ceux de van Helmont modifiés par Lefebvre et par lui-même, sans qu'il y attache d'ailleurs beaucoup d'importance. Il trouve le principe universel de Paracelse bien métaphysique, et lui reproche de ne pas tomber sous les sens. Il plaisante des cinq autres principes admis par la même école : il trouve qu'on pour-

passer de l'*esprit*, qu'il regarde comme himère propre seulement à embrouiller its et à rendre la chimie difficile à com- ». Il convient que l'*huile* existe; mais de tant d'espèces que ce principe pour- être complexe. Quant au *phlegme*, que plaçaient au nombre des principes actifs, s parmi les principes passifs, Lémery ette question problématique et sans impor- nfin pour la *terre* ou *caput mortuum*, ppelait aussi *terre damnée*, il est loin garder comme morte et inutile, et il « On pouvoit être plus charitable envers ivre terre et ne la damner pas si facile- nais sans doute l'origine de cette dénomi- vient de quelque alchimiste de mauvaise qui, n'ayant pas trouvé ce qu'il cher- ns la terre des mixtes, lui donna sa malé- » La physique de Lémery était celle de son Il n'y croyait guère sans doute, et trou- principes « capables d'élever l'esprit par les idées, mais ne prouvant rien dé- tivement ». Il donne parfois des explica- pothétiques et étranges; ainsi, pour faire ndre l'action réciproque des alcalis et des il imaginait ceux-ci formés de pointes moins aiguës, et ceux-là de pores plus s ouverts, dans lesquels les premiers nt, s'émoussent ou se brisent. « Ce t admirer sans restriction dans le *Cours nie*, dit M. Cap, c'est la route que l'au- su choisir pour l'enseignement d'une usque là tout empreinte d'inexactitudes s erronées; c'est son langage simple, jamais diffus, toujours intelligible; le l met à décrire les opérations de la ma- plus claire, la plus exacte, à donner les s procédés pratiques, sans obscurité, cences, à les entourer de tous les détails ent en éclairer l'exécution; c'est la cri- lroite et spirituelle dont il frappe les ou les supercheries des alchimistes; ce réflexions judicieuses à l'aide desquelles stice de certains médicaments alors fort e et dont l'emploi lui semblait inutile, neste. » Quoiqu'il eût divulgué par son secrets de la chimie, Lémery s'en était quelques-uns, suivant Fontenelle; par un émétique fort doux et plus sûr que le ordinaire, ainsi qu'un opiat mé- le avec lequel il faisait des cures ex- aires.

681, sa vie commença à être troublée se de religion. Il reçut l'ordre de se de sa charge dans un temps donné. r de Brandebourg s'empressa de lui rir par son envoyé à Paris, une charge iste à Berlin. Lémery refusa. Le temps étant expiré, il donna encore quelques e chimie à un grand nombre d'écoliers essaient d'en profiter; enfin les rigueurs sentir, et Lémery passa en Angleterre en 1683. Il présenta la cinquième édition de son *Cours de Chimie* au roi Charles II. Ce prince accueillit Lémery avec distinction; mais, celui-ci prévoyant des troubles en Angleterre, se décida à revenir en France. A la fin de 1683, il prit le grade de docteur en médecine à la faculté de Caen. De retour à Paris, il se livra à la pratique, et se fit bientôt une immense clientèle; la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, interdit l'exercice de la médecine aux réformés; Lémery resta sans profession et sans ressources. Il fit encore deux cours de chimie, l'un pour les deux plus jeunes frères du marquis de Seignelay, secrétaire d'État, l'autre pour lord Salisbury, qui était venu exprès d'Angleterre. Fatigué de toutes ces persécutions, Lémery abjura le protestantisme au commencement de 1686. Il reprit de plein droit l'exercice de la médecine; mais pour les cours de chimie et la vente de ses préparations, il eut besoin de lettres patentes du roi, parce qu'il n'était plus apothicaire. Il les obtint facilement, mais le lieutenant général de police, la faculté de médecine et les maîtres et gardes apothicaires s'opposèrent à leur enregistrement en parlement; les apothicaires se désistèrent en faveur du mérite personnel de Lémery, qui vit enfin revenir les jours tranquilles avec les écoliers, les malades et le grand débit des préparations. Dans sa *Pharmacopée* et et son *Traité des Drogues simples*, il avait fait connaître les remèdes employés chez toutes des nations et toutes les substances qui entrent dans les remèdes reçus.

Quand l'Académie des Sciences se renouvela en 1699, Lémery y fut admis comme associé chimiste; à la fin de l'année, il en devint pensionnaire à la place de Bourdelin. Il s'occupa alors d'un traité de l'antimoine, qu'il mit longtemps à faire paraître. Après l'impression de cet ouvrage, il fut plusieurs fois frappé d'apoplexie; il dut enfin rester chez lui, et succomba à une attaque de cette maladie. Il s'était démis de sa place de pensionnaire, qui avait été donnée à son fils aîné. « Presque toute l'Europe a appris de lui la chimie, disait Fontenelle. C'étoit un homme d'un travail continu; il ne connoissoit que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire, l'Académie, et il a bien fait voir que qui ne perd pas de temps en a beaucoup. » Selon M. Dumas, Lémery, « comparé à Lefèvre, est l'homme positif succédant à l'homme d'imagination. Ce qui caractérise le cours de Lefèvre, c'est l'étendue des idées; ce que l'on remarque dans celui de Lémery, c'est la clarté de ses descriptions. »

Les ouvrages de Lémery ont pour titres: *Cours de Chimie, contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine, par une méthode facile, avec des raisonnements sur chaque opération, pour l'instruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette science*; Paris, 1675, in-8°: cet ouvrage a eu trente-et-une éditions; la meilleure est celle donnée par Baron

en 1756, in-4°; — *Pharmacopée universelle, comprenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe; leurs vertus, leurs doses, les manières d'opérer les plus simples et les meilleures;* Paris, 1697, in-4° : on en compte huit éditions; la dernière parut à Paris en 1763; — *Traité universel des Drogues simples, mis en ordre alphabétique;* Paris, 1698, in-4°, réimprimé plusieurs fois; — *Traité de l'Antimoine, contenant l'analyse chimique de ce minéral,* etc.; Paris, 1707, in-12; — *Nouveau Recueil des Secrets et Curiosités les plus rares;* Amsterdam, 1709, 2 vol. in-8°. Lemery a donné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences : Observations sur une extinction de voix guérie par les herbes vulnéraires* (1700); — *Note sur une fontaine pétrifiante des environs de Clermont en Auvergne* (1700); — *Explication physique et chimique des feux souterrains, des tremblements de terre, des ouragans, des éclairs et du tonnerre* (1700); — *Examen chimique des Eaux de Passy* (1701); — *Observations sur le Camphre et sa purification* (1701); — *Sur un Sel ammoniac naturel trouvé près du Vésuve* (1701); — *Examen de l'Eau minérale de Vezelay en Bourgogne* (1701); — *Examen de l'Eau de Carensac dans le bas Rouergue* (1701); — *Observation sur le miel et son analyse* (1706); — *Examen d'une eau minérale découverte dans le faubourg Saint-Antoine à Paris* (1706); — *De l'Urine de vache, de son analyse et de ses effets en médecine* (1707); — *Mémoire sur l'Hydromel vineux* (1707); — *Observations sur la Cire* (1708); — *Observations sur la Manne* (1708); — *Observations et Expériences sur le Sublimé corrosif* (1709); — *Notice sur les Cloportes* (1709); — *Observations sur l'Odeur développée pendant la précipitation de l'or dissous dans l'eau régale, par l'esprit de sel ammoniac et par l'huile de tartre* (1712).

L. LOUVET.

Fontenelle, *Éloge de M. Nicolas Lémery*; 1715. — P.-A. Cap, *Éloge de N. Lémery*, qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Rouen, le 9 août 1838, imprimé dans les *Études Biographiques pour servir à l'histoire des sciences.* — F. Hœfer, *Hist. de la Chimie.* — MM. Haag, *La France Protestante.*

LÉMERY (*Louis*), chimiste français, fils du précédent, né à Paris, le 25 janvier 1677, mort dans la même ville, le 9 juin 1743. Élève de son père, il fut reçu docteur en médecine à la faculté de Paris en 1698. En 1708 il fit au Jardin du Roi un cours de chimie, qu'il avait à peine eu le temps de préparer et qui eut néanmoins un immense succès. En 1731 il fut nommé démonstrateur royal. Médecin de l'hôtel-Dieu pendant trente-trois ans, il acheta une charge de médecin du roi. L'Académie des Sciences le reçut comme élève chimiste en 1702, comme associé en 1712, et il succéda à son père comme pensionnaire en 1715. Comme médecin, il jugeait toutes les maladies d'après l'état du pouls, et il passait pour émettre un pronostic sûr dans les maladies. On a de lui : *Traité des Aliments, où l'on trouve par ordre et séparément la différence et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier, les bons et les mauvais effets qu'ils peuvent produire, les principes en quoi ils abondent,* etc.; Paris, 1702, 1705, in-12; 3ᵉ édition, augmentée par Bruhier d'Ablaincourt; Paris, 1755, in-12; — *Dissertation sur la nature des Os, où l'on explique la nature et l'usage de la moelle, avec trois Lettres sur le livre De la Génération des Vers dans le corps de l'homme* (d'Andery); Paris, 1704, in-12. Louis Lémery a fourni un grand nombre de mémoires à la collection de l'Académie des Sciences; nous citerons seulement : *Analyse de Plantes fermentées* (1702); — *Diverses Expériences et Observations chimiques et physiques sur le Fer et sur l'Aimant* (1706); — *Que les plantes contiennent réellement du fer* (1706); — *Expériences nouvelles sur les Huiles* (1707); — *Réflexions et Observations diverses sur une végétation chimique du fer* (1707); — *Conjectures et Réflexions sur la matière du Feu ou de la Lumière* (1709); — *Sur les Précipitations chimiques* (1711); — *Conjectures sur les couleurs différentes des Précipités de Mercure* (1712); — *Examen de la manière dont le Fer opère sur les liqueurs de notre corps, et dont il doit être préparé pour servir utilement dans la pratique de la médecine* (1713); — *Explication mécanique de quelques différences assez curieuses qui résultent de la dissolution de différents sels dans l'eau commune* (1716); — *Sur le Nitre et sur la Volatilisation vraie ou apparente des Sels fixes* (1717); — *Réflexions physiques sur le défaut et le peu d'utilité des Analyses ordinaires des Plantes et des Animaux* (1719); — *Sur un Fœtus monstrueux* (1725); — *Sur le Borax* (1728, 1729); — *Sur le Sublimé corrosif* (1734); — *Nouveaux Éclaircissements sur l'Alun, sur les vitriols,* etc. (1735); — *Mémoires sur les Monstres* (1738-1740); — *Mémoires sur le Trou ovale* (1739); — *Mémoire sur un nouveau Monstre dont M. Winslow a donné la description* (1740).

L. L—T.

Mairan, *Éloge de M. Louis Lemery fils*, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, 1743. — Quérard, *La France Littér.*

LÉMERY *jeune* (*Jacques*), chimiste français, frère cadet du précédent, baptisé le 6 janvier 1678, mort en 1721. Il suivit la même carrière que son père, et fut nommé associé de l'Académie des Sciences en 1715. Il a donné aux *Mémoires* de ce corps savant : *De l'Action des Sels sur différentes matières inflammables*

; — *Expériences sur la diversité des es qui sont propres à faire un Phos-vec l'Alun* (1714) ; — *Reflexions phy-sur un nouveau phosphore et sur un nombre d'expériences qui ont été faites ccasion* (1715). L. L—T.

d, *La France Littéraire.*

ESSIER. *Voy.* BELLEROSE.

ÉTEL, sieur **D'OUVILLE** (*Antoine*), lit-français, vivait en 1650. Il était frère nçois Le Métel, si connu sous le nom de *le Bois-Robert* ; ses contemporains ont u que la moitié de son esprit apparte-on frère. Il est au moins très-supposable is-Robert a largement aidé d'Ouville, dans ses contes, dont les sujets, un peu n'auraient pu être avoués par un prêtre. arfaict, « d'Ouville versifiait encore plus e son frère l'abbé; mais il entendait a marche du théâtre, et répandait plus de dans son dialogue ». On a de Le Métel : *ahisons d'Arbiran*, tragi-comédie, 1637. èce, dédiée à M. Bouthilier, surintendant nces, eut beaucoup de succès ; l'intrigue, en imaginée, faisait excuser la faiblesse ; — *L'Esprit-follet*; — *Les Fausses , ou croire ce qu'on ne voit pas et ne ire ce qu'on voit*, comédie; 1642 ; — *t de chez soy*, comédie; 1643; — *La suivante*, comédie; 1645; — *Aimer oir qui*, comédie; 1645 ; — *Les Morts*, tragi-comédie; 1645 ; — *La Coiffeuse de*, comédie; 1646; — *Jodelet astro-*omédie; 1646; — *Les Soupçons sur les rces*, héroï-comédie; 1650. A. J.

frères, *Histoire du Théâtre-Français*, tom. V, — Titon du Tillet, *Le Parnasse Français*, l'abbé de Marolles, *Dénombrement des Auteurs*,

ETTAY (*Pierre-Charles*), peintre fran-à Fécamp, en 1726, mort à Paris, en était élève de Boucher, gagna le pre-x de peinture, et fut envoyé à Rome; y resta peu de temps. Son goût l'entraî-rs la peinture des scènes maritimes, igea successivement vers les principaux l'Adriatique, et y peignit des vues fort animées par des groupes de matelots entes nations et des débarquequements resques. Lemettay vint ensuite à Turin, t beaucoup de commandes. De retour e, il fut admis à l'Académie de Pein-le roi Louis XV l'attacha à sa personne. s principales toiles que Lemettay a pro-cite des *Bergers romains* (gravé par ; — *Vue du Golfe de Naples* (gravé par etc. A. DE L.

es de l'Académie de Peinture, ann. 1760.

ERRE (*Antoine-Marin*), poëte fran-à Paris, le 12 janvier 1723, mort le 1793, à Saint-Germain-en-Laye. Son ple artisan, s'imposa les plus grands pour lui procurer le bienfait de l'édu-cation, et ses progrès récompensèrent les soins de la tendresse paternelle. Couronné plusieurs fois dans les concours universitaires, après avoir fini ses études, Lemierre entra en qualité de se-crétaire chez Dupin, riche fermier général, qui à l'intelligence des affaires unissait l'amour des lettres. De 1753 à 1757 son jeune protégé rem-porta quatre fois le prix de poésie décerné par l'Académie Française. Les pièces auxquelles il dut des succès si remarquables étaient intitu-lées : *La Tendresse de Louis XIV pour sa fa-mille*, *L'Empire de la Mode*, *Le Com-merce* (1), *Les Hommes unis par les talents*. Nous devons mentionner encore le poëme sur *L'Utilité des découvertes faites dans les arts et dans les sciences sous le règne de Louis XV*. Cet ouvrage, couronné par l'Académie de Pau, commence par ces deux vers, où une haute pensée philosophique revêt l'expression de la plus magnifique poésie :

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Ces succès académiques ne furent pour Le-mierre que le prélude de ceux qui l'attendaient au théâtre. Il y débuta dès 1758, par *Hyper-mnestre*, et, malgré la bizarrerie et l'invraisem-blance de la donnée fabuleuse, la pièce réussit complétement, grâce au pathétique entraînant des situations, à l'art qui présidait aux dévelop-pements de l'action, et enfin au mérite du style, où quelques incorrections et une recherche am-bitieuse de vers à effet étaient bien rachetées par la vivacité, la couleur tragique et la coupe heureuse du dialogue. Jouée en 1761, la tragédie de *Térée* ne réussit point. L'aspect d'une prin-cesse à qui son séducteur a arraché la langue devait révolter la délicatesse des spectateurs, et l'atroce vengeance de Progné, qui punit sur son fils innocent le crime de son époux incestueux, excita autant d'horreur que la muette Philomèle inspirait de dégoût. En 1764, *Idoménée* fut beaucoup mieux accueilli ; cette pièce, conçue d'une tout autre manière que celle de Crébillon sur le même sujet, beaucoup plus touchante et beaucoup mieux écrite, se serait sans doute maintenue avec avantage sur la scène sans l'iné-vitable et écrasante rivalité d'*Iphigénie*, ce chef-d'œuvre de Racine. Lemierre avait plus beau jeu à lutter contre Crébillon, surtout en l'atta-quant par ses côtés faibles, et sa tragédie d'*Ar-taxerce*, donnée 1766, parut fort supérieure au *Xerxès* de l'auteur de *Rhadamiste*. Ce sujet, déjà mis au théâtre par Th. Corneille, sous le titre de *Stilicon*, venait d'être traité avec le plus grand bonheur par Métastase, quand Lemierre s'en empara; — *Guillaume Tell*, en 1766, *La Veuve du Malabar*, en 1770, présentèrent un trait d'assez

(1) C'est dans cette pièce que se trouve le fameux vers tant de fois cité :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

fâcheuse analogie, dans le froid accueil que le public fit à ces deux tragédies, dont le genre s'écartait de celui des autres compositions dramatiques de Lemierre. Une âpreté affectée dans le style de la première fit dire à Voltaire « que la pièce était écrite en langue du pays, » et l'on ne tint compte que de ce qu'il y avait de défectueux à cet égard dans *Guillaume Tell*. On blâma aussi les disparates choquantes que la donnée principale de *La Veuve du Malabar* offrait avec nos mœurs. L'auteur, cependant, ne se tint pas pour battu. Il obtint, en 1780, une reprise de cette pièce, et il suffit d'un simple changement dans la mise en scène du cinquième acte pour procurer un succès d'enthousiasme, constaté par trente représentations avec affluence du public, à l'ouvrage délaissé dix ans auparavant. A la reprise, en 1786, le succès de *Guillaume Tell* surpassa encore celui de *La Veuve du Malabar*. A la veille de la révolution, le libérateur de la Suisse fut accueilli comme le précurseur de la liberté en France. Nous ne mentionnons que pour mémoire *Céramis*, tragédie jouée en 1785, qui n'eut que trois représentations et n'a point été imprimée. Ce fut par *Barnevelt*, représenté en 1790, qu'eut lieu la clôture de la carrière dramatique de Lemierre. Cette tragédie politique, ouvrage froidement régulier, passa presque inaperçue à côté du succès frénétique de *Charles IX*. On n'a retenu de *Barnevelt* qu'un seul trait; mais il est sublime : à la fin du quatrième acte, le fils de ce grand citoyen l'engage à se dérober au supplice par un trépas volontaire :

Libre au moins dans la mort.—Mon fils, qu'avez-vous dit?
— Caton se la donna. — Socrate l'attendit.

Lemierre avait encore composé une tragédie de *Virginie*, qu'il ne voulut jamais mettre au théâtre, dans la crainte de donner une nouvelle excitation aux passions révolutionnaires; le même sentiment lui dictait cette réponse aux reproches fréquents dont son silence était l'objet : « Que voulez-vous? maintenant, la tragédie court les rues. »

Aux lauriers de la scène tragique Lemierre unit les palmes de la poésie didactique. *La Peinture*, poëme en trois chants, parut en 1769. Il y a beaucoup de mérite dans cet ouvrage, imité en partie d'un poëme latin de l'abbé de Marsy sur le même sujet. Le poëte y traite successivement du *dessin*, du *coloris* et de l'*invention*. Plusieurs fragments, et entre autres l'*Invocation au Soleil* et l'*Origine de la Chimie*, peuvent être placés parmi les morceaux d'élite dans le genre didactique et descriptif. *Les Fastes, ou les usages de l'année*, autre poëme en seize chants, publié en 1779, n'obtint pas autant de succès et ne jouit pas de la même estime que *La Peinture :* un sujet vague, un plan bizarre et une exécution peu soignée attirèrent de nombreuses critiques à ce dernier ouvrage, que recommandent cependant de très-heureux détails, tels que *Le Clair de Lune*, *Le Printemps*, *Les Jardins anglais;* mais un trop grand nombre de vers négligés ou de mauvais goût firent méconnaître ces beautés clairsemées, et aujourd'hui encore on accole constamment au nom de Lemierre l'épithète de *poëte rocailleux*. Avec le talent de la composition, il eut cependant à un haut degré le don de la pensée, et il y joignit souvent le mérite de l'exécution. Quand Voltaire eut disparu de la double scène du théâtre et du monde, aucun auteur dramatique de l'époque, si ce n'est Ducis, ne se montra supérieur à Lemierre, très-supérieur lui-même à La Harpe et à Dubelloy. Admis, en 1781, à l'Académie Française, comme successeur de l'abbé Le Batteux, son discours de réception fit reconnaître en lui un prosateur distingué. Essentiellement homme de bien, la dignité réelle de son caractère voilait les petits ridicules d'un amour-propre tout en dehors, dont les saillies burlesques sont dans la mémoire de tout le monde, et qu'il expliquait en disant : « Je n'ai point de prôneurs, il faut bien que je fasse mes affaires tout seul. »

Les catastrophes sanglantes de la révolution jetèrent Lemierre dans un état de stupeur et d'atonie physique auquel il succomba. Ses œuvres ont été publiées en 1810, 3 vol. in-8°. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encyclop. des G. du M.*].

R. Perrin, *Notice en tête de l'édition de Paris*; 1810, 3 vol. in-8°. — Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*, t. III, p. 348. — La Harpe, *Cours de Littérature*.

LEMIERRE-D'ARGY (*Auguste-Jacques*), littérateur français, neveu du précédent (1), né à Paris, le 1er mars 1762, mort dans la même ville, le 12 décembre 1815. Il était interprète assermenté près du tribunal des prises maritimes, et devint plus tard co-directeur du bureau de la législation étrangère. Son penchant à l'ivrognerie le força de résigner ses fonctions. Il fut alors réduit pour vivre à faire un petit commerce de librairie; mais, n'ayant en rien changé ses habitudes crapuleuses, il tomba bientôt dans une profonde misère, et, atteint d'infirmités, il alla mourir à l'hospice de La Charité. C'est seulement après son décès que son identité fut constatée; car il s'était fait inscrire sous un nom supposé. On a de cet écrivain : *Calas, ou le fanatisme*, drame en quatre actes et en prose, représenté sur le théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui Théâtre-Français), le 17 décembre 1790, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Calas* de Laya, ni avec celui de Chénier, représenté sur la même scène, le 7 janvier 1791; — *Les Cent Pensées d'une jeune Anglaise*, etc.; Paris, 1798, in-18; plusieurs fois réimprimées; — *Les Heureux Modèles, ou l'école du bonheur*; Paris, 2 vol. in-18, anonyme. Il avait commencé une traduction de *Martial*, et il a laissé en portefeuille une tragédie intitulée : *Mazaniello*. Un

(1) C'est pour se distinguer sans doute de son parent qu'il ajouta à son nom patronymique celui d'Argy, dont il n'existe aucune mention dans ses actes civils.

faussement attribué un roman qui est de ony-Saint-Cyr, et qui a pour titre : *Nos , ou mémoires d'un musulman;* 1799, in-12; — *Ladouski et Floriska;* 1801 : qui est l'œuvre de Lacroix, père de me de lettres qui s'est popularisé sous le onyme du *Bibliophile Jacob;* — *Dus-f,* roman traduit de Anne Mackenzie, par and, 1799, 3 vol. in 12. C'est égale-à tort qu'on lui a attribué une part au ro-le Dorvo intitulé : *Mon histoire ou la* . Ce dernier eut pour collaborateur Le-de Corvey, et c'est cette analogie dans n qui explique la confusion des biblio-s. E. DE MANNE.

rd, *La France Littéraire.* — *Journal de la Li-*

IÈRE DE CORVEY (*Jean-Frédéric-Au-*), musicien compositeur français, né à s (Bretagne), en 1770, et mort à Paris, avril 1832. Admis dès l'enfance à la se de la cathédrale de Rennes, il y ap-musique. Fort jeune encore et sans avoir l'harmonie, il fit quelques essais en com-n, et fit représenter dans sa ville natale it opéra en un acte intitulé *Constance.* A le de la révolution, il s'engagea comme aire dans un bataillon républicain de la e, et fut nommé sous-lieutenant. Après le t 1792, il vint à Paris, s'y lia avec Ber-i lui donna des leçons de composition, et pour le théâtre Montansier *Les Cheva-rrants,* opéra en un acte; mais ce qui is particulièrement sur lui l'attention pu-ce fut la singularité d'une de ses produc-il avait mis en musique un article du du soir sur la sommation faite à Cus-le rendre Mayence et sur la réponse de ce l; ce morceau eut un succès de vogue. t après Lemière partit pour la Belgique, où il en qualité d'aide-de-camp du général Thié-Son retour à Paris, en 1794, fut marqué usieurs opéras qu'il fit représenter, no-nt par celui d'*Andros et Almona*, en ctes, qui passe pour être son meilleur e en ce genre. En 1796 il suivit son gé-n Allemagne, revint à Paris après le de Campo-Formio, et y travailla de nou-pour le théâtre. Mais en 1806 il reprit vice actif, fit successivement les campa-le Prusse, de Pologne et d'Espagne, et se après la bataille de Waterloo, avec le t la pension de lieutenant-colonel. Il vou-rs reprendre ses travaux de composition ique; mais il n'obtint pas de succès, et t du choléra à l'âge de soixante-deux ans. l'activité qu'il déploya dans sa carrière e, Lemière a beaucoup écrit pour le théâtre la chambre. Voici l'indication des opéras fait représenter : *Constance*, en un acte, es (1790); — *Les Chevaliers errants,* e, au théâtre Montansier (1792); — *Crispin rival de son maître,* un acte, idem (1793); — *Le Poëme volé,* un acte, en province (1793); — *Scène patriotique, jouée au théâtre Favart* (1793); — *La Prise de Toulon,* un acte, au même théâtre (1794); — *Andros et Almona,* trois actes, idem (1794); — *Le Congrès des Rois;* en collaboration avec plusieurs autres compositeurs; — *Babouc,* quatre actes, au théâtre Feydeau (1795); — *L'Écolier en vacances,* un acte, au théâtre Favart (1795); — *Les Suspects,* un acte, au théâtre Louvois (1795); — *La Blonde et la Brune,* un acte, idem (1795); — *La Moitié du Chemin,* trois actes, idem (1796); — *Les deux Orphelines,* un acte, au théâtre Molière (1798); — *Les deux Crispins* (paroles et musique), un acte, idem (1798); — *La Maison changée,* un acte, idem (1798); — *La Paix et l'Amour,* un acte, en province (1798); — *Le Porteur d'eau,* un acte, idem (1801); — *Henri et Félicie,* trois actes (1808); — *La Cruche cassée, ou les rivaux de village,* deux actes, au théâtre Feydeau (1819); — *La Fausse Croisade,* deux actes, idem (1825); — *La Dame du Lac,* en quatre actes, arrangée sur la musique de Rossini, pour le théâtre de l'Odéon (1825); — *Le Testament,* deux actes, au même théâtre (1827); — *Tancrède,* trois actes, arrangé sur la musique de Rossini, idem (1827); — *Les Rencontres,* trois actes, au théâtre Feydeau (1828); — une cantate exécutée à l'Opéra, en 1792. On a publié aussi du même compositeur : *La Bataille d'Iéna,* symphonie militaire à grand orchestre; — Pot-pourri militaire, pour harmonie; — Des œuvres de sonates pour piano et violon, et pour piano seul; — Un trio pour harpe, cor et basson; un duo pour harpe et piano; plusieurs cahiers de contredanses, des recueils de romances, etc., etc. Lemière de Corvey a laissé en manuscrit un ouvrage sur la défense des places fortes.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

LEMIRE (*Jean*), en latin *Miræus*, prélat et érudit belge, né à Bruxelles, le 6 janvier 1560, mort dans la même ville, le 12 janvier 1611. Il appartenait à une ancienne et noble famille de Cambrai (1). Il était évêque d'Anvers et publia : *Decreta synodi diœcesanæ Antverpiensis, mense maio anno* 1610 *celebratæ*, etc.; Anvers, 1610, in-8°; réimprimé dans les *Concilia* du P. Labbe. A. L.

Jean del Rio, *Oraison funèbre de J. Le Mire* (Anvers).

LEMIRE (*Aubert*), plus connu sous le nom de *Miræus*, historien belge, neveu du précédent, né à Bruxelles, le 30 novembre 1573, mort à Anvers, le 19 octobre 1640. Il fit ses humanités et sa philosophie à Douai, et vint étudier la théo-

(1) Leur écusson était d'azur chevronné d'argent, portant sur champ trois miroirs du même métal, avec la devise *Futura prospice.*

logie à Louvain, où il enseigna ensuite pendant quelque temps les belles-lettres et fut aidé des conseils de Juste Lipse. Devenu prêtre, il fut nommé chapelain des archiducs Albert et Isabelle, et Jean Lemire, son oncle, ayant été appelé à l'évêché d'Anvers, Aubert Lemire fut pourvu d'un canonicat du chapitre de cette ville, puis chargé par son oncle d'une mission sécrète relative à la trêve conclue, le 9 avril 1609, entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Cette mission le mit en relation avec les personnages les plus distingués de la cour de Henri IV et les principaux savants de France, et il profita de son séjour à Paris pour suivre à la Sorbonne un cours de droit canonique. Jean Le Mire étant mort en 1611, Aubert Lemire se rendit à Douai pour y établir six bourses, trois pour la philosophie et trois pour la théologie, que ce prélat avait fondées par son testament: il s'y fit en même temps recevoir docteur en théologie. Il fut nommé en 1617 bibliothécaire de l'archiduc Albert. En 1624 il devint doyen de la cathédrale d'Anvers et vicaire général de l'évêché de cette ville. Doué d'une extrême activité, il consacrait tous les moments que lui laissaient ses devoirs à des recherches sur l'histoire politique et littéraire des Pays-Bas, et il a laissé des travaux nombreux et importants, mais dans lesquels on lui reproche de s'être en général montré inexact et peu judicieux.

Voici les principaux de ses écrits : *Elogia illustrium Belgii Scriptorum, qui vel ecclesiam Dei propugnarunt, vel disciplinam illustrarunt, centuria decadibus distincta;* Anvers, 1602, in-8°; ibid., 1609, in-4°; — *Elenchus Historicorum Belgii nondum typis editorum;* Anvers, 1606, in-12; Bruxelles, 1622, in-8° : cet opuscule, où l'auteur traite principalement des histoires manuscrites conservées dans les bibliothèques des Pays-Bas, est réimprimé dans la *Bibliotheca Belgica manuscripta* de Sanderus; — *Vita Justi Lipsii, sapientiæ et litterarum antistitis*, etc.; Anvers, 1606, et 1609, in-8°; — *Originum monasticarum libri IV, in quibus ordinum omnium religiosorum initia ac progressus breviter describuntur*, etc.; Cologne, 1620, in-12; — *Fasti Belgici ac Burgundici, seu historia rerum belgicarum juxta dies in quibus evenerunt;* Bruxelles, 1622, in-8°; cet ouvrage contient les vies des saints des Pays-Bas et de quelques pays voisins, selon l'ordre du calendrier; — *Rerum Belgicarum Annales, in quibus christianæ religionis, et variorum apud Belgas principatuum, origines ex vetustis tabulis principumque diplomatibus haustæ, explicantur;* Bruxelles, 1624, in-8°; nouv. édit., augmentée de plus de moitié par l'auteur, sous le titre de *Rerum Belgicarum Chronicon, ab Julii Cæsaris in Galliam adventu usque ad vulgarem Christi annum* 1636, etc.; Anvers, 1636, in-fol. J.-F. Foppens a réuni et publié sous ce titre : *A. Miræi Opera, diplomatica et historica*, etc.; Bruxelles, 1723-1748, 4 vol. in-fol.; les divers ouvrages de Lemire relatifs à l'histoire civile et ecclésiastique des Pays-Bas. L'Académie royale de Belgique a inséré dans la collection de ses *Bulletins*, mais en un volume à part, qui leur sert d'appendice, une *Revue critique des* Opera diplomatica *de Miræus sur les titres reposant aux archives départementales à Lille*, par M. A. Le Glay; Bruxelles, 1856, in-8°.

Lemire a fait paraître comme éditeur: *Rerum toto orbe gestarum a Christo nato ad nostra usque tempora, auctoribus Eusebio Cæsariensi, episcopo, B. Hieronymo, presbytero, Sigeberto Gemblacensi, monacho, Anselmo Gemblacense, abbate, Auberto Miræo, aliisque, omnia ad antiquos codices manuscriptos partim comparata, partim nunc primum in lucem edita, opera et studio ejusdem Auberti Miræi;* Anvers, 1608, gr. in-4°; — *Rerum Brabanticarum Libri XIX, auctore Petro Divæo, Lovaniensi;* Anvers, 1610, in-4° : les quatre dernières pages sont de l'éditeur; — *Bibliotheca Ecclesiastica, sive nomenclatura septem veteres F. Hieronymus, presbyter [illegible] doctor Ecclesiæ, Gennadius Massiliensis [illegible] S. Ildefonsus Toletanus, Sigebertus Ge[illegible] blacensis, S. Isidorus Hispalensis, Ho[illegible] Augustodunensis, Henricus Gandavensis, [illegible] bertus Miræus auctariis ac scholiis illu[illegible] bat;* Anvers, 1639, in-fol. Une suite de c[illegible] vrage, par Lemire, a paru après sa mor[illegible] ce titre : *Bibliotheca ecclesiastica, [illegible] scriptoribus ecclesiasticis qui ab anno [illegible] 1494, quo Johannes Trithemius desi[illegible] usque tempora nostra floruerunt, [illegible] tera;* Anvers, 1649, in-fol. Ces deux [illegible] sont réimprimés dans la *Bibliotheca [illegible] tica*, etc.; Hambourg, 1718, in-fol.

Lemire avait laissé divers ouvra[illegible] crits qui, devenus la propriété de l'[illegible] E. Friex, de Bruxelles, allaient être [illegible] presse quand ils furent détruits dans [illegible] de sa maison, lors du bombardement [illegible] ville par les Français en 1695. M. Léo[illegible] bure a inséré des *Lettres inédites* [illegible] *Lemire*, dans le *Messager des Scien[illegible] riques de Belgique*, année 1859, pag[illegible] 433. On trouve une *Lettre d'Aubert* [illegible] *aux Bollandistes* dans le *Bibliophi[illegible]* tom. II, pag. 155. Enfin, le baron [illegible] berg a donné dans le même recueil, [illegible] pag. 134, et tom. III, pag. 253, le [illegible] *des ouvrages d'Aubert Lemire;* il[illegible] nombre de cinquante-sept. Le portr[illegible] mire, peint par Antoine van Dyck, a [illegible] par P. Pontius. E. R[illegible]

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot [illegible] *pour servir à l'histoire littéraire des* [illegible] *vinces des Pays-Bas*. — Nicéron, *Mémoires* [illegible] *à l'histoire des hommes illustres de la républ*[illegible] *lettres*. — De Reiffenberg, *Chronique rimée d*[illegible]

, introduction, p. XVI. — *Messager des Sciences* *es de Belgique*, année 1849, pag. 318.

IRE (*Noël*), graveur français, né à en 1724, mort à Paris, en 1801. Élève Bas, il a excellé dans la vignette. Ses s et ses marines sont également estimées. si reproduit avec succès les tableaux de . On cite de lui : le portrait de *Piron*, Lépicié, 1773 ; — le portrait de *Mlle Clai-* après Gravelot ; — le portrait en pied *shington*, d'après Lepaon ; — le portrait *Fayette*, d'après le même ;— *Le Partage* *Pologne, ou le gâteau des rois*, signé de mme *Erimel*, pièce rare, dessinée et par Lemire ; la planche fut brisée par e l'autorité, mais l'auteur en put impri- elques exemplaires ; — *Jupiter et Da-* près Carrache ; — *La Mort de Lucrèce*, André del Sarte ; — *Latone vengée* ; — *uvellistes flamands* ; et *L'Étang du châ-* 'après Téniers ; — *La Curiosité, ou la* *le magique*, d'après Reynier Brakelen- — *Vue du mont Vésuve en* 1757 ; — *d'un Temple de Vénus dans l'île de* ; — les portraits du grand *Frédéric*, *ri IV*, de *Louis XV* et de *Joseph II* ; iettes pour les *Contes* de La Fontaine, *Métamorphoses* d'Ovide et pour des de Voltaire, de Rousseau, de Bocace et orneille. J. V.

Dict. des Graveurs anc. et modernes. — Chau- daudine, *Dict. univ., Histor. Crit. et Bibliogr.* bet, *Dict. des Artistes de l'École française au* ième siècle.

MEGE (*Jean* VAN) ou *Joannes* A LEM- hroniqueur hollandais, vivait en 1500. connu que par une *Chronique de Gro-* qui commence à l'an 1100 et s'arrête à 1436. Elle a été publiée par Antoine Mat- ans ses *Veteris Ævi Analecta* ; Leyde, -8°, t. I, p. 102-129. Cet ouvrage, quoi- style inculte, donne de curieux ren- ents sur les troubles qui désolèrent la ns le quinzième siècle. L—z—E.

tr., *De Scriptoribus Fris.*, p. 121. — Paquot, *r servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, tom. III,

IENS (1) ou **LEMNIUS** (*Livin*), philo- ollandais, né à Ziriczée (Zelande), le 505, mort dans la même ville, le 1er juil- . Il commença ses études à Ziriczée, les à Gand, et les acheva à Louvain, où es degrés en médecine sous l'enseigne- André Vesale, de Rembert Dodonée, de Pratensis, de Conrad Gesner, etc. De Ziriczée, en 1527, il y pratiqua son art quarante années avec autant de succès réputation. Il avait fait sculpter sur la sa maison : « Rerum irrecuperabilium felicitas oblivio. » Après la mort de sa il entra dans l'état ecclésiastique, et de- noine de Saint-Livin de Ziriczée, où il fut enterré. Pâquier Oens a fait son éloge fu- nèbre en vers latins ; cet éloge se trouve en tête des réimpressions de plusieurs des ouvrages de Lemnius. On a de lui : *De Astrologia Liber unus, in quo obiter indicatur quid illa veri, quid ficti falsique habeat, etc.. quatenus arti sit habenda fides*, précédé d'une *Épître* dé- dicatoire en vers, adressée à Corneille à Wel- dam, conseiller de l'empereur Charles V ; An- vers, 1554, in-8° ; Iéna, 1587, in-8° ; Francfort, 1608 et 1626, in-16 ; Leyde, 1638, in-16 ; — *De Termino Vitæ*, ou *De præfixo cuique Vitæ Ter- mino* ; cet ouvrage, dans lequel l'auteur soutient « que le moment de la mort de chaque homme est fixe et invariable », a été imprimé avec le précédent ; dans les éditions de Anvers, 1554, in-8° ; Iéna, 1587, in-8° ; et Leyde, 1638, in-16. Cette dernière a été augmentée d'une préface de Marc Zuerius Boxhorn ; — *De honesto animi et corporis Oblectamento, et quæ exercitatio homini libero potissimum conveniat*, etc. ; Leyde, 1638, in-16 ; — *De occultis naturæ Miraculis, Libri II* ; Anvers, 1559, in-12 ; — quatre autres livres dédiés à Éric XIV, roi de Suède, parurent ensuite ; Anvers, Plantin, 1564, in-12 ; Gand, 1571, in-12 ; Cologne, 1573, in-12 ; Heidelberg, *Bibliopolium Commelianum*, sans date, in-12 ; trad. en allemand, avec des *notes* de Jacques Horstius, ibid. ; le même ouvrage suivi de : *De Vita cum animi et corporis in- columitate recte instituenda* ; Anvers, 1581, in-8° ; et Cologne, 1581, in-12 ; ce second ou- vrage fut imprimé suivi de *Parænesis, sive Exhortatio ad vitam optime instituendam* ; Francfort, 1591 et 1655, in-16 ; 1593, in-8° ; — *De Habitu et Constitutione corporis, quam Græci* Κρᾶσιν *triviales complexionem vocant*, lib. II ; Anvers, 1561, in-12 ; Erfurt, 1581, in 8°, avec corrections et table ; Francfort, 1596, 1604 ; — *Similitudinum ac Parabolarum quæ in Biblis ex herbis atque arboribus desumuntur dilucida Explicatio* ; Anvers, 1569, in-8° ; Erfurt, 1581, in-8° ; Lyon, 1588 et 1595, in-12, Francfort, 1591 et 1596, in-12 ; avec le *De As- trologia*, Francfort, 1608 et 1626, in-16 ; avec le *De Gemmis* de François Rueus, Francfort, 1596, in-12. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes sacrées ; mais, comme il n'entendait pas les langues originales de l'Écriture et qu'il lui manquait en outre les connaissances néces- saires sur la Terre-Sainte et les contrées voi- sines, il était impossible qu'il réussit dans son œuvre. Ses descriptions sont d'ailleurs trop courtes et manquent d'exactitude ; — *De Zelan- dis*, etc. ; Leyde, Plantin, 1611, in 4° ; et dans la *Batavia illustrata* de Pierre Scriverius, Harlem, 1609 et 1650. Lemmens avait commencé *Descriptio Algæ*, etc., et *Compendium de Pis- cium trivialium nomenclaturis* ; mais la mort l'empêcha d'achever ces ouvrages. Le latin de Lemnius se fait remarquer par sa pureté et son élégance. L—z—E.

(1) om signifie en flamand : *fils de Guillaume*.

Le Mire, *Elog. Belg. Scriptor.*, p. 113, 114. — Melchior Adam, *De Vitis Medicorum Germanorum*, p. 44. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 51, 322, 608, 609. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. Ier, p. 361-369.

LEMNIUS (*Simon*), poëte latin suisse, né vers 1510, à Margadant (canton des Grisons), mort à Coire, le 24 novembre 1550. Il fut reçu maître en philosophie à l'université de Wittemberg, où, grâce à la protection de Mélanchthon, il espérait obtenir une chaire; mais, compromis déjà par son genre de vie assez dissipé, il acheva de se perdre en publiant en 1538 un volume d'épigrammes, où il mit quelques vers à l'éloge d'Albert, archevêque de Mayence. Luther, qui détestait l'archevêque, fut très-irrité contre Lemnius; sur ses instances, tous les exemplaires du livre furent saisis, l'imprimeur jeté en prison, et l'auteur décrété d'arrestation. Pour justifier ces mesures violentes, on prétendait que, dans plusieurs de ses épigrammes, Lemnius avait voulu désigner l'électeur de Saxe, le chancelier Pontanus et d'autres personnes de distinction. Cette accusation, comme Lessing l'a établi, était entièrement fausse : Lemnius s'était borné à persifler en termes généraux les vices et les sottises communes à tous les temps. Mais, effrayé de la colère de Luther, abandonné par Melanchthon, Lemnius s'enfuit à Worms. Après une procédure sommaire, où toutes les formes judiciaires étaient violées (1), il fut condamné, en juillet 1538, au bannissement perpétuel; quelques jours auparavant, Luther avait prononcé contre lui en chaire un décret infamant, inséré dans le t. XIV, p. 1334 de ses *Œuvres* (éd. Walch). Exaspéré par tant d'injustices, Lemnius attaqua ses persécuteurs dans des écrits satyriques, où il employait tour à tour l'ironie fine et mordante et la plus grossière plaisanterie. Il séjourna quelque temps à Francfort, puis à Halle, et se rendit ensuite à Bâle, où il devint correcteur dans l'imprimerie d'Oporinus. En 1540 enfin, il se retira à Coire, et fut nommé professeur au gymnase de cette ville. On a de lui : *Epigrammaton Libri duo*; Wittemberg, 1538, in-8°; des extraits en ont été donnés dans le tome IV de la *Nachlese der Reformations Urkunden* de Kapp. Luther lança contre ces épigrammes un écrit virulent, qui se trouve dans le t. VI de ses *Œuvres* (éd. d'Altembourg). Vers la fin de 1538, Lemnius publia une nouvelle édition de ses *Epigrammata* (sans lieu, in 8°), augmentée d'un troisième livre, où il stygmatise l'esprit d'intolérance de Luther, de Jonas et des autres réformateurs par des traits acérés, auxquels Camerarius essaya en vain d'opposer ses *Elegiæ* ὀδοιπορικαί; — *Apologia Simonis Lemnii contra decretum quod tyranni de Lutheri et Justi Jonæ Witembergensis universitas coacta iniquissime et mendacissime evulgavit*; Cologne, in-8°. (*Voy.* Schelhor[illegible] *tates historiæ ecclesiasticæ*, t. I, Seckendorf, *Historia Lutheranism*[illegible] lib. III, p. 197); — *Lucii Pisæi* [illegible]*nomachia, datum ex Achaja olymp*[illegible] comédie obscène, où Luther, Jonas [illegible] leurs femmes et les amants que Lemn[illegible] à celles-ci, jouent les principaux r[illegible] vrage est devenu extrêmement rare; [illegible] tag, *Adparatus Litterarius*, t. III, [illegible] 382, et *Analecta litteraria*, p. 523; — [illegible] *rum Libri IV*; 1542, in-8°; — *Æglog*[illegible] *que*; Bâle, 1551; une de ses églogues, [illegible] *Iter Helreticum*, se trouve dans les [illegible] *porica* de Reusner. On doit encore à L[illegible] une traduction latine en vers de l'O[illegible] elle parut à Bâle, 1549, in-8°, et à Paris [illegible] in-8°. E. [illegible]

Der Biograph; Halle, 1808, t. II. — Lessing[illegible] *aus dem zweiten Theile der Schriften* (n° 24). [illegible] bel, *Neue beytræge zur Litteratur*, t. III. — [illegible] *Nachrichten zur Kirchengeschichte*, t. IV, [illegible] Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LEMOINE (*Jean*), prélat français, [illegible] Cressy (Ponthieu), dans le treizième [illegible] mort à Avignon, le 22 août 1313. Apr[illegible] terminé ses études, il prit le degré de [illegible] en théologie à l'université de Paris, [illegible] voyage à Rome, où il fut honorablement [illegible] et nommé auditeur de rote. Son comm[illegible] sur le 6e livre des *Décrétales*, qu'il [illegible] Rome, lui valut le titre de cardinal. Boni[illegible] le nomma son légat en France en 130[illegible] cette position il fit tous ses efforts pour [illegible] la paix entre Philippe le Bel et le [illegible] Il agit avec tant de prudence qu'il [illegible] l'estime du roi sans perdre son cré[illegible] du pape. Il assista en 1305 au concl[illegible] tint à Pérouse pour l'élection de Clém[illegible] il suivit ce pontife à Avignon. Après [illegible] son corps fut transporté à Paris et in[illegible] l'église du collége qu'il avait fondé, en [illegible] cette ville, rue Saint-Victor, sur l'em[illegible] de maisons, chapelle et cimetière qui [illegible] partenu aux religieux augustins (1). [illegible]

Son frère, *André* LEMOINE, mort [illegible] évêque de Noyon, l'aida de ses de[illegible] la fondation du collége qui portait [illegible] cardinal Lemoine. Les deux frères [illegible] dans le même tombeau.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon [illegible] *Dict. univ., hist., crit. et bibliogr.*

LEMOINE (*Pasquier*), littérate[illegible] vivait dans la première moitié du seizi[illegible] se qualifie lui-même de portier ordi[illegible] François Ier, emploi analogue à cel[illegible] de la chambre, et c'est sous le p[illegible] zarre de *Moine sans froc* qu'il obti[illegible] de faire imprimer ses ouvrages. On a de [illegible] *Description*, faite en 1515, du sacre et [illegible] ronnement de François Ier, et inséré dans

(1) Les diverses pièces de cette procédure se trouvent dans la *Nachlese der Reformations-Urkunden* de Kapp, t. III, p. 376-381.

(1) Une rue du nom du *Cardinal Lemoine* a été [illegible] dans ces derniers temps sur l'emplacement [illegible]

ial françois; — Voyage et Conquête é de Milan en 1515 par François Ier, vers et en prose; Paris, 1520, in-4°. Colonia, qui rapporte quelques vers de ige, accuse le style d'être d'un burlesent plat et rampant; mais cette relation use à cause de certaines particularités ar les écrivains du temps. P. L—Y.

ia, Histoire littér. de Lyon, II, 493 et suiv.

INE (Le P. Pierre), jésuite et poëte né en 1602, à Chaumont en Bassigny, 'aris, le 22 avril 1672. A dix-sept ans lans l'ordre des Jésuites, à Nancy, et y ifférents postes. Il cultiva la poésie, et e grande renommée avec son poëme en its de Saint Louis, ou la couronne se (sur les infidèles), qui parut en ie imagination vive et des vers pom-nt d'abord mettre ce poëme au rang s-d'œuvre. Lamotte lui-même le déférable à l'Iliade. Mais bientôt on reà côté des qualités réelles de certains, le mauvais goût, l'extravagance et le beaucoup d'autres. Boileau a dit du ne: « Il est trop poëte pour que j'en nal; il est trop fou pour que j'en dise L'abbé Goujet (Biblioth. françoise), e la lecture du poëme de Saint Louis nyé jusqu'à la fatigue ».

Lemoine est aussi l'auteur d'Epitres, paru d'abord séparément et qui furent n 1665, sous le titre d'Entretiens et oétiques; une deuxième édition en fut n 1672. Enfin, il a publié un Mémoire ique sur la Doctrine des Jésuites, °, et La Dévotion aisée, 1652, in-8°. guillon, nièce du cardinal de Richefaisait au P. Lemoine une pension de es, l'avait chargé d'écrire une histoire mme d'État, d'après les manuscrits r lui. L'impression allait en commencer, en 1667, Mme d'Aiguillon changea d'avrage est resté manuscrit.

G—T DE F—E.

ong, Bibliothèque Histor. de la France. — bliothèque des Écrivains françois, t. XVII.

INE (François), peintre français, né en 1688, mort par suicide le 4 juin ve de Galloche, il obtint, en 1711, le x de peinture à l'Académie; mais la lui permit pas de se rendre en Italie du roi. En 1718 il fut reçu membre émie de Peinture sur son tableau d'Her-Cacus. Quelque temps après, il peignit élivrant Andromède. En 1723 il ac-Bergier, riche amateur, en Italie; ta que six mois, et en rapporta un tableau représentant une Femme enbain. A son retour, Lemoine termina re du chœur de l'église des Jacobins Saint-Dominique, qu'il avait ébauché partir pour l'Italie. Il fut ensuite nommé professeur de l'Académie. Chargé de peindre le plafond de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, il y représenta une Assomption, qui fut restaurée par Callet en 1780, et disparut à peu près sous le travail du réparateur. On avait trouvé de grandes qualités dans la peinture de Lemoine, une certaine vigueur, de la fermeté, de la fraîcheur dans le coloris; mais les groupes étaient mal disposés et les figures n'étaient pas en perspective. Pour décorer le plafond du salon d'Hercule au palais de Versailles, il y représenta une espèce d'allégorie semi-païenne et semi-chrétienne en l'honneur du cardinal de Fleury, son protecteur. Cette composition, de 64 pieds de long, sur 54 de large, et contenant 142 figures peintes à l'huile sur toile, entièrement de la main de Lemoine, lui coûta quatre années de travail. Sur le point de la terminer, il s'aperçut que le groupe principal était mal placé; il n'hésita pas à l'effacer et à le repeindre, ce qui l'obligea de retoucher aux groupes voisins et lui donna un an de travail de plus. Ce plafond valut à Lemoine le titre de premier peintre du roi et une pension de 4,000 livres. Ces honneurs ne le satisfirent pas. La perte de sa femme augmenta sa mélancolie; il avait excité la jalousie de quelques-uns de ses émules par la haine qu'il leur portait; sa tête s'affaiblit. Un jour, en entendant frapper à sa porte, il s'imagina qu'on venait l'arrêter, et se frappa de neuf coups d'épée; il ouvrit pourtant et tomba aux pieds de son ami Bergier, qui venait le chercher pour l'emmener à la campagne. On citait encore six tableaux que Lemoine avait peints pour le réfectoire des Cordeliers d'Amiens. Il disposait bien ses groupes, variait les mouvements de ses figures, savait parfaitement dégrader les lumières; son coloris séduisait par sa fraîcheur; il mettait de l'âme dans ses compositions; son pinceau était doux et gracieux, sa touche fine, mais son dessin était mou, incorrect; ses formes étaient maniérées; ses têtes avaient de l'affectation ou manquaient de caractère. Il avait un amour-propre excessif, qui le rendait jaloux et satirique. Comme il déchirait surtout ses confrères, l'un d'eux lui dit un jour : « Vous qui peignez si bien, comment ignorez-vous que ce sont les ombres qui font valoir les clairs ? » Il se plaignait au duc d'Ayen qu'on n'avait pas assez payé son plafond de l'Apothéose d'Hercule à Versailles : « Voudriez-vous, lui répondit le duc, qu'on payât vos ouvrages comme si vous étiez mort? » L. L—T.

Chaudon et Delandine, Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr. — L.-C. Soyer, dans l'Encycl. des Gens du Monde.

LEMOINE (Pierre-Camille), littérateur français, né le 21 décembre 1723, à Paris. Il fut archiviste de l'église de Saint-Martin de Tours, de Toul et des chanoines-comtes de Lyon, et fit partie des académies de Rouen et de Metz. On a de lui : Dissertation sur la Fierte ou Châsse de Saint-Romain de Rouen; — Essai sur l'ancien état du royaume d'Austrasie; 1760; —

Dissertation sur les anciennes lois de Metz; 1763; — *Mémoire sur l'Échiquier de Rouen;* 1766; ces quatre pièces ont remporté chacune un prix dans les académies de Rouen, de Nancy et de Metz; — *Diplomatie pratique, ou Traité de l'arrangement des archives et trésor des chartes;* Metz, 1765, in-4°, avec planches; réimpr. par les soins de Battheney de Bonvouloir, Paris, 1772, 2 vol. in-4°, et augmentée d'un supplément considérable pour les planches; — *Nouvelle Méthode raisonnée des Blasons, ou de l'art héraldique, du P. Menestrier, mise dans un meilleur ordre et augmentée, etc., par L***;* Lyon, 1770, in-8°; l'auteur a complétement refondu l'ouvrage du P. Menestrier; — *Observations sur le nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de Lyon* (de Poullin de Lumina); s. l. n. d., in-4°; — *Idées préliminaires ou Prospectus d'un ouvrage sur les pêches maritimes de France;* 1777, in-8°. K.

La France Littér. de 1769. — Desessarts, *Les Siècles Littéraires.* — Breghot du Lut et Perieaud aîné, *Catal. des Lyonnais dignes de mémoire,* p. 168.

LEMOINE D'ESSOIES (*Edme-Marie-Joseph*), mathématicien et géographe français, né à Essoies (Champagne), en 1751, mort à Paris, le 17 août 1816. Il fit de bonnes études, prit ses degrés en droit, et suivit le barreau; puis il renonça à cette carrière pour se livrer à l'éducation de jeunes nobles. Il publia quelques ouvrages élémentaires, fut nommé professeur de mathématiques et de physique, et devint membre du jury d'instruction publique de Paris. Il fonda une école connue sous le nom d'institution polytechnique. On a de lui: *Traité élémentaire de Mathématiques, ou principes d'Arithmétique, de géométrie, de trigonométrie avec les sections coniques;* Paris, 1778, 1790, 1793, in-8°; 1797, 2 vol. in-8°; à la suite se trouve une histoire abrégée des mathématiques; — *Principes de Géographie;* Paris, 1780, 1784, in-12; — *Traité du Globe, rédigé d'une manière nouvelle;* Paris, 1780, in-12; — *Principes d'Arithmétique décimale;* Paris, 1801, 1804, in-12. J. V.

Notice dans le *Moniteur* du 1er sept. 1816. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

* **LEMOINE** (*Jacques-Joseph*), littérateur français, né à Paris, le 12 janvier 1770. Il a été chef de division au ministère du commerce et secrétaire du conseil supérieur d'agriculture au ministère de l'intérieur. On a de lui: *Quelle a été l'influence des croisades sur la liberté civile des peuples de l'Europe, sur leur civilisation et sur les progrès des lumières, du commerce et de l'industrie,* discours qui obtint la première mention honorable de l'Institut; Paris, 1808, in-8°; — *Les Français justifiés du reproche de légèreté,* ouvrage couronné par l'Académie de Dijon; Paris, 1809, 1815, in-8°; — *Les trois Voyageurs, essai philosophique;* Paris, 1819, 2 vol. in-8°; — *Loisirs de M. de Villeneuve, ou voyage d'un habitant de Paris à l'est de la France en Savoie, et en Suisse;* Paris, 1827, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire.*

* **LEMOINE** (*Gustave*), compositeur de musique français, né à Paris, le 29 octobre 1786. Il obtint plusieurs prix au Conservatoire, entre autres, en 1809, celui de piano. En 1817, il succéda à son père dans le fonds d'éditeur de musique qu'il possédait. On a de lui: *Méthode pratique pour le Piano,* très-estimée, qui a eu depuis 1827 un grand nombre d'éditions; — *Solfége élémentaire* (avec Carulli), 1829, souvent rééditée; — *Traité d'Harmonie pratique;* 1836, in-8°; — *Tablettes du Pianiste;* 1844, in-8°. G. DE F.

Documents particuliers.

LEMOINE-MONTIGNY. *Voy.* MONTIGNY.

LE MONNIER (*Pierre* DE L'ÉNAUDERIE), moraliste français, né à Saint-Germain-d'Auvillers (pays d'Auge), vers 1450, mort en 1515. Il fit ses études à Caen, et y devint successivement maître ès arts, greffier de la cour des priviléges apostoliques, et recteur de l'université, à laquelle il fit de riches legs. On a de lui: *Des Droits et Priviléges des Docteurs;* — *Louange du Mariage et des Femmes vertueuses;* — *Sur la Vie contemplative;* — *Exhortation à la Vie active;* — *Historique de l'Université de Caen.* Ces ouvrages, qui ont eu plusieurs éditions, ont paru en latin et en français presque simultanément. L—z—e.

Huet, *Traité des Origines de Caen.* 2e édit. p. 412. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique.*

LE MONNIER (*Pierre*), voyageur flamand, né dans la Pévèle, près Lille, en 1552, mort après 1615. Il posséda longtemps la charge de notaire à Lille. Le 10 mars 1609, il partit pour l'Italie, traversa la France, s'arrêta à Rome, à Naples, et revint par l'Allemagne. De retour en juin 1610, il quitta le notariat pour se faire maître d'école. On a de lui une relation de son voyage intitulée: *Mémoires et Observations remarquables d'épitaphes, tombeaux, colosses, obélisques, arcs triomphaux, dictiers, et inscriptions, etc., tant du royaume de France, duché et comté de Bourgogne, Savoye, Piedmont, que d'Italie et d'Allemagne;* Lille, 1614, in-12. Le Monnier a donné dans son livre des particularités assez curieuses et un grand nombre d'inscriptions aujourd'hui perdues. A. DE L.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas,* t. III, p. 300-302.

LE MONNIER (*Pierre*), astronome français, né à Saint-Sever, près de Vire (Normandie), en 1675, et mort le 27 novembre 1757. Professeur de philosophie au collége d'Harcourt, il devint en 1725 membre de l'Académie des Sciences, et observa à Paris, le 1er août 1736, l'immersion d'Aldebaran à 3h 41′ 42″. C'est cette observation qui servit à déterminer la longitude de Ternéo. On a de lui: *Cursus Philosophiæ;* Paris,

, 6 vol in-12. On y trouve plus de géo-
ie que n'en comprenait alors l'enseigne-
pratiqué dans les écoles; — *Premières*
vations faites par ordre du roi pour
naître la distance terrestre entre Pa-
t Amiens; Paris, 1757, in-8°; — *Traités*
entaires de Mathématiques, dictés en
ersité de Paris, 1758, in-8°, ouvrage pos-
e et anonyme. J—B.
nde, *Bibliographie Astronomique.*

MONNIER (*Pierre-Charles*), célèbre as-
me français, fils du précédent, né à Paris,
novembre 1715, et mort à Héric près Bayeux,
mai 1799. A seize ans il observait déjà
sition de Saturne, et fut reçu à vingt-et-un
peine à l'Académie des Sciences, à la-
il avait présenté, en 1735, une nouvelle
de la lune avec la description de ses ta-
Il accompagna Maupertuis dans son ex-
ion scientifique vers le cercle polaire. Dans
émoires de 1738, il remit en honneur la
ode de Flamsteed, méthode ingénieuse, à
lle on doit toute la précision qu'il y a
les tables du Soleil et dans les positions
étoiles. Les premières observations, en
, furent faites dans la tour de Pascal au
du collége d'Harcourt. Deux ans après, le
ui donna un logement aux Capucins de la
aint-Honoré, qu'il a occupé jusqu'à la révo-
. En 1741 il lut à la séance publique de
ée le projet d'un nouveau catalogue d'étoiles
cales, et il présenta une nouvelle carte du
que. Il n'a publié que 565 étoiles; mais on
trouvé beaucoup dans ses manuscrits. Ce
core lui qui détermina le premier les chan-
nts des réfractions en hiver et en été; il en-
it aussi de corriger les catalogues des étoiles
bien déterminer la hauteur du pôle de
. En 1741 il introduisit en France l'instru-
des passages, dont on n'avait point encore
sage à l'Observatoire, et que Graham, cé-
horloger de Londres, avait exécuté. Quel-
temps après, il essaya de dissiper le pré-
qui régnait encore en France sur les co-
s; il annonça, dans une séance publique de
démie, que la comète qui paraissait alors
un mouvement rétrograde. En 1743 il fit
int-Sulpice une grande et belle méridienne
placa un objectif de 80 pieds de foyer.
avait que Saturne devait avoir des inégalités
dérables causées par l'attraction de Jupiter;
onnier les détermina par un grand travail
ur les observations de Saturne, calculées
un soin et une habileté rares. L'Académie
sa ces inégalités pour le sujet du prix de
. La pièce d'Euler, qui remporta le prix,
a le travail de Le Monnier. En 1748 Le
ier visita l'Angleterre : il alla jusqu'en
e avec Short et lord Maclesfield pour ob-
r l'éclipse du 25 juillet, qui devait y être
ue annulaire; il eut la satisfaction de —
le diamètre de la Lune sur le disq[illegible]

du Soleil. Professeur au Collége de France, Le Monnier expliqua le premier la théorie analytique de l'attraction. La Lune était le principal objet des travaux de Le Monnier. Il fallait tout le zèle dont il était animé pour s'assujettir à se lever toutes les nuits à quelque heure qu'arrivât le passage de la Lune au méridien. Il est le premier qui ait fait des boussoles propres à bien déterminer la déclinaison de l'aiguille au moyen d'une lunette. Les observations météorologiques l'occupèrent aussi; il reconnut le premier l'influence de la Lune sur l'atmosphère. Louis XV l'aimait beaucoup, et lui faisait un accueil distingué. Plus d'une fois on vit le roi sortir de son cabinet pour appeler Le Monnier. Il fut nommé membre de l'Institut lors de la formation de ce corps savant. On a de lui : *Histoire céleste*; 1741, in-4°; — *La Théorie des Comètes, où l'on traite du progrès de cette partie de l'astronomie*; 1743, in-8°; — *Institutions astronomiques*; 1746, in-4°. C'est un des meilleurs ouvrages, a dit Lalande, qu'on ait faits en français sur l'astronomie élémentaire; en réalité c'est une traduction de Keill, mais améliorée; — *Observations de la Lune, du Soleil et des Étoiles fixes*; 1751, in-fol. : liv. II, 1754, liv. III, 1759, liv. IV, 1775; — *Lettre sur la Théorie des Vents, spécialement sur le vent de l'équinoxe*; 1754, in-8°; — *Nouveau Zodiaque réduit à l'année* 1755; Paris, in-8°; — *Premières Observations faites par ordre du roi pour la mesure du Degré entre Paris et Amiens*; 1757, in-8°; — *Astronomie nautique lunaire, où l'on traite de la latitude et de la longitude en mer*; 1771, in-8°; — *Exposition des moyens les plus faciles de résoudre plusieurs questions dans l'art de la navigation*; 1772, in-8°; — *Essai sur les Marées et leurs effets aux grèves du Mont Saint-Michel*; 1774, in-8°; — *Description et Usage des principaux Instruments d'astronomie*; 1774, in-fol.; — *Lois du Magnétisme*, 1776, in-8°; 2e partie, 1778, in-8°; — *Traité de la construction des vaisseaux* par Chapman; trad. du suédois, 1779, in-fol.; — *Mémoires concernant diverses questions d'Astronomie*; 1781, 1784, in-4°, etc. JACOB.

Lalande, *Bibliographie.*

LE MONNIER (*Louis-Guillaume*), médecin et naturaliste français, frère du précédent, né à Paris, le 27 juin 1717, et mort à Montreuil (faubourg de Versailles), le 7 septembre 1799. A vingt-deux ans, il accompagna Cassini de Thury et Lacaille, qui allèrent en 1739 dans le midi de la France pour y prolonger la méridienne de l'Observatoire; il recueillit les observations de physique qui se présentèrent sur leur route. Il décrivit les mines d'ocre, de houille, de fer, d'antimoine et d'améthyste de l'Auvergne et les eaux minérales du mont Dore [illegible] ché en 1738 à l'infir[illegible] -Laye. Un jardi[illegible] ait ras-[illegible] grand

nombre de plantes étrangères; Le Monnier se plut à disposer ces plantes suivant le système de Linné. Le duc d'Ayen, qui visitait quelquefois le jardin de Richard, y rencontra Le Monnier. Les entretiens du jeune savant inspirèrent bientôt le goût de la botanique au grand seigneur et par suite à Louis XV, dont le duc était le favori. Le roi voulut lui-même voir et entendre Le Monnier. Dès ce moment, ce dernier obtint du monarque des marques d'une affection qui se changea en véritable faveur. Appelé à la cour, il fut nommé à la chaire de botanique du Jardin du Roi, que la mort de Jussieu l'aîné laissait vacante; il obtint aussi la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du roi, dont il devint titulaire après Quesnay, et qu'il conserva sous Louis XVI. Ce fut lui qui présenta à Louis XV Bernard de Jussieu pour avoir soin du jardin de Trianon. Plus tard il choisit le neveu de Bernard, le célèbre Laurent de Jussieu, pour suppléant au Jardin des Plantes, et finit par lui céder sa place. Le Monnier sut profiter du goût de Louis XV pour la botanique et de son crédit à la cour, et à l'Académie pour faire envoyer dans toutes les parties du monde des voyageurs éclairés chargés d'en rapporter des plantes. Lui-même parcourut l'intérieur de la France. En 1775 il fit quelques herborisations avec J.-J. Rousseau. Le Monnier aurait pu se placer au rang des plus célèbres botanistes; mais, comme son ami Bernard de Jussieu, il n'écrivit point sur cet objet de ses études. On lui doit l'introduction de la belle-de-nuit à longues fleurs (*Mirabilis longiflora*), et du faux acacia à fleurs couleur de rose (*Robinia hispida*).

Premier médecin de Louis XVI depuis 1782, Le Monnier n'accepta aucun honoraire pour les soins qu'il donnait aux particuliers. Ce fut à son extérieur imposant et aux services qu'il avait rendus à des hommes du peuple qu'il dut la vie dans la journée du 10 août 1792. Il se trouvait au château, dans sa chambre, lorsque la foule se précipita dans les appartements en proférant des cris de mort. Déjà il se préparait à une triste fin, lorsqu'un inconnu sans arme l'apostrophe d'une voix dure et lui ordonne de le suivre. « Mais le combat dure encore, dit Le Monnier. — Ce n'est pas le moment de craindre les balles », répond l'inconnu, et il l'entraîne au milieu des morts. Son conducteur, sans dire mot, le conduit jusqu'à son logement au Luxembourg. Chemin faisant, il lui apprit qu'il était un ancien militaire engagé par ses opinions politiques à diriger une partie de l'attaque, et que, frappé de son air vénérable, il s'était intéressé à lui. C'est à la suite de ces événements qu'on vit ce vieillard presque sans fortune établir une boutique d'herboriste à Montreuil et y recevoir gaîment un modique salaire des hommes auxquels il avait si souvent prodigué ses soins et son or; cependant ses amis, il faut le dire, ne l'abandonnèrent pas. Deux de ses nièces faisaient tour à tour le charme de cette société. Aussi répétait-il souvent : « Mes dernières années ont été les plus heureuses. » La plus jeune voulut l'épouser : dès lors elle ne le quitta plus pendant dix mois d'une maladie douloureuse. Lors de la formation de l'Institut, il fut nommé seulement associé parce que son séjour hors de Paris ne permettait pas de le déclarer membre résidant. On a de Lemonnier : *Ergo cancer ulceratus cicutam eludit?* 1763, in-4°; — *Leçons de Physique expérimentale sur l'équilibre des liquides*, etc., traduit de l'anglais, 1742; — *Lettre sur la Culture du Café*; Amsterdam et Paris, 1773, in-12; et plusieurs *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des Sciences de 1744 à 1752. JACOB.

Éloge de Le Monnier, dans les *Mémoires de l'Institut*, an IX, tome III.

LEMONNIER (*Guillaume-Antoine*), fabuliste et traducteur français, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1721, mort à Paris, le 4 avril 1797. Il fit ses études au collége de Coutances et au collége d'Harcourt à Paris. Chapelain de la Sainte-Chapelle en 1743, il obtint plus tard une cure en Normandie. Pendant la révolution, il fut arrêté, conduit à la prison de Sainte-Marie-du-Mont, et amené à la prison de Sainte-Pélagie à Paris. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il était sans ressource lorsque la Convention le mit sur la liste des gens de lettres à qui elle accorda des secours. Letourneur de la Manche le fit nommer bibliothécaire du Panthéon. On a de lui : *Le Bon Fils, ou Antoine Masson*, pièce dont Philidor fit la musique et qui fut représentée au Théâtre-Italien, en 1773, sous le nom de Devaux; Paris, 1773; — *Comédies de Térence*, traduites en français, avec le texte en regard; Paris, 1770, 3 vol. in-8° avec fig.; — *Satires de Perse*, traduites en français, Paris, 1771, in-8°; — *Fables, Contes et Épîtres*; Paris, 1773, in-8°. Ses *Fables* ont joui d'un succès mérité. J. V.

Mulot, *Notice sur la vie de Lemonnier*; 1797, in-8°. — — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*. — Quérard, *La France Littér.*

LEMONNIER (*Pierre-René*), auteur dramatique français, né à Paris, en 1731, mort à Metz, le 8 janvier 1796. Il fut secrétaire du maréchal de Maillebois, puis commissaire des guerres. On a de lui : *Les Pèlerins de la Courtille*, parodie jouée à l'ancien Opéra-Comique; 1760; — *Le Maître en Droit*, opéra comique en deux actes, joué à l'Opéra-Comique; 1760, in-8°; — *Le Cadi dupé*, opéra comique en un acte, joué à l'Opéra-Comique; 1761, in-8°; — *La Matrone chinoise*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, jouée au Théâtre-Italien; 1764, in-8°; — *Renaud d'Ast*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, tirée d'un conte de La Fontaine, jouée au Théâtre-Italien; 1765, in-8°; — *La Meunière de Gentilly*, opéra comique en un acte, joué au Théâtre-Italien; 1768, in-8°; — *Le Mariage clandestin*, comédie en trois actes et en vers libres, imitée de Garrick, représentée au Théâtre-Français; Amsterdam et Paris, 1768, in-8°; — *L'Union de l'A-*

des Arts, ballet héroïque à trois entrées, cadémie royale de Musique; 1773, in-4°; *n, ou le serment indiscret*, ballet hé- trois actes, tiré d'un conte en vers de et joué à l'Opéra; 1774, in-4°. J. V.

niv. et port. des Contemp. — Quérard, *La tier.*

NNIER (*Ancinet-Charles-Gabriel*), rançais, né à Rouen, le 6 juin 1743, ris, le 17 août 1824. Il fit ses études au s jésuites de sa ville natale. Ses parents ient au commerce; mais, cédant à une marquée, il vint à Paris étudier la pein- cole de Vien. Il s'y trouva condisciple et de Vincent, à côté desquels il fit s progrès. Dans sa jeunesse, il fut admis Geoffrin, qui l'avait pris en affection jus- toyer. En 1770, Lemonnier remporta le x de peinture sur le sujet de *Molière et e.* Il composa ensuite, d'après les ordres rnement, la *Résurrection de Tabithe*, ui orne l'ancienne cathédrale de Lisieux. à Rome, en 1774, en qualité de pension- Académie de France. Il parcourut l'I- trouvait à Naples en 1779, époque d'une ruption du Vésuve, dont il reproduisit pisodes. Plus tard il fit un second voyage t fut bien accueilli par le cardinal de Ber- ssadeur de France. De retour à Paris, r exposa au salon de 1785 son tableau de *arles Borromée, portant les secours ion aux pestiférés de Milan.* « Toutes sions de ce tableau, dit Landon, sont sentiment, et les différentes parties de dent à l'intérêt du sujet. » Le tableau de *te* fut exposé au salon de 1787. « Cet ou- ute Landon, l'un des plus capitaux de r, est recommandable par le goût de la on, l'expression des personnages et la pinceau. » Deux fois exécuté en tapis- st maintenant placé dans le château de . David dit, en voyant le *Cléombrote :* n tableau d'excellent professeur. » En is XVI passa par Rouen, à son retour urg, où il était allé visiter les construc- ce port. Les notables commerçants de Rouen furent présentés au roi, qui n gracieux accueil. La chambre du , voulant perpétuer la mémoire de cet t, invita Lemonnier à le retracer sur la grand tableau, composé de vingt-deux plupart vêtues de noir, fut exposé au Louvre, en 1789; il fut ensuite placé le des séances de la chambre du com- Rouen, où on le voit aujourd'hui. Les Louis XVI ont été fidèlement rendus te, qui avait obtenu une séance du roi. ce prince sont placés, le duc d'Har- verneur de la Normandie, le maré- astries, ministre de la Marine, M. de intendant de la province, et plusieurs sonnes de la cour. Seize membres de la chambre du commerce, habilement groupés, sont peints avec vérité. Sous le rapport de l'art, pour l'entente du clair-obscur, l'harmonie des lignes et des plans, ce sujet presentait de grandes difficultés, qui ont été heureusement surmontées. Le Génie du Commerce, allégorie, figure en face de la présentation de la chambre du commerce à Louis XVI, et dans la même salle. Cette grande toile, de vingt-six pieds de longueur, sur quatorze pieds de hauteur, ne fut terminée qu'en 1791. Lemonnier était membre de l'Académie royale de Peinture depuis 1789. *La Mort d'Antoine* lui fournit le sujet de son morceau de réception. Logé au Louvre du- rant la révolution, il fit partie de la commis- sion des monuments, ce qui le mit à même de conserver une foule d'objets précieux. En 1794 le comité d'instruction publique ayant organisé l'École de Médecine de Paris, Lemonnier fut choisi pour remplir l'emploi de peintre-dessina- teur de cette école : elle lui doit quatre beaux portraits et beaucoup de dessins où des bizar- reries de la nature sont fidèlement retracées. *Les Ambassadeurs romains venant demander à l'Aréopage communication des lois de Solon :* tel est le sujet d'un des bons tableaux de Lemon- nier, qui fut exposé au salon de 1808. L'année suivante, la place de directeur de l'académie française de Rome se trouvant vacante, Lemon- nier se mit sur les rangs. Il obtint la majorité des voix, dans la classe des Beaux-Arts de l'Institut; mais un autre fut choisi par le chef de l'État. Pour dédommager Lemonnier, on le nomma, en 1810, administrateur de la Manufacture des Ta- pisseries de la couronne. Pendant les six années qu'il dirigea cet établissement, il fit faire des progrès à l'art de la tapisserie, et c'est durant son administration que les Gobelins ont fourni quelques-uns de leurs plus beaux ouvrages, notamment, *La Peste de Jaffa*, d'après Gros. Lemonnier avait reçu en 1814 la croix de la Légion d'Honneur. Il fut destitué au mois de mai 1816, sans motif connu, sans égard pour son âge avancé et ses longs travaux. Peu d'années après, la ville de Rouen protesta contre cette injustice en lui votant une somme de 3,000 fr. de rente. L'artiste ne voulut pas se laisser vaincre en générosité, et fit hommage au muséum de cette cité d'un de ses tableaux de grande dimen- sion, représentant *Les Adieux d'Ulysse et de Pénélope à Icarius*, qui avait figuré avec dis- tinction à l'exposition de 1811. Le muséum de Rouen, qui a été organisé par Lemonnier, contient douze de ses ouvrages, dont les plus remarqua- bles sont : *La Peste de Milan*, une *Mission des Apôtres*, *Jésus-Christ dans la Synagogue*, un *Sinite parvulos venire ad me*, etc. Tous ces tableaux se distinguent par de beaux caractères de tête, par la noblesse des expressions et par une grande manière de draper. Quelque temps avant la chute de l'empire, Lemonnier avait exécuté pour l'impératrice Joséphine son tableau

d'*Une Soirée chez madame Geoffrin* (gravé par Jazet). Il entreprit de lui donner deux pendants : D'une main octogénaire, mais guidée encore par un génie plein de verdeur, il peignit *François Ier recevant à Fontainebleau, dans la galerie de Diane*, La Sainte Famille *de Raphael* (gravé par Debucourt), et *Louis XIV assistant, dans le parc de Versailles, à l'inauguration de la statue de* Milon de Crotone, *du Puget*. Ces trois sujets avaient pour principale donnée de rassembler les personnages qui ont illustré le siècle où les arts et les lettres ont jeté le plus grand éclat en France. Le prince Eugène acquit ces tableaux pour sa galerie de Munich, et une médaille d'or, à son effigie, exprima sa satisfaction à l'auteur. La *Lecture chez Mme Geoffrin* offre un intérêt tout particulier. Le peintre avait connu la plupart des personnages célèbres qu'on y voit figurés, et les avait encore si bien présents à la mémoire qu'on peut dire qu'il les peignit d'après nature. Non-seulement il a copié les traits de leur physionomie, mais encore il a pu exprimer les habitudes de leur corps et ces riens qui sont tout pour la ressemblance. Près de soixante figures, groupées autour de Le Kain et de Mlle Clairon, qui lisent une tragédie de Voltaire, remplissent sans confusion un cadre assez étroit.

A. DE LACAZE.

Landon, *Annales du Musée*, t. X, p 41 et 133. — *Mercure de France*, 25 juin 1791. — Lemonnier fils, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de A.-C. G. Lemonnier*; Paris, 1824, in-8°.

LEMONTEY (*Pierre-Édouard*), historien et publiciste français, né à Lyon, le 14 janvier 1762, mort à Paris, le 26 juin 1826. Ses parents, qui étaient des commerçants, lui firent faire de bonnes études, et le destinèrent au barreau. Il fut reçu avocat à Lyon, en 1782, et exerça cette profession jusqu'au moment de la révolution. Il se livra en même temps à son goût naturel pour les lettres, et obtint deux prix à l'Académie de Marseille, l'un pour l'*Éloge de Peiresc*, l'autre pour l'*Éloge de Cook*, en 1789. Vers la même époque, il mit sa plume au service des protestants, qui réclamaient contre les restrictions de l'édit de 1787. Cet acte royal leur accordait l'état civil, mais les excluait des fonctions publiques. Lemontey combattit cette exclusion, et demanda que les protestants pussent être électeurs et éligibles aux états généraux. La question fut en effet résolue en ce sens par l'administration qu'inspirait Necker. Le jeune avocat était grand admirateur du ministre, et il eut la plus grande part à la rédaction de l'adresse que la ville de Lyon envoya à Louis XVI pour demander le rappel de Necker. « Nous avons un Henri IV, y était-il dit, il nous faut un Sully. » Ce langage était sincère dans la bouche de Lemontey, qui avait toutes les idées de son temps, qui détestait les abus de l'ancien régime, mais qui ne s'abandonnait pas aux passions révolutionnaires. Son talent et ses opinions modérées le désignaient aux suffrages de ses concitoyens. D'abord nommé membre du comité qui remplaça en 1789 les anciennes autorités de Lyon, il fut appelé quelques mois après à la place de procureur de la commune, qu'il conserva jusqu'à son élection à l'Assemblée législative comme député de Rhône-et-Loire. Il fit partie de la minorité modérée de cette assemblée, dont il fut élu président en décembre 1791 ; mais ses efforts et ceux de ses collègues pour défendre la monarchie constitutionnelle de 1790 furent inutiles, et après l'insurrection du 10 Août, il crut prudent de se soustraire par l'exil à la colère des vainqueurs. Il passa en Suisse tout le temps de la terreur, et ne revint à Lyon qu'en 1795. Nommé administrateur du district, il usa de son influence en faveur des Lyonnais qui s'étaient dérobés par la fuite aux vengeances révolutionnaires de 1793, et obtint pour beaucoup d'entre eux leur radiation de la liste des émigrés et la restitution de leurs biens. En 1797 il vint s'établir à Paris, et se consacra aux lettres. Un petit opéra, intitulé *Palma, ou le voyage en Grèce*, qu'il fit jouer sur le théâtre Feydeau, au mois d'août 1798, eut beaucoup de succès, grâce à la musique de Plantade et à des allusions contre le vandalisme de la terreur. Son second opéra, *Romagnesi*, réussit moins, et l'auteur abandonna un genre qui ne lui convenait pas. En 1801 il publia *Raison et Folie*, piquant recueil de mélanges qui contient des morceaux remarquables, entre autres *Les Courtisans ; Quelle Journée ! ou les sept Femmes ; Les Poulets sacrés ; Influence morale de la division du travail*. On trouve dans ces divers essais des idées, de l'observation, de l'esprit, de la verve satirique ; il ne leur manque, pour rappeler les mélanges de Voltaire, qu'un style plus léger, une gaîté plus facile, plus d'imprévu et de grâce dans la plaisanterie. Lemontey était un écrivain de beaucoup de sens et de savoir, un moraliste caustique ; il n'était pas dénué d'imagination, mais il eut toujours, surtout dans les sujets légers, quelque chose de lourd et de vulgaire. Ces défauts sont sensibles dans une suite de *Raison et Folie*, qu'il publia sous le titre des *Observateurs de la Femme*, opuscule qui abonde d'ailleurs en traits piquants et en réflexions fines. On trouve les mêmes défauts, mais sans aucune qualité, dans trois ouvrages de circonstances qu'il écrivit pour reconnaître les faveurs de l'empereur Napoléon. Malgré sa fortune, qui lui permettait de vivre indépendant, malgré des habitudes d'économie qui lui rendaient superflue une augmentation de fortune, il plia son humeur chagrine à solliciter les bienfaits du pouvoir. Nommé, lors de la création des droits réunis, membre du conseil de cette administration, il joignit à cette sinécure la place de chef d'un bureau de police littéraire. Enfin il fut chargé, moyennant une pension de 6,000 f., d'écrire une histoire de la France au dix-huitième siècle. Les archives de l'État lui furent ouvertes, et il en

matériaux d'un ouvrage qui ne répond intentions du prince qui l'avait demandé, l'auteur s'abstint prudemment de publier. tey, sans aucune indépendance dans le ca-, avait un certain courage d'esprit, et nontra très-attaché à ses places, il ne fut vertement infidèle à ses opinions politi- La première restauration lui donna la le la Légion d'Honneur et lui laissa ses et sa pension, moins le traitement aux Réunis. Pendant les Cent-Jours Fouché le au bureau de la librairie. Il perdit cette la seconde restauration, et fut nommé examinateurs des ouvrages dramatiques. ploi ne l'empêcha pas d'écrire dans les ux de l'opposition, *Le Constitutionnel*, *nerve*, mais toujours avec assez de ré- our ne pas se brouiller avec le pouvoir. ime libéral de la restauration lui permit ier divers ouvrages préparés sous l'em- tre autres son *Essai sur l'établissement chique de Louis XIV*. Ce livre, fondé sur cuments alors peu connus ou même iné- ontient beaucoup de vues neuves et des s d'une grande portée. Lemontey a si- e premier que la véritable originalité du de Louis XIV consiste dans l'adminis- intérieure; il a montré aussi que la cen- ion excessive inaugurée par Louis XIV, « novateur et révolutionnaire », prépara d'un pouvoir qu'elle avait rendu d'abord clatant et plus facile. Son portrait du roi a paru sévère; ses réflexions sur le re français ne sont pas moins amères; l'on fait la part d'une certaine rudesse ssion qui conviendrait mieux à un mo- satirique qu'à un historien, on reconnaît emontey a presque toujours rencontré lans ses jugements. Cet *Essai* formait luction d'une *Histoire de la Régence* qui après la mort de l'auteur. On retrouve et ouvrage le même esprit pénétrant et ique, les mêmes recherches solides et . Lemontey fut élu membre de l'Acadé- nçaise au mois de mars 1819. Il y succéda compatriote Morellet. Il lut dans les particulières de cette compagnie plusieurs sur des personnages célèbres du dix- ne siècle et une curieuse *Étude sur les es historiques de Paul et Virginie*. Dans ce du 25 août 1825, il prononça l'*Éloge de l'Azyr*. Ce fut son dernier ouvrage. Sa altéra gravement dès le commencement , et au mois de mai, à la suite d'une marche faite par un temps chaud, il malade, et s'alita pour ne plus se relever. ribua sa mort à son avarice, qui l'avait é de prendre une voiture (1). Malgré des habitudes parcimonieuses qui se trahissaient jusque dans ses habits, il aimait le monde et il en était recherché; on a même prétendu qu'il s'était assuré trois cent soixante invitations par an. Du reste, cet homme si avare pour lui-même était obligeant pour les autres, et on trouva dans ses papiers la preuve qu'il avait rendu à des amis de nombreux services pécuniaires. Sa fortune considérable passa à des collatéraux. On a de lui : *Du Droit des non-catholiques aux états généraux, ou examen impartial d'un écrit intitulé :* Réflexions sur la question de savoir si les protestants peuvent être électeurs et éligibles pour les états généraux; (Lyon), 1789, in-8°; — *Éloge de Jacques Cook, avec des notes, discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Marseille*, le 25 août 1789; Paris, 1792, in-8°; — *Palma, ou le voyage en Grèce*, opéra en deux actes (prose et vers); Paris, 1799, in-8°; — *Raison, Folie, chacun son mot, ou petit cours de morale mis à la portée des vieux enfants*; Paris, 1801, in-8°; — *Récit exact de ce qui s'est passé à la Société des Observateurs de la Femme, le mardi 2 novembre* 1802; Paris, 1803, in-18. Cet opuscule, dirigé contre une société qui s'intitulait les *Observateurs de l'Homme*, a été joint à *Raison et Folie* dans la troisième édition, augmentée de quelques dissertations à peu près philosophiques et de quatre contes inédits : *La Nourriture d'un Prince, ou le danger des coutumes étrangères; Le Pêcheur du Danube; Le Jardinier de Samos, ou le père du sénat; L'Enfant de l'Europe, ou le dîner des libéraux à Paris, en* 1814; Paris, 1816, 2 vol. in-8°; — *Irons-nous à Paris? ou la famille du Jura, roman plein de vérité*; Paris, 1805, in-12; — *La Vie du Soldat français, en trois dialogues, composée par un conscrit du département de l'Ardèche, et dédiée à son colonel*; Paris, 1805, in-8°; — *Thibaut, ou la naissance d'un comte de Champagne; poëme en quatre chants, sans préface et sans notes, trad. de la langue romane sur l'original composé en* 1200 *par Robert de Sorbonne, clerc du diocèse de Reims*; Paris,

t ce que prétend la *Biographie* des frères Mi- a notice imprimée en tête des *OEuvres* de Lemon- ie sur sa dernière maladie des détails différents ix. « Dès le commencement de 1826, dit-elle, il éprouva divers symptômes fâcheux. Une légère blessure au pied eut des suites plus graves qu'on ne devait le supposer, et le força de garder longtemps la chambre. Accoutumé à une vie active, il se plaignait souvent du repos auquel il était condamné. Peu de temps après il eut une ophthalmie accompagnée de phénomènes singuliers. Un soir, en rentrant chez lui, il crut voir la neige tomber à gros flocons, quoique nous fussions au mois de mars; l'illusion était si complète, qu'il ne cessait de secouer la prétendue neige de ses habits. Arrivé dans son appartement, sitôt que ses yeux furent frappés par la lumière, les flocons de neige se changèrent en une multitude de papillons noirs dont sa chambre lui parut remplie.... Depuis ce moment il fut obligé à de grands ménagements et à un régime suivi.... Vers la fin de mai, il se rendit à Sceaux, chez l'amiral russe Tzitztakoff; il y était depuis quelque temps, lorsqu'il tomba dangereusement malade. Il fut ramené à Paris dans un état déplorable, et mourut après une courte maladie. »

1811, in-8° : ouvrage composé à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon; — *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince, morceau servant d'introduction à une histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV, précédé de nouveaux Mémoires de Dangeau, contenant environ mille articles inédits sur les événements, les personnes, les usages, les mœurs de son temps, avec des notes autographes, curieuses, anecdotiques ajoutées à ces mémoires par un courtisan de la même époque;* Paris, 1818, in-8°; — *Des bons Effets de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance, ou trois visites de M. Brune;* Paris, 1819, in-12; Lille, 1821, in-12; — *Étude littéraire sur la partie historique de* Paul et Virginie, *accompagnée de pièces officielles relatives au naufrage du vaisseau* Le Saint-Géran; Paris, 1823, in-8°; — *De la Précision considérée dans le style, les langues et la pantomime;* Paris, 1824, in-8°; — *De la Peste de Marseille et de la Provence pendant les années* 1720-21. *Chapitre extrait d'un ouvrage inédit intitulé :* Histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV; Paris, 1821, in-8°; — *Notices sur Mme de La Fayette, Mme et Mlle Deshoulières, lues à l'Académie française;* Paris, 1822, in-8°; — *Notice sur Claude-Adrien Helvétius;* Paris, 1823, in-8°; — *Notice sur Mlle Clairon;* Paris, 1823, in-8°; — *Histoire de la Régence et de la Minorité de Louis XV jusqu'au ministère du cardinal de Fleury;* Paris, 1832, 2 vol. in-8°. Lemontey avait préparé une édition de ses *Œuvres,* d'où il avait exclu son petit écrit en faveur des protestants, et ses trois ouvrages de circonstance sous l'empire; elle parut après sa mort; Paris, 1829, 5 vol. in-8° : elle contient, outre la plupart des ouvrages cités plus haut, un certain nombre de notices que Lemontey destinait à la galerie française savoir : *Marguerite de Valois, reine de Navarre; François de Guise, le Balafré; Jeanne d'Albret; Gaspard de Coligny; J.-A. de Thou. J.-Fr.-Paul de Gondi, cardinal de Retz; Anne-Geneviève du Bourbon, princesse de Condé, duchesse de Longueville; Chaulieu; Adrienne Lecouvreur.* L. J.

Villemain, *Discours prononcé aux funérailles de Lemontey.* — Bignan, *Notice sur Lemontey;* dans la *Revue encyclopédique,* vol. XXXI, p. 282. — Dugas-Montbel, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, année 1826. — *Notice* en tête des *OEuvres* de Lemontey. — *Revue Française,* n° XIV, mars 1830.

LEMORT (*Jacques*), chimiste hollandais, né à Harlem, le 13 octobre 1650, mort à Utrecht, le 1er mars 1718. Destiné par son père à l'état ecclésiastique, il étudia d'abord la théologie; plus tard il s'adonna aux sciences naturelles, et ouvrit à Leyde un cours public de pharmacie et de chimie. La jalousie des professeurs de la faculté, qui le firent interdire et condamner à une amende, le décida à aller s'établir à Utrecht, où il obtint, en 1702, la chaire de chimie, qu'il occupa jusqu'à sa mort. On a de lui : *Chymia medico-physica, rationibus et experimentis superstructa;* Leyde, 1676, in-4°; ibid., 1684, in-8°; — *Compendium Chymicum;* Leyde, 1682, in-12; — *Pharmacia medico-Physica, rationibus et experimentis instructa, necnon observationibus medicis illustrata;* Leyde, 1684, in-8°; ibid., 1685 et 1688, in-8°; — *Chymia rationibus et experimentis auctoribus, iisque demonstrativis superstructa, in qua malevolorum columniæ modeste simul diluuntur;* Leyde, 1688, in-8°; — *Idea actionis corporum, motum intestinum, præsertim fermentationem, delineans;* Leyde, 1693, in-12; — *Chymiæ veræ Nobilitas et Utilitas in physica corpusculari, theoria medica, ejusque materie et signis;* Leyde, 1696, in-4°; — *De Concordantia Operationum Naturæ, chymiæ et medicinæ;* Leyde, 1702, in-12; — *Theoriæ medicinæ fundamenta novantiqua;* Leyde, 1700 et 1718, in-8°; — *Facies et Pulchritudo Chymiæ ab adfictis maculis purificata et ad veras naturæ et sui artis leges exornata;* Londres, 1700, in-8°; Leyde, 1712, in-8°. Dr L.

Biographie médicale. — Hoefer, *Histoire de la Chimie.*

LEMOS (*Thomas* DE), théologien espagnol, né à Rivadavia, en Galice, vers 1560, mort le 23 août 1629. Il entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, devint professeur de théologie à Valladolid en 1594, et se signala par son zèle contre le molinisme naissant. Son ordre le chargea d'aller soutenir à Rome les doctrines de saint Augustin et de saint Thomas. La controverse entamée devant Clément VIII continua sous Paul V, et n'eut pas de résultat décisif. Les papes s'abstinrent de donner une décision sur cet obscur sujet de la grâce. Lemos, qui dans plus de quarante disputes publiques avait défendu, avec du savoir et de l'éloquence, les doctrines dominicaines, fut nommé en 1607 consulteur de la sainte et universelle inquisition romaine. Il passa les dernières années de sa vie au couvent de la Minerva. Ses principaux ouvrages sont : *Panoplia Gratiæ, seu de rationalis creaturæ in finem supernaturalem gratuita, divina, suavipotente ordinatione, ductu, mediis, liberoque progressu, dissertationes theologicæ;* Beziers (avec la fausse indication de Liége), 1676, 4 t. in-fol.; — *Acta omnium Congregationum ac disputationum quæ coram SS. Clemente VIII et Paulo V summis pontificibus sunt celebratæ in causa et controversia illa magna de auxiliis divinæ gratiæ, quas disputationes ego F. Thomas de Lemos eadem gratia adjutus sustinui contra plures ex Societate;* Louvain, 1702, in-fol. Z.

J. H. Serry, *Vie de Th. de Lemos,* en tête des *Acta omnia.* — Nic. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Quétif et Échard *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

LEMOS (Don *Pedro-Fernandez* DE CASTRO marquis DE SARRIA, comte DE), homme d'État

adrid, vers 1576, mort dans la même ville, 2. Destiné par sa naissance aux grandes s militaires, il entra de bonne heure au , et se distingua dans les campagnes de e. Il se fit aussi remarquer par la protec-u'il accordait aux littérateurs. Il n'était que marquis de Sarria lorsqu'il eut Lope ga pour secrétaire. Ce poëte lui écrivait suite : « Vous savez combien je vous t vous vénère, et que bien des nuits j'ai à vos pieds comme un chien. » Plus tard uis de Sarria, devenu comte de Lemos, fut ron de Cervantes et des Argensolas. Il une fille du comte de Lerme, et grâce à la du tout-puissant ministre, il s'éleva aux utes dignités. Président du conseil des n 1603, capitaine général en 1604, il devint i de Naples en 1610. Ce fut la plus brillante de sa vie. Il tenait à Naples un cours litté-ont les frères Argensolas étaient les prin-ornements, et déployait une magnificence La chute du comte de Lerme en 1618 celle du comte de Lemos, qui passa dans âce les dernières années de sa vie. Z.

iez, *Memorias para la historia de don Fe-II, rey de España*. — Watson, *History of the Philippe III*. — Ticknor, *History of Spanish re*, t. II, p. 123.

OS MESA (*Manoel* DE), jurisconsulte is, né à Estremoz, en 1670, mort en 1744. sé sur les premiers temps de la colonisa-Brésil un opuscule fort curieux, et qui a re : *Doaçao da Capitania de Porto se-a favor de Pedro Tourinho*, etc. Cette récieuse, imprimée à Madrid, sans date, enue introuvable ; elle renferme les con-auxquelles fut vendue la province la plus ement connue d'un vaste empire, lorsque de Campo Tourinho la céda après la mort père. F. D.

ents particuliers.

OS DE FARIA E CASTRO (*Damião-* DE), géographe et historien portugais, 715, à Villanova de Portimão, dans le des Algarves, mort en 1789. On lui doit *a geral de Portugal et suas conquis-*bonne, 1786,1804, 20 vol. in-8°. Cette , dépourvue de critique, commence au du comte don Henrique avec Dona , et va jusqu'au règne de Philippe II ; on l'a née partiellement en 1830 et 1831 ; — *Po-ioral e civil*, in-4°. Ce grand traité fait l'histoire générale. F. D.

Sylva Lopes, *Chorographia ou memoria eco-statistica e topographica do Reino do Algarve*; , in-8°. — César de Figaniere, *Bibliographia Portugueza*.

T (*François-Frédéric*), sculpteur, né en 1773, mort à Paris, en 1827. Fils d'un nenuisier, il apprit à Besançon les pre-rincipes du dessin ; puis étant venu à mpléter ses études, il y devint le meil-e de Dejoux. Il remporta à dix-sept ans er grand prix ; le sujet du bas-relief de concours était le jugement de Salomon. Il était à Rome comme pensionnaire de l'académie, quand la révolution vint l'arracher à ses études pour le jeter dans les rangs de l'armée du Rhin, avec laquelle il fit plusieurs campagnes. Rappelé à Paris en 1795 pour coopérer à l'érection d'une statue colossale du peuple français imaginée par David et décrétée par la Convention, il fut chargé dès lors de nombreux travaux ; on lui demanda un Numa Pompilius pour le conseil des Cinq Cents, un Cicéron pour le tribunat, un Léonidas aux Thermopyles pour le sénat, un Brutus, un Lycurgue et un bas-relief allégorique pour le Corps législatif. En 1801 il exposa une bac-chante en marbre, qui fut acquise par le premier consul, et en 1804 un buste de Jean Bart, qui fut envoyé par Napoléon à la ville de Dunkerque. En 1808 il fit le char et les deux figures de plomb doré destinés à accompagner sur l'arc du Car-rousel les fameux chevaux de Venise, et qui fu-rent enlevés ainsi qu'eux en 1815. En 1808 Le-mot sculpta le grand bas-relief du fronton du Louvre, dont la figure principale, changée par la restauration, représentait Napoléon sur un char de triomphe. Ce vaste travail fut jugé digne du prix décennal ; il le méritait, ne fût-ce que par la difficulté vaincue. Lemot mit au salon en 1810 la statue de Murat et un dessin du fronton du Louvre ; en 1812, La Rêverie, figure couchée, et Hébé versant le nectar à l'aigle de Jupiter. Lorsque les Bourbons rentrèrent en France en 1814, un de leurs premiers soins fut de charger Lemot de refaire la statue équestre d'Henri IV, placée autrefois sur le terre-plein du Pont-Neuf et renversée à la révolution. Cette nouvelle statue ne fut érigée qu'en 1817. On lui demanda aussi la belle statue équestre de Louis XIV, également en bronze, qui fut inaugurée à Lyon sur la place Bellecour, le 4 novembre 1826.

On doit encore à Lemot une Renommée, bas-relief placé sous le vestibule du palais du Luxem-bourg, un modèle en plâtre de la statue du gé-néral Corbineau, enfin un Apollon, figure colos-sale, que la mort ne lui permit pas d'achever.

Depuis 1805, Lemot était membre de l'Ins-titut, et professeur à l'Académie des Beaux-Arts ; à ce titre il a formé plusieurs de nos plus habiles sculpteurs, et entre autres Denis Foya-tier. La restauration lui décerna le titre de ba-ron. Dans les dernières années de sa vie, il était devenu propriétaire des précieuses et pit-toresques ruines du château de Clisson, et il a bien mérité des archéologues et des artistes en les conservant avec le plus grand soin et en publiant en 1817 un vol. in-4° intitulé : *Notice historique sur la ville et le château de Clis-son*. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Dulaure, *Histoire de Paris*. — C. J. Ch..... T, *Panorama de la ville de Lyon*.

LEMOYNE D'IBERVILLE, navigateur cana-dien, né à Montréal, en 1642, mort à la Ha-

vane, le 9 juillet 1706, était le second des huit fils de Charles Lemoyne de Longueil, gentilhomme normand établi depuis 1640 au Canada, où il semble avoir joui d'une certaine influence, puisque trois cantons de la colonie le choisirent en 1684 pour ménager la paix entre eux et les Français. Les sept frères d'Iberville, qui tous prirent part, ou avec lui ou séparément, aux événements dont le Canada fut le théâtre pendant les dernières années du dix-septième siècle et les premières du dix-huitième, se nommaient: Lemoyne de Longueil, Lemoyne de Sainte-Hélène, Lemoyne de Maricourt, Lemoyne de Sérigny et Lemoyne de Châteauguay; les deux derniers paraissent avoir porté l'un et l'autre le nom de Lemoyne de Bienville. D'Iberville, qui se livrait à la navigation dès son plus jeune âge, s'était fait une grande réputation de bravoure et de capacité lorsqu'en 1686 le gouverneur d'Énouville jeta les yeux sur lui et ses deux frères Sainte-Hélène et Maricourt pour expulser les Anglais des forts Monsipi, Ripert et Kichichouanne, qu'ils avaient construits dans la baie d'Hudson, où ils s'étaient en outre emparés du fort Bourbon, dont ils avaient changé le nom en celui de Nelson. Partie de Montréal, au mois de mars, sous le commandement supérieur du chevalier de Troyes, capitaine d'infanterie à Québec, l'expédition eut à surmonter tant de fatigues et de privations dans sa route à travers des marais et des chemins non frayés qu'à son arrivée, le 20 juin, devant Monsipi, elle était réduite à quatre-vingt-deux hommes. Quoi qu'il en soit, le fort fut immédiatement attaqué, d'un côté par d'Iberville et Sainte-Hélène, de l'autre par de Troyes et Maricourt; et bien que sa position sur une éminence concourût, avec les ouvrages dont il se composait, à en rendre la conquête difficile et périlleuse, il lui fallut céder devant l'impétuosité des Français, devant celle surtout d'Iberville et de Maricourt qui payèrent bravement de leur personne. Tous deux, accompagnés de neuf hommes seulement, surprirent et enlevèrent, le 1er juillet suivant, un bâtiment de guerre anglais mouillé devant le fort Ripert, que Sainte-Hélène venait de reconnaître, et ils firent plusieurs prisonniers, au nombre desquels était le gouverneur général de la baie d'Hudson, pendant que de Troyes prenait et détruisait le fort. Peu après, le fort Kichichouanne se rendit à Sainte-Hélène et à d'Iberville, auquel Frontenac en confia la garde, quand la rupture de la paix de Nimègue étendit à l'Amérique la guerre recommencée en Europe. Les Anglais vinrent bientôt l'attaquer, mais sans succès. Au commencement de l'année 1690, accompagné de Maricourt, il les contraignit à incendier eux-mêmes le fort de Newsavanne dont il se serait infailliblement rendu maître, et après avoir hiverné à Sainte-Anne (c'était le nom qu'il avait donné au fort de Kichichouanne), il résolut de passer en France pour y vendre les pelleteries fruit de sa conquête, mais plus encore pour se concerter sur les moyens de reprendre le fort Nelson ou Bourbon avec le gouvernement français et la compagnie de la baie d'Hudson qui avaient également à cœur de le recouvrer.

Pendant son absence, ses frères continuèrent de se montrer les intrépides défenseurs du Canada, alors en butte aux attaques non-seulement des Anglais, mais encore des Iroquois et de quelques autres tribus indiennes dont ils avaient su nous faire des ennemis. Le gouverneur français, de Frontenac, s'étant décidé à attaquer les Anglais dans leurs propres possessions, avait arrêté une expédition contre Corlav, grosse bourgade de la Nouvelle-York. Sainte-Hélène partagea avec M. d'Aillebout le commandement des troupes, qui s'emparèrent des fortifications établies sur ce point. Quand peu après l'amiral Phips fut venu prendre position, avec trente-quatre bâtiments de guerre, du côté de Beauport, dans le grand bassin que forme le Saint-Laurent au-dessous de Québec, [illegible] adressé au comte de Frontenac une som[illegible] insolente de se rendre sous une heure, [illegible] Hélène prouva combien le gouverneur [illegible] fondé à compter sur le courage de ses [illegible] en motivant son énergique refus sur le [illegible] qu'il attendait d'eux. Pointant lui-[illegible] pièces dirigées contre le vaisseau ami[illegible] tua un si grand nombre d'hommes [illegible] éprouver de telles avaries que, po[illegible] couler, il dut aller se cacher et [illegible] derrière le Cap aux Diamants, où [illegible] vaisseaux le suivirent. A quelques [illegible] l'intrépide Sainte-Hélène mourait [illegible] arme qu'on soupçonna empoisonnée [illegible] affaire sur le bord de la rivière Sai[illegible] affaire où, avec son frère de Longu[illegible] empêché les Anglais de franchir [illegible] Les Canadiens, qui l'adoraient, fure[illegible] exaspérés de sa mort qu'ils redou[illegible] nergie pour la venger, et y parvin[illegible] tement. Ceux des ennemis qui av[illegible] qué abandonnèrent leurs canons et [illegible] leurs vaisseaux, qui eux-mêmes [illegible] au plus vite, à l'exception de neuf, [illegible] au point de ne pouvoir mettre à la [illegible] nons[illegible] d'Iberville. A son arrivée [illegible] avait été nommé capitaine de fré[illegible] de La Rochelle, sur *L'Envieux*, com[illegible] M. Bonaventure, il avait l'ordre [illegible] Québec le commandement de la fré[illegible] qui attaquerait le fort Nelson avec [illegible] bâtiments fournis par la compa[illegible] n'ayant pu appareiller aussi prom[illegible] le désirait, contrarié d'ailleurs [illegible] pendant sa traversée, il n'arriva [illegible] le 18 octobre 1692, trop tard po[illegible] dition pût être entreprise avec [illegible] tendant, il obtint que *Le Poli* [illegible] iraient attaquer par mer le fort de [illegible] Acadie, que le chevalier de Vill[illegible]

simultanément par terre. Ce projet n'eut pas les suites qu'on s'en était promises, d'Iberville, à son arrivée devant le fort, ayant reconnu qu'il était trop bien défendu pour qu'on pût, sans une folle témérité, hasarder une attaque. Enfin, au mois de septembre de l'année suivante, il put satisfaire son impatient désir de restituer à la France le fort Nelson, contre lequel avaient été envoyées les deux frégates *Le Poli* et *La Salamandre*, cette dernière commandée par Sérigny, comme lui l'un des chefs de l'expédition. Le succès couronna l'entreprise après quinze jours de siége, mais non sans douleur pour les deux chefs, qui y perdirent leur frère de Châteauguay.

Repassé en France, où il arriva le 9 octobre 1695, d'Iberville en ramena les navires *L'Envieux* et *Le Profond*, avec lesquels lui et le capitaine Bonaventure prirent et détruisirent cette fois (juillet 1696) le fort de Pemkuit, après avoir, chemin faisant, capturé un vaisseau anglais. D'Iberville se rendit ensuite dans la baie de Plaisance, où il s'attendait à trouver M. de Brouillan, qui devait l'attendre avec le vaisseau de guerre *Le Pélican* et huit bâtiments malouins pour qu'ils s'emparassent ensemble de Saint-Jean, le principal des établissements anglais à Terre-Neuve. Mais, à son arrivée, le 12 septembre, il ne vit point M. de Brouillan; depuis trois jours il s'était éloigné avec ses neuf bâtiments pour attaquer seul Saint-Jean, contrairement à leurs conventions. Ce dernier, homme violent, cupide et jaloux, n'ayant pas réussi, revint au mouillage de Plaisance, mais se refusa longtemps à seconder d'Iberville dans une opération contre la partie nord de l'île, mal gardée par les Anglais. Il finit bien par adhérer au projet d'Iberville, à la condition que le commandement supérieur lui serait personnellement dévolu; mais il lui suscita une foule d'obstacles et de mauvais procédés auxquels ce dernier opposa une constante modération. Toutefois, la crainte de pousser trop loin le mécontentement des Canadiens, irrités de sa conduite peu loyale, le décida à marcher sur Saint-Jean, dont la conquête fournit à d'Iberville plus d'une occasion de signaler sa capacité et sa bravoure réfléchie. Pendant les deux mois qui suivirent, d'Iberville, agissant sans le concours de Brouillan, remporta sur les Anglais de si nombreux succès qu'il ne leur resta plus dans toute l'île que deux quartiers, qu'il aurait soumis s'il avait reçu de France les secours qu'il y avait demandés. Quand Sérigny arriva de France avec une division, le 18 mai 1697, il lui fallut, d'après les ordres du gouvernement, renoncer à achever la conquête de Terre-Neuve pour entreprendre celle du fort Nelson, que les Anglais avaient repris au mois de septembre 1696. D'Iberville mit à la voile le 8 juillet 1697 avec cinq navires, dont un fut brisé par les glaces le 3 août. Trois autres s'étant séparés de lui par suite de l'épaisseur des brumes et des rudes secousses que leur avaient fait essuyer les glaces charriées par de violents courants, *Le Pélican*, de cinquante canons qu'il montait, se présenta seul devant le fort Nelson, le 4 septembre. Le lendemain, de grand matin, il reconnut, à trois lieues sous le vent, trois vaisseaux anglais qui manœuvraient pour entrer dans la baie. Certain d'être attaqué au mouillage, où il aurait alors été placé entre deux feux également redoutables, d'Iberville préféra aller au-devant de l'ennemi. Cette détermination eut un succès qu'on ne devait pas espérer. Par une série de manœuvres habilement calculées, il réussit à prendre un des navires ennemis, à en couler un autre et à faire s'éloigner le troisième. Chassé le lendemain par une violente tempête de son mouillage, qu'il avait regagné, *Le Pélican* sombra à l'entrée de la rivière Sainte-Therèse; mais fort heureusement pour d'Iberville, qui avait pu se sauver avec son équipage, il y retrouva les trois navires qui s'étaient séparés de lui et qui l'aidèrent à prendre le fort après quatre jours de bombardement.

Le but de l'expédition ainsi atteint, d'Iberville revint en France, où son premier soin fut de suggérer à M. de Pontchartrain l'idée de profiter de la paix, récemment signée à Riswick, pour tenter de nouveau la reconnaissance de l'embouchure du Mississipi, reconnaissance que l'intrépide La Sale avait été si fatalement empêché d'accomplir onze ans auparavant. A ce projet se joignait celui d'élever un fort à l'embouchure du fleuve. L'un et l'autre obtinrent l'assentiment du gouvernement français. Avec *La Renommée*, qu'il commandait, et *Le Français*, sous les ordres du marquis Châteaumorand, il appareilla de Rochefort, et relâcha à Saint-Domingue, où il eut avec Ducasse un entretien dans lequel il lui développa ses plans, dont ce grand homme fut si impressionné qu'il en témoigna son admiration à M. de Pontchartrain. Arrivé, le 27 janvier 1699, dans la baie de Pensacola, et quatre jours après, se hâtant de prendre les devants sur les Espagnols qui venaient de s'établir en cet endroit, dans le même but que lui, il jeta l'ancre au sud-sud-est de la pointe orientale de la Mobile, rivière parallèle au Mississipi, et débarqua, le 2 février, dans une île voisine, de quatre lieues de circuit, à laquelle il donna le nom d'île du *Massacre*, parce que, vers la pointe sud-ouest, il trouva les têtes et les ossements d'environ soixante personnes, qu'il présuma y avoir été tuées. Ayant ensuite gagné la terre ferme, il découvrit la rivière du Pascagoulas, et, accompagné de son frère Bienville, le jeune, d'un religieux et de quarante-huit hommes, tous montés sur des barques longues, et emportant pour quinze jours de vivres, il se mit à la recherche du Mississipi, que les Indiens appelaient *Malbouchia*, et les Espagnols la *Palissade*. Entré enfin dans ce fleuve, le 2 mars, il trouva que ce dernier nom convenait assez à l'embouchure

cherchée, hérissée qu'elle était d'arbres incessamment charriés par les courants. Sa reconnaissance terminée, il revint sur ses pas, pour faire part de sa découverte à M. de Châteaumorand, qui reprit aussitôt la route de France afin d'y apporter sans retard cette importante nouvelle. Quant à d'Iberville, poursuivant ses explorations, il rentra dans le fleuve, constata plusieurs erreurs dans la relation attribuée à Tonti (1) et dans la description de la Louisiane du P. Hennepin, qu'il avait déjà trouvé en défaut sur plusieurs points du Canada et de la baie d'Hudson, arriva au village du Bayagoulas, composé de sept cents cabanes, et monta ensuite jusqu'aux Oumas, où il trouva une lettre écrite au mois d'avril 1685 à La Sale par Tonti, et déposée par ce dernier dans le creux d'un arbre, lorsqu'il s'était décidé à descendre le Mississipi pour venir au-devant de son infortuné compagnon, après l'avoir longtemps attendu au point de rencontre convenu entre eux. Rassuré par cette lettre sur l'appréhension qu'il avait conçue de ne plus être dans le fleuve, il revint dans la baie du Biloxi, entre la Mobile et le Mississipi; et, après y avoir construit, à trois lieues de la rivière du Pascagoulas, un fort dont il nomma M. de Sauvole commandant, et Bienville lieutenant, il repassa en France. Il n'y séjourna pas longtemps, car le 8 janvier 1700 il était de retour au Biloxi. Il se hâta, à son arrivée, de renouveler la prise de possession faite plus de vingt ans auparavant par La Sale, et de construire sur le bord du fleuve un petit fort armé de quatre canons, dont il confia le commandement à Bienville, résolu, comme lui, à repousser les Anglais, qui pendant son absence avaient hautement annoncé leur projet de venir en forces le chasser de sa position. On devait d'autant plus craindre de les voir exécuter leurs menaces que le cabinet britannique s'apprêtait à jeter dans la nouvelle colonie les protestants expulsés de France et forcément conduits à faire cause commune avec les Anglais, repoussés qu'ils étaient par Louis XIV, à qui ils avaient fait la proposition d'assurer à leur mère-patrie la possession de ce beau pays, proposition rejetée par ce monarque, qui ne voulait à aucun prix tolérer soit en France, soit dans ses possessions d'outre-mer, d'autre religion que la religion catholique. Sentant la nécessité d'étendre au plus tôt ses moyens d'action et de défense, afin de pouvoir repousser plus sûrement les attaques qu'il pressentait, d'Iberville, le fort du Biloxi terminé, remonta le Mississipi jusqu'au pays des Natchez, y traça le plan d'une ville qui devait s'appeler *Rosalie*, du nom de M[me] de Pontchartrain, fit reconnaître une mine de cuivre sur les bords de la rivière Verte, qui se décharge dans la rivière Saint-Pierre, éleva un fort sur la Mobile, et construisit des magasins, des casernes, des fortifications sur l'île du *Massacre*, dont il changea alors le nom en celui de *Dauphine*. La population se porta sur ce dernier point, qui devint promptement le centre de la colonie. Ces résultats, quelque satisfaisants qu'ils fussent, lui semblaient néanmoins bien incomplets. Rien ne se faisait pour assurer le développement agricole du pays, dont le sol conviait pourtant, par sa fécondité, à des exploitations qui eussent assuré une prospérité rapide et durable. La colonie produisait des bœufs fournissant de la laine et des cuirs susceptibles de faire l'objet d'un commerce avantageux avec la France, où ces quadrupèdes auraient pu d'ailleurs être naturalisés; mais, comme il n'est que trop souvent arrivé dans nos tentatives de colonisation, l'incurie locale et l'insouciance de la métropole contrarièrent ses projets. Le grade de capitaine de vaisseau, qu'il obtint en 1702, fut la seule récompense de ses longs services. Quatre ans plus tard, à la tête de trois vaisseaux qu'il avait armés à la Martinique, il fit une descente dans l'île anglaise de Névis, dont il s'empara, et mourut à la Havane, sur le vaisseau *Le Juste*, qu'il commandait, à la veille de faire une expédition contre la Jamaïque. Sa mort causa de longs regrets au Canada, où il était si aimé et si considéré qu'avec lui, disaient les colons, ils seraient allés au bout du monde. Il justifiait cette affection par sa bravoure, sa mansuétude, sa droiture et son équité. Son nom avait été précédemment donné à une passe qu'il avait heureusement franchie au sud de l'île aux *Coudres*, située à quinze lieues de Québec et de Tadoussac.

Deux de ses frères, Sainte-Hélène et de Châteauguay, nous l'avons vu, étaient morts avant lui; il en avait été de même de Bienville, l'aîné, tué à l'attaque d'un fort, et de Maricourt, que les Iroquois avaient brûlé avec quarante Français dans une maison en 1704. Sérigny et Bienville, le jeune, qui lui survécurent, parvinrent au grade de capitaine de vaisseau. Lemoyne de Longueil, l'aîné des frères, était gouverneur de Montréal, à sa mort en 1716. Lemoyne de Châteauguay, fils de celui qui avait succombé à l'attaque du fort Nelson, en 1693, fut nommé commandant en second de la Louisiane en 1722, et plus tard gouverneur de la Guyane, après avoir, dans l'intervalle, été employé à la Martinique. De 1745 à 1747, année de sa mort, il fut chargé de la défense de Louisbourg, et s'en acquitta avec succès.

P. LEVOT.

Archives de la marine. — *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. — *Histoire de Saint-Domingue*, par le même. — *Les dernières Découvertes de La Sale dans l'Amérique septentrionale*, par le cheva-

(1) Tonti, que d'Iberville eut occasion de voir en 1700, pendant qu'il construisait le fort du Bilox, désavoua énergiquement cette relation, composée, lui dit-il, sur de mauvais mémoires, par un aventurier parisien qui avait spéculé sur son nom. Ce désaveu de Tonti est confirmé par sa déclaration au P. Marest (*Lettres édifiantes*, t. VI, p. 323, édit. Querbeuf), de n'avoir eu aucune part à cet ouvrage, tissu d'inexactitudes et d'assertions exagérées.

ntl; Paris, 1697, in-12. — *Lettres édifiantes.* — *générale des Voyages.* — Léon Guérin, *Les teurs français.*

LEMOYNE (*Jean-Louis*), sculpteur, né en ... mort en 1755. Il fut reçu membre de l'A-... e royale de Peinture et Sculpture le ... 1703. Le musée du Louvre possède de ... buste de Mansart avec cette inscription : *in Mansart com. sac. reg. æd. pr.* Lemoyne fut le maître de son fils *Jean-te* (*voy.* ci-après). E. B—N.

...bet de Jouy, *Description des Sculptures mo-... u Musée du Louvre.* — Lenoir, *Musée des mo-... français.*

LEMOYNE (*Jean-Baptiste*), sculpteur, né ..., en 1704, mort en 1778. Il fut élève de ... e Jean-Louis Lemoyne et de Robert Le ... Il fut reçu à l'Académie royale de ... e et Sculpture en 1738, sur la présentation ... i groupe, aujourd'hui au Musée du Lou-... présentant la mort d'Hippolyte. Les prin-... ouvrages de cet artiste furent la statue ... e de Louis XV érigée à Bordeaux, une ... du même prince pour Rennes, le mau-... 1 cardinal de Fleury, enfin, le tombeau de ..., que nous voyons encore à Paris dans ... Saint-Roch. E. B—N.

...res inédits de l'Académie de Peinture et Sculp-... I. Barbet de Jouy, *Description des Sculptures ... s du Louvre.*

LEMOYNE (*Jean-Baptiste* MOYNE, dit), ...iteur français, né à Eymet (Périgord), ...ril 1751, mort à Paris, le 30 décembre ... était fils de Louis Moyne, ancien consul. ...le, maître de chapelle de la cathédrale de ...ux, lui apprit la musique. A quatorze ans ...urut la France, et visita l'Allemagne, où ... des leçons de composition de Graun ...rnberger. A Berlin, il composa un *Chant* ..., qui, intercalé dans l'opéra de *Toinon et* ...*e*, eut un grand succès et lui valut la ... e second maître de musique au théâtre ...e royal. Il donna à Varsovie *Le Bouquet ...tte*, opéra en un acte, pour les débuts de ...int-Huberti. De retour en France, en ... e Moyne fit jouer à l'Académie royale de ... *Électre*, dont les paroles étaient de ... I. On y trouvait des morceaux remar-..., mais trop de bruit, et Gluck désavoua ...ne, qui se disait son élève. Le Moyne étu-... s Paccini et Sacchini, et fit représenter, ..., *Phèdre*, dont le poëme était de Hoff-... Cet opéra eut du succès. Le Moyne fit ... un voyage en Italie ; à son retour, en ... donna *Les Prétendus*, opéra bouffe, ... de Rochon de Chabannes, et *Nephté*, ... lyrique, de Hoffmann. Ces deux ou-... réussirent. En 1790 Le Moyne fit avec ... *Les Pommiers et le Moulin*, et avec ... et Andrieux *Louis IX en Égypte*. En ... donna au théâtre Favart *Elfrida*, pa-... Guillard. L'année suivante, l'Opéra joua ... *Miltiade à Marathon*, et en 1794 *Toute la Grèce*, pièces de circonstances. Enfin il donna au théâtre Feydeau *Le Petit Batelier, ou les vrais Sans-Culottes* ; 1794 ; — *Le compère Luc*, 1794, et *Le Mensonge officieux*, 1795. Le Moyne a laissé trois opéras inédits : *Nadir, ou le dormeur éveillé*, paroles de Patrat ; *Sylvius Nerva, ou la malédiction paternelle*, paroles de Befroy de Regny ; et *L'Ile des Femmes*, paroles de Rochon de Chabannes. J. V.

Grimm, *Correspondance.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — Choron, *Dict. histor. des Musiciens.* — *Biogr. univ. et portative des Contemp.*

LE MOYNE (*Gabriel*), compositeur français, fils aîné du précédent, né à Berlin, le 14 octobre 1772, mort à Paris, le 2 juillet 1815. A l'âge de neuf ans, il suivit son père à Paris, et reçut de Clémenti des leçons de clavecin et d'harmonie. Il devint ensuite élève d'Edelmann. Et fit avec le violoniste Lafont un voyage en France et dans les Pays-Bas, vers 1800. De retour à Paris, Lemoyne se livra à l'enseignement, et publia des œuvres pour le piano. Bon pianiste, il a laissé des sonates, des romances et l'opéra comique de *L'Entresol*, composé avec Piccini fils, paroles de Desaugiers, et joué au théâtre Montansier en 1802. J. V.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — Fétis, *Biogr. univ. des Music.*

L'EMPEREUR (*Constantin*), célèbre orientaliste hollandais, né à Oppyck, vers 1570, et mort à Leyde, en 1648. A la connaissance du droit et de la théologie il joignit celle des langues orientales, qu'il étudia sous Erpenius. Il professa d'abord pendant huit ans la théologie à Harderwick ; en 1627 il fut appelé à la chaire d'hébreu à Leyde, et une vingtaine d'années après à celle de théologie, qu'il n'occupa que quelques mois. L'empereur ne fut pas au-dessous de sa tâche dans cette célèbre université dans laquelle enseignèrent et où se formèrent les plus habiles orientalistes du dix-septième siècle. On compte parmi ses élèves plusieurs hommes distingués qui consacrèrent, à leur tour, leurs travaux aux langues orientales. La plupart de ses ouvrages sont des traductions, avec des notes, de divers écrits talmudiques et rabbiniques et des livres destinés à faciliter l'étude de la langue et de la littérature du peuple juif. On peut regarder les suivants comme les plus remarquables : *De Dignitate et Utilitate Linguæ Hebraicæ* ; 1627, in-8°. C'est le discours d'ouverture de son cours d'hébreu à Leyde ; — *Talmudis babylonici Codex Middoth, sive de mensuris templi, hebr. cum versione et comment.* ; Lugd.-Bat., 1630, in-4° ; — *Mosis Kimchi Introductio ad scientiam* ; Lugd.-Bat., 1631, in-8° ; — *Itinerarium Benjamini Tudelensis, hebr. lat. cum notis* ; Lugd.-Bat., 1633, in-12 ; — *Clavis talmudica, hebr. lat.* ; Lugd.-Bat., 1634, in-4° ; — *Liber halicoth olam, R. Josuæ Levitæ et lib. Mare Haggemaza R. Samuelis hannagide hebr. lat.* ;

Lugd.-Bat., 1634, in-4°; — *Disputationes theologicæ;* Lugd.-Bat., 1648, in-8°.

Michel Nicolas.

Paquot, *Mémoires.* — Rotermund, *Supplément* à Adelung.

LEMPRIERE (*John*), biographe anglais, né dans l'île de Jersey, mort le 1er février 1824, à Londres. Après avoir fait ses études à Oxford, où il prit tous ses degrés en théologie, il fut chargé de la direction du collége d'Abingdon, passa ensuite à celui d'Exeter, et renonça, vers 1810, à la carrière de l'enseignement à la suite de quelques démêlés avec ses collègues. L'année suivante il obtint deux bénéfices dans le Devonshire, sinécures d'un revenu médiocre, mais qui lui procurèrent l'indépendance nécessaire à ses travaux. Lempriere avait une instruction étendue; il connaissait fort bien l'antiquité, et sa *Bibliotheca classica*, 1788, in-8°, revue et augmentée par lui, est encore d'un usage général dans les universités. On a encore de lui : une traduction d'*Hérodote* avec notes, 1792, dont il n'a paru que le tome Ier; — *Universal Biography;* 1808, in-4° et in-8° : cette compilation, faite avec soin, a été aussi l'objet de fréquentes réimpressions. P. L—y.

Annual Biography, 1824.

LE MUET (*Pierre*), architecte français, né à Dijon, en 1591, mort à Paris, en 1669. Non moins bon ingénieur qu'habile architecte, il fut chargé par Mazarin de créer ou de réparer les fortifications de plusieurs villes de Picardie. Il construisit à Paris un grand nombre de maisons et d'hôtels, et plusieurs châteaux en province; mais il est surtout connu pour avoir achevé l'église du Val de Grâce, commencée en 1645 sur les dessins de Mansard et continuée sur ceux de Lemercier jusqu'à la hauteur de l'entablement. On doit donc à Le Muet la coupole et les voûtes, et il est également auteur de la façade, composée de deux ordres corinthiens superposés et couronnés d'un fronton. Le Muet avait donné en 1656 les dessins de l'église Notre-Dame-des-Victoires pour les Augustins déchaussés, dits les Petits-Pères; mais les travaux à peine commencés furent suspendus faute de fonds, et ne furent repris qu'en 1737, par Libéral Bruant, et achevés plus tard par Gabriel Leduc. Le Muet a laissé trois ouvrages didactiques : *Traité des Cinq Ordres, traduit de Palladio*; Paris, 1626; — *Les Règles des Cinq Ordres d'Architecture de Vignole augmentées, et réduites de grand en petit;* Paris, 1632, in-4°; — *La manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes;* 1665, in-fol. E. B—n.

Quatremère de Quincy, *Histoire de la Vie et des Ouvrages des plus célèbres Architectes.* — Dulaure, *Histoire de Paris.*

LENAIN (Dom *Pierre*), écrivain ecclésiastique, né à Paris, en 1640, mort à La Trappe, près Soligny (Perche), en 1713. Il était frère du savant Sébastien Lenain de Tillemont, et fit profession chez les Victorins de Paris. Plus tard, en 1662, lorsque Armand Le Bouthillier de Rancé eut réformé les cisterciens du monastère de La Trappe, dom Lenain s'y retira, et en devint sous-prieur. On a de lui entre autres : *Essai de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux;* Paris, 1696, 9 vol. in-12. Le style de cet ouvrage est négligé, la critique y manque; l'auteur a déployé plus de piété que de savoir; — *Homélies sur Jérémie;* 1705, 2 vol. in-8°; — une *Traduction de saint Dorothée, Père de l'Église grecque;* in-8°; — *Vie de J. Le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de La Trappe;* Rouen, 1715, 3 vol. in-12. Revu par Bossuet, cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; — *Relation de la Vie et de la mort de plusieurs Religieux de La Trappe*, 6 vol. in-12. A. L.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.* — Moréri, *le grand Dictionnaire Historique.*

LENAIN DE TILLEMONT. *Voy.* Tillemont.

LENAU (*Nicolas*), poëte allemand, né à Csatad, en Hongrie, le 15 août 1802, mort à Oberdoebling, près Vienne, le 22 août 1850. Son véritable nom était *Niembsch de Strahlenau;* mais il est beaucoup plus connu sous celui de *Lenau.* Quoique, par sa naissance, il appartînt à la Hongrie, l'allemand lui était devenu familier dès son enfance. Après avoir achevé son cours de philosophie à l'université de Vienne, il s'appliqua d'abord, pendant trois ans, à l'étude de la jurisprudence, qu'il abandonna ensuite pour se livrer à celle de la médecine et des sciences naturelles. Son génie poétique se montra pour la première fois dans une excursion qu'il fit aux Alpes autrichiennes. Non content d'errer dans les steppes de la Hongrie et de courir la poste sur la grande route de l'Europe, en 1832, il franchit même l'Océan, et fit son tour du Nouveau Monde. Après son retour d'Amérique, il habita alternativement Vienne, Ischl et Stuttgard. Ce fut dans cette dernière ville, qu'au mois d'octobre 1844, il fut atteint d'une maladie mentale, au moment où il allait se rendre à Francfort-sur-le-Mein pour s'y marier. On le conduisit dans la maison de santé de Winnenthal, et de là, en 1847, à Oberdoebling, près Vienne, où se termina sa carrière. Ce fut en 1832, l'année même où Lenau partit pour l'Amérique, que Gustave Schwab publia le premier recueil de poésies de notre poëte, qui eut tout d'abord un grand succès, et qui déjà, en 1838, époque où parurent également ses *Neuere Gedichte* (Poésies nouvelles), eut une 2e édition. Ces deux recueils furent plus tard réunis sous le titre de *Gedichte* (Poésies), tome I, 14e édit.; Stuttgard, 1852; t. II, 12e édit.; ibid., 1852. C'est dans ces pièces que se manifestent avec le plus de bonheur les énergies natives et les délicatesses de son âme. Toutes ses poésies justifient amplement la sympathie dont il est l'objet de la part de ses compatriotes, et l'on peut, sans hésiter, le placer au rang des premiers poëtes lyriques de l'Allemagne. Ses meilleures pièces de vers

sent toutes les qualités auxquelles les s fugitives de Gœthe doivent leur excel- Le premier recueil de poésies de Lenau ivi de *Faust*, qui parut d'abord par frag- , en 1836, dans l'*Almanach du Prin-* (Fruehlings Almanach), que publiait alors te à Stuttgard. On en a donné une qua- édition dans la même ville, en 1852. — est un poëme épico-dramatique, entre- de dialogues, de scènes dramatiques, de ations, de ballades et de morceaux des- s. On y retrouve quelques-unes des figures the, mais tellement dénaturées, qu'elles pposer le poëte frappé de cécité par son l. Après *Faust* parut *Savonarole;* Stutt- 1837; 2e édit.; ibid., 1844. On n'y trouve ce qui doit caractériser un poëme épique. nous montre dans le fameux dominicain rence le visionnaire extatique, le prophète , le croyant réformateur et le prédicateur e; mais il ne nous montre pas l'homme es oscillations et ses contradictions, ses ions désintéressées et ses passions. Le troi- grand poëme de Lenau est intitulé : *Die nser* (Les Albigeois), et a paru pour la re fois à Stuttgard, en 1841; 3e édit., ib., Dans ce poëme, Lenau nous propose les tentés par les hérétiques du douzième omme une grande et glorieuse consolation es contemporains qui travaillent à pré- un avenir plus digne, selon lui, de l'hu- . Après la mort de Lenau, son ami sius Gruen publia de lui, sous le titre : *rischer Nachlass* (Succession poéti- une série de petites poésies, dont la ale est *Don Juan* (Stuttgard, 1851), que r lui-même regardait comme ce qu'il avait mieux. Le nom de Lenau eut de l'écho n Angleterre même, où il était estimé et . Le *Foreign Monthly Review and con- al literary journal* du mois de sep- 1839 a publié une critique remarquable faveur de son *Faust* et de ses *Poésies*, Brydges a traduit un assez grand nombre poésies sous le titre de *Poem of N. Lenau;* , 1838. Les écrits suivants prouvent n devait être vif l'intérêt qu'on prenait ement aux grands poëmes de Lenau, et n en même temps on devait avoir de tés pour les comprendre : *Ueber Lenau's* (Sur le Faust de Lenau), par J. M—r; rd, 1836; — *Nikolaus Lenau, seine sten und Tendenzen*, etc. (Nicolas Le- s vues et ses tendances), par Uffo Horn; urg, 1838; — *Nikolaus Lenau. Eine Aus- che Characteristik des Dichters* (Nico- au, Charactéristique complète de ce poëte), itz; Leipzig, 1850; — *Lenau in Schwa-* enau en Souabe), par Niendorf; Leipzig, — *N. Lenau's Briefe an einen Freund* s de N. Lenau à un ami), publiées par Stuttgard, 1853. Henri WILMÈS.

Conversations-Lexikon. — *Revue de Paris*, 1er février 1854, article de M. Henri Seuffert. — *Documents divers.*

LE NAUTONNIER (*Guillaume*), sieur DE CASTELFRANC, astronome français, né le 15 juillet 1560, près de Vénès (Languedoc), mort le 10 août 1620, à Castres. Destiné à la carrière ecclésiastique, il fit violence à ses goûts, qui le portaient vers l'étude des mathématiques, et entreprit un voyage pour vérifier l'exactitude de ses calculs sur la déviation de l'aiguille aimantée avant d'accepter la direction, en qualité de pasteur, de la paroisse protestante de Montredon (1594). Plus tard, il fut député par les églises du haut Languedoc à l'assemblée politique de Châtellerault et au synode national de Saint-Maixent. Ses devoirs religieux ne le détournèrent pas cependant des sciences exactes, et il publia les ouvrages suivants, dont le premier sortit d'une presse qu'il avait établie dans son château de l'Ourmarié : *Mécométrie de l'aymant, c'est-à-dire de la manière de mesurer les longitudes par le moyen de l'aymant, par laquelle est enseigné un très-certain moyen, auparavant inconnu, de trouver les longitudes géographiques de tous lieux, aussy facilement que la latitude. Davantage y est montré la déclinaison de la guide aymant pour tous les lieux;* 1604, in-folio avec cartes et gravures. Ce livre, fruit de plusieurs années de recherches, rendit d'utiles services à la navigation et valut à l'auteur une pension de 1,200 livres de la part de Henri IV; il est suivi de la *Mécométrie arithmétique de l'aymant*, dédié à Jacques Ier; — *De Artificiosa Memoria*; Castres, 1607, in-4°; résumé des moyens mnémotechniques recommandés par les anciens et les modernes. Il laissa en manuscrit un *Diaire astrologique* et une *Cosmographie*. P. L— Y.

Delambre, *Bibl. Astronom.* — *La France Prot.*

LENCLOS (*Anne* dite *Ninon* DE), femme célèbre du dix-septième siècle. Elle naquit à Paris, en 1615, et mourut en cette même ville, le 17 octobre 1705. M. de Lenclos, son père, n'était pas un joueur de luth, comme l'ont supposé, d'après Voltaire, quelques biographes, mais un gentilhomme tourangeau, qui avait beaucoup de goût pour la musique. Madame de Lenclos appartenait à une bonne famille; elle s'efforça en vain d'inculquer à sa fille ses propres principes de morale et de religion. M. de Lenclos, de son côté, s'appliquait à lui inspirer le goût de la philosophie, non de celle qui incite l'esprit humain à rechercher en tout la souveraine vérité et à élargir les voies du perfectionnement moral, mais de cette philosophie qui conduit seulement au sensualisme et que l'on qualifie d'épicurienne. Dans cette lutte de principes entre les deux instituteurs naturels de Ninon, le père demeura victorieux; ses enseignements s'accordaient avec les instincts de son élève. Tout enfant, Ninon était belle, « et elle le fut toujours », dit Guyon de Sardière, qui décrit minutieusement sa beauté, suivant lui,

parfaite. Selon d'autres écrivains, le charme irrésistible de Mlle de Lenclos consistait principalement dans la mobilité de sa physionomie et dans la grâce de sa personne. L'éducation de Ninon fut très-soignée; son père lui fit apprendre plusieurs langues étrangères; elle excellait dans l'art de la musique et dans celui de la danse; de plus, elle avait, comme on disait alors, beaucoup de *lecture*, ce qui ne la rendait pourtant pas pédante. Son caractère était égal et facile, son esprit vif et mordant. Mlle de Lenclos avait seize ou dix-sept ans lorsqu'elle entra dans la carrière de la galanterie, et elle n'en sortit pas d'un demi-siècle tout entier, assure-t-on. Sa première liaison d'amour fut cependant enveloppée de quelque mystère; à l'époque où elle eut lieu, Ninon vivait sous le toit maternel, qu'elle abandonna dans la suite pour se livrer, sans aucune retenue, au plaisir. Les apologistes de Mlle de Lenclos veulent que son excentricité ait été le résultat de la profondeur de sa raison. « Le penchant qu'elle avait à réfléchir, dit Sardière, lui fit porter bientôt ses regards sur le partage inégal des qualités qu'on est convenu d'exiger dans les deux sexes. Elle en vit l'injustice, et ne put la soutenir. — « Je vois, dit-elle à ses amis, qu'on nous a chargées de ce qu'il y a de plus frivole, et que les hommes se sont réservé le droit aux qualités essentielles; de ce moment je me fais homme. » Le mépris de l'hypocrisie et l'indifférence pour les richesses furent les deux seules règles de conduite que se posa Ninon; elles lui assuraient l'indépendance dans l'amour. Il y a divergence d'opinions, parmi les biographes de mademoiselle de Lenclos, quant à l'objet de sa première inclination de cœur. Voltaire prétend que Ninon fut passagèrement la maîtresse du cardinal de Richelieu; il ajoute que cette intrigue amoureuse dut être la première de l'une et la dernière de l'autre. Il semble qu'en écrivant ceci, Voltaire ait confondu Ninon de Lenclos avec Marion Delorme. Richelieu aurait donné à Ninon (toujours d'après le même auteur) une rente viagère de deux mille francs. Ce choix d'un amant qui, selon toutes probabilités, ne pouvait pas personnellement plaire à une belle fille de dix-sept ans, et le don qui s'en serait suivi, se trouvent démentis par le désintéressement de Ninon dans toutes ses relations intimes. Voltaire se contredit lui-même lorsque ensuite il dit « qu'il fallait beaucoup d'art et être fort aimé d'elle, pour lui faire accepter des présents ». Au reste, la notice sur mademoiselle de Lenclos, publiée dans les *Œuvres* de Voltaire sous le titre de *Lettre*, fourmille d'erreurs. On lit dans la *Segraisiana* que Ninon eut pour premier amant un M. de Saint-Étienne. Le fait est que celui qui assujettit le cœur encore tout neuf de Ninon fut un beau et valeureux jeune homme (1), Gaspard de Coligny, comte, puis duc de Châtillon. Ces liens, tout charmants qu'ils étaient, se rompirent vite. De cette époque datent les réflexions de Ninon sur l'instabilité de l'amour. Elle regarda ce sentiment « comme un mouvement aveugle et machinal, qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître ». Parmi les successeurs presque innombrables que Ninon donna au comte de Châtillon, il y en eut un, — un seul, — dont elle récompensa l'attachement par une fidélité qui ne dura pas moins de trois ans. Ce privilégié fut le marquis de Villarceaux; Ninon l'avait enlevé à son amie, Mme Scarron, sans se brouiller pour cela avec elle. Ils passèrent tout le temps de leurs amours dans la retraite à la campagne. Une telle infraction aux coutumes de Mlle de Lenclos ne pouvait manquer d'émouvoir ceux de ses adorateurs qui avaient subi les conséquences de son humeur volage. Saint-Évremond lui adressa l'*Élégie* dont nous venons de citer un fragment, et qui commence ainsi:

Chère Philis, qu'êtes-vous devenue?
Cet enchanteur qui vous a retenue
Depuis trois ans par un charme nouveau
Vous retient-il en quelque vieux château?

Un peu plus loin le poëte mentionne outre Châtillon, « un maréchal (d'Albret), l'ornement de la France, » et « ce jeune duc (d'Enghien) qui gagnait des batailles, » comme ayant obtenu les faveurs de Philis.

On a donné à Ninon la qualification d'*honnête homme*, parce qu'elle n'avait jamais plusieurs amants à la fois. A la vérité, celui qu'elle congédiait était si promptement remplacé par un autre, que le marquis d'Estrées et l'abbé d'Effiat (quelques auteurs ont substitué à ce dernier Villarceaux) s'en rapportèrent au hasard d'une partie de dés pour trancher une question de paternité au sujet de laquelle Ninon elle-même restait indécise. D'Estrées ayant gagné la partie se chargea du sort de l'enfant, qu'il regarda dès lors comme son fils.... Ce fils, le chevalier de La Boissière, se distingua dans la marine. On a loué Mlle de Lenclos outre-mesure, selon nous, pour un simple trait de probité, auquel donna du relief le contraste de la conduite d'un individu que Voltaire désigne par l'épithète de dévot, et l'auteur de la *Vie de Ninon* par le titre de grand-pénitencier. Lors de l'arrestation de Fouquet en 1661, Gourville s'étant enfui de France, laissa deux cassettes renfermant chacune dix mille écus d'or, en dépôt, l'une chez le personnage ci-dessus, l'autre à Mlle de Lenclos, dont il

(1) Cette assertion de Guyon de Sardière est corroborée par les vers suivants de Saint-Évremond :

Ce beau garçon dont vous fûtes éprise
Mit en vos mains son aimable franchise;
Il était jeune, il n'avait point senti
Ce que ressent un cœur assujetti;
Et, jeune encor, vous ignoriez l'usage
Des mouvements qu'excite un beau visage;
Vous ignoriez la peine et le plaisir
Qu'ont su donner l'amour et le désir.
Dans les transports d'une première flamme
Vous vous nommiez et mon cœur et mon âme.

é l'amant. A son retour, le dévot préten-
ir employé le dépôt en œuvres pies;
s ont écrit qu'il le nia. Ninon, à qui Gour-
redemandait pas l'autre cassette, la lui
n disant : « J'ai perdu le goût que j'avais
us; mais je n'ai pas perdu la mémoire. »
son libertinage, qu'elle prolongea fort au-
s limites de l'âge mûr, mademoiselle de
jouit dans sa vieillesse d'une considéra-
toutefois était un peu factice. Son esprit
original, soutint la célébrité que lui avait
licence de ses mœurs; et sa maison,
roir été une école de matérialisme, devint
hôtel Rambouillet. Le cercle de ses ad-
rs s'augmenta d'une société de femmes
de et de la cour, au nombre desquelles se
ent mesdames de La Sablière, de Bouillon,
anges, de Castelnau, Cornuel, d'Olonne...
ier nom, honni par tous les chroniqueurs
ps, prouve que la société des femmes y
n peu mêlée. Quelques auteurs ont mis
te liste Mme de Grignan; la fière et sage
ante de Provence n'alla jamais chez Ni-
jeune marquis de Grignan avait seize
qu'il fut présenté à « cette vieille célèbre »,
l'appelle Voltaire. A propos de la
ation du marquis de Grignan à Mlle de
, nous allons citer ce passage de la no-
r monsieur de Sévigné, par Grouville.
quante-six ans, dit cet écrivain, elle
) séduisit celui (Charles de Sévigné)
e avait enflammé le père (Henri de Sé-
à trente-quatre, et c'est le moment de
uer qu'on vit encore vingt ans après,
itié recherchée par le jeune marquis de
; elle captiva ainsi les trois générations
même famille. »
gardait Ninon comme un modèle de poli-
n 1679, Mme de Maintenon écrivait à made-
e de Lenclos : « Continuez à donner de bons
à mon frère, il a bien besoin des le-
e *Léontium*. » Les leçons de Léontium
chèrent pas d'Aubigné d'être jusqu'à sa
n homme de mauvaise compagnie. Ce
e entre Ninon et Léontium, parallèle si
reproduit et établi par Saint-Évremond,
pas très-flatteur pour Mlle de Lenclos :
chez les anciens la maîtresse d'Épicure
s joui de l'estime publique. Au reste,
lateurs de Mlle de Lenclos ont souvent
à son sujet des inconséquences ana-
Voltaire, après s'être attaché à marquer
rence qui existe entre la femme qui cède
rices de son cœur ou de son imagination
mme dont on achète les faveurs, s'écrie à
de l'anecdote si connue du *bon billet*
Châtre, que les Thaïs et les Laïs n'ont
rien fait de plus plaisant. D'autres,
Châteauneuf et Saint-Évremond, sont
dans une exagération ridicule en décla-
premier, que Ninon s'était mise au rang
mmes illustres; le second, que son âme
était formée « de la volupté d'Epicure et de la vertu de Caton ». La position que Ninon se fit dans le grand monde au déclin de sa vie caractérise d'ailleurs son époque; et l'on peut dire avec quelque fondement que l'irréligion et le bigotisme, le libertinage et la pruderie, qui se partageaient, pour ainsi dire, la société, étaient représentées par ces deux anciennes amies, Mlle de Lenclos et Mme de Maintenon.

Quelques soins qu'aient pris en général les panégyristes de Ninon de Lenclos pour dissimuler ses peines morales, elles sont rendues évidentes par les efforts même de ses amis pour fortifier sa vieillesse contre l'envahissement de regrets inutiles. La détresse de son esprit perce dans l'intimité de sa correspondance avec Saint-Évremond. On ne trouve même pas dans aucune de ces pages un léger reflet de l'esprit railleur qui s'était souvent manifesté dans sa conversation par des plaisanteries fort libres, que Mme de Sévigné appelait par antithèse des *gentillesses*, et aussi par des reparties pleines de sel. Ainsi le grand-prieur de Vendôme, dont Ninon avait repoussé les hommages, ayant voulu se venger de ses dédains par l'épigramme suivante :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas.
Mon amour te prêtait des charmes,
Ingrate, que tu n'avais pas.

Elle lui répondit :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas.
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas? »

Vainement, pour l'étourdir sur la perte de sa jeunesse, Saint-Évremond lui répète, sur tous les tons, qu'il n'y aura point de vieillesse pour elle. « Votre vie, ma très-chère, a été trop illustre pour n'être pas continuée de la même manière jusqu'à la fin. Que l'enfer de M. de La Rochefoucault ne vous épouvante pas... » (On sait que La Rochefoucault dit un jour à Ninon avec une arrière-pensée malicieuse : « L'enfer des femmes, c'est la vieillesse. ») « ...Vous êtes née pour aimer toute votre vie... Vous pouvez toujours prononcer hardiment le mot d'amour... Quelle ingratitude d'avoir honte de nommer l'amour, à qui vous devez votre mérite et vos plaisirs! » Puis, voyant sans doute l'impuissance de ces consolations, Saint-Évremond recourt à un autre genre d'éloges. « Vous êtes, écrit-il à sa vieille amie, plus spirituelle que n'était la jeune Ninon. » Et dans une autre occasion : « J'ai reçu la seconde lettre que vous m'avez écrite, obligeante, agréable, spirituelle, où je reconnais les enjouements de Ninon et le bon sens de mademoiselle de Lenclos. » (Il est à remarquer que ce fut seulement vers le déclin de sa vie que les amis de Mlle de Lenclos s'accoutumèrent à la désigner par son nom de famille; pendant cette longue période de son existence qu'elle consacra à la galanterie, on ne l'appelait que « Ninon »).

Enfin, Saint-Évremond, se trouvant à bout d'arguments, lui conseille « d'avouer toutes ses passions pour faire valoir toutes ses vertus », ajoutant : « Il n'y a rien de mieux que la part qui regarde vos amis, rien de plus sec que ce qui regarde vos amants. » Vains efforts d'une amitié compatissante ! « Vous disiez autrefois que je ne mourrais que de réflexion, — écrit Ninon à Saint-Évremond ; — je tâche à n'en plus faire et à oublier le lendemain le jour que je vis aujourd'hui. Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'une autre. De quelque sorte que cela soit, qui m'aurait proposé une telle vie, je me saurais pendue. » Les lettres imprimées de Ninon de Lenclos à M. de Sévigné, publiées au dix-huitième siècle par un avocat nommé Damours, sont écrites moins incorrectement et moins sèchement que celles qui sont adressées à Saint-Évremond. Il y règne un ton enjoué qui s'accorderait bien avec le caractère qu'avait Ninon au temps où elle partageait, avec une célèbre comédienne, le cœur du marquis. Mais ces lettres sont apocryphes ; il en est de même de la *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, M. de Villarceaux et Mme de Maintenon* (1). Par des motifs divers, indulgence naturelle des hommes pour la courtisane qui se voue à leurs plaisirs, timidité des femmes à critiquer celles d'entre elles qui se sont assuré les suffrages des hommes, propension du public à adopter sans examen un jugement tout fait, il est arrivé que, sauf de rares exceptions, les contemporains de Ninon de Lenclos ont uni leurs voix dans un concert de louanges à son adresse. Néanmoins quelques-unes de ces voix protestaient en secret contre un enthousiasme qu'elles approuvaient tout haut. Ainsi, Mme de Coulanges, qui, suivant Grouvelle, fut liée jusqu'à sa mort d'une très-étroite amitié avec Ninon, écrivait en 1695, à Mme de Sévigné : « Les
femmes courent après Mlle de Lenclos
d'autres gens y couraient autrefois ; le
de ne pas haïr la vieillesse après un tel
On s'émerveilla fort d'une visite de la reine
tine à Ninon, en 1656. Voici comment cet
site eut lieu « Passant à un certain bourg
de Senlis, raconte Mme de Motteville, elle (
tine) voulut voir une demoiselle qu'on
lait Ninon, célèbre par son vice, par son
tinage et par la beauté de son esprit.
elle seule, de toutes les femmes qu'elle
France, à qui elle donna quelques marque
time. Le maréchal d'Albret et quelques
en furent cause, par les louanges qu'ils
rent à cette courtisane de notre siècle.

De tous les points de vue sous lesquels
considérer Ninon, le plus désavantageu
caractère, c'est celui du sentiment mat
sentiment resta inconnu à son cœur.
Lenclos avait eu deux fils ; nous av
parlé de celui qui s'appelait La Boi
sa mère ne lui fut pas toujours al
étrangère, du moins ne s'occupa-t
mais de lui. Quant au second des
Ninon, il reçut de son père, le
Gersay, fameux par la témérité de
pour la reine Anne d'Autriche, le n
liers. Il fut élevé loin des yeux de s
on lui fit un secret de sa naissance
qui ne pouvait être motivé par la
nuire à la réputation de Ninon, deve
jure pour la mère. Mlle de Lenclos
sentit pas, à ce qu'il semble ; car on
qu'elle ait fait aucune tentative pou
entrevue, un entretien avec ce fil
jour où on le lui présenta, sans la
çonner au jeune homme le lien sa
unissait. Villiers avait alors dix-neu
à cette époque, il était du bel ai
chez Mlle de Lenclos les jeunes gens
lait façonner aux manières du grand
ces manières-là, nous l'avons dit, M
clos les avait au suprême degré. V
l'imagination duquel devait puissan
la renommée extraordinaire des c
Ninon, éprouva pour elle, dès qu'il
admiration sur les mouvements de
se méprit ; il crut être à son tour a
cette femme si séduisante. Un jour
se promenait avec Mlle de Lenclos da
d'une petite maison qu'elle avait à P
elle passait ordinairement l'automne
clara ses sentiments avec une imp
épouvanta Ninon et lui ôta sa prése
D'ailleurs, elle n'était pas à la haute
sition de mère ; les inspirations de
tendresse lui firent défaut en ce m
tique. Au lieu de préparer gra
à la connaissance de l'affini
elle et lui, Ninon déchira l
qui couvrait ce mystère ; el
heureux jeune homme à to

(1) Puisque nous venons de mentionner la Champmêlé, c'est ici le lieu de rapporter un trait de Ninon qui nous semble d'autant plus injustifiable que la *moderne Léontium* ne se montrait pas jalouse de ses amants en général, et au peu de cas qu'elle faisait en particulier du *second* marquis de Sévigné, il est évident qu'elle ne se souciait nullement de sa fidélité. Même elle l'avait quitté, lorsqu'elle usa de l'ascendant qu'elle exerçait encore sur lui pour l'entraîner à commettre « une trahison basse et indigne d'un homme de qualité ». Laissons Mme de Sévigné raconter cette aventure de son fils à Mme de Grignan. « Elle (*Ninon*) voulut l'autre jour lui faire donner des lettres de la comédienne ; il les lui donna : elle en a été jalouse ; elle voulait les donner à un amant de la *princesse*, afin de lui faire donner quelques coups de baudrier. Il me le vint dire : je lui fis voir que c'était une infamie de couper ainsi la gorge à une petite créature pour l'avoir aimée ; je représentai qu'elle n'avait point sacrifié ses lettres (*de M. de Sévigné*), comme on voulait le lui faire croire pour l'animer. Il entra dans mes raisons ; il courut chez Ninon, et moitié par adresse, et moitié par force, il retira les lettres de cette pauvre diablesse. » Les biographes de Ninon passent volontiers sous silence cette petite noirceur. Cependant, pour donner une juste idée du caractère d'un individu, il faut présenter son portrait moral sous toutes ses faces.

...i causer un entraînement dont le trouble ... sens ne lui permit pas de définir d'abord ...itable nature. Bouleversé par cette révé... il alla prendre un de ses pistolets d'arçon, ... brûla instantanément la cervelle. Cette ...rophe, le coup le plus terrible qui puisse ...orté au cœur d'une mère, ne modifia au...ent le caractère de Ninon ; elle en fut pas...ment affligée ; elle n'en devint pas plus ...se. Au reste, les voluptés de l'épicurisme, ...Mlle de Lenclos s'était fait une doctrine, ... pour elle mélangées d'amertumes. Une ...le qui eut lieu entre deux de ses amants et ... du bruit dans le monde, ayant porté le ...le de sa conduite jusqu'aux oreilles d'Anne ...iche, alors régente, quelques rigides con...s engagèrent cette princesse à la faire ren... dans un couvent. Ninon, ayant appris ...dit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce ...ns le couvent des Cordeliers. On lui ré... qu'elle pourrait être mise aux *Filles ...ties*. Elle répondit qu'elle n'était ni fille, ...entie. Elle aurait pu ajouter que ses amis ... trop nombreux, trop haut placés pour ...on osât la traiter avec tant de sévérité. ...vement, la reine ne donna point de suite ... menace, déjà fort blessante pour Mlle de ...s, qui était plus sensible aux affronts ... ne voulait le paraître. Elle fut très...e de l'indiscrétion du jeune seigneur pour ...r duquel elle manqua à la parole que ...âtre, au moment de s'absenter pour peu ...ps, lui avait fait donner par écrit de lui ... fidèle jusqu'à son retour. Le nouvel ..., favorisé par Ninon, avait répété à ses ... plaisante exclamation de la belle infi... « Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! » Et ...quelque peine à obtenir son pardon. Mlle de ...s avait exclu Chapelle de sa société, ...qu'il était enclin à l'ivrognerie. La rancune ... auteur le poussa à faire contre elle de ...res chansons, dont elle eut beaucoup de ...

...n ne se montra pas non plus aussi inva... qu'on le croit généralement sur le cha...u matérialisme. A la date du 15 février ...et à propos de la conversion de la maré...le La Ferté, Mme de Sévigné dit : « Ninon ...étonnée, ébranlée. » Ces mots choquent ...mentateur et biographe de notre célèbre ...aire. « Il n'était pas juste, s'écrie Grou...le mettre à côté d'une telle femme (la ...ale) Ninon, qui n'avait jamais trompé ...i, qui même resta toujours fidèle à l'a...qu'elle aimait, qui surtout était trop sa...en volupté pour la faire dégénérer en dé.... » Avant cette époque, et alors que ... était encore dans la splendeur de sa ..., elle alla se jeter dans un couvent de ...ntines à Paris. Cette fantaisie de retraite ...it venue dans les premiers moments qui ... suivi la mort de sa mère. Pendant la maladie qui termina l'existence de Mme de Lenclos, Ninon l'avait soignée et veillée avec beaucoup de sollicitude. La mère avait profité de ce retour de tendresse pour tenter encore une fois d'arracher sa fille à « la vie libertine » qu'elle menait. Ninon s'était laissé émouvoir par les remontrances et les prières de la mourante ; mais cette impression de tristesse ne dura pas longtemps ; Marion Delorme et Saint-Évremond allèrent voir leur amie aux Feuillantines, et ils la décidèrent, probablement sans beaucoup de difficulté, à rentrer dans le monde. Nous avons dit que dans sa vieillesse Mlle de Lenclos vit sa société recherchée par les beaux esprits aussi bien que par les dames de haut rang et par les jeunes gens que, suivant l'expression usitée alors, on voulait mettre dans le monde ; et n'étaient pas admis chez elle tous ceux qui le désiraient. Quelques mois avant sa mort, Ninon se fit amener le jeune Arouet, alors âgé de moins de treize ans, et dont on lui avait vanté le talent poétique ; l'esprit pétillant de l'enfant lui plut ; elle lui légua dans son testament une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Voltaire avait conservé un agréable souvenir de cette femme singulière ; mais comme elle était très-vieille et lui fort jeune lorsqu'ils se connurent, l'illustre écrivain n'a composé sa notice sur Mlle de Lenclos que d'après des renseignements dont la plupart sont controuvés. Il aurait dû pourtant se tenir en garde contre l'inexactitude, lui qui, en 1752, écrivait de Postdam : « La plupart des anecdotes sur Mlle de Lenclos sont vraies ; mais plusieurs sont fausses..... Les lettres qui courent ou plutôt qui ne courent plus sous son nom sont au rang des mensonges imprimés. » Il faut mettre au rang de ces mensonges l'extravagante et honteuse assertion que Ninon avait quatre-vingts ans lorsqu'elle eut sa dernière aventure amoureuse avec l'abbé Gedoyn. D'autres biographes ont prétendu qu'elle était âgée de soixante-dix ans quand elle renonça à la galanterie, et que ce fut Châteauneuf qui ferma la liste de ses amants. Quelques auteurs ont attribué à Ninon de Lenclos un opuscule qui fut publié, de son vivant, sous le titre de *La Coquette vengée*, en réponse à un petit livre intitulé : *Le Portrait de la Coquette*. Camille LEBRUN.

Guyon de Sardière, *Vie de Ninon de Lenclos*. — Saint-Évremond, *Œuvres*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Saint-Simon, *Mém.* — Bret, *Mémoire sur Ninon de Lenclos*. — Dauxmesnil, *idem*. — *Lettres de Mlle de Lenclos*. — Motteville, *Mémoires*. — Sevigné, *Lettres*. — Grouvelle, *Notice sur le marquis de Sévigné*. — Voltaire, *Lettre sur Mlle de Lenclos*.

LENDINARA (*Cristoforo* GENESINI DE' CANOZZI *da*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Les auteurs contemporains parlent de lui avec les plus grands éloges. Il eut pour frère *Lorenzo*, qu'il aida dans ses travaux de marqueterie.

LENDINARA (*Lorenzo* GENESINI *de'* CANOZZI

[illegible]), peintre et sculpteur de l'école de Modène, [illegible] dans cette ville, mort vers 1477. Nous ne [p]ossédons aucune peinture qui puisse lui être [a]ttribuée avec certitude ; mais nous tenons par les historiens de l'art qu'il égala souvent les plus illustres de ses contemporains. Il excella dans l'art de la marqueterie, et orna de travaux en ce genre, en 1465, le chœur de la cathédrale de Modène, et plus tard le chœur, quelques confessionnaux et la sacristie de Saint-Antoine de Padoue. Il fut aidé par *Cristoforo*, son frère et *Pierantonio*, son gendre. Vasari parle aussi de quelques figures en terre que Lorenzo aurait exécutées également pour la basilique de Padoue. On connait encore les noms de plusieurs autres artistes, de la même famille, *Daniello*, *Giovanni Maria*, *Bernardino*, etc., qui se distinguèrent également dans l'art de la marqueterie.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi*. — Vidriani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*.

LENET (*Pierre*), diplomate et historien français, né à Dijon, mort en 1671. Conseiller au parlement de Dijon, procureur général (1641), et conseiller d'État, il se jeta dans le parti de la Fronde, et remplit les fonctions d'intendant de justice, de police et des finances pendant le siége de Paris. Il suivit le prince de Condé à Bordeaux ; mais il ne put empêcher la soumission de cette ville à l'armée royale (1653). Lenet représenta le prince de Condé à la conférence des Pyrénées, et défendit fort bien les intérêts de son patron. Après la paix, il revint à Paris, fut accueilli par la cour et envoyé en mission en Suisse. « Lenet, dit madame de Sévigné, avait de l'esprit comme douze. » On a de lui : *Mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années* 1649 *et suivantes, principalement celles de Guienne en* 1650 ; Paris, 1729, 2 vol. in-12. Quoique mal écrits et diffus, ces *Mémoires* offrent de bons documents pour l'histoire de France ; car l'auteur n'y relate que des faits dont il a été témoin. Une nouvelle édition beaucoup plus complète, publiée sur des manuscrits inédits, a été donnée en 1838 dans la collection des mémoires de Michaud et Poujoulat. Elle se compose de trois parties : la première contient beaucoup d'additions et corrections, comprend l'histoire du prince de Condé pendant la fin de 1649 et toute l'année 1650. La deuxième, publiée pour la première fois, donne tous les faits qui se rapportent à la jeunesse du prince depuis 1627 jusqu'à la fin de 1643. La troisième partie, dont tous les matériaux avaient été rassemblés par Lenet, a été rédigée sur les notes et le plan manuscrits de Lenet ; notes indiquant les faits dont il voulut parler, et les documents déposés à la bibliothèque royale. Cette troisième partie comprend l'histoire du prince de Condé depuis 1644 jusqu'au milieu de 1649 ; les événements de la fin de cette année et de la suivante sont racontés dans la pre[illegible] partie. Cette sorte de nouveaux mémoires [illegible] l'ensemble forme une *Histoire complè*[illegible] *grand Condé* depuis sa naissance (1627) ju[illegible] 1659, c'est-à-dire pendant tout le tem[illegible] troubles politiques de la France, ajoute n[illegible] intérêt à ce qui avait paru jusque alors. [illegible] nements nous sont racontés par un tém[illegible] laire, l'un des conseillers les plus influ[illegible] plus intimes du prince et le seul qu[illegible] bien toutes ses affaires, les dirigeant [illegible] toujours à lui tout seul. Personne ne [illegible] donc mieux nous initier aux secrètes [illegible] du [illegible] aux actions en partie ignorées du [illegible] Condé. On y voit, entre autres, que c'[illegible] et la jalousie de Mazarin qui déter[illegible] grande partie le prince à faire la [illegible] couronne, du moment où il n'avai[illegible] près de la reine ni la sécurité ni le[illegible] nécessaires à son rang et à sa dign[illegible] chronologique est tellement interver[illegible] mémoires qu'il est à désirer qu'un nou[illegible] ait le courage de refondre le tout, ce [illegible] ciliterait la lecture. M. Aimé Champolli[on] a publié : *Mémoires inédits de Pier*[illegible] *sur le grand Condé d'après le manu*[illegible] *tographe* ; Paris, 1840, in-8°.

Un des frères de Lenet, connu sous [illegible] d'*Abbé de la Victoire*, est souvent cité [illegible] dame de Sévigné pour son esprit et se[illegible] heureux.

A. D'E—P[illegible]

Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — [illegible] *Histoire des Écrivains de la Bourgogne*. — Petit[illegible] *moires*. — *Mémoires sur l'hist. de France*, par M[illegible] et Poujoulat. — V. Cousin, *La Jeunesse de Mme* [illegible] *gueville et la fronde à Bordeaux*.

LENEUS (*Pompeius*), grammairien lat[in] [illegible] vait dans le premier siècle avant J.-C. Na[illegible] thènes, il possédait une grande connais[sance] [illegible] l'histoire naturelle, et savait plusieurs la[illegible] devint, on ne sait dans quelle circonstanc[e] [illegible] de Pompée, qui lui donna la liberté. L[illegible] reconnaissant, l'accompagna dans tou[illegible] péditions (1), et traduisit par son or[illegible] l'ouvrage de Mithridate sur les poi[illegible] la mort de Pompée et de ses fils, [illegible] ne s'était pas enrichi à leur servic[e] [illegible] dait un grand attachement pour la [illegible] son ancien maître, ouvrit une [illegible] temple de Tellus dans le quartier [illegible] était située la maison de Pompée [illegible] attaqué dans son histoire cet [illegible] Leneus lui répondit avec une ex[illegible] et le traita de débauché, de gl[illegible] d'ivrogne, de corrompu dans [illegible] écrits, de voleur très-ignoran[t] [illegible] de Caton (lastaurum, lurc[illegible]

(1) « On raconte, dit Suétone, [illegible] ayant été enlevé d'Athènes, il s'[illegible] qu'après avoir acquis dans les let[illegible] tion, il rapporta à son maître l[illegible] que celui-ci, émerveillé de so[illegible] l'affranchit sans vouloir rien a[illegible]

nem, vita scriptisque monstruosum, pris- Catonisque verborum ineruditissimum). Y.

ne, *De illustr. Grammat.*, 2, 15. — Pline, XV, XXIV, 9. 41; XXV, 6, 7. — Müller, *Histor. Krit. 'lung der Nachricht. vom Leben des Sallust.*, - Drumann, *Gesch. Roms.*, vol. IV, p. 556.

FANT (*Jacques*), célèbre théologien pro-, né à Bazoche, dans la Beauce, le 13 avril et mort à Berlin, le 7 août 1728, d'une at- d'apoplexie. Il commença ses études à r et les acheva à Genève. En 1683 il se à Heidelberg, où il reçut l'imposition des en août 1684, et où il resta, en qualité de in de l'électrice palatine douairière et de de l'Église française, jusqu'en 1686. Il se alors devant l'armée française, dans la des suites fâcheuses que pouvait avoir i la publication récente d'un livre de con- e, dans lequel il avait vivement attaqué ıiles. A Berlin, où il chercha un refuge, il nmé pasteur de l'Église française. Il rem- fonctions pendant près de quarante ans. 7, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, a devant la reine Anne, qui lui fit pro- le rester auprès d'elle en qualité de cha- Il refusa, ne voulant pas quitter Berlin, ait été accueilli avec la plus grande bien- e et où il jouissait d'une grande consi- ı. Il réussissait dans la prédication, au- ses qualités physiques que par les qua- us solides, de penseur et d'écrivain. Son n était étendue, et s'alliait chez lui à un n et délicat, et à un caractère doux et nt.

nt a beaucoup écrit dans la *Bibliothèque* de Leclerc, dans les *Nouvelles de la ique des Lettres*, journal fondé par t continué par La Roque, puis par Ber- t enfin par Leclerc, dans l'*Histoire cri- e la République des Lettres* de J. Mas- t surtout dans la *Bibliothèque Germa-* dont il fut un des fondateurs et à la ré- de laquelle il prit une part très-active, lement à partir du 4ᵉ vol. Outre quel- vrages de controverse, on a encore de *listoire du Concile de Constance, ti- ncipalement d'auteurs qui ont assisté cile, enrichie de portraits*; Amsterd., vol. in-4°; nouv. édit., corrigée et aug- Amsterd., 1727, 2 vol. in-4°; trad. angl. 1730, 2 vol., in-4°. C'est un ouvrage npartial et intéressant; — *Poggiana, ou le caractère, les sentences et les bons Pogge Florentin, avec son Histoire de blique de Florence, et un supplément rses pièces importantes*; Amsterdam, vol. in-12. Recanati a relevé plusieurs commises par Lenfant, dans la vie qu'il e de Poggio, en tête de l'édit. de 1715 toire de Florence de cet auteur, imprimée latin pour la première fois; — *Histoire cile de Pise et de ce qui s'est passé de plus mémorable depuis ce concile jusqu'à celui de Constance, enrichie de portraits*; Amsterd., 1724, 2 vol. in-4°; — *Histoire de la Guerre des Hussites et du Concile de Bâle*; Amsterd., 1731, 2 vol. in-4°; contref. la même année à Utrecht (Paris); trad. allem., Vienne, 1783-1784, 4 vol. in-8°. La mort ne permit pas à l'auteur de mettre la dernière main à cet ouvrage; — *Le Nouveau Testament, trad. en franç. sur l'original grec*; Amsterd., 1718, 2 vol. in-4°, en collaboration avec Beausobre. Les notes sont des deux écrivains; la préface générale, qui forme une véritable introduction à la lecture du Nouveau Testament, est tout entière de Lenfant; — Seize *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Amsterd., 1728, in-8°; trad. en allem. par Rambach, Halle, 1742, in-8°. Lenfant a traduit en latin la *Recherche de la Vérité* de Malebranche, sous le titre *De inquirenda Veritate*; Genève, 1691, in-4°.

Michel NICOLAS.

Son éloge dans la *Biblioth. Germaniq.*, t. XVI, p. 115 et suiv. — Nicéron, *Mémoires*. — Chaufepié, *Diction. Hist.* — MM. Haag, *La France Protest.*

LENFANT (*Alexandre-Charles-Anne*), prédicateur français, né à Lyon, le 6 septembre 1726, massacré à Paris, le 3 septembre 1793. Sa famille était originaire du Maine. Il étudia chez les jésuites de Lyon, et demanda son admission dans leur ordre. Reçu en 1741 au noviciat d'Avignon, il fut envoyé deux ans après à Marseille comme professeur de rhétorique. Il avait du talent pour la prédication, et y obtint du succès. Il prêcha dans les principales villes de France, et à Malines il convertit un ministre anglican. Après la suppression de sa société, en 1773, il vécut dans le monde, et prêcha plusieurs stations à Lunéville, à Vienne et à Versailles. Il se plaisait à combattre les schismatiques et les philosophes. Diderot et D'Alembert suivirent un carême qu'il prêcha à l'église Saint-Sulpice, et on raconte que le premier dit un jour à son ami après avoir entendu un sermon du Père Lenfant sur la foi : « Quand on a entendu un pareil discours, il est difficile de rester incrédule. » Sans doute le débit de l'orateur était pour beaucoup dans ses succès, car à la lecture les sermons du père Lenfant ne paraissent pas à la hauteur de sa réputation. Il électrisait surtout son auditoire par l'harmonie de sa voix et par son air de conviction. Il prêchait le Carême à la cour en 1791 lorsque son refus de prêter serment à la constitution civile du clergé le força de s'interrompre. Le 30 août 1792 il fut arrêté et conduit à la prison de l'abbaye. « Le 3 septembre, à dix heures du matin, raconte Jourgniac de Saint-Méard, l'abbé Lenfant et l'abbé Rastignac parurent à la tribune de la chapelle qui nous servait de prison; ils annoncèrent que notre dernière heure arrivait, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique, qu'on ne peut définir

nous précipita tous à genoux, et les mains jointes, nous la reçûmes. » Après le massacre de quelques victimes, Lenfant fut appelé devant l'espèce de tribunal que les meurtriers avaient institué. On assure que les administrateurs de police et de surveillance consultés par Maillard sur ce qu'il fallait faire de l'abbé Lenfant avaient répondu : « Nous déclarons au peuple qu'il importe beaucoup à l'intérêt public que l'abbé Lenfant soit conservé; mais qu'il ne soit pas mis en liberté, au contraire très-étroitement gardé. » Le peuple demanda sa grâce. Elle lui fut accordée. De tous côtés on lui criait : *Sauvez-vous!* Il était hors de la foule lorsqu'une femme s'écria : « C'est le confesseur du roi. » Et en effet Louis XVI l'avait choisi pour confesseur lorsque le curé de Saint-Eustache eut prêté le serment constitutionnel. Saisi de nouveau, le père Lenfant fut ramené à l'abbaye. Il se mit à genoux, et périt en disant tout haut cette prière : « Mon Dieu, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie comme vous avez offert la vôtre pour moi ! » On a de lui : *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin, et imprimée avec une traduction française; 1756, in-8°; — *Oraison funèbre du Dauphin père de Louis XVI*; Nancy, 1766; — *Sermons pour l'Avent et pour le Carême*; Paris, 1818, 8 vol. in-12. J. V.

Jourgniac de Saint-Méard, *Mon Agonie de trente-huit heures*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LENG (*John*), érudit anglais, né en 1665, à Norwich, mort le 26 octobre 1727. Après avoir pris ses degrés à Cambridge, il devint chapelain du roi Georges Ier, qui l'éleva en 1723 au siége épiscopal de Norwich. Au jugement de Richardson, c'était un savant du premier mérite. On a de lui : une édition de *Térence*, Cambridge, 1701 et 1723, in-4°, qui passe pour une des plus correctes que l'Angleterre ait produites et qu'il enrichit de remarques critiques et d'une dissertation *De Ratione et licentia metri Terentiani*; — *Plutus* et *Les Nuées*, d'Aristophane; 1695, in-8°, en grec et en latin; — la 6e édition de la version anglaise du traité *De Officiis*, assez mauvais ouvrage de Roger L'Estrange; — et quelques écrits religieux. P. L—Y.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*.

LENGARD (*Samson*), littérateur anglais, mort en 1633. Dans sa jeunesse il suivit la carrière des armes, et se trouva, sous les ordres de Philippe Sydney, à la bataille de Zutphen. Il s'occupa ensuite de faire passer dans sa langue plusieurs ouvrages latins et français, entre autres l'*Histoire des Vaudois* de Perrin, l'*Histoire de la Papauté* de du Plessis-Mornay, et *La Sagesse* de Charron. Il était aussi très-versé dans la connaissance du blason et des armes, et l'on a conservé de lui au British Museum plusieurs compilations héraldiques justement estimées. P. L—Y.

Granger, *Biog. Dict.* — Noble, *College of Arms*.

LENGELE (*Martin*), peintre hollandais, vivait à La Haye en 1656, et était l'un des trois recteurs de l'Académie de Peinture de cette ville. On cite surtout de lui un fort beau tableau, représentant une revue de la milice bourgeoise. Les officiers de grandeur naturelle sont des portraits; cette toile figure dans les salles de la maison de ville de La Haye. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 21.

LENGERKE (*Alexandre* DE), agronome allemand, né à Hambourg, le 30 mars 1802, mort le 23 décembre 1853. Après avoir fait un voyage dans l'Amérique du Nord, et aux Indes, il s'adonna à l'agriculture, et fit valoir successivement plusieurs domaines dans le nord de l'Allemagne. Il fut nommé en 1842 professeur d'agronomie à Berlin et secrétaire général de la commission pour l'économie rurale de la Prusse. Parmi ses ouvrages, qui sont très-estimés, on remarque : *Darstellung der Schleswig-Holsteinischen Landwirthschaft* (Exposé de modes de culture en usage dans le Sleswig-Holstein); Berlin, 1826, 2 vol.; — *Reise durch Deutschland in besonderer Beziehung auf Ackerbau und Industrie* (Voyage à travers l'Allemagne, faisant surtout connaître l'agriculture et l'industrie de ce pays); Prague, 1839; — *Landwirthschaftliches Conversations-Lexikon* (Dictionnaire d'Agronomie); Prague, 1837-1838, 4 vol.; un volume de supplément parut à Brunswick en 1842; — *Anleitung zum praktischen Wiesenbau* (Méthode pour la Culture des Prairies); Prague, 1836 et 1844; — *Landwirthschaftliche Statistik der deutschen Bundestaaten* (Statistique rurale de la Confédération Germanique); Brunswick, 1840, 2 vol.; — *Beiträge zur Kenntniss der Landwirthschaft in den Preussischen Staaten* (Documents pour servir à la connaissance de l'état de l'Agriculture en Prusse); Berlin, 1846-1852, 4 vol.; — *Die ländliche Arbeiterfrage* (La question des Travailleurs); Berlin, 1849; — *Der Ackerbau im Landgebiet der Stædte* (L'Agriculture aux environs des villes); Berlin, 1850; — *Der Gardenbau im Preussischen Staate* (l'Horticulture en Prusse); Berlin, 1852; — *Landwirthschaftliche Jahreschrift* (Revue Agronomique); Berlin, 1852. Pendant les onze dernières années de sa vie, Lengerke a été le rédacteur en chef des *Annalen der Landwirthschaft in den Preussischen Staaten* (Annales agronomiques de la Prusse), publiées à Berlin par le gouvernement prussien. E. G.

Conv.-Lex.

LENGLET (*Étienne-Géry*), homme politique français, né à Arras, en 1757, mort à Douai, en octobre 1834. Il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale à la révolution. Partisan des idées nouvelles, il fut appelé par ses concitoyens à diverses fonctions publiques. Ami des Girondins, il refusa de signer une adresse de la

Société populaire d'Arras à la Convention dans laquelle on se félicitait de la chute des députés fédéralistes. Après la dissolution de la Convention, Lenglet fut envoyé au Conseil des Anciens par le département du Pas-de-Calais. Il parut plusieurs fois à la tribune, et parla pour la liberté de la presse et la liberté individuelle. Au 18 brumaire, il osa demander à la tribune, en face de Bonaparte, le maintien de la constitution. Il refusa ensuite son adhésion à la constitution de l'an VIII. Bonaparte le nomma néanmoins président du tribunal d'appel de Douai, qui devint successivement cour impériale et cour royale. On a de Lenglet : *Essai ou Observations sur Montesquieu;* Paris, 1792, in-8°; — *Rêveries diplomatiques après la prise de la Hollande;* in-8°; — *Essai sur la Législation du Mariage, suivi d'observations sur les dernières discussions du Conseil des Cinq Cents concernant le divorce;* 1797, in-8°; — *De la Propriété, et de ses rapports avec les droits et avec la dette du citoyen;* Paris, 1798, in-8°; — *Introduction de l'histoire, ou recherches sur les dernières révolutions du globe et sur les plus anciens peuples connus;* 1812. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemporains.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LENGLET-DUFRESNOY (*Nicolas*, abbé), célèbre érudit français, né à Beauvais (Oise), le 5 octobre 1674, mort le 16 janvier 1755. Il fit ses études à Paris, et se livra d'abord à la théologie, qu'il quitta bientôt pour la diplomatie, et dès lors la politique, l'histoire et la littérature se disputèrent l'emploi de son temps. En 1705 il fut envoyé par M. de Torcy auprès de l'électeur de Cologne, qui résidait alors à Lille; il eut l'occasion de rendre un service important à ce prince par la découverte d'un complot tramé contre lui. Lors de la prise de Lille par le prince Eugène, il obtint un sauf-conduit pour tout ce qui appartenait à l'électeur. En 1718, il servit d'instrument au régent pour découvrir ceux qui vaient pris part à la conspiration du prince de ellamare. Les moyens dont il usa en cette occasion ne témoignent pas d'une excessive délicasse : il se fit mettre à la Bastille (où il devait ourner si souvent), comme auteur d'un prédu mémoire du parlement en faveur du duc Maine. Il n'eut pas de peine à s'attirer ainsi onfiance de ceux que la même cause avait arrêter. Toutefois Lenglet ne se chargea de e commission déshonorante que sur la prose qu'il exigea qu'aucun des coupables qu'il ouvrirait ne subirait la peine capitale. Lenessaya d'effacer cette tache par de nomx travaux d'érudition. Son amour de l'indédance, un des traits les plus distinctifs de son actère, lui valut des emprisonnements plus ieux que le premier. On a porté jusqu'à dix et ze le nombre de ses séjours à la Bastille. C'est eexagération, qu'explique la franchise si connue de Lenglet. La vérité est qu'il y fut enfermé pour la deuxième fois en 1725; pour la troisième en 1743; pour la quatrième en 1750, à cause de son calendrier historique, et pour la cinquième et dernière fois en 1751, pour une lettre qu'il écrivit au contrôleur général et qu'on prétendit insolente. Aussi aurait-on pu dire de lui en l'allant voir à la Bastille ce que disait à Boufflers un plaisant qui le rencontra sur une grande route : « Je suis bien aise de vous trouver chez vous. »

Un séjour qu'il fit en Autriche, où il vit J.-B. Rousseau, et le prince Eugène, ayant offusqué la cour de France, il fut arrêté à son retour, en 1723, et détenu six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'année suivante il fut enfermé pendant quelque temps à Vincennes. Toutes ces contrariétés ne ralentirent ni son ardeur pour la liberté ni son zèle pour le travail. Elles ne portèrent même pas la moindre atteinte à sa gaieté. Il eût pu, grâce à un heureux concours de circonstances et aux nombreuses et importantes relations que lui valurent les services qu'il rendit et le talent qu'on lui connaissait, se laisser entraîner par l'ambition et parvenir à une position très élevée dans la diplomatie. Il refusa toujours les offres brillantes que lui faisaient pour se l'attacher, le prince Eugène, le cardinal Passionei et le secrétaire d'État, ministre de la guerre, M. le Blanc. Il préférait penser, écrire et vivre librement. Ainsi, même dans ses vieux jours, à cet âge où l'on aime ordinairement les jouissances du confortable et les douceurs du *far niente*, il refusa d'aller demeurer à Paris, avec une sœur opulente qui l'aimait et qui lui faisait les offres les plus séduisantes. Ce refus nous valut près de quarante ouvrages, qui tous témoignent de vastes connaissances scientifiques et littéraires. L'histoire des temps passés semble avoir été son étude de prédilection : « Je veux, disait-il, être franc Gaulois dans mon style comme dans mes actions. »

L'abbé Lenglet est le véritable modèle de l'homme de lettres indépendant : sa vaste érudition lui fit quelquefois défaut. Il est tombé dans des erreurs grossières, que certains critiques attribuent plutôt à une mauvaise foi intéressée qu'à l'ignorance. Ses notes et ses écrits respirent la malignité et la mordante causticité de Guy Patin. Il appartient par ses sarcasmes à la famille de Rabelais. Sur ses derniers jours, il se livra à la chimie; on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Un instant il eut l'idée d'écrire ses mémoires.

Lenglet-Dufresnoy mourut d'une manière tragique, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Un soir, qu'il s'était endormi au coin de son feu, en lisant un livre nouveau qu'on venait de lui envoyer : *Considérations sur les révolutions des Arts*, par le chevalier de Mehegen, il se laissa tomber au milieu des flammes. Ses voisins arrivèrent trop tard pour le secourir; l'infortuné vieillard avait déjà la tête presque toute brûlée.

On a de lui : *Lettre à MM. les doyen, syndics et docteurs en théologie de la faculté de Paris*, 1696, *signée E. E. T. S. M. M. D. L. et P. c'est-à-dire : étudiant en théologie sous MM. de Lestocq et Pirot*, et relative à la dénonciation faite à la faculté de théologie de Paris, du premier volume de la Vie de la sainte Vierge, traduit de l'espagnol, attribué à la mère Marie de Jésus; la Sorbonne ayant censuré cette lettre, à laquelle le P. Clouseil avait répondu, Lenglet répliqua par un nouveau mémoire sur le même sujet, et écrivit, le 30 juin 1697, une lettre latine au P. Matthieu, prieur des Carmes déchaussés de Madrid; — *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, 1708, in-12; augmenté en 1713; réimprimé en 1733; — *Mémoires sur la collation des canonicats de l'église de Tournay;* 1711, 1712, 1713, in-8°; — *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens;* 1713, 2 vol. in-12; 5e édition, 1729, 4 vol. in-4°; 1735, 1737; supplément en 1740, 2 vol. in-4°. La meilleure édition est celle en 15 vol. in-12; Paris, 1772, dont le catalogue des historiens, augmenté par Drouet, est encore le plus complet que nous ayons eu en français; — *Méthode pour étudier la géographie, avec un catalogue des cartes géographiques, des relations de voyages, et des descriptions les plus nécessaires pour la géographie;* 1716, 4 vol. in-12, 1718, etc. L'édition la plus estimée est celle de 1768, 10 vol. in-12, dont le catalogue a été augmenté par Drouet et Barbeau-Labruyère; — *Tables chronologiques de l'histoire universelle;* 1729; réimprimées en 1733; — *De l'Usage des Romans, avec une bibliothèque des romans;* 1734, 2 vol. in-12 : publié sous le nom de Gordon de Percel, contenant une violente satire contre J.-B. Rousseau, et dont les états généraux ordonnèrent la suppression; — *L'Histoire justifiée contre les Romans;* 1735, in-12 : réfutation de l'ouvrage précédent, qui avait été censuré par la police; ces deux ouvrages ont été réimprimés en Hollande; — *Histoire de la Philosophie Hermétique*, accompagnée d'un catalogue raisonné des écrivains de cette science, avec le véritable Philalète, revu sur les originaux; 1742, 3 vol. : ouvrage très-critiqué; — *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, sacrée et profane;* 1744, 2 vol. in-8°; réimprimées plusieurs fois et revues par M. Picot; — *Calendrier historique pour l'année 1750, avec l'origine de toutes les maisons souveraines;* 1750, in-12 : ouvrage qui fit emprisonner l'auteur, parce qu'il traitait le roi Georges d'usurpateur du royaume d'Angleterre aux dépens du prince Édouard; — *Traité historique et dogmatique sur les Apparitions, les visions, et les révélations particulières, avec des observations du R. P. dom Calmet sur les apparitions et les revenants;* 1751, 2 vol. in-12 : la préface de cet ouvrage est une de ses meilleures; — *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles, sur les Apparitions, les visions et les songes, avec une préface historique et un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les esprits, les visions, les apparitions, les songes et les sortiléges;* 1752, 4 vol.; — *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie française, tirée des procès et autres pièces originales du temps;* 1753, in-12, divisée en deux parties; — *Plan de l'Histoire générale et particulière de la Monarchie françoise;* 1754, 3 vol. in-12 : ouvrage non terminé; — *Lettres d'un chanoine de Lille à un docteur de Sorbonne, au sujet d'une prière hérétique;* 1707, in-12.

L'abbé Lenglet-Dufresnoy a en outre édité un très-grand nombre d'ouvrages, qu'il a enrichis de notes et de préfaces. On lui a attribué plusieurs livres dont il n'est pas l'auteur. P.

Michault, *Mém. pour servir à l'hist. de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet-Dufresnoy;* Paris, 1761. — Quérard, *La France Littér.*

LENKER (*Jean*), opticien allemand, mort le 28 novembre 1585. Il séjourna presque constamment à Nuremberg, sa ville natale, y exerça l'art de l'orfèvrerie, et se fit aussi remarquer par son habileté dans la construction d'instruments d'optique. On a de lui : *Perspectiva literaria;* Nuremberg, 1567 et 1595, in-fol.; — *Perspectiva mit exemplen;* Nuremberg, 1571, in-fol.; Ulm, 1617, in-fol.

Son fils, Jean Lenker, bourgmestre de Ratisbonne, exécuta de nombreux ouvrages ciselés, très-estimés; quelques-uns sont encore conservés dans les collections de Vienne et de Munich. Lenker était aussi habile graveur.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon.* — Doppelmayer, *Von Nurnbergischen Mathematikern*, p. 59.

LENNEP (*Jean-Daniel*), philologue hollandais, né à Leuwarden, en 1724, mort en [illegible] 1771. Élève de Valkenaër, il devint, en [illegible] professeur de grec et de latin à Groni[illegible] quinze ans après il fut appelé à Franeker [illegible] y enseigner le grec. On a de lui : *Coluthi* [illegible] *tus Helenæ, cum animadversionibus;* [illegible] warden, 1747, in-8°; — *De Linguarum* [illegible] *logia ex analogis mentis actionibus pro*[illegible] Groningue, 1753, in-4°; — *De Altitudin*[illegible] *tionis sacræ Novi Testamenti ad ex*[illegible] *Longini disciplinam exacta;* Groningue, [illegible] in-4°. — Lennep avait aussi traduit en [illegible] annoté les *Lettres* de Phalaris; son tra[illegible] publié après sa mort par Valckenaër ([illegible] gue, 1777, in-4°). Le principal ouv[illegible] Lennep est son *Etymologicum Linguæ* [illegible] Utrecht, 1790-1808, 2 vol. in-8°, publié [illegible] soins de Scheid : l'auteur a pris pour [illegible] départ les idées judicieuses exprimées [illegible] terhuis au sujet des étymologies gre[illegible] a donc évité les comparaisons arbit[illegible]

tes autrefois, entre la langue grecque et
nes orientaux.

oann, *Neues gelehrtes Europa*, t. IX, p. 219. —
mnasticon, t. VII, p. 117.

IEP (*David-Jacob*), philologue hollan-
la même famille que le précédent, né à
lam, le 15 juillet 1774, mort le 10 février
ppelé, en 1799, à enseigner les langues
s à l'Athénée d'Amsterdam, en rempla-
le Wyttenbach, il devint plus tard pro-
d'éloquence à l'université de Leyde. Re-
mme un des premiers latinistes de notre
il se fit en outre remarquer par les dis-
'il prononça aux états généraux, dont il
artie depuis 1838; les pièces de poésie
nposa dans sa langue maternelle sont
èles de pureté et d'élégance. On a de lui :
a juvenilia; Amsterdam, 1791; —
ationes Juris; Leyde, 1796, in-4°; —
*laris vitæ præsidiis contra adversam
m, quibus veterum auctorum scripta
nt;* Amsterdam, 1800, in-4°; — *Ovidii
s et Sabini epistolæ cum animadver-
;* Amsterdam, 1809 et 1812, in-12; —
*Theogonia et Scutum Herculis, cum
tario;* Amsterdam, 1843, in-8°. Len-
a aussi publié le cinquième volume de
de l'*Anthologia Græca*, commencée par
encore fait paraître de nombreuses dis-
s sur divers sujets de philologie et de
e; on lui doit enfin une traduction en
llandais des *Opera et Dies* d'Hésiode;
am, 1823. E. G.

sations-Lexikon.

OX (*Charlotte*), romancière et auteur
que anglaise, née en 1720, morte en
on père, le colonel Ramsay, lieutenant-
eur de New-York, la renvoya en Angle-
'âge de quinze ans, et mourut peu après.
sans fortune, elle se soutint par ses tra-
léraires. On ne sait presque rien de son
personnelle, et on ignore même l'époque
ort. Elle publia en 1747, lorsqu'elle n'é-
ore que miss Ramsay, des *Poems on
occasions;* en 1751, les *Memoirs of
Stuart*, et en 1752, *The female Quixote*,
ont Johnson écrivit la dédicace au comte
lesex. Son *Shakspeare illustrated* pa-
753, 2 vol. in-12, et fut augmenté bientôt
un troisième volume. C'est un recueil
velles et des histoires sur lesquelles les
e Shakspeare sont fondées. Miss Lennox
cueillies et traduites d'après les auteurs
x, et y a joint des notes destinées à
que Shakspeare a gâté les sujets de ses
n les surchargeant de basses inventions,
les intrigues et d'incidents improbables.
ncore de Charlotte Lennox : *The Me-
of the countess of Bercy*, traduits du
; 1756, 2 vol. in-12; — *Sully's Memoirs*,
du français; 1756, 3 vol. in-4°; — *Hen-*
roman; 1758, 2 vol. in-12; — une traduction du *Théâtre grec* du père Brumoy; 1760, 3 vol. in-4°, avec le comte Orrery et le docteur Johnson; — *Sophia*, roman; 1762, 2 vol. in-12; — *The Sister*, comédie; 1769, in-8°; — *Old city Manners*, comédie; 1775, in-8°; — *Euphemia*, roman; 1790, 4 vol. in-12. Johnson avait une haute opinion de miss Lennox, et il la plaçait comme romancière au-dessus de miss Hannah More et de miss Burney; mais le talent et les travaux de cette dame ne purent mettre ses dernières années à l'abri de la pauvreté. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.* — *Biographia Dramatica.*

LENNOX (*N....* comte), aéronaute français, né à Philadelphie, en 1795, mort à Paris, en 1836. Sa famille était originaire d'Écosse. Il vint très-jeune en France, où il fit ses études. En 1813, le comte de Montlosier l'emmena avec lui dans un voyage en Italie, et lui servit de guide. Le comte Lennox entra dans les gardes d'honneur de Napoléon. Après les désastres de 1815, il devint aide-de-camp du général Damas, puis entra comme instructeur à l'École militaire de Saint-Cyr; de là il passa comme capitaine instructeur à l'école de cavalerie de Saumur. Il se trouvait à Paris en juillet 1830, et se mêla aux insurgés. Peu de jours après il accompagnait le lieutenant général du royaume à l'hôtel de ville. Le général Gérard le chargea de la formation d'un régiment de lanciers, et lui donna le grade de chef d'escadron. S'étant mis à la tête d'une association nationale de l'armée, Lennox encourut la disgrâce du gouvernement, et dut donner sa démission. Actionnaire du journal *La Révolution de* 1830, il s'en rendit bientôt propriétaire, et lui donna une couleur bonapartiste prononcée; ce journal succomba bientôt sous le poids des saisies et des amendes. A chaque crise Lennox était arrêté et emprisonné. Lors de l'insurrection de Pologne il voulut former un régiment à ses frais; mais le gouvernement l'en empêcha. Il acheva de se ruiner en venant en aide aux proscrits et aux prisonniers politiques. Ses idées se tournèrent alors vers la navigation aérienne. Il fit construire un énorme ballon, à qui il donna le nom de *L'Aigle*, et qui avait dix mètres de long sur onze de large; la nacelle avait vingt-deux mètres de long; l'enveloppe de ce ballon était d'une toile imperméable capable de contenir, disait-on, le gaz pendant plus de quinze jours. Il y avait un gouvernail en avant et un en arrière de la nacelle, et de chaque côté des roues en toile construites à l'imitation des roues des bateaux à vapeur. Chaque gouvernail et chaque roue devait frapper l'air tantôt d'une manière permanente aux dépens de la vitesse, tantôt dans le but de l'accélérer; les roues étaient disposées de manière à aller successivement ou simultanément en sens contraire. Pour faire monter ou descendre l'aérostat, Lennox avait eu l'idée d'introduire dans son ballon un sac imité de la vessie

natatoire des poissons qu'on pouvait remplir d'air plus ou moins comprimé, et qui devait ajouter jusqu'à quinze kilogrammes au poids du navire aérien. Lennox et ses associés pensaient se servir en l'air des courants atmosphériques; louvoyer, monter, descendre dans les différentes couches, et réussir ainsi à aller où ils voudraient. La première ascension de *L'Aigle* devait emporter Lennox, Orsi, Guibert, Ajasson de Grandsagne, Laurent, Edan, Mmes Lennox et Edan; l'aérostat ne put s'enlever, et il fut mis en pièce par la foule. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1re partie, p. 133. — Duckett, dans le *Dict. de la Convers.* — Turgan, *Les Ballons.*

LENOBLE (*Eustache*), baron DE ST-GEORGES et DE TENELIÈRE, littérateur français, né à Troyes, en 1643, mort à Paris, le 31 janvier 1711. Il appartenait à une famille de robe, et jeune encore il obtint la charge de procureur général au parlement de Metz. Adonné aux plaisirs, il dut vendre sa charge pour payer ses dettes; cette ressource ne lui suffit pas : accusé d'avoir fabriqué des actes faux, il fut enfermé au Châtelet et condamné à un bannissement de neuf années. Sur son appel, il fut enfermé à la Conciergerie, où il rencontra Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Épicière*, que son mari avait fait enfermer. Lenoble devint l'amant de cette femme. Tous deux parvinrent à s'évader, et se cachèrent. Repris enfin, il composa en prison un grand nombre d'ouvrages. Bayle lui trouvait « infiniment d'esprit et beaucoup de lecture; il sait traiter, ajoutait-il, une matière galamment, cavalièrement; il connaît l'ancienne et la nouvelle philosophie; cependant il se vante d'avoir fait beaucoup d'horoscopes qui ont réussi, et il s'attache avec soin à maintenir le crédit de l'astrologie judiciaire. » Les *Œuvres complètes* de Lenoble ont été réunies en 20 vol. in-12; Paris, 1718. Vignacourt a réuni plusieurs des nouvelles de Lenoble dans ses *Amusements de la Campagne;* Paris, 1743, 8 vol. in-12; un autre recueil, dont les pièces lui sont également empruntées, est intitulé : *Le Gage touché, histoires galantes et comiques;* Liége, 1771, 2 vol. in-12. L. L—T.

Bayle, *Pensées diverses sur la Comète.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.*

LENOBLE (*Pierre-Madelaine*), économiste et physicien français, né à Autun, en 1772, mort à Paris, le 28 mai 1824. En 1792, il fut nommé commissaire des guerres à l'armée de Belgique, et depuis lors ne cessa d'être employé en cette qualité dans les contrées qu'envahirent les armées françaises. Parmi ses écrits on remarque : *Essais sur l'administration militaire;* 1797 et 1811; — *Mémoires sur la panification;* 1798; — *Découverte sur le galvanisme, comme cause des sensations de l'organe de l'ouïe et des effets de la voix;* suivi de *Quelques Idées philosophiques sur nos sens;* Milan et Paris, 1803, in-4°; — *Considérations générales sur l'état actuel de l'administration militaire en France au 1er janvier 1816;* Paris, in-4°; — *Mémoires sur les opératio[ns militaires] taires des Français en Galice, en Por[tugal et] dans la vallée du Tage, en 1809, sous [le com]mandement du maréchal Soult;* avec [carte] militaire; Paris, 1821, in-8°, et Atlas; — *[Exa]men général et détaillé des récoltes [et des] consommations de blé en France,* etc. 1822, in-8°. H.

Moniteur universel, nos 36 et 38, ann. 1821. — *Annuaire Nécrologique*, année 1824.

LE NOBLETZ (*Michel*), missionnai[re fran]çais, né le 29 septembre 1577, au ch[âteau de] Kerodren près Plouguerneau, mort au [...] le 5 mai 1652. Il commença ses étude[s à Bor]deaux, et les acheva à Agen, chez les [...]. Le 30 septembre 1598, il fit profession [...] per dans la Compagnie de Jésus, et dès [...] livra à la prédication; il apprit les langu[es grec]que et hébraïque, afin de pouvoir expli[quer les] écritures dans leurs textes primitifs. Le [Nobletz] possédait surtout un grand penchant [pour le] mysticisme. Il se fit bâtir une petite ce[llule sur] le bord de la mer à Tremenach, et là il [...] toutes les privations et les austérités qu'[un corps] humain peut endurer. Toujours revêtu [d'un ci]lice, chaque nuit, dit son biographe, il n[e cessait] de se frapper qu'inondé de sang. Ces [excentri]cités religieuses le firent facilement pas[ser pour] un prédestiné parmi les populations ig[norantes] et dévotes de la Bretagne; mais les do[minicains] de Morlaix crurent devoir le chasser de l[eur mo]nastère, à la suite d'un scandale qui atti[ra à Le] Nobletz « une peine bien cruelle et bien h[umiliante], puisque son biographe (M. Levot) aj[oute que] plusieurs criminels lui préféreraient la [mort]. » Le Nobletz n'en continua pas moins à [prêcher] la foi catholique dans la basse Bretagne, [dans] les îles d'Ouessant, de Molène, de Batz[...]. Il fut souvent expulsé par le clergé régulier [...] demeurait pas convaincu des conversio[ns écla]tantes, des miracles, des prophéties que [la cré]dulité publique attribuait à ce nouvel [apôtre]. [Il est] resté au surplus en très-grande vénérati[on dans] son pays. On a de Le Nobletz : un *Jou[rnal de] ses Missions;* Paris, 1666, 1668, in-8°, [...] 1836, 2 vol. in-12; — *De l'Union de la [volonté] humaine avec la volonté divine,* etc., par Dan.-Louis Miorcec de Kerdanet; Bres[t ...] in-18. A. I[...]

Le P. Antoine de Verjus, *La vie de Michel Le [Nobletz,] prêtre et missionnaire en Bretagne.*

LENOIR (*Nicolas*), dit *le Romain*, ar[chitecte] français, né à Paris, en 1726, mort en 181[0]. [Élève] de Blondel, il obtint le grand prix de [l'Acadé]mie, séjourna quelque temps à Rome, [et devint] l'architecte de Voltaire, qui l'employa à [...]. En 1779, il bâtit le marché Beauva[u et] les rues du faubourg Saint-Antoine et [de Cha]renton. Bientôt il dut sa réputation [à un vé]ritable tour de force. Le théâtre de l'O[péra con]tigu au Palais-Royal, ayant été détru[it ...]

le 8 avril 1781, Lenoir s'engagea par de 24,000 livres à reconstruire une pût être ouverte au public le 5 octobre Il fit travailler les ouvriers nuit et jour, l'espace de soixante-quinze jours, le it construit et entièrement décoré. Cette ne des plus vastes et des plus commodes, quoique pour ainsi dire improvisée, s en besoin de réparation; l'opéra l'a jusqu'en 1793; c'est aujourd'hui le *de la Porte Saint-Martin*. En 1790, leva sur la place du Palais-de-Justice, mplacement de l'ancienne église Saint-ny une autre salle de spectacle, qui prit e Théâtre de la Cité, et qui, abandonnée est devenue le bal du Prado. E. B—N.

Histoire de Paris.

R (*Étienne*), mathématicien et ingé-nçais, né à Mer, en 1744, mort à Paris, On n'a guère de détails sur sa première : il est même vraisemblable qu'il n'ar-ssez tard à la renommée dans un art ration n'est que secondaire et dont le incipal consiste dans une longue pra-itrie par de continuelles études. Chez main devint aussi habile que la tête nte. En 1772, il fut chargé d'exécuter *de réflexion* inventé par Borda pour nination des longitudes en mer. La per-'il apporta dans ce travail lui mérita le ingénieur du roi Louis XVI. La cons-du *cercle astronomique répétiteur* nouveau sur Lenoir l'attention du gou-nt, qui le chargea d'établir tous les ins-nécessaires à La Pérouse, d'Entrecas-Baudin pour leurs voyages autour du C'est dans les ateliers de Lenoir que fut, en 1788, le premier *fanal à miroir ique*, placé sur la tour de Cordouan près eaux. Depuis cette époque il s'appliqua tionner les fanaux, et découvrit que liminue la mèche placée au foyer d'une et plus la lumière devient intense; ré-écieux, puisqu'il augmente les produits uant les dépenses. En 1792, il confec-s instruments que Méchain et Delambre ent pour mesurer un arc du méridien On sait que la longueur de cet arc a base à la détermination du mètre : Le-uta le *mètre-étalon* en platine, qui est ax Archives, dans l'armoire dite *à trois* tous les autres étalons commandés par rnement lors de l'établissement du nou-ème de poids et mesures. Ce fut à Le-M. Pictet confia l'exécution de son *teur*, qui a servi à déterminer avec pré-rapport exact entre les mesures anglaises ises. C'est à lui aussi que s'adressèrent nts qui prirent part à l'expédition d'É-enoir s'est fait remarquer à presque s expositions de l'Industrie, et a obtenu édailles d'or. Il reçut la croix d'Honneur sous la restauration, et fut appelé à faire partie du bureau des longitudes.

Son fils, *Paul-Étienne-Marie* LENOIR, mort en 1827, avait suivi la même carrière que son père, qu'il aidait dans ses travaux. Il avait été membre de l'Institut d'Égypte. A. DE L.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — C. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 311-312.

LENOIR (*Jean-Charles-Pierre*), adminis-trateur français, né en 1732, mort le 17 no-vembre 1807. Conseiller au Châtelet en 1752, il fut appelé le 10 juin 1776 à l'administration de la police. Parmi les progrès dont il fut plus spécialement le promoteur, il faut citer l'orga-nisation d'une école de boulangerie où deux pro-fesseurs devaient donner des cours théoriques et pratiques; l'institution du mont-de-piété et la suppression des vaisseaux de cuivre dont se ser-vaient les laitières. Il provoqua aussi la destruc-tion du cimetière des Innocents. On se plaignait beaucoup alors de la malpropreté des rues de Paris; au mois de janvier 1780, il proposa un prix de 600 livres pour l'auteur d'un mémoire qui renfermerait les meilleures vues sur cette partie importante de la salubrité publique; il en résulta un ordre de choses qui diminua un peu l'excès du mal. Enfin, on lui doit l'éclairage non interrompu des rues de Paris. Avant lui, on faisait à l'entrepreneur de l'éclairage des retenues pour les moments d'interruption où la lune de-vait éclairer suffisamment, ce qui n'arrivait pas toujours; de ces retenues, on formait un fonds de gratification qu'on nommait les pensions *sur le clair de lune*; ce fonds fut supprimé, et la ville éclairée en tout temps. Pour bien apprécier l'en-semble des perfectionnements apportés par Le-noir dans toutes les branches de son adminis-tration, il faut consulter un volume de 64 pages in-fol., redigé sous ses yeux, et qui a pour titre : *Détail de quelques établissements de la ville de Paris, demandé par sa majesté impériale la reine de Hongrie à M. Lenoir, conseiller d'État, lieutenant général de police;* Paris, 1780. Le 11 août 1785 Lenoir quitta la Police, et fut nommé simultanément président de la com-mission des finances et bibliothécaire du Roi. Il fut un moment compromis dans le scandaleux procès de Beaumarchais contre Kornmann; mais sa justification fut rapide et complète. Sa place de bibliothécaire lui suscita aussi de nombreux ennemis; il était traité de la manière la plus ou-trageante dans un misérable pamphlet intitulé : *L'An 1787, précis de l'administration de la Bibliothèque du Roi sous M. Lenoir*, in-12 de 18 pages, sans lieu ni date. La révolution ne lui fut pas plus favorable : il existe un autre pam-phlet virulent, publié en 1789 et accompagné de gravures très-singulières, sous le titre : *Apologie de M. Lenoir*. En 1790, il donna sa démission de bibliothécaire, et quitta la France; il gagna la Suisse, puis l'Autriche, où il épousa une veuve

française; il refusa toutes les offres qui lui furent faites alors par les souverains de l'Angleterre et de la Russie, qui l'appelaient dans leurs conseils. Il revit la France en 1802; sa fortune était complétement anéantie. Le gouvernement autorisa le mont-de-piété à lui faire une pension de 4,000 fr., qu'il toucha jusqu'à sa mort. Lenoir a laissé une réputation incontestée d'honnêteté et de talent; ses conseils eurent une grande part dans l'abolition de la torture en France. Alfred FRANKLIN.

Frégier, *Histoire de l'Administration de la Police de Paris depuis Philippe-Auguste jusqu'aux états généraux de* 1789; Paris, 1850, 2 vol. in-8°. — P. Manuel, *La Police de Paris devoilée;* Paris, an II, 2 vol. in-8°. — H. Raisson, *Histoire de la Police de Paris;* Paris, 1843, in-8°; — B. Saint-Edme, *Biographies des Lieutenants généraux, ministres, directeurs généraux et préfets de police en France;* Paris, 1829, in-8°. — L. Lurine, *Histoire secrète et publique de la Police ancienne et moderne;* Paris, 1847, 2 vol. in-8°. — *Moniteur universel;* 1789, p. 34; an III, p. 186.

LENOIR (*Marie-Alexandre*), archéologue français, né à Paris, le 26 décembre 1761, mort dans la même ville, le 11 juin 1839. Il fit ses premières études sous la direction de l'abbé Lenoir, et les termina au collége des Quatre-Nations. Il fut placé ensuite chez Doyen, peintre du roi et professeur de l'Académie de Peinture; il s'y lia avec une foule d'artistes qui devinrent célèbres. Lenoir fréquenta aussi les cours de l'École dramatique, où il connut Talma, avec qui il joua la tragédie au château de Saint-Germain. Admis à copier les tableaux de la galerie d'Orléans, il composa une petite comédie en un acte intitulée : *Les Amis du temps passé, ou les ressources de l'amitié*, qu'il lut devant la duchesse d'Orléans; cette pièce fut jouée en société et imprimée en 1786. Lenoir fit aussi paraître des *Critiques* raisonnées sur les tableaux successivement exposés au Louvre. En 1790 il conçut le projet d'enlever à la vente des domaines nationaux tous les objets d'art qui pouvaient s'y trouver; Bailly approuva ce projet; Lenoir vint avec Doyen, son maître, exposer ses vues à l'Assemblée nationale. Cette assemblée rendit un décret qui chargeait Lenoir de réunir les objets d'art dignes d'être conservés par la nation; une commission des monuments fut créée et des commissaires furent institués pour faire des inventaires. Sur la proposition du duc de La Rochefoucauld, le couvent des Petits-Augustins fut désigné pour servir de dépôt aux objets d'art. Leur enlèvement se fit d'abord avec ordre; au nom de la nation, Lenoir forçait les moines récalcitrants à lui livrer leurs richesses artistiques, en même temps qu'il arrêtait la vente des objets précieux et se les faisait délivrer. En 1793, il eut à lutter contre les dévastateurs qui voulaient tout briser; il se décida alors à faire apporter précipitamment et pêle-mêle à son musée la totalité des tableaux, statues et autres monuments qu'il rencontrait dans les couvents et les églises. Les bronzes et les cuivres peu importants, portés aux Barnabites et mêlés au métal des cloches, servaient à la fabrication de la monnaie, sous la direction de l'abbé Rochon; d'autres monuments de bronze étaient portés à l'Arsenal pour être convertis en canons. Cependant, à la suite d'observations faites au procureur de la commune, Chaumette, Lenoir parvint à sauver des pièces très-importantes, comme les statues en bronze de Germain Pilon, qui ornaient le tombeau de Henri II, les quatre esclaves qui accompagnaient le piédestal de la statue de Henri IV, les bas-reliefs de la statue de Louis XIV, un bas-relief du tombeau de De Thou, etc. Il sauva ainsi plus de cinq cents monuments précieux, et fut blessé à la main droite d'un coup de baïonnette en voulant préserver de la destruction le mausolée du cardinal de Richelieu à la Sorbonne. Un décret du comité de salut public, du 17 septembre 1793, ordonna le transport à l'Arsenal et à la Monnaie des cuivres dorés, bronzes et autres matières métalliques qui se trouvaient au dépôt et ailleurs. Lenoir en sauva quelques-uns en les couvrant d'un badigeon. Le 25 juillet 1792, Lenoir avait sollicité l'autorisation de livrer au public le dépôt des Petits-Augustins; il ouvrit ce musée le 12 vendémiaire an III. Lenoir avait fait imprimer un catalogue des monuments qu'il renfermait, et les artistes furent admis à copier ces monuments. Roland, directeur général des beaux-arts, ayant établi au Louvre un *Musée central*, nomma une commission chargée de ramasser les objets nécessaires à la formation de ce muséum, auquel l'ancienne collection de tableaux de la galerie du Luxembourg servit de noyau. Lenoir dut faire la part de ce nouvel établissement, il proposa, dans un mémoire détaillé, d'enrichir le musée du Louvre de tous les tableaux, de toutes les statues antiques, ainsi que des colonnes en marbre précieux qu'il avait recueillis, et de former aux Petits-Augustins un *Musée des Monuments français*. Le Comité d'Instruction publique de la Convention approuva ce projet, et le 29 germinal an IV un arrêté de la Convention le rendit exécutoire. Lenoir disposa les monuments qui lui restaient dans un ordre chronologique et par siècles dans des salles particulières, construites avec des fragments mêmes de l'architecture appartenant à chaque époque : il voulait en faire une sorte « d'histoire monumentale de la monarchie française ».

Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, nomma Lenoir administrateur du Musée des Monuments français, le 28 vendémiaire an IX. Le même ministre, voulant établir un musée pittoresque de monuments dans le jardin de Monceaux, nomma quelques jours après Lenoir administrateur de ce domaine national. Le premier consul vint visiter le Musée des Monuments français avec Joséphine. Il félicita Lenoir, et empêcha le démembrement de son musée. Joséphine connaissait depuis longtemps Lenoir, dont elle appréciait le zèle et le talent : elle le chargea des embellissements artistiques de la

Malmaison, résidence sur laquelle il a publié un travail très-curieux dans le *Dictionnaire de la Conversation*. Lenoir fit transporter à la Malmaison des copies de l'antique provenant de Marly, et aida l'impératrice Joséphine dans le choix de ses tableaux et autres objets d'art. Elle le nomma conservateur de son musée privé; mais il ne voulut jamais accepter de traitement. Lenoir fut aussi chargé d'orner le parc de ce château, que Joséphine fit dessiner suivant les préceptes de l'art anglais et orner des morceaux les plus rares de la sculpture et de l'architecture. Lenoir acquit la façade du château d'Anet, due à Philibert Delorme et à Jean Goujon (*voy.* ces noms), que les propriétaires mettaient en démolition, et la fit transporter à Paris, où elle fut placée et restaurée par les soins de Percier. Le succès de cette restauration fit entreprendre à Lenoir celle de l'arc de Gaillon et des façades gothiques. Il orna ainsi trois cours du musée, représentant à la suite l'architecture des seizième, quinzième et treizième siècles. Au bout de ces cours, on arrivait à un jardin, planté avec goût, où se trouvaient réunies dans des sarcophages de sa composition les dépouilles de Turenne, de Descartes, de Molière, de La Fontaine, de Mabillon, de Montfaucon, d'Héloïse et d'Abélard; pour ces deux derniers il fit construire une chapelle avec les débris du Paraclet. Fourcroy demanda une augmentation pour le Musée des monuments français; Napoléon répondit que cela était inutile : « M. Lenoir est le meilleur administrateur de l'empire, ajouta-t-il : avec rien il fait de grandes et belles choses. » Lenoir termina plusieurs salles, fit restaurer les mausolées de Louis XII, de François Ier et de Henri II, enlevés à Saint-Denis. En 1806, il se transporta au château de Richelieu, en Poitou, pour y faire le relevé des objets d'art qui étaient à vendre. Il y fit des acquisitions pour l'impératrice Joséphine, et dirigea la restauration et le placement des objets achetés. En 1807, les ministres de l'intérieur et de la guerre l'autorisèrent à enlever de Metz le fond du maître autel de l'église des Grands Carmes, monument gothique d'une légèreté extraordinaire, qui, donné à l'impératrice, fut transporté à la Malmaison. Il devait être relevé par Lenoir, mais il resta dans des caisses jusqu'à la mort de Joséphine; et on ne sait ce qu'il est devenu. La Restauration ne respecta pas les collections du Musée des Monuments français. Sans doute beaucoup de monuments, comme les tombeaux de Saint-Denis et quelques autres, semblaient devoir être rendus aux églises d'où ils avaient été enlevés, mais bien des morceaux pouvaient rester à leurs places, et le Musée eût pu recueillir bien des pièces rares que les démolitions allaient détruire. Sa fermeture fut ordonnée. Louis XVIII, en voyant les dessins des salles du Musée, dit plus tard à Lenoir : « Ce n'est certainement pas moi qui ai donné l'ordre de détruire cela. » Le duc d'Angoulême était venu admirer le Musée des Monuments français; mais il ne voulut rien faire pour sa conservation, ne s'occupant, disait-il, que des affaires de la guerre. Il paraît qu'on avait d'abord pensé pouvoir rendre au clergé le domaine des Petits-Augustins, qui n'avait pas été aliéné, et que c'était pour cela qu'on lui avait ôté sa destination d'établissement public. Le ministre Laîné s'opposa à cette mesure, et donna le local à l'École des Beaux-Arts. En 1816, Lenoir fut chargé avec d'autres commissaires de la réintégration dans l'église de Saint-Denis des ossements des rois, des reines et des princes jetés hors de leurs sépulcres en 1793, et de la restauration de leurs monuments. En 1820 il fut nommé un des commissaires chargés de la restauration du Palais des Thermes. Sous la Restauration, il fit quelques cours à l'Athénée royal; puis il se renferma dans l'étude, et travailla à différents recueils. Ses principaux ouvrages sont : *Notice historique des Monuments des Arts réunis au Dépôt national, rue des Petits-Augustins*; Paris, 1793, in-8°; — *Collection des Monuments de Sculpture réunis au Musée*; Paris, 1798, in-fol.; — *Rapport historique sur le Château d'Anet*; Paris, 1800, in-fol.; — *Musée des Monuments français*; Paris, 1804, 8 vol. in-8°; — *Histoire de la Peinture sur Verre, et description des vitraux anciens et modernes pour servir à l'histoire de l'art relativement à la France*; Paris, 1804, in-8° : c'est un volume séparé de l'ouvrage précédent; — *Nouveaux Essais sur les Hiéroglyphes*; Paris, 1809-1822, 4 vol. in-8° : l'auteur alla en Égypte pour étudier l'écriture hiéroglyphique; — *Nouvelle Collection d'Arabesques*; Paris, 1810, in-4°; — *Histoire des Arts en France, prouvée par les monuments*; Paris, 1810, in-4°; — *La Franc-maçonnerie rendue à sa véritable origine*; Paris, 1814, 5 vol. in-8°; — *Mémoire sur la Sépulture d'Héloïse et d'Abélard*; Paris, 1815, in-8°; — *Considérations générales sur les Sciences et les Arts*; Paris, 1816, in-8°; — *Description historique des statues, bas-reliefs, etc., du Musée Royal*; Paris, 1820, in-8°; — *Atlas des Monuments des Arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois*, etc.; Paris, 1820-1821, 1840, 1848, in-fol.; — *Observations scientifiques et critiques sur le génie et les principales productions des peintres et autres artistes les plus célèbres de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*; Paris, 1821, in-8°; — *Dissertations, Recherches et Observations critiques sur les statues dites* Vénus de Médecis, *du* Capitole, Callipyge *et autres*, l'Apollon du Belvédère, *et la statue découverte à Milo*, etc.; Paris, 1822, in-8°; — *Essai sur le zodiaque circulaire de Denderah*; Paris, 1822, in-8°; — *La vraie Science des artistes*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — *Observations sur les Comédiens et sur les Masques à l'usage du théâ-*

tre des anciens; Paris, 1825, in-8°; — *Examen des nouvelles salles du Louvre contenant les antiquités égyptiennes de Palenque et de Mitla*; Paris, 1833, in-8°; — *Description des Tableaux de la galerie de Freinays*; Paris, 1835, in-8°. Lenoir a donné des articles à l'*Encyclopédie moderne*, au *Dictionnaire Historique* de Prudhomme et au *Dictionnaire de la Conversation*. L. L—T.

Allou, *Notice biographique sur M. Alex. Lenoir*, dans les *Mem. de la Société des Antiquaires de France*, t VI. — Sarrut et Saint Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome I, 2e partie, p. 355. — Aubenas, *Hist. de l'impér. Joséphine*.

*LENOIR (*Alexandre-Albert*), architecte et archéologue français, fils du précédent, né à Paris, le 21 octobre 1801. Élève de Debret, il parcourut en 1830 et 1831 l'Italie, où il fit surtout des recherches sur l'architecture étrusque. Il voyagea ensuite dans diverses contrées, entre autres en Orient, où il étudia les monuments grecs et byzantins. A son retour en France, un travail historique sur le Palais des Thermes et un projet de Musée municipal à y établir lui fit donner une première médaille, en 1833, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fut chargé, en outre, de diriger l'établissement de ce Musée dans le Palais des Thermes réuni à l'hôtel de Cluny, dont la restauration et l'agrandissement furent confiés à ses soins. Ses principaux écrits sont : *Statistique monumentale de Paris depuis les Romains*; 1839, in-fol.; — *Architecture et Archéologie : instruction pour le peuple*; 1839, in-8°; — *Architecture monastique : documents inédits*; 1852, in-4°; — des notices dans *Monuments anciens et modernes*, de M. Gailhabaut et dans beaucoup d'autres recueils. G. DE F.

Documents particuliers.

LENOIR. *Voy.* LA THORILLIÈRE.

LENONCOURT. *Voy.* COURCELLES.

LENORMAND (*Marie-Anne Adelaïde*), fameuse devineresse française, née à Alençon, le 27 mai 1772 (et non en septembre 1768), d'une honnête famille de commerçants, morte à Paris, le 25 juin 1843. Elle perdit son père de bonne heure, et sa mère s'étant remariée, elle ne reçut qu'une éducation fort incomplète. Ne recevant qu'un médiocre appui de sa famille, elle fut réduite, pour vivre, à travailler chez une couturière. Lasse de cette existence, elle quitta sa ville natale, à vingt-et-un ans, et partit pour Paris, sans avoir de projet arrêté. Elle se plaça d'abord dans un magasin de lingerie comme demoiselle de comptoir. En l'an II de la république, Mlle Lenormand s'étant rencontrée avec une femme Gilbert, tireuse de cartes réputée de l'époque, sentit se développer en elle le goût de la nécromancie, qui allait devenir l'occupation de toute sa vie. Ces deux personnes résolurent alors, en s'adjoignant un garçon boulanger, nommé Flammermont, de former une association dont le but, il faut bien le dire, était d'exploiter la crédulité publique. Ayant été dénoncée à la police, Mlle Lenormand fut condamnée comme *diseuse de bonne aventure* (ce sont les termes propres du jugement). Lorsqu'elle fut redevenue libre, elle ouvrit, rue Honoré-Chevalier, un cabinet de divination qu'elle transporta, plus tard, rue de Tournon, dans un logement qu'elle a habité jusqu'à sa mort. C'est là que, depuis l'humble bourgeoise jusqu'à la plus grande dame, depuis l'artisan le plus obscur jusqu'aux hommes le plus haut placés, la moderne sibylle vit passer devant elle, pendant l'espace de quarante années, le cortége de tous ceux que dévore la fièvre de l'inconnu. On n'ignore pas que l'impératrice Joséphine contribua beaucoup à cette vogue. Après la chute de l'empire, qu'elle n'avait pourtant pas prédite, Mlle Lenormand entreprit le voyage d'Aix-la-Chapelle, où se tenait le congrès des souverains alliés, et elle y reçut un accueil bienveillant, surtout de la part de l'empereur Alexandre. Son crédit se soutint dans le public pendant la restauration. Les événements de 1830 la firent rentrer dans l'obscurité, quelques efforts qu'elle fît pour rappeler l'attention sur elle, et elle s'éteignit comme une simple mortelle, à l'âge de soixante-onze ans, bien qu'elle eût prédit dans un de ses livres qu'elle vivrait un siècle et quart. L'opinion la plus favorable que l'on puisse se former sur Mlle Lenormand, c'est qu'elle a fini par être elle-même de bonne foi dans le métier qu'elle a exercé, et qui, du reste, lui fut très-lucratif. On a d'elle : *Anniversaire de la mort de l'impératrice Joséphine*; Paris, 1815, in-8°; — *Souvenirs prophétiques d'une sibylle*; Paris, 1815, in-8°; — *La Sibylle au tombeau de Louis XVI*; 1816, in-8°; — *Les Oracles sibyllins*; 1817, in-8°; — *La Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle*; 1819, in-8°; — *Souvenirs de la Belgique*; 18[illegible], in-8°; — *L'Ombre immortelle de Catherine II au tombeau d'Alexandre Ier*; P[illegible] 1826, in-8°; — *L'Ange protecteur de la F[illegible]ce au tombeau de Louis XVI*; — *Mémoire[illegible]s historiques et secrets sur l'impératrice José[illegible]*; 1829, 3 vol. in-8°; — *L'Ombre d'He[illegible] au palais d'Orléans*; 1830, in-8°; — [illegible] *feste des dieux sur les affaires de F[illegible]* 1832, in-8°; — *Le Petit Homme rou[illegible] palais des Tuileries*; 1830, in-8°; — [illegible] *suprême des dieux en faveur de mad[illegible] duchesse de Berry*; — *Révélations* [illegible] 1833, in-8°. Mlle Lenormand avait pu[illegible] 1825, le prospectus d'un ouvrage intitu[illegible] *bum de Mlle Lenormand*, mis en ordr[illegible] richi de manuscrits autographes, de c[illegible] taires, de notes biographiques sur la r[illegible] française et sur les auteurs de ce dr[illegible] litique. Cet album devait former 5 v[illegible] Il n'a jamais paru. Après sa mort, se[illegible] se sont trouvés en la possession d'Al[illegible] Pujal, qui était allié à Mlle Lenorman[illegible] par son mariage avec une de ses nièces. Cet [illegible]

tention d'en extraire les faits les bles et de les publier sous le orial de *Mlle Lenormand*. La l'exécution de ce projet.

Ed. DE MANNE.

iculiers. — Quérard, *La France Lit-*

ʼT (*Charles*), savant archéo- n français, né à Paris, le 1er juin oir étudié la jurisprudence, il se nseignement du droit romain, e en Italie lui inspira le goût des giques. A son retour en France, , il fut attaché à la maison du pecteur des beaux-arts. En 1828 gypte avec son ami Champollion urut ce pays dans toute son éten- uite prendre une part active aux mmission de Morée. Après la ré- et, il devint chef de la section des inistère de l'intérieur, fut nommé) conservateur à la bibliothèque t en 1832 conservateur adjoint ntiques à la Bibliothèque royale. ccéda à M. van Praet, comme s imprimés, et fut appelé quatre onctions de conservateur du ca- es. Dès 1835 il avait été chargé Guizot à la Sorbonne : son en- troublé, en 1846, par quelques rouvaient les opinions du profes- bles à l'Église catholique ; M. Le- forcé de donner sa démission. nommé professeur d'archéologie ollége de France. Il est membre es Inscriptions depuis 1839. On *rtistes contemporains*; Paris, 8°; — *Trésor de Numismati- tique*; Paris, 1836-1850, 5 vol. avec le concours de Paul Dela- iquel Dupont; — *Introduction entale*; Paris, 1838, in-8°; — *tiquités égyptiennes*; Paris, n collaboration avec Lhôte; — *numents céramographiques*; 7, 3 vol. in-4°, en collaboration te; — *Questions historiques*; ol. in-8°. M. Lenormant a aussi de mémoires, dont plusieurs , dans les *Annales de l'Ins- ique de Rome*, dans la *Revue de* et dans le *Recueil de l'Aca- scriptions*, ainsi qu'un grand s sur des sujets de religion, d'his- ins divers recueils, notamment *pondant*, revue qu'il a dirigée ion jusqu'en 1855.

çois LENORMANT, né en 1835, a *ai sur la classification des Lagides*, plusieurs articles dans *mismatique*, dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, et dans *Le Correspondant*.

Le Bas, *Dict. Encyc.* — *Diction. des Contemporains.*

LE NÔTRE (*André*), célèbre dessinateur de jardins, né à Paris, en 1613, mort dans la même ville, en 1700. Son père était intendant des jardins des Tuileries. Placé chez Simon Vouet, le jeune Le Nôtre y étudia la peinture, et s'y lia d'amitié avec Le Brun. Le Nôtre succéda à son père dans son emploi, et devint contrôleur des bâtiments du roi, dessinateur de ses jardins, chevalier de son ordre, etc. Il dut à Fouquet l'occasion de faire connaître ses talents. Ce ministre voulant orner de jardins son château de Vaux le-Vicomte, chargea Le Nôtre de les exécuter. Le Nôtre y déploya une grande habileté. Il fit des portiques, des treillages, des berceaux, des grottes, des cabinets, des labyrinthes et d'autres embellissements d'une grande nouveauté. Louis XIV ayant vu ces magnificences confia à Le Nôtre la direction de tous les jardins de ses résidences, et le chargea de la distribution du parc de Versailles. Malgré les obstacles que présentait le terrain, Le Nôtre se surpassa dans les plans des jardins de cette résidence. Un jour il en soumettait au roi les principales parties; Louis XIV, à chaque pièce qu'il lui expliquait, l'interrompait en lui disant : « Le Nôtre, je vous donne vingt mille livres. » A la quatrième interruption, Le Nôtre arrêta le monarque par cette boutade : « Sire, Votre Majesté n'en saura pas davantage ; je la ruinerais. » Ce fut Le Nôtre qui eut l'heureuse idée de rassembler dans le canal qui termine le parc les eaux d'un marais que l'on proposait de dessécher. Le Nôtre créa encore le jardin de Trianon ; on lui doit aussi la superbe terrasse de Saint-Germain. Le Nôtre fit ensuite les délicieux jardins de Clagny, et le beau parterre du Tibre à Fontainebleau. Il fut choisi par le duc d'Orléans, frère du roi, pour arranger le parc de Saint-Cloud, et il fit pour le prince de Condé les jardins de Chantilly. Il travailla encore à Villers-Cotterets, à Meudon, à Chaillot, à Livry, à Sceaux et aux Tuileries. Ce dernier jardin a été bien changé depuis : on a fait disparaître les treillages de verdure qui servaient de fond aux statues du côté du fer à cheval ; les parterres, dont les dessins figuraient des croix de Malte autour des pièces d'eau, ont été peu à peu supprimés et remplacés dans ces derniers temps par des pelouses de verdure masquées d'un jardinet à l'anglaise qui contraste avec les masses du jardin ; la grande allée a été élargie ; les statues ont été multipliées sans être en accord avec l'ensemble général ; enfin, les terrasses ont été chargées de constructions ; néanmoins rien n'est plus majestueux et plus grandiose encore que les deux groupes de marronniers qui composent le jardin des Tuileries alignés par Le Nôtre. Amiens lui doit sa promenade de l'*Autoi*, si chère à Gresset. En Angleterre même, Le Nôtre des-

sina les parcs de Greenwich et de Saint-James. Curieux de connaître les jardins de l'Italie, il obtint la permission de visiter ce pays en 1678. Arrivé à Rome, il se lia d'une étroite amitié avec Bernin. Reçu d'une manière distinguée par le pape Innocent XI, à qui il montra les plans de Versailles, il lui dit à la fin d'une audience particulière : « Non, je n'ai plus rien à désirer; j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, Votre Sainteté et le roi mon maître. — Il y a une grande différence, reprit le pape; le roi est un grand prince victorieux, et moi je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs de Dieu ! » Le Nôtre, enchanté de cette réponse, frappa familièrement sur l'épaule du souverain pontife, et lui répondit : « Mon révérend père, vous vous portez bien, et vous enterrerez tout le sacré collége. » Innocent XI ne put s'empêcher de rire. Le Nôtre, de plus en plus ravi, se jeta au cou du pape, et l'embrassa. Rentré chez lui, il écrivit l'aventure à Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV. La lettre fut lue au petit lever du roi. Le duc de Créqui ne voulait pas croire aux détails qu'elle contenait, et offrait de parier que l'enthousiasme de Le Nôtre n'était pas allé jusqu'aux embrassements : « Ne gagez pas, interrompit Louis XIV; quand je reviens d'une campagne, Le Nôtre m'embrasse; il a bien pu embrasser le pape. » A son retour en France, Le Nôtre embellit encore les jardins royaux de superbes ouvrages. Il fit entre autres le magnifique bosquet dit la *salle de bal*, à Versailles, et augmenta considérablement les jardins de Trianon. Agé de près de quatre-vingts ans, Le Nôtre demanda au roi la permission de se retirer de son service. Louis XIV y consentit à la condition qu'il viendrait de temps en temps le voir. Dans une des dernières visites qu'il fit au roi, il le trouva dans les jardins de Marly. Louis XIV monta dans sa chaise couverte traînée par des Suisses, et voulut que Le Nôtre prît place dans une autre chaise à peu près semblable, pendant que Mansart, surintendant des bâtiments, marchait à côté d'eux. Le Nôtre, pénétré de reconnaissance, s'écria, les larmes aux yeux : « Sire, en vérité, mon bonhomme de père ouvrirait de grands yeux s'il me voyait dans un char auprès du plus grand roi de la terre. Il faut avouer que Votre Majesté traite bien son maçon et son jardinier. » En 1675, Louis XIV lui ayant accordé des lettres de noblesse et l'ordre de Saint-Michel, voulait lui donner des armoiries. Le Nôtre répondit qu'il avait les siennes, qui étaient trois limaçons couronnés d'une pomme de chou : « Sire, ajouta-t-il, pourrais-je oublier ma bêche : combien doit-elle m'être chère! n'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majesté m'honore? »

Le Nôtre fut enterré à Saint-Roch, dans une chapelle qu'il y avait fondée. Il avait un talent particulier pour la peinture, et il a laissé de bonnes toiles. Il n'était pas étranger aux sciences, et dans un rapport à Colbert, dont on possède encore le manuscrit, il recommande l'usage de la brouette, qui venait d'être inventée par Pascal. On possède le buste de Le Nôtre exécuté par Coysevox. L. L—T.

Abbé Lambert, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, tome III, livre X, page 144. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel Hist., Crit. et Bibliogr.*

LE NOURRY (*Denis-Nicolas*), latiniste français, né à Dieppe, en 1647, mort à Paris, le 24 mars 1724. Il fit ses premières études dans le collége de l'Oratoire de sa ville natale, et entra dans la congrégation des Bénédictins de Jumiéges, le 8 juillet 1665. Sa vie, tout entière consacrée au travail, se passa dans les abbayes de Bonne-Nouvelle et de Saint-Ouen de Rouen. On a de lui : une édition des *Œuvres de Cassiodore*, dont il fit la *Préface* (avec dom Jean Garet); 1679; — une édition des *Œuvres de saint Ambroise* (avec doms Jean du Chesne, Julien Bellœise, et Jacques du Friche), Paris, 1686-1690, 2 vol. in-fol. Le P. Le Nourry a publié seul : *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum veterum et scriptorum ecclesiasticorum*; c'est un supplément à l'édition de Lyon. Il en fit successivement paraître des volumes in-fol., 1694, 1697, 1703 et 1715. On a joint ce travail à la *Bibliothèque des Pères* de Marguerin de La Bigue; Lyon, 1677, 27 vol. in-fol.; et avec l'*Index* de Siméon de Sainte-Croix; Gênes, 1707, 30 vol. in-fol.; — *Lucii Cæcilii Liber ad Donatum confessorem de mortibus persecutorum, hactenus Lactantio adscriptus ad Colbertinum codicem, denuo emendatus*, etc.; Paris, 1710, in-8°. Le P. Le Nourry prétend que cet ouvrage n'est pas de Lactance. L—z—E.

Journal Littéraire, t. VII, p. 1. — *Journal des Savans*, juin 1716 et août 1724. — *Bibliotheca Mauriana*. — *Bibliothèque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. I, p. 273-278.

LENS (*Jean* DE), théologien français, né à Bailleul, en 1541, mort à Louvain, en 1593. Il était chanoine de l'église de Tournai et professeur de théologie à Louvain, où il mourut. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : *De una Christi in terris Ecclesia*; Louvain, 1577 et 1588, in-8°; — *De unica Religione conservanda*; Cologne, 1579, in-8°; — *De admirabili Ecclesiæ Concordia*; Louvain, 1582, in-8°; — *De Libertate Christiana*; — Anvers, 1590, in-8°; — *De Officio hominis christiani constituti in persecutione*; Louvain, 1578, — *De Doctrina Facultatis theologicæ Lovaniensis*, etc.; Louvain, 1581, in-12; et des controverses contre les principaux théologiens dissidents de son époque. A. L.

Valère André et Foppens, *Bibliothecæ Belgicæ Pars secunda*, p. 674-676.

LENS (*Arnoul* DE), en latin *Lensæus*, mathématicien belge, né à Bailleul, près d'Ath (Hainaut), brûlé dans Moscow, en 1575. Après un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie,

devint médecin du czar. Lens périt à Mos-
rsque cette ville fut incendiée par les
es. On a de lui : *Isagoge in Geometrica
nta Euclidis*; Anvers (Plantin), 1565,
très-rare). L—z—E.

Andre, *Bibliothecæ Belgicæ Pars prima*, p. 98.

s (*André-Corneille*), peintre belge, né
rs, en 1739, mort à Bruxelles, en 1822.
it une école à Anvers, où il fit de nombreux
et vint en 1781 se fixer à Bruxelles, où
reur Joseph II vint le visiter. Ses princi-
oiles sont : à Gand, une *Annonciation*;
rses peintures pour l'église des Alexiens,
e; — à Lille, divers sujets empruntés à
ire de la Madeleine; — *Hélène et Pâris*;
nge conduisant Tobie; — *Coriolan*; —
tation de Jésus au Temple; — *Curius
nt l'or des Samnites*, etc. On a aussi de
deux ouvrages estimés : *Du bon Goût
la Beauté de la Peinture considérée
toutes ses parties*; 1811, in-8°; — *Le
me, ou essai sur les habillements et les
de plusieurs peuples de l'antiquité,
is par les monuments*; Liége, 1776, in-4°.
se servait beaucoup de cet ouvrage pour
er les costumes usités jusque alors sur la
française. A. DE L.

aphie générale des Belges.

s (*Bernard*), peintre et graveur belge,
n 1741. Il fut attaché à la cour d'Angle-
ous le titre de peintre en émail. Il excellait
t dans la miniature, et a laissé de nom-
ouvrages en ce genre, *portraits, paysages,
es, fleurs*, etc. Il gravait aussi fort cor-
ent, et a publié des *Recueils de vues* et des
de dessins pour faciliter l'étude de son
style de ses ouvrages est simple et clair.
A. DE L.

aphie générale des Belges.

NSTROEM (*Charles-Jules*), littérateur
s, né à Gèfle, en 1811. Après avoir étudié
logie à Upsal, il enseigna l'histoire littéraire
tard l'esthétique. Il parcourut ensuite le
ark et l'Allemagne, devint en 1843 pro-
de philosophie au gymnase de sa ville na-
fut nommé trois ans après pasteur dans
ince de Westmanland. On a de lui : *Si-
h Brynhilda*; Upsal, 1836, poëme en
uatre chants; — *Lyriska Förstlingar*
iers lyriques); Gèfle, 1837; — *Konstheo-
s historia* (Histoire des Théories de l'Art);
1839, 2 vol.; — *Svenska Poesiens His-*
Histoire de la Poésie suédoise); Œrebro,
840, 2 vol.; — *Bidragtill den Svenska
ikens historia* (Document pour servir à
re de l'esthétique en Suède); Upsal, 1840;
ensk Anthologi; Œrebro, 1840-1841,
es; — *Sveriges Litteratur och Konst-
ia* (Histoire de la Littérature et de l'Art en
; Upsal, 1841; — *Allmän Konst-His-*
Histoire générale de l'Art); Stockholm,
E. G.

rsations-Lexikon.

LENTULUS, nom d'une des plus célèbres familles de la *gens Cornelia* (maison des Cornelius). L'histoire romaine et les *Fastes consulaires* font mention de quarante-trois personnages du nom de Lentulus. (*Voy.* Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*). Les principaux sont :

LENTULUS (*Publius-Cornelius*), surnommé *Sura*, le principal complice de Catilina, mis à mort en 63 avant J.-C. Il fut questeur de Sylla en 81. Devant lui et devant L. Triarius, Verrès eut à rendre compte de l'argent qu'il avait reçu des Gaulois Cisalpins. Appelé à son tour à rendre des comptes pour un fait analogue, Lentulus fut acquitté. En 75 il devint preteur, et, se montrant aussi indulgent pour les autres qu'on l'avait été pour lui, il acquitta Terentius Varron, accusé d'extorsion. En 71 il obtint le consulat. Ce fut le terme de sa fortune politique. L'année suivante, lui et soixante-trois autres furent exclus du senat, à cause de l'infamie de leurs mœurs. Cette mesure jeta Lentulus dans le parti qui méditait le bouleversement de la république et se groupait autour de Catilina. Fier de sa haute naissance et de son titre de consulaire, il espérait devenir le chef de la conspiration, et s'appliquait un oracle sibyllin qui promettait à trois Cornelius l'autorité souveraine. Deux Cornelius, Sylla et Cinna, avaient déjà occupé le rang suprême, et il se croyait le troisième que désignaient les destins. Quoique consulaire, il sollicita de nouveau la préture, afin de rentrer au sénat, et l'obtint en 63, l'année même où éclata le complot. Resté chef de l'entreprise par le départ de Catilina, il se montra indiscret et irrésolu, incapable de cacher ses projets et de les mettre à exécution. Il eut l'imprudence de divulguer la conspiration et les noms des conjurés aux députés allobroges, qui allèrent tout révéler à Cicéron. Celui-ci les décida à lui servir d'instruments. Il fut convenu qu'ils exigeraient de Lentulus des lettres pour leur nation. Lentulus, donnant dans le piége, remit la lettre demandée, et chargea les Allobroges d'une lettre pour Catilina. Les deux missives passèrent bientôt des mains des Allobroges dans celles de Cicéron, qui ordonna l'arrestation des chefs du complot. Lentulus, après avoir été déposé de la préture, fut étranglé avec ses complices dans la prison du Capitole, le 5 décembre. (*Voy.* CATILINA et CICÉRON). Lentulus était lent d'esprit et de parole; mais il déguisait ce défaut par la dignité de sa personne, la grâce expressive de son action, et la puissance de sa voix. Les désordres de sa vie le jetèrent dans la conspiration de Catilina, et son manque de résolution fut une des causes de la ruine de ce parti. Y.

Cicéron, *In Ver.* I, 14; *Catilin.*, III, 4, 5, 7; IV, 1, 6; *Pro Sulla*, 25. — Plutarque, *Cicer.* 17. — Salluste, *Catil.*, 17, 32, 43,46 47, 50, 55. — Mérimée, *Conjuration de Catilina.*

LENTULUS (*Publius-Cornelius*), surnommé *Spinther*, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il dut son surnom à sa ressemblance avec l'ac-

teur Spinther. Édile curule en 63 dans l'armée du consulat de Cicéron, il garda prisonnier P. Lentulus Sura, un des complices de Catilina. Il donna des jeux qui restèrent longtemps célèbres pour leur splendeur; mais il offensa les spectateurs en portant une toge bordée de pourpre tyrienne. Préteur en 60, il obtint l'Espagne pour province par la protection de César. Ce fut encore à la protection de César qu'il dut son élection au consulat en 58. Dès le premier jour de son entrée en charge, 1er janvier 57, il proposa le rappel immédiat de Cicéron. Il ne tarda pas à se séparer de César pour prendre parti avec l'aristocratie, et il demanda, en compétition avec Pompée, la mission d'aller rétablir, sur la terre d'Égypte, Ptolémée Aulitès. Il échoua dans ses prétentions, et se contenta de la province proconsulaire de Cilicie. Il y resta trois ans (56-53), et sollicita, au retour, les honneurs du triomphe, qu'il n'obtint qu'en 51. Quand la guerre civile éclata en 49, Lentulus se déclara contre César, et eut le commandement de dix cohortes dans le Picenum. A l'approche de l'ennemi, il s'enfuit, et s'enferma dans Corfinum. Après la capitulation, il alla rejoindre Pompée, qu'il accompagna jusqu'en Égypte, et se retira ensuite à Rhodes. On ne connaît pas les derniers moments de sa vie. Lentulus fut un homme médiocre, et dut son importance politique à sa haute naissance, et à sa liaison avec Cicéron. Y.

César, *Bellum Civile*, I, 15-23; II, 83, 102. — Cicéron, *ad Atticum; ad Fam*, etc. — Orelli, *Onomasticum Tullianum*.

LENTULUS (*P. Cornelius*), fils du précédent, né en 74 avant J.-C, mort vers 20 avant J.-C. Il prit la toge virile en 57, et fut admis la même année dans le collége des augures. Il suivit son père dans le parti de Pompée, fut amnistié par le vainqueur, et retourna en Italie, où on le voit étroitement lié avec Cicéron et Marcus Brutus. Après le meurtre de César, il se joignit aux conspirateurs, et alla en Asie comme proquesteur du proconsul C. Trebonius. Il rendit en cette qualité des services à la cause de Brutus et de Cassius, assista l'un dans l'expédition de Rhodes, l'autre dans l'expédition de Lycie. Il survécut à la bataille de Philippes, et rentra sans doute en grâce auprès d'Auguste, puisque son nom figure avec les insignes d'augure sur des deniers de ce prince. Y.

Cicéron, *Ad Famil.*, XII, 14, 15; *Ad Att.*, XI, 13, 15, 8; XII, 52; XIII, 7. — Appien, *Bel. Civ.* IV, 72, 82.

LENTULUS (*Cossus-Cornelius*), surnommé *Getulicus*, né vers 50 avant J.-C., mort en 25 après J.-C. Consul avec L. Calpurnius Pison en 6 après J.-C., il fut envoyé en Afrique, où il défit les Gétules, qui avaient envahi le royaume de Juba. Ce succès lui valut le surnom de *Getulicus* et les ornements du triomphe. A l'avénement de Tibère en 14 après J.-C, il accompagna Drusus, qui était envoyé pour apaiser la révolte des légions de Pannonie. Les rebelles, qui redoutaient sa sévérité, tournèrent leur colère contre lui, et furent sur le point de le massacrer. Plus tard Lentulus courut un égal danger dans le sénat, par suite d'une accusation de haute trahison qui lui fut intentée; mais Tibère ne permit pas qu'elle fût soutenue. Lentulus mourut à un âge avancé, laissant une honorable réputation. « Il avait supporté la pauvreté avec patience, dit Tacite, acquis une grande fortune par d'honnêtes moyens, et il en avait joui avec modération. » Y.

Dion Cassius, LV, 28; LVII, 24. — Velleius Paterculus, II, 116. — Florus, IV, 12. — Orose, VI, 21. — Tacite, *Ann.*, I, 27; II, 32; III, 68; IV, 29, 44.

LENTULUS (*Cneius Cornelius Getulicus*), historien latin, fils du précédent, né vers 20 avant J.-C., mort en 39 après J.-C. Il fut consul en 26 après J.-C., et eut ensuite le commandement des légions de la haute Germanie pour dix ans. Il se fit aimer de ses soldats par sa douceur, et exerça en même temps une grande influence sur l'armée de basse Germanie, commandée par son beau père, L. Apronius. Son crédit sur les soldats lui sauva la vie à l'époque de la chute de Séjan. Il avait promis sa fille au fils du ministre, et seul de tous ceux qui étaient liés avec lui, il échappa à la mort. On prétend que Lentulus écrivit à l'empereur qu'il serait fidèle tant qu'on le laisserait à la tête de son armée; mais que si sa province lui était retirée, il lèverait l'étendard de la révolte. Tibère, vieilli, crut prudent de ménager un sujet si redoutable; mais Caligula, plus hardi, le fit tuer, sans que cette exécution excitât aucun trouble parmi les soldats de Germanie.

Lentulus Getulicus était historien et poëte. Il ne reste rien de ses écrits historiques, qui sont mentionnés par Suétone, et on n'a de ses poëmes que trois vers, qui semblent appartenir à un poëme astronomique, et qui ont été conservés par Probus dans ses *Scholies* sur les *Géorgiques* de Virgile. Meyer les a insérés dans son *Anthologia latina* (*Ep.* 113). Les poëmes de Lentulus consistaient principalement en épigrammes, remarquables par leur caractère licencieux. L'*Anthologie grecque* contient neuf épigrammes d'un Gétulicus (Γαιτουλίου, Γαιτωλίχου, Γαιτουλίχου, Γαιτούλλου, Γαιτουλικίου, Γετουλίου), que plusieurs critiques ont identifiés avec Lentulus Getulicus. Cette hypothèse est probable. Cependant les neuf épigrammes grecques n'ont pas le caractère licencieux qui distinguait, suivant Martial, les poésies de Gétulicus (1). Y.

Velleius Paterculus, II, 116. — Tacite, *Annales*, IV, 42, 46; VI, 30. — Dion Cassius, t. LXX, 22. — Suétone, *Galba*, 6; *Claud.*, 9. — G. Vossius, *De Historicis latinis*, c. XXV. — Martial, *Præf.*, I. — Pline, *Epist.*, V, 3. — Sidoine Apollinaire, *Epist.*, II, 10, p. 158; *Carm.*, IX, p. 256. — Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 166. — Jacobs, *Anthol. Græca*, vol. II, p. 151, vol. XIII, p. 906.

(1) Un autre poëte, du nom de LENTULUS, acquit de la réputation comme acteur et auteur de mimes, dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était, dit-on, de haute naissance, mais on n'a pas de détails sur sa vie. Scoliaste de Juvénal, *Sat.*, VIII, 187. — Tertullien, *Apolog.*, 15; *de Pallio*, 4. — Bothe, *Poetæ latini scenic. frag.*, vol. II, p. 279, 280.

…TULUS (*Scipion*), grammairien napoli… …ivait dans le seizième siècle. Forcé de quit… …ples pour avoir embrassé les doctrines pro… …es, il prêcha à Ferrare devant la duchesse de France, fut ensuite ministre de l'église …t-Jean dans la vallée de Luzerne, et finit retirer à Chiavenne dans le pays des Gri… …l était zélé pour sa secte, mais il ne pra… pas à l'égard des autres la tolérance qu'il …ait des catholiques. On a de lui : une …naire Italienne; Genève, 1568; — *Res… orthodoxa pro edicto ill. D. D. trium …um Rhetiæ adversus hæreticos, et alios …arum rheticarum perturbatores pro… …lo; in qua de magistratus autoritate …cio in coercendis hæreticis, ex verbo …atur*; Genève, 1592, in-8°. Z.

…r, *Bibliotheca*. — Bayle, *Diction. Historique et* …

…TULUS (*Cyriaque*), publiciste et phi… …e allemand, né à Elbingen, vers 1620, …e 18 mai 1678. En 1650 il devint profes… …e politique et d'archéologie à Herborn; …s après, il fut appelé à enseigner à Mar… …la langue grecque et l'histoire ecclésias… …il se fit surtout remarquer par ses attaques …es contre Grotius et Descartes. Ses prin… …écrits sont : *Cartesius triumphatus et sapientia ineptiarum et blasphemiæ …ta*; Francfort, 1653, in-4°; — *Arcana …um et rerum publicarum e Taciti …eruta et spatioso veteris et nostratis …riptorum hausta, longo peregrinatio… …t aularum usu corroborata*; Herborn, …t 1666, in-8°; — *Politicorum, seu de …ica nova meditatio*; Cassel, 1661, in-12; …*inceps absolutus; Politicus in sex pos… …es Annalium Taciti libros*; Herborn, …in-8°; — *Imperator, seu de jure circa* … ibid., 1664, in-8°; — *Prudentia mili… …risci et recentioris ævi*; Marbourg, 1664, — *Janus politicus, in Taciti Historias …ntarius*; ibid., 1665, in-4°; — *Ger… … cum vita Agricolæ : Politicorum …citum commentariorum complemen…* ibid., 1666, in-8°; — *Quid consilii seu …xorum, in rebus publicis casuum et …i eos hæsitationes expeditio, CCCCX ex omni temporum memoria collecta …isa*; Marbourg, 1671, in-8°. Schurtz… …ayant attaqué, sous le pseudonyme de …nasius, les opinions politiques de Lentu… …elui-ci répondit par son Ὑπερασπισμός …*iptis C. Lentuli*; Marbourg, 1669, in-4°. E. G.

…, *Diarium Biographicum*. — Strieder, *Hess. Gel.* …*hte*. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

…Z (*Jean-Michel-Reinhold*), poëte alle… …né le 14 janvier 1750, à Sessweyen en …e, mort à Moscou, le 24 mai 1792. Après …tudié à Königsberg, il parcourut une grande …de l'Allemagne, et séjourna quelque temps …sbourg. Il y fit connaissance avec Gœthe, qu'il alla plus tard rejoindre à Weimar. S'étant livré de bonne heure à la littérature, il se fit remarquer parmi ceux qui voulaient secouer le joug du goût classique et français. Doué d'un grand talent pour le théâtre, il y réussissait surtout dans les pièces comiques, mais il ne sut pas éviter la licence et la bizarrerie, défauts de l'école littéraire à laquelle il appartenait, et il les rechercha même souvent avec intention. Atteint d'une affection hypocondriaque, à laquelle se joignit une passion malheureuse pour Frédérique Brion, célèbre par ses relations avec Gœthe, il tomba en 1777 dans un état de frénésie dont il ne se remit jamais complétement. On a de lui : — *Der Hofmeister* (Le Précepteur); Leipzig, 1774, in-8°, comédie; — *Anmerkungen über das Theater* (Remarques sur le Théâtre); Leipzig, 1774, in-8°; — *Eloge de Wieland* (en français); Hanau, 1775, in-8°; — *Die Höllenrichter* (Les Juges des Enfers); Zurich, 1776, in-8°; — *Die Soldaten* (Les Soldats), comédie. Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies par L. Tieck; Berlin, 1828, 3 vol. in-8°. On lui doit aussi une traduction allemande de cinq pièces de Plaute, arrangées pour le théâtre moderne; il fut secondé dans ce travail par Gœthe. E. G.

A. Stöber, *Lenz und Friderike Sesenheim*; Bâle, 1842, in-8°. — Schlichtegroll, *Necrolog* (année 1792, t. II). — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. VI, p. 482 — Dorer-Egloff, *Lenz, und seine Schriften*; Bade, 1857.

LENZ (*Charles-Gotthold*), archéologue allemand, né à Gera, le 6 juillet 1763, mort à Gotha, le 27 mars 1809. Il eut quelque temps une place de professeur au collége de Zelle, et vint en 1796 à Gotha, où il rédigea pendant trois ans la Gazette nationale (*Nationalzeitung*). On a de lui : une édition de Catulle, avec traduct. allemande; Altenbourg, 1787; — *Geschichte der Weiber im heroischen Zeitalter* (Histoire des Femmes aux temps héroïques); Hanovre, 1790, gr. in-8°; — *Erklaerende Anmerkungen zu der Encyklopædie der lateinischen Klassiker* (Notes explicatives pour l'Encyclopédie des classiques latins); Brunswick, 1792, in-8°. Le catalogue complet de ses ouvrages se trouve dans Rotermund; supplément au *Gel. Lexicon* de Jöcher. R. L.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, t. IV, p. 411 et suiv.; t. X, p. 192 et suiv.

LENZ (*Samuel*), historien allemand, né à Stendal, en 1686, mort vers 1760. Il exerça depuis 1723 la profession d'avocat à Zerbst, hérita en 1739 d'une fortune considérable, se retira des affaires, et alla vivre à Halle en simple particulier. Ses principaux écrits sont : *Chronik der Stadt Stendal* (Chronique de la ville de Stendal); Halle, 1747-1748, 2 vol. in-8°; — *Diplomatische Stifles-und Landeshistorie von Halberstadt* (Histoire diplomatique de l'évêché et du pays d'Halberstadt; Halle, 1749, in-4°; — *Diplomatische Stifts Historie von Brandenburg* (Histoire diplomatique de l'évêché de Brandebourg); Halle, 1750, in-4°; —

Diplomatische Stifts Historie von Havelsberg (Histoire diplomatique de l'évêché de Havelberg); Halle, 1750, in-4° ; — *Diplomatische Stiftes- und Laudeshistorie von Magdeburg* (Histoire diplomatique de l'évêché et du pays de Magdebourg) Köthen et Dessau, 1756, in-4°. — Lenz a aussi publié des éditions augmentées du *Grafensaal* de Fr. Lucæ, et de la *Historische-genealogische Fürstellung des Hauses Anhalt* de Beckmann. E. G.

Gundling, *Historie der Gelahrtheit*, p. 496 (antibiographie, allant jusqu'à l'an 1748). — Huch, *S. Lenzens Leben*; Köthen et Dessau, 1758, in-4°.

LEO (*Léonard*), célèbre compositeur italien, né à Naples, en 1694. Les biographes ne s'accordent point sur l'époque de sa mort; selon les uns, il aurait cessé de vivre en 1742, selon d'autres en 1743 ou 1745, et même en 1756, ainsi que tendrait à le prouver l'inscription mise au bas d'un portrait de cet artiste, qui était autrefois au conservatoire de la Pieta, et que l'on voit maintenant au Collége royal de Musique, à Naples. On trouva Leo la tête appuyée sur son clavecin, dans l'attitude d'un homme qui dort, mais il avait été frappé d'apoplexie. L'abbé Bertini assure cependant que cet événement arriva en 1745. Quoi qu'il en soit, Leo, après avoir appris dès son enfance les éléments de la musique, se rendit à Rome, où il termina ses études sous la direction de Pitoni; il retourna ensuite à Naples, et y fut nommé, en 1717, maître de chapelle de l'église Santa-Maria-della-Solitaria. Jusque là il n'avait travaillé que pour l'Église; mais en 1718 il écrivit pour le théâtre son opéra de *Sofosnibe*, dans lequel on apercevait déjà le sentiment et l'expression qui caractérisent particulièrement le talent de ce compositeur, et à ce début succédèrent rapidement d'autres ouvrages. Nommé professeur au conservatoire de la Pieta, Leo alla ensuite remplir les mêmes fonctions à celui de Santo Onofrio, où il eut pour élèves Jomelli et Piccini, et partagea avec son prédécesseur Scarlatti, et ses contemporains Durante et Fio, la gloire d'avoir fondé la belle école napolitaine du dix-huitième siècle, qui a produit tant de célèbres compositeurs dramatiques.

Leo occupe, comme professeur et comme compositeur, une des premières places parmi les artistes de son temps. Sa musique religieuse est empreinte d'un sentiment d'élévation et d'une pureté de style qu'il avait puisés dans les traditions de l'école romaine; son *Miserere* à deux chœurs est un chef d'œuvre en ce genre. Son style n'a pas moins de majesté que celui de Durante; mais Leo touche davantage le cœur par le charme qu'il a répandu dans ses œuvres, notamment dans son *Ave, maris stella,* pour voix de soprano, et dans son *Credo* à quatre voix. On cite encore, comme un de ses meilleurs ouvrages, son oratorio de *Santa Elena al Calvario.* Dans la musique de théâtre, Leo est également remarquable par la noblesse de la pensée; souvent pathétique et passionné, c'est par les moyens les plus simples qu'il produit les plus grands effets. L'air *Misero Pargoletto,* de son *Demofoonte;* le duo *Nei giorni tuoi felici,* de son *Olimpiade*, et l'air *Non so donde vienne,* du même opéra, sont des modèles d'expression dramatique.

Voici la liste des principales productions de Leo : MUSIQUE D'ÉGLISE : *Miserere* à deux chœurs, sans orchestre; — motet pour voix de soprano, avec accompagnement d'orgue; — motet (*Heu! nos miseros*, etc.) à cinq voix et orgue; — trois Messes, dont une à quatre voix et les deux autres à cinq, avec accompagnement d'orchestre; — deux *Dixit*, le premier à quatre voix et orgue, l'autre à deux chœurs et deux orchestres; — *Credo*, à quatre voix et orchestre; — *Te Deum*, à quatre voix et orchestre; — deux *Magnificat*, l'un à quatre voix, avec accompagnement de deux violons et orgue, l'autre à cinq voix et orchestre; — *Cantata per il miracolo del glorioso S. Gennaro*, à cinq voix et orchestre; — *Cantata per il glorioso S. Vincenzo Ferrari, o sia motetto à cinque voci constromenti;* — motet : *Jam surrexit dies gloriosa*, à cinq voix et orchestre; — *Miserere mei*, à quatre voix et orgue; — *Ave, maris stella*, pour voix de soprano, deux violons, viole et orgue; — *Santa Elena al calvario*, oratorio; — *Caïn et Abel*, idem; — MUSIQUE DE THÉATRE : *Sofonisbe*, opéra, à Naples (1718); — *Lucio Papirio*, id., à Naples (1720); — *Cajo Gracco*, idem (1720); — *Artaserce;* — *Tamerlano*, Rome (1722); — *Arianna e Teseo*, cantate à deux voix; — *Timocrate*, à Venise (1723); — *L'Olimpiade;* — *Demofoonte;* — *Andromacca;* — *Catone in Utica* (1726); — *Ciro riconosciuto* (1727); — *Argene* (1728); — *Achille in Sciro;* — *Le Nozze de Psiche con Amore;* — *La Zingarella*, intermède (1731); — *La Clemenza di Tito* (1735); — *Bajazetto;* — *Cioè*, opéra bouffe; — *Siface* (1737); — *Coponimento pastorale*, en deux parties; — *Serenata per le Spagna*, idem; — *Festa theatrale* (1739); — *La Contessa dell amore e della virtù* (1740); — *Vologeso* (1744). Leo a écrit aussi, comme ouvrages d'étude : *Partimenti*, basses chiffrées pour servir à l'étude de l'accompagnement; un solfége pour voix de basse; et un ouvrage intitulé *Principi di Musica*, qui est resté en manuscrit.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerbert, *Historisch Biographisches Lexikon der Tonkunstler.* — Arteaga, *Le Revoluzioni del Teatro-italiano*, etc. — Bertini, *Dizzion. stor. crit. degli scrittori di musica.* — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **LEO** (*Henri*), célèbre historien allemand, né à Rudolstadt, le 19 mai 1799. Après avoir étudié à Breslau et à Iéna, où il devint en 1820 docteur en philosophie, il se rendit, en 1822, à Berlin, et y suivit assidûment les leçons de Hegel.

ée suivante il fit un voyage en Italie, avec
oyens que lui procura sa protectrice, la
sse douairière de Schwartzbourg-Rudol-
et fut en 1828 appelé à l'université de
comme professeur d'histoire, place qu'il
e encore aujourd'hui. Ayant rompu avec
magogues et avec les sectateurs de Hegel,
listingua bientôt parmi les adversaires les
ésolus du radicalisme moderne. Après 1848
rononça de plus en plus dans le sens réac-
ire; on peut improuver ses opinions, mais
saurait contester son talent de polémiste,
orien et surtout de narrateur. Ses princi-
ravaux sont : *De Johanne grammatico;*
1819, in-4°; — *Ueber die Verfassung der*
rdischen Staedte (Sur la Constitution
ités lombardes); Rudolstadt, 1820; —
Odins Verehrung in Deutschland (Sur
ltion d'Odin chez les Germains); Erlangen,
— *Entwickelung der Verfassung der*
rdischen Staedte (Développement de la
ution des cités lombardes); Hambourg,
ouvrage remarquable, où l'auteur établit
alors nouvelle, que les cités lombardes ne
as filles des municipalités de l'empire ro-
mais qu'elles sont le résultat des institu-
germaniques; — *Vorlesungen über die*
ichte des jüdischen Staats (Cours d'his-
lu peuple juif); Berlin, 1828, in-8°; —
buch der Geschichte des Mittelalters
uel de l'histoire du moyen âge); Halle,
in-8°; — *Geschichte der italiænischen*
n (Histoire des États Italiens); Ham-
1829-1830, 5 vol. in-8° : cet ouvrage,
en français (Paris, 1844, 3 vol. grand
fait partie de la collection d'histoires de
et Ukert; — *Zwölf Bücher nieder-*
cher Geschichte (Douze livres d'his-
es Pays-Bas); Halle, 1832-1835, 2 vol.
— *Studien und Skizzen zur Naturges-*
e des Staats (Études et Esquisses pour
stoire naturelle de l'État); Halle, 1833; —
uch der Universal-Geschichte (Manuel
ire universelle); Halle, 1835-1844; ibid.,
845, 6 vol. in-8°; ouvrage très-remar-
,mais où l'auteur juge souvent les personnes
événements du passé avec les préoccupa-
olitiques d'aujourd'hui; — *Leitfaden der*
rsal-Geschichte (Guide d'histoire univer-
Halle, 1838-1840, 4 vol. in-8°; — *Send-*
ben an Görres (Lettre à Görres); Halle,
écrit à l'occasion de l'arrestation de l'ar-
ue de Cologne; — *Die Hegelinge* (Les
ens); Halle, 1838 et 1839; — *Altsæch-*
und angelsæchsische Sprachproben
nents de l'ancienne langue saxonne et de
e anglo-saxon); Halle, 1838; — *Beo-*
das ælteste deutsche, in angelsæchsis-
'undort erhaltene Heldengedicht, nach
historischen und mythologischen Be-
gen betrachtet (Béowulfe, poëme anglo-
la plus ancienne épopée germanique con-
sidéré au point de vue de l'histoire et de la mythologie); Halle, 1839; — *Rectitudines singularum personarum*; Halle, 1842, in-8°; cette édition des coutumes des Anglo-Saxons contient aussi des détails sur l'agriculture et sur la condition des paysans chez ce peuple; — *Die Malbergische Glosse* (La Glose Malbergique); Halle, 1842-1845, 2 livraisons in-8° : dans ce livre l'auteur Léo cherche à prouver que la glose malbergique, ainsi qu'on désigne les notes ajoutées à la loi salique dans quelques manuscrits, n'est pas écrite dans un idiome germanique, mais en celtique; cette opinion, assez hasardée, a été combattue entre autres par Jacob Grimm dans sa *Geschichte der deutschen Sprache*; — *Ferien-Schriften* (Mélanges de vacance); Halle, 1847-1852, 2 vol. in-8°; cet ouvrage se compose principalement d'études sur la langue et les antiquités celtiques; — *Signatura temporis*; Halle, 1849 : ouvrage sur la politique de l'époque. Leo a aussi publié un grand nombre d'articles dans le *Berliner Wochenblatt* dans la *Evangelische Kirchenzeitung* et dans le *Halle'sches Volksblatt*, dont il est un des principaux rédacteurs. E. G.

Conv.-Lex.

LÉOCHARÈS (Λεωχάρης), sculpteur athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut un des principaux artistes de la seconde école athénienne, dont les chefs étaient Scopas et Praxitèle. Pline le place avec Polyclès, Céphisodote et Hypatadore dans la 102e olymp. (372 avant J.-C.). Dans la 106e olymp. et les années suivantes, il travailla au tombeau de Mausole. Il fut un des artistes que Philippe employa pour consacrer le souvenir de la bataille de Chéronée (338 av. J.-C.). Pline, à qui nous devons presque tous ces renseignements, rapporte aussi que Léocharès fit une statue d'*Autolycus*, vainqueur au pancrace des enfants dans les Panathénées de l'olympiade 89 ou 90, et dont la victoire donna lieu au *Symposium* de Xénophon. Ce témoignage ne semble pas concorder avec les précédents, puisque la victoire d'Autolycus et la bataille de Chéronée sont séparées par un intervalle de quatre-vingts ans : la carrière active d'un artiste ne peut pas avoir rempli un aussi long espace de temps. Mais il n'est pas nécessaire que la statue d'Autolycus ait suivi immédiatement la victoire du jeune athlète; elle a pu être exécutée beaucoup plus tard comme un monument commémoratif.

Le chef-d'œuvre de Léocharès était un groupe représentant l'*enlèvement de Ganymède*. Suivant la vive description de Pline, l'aigle semblait comprendre le trésor qu'il portait, et se gardait de déchirer de ses serres une proie destinée au maître des dieux. L'ouvrage original était certainement en bronze, mais il fut souvent reproduit en marbre et sur des pierres précieuses. Des copies en marbre qui existent la meilleure est un groupe de demi-grandeur dans le musée Pio-Clementino. Un autre groupe de la bibliothèque

Saint-Marc à Venise est plus grand et peut-être mieux exécuté, mais beaucoup moins bien conservé. Ces copies, quoique très-imparfaites, donnent une idée de ce mélange de dignité, de grâce et d'élégance sensuelle qui caractérise la seconde école athénienne. Parmi les autres ouvrages mythologiques de Léocharès, Pausanias mentionne un *Jupiter* et une personnification du *Peuple* (Ζεὺς καὶ Δῆμος) dans le long portique du Pirée et un autre *Jupiter* dans l'Acropole d'Athènes, ainsi qu'un *Apollon* dans le Céramique. Pline parle de son *Jupiter tonnant* du Capitole, « œuvre louable entre toutes », et de son *Apollon avec un diadème*, et Vitruve mentionne sa statue de *Mars* dans l'Acropole d'Halicarnasse. Léocharès fit aussi des statues d'hommes vivants, entre autres celles de *Philippe*, d'*Alexandre*, d'*Amintas*, d'*Olympias* et d'*Eurydice*, qui étaient en ivoire et en or et placées dans le Philippeion, bâtiment circulaire, que Philippe avait fait construire dans l'Altis d'Olympie, en mémoire de la bataille de Chéronée. On cite encore de Léocharès une statue d'*Isocrate*, que Timothée, fils de Conon, consacra à Eleusis.

Un autre sculpteur athénien du même nom et probablement de la même famille vivait à l'époque romaine. On a découvert à Athènes un bloc de marbre qui, d'après l'inscription, avait servi de piédestal à une statue de Marcus Antonius (sans doute le triumvir) par Léocharès. Y.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8; XXXVI, 5. — Pausanias, V, 20. — Vitruve, VII, *Præf.*, 13. — Visconti, *Museo Clement.*, vol. III, pl. 49. — Muller, *Denkmäler der alten Kunst*, vol. I, pl. 36. — Zanetti, *Statue*, vol. II, t. 7. — Meyer, *Kunstgeschichte*, vol. II, 97, 98. — Schöll, *Archäologische Mittheilungen aus Griechenland*, nach C.-O. Müller's *hinterlassenen Papieren* p. I, p. 127, etc. — R. Rochette, *Lettre à M. Schorn*, 341, etc.

LÉODAMAS (Λεωδάμας), orateur athénien, vivait dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il étudia l'éloquence à l'école d'Isocrate, et fut, dit-on, le maître d'Eschine. Celui-ci, qui, il est vrai, n'était pas impartial, parle de Léodamas avec beaucoup d'éloges, et le place au-dessus de Démosthène pour les grâces de la diction. On ne possède aucun des discours de Léodamas; mais on sait qu'il en prononça un contre Callistrate, un autre contre Chabrias, et qu'il se défendit lui-même contre une accusation qui lui avait été intentée par Thrasybule. Y.

Plutarque, *Vitæ decem. Orat.* — Eschine, *Cont. Ctesiphontem*, 138. — Démosthène, *In Lept.*, p. 501. — Aristote, *Rhetor.*, I, 7, 13; II, 23, 25. — Photius, *Bibliotheca*, *cod.* 264. — Ruhnkhen, *Historia crit. Orat. Græcorum.*

LÉODIUS (*Hubert-Thomas*), historien belge, né à Liége, vers la fin du quinzième siècle, mort vers le milieu du seizième. Après avoir étudié le droit, il fut nommé assesseur auprès de la chambre impériale. En 1622 il devint secretaire de l'électeur-palatin Frédéric II, et reçut plus tard de ce prince le titre de conseiller. Il fut chargé par son maître de diverses négociations diplomatiques. On a de lui : *Annalium de vita et rebus gestis Friderici II, comitis palatini, libri XIV*; Francfort, 1624 et 1665, in-4°; traduit en allemand, Scheusingen, 1628, in-4°; — *Historia Belli Rusticani in Germania*, dans le tome III des *Scriptores* de Freher; — *Historiola de Francisci a Sickingen rebus gestis*; ibid; — *De Palatinorum origine et Heidelbergæ antiquitatibus*, à la suite des *Origines Palatinæ* de Freher; — *De Tungris et Eburonibus*; Strasbourg, 1641, in 8°; reproduit dans le tome I des *Scriptores* de Schard; — *Epistola de monte Tauno*, dans les *Monumenta* de Miegius. E. G.

André, *Bibl. Belgica.* — Rotermund, *Supplement* à Jöcher.

EMPEREURS D'ORIENT.

LÉON Ier, FLAVIUS, surnommé *le Thrace* et *le Grand*, né vers 400, dans la contrée des Besses, en Thrace, mort en janvier 474. A la mort de Marcien, il n'était qu'un obscur tribun militaire et commandait Selymbrie. Aspar, qui avait été tout-puissant sous le dernier prince, pouvait prétendre à l'empire; mais, Alain de naissance et arien de religion, il craignit que son avénement ne fût le signal d'une guerre civile et religieuse, et espéra qu'en abandonnant l'apparence du pouvoir suprême, il en conserverait mieux la réalité. Il jeta les yeux sur Léon, qui avait été son intendant et qui s'était élevé par sa protection. Son choix entraîna le sénat et l'armée. Léon Ier fut proclamé empereur, le 7 février 457, et reçut la couronne des mains du patriarche Anatolius. C'est le premier exemple d'un prince chrétien couronné par un prêtre. Cette cérémonie fut dans la suite adoptée par tous les autres princes chrétiens, et, selon la remarque de Gibbon, elle devint pour le clergé un formidable moyen d'action. Le nouveau prince n'entendait pas être un instrument complaisant de son ministre. D'ailleurs, à défaut de son caractère, sa ferveur catholique l'eût porté à secouer l'influence d'un arien. Les événements lui fournirent bientôt une occasion de montrer sa fermeté. Des troubles religieux éclatèrent en Égypte. Les eutychiens d'Alexandrie tuèrent l'évêque orthodoxe Protérius, et le remplacèrent par un évêque de leur secte Timothée Elurus, que protégeait Aspar. Malgré l'intervention du ministre, Elurus fut déposé et exilé dans la Chersonèse Taurique par l'ordre de Léon. Voyant que dans cette circonstance et dans plusieurs autres l'empereur tenait peu compte de ses avis, Aspar lui reprocha d'oublier ses promesses. Le prenant un jour par le pan de son manteau, il lui dit : « Convient-il à celui qui porte cette pourpre de manquer à sa parole? — Il lui convient encore moins, répondit Léon, de souffrir qu'on lui fasse la loi comme à un esclave. » Les chroniqueurs byzantins rapportent que la première année du règne de Léon fut signalée par un éclatant succès des armes romaines; mais on ignore jusqu'au nom de la peuplade barbare qui fut vaincue. Pendant ce temps l'empire d'Occident, ravagé par les Vandales de Genséric,

par ses propres défenseurs, les Suèves de
, approchait de sa ruine. Léon s'inquié-
de ce démembrement de l'empire. Les
s de piété l'occupaient plus que les af-
l'État. Il fai-ait de fréquentes visites au
Daniel Stylite, qui passait sa vie sur
nne, et écoutait ses conseils. « Si Da-
Le Beau, s'était permis de se mêler des
de l'État, il lui eût sans doute conseillé
as le visiter si souvent, et de s'occuper
ge de l'honneur et de l'intérêt de l'em-
i périssait en Occident. » Un péril pres-
Léon de son apathie. En 466 une bande
, commandée par Hormidas, traversa le
sur la glace, et pénétra dans la Mésie.
voya contre ces barbares Anthémius,
battit à Sardique. Une seconde horde de
ous les ordres de Dengisic, fils d'Attila,
le même sort. Dengisic périt deux ou
s plus tard dans une rencontre avec le
romain Anagaste, et sa tête, apportée à
tinople pendant qu'on y célébrait les jeux
ie, et plantée au bout d'une lance, servit
acle pendant plusieurs jours. Délivré des
Léon s'occupa sérieusement de rendre la
l'empire d'Occident. Il négocia avec Ri-
l'amena à reconnaître pour empereur
nt le général byzantin Anthémius, en
s deux princes concertèrent aussitôt une
expédition contre Genséric. Un arme-
rmidable, sous les ordres de Basilique,
l'impératrice, fit voile pour Carthage;
général romain, soit trahison, soit lâ-
n'osa pas attaquer cette ville. Tandis
rdait le temps en pourparlers, les Van-
ncèrent des brûlots sur la flotte romaine,
la proie des flammes, en 468. Basilique
n Sicile avec quelques vaisseaux et un
mbre de soldats. L'indignation excitée
ignominieux désastre retomba moins sur
e que sur Aspar. On prétendit que le
arien avait fait échouer une expédition
contre les Vandales ses coreligionnaires.
ugmenta encore le déchaînement de l'o-
n faisant courir le bruit que Aspar exi-
ur son fils la main d'Ariadne, fille de l'em-
A la nouvelle du mariage projeté, les ha-
de Constantinople coururent aux armes,
lirent la maison d'Aspar, qui fut forcé de
ier avec ses trois fils Ardaburius, Pa-
t Ermenaric, dans l'église de Sainte-
ie à Chalcédoine. Le patriarche vint les
de la part de l'empereur, qu'ils n'avaient
raindre. Léon lui-même se rendit à Chal-
sous prétexte de veiller à leur sûreté.
t ses fils eurent l'imprudence de quitter
e; mais à peine avaient-ils pénétré dans
e du palais, que Trascalisseus (depuis
ur Zénon) se précipita sur eux avec
de de gardes, et massacra Aspar et Ar-
s (471). Léon avait ordonné le meurtre.
olation de la foi promise fut pour l'empire une source de malheurs. Les ariens et les barbares, que l'influence d'Aspar avait contenus, se soulevèrent. Ricimer recommença ses intrigues en Occident, et les Goths envahirent la Thrace, et ravagèrent pendant deux ans les environs de Constantinople. Les fléaux naturels s'ajoutèrent aux malheurs de la guerre pour attrister les dernières années de Léon. En 465 un incendie éclata à Constantinople, et détruisit les édifices publics et privés dans un espace de 1,750 pieds de long de l'est à l'ouest, sur 500 de large du nord au sud. En 469 des inondations dévastèrent diverses parties de l'empire. En 472 eut lieu une des plus terribles éruptions du Vésuve. On rapporte que les cendres furent poussées par le vent jusqu'à Constantinople. Le 11 novembre, tandis qu'on célébrait les jeux du cirque, à l'heure de midi, le ciel s'obscurcit tout à coup, et les ténèbres couvrirent la ville. Le peuple crut voir une pluie de feu, et même lorsque la cause du phénomène eut été reconnue, il continua de croire que c'était un véritable feu que la miséricorde divine avait changé en cendres. En mémoire de cet événement, on institua des processions et des actions de grâce annuelles. Tous les chroniqueurs byzantins s'accordent sur ce phénomène extraordinaire; mais comme ils vivaient longtemps après cet événement, leurs témoignages ne sont pas indubitables. Les actions de grâces commémoratives seraient plus dignes de foi si l'origine en était bien avérée.

Léon I[er] reçut des orthodoxes le surnom de *Grand*, qu'il ne justifia point par ses actions. Les ariens lui donnèrent le surnom de *Macela* ou *Macellarius* (le Boucher ou le Meurtrier), sans doute à cause de la mort violente d'Aspar, car aucun autre acte de Léon ne mérite une pareille épithète. On lui reprocherait plutôt d'avoir manqué de fermeté. Sa piété était vive. Quoique sans instruction, il aimait les lettres et les sciences. Un jour qu'un de ses ministres lui reprochait d'avoir donné une pension au philosophe Eulogius, « Plut à Dieu, répondit-il, que je n'eusse à payer que les gens de lettres ! »

Léon eut de sa femme Verina un fils, qui mourut jeune, et deux filles : Ariadne, qui épousa Trascalisseus (Zénon), et Léontia, qui épousa Marcien, fils d'Anthémius. Sentant sa fin approcher, il choisit pour successeur et proclama auguste son petit-fils, Léon, fils de Zénon et d'Ariadne. Il mourut moins d'un an après, et fut enseveli dans le mausolée de Constantin.

LÉON II succéda à son grand-père, à l'âge de quatre ans (janvier 474), et mourut au mois de novembre suivant (*voy.* ZÉNON). L. J.

Cedrenus, p. 346. — Zonaras, vol. II, p. 49, etc. — Théophanes. p. 95, etc. — Suidas, aux mots Λέων et Ζήνων. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XXXIV, XXXV, t. VI et VII, edit. de Saint-Martin.

LÉON III FLAVIUS, surnommé *l'Isaurien* (Isaurus), né vers 680, mort le 18 juin 741. Il naquit en Isaurie, de parents pauvres qui aban-

donnèrent ce pays pour s'établir en Thrace. Le futur empereur, qui se nommait alors *Conon*, entra comme spathaire dans l'armée de Justinien II Rhinotmète, arriva en peu de temps aux premiers grades militaires, et changea son nom en celui de *Léon*. L'empereur Anastase lui confia en 713 le commandement général des troupes d'Orient. Lorsque ce prince fut détrôné et exilé, en 716, Léon refusa de reconnaître l'usurpateur Théodose III, et prit les armes, sous prétexte de rétablir Anastase, mais en réalité pour s'élever lui-même à l'empire, dont il était digne par ses grandes qualités. Artabaze, commandant des troupes d'Arménie, le seconda dans ce dessein, et les soldats le proclamèrent sous les murs d'Amorium en Galatie. Il était alors occupé à défendre contre les Sarrasins les provinces grecques d'Orient. Entouré par des forces supérieures, il parvint à échapper au général arabe Moslemah en lui faisant des propositions de paix, et gagna la Cappadoce. Molesmah l'y suivit de près; mais la mauvaise saison l'obligea de s'arrêter. Léon profita de ce moment de répit, et se porta rapidement sur les troupes impériales, qu'il battit et dispersa à Nicomédie. Il marcha ensuite sur Constantinople. A son approche, le faible usurpateur déposa la couronne, et se retira dans un cloître. Léon fut couronné, le 27 mars 718, au milieu des acclamations du peuple, qui attendait beaucoup de son courage. Bientôt les Sarrasins, qu'il avait devancés par la rapidité de sa marche, arrivèrent en face de Constantinople, et leur flotte couvrit le Bosphore. Le khalife Soliman, regardant la feinte négociation de Léon avec Moslemah comme une injure personnelle, avait juré d'en tirer vengeance, et il voulut commander lui-même l'expédition. Ce siége, le troisième que Constantinople eût eu à soutenir contre les Arabes, dura deux ans, du 15 août 718 au 15 août 720. Il n'en vit que le commencement; mais son successeur Omar renouvela son serment, et poursuivit le siége avec une ténacité que les plus rudes échecs ne rebutèrent pas. L'empereur Léon, sortant de la Corne d'Or avec une escadre précédée de nombreux brûlôts remplis de feu grégeois, porta le désordre et l'incendie dans la flotte ennemie. Dans deux autres rencontres navales, les Arabes éprouvèrent des pertes encore plus sensibles, et au commencement du mois d'août 720 leurs forces de terre furent mises en déroute avec une perte de vingt-huit mille hommes. Cette défaite força les Arabes à lever le siége. De trois flottes qui avaient été successivement équipées pour la conquête de Constantinople, quelques vaisseaux seulement rentrèrent dans les ports de Syrie. Jusque là la capitale, malgré les sorties victorieuses des assiégés, avait été si étroitement bloquée que les rapports entre le gouvernement et les provinces avaient cessé. Le bruit courut même en occident que le khalife était monté sur le trône de Constantinople. Cette rumeur enhardit Sergius à se rendre indépendant; mais, n'osant prendre la couronne pour lui, il fi son lieutenant Basile roi de Sicile et Léon, après la levée du siége, envo quelques vétérans sous un généra nommé Paulus. La révolte fut prom primée. Basile, fait prisonnier, paya tions de sa tête. Sergius se réfugia près des Lombards, et finit par rentr auprès de l'empereur, qui lui rendit nement d'Italie. Anastase fut moi Dans cette crise, il laissa mettre en droits à l'empire, et recruta de nomb sans. Léon réprima avec célérité ce conspiration, et en punit sévèrement Il n'épargna pas son ancien bienfaite qui eut la tête tranchée.

Le khalife Omar, malgré sa défai la guerre contre les Grecs, et en 721 de Césarée en Cappadoce et de Néo-C le Pont. Léon ne s'inquiéta guère de et dirigea toute son attention sur l'ad intérieure. Comme beaucoup de pri tins, il eut le tort de trop s'immiscer faires religieuses. En 722, il ordonna de mort aux juifs répandus dans l'e faire baptiser, et obtint une soumission Des sectaires, que Théophane appell *tanistes*, reçurent le même ordre, et r mourir plutôt que de s'y conformer. I général, ils se brûlèrent tous à jour r leurs églises. Cet affreux événemen d'effet sur la volonté inflexible de L mulgua en 726 un édit qui est un de latifs les plus importants de l'histoire Cet édit abolissait le culte des imag tifs religieux et politiques le pouss résolution. Chrétien sincère, il voy culte des images une profanation plus il était touché du reproche d'i les musulmans et les juifs adressaien tiens, et espérait peut-être que l croyances des populations de l'emp lieraient à une religion réformée. étaient sérieux sans doute; mais, av prévoyance, Léon aurait vu que le poir de rattacher les mahométans à compensait pas l'inconvénient de méc catholiques et peut-être de les pous volte. Il méconnut ou brava ce da suites de son imprudence furent la venne, de Rome, de toutes les grecques en Italie, et enfin la sépara glise grecque et de l'Église latine. Le dignitaires ecclésiastiques donnèrent la résistance. Le patriarche Germanu mascène, Jean Chrysorrhoas en Orien Grégoire II en Occident furent les cl position. Grégoire II condamna l'édi synode et en demanda énergiquement tion. Léon répondit à ses représentati donnant à Paulus, évêque de Ravenne,

. Paulus fit marcher des troupes sur
es Lombards de Spolète et de la Tos-
coururent au secours du pape, et les
grecques rentrèrent dans Ravenne, où
ut bien de la peine à se maintenir contre
tentement de la population. En Orient la
clata dans le Péloponnèse et dans les Cy-
Constantinople fut encore assiégée, mais
s par des Grecs. Dans Constantinople
lusieurs émeutes firent couler des flots
Léon triompha de tous ces soulèvements.
a et bannit le patriarche Germanus, et le
a par l'iconoclaste Anastase, en 730. La
des professeurs des nombreuses écoles et
es de Constantinople se déclara contre
éon en fut sans doute fort irrité; mais
surde de supposer que l'incendie qui dé-
bibliothèque de Sainte-Sophie et coûta
plusieurs professeurs fut allumé par
e. Cette étrange imputation, inventée par
moine, fut perpétuée par les ennemis re-
le Léon. Ce prince envoya en 734 une
e expédition contre l'Italie, avec mission
re Ravenne. La flotte grecque fut dis-
ar la tempête et les troupes qui dé-
nt essuyèrent une défaite. L'exarchat fut
our l'empire. Désespérant de ramener
ous son obéissance, Léon détacha la
Illyrie, la Macédoine de l'autorité spiri-
s papes, et les soumit à celle des pa-
de Constantinople; ce fut la cause réelle
me des deux églises. Pendant que l'im-
politique de Léon hâtait le démembre-
l'empire en Occident, les Sarrasins le
nt en Orient. Le khalife Hesham sou-
'34 les prétentions d'un aventurier qui
passer pour Tibère, fils de Justinien II.
eur fit son entrée à Jérusalem avec les
ts impériaux, et parcourut ensuite la
et appareil ne produisit aucun effet sur
ude. Les événements de 739 furent plus
Le général Soliman envahit le territoire
avec une armée de quatre-vingt dix
mmes divisée en trois corps. Le premier
ns la Cappadoce, qu'il dévasta; le se-
mmandé par Melick et Batal, envahit la
Soliman resta avec le troisième près
. Léon rassembla à la hâte des troupes
s les ordres du général Acroninus,
complétement les troupes de Melick
Ces deux chefs furent tués dans l'ac-
Soliman, découragé, se retira en Syrie.
40 fut marquée par un des plus affreux
ents de terre dont il soit fait mention
chroniques byzantines. « Le 26 octobre,
ois heures après midi, la terre se souleva
ecousses redoublées, détruisit quantité
ns, de portiques, d'églises, de monas-
fit tomber les statues de Constantin, de
e le Grand et d'Arcadius. Les murs de
inople s'écroulèrent du côté du conti-
plus grande partie du peuple s'enfuit
de la ville, et se logea dans des baraques au milieu de la campagne. La Thrace fut couverte de ruines; Nicomédie et Prénète en Bithynie furent renversées; de toute la ville de Nicée, il ne resta d'entier qu'une église. Ce tremblement se fit sentir à diverses reprises pendant le cours d'une année, et s'étendit jusqu'aux extrémités de l'Orient. En Égypte, des villes entières furent abîmées avec leurs habitants, et la mer, perpétuellement agitée, engloutit un grand nombre de vaisseaux. Ce terrible fléau fit périr des multitudes d'hommes et d'animaux (1). » Léon ne survécut que de quelques mois à ces désastres. Il fut enseveli dans l'église des Apôtres. Son fils Constantin V fut surnommé Copronyme.

LÉON III fut le fondateur de la dynastie isaurienne. C'est un des princes les plus remarquables de l'histoire byzantine. Sa grande erreur fut de croire qu'il pouvait régler les choses religieuses et imposer une réforme par un édit. Ce tort l'entraîna à des actes violents et odieux, que les écrivains orthodoxes ont relevés en les exagérant, mais qui ne peuvent faire oublier que Léon fut un administrateur actif, énergique, équitable, un prince enfin tel qu'il convenait aux Grecs dégénérés. L. J.

Théophane, p. 327, etc. — Cedrenus, p. 450, etc. — Nicéphore, p. 34, etc. — Glycas, p. 189, etc. — Zonaras, vol. II, p. 101, etc. — Paul Diacre, *De Gestis Longobard.* VI, 47 — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire.*

LÉON IV FLAVIUS, surnommé *Chazarus*, petit-fils du précédent, et fils aîné de Constantin V Copronyme, né le 25 janvier 750, mort le 8 septembre 780. Il fut surnommé *Chazare* à cause de sa mère, qui était une princesse de cette nation. Il succéda à son père, le 14 septembre 775. Il était d'une si faible santé que, prévoyant sa fin prochaine, il fit dans l'année qui suivit son avénement, couronner son fils Constantin, âgé de cinq ans. Il obtint de ses cinq frères, Nicéphore, Christophe, Nicétas, Anthemeus et Eudoxas le serment qu'ils reconnaîtraient le jeune auguste comme leur maître futur. Les princes ne l'observèrent pas, et furent bientôt convaincus de conspiration. Léon les fit raser et battre de verges, et les relégua dans la Chersonèse. Après quelques vaines tentatives pour recouvrer la liberté, ils allèrent finir leurs jours à Athènes. En 777 Téléric, roi des Bulgares, qui s'était traîtreusement conduit à l'égard de Constantin, se voyant en danger à la tête de sa horde barbare, se réfugia auprès de Léon, reçut le baptême et fut créé patrice. En 778 les Arabes envahirent l'empire. Léon leur opposa une armée nombreuse commandée par Lachano-Draco. Le général romain remporta sur les Arabes une victoire complète dans laquelle Othman, fils du khalife Mahadi ou Modi, fut tué. Quand les nouvelles de cet éclatant succès arrivèrent à Constantinople, l'empereur n'était plus. Léon n'eut ni les vices

(1) Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXIII.

de son père, ni l'énergie de son aïeul; il fut comme eux iconoclaste zelé, mais il n'imita pas leur intolérance. L. J.

Théophane, p. 378, etc. — Cédrène, p. 468, etc. — Constantin Manassès, p. 89. — Zonaras, vol. II, p. 113. — Glycas, p. 285 (de la *Collection byzantine* du Louvre).

LÉON V, FLAVIUS ARMENIUS, régna de 813 à 820. Il était Arménien d'origine et fils du célèbre Bardas. Il s'acquit dès sa jeunesse une grande réputation d'habileté et de courage, et obtint la confiance de Nicéphore Ier (802-811). Il la justifia fort mal, et, soit imprévoyance, soit trahison, il se laissa surprendre par les Arabes dans son gouvernement d'Hélénopont, perdit presque tous ses soldats et la caisse de son armée. L'empereur, indigné, le fit battre de verges, et l'envoya en exil. Cet événement eut lieu au mois de mars 811, et en juillet Nicéphore périt dans un combat contre les Bulgares. Son fils Staurace ne lui survécut que peu de mois, et eut pour successeur Michel Ier Rhangabe. Le premier acte du nouvel empereur fut de rappeler Léon. Il lui donna ensuite le titre de patrice et le nomma commandant en chef des troupes d'Asie. Léon ne fut pas plus fidèle à Michel qu'à Nicéphore. Il suborna les troupes tandis que ses partisans agissaient sur la superstition populaire. Il y avait à Constantinople une vieille femme qui passait pour pythonisse. Toutes les fois qu'elle voyait passer l'empereur, elle lui criait : « Descends, prince, descends; cède la place à un autre. » Michel se contenta de faire enfermer cette folle. Mais sa prédiction, commentée, exagérée eut de l'influence sur le public et sur Léon lui-même, qui se regarda comme prédestiné au trône. Ce général remporta de grands avantages sur les Arabes en 812, et accourut au secours de Constantinople menacé par les Bulgares. Au mois de mai 813, Michel et Léon quittèrent la capitale à la tête d'une nombreuse armée. L'empereur n'aurait voulu que harceler les Bulgares. Léon représenta cette prudence comme de la timidité, et demanda la bataille. Elle se livra près d'Andrinople, le 22 juin 813, et tournait en faveur des Grecs, lorsque Léon prit la fuite avec ses Orientaux et entraîna le reste de l'armée. Les fugitifs se retirèrent à Andrinople, et Michel, les laissant sous les ordres du général dont il ignorait la trahison, rentra à Constantinople. Aussitôt après son départ, Léon se fit proclamer, et marcha sur la capitale. A cette nouvelle Michel quitta les insignes du pouvoir suprême, et entra dans un cloître. Léon fut couronné le 11 juillet. A peine avait-il pris possession du trône que Crum, roi des Bulgares, arriva devant Constantinople et dévasta les environs de la ville. Léon n'avait pas d'armée à leur opposer; mais la mort le délivra de Crum, en avril 814, et les Bulgares, privés de leur chef, essuyèrent une défaite complète. Léon ne fut pas moins heureux l'année suivante, et imposa aux Bulgares une trêve de trente ans. Délivré de ces redoutables ennemis, l'empereur renouvela les projets de réforme religieuse qui sous la dynastie isaurienne avaient excité tant de troubles. Il fit une guerre acharnée au culte des images, exila le patriarche Nicéphore, lui substitua Théodote Cassitéras, commandant d'une des compagnies de la garde, et fit confirmer par un concile d'iconoclastes les actes du concile tenu sous Constantin Copronyme. Son activité se déploya d'une manière plus méritoire dans la réforme du système administratif. Avant lui toutes les charges civiles et militaires étaient vendues au plus offrant. Il abolit ce honteux trafic, donna l'exemple du désintéressement, et n'avança que le mérite. Il ne connaissait ni le repos ni les plaisirs. Il consacrait l'hiver à exercer ses troupes, l'été à parcourir les provinces, punissant les vexations et les injustices, rétablissait les villes et les forteresses ruinées par la guerre; souvent il présidait les tribunaux, et réprimait avec une égale inflexibilité les crimes et les abus de pouvoir. Sa justice n'observait pas les formes légales, et déployait trop souvent une rigueur barbare. L'exil, la mutilation, la décapitation étaient infligés pour des fautes légères. Un prince si violent ne pouvait manquer d'avoir beaucoup d'ennemis. Léon V en trouva même parmi ses anciens partisans. Michel le Bègue, qui avait beaucoup contribué à le mettre sur le trône, ne lui épargnait pas les reproches. Léon, pour se débarrasser de ce censeur importun, lui ordonna d'aller inspecter les troupes d'Asie. Michel refusa, et se mêla à une conspiration contre l'empereur. Elle fut découverte, et Michel fut condamné à être brûlé vif dans la fournaise des bains du palais. C'était la veille de Noël. On conduisait Michel au supplice, et l'empereur avait voulu lui-même assister à cette horrible punition; mais l'impératrice, invoquant la solennité du jour, obtint une remise. Léon l'accorda, bien que de sombres pressentiments lui fissent croire qu'elle serait funeste. En effet, il suffit aux conjurés de quelques heures pour renouer leurs trames et s'entendre sur les moyens de tuer l'empereur. Le lendemain Léon se rendit à l'église avec ses courtisans, parmi lesquels se trouvaient les conspirateurs, et suivant sa coutume il entonna le premier les chants sacrés. Ce fut le signal de sa mort. Il se défendit quelque temps avec une croix qu'il avait saisie sur l'autel. Voyant un des meurtriers, d'une taille gigantesque, lever sur lui son cimeterre, il demanda grâce. « Ce n'est pas le moment de la pitié, répondit l'assassin, c'est le moment de la vengeance »; et il l'abattit sur le sol; un autre lui coupa la tête. Les conspirateurs coururent ensuite à la prison, et en tirèrent Michel, qui fut couronné le jour même.

Léon laissa quatre fils, qui furent mutilés par l'ordre de Michel et enfermés dans un couvent. L'aîné, *Sarbatius* ou *Symbatius*, mourut des suites de cette mutilation. Léon eut les qualités d'un

ernin ; mais il les ternit par ses perfi-nlences et son intolérance. Nicéphore, dans son exil la mort de l'empereur, a religion est délivrée d'un grand en-l'État perd un prince utile. » L. J.

, p. 4?2, etc. — Continuation de Théophane, — Cedrenus, t. II, p. 481, etc. — Zonaras, — Léon le Grammairien, p. 448, etc. — anissès, p. 94. — Joël, p. 287. — Glycas, — Genesius, p. 2, etc. — *Historia Miscel-*lorate l, t. I — Gibbon, *History of Decline* Roman *Empire.*

I **FLAVIUS**, surnommé *le Sage* et phe, fils de Basile Ier, le Macédonien, conde femme, Eudoxie, né en 865, 1. Dans sa jeunesse il faillit périr intrigues de Santabaren, favori de son abaren l'accusa d'avoir projeté un l'empereur, trop crédule, le fit en-prison. Il l'en tira sur les instances cour, lui rendit tous ses honneurs, uguste. Les chroniqueurs byzantins cette histoire avec d'étranges détails, nt les contes des *Mille et une Nuits*, malgré leur invraisemblance, sont rais. Le palais de Constantinople of-itrigues tortueuses, les révolutions les caprices sanguinaires d'une cour Le 1er mars 886 Léon VI succéda à a première idée fut de se venger de Il commença par écarter le fameux Photius, qui était le principal soutien favori. Photius fut déclaré déchu de et enfermé dans un monastère de ple. Santabaren eut un sort encore Léon lui fit crever les yeux, et le re-un coin de l'Asie Mineure. Ces ri udèrent à un règne qui fut une suite de guerres et de conspirations. En es Arabes envahirent l'Asie Mineure, nt en Italie et en Sicile, et pillèrent 'autres îles de l'Archipel. En 889, beau-père de Léon et son premier mi-cause d'une guerre terrible avec les e peuple commençait à se civiliser, ait un commerce considérable avec zantin. Ils avaient leurs principaux Thessalonique, où ils jouissaient de iléges. Stylianus méconnut ces pri-gêna le commerce des Bulgares. sespérant d'obtenir justice du premier coururent aux armes. Leur roi Siméon Macédoine, et mit en déroute l'armée ommandée par Léon Catacalon et Ce dernier périt dans l'action, au et de la nation et de l'empereur. rna l'invasion qui menaçait Cons-en poussant les Hongrois à attaquer s. Vers le même temps Stylianus crédit par la mort de l'impératrice arda pas à mourir lui-même du cha-isgrâce en 894. La fin de ce ministre carrière aux ambitieux. Basile, ne-veu de Stylianus, osa même aspirer au trône. Il fit part de son projet à un Sarrasin nommé Samonas, qui s'était converti au christianisme, et jouissait de quelque crédit à la cour. Samonas révéla tout à l'empereur. Basile fut fouetté en place publique, et relégué en Grèce, où il mourut misérablement ; Samonas devint premier ministre, et fit regretter Stylianus. Le mécontentement se traduisait par des conspirations. En 902, comme l'empereur entrait dans l'église de Saint-Maure à la suite d'une procession, un homme, sautant en bas du jubé, lui déchargea sur la tête un coup de bâton qui le renversa. Le sang qui sortait abondamment de sa blessure effraya tellement ceux qui l'accompagnaient qu'ils s'enfuirent en s'écrasant les uns les autres. Cependant la blessure n'était pas mortelle, et l'assassin fut arrêté. Il périt dans les tortures sans révéler les noms de ses complices. L'inaction de Léon favorisait les invasions des barbares voisins de l'empire. Pendant qu'il s'occupait de ses plaisirs et employait ses soldats à construire des églises, les Arabes firent une descente en Sicile, et s'emparèrent de Taormine. D'autres Arabes, conduits par un renégat nommé Damien, prirent Séleucie, l'île de Lemnos et Démétriade en Thessalie (902). En 904, ils firent une entreprise plus considérable sur Thessalonique, la première ville de l'empire après Constantinople. Leur flotte, conduite par Léon le Tripolitain, renégat et pirate fameux, arriva le 29 juillet devant Thessalonique, qui n'avait ni bonnes fortifications ni garnison. Malgré la vaillante résistance des habitants, les Arabes pénétrèrent dans la ville, la saccagèrent pendant dix jours, et s'en retournèrent avec leurs vaisseaux chargés de butin et de captifs. Jean Cameniata, témoin du pillage et un des prisonniers que les Arabes emmenèrent à Tarse, a laissé un intéressant et pathétique récit de la prise de Thessalonique (1). En 910 Samonas fut condamné à une prison perpétuelle pour avoir abusé de la confiance de l'empereur. En 911 les Arabes défirent la flotte grecque de Samos, commandée par Romain Lecapène, depuis empereur. Ce malheur fut le dernier événement du règne de Léon, qui mourut dans la même année, le 11 mai ou le 11 juillet. Il s'était marié quatre fois, ce qui l'avait fait exclure de la communion des fidèles par le patriarche Nicolas ; car l'Église grecque ne tolère qu'un second mariage. La première femme de Léon était Théophano, fille de Constantinus Martinacius ; il épousa ensuite Zoé, veuve de Théodore Guniatzita et fille du ministre Stylianus, qui, après le mariage de Zoé avec l'empereur, reçut le titre de *basi-*

(1) Cet ouvrage est intitulé : Ἰωάννου κληρικοῦ καὶ κουβουκλεισίου τοῦ Καμενιάτου Ἡ ἅλωσις τῆς Θεσσαλονίκης ; il est plus connu sous le titre de *De Excidio Thessalonicensi* ; il a été inséré dans les *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem* ; Paris, 1685, in-fol. qui forme une partie de la collection byzantine du Louvre ; il se trouve aussi dans la collection de Bonn.

leopator (père d'empereur); la troisième était Eudoxie, une Phrygienne d'une rare beauté; la quatrième s'appelait Zoé Carbonopsina, et survécut à son mari. Léon eut pour successeur son fils encore enfant, *Constantin Porphyrogénète*, qu'il avait eu de sa quatrième femme.

Les historiens byzantins donnent à Léon les épithètes peu méritées de *sage* et de *philosophe*. Cette flatterie a été relevée par Gibbon en quelques lignes spirituelles. « Léon VI, dit-il, a été honoré du titre de philosophe; l'union du prince et du sage, des vertus actives et des vertus spéculatives constitueraient la perfection de la nature humaine. Mais il s'en faut que Léon ait des droits à cette excellence idéale. A-t-il soumis ses passions et ses appétits au joug de la raison? Sa vie se passa dans la pompe du palais, dans la société de ses femmes et de ses concubines; même la clémence qu'il montra et son amour de la paix doivent être attribués à la mollesse et à l'indolence de son caractère. Triompha-t-il de ses préjugés et de ceux du peuple? Son esprit était teint des plus puériles superstitions; ses lois consacrèrent l'influence du clergé et les erreurs populaires; les oracles où il révèle en style prophétique les destins de l'empire sont fondés sur l'astrologie et la divination. Si l'on s'informe encore du motif de cette épithète de *Sage*, on peut seulement répondre que le fils de Basile était moins ignorant que la plupart de ses contemporains ecclésiastiques et laïques; que son éducation avait été dirigée par le savant Photius, et que plusieurs ouvrages de science profane et ecclésiastique ont été composés par la plume ou au nom du philosophe impérial. » Les ouvrages écrits par Léon ou qui lui ont été attribués sont : Τῶν ἐν πολέμοις τακτικῶν σύντομος παράδοσις (Exposition sommaire de l'art militaire). Cet important ouvrage est en grande partie compilé sur d'anciens écrivains; mais l'auteur y a joint des observations et des réflexions qui ne manquent pas de prix. Joannes Checus (John Cheke), de Cambridge, en fit une traduction latine, qui est dédiée au roi Henri VIII et fut publiée à Bâle, 1554, in-8°. Le texte grec avec la traduction de Cheke, revue par Jo. Meursius, parut à Leyde, 1612, in-4°; il fut réimprimé avec les *Tactica* d'Élien, Leyde, 1613, in-4°, et inséré dans les *Opera* de Meursius publiés par Lami, Florence, 1745, in-fol.; il a été traduit dans plusieurs langues modernes. La meilleure traduction est en français; elle est intitulée : *Institutions militaires de l'empereur Léon le Philosophe, traduites du grec par M. Joly de Mezeray*; Paris, 1771, 2 vol. in-8°, avec des gravures; la traduction allemande, publiée à Vienne, 1771-1781, 5 vol. in-8°, avec des notes et des gravures, paraît faite sur le français plutôt que sur le grec, mais les notes sont excellentes; — *Leonis Naumachia, sive potius supplementum capitis XIX Tacticorum, e cod. Gudiano*, dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, t. V, p. 372 (t. VII, p. 707, éd. de Har.); — *XVII Oracula*, écrits en vers iambiques, sur la destinée des futurs empereurs et patriarches de Constantinople. Le dix-septième oracle fut publié en grec et en latin par Jean Leunclavius à la fin de son Constantin Manasses; Bâle, 1573, in-8°. Janus Rutgersius publia les seize autres oracles avec une traduction latine par Georges Dousa; Leyde, 1618, in-4°. La meilleure édition est celle de Pierre Lambecius, à la suite de Codinus; Paris, 1655, in-fol., dans la collection byzantine du Louvre; — *Orationes XXXIII*, principalement sur des sujets théologiques. Ces discours sont dispersés dans les *Annales* de Baronius, dans les *Opera* de Gretser, Ingolstadt, 1600, in-4°; dans l'*Auctarium novum* et dans la *Bibliotheca concionatoria* de Combéfis; dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon. Scipion Maffei a publié l'homélie consacrée à la réfutation de Photius; Padoue, 1751, in-8°; — *Epistola ad Omarum Saracenum de fidei christianæ veritate et Saracenorum erroribus*; Lyon, 1509 traduction latine de Champier faite sur une version chaldaïque. L'original grec paraît perdu. On trouve cette *Épître* dans les différentes *Bibliothèques des Pères*; — *Canticum compunctionis et meditationes extremi judicii*, publié en grec et en latin, par Jac. Pontanus; Ingolstadt, 1603, in-4°; — *Carmen iambicum de misero Græciæ statu*, publié par Leo Allatius, dans son traité *De Consensu utriusque Ecclesiæ*; — *Versus retrogradi* (Καρκινοί), publiés par Leo Allatius dans les *Excerpta Græc. Rhetor.*; 1641, in-8°; — *Dispositio facta per imperatorem Leonem*, par J. Goar, à la suite de Codinus; Paris, 1648, in-fol.; — des *Épigrammes*, dans l'*Anthologia* de Jacobs, t. IV, p. 97. Léon a réuni en un seul code, appelé Βασιλικὰ νομιμὰ), les prescriptions de la législation de Justinien encore en vigueur et les ordonnances des empereurs postérieurs. Les meilleures éditions de recueil, si important pour le droit romain, sont celles de Fabrot et Heimbach (*voy.* MONTREUIL ET ZACHARIÆ). L. J.

Zonaras, vol. II, p. 174, etc. — Cédrène, p. 159, etc. — Joel, p. 179. — Manassès, p. 108, etc. — Glycas, p. 296, etc. — Genesius, p. 61. — Codinus, p. 63, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXII, t. XIII, édit. de Saint-Martin. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 693, etc. — Hamberger, *Nachrichten von Gelehrten Männern*. — Cave, *Hist. Lit.* — Hawkins, *Script. Byzant.* — Oudin, *Comment. de SS. Eccles.*, vol. II. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

III. LÉON *papes*.

LÉON Ier (Saint), dit *le Grand*, quarante-septième pape, né à Rome, vers 390, successeur de Sixte III, élu le 29 septembre 440, mort le 11 avril 461. La jeunesse de Léon Ier est à peu près inconnue; on sait seulement que son père se nommait Quintien et était originaire de la Toscane. Léon fut choisi pour porter aux évêques d'Afrique

les lettres de Zozime qui condamnaient Pélage et Célestius; il fit pendant ce voyage connaissance avec saint Augustin, et revint à Rome vers 419. Célestin Ier le fit diacre, et, ayant eu occasion d'apprécier son mérite et son habileté, l'employa dans toutes les affaires importantes; c'est à lui, comme premier ministre, que s'adressa saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, pour prévenir le pape des desseins ambitieux de Juvénal de Jérusalem.

Une femme et un enfant, Placidie et Valentinien III, gouvernaient alors l'empire d'Occident, qui n'avait pour soutien réel qu'Aétius; ce grand capitaine était dans les Gaules, occupé avec Albin à conserver le territoire que les Goths, les Huns et les Bourguignons avaient laissé aux Romains. La division se mit entre les deux chefs; en un pareil moment le péril était immense, car les frontières étaient couvertes de barbares qui n'attendaient qu'une occasion pour fondre sur l'empire. Léon fut dépêché dans les Gaules, avec mission de réconcilier les deux généraux; il montra dans cette négociation délicate autant de prudence que de courage, et elle venait d'être couronnée de succès quand Sixte III mourut. Léon, quoique simple diacre, fut élu à sa place, et une députation alla lui porter cette nouvelle au camp d'Aétius. Quarante jours après, le nouveau pontife entrait à Rome; il connaissait bien la situation de l'Église et ses besoins; nul n'était alors plus capable de la diriger. On avait rarement vu jusque là un pape monter en chaire : Léon sut se faire admirer et aimer par ses prédications; enfin, voulant être aussi utile aux fidèles éloignés, il prit la plume, et écrivit pour eux. Une première lettre (édit. du P. Quesnel) alla rétablir la discipline en Afrique, où le désordre était à son comble; une seconde (sans date, mais rapportée à l'année 442), adressée à Rusticus, évêque de Narbonne, vint annuler des élections frauduleuses et poser des règles pour l'avenir. Léon défend aux prêtres les pénitences publiques, étend le célibat jusqu'aux sous-diacres, et ordonne de châtier les moines qui se marient. Ce fut contre les hérésies qu'il tourna ensuite son zèle et son énergie. Les manichéens étaient devenus très-nombreux à Rome; Léon exhorta les fidèles à dénoncer ceux qu'ils connaîtraient; il put ainsi découvrir leurs assemblées secrètes et faire brûler les livres qui contenaient leur doctrine; il obtint même de Valentinien III un édit qui confirmait toutes les ordonnances rendues contre eux par ses prédécesseurs, les déclarait infâmes, incapables de toutes charges civiles, de porter les armes, de contracter et de tester. Le manichéisme renversé, Léon attaqua le pélagianisme, et enfin le priscillianisme, qui avait acquis une grande influence en Espagne depuis le supplice de Priscillien. La longue querelle de saint Léon contre Eutychès s'ouvrit alors. Eutychès était prêtre et abbé d'un monastère près de Constantinople; il reconnaissait bien les deux natures du Christ; mais il soutenait que la *divinité* et l'*humanite* s'étaient confondues en lui depuis l'incarnation, ce qui laissait supposer que la *divinité* avait pu souffrir. Eusèbe, évêque de Dorilée, se présenta comme accusateur d'Eutychès dans un concile de trente évêques, tenu à Constantinople et présidé par saint Flavien (8 novembre 448). Eutychès y avoua sa doctrine, fut condamné, déposé et excommunié. Il en appela au pape ; l'empereur Théodose II prit le parti de l'hérésiarque, et écrivit en sa faveur à Léon Ier ; en même temps il ordonna (8 avril 449) la révision des actes du concile de Constantinople et la convocation d'un concile universel. Ce concile s'ouvrit à Éphèse le 8 août; Léon refusa d'y assister, et s'y fit représenter par Jules, évêque de Pouzzoles; René, prêtre, qui mourut en route; et Hilaire, diacre (*voyez* t. XXIV, p. 659). Dioscore, évêque d'Alexandrie, présida, et la sentence de déposition prononcée contre Eutychès par le concile de Constantinople fut annulée. Vainement Hilaire protesta au nom de Léon, vainement Flavien en appela à lui, le pape fut excommunié et Flavien envoyé en exil. Théodose, par un édit, approuva le concile, qui fut formellement condamné par un autre concile tenu à Rome, au mois d'octobre; et Léon écrivit à Théodose pour obtenir la convocation d'un concile universel en Italie.

Théodose mourut sur ces entrefaites (29 juillet 450), et Marcien lui succéda. Sous ce catholique zélé, les affaires de l'Église changèrent de face; un premier concile, assemblé par Anatolius, évêque de Constantinople, prononça l'anathème contre Eutychès, et le 8 octobre (451) un concile œcuménique, composé de trois cent soixante évêques, s'ouvrit à Chalcédoine par l'ordre de Marcien. Les quatre légats de Léon Ier présidèrent; on lut une lettre du pape contenant l'exposition de la doctrine catholique sur l'incarnation; la déposition de Flavien fut déclarée irrégulière. Anatolius rédigea une définition de la foi, qui fut approuvée par le concile et que l'empereur vint en personne faire souscrire aux évêques. Avant de se dissoudre, le concile décida, sous l'influence d'Anatolius, que l'évêque de Constantinople aurait le second rang après celui de Rome et le droit d'ordonner les métropolitains des provinces de Pont, de Thrace et d'Asie. Léon protesta énergiquement contre cette décision; il écrivit (22 mai 452) à Marcien et à Pulchérie, et menaça, mais en vain, d'excommunier Anatolius. En 457, après la mort de Marcien, le parti d'Eutychès fit un dernier effort, et supplia le nouvel empereur d'assembler un concile pour faire condamner les doctrines émises à Chalcédoine; grâce aux lettres du pape, l'empereur refusa de céder.

Dans l'intervalle, de graves événements s'étaient passés à Rome. En 452, Attila, le terrible roi des Huns, envahit l'Italie; déjà il avait pris et pillé Aquilée, Pavie et Milan; il allait

foudre sur Rome. Valentinien restait lâchement enfermé dans Ravenne. Aétius lui-même ne voyait de salut que dans la fuite. Le sénat romain s'assembla pour délibérer sur les moyens de défendre Rome contre ce déluge de barbares, qui semblaient avoir inondé l'empire. Employer la force était impossible; le pape fut choisi comme médiateur. Léon, accompagné des sénateurs et des consuls, alla se prosterner aux pieds d'Attila; le roi des Huns fut ébranlé par l'éloquence du pontife; il céda, et s'engagea, moyennant un tribut, à se retirer au delà du Danube. Cette concession parut si étrange de la part d'Attila, qu'on n'a cru pouvoir l'expliquer que par un miracle. Suivant la légende, le roi des Huns aurait avoué à ses officiers que pendant le discours de Léon il avait vu paraître un vieillard vénérable, qui, tenant une épée nue, menaçait de l'en frapper s'il ne cédait à la voix de Dieu. L'éloquence de Léon eût moins de succès auprès de Genséric, qui, profitant des troubles occasionnés par la mort de Valentinien, débarqua en Italie à la tête des Vandales. Rome, incapable de résister, ouvrit ses portes. Léon alla au-devant de Genséric, et tenta de l'adoucir par ses prières; tout ce qu'il obtint, ce fut que la ville ne serait pas livrée aux flammes et qu'il n'y aurait pas de sang répandu; en revanche, les Vandales se jetèrent sur Rome, et la pillèrent pendant quatorze jours, après lesquels ils se rembarquèrent. Le reste du pontificat de Léon Ier s'écoula sans troubles et n'est marqué que par des réformes dans la discipline ecclésiastique; ce fut, dit-on, à la sollicitation du pape que l'empereur Majorien rendit une loi (458) contre les parents qui forçaient leurs filles à vivre dans le célibat. C'est encore au pontificat de Léon Ier qu'on a fait remonter l'origine des jeûnes du carême et de la Pentecôte. On ne peut passer sous silence une vieille légende qui est rapportée par tous les anciens auteurs, et qui raconte que vers la fin de sa vie Léon se serait coupé la main; les uns, comme Th. Raynaud, disent qu'une femme d'une très-grande beauté ayant été admise, le jour de Pâques, à lui baiser la main, le pontife sentit la rébellion de la chair, et voulut s'en punir; c'est de cette époque, ajoutent-ils, que date la coutume de baiser les pieds du pape; les autres, comme Sabellicus, prétendent que Léon se reprochait seulement d'avoir conféré les ordres à un homme indigne. Tous d'ailleurs s'accordent à dire qu'un miracle rendit la main au pontife. Léon, après le ravage des Vandales, renouvela l'argenterie dans toutes les églises de Rome; il répara la basilique de Saint-Pierre, et rebâtit celle de Saint-Paul, qui avait été détruite par la foudre. Léon a beaucoup écrit, et ses ouvrages ont été souvent réimprimés. On trouve cent onze lettres écrites par lui, dans la collection des *Conciles* de Labbe, t. III, p. 1293 à 1445; elles ont été publiées sous différents titres : *Epistolæ ad familiares omnes;* Cologne, 1548, i
Epistolæ contra Eutychem; Bâle
in-8°; — *Epist. ad Flavianum;* H
1614, in-8°. Ses sermons ont eu égale
sieurs éditions : *Sermones et Opusc*
dam, ex recensione J. Andreæ, epis
riensis; 1742, in-fol.; réimprimé en
1485; ils ont été traduits en italien p
Corsini, Florence, 1485, in-fol., et e
par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1701,
Sancti Leonis Magni, papæ primi, O
nia, notis et observationibus adorn
dio Petri Thomæ Cacciari, carmelit
1753-1755, 3 vol. in-fol.; on cite enc
tion de ses œuvres complètes donnée
1753-1757, 3 vol. in-fol. par les frères
et celle du P. Quesnel, Lyon, 1700, 3 v
— des extraits assez étendus des ou
Léon Ier ont été reproduits dans la *Bib*
des Pères de M. de La Bigne, tomes
XV; on a enfin publié d'après lui *Pas*
Jesu-Christi, ex variis D. Leonis M
monibus collecta; Anvers, 1614, in-
Bapt. Lauri Leonidos, sive de vic
versus Athilam libri III; Pérouse, 1

Alfred Frank

Ph. de Mornay, *Histoire Pontificale*, 1612,
— Bruys, *Histoire des Papes;* La Haye,
in-4°; t. Ier, p. 218. — Baronius, *Annales ec*
Lucques, 1738, 19 vol. in-fol.; t. VII, p.
t. VIII, p. 1 à 240. — G. Bertazzolo, *Breve I*
della Vita di san Leone primo et di Attila
Dio; Mantoue, 1614, in-4°.

LÉON II, quatre-vingt-deuxième p
cesseur d'Agathon, né à Cedelle, dans
élu en 682, mort le 23 mai 684. L
Léon II se nommait Paul, et exerçait
cine; il destina son fils à l'état eccl
Léon dès son enfance se livra à l'
auteurs sacrés; la nature l'avait d
grande facilité de parole, et sa vive i
lui permit de devenir réellement ins
son temps; tous les historiens s'accord
à louer sa grande piété. Dès qu'il fut i
le saint-siége, il assembla un synode
prouver les actes du concile qui ve
tenu à Constantinople. Il envoya l'anné
à l'empereur Constantin Pogonat un lé
d'une lettre qui anathématisait les pa
l'hérésie, entre autres le pape Honor
de 625 à 638. *Voy.* t. XXV, p. 88), « q
de purifier l'Église apostolique par l
des apôtres, a pensé renverser la fo
trahison profane ». (*Conciles* de Lab
p. 1246.) Léon s'efforça de faire ac
toutes les églises les décisions de c
c'est ce but qu'il se propose dans les
lui qui nous ont été conservées; dans
adressa aux évêques d'Espagne, il
encore Honorius en ces termes : «
qui a laissé fausser la règle inviola
tradition apostolique, qu'il avait reç
prédécesseurs. » Enfin, il traduisit lui-

actes du concile de Constantinople, afin épandre dans tout l'occident. Léon mourut n court pontificat, et fut très-regretté. Il âti une église consacrée à saint Paul, il y oser les corps de Simplicius, de Faustin, trix et de quelques autres martyrs; on nfin, qu'il institua la coutume de jeter de énite sur le peuple. Benoît II lui succéda. ive cinq lettres de Léon II dans la *Col- des Conciles de* Labbe et Cossart, t. VI, à 1254; le cardinal Baronius, qui vou- abiliter la mémoire d'Honorius, a con- ur authenticité : on peut consulter à cet *Bibliothèque des Auteurs ecclésias-* de Dupin, t. V, p. 105. A. F.

, *Historia delle Vite dei Sommi Ponteflci.* — , *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum;* 77, 4 vol. in-fol., t. I, p. 478.

III, centième pape, successeur d'A- , né à Rome, élu le 26 décembre 795, 11 juin 816. Léon III fut élu le jour des les d'Adrien Ier; il avait été élevé dans s de Latran, était prêtre du titre de Suzanne, et s'était concilié l'affection gé- par sa douceur et son instruction. Aus- rès son élection, il envoya à Charlemagne ts chargés de lui offrir les clefs de la ba- le Saint-Pierre et de riches présents; ils t en outre le prier de désigner un seigneur our qui viendrait recevoir le serment de des Romains. Charlemagne envoya An- abbé de Saint-Riquier, qui emporta une our le pape : Alcuin nous a conservé ce nt. Dans une autre lettre, qui renfer- s instructions pour Angilbert, l'empereur nait ainsi : « Représentez souvent à Léon lignité de pontife se conserve peu d'an- ais que la gloire de celui qui la conserve nt est éternelle ». Angilbert apportait au pape une partie des trésors que Henri, Frioul, avait pris en Pannonie après llé la capitale des Huns. Les deux an- suivirent cette ambassade n'offrent aucun ent important; mais au commencement une conspiration, dont on ignore les vé- motifs, se forma contre le pape; le 25 avril, tant sorti à cheval pour assister à une on solennelle, fut tout à coup assailli conjurés, qui le renversèrent, et s'effor- e lui arracher la langue et les yeux; ils èrent ensuite devant l'autel de l'église ienne, où ils voulurent l'achever; de là nsporté et enfermé dans le monastère de rasme. Albin, camérier du pape, et quel- viteurs fidèles parvinrent à l'en arracher; croyant plus en sûreté à Rome, il s'en- gagna la France, où Charlemagne, alors born en Saxe, lui fit le plus brillant ac- t lui donna une escorte pour retourner . Il y rentra le 29 novembre au milieu lamations du peuple. Charles avait promis e qu'il irait bientôt lui faire justice; il tint parole, et, le 25 décembre 800, il vint re- cevoir la couronne impériale à Saint-Pierre (*voy.* CHARLEMAGNE). On instruisit alors le procès des conjurés, qui s'accusèrent réciproquement, sans pouvoir alléguer contre le pape aucun fait réel. Léon intercéda pour eux, et fit commuer en exil la sentence de mort qui avait été prononcée. Trois ans après, le pape se rendit de nouveau en France, et vint passer les fêtes de Noël à Quiercy, auprès de Charlemagne; on ignore les véritables motifs de ce voyage, qui eut pour prétexte des miracles que l'on disait avoir été opérés à Mantoue par quelques gouttes du sang de Jésus-Christ. En 809, Charlemagne assembla à Aix-la-Chapelle un concile qui devait prononcer sur la question de savoir si le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, et s'il fallait retrancher du symbole le *Filioque.* Ces deux mots, que les Français te- naient à conserver, étaient une source de divi- sions entre les Grecs et les Latins. Deux évê- ques furent envoyés à Rome pour avoir l'avis du pape. Après de longs pourparlers, Léon, qui te- nait à ménager l'empereur, déclara qu'il recon- naissait la vérité exprimée par le *Filioque,* mais qu'il engageait vivement le concile à retrancher ces deux mots, puisqu'ils fournissaient aux Grecs de continuels sujets de discussions avec les La- tins et pourraient devenir l'occasion d'un schisme complet. Quelque sages que fussent ces con- clusions, l'empereur ne crut pas devoir les adopter, et le *Filioque* fut maintenu en France comme en Espagne. La mort de Charlemagne réveilla à Rome les idées de révolte; une nouvelle cons- piration se forma contre le pape en 815; mais elle fut découverte avant d'avoir éclaté, et Léon fit exécuter tous les conjurés. Louis le Débon- naire se plaignit qu'on eût sans le consulter infligé un châtiment si sévère; il envoya auprès du pape Bernard, roi d'Italie, pour examiner l'af- faire; le pape, de son côté, dépêcha vers l'em- pereur deux légats qui terminèrent ce différend. Léon mourut l'année suivante; on s'accorde à louer son éloquence, sa sagesse et la pureté de ses mœurs; grâce aux libéralités de Charle- magne, il put faire d'importantes réparations aux églises de Rome. Son successeur fut Étienne IV. La collection des *Conciles* de Labbe contient treize lettres de Léon III, tome VII, p. 1111 à 1127. On a publié du même pape : *Epistolæ ad Ca- rolum Magnum imp., ex editione et cum notis Hermanni Conringii;* Helmstædt, 1647, in-4°. On a faussement attribué à Léon III l'*Enchiri- dion Leonis papæ,* qui contient les sept psaumes de la pénitence, quelques oraisons énigmatiques, et qui a été très-recherché autrefois. La première édition est de 1525, et a pour titre : *Hoc in en- chiridio manualive, pie lector, proxime se- quenti habentur septem psalmi penitentia- les, oratio devota Leonis papæ, oratio beati Augustini; aliquot item orationes adversus omnia mundi pericula.* L'*Enchiridion* a été réimprimé à Lyon, en 1601, 1607, 1633, et à

Mayence en 1637. Il a été traduit en français sous le titre : *Manuel ou Inchiridion* (sic) *de prières, contenant les sept psaumes pénitentiaux, diverses oraisons de Léon pape*, etc.; cette traduction, attribuée par du Verdier à François de Taboet, a été publiée à Lyon, 1584, in-12.

Alfred FRANKLIN.

Ph. Jaffé, *Regesta Pontificum*; Berlin, 1851, in-4°, p. 215. — F. Pagi, *Breviarium historico-chronologico-criticum illustriora pontif.*, in-4°, t. II, p. 1. — J. G. Faber, *Dissertatio de Leone III, papa romano*; Tubingue, 1748, in-4°.

LÉON IV, cent septième pape, successeur de Sergius II, né à Rome, élu en février 847, mort le 17 juillet 855. Léon IV, dont le père se nommait Rodoalde, avait été fait sous-diacre par Grégoire IV et prêtre du titre des quatre couronnes par Sergius II; il fut élu pape avant même que l'on eût procédé aux obsèques de Sergius, car on craignait les Sarrasins, qui menaçaient Rome. Son ordination fut pourtant retardée jusqu'au 12 avril; on n'osait procéder à cette cérémonie sans le consentement de l'empereur; on s'y décida enfin, mais en protestant que l'on ne prétendait point par là déroger à la soumission qui lui était due. Le premier soin du nouveau pape fut de mettre Rome à l'abri d'une invasion; il leva des troupes, et engagea les habitants de Naples et de Gaète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie; en même temps, il fit entourer de murailles l'église Saint-Pierre, et entreprit auprès de cette église la construction d'un nouveau quartier. Lothaire approuva ce projet, et y concourut par de nombreux envois d'argent; le pape fit appel à tous les ouvriers d'Italie; on en tira même des monastères. Léon IV employait à la surveillance de ces travaux tout le temps que lui laissaient ses exercices religieux. Au bout de quatre ans, le nouveau quartier était achevé; le 27 juin 852 le pape le baptisa solennellement et de son nom, en l'appelant *la Cité Léonine*. Vers la même époque, il fit réparer les murs et les portes de Rome, qui tombaient en ruines, et rebâtir quinze tours de fond en comble. Il tint l'année suivante (8 décembre 853) un concile où assistèrent soixante-sept évêques; Anastase, prêtre cardinal de Saint-Marcel, fut déposé, comme coupable d'avoir quitté Rome depuis cinq ans, et d'avoir refusé d'y rentrer malgré les quatre citations qui lui avaient été faites. Léon IV mourut, vivement regretté des Romains, pour lesquels il avait un peu oublié le reste de la chrétienté. C'est entre son pontificat et celui de Benoît III qu'on place l'élection de la papesse Jeanne. On trouve deux lettres de Léon IV dans les *Conciles* de Labbe, t. VIII, p. 30. A. F.

Baronius, *Annal.*, t. XIV, p. 340. — Platina. — Ciaconius, t. Ier, p. 614.

LÉON V, cent dix-septième pape selon les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, cent vingtième selon Artaud de Montor, était né à Priapi près d'Ardea, et mourut à Rome, le 6 décembre 903. Il fit profession chez les Béné
tins de Brandallo. Devenu cardinal, il fut
pontife, le 28 octobre 903, à la place de Benoît
Peu de jours après, Christophe, prêtre-card
de Saint Laurent-in-Damaso, suscita une éme
s'empara du pontife, l'obligea de renonce
pontificat, et se fit proclamer à sa place. Lé
mourut en prison un mois et neuf jours a
sa déposition, « de chagrin » suivant Sigo
Christophe avait été constamment le protég
Léon V; aussi Platina s'écrie-t-il, à cause de
ingratitude :

Enutrito lupos qui te comedant.

A. de L.

Platina, *Hystoria de Vitis Pontificum*, etc., in-fo;
— Artaud de Montor, *Histoire des souverains P*
romains, t. II, p. 62. — Du Chêne, *Histoire des*
— Genébrard, *Chron.*

LÉON VI, cent vingt-sixième pape
Artaud de Montor, cent vingt-troisième
l'*Art de vérifier les dates*, né à Rom
dans cette même ville, le 3 février 929
de la famille Gemina, succéda le 6 juill
pape Jean X, et gouverna l'église sep
cinq jours. Suivant Platina, « il régna
tant de sagesse qu'en permettaient c
où les mœurs étaient si corrompues, e
aucune tyrannie ». Albret Krang « s'
peu de durée de la vie des papes à cet
et il suppose qu'alors on faisait fré
usage du poison ». Léon VI n'a lai
trace historique de son court pontif
ques auteurs prétendent que c'était
placé sur le saint-siége par les
Jean X, à la tête desquels étaient G
meuse Marozie, sa femme. Il eut pour
Étienne VII. A. de L.

Novaes, *Hist.*, notes du t. II, p. 167. — *Albert K*
Metropolis, liv. V, cap. I, p. 117. — *Platina*,
Pontificum romanorum, p. 282. — Artaud de Mo
Histoire des souverains Pontifes romains, t. II, p
— Baronius, *Annales*, dixième siècle. — *Flodo*
Chron. Rom. — Liutprand, l. III. — Le P. Papebr
Conatus chronologico-historicus ad catalogum ro
norum Pontificum. — Le P. Pagi, *Critica histor*
chronologica in Annales ecclesiasticos card. Bar
Anvers, 1705, 4. vol. in-fol.

LÉON VII, appelé aussi **LÉON VI** dans plu
catalogues, cent vingt-sixième pape suivant
de vérifier les dates, cent vingt-neuvième
Artaud de Montor, né à Rome, mort
même ville, le 18 juillet 939. Il suc
8 janvier 936, à Jean XI, réforma la
des Bénédictins, et fit paraître, disen
biographes, autant de charité que de
tien dans sa conduite. Dès le comme
son pontificat il réussit par l'entrem
Odon, abbé de Cluny, à rétablir l
Ugo, roi de Lombardie, et Albéric, d
et gendre de ce monarque. On a
auquel Étienne VIII succéda, un
Hugues, duc des Français et a
Martin de Tours; cette lettre,
pontife défend l'entrée des femm
nastères d'hommes, se trouve d

iptorum qui in Galliæ bibliothecis,
enedictorum, latuerant Spicilegium
an-Luc d'Achery (Paris, 1655-1677,
°) ; — une seconde *Lettre* de Léon VII
ée à Gérard, archevêque de Lorch,
ccorde le pallium ; — une troisième,
es de France et d'Allemagne, est une
plusieurs réponses que lui avait faites
Lorch touchant les devins, les en-
les malfaiteurs, les mariages, les
, etc. Frodoard termine sa *Chro-*
n. Pont. par l'éloge de Léon VII :
s vers d'un latin barbare. A. de L.

Annales Ordinis Sancti-Benedicti, t. II
atori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. III.
istoire Ecclésiastique. — Artaud de Montor,
Souverains Pontifes romains, t. II, p. 76.
itæ Pontificum romanorum, fol. 165 166. —
nnales, dixième siècle.

III, cent trente-cinquième pape, suc-
Jean XII, né à Rome, élu le 4 dé-
3, chassé en février 964, rétabli le
, mort en avril 965. Albéric, fils in-
le Marozie, conserva après la mort
toute l'autorité dans Rome; l'élec-
pes se faisait conformément à ses or-
i Léon VII, Étienne VIII, Martin III
II, qui se succédèrent sur le trône
n'eurent-ils jamais aucun pouvoir réel.
ourut en 954 ; mais son fils Octavien
ses dignités et de son influence, et
se faire élire lui-même en remplace-
apet II, et prit le nom de Jean XII.
hes exaspérèrent bientôt les Romains,
nt plainte à l'empereur : « Le palais
disaient-ils, jadis l'habitation des
devenu un lieu infâme, où le pape loge
e, sœur de celle de son père. Il n'y
mmes qui osent venir visiter l'église
s, sachant que depuis quelques jours
de plusieurs d'entre elles. Mariées,
vierges, belles ou non, riches ou
out lui est bon » (Bruys, II, 242).
devoir se rendre à Rome ; Jean XII
n approche, emportant la plus grande
trésors de l'Église. L'empereur fut
e un libérateur, et trois jours après
il assembla un concile dans l'église
e. Jean XII, convaincu d'homicide,
de viol, d'inceste et de sacrilége, n'osa
éfendre; il fut déposé, et le proto-
Léon élu à sa place. Débarrassés de
es Romains comprirent la faute qu'ils
nmise en intronisant l'influence al-
n Italie; une conspiration se forma
ser le nouveau pape et chasser l'em-
ion battit les Romains, et Léon VIII
our les coupables. Mais à peine l'em-
it-il quitté l'Italie qu'un second sou-
at lieu. Jean XII parvint à rentrer
, et Léon se sauva au camp d'Othon
4), qui fit aussitôt de grands prépa-
retourner à Rome. Il y arriva au mois de juin. Dans l'intervalle, Jean XII avait été tué dans les bras d'une femme adultère, et Benoît V lui avait succédé. Rome ouvrit ses portes à l'empereur, le 23 juin 964. Benoît fut exilé, et Léon VIII remonta sur le trône pontifical. Il jouit peu de temps de la tranquillité qui suivit ces désordres, car il mourut à un âge peu avancé, quelques mois après son rétablissement. Son successeur, élu encore par l'influence d'Othon, fut Jean XIII. A. F.

Baronius, t. XVI, p. 129. — Platina, p. 14. — Ciaconius, t. I, p. 715. — F. Pagi, t. II, p. 227.

LÉON IX (*Brunon*), cent cinquante-cinquième pape, successeur de Damase II, né le 21 juin 1002, élu le 11 février 1049, mort le 19 avril 1054. A la mort de Damase II, Conrad le Salique convoqua une diète à Worms pour nommer un nouveau pontife; depuis Othon le Grand les empereurs d'Allemagne présidaient à l'élection des papes. L'assemblée désigna à l'unanimité Brunon, évêque de Toul; ce prélat, de l'illustre maison d'Alsace et de Lorraine, et parent de l'empereur, remplissait depuis vingt-deux ans les fonctions épiscopales. Son instruction et sa piété lui avaient conquis le respect des fidèles : il était dévoué aux intérêts des pauvres, plein de zèle pour la réforme des monastères, et avait une telle dévotion pour saint Pierre que tous les ans il faisait à Rome un pèlerinage auquel s'associaient parfois plus de cinq cents personnes. Brunon fut surpris de son élection, non qu'il crût illégale une nomination provoquée par l'empereur; mais les maux dont gémissait l'Église effrayaient sa responsabilité. Il déclina longtemps cet honneur; pressé plus vivement, il demanda trois jours pour réfléchir, les passa dans la prière et l'abstinence, et finit par se rendre aux instances de la diète. Il prit le nom de Léon IX, et partit pour Rome. En traversant la Bourgogne, il voulut visiter l'abbaye de Cluny; Hildebrand, si célèbre depuis sous le nom de Grégoire VII, en était prieur; il gémissait de l'autorité que l'Empire exerçait sur l'Église, et déjà méditait son affranchissement. Hildebrand s'empara de l'esprit de Léon IX, lui démontra que son élévation sur le saint-siége était contraire aux canons, qui exigeaient une élection librement consentie par le peuple et le clergé, et l'émut par le tableau de l'abaissement que préparaient à l'Église les prétentions de l'empereur. Le nouveau pape, convaincu, se dépouilla des ornements pontificaux, et se rendit à Rome en habit de pèlerin; puis, assemblant le clergé et le peuple, il leur déclara qu'il ne voulait, conformément aux règles canoniques, tenir son élection que de leurs suffrages. Nommé par acclamation, il fut intronisé le 22 février 1049. Son premier soin fut de réunir un concile à Rome pour remédier aux abus qui déshonoraient la chrétienté. On y déclara nulles un grand nombre d'ordinations simoniaques, et un second concile, tenu à Pavie deux mois après, réprima les mêmes abus. Léon IX passa ensuite

les Alpes, revint à Toul visiter son ancienne église, et se rendit à Reims, malgré les répugnances du roi de France Henri I[er], pour faire la dédicace d'une nouvelle basilique et tenir un concile. Il l'ouvrit solennellement au milieu d'un immense concours de fidèles, et provoqua l'annulation de plusieurs promotions simoniaques; l'assemblée promulgua aussi de nouveaux canons, et fulmina des excommunications contre quelques seigneurs incestueux ou adultères. En regagnant l'Italie, le pape passa par Mayence, et y tint, en présence de l'empereur, un concile où furent anathématisés la simonie ainsi que le mariage des prêtres. Une interprétation erronée de l'eucharistie réclama bientôt son intervention, et nécessita la convocation d'un concile à Rome. Bérenger, chanoine de Tours, reprenant l'opinion de Jean Scott Érigène, soutenait que dans la communion le pain et le vin, tout en subissant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ, ne changeaient cependant pas de nature, et conservaient leur substance physique. Cette proposition fut déclarée hérétique, et condamnée de nouveau au concile qui se tint à Verceil quelques mois après.

La situation de l'Italie méridionale, ravagée par les Normands, était devenue intolérable. Léon IX se rendit en Allemagne pour solliciter contre eux des secours. L'empereur lui en accorda, et le pape, par reconnaissance, tenta, mais sans succès, de le réconcilier avec André, roi de Hongrie, qui refusait de payer le tribut accoutumé. De retour en Italie, Léon marcha contre les Normands; ceux-ci demandèrent la paix, offrant de soumettre à la suzeraineté du saint-siége tout ce qu'ils avaient usurpé sur l'Église; le pape réclama une restitution sans réserves; les Normands refusèrent, et remportèrent une victoire complète. Léon attendait l'issue du combat dans une petite ville voisine; il y fut assiégé et pris, mais traité avec respect et conduit à Bénévent. Vers cette époque, Léon IX tenta de réprimer les déclamations de Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, qui s'était élevé contre certaines pratiques de l'Église romaine, et surtout contre l'usage de célébrer l'eucharistie avec des azymes, coutume empruntée aux juifs, disait-il, et abolie par Jésus-Christ. Le pape envoya auprès de l'empereur d'Orient des nonces chargés de faire triompher l'opinion du saint-siége. Constantin Monomaque les accueillit avec bienveillance, et facilita l'accomplissement de leur mission; mais ils ne purent vaincre la fermeté de Michel Cérulaire. Léon IX était toujours à Bénévent; il cherchait à tromper les ennuis de la captivité par les abstinences et les macérations de toutes sortes; couché sur une planche garnie d'un seul tapis, la tête appuyée sur une pierre, et couvert d'un cilice, il passait les nuits à réciter des psaumes. Ces austérités ne tardèrent pas à altérer sa santé; il obtint l'autorisation de quitter Bénévent, *et se rendit* à Rome. Sentant sa fin approcher, il se fit transporter à Saint-Pierre, où il reçut l'extrême-onction, et mourut âgé de cinquante-deux ans, après avoir occupé le saint-siége cinq ans, deux mois et neuf jours. Cette fin couronna dignement sa vie pieuse, modeste et dévouée; la légende s'en empara, fit de son tombeau le théâtre de plusieurs miracles, et l'Église le mit au nombre des saints.

On a de Léon IX dix-neuf lettres dans la *Collection des conciles* de Labbe et Cossart, t. IX, p. 949 à 1001.

Alfred FRANKLIN.

Baronius, t. XVII, p. 19 à 107. — Ciaconius, tom. I[er], p. 789. — F. Pagi, t. II, p. 327. — A. du Chesne, *Hist. des Papes*, 1653, 2 vol. in-fol.; t. II, p. 1. — *Vita Leonis IX papæ, a Nicolao Aragoniæ cardinali*, dans Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*; Milan, 1723, 27 v. in-fol.; t. III, p. 277. — *Vita S. Leonis IX papæ, Leucorum antea episcopi, Wiberto archidiacono auctore*; Paris, 1615, in-12. Reproduite dans Muratori, tom. III, p. 278. — F.-X. Hunkler, *Léon IX et son temps*; 1851, in-fol.

LÉON X (*Jean* DE MÉDICIS), pape, né à Florence, le 11 décembre 1475, mort à Rome, le 1[er] décembre 1521. Il était fils de Laurent le Magnifique. Dans cette maison protectrice des arts et amie des lettres, le jeune Médicis ne pouvait manquer de recevoir une brillante éducation, et le soin de former son cœur et son esprit fut confié aux plus célèbres littérateurs de l'époque de la Renaissance, au nombre desquels on comptait Chalcondyle et Ange Politien. L'élève était digne des maîtres; quoique bercé dans l'orgueil des honneurs souverains et nourri parmi toutes les voluptés de la fortune, le jeune Médicis ne tarda pas à profiter des leçons qu'il recevait; il montra de bonne heure des inclinations studieuses, un esprit étendu et un caractère aimable. Il avait à peine douze ans, lorsqu'il fut créé cardinal; il ne reçut les ordres que quatre ans après. L'invasion de Charles VIII en Italie (1494) commença pour cette contrée une série de calamités qui n'épargnèrent pas la famille de Médicis. Alexandre VI occupait alors la chaire de Saint-Pierre. Le cardinal de Médicis se retira d'abord dans la retraite que les Vitelli lui ouvrirent à Castello; et puis il visita une partie de l'Europe, mettant à profit, pour son instruction et son plaisir, cette espèce d'exil auquel il était condamné. De retour à Rome, il trouva sur le trône pontifical une famille ennemie de la sienne, celle de la Rovère; il comprit que son avenir dépendait d'une réconciliation, et il ne tarda pas à devenir l'ami de Jules II, qui lui donna le gouvernement de Pérouse. Pris à la bataille de Ravenne, le cardinal ne recouvra sa liberté que lorsque le sort des armes eut enlevé le Milanez à la France. Jules II mourut bientôt, et le cardinal de Médicis lui succéda (11 mars 1513). Un des premiers actes de son pontificat fut un trait de clémence; il accorda leur grâce aux auteurs d'une conjuration tramée à Florence, quelque temps auparavant, et dont il avait failli être victime. C'est le complot dans lequel Machiavel fut im-

plique. A peine élu, le pape voulut gouverner par lui-même et traiter sans intermédiaire les affaires de l'Église, qui se mêlaient alors à celles du monde. Vettori, l'ambassadeur de Florence à Rome, écrivait à Machiavel ces paroles dignes de souvenir : « Autrefois il fallait voir et entretenir une foule de cardinaux ; aujourd'hui cela n'est plus nécessaire, c'est de la bouche du pape lui-même que l'on apprend ce qu'il veut dire. » Ce pape, dont le règne devait être celui des arts et des lettres, mais qui succédait à un pontife à moitié soldat, et dont l'humeur belliqueuse avait mis l'Italie en feu, fut d'abord tout occupé lui-même de soins guerriers. Les conjonctures étaient pleines d'embarras et de périls. Louis XII préparait une nouvelle invasion; Léon X suscita contre lui les Suisses, en Italie; en France, Henri VIII d'Angleterre. La conduite de Léon à l'égard de Louis fut conforme à la politique du temps, cauteleuse et perfide; il sollicitait son alliance ou lui cherchait des ennemis, selon l'intérêt variable de son ambition ; et les affaires du roi de France furent bientôt ruinées dans la péninsule. Un nouveau traité se négocia entre la France, l'Autriche et l'Espagne; le pape eut l'adresse d'en empêcher la conclusion, menaçante pour l'Italie. Il portait sur cette contrée des regards avides; il songeait à placer la couronne de Naples sur la tête de Julien, son frère; à joindre, pour son neveu Laurent, les duchés de Ferrare et d'Urbin à la Toscane; tandis que lui-même était maître des États de l'Église, auxquels il avait secrètement résolu d'ajouter Parme et Plaisance, conquis par Jules II, mais qu'avait repris le duc de Milan. Dans cette combinaison, la famille des Médicis aurait réuni sous un triple sceptre une grande portion de l'Italie.

Les événements ne secondèrent point cette politique; Julien de Médicis devait bientôt mourir, et Léon fut obligé de concentrer ses vues ambitieuses sur son neveu Laurent, bien peu digne d'en être l'objet, et qui d'ailleurs mourut aussi avant Léon X. François Ier ayant succédé à Louis XII, au commencement de l'année 1515, ne tarda pas à rétablir la fortune de la France en Italie. Vainqueur à Marignan de la ligue formée sous les auspices du pape, entre les Suisses, la république de Florence, l'empereur Maximilien, Sforza, duc de Milan, et Ferdinand V, roi d'Espagne et de Naples, mais dans laquelle le pape resta inactif, François Ier redevint maître de Parme et de Plaisance, et se fit céder le Milanais par François Sforza. Machiavel considère comme une faute capitale, dans la politique de Léon X, la neutralité que le pontife garda dans cette circonstance, et il explique avec sa lucidité accoutumée les raisons sur lesquelles il fonde son opinion (*Discours sur Tite-Live*, livr. II, ch. 22). Après la victoire de François Ier, le pape se rapprocha de la France, et la célèbre entrevue de Léon X et de François Ier eut lieu à Bologne (9 novembre 1515). Dans cette conférence la paix fut signée, et on prépara le concordat qui fut conclu en 1516.

Le concordat fut un acte à peu près imposé à François Ier. Malgré ses victoires, ce prince se trouvait dans une position difficile; il était cité, avec toute l'Église gallicane, pour voir abolir la pragmatique devant le concile de Latran, dont le pape réglait les décisions; et de plus il avait besoin de Léon X pour l'accomplissement de ses desseins politiques. Le concordat lui sembla un moyen de diminuer ses embarras; mais il suffit de lire le préambule de cet acte pour se convaincre de la violence que subissait François Ier et du triomphe de Léon X. Ce concordat, qui en détruisant quelques abus changeait la condition de l'Église de France et donnait au pape une influence et des droits que ne lui reconnaissait pas la pragmatique, fut repoussé à la fois par l'Église, par la magistrature, par l'université. Le roi et le pape le maintinrent vigoureusement. Quant à la paix, elle ne fut qu'une trêve, et ne mit le frein à aucune ambition. François Ier médita la conquête de Naples; Léon X provoqua l'invasion de l'empereur Maximilien dans le Milanais, afin d'en expulser les Français; et en même temps, renouvelant auprès de François Ier la politique dont il avait usé envers Louis XII, il affectait les démonstrations de l'allié le plus fidèle. De son côté, le roi chevalier n'épargnait point au pape les faux semblants.

Deux points surtout sont saillants dans la politique de Léon X : l'ambition d'agrandir les domaines de l'Église ainsi que les possessions de la famille des Médicis, et le désir d'affranchir l'Italie de la domination étrangère; mais dans la pensée du pape ce second dessein était évidemment subordonné au premier. Il dépouilla violemment La Rovère du duché d'Urbin, pour en donner l'investiture à son neveu (1516). Les historiens les plus modérés n'ont trouvé aucune excuse pour cette inique entreprise, qui coûta à l'Église des sacrifices énormes et jeta le pape dans un embarras dont il résulta des mesures désastreuses. Après la mort de Laurent (1520), Léon X réunit le duché d'Urbin ainsi que ses dépendances, Pesaro et Sinigaglia, au domaine de l'Église. Il s'empara successivement de Pérouse, de Fermo, de la plupart des villes et des forteresses de la marche d'Ancône. Les souverains de ces petits États, quand Léon X les faisait prisonniers, ou quand il pouvait les attirer à Rome, étaient livrés au bourreau. L'Italie était alors accoutumée à ce code sanglant de la conquête, et en était d'autant moins émue, que tous ces petits tyrans étaient odieux, et que si le supplice était infligé sans droit par le vainqueur, il n'était que trop bien mérité par le vaincu. Léon convoitait aussi le duché de Ferrare, et la conquête de ce duché se liait, dans ses projets, à son autre grand dessein, l'expulsion des étrangers.

Depuis l'invasion de Charles VIII, l'esprit de

nationalité avait été cruellement froissé en Italie; les papes semblaient vouloir se constituer les représentants de cette nationalité, et se proclamaient les restaurateurs de l'indépendance italienne; mais pour arriver à ce but ils prenaient une voie funeste, où, du reste, les jetait fatalement la faiblesse de leur puissance matérielle. L'Italie était devenue le champ de bataille des étrangers, et les papes ne pouvaient espérer de chasser un prince qu'en s'unissant à un autre. Léon X essaya d'abord de faire de François Ier l'instrument de la ruine des Espagnols; mais François Ier, qui ne se fiait point au pape, n'accepta pas l'alliance que celui-ci lui offrait. Alors ce furent les Français dont Léon X entreprit l'expulsion. Il conclut un traité avec l'empereur Charles-Quint (8 mai 1521), et la lutte s'engagea bientôt dans toute la haute Italie. Les succès et les revers se balancèrent d'abord; mais la prise de Milan commençait à donner l'avantage aux alliés du pape, quand la mort enleva Léon X, le 1er jour de décembre 1521, à quarante-six ans, et après huit ans et huit mois de règne. La maladie à laquelle succomba Léon X dura quatre jours à peine, et ne semblait qu'une indisposition sans gravité, lorsque la mort le frappa presque soudainement. Les médecins déclarèrent que la cause de cette mort était un rhume, dont le pape avait été saisi à Malliana, villa où il avait passé quelques jours; mais personne ne crut aux médecins, et le secret de cette fin si prompte n'a pas été dévoilé, quoiqu'il ait été l'objet de beaucoup de conjectures. Les uns ont fait mourir Léon X de la joie qu'il ressentit en apprenant le triomphe des coalisés, dans le Milanais; d'autres soupçonnèrent une cause moins innocente, et supposèrent un empoisonnement, imputé au duc d'Urbin ou au duc de Ferrare. S'il faut en croire le journal du majordome du pape, Paris de Grassis, les médecins l'auraient ouvert et auraient déclaré qu'ils avaient trouvé des traces de poison. Cette opinion a prévalu chez les historiens les plus dignes de foi; cependant, le fait n'est pas suffisamment démontré. L'échanson du pape, arrêté dans le premier moment, fut rendu à la liberté, rien ne prouvant qu'il fût coupable; et le cardinal de Médicis, parent de Léon X, qui devait bientôt porter la tiare sous le nom de Clément VII, mit fin à toutes les poursuites.

Léon, dont le nom est resté illustre, ne doit cette célébrité ni à la politique ni à la religion. Pontife, il ne siégea point sans éclat dans la chaire apostolique; mais il commit des fautes assez graves dans le gouvernement de l'Église; prince, il ne manqua pas de cette habileté qui met à profit quelques chances heureuses; mais il ne déploya dans les grandes affaires où il fut mêlé aucun talent supérieur, et ne mit en œuvre aucune de ces ressources qui révèlent le génie. On le voit en toute occasion obéir assez servilement aux règles de la politique de ce temps-là, prenant son intérêt pour mesure de sa loyauté, et professant la morale du succès. User de ruse, se croire habile parce que l'on est perfide, signer une alliance d'une main et de l'autre une trahison, c'est ce qu'on voyait presque partout à cette époque, et en Italie plus qu'ailleurs. A cet égard Léon X fut de son temps et de son pays.

Toutefois, quelque sévérité qu'on puisse apporter dans le jugement de la politique de Léon X, il est juste de reconnaître que cette politique fut quelquefois généreuse et véritablement digne du chef de la chrétienté. La découverte récente de l'Amérique avait été l'occasion de bien des crimes, commis au nom de la religion : Léon X prit en main la cause des malheureux indigènes contre les conquérants catholiques. Il condamna les persécutions atroces, dont on faisait contre les Indiens un moyen de conversion. Malheureusement la décision du pape eut peu d'influence sur le sort des Américains; il était trop loin, et son règne fut trop court. Comme les prédécesseurs de Léon X avaient fait concession aux princes européens des terres découvertes dans le Nouveau Monde par Christophe Colomb et Améric Vespuce, une ambassade solennelle d'Emmanuel le Grand vint demander à Léon X la donation des pays découverts depuis plusieurs années dans les Indes orientales par Vasco de Gama et les navigateurs portugais. Ce fut là un de ces événements qui flattaient l'orgueil du pontife, et qu'il ne manquait jamais de célébrer par quelqu'une de ces fêtes dont il aimait la magnificence.

Une des affaires les plus considérables du pontificat de Léon X, et qui eut sur les destinées du monde les plus graves conséquences, c'est l'affaire des indulgences. Lorsque Léon X publia sa bulle, en 1517, il y avait déjà longtemps que les abus de l'Église avaient rencontré des adversaires redoutables, soit par la grandeur de leur nom, soit par l'adresse de leurs attaques. La pointe effilée du sarcasme, la raillerie aux allures légères avaient, plus que la gravité des censures, plus que les paroles ardentes de l'indignation, blessé profondément les prétentions injustes de l'Église romaine; Léon X ne vit point qu'il ne pouvait pas oser impunément ce qu'avaient osé ses prédécesseurs. Il ne vit point que s'il y avait encore possibilité de recueillir des indulgences en Europe, le seul moyen d'y réussir c'était de dissimuler l'exaction sous un prétexte qui frappât l'imagination des populations, ou qui intéressât leur charité. On l'avait pu avec l'enthousiasme des croisades, on le pouvait encore peut-être avec la pensée de quelque grande fondation pieuse et utile à l'humanité. Léon X fit publier que le produit des indulgences servirait à achever de bâtir Saint-Pierre de Rome; de fanatiques prédicateurs, entraînés par leur zèle, inventèrent une échelle des peines du purgatoire, et un tarif proportionnel pour le rachat des âmes. Léon X ne songea pas à congédier ces ouvriers

iles, à brider ce zèle fougueux. Et puis e hasard de rencontrer en face de lui un hommes comme on en rencontre rarement, alheur de ne pas soupçonner la puissance edoutable adversaire. Léon X traita Luther ant bavard, en argumentateur de collége, dit Roscoë, et commença par le dédai- une époque où peut-être il eût été pos- le s'entendre avec lui. Ensuite il procéda Luther avec une lenteur remarquable. Par tre du 7 août 1518, il le fait citer à Rome, ent ensuite qu'il n'y comparaisse pas. Le mbre de la même année, une bulle est contenant menace d'excommunication, ns même que le nom de Luther y fût pro- Enfin, le 15 juillet 1520, furent condamnés articles de la doctrine de Luther; lui-même ommunié, ainsi que ses adhérents. Tan- on brûlait les écrits de Luther, celui-ci brûler les bulles du pape, et les anathèmes ne répondaient aux anathèmes du pontife. ant on conseillait à Léon X de ne point nir à ces innocentes escarmouches, et oyer contre l'hérésie du réformateur des plus efficaces que les armes spirituelles; iteur Hoogstraten sollicitait le pape de dre Luther avec le feu, la flamme et le fer. her n'est pas monté sur un bûcher, faut-il e honneur à la modération de Léon X? ne savons. Toujours est-il que le pape sa tour à tour pour le faire arrêter à l'é- de Saxe, qui éluda la sommation, et à s Quint, qui s'y refusa tout net, pour mé- l'électeur de Saxe, protecteur de Luther. si Léon X est couronné d'une auréole qui ra jamais, si son pontificat conserve, à é distance qu'on s'en éloigne, l'éclatante née qui le place au nombre des plus mer- ses époques de l'histoire de l'esprit hu- c'est à la renaissance que ce pape doit loire. La renaissance, qui succédait en u moyen âge, était apparue avec Dante, iècles auparavant; mais la réunion, au de Léon X, des plus éminents génies, et ection savante, affectueuse, passionnée pape leur accorda, ont fait de son règne t culminant de cette éblouissante période stinées du monde; Léon se montra digne telle époque, et mérita d'en partager la n lui donnant son nom. La renaissance se eait peu à peu. Parmi les populations qui tenaient le plus religieusement en France, gne, aussi bien qu'en Italie, la population rence tenait le premier rang, et, parmi illes florentines, la famille des Médicis. ur passionné des lettres, doué du plus vif ent des arts, Léon X mit son bonheur et gueil à leur accorder de magnifiques en- ements. Les plus grands artistes, d'admi- poëtes, de profonds publicistes, des sa- du premier ordre, se pressaient en foule e siècle privilégié; et partout les largesses de Léon X les allaient chercher. Il n'était pas moins sensible aux charmes de l'art musical qu'à celui des lettres et des arts du dessin; la musique aussi fit de rapides progrès à cette époque. Quand on a nommé Michel-Ange, Raphael, Arioste, Machiavel, Bembo, il faut placer après ces grands noms une foule de noms illustres, dont la simple liste atteindrait les bornes d'un article. Il faut également renoncer à indiquer, même sommairement, tout ce que ce pontife a fait pour protéger la science, pour enrichir et honorer les savants, pour glorifier les arts et les lettres, et pour doter de cet éclatant héritage non pas seulement Rome, mais Florence, sa patrie, la ville de ses affections, mais l'Italie elle-même, mais le monde entier. Un volume suffirait à peine à cette tâche immense. Léon X enrichit la bibliothèque du Vatican et fonda la Laurentienne à Florence, dont il confia l'exécution à Michel-Ange. Ces grands dépôts de livres, ainsi que les vastes collections d'objets d'arts, qui devaient être le témoignage de l'antique civilisation et l'enseignement de la civilisation nouvelle, furent remis par lui à la garde des hommes les plus dignes de conserver de telles richesses. Les bibliothèques fondées, rien n'était épargné pour les remplir des manuscrits les plus rares, des plus magnifiques imprimés. Léon X envoyait de savants explorateurs à la recherche de ces précieux restes de l'antiquité; il payait cinq cents sequins un manuscrit des cinq premiers livres de Tacite, qui passèrent de l'abbaye de Corvey au Vatican; il encourageait de ses largesses les Alde-Manuce, les Calliergi, savants imprimeurs dont les belles éditions grecques et latines sont encore aujourd'hui des monuments remarquables de l'art typographique. Il créait d'illustres écoles, où l'on apprenait à lire ces ouvrages rendus si prodigieusement difficiles par l'ignorance ou l'incurie des copistes, ainsi que par l'absence de tout commentaire. L'université de la *Sapience*, richement dotée par Léon, recouvra les biens qui lui avaient été enlevés par d'autres papes, et prit dès ce moment l'importance qui convenait à une école fondée pour l'enseignement du monde. Léon X y réunit des savants choisis dans toute l'Europe et célèbres dans toutes les sciences; les maîtres étaient récompensés par de riches bénéfices et de hautes dignités ecclésiastiques; les étudiants étaient protégés par des priviléges. Tout ce qu'on savait alors était enseigné au collége de la Sapience : à l'étude de la théologie et du droit canon on joignait l'étude du droit civil, des mathématiques et de la médecine; le progrès de l'astronomie accompagnait celui des sciences naturelles, et déjà le système de Kopernik fut presque deviné. La philosophie, la logique, la rhétorique, toutes les lettres humaines y trouvaient un enseignement nouveau, et les immortels chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, dont on recherchait, dont on décou-

vrait les manuscrits, étaient révélés à une jeunesse avide et charmée. La langue grecque, qui était pour cette jeunesse une révélation plus complète, était aussi l'objet d'un plus vif enthousiasme; Jean Lascaris, appelé par Léon X à Rome, y vint accompagné d'un grand nombre de jeunes gens, qui donnèrent à la littérature d'Athènes un nouveau droit de cité dans cette même ville de Rome où elle avait déjà reçu un si bel accueil tant de siècles auparavant, au temps de Térence et de Virgile. La langue maternelle du christianisme, l'hébreu, était aussi enseignée par un savant traducteur des livres saints, Sante Pagnini; et en même temps les autres idiomes de l'Orient se propageaient à Rome, où paraissait la traduction d'un manuscrit arabe, intitulé : *Philosophie mystique d'Aristote*. Platon était imprimé, commenté, et sa philosophie, déjà ressuscitée jadis dans l'école d'Alexandrie, ressuscitait pour la seconde fois à Rome et à Florence. Les élèves, qui se rendaient en foule à la grande école de la Sapience, puisaient à cet universel foyer de lumières des clartés qui se réfléchissaient ensuite sur l'univers catholique. Une foule de poëtes latins, à la tête desquels se présentent Bembo, Sannazar et Vida, rendaient une nouvelle voix aux muses de Catulle, de Virgile et d'Horace. Cette universelle prédilection pour les lettres antiques s'alliait avec l'amour et le culte des lettres modernes. Déjà brillait d'un vif éclat l'aurore du second âge de la poésie italienne; d'admirables génies faisaient entrer les faits et les sentiments modernes dans le domaine de l'imagination : Arioste donnait à la chevalerie une vie poétique, et bientôt le Tasse allait chanter les croisades; Machiavel créait la comédie nouvelle en dessinant, dans son chef-d'œuvre de *La Mandragore*, le premier tableau de mœurs, la première peinture de caractères qu'on ait mise au théâtre dans les temps modernes. Léon X protégeait l'*Orlando* en donnant au poëte un privilége portant excommunication, non, comme on l'a dit, contre ceux qui critiqueraient ce poëme, mais bien contre le pillage des contrefacteurs; il protégeait *La Mandragore*, cette comédie si remarquable par le mélange des mauvaises mœurs et des pratiques dévotes, en la faisant souvent représenter devant lui. A cette époque il n'y avait pas encore de théâtres permanents en Italie et parmi ce peuple, si sensible aux plaisirs de la scène, les productions dramatiques, qui commençaient à naître, étaient représentées par les lettrés et les académiciens. Léon X fit venir à Rome ceux qui avaient joué *La Mandragore* à Florence, ainsi que les décorations dont on s'était servi pour cette représentation; et lorsque le pape fit, en 1515, un voyage en Toscane, il voulut revoir encore cette comédie. Le plaisir que prenait Léon X à cette licencieuse satire des moines doit aussi être considéré comme un trait du caractère de ce pontife. Léon X avait l'humeur enjouée, l'esprit enclin à la bouffonnerie; il passait, avec une extrême facilité et un plaisir assez visible, des entretiens les plus sérieux aux plaisanteries les plus frivoles, et faisait contraster avec la dignité de ses hautes fonctions les légèretés d'un caractère tout mondain. Il se plaisait aux festins splendides, mais il savait être sobre parmi les délices des tables plantureuses. Il avait montré de bonne heure un goût si violent pour la chasse, que les vicissitudes de ce divertissement finirent par influer sur son humeur, et le pape était moins aimable les jours où le chasseur avait été moins adroit ou moins heureux. Aimant avec passion la société des hommes d'élite, dont il s'entourait, il encourageait les lettres et les arts autant par l'affectueuse familiarité avec laquelle il accueillait les savants et les artistes, que par les largesses dont il les comblait. Si Léon X était loin d'avoir les vertus nécessaires au chef de la chrétienté, il était doué à un degré éminent du goût et des penchants qui font d'un prince le protecteur accompli des lumières et le puissant propagateur de tout ce qui peut contribuer à civiliser et embellir les sociétés. Les magnificences de son luxe enrichissaient l'industrie; le commerce devint florissant par la liberté, et le bien-être des populations produisit une telle prospérité que sous le pontificat de ce pape le nombre des habitants de Rome fut presque doublé.

Parmi les beaux ouvrages de Raphael, on compte un portrait de Léon X. Une tête un peu grosse, des yeux saillants, un teint fortement coloré, donnaient peu de distinction à cette physionomie; mais les proportions et les habitudes du corps ne manquaient pas d'élégance. Léon X a été décrié outre mesure par les uns, d'autres en ont parlé avec une indulgence qui semble plus impartiale; W. Roscoë, qui a résumé et balancé ces divers jugements, nous semble avoir exprimé une opinion à laquelle on peut croire, lorsqu'en blâmant dans Léon X des passe-temps peu conformes à la sainte dignité d'un pontife, il affirme qu'on n'en peut rien conclure contre la décence et la pureté des mœurs de Léon. La haine a d'ailleurs été si passionnée dans ses accusations, qu'il faudrait pour y croire être aussi aveugle qu'elle. La politique de Léon X fut perfide envers les autres souverains. Elle fut d'une sévérité quelquefois cruelle dans son gouvernement intérieur; mais les mœurs et les exemples de son temps ont sans doute fait violence à son naturel; car, dans les relations ordinaires de la vie, Léon X était rempli de douceur et d'aménité. Souverain politique assez médiocre, il fut un admirable souverain littéraire. Son esprit, son caractère et ses penchants se trouvèrent merveilleusement en harmonie avec les circonstances spéciales de cette grande époque; son règne, qui dura moins de neuf années, fut assez fécond en prodiges pour rester à jamais l'une des grandes périodes de l'histoire du monde, et ce

nots : *le siècle de Léon X*, seront un honneur pour sa mémoire. [Avenel, dans des *G. du M.*]

love, *De Vita Leonis X Lib. IV*; Florence, 1651, - Pallavicini, *Istoria del Concilio di Trento*, liv. I. lli, *Italia Sacra* — Sponde, *Annales Ecclesiast.* las, *Anecdotes de Florence*, liv. VI. — *Tractatus latorum inter Leonem et Franciscum I, Galliæ* Lyon, 1620, in-fol. — Muratori, *Rerum Italica-scriptores*. — Guichardin, *Histoire d'Italie*. — , *Biblioth. Pontificale*. — Bayle, *Dictionn. Hist.* broni, *Vita Leonis X*; Pise, 1797, in-4°. — scoe, *Life and Pontificate of Leo X*; 3e edit. , 1840, 6 vol. in-8°; trad. en français par P.-F. Henry, 13, 4 vol.; et en italien par le comte Bossi, 1818. — de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*, t. IV. n, *Hist. de Léon X*; 1844, 1846, 2 vol. in-8°. — *Hist. de la Papauté au seizième siècle*.

ON XI (*Alexandre-Octavien* de Médi- eux cent trente-sixième pape, né en 1535, ence, mort le 29 avril 1605, à Rome. Il s d'Octavien de Médicis et de Françoise i, nièce de Léon X. Après avoir pendant rs années représenté la cour de Tos- rès de Pie V, il fut nommé en 1573 de Pistoie et transféré en 1574 à l'ar- hé de Florence. Créé cardinal en 1583, nvoyé en 1596 comme légat *a latere* en , où il demeura deux ans, à la grande tion de Henri IV. Le 1er avril 1605 le nanime du conclave donna pour succes- Clément VIII le cardinal Alexandre, qui ossession de la tiare sous le nom de I. Il mourut après vingt-six jours de règne. Paul V qui lui succéda. K.

de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*.

N XII (*Annibal* della Genga), pape, août 1760, au château de la Genga, sur toire de Spolète, mort le 10 février 1829. avoir rempli les fonctions de nonce du ège près de plusieurs cours de l'Alle- il fut chargé par Pie VII d'une mission lière auprès de Louis XVIII. De retour , il fut nommé évêque de Sinigaglia et car- mars 1816), puis vicaire général. Pie VII ort, le cardinal della Genga lui succéda, ptembre 1823, sous le nom de Léon XII. upa de la répression du brigandage et de licité; il releva quelques monuments de sa , protégea les lettres, et encouragea l'ins- publique. Il avait à cœur la conservation its et prérogatives du saint-siége, et la ferme dont il les soutint lui attira quel- mêlés avec la France et l'Autriche, en ans la même année, il annonça solennel- le jubilé de 1825. Ennemi du fanatisme, Il blâma certaines menées du jésuitisme, uva les ordonnances que rendit le gou- ent français, en 1828, contre les Pères de es concordats avec les Pays-Bas et les nis attestent son esprit conciliant. Il eut ccesseur Pie VIII.

ni, *Leone XII e Pio VIII*; Milan, 1829, in-8°. — uld, *Trauerrede auf Leo XII*; Augsb., 1829, Artaud de Montor, *Hist. du pape Léon XII*; 1843, 2 vol. in-8°. — Wiseman, *Hist. des quatre derniers Papes*.

LÉON rois d'Arménie. *Voy.* Livon.

Savants, écrivains, artistes, etc.

LÉON *l'Académique*, philosophe grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On croit qu'il était né à Héraclée dans le Pont, et qu'il avait étudié la philosophie sous Platon. Il fut un des complices de Chion pour le meurtre de Cléarque, tyran d'Héraclée, en 353. On ne sait s'il périt avec les autres conjurés. Plusieurs écrivains anciens lui attribuent un dialogue sur la puissance de Dieu se déployant dans ses œuvres. Ce dialogue, intitulé *Alcyon*, a été aussi attribué à Platon, et on l'a inséré parmi les ouvrages de Lucien, quoiqu'il ne soit pas dans la manière de cet écrivain. Justin et Suidas donnent au meurtrier de Cléarque le nom de *Léonidès*. Y.

Memnon, dans la *Bibliothèque* de Photius, cod. 224. — Justin, XVI, 5. — Suidas, au mot Κλέαρχος. — Athénée, XI, 506. — Diogène Laerce, III, 37. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. III, p. 108, 173, 178.

LÉON *d'Égypte*, mythographe grec, vivait, suivant la tradition, dans le quatrième siècle avant J.-C. Saint Augustin fait mention d'une prétendue lettre d'Alexandre à Olympias, dans laquelle le conquérant macédonien prétend avoir appris d'un grand-prêtre égyptien que les dieux avaient d'abord été des hommes. Cette doctrine, qui flattait les prétentions d'Alexandre à la divinité, n'a rien d'invraisemblable chez un prêtre égyptien; mais il est singulier qu'un prêtre de cette nation ait porté le nom de *Léon*. Arnobe, Hygin, Clément d'Alexandrie, Tertullien parlent aussi de Léon, mais ne sont guère plus explicites sur sa personne et ses écrits. On n'en peut rien affirmer sinon que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne des ouvrages qui exposaient des doctrines analogues à celle de Évémère (*voy.* ce nom) circulaient sous le nom de Léon l'Égyptien ou Léon de Pella. Il est peu douteux que ces écrits fussent apocryphes. Y.

Hygin, *Poeticon Astronomicon*. — Tertullien, *De Corona*, 7. — Augustin, *De Consensu Evangel.*, I, 33; *De Civit. Dei*, VIII, 5. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, vol. II, p. 75, ed. Klotz. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 713, 719; vol. XI, p. 664. — Vossius, *De Historicis Græcis*, I III. — C. Muller, *Historic. Græc. Fragmenta*, t. II, p. 331, *Pseudo-Calisthène*, p. XIX, n. — Lobeck, *Aglaophamus*, p. 1000. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LÉON *de Byzance*, rhéteur et historien grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Selon Philostrate, il était disciple de Platon. Suidas et Eudocie le rangent avec plus de vraisemblance parmi les disciples d'Aristote et les philosophes péripatéticiens. Il occupait une place distinguée dans le gouvernement de Byzance lorsque cette ville fut attaquée par Philippe de Macédoine. Hésychius de Milet prétend même qu'il était *stratége* ou général en chef. Byzance fut sauvée par l'intervention des Athéniens. Soit pendant le siége, soit à toute autre époque, Léon eut une mission à Athènes. On raconte qu'il es-

saya de rétablir la concorde parmi les habitants. Mais lorsqu'il parut à la tribune, sa corpulence excita les éclats de rire de l'assemblée. « Pourquoi riez-vous, Athéniens ? s'écria-t-il. Est-ce parce que je suis gras et grand ? J'ai une femme encore plus grasse que moi. Quand nous sommes d'accord, nous tenons dans un seul lit; quand nous sommes en querelle nous n'avons pas assez de toute la maison. » Cette anecdote est rapportée par Plutarque avec une variante qui fait douter qu'elle soit vraie (1). On a aussi plusieurs versions de la mort de Léon. D'après Hésychius, il mourut pendant le siége de Byzance. Selon Suidas, au contraire, Philippe, après son échec, accusa Léon d'avoir offert de lui livrer la ville pour une forte somme d'argent. Les Byzantins, trompés par cette calomnie, assaillirent la maison de Léon. Celui-ci, craignant d'être lapidé, se pendit. Suidas se contredit lui-même en affirmant que Léon écrivit une histoire d'Alexandre. Voici d'après Suidas et Eudocia les titres des ouvrages de Léon : Τὰ κατὰ Φίλιππον καὶ Βυζάντιον βιβ. ζ. (De l'Expédition de Philippe contre Byzance, en sept livres) ; — Τευθρανικόν ou Τευθραντικόν, sans doute une histoire de Teuthrania ou de Teuthras, roi de Mysie ; — Περὶ Βησάλου ou Βησαίου (Sur Besalus ou Beséus), probablement sur l'oracle de Besa ; — Ὁ ἱερὸς Πόλεμος (La Guerre sacrée) ; — Περὶ στάσεων, sur les séditions, selon les uns ; sur les bases des questions ou propositions d'après les autres, qui voient dans cet ouvrage un traité de rhétorique; — Τὰ κάτ' Ἀλέξανδρον (Histoire d'Alexandre). Tous ces ouvrages sont perdus, et ne nous sont connus que par des indications contradictoires. *La Guerre sacrée* et le Περὶ στάσεων sont aussi attribués par Suidas à un Léon d'Alabanda, rhéteur et historien d'une époque incertaine. Y.

Suidas et Eudocia, aux mots Λέων et Λέων Ἀλαβανδέυς. — Plutarque, *Moralia*, p. 804. — Hésychius de Milet, *Origines*. — Philostrate, *Vitæ Sophistarum*. — Vossius, *De Historicis Græcis*, édit. de Westermann. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 328.

LÉON (Saint), archevêque de Sens, mort vers l'année 547. Son prédécesseur sur le siége de Sens, saint Paul, avait achevé sa carrière en 525 : cependant, on n'a pas conservé d'actes antérieurs à l'année 533, où se rencontre le nom de saint Léon : il se fait alors représenter par le prêtre Orbatus au second concile d'Orléans. Il assiste lui-même au troisième concile tenu dans cette ville, en l'année 538. Ses débats avec le roi Childebert l'ont principalement rendu célèbre. La ville de Sens appartenait à Théodebert, et comprenait dans sa circonscription diocésaine la ville très-importante de Melun, qui obéissait à Childebert. Celui-ci, trouvant que saint Léon négligeait l'église de Melun, forma le dessein de l'ériger en évêché. Il reçut alors du métropolitain outragé une lettre pleine de sévères remontrances, qui a tour à tour été publiée par le P. Sirmond, dom Ruinart, Labbe, les Sainte-Marthe et les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*. Childebert abandonna son projet. L'anniversaire de saint Léon était célébré le 22 avril dans le diocèse de Sens.

Gallia Christ., t. XII, col. 6. — *Hist. Litt. de la France*, t. III, p. 244.

LÉON *de Thessalonique*, philosophe et prélat byzantin, vivait dans le neuvième siècle. Les historiens byzantins mentionnent souvent Léon ; mais ils n'indiquent ni le lieu ni la date de sa naissance. Malgré l'étendue et la profondeur de ses connaissances, il resta longtemps dans une position obscure. Enfin l'empereur Théophile, informé que le khalife Al-Mamoun cherchait à attirer Léon près de lui, le retint à Constantinople, en le nommant professeur public en 839. Il lui donna ensuite l'archevêché de Thessalonique. Après la mort de Théophile, en 842, sous le gouvernement de sa veuve Théodora, le parti orthodoxe l'emporta, et Léon, qui était iconoclaste, fut déposé de son siége. Le césar Bardas le mit à la tête de l'école de mathématiques établie dans le palais de Magnaura à Constantinople : Léon vivait encore en 869. On ignore la date de sa mort. L'historien Syméon décrit un remarquable système de télégraphie inventé par Léon et pratiqué sous l'empereur Théophile et son fils Michel. Des feux allumés à certaines heures transmettaient à Constantinople les nouvelles des incursions hostiles, des batailles et des autres incidents de guerre qui se passaient sur la frontière de Syrie. L'heure où le feu était allumé indiquait la nature de l'événement suivant certaines conventions inscrites sur le cadran d'une horloge placée dans le château de Lulus, près de Tarse et sur une horloge correspondante dans le palais de Constantinople. Il n'existe pas d'ouvrage que l'on puisse rapporter avec certitude à Léon de Thessalonique. On lui attribue des vers *carcini*, ou rétrogades, publiés par Leo Allatius dans ses *Excerpta varia Græcorum Sophistarum*. Le nom de Léon de Thessalonique figure sur divers traités d'astrologie manuscrits. Y.

Théophane, Contin., IV, 26, 29. — Syméon Magister, *de Michaele et Theodora*, 2, 18-20, 40, 46. — Cedrenus, *Compendium*, p. 547, édit. de Paris, vol, p. 165. — Zonaras, XV, 21. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 148, 158 ; VII, p. 697 ; XI, p. 665. — Allatius, *De Psellis*, 3 6. — Labbe, *De Byzant. hist. Scriptoribus*, pars II, p. 45.

LÉON *Diacre* ou *le Diacre*, historien byzantin, vivait au dixième siècle. Le peu que l'on sait de lui se trouve dans son principal ouvrage. Il naquit à Caloé, ville d'Asie située au pied du Tmolus près des sources du Caïstre. Il était fils d'un certain Basile, dont on ignore la profession, et fut envoyé jeune à Constantinople

(1) Plutarque prétend que Léon était petit, et rapporte ainsi ses paroles aux Athéniens qui riaient de son humble stature. « Que serait-ce, Athéniens, si vous voyiez ma femme, qui me vient à peine au genou? » Et comme on riait davantage. « Eh bien, ajouta-t-il, si petits que nous soyons, quand nous sommes en querelle, la ville de Byzance nous contient à peine. »

y achever ses études. Il assista en 966 à
meute populaire, et admira le courage de
reur Nicéphore II Phocas. Il nous apprend
était alors tout jeune (μειράκιον), ce qui
sa naissance vers 950. Plus tard, on le
ve en Asie à l'époque de la déposition de
Ier, patriarche de Constantinople, et de l'é-
de son successeur Antoine III, en 973 ou
près avoir été ordonné diacre, il accom-
l'empereur Basile II dans la malheureuse
tion contre les Bulgares en 981, et échappa
ement à la mort ou à la captivité dans la
reuse retraite qui suivit la levée du siége
litza ou Triaditza (l'ancienne Sardica). On
rien de plus sur sa vie, et on ignore la date
mort. Mais comme il fait mention de la
de la coupole de Sainte-Sophie, accident
par le tremblement de terre de 987, et qu'il
le la restauration de cet édifice, laquelle
six ans, il vécut au moins jusqu'en 993.
un *Discours à l'empereur Basile*, et une
lie sur l'archange Michel (deux opus-
inédits et dont le second est peut-être
ge d'un autre Léon Diacre), on a de lui,
ας βιβλίοι υ′. Cette histoire s'étend depuis
lition de Nicéphore Phocas en Crète,
règne de Romain II, en 959, jusqu'à la
le Jean Ier Tzimiscès, en 975. Elle com-
les victoires des empereurs Nicéphore et
cès sur les mahométans en Cilicie et en
et les guerres de ces deux empereurs
les Bulgares et les Russes. M. Hase, qui
une étude approfondie de cet historien,
son style comme vicieux et surchargé de
ns impropres, d'expressions maladroite-
mpruntées à Homère, à l'historien Aga-
ux Septante. Ses connaissances en géo-
et en histoire ancienne sont légères.
ces défauts, ses écrits, venant d'un con-
ain honnête et bien informé, sont fort im-
s. Scylitzès et, après lui, Cedrenus en ont
fréquent usage. Combéfis avait préparé
ition de Léon Diacre pour la collection
ne, mais sa mort, en 1679, l'empêcha de
ier. La traduction latine qu'il en avait faite
muniquée par Montfaucon à Pagi, qui en
quelques portions dans sa *Critice in Ba-*
n. Les papiers de Combéfis passèrent en-
ntre les mains de Michel Lequien, qui
ntrepris et qui commença même l'impres-
l'*Histoire* de Léon. Les événements mi-
core une fois obstacle à cette publication,
lant les troubles de la révolution les pa-
e Combéfis disparurent. M. C.-B. Hase
enfin l'*Histoire* de Léon, aux frais du
Nicolas Romanzof, chancelier de Russie :
, diaconi Caloensis, Historia scriptores-
lii ad res byzantinas pertinentes. E
heca regia nunc primum in lucem
, versione latina et notis illustravit;
1819, in-fol. Cette édition est devenue
arce que la plus grande partie des exemplaires furent engloutis dans un naufrage. Mais le texte, la traduction, la préface et les notes ont été reproduits dans le *Corpus Historiæ Byzantinæ* de Bonn; 1828, in-8°. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII. p. 684. — J.-C.-B. Hase, dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. VIII, et dans la *Préface* de son édition.

LÉON *le Grammairien*, historien byzantin, vivait vers le commencement du onzième siècle. Il est un des continuateurs de Théophane. D'après une note relevée par Combéfis sur le manuscrit parisien de Georges Syncelle, Théophane et Léon le Grammairien, la *Chronographie* des récents empereurs, complétée par Léon le Grammairien, fut terminée le 8 du mois de juillet, à la fête du saint martyr Procope, en l'an 6521 de l'ère du monde byzantine (1013 de l'ère commune). Mais cette date paraît se rapporter à l'achèvement non de l'ouvrage original, mais de la transcription. Un post-scriptum du même manuscrit donne à Léon le surnom de Τζικάνδαλος, et rapporte qu'il était gouverneur civil et militaire des Cibyréens, et un des familiers de l'empereur (probablement Constantin VII Porphyrogénète). Sur cette indication Combéfis pense qu'on peut identifier le continuateur de Théophane avec Léon de Carie mentionné par Cedrenus, puisque le département des Cibyréens (θέμα Κιβυρραιωτῶν) comprenait la Carie. Léon le Grammairien est peut-être le même que Léon Asinus (ὁ Ασινός), mentionné par Jean Scylitza. L'ouvrage de Léon le Grammairien est intitulé : Χρονογραφία, τὰ τῶν νέων βασιλέων περιέχουσα (*Chronographie, comprenant les faits des récents empereurs*), et s'étend depuis l'avénement de Léon V l'Arménien, en 813, jusqu'à la mort de Romain Lecapène, en 948 ou 949. Il fut publié par Combéfis, Paris, 1655, in-fol. dans la collection byzantine du Louvre, et réimprimé dans la collection de Venise, 1729. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 451; t. VIII, p. 318, éd. de Harles.—Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Historia*, t. II, p. 94. — Schœll, *Hist. de la Littérature Grecque*, t. VI, p. 369. — Hankius, *De Byzant. Rerum Scriptoribus*, p. II, c. VII. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LÉON, abbé de Laubes, né à Furnes, dans la Flandre occidentale, mort en 1163. Sa famille étant d'une haute noblesse, Léon fut élevé à la cour des comtes de Flandre. A l'âge de vingt-deux ans, il la quittait pour aller prendre l'habit de religieux au monastère d'Anchin. Nous le voyons ensuite abbé de Laubes en 1131, puis abbé de Saint-Bertin en 1137. L'abbaye de Saint-Bertin avait alors de grands débats avec l'abbaye de Cluny, que gouvernait Pierre le Vénérable. Léon pria le saint-siége de terminer cette querelle, qui s'envenimait chaque jour, et malgré l'autorité de l'abbé de Cluny, Saint-Bertin gagna sa cause devant le pape. Il s'agissait de savoir si les moines de cette abbaye étaient sous la juridiction de ceux de Cluny, ou s'ils avaient droit à une pleine indépendance. Ils furent proclamés indépendants. Léon est le premier auteur

de la coutume de Poperingue, bourg voisin de Furnes qui dépendait de Saint-Bertin. L'ancien texte de cette coutume ne subsiste plus; mais on croit qu'il a passé avec des modifications sans importance dans la charte de confirmation qui porte la date de l'année 1620. B. H.

Hist. Litter. de la France, t. XIII, p. 317. — *Gall. Christ.*, t. III, col. 497.— *Chronicon Sancti-Bertini*, dans le 3e vol. des *Anecdota* de D. Martène.

LÉON, géomètre de l'école de Platon, élève de Néoclès. Il composa des éléments de géométrie. On prétend qu'il fut le premier qui donna la discussion des problèmes qu'il traitait.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I.

LÉON, nécrologue hollandais du douzième siècle, était moine dans la fameuse abbaye des Bénédictins d'Egmond. On a de lui : *Forma majorum Breviculorum, cum Epitaphiis comitum et comitissarum in monasterio Hæcmundensi quiescentium*. Ce sont les Éloges des comtes de Hollande en prose, avec leurs épitaphes en vers, depuis Thierri Ier, mort le 6 octobre 900, jusqu'à Thierri VII, mort le 4 novembre 1203. Ce travail, qui se trouve dans le *Chronicon Egmundanum* d'Antoine Matthæus, p. 146-156, est différent de celui sur le même sujet entrepris par un autre bénédictin, Thierri de Leyde, et qui se trouve à la suite du *Chronicon Egmundanum* du carme Jean Gerberants de Leyde, p. 145-146. L—Z—E.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VII, p. 374-375.

LÉON D'ORVIÈTE, en latin *Leo Urbevetanus*, chroniqueur italien du commencement du quatorzième siècle, et dont le surnom indique la patrie. Les Dominicains et les Franciscains le revendiquent également comme ayant appartenu à leur ordre. On a de lui une *Chronique des Empereurs*, qui s'arrête à 1308, et une *Chronique des Papes*, terminée à 1314. Ces deux ouvrages ont été publiés par Jean Lami, 1737, 2 vol. in-8°. Quoique sans critique et écrits dans un latin presque barbare, ces chroniques fournissent quelques faits ignorés et intéressants, surtout lorsque l'auteur parle de son temps. L—Z—E.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Moréri, *Le grand Dictionnaire Historique*.

LÉON *Magentenus* (Μαγεντῆνος), commentateur d'Aristote, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il fut moine puis archevêque de Mitylène. On a de lui un commentaire sur le traité d'Aristote *De l'Interprétation* (Περὶ ἑρμηνείας), publié par Alde; Venise, 1503, in-fol., avec le commentaire d'Ammonius; Rasarius en a donné une traduction latine plusieurs fois réimprimée; — un commentaire sur les *Premières analytiques* d'Aristote (τὰ πρότερα Ἀναλυτικά), imprimé avec le commentaire de Jean Philoponus sur le même ouvrage par Trincavellus; Venise, 1536, in-fol., traduit par Rasarius. On a encore de Léon Magentenus des commentaires, restés manuscrits, sur divers traités d'Aristote. Y.

Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. III, p. 210, 215, 218, [illegible] 498; VII, 717; VIII, 143; XII, 208. — Buhle, *Opera Aristotelis*, vol. I, édit. de Deux-Ponts. — *Catalogus Manuscrit. Bibl. Regiæ*; Paris, 1740 — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LÉON (*Jean*), surnommé *l'Africain*, géographe arabe, né à Grenade, vers 1483, mort à Tunis, en 1552. Suivant Casiri, il se nommait *Al-Hassan ben Mohammed Alvazas Alfasi*. Après la prise de Grenade, en 1491, Léon encore enfant fut emmené en Afrique, et fit ses études à Fez. En 1500, son oncle fut envoyé par le roi de Fez vers le roi de Tombut. Le jeune Léon l'accompagna, et ne revint que quatre ans après. Il fit ensuite plusieurs voyages dans la partie occidentale du nord de l'Afrique et en Barbarie; il traversa l'Atlas, le grand désert, visita Constantinople, l'Arabie, la Perse, la Tartarie, l'Arménie, la Syrie et l'Égypte. Il revenait de ce dernier pays pour la seconde fois, lorsqu'il fut pris aux environs de Zerbi, sur la côte de Tripoli, par des corsaires chrétiens (1517), et conduit à Rome. Il portait avec lui le manuscrit arabe de sa description de l'Afrique. Le pape Léon X le fit instruire dans la religion chrétienne. L'esclave arabe quitta son nom de Al-Hassan pour ceux de Jean Léon, qui étaient les deux noms du pontife. Léon se fixa à Rome, et fréquenta aussi Bologne. Il apprit l'italien et le latin, et ouvrit un cours d'arabe. Il compta parmi ses disciples Gille Antonini, cardinal, évêque de Viterbe et général des Augustins. On ignore ce qu'il devint après la mort de Léon X, son protecteur (1). Les ouvrages connus de Léon l'Africain sont : *Description de l'Afrique*, d'abord composée en arabe et traduite en italien par l'auteur lui-même, à la demande du pape Léon X. La traduction italienne est remplie de fautes de grammaire. Terminée en 1526, elle fut égarée, et resta inconnue jusqu'en 1550. Ramusio, qui la trouva par hasard, la publia en tête de son *Recueil de Voyages et de Navigations*. Marmol, Dapper, Hartmann, Bruns, et tous les auteurs qui ont écrit sur l'Afrique, ont profité du livre de Léon. « Léon, dit Bruns, connaît parfaitement la langue, les mœurs, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle des pays qu'il décrit.... Il annonce plus d'instruction, et bien moins de penchant à la superstition et à la crédulité que la plupart des écrivains de son temps. » Son livre cependant manque d'enchaînement dans le récit des faits et de précision dans l'indication des lieux et

(1) On lit dans la quatrième édition de Ramusio (1588) que Jean Léon resta à Rome, et qu'il y mourut. Dans la seconde édition, qui avait paru en 1554, du vivant de l'auteur, il est dit seulement qu'il resta longtemps à Rome. Widmanstadt, savant orientaliste allemand du seizième siècle, affirme, avec plusieurs autres, que Jean Léon, négligé sous les successeurs de Léon X, retourna en Afrique, et se fixa à Tunis, où il fit de nouveau profession d'islamisme. « J'ai eu deux fois l'intention, ajoute le même auteur, d'entreprendre le voyage d'Afrique pour profiter de l'entretien et des lumières d'un homme si docte... »

stances. *L'Afrique* de Léon a été traduite n par Jean Flavius, recteur à Anvers, sous e : *Joannis Leonis Africani De totius Descriptione Lib. IX;* Anvers, 1556, ibid., 1558, in-12; Zurich, 1559, in-12; , Elzevier, 1632. On trouve en tête d'un de voyages traduits de l'italien par Jean oral, une traduction française de la *Des-on de l'Afrique*. Elle est intitulée : *Des-on de l'Afrique, tierce partie du monde, de notre temps, par Jean Léon Afri-premièrement en langue arabe, puis en e et à présent mise en françois;* An-1556, in-12; *La Description de l'Afrique n Léon* a été aussi traduite en anglais; es, 1600, in-4°; en hollandais, Rotterdam, in-4°; en allemand, par Lorsbach; Her-1805, in-8°. On attribue à Jean Léon un livre en trente chapitres sur les *Savants es (les médecins et les philosophes)* qui rit en arabe; nous n'en possédons qu'une tion en mauvais latin dans le *Biblio-rium quadripartitum* de Hottinger et e tome XIII de la *Bibliothèque Grecque* bricius;—un *Vocabulaire Arabe et Espa-* écrit à Bologne, pour un médecin juif, es manuscrits de l'Escurial, n° 59; —des s arabes, et un recueil d'épitaphes arabes.

F.-X. Tessier.

, *Biblioth. Arab. Hispan.*, I, 35, 172 et seq.; II, 4. s, *Notice sur Jean Léon*, dans les *Éphémérides ph.* de Zach, t. I, 309 et seq. — Lorsbach, dans la de sa *traduction de* l'Afrique *de Léon.*

ON *de Modène*, dont le vrai nom était *Arièh*, fils d'Isaac, célèbre rabbin, né à , en 1571 (1), et mort dans la même ville, 4 ou 1648, selon Wolf. Il composa fort en l'honneur de son maître, le rabbin Moïse, me disposé de telle manière qu'au rapport tavit, il pouvait être rendu avec les mêmes en italien et en hébreu. A vingt-deux ans, ença son premier discours à la synagogue ise dont il eut longtemps la direction. Ses aux ouvrages sont : *Biblia Hebræa Rab-*; Venise, 1610, 4 vol. in-fol. Cette édition ne le *Targum*, la *Grande* et la *Petite re*, et les commentaires des rabbins. L'au-vait entrepris de donner une traduction ne de l'Ancien Testament à l'usage des t des chrétiens; mais les inquisiteurs èrent à ce dessein. Il essaya alors d'y er par un nouveau dictionnaire hébreu-imprimé à Venise sous ce titre : *Novo nario Hebraico et Italiano, cioè dichia-e di tutte le voci hebraiche più diffi-lle scritture hebree nella volgar lingua a;* Venise, 1612, in-4°, réimprimé à Pa-1640; —*Historia degli Riti Hebraici, ha breve e total relatione di tutta , costumi, riti e osservanze hebrei di questi tempi*. Cette histoire a été écrite en italien; dom Calmet a dit par erreur qu'elle fut publiée en hébreu, à Mantoue, en 1612 : il la confond avec un ouvrage plus considérable d'Abraham, fils de David Arie. Elle fut éditée à Paris, 1637, par les soins de Gaffarelli. L'édition de Venise 1638 est plus correcte. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Okley, et en français par B. Simon.

F.-X. T.

(1) ns la préface de son livre, intitulé *Désert de* éon dit lui-même qu'il naquit à Venise, en 1571.

Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, tome II, pag. 414; tom. III, pag. 296; tom. IV, pag. 828. — Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica*.— Plantavit, *Dictionnaire Hébreu.* — Basnage, *Histoire des Juifs*, tom. IX, pag. 892. — Hallevorld, *Bibliothèque curieuse.* — Selden, *Uxor Hebraica*, liv. I, chap. V. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, tom. IV, pag. 175.

LÉON, nom commun à plusieurs peintres espagnols, dont les principaux sont par ordre chronologique :

LÉON (*André* DE), qui vivait à Séville, au commencement du seizième siècle. Il peignait l'histoire, et exécuta pour la cathédrale de Séville, entre autres, cinq grands tableaux qui ont disparu. On les attribue probablement aujourd'hui à quelque autre maître.

LÉON LÉAL (Don *Simon* DE), né à Madrid, en 1610, mort dans la même ville, en 1687. Il fut élève de Pedro de Las Cuevas, et devint peintre de la reine. Son chef-d'œuvre est le grand tableau du maître autel des Jésuites à Madrid. Ses autres ouvrages, jadis aux Prémontrés, aux Capucins del Prado, aux Enfants-Trouvés, à l'église du Sauveur, etc., ont été tous transportés au Rosaire. Les principales qualités de Léon Léal sont une grande perfection de dessin et un coloris naturel.

LÉON (*Felipe* DE), mort à Séville, en 1728, se rapprocha beaucoup du style de Murillo. Parmi ses meilleurs tableaux, la plupart à Séville, on cite *Élie montant au ciel sur un char de feu*. Félipe de Léon a laissé aussi quelques copies d'après Murillo, dont les amateurs doivent se défier, tant elles se rapprochent des originaux.

LÉON (*Christophe* DE), frère du précédent, mort à Séville, en 1729. Il était l'un des meilleurs élèves de Juan de Valdes Léal. Il a décoré à fresque Saint-Philippe-de-Neri à Séville, et a exécuté à l'huile pour la même congrégation une collection de dix-huit de ses plus vénérables membres. Ces tableaux sont remarquables par un dessin large et une grande hardiesse d'exécution.

A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Antonio Pons, *Viage artistico à varios pueblos de España*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres Espagnols*.

LÉON (*Luis-Ponce* DE), poëte et théologien espagnol, né en 1528, mort en 1591. Il reçut une éducation qui à cette époque était presque uniquement réservée aux enfants des familles nobles et riches. Il fut envoyé de bonne heure à l'université de Salamanque, et à l'âge de seize ans il entra dans l'ordre de Saint-Augustin. Dès ce moment sa carrière fut décidée; il ne quitta plus la profession monastique ni l'université, où

il avait été élevé. Licencié en théologie en 1560 et reçu docteur immédiatement après, il obtint l'année suivante la chaire de Saint-Thomas-d'Aquin. A cette place il ajouta, dix ans plus tard, la chaire de littérature sacrée. Sa réputation et le succès de son enseignement excitèrent l'envie, et ses ennemis saisirent avidement la première occasion de le persécuter. Un ami, qui ne comprenait pas les langues anciennes, lui avait demandé une traduction du *Cantique des Cantiques* de Salomon. Le père Louis de Léon y consentit, et dans sa version il conserva fidèlement le caractère de l'original, c'est-à-dire qu'il traduisit tout le poëme comme une églogue dont les différents acteurs parlent le langage des pasteurs. Cette interprétation n'est pas celle que l'Église catholique a adoptée. Mais le professeur de Salamanque avait bien entendu que sa traduction ne sortirait pas des mains de l'ami à qui elle était destinée. Un domestique infidèle en fit circuler quelques copies dans le public, et un ennemi en remit une copie à l'inquisition de Valladolid. Louis de Léon comparut en 1572 devant ce redoutable tribunal sous l'inculpation d'être luthérien et d'avoir traduit des livres saints contrairement aux décrets du concile de Trente. Il répondit sans peine à la première accusation. Quant à la seconde, il ne put que faire valoir des circonstances qui, jointes aux recommandations de puissants amis, lui procurèrent sa liberté après cinq années d'emprisonnement. L'université lui resta fidèle : il fut réinstallé dans ses fonctions avec les plus grandes marques de respect, le 30 décembre 1576. La foule nombreuse pressée autour de sa chaire attendait sans doute quelques allusions à cette longue captivité; Louis de Léon surprit son auditoire en reprenant son cours, par ces simples paroles : « Comme nous l'avons remarqué dans notre dernière conférence... » Il semblait ne garder aucun souvenir de son emprisonnement. Il n'oubliait pas cependant la version qui en avait été la cause, et pour se laver du reproche d'hérésie il publia en latin (1580) un commentaire étendu sur le *Cantique des Cantiques*, qu'il interpréta directement, symboliquement et mystiquement; « le tout, dit M. Ticknor, d'une manière aussi théologique et aussi obscure que le plus orthodoxe pouvait le désirer, mais sans cacher son opinion que ce poëme dans l'intention première de l'auteur avait été une églogue pastorale. » Il composa encore un autre ouvrage du même genre, en espagnol, et par conséquent interdit par les décrets du concile de Trente. Aussi eut-il la prudence de ne pas le publier. Ce traité ne fut imprimé qu'en 1798, et sans qu'on osât y joindre la belle traduction en octaves espagnoles qui devait l'accompagner. Cette version fort remarquable ne parut qu'en 1806. Louis de Léon composa dans sa prison un ouvrage qu'il ne devait pas achever et dont trois livres parurent sous ce titre : *De los Nombres de Christo;* Salamanque, 1583-1585, in-4°, sous prétexte d[e ex]pliquer les divers noms ou épithètes donné[s au] Christ : fils, prince, berger, roi, etc., l'éloq[uent] théologien donna une série de brillants et quel[que]fois admirables discours sur le caractère [du] Christ. Deux autres traités religieux de L[ouis] de Léon : *La perfecta Casada;* Salaman[que,] 1583, in-4°, et la paraphrase de Job, publié[e en] 1631, offrent, comme le précédent, un style [plein] d'images, une éloquence abondante et de b[eaux] élans d'enthousiasme.

Louis de Léon survécut quatorze ans à sa [mise] en liberté; mais il ne se remit jamais co[mplè]tement des prisons de l'inquisition, et il [n'eut] pas la force de terminer plusieurs ou[vrages] qu'il avait commencés avant sa captivi[té. Il] avait des habitudes austères et vivait pa[isible] dans la retraite. Cependant il exerça une [grande] influence sur son ordre, et il venait d'[être] nommé prieur lorsqu'il mourut. Il laiss[a, entre] autres ouvrages, des poésies qui atte[stent un] grand talent poétique. Elles consistent [en tra]ductions de toutes les *Églogues* et de[s Géor]gi... vres des *Géorgiques* de Virgile, de tr[...] d'Horace, de quarante *psaumes* et de[s] passages des poëtes grecs et latins. S[es poèmes] originaux sont peu nombreux. « Ils n[e rempli]sent pas plus de cent pages, dit Tick[nor, et] ils ne contiennent presque pas u[...] n'ait du prix, et leur ensemble occu[pe la pre]mière place dans la poésie lyrique es[pagnole. Ils] sont généralement consacrés à des [sujets reli]gieux, et on ne peut se méprendre sur [la source] d'inspiration. Louis de Léon a l'âm[e ...] et son enthousiasme s'enflamme p[...] jours dans la lecture de l'Ancien T[estament; il] conserve cependant sans altération [...] national. Ses meilleures compositi[ons sont des] *odes* écrites dans la vieille versificati[on ...] avec une pureté classique et un fin[i ...] que la poésie espagnole n'avait jama[is ...] que là et qu'elle a difficilement atte[int ...] Parmi ses odes, qui sont toutes remarquables par l'élévation des idées et la beauté sévère de la forme, on cite : *La Prophétie du Tage* (1), *La Vie dans la retraite*, *L'Immortalité*, *Les Cieux étoilés*, *L'Hymne sur l'Ascension*. C[es] poésies, qui font aujourd'hui la gloire de Louis [de] Léon, lui auraient nui plutôt dans l'esprit d[e ses] contemporains, qui regardaient le travail [de la] versification comme peu digne d'un [...] théologien. Louis de Léon partageait p[eut-être] cette opinion; car il ne publia pas ses [vers] composés dès sa jeunesse, et s'il les ra[ssembla] ce fut à la fin de sa vie, et pour plaire à [...] Quevedo les publia (*Obras proprias, [...] ciones latinas, griegas y italianas, [...] paraphrasi de algunos salmos y ca[...]*

(1) La Prophétie du Tage sur la chute de [...] des Goths en Espagne, est imitée [de la pro]phétie [...] rée sur la prise de Troie dans H[orace ...] en vers français par M. Firmin [...]

Job); Madrid, 1631, in-16. Elles ont été souvent réimprimées depuis, et elles forment le dernier volume de ses œuvres : *Obras del M. Fr. Luis de Leon*; Madrid, 1804-1816, 6 vol. in-8°. N.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Mayans y Siscar, *Cartas de varios autores*. — Sedano, *Parnaso Español*, t. V. — *Semanario Pintoresco*; 1844, p. 374. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, c. IX. — Villemain, *Essais sur la Poésie lyrique*. — Laboulaye, *La Liberté religieuse*.

LEON (*Diego*), général espagnol, né en 1804, fusillé à Madrid, le 15 octobre 1841. Il appartenait à une bonne famille, fut élevé dans les écoles militaires, et entra comme officier dans la cavalerie. Il était colonel à la mort de Ferdinand VII, et ne tarda pas à recevoir le grade de brigadier général. Renommé par sa bravoure et brillant par sa riche tenue, il se distingua dans plusieurs rencontres, fut promu lieutenant général et revêtu du titre de comte de Belascoain sur le champ de bataille. Il comptait dix-huit chevaux tués sous lui. En 1840 il couvrit la Nouvelle-Castille contre les incursions des carlistes, et contribua à repousser le général Balsameda. Au mois de juillet il fit connaître son dévouement à la reine régente, sans se séparer toutefois d'Espartero. Marie-Christine le nomma au mois d'octobre capitaine général de Madrid. Leon ne put prendre possession de sa place; il arriva dans la capitale pour assister à la défection des troupes, et l'abdication de la régente annula sa nomination. Diego Leon fit un mouvement vers Aranjuez dans le but, dit-on, d'enlever la jeune reine Isabelle II. Ce projet échoua, et Espartero mit Leon en inactivité. Le 2 octobre 1841, O'Donnel paraissait à Pampelune pour insurger l'Espagne contre Espartero. Leon, aidé des généraux Pezuela et Concha, devait soulever Madrid. Espartero, averti le 3 du complot prémédité pour le lendemain, ordonna d'arrêter les généraux et officiers compromis; aucun ne fut découvert. Pezuela, déguisé, renoua tous les fils de la conspiration. L'insurrection devait éclater le 8. Le 7 le général Concha, trompé par un faux signal, marcha sur le palais après avoir enlevé un régiment : il éprouva de la résistance. Diego Leon et Pezuela réussirent à le rejoindre, et à la suite d'un combat acharné contre les hallebardiers de la reine, tous les trois se retirèrent. Diego Leon fut arrêté quelques jours après et mis en jugement. Le 13 il comparut devant un conseil de guerre. On avait trouvé sur lui une lettre dans laquelle il engageait Espartero, au nom de Marie-Christine, à renoncer à la régence pour éviter l'effusion du sang, et une proclamation aux Espagnols pour les engager à reconnaître l'autorité de la régente. Accusé de complicité dans le complot qui venait d'échouer à Madrid, Leon, défendu par le général Roncali, fut condamné à mort par quatre voix contre trois, le lendemain. Sa grâce était demandée avec insistance; la reine Isabelle voulait écrire elle-même pour la solliciter du régent. Son tuteur, Arguelles, s'y opposa, et promit de faire connaître son vœu au conseil. Leon fut exécuté le 15, à deux heures de l'après-midi, à la porte de Tolède, au milieu d'un grand déploiement de forces militaires. Il montra beaucoup de sang-froid à sa dernière heure, et s'était revêtu de son brillant costume de colonel de hussards; il embrassa le général Roncali, et commanda lui-même le feu. Il laissait trois enfants en bas âge. L. L—T.

Journal des Débats des 21 et 22 oct. 1841.

LÉON DE SAINT-JEAN, théologien et controversiste français, né à Rennes, le 9 juillet 1600, mort au couvent des Billettes de Paris, le 30 décembre 1671. Il occupa successivement presque toutes les charges de l'ordre des Carmes, et publia, entre autres, *Carmelus restitutus*; Paris, 1634, in-4°. C'est l'histoire de la destruction du monastère du Mont-Carmel par les Sarrasins, en 1291, et de son rétablissement en 1633 par le P. Prosper du Saint-Esprit; — *Encyclopediæ Præmissum, seu sapientiæ universalis Delineatio*, etc.; Paris, 1635, in-4°; — *Historia Carmelitarum provinciæ Turonensis*; Paris, 1640, in-4°. Les sermons du P. Léon ont été réunis dans un recueil intitulé : *La Somme des sermons parénétiques et panégyriques*; Paris, 1671-1675, 4 vol. in-fol. F.-X. T.

Cosme de Saint-Étienne de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*. — Louis de Sainte-Thérèse, *Annales des Carmes déchaussés de France*, liv. I. — Bayle, *Jugements des Érudits*, tom. III, p. 2424.

LÉON Y GAMA (*Antonio* DE), archéologue mexicain, né à Mexico, en 1735, mort en 1802. Il étudia avec un soin minutieux les bas-reliefs extraits du sol de Mexico, à la suite du nouveau pavage qui avait été exécuté sur l'emplacement de l'ancien Teocali : il crut y retrouver le véritable calendrier des Aztèques. Il publia le résultat de ses recherches dans un mémoire intitulé : *Descripcion historica y chronologica de las dos piedras que con ocasion del nuevo empedrado que se esta formando se hallaron en ella el año* de 1790; Mexico, 1790, pet. in-4°; réimprimé à Mexico en 1832, in-8°, et traduit en italien : *Saggio dell Astronomia dell antichi Messicani*; Rome, 1804, in-8° avec planches. F. D.

Renseignements particuliers.

LEON (*Pierre* CIEÇA DE). *Voy.* CIEZA DE LEON.

LEON DE JUDA. *Voy.* JUDA.

LÉONARD DE PISE, ou LÉONARD BONACCI (1), mathématicien italien, né à Pise, vers 1170 ou 1180. On ignore l'année de sa mort, et nous ne connaissons guère de sa vie que ce qu'il nous en

(1) Léonard Bonacci est aussi connu sous le nom de *Fibonacci*, par contraction de *filius Bonacci*. « Les hommes supérieurs, dit M. Terquem, passent souvent pour des niais chez les hommes inférieurs. C'est ainsi que les négociants de Pise, compatriotes de Léonard, lui ont donné le sobriquet de *Bighelone*. » *Bighelone* est peut-être le synonyme de *Bonacci*, qui revient au *bonasse* français.

dit lui-même au commencement de son *Liber Abaci*, dont on possède heureusement plusieurs exemplaires manuscrits. Voici la traduction de ce passage, que M. Libri reproduit en entier dans son *Histoire des Sciences mathématiques en Italie* : « Ici commence le livre de l'*Abacus* composé par Léonard, fils de Bonacci de Pise, dans l'année 1202, et corrigé par le même en 1228.... Mon père ayant été constitué par les marchands de Pise, qui affluaient continuellement chez lui, comme *publicus scriba* (1) à la douane de Bougie, il me fit venir dès mon enfance, et voulut que je restasse pendant quelque temps pour m'appliquer à l'étude de l'abaque (2), en vue d'un avantage, d'une utilité à venir. Un admirable maître m'ayant initié dans l'art des figures indiennes, je pris tant de plaisir à l'esprit de cet art, que je voulus savoir tout ce qu'on enseignait là-dessus en Égypte, en Syrie, dans la Grèce, en Sicile et dans la Provence avec les diverses variétés. Ayant parcouru ces contrées, je m'y instruisis par beaucoup d'études et de discussions ; mais je considérai tout ceci et même l'*Algorisme* de Pythagore comme défectueux en comparaison de la méthode indienne. C'est pourquoi ayant serré de plus près cette méthode et étudié plus attentivement, y ajoutant quelque chose de mon propre fonds et y appliquant quelques artifices géométriques d'Euclide, j'ai travaillé à la composition de cet ouvrage, et pour être le plus intelligible qu'il m'est possible, je l'ai divisé en quinze chapitres distincts. J'ai tout donné avec des raisonnements démonstratifs, afin que ceux qui aspirent à cette science seulement parce qu'elle est plus parfaite que les autres, puissent s'instruire et qu'à l'avenir la gente latine ne s'en trouve pas dépourvue comme jusqu'à présent..... »

Léonard de Pise a donc propagé en Occident la numération et l'algèbre des Arabes. Plusieurs savants ont prétendu que le premier il avait enseigné l'arithmétique arabe en Europe ; cependant l'opinion la plus générale attribue cette importation à Gerbert, et elle s'appuie sur un ouvrage du pontife géomètre qui porte dans les manuscrits la suscription *Constantino suo Gerbertus scolasticus* (3), ouvrage dont fait mention Guillaume de Malmesbury, chroniqueur du douzième siècle, qui ajoute : *Abacum certe primus a Saracenis capiens, regulas dedit quæ a sudantibus Abacistis vix intelliguntur*. Pour tout concilier, Colebrooke suppose que les règles de Gerbert étaient tellement abstruses et inintelligibles, qu'elles sont restées stériles et qu'il a fallu que Léonard réimportât de nouveau l'arithmétique arabe, en 1202. Guillaume de Malmesbury, en signalant lui-même l'obscurité de ces règles, *quæ a sudantibus Abacistis vix intelliguntur*, a paru favoriser cette interprétation. M. Chasles a émis à ce sujet une opinion très-différente, et il a établi que le traité de Gerbert n'était pas d'origine arabe, mais se rapportait au système de numération de Boèce. Quoi qu'il en soit, il y a quelques années on ignorait que Léonard de Pise eût rendu à la science des services bien plus importants que ceux qu'on lui conteste. « On ne se doutait guère, dit M. Terquem, qu'un géomètre du treizième siècle eût dépassé beaucoup Diophante et les Arabes, et qu'il n'a été dépassé que par Fermat au dix-septième siècle, découverte historique que nous devons aux persévérantes investigations du célèbre prince Boncompagni, découverte infiniment supérieure à ces travaux sur des écrivains obscurs qu'on se plaît à tirer des ténèbres du moyen âge et qui, pour être publiés et illustrés, n'en restent pas moins obscurs. »

Il résulte des savantes recherches de M. B. Boncompagni que Léonard de Pise a composé les ouvrages suivants : un traité d'arithmétique et d'algèbre intitulé : *Liber Abaci*. M. Libri en a publié le quinzième chapitre, qui concerne l'algèbre, dans son *Histoire des Sciences mathématiques en Italie* (tome II, p. 307 et suiv.); — un traité de géométrie théorique et pratique, composé vers 1220, et intitulé : *Practica Geometricæ*; — *Liber Quadratorum*. C'est l'œuvre principale. Réunie aux deux traités suivants, elle a été publiée par le prince Boncompagni sous ce titre : *Tre Scritti inedite di Leonardo Pisano, pubblicati da Baldassare Boncompagni, secondo la lezione di un codice della Biblioteca Ambrosiana di Milano*; Florence, 1854, in-8° de 122 pages et 1 planche; 2e édition, 1856; — *Flos super solutionibus quarundam quæstionum ad numerum et ad geometriam, vel ad utrumque pertinentium*; — un opuscule intitulé : *De Modo solvendi questiones avium et similium*; — un commentaire sur le dixième livre des *Éléments* d'Euclide; — un ouvrage intitulé : *Libro di merchatanti detto di minor guisa*, qui traitait des règles d'alliage, mais qui paraît être perdu.

En 1225, Léonard était à Pise lors du passage de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen dans cette ville. Ce souverain, qui cultivait les lettres et les sciences, engagea deux géomètres de sa suite, nommés Jean de Palerme et Théodore, à adresser en sa présence des questions à Léonard. C'est ce tournoi scientifique qui donna naissance aux trois traités publiés en 1854 par M. Balth. Boncompagni : Léonard ayant écrit ses réponses, les adressa à l'empereur. Le cardinal Raniero Capocci de Viterbe en demanda une copie, que Léonard lui dédia sous le titre de *Flos super solutionibus*, etc. « Il l'a intitulée *Flos*, dit-il, en l'honneur de Son Éminence, rayonnant d'une éloquence fleurie parmi les savants (*florida clericorum elegantia radiantibus*), et

(1) Doit-on traduire ces mots par *notaire*, *greffier*? Ne serait-ce pas plutôt une espèce de consul commercial?

(2) *Abacus* ne désigne pas ici la machine à calculer dont se servaient les Romains. Du temps de Léonard de Pise ce terme signifiait *arithmétique*.

(3) Cette pièce est ainsi intitulée parce qu'elle est adressée à Constantin, moine de l'abbaye de Fleury.

aussi parce que plusieurs questions, quoique épineuses, sont exposées d'une manière fleurie; et de même que les plantes ayant des racines en terre surgissent et montrent des fleurs, ainsi de ces questions on en déduit une foule d'autres. »

Jean de Palerme avait posé pour première question : *Trouver un nombre carré qui augmenté et diminué de 5 reste toujours un nombre carré.* Léonard donne pour solution $\frac{41}{12}$. En effet, $\left(\frac{41}{12}\right)^2 + 5 = \left(\frac{49}{12}\right)^2$ et $\left(\frac{41}{12}\right)^2 - 5 = \left(\frac{31}{12}\right)^2$. En réfléchissant sur la solution de cette question, Léonard fut amené à examiner certaines propriétés générales des nombres carrés, ce qui lui donna occasion de composer le *Liber Quadratorum*.

La seconde question que traite le *Flos* est celle-ci : *Trouver, au moyen d'une des quinze espèces de longueurs du dixième livre d'Euclide, une longueur* x *qui satisfasse à la condition* $x^3 + 2x^2 + 10x = 20$. Par des considérations géométriques très-rigoureuses, dont M. Wœpcke a donné la traduction analytique dans le *Journal de M. Liouville* (t. XX, 1855), Léonard démontre qu'aucune des quinze longueurs euclidiennes ne peut satisfaire. Il fait plus, il donne une valeur approchée de la racine positive de l'équation. On ne sait par quelle méthode il obtint cette valeur, d'une surprenante exactitude.

En employant le langage algébrique, la troisième question du *Flos* peut s'énoncer ainsi : *Trois hommes ont en commun une somme inconnue* t; *la part du premier est* $\frac{1}{2}$ t; *celle du second* $\frac{1}{3}$ t, *et par conséquent celle du troisième* $\frac{1}{6}$ t. *Voulant déposer cette somme en lieu plus sûr, ils prennent au hasard, le premier* x, *et n'en dépose que* $\frac{1}{2}$ x, *le second* y *et n'en dépose que* $\frac{1}{3}$ y, le *troisième* z, *et n'en dépose que* $\frac{1}{6}$ z; *de sorte que la somme déposée se monte à* $\frac{1}{2}x + \frac{1}{3}y + \frac{1}{6}z$, *et lorsqu'ils retirent ce dépôt, chacun en prend le tiers; il s'agit de trouver les valeurs de* x, y, z. Léonard montre que le problème est indéterminé. En prenant 7 pour ce que chacun retire du dépôt, il trouve $t=47$, $x=33$, $y=13$, $z=1$. Il dit qu'il y a trois modes de solutions, qu'il a donnés dans son *Liber Abaci*. Le *Flos* est terminé par d'autres questions d'analyse indéterminée du même genre que la précédente.

Le petit traité : *De Avibus* commence par une lettre adressée *ad magistrum Theodorum, philosophum Domini Imperatoris*. L'auteur dit avoir composé ce livre à la prière d'un ami qui voulait connaître le moyen de résoudre les questions *sur les oiseaux* et autres semblables, et il ajoute avoir trouvé ainsi les règles relatives aux alliages des métaux. Pour comprendre l'analogie que Léonard aperçoit entre ces questions, il suffit de lire l'énoncé du premier problème : *Quelqu'un achette des moineaux, des tourterelles et des colombes, en tout* 30 *oiseaux pour trente deniers;* 3 *moineaux coûtent* 1 *denier, de même* 2 *tourterelles, et* 1 *colombe coûte* 2 *deniers. On demande combien il y avait d'oiseaux de chacune de ces trois espèces?* Léonard traite ces sortes de questions par un procédé analogue à celui qu'emploie la règle dite *de fausse position*.

Le *Liber Quadratorum*, dont nous avons indiqué plus haut l'origine, est, de l'avis de M. Terquem, le monument arithmologique le plus précieux que nous ait transmis le moyen âge. Par des procédés graphiques, Léonard y démontre de belles propriétés des carrés des nombres. Il trouve l'expression de la somme des carrés de leur suite naturelle, et aussi de la suite des nombres impairs. Enfin il résout ce problème : *Trouver trois carrés et un nombre tel, qu'en ajoutant ce nombre au plus petit de ces carrés, on trouve le carré moyen, et qu'en ajoutant ce nombre au carré moyen, on trouve le plus grand carré.* C'est la généralisation de la question posée par Jean de Palerme.

M. Balthasar Boncompagni a entrepris, avec un zèle digne des plus grands éloges, une édition des *Œuvres complètes* de Léonard de Pise, dont le premier volume, contenant *Liber Abaci*, a paru à Rome, 1857, splendidement imprimé. Le savant éditeur a suivi pour le texte le manuscrit le plus correct (C. d. 2616 de la Bibliothèque Magliabechiana de Florence). Les chapitres I-XIV sont, sauf un petit nombre de passages, tous inédits. E. Merlieux.

Memorie istoriche di più uomini illustri Pisani; Pise, 4 vol. in-4°; 1790-1792. — Guglielmini, *Elogio di Lionardo Pisano*; Bologne, in-8°, 1813. — G. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*; Paris, 4 vol. in-8°; 1838-1841. — B. Boncompagni, *Atti dell' Accademia de Lincei* 1851-1852. — Le même, *Intorno ad nuovi alcune opere di Leonardo Pisano, matematico del secolo decimoterzo*; Rome, in-8°, 1854. — Terquem, *Nouvelles Annales de mathématiques*; *Bulletin de Bibliographie, d'Histoire et de Biographie mathématiques* (Paris, in-8°; années 1855 et 1856). — *Doc. partic.*

LÉONARD de Pistoye, dominicain, qui écrivit, vers 1280, un traité de géométrie et d'arithmétique. Il s'occupa aussi d'astronomie ou plutôt d'astrologie. La bibliothèque de Florence possède de lui deux manuscrits, le *Tractatus de Arithmetica et de Practica Geometriæ* et *De Computo Lunæ*.

Tiraboschi, *Storia della Litteratura Italiana*. — J. Quetif et J. Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I.

LÉONARD *de Chio* (ainsi surnommé à cause de sa patrie), né vers la fin du quatorzième siècle, se rendit fort jeune en Italie, et étudia à Gênes et à Padoue; après être entré dans l'ordre des Dominicains, il devint en 1446 évêque catholique de Mitylène; en 1452, il se rendit à Constantinople pour travailler à la réunion des églises grecque et latine; sa mission ne réussit pas;

l'empire grec, au moment de succomber sous les coups des Turcs s'agitait dans les convulsions de l'agonie, et le prélat revint à Chio, où il mourut, en 1458, au dire de quelques auteurs; d'autres prétendent qu'il périt en 1462, lors de la conquête de Lesbos par les Turcs. Il a laissé une lettre latine adressée au pape Nicolas V, et contenant une relation de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. Publié à Nuremberg en 1553, cet écrit fut plusieurs fois réimprimé; M. Lécuy en a donné à Paris, en 1823, une édition accompagnée de notes et de diverses pièces sur le même sujet, et il se trouve dans divers recueils, tels que les *Annales ecclesiastici* de Bzovius (ad annum 1453) et le *Chronicon Turcicum* de Lonicer. On connaît aussi de Léonard un *Tractatus de vera Nobilitate*, qui a été imprimé en 1657, in-4°. G. B.

Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 816. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ ætatis*, t. IV, p. 781. — Cave, *Script. eccles. Historia*, t. II, p. 110. — Oudin, *Comment. de Script eccles.*, t. III, p. 2422.

LÉONARD dit Limousin, peintre français, natif de Limoges, appelé par Thevet *le plus excellent ouvrier du monde*, naquit vers 1505, et mourut vers 1580 (1). François Ier le mit à la tête de la manufacture d'émaux fondée à Limoges, et lui commanda divers ouvrages, d'après les dessins de Léonard de Vinci, de Jules Romain, de Primatice et de Jean Cousin. Alors sortirent de la manufacture de Limoges ces vases, ces aiguières, ces candélabres et ces cadres qui ont fait l'admiration de tous. La peinture sur émail fut portée à son apogée et mise au niveau des tableaux sur toile des grands maîtres de la Renaissance. Léonard Limousin peignit en pied le portrait de *François Ier*, de *la reine Claude*, d'*Henri II* et de *Diane de Poitiers*. M. Dussomerard a reproduit dans son album la plupart des principaux émaux de cet artiste, et Alexandre Lenoir a décrit ceux qui ornaient le tombeau de Diane de Poitiers. On y voyait François Ier vêtu en saint Paul, et l'amiral Chabot en saint Pierre, idée assez commune au seizième siècle, où le peuple vénérait dans le saint le roi ou le guerrier. De magnifiques scènes de la Passion étaient encore représentées au même tombeau. C'est en parlant de ces cadres que Lenoir a dit que Léonard se surpassa et qu'il réunit « deux choses extrêmement rares à allier dans les arts dépendant du dessin : l'art d'unir à une conception vraiment sentimentale un dessin gracieux et expressif, un travail correct et soigné ». Le musée du Louvre possède aujourd'hui ces émaux. Le musée de Limoges n'a de Léonard qu'un tableau sur bois : l'*Apparition de Jésus-Christ à saint Thomas*. Il est signé *Léonard Limosin Esmalievr, peintre valet de chambre du roy*, 1551 (2). « Léonard conserva, ajoute M. de Laborde, le caractère français dans ses peintures, et tout en imitant, mêlant, assimilant et confondant avec goût les compositions italiennes et allemandes, il créa comme un style particulier à Limoges. La souplesse de son talent donna à l'émaillerie un caractère et un essor tout nouveaux. Ses mérites appréciés par le roi, père des lettres et des arts, ont été reconnus et sanctionnés par la postérité. »

Martial AUDOIN (de Limoges).

Thevet, *Cosmographie*. — *Archives du Limousin*. — Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. IV. — De Laborde, *Notice des Émaux du Louvre*. — Texier, *Essai sur les Émailleurs*. — Maurice Ardant, *Émailleurs et Émaillerie de Limoges*. — *Bulletin de la Société royale d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Limoges*, n° 2, t. XX.

LÉONARD (*Nicolas-Germain*), poëte et romancier français, né à La Guadeloupe, en 1744, mort à Nantes, le 6 janvier 1793. Il fut conduit très-jeune en France, où il fit ses études, entra dans la carrière diplomatique, et obtint en 1773, par la protection du marquis de Chauvelin, la place de chargé d'affaires à Liége. Quelques années avant, il avait publié (1766) des *Idylles morales*, où il mêlait avec agrément la sentimentalité de Gessner et des traits de passion empruntés aux élégiaques latins. Ce petit recueil, qui reparut avec des additions en 1775 et en 1787, était trop dans le goût du temps pour ne pas obtenir du succès; aujourd'hui encore on distingue au milieu de beaucoup de pièces faibles, fades et monotones, plusieurs passages et même une ou deux idylles qui se lisent avec plaisir. Léonard était poëte par le cœur plus que par le talent, et il ne se faisait pas un jeu des sentiments qu'il chantait avec trop peu de force et de nouveauté. On raconte que des chagrins d'amour ne furent pas étrangers au besoin de changement qui agita la seconde partie de sa vie, et à la maladie de langueur qui le conduisit au tombeau. Il quitta Liége et la diplomatie, revint à Paris, qu'il abandonna bientôt pour La Guadeloupe, où il resta peu de temps. De retour à Paris, il ne tarda pas à repartir pour La Guadeloupe avec le titre de lieutenant général de l'amirauté. Les troubles qui éclatèrent dans cette île en 1791 lui en rendirent le séjour insupportable. Il traversa encore une fois l'Océan; mais, à peine arrivé en France, il fut de nouveau atteint de nostalgie. La mort le surprit à Nantes, le jour même où il devait se rembarquer pour La Guadeloupe. Outre les *Idylles* déjà citées, et qui sont le véritable titre de Léonard, on a de lui : une imitation en vers du *Temple de Gnide* de Montesquieu; 1772, in-8°; — deux romans : *La nouvelle Clémentine, ou lettres d'Henriette de Berville*; 1774, in-8°; — *Lettres de deux Amants, habitants de Lyon, contenant*

(1) Et non en 1480, comme l'ont dit quelques biographes.

(2) Vingt tableaux d'une dimension extraordinaire, commandés par François Ier, pour décorer le château de Madrid, près Paris (furent pas livrés au roi, de Léonard, et ont pas présentaient des sujets

gique de Thérèse et de Faldoni, 1783, 3 vol. in-12, et quelques autres petits ouvrages sans importance. Campenon, neveu et exécuteur testamentaire de Léonard, publia ses œuvres complètes; Paris, 1798, 3 vol. in-8°. N.

Campenon, *Notice sur Léonard*. — Desessarts, *Siècles Littéraires*. — Sainte-Beuve, *Portraits Littéraires*.

LÉONARD ARÉTIN. *Voy*. BRUNI.

LÉONARD DE VINCI. *Voy*. VINCI.

LEONARDI (*Jean*), instituteur des Clercs de la Mère de Dieu, né à Decimo, près Lucques, en 1541, mort à Rome, le 8 octobre 1609. Après avoir fait ses études comme apothicaire, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut la prêtrise en décembre 1571. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, et s'occupait beaucoup de la réformation de son ordre. Il voulut constituer une congrégation destinée à l'instruction de la jeunesse; mais il rencontra une grande opposition dans les Lucquois, qui ne voulaient pas confier l'éducation de leurs enfants à des ecclésiastiques. Cependant, protégé par la cour de Rome, il réussit à former une congrégation qui, sous le titre de *Clercs de la B. Vierge*, fut confirmée canoniquement le 8 mars 1583. Leonardi en fut nommé recteur; le sénat lucquois lui interdit alors l'entrée de Lucques. Clément VIII, comme dédommagement, lui accorda un établissement à Rome, et l'employa en 1596 à la réforme des moines du Mont-Vierge et en 1601 à celle du monastère de Vallombreuse. Le grand-duc de Toscane le commit aussi à la surveillance des Servites du Mont-Senaire. Jean Leonardi mourut de la peste ou d'une autre maladie contagieuse. Il a laissé plusieurs écrits traitant de matières religieuses. A. L.

Lodovico Macacci, *Vita del vener. P. Giovanni Leonardi*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LEONARDI ou **LEONARDONI** (*Francesco*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1654, mort à Madrid, en 1711. Ayant quitté sa patrie par suite de quelques contrariétés, il parcourut une partie de l'Europe, semant sur son passage des portraits pleins de grâce, de finesse et de relief. Quoiqu'il ait moins bien réussi dans le genre historique, on reconnaît un mérite réel dans les *Funérailles de saint Joseph* et l'*Incarnation* du musée de Madrid, ville dans laquelle il vint se fixer en 1680. Il travailla aussi pour le palais du Buen-Retiro. E. B—N.

Palomino, *Las Vidas de los Pintores y Statuarios eminentes españoles*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LEONARDO (Fra *Augustin*), peintre espagnol, né à Valence, vers 1590, mort dans la même ville (1), dans un âge peu avancé. Il fit profession dans le couvent de Saint-Philippe à Valence, et s'adonna à la peinture. Le P. Francisco Martinez cite les œuvres de Leonardo comme « sorties du plus brillant pinceau que virent les royaumes de Valence et d'Aragon ». Fra Augustin exécuta pour le couvent de Notre-Dame-del-Puig : la *Découverte de Notre-Dame del-Puig;* le *Blocus de Valence par le roi don Jayme;* la *Reddition* de cette ville et la *Bataille du Puig, gagnée sur les Maures*. En 1738 ces quatre grands morceaux furent transportés à Valence, dans le couvent de la Merced. En 1623, Leonardo peignit à Séville *La Samaritaine et le Christ;* la même année il fut appelé à Madrid pour y décorer le couvent de son ordre. Les tableaux qu'il exécuta dans le grand escalier portent les dates de 1624 et 1625. Il dessinait parfaitement, entendait très-bien la perspective et la composition, et ne s'est montré faible que dans le portrait. On voit à Paris ce qu'il fit de mieux dans ce genre le *Portrait du chroniqueur don Gabriel*. Ses principaux ouvrages sont à Notre-Dame-del-Puig, à Madrid, à Tolède et à Cordoue. A. DE L.

Palomino Velasco, *Museo de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura*.

(1) Suivant Palomino, Leonardo mourut à Madrid.

LEONARDO (*Jose*), peintre espagnol, né à Madrid (1), en 1616, mort à Saragosse, en 1656. Il fut l'un des élèves les plus distingués de Pedro de Las Cuevas, et devint fort jeune peintre du roi. Cette faveur et son mérite lui suscitèrent des jaloux, qui dans un guet apens le forcèrent à avaler un breuvage qui eut pour effet immédiat de le priver de la raison : il languit ainsi jusqu'à quarante ans. On voit au Retiro plusieurs tableaux de Leonardo, dignes des grands maîtres, tels sont les *Portraits des marquis de Spinola et de Leganes assiégeant Bréda;* celui *du duc de Frias conduisant une colonne de soldats;* le *portrait* en pied *du roi goth Alaric;* etc. A. DE L.

Jose Martinez, *Discursos practicables del nobilisimo arte de la Pintura*. — Palomino, *Museo de las Pintura*.

LEONARDO DA PISTOJA. *Voy*. GRAZIA (*Leonardo*).

LEONARDONI. *Voy*. LEONARDI (*Francesco*).

LEONARDUCCI (*Gaspare*), poëte italien, né en 1685, à Venise, mort le 8 juin 1752, à Cividale (Frioul). Admis tout jeune dans la congrégation des pères Somasques, il enseigna, de 1706 à 1718, les belles-lettres à Cividale, passa de là au collége Clementino à Rome, et fut recteur de l'Académie des Nobles à Venise. Deux ans avant de mourir, il avait repris sa chaire à Cividale. Il se mit fort tard à cultiver la poésie, et ce fut la lecture du Dante qui l'y décida; il unit ses efforts à ceux de Maffei et de Maufredi pour tirer ses œuvres de l'injuste oubli où elles étaient tombées. Admirateur enthousiaste de ce poëte, il se pénétra si bien de son style qu'il lui arriva à plusieurs reprises de lui emprunter jusqu'à ses locutions inusitées; aussi on peut dire qu'il est le parfait imitateur d'un modèle accompli. On a de Leonarducci : *la Provvidenza;* Venise, 1739, in-4°. Ce poëme, réduit d'abord à trois chants, prit une extension considérable, grâce au nouveau

(1) Martinez le fait naître en Catalogne.

plan adopté par l'auteur; il est divisé en deux parties, dont l'une a quarante-cinq chants, et l'autre seize; celle-ci parut pour la première fois à Venise, 1827-1828, 2 vol. in-8°; — *La Maniera di ben communicarsi*; Venise, 1732; — et quelques opuscules religieux. P. L—Y.

Moschini, *Letteratura Veneziana*, III.

LEONBRUNO (*Lorenzo*), peintre de l'école de Mantoue, né dans cette ville, en 1489, mort vers 1537. Il était encore inconnu quand, en 1825, l'abbé Prandi découvrit et fit graver trois peintures qui n'ont entre elles aucun rapport de manière ni de sujet, la *Métamorphose de Midas*, *Saint Jérôme* et le *Christ mort*, et que, malgré cette différence de style, il n'hésita pas à attribuer à un seul et même maître, par la raison qu'elles portaient toutes trois en lettres d'or le nom de Leonbruno; mais ces tableaux sortaient des mains d'un certain brocanteur de Mantoue nommé Belluti, connu par une foule de supercheries de ce genre, qui faisaient plus d'honneur à son adresse qu'à sa bonne foi, et il est probable que des trois peintures, deux au moins ne sont pas de Leonbruno. Un document plus authentique nous a fait depuis connaître d'autres ouvrages qui peuvent avec certitude lui être attribués. Il résulte d'un compte conservé dans les archives des Gonzague, et publié par Gualandi, qu'une somme de 1053 livres fut payée à cet artiste pour avoir, du 9 septembre 1521 au 10 novembre 1522, travaillé à la décoration de deux chambres du palais des ducs de Mantoue, et y avoir peint des arabesques, divers sujets dans des lunettes, un *Apollon* et une *Renommée* aux plafonds. E. B—N.

Prandi, *Notizie storiche spettanti la Vita e le Opere di Lorenzo Leonbruno*; Mantoue 1825. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

LÉONCE (Saint), prélat français, né à Nîmes, mort vers 410. Elu évêque de Fréjus en 361, il se lia avec saint Hilaire, évêque d'Arles; avec saint Honorat, qui fonda, à sa prière, le célèbre monastère de Lérins; et avec Jean Cassien, fondateur de Saint-Victor de Marseille, qui lui dédia les dix premiers livres de ses *Collations*. L'Église honore saint Léonce le 13 janvier. A. L.

Ellies Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Godescard, *Vie des principaux Saints*, etc.

LÉONCE, usurpateur byzantin, mis à mort en 488 de J.-C. Il était Syrien d'origine, et avait de la réputation comme général. Illus l'entraîna dans sa révolte et le fit proclamer empereur, en 484. Cette tentative échoua, et eut pour résultat le supplice de Léonce et d'Illus. Pour les détails de cette révolte, *voy.* ILLUS et ZÉNON. Y.

LÉONCE, empereur byzantin, régna de 695 à 698, et fut mis à mort en 705. Il paraît pour la première fois dans l'histoire comme général des troupes impériales contre les Maronites. Ses succès excitèrent la jalousie de l'empereur Justinien II, qui le fit arrêter, et le laissa languir en prison pendant plusieurs années, sans oser le faire mourir. Il finit par lui offrir la liberté, à condition qu'il quitterait sur-le-champ Constantinople pour aller prendre le gouvernement de la Grèce. Léonce y consentit; mais au moment de mettre à la voile, il se laissa entraîner à l'église de Sainte-Sophie par ses amis, qui le proclamèrent empereur. La révolution s'acheva rapidement. Léonce maître du sort de son prédécesseur ne lui ôta pas la vie, comme le demandait la foule furieuse; il lui fit couper le nez, et le relégua à Cherson. La première année de son règne ne fut troublée que par une émeute de Ravenne, où une querelle de quelques jeunes gens, pour un motif futile, causa une affreuse effusion de sang. En 697 s'accomplit un événement qui, d'abord presque inaperçu, eut de grandes conséquences. Venise avait jusque là appartenu à l'empire byzantin, et formé une partie du gouvernement de l'Istrie. Sa position avantageuse, l'esprit indépendant et entreprenant de ses habitants augmentèrent sa fortune et son importance à un tel point qu'une plus longue sujétion au pouvoir mobile des empereurs byzantins lui devint insupportable. De plus les fréquentes querelles des îles vénitiennes avec les Lombards, leurs voisins, décidèrent ces petites républiques à s'unir contre l'ennemi commun. Christophe, patriarche de Grado, le clergé, les tribuns, les nobles et le peuple s'étant assemblés dans la ville d'Héraclée, créèrent leur premier duc ou doge Paulus Lucas Anafestus, vulgairement nommé Paoluccio. Ce changement, qui donnait naissance à un nouvel État, fut accepté à Byzance, et des relations amicales continuèrent entre la métropole et la ville émancipée. Vers le même temps l'empire fit en Afrique une perte bien plus sensible. En 697 les Arabes, sous les ordres d'Hasan, envahirent pour la cinquième fois la province romaine, et s'emparèrent de Carthage. A la première nouvelle de l'invasion Léonce envoya en Afrique une flotte chargée de soldats et commandée par le patrice Jean. Ce général n'eut pas de peine à reprendre Carthage; mais l'année suivante il perdit une bataille navale, et s'enfuit avec les débris de sa flotte. Hasan, redevenu maître de Carthage, en rasa les fortifications et les édifices. C'est ainsi que, quatorze ou quinze siècles après sa fondation, l'antique colonie de Tyr, la superbe rivale de Rome, disparut de la surface du monde.

Jean faisait voile vers Constantinople avec l'intention de demander à l'empereur des renforts, et de tenter une seconde fois la fortune; mais ses officiers, honteux et indignés de leur défaite dont ils rejetaient la responsabilité sur leur général, n'étaient pas disposés à lui obéir. Absimarus, un des principaux chefs, fomenta le mécontentement des soldats et des officiers, et les poussa à une révolte ouverte. Les insurgés massacrèrent Jean, et proclamèrent Absimarus empereur, sous le nom de Tibère II. Le nouveau prince fit voile pour Constantinople, et jeta l'ancre

le golfe de Céras. Léonce, soutenu par
tion des habitants, résista quelques jours;
les troupes étrangères, chargées de garder
bourg des Blaquernes, en livrèrent l'entrée
ebelles. Une plus longue défense était im-
le. Léonce, devenu prisonnier de Tibère II,
le même traitement qu'il avait infligé à
ien. Il eut le nez coupé, et fut enfermé dans
nastère. Justinien, rétabli sur le trône en
e tira de sa prison, et, après l'avoir exposé
isultes de la foule, lui fit trancher la tête.
L. J.

phane, p. 309, etc. — Cedrènes, p. 443, etc. — Nicé-
p. 26. — Constantin Manassès, p. 80. — Zonaras,
95. — Glycas, p. 279. — Paul Diacre, VI, 10-14. —
Dandolo, *Chronique*, l. VII, c. 1. — Le Beau, *His-
u Bas-Empire*, t. XII, édit. de Saint-Martin. —
, *History of Decline and Fall of Roman Empire*.

NCE-PILATE, un des premiers philolo-
ui répandirent en occident la connaissance
ec, mort en 1364. Boccace et, d'après lui,
de Sade le font naitre à Thessalonique; mais
que prétend qu'il était Calabrais, et que s'il
ait passer pour Grec, c'était par vanité (1).
t longtemps vécu en Grèce. Pétrarque le
tra à Padoue, et lui fit traduire en latin
es vers d'Homère. Émerveillé des beautés
ète, il souhaita en avoir une traduction
ète, et fit part de son désir à Boccace, qu'il
Milan quelque temps après. Boccace, en-
avec ardeur dans ce projet, se rendit aus-
Florence, et obtint du sénat la création
chaire de grec, la première chaire de ce
qui ait été ouverte en Italie et même en Oc-
. Léonce-Pilate était alors (1360) à Venise,
comptait se rendre à Avignon. Boccace
chercher lui-même, l'emmena à Florence
e en triomphe, et le logea dans sa maison.
était pas un hôte commode que le philo-
calabrais. Boccace nous le représente
e un homme d'un aspect effrayant, d'un
hideux, portant une longue barbe, des
ux noirs, mal peignés, toujours plongé dans
méditation profonde, avec des manières in-
, très-versé dans la littérature grecque,
moins instruit en latin. Léonce resta pen-
rois ans à Florence. Il expliqua en entier
ace les deux poëmes d'Homère et en ré-
une traduction latine. Il expliqua et tra-
de même seize dialogues de Platon. Quant
çons publiques, la rareté ou plutôt le manque
ne total de livres grecs en retarda le succès.
e, mélancolique et sauvage de sa nature, se
ta de Florence, et ayant suivi à Venise
ce, qui allait visiter Pétrarque, en 1363, il
de revenir occuper sa chaire. Pétrarque
da quelque temps près de lui, et « en tira,
nguené, les deux seules choses qu'il pût

gagner dans un commerce de cette espèce, une connaissance un peu plus approfondie du grec, et quelques livres grecs entièrement inconnus jusqu'alors en Italie, entre autres un beau manuscrit de Sophocle ». Il ne put pas le retenir au-delà de quelques mois; Léonce partit pour Constantinople, et il n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il demanda à revenir. Pétrarque, qui le connaissait bien (1), fut sourd à ses prières. « Non, écrivait-il à Boccace, combien qu'il m'en prie, il n'aura pas de moi de lettre qui le rappelle. Qu'il reste où il a voulu être. Qu'il habite misérablement là où insolemment il est allé. » Le malheureux Léonce, ne recevant pas de réponse à ses lettres, se détermina cependant à retourner en Italie, bien sûr d'être accueilli par ses deux protecteurs. Il s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour Venise. Il était entré heureusement dans la mer Adriatique, lorsque s'éleva un terrible ouragan. Pendant que l'équipage du vaisseau s'occupait à la manœuvre, le Grec, épouvanté, se fit attacher à un mât, sur lequel tomba la foudre. Léonce périt instantanément et son cadavre, à demi consumé, fut jeté à la mer. Pétrarque donne ces détails dans une lettre à Boccace (janvier 1365). La traduction latine de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, la première qui eût été faite, resta entre les mains de Boccace, qui en envoya une copie à Pétrarque. La copie ne contenait pas toute l'*Odyssée*, et on a supposé que Léonce n'avait pas traduit tout ce poëme. C'est une erreur. La traduction complète des deux poëmes existait dans la bibliothèque de l'abbaye Florentine du temps de l'abbé Méhus qui en parle dans sa *Vie d'Amboise le Camaldule*. Baldelli, dans sa *Vie de Boccace*, cite un passage de la traduction de l'*Odyssée* d'après un manuscrit de la bibliothèque des Médicis. L. J.

Pétrarque, *Epistolæ*, l. V et VI. — Boccace, *Geneal. Deorum*, l. XV, c. VI. — Humphred Hodi, *De Græcis illustribus, linguæ græcæ, literarumque humaniorum ins-*

Notre Léon est réellement de Calabre; mais lui-
se donne pour Thessalien, comme s'il était plus
d'être Grec qu'Italien. Cependant, de même qu'il
ec chez nous, il est, je pense, Italien chez eux, afin
noblir de part et d'autre par une origine. » Pé-
e, *Epist.*, III, 6.

(1) Il écrivait à Boccace le 5 mars 1364 (*Epist.*, l. III, 6): « Ce Léon, qui vraiment à tous égards est une grande bête, bien que je ne le voulusse pas, et que je cherchasse à l'en dissuader, plus sourd néanmoins que les rochers auxquels il voulait s'exposer, est parti depuis ton départ. Tu nous connais bien lui et moi, et tu ne saurais décider s'il est plus mélancolique que je ne suis joyeux. Craignant donc, si je continuais de vivre avec lui, de contracter sa mauvaise humeur, je lui ai permis de s'en aller, et je lui ai donné pour compagnon de voyage le comique Térence; car j'avais remarqué qu'il se plaisait infiniment dans cette lecture, bien que je ne comprisse pas ce que ce Grec mélancolique avait affaire avec cet Africain si aimable, tant il est vrai qu'il n'y a pas d'êtres si dissemblables qui par quelque côté ne s'appareillent. Il s'est donc en allé sur la fin de l'été après avoir prononcé en ma présence mille invectives amères contre l'Italie et contre le nom latin. A peine pouvait-il être arrivé en Grèce que voilà qu'à l'improviste m'arrive une lettre de lui plus longue et plus hérissée que sa barbe et ses cheveux; dans cette missive, entre autres choses, il loue et exalte comme une terre céleste l'Italie, qu'il maudissait naguère, et il maudit Constantinople, naguère si loué de lui, et il me prie de lui commander de revenir près de moi en Italie; il m'en prie plus instamment que Pierre au moment du naufrage ne demandait à être sauvé de l'onde. »

lant honorer la mémoire de son père tout en contribuant à l'embellissement de sa ville de Guastalla, demanda à Leoni une statue en bronze de D. Ferrante, vainqueur de l'Envie, destinée à la place principale de cette ville. Ce travail, sans cesse interrompu par d'autres commandes et par les voyages de l'artiste, traîna tellement en longueur, que le groupe ne fut érigé qu'en 1594, après la mort de César Gonzaga et de Leoni lui-même, sur la place de Guastalla, qu'elle orne encore aujourd'hui.

Charles Quint, appréciant les rares talents de Leoni, voulut qu'il fît sa statue en bronze et qu'il gravât plusieurs médailles à son effigie. Pour s'assurer ses services, il lui assigna une pension de 150 ducats, l'anoblit, et lui donna à Milan un logement sur la place Belgiojoso, dans le palais Pozzi, aujourd'hui encore reconnaissable à des cariatides dont le décora Leoni. Philippe II continua à employer cet habile artiste, et l'Espagne admire les grandes figures de bronze que Leoni fit pour l'Escurial avec l'aide de son fils Pompeo. Le chef-d'œuvre de Leoni se trouve dans la cathédrale de Milan; c'est le tombeau de Jacques de Médicis, marquis de Marignan, monument exécuté d'après un dessin donné par Michel-Ange. La statue du guerrier n'est pas la plus heureuse comme ajustement; mais les figures de La Paix, La Vertu militaire, La Providence et La Renommée, placées dans les entrecolonnements, ont fourni à Leoni l'occasion de déployer tout son talent de fondeur. Quoique dans ces statues on trouve un peu de manière et une grâce un peu étudiée, on y reconnaît cependant une grande élégance de style et une certaine hardiesse sagement modérée sur la corniche. Leoni a signé son œuvre : *Leo. Aretin. eques fecit.* E. B—n.

Goselini, *Vita di D. Ferrando Gonzaga.* — Affo, *Storia di Guastalla.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi.*

LEONICENO (*Nicolas*), médecin et philologue italien, né en 1428, à Lonigo (*Leonicum*), château du Vicentin, mort en 1524. Il fit ses études à Vicence sous le grammairien Ognibene de Lonigo, et acquit une connaissance approfondie des auteurs grecs et latins. Il se rendit ensuite à Padoue pour y suivre les cours de philosophie et de médecine. Brasavola, son disciple et son biographe, prétend qu'après avoir reçu le grade de docteur, il fit un voyage en Angleterre. A son retour il professa successivement à Padoue, à Ferrare, à Bologne les diverses sciences qui composaient alors la philosophie. On ne possède sur sa vie que des détails peu nombreux et douteux; mais il paraît certain qu'il renonça à l'enseignement, et qu'il passa le reste de ses jours à Ferrare. « Ce médecin, dit la *Biographie Médicale*, fut un des premiers qui s'éloignèrent de la barbarie des scolastiques, et qui remirent en honneur les principes et surtout la méthode des anciens Grecs. Hippocrate, Paul d'Égine et Rhazès étaient ses auteurs favoris, ce qui témoigne assez de la pureté de son goût. Son estime pour les anciens ne l'aveuglait cependant pas jusqu'à l'empêcher de reconnaître leurs erreurs, et il fut assez sage pour se préserver de cette admiration servile, de cet enthousiasme irréfléchi, qui plus tard exerça une si pernicieuse influence sur la médecine. C'est ainsi, par exemple, qu'il consacra un ouvrage tout entier à relever les erreurs de Pline et d'autres anciens écrivains, et qu'en plusieurs occasions il blâme assez vertement Celse de s'être écarté des auteurs originaux, dont son élégant traité n'est qu'une compilation... Celui qui se propose de lire les ouvrages des médecins du moyen âge doit s'y préparer en méditant ceux de Leoniceno, qui sont remplis d'excellentes vues et de remarques, dont plus d'un écrivain moderne se ferait honneur. » On a de Leoniceno : *De Plinii et aliorum medicorum in medicina Erroribus;* Ferrare, 1492, in-4°; deux philologues, Ermolao Barbaro et Ange Politien, moins versés dans les sciences naturelles que Leoniceno, mais connaissant mieux l'antiquité, relevèrent les nombreuses fautes qu'il avait commises dans cette critique, d'ailleurs pleine de sens et de pénétration; — *Liber de Epidemia quam Itali* morbum gallicum *vocant, vulgo brossulas;* Venise, 1497, in-4°; — *De Dipsade et pluribus aliis serpentibus;* Bâle, 1529, in-4°; — *Opuscula Medica;* Bâle, 1532, in-fol. Leoniceno a traduit en latin plusieurs ouvrages de Galien; le traité *De Partibus Animalium* d'Aristote, l'*Histoire* de Dion Cassius et les *Dialogues* de Lucien. Z.

Angiolgabriello, *Bibliotheca degli Scrittori Vicentini,* t. II, p. 188. — Paul Jove, *Elogia,* n. LXX, p. 162, 1.. — — Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini,* vol. I, p. 2.. — Fabricius, *Bibliotheca Lat. med. et inf. æt.* — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana,* t. VI, part. I, p. .. — *Biog. Méd.*

LEONICENUS (*Omnibonus*), nom latinisé de Ognibuono *de Lonigo*, grammairien italien du quinzième siècle. Leonicenus était né dans le Vicentin et de la même famille que Nicolas Leonicenus. Il fut l'élève de Victorin de Feltre et d'Emmanuel Chrysoloras, et devint professeur de belles-lettres à Venise. On croit qu'il dirigea l'imprimerie de Nicolas Jenson à Venise. Il a du moins présidé à quelques-unes des meilleures éditions données par cet imprimeur. On a de lui : *Liber de octo partibus orationis ad Frederic. de Gonzaga;* Venise, 1473, in-4°; réimprimé à Ferrare en 1474, par Aug. Carnerio : c'est le premier livre imprimé à Ferrare; — *De Versu heroico Liber;* Milan, 1473, in-4°; — *Tractatus ad Scandendum* (sans date), in-4° : ces trois opuscules ont été réunis sous le titre de *Grammatices Rudimenta, cum libello de Arte Metrica;* Vicence, 1506; — *Commentarii in Lucani* Pharsalia; Venise, 1475, in-fol.; — *In Tullii dial.* De Oratore; Venise, 1476, in-fol.; — *In Valerium Maximum;* Venise,

in-fol.; — *In Sallustii* Catilinam; Ve-
1500, in-fol.; — une édition des deux
de Cicéron : *Rhetoricorum ad Heren-
Libri IV; De Inventione Rhetorica, Li-*
; Venise (Nic. Jenson), 1470, in-4°; —
lit. des *Institutiones Oratoriæ* de Quin-
Venise, 1471, in-fol. Leonicenus a traduit
in quelques *fables* d'Ésope, le traité de
hon *Sur la Chasse* et les deux traités de
Athanase *Contre les Gentils et les Héré-*
Z.

lius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis* (e Mansi). — Ant. Orlandi, *Origine e Progressi* *Stampa*. — Le P. Laire, *Specimen Typ. romanæ*. — *Index libr. ab invent. typogr.* — Quirini, *La Literatura*, part. I, p. 114, 123.

NICO (*Angelo*), poëte italien, qui vivait ieu du seizième siècle; il était Génois, et sa un ouvrage intitulé : *L'Amore di et Griseida, ove si tratta in buona la guerra di Troia.* Ce volume, im- à Venise en 1553, est devenu fort rare; liographes italiens ne l'ont pas signalé ou en ont-ils fait mention, et ils ne four- pas de renseignements sur la vie de l'au- l paraît avoir écrit d'autres productions s; mais une seule a été imprimée, c'est agédie en *versi sciolti*, intitulée *Il Sol-* Venise, 1550. G. B.

lo, *Storia d'ogni Poesia*, t. IV.

NIDAS (Λεωνίδας), roi de Sparte, le tième de la famille des Agides, tué aux opyles, en 480 avant J.-C. Il était l'un des naxandride (*voy.* ce nom) par sa pre- femme, et selon certains récits le frère de Cléombrote. Il épousa Gorgo, fille de mi-frère Cléomène, et succéda à ce prince 0 (son frère aîné Dorieus était mort du de Cléomène). Lorsque Xerxès envahit nsule hellénique et occupa la Macédoine, temps de 480, les Grecs songèrent d'a- défendre le cours du Pénée; mais à l'ap- des Perses, ne se croyant pas en force sister, ils évacuèrent la vallée de Tempé, ent prendre position avec leur flotte à de l'Euripe. Cependant, le conseil fédéral blé sur l'isthme de Corinthe, ne voulant rifier sans combat des provinces aussi ntes que la Béotie et l'Attique, décida éfendrait les Thermopyles, la seule route l'ennemi pût passer de la Thessalie dans ie. Le défilé des Thermopyles compris s derniers escarpements du mont Œta ivage marécageux du golfe Maliaque (au l'Euripe) était à ses deux extrémités, et Alpéni, à peine assez large pour laisser un char. L'espace situé entre ces deux tait peu praticable, à cause de l'abondance rces thermales, qui formaient des marais. lé étroit, protégé d'un côté par des mon- inaccessibles, de l'autre par la mer, dont grecque était maîtresse, fermé de plus mur à demi ruiné, qu'on pouvait relever facilement, se prêtait très-bien à la défense. Le conseil fédéral résolut d'y envoyer des forces capables d'arrêter les Perses. Malheureusement il n'avait que très-peu de troupes à sa disposition. Les Athéniens étaient à bord de la flotte, et à la veille d'une bataille navale il n'eût pas été prudent de dégarnir les vaisseaux grecs. La plus grande partie des forces du Péloponnèse ne devaient être disponibles qu'après la célébration des jeux Olympiques et des Carnéennes, deux fêtes nationales qu'il eût semblé impie de négliger au moment où l'invasion étrangère mettait en péril la nationalité hellénique. Dans cet embarras, les Spartiates, qui avaient le commandement en chef de l'armée fédérale (hégémonie) résolurent d'envoyer un corps d'élite qui gardât les Thermopyles en attendant que des forces suffisantes se réunissent sur ce point. Léonidas fut chargé de cette mission dangereuse. Il rassembla à la hâte les contingents disponibles du Péloponnèse : trois cents Spartiates, tous hommes faits et laissant des enfants pour réparer leur perte, des hilotes et des troupes légères, et un certain nombre d'hoplites lacédémoniens, cinq cents hoplites de Tégée, cinq cents de Mantinée, cent vingt de l'Orchomène arcadienne, mille du reste de l'Arcadie, quatre cents de Corinthe, deux cents de Phlius, et quatre-vingts de Mycènes, en tout quatre mille hommes au moins (1). Avec ces troupes il marcha vers les Thermopyles à la fin de juin, et recueillit sur la route sept cents hoplites de Thespie, d'un dévouement à toute épreuve, et quatre cents Thébains, beaucoup moins fidèles à la cause hellénique. Aussitôt arrivé aux Thermopyles, il invita les Phocidiens et les Locriens à se joindre à lui en leur annonçant qu'il formait seulement l'avant-garde d'une puissante armée. Les Locriens et les Phocidiens, enhardis par cette déclaration, envoyèrent un contingent de trois à quatre mille hommes. Jusque là tout se présentait d'une manière favorable; mais bientôt deux nouvelles fâcheuses vinrent révéler à Léonidas les dangers de sa situation. La flotte grecque, à la suite d'un engagement malheureux avec les Perses, avait abandonné le golfe Maliaque. Un passage peu connu, mais praticable, traversait la chaîne de l'Œta et aboutissait un peu au-dessous de l'extrémité sud-est des Thermopyles. Ainsi la position des Grecs pouvait être tournée des deux côtés. Les troupes du Péloponnèse demandèrent instamment à se retirer sur l'isthme de Corinthe. Léonidas refusa de livrer ses alliés à la merci des Perses. Il confia aux Phocidiens la défense du passage de l'Œta, et resta avec le gros de ses troupes aux Thermopyles. En même temps il pressa l'arrivée des renforts.

(1) L'inscription placée sur le tombeau des Grecs tués aux Thermopyles porte à quatre mille le nombre des Péloponnésiens qui défendirent le défilé; elle est ainsi conçue :

Ici contre trois millions d'hommes combattirent
Quatre mille Péloponnésiens.

Xerxès, parvenu à l'entrée du défilé, attendait pour commencer l'attaque que sa flotte, fort maltraitée par la tempête, fût en état d'agir. Le quatrième jour, quoique privé de l'appui de ses vaisseaux, il ordonna aux troupes mèdes d'enlever le passage. Les Mèdes étaient braves, mais mal armés et mal exercés. Leurs petites piques, leurs légers boucliers d'osier ne pouvaient rien contre les longues piques, les larges boucliers de métal des Grecs. Leurs attaques confuses se brisèrent contre la ligne serrée et mobile des hoplites helléniques, et ils furent forcés de se retirer après avoir fait des pertes énormes. L'attaque du lendemain, exécutée par les soldats de la garde (les immortels), ne réussit pas mieux, et Xerxès désespérait de forcer ce défilé, si vaillamment défendu, lorsqu'il apprit d'un Malien nommé Éphialtès, l'existence du passage de l'Œta. Il chargea aussitôt le général perse Hydarnès de s'en emparer pendant la nuit de manière à envelopper le lendemain les troupes grecques. Hydarnès exécuta sa mission avec peu de difficultés. Léonidas en fut averti au point du jour avant que le mouvement fût achevé, mais lorsqu'il était déjà trop tard pour s'y opposer. La retraite restait ouverte, et les officiers aussi bien que les soldats étaient d'avis de décamper immédiatement. Léonidas repoussa énergiquement leurs conseils. Ne supportant pas l'idée d'avoir perdu le poste qui lui était confié, pensant avec désespoir aux cris d'indignation qui allaient s'élever dans la Grèce, contre lui et contre l'hégémonie spartiate, il résolut de réparer sa faute (c'en était une de n'avoir pas mieux surveillé le passage de l'Œta) par un acte éclatant d'héroïsme. Il fut encouragé dans sa résolution par l'oracle de Delphes, qui avait déclaré que Sparte elle-même ou un roi de Sparte devait tomber sous les coups des Perses. Il permit aux contingents de se retirer, ne gardant avec lui que les trois cents Spartiates avec leurs hilotes, les Thespiens, qui demandèrent à rester, et les Thébains, qui furent retenus malgré eux. Avec cette petite troupe il prit hardiment l'offensive, et avant qu'Hydarnès eût débouché vers Alpéni, il enfonça les premières lignes des Perses. Il tomba mort dans la mêlée, et ses soldats, arrachant son cadavre aux Perses et rétrogradant lentement vers Alpéni, s'arrêtèrent à la sortie du défilé, et exposés d'un côté à l'attaque du corps principal des Perses, de l'autre à celle du détachement d'Hydarnès, ils se firent tuer jusqu'au dernier (1). Les Thébains seuls désertèrent au milieu du combat, et se rendirent aux Perses. Dans les trois journées des Thermopyles les Grecs perdirent quatre mille hommes, les Perses eurent vingt mille morts suivant l'évaluation assez vraisemblable d'Hérodote. La légende et la poésie s'emparèrent très-vite de l'action héroïque de Léonidas, et la surchargèrent de détails fabuleux (1). Le récit d'Hérodote, quoique venant d'un contemporain, n'est pas exempt d'exagération et d'un certain arrangement poétique; mais dans son ensemble il est incontestablement vrai. Les détails qu'y ajoutèrent des historiens postérieurs sont indignes de confiance. Pausanias dit que les restes des héros des Thermopyles furent rapportés à Sparte par Pausanias quarante ans après la bataille. Si ce Pausanias est le même que le vainqueur de Platée, il faut lire quatre ans. L. J.

Hérodote, V, 39-41; VII, 175, 202-225. — Pausanias, III, 3, 4, 14; VII, 15. — Diodore, XI, 4-11. — Plutarque, *De Herodotis Malignitate*, 32; *Apoph. Lac.* — Strabon, I, p. 10; IX, p. 429. — Élien, *Var. Hist.*, III, 25. — Justin, II, 11. — C. Népos, *Themis.* 3. — Valerius Maximus, III, 2. — Cicéron, *De Fin.*, II, 19, 30; *Tuscul. Disput.*, I, 42, 49. — Simonide, *Epigram.* dans l'*Anthologia Græca* de Jacobs, vol. I, p. 61. — Grote, *History of Greece*, t. V.

LÉONIDAS II, roi de Sparte, fils de Cléonyme et vingt-huitième prince de la famille des Agides, né vers 315 avant J.-C., mort en 236. Il succéda en 256 à son parent Aréus II, à un âge déjà avancé. Il avait passé une grande partie de sa jeunesse à la cour de Séleucus Nicator, et épousé une femme asiatique, dont il avait eu deux enfants. Ses rapports avec la Syrie le décidèrent à abandonner la politique de ses prédécesseurs, qui avaient cultivé avec soin l'alliance de l'Égypte, et ses mœurs, fort opposées à la vieille austérité spartiate, le rendirent l'adversaire déclaré des réformes d'Agis II. Il les fit rejeter par le sénat. Agis et les autres réformateurs se trouvant alors dans la nécessité de se débarrasser de lui, l'éphore Lysandre renouvela l'ancienne loi qui défendait à un Héraclide d'épouser une étrangère, et lui interdisait, sous peine de mort, de séjourner en pays étranger. A cette accusation le parti d'Agis en ajouta d'autres, moins fondées, mais qui ne produisirent pas moins d'effet sur le peuple. On prétendit que l'inspection des astres attestait que les dieux étaient irrités contre Léonidas. On l'accusa d'avoir fait à son père, le traître Cléonyme, le serment solennel de travailler à la ruine de Sparte. Léonidas, n'osant pas attendre son jugement, se réfugia dans le temple d'Athéné Chalciéque, où sa fille Chilonis vint le rejoindre. Il fut déposé et remplacé par son gendre Cléombrote. Ses intrigues pour re-

(1) Hérodote raconte que deux Spartiates, Eurytus et Aristodème, atteints d'une ophthalmie très-grave, étaient restés à Alpéni. Eurytus, en apprenant la résolution de Léonidas, ne voulut pas séparer son sort de celui de ses camarades. Il se fit conduire par son hilote dans la mêlée, et périt en combattant. Aristodème au contraire revint à Sparte. Il y fut l'objet du mépris général, et ne recouvra l'honneur qu'en se faisant tuer à la bataille de Platée.

(1) On sait que d'après la légende de Léonidas et ses Spartiates, après s'être préparés à la mort par un banquet, pénétrèrent au milieu de la nuit dans le camp des Perses, et jusque dans la tente du grand roi, et firent un affreux massacre des barbares, surpris; Xerxès lui-même n'échappa à la mort que par sa fuite précipitée. En réalité, le combat commença un peu avant midi, et si les Spartiates prirent l'offensive, ils trouvèrent les Perses sous les armes depuis le point du jour et n'attendant pour attaquer que le signal de l'arrivée de Hydarnès sur les derrières de la petite armée grecque.

·e le trône échouèrent, et il dut se retirer ·e. Quelques années plus tard, en 240, les ·ates, fatigués de la mauvaise administration ·ilas, oncle d'Agis, rappelèrent Léonidas, ·a cruellement du pouvoir et fit périr Agis. ·ègne, qui dura encore quatre ans, n'offre ·ien de remarquable ; il laissa en mourant ·ie à son fils, Cléomène III. L. J.

·rque, *Agis*, 3, 7, 10-12, 16, 21 ; *Cleomenes*, 1-3. — ·ias, III, 6. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. II, — Droysen, *Hellenismus*, vol. II.

·ONIDAS *de Tarente*, poëte grec, vivait ·e troisième siècle avant l'ère chrétienne. ·sous son nom une centaine d'épigrammes; ·llies dans la *Guirlande* de Méléagre, elles ·ent de là dans les diverses anthologies ·nes. Brunck les a rassemblées dans ses ·*cta*, en y ajoutant des épigrammes qui ·iennent à Léonidas d'Alexandrie, tandis ·n a omis d'autres, qui sont réellement ·e du poëte de Tarente. Jacobs a signalé ·rreurs dans son *Anthologia Græca*, ·III, p. 909, et Aug. Meineke les a réparées ·son *Delectus Poetarum Anthol. Græcæ*, ·52. Dans cette dernière collection les épi·nes de Léonidas sont au nombre de cent ·elles consistent principalement en inscrip·pour des offrandes pieuses et des objets · le style en est un peu sec, mais ingé· et de bon goût. On n'a sur Léonidas que ·étails peu nombreux, dispersés dans ses ·mmes. Il semble qu'il vivait du temps de ·us. D'après son épitaphe, il naquit à Ta· et à la suite de longs voyages, pendant ·ls les Muses furent sa principale conso·, il mourut et fut enseveli loin de sa terre ·.

·ONIDAS *d'Alexandrie*, dont les épigram·ont été quelquefois confondues avec celles ·écédent, était né, comme il nous l'apprend, · bords du Nil. Il quitta l'Égypte pour Rome, ·nseigna longtemps la grammaire sans atti·attention, mais où il finit par obtenir le ·age de la famille impériale. Il vivait sous ·. Ses épigrammes sont fort médiocres ; ·ies-unes se distinguent par un singulier ar· qui consiste à renfermer dans chaque disti· même nombre de lettres. Ces poésies se ·aient *épigrammes d'une valeur numéri·gale* (Ἰσόψηφα ἐπιγράμματα). Les poésies ·eux Léonidas ont été publiées séparément ·. Meineke : *Utriusque Leonidæ Carmina, ·argumentis, varietate lectionis, scholiis ·mentario* ; Leipzig, 1791, in-8°. L. J.

·cius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 479-480. — *Poeseos Leonidæ Tarentini Specimen*, dans ses ·*ula varia Philologica*, t. I. — Clinton, *Fasti ·ici*, t. II, p. 503. — Bernhardy, *Grundriss. d. · Litt.*, vol. II, p. 1055.

·ONIDÈS, médecin grec, vivait pendant le ·1 siècle de l'ère chrétienne. Ses ouvrages ·erdus ; il est cité dans un des écrits qui ·t le nom de Gallien, mais que la critique moderne regarde comme supposés ; il avait adopté les principes de l'école dite méthodique, non sans les modifier. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 408. — Sprengel, *Hist. de la Médecine* (en allemand), t. II, p. 130.

LÉONIO (*Vincent*), poëte italien, né à Spolète, en 1650, mort le 26 juin 1720. Il était avocat à Rome. Il fut un des fondateurs de l'Académie des Arcades, en 1690, et contribua par ses exemples et ses préceptes à réformer la poésie italienne. Ses poésies ont été insérées dans le recueil *Delle Rime e delle Prose degli Arcadi*, et dans les *Arcadum Carmina, pars prior*. On a encore de lui un éloge de Justin Ciampini, dans les *Vite degli Arcadi illustri*, t. II. Z.

Vite degli Arcadi illustri.

LEONIUS, poëte latin moderne, vivait vers le milieu du douzième siècle. Les critiques l'ont diversement supposé chanoine de Saint-Victor, de Saint-Benoît, et de Notre-Dame de Paris. M. Ginguené s'efforce d'établir que Leonius ne fut jamais chanoine régulier de Saint-Victor, mais qu'il fut successivement chanoine séculier de Saint-Benoît et de Notre-Dame. Ses poëmes n'ont pas été imprimés. Le principal est une traduction de l'Ancien Testament en vers latins. Il faut y joindre quelques épîtres. Le volume 97 du fonds de Saint-Victor nous offre le recueil le plus complet de ses œuvres. Suivant la mode de son temps, Leonius a composé quelques vers rimés ; mais rien ne prouve qu'il ait jamais fait usage de la rime *léonine*. On l'a donc mal à propos considéré comme l'inventeur de ce rhythme. On a des vers léonins du sixième, et même du cinquième siècle. B. H.

Lebeuf, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. I. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIII, p. 434.

LÉONNAT (Λεοννάτος), général macédonien de Pella, un des lieutenants les plus distingués d'Alexandre, mort en 322 avant J.-C. Suivant Quinte-Curce il descendait de la famille royale, ce qui explique pourquoi il occupait une des premières places à la cour de Philippe. Il accompagna Alexandre en Asie comme officier des gardes (ἑταῖροι), et pendant l'expédition d'Égypte, en 331, il devint un des sept gardes du corps (σωματοφύλακες) ou plutôt aides de camp du roi. Il partagea en cette qualité l'intime confiance d'Alexandre avec Héphestion, Perdiccas et Ptolémée. Ainsi il fit partie du conseil secret qui informa sur la culpabilité de Philotas, et assista au meurtre de Clitus, qu'il tenta vainement d'empêcher. En 327 il fut blessé à côté d'Alexandre dans la première attaque contre les tribus barbares de la vallée du Choès, et avec Peucestès, il sauva la vie à ce prince dans l'assaut de la ville des Malliens. Il commanda ensuite la cavalerie légère qui protégea la flottille en suivant la rive droite de l'Indus. Lorsque les Macédoniens revinrent en Perse, Léonnat resta avec un corps de troupes dans le pays des Orites, pour soumettre cette tribu et maintenir les com-

municications entre la flotte de Néarque et l'armée d'Alexandre. Il s'acquitta de cette double mission avec un succès qui lui mérita une des couronnes d'or décernées par Alexandre pendant son séjour à Suse, en 325. Il tenait une place si distinguée parmi les généraux macédoniens que dans les premières délibérations après la mort d'Alexandre, il fut question de l'associer à Perdiccas pour la tutelle du jeune roi. Cependant les derniers arrangements ne lui concédèrent que la satrapie de la Phrygie mineure. Fort mécontent de sa part, il attendit avec impatience l'occasion de s'agrandir aux dépens de ses collègues, et crut la trouver dans le double appel que lui adressèrent Antipater, attaqué par les Grecs insurgés, et Cléopâtre, sœur d'Alexandre, laquelle voulait se défaire d'Antipater lui-même. Il se hâta donc de passer en Europe, avec l'intention de repousser d'abord les Grecs qui bloquaient Antipater dans Lamia, de chasser ensuite Antipater et d'épouser Cléopâtre, qui lui apporterait en dot la couronne de Macédoine. Mais dès sa première rencontre avec les Grecs confédérés, en 322, il fut vaincu et tué. On ne cite d'autres traits particuliers de son caractère que son excessive passion pour la chasse, et son amour de la magnificence. Y.

Arrien, *Anabasis*, II, 12; III, 5; IV, 12, 21, 23, 24; VI, 10, 18, 20, 22, 28; VII, 5; *Indica*, 18, 23, 42. — Quinte-Curce, III, 12; VI, 8; VIII, 1; IX, 10; X, 7, 9. — Diodore de Sicile, XVI, 94; XVII, 3, 37; XVIII, 12, 14, 15. — Plutarque, *Alexand.*, 21, 40; *Eumenes*, 3; *Phocion*, 25. — Elien, *Var. Hist.*, IX, 3. — Justin, XIII, 2, 4, 5.

LEONORI (*Pietro-Giovanni*), peintre de l'école bolonaise, avait vers 1400 peint dans le bureau de l'impôt du sel une Madone et quatre saints, et décoré d'autres fresques quelques édifices publics de Bologne. E. B— N.

Masini (*Antonio*), *Bologna perlustrata*, 1666.

LÉONTIEF (*Alexis-Léontiévitch*), sinologue russe, mort à Saint-Pétersbourg, le 12 mai 1786, fit partie de l'ambassade que l'impératrice Élisabeth envoya en 1742 auprès de l'empereur de Chine à l'occasion de son avénement au trône, séjourna dix ans à Pékin, fut nommé à son retour à Saint-Pétersbourg traducteur au collége des affaires étrangères, fit partie une seconde fois d'une mission en Chine en 1767, et devint membre de l'Académie des Sciences et conseiller de chancellerie. Voici la liste de ses traductions du chinois en russe : les *Œuvres du philosophe chinois Depej*; Saint-Pétersbourg, 1771, in-8°; — *Instruction sur la Culture du Thé et de la Soie*, traduction en vers du *Wang-pou-Kouang*; Saint-Pétersbourg, 1775, in-8°; — *Fables chinoises*; Saint-Pétersbourg, 1776; — *Relation de la guerre des Chinois contre les Songaris*; Saint-Pétersbourg, 1777, in-8°; — les *Préceptes du khan Yung-Ching*; Saint-Pétersbourg, 1778; — *Pensées chinoises*; Saint-Pétersbourg, 1772, in-8°; — le *Code chinois*; Saint-Pétersbourg, 1778, 2 vol. in-8°; — *Statistique de la Chine*; Saint-Pétersbourg, 1778, in-8°; — le *Si-chou-gey* de Confucius; Saint-Pétersbourg, 1780, in-8°; — un *Alphabet chinois*; Saint-Pétersbourg, 1780, in-8°; — un recueil des *lois chinoises*; Saint-Pétersbourg, 1781, 3 vol.; — *Tian-chinko, ou Entretien angélique*; Saint-Pétersbourg, 1781; — *Voyage d'un ambassadeur chinois chez les Kalmouks*; Saint-Pétersbourg, 1782; — *Prophétie chinoise touchant N. S. J.-Christ*; Saint-Pétersbourg, 1784; — *Description des huit bannières qui composent la nation mandchoue*; Saint-Pétersbourg, 1784, 16 vol. in-8°; — *Notice sur le Jeu des Échecs*. A. G.

Bantich-Kamenski, *Rapports diplomatiques de la Russie avec la Chine*. — *Dictionnaires Historiques* de Bantich-Kamenski et du métropolite Eugène.

LÉONTIUM (Λεόντιον), courtisane grecque, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Elle fut l'élève et la maîtresse d'Épicure. Si on ne tient pas compte d'une prétendue lettre de Léontium à Lamia insérée dans les *Lettres* d'Alciphron, tout ce que l'on sait de cette courtisane se réduit à quelques lignes de Diogène Laerce, et à de brèves mentions de Pline et de Cicéron. Diogène Laerce rapporte quelques mots d'une lettre qu'Épicure écrivit à cette courtisane : « Par Apollon, ma chère Léontium, de quel enthousiasme nous avons été remplis en lisant ta petite lettre. » Il semble que l'attachement du philosophe fut vif et durable et que Léontium n'en était pas indigne, du moins par son intelligence. Elle s'occupa elle-même de philosophie, et suivant Cicéron elle écrivit en style élégant et attique un traité contre Théophraste. Pline ajoute que cette audace donna lieu au proverbe « choisir un arbre pour se pendre » (suspendio arborem eligere). Ce proverbe énigmatique signifie sans doute qu'après un tel excès d'audace il ne restait plus qu'à se pendre. Pline cite un portrait d'elle par Théodore, qui l'avait représentée dans une attitude méditative. Entre ses nombreux amants on trouve mentionnés Métrodore, disciple d'Épicure, et le poëte Hermésianax de Colophon. Léontium eut une fille nommée *Danaé*, qui fut aussi une hétaire célèbre. Y.

Diogène Laerce, X, 4. — Athénée, XIII, 588, [illegible]. — Cicéron, *De Nat. Deorum*, I, 33; — Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11.

LÉONTIUS, philosophe et mathématicien du sixième siècle. Il nous a laissé un ouvrage de peu d'importance, intitulé *De la Construction de la sphère d'Aratus*, dans *Astron. veterum Scripta*; Venise, 1499. Il y explique la construction et les usages d'une sphère céleste où il avait disposé les constellations, comme les décrit ce poëte, qu'il contredit plus d'une fois : c'est une sorte de commentaire de l'œuvre d'Aratus. E. M.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. IV.

LÉONTIUS *de Byzance* (1), historien byzantin

(1) On connaît encore un *Léontius de Byzance* ou *de Constantinople*, écrivain ecclésiastique, qui vivait au com-

vivait dans la première moitié du dixième siècle. Le nom de Léontius a été donné peut-être à tort au continuateur anonyme de la *Chronographie* de Théophane. Cet écrivain, quel que fût son nom, vivait sous le règne et dans l'intimité de Constantin Porphyrogénète, qui lui demanda d'entreprendre cette continuation, et lui en fournit les matériaux. Cet ouvrage, dans sa forme actuelle, va jusqu'à la seconde année du règne de Romain, fils et successeur de Constantin Porphyrogénète, et finit si brusquement que l'on suppose qu'il n'a pas été achevé ou qu'il ne nous est pas parvenu tout entier. Dans la rédaction actuelle de la *Chronographie*, on distingue l'œuvre de trois auteurs : 1° L'histoire des empereurs Léon V l'Arménien, Michel II d'Amorium, Théophile, fils de Michel, et Michel III et Théodora, fils et veuve de Théophile, par Léonce, sur les matériaux fournis par Constantin Porphyrogénète; 2° la *Vie* de Basile le Macédonien, par Constantin Porphyrogénète lui-même, bien que Labbe et Cave l'assignent aussi à Léontius; 3° les *Vies* de Léon VI et d'Alexandre, fils de Basile, celle de Constantin Porphyrogénète et le commencement du règne de Romain II par un auteur inconnu. Cette troisième partie est plus succincte que les deux premières, et est en grande partie empruntée à des sources connues. La première édition de la *Chronographie* fait partie de la collection byzantine de Bonn; elle avait été préparée par Combefis, et parut après sa mort, en 1685, dans le volume intitulé Οἱ μετὰ Θεοφάνην, *Scriptores post Theophanem*. Cet ouvrage a été réimprimé dans la collection de Venise, 1729, et dans celle de Bonn, par les soins de Bekker, 1838, in-8°. La *Vie* de Basile par Constantin Porphyrogénète avait été imprimée séparément dès 1653, dans les Συμμικτά d'Allatius. Y.

Labbe, *De Byzantinæ historiæ Scriptoribus Protrepticon; Catalogus Scriptorum*, c. 28; *Delineatio Apparatus*, pars II. — Vossius, *De Historicis Græcis*, l. IV, c. 21. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VII, p. 681; vol. VIII, p. 318. — Cave, *Hist. Lit.*, vol. II, p. 90.

LEONTORIUS. *Voy.* CONRAD DE LEONBERG.

LÉOPARD (*Paul*), érudit flamand, né à Isamberg près Furnes, en 1510, mort à Bergues-Saint-Winoc, le 3 juin 1565. Il fit ses études à Louvain, et apprit la langue grecque sous Nicolas Clénard et Rutger Rescius. Il ouvrit ensuite à Hondscot une école d'humanités qu'il transporta plus tard à Bergues-Saint-Winoc, où il mourut. Son érudition a été hautement appréciée par Juste-Lipse, Scaliger, Casaubon, etc. On a de Léopard : *Vita et Chriæ, sive Apophtegmata, Aristippi, Diogenis, Demonactis, Stratonis, Demosthenis et Aspasiæ*; Anvers, 1556, in-12; — *Emendationum et Miscellaneorum Libri XX* (posthumes); Anvers, Plantin, 1568, in-4°. Suivant Colomiez « le savoir, le bon goût et le bon sens brillent de toutes parts dans cet ouvrage ». L—z—E.

De Thou, *Histor.*, lib. XXXIX (Paris, 1606), p. 353. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 714-715. — Colomiez, *Bibliothèque choisie*, p. 65.

LEOPARDI (Le comte *Giacomo*), célèbre poëte italien, né à Recanati, entre Loreto et Macerata, dans la marche d'Ancône, le 29 juin 1798, mort à Naples, le 14 juin 1837. Il était fils aîné du comte Monaldo Leopardi et de la marquise Adélaïde Antici, et fut élevé dans la maison paternelle. Deux ecclésiastiques, Torres et Sanchini, lui enseignèrent le latin et les éléments de la philosophie. A partir de quatorze ans il n'eut plus pour ses études ni maîtres ni guides d'aucune sorte, et depuis plusieurs années déjà il savait s'en passer. Selon M. de Sinner « dès l'âge de huit ans, Leopardi essaya seul d'apprendre le grec, et trouvant la grammaire classique de Padoue au-dessous de ce qu'il désirait, il se mit à lire, dans un ordre chronologique, les auteurs que contenait la riche bibliothèque de son père ». Lui-même dit qu'à l'âge de dix ans il se lança dans cette entreprise folle et désespérée (matto e disperatissimo), sans maître, sans la moindre indication qui pût le guider, sans rencontrer autour de lui des encouragements et de la sympathie. A l'âge de seize ans il possédait toute la littérature ancienne classique, une grande partie des auteurs grecs et latins de la décadence, une partie des Pères de l'Église. Il avait acquis en même temps une connaissance exquise et profonde de sa propre langue; il savait aussi le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'hébreu, et on trouve dans ses œuvres la preuve qu'il écrivait facilement au moins les deux premières de ces langues. Ce précoce amas de savoir n'encombrait pas sa jeune tête, et laissait à ses riches facultés intellectuelles, à sa raison, à son imagination leur libre et puissant essor.

La carrière de Leopardi se divise en trois périodes non pas nettement tranchées, mais cependant distinctes. La première partie appartient à la philologie, la deuxième à la poésie, la troisième à la philosophie. En lui, le génie critique, soutenu et excité par une immense lecture, se developpa d'abord. En 1814 l'érudit adolescent prépara une édition de la *Vie de Plotin* par Porphyre avec la traduction de Marsile Ficin corrigée. Ce travail, resté inédit, fut communiqué plus tard à Creuzer, qui en tira les matériaux de plusieurs pages des *Addenda et Corrigenda* qui terminent son édition de Plotin (t. III, p. 499). A cette même année 1814 se rapportent une grande dissertation sur la vie et les écrits des principaux rhéteurs du deuxième siècle de l'ère chrétienne, et un recueil des fragments des premiers Pères de l'Église. La lecture des écrivains

mencement du septième siècle et sur lequel on peut consulter Canisius, *Vita Leontii*, dans la *Bibliotheca Patrum de Lyon*, vol. IX, et *Lectiones antiquæ*, vol. I, p. 527. — Cave, *Hist. Lit.*, vol. I, p. 543. — Vossius, *De Historicis Græcis*, l. IV, c. XVIII. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VIII, p. 309, etc. vol. XII, p. 648. — Oudin, *De Scriptoribus et Scriptis eccles.*, vol. I, col. 1462. — Mansi, *Concilia*, vol. VII, col. 797. — Galland, *Bibliotheca Patrum*, vol. XII, *Prolegom.*, c. 20.

grecs et latins de la décadence et des premiers historiens ecclésiastiques lui suggéra l'idée et lui fournit la matière d'un *Essai sur les Erreurs populaires des Anciens*, qu'il composa en 1815, dans l'espace de deux ou trois mois. Il y détermine par des textes précis les opinions répandues parmi les anciens au sujet des dieux, des oracles, de la magie, des songes, des géants, des pygmées. Ce n'est pas une simple compilation. Le jeune auteur manie en maître les innombrables renseignements que ses lectures lui ont fournis, et il les juge avec une critique ferme et fine, bien qu'un peu arriérée; ce qui n'a rien d'étonnant puisque Leopardi ne connaissait pas alors les travaux de la critique allemande moderne. Tout ce qu'il savait il le devait à lui-même, à son application au travail. La conscience de son génie, le pressentiment de la gloire le stimulaient dans ces années d'immenses labeurs et de grandes espérances. En septembre 1817 il écrivait à son ami Giordani : « Je suis bien certain que je n'ai pas de disposition à vivre dans la foule : la médiocrité m'ennuie à mourir, mon désir est de prendre l'essor, de devenir grand et immortel par le génie et par l'étude, entreprise ardue et peut-être chimérique; mais l'homme ne doit pas être pusillanime et désespérer de lui-même. » Pour apprécier tout le mérite des efforts de Leopardi, il faut tenir compte du triste état des études philologiques en Italie et du peu de ressources que le jeune auteur trouvait dans sa ville natale. Il sentait vivement les inconvénients d'un plus long séjour à Recanati, et il aspirait à quitter cette ville. Mais son père, catholique zélé, soupçonnant peut-être chez l'érudit de dix-neuf ans des tendances contraires, voulait le garder à la maison, afin de mieux le contenir dans l'orthodoxie. Forcé de rester à Recanati, Leopardi multipliait les œuvres qui pouvaient signaler son nom à ses compatriotes. Il fut en 1816 et 1817 un des collaborateurs du *Spettatore* de Milan, auquel il adressa des dissertations critiques et des traductions de poëtes grecs et latins. Il attachait une grande importance aux traductions, et comprenait parfaitement les conditions de ce genre littéraire, bien qu'il ne parvînt pas toujours à en surmonter les difficultés. Ses versions en vers de Moschus (1815), du premier livre de l'*Odyssée* (1816), du second livre de l'*Énéide* (1817), sont remarquables, quoique très-inférieures à ses excellentes traductions en prose d'opuscules de Xénophon, d'Épictète, d'Isocrate, composées beaucoup plus tard et publiées après sa mort. Sans s'asservir à la lettre des auteurs anciens, ces libres et exquises traductions en reproduisent fidèlement l'esprit, et sont aussi fraîches, aussi vives que des ouvrages originaux. En 1817 il fit paraître deux petites odes grecques anacréontiques, qu'il attribuait à quelque ancien et qui sont de bons exercices d'écolier, et un *hymne à Neptune*, qu'il prétendait traduit sur un texte grec récemment découvert. Cette dernière composition est tout à fait dans le goût de l'antiquité hellénique, et prouve combien Leopardi disait vrai en assurant qu'il concevait plus nettement et plus vivement la manière de penser des Grecs que celle des Latins et même des Italiens. Vraiment antique dans ses traductions, il ne le fut pas moins dans ses œuvres poétiques originales. En 1818 il adressa à l'illustre poëte V. Monti et fit imprimer à Rome ses deux premières canzones, l'une *sur l'Italie*, l'autre *sur le monument de Dante* que l'on préparait à Florence. En 1820 il publia à Bologne une troisième canzone adressée à Angelo Maï, au sujet de la *République* de Cicéron que ce savant venait de découvrir. Un sentiment amer et triste, tour à tour morne et impétueux, anime ces trois canzones, le sentiment de la déchéance de l'Italie. C'est surtout dans la canzone *sur le monument de Dante* que la douleur patriotique du poëte éclate avec majesté : « O père illustre du mètre toscan, s'écrie-t-il, si des choses de la terre, si de ce pays que tu as placé si haut, quelque nouvelle parvient à vos rivages, je sais bien que ce n'est pas pour toi que tu ressens de la joie. Car moins solides que la cire et moins que le sable, au prix du renom que tu as laissé, sont les bronzes et les marbres, et si jamais de nos esprits tu déchus, si jamais tu pouvais déchoir, que croisse, s'il peut croître, notre malheur, et que dans un deuil éternel se lamente ta nation oubliée du monde entier ! » A ces fiers accents auxquels Dante aurait reconnu un poëte de sa race, les Italiens saluèrent l'espoir de leur poésie lyrique. Encouragé par sa réputation naissante, Leopardi se décida, malgré la pénurie de ses ressources, à quitter Recanati, dont le climat, un peu rude, ne convenait pas à sa santé ruinée par l'excès du travail. Il se rendit en septembre 1822 à Rome, où il fut chargé de dresser le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Barberine. Pendant ce premier séjour à Rome, il fit paraître dans les *Effemeridi letterarie Romane* deux savants articles sur le Philon arménien d'Aucher et sur l'édition de la *République* de Cicéron par A. Maï, et un travail critique très-remarquable sur la *Chronique* d'Eusèbe nouvellement donnée par Maï et Zohrab. Ce dernier article procura à Leopardi la connaissance de Niebuhr, alors ministre de Prusse à la cour pontificale. Le grand historien, apprenant que l'auteur des articles sur Eusèbe était à Rome, se mit à sa recherche, et eut beaucoup de peine à le trouver. « Imaginez mon étonnement, dit-il à Bunsen, quand je vis devant moi, dans une pauvre petite chambre, un tout jeune homme, pâle et gauche, et dont la figure amaigrie annonçait une mauvaise santé. Ce jeune homme est de beaucoup le premier, ou plutôt le seul véritable helléniste de l'Italie, et l'auteur d'observations critiques qui feraient honneur au premier philologue de l'Allemagne, et il n'a que vingt-deux

ans (1). Il a atteint ce profond savoir, sans école, sans maître, sans secours, sans encouragement, séquestré dans la maison de son père! J'apprends aussi qu'il est un des premiers poëtes italiens contemporains. Quel peuple noblement doué! » Niebuhr ne se contenta pas de confier son admiration à un ami, il la consigna dans la préface de son édition de Mérobaude (2). Désolé de voir le jeune et grand écrivain dans une position si précaire, il aurait voulu l'attirer en Allemagne, et lui fit entrevoir une chaire de philosophie grecque à l'université de Berlin. La faible santé de Léopardi ne lui permit pas d'accepter cette proposition. Niebuhr essaya alors de lui faire donner un emploi par le cardinal Consalvi; mais le prélat exigeait que le poëte entrât dans les ordres: c'était une condition que Léopardi ne pouvait accepter. Les convictions catholiques de son enfance avaient disparu, sans être remplacées par les doctrines d'une philosophie religieuse. Une fois sur la pente du doute, il dépassa les extrêmes limites du déisme, et arriva jusqu'à la négation radicale des idées théologiques et métaphysiques. Son séjour à Rome ne le ramena pas à des sentiments orthodoxes. Dans cette disposition d'esprit, ne pouvant pas prétendre à la prêtrise, la seule carrière qui lui offrît quelque perspective de fortune, et à bout de ressources, il dut retourner à Recanati (3), en mai 1823. Là solitaire, en désaccord avec son père, forcé par la maladie de renoncer à l'étude, qui avait été jusque là sa principale consolation, il se réfugia dans une mélancolie hautaine, dans une sorte de stoïcisme sans repos et sans espérance. Il composa alors sa canzone de Marcus Brutus (*Bruto minore*). Dans les suprêmes paroles qu'il prête au dernier des Romains il est facile de reconnaître ses propres sentiments. « O hasards, s'écrie Brutus! ô frêle humanité! Nous sommes une abjecte partie des choses; et ni les glèbes ensanglantées, ni les cavernes pleines de hurlements ne s'émeuvent de notre malheur, et l'humaine souffrante ne fait point pâlir les étoiles. Je n'invoque en mourant ni les rois sourds de l'Olympe et du Cocyte, ni l'indigne terre, ni la nuit, ni toi suprême rayon de la mort noire, ô souvenir de l'âge futur! Que peuvent pour l'apaisement et pour l'honneur d'un fier tombeau les sanglots, les paroles et les dons d'une vile multitude? Les temps se précipitent vers le pire, et c'est à tort que l'on confierait à la postérité corrompue l'honneur des nobles âmes et la suprême vengeance des vaincus. Qu'autour de moi le fauve oiseau de proie agite ses ailes; que la bête féroce serre mon corps dans ses griffes, que l'orage entraîne ma dépouille inconnue, et que le vent recueille mon nom et ma mémoire! » Cette admirable élégie de *Brutus le jeune* parut dans l'édition des *Canzoni;* Bologne, 1824, avec une préface intitulée : *Comparaison des paroles de Brutus et de Théophraste à l'article de la mort.* On sait que Théophraste près de mourir déclara à ses disciples que rien n'est plus vain que la gloire, et Brutus, au moment de se jeter sur son épée, s'écria que la vertu n'est qu'un nom. Leopardi, approfondissant le sens de ces paroles, leur attribue une portée peut-être excessive. Il y voit comme le dernier mot de l'antiquité reconnaissant la vanité des deux puissants mobiles, la gloire et la vertu, qui jusque là l'avaient excitée aux grandes actions. A partir de ce moment, selon lui, l'humanité, dépouillée de ses illusions terrestres, se réfugia dans la suprême illusion d'une autre vie. Mais la gloire a de la douceur même pour ceux qui en proclament la vanité, et Leopardi trouva quelques consolations dans le succès de ses poésies. Il quitta une seconde fois le toit paternel, et partagea les années 1825 et 1826 entre Milan et Bologne. De 1827 à 1829 il vécut à Florence. Il passa à Recanati le rude hiver de 1829-1830, puis revint à Florence, où il demeura jusqu'en 1831. Obligé, par la sévérité de son père, de demander des ressources au travail littéraire, si faiblement rétribué en Italie, il publia une édition des *Poésies* de Pétrarque avec un excellent commentaire, puis deux *Chrestomathies* italiennes, l'une en prose et l'autre en vers. Il participa activement à la rédaction de l'*Anthologia* de Florence. Ces années de 1825 à 1830 furent la période la plus brillante de sa vie littéraire. En 1826 il traduisit dans le langage italien des *trécentistes* des actes des martyrs tirés du recueil de Combéfis, *Illustrium Martyrum lecti Triumphi*, et ce pastiche érudit trompa les juges les plus exercés. En 1826 il fit paraître, sous le simple titre de *Versi*, un second recueil de poésies composé d'idylles, d'élégies, de traductions en vers de la *Batrachomyomachie* et des ïambes de Simonide d'Amorgos contre les femmes. Ce petit volume complète heureusement les *Canzoni*, et par les teintes gracieuses et tendres des élégies, par la gaieté satirique des deux traductions, il cor-

(1) Léopardi en avait alors vingt-quatre; mais il avait composé son article à l'âge de vingt ans.

(2) Voici les paroles de Niebuhr : « Comes Jacobus Leopardius, Recanatensis, Picens, quem Italiæ suæ jam nunc conspicuum ornamentum esse popularibus meis nuntio; in diesque eum ad majorem claritatem perventurum esse spondeo : ego vero, qui candidissimum præclari adolescentis ingenium, non secus quam egregiam doctrinam, valde diligam, omne ejus honore et incremento lætabor. » (*Præf. ad Flavii Merobaudis Carmina*, ed. 2, p. 13).

(3) Leopardi détestait le séjour de Recanati. Il appelle cette ville un désert, une cage, une caverne, une prison, un trou noir, un Tartare, une tombe. « La Marche, dit-il, est la plus sombre partie de l'Italie, et Recanati la plus noire partie de la Marche; sa littérature consiste dans l'alphabet, ni plus ni moins. » La mauvaise humeur du poëte allait sans doute trop loin; Recanati offrait plus de ressources littéraires. Le père du poëte était lui-même un archéologue instruit, et on cite de lui un ouvrage intitulé : *La santa Casa di Loreto; discussioni istoriche e critiche*. Ce traité, remarquable par la bonne foi et la piété de l'auteur, n'était pas un de ces ouvrages que Leopardi pût apprécier et qui pussent le consoler dans le désert de Recanati.

rige les couleurs dures et sombres du premier recueil. En 1827 Leopardi publia ses opuscules moraux (*Operette morali*) presque tous sous forme de dialogues, et dont quelques-uns avaient déjà paru dans *Nuovo Ricoglitore* de Milan. Pour le style, ce recueil est, suivant Manzoni, ce que la prose italienne a produit de plus parfait au dix-huitième siècle; pour le fond, c'est un chef-d'œuvre d'observation morale. Jamais les illusions et les sottises humaines n'avaient été pénétrées avec plus de finesse, ni raillées avec une ironie plus impitoyable (1).

Dans ces années si bien remplies, au milieu d'amis éprouvés, tels que Capponi, Niccolini, Pucci, Leopardi aurait trouvé quelque bonheur si ses infirmités n'avaient augmenté de jour en jour. Dès l'âge de vingt ans il avait dû interrompre en partie ses études philologiques, et plus tard le progrès du mal le contraignit d'y renoncer tout à fait. La maladie de Leopardi était des plus compliquées : par suite d'un ramollissement et d'une déformation des os, tous les viscères de la poitrine, comprimés d'une manière anormale, éprouvèrent des altérations profondes; la circulation et la digestion se faisaient mal, la respiration était haletante et difficile; des symptômes de phthisie pulmonaire et d'hydropisie se manifestèrent. Cet état maladif remontait à la jeunesse de Leopardi, et c'est à peine si dans les vingt dernières années il eut quelques mois de répit. Depuis Pascal on n'avait pas d'exemple d'une aussi grande intelligence si cruellement opprimée par les infirmités du corps. Désespérant de pouvoir jamais reprendre ses travaux, il remit en octobre 1830 tous ses manuscrits philologiques à M. de Sinner, qui devait les publier (2). Vers la même époque (décembre 1830), il publia à Florence une édition de ses poésies avec une belle et touchante dédicace à ses amis. Il se rendit ensuite à Rome, revint en 1832 à Florence, où il donna une édition nouvelle des *Operette morali*, avec des additions, et alla en octobre 1833 s'établir à Naples avec son ami dévoué Ranieri, qui entoura de soins ses dernières années. Là il commença une édition complète de ses œuvres italiennes. Les *Canti* reparurent corrigés et augmentés de onze pièces nouvelles; mais la réimpression des *Operette morali* fut arrêtée par la censure napolitaine. Le climat de Naples produisit une amélioration sensible dans sa santé. Le poëte commença à espérer de longues années, et lui qui jusque là avait si souvent appelé la mort comme une libératrice, s'attacha à la vie comme à un bien d'autant plus précieux qu'il était moins espéré. Mais le mieux n'était qu'apparent. La maladie poursuivait sourdement ses ravages, et le mercredi 14 juin 1837, à cinq heures de l'après-midi, au moment où il allait monter en voiture pour se rendre à sa petite habitation de campagne, il mourut subitement d'un épanchement dans la poitrine. Il venait d'achever une épopée satirique en huit chants, sous le titre de *Continuation (Paralipomeni) de la Batrachomyomachie d'Homère*. La versification de ce poëme est excellente, mais la gaiété en est singulièrement amère et forcée. Les sentiments que Leopardi y exprime sont d'autant plus tristes qu'ils se présentent sous une forme sarcastique. Les mêmes sentiments se reproduisent, mais d'une manière sérieuse et plus propre à exciter la sympathie dans sa *Correspondance*. C'est là que ce grand esprit, si misérablement tourmenté par les circonstances extérieures, se révèle dans sa fierté simple, dans l'étonnante fertilité de son talent et aussi dans l'irrémédiable angoisse de sa pensée. Une de ses lettres les plus remarquables est celle que M. Sainte-Beuve a publiée, et qui est adressée à M. de Sinner. « Leopardi, au beau milieu d'une lettre écrite en italien, s'exprime tout d'un coup en français, comme pour rendre plus nettement sa pensée et pour adresser sa profession de foi à plus de monde (1). » Le poëte venait de lire dans l'*Hesperus* de Stuttgard un article, d'ailleurs bienveillant, où l'on attribuait ses sentiments philosophiques à ses souffrances personnelles. « Quels que soient, écrit-il, mes malheurs, qu'on a jugé à propos d'étaler et que peut-être on a un peu exagérés dans ce journal, j'ai eu assez de courage pour ne pas chercher à en diminuer le poids, ni par de frivoles espérances d'une prétendue félicité future et inconnue, ni par une lâche résignation. Mes sentiments envers la destinée ont été et sont toujours ceux que j'ai exprimés dans *Bruto minore*. Ç'a été par suite de ce même courage, qu'étant amené par mes recherches à une philosophie désespérante, je n'ai pas hésité à l'embrasser tout entière; tandis que, de l'autre côté, ce n'a été que par effet de la lâcheté des hommes, qui ont besoin d'être persuadés du mérite de l'existence, que l'on a voulu considérer mes opinions philosophiques comme le résultat de mes souffrances particulières, et que l'on s'obstine à attribuer à mes circonstances

(1) Dans les *Operette morali* on distingue les *Dits mémorables de Philippe Ottonieri*, fiction piquante où l'auteur s'est peint lui-même et qui se termine par cette épitaphe ironique :

LES OS
DE PHILIPPE OTTONIERI,
NÉ POUR LES OEUVRES DE VERTU
ET POUR LA GLOIRE.
IL A VÉCU OISIF ET INUTILE;
IL EST MORT SANS RENOMMÉE,
NON SANS AVOIR CONNU SA NATURE
ET SA FORTUNE.

On y remarque encore le Dialogue de l'anatomiste Ruysch et de ses momies, celui *de la Nature et d'un Islandais*, et *la Gageure de Prométhée*. Ces trois essais ont été traduits en français par M. Sinner, et insérés dans *Le Siècle*, recueil périodique en 1833.

(2) « Egli, se piacerà a Dio, li redigerà e completerà, et li farà pubblicare in Germania, e me ne promette danari e un gran nome. » (Leopardi, *Oper.*, VI, p. 152).

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. III.

ielles ce qu'on ne doit qu'à mon entende- Avant de mourir, je vais protester contre invention de la faiblesse et de la vulgarité, er mes lecteurs de s'attacher à détruire bservations et mes raisonnements plutôt 'accuser mes maladies. » Noble protesta- t digne de sympathie bien qu'elle ait pour des doctrines désolantes! Quelque chose tte fierté et de cette résignation hautaine, avec plus d'attendrissement et une admi- suavité d'expression, se retrouve dans le beau de ses chants lyriques, dans sa can- *Sur l'Amour et la Mort.* Nous en tradui- les derniers vers : « Et toi que depuis remiers ans j'invoque comme une déesse ée, belle Mort, qui seule compatis aux ances du monde, si jamais je t'ai célébrée, tenté de venger ton divin pouvoir des af- d'un vulgaire ingrat, ne tarde plus, e des prières comme tu en entends rare- ferme pour jamais à la lumière ces tristes ô souveraine du temps! Mais certes, que soit l'heure où pour moi tu déploies les, tu me trouveras fier, armé contre le t ne lui cédant pas. La main qui en me fla- t se rougit de mon sang innocent, je ne la erai pas d'éloges et de bénédictions comme l'antique bassesse de la race humaine. s ces vaines espérances avec lesquelles se le le monde, pareil aux petits enfants, tous utiens illusoires, je les repousserai loin de Je n'espérerai jamais qu'en toi seule. Le ur serein que j'attends est celui où je re- i mon visage endormi sur ton sein vir- » Leopardi est tout entier dans ces paroles intes d'une fière et gracieuse tristesse. lui l'agitation de la pensée ne trouble ja- a pureté du style. Si ses idées semblent contemporain de Pline l'ancien et de Lu- si son érudition grammaticale rappelle les d'Alexandrie, la sobriété, la finesse, l'é- et l'éclat de son style sont dignes d'un attique.

uis la mort de Leopardi, sa renommée a up grandi en Italie. En France elle s'est lue lentement, bien que le génie du poëte é signalé dans des vers brillants d'Alfred sset (1), et sa vie racontée dans une très- notice de M. Sainte-Beuve; mais enfin elle monté l'indifférence publique. Tout récem- ment un critique (1) français n'a pas craint d'appeler Leopardi le plus grand des poëtes italiens depuis Dante (2). Sans pousser l'admiration jusque là, sans mettre sa jeune gloire au-dessus des gloires séculaires de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, sans même lui décerner prématurément une supériorité si marquée sur ces autres illustres Italiens modernes, Alfieri, Monti, Manzoni, nous croyons qu'il est impossible de méconnaître dans ses œuvres les qualités variées, fortes et exquises qui constituent un penseur original et un grand poëte.

La grande réputation de Giacomo Leopardi donne du prix à ses moindres ouvrages; nous indiquerons ici tous ceux qu'il a composés, bien que plusieurs aient déjà été mentionnés dans cet article ou soient restés inédits. Nous noterons en même temps la date de la composition de ces écrits : 1813-1814 : *Porfirio, Vita di Plotino volgarizzata*, inédit; — *Esichio Milesio. Degli uomini per dottrina chiari, volgar.*, in.; — *Porphyrii de vita Plotini et ordine librorum ejus Commentarius, græce et latine, ex versione Marsilii Ficini emendata. Græce emendavit*, in.; — *Commentarii de vita et scriptis rhetorum quorumdam (Ælii Aristidis, Hermogenis, Frontonis, Dionis Chrysostomi),qui secundo post Christum sæculo vel primo declinante vixerunt : ad calcem adjectis et observat. illustratis vet. aliquot opuscul.*, inéd.; — *Collectio fragmentorum SS. Patrum*, in.; — 1815 : *Saggio sopra gli errori popolari degli antichi*; publié plus de trente ans après avoir été composé, Florence, 1846, in-12; M. Berger de Xivrey en a inséré un chapitre dans ses *Traditions tératologiques*; — *Commen. in Julii Africani Cestos*, inachevé et inédit.; — *Discorso sopra Mosco; Idilii di Mosco volgar.*; dans le *Spettatore italiano e straniero* de Milan, t. VI, et dans les *Studi filologici* de Leopardi; — *Discorso sopra la Batracomiomachia; La Guerra dei Topi e delle Rane, volgar.* dans le *Spett. ital.*, t. VII, et dans les *St. fil.*; — 1816 : *Saggio di traduzione dell' Odissea*; dans le *Spet. ital.*; et dans les *St. fil.*; — *Notizie istoriche e geografiche sulla città e chiesa arcivescovile di Damiata*; Loreto, 1816; et dans les *St. fil.*; — *Della fama avuta da Orazio presso gli Antichi*; dans le *Spet.*, t. VII, et dans les *Stud. fil.*; — *Discorso sopra la vita e le opere di M. Cornelio Frontone*, in.; — *Lettere di Frontone a M. Aurelio tradotte*, in.; — 1817 : *La Torta (Moretum), poemetto tradotto dal*

(1)
O toi qu'appelle encor ta patrie abaissée,
s ta tombe précoce à peine refroidi,
bre amant de la mort, pauvre Leopardi,
our faire une phrase un peu mieux cadencée,
eût jamais fallu toucher à ta pensée,
aurait-il répondu, ton cœur simple et hardi?
le fut la vigueur de ton sobre génie,
fut ton chaste amour pour l'âpre vérité,
au milieu des langueurs du parler d'Ausonie,
dédaignas la rime et sa molle harmonie,
r ne laisser vibrer sur ton luth irrité
l'accent du malheur et de la liberté.
(red de Musset, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 nov. 1842.)

(1) M. Brisset, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1859.

(2) Le nom de Dante se présente naturellement aux admirateurs de Leopardi comme le terme de comparaison le plus éclatant. Giordani dit dans son *proemio* du troisième volume des œuvres du poëte : « Io contemplo e adoro Dante come astro del mattino alla gloria della sapiente poesia in Italia; e Leopardi comme stella dell' occaso. »

latino, dans le *Spet. ital.*, t. VII, et dans les *Stud. filol.*; — *Inno a Nettuno*; — *Odæ adespotæ*, dans la *Spet.*, t. VII, et dans les *Stud. filol.*; — *Titanomachia di Esiodo volgar.*; dans le *Spett.*, t. VIII; — *Sonetti in persona di Ser. Pecora Fiorentino Beccaio*; dans les *versi del C. G. Leopardi* et dans les *Stud. filol.*; — *Libro secondo dell' Eneide, volg.*; Milan, 1817, in-8°, et dans les *Stud. filol.*; — *Lettera a Pietro Giordani sopra il Dionigi d'Alicarnasso publicato da Mai*, in.; — *Canzoni* : I[a] *all' Italia*, II[a] *sopra il monumento di Dante che si prepara a Firenze*; Rome, 1818; — 1819 : *Annotazioni sopra la cronica d'Eusebio pubblicata l'anno MDCCCXVIII in Milano dai dottori Angelo Mai e Giovanni Zohrab, scritte l'anno appresso dal C. G. Leopardi a un amico suo*; dans les *Effemeridi letterarie di Roma*; 1823, vol. 10, 11, 12; — 1820 : *Canzone ad Angelo Mai quand' ebbe trovato i libri di Cicerone della Republica*; Bologne, 1820, et dans toutes les éditions des *Canti* de Leopardi; — 1822 : *Philonis Judæi Sermones tres hactenus inediti, etc. nunc primum in latinum fideliter translati per J.-B. Aucher*, article sur cette traduction dans les *Effemeredi letterarie*, 1822, t. IX, et dans les *Stud. fil.*; — article sur la *République* de Cicéron publiée par Maï dans les *Effem. lett.*, 1822, t. IX; — 1815-1822 : *Intorno al participio reso ed al verbo sortire*, in.; — *Storia dell' Astronomia, dalla sua origine fino all' anno* 1811, in.; — *Sopra Celso, De Arte dicendi*, in.; — *Sopra il preteso Longino*, in.; — *Sopra l'Impresa e le Cose greche di Senofonte*, in.; — *Sopra le Arpie*, in.; — *Osservazioni filologiche*, in. M. Sinner en a donné dans le *Rheinisches Museum* de Bonn, 1834, un extrait de quatorze pages; — *Canzoni*; Bologne 1824 : outre les trois canzones déjà citées, cette édition contient les suivantes : *Nelle nozze della sorella Paolina*; *A un vincitore nel pallone*; *Bruto minore*; *Alla primavera e delle Favole antiche*; *Ultimo canto di Saffo*; *Inno ai Patriarchi, o dei principii del genere umano*; *Alla sua donna*; on y trouve aussi une dissertation morale intitulée *Comparazione delle sentenze di Bruto minore e di Teofrasto vicini a morte*, et des *Annotazioni alle Canzoni*; — 1825 : *Frammento di una traduzione in volgare della Impresa di Ciro*; dans le *Nuovo Ricoglitore*, an. I, et dans les *Opere* de Leopardi, vol. II; — 1826 : *Martirio de santi Padri*; Milan, 1826, et dans les *Op.*, t. II; — *Interpretazione delle Rime del Petrarca*, imprimées dans les éditions de Pétrarque; Milan, 1826; Florence, 1837-1840; — *Versi*; Bologne, 1826. Cette petite collection de vers se compose des pièces suivantes avec les dates de composition : *Idilii* (1819); — *Elegie* 1817); — *Sonetti* (1817); — *Epistola a Carlo Pepoli* (1826); — *La Guerra dei Topi e delle Rane* (1815); — *La Batracomiomachia rifatta* (1826); — *Volgarizzamento della satira di Simoniae* (1823); — 1827 : *Discorso in proposito di una orazione greca di Giorgio Gemisto Pletone, e volgarizzamento della medesima*; dans le *Nuovo Ricogl.*, an. 1827, et dans les *Op.*, vol. II; — *Crestomazia italiana raccol. degli scritti italiani in prosa*; Milan, 1827; — *Operette morali*, contenant vingt dialogues; Milan, 1827; Florence, 1834; — *Crestomazia italiana poetica*; Milan, 1828; — *Canti*; Florence, 1839 : cette édition contient quelques pièces nouvelles et une très-belle dédicace *Agli amici di Toscana*; — seconde édition des *Operette* avec deux dialogues nouveaux; — *Canti*, édition revue et corrigée ave onze chants nouveaux; Florence, 1836; le corrections faites dans cette édition sont nombreuses, et on peut la regarder comme la dernière leçon adoptée par l'auteur. Depuis la mor de Leopardi, on a publié de lui : *Paralipomen della Batracomiomachia, poemetto in ottav rima e in otto canti*; Paris, 1842; — *Oper de G. L. edizione accresciuta, ordinata, corretta, secondo l'ultimo intendimento dell autore da Antonio Ranieri*; Florence, 184 2 vol. in-12. Cette édition contient plusieur morceaux inédits d'un grand mérite, savoir deu pièces de vers : *Il Tramonta della Luna*; *L Ginestra, o il fiore del deserto*; des opuscule moraux : *Frammento apocrifo di Stratone d Lampsaco*; — *Il Copernico*; — *Dialogo d Plotino e di Porfirio*; — *Centundici pensier morali*; des traductions : *Manuale d'Epittelo con preambolo*; — *Ercole favola di Prodico*; — *Operette morali d'Isocrate*; — *Studi filologici raccolti e ordinati da Pietro Pellegrini Pietro Giordani*; Florence, 1845, in-12. Le recueil composé d'opuscules, de préfaces, de notes, etc., déjà publiés, et en général d'une importance secondaire, ne contient pas les papiers confiés à M. de Sinner. Pellegrini et Giordani rapportent dans leur préface que « M. de Sinner, prié de favoriser leur pieuse entreprise, s'en est excusé (se n'è scusato); et que ce refus les a empêché de donner les nombreux manuscrits de Leopardi qui sont sortis de l'Italie. » Un des principaux ouvrages remis à M. de Sinner, le *Saggio sopra gli Errori popolari degli Antichi*, a été publié par Prosper Viani; Florence, 1846, in-12. Le même éditeur a donné un recueil des lettres de Leopardi (*Epistolario*); Florence, 1849, 2 vol. in-12. Les œuvres de Leopardi forment actuellement six volumes in-12, et ne comprennent pas plusieurs de ses plus importants travaux philologiques. Ses poésies ont été traduites en allemand par M. Charles Kannegiesser. L. J.

Montanari, *Biografia del conte Leopardi*; Rome, 1838, in-8°. — Louis de Sinner, dans l'*Encycl. des Gen du Monde*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains* t. III. — Schulz, *Notice sur Leopardi*; dans l'*Itali* Rome, 1840. — *Gazette d'Augsbourg*, septembre, 18

nieri, *Notice sur G. Leopardi*, en tête des *Opere*. …rdani, *Proemio* des *Studj filologici*. — Pellegrini, *… delle scritture di G. L. edite ed inedite*; à la fin …udi filologici. — Gioberti, *Il Gesuita moderno*, …ce. — *Quarterly Review*, mars 1850.

…OPARDO (*Alessandro*), architecte, sculp…et fondeur italien, né à Venise, vers 1450, … en 1515. Toute sa vie fut consacrée au …e de la république de Venise, pour laquelle …05 il exécuta les magnifiques piédestaux de …e des trois mâts ou *pili* qui sur la place …Marc portaient les étendards de Chypre, …ndie et de Morée, ouvrages qui ne le cè…en rien à ce que l'antiquité a produit de …élégant et de plus parfait en ce genre. En …, Leopardo avait élevé sur la place de Jean-et-Paul la *statue équestre du général …lommeo Calleoni de Bergame*, groupe … modèle avait été exécuté dix ans aupara…ar Andrea da Verocchio, que la mort avait …hé de compléter son œuvre. Vasari a re…é injustement à Leopardo d'avoir voulu …oprier la gloire du sculpteur florentin en …t sur la sangle du cheval cette inscrip…*Alexander Leopardus h. opus f.*; mais …ara fait remarquer avec raison qu'il faut …bbréviation *f*, *fudit* et non pas *fecit*. …n effet Leopardo qui fondit et *répara* ce groupe, opération qui eût suffi à l'immor… quand même le piédestal, dont il donna … dessin, ne serait pas le plus élégant et le …agnifique que possède l'Italie. Du reste … tombeau de Leopardo au cloître de Santa-… dell' Orto, il n'était désigné que comme … de ce piedestal, *Bartholomæi Colei sta…asis opifex*. On doit encore à Leopardo … et la *statue de saint Jacques* de la cha…eno à Saint-Marc, et trois beaux candé… en bronze conservés à l'Académie des …arts. On croit aussi, qu'à l'exception des … d'*Adam* et *Ève*, qui étaient dues au ci…e Tullio Lombardo, le splendide mausolée …e Andrea Vendramini à Saint-Jean-et-…st l'œuvre de Leopardo; si le fait n'est pas …, tous les historiens sont d'accord pour …aître que ce monument, le plus considé…e Venise, appartient au moins à son école.

E. B—n.

…ri, *Vite degli Architetti*. — Cicognara, *Storia …ultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto …n Venezia*.

…PHANÈS (Λεοφάνης), médecin et phy…te grec, d'une époque incertaine. Il n'est …s récent que le quatrième siècle avant … puisqu'il est cité par Aristote et Théo…. Aristote mentionne de lui une opinion …lière sur la génération, opinion qui se …e dans le traité *De Superfœtatione* at…à Hippocrate. M. Littré pense que ce traité …nt à Léophanès.

Y.

…e, *De Generat. animal.*, IV, 1. — Theophraste, …is *Plant.*, II, 4. — Plutarque, *De Placitis Phi…* V, 7. — Littré, *Œuvres d'Hippocrate*, vol. I,

I. Léopold *empereurs d'Allemagne*.

LÉOPOLD I (*Ignace*), empereur d'Allemagne, né le 9 juin 1640, à Vienne, mort dans cette ville, le 5 mai 1705. Second fils de l'empereur Ferdinand III, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et reçut, sous la direction du jésuite Neidhart, une instruction littéraire et scientifique. Après la mort de son frère aîné, il fut appelé en 1655 à la couronne de Hongrie et l'année suivante à celle de Bohême. Son père étant décédé en avril 1657, l'archiduc Léopold-Guillaume prit la régence des États autrichiens au nom du jeune Léopold; il conclut en mai contre Charles-Gustave de Suède un traité avec la Pologne, que ce prince avait déjà conquise en partie. Peu de temps après s'ouvrit à Francfort la diète convoquée à l'effet de pourvoir à la vacance du trône impérial. Par suite du refus du duc de Bavière de se porter candidat, les envoyés français, Grammont et Lionne, ne purent empêcher l'élection de Léopold; mais ils parvinrent à faire insérer dans la capitulation, jurée par le jeune empereur en juillet 1658, qu'il ne pourrait donner aucun secours à l'Espagne dans la guerre qu'elle faisait actuellement à la France. Le vicariat de l'Empire en Italie fut rendu au duc de Savoie, et il fut défendu en même temps à Léopold de rien entreprendre contre le duc de Modène. Les ambassadeurs français conclurent aussi, malgré les efforts des ministres de l'empereur, avec plusieurs princes puissants, tant catholiques que protestants, un traité garantissant à tous, et particulièrement à la France, la possession paisible de ce que leur assurait la paix de Westphalie; cette ligue prit le nom de *Confédération du Rhin*. Sur ces entrefaites, les seize mille Impériaux envoyés au secours de la Pologne avaient forcé Rakoczy, prince de Transylvanie, l'allié de Charles-Gustave, à demander la paix.

En 1658, le général impérial Montecuculi s'empara du Holstein, et pénétra en Jutland; il aida l'année suivante l'électeur de Brandebourg à conquérir une grande partie de la Poméranie suédoise. La paix d'Oliva, conclue en 1660 entre la Pologne et la Suède, permit à Léopold de renforcer ses troupes en Hongrie, afin de pouvoir à temps intervenir en Transylvanie, pays que les Turcs dévastaient depuis deux ans sous le prétexte d'y établir Achaz Barcsay, désigné comme prince par le sultan, mais non reconnu par les états, qui avaient choisi comme souverain Jean Keměny. Jean, pressé par le beglerbey de Bude, invoqua l'aide de Léopold, qui ordonna à Montecuculi de se porter en Transylvanie (1). S'étant joint à

(1) Montecuculi aurait préféré marcher sur Bude, dénué de moyens de défense; « mais, dit-il dans ses Mémoires, les ministres n'entendent rien à la guerre, et ne veulent accepter d'avis de personne; au contraire, ils mettent leur amour-propre à rejeter tous les conseils qu'on leur donne. » Ceci donne la clef des nombreuses maladresses commises par le gouvernement impérial sous le règne de Léopold.

Kemény sur la fin de 1661, le général autrichien prend possession de Klausenbourg, y met une garnison, et se retire à Kaschau, pour des raisons qui n'ont jamais été éclaircies. Les Turcs quittèrent aussi le pays, après y avoir laissé comme prince Michel Apafy, presque malgré lui. Kemény ayant été tué en janvier 1662, dans une bataille contre son compétiteur, celui-ci réclama secrètement le concours de Léopold, contre l'insolence croissante des Turcs. Sommé par eux pendant ces pourparlers d'assiéger Klausenbourg, il n'y mit que très-peu de diligence, et se retira à l'approche du général impérial Schneidau.

A la diète de Hongrie, tenue à Presbourg par Léopold depuis le mois de mai 1662, les protestants se plaignirent des vexations illégales dont ils étaient l'objet depuis plusieurs années. L'empereur leur fit répondre qu'ils devaient réclamer par les voies de droit ordinaires; mais comme ils y avaient déjà eu souvent recours sans obtenir justice, ils regardèrent ce conseil comme dérisoire, et quittèrent la diète après trois mois de vaines discussions. Les affaires les plus pressantes furent expédiées et des subsides extraordinaires votés; mais ils refusèrent de reconnaitre force obligatoire aux décisions prises en leur absence, ce qui devint une des principales causes des troubles qui éclatèrent dans la suite.

Au printemps de 1663 le grand-vizir Koprili-Ogli s'avança avec plus de cent mille hommes sur Neuhausel, dont il s'empara ainsi que de Neutra, Neograd, Leva et d'autres places, pendant que vingt mille Tartares ravageaient la Moravie. Montecuculi, ne disposant que de trente mille hommes de troupes médiocres, se replia sur Presbourg. En Croatie seulement les Turcs ne firent aucun progrès; ils y furent plusieurs fois battus par les frères Zrinyi. Malgré les demandes de secours adressées par Léopold à la diète, cette assemblée, plus lente que jamais à prendre une résolution, exigeait avant tout le règlement des points laissés indécis par la paix de Westphalie. Ce ne fut qu'en février 1664 que Léopold, étant venu en personne supplier les membres les plus influents, obtint une levée de soixante mille hommes aux frais de l'Empire. Louis XIV offrit d'envoyer autant de Français sur le Danube; mais Léopold, pour ne pas devoir son salut à l'ennemi de sa maison, n'en demanda que six mille, qui, placés sous les ordres de Coligny, arrivèrent en Hongrie en juillet 1664. A cette époque Léopold, qui avait reçu du pape sept cent mille florins d'or et quatre cent mille des Génois, avait rassemblé une armée presque aussi forte que celle des Turcs. Les quelques succès obtenus au commencement de la campagne par Niklas Zrinyi et Hohenlohe au sud et par Souches au nord avaient été suivis de revers, dont le plus grave était la prise de Neu-Zrin sur la Mur. Montecuculi, qui s'était avancé jusqu'à ce fleuve avec le gros de l'armée, ne fit rien pour sauver cette forteresse, par jalousie contre Zrinyi, auquel elle appartenait, et alla se retrancher derrière la Raab, près de Saint-Gothard. C'est là que le vizir vint l'attaquer, le 1er août, après avoir été empêché, huit jours auparavant, par les Français de passer la rivière à Kerment. Les troupes allemandes ne purent soutenir le choc des janissaires et des spahis; elles commençaient à se débander, lorsque les Français, que le vizir avait traités de *jeunes filles* à cause de leurs perruques et de leurs rubans, s'étant précipités au-devant des janissaires, les arrêtèrent par une charge impétueuse. Les Impériaux, ranimés par cet exemple, s'élancèrent sur les Turcs, les culbutèrent dans la rivière et en tuèrent un grand nombre. Trois jours auparavant le beglerbey de Bude avait été complétement battu à Leventz par le général Souches. Tout le monde s'attendait à voir sous peu les Turcs chassés de Hongrie, lorsque Léopold conclut, à l'étonnement général, le 10 août, une trêve de vingt ans : il fut convenu que les parties belligérantes garderaient leurs conquêtes, que la Transylvanie resterait à Apafy sous la suzeraineté de la Porte, et que Léopold ferait au sultan un présent de deux cent mille florins. Deux considérations portèrent Léopold à ne pas mieux profiter de ses succès : la crainte de voir les secours de l'Empire lui être retirés, après la disparition du danger, et le désir d'avoir la main libre, pour peser efficacement sur la politique des États de l'Europe. Pendant ce temps la diète, au lieu de se dissoudre comme d'ordinaire, avait continué de siéger pour élaborer la capitulation perpétuelle, dont la rédaction était prescrite par le traité de Westphalie. Les discussions traînèrent en longueur, et bientôt après une diète permanente, à laquelle les membres de l'Empire ne se présentaient plus que par délégués, fut établie à Ratisbonne (1).

Quoiqu'il eût recouvré en 1665, par la mort de l'archiduc Sigismond, le Tyrol et l'Autriche antérieure, Léopold ne se crut cependant pas assez fort, en 1667, pour soutenir, contre les attaques de Louis XIV son neveu le roi d'Espagne, dont il avait épousé la sœur l'année précédente; il n'osa même pas augmenter ses troupes (2), de crainte de mettre obstacle aux négociations secrètes qu'il avait entamées avec Louis XIV au

(1) Loin de donner plus de force et d'unité au gouvernement central, ce changement dans la constitution de l'Empire contribua à rendre les princes plus indifférents encore au bien général de l'Allemagne et à empêcher toute entente dans les grandes affaires, qui ne se traitaient plus à la diète. Auparavant l'Empire, quelque mal organisé qu'il fût, formait un seul corps; maintenant il est devenu une agrégation d'États presque indépendants, unis par un lien de confédération assez lâche.

(2) « Le roi, écrivait Lionne à l'ambassadeur Grémonville, le roi vous trouve le ministre de la terre le plus effronté (et en cela Sa Majesté vous donne la plus grande louange que vous puissiez désirer) de vous être mis en tête d'empêcher, par vos persuasions et par vos menaces, qu'un empereur, successeur de tous les césars, n'ose pas faire des recrues à ses troupes. »

du partage de la succession d'Espagne. Le
ntentement croissant en Hongrie lui causait
de grandes appréhensions. La diète, qui
la constitution devait être convoquée
les trois ans, ne l'était plus que dans les
extraordinaires; les troupes allemandes,
auraient dû être congédiées, commet-
toutes sortes d'excès; les protestants, enfin,
nuaient d'être persécutés. Irrités de cet
de choses, plusieurs magnats puissants
irèrent en 1668 pour secouer le joug de
riche. Pierre Zrinyi, ban de Croatie, le
prince Rakoczy, les comtes Frangipani,
sdy et Tattenbach envoyèrent un émissaire
s du grand-vizir pour l'engager à leur prê-
ain-forte contre Léopold. Le vizir refusa
concours, sur les conseils d'un Grec Pana-
un de ses confidents, qui dévoila toute
re au cabinet de Vienne. Repoussés de ce
les conjurés s'adressèrent à Apafy; long-
s indécis, Apafy ne voulut pas non plus les
der, lorsqu'il eut appris que, loin de lui
ier la souveraineté en Hongrie, Zrinyi pré-
it l'acquérir pour lui-même. Les conjurés,
yant découverts, s'apprêtèrent à lutter avec
propres forces; mais, surpris en 1670 au
de leurs armements, Zrinyi et Frangipani
t se retirer avec deux mille hommes seu-
t dans la forteresse de Csaktornya, qui fut
gée immédiatement par le général Spankau;
rendirent après avoir reçu des ministres de
ld l'assurance qu'on les traiterait avec
ur. Rakoczy marcha avec huit mille hom-
ur Munkacs, fort appartenant à sa mère;
elle lui en refusa l'entrée. Obligé de se
ettre, il obtint que sa peine fût réduite à
mende de quatre cent mille florins. Quant
utres conjurés, ils furent jugés à Vienne
ne commission, condamnés à mort et exé-
(1). Ce jugement était inique quant au fond,
ue la constitution hongroise permettait à
noble d'attaquer même à main armée le sou-
n qui violait les lois du pays; il était illégal
à la forme, car les accusés ne pouvaient
raduits que devant des magistrats hongrois.
souleva-t-il une indignation générale, que
ld s'efforça de comprimer par des exécu-
et des confiscations sans nombre, par des
écrasantes et par de nouvelles persécutions
otestants. Plusieurs milliers de fugitifs se
èrent en Transylvanie; fournis d'armes en
par Apafy, ils entrèrent en Hongrie en
mbre 1672, et y obtinrent quelques succès
s troupes impériales; mais, battus le 26 oc-
à Györkö, ils repassèrent la frontière.
22 juin de la même année, Léopold signa
l'électeur de Brandebourg un traité, par
ils s'engageaient à secourir la Hollande
cée dans son existence par les armées de
Louis XIV. Le 12 septembre, l'électeur et Montecuculi, général en chef des Impériaux, se réunirent à Halberstadt; leur armée était de quarante mille hommes, le double à peu près de celle que Turenne avait à leur opposer. Mais Léopold, de nouveau inquiété par les troubles en Hongrie et par les entreprises des Turcs en Pologne, ne leur permit pas de prendre l'offensive. Ils cherchèrent à joindre le prince d'Orange; Turenne les en empêcha, et les repoussa même en mars 1673 au delà du Weser. Mais en octobre Montecuculi, ayant reçu des renforts, parvint à atteindre l'armée du stathouder, campée près de Bonn, dont il s'empara. Poussé par le chancelier Hacker et le comte de Schwartzenberg, ennemis du ministre Lobkowitz, partisan de la paix, Léopold s'était enfin décidé à rompre avec Louis XIV, contre lequel il avait signé le 30 août un traité avec la Hollande, l'Espagne et le duc de Lorraine. Pour rendre impossible tout accommodement avec la France, il fit, contre le droit des gens, enlever en février 1674 Guillaume de Furstenberg, ministre plénipotentiaire de l'archevêque de Cologne au congrès ouvert depuis quelques mois dans cette ville. Étant ensuite parvenu à détacher de la France la plupart de ses alliés, tels que le roi de Danemark, les électeurs de Trèves, de Mayence et le Palatin, il amena la diète à déclarer, le 28 mai, la guerre à Louis XIV. Mais ce prince, beaucoup plus actif que les membres de la coalition, neutralisa leurs efforts, qui manquaient d'une direction forte et unique. D'un côté il s'empara de la Franche Comté; de l'autre, Condé livra contre le prince d'Orange et Souches, qui avait remplacé Montecuculi, la sanglante bataille de Seneff, et les empêcha de pénétrer en France. Sur le Rhin, Turenne, après avoir battu à Sintzheim le duc de Lorraine et à Entzheim les troupes impériales et les contingents de plusieurs princes de l'Empire, chassa au commencement de l'année 1675, dans une campagne à jamais célèbre, tous les alliés de l'Alsace. En cette année Louis XIV reprit sur les Impériaux les places de la moyenne Meuse; Turenne arrêta en Souabe tous les mouvements de Montecuculi, jusqu'au 27 juillet, jour où il fut tué; son armée alors repassa le Rhin, et empêcha, dirigée par Condé, l'ennemi de s'établir en Alsace. En revanche les ducs de Lorraine et de Brunswick défirent à Consarbruck le maréchal de Créqui et s'emparèrent de Trèves. En 1676 les alliés, malheureux dans les Pays-Bas, prirent sur le Rhin l'importante place de Philippsbourg. L'année suivante les Français se rendirent maîtres de Valenciennes, de Cambrai et de Saint-Omer, et défirent le prince d'Orange à Cassel; l'armée impériale, forte de soixante mille hommes, commandée par le duc de Lorraine, essaya de pénétrer en Lorraine; mais elle fut partout repoussée grâce à l'habileté de Créqui, qui, après avoir empêché le duc d'aller rejoindre le prince d'Orange, s'empara de Fribourg.

oute la famille des Nadasdy fut contrainte de
er de nom; chacun de ses membres dut doréna-
orter un ruban rouge autour du cou.

Malgré ces échecs, Léopold regagna dans cette guerre l'influence que sa maison avait eue autrefois sur l'Allemagne, où la France n'avait plus pour alliés que l'électeur de Bavière et le duc de Hanovre. Se promettant des avantages encore plus grands de la continuation de la lutte, il contribua au rejet des propositions de paix faites par Louis XIV au congrès de Nimègue, ouvert depuis mars 1677. Quant aux États généraux, qui payaient d'énormes subsides aux alliés, ils n'étaient pas éloignés de traiter; cependant, lorsque l'Angleterre vint se joindre à la coalition, ils recoururent de nouveau aux armes. Mais après la prise de Gand et d'Ypres, voyant qu'ils ne pouvaient compter sur Charles II, ils signèrent, le 10 août 1678, à Nimègue, un traité de paix, auquel l'Espagne accéda, quatre mois après, en cédant à Louis XIV la Franche-Comté. Bien que le duc de Lorraine eût été en Souabe tenu en échec par le maréchal de Créqui, Léopold et les princes allemands voulaient la continuation de la guerre. Mais l'insurrection de Hongrie força l'empereur de conclure, le 5 février 1679, un traité qui ramenait les choses à peu près aux termes du traité de Westphalie. La Lorraine devait être rendue au duc Charles, à la condition que la France y garderait quatre grandes routes stratégiques, condition que le duc rejeta. La paix signée par Léopold sans le concours de la diète, contrairement au traité de Westphalie, fut ratifiée par l'Empire, trop épuisé pour se formaliser de cette violation de la constitution.

Il était temps que Léopold pût diriger ses forces vers la Hongrie, où depuis 1672 son autorité avait été fortement ébranlée. En 1673 et en 1674, les Hongrois, réfugiés en Transylvanie, appelés *Kouroutzes*, avaient fait plusieurs incursions en Hongrie; et quoiqu'ils eussent été battus en plusieurs rencontres, leur nombre augmentait de jour en jour, à cause de l'exaspération produite par les traitements barbares infligés aux ministres protestants ainsi que par les brutalités de la soldatesque. Béthune, ambassadeur français à la cour de Pologne, leur fit remettre des secours d'argent, et engagea beaucoup de Polonais à se joindre à eux; ayant mis à leur tête le comte Emerik Tekely (*voy.* ce nom), ils battirent à leur tour les troupes impériales. Les Turcs profitèrent de ces troubles pour dévaster une partie de la Hongrie et de la Croatie autrichienne. En 1678 une diète fut convoquée à Presbourg pour aviser aux moyens de pacifier les esprits; mais le délégué impérial Hacker ayant traité avec insolence cette assemblée, qui conseillait le rétablissement de la constitution et la tolérance envers les protestants, on se sépara sans rien décider. Tékely, qui avait pris plusieurs places importantes telles qu'Eperiès, Neusohl et Leva, faisait d'un côté ravager l'Autriche et la Moravie par des corps francs, et s'avançait de l'autre, avec le gros de son armée sur Presbourg, lorsque les généraux de Léopold lui proposèrent, sur la fin de 1678, la conclusion d'une trêve, à laquelle il consentit. On entra en négociations; mais Léopold les fit échouer par ses intrigues et par son refus à faire franchement des concessions. Les hostilités furent reprises avec un acharnement redoublé. En novembre 1680 une nouvelle trêve fut conclue, et en mai 1681 l'empereur réunit à Œdenbourg une diète chargée d'examiner les griefs des révoltés. Presque toutes leurs réclamations furent reconnues fondées; la diète y fit droit, révoqua toutes les mesures par lesquelles Léopold avait peu à peu entièrement détruit la constitution et l'indépendance du pays, et accorda aux protestants la tolérance; une amnistie complète fut promise aux insurgés. Pour engager Tékely à se soumettre à ces conditions, Léopold autorisa le mariage du comte avec la belle et riche Hélène, veuve du prince Rakoczy. Tékely était prêt à poser les armes; mais ses lieutenants, avides de pillage, l'en dissuadèrent en lui représentant la déloyauté proverbiale du cabinet de Vienne, et le poussèrent à conclure avec la Porte, en mai 1682, un traité offensif et défensif, par lequel il fut déclaré prince souverain de Hongrie. Le sultan s'engagea à garantir l'indépendance du pays, stipulant toutefois un tribut annuel de quarante mille écus; il déclara ensuite la guerre à l'Autriche, et fit avancer contre elle une armée de deux cent mille hommes, commandée par le grand-vizir Kara-Moustapha, qui, chassant devant lui les trente mille hommes du duc de Lorraine, vint, le 12 juillet 1683, mettre le siége devant Vienne, dont la garnison n'était que de dix mille hommes. Léopold se réfugia à Passau, d'où il adressa des demandes de secours à Jean Sobieski, roi de Pologne, avec lequel il était parvenu à conclure, le 31 mai, un traité d'alliance contre les Turcs, malgré les efforts de Louis XIV, qui désirait voir l'empereur implorer l'aide de la France. Dans les premiers jours de septembre Sobieski arriva près de Vienne avec vingt-sept mille hommes; il y trouva douze mille Saxons, autant de Bavarois, et les huit mille hommes que la diète, après des longueurs infinies, s'était enfin décidée à mettre sur pied. L'armée chrétienne, bientôt rejointe par le corps du duc de Lorraine, qui dans l'intervalle avait empêché Tékely de pénétrer au delà de la Taja, descendit le 12 septembre des hauteurs du Kahlenberg, et vint attaquer le vizir. Celui-ci, incapable de diriger des opérations militaires, n'avait pas pressé le siége, afin que la ville, forcée de capituler par la famine, ne fût pas livrée au pillage, et qu'il pût s'emparer seul des trésors qu'il croyait enfermés dans le palais impérial. Cependant, malgré tout le courage de la garnison, secondée par le dévouement des habitants, la place allait se rendre lorsque l'arrivée de Sobieski changea la face des affaires. Les Turcs, encore au nombre de cent cinquante mille, furent entièrement défaits et rejetés bientôt au-delà de Strigonie. Loin de té-

r au roi de Pologne la reconnaissance due
it glorieux, qui sauvait la capitale et l'Em-
éopold évita d'abord de se rencontrer avec
dans une courte entrevue ne lui montra
la froideur (*voy.* SOBIESKI).
s avoir, en 1684, remporté plusieurs suc-
les troupes du sultan et celles de Tékely,
périaux prirent en 1685 Neuhausel et
up de places de la haute Hongrie. Dispo-
une armée de cent mille hommes, dont
mille fournis par l'Empire (1), ils battirent
ées turques à plusieurs reprises, notam-
Mohacs, où cent soixante-six ans aupa-
l'indépendance hongroise avait succombé
es coups de Soliman; ils repoussèrent
utes les attaques de Tékely et s'empa-
le Bude, Eilau, Essek et Peterwardein. A
1687 les Turcs étaient chassés de presque
Hongrie. En cette même année, le duc de
e entra en Transylvanie, et força Apafy
tre entre les mains de Léopold la direc-
litaire du pays. Sur ces entrefaites le gé-
araffa institua à Eperiès un tribunal, qui,
ors de toutes les lois, fit exécuter, par
bourreaux, toutes les personnes soup-
s d'avoir favorisé les entreprises de Tékely;
oucherie, qui dura plusieurs semaines,
ieu sur une estrade célèbre sous le nom
âtre sanglant d'Eperiès. A la diète de
urg, tenue en octobre 1687, Léopold fit dé-
la renonciation des Hongrois à leur droit
sir leur souverain parmi tous les princes
aison de Habsbourg; dorénavant la cou-
levait appartenir à l'aîné de cette famille.
voir encore fait retrancher de la consti-
'article qui autorisait tout gentilhomme à
les armes contre le souverain qui ne res-
it pas les lois du pays, Léopold fit cou-
roi de Hongrie son fils Joseph.
ter de ce moment, Léopold donna toute son
n aux affaires de l'Europe, où son autorité
té singulièrement amoindrie par suite des
as que lui avait causés la guerre avec les
Ainsi, lorsque Louis XIV avait occupé les
res de l'Empire que les fameuses chambres
ion lui avaient adjugés comme ayant au-
dépendu des trois évêchés lorrains et de
, Léopold n'avait pu que protester, et il
nême vu forcé de signer, le 15 août 1684 à
nne, une trêve de vingt ans, qui permettait
de garder tout ce que les chambres de
lui avaient attribué avant le 1er août
Mais lorsqu'en 1685 Louis XIV vint ré-
, après la mort de Charles, dernier rejeton
ranche aînée des électeurs palatins, tous
ns meubles et allodiaux de cette maison
duchesse d'Orléans, sœur de l'électeur,
d, enhardi par ses victoires sur les Turcs,
, le 9 juillet 1686, contre la France la fa-
meuse ligue d'Augsbourg avec les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière et les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin. Le traité n'était que défensif; Louis XIV pensait qu'il engageait les coalisés à venir l'attaquer immédiatement. Cette pensée, jointe à l'irritation que lui causait l'insuccès de Guillaume de Furstenberg, son protégé, dans la candidature à l'électorat de Cologne, le décida à déclarer la guerre à Léopold et au nouvel électeur palatin. Il fit occuper par son armée les trois électorats ecclésiastiques presque en entier ainsi que le Palatinat, qu'il fit complétement dévaster, parce que le nombre croissant de ses ennemis l'empêcha de le garder. Léopold profita de l'exaspération que cette mesure barbare excita non-seulement en Allemagne, où la diète mit les Français au ban de l'Empire et interdit tout rapport avec eux, mais encore dans toute l'Europe, pour conclure, dans le courant des années 1689 et 1690, successivement avec la Hollande, avec l'Angleterre, qui venait de prendre pour roi le prince d'Orange, avec l'Espagne, la Savoie et les principaux membres de l'Empire, les traités connus sous le nom de *Grande Alliance*.

Sur le Rhin, les campagnes de la guerre ne furent pas heureuses pour les alliés : ils ne parvinrent pas à pénétrer en France. Dans les Pays-Bas, les Français sous Luxembourg remportèrent, de 1690 à 1693, les victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinde, et s'emparèrent de Mons, de Namur et de Charleroi. Mais ces succès ne furent pas suivis de résultats décisifs, et Louis XIV, se voyant bientôt réduit à la défensive, traita en 1696 avec le duc de Savoie en lui abandonnant Casal et Pignerol; il obtint par là de Léopold et du roi d'Espagne la reconnaissance de la neutralité de l'Italie (1). Le mauvais état financier de l'Angleterre, les pertes énormes que les corsaires français faisaient éprouver au commerce anglais et hollandais, décidèrent peu de temps après le roi Guillaume à entrer en négociation avec Louis XIV, malgré les représentations de Léopold, désireux d'abattre la puissance de la France, pour ne plus avoir à la craindre dans le débat sur la succession d'Espagne, qui ne devait pas tarder à s'ouvrir. Le 20 septembre 1697 un traité de paix fut signé à Ryswick, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. Léopold et l'Empire se virent forcés d'accéder bientôt après à ce traité, par lequel la France gardait Strasbourg et la pleine suzeraineté en Alsace, restituait la Lorraine, en y conservant toutefois le libre passage pour ses troupes, et rendait les parties de l'Empire qu'elle s'était appropriées d'après les décisions des chambres de réunion.

Si Léopold n'avait pas atteint son but dans sa

faut encore ajouter à ce chiffre un nombre con-
e de volontaires venus de toutes les parties de
pour prendre part à cette dernière croisade.

(1) Léopold venait de renouer en Italie la chaîne qui attachait autrefois ce pays à l'Allemagne, en exigeant des contributions de tout ce qui n'appartenait pas à l'Espagne.

lutte contre la France, il avait en revanche obtenu, dans l'intervalle, de nombreux succès sur les Turcs, avec lesquels la guerre n'avait pas discontinué depuis 1688. En cette année le général Caraffa, après avoir forcé la Transylvanie à reconnaître la suzeraineté de l'Autriche, s'était emparé de Lippa, tandis que l'armée principale, commandée par l'électeur de Bavière, prenait Stuhl, Weissenbourg et Belgrade, et que le margrave de Bade pénétrait en Bosnie. En 1689, malgré la retraite des troupes de l'Empire, employéees contre les Français, le margrave, chargé du commandement en chef, envahit la Servie et la Bulgarie, et prit Szigeth, Nissa et Widdin, grâce à la triple diversion des Vénitiens en Grèce, des Polonais en Podolie, et des Russes dans la petite Tartarie. Le sultan demanda la paix; l'Angleterre, la Hollande et la diète germanique intercédèrent pour lui; mais Léopold, à qui on avait prédit que l'impératrice accoucherait de deux fils jumeaux, dont l'un deviendrait empereur d'Occident, l'autre empereur d'Orient, voulait conquérir toutes les provinces turques d'Europe, en même temps qu'il se préparait à recueillir seul toute la succession d'Espagne. Il proposa donc aux Othomans des conditions humiliantes, et les hostilités recommencèrent. En 1690 les Turcs reprirent Nissa et Widdin, et Tékely, nommé par le sultan prince de Transylvanie, occupa une grande partie de ce pays; mais il fut forcé de se retirer à l'approche du margrave de Bade. De leur côté, les troupes impériales durent évacuer la Servie et ne purent empêcher le vizir Kuprili-Moustapha de reprendre Belgrade. En 1691 l'armée de Kuprili, forte de cent mille hommes, fut entièrement défaite par le margrave à Szalankemen; le vizir se jeta au plus fort de la mêlée, et se fit tuer par désespoir. Plusieurs places de l'Esclavonie tombèrent entre les mains des Impériaux à la suite de cette victoire. Dans la même année Léopold octroya une nouvelle constitution à la Transylvanie, dont il avait confié le gouvernement à Georges Banfy jusqu'à la majorité du jeune Apafy II, fils d'Apafy Ier, mort en 1690; contre son habitude, il consentit deux ans après à modifier, sur la demande des états, quelques points de cette constitution. Les succès des Impériaux furent arrrêtés par le départ de leur habile général en chef, le margrave de Bade, remplacé par le duc de Croy, le général Caprara et enfin par l'électeur Auguste de Saxe. Pour compenser les quelques échecs qu'il éprouva de la part des Turcs, Léopold fit amener à Vienne, en 1696, le prince Apafy, qui, devenu majeur, avait pris en main le gouvernement de la Transylvanie, et il le contraignit à céder son pays à l'Autriche pour une pension minime. L'année suivante le jeune et courageux sultan Moustapha II conduisit en personne en Hongrie une armée de plus de cent mille hommes, et marcha sur Szegedin; trompé par un faux rapport, qui lui fit croire que la prise de cette place exigerait un long siége, il se rendit à
pour y passer sur la rive gauche de la Th
11 septembre il venait de traverser la
avec sa cavalerie et une partie de son infa
lorque le prince Eugène de Savoie, qui,
généralissime impérial depuis deux mois,
en secret tous les mouvements du sultan
sur la rive droite vers la fin de la journ
rompre les ponts par son artillerie, et
le fleuve la moitié de l'armée turque, s
sultan. Bien que cette brillante victoire,
quelle Eugène pénétra en Bosnie, pût f
rer à Léopold de chasser les Turcs de
l'épuisement de ses finances lui fit
propositions de paix du sultan, d'aut
cilement qu'il désirait pouvoir dispos
ses forces pour les différends prêt
sur la succession d'Espagne. Il conclu
Moustapha en janvier 1699, à Carlowi
de vingt-cinq ans; les Turcs abandonnèrent
Transylvanie, une grande partie de la Croati
toute la Hongrie, sauf le Banat. L'ambition
Léopold avait au moins eu pour résultat de
impossible une invasion musulmane
autres pays de l'Europe.

Ébloui par le bonheur de ses armes,
voulait absolument ne rien céder de ses d
succession d'Espagne; il refusa d'accepter
de partage concerté en mars 1700 entre la
l'Angleterre et la Hollande, qui donnait à
duc Charles, fils de Léopold, l'Espagne,
et la Belgique, au dauphin les deux Siciles
présides de Toscane, et au duc de Lorraine
lanais, à la condition que ce prince abando
son pays à la France. Ce traité excita la plus g
agitation chez les Espagnols, qui ne voulaient
le démembrement de la monarchie : ils é
vaient un grand éloignement pour l'Autriche
suite de diverses causes, dont les principales ét
l'insolence de l'ambassadeur autrichien
l'arrogance de la reine, belle-sœur de Léop
enfin le peu d'avantages que l'Espagne avai
tirés depuis longues années de son alliance
l'Autriche. Enfin ils croyaient Louis XIV
assez puissant pour maintenir en un fais
toutes leurs vastes possessions. Dans cette d
sition des esprits, Charles II, pressé par le c
nal Portocarrero, institua pour son héritier
les conseils du pape, Philippe d'Anjou,
fils de Louis. Dans les premiers mois de
le jeune prince arriva à Madrid, et les tr
françaises occupèrent sans difficulté le Mil
et la Belgique, dont le gouverneur, Maxim
électeur de Bavière, s'était entièrement
à la France ainsi que son frère, l'électeur de
logne. Léopold protesta immédiatement co
le testament de Charles II, revendiqua tou
monarchie espagnole pour son fils, l'arch
Charles, et s'apprêta à faire valoir ses préten
par les armes. Pouvant compter sur l'aide
duc de Hanovre, pour lequel il avait cr
1691 un nouvel électorat, il s'assura de l'

ecteur de Brandebourg en lui donnant le e roi de Prusse. En revanche, les cercles nconie, de Bavière, du Rhin et de Souabe arèrent neutres; les ducs de Brunswick-ourg et Wolfenbuttel avaient fait alliance ouis XIV, mais ils furent bientôt contraints troupes hanovriennes d'envoyer sept ré-s à l'armée impériale. Tout dépendait de de que prendraient l'Angleterre et la Hol-Dans le premier de ces pays, les torys, alors voir, ne voyaient pas une nouvelle guerre eilleur œil que le peuple marchand; mais XIV ayant blessé le sentiment national des s en donnant au fils de Jacques II le titre d'Angleterre, Guillaume III parvint à faire n nouveau parlement whig et tout à fait à la France. La Hollande, effrayée de voir gique entre les mains de Louis XIV, ne pas non plus admettre que l'équilibre euro-fût rompu par l'avénement au trône espa-'un prince français, soumis à la volonté aïeul. Enfin, les deux pays voyaient avec es immenses avantages commerciaux que ançais allaient retirer de leur alliance avec l'Espagne. En présence de l'opinion ne ainsi manifestée, Guillaume III et nd-pensionnaire Heinsius conclurent, le embre 1701, avec Léopold, un traité quel ils partagèrent la monarchie espa-à leur profit respectif. En mars 1702 les de Franconie, du Rhin, de Souabe utriche se prononcèrent aussi contre la , et quelques mois après la diète se dé-lans le même sens.

guerre commença dans le Milanais, où ce Eugène pénétra, en juin 1701, avec cinq mille hommes, par des chemins re-comme impraticables pour une armée. Il ça rapidement jusqu'à l'Oglio, malgré les de Catinat, qui, gêné par les ordres mal-us du ministre Chamillart et de Vaude-gouverneur du Milanais, ne put profiter du e supérieur de ses soldats. Tirant habile-arti des fautes commises par Villeroy, qui ça bientôt après Catinat, Eugène vint as-Mantoue; mais il fut rejeté au delà du par Vendôme, en 1702. En cette année e devint générale. Dans les Pays-Bas, les commandés par Marlborough, emportèrent nde partie des places de la Meuse, et ils les autres, sauf Namur, en 1703, année achevèrent la conquête de l'électorat de e. En Allemagne l'électeur de Bavière, le la France, obtint plusieurs avantages, ue Villars, qui, envoyé pour le soutenir, le margrave de Bade à Friedlingen. Lors-se furent joints, en mai 1703, Villars con-l'électeur de marcher sur Vienne, entre-dont le succès était immanquable et qui, e le dit plus tard le prince Eugène, aurait Léopold à demander la paix, d'autant plus roi de Prusse et l'électeur de Saxe étaient alors exclusivement occupés à se défendre contre Charles XII de Suède, et que la Hongrie était de nouveau soulevée. L'électeur préféra envahir le Tyrol, où il pénétra fort en avant; mais au moment où il s'apprêtait à donner la main à Vendôme, qui, venu d'Italie, était déja arrivé à Arco, il dut rétrograder devant l'insurrection spontanée du peuple tyrolien, irrité par le poids des contributions de guerre. Réuni de nouveau à Villars, l'électeur défit à Hochstedt le général impérial Styrum; mais léger, inconséquent, entouré de courtisans vendus à Léopold, il se refusa de nouveau, malgré les instances de Villars, à entrer en Autriche. Vers la fin de l'année, pressé par Louis XIV, il marcha enfin sur Vienne. Comme toutes les troupes préposées à la garde de cette capitale avaient été envoyées contre les insurgés hongrois, les Bavarois et les Français s'avancèrent sans encombre jusqu'à l'Ens, après avoir pris Passau en deux jours. Léopold était dans la consternation; mais, prétextant la saison avancée, l'électeur refusa de pousser en avant, et laissa ainsi échapper pour la troisième fois l'occasion de frapper l'Autriche au cœur. Sur le Rhin l'armée française prit Brisach et Landau, dont les alliés s'étaient emparés en 1702, et battit près de Spire le corps du prince de Hesse-Cassel. En Italie Starembert, qui commandait les Impériaux à la place du prince Eugène, appelé à Vienne pour diriger l'ensemble des opérations, résista aux attaques de Vendôme, qui montra une indécision et une lenteur inaccoutumées, et parvint, en janvier 1704, à joindre avec quinze mille hommes sur le Tanaro le duc de Savoie, gagné par Léopold, qui lui promit le Montferrat, la Lommelline, le Val de Sesia, Alexandrie et Valenza. En 1704 la guerre prit une tout autre tournure. Le prince Eugène s'entendit avec Marlborough pour frapper un grand coup en Bavière, et ils parvinrent à décider la Hollande à y envoyer des troupes au secours de l'Autriche, qui de ce côté pouvait être écrasée d'un moment à l'autre par une action combinée des Bavarois, des Français et des Hongrois. Marlborough et le margrave de Bade se réunirent le 22 juin près d'Ulm, culbutèrent avec soixante mille hommes les trente-cinq mille que leur opposèrent l'électeur et Marsin, retranchés derrière le Schellenberg, et devinrent bientôt maîtres de presque toute la ligne du Danube. Le margrave, qui ne pouvait s'entendre avec Marlborough, alla ensuite faire le siége d'Ingolstadt, tandis que le général anglais était rejoint à Donauwerth par Eugène, accouru du bas Neckar. L'électeur, qui avait reçu des renforts amenés par Tallard, résolut d'aller à la rencontre des alliés malgré les représentations du maréchal, qui préférait les affamer. Le 13 juillet eut lieu la fameuse bataille de Hochstedt, qui se termina par la déroute complète du corps de Tallard. Les suites de cette bataille furent plus funestes aux Français que leur défaite même:

l'électeur, qui était encore en force pour défendre son pays, l'évacua à l'instant. Toute la Bavière fut occupée par les Impériaux; Léopold la fit dévaster avec une barbarie au moins égale à celle qu'il avait tant reprochée à Louis XIV lors de l'incendie du Palatinat. En Italie les Impériaux furent repoussés jusqu'au Tyrol, et le duc de Savoie ne put empêcher que la plus grande partie de ses États ne fût occupée par Vendôme. Au moment où les alliés se disposaient à rouvrir la campagne avec deux cent vingt-cinq mille hommes, chiffre alors formidable, Léopold mourut dans l'espoir que la puissance de son glorieux rival serait bientôt renversée.

D'un autre côté, il était très-inquiet de la tournure des événements en Hongrie. Les habitants de ce malheureux pays n'avaient pas cessé un instant d'être soumis à des exactions révoltantes; aucune propriété n'y était assurée devant la rapacité des autorités, qui, choisies presque exclusivement parmi les Allemands, faisaient ratifier leurs extorsions par des commissaires nommés arbitrairement. Aussi fut-il facile à deux simples déserteurs, Kiss et Esza, de rassembler, au commencement de 1703, une troupe de mécontents et de courir impunément le pays. Ils mirent à leur tête le jeune François Rakoczy, fils de Georges Rakoczy, prince de Transylvanie et de l'héroïque Hélène Zrinyi, qui avait épousé en secondes noces Emerik Tékely. Il avait été jeté en prison en 1701, par ordre de Léopold, sous le prétexte qu'un de ses amis intimes avait eu des pourparlers avec plusieurs magnats hongrois; parvenu à se sauver, il s'était réfugié à Varsovie, où il fut accueilli par l'ambassadeur de France. Brûlant de se venger du despote qui le persécutait, il alla prendre le commandement des insurgés, et s'empara, dans le courant de l'année 1703, d'un grand nombre de forteresses, alors dégarnies de troupes à cause de la guerre avec la France. Secondé par les deux magnats Berczényi et Karolyi, il était en novembre maître du pays plat en Transylvanie, de la haute Hongrie, et de plusieurs villes importantes sur la droite du Danube; ses bandes vinrent même brûler les villages des environs de Vienne, qu'il n'aurait pas hésité d'investir si, comme il s'y attendait, l'électeur de Bavière s'était approché pour le soutenir. Pendant l'année 1704, l'insurrection fit des progrès si alarmants, que Léopold, voyant le général Heister forcé de se replier sur la capitale, fit des propositions d'accommodement; elles n'aboutirent pas, parce que les Hongrois, habitués à voir l'empereur manquer à la foi jurée, exigèrent que l'arrangement fût garanti par l'Angleterre et la Hollande. Les hostilités furent reprises avec une nouvelle fureur, et bien que Rakoczy fût battu à Tyrnau par Heister au commencement de 1705, Léopold n'en éprouva pas moins, en mourant, les craintes les plus sérieuses sur le rétablissement de l'autorité impériale en Hongrie. Ce n'est qu'en abandonnant franchement le système de cruautés et de spoliations suivi par Léopold, que son fils Joseph I[er], qui lui succéda dans l'Empire et en Autriche, parvint à recouvrer la Hongrie pour la maison de Habsbourg.

Tout en flétrissant les excès du règne de Léopold, l'historien ne doit pas oublier qu'ils doivent être en grande partie attribués à ses conseillers. Ils lui firent cependant prendre plusieurs mesures utiles au commerce et des réformes nécessaires dans la législation. Doué de beaucoup de vertus privées, Léopold eut encore le mérite de protéger avec sollicitude les sciences et les arts; il fonda les universités de Breslau et d'Inspruck, et patronna l'Académie Léopoldine des naturalistes et autres institutions propres à hâter le progrès des lumières. Regardé comme le prince le plus savant de son époque, il était versé en théologie, en philosophie, en mathématiques et en jurisprudence; il parlait toutes les langues de l'Europe et s'amusait souvent à écrire des épigrammes ou des fables latines, ou bien à composer des airs de musique, art qu'il aimait avec passion. Contrairement à Louis XIV, il détestait le faste et aimait à vivre au sein de sa famille, qu'il chérissait tendrement.

Ernest GRÉGOIRE.

Comazzi, *Istoria di Leopoldo I*; Vienne, 1697, in-8°. — *Life of Leopold I*; Londres, 1706, in 8°. — Meuck, *Leben Leopolds I*; Leipzig, 1707, et 1710, in-8°. — Die *Leben Leopolds des Grossen*; Cologne, 1708; Leip 1713, 9 vol. in-8°. — Wagner, *Historia Leopoldi Ma* Augsbourg, 1719-1731, 2 vol., in-fol. — Hauff, *Denk digkeiten aus dem Leben Leopolds I*; Tubingue, in-8°.

LÉOPOLD II, empereur d'Allemagne, 5 mai 1747, mort le 1[er] mars 1792. Fi l'empereur François I[er] et de l'impératrice Thérèse, il succéda à son père comme duc de Toscane en 1765; il se signala p zèle pour la réforme de toutes les part l'administration. « Il pensa, dit Cantu son *Histoire de Cent Ans*, que le lu soldats, de police, de cachots, d'entra la liberté, que l'on regardait comme le obligé de tout gouvernement, n'était pas pensable au bien des peuples et à la sûre princes. L'ancienne république, formée p grégation successive de petits corps, avec ses priviléges et sa juridiction partic avait laissé un ordre de justice civile très-vi et des lois qui variaient de la ville à la pagne, d'une province à l'autre. Léopold les lois uniformes; les magistrats inutiles supprimés; il réduisit le nombre des juges, un choix sévère parmi eux. Il promulgu nouveau règlement de procédure, et charge naccini et ensuite Michel Ciani de rédig code, qui fut continué par Lampredi, mais rompu par la révolution. Convaincu que l'ex rigueur empêchait moins les crimes que le timents modérés, mais prompts et certain compagnés d'une surveillance exacte, prima la peine de mort, et y substitua les

;. Il abolit toute immunité, tout privilége
nnel ou droit d'asile, la torture, la confis-
, les procès de haute trahison, le serment
révenus, les dénonciations secrètes, les ac-
ons contre les parents, les *procès de
bre*, où les accusés n'étaient pas admis à
fendre, les dépositions de témoins officiels,
damnation par contumace. Les amendes
nt former un fonds destiné à indemniser
ui auraient été emprisonnés injustement. »
lonnant l'ancien système de douanes, qui
les unes des autres les villes du grand-
, Léopold affranchit le commerce de toutes
nrées; détruisant les priviléges des cor-
ons, il accorda des encouragements à l'in-
e, et construisit des routes et des canaux
e transport des produits. Il abolit les cor-
les paysans, donna l'administration des
unes aux habitants, fonda des colléges et
maisons d'éducation, et des hospices pour
igents. Il fit avec succès dessécher et en-
ultiver beaucoup de maremmes. « Léopold,
M. Cantu, abolit aussi les fermes pour
t qui pesaient lourdement sur le peuple et
taient peu au trésor; il renonça à cer-
monopoles onéreux et à l'obligation su-
à chaque famille d'acheter une quantité
inée de sel. Il laissa libre la culture du
ainsi que le débit des eaux-de-vie et les
ies de fer. Non-seulement il combla les
causés par ces réformes au moyen d'une
tion plus économique, mais il accrut les
s de 1,238,000 livres par an; et dans l'es-
e trente-sept ans il réduisit la dette pu-
de quatre-vingt-sept millions et demi à
quatre, en y employant sa fortune propre
ot de sa femme. Il dépensa trente millions
éliorations, et en laissa cinq dans le trésor
successeur, après avoir embelli la capi-
es villes impériales. » Il fit publier l'exposé
t de l'état des finances et des mesures
par lui pour les augmenter. « Mais son
t de tout faire par lui-même; le peuple
ranger à ces réformes auxquelles il ne
nait rien, et les citoyens s'embarrassèrent
étudier la chose publique, qui semblait ré-
au gouvernement. Il put donc faire et dé-
son gré, heurter les opinions, léser les
s, et être tout à son aise un despote phi-
e. Il fit tort à tant de belles qualités par
ionnage frivole et tracassier de même que
n défaut de modération dans les matières
uses. » Il eut, comme son frère Joseph II,
heureuse idée de vouloir réglementer de
rce depuis les questions les plus ardues
gme jusqu'aux moindres cérémonies du
Appuyant de toute son autorité les ré-
, les unes utiles, les autres ridicules, que
posa l'évêque de Pistoie, Scipion Ricci
e nom), il se mit à imposer les doctrines
stes sur la grâce, et à contrarier par
espèces de vexations les manifestations de
la piété populaire, telles que processions, expositions d'images, pèlerinages, etc. Ricci, ayant fait sanctionner ses idées par le fameux synode de Pistoie, ne trouva pas tous les évêques disposés à les accepter; ce qui, joint à la révolte des habitants de Prato, excités par l'enlèvement d'un autel ordonné par Ricci, et à plusieurs autres émeutes, donna à réfléchir à Léopold sur l'opportunité de faire intervenir l'État dans des questions purement religieuses. Cependant, par entêtement, il fit, avant de révoquer en définitive les changements arbitraires introduits dans la discipline de l'Église, envoyer aux galères plus de six cents personnes, qui ne voulaient pas accepter le joug des doctrines jansénistes. Telle fut avec ses bons comme avec ses mauvais côtés le règne de Léopold en Toscane.

Lorsqu'il succéda, en février 1790, à son frère Joseph II sur le trône d'Autriche, il se trouva au milieu des plus grands embarras. Partout les peuples s'étaient révoltés contre les innovations imprudentes de Joseph; et ils avaient trouvé un soutien dans Frédéric-Guillaume de Prusse, qui encourageait la Porte à pousser vivement la guerre commencée depuis deux ans avec l'Autriche, contre laquelle il excitait encore les Polonais. Léopold, pour couper court à cette hostilité latente de la Prusse, l'appela au congrès de Reichenbach, qui s'ouvrit le 27 juin avec le concours de l'Angleterre et de la Hollande; en séduisant la mobile imagination de Frédéric-Guillaume par le double tableau des délices de la paix et des dangers de la révolution française, il déjoua les entreprises du ministre prussien Hertzberg (*voy.* ce nom), et accepta ensuite comme base de ses négociations avec le sultan le *statu quo* avant la guerre, moyennant l'engagement pris par les autres puissances de l'aider à recouvrer la Belgique. Le 10 septembre il signa à Giurgewo avec la Porte un armistice qui fut converti en paix à Sistova, le 4 août 1791. Ensuite il s'occupa de calmer les esprits de ses sujets par une grande condescendance, et par la révocation des mesures de Joseph II, qui avaient excité le plus d'animosité. Il rétablit les anciens impôts, supprima les séminaires généraux, l'absolutisme de la police et de l'administration, les entraves apportées au commerce au nom de la liberté, et les améliorations du système judiciaire qui avaient entraîné tant d'abus. Il ne laissa guère subsister des innovations de Joseph que l'édit de tolérance. En même temps il s'attachait à déployer dans l'occasion une grande fermeté pour écarter de lui le soupçon que ce retour aux institutions du temps de Marie-Thérèse lui fût imposé par la peur; ainsi, malgré les réclamations menaçantes des Hongrois, il ne céda pas à leurs demandes pour le rétablissement de leurs anciens priviléges; et étant entré en Hongrie avec une armée considérable, il déclara à la diète,

réunie à Bude, qu'il leur promettait, de son propre mouvement, que l'indépendance de leur pays serait sauvegardée et qu'il aurait égard aux vœux des populations. En Belgique, de même, il rétablit la *joyeuse entrée* et les priviléges provinciaux; mais lorsque les patriotes eurent refusé de se soumettre à ces conditions, il fit occuper le pays par trente mille hommes, conduits par Bender, et ressaisit ainsi la domination de ces provinces.

Mais bientôt après, Léopold, élu empereur en septembre 1790, se trouva en face de la conflagration produite par la révolution française. Il avait déjà eu à appuyer auprès de l'Assemblée constituante les réclamations des princes de l'Empire médiatisés en Alsace et lésés par les lois nouvelles de la France; il n'avait pu obtenir que des promesses d'indemnités en argent, et non pas des compensations en biens-fonds, comme le voulaient les princes. En mai 1791 Léopold fit avertir Marie-Antoinette, sa sœur, qu'il ferait bientôt marcher trente-cinq mille hommes en Flandre, quinze mille en Alsace, et qu'aidé de soixante mille Suisses, Piémontais et Espagnols, il s'efforcerait de rendre à Louis XVI tout son ancien pouvoir; il recommandait surtout, pour la réussite de ce plan, que le roi ne s'éloignât pas de Paris. Affligé mais non supris du triste résultat du voyage de Varennes, Léopold envoya une circulaire aux diverses puissances de l'Europe, les engageant à intervenir en commun pour faire rendre à Louis XVI toute sa liberté. Frédéric-Guillaume répondit le premier à cette demande, conclut le 25 juillet avec l'empereur un traité d'alliance provisoire, et s'apprêta à faire avancer des troupes sur le Rhin. Mais lorsque les deux souverains se réunirent le 24 août à Pilnitz, Léopold se montra entièrement opposé à la guerre. Marie-Antoinette lui avait écrit qu'elle avait confiance dans les efforts des constitutionnels; ceux-ci avaient fait assurer à l'empereur que leur intention était non d'amoindrir mais de sauvegarder l'autorité du roi; enfin le maréchal Lascy avait persuadé à l'empereur qu'une guerre contre les Français était des plus périlleuses et entraînerait en tous cas la perte immédiate des Pays-Bas. Aussi, malgré les instances du comte d'Artois, accouru à Pilnitz dans l'espoir d'y voir décréter une croisade contre la révolution, Léopold ne voulut s'engager à aucune entreprise décisive; il se borna à signer la fameuse déclaration de Pilnitz, manifeste vague, où les deux souverains annonçaient que dans le cas où ils seraient approuvés par toutes les autres puissances, ils aviseraient à aider Louis XVI dans l'établissement « d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français ». Cette prudence et cette réserve exaspérèrent les émigrés, d'autant plus que Léopold donna quelque temps après l'ordre de faire disperser leurs rassemblements qu'ils fussent armés ou non. Mais plusieurs

princes allemands voisins de la France, l'
de Trèves entre autres, se montraient
posés à la guerre, et encourageaient ouv
les préparatifs militaires des émigrés.
des intentions pacifiques de Léopold, l
titutionnels, désirant former une arm
arrêter la révolution, sommèrent ces
d'empêcher les armements de la nobles
çaise, et les menacèrent d'une invasion im
dans le cas contraire. Mais l'esprit bel
une fois excité, prit bientôt des proporti
plus étendues que ne le voulaient les c
tionnels. Les girondins adoptèrent l'opini
bord isolée, de Robespierre, que la Fran
pour mission de délivrer de leurs rois
peuples de la terre. Aussi lorsque Léopold
en le ratifiant le *conclusum* de la diète
refusait de reconnaître les décrets du 4 ao
quant aux princes de l'Empire médiatisé
sace ou en Lorraine, lorsqu'il annonça l
cembre qu'il ferait marcher le maréchal
au secours de l'électeur de Trèves, si c
était attaqué sans motifs plausibles, l'As
législative décréta, le 25 janvier 1792,
pold serait mis en demeure de déclarer
nonçait à tout traité dirigé contre la pl
veraineté de la nation française, et que
pereur ne répondait pas avant le 1er
le faisait d'une manière évasive, la guerr
rait déclarée sans délai. Léopold, recon
l'impossibilité du maintien de la paix, fit
bler ses troupes, et envoya six mille hor
Brisgau. Le 19 février il fit connaître sa
où, tout en prétendant que ses pourparl
les autres puissances n'avaient qu'un
défensif, il rejetait tout le mal sur les j
qu'il qualifiait de secte pernicieuse et d
du repos public. Ces expressions impr
suggérées à Léopold peut-être par la
France, excitèrent une tempête généra
au milieu de ces complications que
mourut, subitement, à la suite, dit-on,
de femmes. E. GRÉGOIR

Skizze der Lesbensbeschreibung Leopolds II,
1790, in-8°. — *Leben Leopolds II*; Prague, 179
Foucault, *Histoire de Léopold II*; Bruxelles, 17
— Sartori, *Leopoldinische Annalen*; Augsbo
2 vol., in-8°. — Alxinger, *Ueber Leopold II*;
1792, in-8°. — Milbiller, *Geschichte der Deutsch
Joseph I und Leopold II*; Ulm, 1806. — *Beitr
Charakterishik Josephs I, Leopolds II und*
Paris, 1797, réimprimé sous le titre de : *Die
in Wien*; Stuttgard, 1841, in-8°. — *Charakteri
polds II*; Vienne, 1792, in-8°.

II. LÉOPOLD *margraves et ducs d'Autri*

LÉOPOLD, dit *l'Illustre*, margrave
triche, mort le 10 juillet 994. C'est de
descendent les margraves et ducs d'Autr
la maison de Babenberg ou Bamberg qui go
ce pays jusqu'en 1246. Son grand-père, He
de Thuringe et de Saxe, mourut en 886, a
de Paris par les Normands. Après av
chargé de l'administration des comtés du

undergau, Léopold fut nommé mar-
iche en 983 par l'empereur Othon II.
éfit en plusieurs rencontres les Hon-
évastaient le margraviat, et les re-
à de la March et de la Thaya. Il prit
ille de Moelk, en fit sa résidence, et
985 une abbaye de bénédictins, de-
re. Ayant fait venir de Bavière et
e un grand nombre de colons, pour
Autriche, il rebâtit plusieurs villes
ar les Hongrois, et éleva pour ar-
nvasions beaucoup de châteaux forts.
té qu'il fit régner dans son pays ex-
sie de ses voisins, et trois d'entre
de Bavière, celui de Carinthie, et l'é-
ssau, s'unirent pour imposer à l'Au-
ses obligations en leur faveur. En
n tournoi à Wurtzbourg, Léopold
ortellement par une flèche destinée
Henri, comte de Schweinfurt.
E. G.

res *Rerum Austriacarum*, t. I. — Eccard,
incipum Saxoniæ*, t. I, Préface. — Rauch,
treichs*.

, dit *le Beau*, margrave d'Au-
le 12 octobre 1096. Ayant succédé
son père Ernest le Vaillant, il sou-
armes le parti de Rodolphe de
re l'empereur Henri IV; mais ce
sta en 1079 les pays de Léopold, et
à se soumettre. Deux ans après, le
joignit de nouveau aux ennemis
il le déclara déchu de ses possessions
son allié Vratislas, duc de Bohême.
tra en Autriche, et battit en 1082 les
Léopold à Malberg; mais il fut lui-
en 1085 par Léopold, qui, s'étant
las, roi de Hongrie, chassa en cette
s Bohémiens de ses États, qu'il gou-
e paisiblement jusqu'à sa mort.
E. G.

res *Berum Austriacarum*, t. I, *passim*.
hichte Oestreichs*.

(Saint), dit *le Pieux*, mar-
iche, mort le 15 novembre 1136.
ore jeune à l'époque de son avéne-
uverna dès le début avec une sa-
chez les princes de son époque.
sort de ses sujets, les faire ins-
ucir leurs mœurs, tel fut le but de
vitant les guerres, il ménagea les
son pays, et put tout en diminuant
nder un grand nombre de monastères
nsi la civilisation. Il soutint Henri IV,
oya en 1105 des troupes auxiliaires,
ié bientôt après par son beau-frère
, duc de Bohême, dans le parti de
t il épousa en 1106 la sœur, Agnès,
déric de Souabe. Les chroniqueurs
sé peu de détails sur le reste de son
ille et heureux, mais dépourvu de
ls nous apprennent cependant qu'à
rises, notamment en 1118, Léopold
repoussa les Hongrois. En 1125, après la mort de Henri V, beaucoup de princes désiraient porter le margrave au trône impérial; mais il les pria de réunir leurs voix sur Lothaire, duc de Saxe, qui fut élu. De sa femme Agnès, Léopold eut dix-huit enfants, parmi lesquels on remarque *Henri Jochsamirgott*, et *Otton de Freisingue*, le célèbre historien de Frédéric Barbe-Rousse. Il fut canonisé en 1485. E. G.

Pez, *Vita sancti Leopoldi*. — Pez, *Scriptores Rerum Austriacarum*, t. I, p. 575. — Poltzmann, *Compendium vitæ S. Leopoldi*.

LÉOPOLD, duc d'Autriche, né en 1157, mort le 21 décembre 1194. Il succéda en 1177 à son père, Henri Jochsamirgott, et fit la paix avec Bela, roi de Hongrie, en lui livrant le prince Geyssa, frère de Bela et prétendant à la couronne de Hongrie, qui avait été accueilli et soutenu par Henri Jochsamirgott. Il contribua ensuite à chasser de Bohême le roi Sobieslav II et à y faire monter sur le trône Frédéric Ier. En 1186 le duc de Styrie Ottocare Ier, n'ayant pas d'héritier, le choisit pour lui succéder, et le fit reconnaître comme souverain futur par les états. Bela, roi de Hongrie, qui réclamait depuis longtemps quelques parties de la Styrie, les fit alors occuper par ses troupes, ce qui le mit en lutte avec Léopold. Le différend ayant été arrangé en 1190 par l'empereur, Léopold partit pour la croisade, et alla rejoindre l'armée chrétienne, qui faisait le siége de Saint-Jean-d'Acre. Lors de la prise de cette ville, il montra la plus grande bravoure; il fut, dit-on, tellement couvert de sang, qu'il ne restait de blanc sur son vêtement que ce qui était couvert par son baudrier; c'est pour cela que les armes de l'Autriche furent remplacées par un écu de gueules à la fasce d'argent. Léopold s'établit dans une maison de la ville, et y fit arborer sa bannière; Richard Cœur de Lion la fit arracher et traîner dans la boue. Léopold, irrité de cet outrage, alla camper hors de la ville, et retourna bientôt en Autriche. Lorsqu'en 1192 Richard, ayant fait naufrage à Pola, cherchait sous un déguisement à gagner l'Angleterre, il arriva à Erdsberg, près de Vienne; reconnu par un croisé, il fut arrêté par ordre de Léopold, qui le livra à l'empereur Henri VI. Malgré les représentations du pape Célestin III, Richard ne put recouvrer sa liberté qu'en donnant à Henri cent cinquante mille marcs d'argent, et vingt mille à Léopold. Excommunié par le pape pour avoir arrêté un croisé, Léopold mourut bientôt, après d'une chute de cheval, après avoir ordonné à son fils Frédéric de remettre à Richard l'argent qu'il lui avait extorqué, ordre que Frédéric n'exécuta jamais. E. G.

Othon de Saint-Blaise, *Chronicon*. — Guillelmus Neubrigensis, *De Rebus anglicis*. — Richardus Diviensis, *Gesta Richardi I*. — Hemingford, *Chronicon*. — Matthieu Paris. — Rauch, *Geschichte Oestreichs*, t. II.

LÉOPOLD, dit *le Glorieux*, duc d'Autriche, petit-fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, né en 1292, mort à Strasbourg, le 28 février

1326. Se trouvant en Souabe en 1308, lors de l'assassinat de son père, l'empereur Albert, il arrêta par son énergie les entreprises des nombreux partisans des meurtriers. Au lieu de partager avec ses frères les possessions de sa maison, il consentit à ce qu'elles restassent indivises, et il en prit en main l'administration en commun avec son frère aîné Frédéric le Beau (*voy.* ce nom), ses autres frères étant encore mineurs. Cette union leur permit d'établir solidement leur autorité malgré le mauvais vouloir de l'empereur Henri VII, malgré l'inimitié des ducs de Bavière et l'insubordination de la noblesse d'Autriche. En 1310 Léopold alla rejoindre à Lausanne, avec deux cents chevaliers et autant d'archers, l'empereur Henri VII, et pénétra avec lui en Italie. Après avoir puissamment contribué à étouffer l'émeute suscitée à Milan contre Henri par les della Torre, il accompagna l'empereur au siége de Brescia; mais, tombé malade, il retourna bientôt en Souabe. Après la mort de l'empereur Henri, il fit beaucoup de démarches auprès des électeurs pour les décider à choisir son frère Frédéric, et acheta, entre autres, la voix de l'archevêque de Cologne pour quarante mille marcs d'argent. En octobre 1314 une double élection eut lieu à Francfort : les archevêques de Mayence et de Trèves, le roi Jean de Bohême et le margrave de Brandebourg se prononcèrent pour Louis de Bavière; Frédéric fut élu par l'archevêque de Cologne, par le comte palatin, par le duc de Saxe et le duc de Carinthie : ce dernier votait comme prétendant au royaume de Bohême. Louis fut sacré à Aix-la-Chapelle, Frédéric à Cologne; la guerre civile éclata. L'égoïsme des princes et l'indifférence des villes laissèrent les deux compétiteurs réduits à leurs propres forces. Plein d'activité et de courage, Léopold fut prêt le premier, et envahit la Bavière dès la fin de l'été de 1315. Louis ne voulut pas accepter la bataille, et s'enferma dans Augsbourg. Forcé à la retraite par des pluies torrentielles, Léopold se borna à dévaster le pays plat. De retour en Souabe, il apprit le rejet des offres d'accommodement faites par lui aux habitants de Schwitz, d'Uri et d'Unterwald, qui, appuyés par l'empereur Louis, avaient refusé de reconnaître son autorité. Pour les châtier, il se transporta à Zug avec plusieurs milliers de soldats. Les confédérés, avertis par Henri de Hunenberg de l'endroit où le duc devait passer, se portèrent à Hasslern. Le 15 novembre l'armée autrichienne, composée principalement de cavalerie pesamment armée, arriva près du lac d'Ægri; la route où elle s'engagea est bordée d'un côté par le lac, de l'autre par des rochers taillés à pic, appelés le Margasten. Lorsque les troupes de Léopold approchèrent du Mattligütsch, lieu où le chemin n'a plus que quelques pieds de largeur, elles se virent tout à coup assaillies par des blocs de pierre et des troncs d'arbres lancés du haut des rochers par une cinquantaine de Suisses exilés de leurs cantons et qui voulaient participer à la dé-

fense de leur patrie pour être admis à
Ces blocs tombant sur les rangs serrés
chiens en écrasèrent un grand nomb
rèrent entièrement la route; les conféd
dant le bruit de cette lutte, accourure
et joignant leurs efforts à ceux des e
rouler de nouveaux quartiers de roch
ennemis, qui se retirèrent en désordre
que les confédérés, légèrement équipé
sur les Autrichiens et massacrèrent to
nards. Léopold perdit quinze cents h
parmi eux beaucoup de nobles de S
nonçant à combattre ces montagnards
tégés par la nature de leur pays, l'emp
les chevaliers bardés de fer, quelque
qu'ils fussent, il conclut avec eux,
après, une trêve. Il reprit avec plus d
jamais sa lutte contre Louis; ayant,
miers, reconnu que la force des ar
consister dorénavant dans une infanter
ciplinée, il en forma principalement
avec lesquelles il défit complétement, e
le Bruch les quatre mille cavaliers qu
opposa. Mais, comme la science des m
stratégiques lui manquait ainsi qu'aux
pitaines de son temps, qui ne faisaien
qu'en chefs de partisans, il ne tira
sultat de cette victoire que de dévast
suivante toute la Bavière; après quo
ses positions de Souabe.

En 1322 il résolut d'exécuter un pl
vait amener la ruine entière de Louis.
Lech en septembre, se proposant de t
les derrières de l'armée bavaroise que
venu d'Autriche, devait attaquer de fr
initier son frère à ce plan, il lui expédi
sage, l'engageant à refuser le comb
l'approche de l'armée de Souabe. Mai
teurs de cette dépêche, dépouillés en
leurs chevaux, n'arrivèrent pas à temps
pêcher Frédéric de livrer bataille. La
eut lieu à Muhldorf sur l'Inn. Malgré l'a
lieutenants, Frédéric, attaqua avec u
de mille hommes trente-deux mille B
Bohémiens. Il était sur le point de rem
victoire, lorsque le burgrave de Nurem
vança avec la réserve de l'ennemi;
chiens, prenant cette troupe pour l
Léopold, allèrent au-devant d'elle en
se débandèrent, ce qui causa leur dé
déric et son frère Henri furent au nomb
sonniers. Cette nouvelle causa tant de
Léopold, que « oncques, dit-on, on ne
depuis. » Après quelques tentatives d'a
dement, que Louis fit échouer par se
tions, le duc alla s'aboucher en juill
Bar-sur-Aube avec le roi de France C
Bel afin de concerter les moyens de fair
roi à l'Empire. En cela il agit d'après le
du pape Jean XXII, qui venait d'exco
Louis, et du roi de Bohême, devenu l'a
de Louis. Un traité fut conclu entre le d

ur projet ne réussit pas. Léopold con-
noins à miner par les armes et par
itions l'autorité, déjà assez faible, de
ie décida enfin, en septembre 1325, à
pouvoir avec Frédéric (*voy.* Louis
, empereur). Léopold ne souscrivit
éserve à cet arrangement, et con-
gocier secrètement avec le pape, avec
rance et avec le roi de Naples, pour
la puissance de Louis. Ce dernier
tout le pouvoir entre les mains de
ie gardant pour lui que le titre de
l triomphait de son ennemi, lorsque,
maines, après il mourut, à la suite
te maladie. On vit alors clairement
été le principal appui de Frédéric;
int sur sa renonciation à l'Empire,
para sans résistance de la direction
des affaires. De sa femme Catherine
Léopold eut deux filles, dont l'une,
'ut la mère du célèbre Enguerrand de
E. G.

Leobiensis. — Volcmarus, *Chronicon.* —
entinensis. — Vitoduranus, *Chronicon.* —
œnigsfeldense — Kurz, *Geschichte Frie-*
chönen. — Lichnowsky, *Geschichte des*
ourg, t. III.

D III, dit *le Preux*, duc d'Autriche,
351, tué à Sempach, le 9 juillet 1386.
la mort de son frère Rodolphe IV, il
ar son autre frère Albert III à venir,
dition de la maison de Habsbourg,
commun le gouvernement de leurs
héréditaires. Les deux frères s'atta-
ord à conjurer les dangers que la hau-
urderie de Rodolphe avaient attirés
he, et s'allièrent à cet effet avec
Charles IV. En 1369 ils obtinrent
cent seize mille florins la renoncia-
nces de Bavière au comté de Tyrol,
dé en 1363 aux Habsbourg par la du-
guerite de Bavière, était spécialement
c l'Autriche antérieure, à l'adminis-
éopold. En novembre de cette même
pold marcha avec dix mille hommes
de Trieste, qui, assiégée par les Vé-
tait donnée à l'Autriche; mais il dut
ourner chez lui, sans avoir pu faire
ge. Voyant que leurs finances souf-
coup depuis que les marchandises de
aient plus introduites en Allemagne
che, les ducs se hâtèrent de conclure
ante la paix avec Venise. Pour se pro-
rgent, ils recoururent, en 1370, à la
des biens de tous les juifs de leurs
ovembre de la même année, Léo-
lit en Lithuanie pour prendre part
valiers teutoniques à une de ces tristes
contre les malheureux et inoffensifs
ord; après bien des massacres et des
opold fut créé chevalier. En 1372 il
la série de ses tentatives pour faire
pacte de famille, qui statuait l'indi-
visibilité des États de Habsbourg; sans en venir encore à un partage définitif, il exigea l'administration séparée et indépendante de la Souabe, du Tyrol et de la Carinthie. En janvier 1573 il envoya une armée à Trévise pour combattre le vicaire impérial François de Carrare, contre lequel il venait de conclure un traité avec la république de Venise, qui lui avait payé ce service avec des sommes considérables; mais s'étant arrangé plus tard avec François de Carrare, qui lui abandonna Feltre, Bellune et le val de Sugana, il tourna ses armes contre la république; mais il cessa bientôt les hostilités, lorsque Venise eut triomphé des armées réunies de Carrare et du roi de Hongrie. En 1375 il attira de grands malheurs sur la Souabe et l'Alsace, par son refus opiniâtre de remettre à son cousin, Enguerrand de Coucy, les biens de Catherine, fille de Léopold II et mère d'Enguerrand. Ce dernier pénétra en Allemagne avec quarante mille routiers, et mit tout le pays plat à feu et à sang; mais, faute de machines de siége, il se retira en janvier 1376, et transigea avec Léopold, qui lui céda les seigneuries de Buren et de Nidau. En mai de la même année, Léopold prit de nouveau les armes contre Venise; après une guerre de quelques mois, où les Autrichiens se servirent pour la première fois de canons, on conclut une trêve, qui fut convertie deux ans après en une paix, qui donna à Léopold Rochetta et San-Vittore. En 1379 le duc reçut de l'empereur Venceslas, auprès duquel il était en faveur, l'administration des prévôtés impériales en Souabe; l'année précédente, il avait conclu un traité avec le roi de France pour engager ce prince à secourir Léopold, s'il était attaqué comme partisan de l'antipape Clément VII. En septembre 1379, il força enfin son frère à partager leurs États. Albert reçut l'Autriche, la Styrie et quelques seigneuries situées hors de ces pays; le reste fut adjugé à Léopold, qui s'attacha pendant les années suivantes à arrondir ses possessions en Souabe par l'acquisition des seigneuries de Hohenberg et de Lauffenberg, ainsi que des villes de Feldkirch et de Petit-Bâle. En 1382 la ville de Trieste se soumit de nouveau au duc, parce qu'il gouvernait, dit un historien contemporain, ses sujets avec justice. En avril 1381 il était descendu en Italie avec une armée considérable pour prendre possession de la marche Trévisane et du comté de Ceneda, que la république de Venise lui avait cédés pour être secourue par lui contre François de Carrare; mais craignant d'indisposer le roi Louis de Hongrie, l'allié de François, il n'osa pas attaquer ce dernier; quoique ayant ainsi manqué de parole pour la seconde fois aux Vénitiens, ceux-ci ne lui en abandonnèrent pas moins, à la paix conclue en août 1381, Trévise et Ceneda, avec leurs territoires, préférant les voir entre ses mains qu'entre celles de François. Celui-ci, qui convoitait depuis longtemps ces contrées, déclara en avril 1382 la guerre à Léopold, qui, faute d'argent, ne put envoyer

qu'à la fin d'octobre du secours à Trévise, dont François allait s'emparer. François abandonna pour le moment le siége de cette ville; il le reprit l'année suivante, mais il dut se retirer de nouveau, lorsque Léopold vint au mois de mai l'attaquer avec des forces supérieures. Léopold ayant dû repasser les Alpes peu de temps après, François dévasta encore une fois tout le pays autour de Trévise. Enfin Léopold, impuissant à secourir cette ville efficacement, la vendit, en janvier 1383, à François pour cent dix-huit mille florins d'or, quoiqu'il eût juré de ne jamais la céder à François.

De graves complications survenues en Allemagne forcèrent Léopold à abandonner ainsi ses projets d'agrandissement en Italie. L'affaiblissement du pouvoir impérial avait eu pour résultat un manque général de sécurité; il se forma plusieurs associations entre les princes, les nobles et les villes, dont les membres s'engageaient à se secourir réciproquement en cas d'attaque par des bandes de brigands organisées.

Ces associations se méfiaient les unes des autres; et il régnait particulièrement en Souabe, malgré les efforts louables de l'empereur pour établir la concorde, une sourde fermentation, qui menaçait de se transformer en lutte ouverte. Les villes de Souabe liguées, mécontentes d'avoir été soumises par l'empereur à l'autorité de Léopold, et craignant d'être opprimées par lui, conclurent en février 1385 un traité d'alliance défensive avec Zurich, Berne, Soleure, Lucerne et Zug. Ces cantons, qui cherchaient depuis quelque temps à rompre avec Léopold, enhardis par cette alliance, attaquèrent sans déclaration de guerre, en décembre 1385, le fort de Rotembourg, appartenant à Léopold, s'en emparèrent et le rasèrent. Léopold, furieux de cet acte de violence, rassembla une armée considérable, et arriva, le 7 juillet 1386, à Zofingue. Les Suisses, qui venaient de saccager le pays de Thurgovie, se replièrent en toute hâte, au nombre de deux mille, sur Lucerne, ville qui avait le plus excité la colère de Léopold. Ce prince détacha une partie de ses troupes pour pénétrer dans les cantons par l'Albis, et marcha avec le reste vers Rotembourg. Le 9 juillet il arriva à Sempach, qu'il venait de dépasser lorsque tout à coup, vers l'heure de midi, il se trouva, au tournant d'une pente de montagne, en face des deux mille Suisses qui revenaient de Thurgovie. La surprise fut grande des deux côtés. Léopold avait laissé toute son infanterie en arrière et n'avait avec lui que sa cavalerie; il n'en accepta pas moins immédiatement le combat. Comme le terrain opposait beaucoup d'obstacles aux mouvements des chevaux, les cavaliers mirent pied à terre, et quoique gênés par leurs pesantes armures, et accablés de chaleur, ils attaquèrent résolument les Suisses. Ceux-ci se formèrent en coin, et se ruèrent sur leurs adversaires. Ils rompirent facilement les rangs des chevaliers inaccoutumés à ce genre de combat, et en tuèrent environ trois cents, entre autres Léopold, qui mourut en défendant la bannière d'Autriche (1). E. G.

Konigshoven, *Chronicon*. — Gataro, *Chronicon Paduense*. — Justinger, *Chronik von Bern*. — Kurz, *Oestreich unter Albrecht III*. — Pfister, *Geschichte von Schwaben*. — Suchenwirth, *Werke* (*passim*). — Lichnowsky, *Geschichte des Hauses Habsburg*, t. IV.

III. Belgique.

* **LÉOPOLD I**er (*Georges-Christian-Frédéric*), roi des Belges, prince de Saxe-Cobourg-Saalfeld, né le 16 décembre 1790. Après avoir reçu une excellente éducation, il entra dans l'armée russe avec le grade de général, faveur qu'il dut au mariage de sa sœur Anne-Fœdorovna avec le grand-duc Constantin. Pendant le voyage que son frère fit en Russie en 1808, Léopold resta chargé des affaires du gouvernement, et il accompagna l'empereur Alexandre au congrès d'Erfurt. En 1810, il quitta le service de la Russie. En 1811, il conclut à Munich, avec le roi de Bavière, un traité relatif à la délimitation de la Bavière et du duché de Saxe-Cobourg. En 1813, Léopold alla en Pologne rendre compte à l'empereur Alexandre des dispositions hostiles de l'Allemagne à l'égard de la France. Il suivit l'armée russe jusqu'à Paris, et eut plus d'une occasion pendant la campagne de montrer sa valeur personnelle. Il passa en Angleterre avec les souverains alliés en 1814, et au commencement de l'année suivante il assista au congrès de Vienne. Rappelé à l'armée du Rhin par le retour de Napoléon, il rentra dans Paris avec elle; il en repartit au bout de quelque temps pour se rendre à Berlin. Pendant son séjour dans cette ville, Léopold reçut l'invitation de revenir en Angleterre. Il avait su plaire à l'héritière présomptive de la couronne, Auguste-Charlotte, née le 7 janvier 1796, et le 16 mars 1816 le prince régent annonçait par un message au parlement le mariage de cette princesse, sa fille, avec le prince Léopold. Le 27 mars, Léopold fut naturalisé par acte du parlement, décoré du titre de duc *de Kendal*, ayant le pas sur tous les ducs et les grands fonctionnaires publics, et il reçut la dignité de feld-maréchal avec entrée au conseil privé. Le mariage se célébra le 2 mai; la princesse mourut en couches, le 5 novembre 1817. Une pension annuelle de cinquante mille livres sterling fut assignée au prince Léopold, qui continua de résider en Angleterre, au château de Claremont. Le 3 février 1830, un protocole de la conférence de Londres lui offrit le trône de la

(1) La plupart des historiens modernes attribuent la victoire des Suisses au dévouement d'Arnold de Winkelried, qui, saisissant plusieurs lances des Autrichiens, aurait en tombant permis à ses compatriotes de pénétrer par dessus son cadavre dans les lignes de l'ennemi; mais les auteurs les plus anciens qui parlent de la bataille, notamment Russ et Justinger, ne mentionnent aucunement ce fait, qu'on peut reléguer parmi les anecdotes inventées après coup, sans porter tort à la valeur des Suisses (*Voy. Schweizer Geschichts-Forscher*, t. IX).

Grèce. Léopold accepta, mais sous certaines conditions, telles que l'extension des frontières, la garantie de l'indépendance du nouvel État, et des secours financiers. Les trois cours protectrices ne répondirent pas complétement aux demandes du prince, et d'un autre côté le président Kapodistrias semblait multiplier les difficultés. Il regrettait que le choix du souverain n'eût pas été soumis à l'adhésion des représentants de la nation, et faisait des réserves en faveur des droits du peuple grec, dont la conférence n'avait pas parlé. Un manifeste du sénat hellénique, conforme aux observations du président, voté le 10 avril, appuya fortement sur le maintien des libertés publiques de la Grèce, et s'éleva contre la délimitation fixée par la conférence. Il exprimait en outre formellement le vœu que la religion grecque fût la religion dominante de l'État et que le prince appelé à régner en Grèce consentît à l'embrasser. Ces observations, les lettres du président, qui devaient lui donner une idée fâcheuse de l'état du pays, d'autres raisons encore peut-être, déterminèrent Léopold à refuser la couronne qu'on lui avait proposée; le 21 mai il écrivit à la conférence pour lui remettre son abdication.

Le 4 juin 1831, Léopold fut élu roi des Belges. Le prince n'accepta qu'à la condition que les dernières propositions émanées de la conférence de Londres fussent sanctionnées. Le congrès belge adopta ces propositions; Léopold quitta l'Angleterre et débarqua en Belgique. Le 21 juillet il jura solennellement, entre les mains du régent Surlet de Chokier, d'observer la constitution et la loi du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire, et fut proclamé roi des Belges sous le nom de Léopold Ier. « Fier d'être Belge par votre adoption, dit-il dans son discours, je me ferai aussi une loi de l'être toujours par ma politique. » La guerre avec les Hollandais ne tarda pas à éclater. Les Belges furent défaits. Léopold, qui avait le commandement d'une partie de l'armée, vit sa position tournée à Louvain. Il se décida à appeler les troupes que le gouvernement français avait mises à sa disposition. Le maréchal [illegible] franchit la frontière à la tête de cinquante mille hommes, le 9 août. Le roi des Pays-Bas rappela aussitôt ses troupes; les Français se retirèrent, en laissant seulement un corps de [illegible] mille hommes en Belgique pour donner au roi le temps de réorganiser l'armée. Le [illegible]embre Léopold ouvrit pour la première fois les chambres belges, élues en vertu de la constitution du pays. Il leur demanda bientôt l'autorisation d'adhérer au traité dit des *vingt-quatre articles*, que la conférence de Londres proposait aux parties belligérantes. Il l'obtint, non sans difficulté, car les Belges, qui perdaient le Limbourg et le Luxembourg allemand, protestaient contre ce traité autant que le roi des Pays-Bas. Néanmoins le traité fut signé à Londres le 15 novembre. Longtemps encore la Hollande refusa de le ratifier, et se tint en état d'hostilité contre la Belgique. La France et l'Angleterre restèrent unies pour en assurer l'exécution. Le 3 août 1832 Léopold épousa la fille aînée du roi des Français, Louise-Marie-Thérèse-Caroline-Isabelle, princesse d'Orléans, née à Palerme, le 3 avril 1812. Ce mariage fut célébré au château de Compiègne avec une grande simplicité, sous la double consécration de l'évêque de Meaux et d'un pasteur protestant. Peu de temps après, à la suite de nouvelles négociations infructueuses, la France entreprit le siége d'Anvers, pendant que l'Angleterre bloquait les côtes de la Hollande. Le 24 juillet 1833, la reine des Belges accoucha d'un prince. Léopold annonça qu'il ferait élever son fils dans la religion catholique, qui est celle de l'immense majorité de la nation belge, et le baptême fut célébré le 8 août. Cet enfant mourut le 16 mai 1834. Les mesures énergiques de la France et de l'Angleterre avaient amené le roi des Pays-Bas à signer avec ces puissances, le 21 mai 1833, un traité en vertu duquel il s'engageait à ne point recommencer les hostilités contre la Belgique en attendant un traité définitif. Dès lors la Belgique s'occupa du développement de ses institutions et des intérêts matériels. Une loi du 1er mai 1834 établit les bases d'un vaste réseau de chemins de fer dont le gouvernement poursuivit l'exécution avec persévérance : « C'est la grande affaire nationale, disait M. Nothomb, ce sera le monument du règne du premier de nos rois. C'est le premier essai que la Belgique fait de ses forces comme nation indépendante. » Une banque nationale fut instituée en 1835. L'industrie prit une grande extension; des traités furent conclus avec les nations étrangères; le roi Léopold s'attacha à maintenir l'équilibre entre les partis par des mesures conciliatrices, et, sage interprète des principes constitutionnels, il laissa arriver au pouvoir tous ceux que l'opinion y portait, sans faire acception de personnes. Des troubles intérieurs, suscités par la faction orangiste ou par les partis avancés, furent facilement réprimés. Le 9 avril 1835, la reine était accouchée d'un second prince, qui reçut les noms de *Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor* et le titre de *duc de Brabant*; un second fils naquit le 24 mars 1837, et fut appelé *Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Beaudouin-Léopold-Georges, comte de Flandres*. Le 7 juin 1840, la reine donna le jour à une princesse, *Marie-Charlotte-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine*.

A la fin de 1838, le roi des Pays-Bas, renonçant à cette politique belliqueuse qui ruinait les deux pays, consentit à donner son adhésion au traité des vingt-quatre articles. Cette décision fut mal accueillie en Belgique, le *statu quo* ayant laissé ce royaume en possession des portions du Luxembourg et du Limbourg adjugées aux Pays-Bas par ce traité. De nouvelles démonstrations eurent

lieu; le gouvernement belge engagea le général polonais Skrzynecki : la cour de Russie, non encore représentée à Bruxelles, se plaignit hautement, et les cours d'Autriche et de Prusse rappelèrent leurs envoyés. Néanmoins, après une vive discussion au congrès belge, le traité qui consommait la séparation de la Hollande et de la Belgique fut conclu, entre ces deux États, le 19 avril 1839, et en second lieu avec les cinq puissances. Les questions de nationalité épuisées, la Belgique reprit avec activité le cours de ses travaux d'organisation intérieure et commerciale. L'industrie multiplia ses produits. Il fut un moment question d'une union douanière avec la France; mais les producteurs français s'émurent : on se contenta de certaines concessions, et la Belgique dut chercher d'autres marchés.

La révolution de février 1848 n'eut qu'un faible contre-coup en Belgique, quoique l'émotion fût grande à Bruxelles lorsqu'on y apprit les événements de Paris. Léopold, par sa décision et sa franchise, prévint tout conflit; il réunit autour de lui les chefs des différentes fractions parlementaires, leur rappela dans quelles circonstances il avait accepté la couronne, leur déclara qu'il était prêt à en faire le sacrifice si la nation pensait devoir être plus heureuse en adoptant le gouvernement républicain; il ajouta que s'il en était ainsi il était inutile de recourir à la violence, puisqu'il ne demandait pas mieux que d'aller vivre philosophiquement dans sa retraite de Claremont. Cette déclaration du roi, digne d'admiration, mit fin à toutes les hésitations. La Belgique comprit que la république compromettrait sa nationalité; tous les partis se groupèrent autour de Léopold Ier, et lorsque des bandes insurrectionnelles échappées de France apparurent à Risquons-Tout, il suffit de quelques troupes pour leur faire rebrousser chemin. Franchement lié à la constitution la plus libre qui existe, Léopold épousa loyalement les intérêts de la nation qui l'avait appelé au trône; encore en 1857 il sut se séparer à temps d'un ministère qui avait la majorité dans les chambres, à propos d'une loi sur les établissements de bienfaisance trop favorable à l'influence du clergé et qui pouvait compromettre la tranquillité du pays. Très-populaire en Belgique, Léopold a su maintenir de bonnes relations avec toutes les puissances de l'Europe. De nouveaux liens de parenté l'ont rattaché à l'Angleterre par le mariage du prince Albert avec la reine de la Grande-Bretagne. Les États du Nord ont fini par reconnaître la sagesse de son gouvernement et ont accrédité des agents près de lui; la Hollande a négocié un traité de commerce avec la Belgique, et depuis le rétablissement de l'empire en France Léopold a trouvé des alliances en Autriche pour ses enfants. La reine Louise d'Orléans est morte au mois d'octobre 1850. Le prince royal ayant été déclaré majeur, le 9 avril 1853, le roi son père entreprit un voyage avec lui en Allemagne, et à son retour le duc de Brabant épousa l'archiduchesse Maria-Henrica-Anna d'Autriche, fille de l'archiduc Joseph-Antoine, née le 23 août 1836. En 1857, le roi Léopold maria sa fille à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, et alors chargé de la vice-royauté de Lombardie.

Simple dans sa vie privée, le roi Léopold n'a qu'une liste civile de 2,751,322 fr., qu'il emploie en grande partie en actes de bienfaisance et en encouragement aux lettres, aux arts et aux sciences. Tous les actes de l'état civil de sa famille sont simplement transcrits avec ceux des autres citoyens à la mairie de Laeken, village voisin de Bruxelles, où il possède un charmant domaine et où il aime à passer sa vie. L. L—T.

Sarrut et Saint Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1re partie, p. 25. — La Guéronnière, *Études et Portraits politiques*. — Capefigue, *Diplomates et Hommes d'État européens*, tome IV. — *Dict. de la Convers.* — *Men of the Time*. — *Convers. Lexikon*.

IV. TOSCANE.

*LÉOPOLD II (*Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles*), grand-duc de Toscane, né à Florence, le 3 octobre 1797. Il est le second fils du grand-duc Ferdinand III, qui fut chassé de ses États par les Français en 1799 et obtint en dédommagement, par la paix de Lunéville, l'archevêché de Salzbourg, qu'on sécularisa à cet effet, et qu'il échangea plus tard, aux termes de la paix de Presbourg, contre l'évêché de Wurtzbourg, érigé en grand-duché. Le prince Léopold reçut une éducation distinguée. En 1814 il revint à Florence avec son père, épousa en 1817 la princesse Anne, fille du prince Maximilien de Saxe, et succéda le 17 juin 1824 à Ferdinand III. A la tête d'un État florissant, Léopold II continua la politique conciliante de son prédécesseur. Pendant longtemps son gouvernement fut le moins oppressif de toute l'Italie. Un jour même il conquit une grande popularité en refusant de livrer des réfugiés à un gouvernement voisin. En 1847, lorsqu'une grande agitation politique éclata en Italie, Léopold II fut un des premiers à concéder une constitution à son pays. La même année il acheta l'abdication du duc de Lucques, moyennant une rente de 1,200,000 fr.; qu'il lui paya jusqu'à la mort de la duchesse de Parme, Marie-Louise, à qui le duc de Lucques succéda aux termes du traité de Vienne. La Toscane s'était agrandie de ces États, si agités jusque alors. Plus tard, le triomphe du parti démocratique le força d'aller plus loin : il dut laisser son armée prendre part aux opérations militaires contre l'Autriche, et subir un ministère républicain. Léopold prit la fuite, et fut ramené dans ses États par les troupes autrichiennes, qui avaient battu les soldats italiens et refoulé la Sardaigne. Rentré, le 28 juillet 1849, à Florence, Léopold abolit la constitution, oublia ses principes de tolérance, s'inféoda de plus en plus à la politique de l'Autriche, et persécuta les protestants. En 1852, il rétablit la peine de mort pour les

attentats contre le gouvernement et contre la religion. Le 27 avril 1859, en apprenant le passage du Tessin par les Autrichiens, les troupes toscanes se prononcèrent pour la cause de l'indépendance italienne, et demandèrent leur union avec les troupes sardes pour combattre l'étranger. Le grand-duc chargea, dit-on, le marquis de Lajatico de former un ministère qui aurait déclaré la guerre à l'Autriche. Mais le marquis ne put faire adopter cette combinaison, et l'abdication de Léopold II fut exigée. Le grand-duc abandonna de nouveau Florence, et se retira à Bologne. La Toscane se mit alors, après avoir protesté auprès du corps diplomatique, sous la direction de la Sardaigne, qui y nomma un commissaire royal extraordinaire, et bientôt le prince Napoléon s'y rendit avec un corps d'armée français. Arrivé à Ferrare, le grand-duc adressa au pape et à tous les souverains une nouvelle protestation contre tout ce qui s'était fait à Florence et contre l'occupation de la Toscane. L'empereur d'Autriche, adhéra à cette protestation, comme chef de la famille.

L'édition des *Opere di Lorenzo de Medici* (Florence, 1825, 4 vol. in-folio), préparée par Léopold II, lorsqu'il était encore prince héréditaire, témoigne de la variété de ses connaissances. Après la mort de sa première femme, arrivée le 24 mars 1832, Léopold se remaria, le 7 juin 1833, avec la princesse Antoinette de Naples, née le 19 décembre 1814. Le seul de ses enfants du premier lit qui ait survécu est la princesse Augusta, née en 1825, mariée en 1845 au prince Luitpold de Bavière. De sa seconde femme Léopold a eu le prince Ferdinand, né le 10 juin 1835; le prince Charles, né en 1839; la princesse Isabelle, née en 1834; et la princesse Marie, née en 1838. L. L—T.

Conversations-Lexikon.

LÉOPOLD. *Voy.* ANHALT.

LÉOPOLD Ier grand-duc de Bade. *Voy.* BADE.

LÉOPOLD. *Voy.* BRUNSWICK.

LÉOPOLD. *Voy.* LORRAINE.

LÉOPOLD (*Jean-Frédéric*), naturaliste allemand, né à Lubeck, le 2 février 1576, mort le ... 1711. Il étudia à Altorf, Strasbourg, Zurich et Bâle, où il se fit recevoir docteur en médecine, parcourut l'Italie, l'Angleterre, la France, la Hollande, le Danemark, la Suède, et revint en 1706 dans sa ville natale pour y exercer la médecine. On a de lui : *Relatio de itinere Suecico*, publié à Londres, 1720, par les soins du docteur Woodward. E. G.

Seelen, *Athenæ Lubecenses*, pars III, p. 290.

LÉOPOLD (*Achille-Daniel*), littérateur allemand, né à Lubeck, le 11 juin 1691, mort le ... 1753. Aveugle de naissance, mais doué d'une mémoire extraordinaire, il apprit rapidement la philologie, la philosophie, la théologie, la jurisprudence, et publia plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : *Commentatio de cæcis ita natis, varia theologico-juridico-moralia exhibens*; Lubeck, 1726; — *Verschiedene Gedichte* (Poésies diverses); Hambourg, 1732, in-8°.

Il ne faut pas confondre le précédent avec son père, qui s'appelait aussi *Achille-Daniel-Léopold* (1651-1722) et qui a publié, entre autres : *Nova literaria Septentrionis et maris Balthici Lubecencia, ab Leopoldo et collegis* 1698 *ad* 1708 *collecta*; Lubeck, 1698 1708. R. L.

J. H. v. Seelen, *Præclarissimum Cæci eruditi exemplum*, etc.; Lubeck, 1753, in-4°. — Strodtmann, *Jetztlebendes Gelehrtes Europa*, t. IX, p. 175. — Moller, *Cimbr. Litt.*, t. I, p. 341.

LÉOPOLD (*Jean-Dietrich*), naturaliste et biographe allemand, né à Ulm, en 1702, mort en 1736. Il étudia la médecine à Strasbourg et à Tubingue, et exerça depuis 1728 son art dans sa ville natale. On a de lui : *Deliciæ sylvestres floræ Ulmensis*; Ulm, 1728, in-8°; — *De quibusdam Medicis Ulmensibus de republica microcosmica bene meritis*; Ulm, 1731, in-4°. — Léopold a laissé en manuscrit : *Memoria Physicorum Ulmanorum, seu biographiæ medicorum Ulmensium, ab anno* 1377 *usque ad annum* 1733; l'original a été détruit en 1785, lors de l'incendie de la bibliothèque d'Ulm; mais on en a conservé des copies. E. G.

Wegermann, *Nachricht von Gelehrten aus Ulm*, p. 377.

LÉOPOLD (*Charles-Gustave*), poëte suédois, né en 1756, à Stockholm, mort en novembre 1829. Il vécut quelque temps en Allemagne, et devint en 1784 conservateur de la bibliothèque de l'université d'Upsala. En 1789 Gustave III l'appela auprès de lui, et le nomma son secrétaire particulier. Après l'assassinat de ce roi, Léopold se retira à Linkœping; mais Gustave IV le rappela dans sa capitale, et le créa conseiller de chancellerie. En 1822 Léopold perdit la vue. Ce malheur troubla son esprit : il devint mélancolique, et passa les dernières années de sa vie dans une apathie complète. Léopold était le principal représentant du goût français en Suède, et fut par cette raison souvent attaqué par la critique, qui demandait aux poëtes suédois un théâtre national. Ses tragédie *Odin* (1760) et *Virginia* (1799) ont été traduites en français (*Chefs-d'Œuvre des théâtres étrangers* publiés par Vincent Saint-Laurent). Un recueil de ses écrits a paru à Stockholm, 1814, 3 vol.; nouvelle édition, plus complète; ibid., 1731-1833. R. L.

Conv.-Lex.

LÉORIER-DELISLE (*Pierre-Alexandre*), célèbre manufacturier français, né à Valence (Dauphiné), en 1744, mort à Montargis, le 25 août 1826. Il suivit d'abord la carrière des armes, et il était officier de dragons lorsqu'une affaire d'honneur avec un de ses chefs le força de quitter le corps. Presque sans fortune, il accepta la direction de la papeterie de Langlée, près de Montargis, qu'il trouva dans un état déplorable.

Il ramena bien vite la prospérité dans cet établissement, et rechercha des procédés nouveaux. Il essaya de fabriquer du papier avec des plantes et des écorces de végétaux communs. Léorier annonça ses découvertes dans l'*Épître dédicatoire* des *Œuvres du marquis de Villette;* Londres, 1786, in-16, très-rare. Cette dédicace est adressée au marquis Ducrest, surintendant du duc d'Orléans. Les cent cinquante-six premières pages de ce livre sont imprimées sur papier d'écorce de tilleul, et les vingt et-un feuillets suivants sont faits de diverses substances, guimauve, orties, houblon, mousse, roseaux, conferve (mousse d'eau), écorces d'osier, de saule, de peuplier, d'orme, de chêne, de racine de chiendent, de bois de fusain, de coudrier, de feuilles de bardane, de pas-d'âne, et de chardons. Ayant eu des discussions avec les intéressés de la manufacture de Langlée, Léorier-Delisle quitta cet établissement, et fonda la papeterie de Buges, moins considérable, mais parfaitement agencée. Quelques années plus tard, il devint propriétaire de l'usine de Langlée, qui n'avait pu se soutenir après son départ. Ce fut dans ces deux papeteries, où huit cents ouvriers étaient occupés, que Léorier fit fabriquer les papiers du gouvernement destinés aux assignats. Ensuite Léorier obtint la fourniture des papiers nécessaires à l'administration du timbre. Il avait établi un moulin à vent d'un modèle particulier au moyen duquel il faisait subir aux vieilles étoffes de laine une préparation qui permettait de les filer et tisser de nouveau. Léorier tenait un grand état de maison, et finit par tomber dans la gêne; il fit des emprunts que la crise de 1806 l'empêcha de rembourser. Il s'ensuivit un long procès, qui se termina par une expropriation forcée; Léorier se retira ruiné à Montargis, où il mourut. J. V.

Biographie universelle et portative des Contemp.

LÉOSTHÈNE (Λεωσθένης), général athénien, tué vers la fin de l'année 323 avant J.-C. Sa carrière fut aussi courte qu'éclatante. On ne sait rien de sa vie avant l'époque où il prit le commandement des Grecs confédérés contre la puissance macédonienne en 323. Pour obtenir une dignité si importante, il devait avoir quelque réputation militaire, et il n'en était pas sans doute à ses premières armes. On a généralement supposé, d'après un passage de Strabon (IX, 443) qu'il avait servi en Asie, sous Alexandre, mais c'est probablement une erreur, et il faut lire sans doute Léonnat dans le texte de Strabon. Léosthène paraît pour la première fois dans l'histoire en 323. Alexandre, revenu triomphant de l'expédition de l'Inde, était au plus haut point de puissance, et ne gardait plus aucun ménagement pour les villes grecques. En 324 il leur ordonna de rappeler tous les exilés politiques. Cette sommation, sous l'apparence de l'équité, cachait une grave atteinte à l'indépendance des villes. Les Athéniens et les Étoliens protestèrent énergiquement, et se préparèrent à soutenir leur droit par les armes. Les mercenaires qui avaient suivi Harpalus en Grèce, d'autres mercenaires, licenciés par les satrapes d'Asie, étaient campés à Tænare. Léosthène alla en prendre le commandement au printemps de 323, et il s'efforça d'attirer de nouveaux mercenaires d'Asie en même temps qu'il pressait la formation des contingents athénien et étolien. Pendant ces préparatifs, Alexandre mourut (juin 323), et la nouvelle de sa mort précipita le mouvement insurrectionnel des Grecs. Léosthène, accourant à Athènes et soutenu par Hypéride, fit, malgré l'opposition de Phocion, déclarer la guerre à la Macédoine. Il se mit ensuite à la tête des mercenaires de Tænare, traversa le golfe de Corinthe, recueillit les contingents des Étoliens et des Acarnaniens, et, devançant les Macédoniens au défilé des Thermopyles, il pénétra dans la Thessalie, dont les tribus se soulevèrent à son approche et lui fournirent des renforts, tandis que les villes du Péloponnèse, excepté Sparte, se coalisaient contre l'ennemi commun à la voix de Démosthène et d'Hypéride. La confédération formée contre la Macédoine était plus nombreuse que celle qui avait repoussé l'invasion de Xerxès, et il sembla d'abord qu'elle n'aurait pas moins de succès. Le principal appui de la Macédoine en Grèce était la ligue béotienne, enrichie par la ruine de Thèbes, et qui avait tout à perdre d'une renaissance de cette ville. Les Béotiens, campés sur le mont Cithéron, empêchaient la jonction du contingent athénien et de l'armée principale. Léosthène fondit sur eux, les mit en pleine déroute, et avec ses forces réunies marcha à la rencontre d'Antipater, qui arrivait de Macédoine. Antipater fut complétement vaincu, coupé de la Macédoine, et se réfugia dans la ville forte de Lamia, au sud de la Thessalie. Léosthène commença aussitôt le siége, et tenta d'enlever la ville d'assaut; mais les fortifications étaient redoutables, la garnison nombreuse, et l'armée grecque n'avait pas les machines nécessaires pour un siége. Le général athénien fut forcé de convertir l'attaque en blocus. Malgré ce contre-temps, les affaires des confédérés étaient en bon état, lorsque Léosthène, en visitant les tranchées, fut blessé mortellement à la tête par une large pierre lancée des remparts. Il mourut deux jours après. Phocion en apprenant ses premiers succès s'était écrié: « Il a fait brillamment le stade (petite course), mais je crains qu'il n'ait pas assez de force pour fournir la longue course. » Léosthène aurait probablement démenti cette prédiction si la mort ne l'avait arrêté au début de sa carrière. Avec lui périt l'espoir de la Grèce. La ruine ne fut pas cependant immédiate, et dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Léosthène et la défaite des confédérés à Cranon, Hypéride prononça l'oraison funèbre du général tué au moment où il allait affranchir la Grèce. Quoique mort très-jeune, Léosthène laissa des enfants,

les statues du temps de Pausanias se nt au Pirée à côté de la sienne. L. J.

ide. *Oraison funèbre de Léosthène et de ses com- d'armes*, édit. de Babington; Londres, 1858, - Strabon, IX, p. 433, avec la note de Groskurd. nias, I, 1, 25, 29. — Diodore, XVIII, 8-18. — Plu- *Phocion*, 23; *De Rep. gerend.*, 6. — Justin, XIII. wall, *Greece*, vol. VII, p. 164. — Grote, *History ce*, p. XCV.

TAUD (*Vincent*), géomètre français, né 5, à La Val-Louise, dans le diocèse d'Em- nort en 1672. Il se fit jésuite aussitôt qu'il miné ses études, et professa pendant qua- ns les mathématiques au collége de Dôle. il fut envoyé au collége de Lyon, et vers le sa vie il se retira dans la maison de son à Embrun. On a de lui : *Geometriæ cæ Elementa, ubi de sectionibus coni- bet quædam insignia*; Dole, 1631, in-16; rage est dédié à Jean Boyvin, conseiller ement; — *Examen circuli quadraturæ us editarum celeberrimæ quam Apol- alter, magno illo Pergaco non minor ra R. P. Gregorius a Sancto-Vincentio tis Jesu, exposuit*, etc. C'est sans doute ge que Sotwel cite sous ce titre : *Etymon aturæ circuli hactenus editorum ce- mæ, quam Gregorius a S.-Vincentio, it*; Lyon, 1653, in-4°; c'est une réfu- de l'ouvrage publié quelques années au- nt par le père Grégoire de Saint-Vincent, flattait d'avoir trouvé la quadrature cle. Quelques-uns des disciples du P. de Vincent répondirent au P. Léotaud, qui leur a par l'ouvrage suivant : *Cyclomathia, multiplici contemplatione libri III*; 1663, in-4°. Cet écrit est suivi d'un traité uadratice de Dinostrate, où l'auteur dé- quelques propriétés non encore aperçues courbe. Ses autres ouvrages sont : *Ins- num Arithmeticarum Libri IV*; Lyon, in-4°; — *Magnetologia, sive nova de ticis philosophia*; Lyon, 1668, in-4°. J—B.

e, *Bibliograph. Astronomique*. — Backer, *Bi- ue des Écrivains de la Compagnie de Jésus*.

TROPHIDE (Λεωτροφίδης), poëte di- bique athénien, vivait dans le cinquième vant J.-C. On n'a rien de lui, et il n'est que par une plaisanterie d'Aristophane. greur de sa personne et la médiocrité de sie l'exposaient également aux railleries tes comiques. Y.

hane, *Aves*, 1405, 1406, avec les scholies. — Sui- bot Λεωτροφίδης. — Athénée, XII, p. 551.

TYCHIDE (Λεωτυχίδης), roi spartiate, Ménarès et le seizième de la famille des ntides, mort en 469 avant J.-C. De- i en 491, au détriment de Démarate et connivence de Cléomène, il s'associa aux de celui-ci contre l'île d'Égine. Après la Cléomène, les Éginètes réclamèrent la liberté des otages que les deux rois leur enlevés et qu'ils avaient confiés à la garde des Athéniens. Les détenteurs des otages refu- sèrent de les rendre même aux instances de Léotychide. En 479, après la fuite de Xerxès, le roi spartiate eut le commandement de la flotte grecque. Il était peu capable d'en faire un vi- goureux usage, et il fallut une ambassade des Samiens pour le décider à faire voile vers la côte d'Asie. La flotte perse s'enfuit à son approche, et se réfugia à Mycale. Les équipages descendi- rent à terre et tirèrent leurs vaisseaux sur le rivage. Les Grecs débarquèrent à leur tour, et rempor- tèrent une victoire complète sur les Perses. Plus tard Léotychide fut envoyé en Thessalie avec une armée pour châtier les tribus qui s'étaient rangées du côté des barbares. Il fut heureux dans les combats; mais il se laissa gagner par les présents des Alévades, et revint à Sparte sans avoir rempli sa mission. Mis en jugement et con- damné à l'exil, il alla mourir à Tégée. Sa maison de Sparte fut rasée jusqu'au sol. Il eut pour suc- cesseur son petit-fils Archidamus.

Un autre Léotychide, descendant du précé- dent au quatrième degré, petit-fils d'Archidamus et fils d'Agis II, fut exclu du trône par l'in- fluence de Lysandre et d'Agésilas, sous prétexte que sa naissance était illégitime et qu'il était le fruit d'un adultère entre Alcibiade et Timæa, femme d'Agis. Y.

Hérodote, VI, 65, 71, 72; VIII, 131, 132; IX, 90-92, 96-106. — Pausanias, II, 4; III, 7. — Aristote, *Pol.*, II, 9. — Diodore, XI, 34, 48. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. II, p. 209, 210. — Pausanias, III, 8. — Plutarque, *Ages.*, 3; *Alcib.*, 23; *Lysand.*, 22. — Xénophon, *Ages.*, 1; *Hell.*, III, 3. — Justin, V, 2.

LÉOVIGILDE. *Voy.* Leuwigild.

* **LÉOUZON-LEDUC** (*N.*), littérateur français, né vers 1820. Après avoir fait plusieurs voyages dans le nord de l'Europe, il fut en envoyé à la fin de 1848 en Finlande pour choisir le marbre destiné au tombeau de Napoléon Ier, et reçut la croix de la Légion d'Honneur. Ses principaux ouvrages sont : *Une Saison de bains au Caucase*, extrait de Lermontoff; 1845, in-8°; — *La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poé- sie*, etc.; 1845, 2 vol. in-8°; 1848, in-8°; — *His- toire Littéraire du Nord*; 1850-1852, 2 vol. in-8°; — *Essai biographique et critique sur le comte Ouvaroff* (en tête des *Esquisses* de cet écrivain); — *La Russie contemporaine*; 1853, in-8° et in-16; — *L'Écho de la Guerre*; 1854, in-8°; — *L'empereur Alexandre*; 1855, in 8°. M. Léouzon-Leduc a créé en 1856 *L'Observateur*, journal financier. G. de F.

Documents particuliers.

LEOWITZ (*Cyprien*), astrologue bohémien, né en 1524, à Leonicia, près de Hradisch, mort en 1574, à Lawingen en Souabe. Il devint mathéma- ticien de l'électeur palatin, Otton-Henri, et reçut en 1569 la visite de Tycho-Brahé. De ses prédic- tions astrologiques, qui lui acquirent de la re- nommée, aucune ne se réalisa. Ainsi il avait assuré que l'empereur Maximilien II régnerait un jour sur le monde entier. Il avait prédit aussi l'arrivée

cœur qui lui étaient restées à la suite des massacres de la Saint-Barthélemy. P. L—Y.

Éloy, *Dict. de Médecine*, III, 501. — Moréri, *Dict. Historique*. — *Biblioth. Agronomique*, 420.

LE PAULMIER (*Jacques*), érudit français, fils du précédent, né le 5 décembre 1587, dans le pays d'Auge, mort le 1er octobre 1670, à Caen. Resté orphelin à l'âge de douze ans, il fut confié, par son frère aîné, aux soins du fameux ministre protestant Pierre du Moulin, étudia la philosophie et le droit, et s'appliqua particulièrement à la langue grecque, sans négliger les littératures modernes. Il termina son éducation en visitant les principales villes de France, et telle était la considération qu'il s'était acquise de bonne heure chez ses coréligionnaires qu'il fut député par eux à la cour afin de se plaindre de certaines infractions aux édits. En 1620 il passa en Hollande, et servit pendant huit ans sous les ordres des princes Maurice et Frédéric-Henri de Nassau. A peine revenu dans son pays, il eut le malheur de tuer un gentilhomme qui l'avait brutalement attaqué dans la rue; obligé de venir se justifier devant le conseil du roi, il fut absous après bien des procédures (1). Lorsque M. de Longueville entreprit son expédition de Lorraine (1635), Le Paulmier alla le rejoindre, et obtint une compagnie de cavalerie, à la tête de laquelle il rendit des services signalés. Vers 1650, il s'établit définitivement à Caen, contribua beaucoup, avec Moisant, à la fondation de l'Académie, et la soutint avec énergie contre les gens qui voulaient la ruiner. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir, dans sa vieillesse, subi deux fois la douloureuse opération de la taille. « C'était, dit son biographe Étienne Morin, un homme d'un esprit excellent et d'un jugement exquis, dont les mœurs étaient irrépréhensibles, et qui était l'ennemi déclaré du mensonge et de la dissimulation. » On a de lui : *Exercitationes in optimos autores græcos;* Leyde, 1668, in-4°; cet ouvrage, où un grand nombre d'endroits difficiles sont expliqués avec beaucoup de netteté et d'érudition, fut publié d'après le conseil de Huet; Maittaire et Gronovius en ont tiré les remarques les plus intéressantes; — *Græciæ antiquæ Descriptio;* Leyde, 1678, pet. in-4° : travail inachevé et publié par Étienne Morin, qui l'a fait précéder d'une vie très-détaillée de l'auteur; — Κριτικόν ἐπιχείρημα, *sive pro Lucano* [*contra Virgilium*] *apologia e scriniis Jani Berkelii edita;* inséré dans les *Dissertationes selectæ criticæ* de J. Berkel; Leyde, 1704, in-8°, et dans le *Lucain* d'Oudendorp, ibid., 1728, in-4°; dans cette étude, composée dès 1629, Le Paulmier s'efforce de venger Lucain des injustes attaques de Scaliger; — un *Éloge de Claude Sarrau*, en tête du recueil des lettres de ce dernier; Orange, 1654, in-8°; — *Notæ in Scylacis Periplum* (1700), *in Strabonem* (1707) et *in Polybium* (1716); — des *Poésies* grecques, latines, italiennes et françaises, en partie inédites.
P. L—Y.

(1) « Il paraît, dit Chaufepié, que M. Le Paulmier étoit au poil et à la plume, et qu'il n'était pas moins adroit à manier les armes qu'habile à traiter les sciences. » Il conserva jusque dans un âge avancé cette humeur bouillante. On raconte qu'à soixante-dix ans il se battit à l'épée et au poignard contre un jeune homme, et qu'il parvint à le désarmer. Tous les savants ne sont pas aussi courageux.

Et Morin, *Vie de J. Le Paulmier*, dans la *Græciæ Descriptio*. — Huet, *Origines de Caen*. — Moysant, *Biblioth. des Écrivains français*. — Burmann, *Sylloge Epistolarum*, V. — *Journ. des Savants*, 1704. — Niceron, *Hommes illustres*, VIII. — Moréri, *Dict. Hist.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. Hist. et crit.*, III. — Haag frères, *La France Protestante*.

LEPAUTE (*Jean-André*), horloger et mécanicien français, né à Montmedi, en 1709, mort à Saint-Cloud, le 11 avril 1789. Il vint fort jeune à Paris, et ne tarda pas à se faire connaître par la bonne composition et la belle exécution des grandes horloges publiques, qu'il porta à la dernière perfection; celles qu'il fit pour le palais du Luxembourg, les châteaux de Bellevue, des Ternes, etc. sont des modèles en ce genre. C'est dans le *Traité d'Horlogerie* qu'il publia en 17[illegible] qu'il a exposé les descriptions des inventions et des perfectionnements dont il était l'auteur. Ce livre contient en outre l'histoire très-abrégée des machines propres à mesurer le temps, la description de toutes sortes de montres et de pendules, un traité des échappements, un autre [illegible] les engrenages. L'ouvrage, dédié au marquis [illegible] Marigny, frère de la fameuse marquise de [illegible] padour, est divisé en deux parties : la pr[illegible] est spécialement consacrée aux montre[illegible] seconde aux pendules. Comme invente[illegible] paute se présente avec l'échappement à [illegible] *les*, qu'il a perfectionné; on peut voir [illegible] plication de cet échappement à l'horlog[illegible] binet d'histoire naturelle (Jardin des [illegible] Une autre invention ou plutôt un autre [illegible] tionnement, dont il a fait usage le prem[illegible] de faire tourner les pivots des roues [illegible] entailles demi-circulaires pratiquées sur [illegible] des cages des horloges et couvertes [illegible] peaux fixés par des vis; ce qui permet [illegible] une roue sans démonter toute la machi[illegible] les inventions auxquelles il paraît a[illegible] l'importance : *une pendule qui est en[illegible] en mouvement par un courant d'air*. [illegible] qu'un moulinet, placé dans le tuya[illegible] cheminée ou dans une ouverture prati[illegible] un carreau de vitre, tourne sans ces[illegible] dans un sens, tantôt dans un sens contr[illegible] vant que le courant d'air entre dans [illegible] dans laquelle se trouve l'horloge ou [illegible] mouvement alternatif du courant d'air [illegible] sant. Si donc un moulinet d'une force [illegible] peu considérable portait sur son a[illegible] gnon qui engrènerait dans les dents d'une [illegible] qui remontrerait le poids, l'horloge marcherait sans interruption pendant un temps indéfini. Il est bon de savoir qu'il existe des moyens mécaniques pour faire que le moulinet fasse tourner

lans les villes épiscopales. Le cardinal lieu, qui l'avait entendu plusieurs fois ir, lui avait, dit-on, promis un évêché. e religieux : *Manuel des Confrères du aire*; Nancy, 1625, in-12; — *L'Homme œuvre pleine de graves sentences, ses reparties et de bonnes pensées*; 329-1633, 2 vol. in-8°, plusieurs fois é; — *Oraison funèbre du maréchal*; Paris, 1649; — *Harangue funèbre e Chaulnes*; Paris, 1651. K.

cript. ord. Prædicat., II, 590. — Dom Calmet, *orraine.*

IGE (*Jean*), érudit français, né en Lorraine, mort en 1713. Il exerça les de conseiller et d'auditeur en la du conseil de Bar-le-Duc. On a de lui : *Commentaire sur la Coutume de luc, conférée avec celle de Saint-* a seconde édition a été revue, corrigée ntée de nouvelles notes; — *Chrono-rique des Comtes et Ducs de Bar, de jine et antiquité*, en manuscrit. K.

net, *Biblioth. Lorraine.*

IGE (*Guillaume*), physicien belge, né ke-Saint-Lambert, le 10 juillet 1688, uvain, le 17 juin 1765. Il professa sucnt les mathématiques et la philosophie . Il devint recteur de l'université de , et publia : *Méthode générale pour e vuide, et le reste de touter sortes ux entamés; très-utile pour ceux profession de jauger les tonneaux utres liqueurs*; Louvain, 1749, in-8°. L—z—E.

Mémoires pour servir à l'histoire des Pays- p. 404-407.

GE (*André-René*), géographe franers 1699, à La Suze (Maine), mort le '81, au Mans. Après avoir été pendant ans curé de Chemiré-le-Gaudin, il fut n 1756, chanoine de l'église du Mans. : *Dictionnaire Topographique, his- généalogique et bibliograghique ovince et du diocèse du Maine*; Le 7, 2 vol. in-8°; cet excellent ouvrage les notions sur l'histoire, l'industrie et tions de chaque commune, ainsi qu'une sommaire des provinces de Touraine , tirée des mémoires manuscrits de oménil. K.

Hist. Litt. du Maine, III.

GE (*Louis-Adrien*), littérateur fran- 1712, à Paris, où il est mort, en 1802. ocat et bailli du Temple. Parmi ses écrits, qui ont presque tous paru sans teur, nous citerons : *Annales pour étrennes aux amis de la vérité*; 24 : contenant les faits qui ont préle *Unigenitus*, — *Recueil des Let- ques*; Paris, 1752, in-12; 1753, in-4°; *historiques sur les fonctions essentielles du Parlement, le droit des pairs*, etc.; Amsterdam, 1753-1754, 2 part. in-12; — *Mémoire au sujet d'un écrit* (de l'abbé Capmartin de Chaupy) *contre le Parlement*; 1754, in-12; attribué à dom La Taste par Goujet; — *Histoire de la Détention du cardinal de Retz et de ses suites*; 1755, in-12 : en société avec le président de Menières; — *Histoire abrégée du Parlement durant les troubles du commencement du règne de Louis XIV*; 1754, in-12; — *Lettre sur les lits de justice*; 1756 et 1765, in-12; — *La Théologie suppliante aux pieds du souverain pontife*; 1756 : trad. du latin de Serry, etc. Le Paige est encore auteur de la seconde partie de l'*Histoire générale de la naissance et des progrès de la Compagnie de Jésus*, de l'abbé Coudrette. K.

Quérard, *La France Littéraire.*

LEPAULMIER DE GRENTEMESNIL (*Julien*), en latin *Palmerius*, médecin français, né en 1520, dans le Cotentin, mort en décembre 1598, à Caen. D'une famille noble et ancienne, il fit ses études de médecine et de philosophie à Paris, où, selon le témoignage de Huet, « il demeura onze ans avec Fernel, et profita si bien sous son savant maître qu'il fut estimé un des plus savants médecins de son siècle ». Après avoir été reçu docteur à Caen, il obtint le même grade à la faculté de Paris, y devint professeur, et subit deux fois le sort de ses collègues protestants; mais sa réputation d'excellent praticien était telle qu'il fut deux fois rétabli dans sa place. Après la Saint-Barthélemy, il se retira à la campagne, et y continua ses observations médicales, afin, disait-il, de ne pas perdre son temps. Appelé auprès de Charles IX, il le guérit d'une insomnie cruelle, causée par des veilles immodérées. Il suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, puis le maréchal de Matignon, et déploya tant de prudence, de valeur même à plusieurs siéges que Henri III le combla de présents et le déclara par lettres patentes très-digne de la noblesse. Sur ses vieux jours il s'établit à Caen pour y vivre dans l'exercice de la religion réformée ainsi que sa femme, Marguerite de Chaumont, qu'il avait épousée en 1574. On a de lui : *Traité de la nature et curation des Plaies de pistolle, arquebuse et autres bastons à feu*; Paris, 1568, in-8°; Caen, 1569, in-4°; l'auteur, dans ce rare opuscule, ne partage pas l'erreur générale qui faisait alors regarder comme brûlé le trajet des plaies d'armes à feu; — *De Morbis contagiosis Lib. VII*; Paris, 1578, in-4°; réimp. à Francfort et à La Haye en 1601 et en 1664, in-8°; il y est question de la maladie vénérienne (partie qui a dû paraître séparément et que Jacques de Cahaignes a traduite en français), du mercure, de l'éléphantiasis, de l'hydrophobie et de la peste; — *De Vino Pomaceo Lib. II*; Paris, 1588, in-8° : trad. en français par Jacques de Cahaignes, 1589; in-8° : c'est une apologie du cidre, à l'usage duquel il croyait devoir la guérison des palpitations de

Paris. De L'Épée, qui inclinait peut-être vers les opinions opposées, s'y refusa : il lui fallut renoncer aux ordres. Il voulut alors se consacrer au barreau, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Cependant, l'état ecclésiastique lui semblait toujours sa vocation; l'évêque de Troyes, neveu du grand Bossuet, dont il portait le nom, lui offrit un canonicat dans son diocèse, et de L'Épée put enfin recevoir l'ordination. La mort lui ayant enlevé ce protecteur, il revint à Paris, où sa liaison avec Soanen fit prononcer l'interdiction contre lui par l'archevêque de Beaumont. Forcé de quitter les fonctions de son état, le jeune abbé se créa un autre ministère : il se dévoua tout entier à l'instruction des sourds-muets. Le hasard lui avait fait rencontrer deux jeunes sœurs sourdes-muettes, qu'un prêtre de la doctrine chrétienne, le P. Vanin, avait essayé de tirer de l'ignorance où les plongeait la nature, au moyen d'estampes combinées pour l'instruction : de L'Épée s'offrit à remplacer ce bon religieux, qui venait de mourir. Ce fut là le commencement de cette belle carrière qu'il parcourut si glorieusement. A cette époque, un nommé Pereira était en grand renom à Paris pour des succès obtenus par des procédés dont il faisait mystère, et parmi lesquels on place l'invention de l'*alphabet manuel*. L'abbé de L'Épée a déclaré dans la préface de son livre n'avoir rien su de la méthode de son compétiteur, non plus que de ses devanciers : ce serait donc uniquement par lui-même qu'il serait arrivé à ses résultats. « L'instruction des sourds muets, dit-il, consiste à faire entrer, par les yeux, dans leur esprit, ce qui est entré dans le nôtre par les oreilles. » A l'aide du dessin et de l'alphabet manuel, il parvint à fixer dans l'esprit de l'élève la nomenclature grammaticale et à exprimer par des signes naturels les relations simples des objets; mais il restait à créer une grammaire par signes conventionnels qui pût servir à rendre la diversité des opérations de l'esprit et le nombre infini de relations dont la combinaison des idées rend les objets susceptibles; cette dernière partie de la tâche devait appartenir à l'abbé Sicard (*voy.* ce nom). « La méthode de l'abbé de L'Épée, dit M. Dufau, consiste à s'emparer des signes dont la nature a enseigné l'usage aux sourds-muets, et qui leur servent pour communiquer avec leurs proches; à les perfectionner, à en faire une langue véritable, langue expressive et féconde : et cette langue des *signes méthodiques*, depuis perfectionnée par l'abbé Sicard, est bien véritablement la création de l'abbé de L'Épée. L'Anglais Wallis l'avait pressentie; mais ici, comme en tout, à celui qui applique et systématise l'honneur de l'invention ! »

L'abbé de L'Épée élaborait doucement sa méthode, à mesure qu'il la mettait en pratique. Il parvint en peu de temps à instruire quelques sourds-muets. Ses succès l'enhardirent : il les prit chez lui à ses frais pour pouvoir suivre leur éducation. Il avait 7,000 livres de revenus, q[illegible] bientôt ne furent plus suffisants : il s'adressa [illegible] quelques personnes bienfaisantes, notammen[t] au duc de Penthièvre, et il put continuer [illegible] agrandir son établissement, qu'il ne réussit pourtant pas à placer sous le patronage du gouvernement. Dévoué corps et âme à ses élèves, [illegible] se privait de tout pour leur entretien, et l'on n[e] peut raconter sans attendrissement cette scèn[e] touchante où les sourds-muets vinrent le supplier, au milieu d'un dur hiver, d'acheter du bo[is] pour se chauffer. Il refusa les offres brillantes de l'étranger. Rejetant les présents de l'impératrice Catherine II, il lui demanda, comme preu[ve] de bienveillance, un sourd-muet à instruire; il répondit à l'empereur Joseph II, qui était ve[nu] lui-même le visiter pendant son séjour en Fran[ce] que s'il voulait du bien aux sourds-muets c'é[tait] sur l'œuvre même qu'il fallait le placer. P[our] satisfaire ce vœu, l'empereur lui envoya un [ec]clésiastique qui, après avoir reçu ses leç[ons] devint à Vienne le directeur du premier éta[blis]sement national de cette ville en faveur d[e ces] infortunés. L'excès de son zèle suscita à l[']abbé de L'Épée quelques tracasseries : ayant cr[u re]connaître l'héritier dépouillé de la riche et [puis]sante famille des comtes de Solar dans un [mal]heureux muet, nommé Joseph, qu'on avait trouvé couvert de haillons sur la route de Péronne, en 1773, il mit toute son ardeur à faire triompher les droits de son protégé. Un long et dispendieux procès s'ensuivit : l'abbé de L'Épée n'en vit pas la fin. Une sentence du Châtelet avait admis les prétentions de Joseph en 1781; mais on fit trainer l'affaire en longueur, et en 1792, après la mort de l'abbé de L'Épée, et dans les derniers mois de la vie du duc de Penthièvre, les seuls protecteurs du sourd-muet, un jugement d'un des nouveaux tribunaux de Paris infirma la sentence du Châtelet, et défendit à Joseph de porter à l'avenir le nom de Solar. Le malheureux, se voyant abandonné de tout le monde, s'enrôla dans un régiment de cuirassiers, et mourut au bout de quelque temps dans un hôpital (1).

L'abbé de L'Épée, après avoir vu s'élever de tous côtés des institutions analogues à la sienne, d'après ses vues, et à la tête desquelles se trouvaient placés des hommes à qui il avait appris lui-même son art ingénieux, mourut au milieu de ses élèves, en recevant la consolante assurance que le gouvernement ne laisserait pas périr après lui l'établissement auquel il s'était voué. Le roi le prit en effet sous sa protection, et l'Assemblée contituante fonda en 1791 l'Institution nationale des Sourds-Muets à Paris. Des honneurs publics furent rendus à la mémoire de l'abbé de L'Épée : l'Assemblée nationale déclara

(1) M. Bouilly a mis en scène cet épisode de la vie de l'abbé de L'Épée, dans une comédie en prose et en [illegible] actes qui porte le nom du charitable abbé, et qui a eu du succès.

ec les fêtes
été reçu à
nprend plus
ernin faisait
J. V.
. *Grand Dict.*
ronome
ême
du
A-
u entier
781 et 1782.
J. V.

IS-VILLENEUVE,
1636, mort à
net dans le ca-
né, parce que,
ses ouvrages
renoble et dans
recteur général
Provence, et
ours et Amou-
poésies qui ob-
ne à Paris. « Il
qualité qui les
lit Bayle, et qui
nt l'auteur était
sse de Nemours
, il lui envoya
Cet écrit est
des Amitiés,
nêlé de vers et
est curieux à
goût du temps.
et de Voiture,
s tact, qui exa-
teurs originaux
e leurs qualités.
insupportable,
n dans les dé-
ession. Ces mé-
s un succès qui
e à une époque
ntre la capitale
ent toujours la
goût parisien.
ard ridicule :

n plaisant,
is ce Voiture.

Le Pays ne se fâcha pas de cette mention peu flatteuse, et de Grenoble il écrivit sur ce sujet une lettre badine à un de ses amis de Paris. Son second ouvrage, un roman de *Zélotide*, n'ayant pas réussi, il revint à son premier genre, et donna encore un recueil de lettres et de pièces mêlées. « Il paraît, par quelques-unes de ses lettres, dit Bayle, qu'il avait été en Hollande et en Angleterre. Les relations qu'il a faites de ces pays-là sont trop folâtres et bien injustes; et il y a mêlé des réflexions sérieuses qui sont très-fausses. » Le Pays était membre de l'Académie 'Arles; le duc de Savoie le fit chevalier de t-Maurice. Ces distractions et ces succès res l'empêchèrent de remplir ses devoirs trateur. Appelé à rendre compte pour ployés qui avait « dissipé les deniers té », il allégua entre autres raisons aveur : « 1° qu'il ne s'est point enrichi epuis trente ans qu'il est dans les fermes du roi; 2° qu'il est trop bel esprit (1) pour s'engager dans des comptes et dans des calculs de finances. » Ces raisons ne parurent sans doute pas suffisantes, et le directeur des gabelles fut l'objet d'un arrêt « qui l'écrasa » selon son expression, mais sur lequel on n'a pas de détails. Le Pays ne survécut que peu d'années à cette condamnation. On a de lui : *Amitiés, Amours et Amourettes*; Grenoble, 1664, in-12; — *Zélotide*, histoire galante; Paris, 1665, in-12; — *Nouvelles Œuvres* contenant des lettres et des pièces de poésie, églogues, sonnets, élégies, stances; Paris, 1672, 2 vol. in-12; Leipzig, 1738, 2 vol. in-8°; — *Pièces choisies des Œuvres de Le Pays*; La Haye, 1680, 2 vol. in-12; — *Le Démêlé de l'Esprit et du Cœur*; Paris, 1688, in-12. N.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Brossette, *Commentaire sur Boileau*, sat., III. — Titon du Tillet, *Parnasse français*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — Allard, *Bibliothèque du Dauphiné*.

L'ÉPÉE (*Charles-Michel*, abbé DE), célèbre philanthrope français, né à Versailles, le 25 novembre 1712, mort à Paris, le 23 décembre 1789. Son père était architecte du roi. De bonne heure de L'Épée tourna ses vues vers le sacerdoce, dans lequel il espérait trouver le moyen de satisfaire son ardente charité. Il avait achevé ses études théologiques, et allait recevoir la prêtrise lorsqu'une difficulté sembla devoir arrêter sa carrière. La querelle du jansénisme était alors fort animée; on demandait qu'il signât le *formulaire*, sorte de déclaration moliniste dressée dans le diocèse de

(1) Pour mieux prouver sans doute qu'il était un bel esprit, Le Pays présenta à Louis XIV un placet en vers qui finissait ainsi :

Mon petit bien n'est pas un fief impérial;
N'attaquez jamais de bicoque
Indigne d'un siége royal.
Subjuguez tout le Rhin, la gloire en sera grande.
La justice le veut; votre droit le demande :
Ce sont des coups dignes d'un roi.
Prenez sur l'empereur, prenez sur la Hollande,
Mais, sire, au nom de Dieu, ne prenez rien sur moi.

de la moitié du 1er tome et les t. 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'*Histoire naturelle* de Buffon. A. G.

Gretch, *Opit Kratkoi istorii rouskoi Literatouri* (Essai sur l'histoire de la littérature russe).

LE PELETIER (*Pierre*), poëte français, né à Paris, où il est mort, en 1680. Il était avocat; mais sa principale occupation était de composer des sonnets à la louange de toutes sortes de gens. « Dès qu'il savait qu'on imprimait un livre, dit Moréri, il ne manquait pas d'aller porter un sonnet à l'auteur pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnait sa vie à aller en ville enseigner la langue française aux étrangers. » Boileau parle plusieurs fois de lui dans ses satires de même que dans son discours au roi et dans l'*Art poétique;* il le dépeint comme un flatteur et un parasite (1) :

Cependant l'abbé de Marolles cite Le Peletier avec estime, et Richelet, dans son traité de la versification française, prétend que « jamais personne ne fut moins parasite que le bonhomme du Peletier; hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un vrai reclus. » On prétend que ce mauvais rimeur appartenait à la même famille que les précédents. On a de lui plusieurs pièces insérées dans les recueils poétiques du temps, et une série de lettres qu'il a intitulées *Nouvelles*.

P. L—Y.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Boileau, *Notes de Brossette.* — Richelet, *Les plus belles Lettres françoises*, I. — Marolles, *Dénombrement des Auteurs.*

LE PELETIER (Dom *Laurent*), archéologue français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il était moine et prieur de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, et embrassa la réforme introduite à Angers par Guillaume Ayrault. Une de ses sœurs épousa le frère de l'historien Claude Ménard. On a de lui : *Légende de Robert d'Arbrissel avec le catalogue des abbesses de Fontevrauld;* Angers, 1586, in-4°, sans nom d'auteur; — *Breviculum fundationis et series abbatum Sancti-Nicolai Andegavensis;* Angers, 1616, in-4°; — *Histoire ou Briefve description des Ordres religieux et congrégations ecclésiastiques;* Angers, 1626, in-8°. Elle est dédiée à Henri Arnauld, et précédée de pièces de poésie à la louange de l'auteur; — *La Chasteté, et combien l'incontinence est dommageable, et de la dignité et excellence du mariage et de la sainteté de plusieurs femmes et filles illustres;* Angers, 1634, in-8°. L'ouvrage est dédié à Simonne de Maillé Brézé, abbesse du Ronceray. La bibliothèque d'Angers possède encore de Le Peletier un manuscrit très-important : *Le second Cartulaire de Saint-Nicolas*, où parmi les pièces authentiques se trouvent insérées de curieuses notes sur l'histoire provinciale.

C. PORT.

Pocquet de Livonnière, *Les Illustres d'Anjou;* mss. à la Bib. d'Angers. — *Revue de l'Anjou*, 1re année, t. II, p. 1.

LE PELETIER (*Claude*), magistrat français, né à Paris, en 1630, mort dans la même ville, le 10 août 1711. Il remplit d'abord plusieurs charges dans la magistrature, et se distingua surtout comme prévôt des marchands en 1668. Il fit construire à cette époque le quai de Paris que l'on appelle encore *quai Le Peletier*. Il était conseiller d'État, lorsque le roi l'appela à la difficile mission de remplacer Colbert dans sa charge de contrôleur général des finances. Le Peletier était un homme circonspect, complaisant, et comme il était parent de Le Tellier et de Louvois et leur devait sa place, il ne s'appliqua qu'à leur plaire et à déprécier l'administration de son illustre et habile prédécesseur. Il ne possédait pas les talents qu'exigeait la situation malheureuse du royaume, et quand il désespéra d'arriver au port, il abandonna la conduite du vaisseau. Il se démit en effet de sa charge au bout de six ans; mais il resta membre du conseil, comme ministre d'état, devint surintendant des postes à la mort de Louvois, en 1691, et renonça à ces deux emplois en 1697, malgré le désir du roi, qui lui conserva toujours sa bienveillance. Il passa le reste de sa vie dans la retraite. On lui doit : *Le Corps de Droit canon*, l'*Ancien Code ecclésiastique*, et des *Observations* sur le Code et les Novelles (d'après les manuscrits de P. Pithou); — *Comes Rusticus;* Paris, 1692, in-12; 1708, petit in-8°; — *Comes Senectutis;* ibid., 1709, in-12. Il avait aussi donné des éditions nouvelles du *Comes Juridicus* et du *Comes Theologus* de P. Pithou. [LE BAS, *Dict. Encycl. de la France.*]

Boivin, *Vie de Claude Le Peletier.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Bresson, *Hist. fin. de la France.*

LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU (*Louis-Michel*), magistrat et homme politique français, arrière-petit-fils de Michel-Robert Le Pelletier-les-Forts, comte de Saint-Fargeau, contrôleur général des finances en 1726-1730, naquit à Paris, le 29 mai 1760, et fut assassiné dans la même ville, le 20 janvier 1793. Il était à l'époque de la révolution président à mortier au parlement de Paris, et jouissait d'une fortune de six cent mille livres de rente. En mai 1789, la noblesse de la capitale le choisit pour son représentant aux états généraux. Il parut d'abord hésiter sur le parti qu'il adopterait. Des dix députés de la noblesse de Paris, lui et le comte de Mirepoix furent les seuls qui se réunirent au tiers état que le 27 juin 1789, lorsque le roi eut invité les deux premiers ordres à cette réunion; il protesta même, les 9 et 11 juillet, contre cette réunion et ses conséquences; mais il changea tout à coup de cond-

(1) Dans la satire II, il ajoute en se moquant :

J'envie, en écrivant, le sort de Peletier.

S'il faut en croire les commentateurs de Boileau, Peletier prit ce vers pour une louange; et, dans cette pensée, il fit imprimer cette satire dans un recueil de poésies, où il avait inséré quelques pièces. Boileau s'étant plaint au libraire de ce qu'il avait imprimé cette satire sans son aveu, le libraire lui répondit que c'était Peletier qui l'avait donnée, parce qu'elle était à sa louange.

ue, et redoutant l'avenir, il proposa, le 13 juil-
l'on invitât Louis XVI à rappeler M. Nec-
ses collègues »; et il ajoutait : « Représen-
peuple, de peur qu'il ne se représente lui-
» Il se rangea dès lors parmi les députés
us connus par leurs principes démo-
es. Ce ne fut pas sans réflexion; car
tendit répondre à plusieurs de ses amis
reprochaient son changement de parti :
voulez-vous, quand on a six cent mille
le rente, il faut être à Coblentz ou au
e la Montagne! » Nommé, en janvier
membre du comité de jurisprudence crimi-
l en fut le rapporteur habituel en 1790 et
l'un caractère naturellement doux, il vota
nment pour l'abolition de la peine de
le celle des galères et de toute flétrissure
ile. Le 1er juin 1790 il fit décréter que
pitation serait substituée au supplice de
le, et soutint avec talent la discussion
sur le nouveau code pénal. Le 19 du
mois, il demanda « qu'il fût défendu de
e d'autre nom que les noms patronimiques
i de famille; cette motion fut adoptée.
lendemain, Le Peletier fut élu président
semblée. Le conseil général de l'Yonne,
était membre, le choisit pendant la ses-
l'Assemblée législative pour son prési-
t en septembre 1792 le même département
ta à la Convention nationale. Le 30 oc-
dans un discours fort éloquent, il défendit
rté de la presse, et fit rejeter une proposi-
Buzot amendée par Bailleul. Dans le
de Louis XVI, il soutint que ce monarque
t et devait être jugé par la Convention; toute-
lèle à son aversion pour la peine de mort, il
t à l'appliquer en cette circonstance, et pro-
la réclusion. On n'a jamais bien connu les
qui le firent changer d'avis; quelques
ens affirment que la question politique
rta dans son esprit sur la question de lé-
t d'humanité; selon d'autres il céda aux
tions du duc d'Orléans, avec lequel il était
; toujours est-il que Le Peletier se pro-
pour la mort. « S'il arrivait, s'écria-t-il,
us vinssions à prononcer sur le sort de
d'une manière évidemment contraire à la
ence intime de tout le peuple français, se-
contre Louis au Temple que ce même
devrait exercer sa vengeance? Non; car
la trahison désarmée. Ce serait contre les
taires infidèles de la nation que l'insurrec-
deviendrait légitime, parce que là seraient
la trahison et la puissance. » Ces paroles
ntes entraînèrent un certain nombre de
es et décidèrent de la majorité.
s empruntons à M. Thiers le récit du
qui termina les jours de Le Peletier.
arde du corps, nommé Pâris, avait ré-
e venger la mort de Louis XVI sur l'un
juges. Le Peletier-Saint-Fargeau avait,
beaucoup d'hommes de son rang, voté
la mort, pour faire oublier sa naissance et sa fortune. Il avait excité plus d'indignation chez les royalistes, à cause même de la classe à laquelle il appartenait. Le 20 au soir, chez Février, restaurateur au Palais-Royal, on le montra au garde du corps Pâris, tandis qu'il se mettait à table. Le jeune homme, revêtu d'une grande houppelande, sous laquelle il cachait un sabre se présente, et lui dit : « C'est toi, scélérat de Le Peletier, qui as voté la mort du roi? — Oui, répond celui-ci, mais je ne suis pas un scélérat, j'ai voté selon ma conscience. — Tiens, reprend Pâris, voilà pour ta récompense! » Et il lui enfonça son arme dans le flanc. Le Peletier tombe, et Pâris disparaît sans qu'on ait le temps de s'emparer de sa personne (1). Le Peletier, blessé à mort, ne proféra que ces seules paroles : « J'ai froid! » Transporté aussitôt dans son hôtel, situé au Marais, il expira peu de temps après. Ses obsèques, qui eurent lieu le 24 janvier, devinrent l'objet d'une fête funèbre. La convention lui décerna les honneurs du Panthéon (2), et adopta sa fille, âgée de huit ans (3). La mort de Le Peletier avait fourni à David le sujet d'un de ses plus beaux tableaux; il ornait la salle des séances de la Convention, d'où il fut retiré après le 9 thermidor (24 juillet 1794). On a de Le Peletier de Saint-Fargeau un *Plan d'Éducation publique*; des *Discours* et des *Rapports*, qui ont été publiés par son frère; Bruxelles, 1826, in-8°.

Son frère (le comte *Félix*), né en 1769, mort près Paris, en 1837, fut d'abord aide-de-camp du prince de Lambesc, devint un fougueux jacobin après l'assassinat de son frère, et adopta le fils de Babeuf après le supplice de ce démagogue. Le Peletier fut transféré à l'île de Ré, à la suite de l'affaire de la machine infernale (3 nivose an IX). Envoyé en surveillance en Suisse (1803), il fut autorisé à rentrer en France en 1805. En mai 1815 le collége électoral de Dieppe le nomma membre de la chambre des représentants. Félix Le Peletier fut exilé par les Bourbons en vertu de la loi du 12 janvier 1816; de retour dans sa patrie, il y mourut, dans la retraite. On a de lui plusieurs brochures politiques, aujourd'hui sans intérêt. H. Lesueur.

Le Moniteur général, année 1789, nos 13, 46, 77; ann. 1791, nos 20, 151; ann. 1792, 306; an Ier (1793), no 6; an II, (1794). — Thiers, *Histoire de la Révolution franç.*, t. III.

(1) Pâris, sur le point d'être arrêté, se brûla la cervelle, dix jours après, à Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). On a prétendu que son intention avait d'abord été de frapper le duc d'Orléans.

(2) Ce décret fut rapporté, sur la proposition d'André Dumont, le 8 février 1795; mais la famille de Le Peletier alla retirer le corps de son parent avant la notification du décret.

(3) Mlle Le Peletier épousa en 1798 M. de Witt, riche Hollandais, dont elle se sépara au bout de deux années. Elle se remaria avec son cousin, M. Le Peletier de Morte-Fontaine. « On sait, dit Le Bas, que cette dame fit acheter aux héritiers de David le tableau représentant la mort de son père, afin de le détruire. » La gravure a souvent reproduit le meurtre de Le Peletier.

p. 220. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. V, livre XXXVI, p. 130-136.

LEPELLETIER (*Jean*), archéologue et alchimiste français, né à Rouen, le 29 décembre 1633, mort dans la même ville, le 31 août 1711. Parmi ses principaux écrits, on remarque : *Dissertations sur l'Arche de Noé et sur l'Hermine et le Livre de saint Benoît*; Rouen, 1704, 1710, in-12; — *L'Alkaest, ou le dissolvant universel de van Helmont, révélé dans plusieurs traités qui en découvrent le secret*; Rouen, 1704, in-12; — *Suite du traité de L'Alkaest, où l'on rapporte plusieurs endroits des ouvrages de Georges Starkey qui découvrent la manière de volatiliser les alcalis*, etc.; Rouen, 1706, in-12; — *Tableau des Monnoies, des Poids et des Mesures des Hébreux réduites à celles de France*, imprimé en tête du *Commentaire sur la Genèse* de Dom Calmet. Lepelletier a publié *Fragmenta regalia, ou véritable caractère de la reine Élisabeth*, traduit de l'anglais de Robert Nuanton; Rouen, 1683, in-12; Lyon, 1695, in-12; Amsterdam, 1703; La Haye, 1741, 1753, 2 vol. in-12; — des notices dans les *Mém.* de Trévoux. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LE PÈRE (*Jean-Baptiste*), architecte français, né à Paris, en 1761, mort dans la même ville, le 16 juillet 1844. En 1787, le goût des voyages le fit partir pour Saint-Domingue, où il construisit plusieurs grandes habitations. De retour à Paris en 1790, il y continua ses études, et en 1796 il partit avec d'autres artistes et artisans pour établir une fonderie de canons à Constantinople. Après deux ans de séjour en Turquie, Le Père revint en France, et fut presque aussitôt appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte. Membre de l'Institut d'Égypte, il prit part aux importants travaux dont le résultat est consigné dans l'ouvrage publié par ce corps savant. Ses collègues trouvèrent plus d'une fois dans son portefeuille les moyens de compléter ou rectifier leurs dessins, et lui-même y puisa des matériaux de planches importantes représentant les plans, élévations géométrales et vues perspectives des édifices de l'Égypte ancienne. Chargé par le général Bonaparte de relever sur le terrain l'ancien canal des Pharaons à travers l'isthme de Suez et de présenter un plan de restauration de ce canal remplissant la double condition d'unir directement Suez à Thineh (ancienne Peluse), et de déboucher dans le Nil auprès du Caire, Le Père s'acquitta de cette tâche avec zèle. Le mémoire, très-développé, qu'il rédigea à cette occasion a été inséré dans la publication de l'Institut d'Égypte, et Prony présenta au conseil général des ponts et chaussées un rapport sur ce mémoire. Le Père regardait l'établissement de ce canal comme très-facile, le sol étant à peu près de niveau, et le terrain sablonneux d'une extraction aisée. Il en évaluait la dépense à dix-sept millions. Après son retour en France, Le Père fut nommé, en 1802, architecte de la Malmaison, qu'il agrandit et orna. En 1805 il fut chargé par Napoléon d'ériger avec Gondouin une colonne en bronze à la grande armée sur la place Vendôme. Il venait de terminer cet immense travail lorsque l'empereur lui confia la construction d'un obélisque, destiné à décorer le terre-plein du Pont-Neuf. Le soubassement seul en fut commencé, et sous la restauration Le Père compléta ce soubassement en pierres de taille et y éleva le piédestal de la statue équestre de Henri IV. Nommé architecte de l'empereur à la résidence de Saint-Cloud, puis sous la restauration architecte du roi à Fontainebleau, il perdit cette dernière place en 1830. En 1824 Le Père avait donné les plans de l'église Saint-Vincent-de-Paul, qu'il acheva avec son gendre M. Hittorf. Indépendamment de ces travaux, Le Père a donné les dessins de la plupart des médailles exécutées sous la direction de Denon pour perpétuer le souvenir des grands événements de l'empire; il a trouvé un moyen ingénieux pour sculpter le granit. On lui doit aussi l'érection de la nouvelle statue de Napoléon au sommet de la colonne Vendôme, en 1833. Enfin, il avait imaginé un mécanisme pour accorder les pianos à l'aide de la vue seulement, invention qui suivant un rapport à l'Institut pouvait être considérée comme un des plus grands perfectionnements que cet instrument eût reçus de nos jours. L. L—T.

Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France.* — *Moniteur* et *Journal des Débats*, 1844.

LE PESSIER (*Jean*), jésuite belge, né en 1596, à Tournay, où il est mort, en 1646. Il professa longtemps les belles-lettres et la philosophie à Douai, et dirigea le collége de Cambrai. On a de lui : trois dissertations en latin sur la Lune, dans lesquelles il examine si la Lune est habitable, s'il y a des montagnes et des vallées, et quelle est la nature du pays; — *Incitatio ad amplexum Crucis*, et quelques autres écrits religieux. K.

Alegambe, *Bibl. Scriptor. Soc. Jesu*, 263.

LE PETIT (*Jean-François*), historien belge, né à Béthune, en 1546, mort en Hollande, après 1615. Quoique de famille noble, il exerçait les modestes fonctions de greffier de sa ville natale; plus tard il abjura le catholicisme, et se réfugia à Aix-la-Chapelle. On a de lui : *La grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, West-Frise, Utrecht, Frise, Over-Yssel et Grœningen jusques à la fin de l'an* 1600; Dordrecht, 1601, 2 vol. in-fol. avec portrait (1). Cette chronique, écrite en mauvais français, est fort curieuse pour les nombreux faits qu'elle relate, et que l'auteur a puisés aux sources originales. Elle a été réimprimée deux fois en France et trad. en anglais; — *Nederlandts ghemeene beste, bestaende in staeten*;

(1) Ce portrait est bien gravé, par Christ van Sichem. On lit au haut : Æt. LVI. Anag. « *Jaten ci la fin et repos, petit à petit.* »

lghemeene als bysondere van't Her-
om ghelre græffchap van Hollandt,
Vrieslandt, etc. (La République de Hol-
contenant une ample description des
tant généraux que particuliers, du duché
ldre, des comtés de Hollande, et de
e et des provinces d'Utrecht, de Frise, d'O-
ssel, et de Groningue, avec toutes leurs
et places remarquables), comparés avec
es cantons suisses. On y a joint les motifs
porté ces deux républiques à secouer le
la maison d'Autriche, et les moyens par
s elles ont recouvré leur liberté; Arn-
1615, in-4° oblong. Le Petit dédia cet ou-
aux états généraux : il dit dans son
dédicatoire qu'il a décrit les choses après
ir vues sur les lieux, et promet d'être beau-
lus exact que Guichardin qu'il contredit
nt. L—z—E.

ninaires de la grande Chronique de Le Petit.
de Locre, *Chronicon belgicum* (Arras, 1616,
, 111 et 689. — Paquot, *Mémoires pour servir à*
e littéraire des Pays-Bas, t. II, p. 369-371.

PETIT (*Charles*), poëte français du
tième siècle. Il était avocat au parlement
is, et s'est fait une célébrité par ses poé-
iriques. Outre celles qui ont été imprimées
recueil ayant pour titre : *Tableau de la*
du gouvernement de MM. les cardi-
Richelieu et Mazarin et de M. Col-
Cologne, 1694, in-12), telles que sa *Chro-*
scandaleuse, ou Paris ridicule (Cologne,
n-12), il avait publié un poëme ordurier
e, qui lui attira le sort de ses livres : il fut
if, en place de Grève. Le *Paris ridicule*,
e qui est devenu aujourd'hui une rareté
raphique, peut être consulté, même par
teurs sérieux, pour les allusions histo-
et les détails topographiques et descriptifs
trouvent.

, *Dict. Encycl. de la France.*

PICARD ou **PICART** (*Jean*), trésorier de
, né vers 1380, mort en 1456. Nommé,
ctobre 1407, notaire et secrétaire du roi en
ncellerie de France, il recevait pour gages,
la taxe d'alors, six sous par jour, plus
nteau par an. En 1408, il devint secrétaire
reine Isabeau de Bavière, avec cent livres
nsion. Lors de la révolte des cabo-
(12 mai 1413), il fut pris par les in-
, en présence d'Isabeau de Bavière et
de Guyenne, dans la demeure royale,
mené captif au Louvre avec Louis de
e, frère de la reine, avec le confesseur et
rs dames et demoiselles de cette princesse.
tivité ne fut pas de longue durée; car dès
ût 1413 on le retrouve au service de la
Le Picard figure dans le secret traité d'al-
qu'Isabeau de Bavière conclut, le 29 jan-
414, avec Charles duc d'Orléans, ainsi
ns plusieurs négociations de cette reine.
rsque, après la mort du dauphin, le con-
d'Armagnac devint tout-puissant, Le
Picard la trahit. Vers le mois de juin 1417, la reine fut arrêtée et conduite à Tours en captivité. On lui donna pour gardiens son propre chancelier, son premier secrétaire Jean Le Picard, et un troisième personnage, tous trois à la dévotion du connétable. Mais la reine ourdit bientôt un plan d'évasion, à l'insu de ses satellites. Le 2 novembre 1417, jour des Morts, elle se rendit à l'office, accompagnée de ses trois gardiens, en l'église de Marmoutiers, près de Tours. Tout à coup l'église est cernée par Hector de Saveuse, lieutenant de Jean sans Peur, et par soixante hommes d'armes. Bientôt le duc de Bourgogne apparaît lui-même en libérateur de la reine. Isabelle se fait enlever et conduire à Chartres, où elle reprit les rênes du gouvernement. Au fort du tumulte, Le Picard avait embrassé un crucifix, en invoquant le droit d'asile. Mais il fut arrêté avec ses compagnons, et racheta sa liberté par une forte rançon. Cependant, dès 1421 il était premier secrétaire du dauphin, lieutenant général du royaume (plus tard Charles VII). En 1424 il devint général et gouverneur des finances du roi en Languedoc et en Guyenne, tout en gardant sa charge de secrétaire (1). En 1436 il y joignit les fonctions de maître des comptes, et en 1445 celles de trésorier de France, qu'il résigna sept ans après, en faveur d'Étienne Chevalier (*voy.* ce nom). Il figura en 1453, comme magistrat, dans le procès de Jacques Cœur : les enfants de cet infortuné financier réclamaient la moitié des biens de leur père, provenant de la succession de leur mère. Courtisan jusqu'au dernier jour, Jean Le Picard repoussa, d'accord avec tous ses collègues, moins un seul, les conclusions de cette requête.

La famille *Le Picard*, alliée aux Budé, aux Chevalier et autres familles parisiennes de robe, se perpétua, jusqu'à la fin du seizième siècle, dans les charges de la chancellerie de France. *Pierre* Le Picard, frère de Jean, selon toute apparence, ou son collatéral, était notaire au trésor des chartes en 1443 et 1445. *Jean* Le Picard, fils ou descendant du premier Jean, était à la date du 25 avril 1477 notaire secrétaire du roi et receveur du collége ou communauté de ces notaires et secrétaires. *Jacques* Le Picard, en 1489, était secrétaire du roi et clerc des comptes; il compila, sous cette date, une *Chronique de France*, qui subsiste, manuscrite et inédite, sous le n° 812, à la bibliothèque de Troyes. Cet ouvrage, qui a appartenu à l'un des frères Pithou, paraît avoir été en grande partie extrait de la *Chronique de Charles VII*, composée par Gilles Le Bouvier, dit Berry. Elle contient quelques particularités, que l'auteur avait recueillies de tradition de sa propre famille. Vallet de Viriville.

Archives de l'empire (JJ Registre, 177, folio 53, JJ. 180, folios 8 et 9; K, carton 59, pièce 30, K 62, n° 23;

(1) Les actes permettent de le suivre auprès du roi de lieu en lieu et d'année en année, de 1421 à 1451.

K. 64, n° 8; KK Registre 31 folios 11 et 15 et suivants). — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale* (Cabinet des titres : Dossiers *Duchatel*, *Montlaur*, *Picard*; Manuscrits Doat, n° 214, p. 307, 347; Dupuy, n° 1, folios 219, 222, n° 657, folio 288; Ms. Legrand, tome 6, p. 10). — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, p. 143. — Leroux de Lincy, *Femmes célèbres*, tome I, page 625. — P. Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*, p. 220. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*. — *Chroniques* de Jean Chartier, 1858, in-16; de Cousinot, 1859, in-16; — *Charles VII et ses conseillers*, 1859, in 8°.

LE PICARD (*Philippe*), conteur français, né en Normandie, au seizième siècle. On n'a sur lui d'autre renseignement que cette épigramme, assez inintelligible, dont il est l'auteur :

Bon Philip, ton puz et ton pic et ton art,
Tous sont picquiers, harquebusiers, gendarmes,
Fouster, tirer, bransler de toutes parts,
Sans larme à l'œil avoir, n'au coste d'armes.

On y peut retrouver le nom de Le Picard ainsi que dans l'anagramme sous lequel il se cache au titre de son ouvrage que voici : « *La nouvelle Fabrique des excellens traits de vérité, livre pour inciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisir*, par Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos, » ce qui veut dire *Seigneur de rien en paroles*. Philippe Le Picard était doué d'une heureuse imagination; son style est naturel et réussit assez bien à provoquer le rire. Il y a eu quatre éditions de la *Nouvelle Fabrique* : on ne connaît plus d'exemplaires de la première (Paris, J. de Lastre, 1579, in-16), la dernière (*Bibliothèque Elzevirienne* de P. Jannet, 1853, in-12) est la meilleure. Louis Lacour.

Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Man. du Libraire*, t. Ier, au mot *Alcripe*.

LE PICART (*François*), prédicateur français, né en 1504, à Paris, où il est mort, le 17 septembre 1556. Il appartenait à une famille noble, et se rendit savant dans les lettres et la théologie. Il se signala surtout par son zèle pour arrêter la propagation des doctrines de Luther; aussi fut-il fort maltraité par Calvin, de Bèze et leurs adhérents. Sa piété, sa douceur et son désintéressement le rendirent si cher au peuple de Paris que plus de vingt mille personnes assistèrent à son enterrement. En 1548 il avait été nommé doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. On a de lui : *Sermons de François Le Picart, excellent zélateur de l'honneur de Dieu;* Reims, 1557 ou 1559, in-16; et Paris, 1574. Le P. Hilarion de Coste a écrit sa vie sous ce titre : *Le parfait Ecclésiastique*; Paris, 1658, in-8°. K.

Dupin, *Auteurs ecclés. au seizième siècle*, col. 1078.

LÉPICIÉ (*Bernard*), peintre et graveur français, né à Paris, en 1698, mort dans la même ville, en 1755. Il cultivait à la fois la peinture, la gravure et les lettres. Il fit fort jeune un voyage en Angleterre, et grava les cartons de Raphael qui ornent le palais de Hamptoncourt. Admis à l'Académie de Peinture et de Sculpture en 1737, il en fut, en 1740, nommé secrétaire perpétuel et historiographe, et publia le *Catalogue raisonné des tableaux du roi, avec un Abrégé de la vie des Peintres;* Paris, 1744 et 1752, 2 vol., in-4°. Il composa à la même époque (1752) un *Recueil des vies des Peintres du Roi*. Lépicié était alors professeur des *élèves protégés par le roi pour l'histoire, la fable et la géographie*. Le burin de Lépicié est sage et correct, mais sans roideur. On cite parmi ses estampes : *Jupiter et Io*, d'après Jules Romain; — *La Circoncision*, d'après le même; — *Jupiter et Junon*, d'après le même; — *Vertumne et Pomone*, d'après Rembrandt; — *Le Philosophe flamand*, d'après Teniers; — *Le Jeu de Piquet*, d'après Netscher; — *L'Amour précepteur*, d'après Coypel; — *Charles Ier embrassant ses enfants pour la dernière fois;* d'après Raoux; — *La Prédication de saint Jean*, d'après le Baciccio; — *Les Francs-Maçons*, d'après Teniers; — *Thalie chassée par la Peinture*, d'après Coypel.

LÉPICIÉ (*Nicolas-Bertrand*), peintre et graveur français, fils du précédent, né à Paris, en 1735, mort à Paris, en 1784. Élève de son père, il fut d'abord destiné à la gravure; mais la faiblesse de sa vue ne lui permit pas de suivre cette branche de l'art. Carle Van Loo l'aida de ses conseils dans la peinture, et il produisit beaucoup, peut-être trop. Son dessin est généralement incorrect, ses compositions maniérées, et sa couleur trop uniforme. Son meilleur ouvrage est le *Suicide de Porcia* (exposé au salon de 1773); — *Adonis changé en anémone* (1768); — *Narcisse changé en fleur* (1770); — *Le Martyre de saint André;* — *Le Martyre de saint Denis;* — *Saint Louis rendant la justice sous un chêne;* — une *Descente de croix* (dans la cathédrale de Chalons-sur-Saône). On a encore de lui quelques scènes familières et un assez grand nombre de dessins d'animaux. A. de L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*.

LEPIDUS, nom d'une famille illustre de la *gens Æmilia*, une des plus anciennes maisons patriciennes. Cette famille paraît pour la première fois dans l'histoire romaine au commencement du troisième siècle avant J.-C. Elle atteignit vite à une haute distinction, s'allia par le mariage à la famille impériale des César, et disparut vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Y.

Perizonius, *Animadversiones lit.*, p. 131. — Eckhel, *Doctrina Num.*, vol. V, p. 123. — Clément, *Memorie romane di Antichità*, vol. I, p. 182. — Orelli, *Onom. Tull.*, vol. II, p. 15. — Drumann, *Röm. Gesch.*, vol. I, p. 1, etc. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LEPIDUS (*M. Æmilius*), homme d'État et orateur romain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Consul en 137, il alla remplacer en Espagne son collègue C. Hostilius Mancinus, qui avait été défait par les Numantins. En attendant des renforts qui lui permissent d'attaquer ce peuple, il employa ses soldats contre les Vac-

, sous prétexte qu'ils avaient fourni des se- aux ennemis de Rome. Le sénat, qui ne it pas étendre en Espagne le cercle des ités, interdit au consul d'entreprendre cette lition. Lorsque la défense arriva, Lepidus trop avancé pour reculer. Accompagné de arent D. Brutus, général habile et expé- té, il mit le siége devant Pallantia, capitale accéens. Les deux généraux eurent tant à ir du manque de provisions qu'ils levèrent ge. Pendant leur retraite ils perdirent une de leur armée. Lepidus fut immédiate- rappelé et condamné à une amende. Au- en 125, il eut à rendre compte devant les urs de la magnificence excessive qu'il avait yée dans la construction de sa maison.

ɔidus était un homme de savoir et de goût plus grand orateur de son temps, si l'on it Cicéron, qui avait lu ses discours. Le er il introduisit dans les harangues du n l'élégance et l'art des Grecs, et par ses ɔles il contribua beaucoup à former l'élo- e de Tiberius Gracchus et de C. Carbon. Y.

en, *Hisp.*, 80-83. — Tite-Live, *Epit.*, 56. — Orose, - Velleius Paterculus, II, 10. — Valère Maxime, . — Cicéron, *Brutus*, 25, 86, 97 ; *De Orat.*, I, 10; ., I, 3 ; *Ad Herenn.*, IV, 5. — Meyer, *Orator. ro- ragmenta.*

PIDUS (*Marcus-Æmilius*), neveu du lent et père du triumvir, mort en 77 avant Préteur en Sicile en 81, il se signala par ctes d'oppression que Verrès devait à surpasser. Dans les guerres civiles de s et de Sylla, il embrassa d'abord le parti ratique, et s'enrichit en achetant à vil prix opriétés de proscrits. L'ambition l'entraîna t vers le parti populaire, dont il espérait r le chef, rôle auquel l'avait préparé son ge avec Appuleia, fille du célèbre tribun eius Saturninus. Il se porta candidat aux ns consulaires de 79, contrairement aux le Sylla. Le vieux général, qui cette année avait abdiqué la dictature, se sentait trop ment appuyé sur ses colonies militaires avoir quelque chose à craindre de l'oppo- étourdie de Lepidus, personnage médiocre estimé. Il n'usa donc pas de son influence une élection que Pompée soutenait avec r. Lepidus fut élu consul, et obtint même e voix que son collègue Q. Lutatius, qui enait au parti dominant. Sylla, bien certain n pouvoir durerait autant que sa vie, ne na aucune colère de cette manœuvre, et se ta d'avertir Pompée qu'il fortifiait un ri- a mort de Sylla, arrivée l'année suivante, rès l'entrée en charge des deux consuls, it Lepidus à s'attaquer ouvertement au ristocratique en provoquant l'abrogation s du dictateur. Bien que ces lois fussent es au peuple et qu'il existât de nombreux ts de révolte, le moment de renverser la tution de Sylla n'était pas venu. Le souvenir nd adversaire des plébéiens, vivant dans le cœur de ses anciens soldats, protégeait sa poli- tique contre des attaques prématurées. Lepidus commença par s'opposer à ce que les funérailles de Sylla fussent célébrées au champ de Mars. L'intervention de Pompée, sur lequel il avait compté, et qui au contraire resta fidèle au parti aristocratique, le força de renoncer à cette pre- mière mesure. Il n'en persista pas moins dans ses projets, et proposa une série de lois dont le but général était l'abolition des réformes légis- latives de Sylla, mais dont les dispositions par- ticulières sont inconnues. Entre autres choses il demanda le rappel de tous les proscrits et la restitution des biens confisqués. Ces mesures, quoique fort équitables, auraient tout bouleversé dans l'État. Catulus les repoussa obstinément, et décida un des tribuns à y opposer son *veto*. Les deux partis, exaspérés, étaient sur le point d'en venir aux mains lorsque le sénat obtint des deux consuls l'engagement de ne pas recourir aux armes. Le sénat, pour se débarrasser du turbulent consul, l'envoya dans la Gaule Nar- bonnaise sous prétexte que cette province était en danger. Lepidus quitta Rome, et n'alla pas au delà de l'Étrurie, où il rassembla une armée. Le sénat, alarmé, lui ordonna de revenir à Rome pour y tenir les comices. Lepidus s'y refusa, et fut déclaré ennemi public au commencement de 77. Sans attendre les forces de Brutus, qui com- mandait dans la Gaule Cisalpine et qui s'était déclaré pour la cause démocratique, il marcha droit sur Rome. Il comptait sur un mouvement populaire, qui n'eut pas lieu. Pompée s'unit à Catulus, et les deux généraux allèrent à la ren- contre des rebelles. La bataille se livra sous les murs de Rome, en face du champ de Mars, à la vue d'une foule innombrable accourue pour voir un combat dont elle n'était séparée que par le Tibre. Les soldats de Lepidus ne purent sou- tenir le choc et s'enfuirent. Catulus les pour- suivit, tandis que Pompée marchait contre Brutus, qui fut vaincu et mis à mort. Lepidus, déses- pérant de tenir plus longtemps en Étrurie, passa avec le reste de ses troupes en Sardaigne. Re- poussé par le préteur de l'île, il mourut peu après, de chagrin. Les débris de son armée allèrent, sous les ordres de Perpenna, rejoindre Sertorius en Espagne. Le parti aristocratique usa de sa victoire avec modération. Y.

Salluste, *Hist.*, l. I, *Fragm.* — Appien, *Bel. Civ.*, I, 105, 107. — Plutarque, *Sulla*, 34, 38; *Pomp.*, 15, 16. — Tite Live, *Epit.*, 90. — Florus, III, 23. — Orose, V, 22. — Eutrope, VI, 5. — Tacite, *Annal.*, III, 27. — Suétone, *Cæs.*, 3, 5. — Cicéron, *In Cat.*, III, 10 ; *In Verr.*, III, 91. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 36, 54. — Drumann, *Röm. Gesch.*, vol. IV, p. 339-346.

LEPIDUS (*Paullus-Æmilius*), fils du pré- cédent et frère du triumvir, mourut vers 40 avant J.-C. Il ne se laissa pas entraîner par son père dans le parti populaire, et débuta dans la car- rière politique en soutenant chaudement la cause de l'aristocratie. Son premier acte public fut une accusation contre Catilina, en 63. Trois

ans plus tard, il fut questeur en Macédoine, et en 57 il travailla activement au rappel de Cicéron. Pendant son édilité en 55, il restaura une des anciennes basiliques placées au milieu du Forum, et en commença une d'une grandeur et d'une magnificence extraordinaires. Il obtint la préture en 53, et fut élu consul pour l'année 50, avec M. Claudius Marcellus. Le parti aristocratique en le portant à cette charge suprême croyait choisir un ennemi déterminé de César. Lepidus trompa l'espoir de son parti, et se laissa gagner par César. Il en reçut quinze cents talents (9,000,000 de francs), qu'il employa, dit-on, à l'achèvement de sa basilique. Sa vénalité lui fit perdre la confiance du sénat sans lui concilier celle du peuple, et il ne joua aucun rôle dans la lutte entre Pompée et César. Après le meurtre du dictateur, en 44, il se rattacha au parti aristocratique, et prit part au vote du 30 juin 43 qui déclara ennemi public son propre frère Marcus Lepidus, coupable de s'être joint à Antoine. Quelque temps après eut lieu la formation du triumvirat, et le nom de Paullus Lepidus figura le premier sur la liste de proscription dressée par son frère. Les soldats envoyés pour le tuer le laissèrent fuir, probablement avec l'assentiment du triumvir. Il alla rejoindre Brutus en Asie, et après la mort de ce général il se fixa à Milet. Il y resta, bien qu'il eût été amnistié par les triumvirs. A partir de cette époque, il ne paraît plus dans l'histoire, et l'on pense qu'il mourut peu après.

La basilique que Paullus Æmilius Lepidus construisit avec l'argent de Jules César semble avoir reçu dans la suite le nom de *Basilica Julia*. Quant à celle qu'il releva à ses frais, c'était sans doute la Basilica *Æmilia* dans le Forum. Y.

Salluste, *Catil.*, 31. — Scoliaste de Bobbio, *In Vatin.*, p. 320, éd. Orelli. — Cicéron, *In Vatin.*, 10; *Ad Att.*, II, 24; VI, 1, 3; *Ad Famil.*, VIII, 4, 8, 10, 11; XV, 12, 13; *Ad Quintum frat.*, II, 4; *Pro Mil.*, 9. — Appien, *Bel. Civ.*, II, 26; IV, 12, 37. — Dion Cassius, XL, 43, 63; XLVII, 6. — Suétone, *Cæsar*, 29. — Plutarque, *Cæsar*, 29; *Pompeius*, 58. — Tite Live, *Epit.*, 120. — Becker, *Handb. der Röm. Alterthümer*, vol. I, p. 301-306. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LEPIDUS (*Marcus-Æmilius*), le triumvir, frère du précédent, mort en 13 avant J.-C. Lepidus grandit au milieu des troubles qui amenèrent la ruine de la république, et il semble avoir hésité quelque temps entre les deux grands partis qui se disputèrent le pouvoir. Nommé *interrex* en 52, pour la tenue des comices consulaires, après le meurtre de Clodius, il refusa cette mission, et vit sa maison pillée par la foule, qui prétendait venger la mort de Clodius. Sa vie fut même en danger. Cependant il se rapprocha bientôt du parti populaire, et lorsque la guerre civile éclata en 49 il adhéra à la cause de César. Il était alors préteur; et comme les deux consuls avaient suivi Pompée, il se trouvait le plus haut magistrat resté en Italie. César, en partant pour l'expédition d'Espagne, lui laissa le gouvernement nominal de Rome. Mais la puissance réelle fut confiée à Antoine. Lepidus tint ensuite les comices qui décernèrent à César le titre de dictateur. C'était une pure formalité pour procéder régulièrement aux élections des consuls; et après les comices consulaires, César déposa sa nouvelle dignité. L'année suivante, en 48, Lepidus reçut le gouvernement de l'Espagne Citérieure avec le titre de proconsul. Ses exploits se bornèrent à rétablir l'ordre entre Quintus Cassius Longinus, proconsul de l'Espagne Ultérieure, et son questeur Marcellus. Il n'en prit pas moins le titre d'*imperator*, et César, flattant sa vanité, lui accorda en 47 les honneurs du triomphe. « Les seuls trophées qu'il pouvait déployer, dit Dion Cassius, étaient l'argent qu'il avait volé dans sa province. » Vaniteux, avide, sans aucune qualité supérieure, Lepidus devint cependant sous César le second personnage de l'État. Il fut, dans les années 46, 45, 44, maître des chevaliers du dictateur, et son collègue dans le consulat.

En 44 Lepidus reçut de César le gouvernement de la Gaule Narbonnaise et de l'Espagne Citérieure. Il se disposait à quitter Rome, il avait même rassemblé les troupes qui devaient l'accompagner en Gaule lorsque le dictateur fut assassiné. Il avait dîné avec lui la veille du jour fatal, et l'on pense qu'il assista à la séance du sénat où César fut tué. Il apprit du moins immédiatement la nouvelle du meurtre (15 mars 44), et alla se mettre à la tête de ses troupes. Il disposait de la seule force armée présente dans le voisinage de Rome, et avait entre les mains le sort de la république. Les meurtriers essayèrent d'entrer en négociation avec lui; il ne repoussa pas leurs ouvertures, et après s'être entendu au préalable avec le consul Marc Antoine, principal chef du parti césarien, il promit une réponse pour le lendemain. Dans la nuit il occupa le Forum avec ses troupes, et provoqua un mouvement populaire contre les meurtriers qui avaient la majorité dans le sénat. Antoine, qui ne voulait pas que ce mouvement s'accomplît sous les auspices de Lepidus, ménagea un arrangement entre le parti aristocratique et les amis de César; Lepidus s'y prêta, et reçut pour prix de son adhésion la dignité de souverain pontife. Il partit ensuite pour ses provinces de Gaule et d'Espagne avec mission de négocier un accommodement entre Sextus Pompée et le nouveau gouvernement romain. Il y parvint, et en fut publiquement remercié par le sénat sur la proposition d'Antoine (28 novembre). Cette fausse réconciliation générale cachait la guerre civile. L'accord d'Antoine et du sénat se rompit brusquement, et des deux côtés on rechercha l'appui de Lepidus. Le sénat flatta sa vanité en lui décernant une statue équestre et le titre d'imperator. Lepidus ne se rendit pas à ces avances, et dans l'incertitude des événements, il ne voulut pas prendre d'engagement irrévocable. Il ne remercia pas même le sénat du

décret rendu en son honneur, et quand on lui prescrivit de venir en Italie et de se joindre aux consuls Hirtius et Pansa contre Antoine, il se contenta d'envoyer un petit corps de troupes avec l'ordre que Silvanus, qui le commandait, se joignît à Antoine. Celui-ci, battu devant Modène, passa les Alpes avec les débris de ses troupes, et se réfugia auprès de Lepidus, qui, renonçant à garder plus longtemps la neutralité, réunit son armée aux débris de celle d'Antoine (28 mai 43). A cette nouvelle le sénat le proclama ennemi public (30 juin). Pour faire exécuter ce décret, il aurait fallu des forces, et les troupes du sénat étaient entre les mains d'Octave. Le jeune général agissait encore au nom du sénat; mais, prévoyant que le parti aristocratique ne pouvait pas résister à l'attaque de Lepidus et d'Antoine, auxquels venaient de se joindre les deux gouverneurs de la Gaule et de l'Espagne, Munatius Plancus et Asinius Pollion, il se détacha d'une cause perdue. Il força le sénat de lui accorder le consulat (août 43) et de révoquer les décrets rendus contre Antoine et Lepidus. Ces deux mesures jetèrent les bases du célèbre accord qui, vers la fin d'octobre, fut conclu entre le neveu de César et les deux chefs du parti césarien (*voy.* AUGUSTE). Dans la distribution des provinces entre les triumvirs, Lepidus obtint l'Espagne, la Gaule Narbonnaise avec la mission de gouverner l'Italie en qualité de consul, tandis que ses collègues allaient combattre en Orient Brutus et Cassius. De toute son armée on ne lui laissa que trois légions. Il se résigna facilement à ne jouer qu'un rôle secondaire et s'autorisa du décret rendu, l'année précédente, pour se décerner un triomphe (31 décembre).

Dans le nouveau partage qui eut lieu en 42, Octave et Antoine, vainqueurs à Philippes, retirèrent à Lépide ses deux provinces, sous prétexte qu'il avait eu des intelligences avec Sextus Pompée. On convint cependant que s'il pouvait se justifier de cette accusation il recevrait l'Afrique comme dédommagement. Il ne fut mis en possession de cette province qu'en l'année 40, par Octave, qui, en prévision d'une rupture avec Antoine, essaya de rendre Lepidus favorable à ses intérêts. Celui-ci resta en Afrique jusqu'en 36, et lorsque ses deux collègues renouvelèrent, en 37, leur triumvirat pour cinq ans, il n'en fut pas exclu. En 36 Octave lui demanda secours contre Sextus Pompée. Il obéit; mais, ennuyé d'un rôle subalterne, il résolut de faire la guerre pour son compte. Il s'empara de Lilybée, de Messine, dont la garnison, composée de huit légions, se joignit à lui. Se trouvant dès lors à la tête de vingt légions, il crut pouvoir faire ses conditions, et demanda à Octave la Sicile et une part égale dans le pouvoir triumviral. La guerre civile était imminente; mais Lepidus ne possédait pas la confiance de ses soldats. Octave, qui connaissait leurs dispositions, se présenta hardiment devant eux, et leur demanda, au nom de la patrie commune, de ne pas exciter une nouvelle guerre. Les soldats l'écoutèrent avec faveur, et Lepidus, se voyant abandonné, fut réduit à se jeter aux pieds de son rival. Octave lui laissa la vie, sa fortune particulière et la dignité de souverain pontife; mais il lui retira le titre de triumvir et la province d'Afrique. Lepidus vécut à Circei, dans une condition privée. Son fils, M. Æmilius Lepidus, forma en 30 le projet d'assassiner Auguste à son retour d'Actium. Mécène découvrit le complot, se saisit du jeune Lepidus et l'envoya à Auguste, qui le fit mourir. L'ancien triumvir n'avait eu aucune part à ce dessein; cependant l'empereur le manda à Rome, et le traita avec le dernier mépris. Ces insultes n'abrégèrent pas les jours de Lepidus, qui vécut encore dix-sept ans. Auguste lui succéda comme souverain pontife. Velleius Paterculus, toujours sévère pour les adversaires d'Octave, prétend que Lepidus n'avait mérité par aucune vertu la longue faveur de la fortune à son égard. Montesquieu n'est pas plus indulgent: « C'était, dit-il, le plus méchant citoyen qui fût dans la république, et l'on est bien aise de voir son humiliation. Il manquait de fermeté et de talent; et il dut uniquement aux circonstances la place importante où la fortune ne semble l'avoir élevé un instant que pour rendre sa chute plus éclatante. » La vie publique de Lepidus justifie ces jugements rigoureux. Élevé par César aux plus hauts emplois, malgré sa médiocrité, peut-être à cause de sa médiocrité, il se trouva à la mort du dictateur l'arbitre suprême de la situation. Il n'usa de son influence que dans un but d'intérêt personnel, qu'il n'atteignit même pas. Car, après avoir plus que personne contribué à la chute de la république, il n'eut dans les dépouilles du pouvoir tombé qu'une faible part, qui lui fut bientôt enlevée; après avoir trompé le sénat, il se laissa duper par ses complices, et ne s'étant pas contenté d'être un des premiers citoyens de la république, il mourut le sujet méprisable et méprisé d'Auguste. L. J.

Cicéron (pour les nombreux passages de Cicéron relatifs à Lepidus), *voy.* Orelli, *Onomasticon Tullianum*, vol. II, p. 14-15. — Appien, *Bellum civ.*, l. II, V. — Dion Cassius, l. XLI-XLIX, LIV, 15. — Velleius Paterculus, II, 64, 80. — Florus, IV, 6, 7. — Tite Live, 119, 120, 129, 133. — Suétone, *Octav.*, 1619, 31. — Sénèque, *De Clem.*, 1, 9, 10. — Merivale, *The Romans under the Emperors.*

LEPILEUR (*Henri-Augustin*), linguiste français, né à Paris, le 3 août 1763, mort à Charenton, le 16 décembre 1828. Capitaine de frégate avant la révolution, il se fit recevoir plus tard docteur en droit, philosophie et belles-lettres, et résida quelque temps à Leyde. Atteint d'aliénation mentale, il fut conduit à l'hospice de Charenton, où il termina sa vie. On lui doit : *Éléments de la Langue Hollandaise*; Leyde, 1807, in-8°; — *Mélanges d'histoire, de littérature, de géographie, de morale*, etc.; Leyde et Paris, 1808-1809, 3 vol. in-8°; les deux derniers volumes traitent de l'histoire de France et du

droit public; — *Tableaux synoptiques des mots similaires qui se trouvent dans les langues persane, sanskrite, grecque, latine, mœso-gothique, islandaise*, etc., *précédés de l'abrégé d'une grammaire analytique du persan, et d'un Essai sur l'analogie des mots persans entre eux et avec ceux de plusieurs idiomes;* Paris, 1812, in-8°. J. V.

Querard, *La France Littér.*

LÉPINE (*Guillaume-Joseph* DE), médecin français, né à Paris, vivait au dix-huitième siècle. Reçu docteur à Paris, en 1724, il fut élu doyen de sa compagnie en 1744, et continué dans ces fonctions en 1745. Il n'était point partisan de l'inoculation de la petite vérole, et écrivit contre cette méthode : *Rapport sur le fait de l'inoculation;* Paris, 1765, in-4°; — *Supplément au rapport précédent;* Paris, 1767, in-4°. J. V.

Éloy, *Dict. histor. de la Médecine anc. et moderne.*

LEPITPRE (*Louis*). *Voy.* BASSÉE.

LEPITRE (*Jacques-François*), littérateur français, né le 6 janvier 1764, mort à Versailles, le 18 janvier 1821. Avant la révolution il appartenait à l'université, et tenait un pensionnat à Paris. Partisan des idées nouvelles, il fut nommé, après le 14 juillet 1789, un des trois cents représentants de la première commune de Paris. Il donna sa démission en 1790. Le 2 décembre 1792, il fut réélu dans la section de l'Observatoire comme membre de la municipalité provisoire. Désigné par le sort pour être un des commissaires chargés de la surveillance de la famille royale au Temple, il eut des égards pour ces infortunés, et tâcha d'adoucir les rigueurs des mesures dont ils étaient l'objet. Lepitre s'entendit avec son collègue Toulan pour procurer aux prisonniers des livres, des journaux, et s'acquitta de leurs commissions au dehors. Étant de garde un jour auprès de Louis XVI avec un collègue maussade qui ne répondait guère que par des signes de tête, Lepitre demanda au roi la permission de prendre les œuvres de Virgile qui étaient sur la cheminée: « Vous savez donc le latin, lui dit Louis XVI. — Oui, Sire, répondit Lepitre, et il ajouta :

> Non ego, cum Danais, trojanam excidere gentem
> Aulide juravi...

Un regard expressif du roi lui prouva qu'il avait été compris. Lorsque Lepitre reparut au Temple après la mort de Louis XVI, il offrit à la reine une romance qu'il avait composée sur ce triste sujet; quelques jours plus tard, il vit que Marie-Antoinette la faisait apprendre à ses deux enfants. Si l'on en croit Lepitre, il aurait conçu le projet de faire évader la famille royale, en s'associant Toulan et le chevalier de Jarjayes. Tout était prêt pour l'exécution de ce projet, qui fut fixée au 2 mars 1793. Les relais, les postillons étaient disposés; un mouvement populaire qui eut lieu dans Paris ce jour-là fit manquer l'occasion. Il paraît pourtant que ce plan avait été conçu par Toulan, soumis à Jarjayes, qui l'avait approuvé, et que Lepitre n'en avait été instruit que parce qu'il était utile à sa réussite. Président de la commission des passeports, il devait procurer ceux qui étaient nécessaires. Lepitre se montra pusillanime : il remit de jour en jour, malgré les instances de Toulan et les impatiences de Jarjayes. La reine, dit-on, lui donna une mèche de ses cheveux et de ceux de ses enfants avec cette devise : *Poco ama ch' il morir teme.* Rien ne put vaincre ses craintes. Toulan et Jarjayes combinèrent alors un autre plan pour sauver la reine; mais elle devait s'échapper seule : la veille du jour convenu elle refusa. Vers la fin de mars, Toulan et Lepitre furent dénoncés au conseil de la commune, à cause de leur conduite auprès des prisonniers du Temple; Hébert demanda le scrutin épuratoire contre eux, et ils cessèrent de faire partie des commissaires surveillants à la tour du Temple. Lepitre fut bientôt réélu par sa section à la municipalité définitive; sa nomination fut annulée. Arrêté avant le jugement de Marie-Antoinette, Lepitre fut conduit à Sainte-Pélagie avec d'autres commissaires accusés d'avoir été corrompus par les promesses de l'ex-reine et d'avoir conspiré avec elle contre la sûreté de l'État. Il comparut comme témoin devant le tribunal révolutionnaire dans le procès de la reine; interrogé sur les conférences secrètes qu'il avait eues avec cette princesse, il nia tout, et fut ramené en prison. Le 23 novembre Lepitre reparut avec d'autres comme inculpé devant le tribunal révolutionnaire; le concierge de la tour du Temple le signala comme un de ceux qui montaient vite auprès de la famille royale sans attendre ses collègues; il fut pourtant acquitté. Après le 9 thermidor, la fille de Louis XVI eut la permission de se promener dans le jardin du Temple; Mme Cléry loua dans une maison voisine deux chambres qui avaient vue sur le jardin. Lepitre composa quelques romances, dont cette dame fit la musique; elle les chantait avec une de ses amies, et la princesse venait les écouter. La police fit cesser ces concerts. A l'époque du 13 vendémiaire, Lepitre était président d'une des sections qui se soulevèrent contre la Convention. Les présidents et secrétaires de ces sections furent renvoyés devant une commission militaire. Lepitre parvint à se soustraire à cet ordre d'arrestation, que ses amis réussirent à faire révoquer. En 1797 il accepta les fonctions d'électeur; il fut encore nommé au conseil municipal, mais le Directoire annula son élection. Il reprit alors son institution. A la restauration, la duchesse d'Angoulême le reçut avec bienveillance. En 1816 il fut nommé professeur de rhétorique au collége de Rouen, et passa quelque temps après au collége de Versailles. On a de Lepitre : *La première réquisition*, pièce républicaine en un acte (en société avec Picard), représentée en 1793, sur le théâtre de la Cité; — *Armand, ou le bienfait des per-*

s, pièce anecdotique en prose mêlée de villes (avec Mme Dufrénoy), donnée aux adours; 1799, in-8°; — *L'Aveugle sup-* comédie en un acte, en prose et en vau-s; 1809, in-8°; — *Histoire des dieux, emi-dieux et des héros adorés à Rome is la Grèce*, nouvelle édition, revue, corri- augmentée; Paris, 1814, 1819, in-12; — *ues Souvenirs, ou notes fidèles sur mon e au Temple, depuis le 8 décembre usqu'au 26 mars* 1793; Paris, 1814, 1817, — *Cinq Romances composées en* 1793 95, *pour les illustres prisonniers du le*, musique de Mme Cléry; Paris, 1814,

L. L—T.

re, *Quelques Souvenirs*, etc. — Mahul, *Annuaire* , 1821. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. les Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Con-*

PLAISANT (*Jean*), ou *Joannes* Leo ntius, poëte et chroniqueur liégeois, né à Trond, vers 1485, mort à Maestricht, en Il fit ses études à Liége, chez les Frères Vie commune (ou de Saint-Jérôme), prit des dominicains à Maestricht, vers 1502, essa jusqu'en 1519 la théologie à Louvain. reproche une certaine crédulité, mais son e manque pas d'élégance. On connaît de *'atalogus omnium Antistitum Tunga-, Trajectensium, ac Leodiorum, et re-'omi, bellique gestarum Compendium*; , in-12; et dans la *Respublica Leodiensis* xhornices; Amsterdam, Elzevier, 1633, cet ouvrage est suivi de plusieurs pièces sie latine; — *Pugna Porcorum, per Pla-m porcium poëtam*; Bâle, 1546, in-12 : ouvrage du moine Hucbaud, *De Laude rum*; Louvain, 1546, in-12, etc. Ce poëme nce par ces vers :

udite, Porcelli; porcorum pigra propago
greditur; porci plures, etc.

ronicon a temporibus Apostolorum ad n 1408 : cette chronique est en vers; elle tée manuscrite. L—z—e.

on, *Mémoires*, t. XXIV, p. 67-68. — Échard, *res Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 134. — Pa-*'ém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, 262-265.

LAT (*Josse*), jurisconsulte belge, né es, le 18 novembre 1732, mort à Coblentz, ût 1810. Il étudia le droit à l'université de n, où il obtint en 1768 une chaire de droit , qu'il quitta en 1776 pour une chaire de anonique. Ayant fait soutenir en 1771 une *Dissertation historico-canonique sur solubilité du mariage de l'infidèle con-* le P. Maugis, professeur de théologie, de réfuter Leplat, qui lui répondit d'une e victorieuse. En 1782, ce dernier fit sou-ne nouvelle thèse (*Dissertatio canonica nsalibus et matrimoniorum impedi-*). Deux ans après, Van de Velde, pro- de théologie, attaqua avec violence, dans èse *De impedimentis matrimonii*, Leplat, qu'il accusait d'imposture et d'hérésie. Non-seulement celui-ci repoussa avec succès les attaques de son adversaire, dans un écrit intitulé : *Vindiciæ Dissertationis canonicæ de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis*, etc. (1); mais le gouvernement de l'empereur Joseph II, alors sur le point de publier l'édit du 23 septembre 1784, relatif au mariage, suspendit le cours de van de Velde. Lors de la création en 1786 d'un séminaire général à Louvain, Leplat, partisan des réformes libérales introduites par l'empereur, fut l'un des professeurs conservés pour le nouvel établissement; mais le clergé excita une révolte parmi les étudiants, qui refusèrent de suivre les cours de théologie du séminaire; il ameuta même la foule contre Leplat, qui, contraint de s'éloigner de Louvain, se réfugia à Maestricht, où il résida quelque temps. Il revint ensuite à Louvain pour reprendre son enseignement; mais les nouvelles manœuvres du clergé l'en empêchèrent. Dépourvu de moyens d'existence, il se retira en Allemagne, puis en Hollande, auprès de l'abbé Mouton, son ami, qu'il aida dans la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, recueil périodique imprimé à Utrecht. Nommé en 1806 professeur de droit romain et directeur de la faculté de droit de Coblentz, il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort. Outre les écrits mentionnés, on a de Leplat : *Claudii Fleurii in Historiam Ecclesiasticam Dissertationes*, etc.; Louvain, 1780, 2 vol. in-8°; ouvrage anonyme. Leplat a publié comme éditeur divers recueils, parmi lesques nous citerons : *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium amplissima Collectio*; Louvain, 1781-1787, 7 vol. in-4°. L. Stockmans, *Opera omnia*; 1783, 4 vol. in-8°. Leplat fit paraître au commencement de 1792 le *Conspectus* d'un nouveau supplément aux œuvres de Van Espen, qui devait en former le sixième volume, et qui n'a pas été imprimé, à cause de l'invasion des armées françaises. Ce *Conspectus*, dont un exemplaire est joint à celui du *Jus ecclesiasticum universum* (Louvain, 1753-1768, 5 vol. in-fol.), que possède la bibliothèque royale de Bruxelles, mérite, dit le bibliophile van Hulthem, d'être conservé, parce qu'il fait connaître les intrigues du P. Amyot, jésuite français, confesseur de Marie-Élisabeth, sœur de Charles VI, et gouvernante des Pays-Bas. Ce jésuite voulait introduire en Belgique une espèce d'inquisition littéraire.

E. Regnard.

Relation fidèle de la dispute élevée entre les docteurs

(1) Nous avons inutilement cherché dans les bibliothèques publiques de Paris les éditions originales de ces divers opuscules, tous devenus rares. La thèse de Leplat de 1782, celle de van de Velde de 1784, et la réponse de Leplat, sont reproduites dans un recueil que possède la Bibliothèque impériale, et dont voici le titre : *Collectio variarum elucubrationum, quibus potissimum discutitur quæstio an et quo jure Ecclesia fruatur in inducendis impedimentis contractum matrimonii dirimentibus*; sans nom de lieu, 1784, in-8°.

de théologie de Louvain, à l'occasion d'une thèse : De Impedimentis matrimonii; Lille, 1788, 2 vol. in-8°. — B. Viguerie, *La Justice en Belgique avant 89*. — *Bibliotheca Hulthemiana*, t. I, n° 3553. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*. — *Documents particuliers.*

*LE PLAY (*Pierre-Guillaume-Frédéric*), ingénieur et statisticien français, né au Havre, en 1806. Élève de l'École Polytechnique de 1825 à 1827, il entra dans le corps des mines, où il est parvenu au grade d'ingénieur en chef de première classe. Professeur de métallurgie et inspecteur des études à l'école des mines de Paris, il fut commissaire général de l'exposition universelle de Paris en 1855 et nommé conseiller d'État à la fin de la même année. On a de lui : *Observations sur l'histoire naturelle et sur la richesse minérale de l'Espagne*; Paris, 1834, in-8°; — *Vues générales sur la statistique, suivies d'un aperçu d'une statistique générale de la France*; Paris, 1840, in-8°; — *Description des procédés métallurgiques employés dans le pays de Galles pour la fabrication du cuivre, et recherches sur l'état actuel et sur l'avenir probable de la production et du commerce de ce métal*; Paris, 1848, in-8°; — *Les Ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation*; Paris, Impr. impér., 1855, gr. in-fol., ouvrage couronné du grand prix de statistique par l'Académie des Sciences, en 1856; — des notices dans l'*Encyclopédie nouvelle* et dans les *Annales des Mines*. M. Le Play a été un des collaborateurs du *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée, par la Hongrie, la Valachie et la Moldavie*, exécuté en 1837 sous la direction du comte Anatole Demidoff. L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LE POIS (*Antoine*), numismate français, né en 1525, à Nancy, mort en 1578. Appartenant à une famille lorraine qui a produit plusieurs hommes de mérite, il était fils d'un apothicaire qui reçut de son souverain des lettres de noblesse, et vint à Paris faire ses études sous la direction du célèbre Jacques Dubois (*Sylvius*). Après avoir complété son éducation littéraire et médicale, il retourna dans sa ville natale, et ne tarda pas à obtenir la place de premier médecin du duc Charles III et de sa femme, la princesse Claude. Dès lors il se livra à son goût pour l'étude des médailles et des pierres gravées, en réunit une précieuse collection, et écrivit un livre estimé, qui fut publié par les soins de son frère puîné; ce livre a pour titre : *Discours sur les Medalles* (sic) *et Graveures antiques, principalement romaines : plus une exposition particulière de quelques planches ou tables*; Paris, 1579, in-4°, avec vingt figures gravées par Pierre Woeriot, fameux orfèvre et graveur de Bar-le-Duc. P. L—Y.

Renauldin, *Les Médecins numismates*, 71-78. — [...]met, *Biblioth. Lorraine*.

LEPOIS (*Charles*), *Carolus Piso*, médecin lorrain, né à Nancy, en 1563, [...]
1633. Il était fils de Nicolas Lepois, aut[...]
ouvrage resté classique jusque dans le si[...]
nier (1). Après de brillantes études a[...]
de Navarre, il vint étudier la médecine [...]
voyagea en Italie, devint médecin cons[...]
Charles III, duc de Lorraine, et doyen[...]
culté que ce prince avait créée à Pont-à-[...]
On a de Lepois : *Selectiorum Observa*[...]
consiliorum de prætervisis hacten[...]
affectibusque præter naturam ab [...]
serosa colluvie et diluvie ortis, 1[...]
Pont-à-Mousson, 1618. Boerhaave[...]
fessait une grande estime pour Lepo[...]
une édition enrichie d'une préface
(Lugduni-Batavorum, 1733, in 4°) [...]
parut sous le titre de *Piso enucle*[...]
vier), in-8°, 1639. Ce qui donna[...]
vrage une valeur réelle, c'étaient le[...]
descriptions, les faits intéressants [...]
dait. Un siècle avant Willis, Lepois [...]
pinion que l'hystérie devait être [...]
les affections convulsives, et que[...]
son siége est dans l'encéphale. La [...]
de Lepois n'eut de remarquable que [...]
à une époque où une absurde p[...]
avait fait de l'art de guérir un asse[...]
cettes bizarres. Lepois mourut, no[...]
la science et de l'humanité, d'un [...]
mique qui ravageait sa ville natale, au [...]
de laquelle il avait voulu, malgré son âge [...]
porter ses talents et son expérience.

Dr C. SAUCEROTTE

Notice sur Le Pois, par C. S. dans les *Mém.* [...] *de Nancy*, ann. 1853. — Sprengel, *Histoire de* [...]*decine.*

LE POIVRE, géomètre de Mons, [...]
fin du dix-septième siècle et au comm[...]
du dix-huitième. M. Chasles, dans so[...]
historique, donne une excellente a[...]
ouvrage de Le Poivre, intitulé *Traité*
tions du Cylindre et du Cône, con[...]
dans le solide et dans le plan, avec [...]
monstrations simples et nouvelles [...]
1704, in-8° de 60 pages). La méthode [...]
Poivre offre une grande analogie avec ce[...]
La Hire; mais ce qui donne à l'ouvrage du [...]
mier de ces géomètres un mérite parti[...]
c'est qu'il contient un second mode de d[...]
tion des figures, basé sur leurs relations [...]
ques. E. M.

Journal des Savants, 1704. — *Acta Eruditoru*[...] — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et* [...]*loppement des Méthodes en Géométrie*; Bruxell[...] in-4°, 1837.

LEPORIUS, écrivain ecclésiastique
Gaulois de naissance, vivait au commen[...]

(1) Cet ouvrage a pour titre : *De cognoscend*[...] *randis præcipue internis humani corporis* [...] *Libri III*; Francf., 1680, in-fol.

du cinquième siècle. Il embrassa la vie monastique sous les auspices de Cassien à Marseille. Il jouissait d'une grande réputation de sainteté, lorsqu'il tomba dans l'hérésie de Pélage. Il en exagéra même les erreurs, et soutint à la fois que l'homme n'a pas besoin de la grâce divine, et que le Christ était né avec une nature humaine seulement. Ayant été excommunié par suite de ces doctrines, il se rendit en Afrique auprès de saint Augustin, dont il écouta les leçons avec tant de profit qu'il renonça bientôt à ses erreurs. Il adressa une rétractation solennelle à Proculus, évêque de Marseille et à Cyllinius, évêque d'Aix, tandis que quatre évêques africains garantissaient la sincérité de sa conversion et intercédaient en sa faveur. Bien que réintégré dans ses droits ecclésiastiques, Leporius ne semble pas être revenu dans sa contrée natale. Il quitta la profession monastique, et fut ordonné prêtre par saint Augustin, vers 425. On ne sait rien, du reste, de sa carrière, sinon qu'il vivait encore en 430.

La rétractation de Leporius forme un traité intitulé : *Libellus emendationis sive satisfactionis ad episcopos Galliæ*, quelquefois avec cette addition, *confessionem fidei catholicæ continens de mysterio incarnationis Christi, cum erroris pristini detestatione*. Cet ouvrage fut tenu en haute estime par les anciens théologiens, qui regardaient l'auteur comme un des plus fermes défenseurs de l'orthodoxie contre les attaques des nestoriens. Quelques critiques modernes, entre autres Quesnel, ont supposé que le *Libellus* de Leporius appartient moins à cet écrivain qu'à saint Augustin. Cette opinion, qui est peu fondée, a été réfutée par les bénédictins. Après avoir repoussé les objections de Quesnel, ils ajoutent : « La rétractation de Leporius est le langage d'un cœur pénitent et humilié, et il faut avoir senti ce qui y est dit pour l'exprimer de la sorte. Si elle était d'une autre plume que la sienne, ce serait l'esprit et non le cœur qui y parlerait. Elle serait peut être mieux raisonnée; mais elle serait moins touchante. On y trouverait peut-être de plus grandes beautés, mais il y aurait moins d'onction, de simplicité et de candeur. »

Des fragments du *Libellus* furent recueillis pour la première fois par Sirmond, et insérés dans sa collection des conciles des Gaules; Paris, vol. I, p. 52. Le même éditeur découvrit bientôt après et publia l'ouvrage entier dans ses *Opuscula Dogmatica veterum quinque Scriptorum*; Paris, 1630, in-8°, avec la lettre des évêques africains en faveur de Leporius. Le *Libellus* se trouve aussi dans la collection des conciles de Labbe; Paris, 1671, in-fol., dans l'édition de Marius Mercator par Garnier; Paris, 1673, in-fol., t. I, p. 224; dans la *Bibliotheca Patrum maxima* de Lyon, t. VII, p. 14; dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. IX, p. 396. Y.

Gennadius, *De Viris illust.*, p. 59. — Cassien, *De Incarnat.*, I, 4. — Quesnel, *Dissert.*, dans son édition des œuvres de saint Léon le Grand, I. II, p. 906. — *Histoire Littéraire de la France*, vol. II, p. 167. — Garnier, *Dissert.*, dans son édition de Mar. Mercator, vol. I, p. 230. — Schœnemann, *Bibliotheca Patrum Latinorum*, t. II, p. 389. — Baehr, *Die christlich-römische Theologie*, p. 323.

LE POULCHRE (*François*), seigneur de La Motte Messemé, né à Mont-de-Marsan, en 1546, mort vers 1597. Son père était surintendant de Marguerite de Navarre. Il suivit de bonne heure la carrière des armes, assista à la bataille de Dreux, en 1562, et devint gentilhomme de la chambre de Charles IX. On a de lui : *Les Sept livres des honnestes loisirs de M. de la Motte-Messemé*; Paris, 1587, in-12; — *Passe-temps de messire Fr. Le Poulchre, seigneur de la Motte-Messemé, chevalier des ordres du roi*; Paris, 1597, in-12. On trouve dans ces deux ouvrages des détails curieux sur les changements introduits dans la manière de combattre depuis François Ier jusqu'à Charles IX. Le Poulchre prétendait descendre en droite ligne du consul *Appius-Claudius Pulcher*.

Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LE PRÉDOUR (*Louis-Joseph-Marie*), administrateur français, né le 2 juillet 1758, à Pléyben (Bretagne), guillotiné à Brest, le 3 prairial an II (22 mai 1794). Il fit ses études à Quimper et son droit à Rennes, où il fut reçu avocat au parlement en 1779. Il se montra partisan des réformes libérales, et devint successivement procureur de la commune de Châteaulin, juge au tribunal de cette ville, membre de l'administration du département du Finistère, et organisa en 1792 la garde nationale de cette contrée. Il prit parti pour les girondins, et essaya de les soutenir par des moyens militaires; cette tentative échoua, et le 9 juillet 1793 Le Prédour fut décrété d'accusation. Il se constitua prisonnier à Brest. Ayant été mis en jugement avec vingt-cinq de ses collègues, une condamnation capitale s'en suivit. Le Prédour mourut avec courage. H. L.

Galerie des Contemporains (1819).

*LE PRÉDOUR (*Fortuné-Joseph-Hyacinthe*), amiral français, fils du précédent, né le 16 février 1793. Entré à l'âge de onze ans dans la marine, il prit part aux guerres maritimes de l'empire, et fut nommé successivement enseigne en 1812, lieutenant de vaisseau en 1822, capitaine de vaisseau en 1838. Promu contre-amiral le 27 mars 1847, il fut mis à la tête de la station navale du Brésil. Chargé des intérêts de la France dans la Plata, il eut à surveiller le blocus de cette rivière, et négocia en 1849 avec Rosas un traité stipulant la libre navigation du Parana, le rétablissement de l'état de choses existant avant la guerre et l'indépendance de la République Orientale. En 1851 il résigna son commandement, et revint en France. Nommé vice-amiral le 3 février 1852, et membre titulaire du conseil d'amirauté, il a été élevé à la dignité de sénateur le 8 février 1858, et admis

dans la section de réserve de l'armée navale à la même époque. On a de lui : *Instructions nautiques sur la mer de Chine*, traduites de l'anglais de James Horsburgh; Paris, 1824, in-4°; — *Résumé des Opérations hydrographiques faites sur la côte occidentale d'Afrique dans les années* 1826 *et* 1827, *à bord de la frégate* La Flore *et de la goëlette* La Dorade; Paris, 1828, in-8°; — *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, tirées et traduites de l'anglais de J. Horsburgh; Paris, 1837-1839, 5 vol. in-8°; 1851, 3 vol. in-4°. L. L—T.

État de la Marine. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

* **LEPRÉVOST** (*Auguste*), historien et archéologue français, né à Bernay, en Normandie, le 3 juin 1787. Il fut nommé sous-préfet de Rouen en 1814, et remplacé vers la fin de 1815. Rentré dans la vie privée, il s'adonna à des travaux sur l'histoire et l'archéologie de la Normandie, et s'attacha surtout à l'étude attentive des sources. Il fit partie, de 1834 à 1848, pour le département de l'Eure, de la chambre des députés, où il votait ordinairement avec la majorité. Membre libre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres depuis 1838, il est correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux relatifs à l'histoire de France. Ses principaux travaux sont : *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*; in-12, 1832; — *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure*; Évreux, 1840, in-12 et in-8°; — une édition d'Orderic Vital, avec les notes; Paris, 1838-1855, 5 vol. gr. in-8°; — *Ancienne division territoriale de la Normandie*; Caen, in-4°, 1840; — *Monuments de l'arrondissement de Bernay et du département de l'Eure, instruction pour le Comité des Arts* (extérieur des églises); — *Histoire de Saint-Martin-de-Tilleul*; in-4°, 1840; — plusieurs notices dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, et dans l'*Annuaire historique*. M. Leprévost fut d'avis que le cœur trouvé dans la Sainte-Chapelle de Paris était celui de saint Louis, et il fit une *Réponse à l'écrit de M. Letronne intitulé : Examen du prétendu cœur de saint Louis*; Paris, 1844, in-8°. Cet opuscule, reproduit dans les *Preuves de la découverte du cœur de saint Louis*, Paris, 1846, in-8°, contient aussi les lettres adressées par M. Leprévost au *Moniteur universel*, au moment de la découverte du cœur de ce saint monarque. E. REGNARD.

Bibliographie de la France.—*Documents particuliers.*

LE PRÉVOST D'IRAY (*Chrétien-Siméon*, vicomte), poëte et archéologue français, né au château d'Iray, près de Mortagne (Normandie), le 13 juin 1768, mort au même endroit, le 15 septembre 1849. Il suivit la carrière de l'enseignement, professa l'histoire aux écoles centrales de Fontainebleau et de Paris, devint censeur des études au lycée Impérial, et inspecteur général de l'université. Nommé inspecteur général honoraire sous la restauration, il fut créé à la même époque gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. En 1818, il remplaça Clavier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Tableaux comparatifs de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne*; 1802, 1804, 1805, in-fol.;— *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement des Romains*, ouvrage couronné par la troisième classe de l'Institut, le 3 juillet 1807; Paris, 1816, in-8°; —*L'Hercule Thébain*; Paris, 1817, in-8° : il n'existe que trois ou quatre exemplaires de cet ouvrage en épreuves; —*Essai sur les Prophéties d'Isaïe*; Paris, 1835, in-8°; — *Influence de la Grèce en général, et de Corinthe en particulier, sur les arts de l'Étrurie et de Rome*; Paris, 1833, in-8°; — *La Pierre de Rosette, ou succès et revers de l'expédition d'Égypte*, *ode dédiée à la France, toujours glorieuse quand même !..* Paris, 1838, in-8°; — *Épître à M. Flourens*; 1842; — *Vertu et Repentir*, poëme, 1843; — *Boileau mis à l'index, ou le nouvel Art poétique*; 1844, in-8°. Le prévost d'Iray a composé aussi en collaboration un certain nombre de Vaudevilles, et seul une tragédie de *Manlius Torquatus*, jouée à l'Odéon en 1798. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 1re partie, p. 387. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et nécrol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, tome I, p. 380.

LEPRINCE (*Jean*), peintre français, né à Metz (Lorraine), en 1733, mort à Saint-Denis-du-Port, près de Lagny, le 30 septembre 1781. Protégé par le maréchal de Belle-Isle, il vint à Paris, et entra dans l'atelier de Boucher, où il s'appliqua surtout au paysage, gravant en même temps à la pointe ses compositions. Par suite d'embarras domestiques, il alla chercher fortune en Russie. Parfaitement accueilli à Saint-Pétersbourg, il peignit quelques plafonds dans le palais impérial, ainsi qu'une vue de Saint-Pétersbourg, qui a été gravée par Lebas. Il dessina d'après nature des costumes, des maisons, des voitures, des traîneaux en usage chez les différents peuples de l'empire russe. Le climat de la Russie lui étant contraire, il revint en France, et fut agréé à l'Académie de Peinture en 1764, et reçu académicien en 1765 sur son tableau représentant un *Baptême dans le rit grec*. Il se fit remarquer depuis à toutes les expositions de peinture par une quantité de tableaux d'une touche légère et d'un coloris transparent, mais d'une pratique trop facile. En 1772, il fut nommé conseiller de l'Académie. Il mourut en terminant un tableau des *Frères questeurs distribuant des agnus à la porte d'un cabaret*. Dans les derniers temps de sa vie, il se faisait apporter son chevalet sur son lit et travaillait couché. Leprince avait un certain talent pour les dessins lavés à l'encre de Chine et essaya de rendre cette manière de dessin sur le cuivre à l'aide du pinceau. En 1769

il montra ses essais de lavis gravé à l'Académie, qui les approuva. L. L—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., crit. et Bibliog.*

LE PRINCE (*Nicolas-Thomas*), bibliographe et littérateur français, né à Paris, en 1750, mort à Lagny (Seine-et-Marne), le 31 décembre 1818. D'abord employé à la Bibliothèque du Roi, il devint inspecteur de la librairie près de la chambre syndicale de Paris, chargé de veiller au recouvrement des exemplaires dus à cette bibliothèque, dont plus tard il fut nommé secrétaire adjoint; mais il fut privé de cet emploi lorsque Chamfort et Carra remplacèrent d'Ormesson de Noyseau, bibliothécaire du roi, destitué sous le ministère de Roland. On a de Le Prince (en société avec Nougaret) : *Anecdotes des Beaux-Arts, contenant tout ce que la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, la littérature, la musique, etc., offrent de plus curieux et de plus piquant chez tous les peuples du monde, depuis l'origine de ces différents arts jusqu'à nos jours*, etc.; Paris, 1776-1781, 3 vol. in-8°; — *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Huc de Miroménil*; Paris, 1781, in-4°, tiré à douze exemplaires;— *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi, et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâtiments, et des objets les plus curieux à voir dans ces différents dépôts*; Paris, 1782, petit in-12; nouv. édit., Paris, 1856, in-8° : l'éditeur, M. Louis Pâris, s'est efforcé de continuer l'œuvre de Le Prince dans des notes réunies sous le titre d'*Annales de la Bibliothèque*; — (en société avec Baudrais) : *Petite Bibliothèque des Théâtres, contenant un recueil des meilleures pièces du Théâtre-Français, tragique, comique, lyrique et bouffon, depuis l'origine des spectacles en France jusqu'à nos jours*; Paris, 1784-1789, 80 vol. in-18, jolie collection, dont font partie les trois premiers volumes des *Essais historiques sur l'Origine et les Progrès de l'Art dramatique en France*, ouvrage des éditeurs, mais malheureusement inachevé; on y trouve aussi, outre de bonnes notices, seize pièces imprimées pour la première fois. Tous ces travaux sont anonymes; pourtant quelques exemplaires de l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* portent le nom de l'auteur (1).

Son frère puîné, *René*, né à Paris, en 1753, que les biographes confondent quelquefois avec lui, était aussi attaché à la bibliothèque du Roi; il a inséré dans le *Journal des Savants* (juillet et octobre 1782) : des *Remarques sur l'état des Arts dans le moyen âge*, tirées à part; Paris, 1782, in-12. Fr. Fayolle en a reproduit un extrait : *Sur l'Origine du Violon*, dans les préliminaires de ses *Notices sur Correlli, Tartini, Gaviniès et Viotti*; Paris, 1810, in-8°. Le Prince a édité : *Traité du choix et de la méthode des Études*, par l'abbé Fleury; Nîmes et Paris, 1784, in-12, édition corrigée, et augmentée de plus d'un tiers d'après un manuscrit de l'auteur. E. Regnard.

Arnault, Jay, Jouy et de Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Almanach royal de* 1791. — Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.—*Biblioth. dramatique de M. de Soleinne*, t. III, p. 38.

(1) D'après les informations que nous avons prises au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, la *Biographie universelle* de Michaud dit par erreur que Le Prince y déposa, lors de sa retraite, une *Bibliothèque pittoresque, ou catalogue raisonné des livres qui traitent de la peinture, sculpture, architecture, gravure, perspective*, etc. On y conserve seulement de Le Prince de nombreuses notes bibliographiques qui peuvent être utilement consultées. (E. R.).

LE PRINCE DE BEAUMONT (*Marie*). Voy. Beaumont.

*LEPSIUS (*Charles-Richard*), célèbre égyptologue allemand, fils de Charles-Pierre, l'historien de la ville de Naumbourg, est né à Naumbourg, le 20 décembre 1813. Il étudia la philologie à Leipzig, Gœttingue et Berlin, et vint en 1833 à Paris, où il se fit connaître par son travail : *Palæographie als Mittel der Sprachforschung* (La Paléographie considérée comme un moyen d'études linguistiques); Berlin, 1834; 2e édition, Leipzig, 1842 : ouvrage qui lui valut le prix Volney. Protégé par Alexandre de Humboldt, il fut chargé d'une expédition scientifique en Égypte, et partit de Londres en septembre 1842 : les résultats en sont consignés dans *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien* (Monuments d'Égypte et d'Éthiopie); Berlin, 1855, 62 livraisons avec 460 planches grand-in-folio, etc. De retour à Berlin, en 1846, M. Lepsius fut nommé professeur d'archéologie égyptienne. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Ueber den Ursprung und die Verwandtschaft der Zahlwœrter in der indogermanischen, semitischen und koptischen Sprache* (De l'Origine et de la Parenté des mots qui servent à désigner les nombres dans les langues indo-germanique, sémitique et copte); Berlin, 1836; — *Lettre à M. Rosellini sur l'alphabet hiéroglyphique*; Rome, 1837; —*Auswahl der wichtigsten Urkunden des ægyptischen Alterthums* (Choix des principaux Documents de l'antiquité égyptienne); Leipzig, 1842, avec 23 planches;— *Todtenbuch der Ægypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin* (Livre des Morts des Égyptiens d'après le Papyrus hiéroglyphique de Turin); Leipzig, 1842, avec 79 planches; — *Inscriptiones Umbricæ et Oscæ*; ibid., 1841; — *Ueber die tyrrhenischen Pelasger in Etrurien* (Les Pelasges tyrrhéniens en Étrurie); ibid., 1842; — *Ueber die Verbreitung des italienischen Münzsystems von Etrurien* (De l'Origine étrusque du système monétaire de l'Italie); ibid., 1842; — *Chronologie des Ægypter* (Chronologie des Égyptiens); Berlin, 1849; — *Ueber den ersten ægyptischen Götterkreis* (Les premiers Dieux de l'Égypte); Berlin, 1851; — *Briefe aus*

Ægypten, Æthiopien und der Halbinsel des Sinai (Lettres sur l'Égypte, l'Éthiopie et la presqu'île du Sinaï); ibid., 1852; — *Das allgemeine linguistische Alphabet* (L'Alphabet linguistique général); Berlin, 1855; — *Ueber eine hieroglyphische Inschrift am Tempel von Edfu* (D'une Inscription hiéroglyphique sur le temple d'Edfu); Berlin, 1855; — *Ueber die 12te ægyptische Kœnigsdynastie* (De la douzième Dynastie royale de l'Égypte); Berlin, 1853; — plusieurs *Mémoires*, insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences de Berlin. R. L—D—U.

Conv.-Lex.

LEPTINE (Λεπτίνης), général syracusain, frère de Denys l'ancien, mort en 383 avant J.-C. Son frère, engagé dans une lutte contre les Carthaginois, lui donna le commandement d'une flotte en 397, et le chargea peu après de diriger le siége de Motya. Après la prise de cette ville, Leptine continua d'y séjourner avec cent vingt vaisseaux pour intercepter la flotte de Himilcon. Le général carthaginois se déroba à la surveillance de Leptine, et parvint à gagner Panorme. Cette manœuvre changea la face des affaires. Les Carthaginois, considérablement renforcés, prirent l'offensive sur terre et sur mer, et s'avancèrent contre Syracuse. Leptine livra bataille à leur flotte, et se conduisit avec beaucoup de courage; mais il se laissa entraîner par son ardeur au milieu des ennemis, y perdit l'élite de ses vaisseaux, et n'échappa à la captivité qu'en se jetant à la mer. Il essaya vainement de rétablir le combat, et se retira dans le port de Syracuse avec les débris de sa flotte. Pendant le siége qui suivit, il rendit de grands services, et il commanda, avec le Lacédémonien Pharacidas l'attaque finale, qui eut pour résultat la complète destruction de la flotte carthaginoise et la délivrance de la ville. En 390, Denys lui confia une flotte avec mission d'assister les Lucaniens contre les Grecs d'Italie. Il arriva au moment où les Lucaniens avaient remporté une grande victoire sur la ville de Thurium. Au lieu de les aider à accabler leurs ennemis, il offrit un refuge aux vaincus, et ménagea un accommodement entre les parties belligérantes. Cette conduite si contraire aux vues de Denys valut à Leptine une disgrâce immédiate, et quelque temps après il fut banni pour avoir donné une de ses filles en mariage à Philastus sans la permission de Denys. Il se retira à Thurium, dont les habitants l'accueillirent avec faveur, et bientôt il acquit une telle influence sur les Grecs d'Italie, que Denys, craignant de le voir former un État indépendant, le rappela à Syracuse. La guerre contre les Carthaginois recommença en 383. Leptine commanda l'aile droite de l'armée syracusaine à la bataille de Cronium. Il tomba dans l'action, et sa mort fut pour ses troupes le signal de la déroute (1). Y.

Diodore de Sicile, XIV, 48, 53-55, 59, 60, 64, 72, 102; XV, 7, 17. — Plutarque, *Dion.*, 11.

LEQUIEN (*Michel*), érudit français, né à Boulogne-sur-Mer, le 8 octobre 1661, mort à Paris, le 12 mars 1733. Il entra à vingt ans environ chez les dominicains, et passa la plus grande partie de sa vie dans la maison que son ordre possédait à Paris dans la rue Saint-Honoré. Ses principaux ouvrages sont : *Défense du texte hébreu et de la version vulgate*; Paris, 1690, in-12, ouvrage dirigé contre le livre du P. Perzon intitulé : *L'Antiquité des temps rétablie*, où cet érudit soutenait la chronologie des Septante contre celle du texte hébreu et de la Vulgate; — *Panoplia contra schisma Græcorum*; Paris, 1718, in-4°: publié sous le pseudonyme de Stephanus de Altimura; — *Oriens Christianus, in quatuor patriarchatus digestus*; Paris, 1740, 3 vol. in-fol., faisant partie de la *Collection byzantine* du Louvre; cet excellent ouvrage, rédigé sur le modèle de la *Gallia Christiana*, donne la description géographique de chaque diocèse, l'origine et l'établissement des églises, leurs droits, leurs prétentions, la succession et la suite de leurs évêques. Lequien donna une édition des *Œuvres* de Jean Damascène; Paris, 1712, 2 vol. in-fol., réimprimés à Venise en 1748; le troisième volume, qui devait contenir les écrits apocryphes de Jean Damascène, resta inachevé. E. G.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. — *Journal des Savants*, années 1730, 1733 et 1742.

LEQUIEN DE LA NEUFVILLE. *Voy.* LA NEUFVILLE.

LE QUINIO (*Joseph-Marie*), homme politique et publiciste français, né à Sarzeau, près de Vannes, en 1740, mort vers 1813. Il accepta les idées révolutionnaires, et fut successivement nommé maire de Rennes (1790), juge au tribunal de Vannes (1791) et député du Morbihan à l'Assemblée législative, où il combattit d'abord les mesures proposées contre les émigrés (20 octobre 1791). Mais il changea bientôt d'opinion, et le 1er janvier suivant demanda que le séquestre fût apposé sur les biens « des déserteurs de la France ». Il vota le même jour pour la mise en accusation des princes, et appela la sévérité de l'assemblée sur les prêtres insermentés. En février suivant, il fit une motion en faveur du divorce. Réélu à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, « regrettant toutefois que la sûreté de l'État ne permît pas de le condamner aux galères perpétuelles ». Le Quinio fut envoyé en avril 1793 à l'armée du nord, puis dans les départe-

(1) On connaît plusieurs personnages anciens du nom de Leptine, savoir : trois syracusains qui vivaient l'un sous Denys le jeune, l'autre sous Agathocle, le troisième sous Hiéron, un Athénien connu pour avoir proposé une loi que Démosthène combattit et fit probablement rejeter (*Voy.* Wolf, *Prolegom. ad Demosth. orat. adver. Leptinem*), un grec de Syrie qui, sous le règne d'Antiochus Eupator, en 162 avant J.-C., assassina Cn. Octavius, chef d'une ambassade romaine (Polybe, XXXII, 19; XXXII, 4, 6, 7; Appien, *Syriæ*, 46, 47.).

de l'Aisne et de l'Oise, et le 9 septembre
efort. Ses concussions et sa cruauté soule-
dans ces diverses contrées l'indignation
le. A Rochefort il faisait manger le bour-
sa table (1). Peu de temps après il de-
it qu'on fusillât sans pitié et sur l'heure
prisonniers vendéens, et se vantait d'a-
ûlé la cervelle à deux de ces malheureux.
inio, de l'aveu de tous les historiens,
ua beaucoup à faire de la guerre de
une guerre d'extermination. De retour à
ention, il s'y montra tour à tour athée et
de Robespierre, qui, dans la séance du
éal an II (11 mai 1794), venait de pro-
l'existence de l'Être suprême et l'immor-
e l'âme. Robespierre repoussa avec mé-
éloges, et le fit exclure du club des Ja-
« comme fourbe et hypocrite ».
uinio, qui s'était associé après le 9 ther-
avec les dames de Saint-Chamand et de
qui tenaient alors un espèce de *bureau
public*, voulant s'effacer du monde po-
et faire oublier ses excès, donna sa dé-
de représentant en mai 1795 ; sa démis-
fut pas acceptée ; il essaya alors de faire
r « qu'aucun législateur ne pourrait être
me temps membre d'une assemblée pri-
; cette motion fut rejetée, et il dut se ré-
à reprendre sa place dans l'assemblée,
ttaqua avec véhémence le royalisme et
ie. Il demanda, le 30 décembre, en dési-
fils de Louis XVI « que l'on purgeât le
a liberté du dernier rejeton de la race
du tyran ». Dénoncé comme terroriste,
a « qu'il abhorait également les buveurs
, les ambitieux et les terroristes ». Ce
langage ne le sauva pas longtemps, et le
midor an III (8 août 1795) il fut décrété
ation (2) ; mais l'amnistie du 4 brumaire
26 octobre 1795) le rendit à la liberté.
1798, par le département du Nord, dé-
Conseil des Cinq Cents, il en fut exclu
loi du 22 floréal (12 mai 1798). Après le
maire (9 novembre 1799), il obtint un
d'inspecteur forestier, et fut ensuite en-
New-Port (États-Unis) comme sous-
saire des relations commerciales. Il revint
ce vers 1804, et ne s'occupa plus que d'a-
re, science dans laquelle il était très-
versé. On a de lui : *L'École des Laboureurs*, journal d'abord imprimé à Rennes, puis à Paris ; — *Les Préjugés détruits* ; 1792, 1793, 1798, in-8° : dans cet ouvrage, qui eut du succès, Le Quinio se qualifiait de *Citoyen du globe* ; — *De la Nécessité du Divorce* ; Paris, 1792 ; — *La Richesse de la République* ; 1792, in-8° ; — *La Guerre de la Vendée et des Chouans* ; 1795, in-8° ; — *Philosophie du peuple, ou éléments de philosophie politique et morale, à la portée des habitants des campagnes* ; 1796, in-12 ; — *Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura* ; 1801, 2 vol. in-8°. Le Quinio avait d'abord dédié cet ouvrage au premier consul Bonaparte, qui refusa cet hommage assez durement ; l'auteur le dédia alors *Au tonnerre* : cette flatterie adroite eut son effet.

H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an 1791, nos 67, 293, 312 ; an 1792, nos 3, 48, 99, 127 ; an 1er (1793), nos 97, 108, 257 ; an II, nos 45, 66. — Bertrand de Molleville, *Histoire de la Révolution*. — *Galerie historique des Contemporains*, 1817. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV et V. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII. — Theodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*.

LERAMBERT (*Louis*), sculpteur français, né à Paris, en 1614, mort en 1670. Élève de Vouet, il forma lui-même de bons élèves, et fut, en 1663, nommé membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. Sa manière ne manque pas de vérité, et généralement on trouve dans ses ouvrages un goût assez rare à son époque. Il a beaucoup travaillé pour le parc de Versailles, où il a laissé *une bacchante avec un enfant jouant des castagnettes*, *deux sphinx* de marbre portant des enfants de bronze, une *nymphe dansant*, plusieurs *satyres* en marbre et divers groupes d'enfants en bronze. Non moins recommandable par son esprit et son caractère que par son talent, Lerambert sut mériter la protection du cardinal Mazarin, et l'amitié constante de Vouet, de Le Brun et de Le Nostre.

E. B—n.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*.

LERAY (*Théodore-Constant*), amiral français, né à Brest, le 13 novembre 1795, mort le 23 avril 1849. A l'âge de neuf ans, il entra au service en qualité de mousse, sur la prame *La Ville de Mayence*, faisant partie de la flottille de Boulogne, en 1804. Un an après, il entra au collége de Rennes pour faire ses études, et en sortit aspirant de marine de deuxième classe, le 28 janvier 1812. Embarqué sur la frégate *Le Rubis*, le 14 novembre 1812, il fit naufrage aux îles de Los, le 9 février 1813, étant en croisière contre les Anglais. Le 29 janvier 1814 il fut nommé aspirant de première classe, et enseigne de vaisseau le 8 janvier 1817. A cette époque il commanda pendant plusieurs mois la gabare *L'Infatigable*, dont l'état-major et l'équipage avaient été décimés par la fièvre jaune. Leray fut nommé lieutenant de vaisseau au choix, le 25 août 1823, et s'embarqua sur la frégate *La Syrène*, le 3 fé-

(1) ...i le passage de la lettre dans laquelle il se vante
... : cette lettre est en date du 17 novembre 1793,
...sée à la Convention : « J'ai eu l'avantage de
...a Rochefort plus de *guillotineurs* que je n'en
...après en avoir choisi un, je l'ai fait manger avec
...es collègues Guezno et Topsent. »

(2) ...apporteur de la commission chargée d'examiner
...te conclut en demandant qu'il fût traduit de-
...ribunal criminel pour : 1° avoir mangé habituel-
...vec les bourreaux ; 2° avoir du fruit de ses rapi-
... douze mille francs de dettes, acheté des pro-
... envoyé à son frère des sommes considérables ;
...ait servir la guillotine de tribune aux harangues ;
...forcé des enfants à tremper leurs pieds dans le
...eur père ; enfin, d'avoir lui-même brûlé la cer-
...es détenus.

vrier 1825, comme chef d'état-major de l'escadre du Levant. Le 1er août 1827 il fut décoré de la Légion d'Honneur, pour s'être distingué lors de la reddition de la citadelle d'Athènes. Après la bataille de Navarin, à laquelle il assista, il fut, en récompense de sa belle conduite, promu au grade de capitaine de frégate. Nommé commandant du brick de 20 canons *Le Grenadier*, le 27 mai 1830, il fit partie de la station du Levant, et pendant les années 1829, 1830 et 1831, chargé de plusieurs missions importantes dans ces mers. En 1832 il prit le commandement de la corvette *L'Ariane*, et fit pendant le siége d'Anvers la campagne des mers du nord pour bloquer les ports de la Belgique et de la Hollande. L'armée française ayant emporté cette place, Leray fut désigné pour faire partie de la division navale chargée de s'emparer de la place de Bougie sur les côtes d'Afrique. Quelques jours après l'occupation de cette place, les Arabes ayant tenté de la reprendre, Leray débarqua à la tête de son équipage, et soutint la garnison. Rentré en France en mars 1834, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, le 17 mai. Le 4 mai 1838, le gouvernement lui confia le commandement de la frégate *La Médée* et d'une division envoyée sur les côtes occidentales de l'Espagne. Dans le mois de septembre de la même année il rallia la division navale commandée par le contre-amiral Baudin, et destinée à agir contre le Mexique. Arrivé sur la rade de Sacrificios, à la fin d'octobre, Leray fut envoyé à Mexico avec les pleins pouvoirs de l'amiral Baudin pour exposer au gouvernement mexicain les griefs du gouvernement français et en demander satisfaction. Il débarqua à la tête de son équipage, le 5 novembre, et se distingua à la prise d'assaut de la ville de Vera-Cruz en montant un des premiers sur les murailles. De retour en France avec *La Médée*, en mai 1839, Leray contribua au transport, de France en Algérie, des troupes destinées à s'opposer aux nouvelles levées d'Abd-el-Kader; puis il rejoignit l'escadre de l'amiral Lalande dans les mers du Levant au printemps de 1840. L'escadre étant rentrée à Toulon en novembre, il continua à en faire partie jusqu'en juin 1841, époque à laquelle il fut envoyé devant Tunis, ayant sous son commandement une division navale composée du *Montebello*, du *Neptune*, et de la frégate *L'Alcmène*. Le but de sa mission était de s'opposer, même par la force, à une expédition envoyée par la Porte Ottomane contre Tunis. Peu après il fut rallié successivement par les vaisseaux *L'Hercule*, *Le Diadème* et *Le Trident*. La présence de cette force imposante ayant fait renoncer la Porte à ses desseins, Leray rentra à Toulon à la fin d'octobre avec la division sous ses ordres. Ce fut en récompense des services qu'il avait rendus dans l'exercice de ce dernier commandement que, le 10 décembre, il fut élevé au grade de contre-amiral. Le 24 mars 1842, il fut appelé à faire partie du conseil d'amirauté, et au mois d'août 1843 il obtint le commandement de la station du Levant. Au mois de novembre de la même année, Leray reçut une notification de l'amiral Mackau, alors ministre de la marine, qui portait que, sur sa proposition, il avait été décidé en conseil des ministres qu'à l'avenir les agents diplomatiques auraient autorité, en ce qui concernait la politique, sur les commandants des stations navales à l'étranger ; qu'en conséquence il se trouvait placé sous l'autorité de l'ambassadeur à Constantinople et sous celle du ministre de France en Grèce. Convaincu qu'une pareille atteinte portée à la liberté d'action et de commandement d'un amiral était dangereuse pour les intérêts du pays et fâcheuse pour la discipline, Leray fit de respectueuses observations au ministre, et ajouta : « que, dans le cas où une pareille décision serait maintenue, il le priait de lui désigner un successeur. » Deux mois après, il était rappelé en France. A partir de cette époque, il reprit sa place à la chambre des députés, rentra au conseil d'amirauté, où il remplaça l'amiral Lalande, et dont il fut un des membres les plus zélés et les plus laborieux. Le choléra emporta, jeune encore, ce marin distingué. A. Jadin.

Documents particuliers.

LERBEKE (*Hermandoon*), dominicain, né à Minden, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle; il jouit d'une grande faveur auprès du comte Othon de Schaumburg, mort en 1404, et il laissa deux ouvrages historiques, passablement arides et écrits en assez mauvais latin, mais qui renferment quelques renseignements utiles : *Chronicon Episcoporum Mindensium* (inséré dans le recueil de Leibnitz, *Scriptores Brunsvicenses*, t. II, p. 157-211); — *Chronicon Comitum Schawenburgensium, ab anno* 1030-1404 (édité par H. Meibom; Helmstadt, 1620, in-4°, et réimprimé dans les *Scriptores Rerum Germanicarum*, publiés par le même savant, t. I, p. 491). G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina medii ævi*, t. III, p. 711. — *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 750.

LERBER (*Sigismond-Louis*), littérateur suisse, né en 1723, à Berne, où il est mort, le 20 avril 1783. Après avoir siégé au conseil des Deux Cents et exercé les fonctions de bailli à Trachselwaldt, il fut appelé en 1748 à la chaire de droit de l'académie de Berne. On a de lui : *De fontibus Juris patrii* ; Berne, 1748, in-4°; bonne dissertation, plusieurs fois réimprimée; — *Essai de Poésie;* Cologne, 1746, et Zurich, 1747; — *De legis naturalis summa Liber singularis;* Zurich, 1752; — *Essais sur l'Étude de la Morale;* Berne, 1773, 1776, in-8°; — *La Vue d'Anet;* ibid., 1776, in-8°, poëme descriptif inséré d'abord dans le *Journal helvétique;* — *Poésies et opuscules philosophiques;* ibid., 1798, in-8°. K.

Quérard, *La France Littéraire.*

LERCARI (*Nicolas-Marie*), cardinal italien,

né à Tabia, dans l'État de Gênes, le 19 novembre 1675, mort le 20 mars 1757. Il occupa divers emplois à la cour pontificale, et devint ensuite successivement gouverneur de Todi, de Bénévent, de Camerino, d'Ancône, de Civita-Vecchia et de Pérouse. Appelé à Rome en 1724 par le pape Benoît XIII, avec lequel il s'était lié à Bénévent, il fut sacré archevêque *in partibus*, et nommé deux ans après premier ministre. Les ambassadeurs des cours étrangères ayant refusé de traiter d'affaires avec lui, sous le prétexte que sa dignité n'était pas assez élevée, il reçut le chapeau de cardinal en décembre 1726. Dans son emploi de secrétaire d'État, Lercari se montra habile négociateur; il résista plusieurs fois avec succès aux entreprises de la cour impériale. En 1730, à la mort de Benoît XIII, il fut dépouillé de tous ses emplois et cité devant une congrégation de cardinaux pour rendre compte de sa gestion. Son intégrité y fut reconnue; mais il n'en perdit pas moins toute influence sur la conduite des affaires. E. G.

Hirsching, *Histor. litter. Handbuch.*

LERCHE (*Jean-Jacques*), naturaliste allemand, né à Potsdam, le 27 décembre 1703, mort à Saint-Pétersbourg, le 23 mars 1780. Après avoir étudié la médecine à Halle, il parcourut la Hollande, l'Autriche et la Hongrie, et se rendit en 1731 en Russie. Il fut envoyé l'année suivante à Astrakan comme médecin de régiment, et explora à deux reprises différentes une grande partie de la Perse. On a de lui : *Oryctographia Halensis*; Halle, 1730; — *Extraits d'Observations météorologiques faites à Astracan pendant l'hiver de* 1745, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1746. Les relations de ses voyages sur les côtes de la mer Caspienne et en Perse se trouvent dans le *Magazin* de Büsching, tomes III et X. Lerch a aussi publié divers *Mémoires* dans les *Nova Acta Naturæ Curiosorum*. E. G.

Büsching, *Lerchs Lebens-und Reisegeschichte*; Halle, 1761, in-8°. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LEREBOURS (*Noël-Jean*), ingénieur opticien français, né à Mortain (Normandie), le 25 décembre 1762, mort le 13 février 1840. Lorsque Lerebours commença de s'occuper de la construction des instruments d'optique, on allait chercher en Angleterre les meilleurs instruments de ce genre. Il parvint à égaler les instruments anglais, et leur appliqua des perfectionnements précieux. Dès 1810 il présenta à l'Observatoire deux lunettes « fort supérieures, dit le *Rapport du jury sur les prix décennaux*, aux lunettes de Dollond; » elles étaient encore construites avec des cristaux étrangers. Lerebours était convaincu que les cristaux français donneraient un résultat aussi satisfaisant. A l'exposition de l'an x, il avait obtenu une mention honorable pour ses instruments d'optique; en 1806 une mention honorable pour ses lunettes astronomiques; en 1819, il reçut une médaille d'or pour ses lunettes achromatiques ayant environ quatre pouces d'ouverture et des distances focales comprises entre trois pieds et cinq pieds et demi. Il présentait en outre trois objectifs de six pouces, également achromatiques, de huit pieds de distance focale, une lunette de sept pouces et demi d'ouverture et de dix-huit pieds de foyer, un instrument nouveau qu'il désignait sous le nom de *micro-télescope;* une lentille de crown-glass de quatorze pouces de diamètre, des verres plans, et une grande variété d'instruments de moindres dimensions. Trois de ces lunettes avaient été achetées par le gouvernement pour l'observatoire de Paris, une pour l'observatoire de l'École militaire et une pour l'observatoire de Marseille. A la suite de cette exposition, Louis XVIII nomma Lerebours chevalier de la Légion d'Honneur. Son *micro-télescope* pouvait servir, comme microscope, à l'étude de l'histoire naturelle : il permettait de voir les objets transparents et les objets opaques à la distance de un à dix pieds; comme lunette, on pouvait l'employer pour les petites et les grandes distances, et même pour les observations astronomiques. Cet instrument fut acheté pour Constantinople. En 1823, Lerebours exposa plusieurs instruments d'optique, entre autres deux lunettes qui lui valurent une nouvelle médaille d'or. Une de ces lunettes, de neuf pouces et demi d'ouverture et de dix pieds de foyer, avait été commandée par Louis XVIII pour l'observatoire de Paris. En 1834, Lerebours obtint une nouvelle médaille d'or pour une lunette de 324 millimètres d'ouverture placée encore à l'observatoire de Paris. Il avait aussi composé un microscope suivant le système du docteur Amici, pouvant supporter un grossissement de deux mille trois cents fois; jusque alors on n'était arrivé qu'à un pouvoir amplifiant de mille trois cents fois. Opticien de l'Observatoire royal et de la marine, Lerebours devint membre du Bureau des Longitudes, du conseil général des manufactures et de la Société d'Encouragement.

Son fils, *Noël-Paymal* LEREBOURS, associé de bonne heure à ses travaux, également opticien de l'Observatoire et de la marine, adjoint comme artiste au Bureau des Longitudes, obtint des rappels de médaille d'or en 1839 et 1844, et une médaille d'honneur en 1855 pour un objectif d'une très-grande dimension. On lui doit : *Traité de Photographie*; Paris, 1843, in-8°; 5e édition, Paris, 1846, in-8°; — *Traité de Galvanoplastie*; Paris, 1843, in-8°; — *Galerie Microscopique*, traduite de l'anglais de Pritchard, augmentée de notes et de douze planches; Paris, 1843, in-8°; — *Instruction pratique sur les Microscopes*; Paris, 1846, in-8°; — *Excursions daguerriennes*; Paris, 1844, in-4o. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Rapports des jurys sur les expos. des prod. de l'industrie de 1819 à 1855.*

LE RICHE DE LA POPELINIÈRE ou **LA POUPLINIÈRE** (*Alexandre-Jean-Joseph*), financier français, né à Paris, en 1692, et mort le 5 décembre 1762, célèbre par son faste, ses dépenses, et par la protection qu'il accorda aux lettres et aux arts. Fils d'un receveur général des finances, il obtint en 1718 la place de fermier général. Son esprit, ses manières aimables, ses prodigalités lui valaient de nombreux succès auprès des femmes. Il se prit de belle passion pour la demoiselle Deshayes, fille de la comédienne de ce nom, plus connue sous celui de Mimi Dancourt, et en fit sa maîtresse en titre; mais au bout de quelques années celle-ci, se posant comme une victime de la séduction, parvint, à l'aide de Mme de Tencin, à intéresser le cardinal Fleury, qui lors du renouvellement du bail des fermes signifia à La Popelinière qu'il eût à régulariser sa position par un mariage, s'il voulait être maintenu dans ses fonctions de fermier général. Mlle Deshayes devint Mme de La Popelinière. Sa beauté, son esprit, ses talents tant vantés par Voltaire, attirèrent bientôt dans ses salons, dont elle faisait les honneurs avec une grâce charmante, tout ce que la cour et la ville offraient alors de plus distingué. Concerts, bals, spectacles, soupers, tout concourait à faire de la maison que le financier possédait à Passy un séjour enchanteur de plaisirs continuels. Au milieu du tourbillon du monde, Mme de La Popelinière resta longtemps fidèle à son mari; mais, dans le courant de 1748, des lettres anonymes avertirent celui-ci que sa femme le trompait; il voulut s'en assurer, et un jour que Mme de La Popelinière était allée en grande compagnie à la revue des hussards du maréchal de Saxe, dans la plaine des Sablons, il profita de son absence pour faire une visite minutieuse de son appartement. En entrant dans le boudoir de sa femme, il remarqua qu'il n'y avait aucune trace de feu dans la cheminée, quoique cependant la saison fût déjà rigoureuse, et machinalement il heurta de la pomme de sa canne l'âtre du foyer; la plaque rendit un son creux. L'habile mécanicien Vaucanson, qui accompagnait le fermier général dans sa visite, s'approcha, et reconnut que la plaque était montée à charnière et qu'elle cachait une large ouverture servant de communication avec un appartement de la maison voisine. On sut que cet appartement avait été loué secrètement par le duc, depuis maréchal, de Richelieu. La Popelinière n'en demanda pas davantage; il envoya aussitôt chercher un commissaire, exigea que sa découverte et sa disgrâce fussent constatées par un procès-verbal, et lorsque sa femme, à son retour, se présenta à la porte de l'hôtel, il lui en fit défendre l'entrée. Mme de La Popelinière jugea qu'il n'y avait plus de ressources; elle se retira avec une pension alimentaire de 20,000 livres dans un quartier obscur de Paris, où elle mourut de chagrin, en 1752, délaissée de ce peuple d'adorateurs qui l'avaient divinisée, et négligée du duc de Richelieu lui-même, qui avait été la cause de son malheur.

Blessé au cœur, le fermier général parut prendre en horreur le monde et ses plaisirs : il ferma son hôtel au public; mais peu à peu les portes s'entrouvrirent : les ris, les jeux, les amours s'y introduisirent d'abord à petit bruit; les girandolles et les lustres se rallumèrent; les festins, les danses et les chants recommencèrent, et bientôt La Popelinière ne songea plus qu'à vivre en homme libre, prodiguant ses richesses pour satisfaire ses goûts. — Quoiqu'il ne fût pas le plus opulent des fermiers généraux, nul de ses confrères ne possédait mieux que lui l'art si rare de dépenser son or aussi bien à l'avantage d'autrui qu'au profit de ses propres plaisirs. Tous les jeunes talents qui débutaient dans la carrière des lettres et des arts trouvaient en lui un chaleureux protecteur. Les virtuoses étrangers, chanteurs, cantatrices violonistes, qui arrivaient à Paris étaient reçus, logés, entretenus dans sa maison de Passy, et chacun s'empressait de contribuer à l'ornement de ses concerts; la célèbre cantatrice Mme Vanloo, femme du peintre de ce nom, y mettait à la mode le chant italien. Marmontel, Vaucanson, Rameau, les peintres Latour et Vanloo, et bien d'autres hommes de talent en tous genres, que le généreux mécène admettait dans sa plus intime familiarité, venaient flatter sa vanité. Rameau, qui habitait chez le financier, tenait le clavecin dans les concerts, touchait l'orgue, les jours de fête, à la chapelle domestique, et composait ses opéras dans cette harmonieuse retraite où il avait à sa disposition un théâtre spacieux, les meilleurs sujets de l'Opéra, et un orchestre excellent. Ce spectacle était le premier degré qui conduisit plus d'un compositeur à notre grande scène lyrique. Un débutant pouvait y faire entendre ses œuvres avec tous les avantages désirables; La Popelinière faisait tous les frais; si l'épreuve était favorable au jeune musicien, le bruit de son succès retentissait à Versailles et à Paris, et l'artiste était bientôt appelé à se produire sur un plus grand théâtre. On n'essayait toutefois sur celui de Passy que des fragments de drame lyrique; la raison en est simple, le maître de la maison écrivait des comédies, des opéras comiques et des ballets dont lui-même ou Rameau composaient la musique. Des acteurs pris dans la société jouaient ces ouvrages, qui, quoique médiocres, étaient d'assez bon goût et assez bien écrits pour mériter, sans trop de complaisance, les applaudissements d'un auditoire disposé d'ailleurs à les accueillir. On briguait avec fureur les invitations à ces spectacles, qui étaient suivis d'un somptueux souper, dans lequel se trouvaient réunis des princes, des ambassadeurs, des hommes de lettres, des artistes, et les plus jolies femmes de la capitale.

Dans ces nuits asiatiques, au milieu de tout ce que le luxe peut offrir de plus magnifique et de plus délicat, après que de belles voix avaient charmé l'oreille, lorsque Jéliotte et Mlle Fel avaient chanté les délices de l'amour heureux, et que Chassé avait frappé de sa voix éclatante et sonore la dernière cadence d'une chanson bachique, on était agréablement surpris de voir la divine Sallé, la vive Lany, la jeune Pluvigné quitter la table et former mille pas voluptueux sur les airs que l'orchestre exécutait.

En 1760, La Popelinière, quoique âgé alors de soixante-huit ans, eut l'idée de se remarier; il épousa Mlle de Mondran de Toulouse, dont l'esprit, les grâces et surtout le talent pour le théâtre rendirent encore plus brillantes les fêtes de Passy. Les dépenses excessives du financier attirèrent l'attention du contrôleur général, qui se décida, au mois de janvier 1762, à le supprimer de la liste des fermiers généraux. Les fêtes n'en continuèrent pas moins et ne cessèrent qu'à la mort de la belle-mère de La Popelinière, et quelques jours plus tard l'ex-fermier général expirait lui-même, à l'âge de soixante-dix ans. Un mois après sa mort, sa veuve mit au monde un fils, dont on lui contesta la paternité; cette circonstance donna lieu à un procès fameux, à la suite duquel les droits du fils furent reconnus (1).

Poëte, musicien et dessinateur lui-même, La Popelinière a vécu au milieu d'un concert de louanges. Comme il aimait l'encens, chacun lui en donnait pour son argent. Voltaire l'appelait *Mecenas* La Popelinière, ou *Pollion* tout court; dans la bouche de Marmontel, c'était le *Médicis*, le *Périclès* de la finance; c'était *Apollon*, *Plutus* dans celle de Rameau, le plus cher de ses favoris. On lit dans les *Memoires* de Bachaumont, à la date du 2 janvier 1763, l'épitaphe suivante :

Sous ce tombeau repose un financier.
Il fut de son état l'honneur et la critique :
Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique.
Passant priez pour lui, car il fut le premier.

Il faut certainement en rabattre de ces éloges; mais il n'en est pas moins vrai qu'il fit beaucoup de bien, et l'on doit lui en savoir gré sans examiner s'il y fut porté par la vanité ou par une véritable générosité; il eut d'ailleurs beaucoup d'envieux, et obligea souvent des ingrats. Ses manières étaient nobles; il avait au plus haut degré le sentiment de la bienséance et une politesse simple et naturelle, qui convenait aux différentes classes de gens qu'il recevait. Personne n'était plus aimable que lui lorsqu'il voulait plaire. Il écrivait facilement en vers et en prose, faisait de fort jolies chansons, et assaisonnait la conversation de bons mots qui auraient suffi pour faire la réputation d'un bel-esprit. L'anonyme a dérobé la plupart de ses nombreuses productions; à peine s'est-on occupé d'imprimer ses romances et ses chansons, qui ont cependant beaucoup de grâce et de facilité; elles n'ont pas dépassé le cercle des fidèles qui en avaient la primeur aux soupers intimes. Ce qui a couru de sa musique dans le public n'est même pas connu sous son nom. *Les Brunettes*, qui ont été si répandues; *Aimable Climène; Petits Oiseaux sous le feuillage*, sont de La Popelinière ainsi que l'air *Charmante Prairie*, publié dans le *Mercure* en 1731, et qui est attribué à tort à Du Buisson. « La villageoise ingénue : *O ma tendre Musette*, qui eut tant de vogue sans qu'on en sache l'auteur, est pourtant bien certainement, dit un écrivain contemporain, de La Popelinière, qui a produit cette charmante musique et vingt autres morceaux qu'il faisait avec une singulière facilité en s'accompagnant de la vielle ou d'une guitare. Tout ce qu'il savait en musique, ajoute le même auteur, lui avait été appris par Rameau, qui n'a pas dédaigné d'introduire dans ses ballets quelques airs de La Popelinière, comme le menuet des *Talents lyriques*, la seconde chanson d'*Hébé*, dans *Castor et Pollux*, et le joli récit du *Temple de la Gloire : Un Roi qui veut être heureux.* » On cite aussi comme étant de La Popelinière, *Daïra*, histoire orientale, Paris, 1760, in-8°, et *les Mœurs du siècle*, en dialogues; ces deux ouvrages, qui sont loin, dit-on, de briller par le côté moral, n'ont été imprimés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. La Popelinière fut le premier protecteur de Mme de Genlis.

Dieudonné DENNE-BARON.

Bachaumont, *Mémoires secrets*. — Grimm, *Correspondance*. — Voltaire, *Correspondance*. — *Le Mercure*, années 1741 et 1763. — *Souvenirs d'un octogénaire*, dans la *Revue et Gazette musicale*, du 3 août 1845. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de Musique, histoire littéraire, musicale*, etc.; Paris, 1855.

LERIDANT (*Pierre*), jurisconsulte français, né en Bretagne, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort le 28 novembre 1768. Il était avocat au parlement de Paris, et publia : *Examen de deux questions importantes sur le mariage*; Paris, 1753, in-4°; — *Dissertation théologique et historique sur la Conception de la Vierge*; Paris, 1756, in-12; — *Institutiones philosophicæ in novam methodum digestæ*; Paris, 1761, 3 vol. in-12; — *Le code matrimonial*; Paris, 1766, in-12; ibid., 1770, 2 vol. in-4°, augmenté et annoté par Camus. On attribue à Léridant : *L'Antifinancier*; Paris, 1764, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dict.*

LERIGET. *Voy.* LAFAYE.

LERIS (*Antoine* DE), littérateur français, né à Montlouis, le 28 février 1723, mort en 1795. Il était premier huissier de la chambre des

(1) La femme de ce fils, Mme de La Popelinière, vivait encore en 1823. Son fils, qui avait embrassé la carrière des armes, figurait à cette époque sur les cadres de l'armée en qualité de maréchal-de-camp et de commandant d'une subdivision militaire.

comptes de Paris. On a de lui : *La Géographie rendue aisée, ou traité méthodique pour apprendre la géographie*; Paris, 1753, in-8°; — *Sentiment d'un Harmonophile sur différents ouvrages de Musique* (avec l'abbé Morambert); Amsterdam, 1756, in-12; — *Les Après-Soupers de la Campagne, ou recueil d'histoires courtes, amusantes et intéressantes* (avec le chevalier Bruix); Amsterdam et Paris, 1759-1764, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire portatif historique et littéraire des théâtres, contenant l'origine des différents théâtres de Paris*; Paris, 1754, 1763, in-8°, souvent réimprimé. C'est, suivant M. Quérard, une compilation assez bien faite, d'après l'*Histoire du Théâtre-Français* des frères Parfaict.

L—Z—E.

Quérard, *La France Littéraire.*

LERM (*Gabriel* DE), poëte latin moderne, mort à la fin du seizième siècle. Gentilhomme protestant du Languedoc, il fut maître des requêtes de la reine de Navarre, et se fit connaître par la traduction de plusieurs ouvrages italiens ainsi que par un certain nombre de poëmes, épîtres et discours dont il n'a publié qu'une partie. Selon La Croix du Maine, c'était un « très-docte poëte latin et français ». Nous citerons de lui : *La Première Semaine*; Paris, 1584, 1585, in-12; Londres, 1591; traduction en vers latins du poëme de Du Bartas, dédiée à la reine Élisabeth et réimprimée dans les *Deliciæ Poetarum Gallorum*; elle a été jadis fort estimée; — *Introductio in artem jesuiticam*, suivie du poëme de *Locusta* (Genève), 1599, in-8°.

K.

Haag frères, *La France Protestante.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque Française.*

LERME (*François de Roxas de Sandoval, marquis de Denia*, duc DE), homme d'État espagnol, né vers le milieu du seizième siècle, mort en 1625. Il n'était encore que marquis de Denia lorsqu'il fut nommé premier écuyer de l'infant Philippe III. Ce prince en montant sur le trône le créa duc de Lerme et le choisit pour premier ministre. Bien que le duc de Lerme, suivant l'expression de l'historien Juan Vitrian, fût le plus modéré et le meilleur des favoris, il était loin d'être à la hauteur de sa situation. Il eut à son tour des favoris, et partagea le gouvernement de l'Espagne avec Rodrigo Calderon, qui avait été son page. Ces deux hommes d'État médiocres continuèrent la politique de Philippe II, et malgré l'épuisement de l'Espagne, ils maintinrent des prétentions hautaines, qui n'avaient jamais eu de chances de succès. Le duc de Lerme, voulant signaler le commencement de son administration, fit équiper cinquante vaisseaux pour porter la guerre en Angleterre (1599); mais cette flotte fut dispersée par la tempête avant d'avoir rencontré l'ennemi. Une seconde expédition, destinée à soutenir les Irlandais insurgés, ne fut pas plus heureuse (1602), et le ministre fut obligé de conclure la paix avec l'Angleterre en 1604. Il ne réussit pas mieux contre les Hollandais, et, fatigué d'une lutte à laquelle il attribuait les plus graves embarras de l'Espagne, il consentit à reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies, en 1608. Ces concessions révoltèrent l'amour-propre national; mais comme elles étaient nécessaires, elles ne feraient aucun tort à la mémoire du duc de Lerme, s'il eût mis la paix à profit pour réparer les maux de la guerre et rétablir les finances de l'Espagne, qui, malgré les énormes envois métalliques du Pérou et du Mexique, étaient dans un état déplorable. Mais il montra autant d'incapacité à l'intérieur qu'au dehors, et son administration fut une suite d'actes de violence et de faiblesse. En 1601 il voulut mettre un impôt sur la seigneurie de la Biscaye sans consulter ses *fueros*, et recula presque aussitôt devant le mécontentement de cette province. Plus ferme contre ceux qui étaient incapables de résister, il dépassa la cruauté de Philippe II à l'égard des Morisques, et fit rendre, le 11 septembre 1609, une ordonnance qui prescrivait à cette malheureuse population de quitter immédiatement l'Espagne. Cette expulsion en masse fut encore aggravée par d'odieuses confiscations. Dans l'Andalousie, dans les deux Castilles, dans les royaumes de Grenade et de Murcie, il leur fut défendu, sous peine de mort, de faire sortir du royaume ni or ni argent. En Catalogne on déclara leurs biens confisqués. Rien n'égala l'horreur de cette proscription, dont la responsabilité retombe sur le duc de Lerme, qui aurait pu l'empêcher, et qui en profita largement. Sur les dépouilles des Morisques, il se fit donner 250,000 ducats; son fils en reçut 100,000, le comte de Lemos, son gendre, 100,000, la comtesse de Lemos, sa fille, 50,000 : en tout 500,000 ducats, près de cinq millions de francs. Les résultats d'une pareille administration ne pouvaient être douteux. « Le gouvernement d'Espagne, a dit un historien, se montrait tous les jours plus incapable et plus oppressif; le commerce, l'industrie et l'agriculture étaient ruinés dans les pays soumis aux gouverneurs espagnols; il n'y avait de sécurité devant la justice ni pour les biens ni pour les personnes; la population décroissait rapidement. » L'Espagne ne souffrait pas moins que ses dépendances (1). « Une tranquillité apparente couvrait ses misères, ajoute le même historien; mais l'agriculture et l'industrie avaient reçu un échec fatal par l'expulsion des Maures; des impôts accablants étaient perçus de la manière la plus oppressive, et la population comme la richesse décroissaient rapidement. » Le duc de Lerme, qui se savait haï du peuple et de la noblesse, crut se mettre à l'abri des coups de la fortune en demandant après la mort de sa femme et en obtenant du pape

(1) Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXII, p. 420, 466.

Paul V, en 1618, le chapeau de cardinal. Ce fut la cause immédiate de sa chute. Le roi, habitué à traiter familièrement son vieux serviteur, se sentit gêné et mécontent devant un grand dignitaire de l'Église, et le confesseur du roi et le duc d'Uceda profitèrent de cette disposition du roi pour perdre le premier ministre. Uceda ne craignit pas de noircir son père par d'odieuses accusations, et le 20 octobre 1618 le duc de Lerme reçut l'ordre de quitter la cour. Son fils le remplaça comme premier ministre. A la mort de Philippe III l'animosité publique contre l'ancien ministre éclata avec tant de violence que le nouveau roi Philippe IV ordonna une enquête judiciaire sur la conduite du duc de Lerme. Rodrigue Calderon, son confident, fut condamné à mort, et le duc de Lerme dut restituer au trésor une somme considérable. Il ne survécut que quelques années à sa disgrâce. N.

J. Yanez, *Memorias para la historia de D. Felippe III, rey de España*. — Walson, *History of the reign of Philipp III*. — Fonseca, *Relacion de la Expulsion de los Moriscos*.

LERMINIER (*Jean-Louis-Eugène*), publiciste français, né à Paris, le 29 mars 1803, et mort le 25 août 1857. Il étudia le droit, et se fit d'abord connaître par une analyse des idées de M. de Savigny sur la *possession en droit romain* (1827). Un cours volontaire, accueilli pendant deux ans par un vif succès, le signala au pouvoir (1828-1830) : Lerminier fut nommé à la chaire *des Législations comparées*, l'une des trois chaires créées en 1831 au Collége de France, et devint bientôt l'interprète éloquent des préoccupations ardentes de l'époque. Ce fut pendant quelques années un des plus beaux triomphes oratoires. L'enthousiasme excité par le professeur ne se renfermait pas dans l'enceinte du Collége de France : ses leçons, reproduites par la presse, provoquaient partout une attention passionnée. Toute cette gloire devait avoir un brusque retour. Dès l'année 1836 Lerminier, dans son enseignement, laissa entrevoir de notables modifications; il fut surtout explicite en s'adressant au public comme écrivain (*voir*, dans *la Revue des Deux Mondes*, les articles intitulés : *Du nouveau Ministère*, t. VI, année 1836;— *De l'Assassinat politique*, t. VII, même année; — *Six Ans*, même tome, même année; — *Des Rapports de la France avec le monde*, t. VIII, 1836, etc.; — *Politique d'Aristote*, t. XI, 1837, etc.;— *Le Livre du Peuple*, et la polémique avec George Sand, t. XIII, 1838, etc.). Ainsi que le constatent les écrits cités, dès 1836 Lerminier s'était rallié au centre gauche, que M. Odilon Barrot proclamait plus tard « le parti de la France entière, » et il s'était surtout prononcé pour cette conciliation libérale de toutes les opinions, dont, un an après, le ministère du 15 avril 1837 devait prendre l'initiative. Conformément à la tendance qui pendant deux ans l'avait rapproché du pouvoir, il accepta, en 1838, du ministère du 15 avril, deux titres honorifiques, ceux de chevalier de la Légion d'Honneur et de maître des requêtes en service extraordinaire. Rien n'était plus évident que la conversion opérée dans les idées de Lerminier; cependant le public ne s'en était pas encore ému. Au milieu de la *coalition* des partis que le ministère du 15 avril 1837 avait voulu concilier, et qu'il n'était parvenu qu'à rapprocher pour une ligue contre lui-même, vers la fin de 1838, la *Revue des Deux Mondes* publia une *Lettre sur la Presse politique* (t. XVI), dans laquelle Lerminier s'indignait contre les alliances et surtout contre la polémique des adversaires du cabinet. Cette *Lettre* n'ajoutait rien à la position de Lerminier; elle ne faisait que le montrer servant avec talent dans le camp où il s'était établi depuis plus de deux années. Mais l'opinion publique, habilement excitée par la vengeance des organes de la *coalition* et par les vieilles rancunes, l'envie et la crainte d'un rival de plus des membres du gouvernement, amoncela sur la tête du professeur un orage terrible : deux fois il voulut aborder sa chaire; deux fois il en fut arraché par une des émeutes les plus furieuses qui depuis Ramus aient troublé la paix du Collége de France. En 1849, sous le ministère de M. de Falloux, il voulut reprendre son cours de droit international et de législation comparée; mais les mêmes troubles se renouvelèrent, et il donna sa démission pour reprendre la plume de publiciste. En 1850 il fonda un recueil bimensuel, les *Tablettes Européennes*, et fut attaché depuis 1852 à la rédaction de *l'Assemblée nationale*. Lerminier est remarquable comme orateur et écrivain par le mouvement du style, la vigueur et l'éclat des images, la noblesse de l'expression, et par la puissance singulière de l'ironie sérieuse et de la passion contenue. On lui a reproché le vague dans les idées, la prétention dans la forme, le néologisme germanique dans le langage; mais on convient généralement que dans ses derniers écrits ces défauts font place à des qualités contraires. On a de lui : *De Possessione analytica Savignianeæ doctrinæ*, in-8°; — *Introduction générale à l'histoire du Droit;* deux éditions, in-8°; — *Philosophie du Droit;* deux éditions, 2 vol. in-8°; — *Lettres philosophiques à un Berlinois;* in 8°; — *Histoire des Législateurs et des Constitutions de la Grèce antique;* 1852, 2 vol. in-8°; — *De l'Influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième;* 1 vol. in-8°; — *Au delà du Rhin, ou de l'Allemagne depuis madame de Staël;* 2 vol. in-8°; — *Études d'Histoire et de Philosophie;* 2 vol. in-8°; — *Cours d'histoire romaine, depuis Auguste jusqu'à Commode;* in-8°; — *Dix Ans d'Enseignement;* in-8°; — des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, dans *Le Droit*, *Le Bon-Sens*, la *Revue de Paris*, la *Revue Contemporaine*, etc. L'article *Guizot*

dans la *Biographie générale* est le dernier morceau littéraire de cet éminent écrivain.

Le Bas, *Dict. de la France*, avec addit.

LERMINIER (*Théodoric-Nélamond*), médecin français, né à Saint-Valery-sur-Somme, en 1770, mort à Paris, le 8 juin 1836. Orphelin de bonne heure, il fut recueilli par une tante qui demeurait à Reims, et qui prit soin de lui. Après avoir fait ses études à Abbeville, il vint étudier la médecine à Paris, et suivit la clinique de Corvisart, qui l'adopta pour élève et pour ami. Il composa pour le doctorat, qui lui fut conféré après 1800, une thèse estimée *sur les crises*. En 1806 Lerminier fut envoyé avec Desgenettes en Bourgogne, où la présence des prisonniers austro-russes avait fait déclarer une fièvre épidémique. A son retour, Lerminier fut nommé médecin de l'hôtel-Dieu de Paris et membre de la Société de Médecine. En 1808, il remplaça Leclerc comme médecin par quartier de la maison de l'empereur. Il suivit Napoléon en Espagne et en Russie, où il montra beaucoup de courage pendant l'incendie de Moscou. En 1813, il se consacra au traitement des soldats malades du typhus, à l'hôpital de la Pitié. Extrêmement désintéressé, on a dit de lui « qu'il avait le cœur ouvert à l'humanité et les mains fermées à l'or ». Nommé médecin de La Charité en 1815, il remplit ses fonctions jusqu'à sa mort. Il avait été appelé à l'Académie de Médecine dès les premières nominations. J. V.

Pariset, *Discours prononcé aux funérailles de T. N. Lerminier*. — Dr Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.*, Suppl.

L'ERMITE (*Daniel*), en latin *Eremita*, latiniste belge, né à Anvers, en 1584, mort à Livourne, en 1613. Il appartenait à une famille protestante, réfugiée dans les Pays-Bas; mais par les conseils de Vic, ambassadeur de France en Suisse, qui l'avait attaché à sa personne, il changea de religion, et suivit de Vic en Italie. Là, il devint secrétaire particulier de Côme de Médicis, duc de Toscane, qui le chargea de plusieurs missions politiques. Daniel L'Ermite mourut à la fleur de l'âge. On a de lui : *Iter Germanicum*; Leyde, 1637, in-16; c'est le récit de ses ambassades en Allemagne; — *De Helvetiorum, Rhætorum, Sedunensium Situ, republica et moribus*; Leyde, 1627, in-24; — *Aulicæ vitæ ac civilis Libri IV*, suivis d'*Opuscula varia* et publiés avec annotations par Grævius; Utrecht, 1701, in-8°. L—z—E.

Coupé, *Soirées Littéraires*, t. VII, pag. 124. — Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

LERMONT (*Thomas*), poëte anglais. *Voy.* THOMAS LE RIMEUR.

LERMONTOF (*Michel*), poëte russe, né en 1811, tué en duel, au Caucase, en 1841. Il appartenait à une famille originaire d'Écosse, entra dans le corps des pages, et passa de là dans les gardes. La fin tragique de Pouchkin lui inspira ses premiers vers : il y demandait au tzar de ne pas laisser impuni celui qui avait enlevé à la Russie le plus glorieux de ses enfants. Mais l'empereur Nicolas fit pendre seulement en effigie le meurtrier de Pouchkin, M. d'Anthès, et envoya Lermontof au Caucase. C'est durant son séjour de quatre ans dans ce pays que Lermontof composa les belles poésies qui lui valurent le surnom de *poëte du Caucase*, et parurent à Saint-Pétersbourg, 1840, 3 vol. in-8°, souvent réimprimées depuis, mais jamais sans de nombreux retranchements. Il y composa aussi un roman : *Le Héros de notre temps*, où l'un de ses camarades ayant cru se reconnaître, lui en demanda raison. « Il avait décrit dans ce roman, rapporte M. Saint-René Taillandier, un duel terrible, qui a lieu sur la plate-forme d'un rocher, si bien qu'à la moindre blessure les adversaires, placés au bord même de l'abîme, sont condamnés à une mort inévitable. C'est ainsi que Lermontof voulut se battre. Il tomba frappé d'une balle, plus malheureux que Pouchkin, puisque c'est une main russe qui l'avait dirigée, et disparut au fond du gouffre, montrant encore à ce dernier moment son double caractère : d'une part la soumission du gentilhomme aux préjugés de son pays et de sa caste, de l'autre l'impétuosité d'une âme loyale qui préfère l'état de nature aux mensonges d'une civilisation factice, le Tcherkesse et le Cosaque du Caucase aux élégants Tartares de Saint-Pétersbourg, et une lutte à mort à un combat de parade. » *Le Héros de notre temps* a été trad. en allemand par A. Boltz; Berlin, 1852. Les principales poésies de Lermontof, traduites en allemand par M. Bodenstedt; Berlin, 1852, 2 vol. in-8°, sont : *Le Novice, ou le jeune Tcherkesse*, qui peint cet amour invincible qui enchaîne le Caucasien au sol de ses montagnes. « C'est bien là, dit le même critique, de la poésie primitive, non pas de cette grande poésie homérique à laquelle il ne faut rien comparer pour l'union de la sérénité et de la force, mais de cette poésie particulière à l'héroïque enfance des nations modernes; on dirait un fragment du *Poëme du Cid* ou de la *Chanson de Roland*; » — *Valérik*, toile pleine de mouvement et de bruit; — *Hadschi-Abrek*, drame comparable pour la précision, pour la rapidité, pour l'effrayante logique des sentiments, au *Mateo Falcoe* de M. Prosper Mérimée; — *Ismaïl-Bey*, longue histoire de guerre et d'amour; — *Le Démon*, poëme récemment publié à Berlin, 1857; — *Le Vaisseau Fantôme* et *Les Cendres de Napoléon à Paris*, où le poëte célèbre non le Napoléon conquérant, mais le Napoléon vaincu. Enfin, le *Chant du tzar Ivan Dasiliéritch*, que M. Saint-René Taillandier a si bien rendu en français. Pce A. GALITZIN.

Lakier, *Rousskaia Guéraldika*. — Cyp. Robert, *La Poésie slave au dix-neuvième siècle*. — *Revue des Deux Mondes*, avril 1854. — Saint-René Taillandier, *Le Poëte du Caucase*; ibid., 1er février 1855. — *Les Poëtes russes* par le prince Elain Macherski.

LERNOUT (*Jean*) ou *Janus* LERNUTIUS, poëte latin belge, né à Bruges, le 13 novembre 1544

lans la même ville, le 29 septembre 1619.
67, il se joignit à Juste Lipse et à Victor
n pour visiter les principales académies
urope, et fut de retour à Bruges au com-
ment de 1577. Il était échevin de sa ville,
87, lorsque des soldats de la garnison
nde l'enlevèrent aux portes de Bruges et
duisirent à leur gouverneur. Cet officier
inoffensif Lernout dans un cachot infect.
uffrances ébranlèrent la raison du mal-
ux prisonnier. Il fut alors transporté en
erre, d'où il ne revint que cinq mois plus
après avoir payé une rançon. Une vie calme
rée lui rendit peu à peu la santé; il vécut
trente-deux années, qu'il consacra aux
. Lernout tient un rang distingué parmi
ètes latins de sa patrie. L'empereur Ro-
II l'avait anobli dès 1581. On a de ce
: *Basia, Ocelli et alia poemata;* Anvers,
n, 1579, in-12; Lignitz, 1603 et Leyde,
er, 1614, in-12; cette dernière édition est
érablement augmentée; plusieurs des poé-
e Lernout ont été publiées séparément; —
*entarius de natura et cultu Caroli Flan-
comitis, nec non de cæde ipsius, et vin-
in percussores mox secuta* (posthume);
s, 1621, in-8°; c'est à tort que Valère André
e cet ouvrage fut publié à Paris durant le
que Lernout fit dans cette capitale; com-
en effet vers cette époque, il ne fut publié
rès la mort de l'auteur et par les soins de
s *Jacques*, qui lui-même cultiva avec goût
sie latine et a donné : *Preces metricæ a
none Macrino, Petro Aurato, Petro
erio, Victore Giselino, et aliis poetis,
itiis christianæ pietatis aptatæ;* Bruges,
in-12; — quelques *poésies latines* de
ème, 1623; — une édition des *Poésies* de
nilien de Vriendt. L—z—E.

Lipse, *Epist. Cent. prim.*, n° 3. — Valère André,
theca Belgica, p. 440. — *Acta SS.*, 2 mars, t. I,
155. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire
ire des Pays-Bas*, t. VI, p. 363-369.

ROCQUEZ (*Robert*), poëte français, né à
tan, mort en 1586. Un poëme qu'il laissa iné-
'époque de sa mort fut imprimé vingt-neuf
lus tard sous le titre : *Le Miroir de l'É-
té, comprenant les sept âges du monde,
atre monarchies et diversité des règnes
uy;* Caen, 1585. Cette composition est de-
très-rare; elle renferme quelques passages
ialecte provincial. Il fit imprimer à Cou-
s en 1605 ses *Premières Œuvres, contenant
ses amours* (59 sonnets) *et plusieurs
s figures et anagrammes.* On trouve
fet dans ce volume des vers figurés, re-
ntant des pyramides, des colonnes, des
, etc. On sait que ce n'est pas le talent
ue qu'il faut chercher dans ces *nugæ dif-
s.* G. B.

let-Leduc, *Bibliothèque poétique*, I, 335.

ROI (*Charles-François*), controversiste
ais, né à Orléans, en 1698, mort à Paris, le
13 juin 1787. Il fit ses études chez les jésuites à
Saumur et à Juilly. En 1716, il entra chez les
Oratoriens, mais ne fit point profession, et prit
part aux grandes disputes soulevées par la bulle
Unigenitus, contre laquelle il se prononça.
Parmi ses travaux on remarque : *Examen
du Figurisme moderne*, 7 juillet 1736; — *Dé-
fense de la Déclaration du Clergé de France* en
1662; traduction d'un ouvrage latin de Bossuet,
faite d'après les manuscrits que lui avait remis
l'évêque de Troyes, neveu de l'auteur; 1745, 5 vol.
in-4°; réimprimée plus tard par les soins de Bos-
suet, évêque de Troyes, avec *tables* et *notes;*
— une édition des *Œuvres posthumes de Bos-
suet*, 3 vol. in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LEROI. *Voy.* LEROY.

LEROI (*Marin*). *Voy.* GOMBERVILLE.

LEROUGE (*Georges-Louis*), géographe fran-
çais, né à Hanovre, mort vers la fin du dernier
siècle. Il était ingénieur, et eut le titre de géo-
graphe du roi Louis XV. Parmi ses nombreuses
publications, nous citerons : *Théâtre de la
guerre en Allemagne, contenant les opéra-
tions militaires des campagnes de* 1733, 1734
et 1735; Paris, 1741, in-4°, contenant 65 plan-
ches; — *Nouvel atlas portatif, suivi de l'In-
troduction à la géographie;* Paris, 1748, 1756,
2 vol. in-4°, contenant 192 pl.; — *Descrip-
tion du château de Chambord;* 1750, in-fol.;
— *Recueil des côtes maritimes de la France;*
1757, in-4°; — *Atlas prussien;* Paris, 1758,
25 feuillets in-fol., — *Topographie des chemins
de l'Angleterre, en* 101 *cartes;* 1760, in-8°;
— *Curiosités de Londres;* Bordeaux, 1765,
in-12; — *Curiosités de Paris et de ses envi-
rons;* Paris, 1778, 3 vol. in-12; cette troisième
édition est la plus complète. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEROUGE (*André-Joseph-Étienne*), littéra-
teur français, né en 1766, à Commercy, mort en
1833, à Paris. Ancien sous-chef de bureau au
ministère des finances, il fit partie de plusieurs
sociétés savantes, et fournit un grand nombre de
notices aux *Mémoires* de l'Académie celtique
et de la Société des Antiquaires de France, au
*Dictionnaire historique de Chaudon et De-
landine* (édit. Prudhomme), à *l'Hermès*, à la
Revue encyclopédique et à la *France Litté-
raire* de Quérard. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEROUILLÉ (*Guillaume*), jurisconsulte
français, né en 1494, à Alençon, ou, suivant l'*Al-
manach Manceau*, à Beaumont-le-Vicomte
(Maine), mort après l'année 1550. Il fut lieu-
tenant général de Beaumont et de Fresnay,
ainsi que conseiller à l'échiquier d'Alençon. Les
ouvrages qu'il a laissés sont : *Le grand Cous-
tumier du pays et comté du Maine, avec
la glose, addition, allégations*, etc.; Pa-
ris, 1509, in-4°; et 1535, in-fol.; — *Le grand
Coustumier du pays et duché de Normandie;*

Paris, 1534, in-fol., et Rouen, 1539, in-fol.; — *Justitiæ atque injustitiæ descriptionum Compendium;* Lyon, 1530, in-4°, et 1531, in-8°, dissertation réimprimée dans le *Tractatus Universi Juris* publié à Venise en 1584; — *Le Recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gauloys;* Poitiers, 1546, in-8°, et Paris, 1551, in-8°; — *Épître des Rossignols du parc d'Alençon à la très-illustre royne de Navarre,* dans le même volume. Lerouillé passe pour un jurisconsulte éclairé; c'était certainement un poëte très-médiocre. B. H.

B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine,* t. IV, p. 120. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine.*

LEROULX DU CHÂTELET (*Louis-Onuphre*), législateur et publiciste français, né à Arras, mort le 19 novembre 1834. Député du Pas-de-Calais depuis 1815, jusqu'en 1827, il siégeait au côté droit, combattit le cumul des emplois et des traitements, et fut le seul qui soutint, avec M. Janbowski, le projet d'éloigner de la chambre tous les fonctionnaires du gouvernement. Lors de la mise en vente des biens communaux, il fit opposition pour ceux des vallées de la Scarpe et de la Sensée, et réussit à conserver aux habitants cette source de prospérité. Plus tard, il obtint la formation d'un syndicat de dessèchement dont on le nomma président, et qui rendit à la culture une immense étendue de terrain. Commissaire voyer, il rendit praticable la plupart des voies abandonnées, et présenta de nouveaux projets de communication, dont l'exécution a depuis démontré l'utilité. Enfin, il créa le Conseil d'Agriculture de son département, dont il fut longtemps président, et dota de diverses fondations la commune qu'il habita. Il a publié beaucoup de brochures, de mémoires et d'ouvrages dont les principaux sont : *Les Finances d'après le système de Sully, adapté à la situation de la France;* 1818, in-8°; — *Traité de Morale et de Politique,* 1834, 5 vol. in-8°. G. DE F.

Le Biographe et Le Nécrologe, année 1835.

LÉROUX (*Philibert-Joseph*), lexicographe français, dont on ignore la vie et la mort. Il s'était refugié à Amsterdam, où il mourut, vers 1790, et y publia un *Dictionnaire Comique, satirique, burlesque, libre et proverbial;* Amsterdam, 1718, 1750, in-8°; Lyon, 1735 (très-rare), 1750, in-8°; Pampelune, 1786, 2 vol. in-8°; Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Suivant Chaudon cet ouvrage est très-mal fait et le style en est incorrect. D'autres biographes, moins sévères, déclarent que le *Dictionnaire Comique* a été l'objet de sérieuses recherches, dont il faut tenir compte à l'auteur, et qu'il est fort utile aux personnes qui font de la langue française et de ses étymologies une étude particulière. G. DE F.

Dictionnaire historique (1822). — Quérard, *La France Littéraire.*

LEROUX (*Claude-Pierre*), chirurgien français, né à Dijon, en 1730, mort le 23 novembre 1792. Il était chirurgien de l'hôpital de Dijon et membre de l'académie de cette ville. Une trop forte dose d'opium qu'il prit pour calmer les douleurs de la gravelle causa sa mort. Ses principaux écrits sont : *Observations sur les pertes de sang des femmes en couches;* Dijon, 1776, in-8°; Dijon et Paris, 1810, in-8°; — *Mémoire sur la Taille;* in-8°; — des *Observations sur la Rage,* couronnées par l'Académie de Dijon; Dijon, 1780, in-4°; — une *Discussion sur la rage,* qui a remporté le premier prix de la Société royale de Médecine de Paris, 1783, in-8°; un *Mémoire sur le Traitement local de la Rage et de la Morsure de la vipère,* Édimbourg et Paris, 1785, in-8°. G. DE F.

Dezeimeris, *Biographie Médicale.*

LEROUX DES TILLETS (*Jean-Jacques*), médecin et homme politique français, né à Sèvres près Paris, le 17 avril 1749, mort à Paris, le 9 avril 1832. Reçu docteur en 1778, il exerçait sa profession lorsque la révolution éclata. Nommé en 1790 officier municipal et administrateur des établissements publics, il contribua à maintenir l'ordre. Le 17 juillet 1791, au Champ de Mars, ce fut Leroux qui, porteur d'un drapeau rouge, et après avoir parlementé avec les chefs des émeutiers, proclama la loi martiale. On sait les terribles résultats qu'eurent cette proclamation et la fusillade qu'elle amena. Leroux protesta plus tard contre les mesures prises par le conseil municipal; mais cette protestation semblait tardive. Le 10 août 1791 il fit quelques efforts pour préserver la famille royale de toute insulte. Sous le règne de la terreur, il se cacha à sa campagne de Senteny près Brie-Comte-Robert, et ne reparut qu'après le 18 brumaire. Plus tard il devint professeur et doyen de l'École de Santé, depuis Faculté de Médecine, et fut mis à la retraite. Ses principaux écrits sont : *Instruction sur le Typhus, fièvre des camps,* etc.; Paris, 1814, in-8°; — *Essais de Littérature;* Paris, 1820, 2 vol. in-8°; — *Cours sur les Généralités de la Médecine pratique;* Paris, Didot jeune, 1825, 1826, 8 vol. in-8°. Leroux des Tillets a redigé pendant dix ans le *Journal de Médecine* de Backer. L—z—e.

Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Paris, t. II, 1re partie (1833). — *Dictionnaire historique de Médecine,* t. III, p. 437.

LEROUX (*Adrien*), littérateur français, né vers 1770. Il fit les campagnes de la république et de l'empire dans le corps du génie, et se retira après 1815 avec le grade de capitaine. On a de lui : *Voyage sur les frontières et à Paris;* Paris, 1792, in-18; — *Azélie et Montalban,* comédie en trois actes, 1796; — *Les Charmes de la Solitude, rêveries et contes en vers;* Paris, 1799, in-18; — *Contes et Historiettes érotiques, philosophiques, berniesques* (sic) *et moraux, en vers;* Paris, nouvelle édition augmentée, 1801, in-18; — *Les Adriennes, nouvelles en vers;* Paris, 1805, in-18; — *L'Ausoniade ou*

ataille de Marengo, poëme en dix chants; s, 1807, in-12. K.

érard, *La France Littéraire.*

LEROUX (*Jean-Marie*), graveur français, Paris, le 6 janvier 1788. Élève de David, ava d'abord des vignettes et des portraits rès le Titien, Horace Vernet, Desenne et rs maîtres, et en exposa plusieurs au sa-de 1819. Ses principales planches depuis : *François Ier*, d'après le Titien; une *Ma-ine*, d'après Gennari (exposées au salon 822); — *Une Dame de charité*, d'après ame Haudebourt-Lescot (salon de 1824); *eanne d'Aragon*, d'après Raphael (*ibid.*); *Portraits du roi et de la reine de Na-*, d'après Dun (salon de 1827); — *La Re-use défendue*, d'après Deveria (ibid.); — *dez-vous de Bianca Capello;* — *Fuite de ica Capello:* ces deux gravures d'après De-exposées au salon de 1831; — *La Vierge turéole*, d'après le tableau de Murillo qui partie du musée du Louvre (salon de), etc. M. A. Leroux a gravé un grand bre de vignettes et de portraits pour divers ages, entre autres pour les œuvres de Mo-de Boileau, de Voltaire, de J.-J. Rousseau. G. DE F.

nuaire statistique des Artistes.— Livrets des Ex-ons.

LEROUX (*Pierre*), philosophe et écono-français, naquit à Paris, en 1798. Fils d'un in, il commença ses études au collége lemagne, et les continua à Rennes. Reçu à le Polytechnique, il renonça au bénéfice de dmission pour se consacrer au soutien de mille : son père venait de mourir, et sa , réduite à une extrême pauvreté, ne pou-uffire à élever les trois jeunes enfants qui ent à sa charge. Demandant au travail ma-des moyens d'existence, il se fit d'abord n. Peu de temps après, il entra comme ositeur dans une imprimerie de son cousin, vint ensuite prote dans l'imprimerie Panc-e, où il inventa un appareil mécanique ié à faciliter le travail des ouvriers compo-s, et qu'il appela *pianotype;* mais, faute pratique, cette invention dut être aban-ée. En 1824, Pierre Leroux fonda avec de La Chevardière et Dubois *Le Globe*, n 1831 se fit l'organe du saint-simonisme. sépara de M. Enfantin, apôtre de la doc-nouvelle, au sujet de l'affranchissement de mme et des fonctions du couple-prêtre. ix s'essaya, à son tour, au rôle de novateur quelques articles de l'*Encyclopédie nou-*, mais surtout dans trois ouvrages, publiés 38 à 1840, sous les titres : *De l'Égalité; tation de l'Éclectisme;* et *L'Humanité.* ystème qu'il y développe n'est que la re-iction confuse des théories pythagoriciennes uddhistes, mêlées d'idées saint-simonien- « M. Pierre Leroux, dit M. L. Rey-baud (1), croit à la métempsycose; il croit à la cabale, à la puissance des nombres, à l'efficacité des formules géométriques, au cône, au cylindre et à la sphère : il veut couvrir la France de peupliers, symboles d'un gouvernement sans défaut. » C'est surtout au nombre trois (*triade*) que Pierre Leroux attache de remarquables et mystérieuses propriétés. Suivant M. Leroux, « l'homme, créé en vue de cette terre, n'est pas destiné à avoir un autre séjour : il y a déjà vécu et il y vivra; il y recommencera dix, vingt, trente existences, sous des noms et en des pays divers, tantôt insecte comme la chrysalide, tantôt brillant comme le papillon, allant chercher l'oubli dans la mort, afin d'y puiser les conditions nécessaires pour une renaissance. Dès lors, plus de vie future, mais des vies successives; plus de paradis, ni d'enfer, mais simplement la terre, en vue de laquelle l'homme a été créé. » Ce système d'une rénovation terrestre se reproduisant à l'infini dans un cercle uniforme, s'il n'est pas très-neuf, n'a pas non plus le mérite d'être très-consolant pour l'humanité. Ajoutons que, pour compléter sa thèse, Pierre Leroux nie la distinction de l'âme et du corps et l'individualité de la personne humaine.

Quant à son système d'économie sociale, M. Leroux est beaucoup moins net et facile à saisir : il entend conserver la propriété, la famille et la patrie; mais il trouve à ce triple élément de la société actuelle le grave inconvénient de créer un despotisme universel, la famille, en reconnaissant des pères et des enfants, la propriété en reconnaissant des pauvres et des riches, la patrie des chefs et des sujets. Pour obvier à ces vices de l'organisation sociale, M. Leroux imagine des combinaisons spéculatives, dont l'application pratique échappe complétement, et d'après lesquelles la propriété, la famille et la patrie devraient être maintenues, mais ne créeraient plus ni héritiers, ni propriétaires, ni sujets : partout devrait régner l'égalité la plus absolue, et l'homme se développerait au sein de la société rénovée, sans être soumis à aucune autorité. Il y a, on le voit, dans ces théories, autant de ténèbres que d'erreurs : le style de M. Leroux ne brille pas non plus par la clarté, et il est peu fait pour élucider la pensée. Il est difficile d'imaginer une manière d'écrire à la fois plus abstraite et plus tourmentée. Pour montrer jusqu'à quel point l'auteur a pu porter l'exagération de ces défauts, il suffit de rappeler la définition qu'il a prétendu donner de l'amour. « L'amour, dit-il, est l'idéalité de la réalité d'une partie de la totalité de l'Être infini, réuni à l'objection du *moi* et du non-*moi;* car le moi et non-moi, c'est *lui.* » Si M. Leroux n'avait eu pour disciples que ceux qui pouvaient comprendre de semblables définitions, c'eût été un réformateur peu dange-

(1) *Dictionnaire de l'Économie politique*, article *Socialisme.*

roux ; malheureusement, il fit partager ses idées à un écrivain doué d'une grande puissance de style, et possédant un talent singulièrement propre à charmer et à impressionner les masses : l'union philosophique de M. Leroux avec Mme George Sand fut cimentée par la création de la *Revue Indépendante*, qu'ils fondèrent ensemble, et dans laquelle ils firent paraître de nombreux articles, et vers le même temps Mme George Sand écrivit plusieurs romans destinés à populariser les doctrines *humanitaires ; tels sont Consuelo, Spiridion, Le Péché de M. Antoine, Le Compagnon du tour de France.*

En 1846, M. Leroux, ayant obtenu de M. Duchâtel, alors ministre de l'intérieur, un brevet d'imprimeur, résolut de mettre en pratique ses doctrines sociales, et il fonda à Boussac (département de la Creuse), pour l'exploitation de son imprimerie, une association organisée d'après le système humanitaire. Deux journaux périodiques, *L'Éclaireur* et la *Revue sociale*, et une foule de brochures sortant des presses de Boussac, furent répandus dans la Creuse et les départements voisins. Illusionné par quelques manifestations populaires, notamment à Limoges, il crut son règne arrivé : il fit son entrée à Paris sous le costume pittoresque du paysan de la Creuse. Le gouvernement ne le prit pas au sérieux ; mais les attaques du *National* troublèrent M. Leroux au point qu'il se hâta de regagner sa province. Il arriva juste à temps pour proclamer la république à Boussac, et le 25 février il fut nommé maire de sa commune. Revenu à Paris peu de temps après, il reçut un chaleureux accueil de la part des ultra-républicains. Compromis dans l'affaire du 15 mai, il fut condamné à l'emprisonnement; après une détention de trois jours, il fut rendu à la liberté par M. Caussidière. Le 4 juin 1848, M. Leroux fut envoyé à l'Assemblée constituante par quatre-vingt-dix mille suffrages. Il parla dans cette assemblée sur l'organisation du travail, sur la colonisation de l'Algérie, etc., mais, sans aucun talent d'orateur; il ne réussit guère qu'à divertir l'assemblée par des propositions théoriques irréalisables et qui devaient paraître assez excentriques à tous ceux qui n'étaient pas initiés à ses doctrines : telle était, par exemple, la proposition relative à l'inscription du principe de la triade, dans le préambule de la constitution. M. Leroux fut réélu à l'Assemblée législative. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il dut quitter la France, et se réfugia à Londres, n'emportant, pour toute fortune, que quelques secours dus à la générosité de MM. Pereire et de Mme la comtesse d'Agout (Daniel Stern); plus tard il se retira à Jersey.

M. Pierre Leroux s'est marié deux fois, et il a eu neuf enfants de son double mariage : toute la famille est aujourd'hui établie dans une ferme près de Saint Hélier, où M. Leroux se livre à la culture et s'occupe surtout d'expérimenter une nouvelle espèce de guano, dont les maraîchers de l'île auraient, paraîtrait-il, retiré des [résul]tats assez avantageux. On a de M. Leroux : *l'Humanité, de son principe, etc.; son a[venir]... où se trouve exposée la vraie définition [de la] religion, et où l'on explique le sens, la [suite] et l'enchaînement du mosaïsme et du [chris]tianisme;* 1840 et 1845, 2 vol. in-8°; — *[De] l'Égalité;* 1838 et 1848, in-8°; — *Réfuta[tion] de l'Éclectisme ;* 1839, in-8° ; — *Revue soci[ale,] ou solution pacifique du problème du p[ro]létariat;* 1845-1847, 3 vol.; — *D'une Relig[ion] nationale;* Boussac, 1846, in-18; — *Sur [la] Situation actuelle de la société et de l'esp[rit] humain ;* 1847, 2 vol. in-16; — *Le Carrous[el de] M. Aguado, ou si ce sont les riches qui pay[ent] les pauvres ?* in-8°; — *Sur la Fixation [des] heures de travail;* 1848, in-4°; — *Proj[et] d'une constitution démocratique et social[e,] donnant le moyen infaillible d'organiser l[e] travail national sans blesser la liberté*, ... 1848, in-8°; — *De la Ploutocratie, ou du gou[]vernement des riches;* 1848, Boussac, in-1[]; — *Du Christianisme et de son origine dém[o]cratique;* 1848, Boussac, in-16; — *Malth[us] et les Économistes, ou y aura-t-il toujou[rs] des pauvres ?* 1848, Boussac, in-16; Paris, 18[]

J. Robert de Massy.

Études sur les Réformateurs ou Socialistes mod[ernes] par Louis Reybaud, 6e édit., 1856, 2 vol. in-18. — *[Journal] des Économistes ;* Paris, (Guillaumin), 18[]. — *[Biographie] de Pierre Leroux,* par Eugène de Mirecourt, 1856.

* LEROUX DE LINCY (*Adrien-Je[an-Victor]*), archéologue français, né à Paris, le 2[]. Ancien élève de l'École des Chartes, [] la société des Bibliophiles français, [biblio]thécaire à la Bibliothèque de l'Arsena[l]. On lui doit : *Analyse critique et [littéraire] du roman de Garin le Loherain*; P[aris], in-12; — *Le Livre des Légendes*; P[aris], in-8°; — *Analyse critique et litt[éraire du] roman de Brut, de Wace;* Rouen, 18[] — *Les quatre Livres des* Rois *tra[duits en] français du douzième siècle, sui[vis d'un] fragment de Moralités sur Job et d'u[n choix] de Sermons de saint Bernard*; Paris, [] in-4° : cet ouvrage, qui fait partie de la [collec]tion de documents inédits sur l'histoire de [France] publiée par le ministère de l'instruction [publi]que, a obtenu une médaille d'or de l'Ac[adémie] des Inscriptions et Belles-Lettres; — *Rec[ueil de] Chants historiques français du douzi[ème au] dix-huitième siècle;* Paris, 1841, in-12; — *Livre des Proverbes français;* Paris 1859, 2 vol. in-18; — *Recherches sur la confrérie Notre-Dame-aux Prêtres-et-[Bour]geois de la ville de Paris;* Paris, 1844. — *La Bibliothèque de Charles d'Orléan[s au] château de Blois en* 1427; Paris, 1843; — *Hôtel de Ville de Paris, histoir[e du] monument et recherches sur le gouve[rnement] municipal de Paris;* Paris, 1844-184[] — *Les Femmes célèbres de l'ancienne* []

, 1846-1847, 2 vol. in-12; — *Registres de* *tel de ville de Paris pendant la Fronde;* , 1846-1849, 2 vol. in-8° (avec M. Douët cq); — *Chants historiques et populaires du* *s de Charles VII et de Louis XI;* Paris, , in-8°; tiré à 352 exemplaires. Comme ur, M. Leroux de Lincy a donné les *Cent* *elles nouvelles*, revues sur les textes ori- x, Paris, 1841, 2 vol. in-12; et la *Descrip-* *de Paris* de Guillabert de Metz, Paris, 1855. ourni de nombreux articles à la *Biblio-* *ue de l'École des Chartes*, aux *Mémoires* *Société des Antiquaires de France*, à *vue de Paris*, etc. L. L—T.

ue des Contemp., 10e livr., p. 252. — Bourquelot et , *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. des Contemp.*

:ROUX DES HAUTERAYES. *Voy.* DES TERAYES.

: ROY (*Louis*), en latin *Regius*, humaniste bliciste français, né à Coutances, au com- ement du seizième siècle, mort à Paris, uillet 1577. Après avoir étudié les belles- s, il visita l'Italie, l'Angleterre et l'Alle- e, pour augmenter ses connaissances et s'instruire sur les mœurs et coutumes de ontrées. De retour dans son pays, il se fit rquer par des traductions de divers ouvrages . Il reçut un emploi auprès du chancelier; son caractère hautain et sarcastique lui at- beaucoup d'ennemis, parmi lesquels on re- ue Joachim du Bellay. En 1572 Le Roy t professeur de grec au Collége royal, en lacement de Lambin. L'excès de sa vanité it pas faire oublier qu'il a beaucoup con- é à donner à la prose française de l'élé- et de l'harmonie. On a de lui : *G. Budæi* ; Paris, 1540, 1575 et 1577, in-4°, biogra- écrite en excellent latin; — *Ad præstantes* *s ætatis viros Epistolæ;* Paris, 1559, in-4°; *nsidérations sur l'histoire françoise et* *rselle de ce temps*; 1562, in-8°; — *De* *gine et Excellence de l'Art politique et des* *urs qui en ont écrit, spécialement de* *on et d'Aristote;* Paris, 1567, in-8°; — *Troubles et Différends advenant entre* *ommes par la diversité des religions;* Pa- 1567, in-8°; — *Projet ou Dessein du* *ume de France, pour en représenter en* *livres l'état entier;* Paris, 1569, in-8°; nouvelle édition parut en 1570, avec une *ortation aux François pour vivre en* *orde;* — *Les Monarchiques de Louis Le* *ou de la monarchie, et des choses re-* *s à son establissement et conservation;* , 1570, in-8°; — *Prolegomena politica;* , 1575, in-4°; — *De l'Excellence du gou-* *ement royal, avec exhortation aux Fran-* *de persévérer, étant plus utile qu'il soit* *litaire qu'électif, et administré par l'au-* *é du roi et de son conseil, que par* *s du peuple;* Paris, 1576, in-4°; — *Douze* *livres de la Vicissitude ou Variété des Choses* *de l'univers;* Paris, 1576, in-fol.; ibid., 1583, in-8° : ouvrage curieux. Outre quelques dis- cours latins et français, Le Roy a publié des traductions françaises de plusieurs écrits et morceaux d'ouvrages d'auteurs grecs, parmi lesquels nous citerons : *Le Timée de Platon et* *les trois Olynthiaques de Démosthène;* Paris, 1551, in-4°; — *Le Phédon de Platon et le* *dixième livre de la République;* Paris, 1553, in-4°; — *Les premier, second et dixième livres* *de la République de Platon;* Paris, 1555, in-4°; — *Le Sympose de Platon, avec trois li-* *vres de commentaires;* Paris, 1559 et 1581, in-4°; — *Traité d'Aristote sur les change-* *ments des états avec commentaires*; Paris, 1566, in-8°; — *Les Politiques d'Aristote avec* *expositions prises des meilleurs auteurs,* *éclaircies par innumérables exemples des* *plus illustres royaumes;* Paris, 1568, in-4°; ibid., 1576 et 1600, in-fol.; — *Trois Olyn-* *thiaques et quatre Philippiques de Démos-* *thène;* Paris, 1575, in-4°. E. G.

Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia.* — Teissier, *Éloges*, t. II. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques Françaises.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX.

LE ROY (*Adrien*), luthiste et compositeur français du seizième siècle, créa à Paris, vers 1550, une des plus célèbres imprimeries de mu- sique de cette époque, et dans laquelle il employa les premiers caractères gravés et fondus, en 1540, par Guillaume Le Bé (1). Ayant épousé, en 1551, la sœur de Robert Ballard, il s'associa à son beau-frère, qui, à l'aide de ses protecteurs à la cour, obtint pour la nouvelle société des lettres patentes de Henri II, datées du 16 février 1552, qui lui conféraient le privilége de seul imprimeur de musique de la chambre, chapelle et menus plaisirs du roi. Excellent musicien, Adrien Le Roy, justement estimé de ses confrères, était en relation avec les plus célèbres artistes étrangers de son temps; ce fut chez lui que Roland de Las- sus demeura pendant son séjour à Paris, en 1571. Parmi les nombreux ouvrages publiés par Adrien Le Roy et Robert Ballard, on trouve vingt livres de *Chansons nouvellement composées en mu-* *sique à quatre parties par bons et excellents* *musiciens;* ces recueils contiennent plusieurs morceaux d'Adrien Le Roy; on cite comme un des meilleurs sa chanson *En un chasteau*, que renferme le septième livre. On connaît aussi de ce musicien deux ouvrages ayant pour titre, le premier, *Instruction de partir toute musique* *des huit divers tons en tablature de luth;* Paris, 1557; le second, *Briefve et facile Ins-* *truction pour apprendre la tablature, à bien* *accorder, conduire et disposer la main sur*

(1) Adrien Le Roy ne fut pas, comme le dit De La Borde, dans son *Essai sur la Musique*, le premier qui eut une imprimerie de musique en France. Plus de vingt-cinq ans auparavant, Pierre Attaignant avait déjà formé un établissement de ce genre à Paris.

la guiterne; Paris, 1578. Depuis 1551 jusqu'en 1588, toutes les publications faites par la maison Adrien Le Roy et Robert Ballard portent sur leurs titres les noms de ces deux éditeurs; mais à partir de cette dernière époque le nom de Robert Ballard figure seul, ce qui fait supposer que Adrien Le Roy serait mort à la fin de 1588 ou au commencement de l'année suivante.

Dieudonné Denne-Baron.

De La Borde, *Essai sur la Musique.* — Anders, *Revue Musicale de Paris*, numéro du 17 septembre 1831. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

LEROY (*Toussaint*), poëte français, né au Mans, vers le milieu du seizième siècle, mort vers 1612. Il était chanoine à la cathédrale du Mans. C'est un de ces féconds auteurs de noëls, que La Croix du Maine a pris soin de recommander à la postérité. On a de lui : *Noels et Cantiques sur la Nativité de Jésus-Christ;* Le Mans, 1579, in-8°; — *Cantiques* et *Noëls nouveaux;* Le Mans, 1605, in-8°; — *Noëls nouveaux pour cette présente année*, 1608; Le Mans, in-8°; — *Noëls nouveaux pour cette présente année*, 1611; Le Mans, in-8°; — *Noëls nouveaux;* Le Mans, 1615 et 1624. Nous avons lu quelques recueils de Toussaint Leroy. Ce n'était pas assurément un des plus méchants poëtes de son temps. B. H.

N. Desportes, *Bibliog. du Maine.* — B. Hauréau, *Histoire Litt. du Maine*, t. I, p. 157.

LE ROY (*Jacques*, baron), historien belge, né à Bruxelles, le 29 octobre 1633, mort à Lierre en Brabant, le 7 octobre 1719. Sa famille, d'origine française, avait suivi Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lorsque ce prince fixa sa résidence dans les Pays-Bas, au quinzième siècle. Le Roy fit ses études aux plus célèbres universités de l'Europe, et, de retour dans sa patrie, il succéda à son père dans la place de membre du conseil des finances, à laquelle il réunit bientôt celle de surintendant du commerce. Il fut envoyé en Espagne par le marquis de Caracene, gouverneur des Pays-Bas, pour rendre compte au roi Philippe IV de la situation de ces provinces. Dans la suite, croyant avoir à se plaindre du nouveau gouverneur, le marquis de Castel-Rodrigo, il se démit de ses emplois, et se retira près d'Anvers, dans une de ses terres, où il consacra tous ses moments à l'étude de l'histoire de la Belgique. Il réunit de nombreux documents, qu'il utilisa dans diverses publications, et se ruina en faisant imprimer des livres en grand format et remplis de superbes gravures.

Ses principaux ouvrages sont : *Notitia marchionatus Sacri Romani imperii, hoc est, urbis et agri Antverpiensis, oppidorum*, etc.; Amsterdam, 1678, in-fol. : les tables alphabétiques de ce livre, l'un des plus rares et des plus recherchés de Le Roy, ont été publiées à La Haye et à Bruxelles; 1781, in-fol.; — *Topographia historica Gallo-Brabantiæ;* Amsterdam, 1692, in-fol.; — *Castella et Prætoria nobilium Brabantiæ*, etc.; Anvers, 1694, in-fol., rare;
ibid., 1697, in-fol.; — *L'Érection de t*
terres, seigneuries et familles titrées
bant, prouvée par des extraits des let
tentes, tirés des originaux; Leyde, 169
Amsterdam, 1706, in-fol.; — *Institutio*
Chambre des Comptes du Roi en Br
Bruxelles, etc.; Bruxelles, 1716, peti
— *Le grand Théâtre profane du duche*
bant... à quoi l'on a ajouté la Descripti
graphique et historique du Brabant
La Haye, 1730, in-fol. Le Roy a édité
nicon Balduini Avennensis; Anver
in-fol., très-rare. Dom Luc d'Achery av
d'après un manuscrit de Du Cange, in
tome VII de son *Spicilége*, des généalo
traites de la *Chronique* de Baudouin d'
qui commence à Charles de Lorraine,
roi Lothaire, et finit à l'an 1289.

Nicéron, *Mémoires.* — De Reiffenberg, *C*
rimée de Philippe Mouskes, introduction, p
Catalogue des livres de M. de la Serna Santa

LEROY (*Antoine*), littérateur franç
à La Ferté-Bernard, mort durant le dix-s
siècle, à une date incertaine. Il fut tou
curé de La Chapelle du Bois, près de La
chanoine de l'église du Mans, licencié e
et régent de philosophie au collége d'H
On a de lui : *Romanæ S. Petri, aposto*
principis, in Vaticano basilicæ paneg
Le Mans, 1621, in-4°; — *Discours funè*
le trépas de Charlotte-Anne de Bo
Le Mans, 1623, in-8°; — *Floretum*
phicum, seu ludus Meudonianus in
nos totius philosophiæ; Paris, 1649
bizarre apologie de Rabelais. Rabelais
crivain préféré, presque l'idole d'Antoin
Il a écrit encore en son honneur *Elogi*
læsiana, en six livres, ouvrage inédit,
manuscrit se trouve à la Bibliothèque
riale, num. 8704 de l'anc. fonds. B.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B.
Hist. Littér. du Maine, t. III, p. 172.

LEROY D'ÉGUILLY (*Jérôme*), poë
çais, né à Orléans, mort en 1760. Il fit
des chez les jésuites, et devint précepteu
fants de l'intendant du Bourbonnais.
lui : *Les Anglais vaincus*, poëme à l'
de la bataille de Fontenoy; Paris, 1
Augustin, poëme en cinq chants; 1746
Odes, des traductions, des pièces fugiti
E. D

C. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'O*
t. Ier, p. 175.

LE ROY (*Daniel*), prédicateur prot
hébraïsant hollandais, né à Middelb
8 octobre 1661, mort à Rotterdam, le
1722. Il exerça le ministère évangéliqu
sivement à Kœgh, à Nimègue, puis
terdam. Parmi ses nombreux écrits, c
tous en hollandais, on remarque : *An*
judaïques, ou abrégé de la croyance
religion des juifs, tiré de leur loi or
leur *Talmud;* Rotterdam, 1720, in-12;

ige Aanmerkingen, etc. (Remarques sur les Danses des anciens et des mo· Rotterdam, 1722, in-12 ; — beaucoup ns. A. L.

Geletterd Zeeland, p. 87-89. — Paquot, *Mém. r à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VII, p. 316- g frères, *La France Protestante*.

r (*Julien*), célèbre horloger français, né en 1686, et mort à Paris, en 1759. Il vint à Paris, pour apprendre l'état où il de- tôt se distinguer. Les Anglais avaient supériorité incontestable dans l'horlo- roy voulut lutter avec eux, et ce ne fut peine qu'il parvint à les surpasser. ar les expériences de Newton sur les il imagina de fixer l'huile sur les pivots s ou sur le balancier des montres; par ée ingénieuse, il diminua beaucoup l'u- le frottement des pièces. D'un autre trouva le moyen de réduire le volume tres à répétition en augmentant la solidité rts, sans cependant nuire à la précision arche. En 1720 il présenta à l'Académie ces une pendule garnie d'un cadran mo- ndiquait le temps vrai, le lever du soleil et aison. Ces travaux fixèrent l'attention de urope sur lui. Cependant personne n'était leste que Leroy ; il savait rendre justice de ses rivaux. Graham, un des fameux d'Angleterre, avait toute son estime. En t venir une de ses montres à cylindre, ère qu'on ait vue en France. Graham ait pas moins bien l'extrême habileté de On rapporte qu'un jour ayant eu sous une des montres de Leroy, il s'écria, voir examinée : « Je voudrais être plus pourrais en faire sur ce modèle. » ectionnements que Leroy apporta dans rie furent adoptés partout, et son nom sur les montres de Génève ceux des nglais. C'est à cette occasion que Vol- it à l'un des fils de cet habile horloger, temps après la bataille de Fontenoy : réchal de Saxe et votre père ont battu ais ». Depuis 1739 Leroy était l'hor- roi, et à ce titre il était logé au Louvre. lui : *Nouvelle Manière de construire es horloges* ; dans le *Mercure* de juin - *Mémoire sur un moyen de faire et sonner le temps vrai aux hor- bliques*; ibid., septembre 1734; — *un nouveau cadran universel à bous- ropre à tracer des méridiennes* ; Paris, cadran présente plusieurs avantages sur Butterfield ; — *Règle artificielle des* ar H. Sully avec notes de Leroy ; 1737, - *Lettre en réponse à la critique que avait faite d'une horloge établie sur es de Leroy pour les missions étran-* ans les *Mém. de Trévoux*, mars 1742. JACOB.

J. Leroy ; dans les *Étrennes chronométriques* publiées par son fils, en 1760. — *Encyclopédie du dix-huitième siècle*.

LEROY (*Pierre*), fils aîné du précédent, horloger, né à Paris, en 1717, et mort en 1785, à Vitry près Paris. En 1763 il présenta à l'Académie des Sciences une montre marine, dont le marquis de Courtanvaux, accompagné de Peingre et Messier, fit l'essai sur une frégate légère qu'il avait fait construire à ses frais, et qui navigua pendant quarante-cinq jours dans les eaux de la Manche et la mer de Hollande. Par cette épreuve on constata qu'une des montres ne s'était écartée que de sept minutes et l'autre de trente-huit minutes du mouvement à terre. L'année suivante Cassini répéta l'expérience, et dans un trajet de quarante jours il remarqua qu'une de ces montres n'avait donné qu'une erreur d'un 1/8e de degré sur la longitude. L'Académie récompensa Leroy en lui décernant le double prix proposé pour la meilleure manière de mesurer le temps sur la mer. Peu après Leroy trouva l'isochronisme du ressort spiral, que lui disputa, il est vrai, Berthoud. D'autres inventions non moins importantes publiées dans le tome VII du *Recueil des Machines* de l'Académie avaient déjà attiré sur lui l'attention, telles que la pendule à sonnerie à une seule roue, un échappement à détente, etc. Ses écrits sont : *Mémoire pour les Horlogers de Paris ;* 1750, in-4°. L'auteur attaque le privilége accordé à de Rivaz pour les pendules de son invention ; il cherche à prouver qu'elles ne sont pas supérieures aux ouvrages du même genre exécutés par les ouvriers de Paris. Rivaz répondit à son tour à cette critique; on en trouve même un extrait dans les *Mém. de Trévoux*, juin 1752 ; — *Lettre sur la construction d'une montre présentée, le* 18 *août* 1751, *à l'Acad. des Sc.*; dans les *Mém. de Trévoux*, juin 1752; — *Etrennes chronométriques pour l'année* 1760; Paris, in-12. Cet ouvrage, publié sous la forme d'un almanach, est partagé en huit parties, dans lesquelles il traite des divisions naturelles du temps, de ses divisions artificielles et du calendrier, des instruments propres à mesurer le temps et de leurs usages, etc., enfin des progrès de l'horlogerie au dix-huitième siècle. On trouve dans cette seconde partie l'éloge de Julien Leroy. Cet ouvrage est rare; il a été réédité avec des additions indispensables en 1811, par Antide Janvier ; — *Exposé succinct des travaux de Harrison et de Leroy dans la recherche des longitudes en mer, et des épreuves faites de leurs ouvrages ;* Paris, 1767, in-4°. C'est contre cet ouvrage que Fleurieu s'est élevé dans un écrit intitulé : *Examen critique d'un mémoire publié par M. Leroy sur l'épreuve des horloges propres à déterminer les longitudes en mer et sur le principe de leur construction* ; — *Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer*, imprimé à la suite du *Voyage* de Cassini ; — *Précis des recherches faites en*

France depuis 1730, *pour la détermination des longitudes en mer par la mesure artificielle du temps;* Paris, 1773 et 1776, in-4°; — *Lettre à M. de Marivets sur la nature, la propriété et la propagation de la lumière, sur la cause de la rotation des planètes, sur la durée du jour*, etc.; Paris, 1785, in-8°.

JACOB.

Recueil des Machines de l'Acad. — Mém. de Trévoux.

LEROY (*Jean-Baptiste*), physicien français, né à Paris, frère du précédent, mort le 20 janvier 1800. Membre de l'Académie des Sciences depuis 1751, il s'est occupé principalement d'électricité. C'est lui qui inventa la première machine électrique positive et négative dont on ait fait usage. Il a perfectionné les paratonnerres et les aréomètres. Il travailla aussi à l'*Histoire de l'Académie des Sciences* pour les années 1757, 1758, 1759 et 1760. De 1751 jusqu'à sa fin il n'a cessé d'écrire des mémoires qui ont été publiés dans les recueils de l'Académie et dans le *Journal de Physique*.

Parmi les principaux mémoires de Leroy on remarque : *Mémoire sur l'Électricité;* 1753 : l'auteur démontre qu'il y a deux espèces d'électricités, l'une produite par la condensation du fluide électrique, et l'autre par sa raréfaction; — *Mémoire où l'on rend compte des tentatives faites pour guérir plusieurs maladies par l'électricité;* — *Sur l'Électricité résineuse, où l'on montre qu'elle est réellement distincte de l'électricité vitrée* (*Sav. étrang.*, t. III, 1760); — *Sur la Différence des Distances auxquelles partent les étincelles entre deux corps métalliques de figures différentes* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1766); — *Sur les Verges ou Barres métalliques destinées à garantir les édifices des effets de la foudre;* — *Réflexions sur les Aréomètres, avec la Description d'aréomètres d'argent, destinés à déterminer les densités de l'alcool et des eaux-de-vie*, etc. (ibid., 1770); — *Sur une Machine électrique d'une espèce nouvelle* (ib., 1772); — *Sur la Forme des Barres métalliques destinées à préserver les édifices des effets de la foudre* (1773); — *Sur les Prisons;* 1780; — *Sur quelques Moyens de renouveler l'air, et sur leur application* (1780); — *Sur une Machine électrique qu'on peut regarder comme une pompe à feu électrique*, etc.; 1783; — *Précis d'un ouvrage sur les hôpitaux sous le rapport hygiénique;* 1787; — *Sur un Voyage fait dans les ports de guerre de l'Océan, pour y établir des paratonnerres;* 1787; — *Sur la Nécessité et les Moyens d'armer les édifices de paratonnerres* (1790). J—B.

Lefèvre de Gineau, *Éloge de Jean-Baptiste Leroy*, an IX.

LEROY (*Charles*), frère du précédent, médecin et physiologiste français, né à Paris, en 1726, et mort dans cette même ville, le 12 décembre 1779. Après avoir pris ses grades en médecine, il fit un voyage en Italie, où il observa les phénomènes d'asphyxie dus au dégagagement de l'acide carbonique qui s'échappe de la grotte du Chien, près de Naples. Il chercha aussi à expliquer la phosphorescence des eaux de la Méditerranée. De retour à Paris, il communiqua à l'Académie un grand nombre de ses observations, et devint professeur à Montpellier. Il traita le premier dans ses cours de la suspension de l'eau dans l'atmosphère, de l'analyse de plusieurs eaux minérales naturelles et des procédés propres à la fabrication des eaux sulfureuses artificielles. Il s'occupa aussi de la respiration des tortues, de la structure de l'organe de l'ouïe, etc. Sa connaissance profonde des doctrines des anciens lui permettait de discerner ce qui pouvait être accepté ou rejeté : il s'opposa un des premiers à la propagation de la théorie des jours critiques. En 1777 il vint se fixer à Paris, où il acquit une grande renommée comme physicien. Parmi ses écrits on remarque : *Mémoires et Observations de Médecine :* première partie, sur les fièvres aiguës; Paris, 1766, 1784, in-8°. Seconde partie : *Du Prognostic des maladies aiguës;* Paris, 1776, in-8°; — *Mélanges de Physique, de Chimie et de Médecine;* Paris, 1771, in-8°; — *Questiones Chimicæ pro cathedra vacante per obitum D. Serane;* 1759, in-4°; — *Tentamen medicum de Purgantibus;* Montpellier, 1762. J—B.

Éloges de Ch. Leroy par De Ratte à Montpellier, par Vic-d'Azir à Paris et par Castilhon dans *le Nécrologe* de 1781.

LEROY (*Julien-David*), frère des précédents, architecte français, né à Paris, en 1728, et mort le 28 janvier 1803. Il se livra de bonne heure à l'architecture, et pour en étudier avec facilité les plus beaux modèles, il se rendit en Grèce. En 1758, sous le titre de *Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce* (in-fol. avec fig.), il publia le résultat de ses recherches. Les principes sages et sévères qu'il développa, après quelques légères modifications dans la forme, firent disparaître des écoles le mauvais goût introduit par les Daviler et les Oppenord. On ne parla plus que des modèles de la Grèce. Pendant quarante ans il donna comme professeur attaché à l'Académie d'Architecture des leçons qui achevèrent la révolution dans l'architecture, que son livre avait commencée. Sans jamais renoncer à l'étude des beaux-arts, il fit aussi quelques tentatives, quoique infructueuses, pour construire sur la Seine des bateaux insubmersibles. Il avait été membre de l'Académie des Inscriptions et de celle des Beaux-Arts. A sa mort une médaille en son honneur fut frappée par ses élèves : elle portait d'un côté son effigie et de l'autre une colonne dorique surmontée de l'oiseau de Minerve. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Histoire de la disposition et des formes différentes que les chrétiens ont données à leurs Temples;* 1764, in-8°; traduite en allemand, avec les remarques de l'abbé Laugier sur l'architecture,

, in-8°; — *Observations sur les Edifices*
anciens peuples; Amsterdam et Paris,
, in-8°; — *La Marine des anciens peu-*
expliquée et considérée par rapport aux
ères qu'on peut en tirer pour perfec-
ier la Marine moderne; in-8°, fig.,
; — *Les Navires des anciens considérés*
rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on
rait en faire dans notre marine; 1783,
; — *Recherches sur le Vaisseau long*
nciens, sur les voiles latines, et sur
oyens de diminuer les dangers que cou-
les navigateurs; 1785, in-8°; — *Mé-*
e sur les travaux qui ont rapport à
loitation de la mâture dans les Pyré-
; in-4°, 1773 et 1776; — *Canaux de la*
che à Paris, pour ouvrir deux débou-
à la mer, et faire de la capitale une
maritime, etc.; in-8°; — *Nouvelle Voi-*
proposée pour les vaisseaux de toutes
deurs, et particulièrement pour ceux
seraient employés au commerce, etc.;
in-8°. JACOB.

et, *Dict. des Artistes.*

ROY (*Charles-François-Antoine*), ma-
aticien français, né vers 1780, mort à
, le 23 février 1854. Chargé en 1810 des
ons de maître de conférences de mathé-
ques à l'école Normale, il fut plusieurs fois
é des cours de mécanique et d'astronomie
faculté des sciences, et pendant trente-cinq
professa à l'École Polytechnique le cours
ométrie descriptive et de ses principales
ations. On a de lui : *Analyse appliquée à*
ométrie des trois dimensions, compre-
les surfaces du second degré, avec la
ie générale des surfaces courbes et des
s à double courbure; Paris, 1829, 1834,
in-8°; — *Traité de Géométrie descrip-*
Paris, 1842, 2 vol. in-4°; — *Traité de*
otomie; Paris, 1844, in-4°, avec atlas.; —
rticles dans les *Annales de Mathéma-*
s et le *Journal de l'École Polytech-*
e. J. V.

Sacy, *Journal des Débats* du 17 mars 1854. —
elot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

ROY (*Louis-Joseph*), graveur et peintre
is, né à Paris, en 1812. Il entra à l'âge de
ans au dépôt de la guerre, comme gra-
attaché à la carte de France. Resté orphe-
dix-huit ans, et entraîné par son goût
la gravure et la peinture de paysage, il se
avec ardeur au travail, et exposa au salon
9 plusieurs eaux-fortes dont l'une, *La Cas-*
de la Vernière (Mont-Dore), lui valut la
ille d'or; il exposa au même salon *Un Ser-*
sur la Tempérance, tableau qui s'est fait
quer par l'originalité et l'esprit de la com-
on, et dont l'auteur fit lui-même la gravure.
s lors son nom a figuré, comme peintre
mme graveur, au livret de toutes les expo-
ons. On cite notamment, parmi ses pro-ductions, plusieurs grandes eaux-fortes, telles que : *Un Ravin dans le Cantal, Une Avalure dans la baie des Trépassés, La Grotte de la Mer sauvage* (Belle-Isle); cette dernière, qui est très-estimée, a valu à l'artiste une mention honorable en 1854. M. Leroy s'est fait connaître aussi, dans le monde littéraire, par une comédie en trois actes et en prose, *La Conquête de ma femme*, représentée, au mois d'avril 1854, sur le théâtre de l'Odéon, et par des proverbes de société qui ont eu du succès. Il a travaillé au journal *L'Artiste*, pour lequel il a écrit une critique d'art et gravé plusieurs eaux-fortes. D. D. B.

Renseignements particuliers.

LEROY (*Pierre*), écrivain français, vivait à la fin du seizième siècle. Il fut chanoine de la cathédrale de Rouen, et remplit plus tard auprès du jeune cardinal de Bourbon les fonctions d'aumônier. Il est l'auteur de la première partie de la *Satyre Ménippée*, comprenant la *Vertu du catholicon d'Espagne*, la *Procession de la Ligue*, et les *Pièces de tapisseries dont la salle des états fut tendue*. Personne avant lui n'avait encore usé de l'ironie pour démasquer les projets d'usurpation de Philippe II et de Mayenne; il le fit avec courage et esprit. Mais son pamphlet, qui parut au mois de février ou de mars 1593, ne pouvait avoir d'effet sur les masses, parce qu'il se composait principalement d'allusions aux événements de la Ligue, souvent inconnus du peuple. « Presque rien n'était en action, dit M. Poirson, rien en discours; on ne trouvait dans l'écrit ni peintures animées, ni discussions vigoureuses sur les questions de droit public; l'ouvrage manquait donc à la fois de ce qui frappe et entraîne les esprits et de ce que produit les convictions arrêtées, les résolutions graves et fortes. Mais l'ingénieux ouvrage était un excellent prologue à un drame dont l'idée première était donnée; de plus l'auteur, par la description de sa salle des états, avait, comme le dit de Thou, dressé le théâtre. Il s'agissait maintenant de remplir la scène, d'y attirer comme personnages devant y jouer un rôle les chefs et les peuples de la Ligue, et par l'instructif spectacle de leurs actes, d'éclairer la nation et de la conduire à des résolutions d'accord avec l'intérêt et le salut publics. C'est ce qu'entreprit Pierre Pithou, en associant à son travail Gillot, Rapin, Chrétien et Passerat. » (Pour de plus amples détails sur la *Satyre Ménippée*, ses éditions, etc. *Voy.* PIERRE PITHOU).

De Thou, *Historia*, liv. CV, § 18. — Labitte, *Les Auteurs de la Ménippée* (en tête de l'édition de la *Ménippée*, donnée en 1848, par Labitte). — Poirson, *Histoire du règne d'Henri IV*, t. II, p. 693.

LE ROY (*Jean-Jacques-Sébastien*), ingénieur français, d'origine suisse, né à Paris, le 15 septembre 1747, mort dans la même ville, le 17 février 1825. D'abord ingénieur des constructions navales, il fut chargé en 1765 de former aux Pyrénées un établissement pour l'exploitation des Pins des-

tinés aux mâtures des vaisseaux; il passa ensuite en Corse, dirigea de nombreuses constructions à Lorient, et fit deux campagnes en 1778 et 1779. En 1784 il fut envoyé par le gouvernement à Constantinople pour y diriger les constructions navales de l'Empire Ottoman. Il rentra en France six ans après, et fut nommé en 1792 sous-chef d'administration pour les constructions navales. Arrêté pendant la terreur, il fut chargé des constructions maritimes à Toulon, après la prise de cette ville : il changea alors son nom en celui d'Abauzir. Inspecteur en 1795, commissaire principal de la marine au Havre l'année suivante, ordonnateur des côtes de la Méditerranée en 1798, il fit partie de l'expédition d'Égypte, où il remplit les fonctions de préfet maritime. Rentré en France en 1801, il passa au ministère des affaires étrangères, devint commissaire à Cadix, puis consul général à Hambourg. Il quitta cette ville en 1813, et reçut la mission d'aller acheter des bois de marine à Copenhague. Admis à la retraite en 1814, il ne fut pas remboursé des énormes avances qu'il avait faites, et quoique réduit à sa pension, il se livra à une foule d'actes de bienfaisance. J. V.

De Gerando, *Notice biographique sur M. Le Roy*; dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, n° CCL. — *Documents particuliers.*

LEROY (*Aimé-Nicolas*), littérateur français, né à Valenciennes, le 11 février 1793, mort dans la même ville, le 21 mars 1848. Il étudia le droit, et se fit le 30 juillet 1815 recevoir avocat au barreau de Douai. Grand amateur de livres, il forma une Bibliothèque riche en curiosités (1). En décembre 1821, il fonda l'*Écho de la Frontière*, et en 1829 un ouvrage périodique, sous le titre d'*Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, et fut nommé, en 1831, conservateur de la bibliothèque de Valenciennes, qu'il augmenta considérablement. On a de lui : *Molière et les deux Thalie*; 1811, in-8°; — *Promenades au cimetière de Valenciennes*; 1828, in-12; — *La Légende de sainte Aldégonde, patronne de Maubeuge*; 1830, in-8°; — *Le Barbet et le Dogue* (en vers); 1831, in-8°. G. DE F.

Archives du nord de la France, t. VI, nouvelle série.

* **LEROY** (*Jean-Baptiste-Onésime*), littérateur français, frère aîné du précédent, né à Valenciennes, en 1788. Il était si maladif qu'on dut le laisser jusqu'à douze ans à la campagne. Il n'en revint que pour commencer des études solides, qu'il acheva à Paris, où il fit son droit. Forcé par raison de santé de revenir dans sa famille; il y traduisit l'*Aulularia* de Plaute, d'où il tira *Le Méfiant*, comédie en cinq actes et en vers, qu'il fit jouer à l'Odéon à la fin de 1813, et qu'il dédia à son maître Gueroult. M. O. Leroy, abordant alors un des premiers la comédie politique, fit, avec Bert, *L'Esprit de Parti*, qui fut battu par tous les partis à l'Odéon, en 1817. Deux ans après, M. O. Leroy donna au Théâtre-Français *L'Irrésolu*, petite comédie qui eut un grand succès, et a été citée comme un modèle de dialogue. Là l'auteur paraît s'être inspiré de quelques vers d'Horace et de Froissart. *Les deux Candidats* parurent en 1821 à l'Odéon; mais la pièce fut défendue à la 27e représentation, par suite d'une indiscrète allusion d'un acteur qui avait pris le costume et les ailes de pigeon d'un grand personnage. On offrit une indemnité à l'auteur, qui la refusa, disant qu'il n'y avait dans son affaire « qu'une maladresse de coiffeur et quelques coups de peigne impolitiquement donnés ». La même année, M. O. Leroy refit, d'après Montfleury, *La Femme juge et partie*; sa pièce obtint un brillant succès, qui s'est soutenu jusqu'à nos jours. Il la retira pourtant du répertoire en 1856, ce qui déplut et l'empêcha de faire jouer son *Caton le Censeur*, comédie en cinq actes et en vers avec un prologue. Les mystères et l'origine de notre théâtre ont aussi vivement occupé M. O. Leroy, qui a fait paraître : *Les Époques de l'histoire de France en rapport avec le théâtre français*, ouvrage reproduit et complété sous le titre d'*Histoire comparée du théâtre et des mœurs en France dès la formation du langage*; Paris, 1844, in-8°. Ses *Études sur les Mystères, monuments historiques et religieux, la plupart inconnus, et sur les manuscrits de Gerson*, Paris, 1838, in-8°, obtinrent de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un des prix destinés aux ouvrages relatifs aux antiquités nationales. Déjà les *Études* de M. O. Leroy *sur la personne et les divers écrits de Ducis*, avaient été couronnées par l'Académie Française. La découverte d'un manuscrit de *L'internelle Consolation* mêlé à des sermons de Gerson provenant des ducs de Bourgogne, et trouvé à Valenciennes, dans la bibliothèque qu'administrait son frère, parut à M. O. Leroy un titre si puissant en faveur du fameux chancelier de Paris comme auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il devint un des plus ardents champions de cette cause; il a fait paraître sur cette question : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*; Valenciennes et Paris, 1841, in-8°; et *Gerson, auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, monument à Lyon; étrange découverte de M. T...*; Paris, 1845, in-8°. M. O. Leroy a en outre donné dans le *Livre des Cent et un : Un Parisien à quinze cents pieds sous terre*, description pittoresque des mines d'Anzin et des mœurs des mineurs. *L'Encyclopédie des Gens du Monde* lui doit plusieurs articles. Grâce au prix décerné par l'A-

(1) On rapporte que présent à l'embaumement du corps de Delille, il parvint à détacher deux fragments de l'épiderme qu'il fit mettre dans la reliure d'un exemplaire des *Géorgiques* de Virgile, traduites par Delille.

émie Française à son volume sur l'*Imitation Corneille et les manuscrits de Gerson*, O. Leroy a fondé dans l'arrondissement de enciennes une bibliothèque de prêt gratuit qui is 1842 fonctionne d'une manière utile. En , il obtint plus de 50,000 voix dans le dé-ement du Nord, comme candidat à l'Assem-nationale. Il a demandé à plusieurs reprises les journaux de son pays l'établissement les mines des lampes de Davy, qui dans aines circonstances peuvent préserver la vie mineurs, l'augmentation du salaire des ou-rs, et la récompense qui lui semble due à courageux éclusier méconnu. Un Anglais ne connaissait pas, Spencer Smith, s'engoua en du livre de M. O. Leroy sur *Corneille et son*, qu'il fit imprimer, sous le titre de *Col-anea Gersoniana* (Caen, 1842, 1848), la ction de tous les articles publiés en France l'étranger sur cet ouvrage. L. L—T.

rault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Con-*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Qué-*La France Littéraire*. — Raynouard, dans le *Jour-les Savants*, mars 1834. — Daunou, dans le même il, juin 1837. — Villemain, dans le même recueil, 1838. — Patin, dans le même recueil, septembre 1842. naux, *Archives du Nord*. — Feytaud, *Biogr. Va-ennoise*, 1859. — Th. Louise et Grar, *Revue du* , 1859.

EROY DE SAINT-ARNAUD (*Arnaud-Jac-*), maréchal de France, né à Paris, le oût 1801, mort le 29 septembre 1854, à du *Berthollet*. Il entra au service le 19 dé-bre 1816, dans la 2e compagnie des gardes orps, commandée par le duc de Grammont, a sous-lieutenant dans la légion Corse, et ser-ensuite dans celle des Bouches-du-Rhône et le 49e de ligne. Il avait quitté le service depuis ques années lorsqu'il le reprit, le 22 février ; il fut nommé lieutenant dans le 64e de , le 9 décembre suivant, prit une part active guerre de la Vendée, et devint officier d'or-ance du général Bugeaud, qu'il suivit à . Là, ses bonnes manières lui conquirent me affectueuse de la duchesse de Berry, ant toute la durée de la mission délicate et ile qu'il eut à remplir auprès d'elle. Entré la légion étrangère, il devint capitaine le 15 1837, et gagna à l'assaut de Constantine oix de la Légion d'Honneur. Dès cette épo-e nom de Saint-Arnaud se trouve lié à tous aits d'armes de l'armée d'Afrique. Chef de llon au 18e léger le 25 août 1840, il passa le temps après, avec le même grade, dans giment des zouaves, se signala dans les expéditions de 1840 et 1841, fut promu enant-colonel du 53e de ligne le 25 mars et se distingua au blocus de Milianah. au grade de colonel du 53e, le 1er octobre il fut appelé au commandement de la sub-on d'Orléansville. Pendant la levée de bou-dirigée par Bou-Maza, le colonel Saint-Ar-se signala à la tête de la colonne placée ses ordres, soumit le Dahra, fit Bou-Maza prisonnier, prit une part glorieuse à la guerre dans l'Ouarensenis, et fut promu commandeur de la Légion d'Honneur après cette brillante campagne. Nommé au grade de maréchal de camp le 3 novembre 1847, et mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, il passa au commandement de la subdivision de Mostaga-nem, puis de la subdivision d'Alger en 1849. En 1851 il eut le commandement en chef des nouvelles opérations militaires dirigées contre les Kabyles, tribus qui entretenaient dans leurs mon-tagnes, presque inaccessibles, un état perpétuel de guerre. Après une série de combats sanglants, la colonne expéditionnaire parvint à vaincre les tribus insoumises. Ce succès valut à Leroy de Saint-Arnaud, le 10 juillet 1851, le brevet de gé-néral de division. Appelé le 26 du même mois au commandement de la 2e division de l'armée de Paris, il reçut le portefeuille de la guerre le 26 octobre suivant, et prêta son concours énergique au prince président dans l'acte du 2 décembre 1851, et fut nommé maréchal de France par décret du 2 décembre 1852 et grand-écuyer le 31 décembre de la même année. Au début de la guerre d'Orient, le maréchal de Saint-Arnaud, investi du commandement en chef de l'armée française, mit à la voile les 24 et 29 avril 1854, franchit les Dardanelles, et vint planter les aigles françaises à Varna et à Gallipoli; il fait en-suite voile sur les côtes de Crimée, où l'armée aborde le 14 septembre. Le 20, le maréchal, déjà atteint d'une maladie mortelle, remporte la vic-toire de l'Alma, qui couronne si glorieusement sa vie militaire. Le maréchal Leroy de Saint-Arnaud ne fut pas moins bon administrateur qu'habile général. Les principaux actes de son ministère peuvent se résumer ainsi : reconsti-tution du cadre de l'état-major général de l'ar-mée; augmentation de la solde des sous-officiers de toutes armes; amélioration du pain du sol-dat; réorganisation de la gendarmerie, de l'ar-tillerie, du corps de santé de l'armée de terre, de l'École Polytechnique, du Prytanée impérial, de La Flèche et de l'école de cavalerie. On a du maréchal Leroy de Saint-Arnaud des *Lettres*, remarquables par l'originalité des aperçus et des jugements qu'elles contiennent sur plusieurs su-jets de l'histoire contemporaine. SICARD.

Biographie des Membres du Sénat; Paris, 1852. — *L'Expédition de Crimée*, baron de Bazancourt.

*__LEROY D'ÉTIOLLES__ (*Jean-Jacques-Jo-seph*), chirurgien français, né à Paris, le 5 avril 1798. Fils d'un ancien officier vendéen, il fit ses études au lycée Impérial, et embrassa la car-rière médicale. Déjà, en 1822, deux ans avant d'être reçu docteur, il présenta à l'Académie de Chirurgie les premiers instruments à l'aide des-quels on pouvait parvenir à détruire les calculs urinaires dans la vessie sans avoir recours à la taille. Cette invention lui fut disputée par MM. Amussat et Civiale. En 1825 la commis-sion du prix Montyon de l'Académie des Scien-

ces fixa ainsi les droits des trois inventeurs : « M. Civiale comme ayant pratiqué avec succès quelques-unes de ces opérations sur le vivant; Amussat pour avoir mieux fait connaître la structure de l'urètre, qui permit l'action libre des instruments; M. Leroy d'Étiolles pour les avoir imaginés, les avoir fait exécuter, et pour avoir fait connaître successivement les perfectionnements que ses essais lui ont suggérés. » L'année suivante la même commission lui accorda une récompense de 2,000 fr. pour « avoir publié en 1825 un ouvrage de lithotritie et avoir le premier, en 1822, fait connaître les instruments qu'il avait inventés ». En 1831 l'Académie lui décerna un prix de 6,000 fr. pour l'application qu'il a faite à la lithotritie de la pince à trois branches, instrument tellement essentiel que sans lui cette opération ne se serait jamais élevée au degré de perfection qu'elle a atteint. » M. Leroy d'Étiolles a aussi démontré le premier que l'insufflation du poumon, considérée comme moyen de secours à donner aux noyés et asphyxiés, était non-seulement inefficace, mais souvent nuisible et parfois mortelle. Il s'est en outre occupé du traitement des anévrysmes par oblitération de l'artère sans incision sous une double compression; de la dissolution des calculs urinaires dans la vessie; du traitement des hernies étranglées par l'électro-puncture et la rotation rapide; de la résorption par l'électro-puncture des épanchements séreux dans les cavités du corps; du polype des fosses nasales; de la cure radicale des hernies par invagination de la peau sans suture. Il a inventé un nouveau tonsillotome, pour opérer la résection des amygdales, une curette articulée pour extraire les corps étrangers de l'oreille, un nouveau système de pessaire, un spéculum applicable aux déviations de l'utérus, un nouveau tire-balle, etc., etc. Ses inventions du bourrelet à réseau élastique pour les enfants et du clysoir eurent beaucoup de succès; en 1830, il proposa au comité d'artillerie un obus à mitraille, une bombe éclatant au moment du choc contre le but par un système intérieur d'amorce à percussion; un canon cannelé se chargeant par la culasse, et tirant à boulets forcés au moyen d'une couche de plomb dont le boulet est revêtu, etc. En 1830 comme en 1848, M. Leroy d'Étiolles donna tous ses soins aux blessés; en 1832, il se consacra au service des cholériques, et remplaça Récamier à l'hôtel-Dieu. Il a fait gratuitement un grand nombre d'opérations lithotriptiques dans les hôpitaux, et a offert 60,000 fr. pour la création d'un service des calculeux si on voulait le confier à son fils. On a de M. Leroy d'Étiolles : *Dictionnaire de Chirurgie*, traduit de l'anglais de Cooper; Paris, 1825, in-8°; — *Sur la Taille hypogastrique*; Paris, 1828, in-8°; — *De la Lithotripsie*; Paris, 1836, in-8°; — *Histoire de la Lithotritie, précédée de réflexions sur la dissolution des calculs urinaires*; Paris, 1839, in-8°; — *Co miques et chirurgicales* Paris, 1840, in-8°; — *moyens nouveaux de tra vésico-vaginales*; Paris, *cueil de lettres et de m l'Académie des Sciences 1842 et* 1843; Paris, 1844, *Des angusties ou rétréc tre, etc.*; Paris, 1845, in-8

Son fils, M. Raoul Leroy *Des Paralysies des Men Paraplégies*; Paris, 1855,

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr* tome III, Ire partie, p. 293. — V *Biographies et Nécrol. des Hon neuvième siècle*, tome I, p. 90. *phe universel*, livr. de juille *Médecins de Paris*. — Isid. Bou *Convers.*, supp.

LE ROYER DE LA SA SAUVAGÈRE.

LE RUITE, hagiograph siècle. Il était vicaire de la gustines de Mont-Cornillo *toire mémorable de saint* jadis prieure *de la maiso cité de Liége, à laquelle vélée et par elle premièr duite dans l'Église de D nité du saint-sacrement* 1598, in-12.

Paquot, *Mém. pour servir a* t. III, p. 212-214.

LERY ou **LERI** (*Jean* çais, né en 1534, à Lery (Bourgogne), mort à Ber Senebier, Lery aurait remp nistre de l'église de Genève été envoyé, en 1556, par gnon, qui lui avait dem pour établir la religion ré près Poupard, Lery faisait l'époque où Villegagnon son expédition. Lery re ministre Pierre Richer. tourna à Genève, où il 1560. Quelque temps ap pasteur à Belleville. L par les huguenots, en pour préserver les égl n'y put réussir. Lery doute après la conclu de novembre 1564, il église de Nevers. En assista au synode de N la Saint-Barthélemy perdit vingt-deux pe suite à Sancerre, et ville, dont il a laiss pard, Lery sortit d

(1) « Voltaire la nom c'est prendre une mon

et peignit les mœurs françaises. Le diable de Guevara est vulgaire, celui de Le Sage est excellent : « C'est un diable bonhomme, a dit M. Villemain, une nature fine et déliée, malicieuse plutôt que méchante. » Les autres figures offrent moins de relief; ce sont des esquisses légères, qui passent rapidement devant le lecteur et qui fatigueraient si le romancier moraliste n'excellait à rendre les plus fines nuances, et s'il ne faisait circuler à travers les détails si multipliés une gaieté facile. *Le Diable boiteux* eut un grand succès. Il s'en fit deux éditions en un an. « On travaille à une troisième, annonçait le *Journal de Verdun* (décembre 1707) ; deux seigneurs de la cour mirent l'épée à la main dans la boutique de Barbin, pour avoir le dernier exemplaire de la seconde édition. » On raconte que Boileau ayant surpris *Le Diable boiteux* entre les mains de son petit laquais menaça de le chasser si le livre couchait dans la maison. Walter Scott a vu dans cette anecdote un exemple des jugements rigoureux que les hommes de génie sont trop disposés à porter sur leurs contemporains. La menace de Boileau contre son petit laquais n'était qu'une boutade; mais il est certain que lui, l'ami et l'admirateur de Molière, ne rendait pas justice au plus digne héritier du grand comique français. Il est vrai que Le Sage n'avait pas encore montré tout son talent. Il le manifesta dans son *Turcaret* avec une vigueur satirique et une âpreté que l'on n'attendait pas de l'indulgent et aimable auteur du *Diable boiteux*. Le Sage avait vu de près ce monde des financiers où les brusques alternatives de la fortune développent les plus laides passions de l'humanité, la plate insolence, les folles prodigalités, les débauches grossières et par-dessus tout la bassesse et la friponnerie. Il eut la hardiesse de produire sur la scène ces vices ignobles et puissants. On raconte que les traitants menacés firent offrir à l'auteur cent mille livres à la condition de retirer sa pièce, et que Le Sage refusa. Voici une anecdote plus authentique, et qui témoigne chez lui d'une noble fierté. Il devait lire son *Turcaret* chez la duchesse de Bouillon; mais, retenu par une affaire au palais, il arriva un peu tard. En entrant au salon, où se trouvait une nombreuse société, il voulut s'excuser. La duchesse, le recevant froidement, lui reprocha d'avoir fait perdre plus d'une heure à la compagnie. « Eh bien, madame, répondit Le Sage, puisque je vous ai fait perdre une heure, je vais vous en faire gagner deux. » Et tirant sa révérence, il sortit sans qu'on pût le retenir. Collé, qui raconte cette anecdote, la tenait de bonne source. On voit que, comme *Tartufe*, *Turcaret* s'essayait dans le monde avant de se produire sur le théâtre. La représentation rencontra naturellement de graves difficultés ; Monseigneur, fils de Louis XIV, les leva par un ordre formel du 13 octobre 1708, conçu en ces termes : « Monseigneur étant informé que les comédiens du roi font difficulté pour jouer une pièce intitulée *Turcaret, ou le financier*, ordonne aux dits comédiens de l'apprendre et de la jouer incessamment. » *Turcaret* parut enfin sur la scène, le 14 février 1709, et malgré les efforts d'une cabale puissante, obtint un succès éclatant, qui se maintint en dépit d'un hiver rigoureux et de la misère publique. *Turcaret* méritait cet accueil favorable; c'était depuis les chefs-d'œuvre de Molière la meilleure comédie de mœurs. Le Sage sans doute n'a ni la profondeur comique, ni le génie de style, ni l'élévation morale de Molière; mais il est aussi vrai et atteint avec autant de précision les vices et les ridicules. Un critique anglais (*Quarterly Review*, juillet 1823) a reproché à Le Sage d'avoir peint des mœurs et non des caractères, d'avoir fait de sa comédie une thèse générale et non un tableau individuel. Ce défaut, si c'en est un, est commun à toutes les comédies françaises; on reprocherait plus justement à Le Sage une intrigue sans intérêt et le peu de liaison des scènes, excellentes prises séparément, mais qui ne forment pas un ensemble. De *Turcaret* même on peut conclure que l'auteur n'était pas né pour le théâtre. Ce qui est médiocre dans sa pièce, c'est l'arrangement dramatique; ce qui est admirable, c'est la peinture de mœurs.

C'est encore un tableau de mœurs, mais plus large, plus aisé, plus aimable, que *Gil Blas*, le chef-d'œuvre du roman de mœurs en France et peut-être chez tous les peuples. Tout a été dit sur *Gil Blas*, et après les jugements de La Harpe, de Walter Scott, de M. Patin, de M. Villemain, de M. Sainte-Beuve, on ne peut guère espérer de rien trouver de neuf. « Peu de personnes ont jamais lu ce charmant ouvrage sans se rappeler comme une des plus délicieuses occupations de leur vie le temps qu'ils employèrent pour la première fois à cette lecture; et il y en a peu aussi qui ne retournent de temps en temps à ces pages avec toute la vivacité qui s'attache au ressouvenir d'un premier amour. Il n'importe en rien à quelle époque nous avons d'abord éprouvé la fascination; soit dans l'enfance, où nous fûmes principalement captivés par la caverne des voleurs et d'autres scènes de roman; soit dans un âge plus avancé, mais quand notre ignorance du monde nous empêchait de voir la satire subtile et poignante qui se cache dans tant de passages de l'œuvre; soit que nous fussions assez instruits pour saisir les diverses allusions à l'histoire et aux affaires publiques dont il abonde, ou assez ignorants pour nous contenter de suivre directement le cours de la narration. Le pouvoir de l'enchanteur sur nous est absolu, dans toutes ces circonstances. S'il y a quelque chose de vrai dans l'opinion de Gray qu'être couché sur un canapé et lire des romans nouveaux donne une assez bonne idée du paradis, combien cette béatitude s'augmenterait-elle encore si le génie humain nous fournissait un autre

... Le principal caractère et ... de l'histoire est une conception ... été imitée dans une composition ... Cependant nous paraît ... nous ... récit d'un acteur ... Gil Blas a toutes ... qualités propres à la nature humaine ... nous reconnaissons ... chez les personnes ... C'est un homme ... mais facilement ... de l'expérience ... pour tromper ... se livrant sans ... méprisable, et quittant ... pour celui des ... de repentir ... tout le ... bien de redevenir honnête homme ... occasion ... toutes les conditions ... plus basses ... qu'il cherche toujours ... C'est ... homme ... de ses qualités ... apprentissage ... Excellent sujet ... Gil Blas ... ne devance pas ... C'est un homme ... un esprit ... Fabrice ... la morale ... encourage ... Gil Blas ... nature humaine ... l'humanité ... d'ailleurs ... les plus honnêtes gens ... remarque ... Gil Blas ...

[illegible]

[illegible]

[illegible]

La fiction qu'il imagina dans ce but ressemble plutôt à une plaisanterie qu'à une fraude sérieuse et mérite à peine une réfutation (1). Sans répéter ce qui a été dit aux articles *Espinel* et *Isla*, ajoutons que si Le Sage pour beaucoup de détails de *Gil Blas* s'est inspiré des romanciers espagnols Juan de Luna, Quevedo, Cervantes, Espinel, etc. (2), il doit à lui seul le plan général, les meilleures scènes, presque tous les personnages et surtout le caractère de son héros. Gil Blas n'a d'espagnol que le costume; pour la vivacité et l'esprit, la manière de sentir, de penser et d'agir, il est français.

Il semble qu'après ce chef-d'œuvre de *Gil Blas* Le Sage n'avait plus rien à dire de nouveau sur la vie humaine, qu'il ne pouvait que se répéter, Mais, forcé de travailler pour vivre, il continua de produire sans efforts de nombreux ouvrages, où l'on trouve encore d'excellents passages, malheureusement de plus en plus clairsemés. Malgré le succès de *Turcaret*, il ne reparut au Théâtre-Français que par une petite comédie assez gaie, *La Tontine*, reçue en 1708 et jouée seulement en 1732. Les comédiens du Théâtre-Français, on le voit, traitaient sans façon l'auteur de *Turcaret*, qui, trouvant plus de facilité sur les scènes secondaires, s'abandonna à son penchant pour les farces légères, pour les parodies, les opéras comiques, enfin pour tout le répertoire des spectacles forains. Il composa seul ou en société avec Fuzelier, d'Orneval, Autreau, Lafont, Piron et Fromaget une centaine d'opéras comiques, dont la plupart eurent beaucoup de vogue. Ces petites pièces, que La Harpe traite trop dédaigneusement, peuvent encore se parcourir sans ennui; quelques-unes même, *La Foire des Fées*, *Le Monde renversé*, sont d'une lecture fort agréable. Comme le remarque spirituellement M. Sainte-Beuve, « Le Sage sema son sel à pleines mains sur les tréteaux, Ce n'étaient pas seulement les besoins de la vie qui le jetaient là, c'étaient aussi chez lui attrait et vocation. En faisant parler Arlequin, il ne croyait pas si fort déroger; il passa même un instant d'Arlequin aux marionnettes. Arlequin, marionnettes, acteurs pour acteurs, il était d'avis que tout cela revient au même et que ce sont toujours les mêmes ficelles. »

Ces spirituelles bluettes qui échappaient si facilement à la verve de Le Sage ne l'empêchaient pas de se livrer à d'autres travaux littéraires. Il aimait surtout à emprunter aux nations étrangères des œuvres qu'il remaniait et qu'il embellissait presque toujours. Ainsi il donna une agréable imitation de l'*Orlando inamorato* du Boïardo, une traduction fort abrégée des *Aventures de Guzman d'Alfarache*, le plus célèbre des romans picaresques (*voy.* ALEMAN), trop long dans l'original et que l'auteur français sut rendre amusant. Il rédigea encore les *Aventures de Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, d'après des papiers fournis par la veuve de Beauchêne. On lit à ce sujet dans un journal tenu par un curieux du temps : « Le Sage, auteur de *Gil Blas*, vient de donner (janvier, 1733) la vie de M. de Beauchêne, capitaine de flibustiers. Ce livre ne saurait être mal écrit, étant de Le Sage; mais il est aisé de s'apercevoir, par les matières que cet auteur traite depuis quelque temps, qu'il ne travaille que pour vivre, et qu'il n'est plus le maître, par conséquent, de donner à ses ouvrages du temps et de l'application. Il y a six à sept ans que la Ribou (veuve du libraire) lui a avancé cent pistoles sur son quatrième volume de *Gil Blas*, qui n'est point encore fini et qui ne le sera pas de si tôt. » Le Sage en effet travaillait pour vivre, et si cette nécessité lui fit produire des œuvres peu dignes de lui, ne regrettons pas qu'elle l'ait forcé d'achever *Gil Blas*. Le quatrième volume de cet ouvrage n'offre pas la vivacité et l'intérêt des trois premiers; mais

(1) Cependant cette thèse a été reprise par Llorente à un point de vue un peu différent dans deux ouvrages l'un en français, l'autre en espagnol; il prétend, en se fondant sur l'évidence intérieure (les preuves extérieures manquent tout à fait) que *Gil Blas* est certainement d'origine espagnole, et probablement l'œuvre non de l'avocat andalou du père Isla, mais de l'historien Solis. La seule raison que Llorente donne à l'appui de cette hypothèse, c'est qu'à l'époque où le *Gil Blas* espagnol a dû être composé, personne excepté Solis n'était en état d'écrire un tel roman. Cet argument n'est guère plus sérieux que les inventions du P. Isla. Du reste, un juge compétent et impartial, M. Ticknor, a prononcé sur ce point. « Il y a, dit-il, une réponse facile à cette critique purement conjecturale. Le Sage procéda comme auteur de roman juste comme il l'avait fait quand il écrivait pour le théâtre, et dans les deux cas il aboutit à des résultats remarquablement semblables. Dans le drame il commença par des traductions et imitations de l'espagnol, telles que *Le Point d'Honneur* pris de Roxas, *Don Cesar Ursin* pris de Calderon; mais ensuite quand il comprit mieux son talent et que le succès lui eut donné de la confiance, il produisit *Turcaret*, comédie entièrement originale, qui surpassait de beaucoup tout ce qu'il avait tenté auparavant et montrait combien il avait perdu de sa force en se réduisant à être imitateur. Il fit exactement de même en écrivant des romans. Il commença par traduire le *Don Quichotte* d'Avellaneda, et remania et étendit le *Diablo Cajuelo* de Guevara. Mais *Gil Blas*, le plus important de ses romans, est le résultat de l'affermissement de ses forces, et pour toutes les qualités caractéristiques cet ouvrage lui appartient en propre aussi bien que *Turcaret*. »

(2) Voici, d'après M. Ticknor, l'indication de quelques sources espagnoles où Le Sage a puisé pour *Gil Blas* et pour d'autres ouvrages : *Le Point d'Honneur* est tiré de *No hay amigo para amigo* de Roxas; *Don Cesar Ursin* de *Peor esta que estaba* de Calderon. Voir à l'article ESPINEL ce que Le Sage doit à *Marcos de Obregon*; il a pris en outre les aventures de don Raphaël avec le seigneur de Moyadas (G. B., V, 1) dans *Los Empeños del Mentir* de Mendoza ; l'histoire du mariage de vengeance (G. B., IV, 4) dans la pièce de Roxas, *Cosarse por vengarse*; l'histoire de Aurora de Guzman (IV, 5, 6) dans *Todo es enredos Amor* par Diego de Cordoba y Figueroa, etc. Sur cette question d'imitation : *voy.* Tieck, *préface* de sa traduction de *Marcos de Obregon*; Adolfo de Castro, *Poesias de Calderon y Plagios de Le Sage*, Cadix, 1846, in-8°, et dans le quatrième livre de son *Conde Duque de Olivarez*, Cadix, 1846. Dans son *Bachelier de Salamanque*, Le Sage, quoiqu'il donne cet ouvrage comme « traduit d'un manuscrit espagnol », a inséré une histoire de Doña Cintia de la Carrera qui est prise de la comédie si connue de Moreto, *Desden con Desden*.

on y trouve la même observation fine, la même philosophie indulgente. On aime à voir Gil Blas revenir avec une ironie sans amertume sur les traces de son passé, retrouver un peu changés, mais non corrigés, quelques amis de sa jeunesse vagabonde, le docteur Sangrado, qui mêle un peu de vin à son eau, et le poëte Fabrice qui fait encore des vers à l'hôpital, et enfin après s'être mêlé une fois encore aux vices, aux ridicules, aux folies du monde, aller se reposer au sein du bonheur domestique, au milieu de ses enfants qui jouent sur les vertes pelouses du château de Lirias, et s'égayer par la lecture d'un de ses auteurs favoris, Horace, Lucien, Érasme. Les teintes plus douces, un peu tristes même, du quatrième volume de *Gil Blas* ne déparent donc pas les vives couleurs des trois premiers, et achèvent de faire de ce roman un tableau complet de la vie humaine.

Après *Gil Blas* on ose à peine parler des dernières productions de l'auteur : l'*Histoire d'Estevanille Gonzalès*, imitée de l'espagnol (1); — *Le Bachelier de Salamanque*, qui rappelle de temps en temps *Gil Blas*; — *Une Journée des Parques*, dialogue philosophique, où l'on trouve de l'esprit et des idées hardies; — *La Valise trouvée* et *Le Mélange amusant*, qui ne méritent aucun souvenir. L'année même de la publication de ce dernier ouvrage, Le Sage perdit son fils, Montménil, qui était la consolation et l'appui de sa vieillesse. « Trop vieux pour travailler, trop haut pour demander, et trop honnête pour emprunter, dit Voisenon, » il se retira avec sa femme et sa fille chez un autre de ses fils, qui était chanoine à Boulogne-sur-Mer. C'est là, dans une petite maison, qu'il passa ses dernières années. Il était sourd. Cette infirmité, qui remontait à sa jeunesse, devint complète avec l'âge; mais si elle l'éloigna du monde, elle ne le priva pas d'un petit cercle d'amis. Il y portait une gaiété qu'il conserva même lorsque son corps et son esprit s'affaiblissaient sous le poids des années. C'est Voisenon et le comte de Tressan, deux amis bienveillants de sa vieillesse, qui l'attestent. Tressan rapporte aussi une singulière particularité sur le [illegible] intellectuel de l'illustre romancier. « M. Le [illegible] dit-il, se réveillant le matin dès que le [illegible] paraissait élevé de quelques degrés sur [illegible] s'animait et prenait du sentiment et de [illegible] à mesure que cet astre approchait du [illegible] mais lorsqu'il commençait à pencher [illegible] déclin, la sensibilité du vieillard, la lu[illegible] son esprit et la sensibilité de ses sens [illegible]aient en proportion; et dès que le soleil [illegible] plongé sur l'horizon, M. Le Sage tombait dans une sorte de léthargie, dont on n'essayait pas même de le tirer. » L'auteur de *Gil Blas* et de *Turcaret* s'éteignit dans sa quatre-vingtième année, et le comte de Tressan, alors commandant en Boulonais et en Picardie, se fit un honneur d'assister aux obsèques avec tout son état-major. Le Sage de son vivant n'avait pas été mis à sa place. L'obscurité de sa vie privée, la vulgarité de la plupart de ses pièces dramatiques et de plusieurs de ses romans, l'exposèrent aux dédains d'auteurs contemporains, qui ne le valaient pas; mais la postérité l'a bien vengé, en le mettant au rang des inventeurs les plus ingénieux et des plus habiles peintres de mœurs, au-dessous du seul Molière. Ses écrits sont intitulés : *Lettres galantes d'Aristénète, traduites du grec*; Paris (sous l'indication de Rotterdam), 1695, 2 vol. in-12; — des quarante-deux lettres que contient cette traduction, vingt-quatre furent insérées par l'auteur dans sa *Valise trouvée*; — *Théâtre espagnol contenant : Le Traître puni*, comédie en cinq actes et en prose (de Franc. de Roxas) et *Dom Félix de Mendoce*, comédie en cinq actes et en prose (de Lope de Vega); traduit de l'espagnol, 1700, in-12; — *Nouvelles Aventures de l'admirable don Quichotte*, traduit de l'espagnol d'Avellaneda; Paris, 1704, 2 vol. in-12; — *Crispin rival de son maître*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1707, in-12; — *Le Diable boiteux*; Paris, 1707, in-12; nouvelle édition, corrigée, refondue et augmentée des *Entretiens des Cheminées de Madrid*; Paris, 1726, 2 vol. in-12; — *Turcaret*, comédie en cinq actes et en prose, avec la critique de *Turcaret par le Diable boiteux*, dialogue en prose, servant de prologue et d'épilogue; Paris, 1709, in-12; — *Histoire de Gil Blas de Santillane*; Paris, 1715, 2 vol. in-12; nouv. édit., augmentée d'un troisième volume, Paris, 1724, 3 vol. in-12; nouv. édit., augmentée d'un quatrième vol.; 1735, 4 vol. in-12. *Gil Blas* a eu de très-nombreuses éditions et a été traduit dans toutes les langues de l'Europe; parmi ces éditions nous citerons celle de P. Didot, Paris, 1819, 3 vol. in-8°, avec un *Examen de la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol*, par François de Neufchâteau; et celle de Lefèvre, Paris, 1820, 3 vol. in-8°, avec un *Examen préliminaire, de nouveaux sommaires des chapitres et des notes historiques et littéraires*, par François de Neufchâteau; parmi les traductions on distingue celle de Smollett en anglais, et celle du P. Isla en espagnol; — *Le Théâtre de la Foire, ou l'Opéra-Comique, contenant les meilleures pièces qui ont été représentées aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent; enrichi d'estampes en taille douce, avec une table de tous les vaudevilles et autres airs gravés, notés à la fin de chaque volume*; Paris, 1721-1737, 10 vol. in-12. Les neuf pre-

(1) L'ouvrage original est intitulé : *Vida y Hechos de Estevanillo Gonzalez, hombre de buen humor, compuesta [illegible] mismo*; Anvers, 1646; Madrid, 1652 : c'est l'autobiographie d'un bouffon qui avait été longtemps au service d'Ottavio Piccolomini, le grand général de la guerre de Trente Ans, mais une auto-biographie si pleine de fictions que Le Sage eut peu de peine à la transformer en roman.

miers volumes de ce recueil sont composés presque entièrement de pièces de Le Sage et de ses collaborateurs; le dixième volume contient des pièces de Carolet. Les pièces de Le Sage, seul ou en société, sont au nombre de soixante-quatre, dont on trouvera la liste dans Quérard; mais il faut remarquer que ce recueil ne comprend pas toutes les pièces de ce genre de Le Sage; — la *Petite Bibliothèque des Théâtres* lui en attribue cent une; — *Le Théâtre de la Foire*, moins les pièces de Carolet, a été réimprimé; Paris, 1737, 8 vol. in-12; — *Roland l'amoureux, poëme, traduction libre de l'italien;* Paris, 1717-1721, 2 vol. in-12; — *Histoire de Guzman d'Alfarache, nouvellement traduite et purgée des moralités superflues;* Paris, 1732, 2 vol. in-12; — *Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchesne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France;* Paris, 1732, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Estevanille Gonzalès, surnommé le Garçon de bonne Humeur, tirée de l'espagnol;* Paris, 1734, 2 vol. in-12;—*Une Journée des Parques;* 1735, in-12; — *Le Bachelier de Salamanque, ou les mémoires de D. Chérubin de la Ronda;* Paris, 1736, 2 vol. in-12; — *La Valise trouvée;* Paris, 1740, 2 part. in-12; — *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants;* Paris, 1743, in-12. Selon Lenglet-Dufresnoy (*Bibliothèque des Romans*), Le Sage a retouché le style des *Mille et un Jours*, contes persans trad. par Petis de la Croix (1710). Il n'existe qu'une édition des *Œuvres complètes* de Le Sage; Paris, 1828, 12 vol. in-8°; mais on a plusieurs éditions de ses œuvres choisies; entre autres celle de Mayer, Paris, 1810, 16 vol. (moins les pièces de la Foire), in-8°, et celle de Buchot, Paris, 1818-1821, 14 vol. in-12. Le *Théâtre complet* a été publié à Paris, 1774, 2 vol. in-12. On a plusieurs éditions du *Théâtre choisi*. L. J:

Beuchot, *Notice sur Le Sage*, en tête de l'édit. de 1818-1821. — Audiffret, *Notice historique sur A.-R. Lesage*; Paris, 1822. — Patin, *Éloge de Le Sage*; Paris, 1822. — Malitourne, *Éloge de Le Sage*; 1822. — Spence, *Anecdotes*; Londres, 1820. — Walter Scott, *Biographical Notice*; dans les *Miscellaneous Works*, vol. III (édit. Baudry, 1837). — Villemain, *Littérature française du dix-huitième siècle*, t. I. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II. — *Biographie Bretonne*. — Ticknor, *History of Spanish Litérature*, édit. de Londres, 1849), t. I, 66; II, 108, 379; III, 60, 65, 103, 249.

LE SAGE DE MONTMÉNIL (*René-André*), comédien français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 31 juillet 1695, mort à La Villette (près Paris), le 8 septembre 1743. Son père le destinait à l'état ecclésiastique (ou au barreau, suivant certains biographes), et le jeune Le Sage porta quelque temps le costume d'abbé; mais sa vocation l'entraîna vers une autre carrière: il débuta au Théâtre-Français le 28 mai 1726. Il n'y fut pas d'abord bien accueilli, et dut aller se former en courant la province. De retour à Paris, il obtint le plus grand succès dans les rôles comiques. Il jouait d'une manière inimitable *Turcaret*, *l'avocat Patelin*, et en général les valets et les paysans. Le Sage, qui avait eu à se plaindre des acteurs et qui détestait en particulier les comédiens du Théâtre-Français, fut longtemps à pardonner à son fils d'avoir pris cette profession. Mais, un jour, des amis le menèrent à une représentation de *Turcaret*. Il y vit sa plus vigoureuse création comique admirablement interprétée par son fils, et sentit renaître son affection paternelle. Il se réconcilia si bien avec Montménil que la mort subite de ce fils fut la plus grande douleur de sa vieillesse (1).

Audiffret, *Notice sur Le Sage*.

LE SAGE (*Georges-Louis*), littérateur français, né le 9 janvier 1676, à La Colombière, près de Conches, en Bourgogne, mort le 5 février 1759, à Genève. En 1684, il fut emmené en Angleterre par sa famille, qui était protestante; une sentence du bailliage de Montcenis, en date d'août 1687, condamna le cadavre de son père, comme mort sans sacrements, à être exhumé et jeté à la voirie, sentence cassée du reste par le parlement de Dijon. Il fit ses études à Genève, renonça, par indépendance de caractère, à embrasser la carrière ecclésiastique, ce qui donna occasion de décrier ses mœurs, et retourna en 1700 en Angleterre, où il se voua à l'instruction de la jeunesse. En 1711 il alla rejoindre ses parents à Genève, et y passa le reste de sa vie, à l'exception d'un voyage qu'il fit à Paris sous la régence. D'une nature douce et tranquille, il avait plus d'esprit que de science et plus d'originalité que de profondeur. On lui doit un grand nombre de publications, dont la plupart ont trait à la philosophie; nous citerons : *Le Mécanisme de l'Esprit, ou la morale naturelle dans ses sources, discours qui explique les divers mouvements de l'amour-propre;* Genève, 1699, 1700; 4e édit., 1718; — *La Religion du Philosophe, ou sentiments raisonnables sur diverses matières de religion et de morale;* Londres, 1702-1709, 2 part.; — *Essai sur les caractères d'une vocation divine;* Amsterdam, 1708;—*Aphorismata philosophica, sive specimen philosophiæ ecclecticæ;* Londres, 1re part., 1711; Genève, 2e part., 1714-1715, sorte de résumé des leçons que l'auteur donnait à l'école libre de Westmoreland; — *Court Abrégé de Philosophie par aphorismes;* Genève, 1711, in-12; — *Remarques sur l'Angleterre faites par un voyageur dans les années* 1710 *et* 1711;

(1) Le Sage eut encore deux fils : LE SAGE (*Julien-François*), né à Paris, le 24 avril 1698, mort à Boulogne, le 28 avril 1762; pourvu d'un petit canonicat à Boulogne, il donna un asile à ses parents. — LE SAGE *de Pitténec*, né à Paris, le 22 février 1700, mort vers 1765. Il se fit acteur, comme son frère Montménil, dont il était loin d'avoir le talent, courut la province et l'Allemagne sous le nom de Pitténec, et se retira ensuite à Boulogne, où il mourut dans l'obscurité et, à ce que l'on croit, dans la misère; Le Sage eut aussi une fille, Marie-Élisabeth, née à Paris, le 9 août 1702; elle survécut à toute sa famille, et mourut à l'hôpital de Boulogne.

Amsterdam (Rouen), 1713, 1715; — *Pensées détachées sur la Grammaire, la Rhétorique et la Poétique;* Genève, 1721; — *Des Études;* ibid., 1726; — *Des Corps terrestres et des Météores;* 1730; — *Court Abrégé de Physique;* Genève, 2e édit., augmentée, 1732; — *De l'Économie;* ibid., 1747, in-12; — *Les Principes naturels des actions des hommes;* ibid., 1747, in-12; — *L'Esprit des lois*; ibid., 1752, in-12; — *La Chaîne des Études;* ibid., 1755, in-12, etc.;

P. L—Y.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.* — Sénebier, *Hist. littér. de Genève.* — Prévost, *Notice de la Vie et des écrits de Le Sage;* Genève, 1802. — *Mémoires de Trévoux.*

LESAGE (*Georges-Louis*), physicien suisse, d'origine française, fils du précédent, né à Genève, le 13 juin 1724, mort dans la même ville, le 9 novembre 1803. Il commença ses études avec son père, qu'il fatiguait de ses questions, « voulant toujours savoir le comment du comment, et le pourquoi du pourquoi, » selon l'expression de son père. Le jeune Lesage apprit la physique sous Calandrini, les mathématiques sous Cramer, et se lia avec de Luc. Lorsqu'il fut d'âge à embrasser une profession, il hésita entre la théologie et la médecine, et se décida pour la dernière, qu'il étudia sous Daniel Bernoulli, à Bâle. Il vint ensuite à Paris, où il suivit les cours des plus célèbres professeurs. Pour subvenir à ses dépenses, il donnait des leçons particulières. En même temps, il s'occupait de physique. Le 15 janvier 1747, il écrivait à son père : « Εὕρηκα, Εὕρηκα ! Jamais je n'ai eu tant de satisfaction que dans ce moment, où je viens d'expliquer rigoureusement par les simples lois du simple rectiligne celles de la gravitation universelle, qui décroît dans la même proportion que les carrés des distances augmentent... Peut-être cela me procurera-t-il le prix proposé par l'Académie des Sciences de Paris sur la théorie de Jupiter et de Saturne. » Cette espérance ne se réalisa pas. C'était en lisant les *Leçons élémentaires d'Astronomie* de Lalande que Lesage s'était jeté dans ces sortes de recherches, convaincu de la vérité de ce principe que le physicien peut expliquer mécaniquement toute l'astronomie. Son père aurait voulu qu'il pratiquât la médecine à Genève; mais l'obstination qu'il avait mise lui-même à réclamer la bourgeoisie comme un droit et non comme une faveur l'avait empêché de l'obtenir, et sans cette qualité on ne pouvait exercer la médecine à Genève. Lesage y renonça donc, et se voua à l'enseignement. Il composa pour le prix académique un *Essai sur les forces mortes ;* le succès ne couronna point encore sa tentative. En 1750 il devint professeur de mathématiques, ce qui lui assura enfin une existence indépendante. En 1756 il fit insérer dans le *Mercure de France* une *Lettre à un Académicien de Dijon*, dans laquelle il s'élevait avec force contre la manière alors en usage d'expliquer la pesanteur. En 1758 il partagea le prix proposé par l'académie de Rouen sur les affinités chimiques. Son mémoire a été imprimé sous ce titre : *Essai de Chimie mécanique ;* 1758, in-4°. Ses nombreux travaux lui causèrent des insomnies qui le privaient de la raison par intervalles; en outre, il devint presque aveugle en 1762. Lesage a beaucoup écrit ; mais il a fait peu imprimer. Dès 1753 il annonçait à D'Alembert qu'il avait dans sa bibliothèque trente-huit mémoires, fruits de ses méditations, sur les mathématiques, la géométrie et la physique. « Il prenait plaisir, disent MM. Haag, à entasser matériaux sur matériaux, et le temps lui manquait pour les mettre en œuvre. Il s'exprimait et rédigeait avec difficulté. » Reçu bourgeois de Genève en 1770, il devint correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et associé de la Société royale de Londres. On connaît de lui : *Loi qui contient, malgré sa simplicité, toutes les attractions et répulsions, chacune entre les limites conformes aux phénomènes* (dans le *Journal des Savants* d'avril 1764) ; — *Suffrages britanniques relatifs à la Physique spéculative* (dans la *Bibliothèque Britannique*, vol. VIII et IX) ; — *Réflexions sur la manière d'estimer la pesanteur à deux distances différentes de la surface de la terre pour servir de réponse aux démonstrations proposées par le père Bertier* (dans le *Journal des Beaux-Arts* de novembre 1772 et février 1773); — *Réflexion sur une nouvelle expérience du père Bertier qui prouveroit que la pesanteur augmente à mesure qu'on s'éloigne de la terre* (dans le *Journal de Physique* de novembre 1773) ; — *Expériences et Vues sur l'intensité de la pesanteur dans l'intérieur de la terre* (ibid., tome VII); — *Lettre sur le rapport du vuide au plein dans un espace occupé par des sphères égales* (dans le *Journal Encyclopédique* de mars 1782) ; — *Réflexions sur la loi de continuité, soit dans la physique en général, soit à l'égard de la pesanteur en particulier et à l'égard de sa cause* (dans les *Opuscoli scelti*, 1784, p. 3). On trouve des articles de Lesage dans un grand nombre de recueils scientifiques. Il a donné l'article *Inverse* à la grande Encyclopédie, et a publié *Lucrèce Newtonien* dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* pour 1784, réimprimé à la suite de la notice sur la vie et les écrits de l'auteur, rédigée d'après ses notes, par Pierre Prévost, et suivie d'un opuscule de Lesage *Sur les Causes finales*, publié déjà à part par Reverdil, d'extraits de sa correspondance avec divers savants et personnages illustres, etc.; Genève, 1805, in-8°. Lesage a ajouté des notes à un ouvrage de l'abbé Mann *Sur les différentes méthodes de préserver les édifices des incendies ;* 1778, in-8°. Après sa mort, plusieurs articles trouvés dans ses papiers ont été publiés dans les *Annales de Chimie* et dans les *Archives Littéraires*, par M. Prévost, qui en

1818 mit au jour un *Traité de Physique mécanique*, rédigé d'après les notes de Lesage. Parmi les papiers de Lesage qui se trouvent à la bibliothèque de Genève, M. Prévost cite un *Traité sur les corpuscules ultramondains*, une *Histoire de la Pesanteur*, des écrits *sur la Cohésion, sur l'Élasticité, sur la Lumière, sur la Logique*, *sur la Morale*, une *Téléologie*, enfin une *Étude de lui-même*. L. L—T.

P. Prévost, *Notice sur la vie et les écrits de Lesage*, 1805. — Sénebier, *Hist. Littér. de Genève*, t. III, p. 200. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Haag, *La France Protestante*.

LESAGE-SENAULT (*J.-H.*), homme politique français, né à Lille, mort en 1823. Il fut élu député du département du Nord à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et se signala constamment par l'exaltation de ses opinions démocratiques. Envoyé en mission à l'armée du nord, en avril 1793, il rendit compte de la défection de Dumouriez, et plus tard destitua le général Lavalette, protégé par Robespierre, ce qui le brouilla avec ce dernier, contre lequel il se prononça vivement le 9 thermidor. Il fut en conséquence placé au nouveau comité de sûreté générale; mais il ne tarda pas d'être attaqué lui-même comme terroriste. Il se distingua par sa fougue et ses emportements, au milieu de la lutte entre les restes de la montagne et les thermidoriens. Dans les séances des 27 et 29 décembre 1794, il fut rappelé deux fois à l'ordre, pour avoir apostrophé le président, en criant : « Assassine-nous! » et avoir dit à Girod-Pouzol, qui était à la tribune : « Tu en as menti ». Accusé, en avril 1795, dans un rapport de Pémartin sur les événements du 12 germinal, il repoussa ces inculpations, et fut justifié par Riou et Legendre, qui firent écarter la demande de son arrestation. A la fin de la session, il réclama la liberté de Duhem, Choydieu, Chaylus et autres démocrates exaltés. Violent, passionné, hors de toute mesure dans ses discours comme dans ses actions, Lesage-Senault tint dans le Conseil des Cinq Cents la même ligne que dans la Convention. Le 12 avril 1796, au milieu d'une discussion très-vive qui s'éleva sur l'impunité dont jouissaient les égorgeurs des terroristes dans le midi, il s'élança sur leurs défenseurs, en vint aux mains avec eux, et fut reporté à sa place tout meurtri et couvert de contusions. Le 8 octobre, il excita un nouveau tumulte dans le Conseil, par une sortie violente contre les royalistes, qu'il dit se multiplier partout, dans les autorités constituées, dans le Directoire même et dans les Conseils. Sorti du corps législatif en mai 1797, il devint quelques mois après président de l'administration centrale du département du Nord, et fut en 1798 réélu député de ce même département, au Conseil des Cinq Cents. Lesage-Senault rentra au corps législatif avec la même exaltation de ses sentiments démocratiques; il s'opposa au rétablissement des impôts indirects et des maisons de prêts sur gages, désignées sous le nom de monts-de-piété; pendant l'été de 1799, il se joignit au parti démocratique, qui reprenait le dessus, concourut à faire supprimer dans le serment civique la formule de haine à l'anarchie, dont les royalistes abusaient, disait-il; il vota pour la déclaration de la patrie en danger, qui était aussi une formule pour réinstituer en partie le gouvernement révolutionnaire. Dans la séance du 19 brumaire à Saint-Cloud, il fut un des représentants qui se prononcèrent avec le plus d'énergie contre le coup d'État qui s'accomplissait. Il fut exilé du corps législatif avec environ soixante autres membres des deux Conseils; puis déporté quelque temps aux îles de la Charente-Inférieure. Après avoir vécu dans la retraite sous le gouvernement impérial, il se vit obligé de quitter la France, par suite de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816. Lesage-Senault se retira dans les Pays-Bas, et mourut à Tournay. H. Lesueur.

Moniteur universel, années 1789-1798, passim. — Lamartine, *Histoire des Girondins*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III et IV, passim. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823.

LESAGE (*Hervé-Julien*), littérateur français, né à Alzel, en 1757, mort à Paris, le 4 septembre 1832. Il entra en 1777 dans l'abbaye des Prémontrés de Beau-Port, et fut nommé en 1779 prieur du couvent de Boquelio. Il se montra fort hostile aux idées révolutionnaires, refusa le serment, et émigra. Il ne rentra dans sa patrie qu'en 1802, et reprit son ancienne cure. On a de lui : *Opinion sur le Prêt du Commerce;* 1805. Cet ouvrage fut attaqué par l'abbé E. Pagès dans sa *Dissertation sur le Prêt à intérêt*, etc. (Avignon, 1819, in-8°; Lyon et Paris, 1826, in-8°). Lesage répondit par une *Lettre à M. Pagès*, ou *Observations modestes;* Saint-Brieuc, in-18, et dans *L'Ami de la Religion;* — *Notice sur l'abbé Lecbech, curé de Plouha;* 1830; — *Exposition de la Morale chrétienne*, trad. du P. Hammer, 1817, 2 vol. in-12. Le P. Lesage a laissé inachevés : *Manuel du Catholique;* — *Mémoires sur le diocèse de Saint-Brieuc;* — *Lettres sur les causes de la Révolution et de l'Émigration*, etc. L—z—e.

L'Ami de la Religion, 1832. — Quérard, *La France Littéraire*.

LE SAIGE (*Jacques*), voyageur français, mort à Douai, le 11 février 1549. Il était marchand de draps de soie dans cette ville, où il avait pour enseigne, en 1525, d'un côté les armes du patriarcat de Jérusalem, et de l'autre celles du royaume de Jérusalem, avec cette devise : *Laié soit Dieu. J'en suis revenu.* Il entreprit le voyage de Rome et de Jérusalem, et paraît avoir fait précédemment celui de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice. Il était chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et joignait à la dévotion un amour prononcé pour le vin et la bonne chère. On a de lui un ouvrage intitulé : *Chy sensuyvent les gistes, repaistres et despens*,

que moy Jasques Le Saige,marchant de drapz de soye, demourant à Douay, ay faict, de Douay a Hierusalem, Venise, Rhodes, Rome, Notre-Dame de Lorete. Avec la description des lieux, portz, cites, villes et aultres passaiges, que moy Jasques Le Saige ay faict la mil chincq cens XVIII, avec mon retour; Cambrai, sans date, in-4°, gothique, de cent sept feuillets. Une autre édition plus récente est un petit in-4°, gothique, de soixante-dix-huit feuillets. On ne connaissait que cinq exemplaires de ces deux éditions lorsque M. Duthillœul en a donné une nouvelle, sous ce titre : *Voyage de Jacques Le Saige de Douai à Rome, Notre-Dame de Lorette, Venise, Jérusalem et autres saints lieux;* Douai, 1851, in-4°. Le Saige nous apprend, au dernier feuillet de son livre, qu'il a fini de l'écrire le 11 juillet 1523.

E. Regnard.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.* — Duthillœul, *Jacques Le Saige et les éditions de son livre,* en tête de l'édition de 1851.

LE SAULX. *Voy.* Espanay.

LESBONAX (Λεσϐῶναξ), philosophe et rhéteur grec, fils de Potamon de Mytilène, vivait sous Auguste, vers la fin du premier siècle avant J.-C. Il fut l'élève de Timocrate et le père de Polémon, précepteur et ami de Tibère. Suidas prétend qu'il composa plusieurs ouvrages de philosophie, mais il ne le mentionne ni comme orateur ni comme rhéteur. Malgré le silence de Suidas, on ne peut guère douter que le philosophe de Mytilène ne soit le même que le Lesbonax auteur des Μελεταὶ ῥητορικαί et des Ἐρωτικαὶ ἐπιστολαί mentionnés par le scoliaste de Lucien, et que le Lesbonax dont il existait du temps de Photius seize discours politiques. Il ne nous reste que deux de ces discours; l'un est intitulé Περὶ τοῦ πολέμου Κορινθίων (Sur la guerre des Corinthiens) et l'autre Προτρεπτικὸς λόγος (Exhortation aux Athéniens). Ce sont de pures compositions de rhétorique, mais dont le style rappelle assez heureusement les orateurs attiques de la meilleure époque. Ces discours ont été insérés dans les collections des orateurs grecs d'Alde, de Henri Estienne, de Reiske, de Bekker, de Dobson. C. Orelli en a publié une édition séparée; Leipzig, 1820, in-8° (1). Y.

Suidas, au mot Λεσϐῶναξ. — Scoliaste de Lucien, *De Saltat.*, 69. — Photius, *Bibl.*, *cod.* 74.

LESBOTHÉMIS (Λεσϐόθεμις), statuaire grec, d'une époque incertaine. D'après son nom, on pense qu'il était natif de Lesbos. C'est le seul artiste grec qui appartienne à cette île. Euphorion, dans son traité Περὶ Ἰσθμίων, mentionnait de Lesbothémis la statue d'une muse tenant à la main une lyre (σαμϐύκη) d'une forme antique. Y.

(1) Un grammairien du même nom, mais d'une époque plus récente, a composé un traité sur les figures, publié par Walckenaër, à la suite de son édition d'Ammonius, et inséré dans le *Thesaurus* de H. Estienne (édit. de Londres).

Athénée, IV, p. 182; XIV, p. 635. — Meineke, *Euphorion*, fr. 31, et dans ses *Anal. Alex.*, p. 67.

LESBROUSSART (*Jean-Baptiste*), littérateur belge, d'origine française, né à Tilly-Saint-Georges (Picardie), le 21 janvier 1747, mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818. Il fut professeur au lycée de Bruxelles et membre de l'Institut des Pays-Bas. Ses principaux écrits sont : *Éloge historique du prince Charles de Lorraine*, couronné par l'Académie de Bruxelles; Bruxelles, 1781, in-8°; — *Éloge de Vigilius de Zuichem, accompagné de notes historiques sur les troubles des Pays-Bas;* Gand, 1781, in-8°; — *Éloge de Jean de Carondelet, suivi de notes historiques*; Bruxelles, 1786, in-4°; — *Annales de Flandre, du père d'Oudegherst, enrichies de notes;* Gand, 1789, 2 vol. in-8°; — *Galerie historique des Contemporains;* Bruxelles, 1817-1819, 8 vol. in-8° ; il était spécialement chargé de la partie littéraire de cet ouvrage : Julien était chargé de la partie politique, et Gérard van Lenneps des littérateurs et savants hollandais. J. V.

Arnault, Jay, Jouy, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LESCAILLE (*Jacques*), poëte flamand, né en 1610, mort en 1677. Il était d'une famille genevoise qui s'était réfugiée en Hollande pour cause de religion. Lui-même était imprimeur-libraire, et les éditions des ouvrages qu'il publia sont remarquables par la netteté des caractères et l'exactitude du texte. La plus grande partie de ses œuvres fut consumée en 1671, lors de l'incendie de l'imprimerie de Blaeu : il ne reste de Lescaille qu'un recueil de vers flamands « qui montrent, dit Paquot, qu'il avoit porté sa muse à un haut degré d'élévation et de politesse ».

Paquot, *Mém.*

LESCAILLE (*Catherine*), surnommée la *Sapho hollandaise*, poëtesse flamande, seconde fille du précédent, née en 1649, morte le 8 juin 1711. Elle consacra sa vie à la littérature, et mourut de la gravelle sans avoir été mariée. Parmi ses principales productions on cite les tragédies *Genseric*; — *Wenceslas*; — *Hérode et Mariamne*; — *Hercule et Déjanire*; — *Nicomède*; — *Ariadne*; — *Cassandra*. Le recueil des *Poésies* de Catherine Lescaille a été publié par son beau-frère, le libraire Rank, en 1728. E. D—s.

Moréri, *Le grand Dictionnaire historique.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 71-73.

L'ESCALE. *Voy.* Scaliger.

LESCALLIER (*Daniel*), écrivain maritime français, né à Lyon, le 4 novembre 1743, mort au mois de mai 1822. Après avoir fait un séjour de cinq années en Angleterre, il partit pour Saint-Domingue avec le comte d'Estaing, en 1764. Chargé d'une mission dans l'intérieur de ce pays, il dressa une carte ainsi que le plan de la ville de Santo-Domingo. De retour en France en 1766, il entra dans l'administration de la marine, et devint commissaire de la marine en 1776. En 1780 il

partit pour l'île de Grenade (Antilles), en qualité de commissaire des colonies. Deux ans après, il fut nommé ordonnateur des colonies de la Guyane hollandaise, Démérary, Berbice et Essequebo, que les Français venaient de reprendre aux Anglais. En 1784 il remit ce pays aux Hollandais, et à son retour il reçut une pension pour les services qu'il avait rendus. En 1785 il devint ordonnateur de la Guyane française, avec le rang de commissaire général. Revenu en 1788, il s'occupa du gréement des vaisseaux. Au commencement de 1790, il fut adjoint au comité de marine de l'Assemblée constituante. En 1792 il partit pour l'Ile de France en qualité de commissaire civil des établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance. Il fit un traité avec Madagascar, et posa des bases législatives et d'administration en plusieurs endroits. A son retour en France, en 1797, Lescallier géra le bureau des colonies, fut nommé ordonnateur de marine de première classe, et chargé de former un grand établissement maritime à Corfou; mais il ne put parvenir à destination, les îles Ioniennes étant tombées aux mains d'une flotte turco-russe. Après le 18 brumaire, Bonaparte appela Lescallier au conseil d'État, où il fut chargé des colonies. Il reçut plusieurs missions, et fut envoyé à la Guadeloupe comme préfet colonial. Il y rétablit la tranquillité, et revint en France par les États-Unis. En février 1806 il fut nommé à la préfecture maritime de Gênes, d'où il passa en 1808 à celle du Havre. En 1811 il partit comme consul général pour les États-Unis; le bâtiment qui le portait fut pris par un vaisseau anglais. Ramené en Angleterre, Lescallier trouva le moyen de s'échapper, et garda son titre de consul général jusqu'en 1815. Il fut alors éloigné des fonctions publiques, et eut à discuter des comptes avec l'administration. Il avait été nommé correspondant de l'Institut lors la formation de ce corps. On a de Lescallier : *Vocabulaire des termes de marine, anglais français et français-anglais*; Paris, 1777, in-4°; 1797, 3 vol. in-4°; — *Enlèvement du navire* Bounty, *commandé par le capitaine Bligh*, trad. de l'anglais; 1790, 1792, in-8°; — *Traité pratique des Vaisseaux et Bâtiments de mer*; Paris, 1791, 2 vol. in-4°; — *Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane*; 1791, 1798, in-8°; — *Notions sur la culture des terres basses dans la Guyane*; in-8°; — *Essai méthodique et historique sur la tactique navale*, trad. de l'anglais de Jean Clerk; Paris, 1792, in-4°; — *Voyage en Angleterre, en Russie et en Suède, fait en* 1775; Paris, 1800, 2 vol. in-8°; — *Description botanique du Chirantodendron, arbre du Mexique*, traduit de l'espagnol; 1805, in-4°; — *Bakhtiar Nameh, ou le favori de la fortune*, contes traduits du persan; 1805, in-8°; — *Le Trône enchanté*, contes indiens, traduits du persan; New-York, 1808, 2 vol. in-8°; — *Contes indiens*, traduits du persan, en français et en italien; — *Neh-Manzer, ou les neuf loges*, conte oriental, traduit du persan; — *Dissertation sur l'origine de la Boussole*; — *Bases de l'administration maritime, ou projet pour l'amélioration de cette partie, proposé au gouvernement*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoire au roi et aux chambres par le baron Lescallier*; Paris, 1820, in-8°. J. V.

Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Lescallier, par lui-même; Paris, 1820, in-8°. — *Annales maritimes et coloniales*; 1822, 2° partie, pages 475-497. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1822.

LESCALOPIER (*Pierre*), philologue français, né à Paris, en 1608, mort à Dijon, le 6 août 1673. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et enseigna la rhétorique à Reims pendant douze ans. Il devint ensuite professeur d'Écriture Sainte à Dijon, où il mourut. On a de lui : *Humanitas theologica, in qua M. T. Cicero,* De Natura Deorum, *argumentis, expositionibus, illustrationibus, nunc primum insignis in lucem prodit, eademque opera quidquid homo solo rationis lumine de Deo percipere potuit, ex omni antiquitate in apertum profertur*; Paris, 1660, in-fol. On trouve dans ce commentaire diverses dissertations sur la théologie d'Aristote, sur celle d'Homère et sur celle des anciens Gaulois. D'Olivet prétend que Lescalopier a beaucoup emprunté à deux commentateurs de Cicéron, Pietro Marso et Sextus Betuleius, et que son travail propre, si on en retranchait les choses superflues et puériles, formerait un petit volume; — *Scholia, seu breves elucidationes in librum Psalmorum, ad usum et commodum omnium qui psalmos cantant vel recitant. Adduntur Scholia in cantica Breviarii romani*; Lyon, 1727, in-8°, ouvrage posthume publié par le P. Thiroux. Z.

Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — D'Olivet, préface de sa traduction du traité de Cicéron *De Natura Deorum*.

LESCALOPIER DE NOURAR (*Charles-Armand*), traducteur français, né à Paris, le 24 juillet 1709, mort dans la même ville, le 7 mars 1779. Il était maître des requêtes. On a de lui : *L'Aminte* du Tasse, pastorale, traduite en prose; 1735, in-12; — *Traité du Pouvoir du Magistrat politique sur les choses sacrées*, traduit du latin de Grotius; 1751, in-12; — *Histoire des capitulaires des rois françois sous la première et la seconde race*, traduite du latin de Baluze; La Haye (Paris), 1755, in-12; — *De la République*, *traité de Jean Bodin, ou traité du gouvernement*; Londres et Paris, 1756, 2 vol. in-12; — *Les Écueils du Sentiment*; 1756, in-12; — *Le Ministère du Négociateur*; Amsterdam, 1763, in-8°; — *Recherches sur l'origine du Conseil du roi*; Paris, 1765, in-12. Il a donné une édition des *Œuvres diverses* de l'abbé Oliva, qu'il a fait précéder d'un éloge historique de cet auteur; 1758, in-8°. J. V.

...arts, *Les Siècles Littéraires de la France.* — ..., *La France Littéraire.*

...CAN (*Agnès-François*), navigateur fran...é à Brest, en 1728, mort en 1794. Il entra ...une dans la marine marchande, et mérita, ... manière distinguée dont il se comporta ...plusieurs occasions, l'honneur, très-rare d'être employé comme officier auxiliaire ...la marine royale. Ce fut en cette qualité ...t, sous les ordres de Laclus, la campagne ...nada, et qu'il se trouva au siége de Québec. ... dans la marine marchande, il dut à son ...e, à ses talents et à sa probité, différentes ...tions qu'il termina avec succès. En 1778, ...ommé lieutenant de frégate, commandant ... du roi *La Baleine*, armée de vingt-quatre ... de canons. En 1781, faisant partie de l'es...du comte de Guichen, chargé de l'escorte ...onvoi considérable, il s'aperçut, malgré ...rume épaisse, que la queue de ce convoi ...vait presque entre les mains de l'ennemi, ...u'on pût lui porter secours. N'écoutant ...n devoir, le brave Lescan coupa la ligne ...e, fit feu de toutes ses pièces, et fut ... de boulets et de mousqueterie. Cette vi...se résistance donna le temps à l'escadre ...éunir, et il fut secouru au moment où il ...rès de couler à fond. Il fut nommé, en ré...nse, chevalier de Saint-Louis et capitaine ...sseau. A. DE L.

...d, *Vies et Campagnes des plus célèbres Marins* ...s, p. 255; Paris 1825, in-12.

...CARBOT (*Marc*), voyageur français, né à ...s, vers 1590, mort vers 1630. Il était avocat ...lement de Paris, nouvellement marié, et ... d'une bonne clientèle, lorsque l'idée de ... une colonie française protestante l'en... à suivre René de Laudonnière, gentil...e poitevin et bon officier de marine, qui ...sous les auspices de l'amiral de Coligny, ... des secours aux colons français débar...dans la Floride. Un grand nombre d'ou... et plusieurs gentilshommes, la plupart ...tants, voulurent faire partie de l'expédition ...barquèrent au Havre (Franciscopole); ils ...voile de ce port le 22 avril 1564, et arri... le 22 juin dans la rivière des Dauphins, où ...itaine Laudonnière apprit des naturels le ... des colons. Alors il renvoya trois de ses ...s en France et Marc Lescarbot, qui ne ... aucune condition de réussite dans un pays ...rofita de cette occasion pour se rapatrier. ...ard il était secrétaire de l'ambassade de ...e en Suisse. On a de lui : *Tableau des ...Cantons*; 1618, in-4°, en vers; —*Voyages ...amplain* annotés; — *La Chasse aux An...dans l'île de Rhé et au siége de La Ro...*; Paris, 1629, in-8°. A. DE L.

...ier, *Voyage des Français en la Floride.* — ...ain; *Voyages*, liv. I, chap. III.

...SCÈNE DES MAISONS (*Jacques*), littéra...rançais, né à Granville, en 1750, mort le 10 octobre 1808. Fils d'un officier de marine, il fit ses études au collége d'Harcourt à Paris, se chargea de l'éducation d'un jeune lord, passa plusieurs années en Angleterre, et visita l'Italie avec son élève. Il fut ensuite attaché aux légations françaises dans quelques cours du Nord. Revenu en France avant la révolution, dont il embrassa les principes, il fut élu en 1789 un des officiers municipaux de Paris, et eut la police dans ses attributions. Nommé en 1790 juge de paix du faubourg Montmartre, ce fut sur une adresse qu'il rédigea que l'Assemblée constituante supprima l'octroi de Paris, en février 1791. Au mois de mai, Louis XVI le choisit pour un des trois commissaires médiateurs qu'il envoya rétablir la paix dans le comtat Venaissin. Forcé de se cacher pendant la Terreur, Lescène fut nommé secrétaire général de l'intendance de la liste civile en 1804, et c'est en cette qualité qu'il fit l'inventaire des diamants de la couronne. On a de lui : *Histoire de la dernière révolution de Suède, précédée d'une analyse de l'histoire de ce pays*; Paris, 1781; Amsterdam, 1782, in-12; — *Le Contrat conjugal, ou lois du mariage, de la répudiation et du divorce*; Neuchâtel, 1785, in-8°; — *Essai sur les travaux publics*; Paris, 1786, in-8°; — *Histoire secrète des amours d'Élisabeth et du comte d'Essex*; Paris, 1787, in-8°; — *Qu'est-ce que les parlements en France?* La Haye, 1788, in-8°; — *Histoire politique de la révolution de France, ou Correspondance entre lord D*** et lord T****; Londres (Paris), 1789, 2 vol. in-8°; — *Compte rendu aux assemblées nationales au nom des commissaires civils du comtat Venaissin*; Paris, 1791-1792, in-8°; — *L'île des Amis, ou le retour du capitaine Cook*, opéra en deux actes en vers, arrangé sur diverses musiques italiennes et représenté au théâtre de Monsieur en 1790. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

LESCHASSIER (*Jacques*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1550, mort le 28 avril 1625. Avocat au parlement de Paris, et ensuite substitut du procureur général, il suivit la cause de Henri IV, et publia entre autres : *De la Représentation aux lignes supérieures*; Paris, 1598, in-8°; — *Du Droit de Nature en général. De la Loy salique*, etc.; Paris, 1601, in-8°; — *Observation de la Digamie*; Paris, 1601, in-8°; — *De la Liberté ancienne et canonique de l'Église gallicane*; Paris, 1606, in-8°; — *Consultatio Parisini cujusdam de controversiis inter sanctitatem Pauli V et Republicam Venetam*; 1607, in-8°; cet écrit, dirigé contre le pape, valut à son auteur une magnifique chaîne d'or, qui lui fut remise par la république de Venise; — *La Maladie de la France*; Paris, 1618, in-8°; — *De Vocabulis ad geographiam juris Romani pertinentibus*; 1619. Ces ouvrages ont été recueillis avec d'autres écrits dans ses *Œuvres*;

Paris, 1649, in-4°; nouvelle édit., augmentée, Paris, 1652, in4°. E. G.

Taisand, *Vies des plus célèbres Jurisconsultes*, éditions de 1721 et 1737.

LESCHENAULT DE LA TOUR (*Jean-Baptiste-Louis-Claude-Théodore*), voyageur et naturaliste français, né à Châlons-sur-Saône, le 13 novembre 1773, mort à Paris, le 14 mars 1826. Il était le second fils de Théodore Leschenault, conseiller procureur du roi au siége présidial de Châlons-sur-Saône. Incarcéré avec sa famille en 1793, d'après la loi sur les suspects, puis relâché en septembre 1794 après le 9 thermidor, il entra comme employé dans l'administration des transports militaires. Son père étant mort à Paris, à la fin de 1798, le jeune Leschenault obtint un congé en juin 1799 pour se rendre dans cette capitale, où l'appelaient des affaires de famille. On préparait alors l'expédition du capitaine Baudin: l'histoire naturelle avait été l'objet spécial des études de Leschenault pendant tous ses moments de loisir; son séjour à Paris l'avait mis en rapport avec plusieurs savants distingués. Le 23 fructidor an VIII (10 septembre 1800), il fut, sur la présentation d'une commission de l'Institut, nommé botaniste en chef, et quitta le Havre, dans le mois d'octobre de la même année, à bord de la corvette *Le Géographe*. Il prit part jusqu'en 1803 aux travaux de l'expédition; mais, étant tombé malade à Timor, il dut, d'après l'avis des médecins, rester dans cette île, pour s'y rétablir. De Timor il se rendit à Batavia, dans le mois de juin de la même année. Toujours souffrant et privé par la guerre de tout moyen de retour dans sa patrie, Leschenault profita d'un séjour forcé de trois années à Java, pour étudier cette île, qu'aucun naturaliste n'avait encore bien explorée. Grâce à la protection du gouverneur hollandais de Samarang, il se procura les moyens de pénétrer dans l'intérieur de Java, dont il parcourut presque toute l'étendue, « n'épargnant ni soins ni dépenses pour rassembler et conserver tout ce qu'il rencontrait de remarquable ». C'est pendant ce long séjour qu'il lui fut possible d'étudier à fond la langue malaise et de réunir les matériaux d'un dictionnaire qu'il espérait publier plus tard. Parti de Java à la fin de 1806, Leschenault s'arrêta quelques mois à Philadelphie; il revint en France au mois de juillet 1807, rapportant une riche collection et des observations intéressantes. La collection avait été déposée au Muséum d'Histoire naturelle. Il résulte du rapport présenté, le 14 octobre 1807, par G. Cuvier, au nom de la commission chargée de l'examiner, que « le séjour que M. Leschenault a été contraint de faire à Java a considérablement augmenté l'utilité de la dernière expédition (celle du capitaine Baudin), en nous faisant connaître les productions intéressantes de cette grande île, où les autres naturalistes n'avaient pas abordé ». Le rapporteur concluait en proposant de solliciter du gouvernement pour Leschenault une récompense ou pension analogue à celle qui avait été accordée à MM. Péron et Lesueur. Conformément à cette proposition, un décret du 3 novembre 1807 accorda à Leschenault une pension de 1,800 fr. à titre de récompense; le 28 août 1808, un autre décret lui allouait une somme de 10,000 fr. à titre d'indemnité des frais « que lui avait occasionnés la maladie qu'il a essuyée dans le cours de ses voyages et pour la collection qu'il a rapportée au Muséum du Jardin des Plantes ». De retour à Paris, Leschenault s'occupa de mettre en ordre les observations recueillies pendant les six années de ses voyages; trois mémoires furent publiés dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, années 1810 et 1811 (tomes XVI, XVII et XVIII): le premier, *Sur le Strychnos tieute et l'Antiaris toxicaria, plantes vénéneuses de l'île de Java, avec lesquelles les indigènes empoisonnent leurs flèches, et sur l'Andira Harsfieldii*, plante médicinale du même pays; le deuxième est une *Notice sur un lac d'acide sulfurique qui se trouve au fond d'un volcan du mont Idienne, dans la province de Bagnia-Vangni* (côte orientale de l'île de Java); le troisième et le plus important traite *De la Végétation de la Nouvelle-Hollande;* il a été imprimé dans le deuxième volume du *Voyage aux Terres australes* de MM. Péron et Freycinet. Enfin, il fournit au ministère de la marine un grand nombre de notes et mémoires sur Java, lorsque par suite de la réunion de la Hollande cette colonie devint possession française. Le manuscrit de son Dictionnaire malais étant terminé, M. de Montalivet en autorisa l'impression à l'Imprimerie impériale sous la direction de M. Langlès. Les événements de 1814 et 1815 puis la mort de Langlès en suspendirent la publication commencée. Le 22 juin 1811, Leschenault fut nommé inspecteur particulier des dépôts de brebis mérinos, organisés par le décret du 8 mars précédent. Sur l'ordre du ministre de l'intérieur, il rédigea une *Notice sur l'Epizootie* (*la pourriture*) *qui a régné en 1812 sur les troupeaux de bêtes à laine des départements méridionaux de l'empire* (Paris, de l'Imprimerie impériale, 1813, in-8° de 20 pages). Mais ces travaux ne suffirent pas à son activité.

Leschenault avait bien souvent rêvé un voyage dans l'Inde; la chute de l'empire, en rétablissant la paix des mers et les relations avec l'Angleterre, lui permettait de réaliser son projet. Après avoir obtenu, par le patronage du célèbre Joseph Banks, toutes les recommandations dont il avait besoin pour visiter l'Indoustan britannique et Ceylan, il s'embarqua, le 17 mai 1816, porteur d'une commission qui le nommait naturaliste dans les établissements français de l'Inde. Son voyage dura six ans. Après avoir étudié à Pondichéry l'état physique de la colonie, le système de culture et d'industrie des Indiens de la côte et les ressources que pouvaient offrir le climat et le sol, il visita

ısivement Karikal et Trinquebar. En 1818
orte à l'ouest au milieu des terres, pour
dre à Salem; de là il expédie à l'île Bour-
s plantes et des graines utiles à cette co-
et qui s'y sont multipliées depuis. Au mois
bre, il se dirige vers le centre des mon-
des Gates; le choléra sévissait alors
cette partie de l'Inde, et frappa de mort
ırs des Indiens de sa suite. Leschenault
lui-même dangereusement malade à Coim-
, où l'on désespère de sa vie; une crise
se le sauve, mais, trop faible pour conti-
a route, il quitte cette ville, et reprend la
le Pondichéry. Des collections considé-
et la possession de plusieurs animaux vi-
au nombre desquels était l'éléphant que
t de longues années le public a pu voir
din des Plantes, furent les résultats de
cursion, opérée dans de si fâcheuses cir-
ces. A peine rétabli, Leschenault retourne
ıbetore, parcourt de nouveau la chaîne
tes, et rentre à Pondichéry avec une col-
plus nombreuse encore d'animaux et de
; une partie de ces dernières fut expédiée
le Bourbon. Toujours infatigable, il entre-
en septembre 1819, le voyage du Ben-
'où il adresse directement à Bourbon plu-
plantes économiques, en joignant à son
les instructions sur la manière de les cul-
Au mois d'avril suivant, il dirige ses re-
es vers le sud, dans le royaume de Tan-
ont le riz forme la principale culture. Il
on sans étonnement, chez le souverain de
t une bibliothèque nombreuse, contenant
eu d'autres livres français une *Encyclo-
néthodique*. Il visite ensuite le district de
ı, intéressant par ses beaux monuments
uité indienne et par ses cultures de co-
s, traverse les montagnes de Cottalam, à
es du cap Comorin, et s'embarque enfin à
'orrin pour se rendre à Colombo dans
Ceylan; six mois entiers furent employés
à visiter cette île. Après un court sé-
Colombo, il s'enfonça dans l'intérieur des
« vaste forêt, écrivait-il à son frère, où
peut pénétrer que par de rares sentiers;
mins sont affreux, mais l'on est dédom-
e ses fatigues par la beauté de la végé-
ui couvre le sol jusqu'au sommet des plus
montagnes ».
nt de la dyssenterie, Leschenault trouva
ins l'énergie nécessaire pour continuer
de ses travaux. C'est dans une des explo-
aux environs de Kandy qu'il découvrit, à
s lieues de cette ancienne capitale, dans une
gmatite, le *feldspath nacré de Ceylan*,
hé des lapidaires sous le nom de *pierre*
, que personne jusque alors n'avait trouvé
gangue, et il put étudier la culture du
er, et faire parvenir à Pondichéry plus
pieds de cet arbre précieux, malgré les
és que présentait son exportation, inter-
dite sous les peines les plus sévères. L'introduction du cannellier de Ceylan dans les colonies françaises était un des buts de son voyage. Il quitta Ceylan en février 1821, revint à Pondichéry, passa à Bourbon pour y présider à l'acclimatation de ses envois, et partit en février 1822 pour la France, qu'il avait enrichie de ses envois successifs (1). Le 27 août 1822, Leschenault reçut la croix de la Légion d'Honneur, et huit mois plus tard il partait pour l'Amérique, et visitait le Brésil, Cayenne et la Guyanne hollandaise. L'introduction de l'arbre à thé à Cayenne, plusieurs envois précieux au Muséum et des rapports remarquables sur l'établissement de la Mana et la colonie de Surinam furent les résultats de ce voyage. Mais cette vie active avait usé la santé, si robuste, de l'intrépide voyageur. Revenu malade, le 9 novembre 1824, après dix-huit mois d'absence, Leschenault sentit le besoin de mettre un terme à sa vie errante; il avait dans ses trois voyages, et pendant l'espace de quinze années, parcouru plus de trente mille lieues. Il jouissait enfin du repos au milieu de sa famille et de ses nombreux amis, lorsqu'il mourut d'apoplexie, à l'âge de cinquante-deux ans.

Un des principaux titres de gloire de cet infatigable voyageur, c'est d'avoir doté les colonies françaises des végétaux les plus utiles à leur prospérité. Des listes imprimées en 1821 à Bourbon par ordre du gouverneur portent à plus de cent espèces le nombre de ceux dont l'acclimatation est due à Leschenault, et parmi lesquels on peut citer le cannellier de Ceylan, l'herbe de Guinée, deux espèces de canne à sucre, six de cotonnier, qui ont contribué à relever cette culture dans la colonie, le *nerium tinctorium*, dont on retire une espèce d'indigo, le bois de Santal, le caféier du Bengale, l'*hibiscus populeus*, qui réussit dans les terrains sablonneux du Sénégal, et beaucoup d'autres arbres employés pour l'alimentation ou la construction. L'introduction des moutons de l'Inde à Bourbon est encore due à Leschenault.

(1) « La collection d'objets de zoologie envoyée par M. Leschenault, dit le rapport au ministre, est certainement, après celle faite par les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin (du nombre desquels était M. Leschenault) la plus belle que nous ayons reçue. »..... Et plus loin: « Ce que nous avons dit de l'envoi de M. Leschenault suffit pour montrer combien il enrichit le cabinet du Roi; mais nous n'avons pas parlé de ce qui donne un prix extraordinaire à sa collection: c'est le manuscrit qui l'accompagne ».... « Tous les animaux qui n'étaient pas bien connus sont décrits; il indique avec soin les lieux où l'animal se trouve, la manière dont il se nourrit, ses habitudes autant qu'il a pu les connaître, les opinions populaires ou superstitieuses dont il est l'objet. S'il est question d'animaux vénimeux, il examine la nature et les effets de leur poison; il rend compte des expériences qu'il a faites, pour avoir à ce sujet des notions positives; il fait connaître les moyens qu'on emploie pour se guérir de leurs blessures »..... « Enfin, on peut affirmer que le manuscrit de M. Leschenault fournira aux professeurs du Muséum les renseignements nécessaires pour remplir plusieurs lacunes dans l'histoire des animaux, même de ceux déjà connus. »

Outre les mémoires et notices déjà indiqués, Leschenault de Latour a publié dans les tomes VI, VIII, IX et XI des *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, années 1820, 1822 et 1824 : — *Mémoire sur les cultures des environs de Pondichéry*; — *Relation d'un voyage à Karikal et à Salem*; — *Lettre à M. de Jussieu, contenant quelques observations sur diverses espèces d'Orties*; — *Notice sur le Cannellier de l'île de Ceylan, sur sa culture, et sur ses produits*, imprimée également à Bourbon (Saint-Denis); 1821, in-4°; — *Relation abrégée d'un voyage aux Indes orientales*; — *Notice sur une nouvelle espèce de Vinetier* (Berberis) *des monts Nelly-Gerry dans la péninsule de l'Inde*; — *Extrait d'une lettre à MM. les professeurs du Muséum royal d'Histoire Naturelle* sur la nature des terres qui environnent la rade de Rio-Janeiro; — *Notice sur la roue du lapidaire dont on se sert dans les Indes orientales pour tailler les pierres fines*; — *Notice sur le Cocotier et ses produits, et principalement sur ce qui est relatif à l'extraction de l'huile.*

J. Eugène DESCHAMPS.

Vieilh de Boisjolin, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Annales Commerciales et Maritimes*, 1822. — — *Documents inédits.*

LESCHÈS ou **LESCHEUS** (Λέσχης ou Λέσχευς), un des poëtes cycliques grecs, fils d'Æschylinus, né à Pyrrha, dans le voisinage de Mytilène, vivait vers la 18e olympiade (704 avant J.-C.). On lui donne quelquefois le surnom de *Lesbien* ou de *Mytilénien*, à cause du lieu de sa naissance. Il composa un poëme en quatre chants intitulé *La Petite Iliade* (Ἰλιὰς ἡ ἐλάσσων ou Ἰλιὰς μικρά), qui, comme tous les autres poëmes cycliques, a été attribué à différents auteurs, à Homère lui-même, à Thestorides de Phocée, au Lacédémonien Cynéthon et à Diodore d'Érythrée. *La Petite Iliade* était une continuation de l'*Iliade* d'Homère; elle rapportait les événements qui suivirent la mort d'Hector, c'est-à-dire la fin tragique d'Ajax, les exploits de Philoctète, de Néoptolème et d'Ulysse, la prise et la destruction de Troie. Cette dernière partie de l'épopée s'appelait la *Destruction de Troie* (Ἰλίου πέρσις). Il n'y avait aucune unité dans ce poëme, dont les divers épisodes étaient simplement rattachés par l'ordre chronologique. Aussi, d'après Aristote, *La Petite Iliade* avait fourni des sujets pour huit tragédies, tandis qu'on ne pouvait fonder qu'une seule tragédie sur *L'Iliade* et sur l'*Odyssée*. Le poëme de Leschès ne nous est connu que par l'analyse de Proclus; il comprenait des événements déjà célébrés dans l'*Æthiopis* d'Arctinus; ce qui a fait supposer entre les deux poëtes une lutte directe, un combat poétique, qui ne s'accorde pas avec la chronologie: Arctinus vivait soixante-dix ans environ avant Leschès. Y.

Proclus, *Chrest.*, dans la *Bibl.* de Photius. — Pausanias, X, 25. — Pseudo-Hérodote, *Vit. Hom.*, 16.— *Arist.*, *Poet.*, 23 — Welcker, *Der Epische Cycl*... 358, 363 — O. Müller, *Hist. of Greek*, lib. VI, ...

LESCHEVIN DE PRÉCOUR (*Phili*... *vier*), chimiste français, né à Versailles, ... vembre 1771, mort à Dijon, le 6 juin ... d'un premier commis du contrôle de ... du roi, il avait du goût pour la phys... chimie, et suivit avec ardeur les cours ... de Sage, de Darcet et de Fourcroy ... de physique de Brisson et celles de ... de Daubenton. Nommé, en 1794, com... poudres et salpêtres à Colmar, il pass... sivement en qualité de commissaire à ... à Luxembourg, à Trèves, puis à Dij... mourut avec le titre de commissaire ... poudres et salpêtres. On cite parmi ses ... *Instruction sur les nouveaux poi*... *sures*; 1798, in-8°; — *Mémoire sur l*... *oxyde natif du département de* ... *Loire*; 1810; — *Notice sur la pré*... *Zinc et du Plomb dans quelques mi*... *en grain de la Bourgogne et de la F*... *Comté*; 1812; — *Voyage à Genève*, ... *voie*, etc.; 1812, in-8°; — des traduct... l'allemand (ouvrages du chimiste Tromm...) — une nouvelle édition du *Chef-d'œuvre* ... *inconnu*, avec des notes et une notice s... teur; 1807. Leschevin avait été un des pri... rédacteurs des *Annales de la Républiq*... bliées par Laveaux; 1799, 6 vol. in-8°.

Amanthon, *Notice sur la vie et les ouvrages* ... *chevin de Précour*; dans le *Mag. Encyclop.*, 1814, t. ... et dans le *Journal de la Côte d'Or*, même année.

LESCLACHE (*Louis* DE), grammairien ... çais, né vers 1620, près de Clermont (Auver...) mort à Lyon, le 17 août 1761. Il était ... teur; mais sa vie est inconnue. On a de ... *Cours de Philosophie expliquée en ta*... gravées par Richer; 1650, 1652; — *L'O*... *des principales choses dont il est parlé* ... *la philosophie, qui est divisée en cinq p*... *ties*; in-16; — *Des Avantages que les fem*... *peuvent retirer de la philosophie*, qui es... *visée en cinq parties*; in-16; et Paris, ... in-12; — *Les Fondements de la Reli*... *chrétienne*; ib., 1663, in-4°; — *Les véri*... *Règles de l'Ortografe franceze, ou l'art* ... *prendre en peu de temps à écrire corre*... *ment*; ib., 1668, in-12. L—z—E.

Quérard, *La France Littéraire.*

LESCONVEL (*Pierre* DE), historien ... mancier français, né dans son château ... cèse de Saint-Pol-de-Léon), vers 1650, ... Paris, en 1722. Sa vie est restée obscure ... n'est connu que par ses œuvres. On a ... *Abrégé de l'*Histoire de Bretagne ... *trand d'Argentré*; Paris, 1685, in-... *Aventures de Jules César et de M*... *les Gaules*; Paris, 1695, in-12; — ... *tesse de Chateaubriand, ou les ef*... *jalousie*; Paris, 1695, in-12; 4e é... 1724, in-12. « Ce roman, dit Barbier, ... sement attribué à la comtesse ...

n, dit Lenglet-Dufresnoy, n'était plus propre cette héroïne, maîtresse de François Ier, e France, pour en faire un bon morceau; elle n'est pas tombée dans des mains assez ites et intelligentes. » — *Nouvelle Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à nt;* Paris, 1698, 2 vol. in-12. Elle fut imée par arrêt du parlement, et ce fut, suil'abbé Lenglet, un vrai service rendu à ur; — *Anecdotes secrètes des règnes de les VIII et de Louis XII*, etc.; La Haye, in-12 : la première partie contient les rs supposés de Charles VIII en Italie, et conde celles de Louis XII, alors duc d'Or-, avec Anne de Bretagne; — *Junie, ou les ments romains;* Paris, 1695, in-12; — *de Montmorency, connétable de France,* elle historique; Paris, 1696, in-12; — *Le e de Longueville et Anne de Bretagne;* , 1697, in-12; — *Recueil de Contes;* 1698, ; — *Observations critiques sur l'Histoire de François-Eudes de Mézeray;* Paris, et 1720, in-12; — *Le Sire d'Aubigny,* elle historique; Paris, 1698, et Amsterdam, in-12; — *Idée d'un Voyage doux et eux, ou relation du Voyage du prince ontberaud dans l'île de Naudely;* Paris, in-12, avec fig. L—z—e.

ng, *Bibliothèque Historique de la France*, t. II, 759, 15884, 17460, 25545; t. III, nos 31440, 35396; t. I et IV, nos 48040. — Quérard, *La France Litté-*

SCO. *Voy.* Lesko.

SCOT (*Pierre*), architecte français, né à en 1510, mort en 1571. Les documents aphiques manquent sur ce personnage. Tout 'on sait par une vague tradition, c'est qu'il tenait à la famille d'Alissy, si ce n'est plu- famille d'Alessi, connue dans les arts en , au commencement du seizième siècle. ois Ier avait pensé plusieurs fois à rebâtir uvre, qui tombait en ruines. Il avait été ontrarié des réparations considérables qu'il fallu exécuter au château de Philippe-Au-, pour le simple passage de l'empereur es-Quint. Doter Paris d'un monument de cette capitale était aussi une idée qui uriait. Il en avait été question entre lui et , son architecte à Fontainebleau; peut-même Serlio avait-il été appelé en France substituer aux constructions gothiques un d'architecture régulière. Quoi qu'il en des plans lui furent demandés, et furent par lui : Lescot étudiait alors en Italie. l'artiste bolonais, peu satisfait de son tra- l'avait retiré. D'un autre côté, les suites uses du traité de Madrid, les complica- de la politique au dehors et les premiers nts des guerres religieuses au dedans, it fait ajourner les brillantes préoccupa- des beaux-arts. La disgrâce du connétable de Montmorency fut l'occasion qui ramena dre du jour la réédification du Louvre. Exilé de la cour, le guerrier avait abandonné Chantilly pour habiter son château d'Écouen, et il y faisait une grande figure. Comme cette demeure, ouvrage de Jean Bullant, surpassait en magnificence les résidences royales, le monarque en fut jaloux, et, ne pouvant consentir à se voir éclipsé par un sujet, il revint à son projet favori. Lescot était de retour; désormais fixé dans sa patrie, il lui était réservé de l'illustrer par ses talents. Il présenta des dessins. Serlio les vit, les déclara préférables aux siens, et en conseilla l'exécution; rare exemple de modestie dans un artiste et de justice rendue par un émule. Lescot était né Français; sa conception se recommandait par de hautes qualités; la réalisation en devait être honorable pour le pays et pour le souverain : ses plans furent adoptés. Dès le principe, il s'était assuré la coopération du sculpteur Jean Goujon, cet autre lui-même pour la manière de sentir et de rendre, avec qui, vraisemblablement en Italie, il avait contracté la plus étroite amitié. La portion du palais dont il s'agit est celle qu'on nomme encore aujourd'hui *le vieux Louvre*, par opposition aux constructions érigées à diverses époques postérieures. Elle consiste dans le corps de bâtiment qui se dirige perpendiculairement au cours de la Seine, depuis le pavillon dit *de l'Horloge* jusqu'à l'angle sud-ouest de la cour, et dans le corps en retour, parallèle au lit du fleuve, depuis le même angle jusqu'à l'entrée méridionale. Commencée sous François Ier, en 1540, continuée sans interruption par son fils, elle ne fut terminée qu'en 1548, un an après la mort du premier. Ainsi dès l'origine le bâtiment dut se développer sur un quadrilatère, soit celui dont la disposition primitive eût formé deux côtés et qui n'aurait eu en surface que le quart de la cour actuelle, soit celui qu'occupe la totalité de cette cour. Mais, pour peu qu'on réfléchisse aux convenances de la destination et aux exigences de l'art, on se convaincra que le quadrilatère actuel dut être la pensée première. L'achèvement de l'édifice ayant fait sacrifier l'attique dans l'aile du midi, la composition ne peut plus être jugée que sur celle du couchant, c'est-à-dire sur un fragment dépourvu de ces dimensions qui ajoutent à l'effet artistique le prestige de la grandeur matérielle. Néanmoins, tel est le caractère de l'ordonnance architecturale et des éléments décoratifs, que ce fragment suffit pour faire apprécier tout le génie de l'artiste. Au rez-de-chaussée, une large disposition de portiques, soutenant, sur des faisceaux de colonnes d'un dorique ingénieusement composé, l'immense voûte de la salle des gardes; cette salle, monumentalement terminée, d'un côté, par une cheminée colossale en marbre blanc couverte de sculptures, de l'autre, par la tribune aux caryatides, chef-d'œuvre de Jean Goujon, que surmonte le célèbre bas-relief de Benvenuto Cellini, en bronze, et sous laquelle s'ou-

vrent les admirables portes, aussi en bronze, ciselées par Riccio ; au premier, une suite de salles et de chambres spacieuses, formant le logement du monarque et se distinguant principalement par leurs boiseries sculptées ; au-dessus, un attique desservant cet ensemble d'apparat ; les trois étages liés entre eux par un escalier, où la sculpture tient aussi une place dominante, tant sur les berceaux de son cintre que sur les plafonds de ses paliers ; partout, entre les plans et les élévations, une harmonie qui saisit le spectateur, des profils purs et fins, la sévérité unie à l'élégance, des détails naïfs et grandioses, un parti pris avec décision et en même temps avec sagesse : voilà pour l'ordonnance architectonique, comparable à ce que l'art classique nous a transmis de plus parfait. Une rare précision dans l'appareil des matériaux ; une attention scrupuleuse à tirer parti des vieilles fondations, des anciennes murailles et même des petites distributions locales, quand elles s'adaptent à la nouvelle œuvre, afin d'économiser des dépenses et du temps ; les raccordements exécutés avec la plus intelligente adresse : telles sont les qualités qui complètent le talent et qui montrent dans l'habile architecte un constructeur qui ne l'est pas moins. Quant aux éléments décoratifs, si le goût peut en être aussi excellent, l'emploi n'en est pas réglé dans une mesure aussi heureuse : la richesse y va jusqu'à la prodigalité, surtout dans l'attique. Ce luxe n'est pas seulement contraire à la subordination des étages, le dernier n'étant qu'une dépendance de nécessité, il nuit encore aux apparences de la solidité, en plaçant au haut de l'édifice les masses les plus pesantes. On conçoit d'ailleurs comment l'artiste a été entraîné à cet excès, et par la transition de la surabondance gothique à la simplicité grecque, et par le prétendu principe d'une progression croissante d'un étage à l'autre. Lescot, qui avait employé le corinthien à son rez-de-chaussée et appliqué à son premier un somptueux composite, ne pouvant plus enchérir par l'architecture, eut recours à la sculpture pour son attique. C'est un défaut réel, mais compensé par de telles beautés, que plus d'un maître a pu dire à cet égard qu'on serait aux regrets de ne pas l'y trouver. Nous n'avons pas à parler du mérite de ces sculptures, attribuées à Jean Goujon ; rappelons seulement que dans nul édifice connu le concours des deux arts ne produit un effet plus un. Toutefois, nous ne voulons pas dire que certains détails n'aient pas été confiés à d'autres mains, ni même que cette coopération auxiliaire ait été sans influence sur l'ensemble : les bas-reliefs des frontons doivent sans doute à Paul-Ponce Trebatti, sculpteur florentin et disciple de Michel-Ange, quelque chose de la fierté et de la résolution qui les distinguent ; mais l'adjonction de cet artiste appartient à Jean Goujon, qui, chargé d'énormes travaux, fut bien obligé d'emprunter l'aide de quelques collaborateurs, conservant d'ailleurs la haute-main sur le tout. Lescot dut être étranger à ces choix accessoires : Dans les dispositions définitivement adoptées pour l'achèvement du Louvre, le troisième ordre à colonnes a prévalu sur l'attique sculpté. Ce dernier système n'a été conservé qu'à la façade occidentale interne, par respect pour l'œuvre primitive. Quant à la partie externe, Lescot lui avait laissé la physionomie du château-fort par les murs lisses, les fenêtres rares et les angles flanqués.

Les talents et les services de Lescot lui valurent les récompenses dont on honorait à cette époque le mérite civil, et qui consistaient principalement en bénéfices ecclésiastiques. Il fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Paris, et abbé de Clermont. Dans la plupart des livres écrits en France sur les arts depuis la Renaissance, il est désigné par la qualification d'*abbé de Clagny*, nom qui lui venait de ce qu'il possédait la seigneurie de Clagny près de Versailles. Il reçut, en outre, le titre de conseiller des quatre rois successifs François Ier, Henri II, François II, et Charles IX. [MIEL, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

J. Félibien, *Recueil histor. de la Vie et des Ouvrages des plus célèbres Architectes* — M. Félibien, *Hist. de la Ville de Paris.* — Quatremère de Quincy, *Vies des plus illustres Architectes.* — Dulaure, *Hist. de Paris.* — L. Vitet, *Le Louvre.* — Pingeron, *Vies des Architectes modernes.*

LESCOT (*Simon*), chirurgien français, né à Paris, mort le 7 septembre 1690. Il introduisit en France l'art des injections avec les liqueurs et la cire colorée dont Swammerdam s'était déjà servi avec succès. Il démontra ainsi la distribution des artères, des veines et des autres vaisseaux du corps humain. Il était chirurgien de Saint-Côme, et ses talents dans l'anatomie le rendirent un des meilleurs opérateurs de son temps. Il était chargé de la direction du grand hôpital de Gênes, lors du bombardement de cette ville par les Français, en 1684. On a de Lescot une dissertation sur la myologie, qu'on trouve dans le *Regnum Animale* d'Emmanuel König, imprimé à Bâle, en 1682 et 1698, in-4°. J. V.

Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie.* — Éloy, *Dictionnaire Histor. de la Médecine.*

LESCOT (*Charles*), ingénieur français, né le 6 novembre 1759, à Pont-Sainte-Maxence, mort en 1801. Sorti de l'École des Ponts et Chaussées, il travailla d'abord au dessèchement des marais de Rochefort. Le 27 ventôse an VIII il fut nommé ingénieur en chef et attaché à l'armée d'Italie. Après la bataille de Marengo, il fut désigné pour diriger la moitié de la route du Simplon, sous l'inspection de Céard et du général Turreau. Les difficultés presque insurmontables du terrain, les neiges qui couvrent la terre huit mois de l'année dans ces montagnes, l'empêchèrent longtemps d'arrêter un tracé définitif (entre Brigg et Algaby). Les besoins de son service l'ayant appelé à Milan, il partit

s'arrêter aux dangers du passage, et dans is mauvaise saison de l'année, en nivôse. atteint à son retour d'une pleurésie qui in à ses jours. Houdouart fut chargé de la nuation des travaux.

iments particuliers.

SCUN (*Thomas* DE), connu aussi sous le de *maréchal de Foix*, capitaine français, Béarn, mort à Milan, en 1525. Il était frère dré de L'Esparre et d'Odet de Lautrec, et rnait la Lombardie pour ce dernier en Le 24 juin de cette année, il tenta de surlre Reggio, ville où commandait Guicciar'historien; mais son projet échoua, et luie fut fait prisonnier. Mis en liberté quelque s après, ses exactions contribuèrent autant es violences d'Odet de Foix (Lautrec) à ver le Milanais. Après la perte de la bade La Bicoque, livrée le 29 avril 1522, e les Impériaux, Lescun se vit assiégé Crémone; il signa le 21 mai une convention laquelle il s'engagea à évacuer toute la bardie, s'il n'était pas secouru avant quajours. Cette conduite généralement blâcar Lescun avait encore des forces redous, fit perdre toute l'Italie aux Français. un se conduisit mieux dans la malheureuse pagne qui se termina par la défaite de PaIl conseilla d'abord à François Ier de ne pas ettre en marche dans la saison l'hiver; plus il lui conseilla d'éviter une bataille générale e les Impériaux, cette armée, formée de elles recrues, devant se dissoudre d'ellee et en peu de temps. Son avis fut rejeté; ui resta plus qu'à combattre, et il reçut aux du roi une balle de mousquet dans le bas- Fait prisonnier par les Espagnols, il cinq jours plus tard.

A. d'E—P—C.

ardini, *Istoria d'Italia*, liv. XIV, p. 184-230. — di, *Hist. des Républiques italiennes*, c. CXIII, *Histoire des Français*, t. XVI, p. 129, 151, 220, 230, 236. — Martin du Bellay, *Mémoires*, 8. — Belcarius, *Comment.*, lib. XVII, p. 507. — ruta, *Storia venez.*, l. IV, p. 298. — Ta- *noires*, t. XXVI, p. 13.

(*Jean-Paul* DE), jurisconsulte frann des chefs du parti protestant au ment du dix-septième siècle, né dans et décapité à Bordeaux, le 18 mai connaissances en jurisprudence, son les intérêts de ses concitoyens et de gionnaires et l'énergie de son caractère nommer d'abord conseiller à la cour e du Béarn et plus tard conseiller d'Éyaume de Navarre. En 1616, il assista rences de Loudun, et l'année suivante rgé de présenter à Louis XIII les rés des états généraux du Béarn, qui, assemblée extraordinaire tenue à Oraient protesté contre l'arrêt du conseil u 15 juin 1617, ordonnant le rétablise l'exercice du culte catholique dans le t donnant main-levée des biens ecclésiastiques saisis autrefois par Jeanne d'Albret. Ces protestations n'eurent aucun effet. Le 20 octobre 1620 un nouvel édit réunit la Navarre et le Béarn à la couronne de France. Cependant Lescun, sous le coup d'une sentence rendue contre lui par le parlement de Pau, avait été obligé de chercher un asile à Montauban.

Bientôt après, il assista à l'assemblée de Milhau, et l'année suivante il fut député par les églises réformées du Béarn à celle de La Rochelle, qu'il présida du 25 décembre 1621 au 25 janvier 1622. Il se joignit alors à l'expédition conduite par Favas dans le Médoc, espérant réussir à pénétrer dans le Béarn. Mais Favas fut battu, et Lescun, obligé d'abandonner son premier projet, prit la route de Clairac, où il comptait trouver La Force. Tombé près de Cozes dans un parti ennemi, il fut fait prisonnier, après une vigoureuse défense, et conduit à Bordeaux, où il fut condamné, comme criminel de lèse-majesté, à avoir la tête tranchée. On a de lui : *Requête contre le livre intitulé :* Le Moine surveillant endormi; Paris, 1616, in-8°. *Le Moine* était une satire violente contre les protestants, publiée par un prêtre catholique, sous le nom d'un fou de Pau, appelé Banère; — *Généalogie des Seigneurs souverains de Béarn, empereurs, rois et autres princes qui en sont descendus, avec les preuves*; Paris, 1616, in-4°; — *Avis d'un gentilhomme de Gascogne à MM. des états généraux du royaume de Navarre et de la souveraineté de Béarn, sur la main-levée des biens ecclésiastiques obtenue par les évêques d'Oléron et de Lescar*; Paris, 1617, in-8°; — *Mémoires sur les oppositions aux poursuites des évêques d'Oléron et de Lescar et les demandes faites par les églises réformées du Béarn depuis le 1er juin 1616 jusqu'au 13 avril 1617*; Paris, 1617, in-8°; — *Demandes des églises réformées du royaume de Navarre présentées au roy*; Paris, 1618, in-8°; — *Défense contre les impostures, faussetés et calomnies publiées contre le service du roy et la souveraineté de Béarn; contre l'auteur de deux libelles intitulés :* Le Moine *et* La Mouche; Orthez, 1618, in-8°; — *La Persécution des églises réformées de Béarn*; Montauban, 1620, in-8°; — *Calamité des églises de la souveraineté de Béarn*; La Rochelle, 1621, in-8°.

M. N.

MM. Haag, *La France Protest.*

LESCURE (*Louis-Marie*, marquis DE) (1), général vendéen, né dans le Poitou, le 13 octobre 1766, mort entre Ernée et Fougères, le 3 novembre 1793. Sorti à seize ans de l'École Militaire, il entra en 1791 dans la coalition des

(1) La famille de Lescure, dont le nom primitif était Salgues, était originaire de l'Albigeois, et avait depuis trois cents ans pris le nom de Lescure par suite d'un mariage.

gentilshommes du Poitou, coalition dont le but était de s'emparer de la route de Lyon, et d'attendre là les princes émigrés qui étaient en Savoie. Cette entreprise ayant échoué, par l'arrestation de Louis XVI à Varennes, Lescure retourna dans ses terres. Bien qu'il n'approuvât pas l'émigration, il fut entraîné par l'exemple que lui donnait toute la noblesse, et, cédant aux reproches qu'on lui adressait, il se rendit à Tournay. Mais bientôt il revint en France pour soigner son aïeule, qui touchait à son dernier moment. Ce fut alors qu'il épousa mademoiselle de Donnissant, fille unique du marquis de Donnissant, gentilhomme d'honneur de Monsieur. Il se fixa à Paris afin d'être toujours à portée de défendre le roi; mais après avoir assisté aux journées du 26 juin et du 10 août 1792, il fut obligé de se retirer dans son château de Clisson, près Bressuire. La levée de trois cent mille hommes ayant fait soulever la Vendée, Lescure fut arrêté ainsi que toute sa famille et enfermé dans les prisons de Bressuire, d'où il fut délivré par les royalistes. De retour à Clisson, il devint un des principaux chefs de l'armée vendéene. Le général républicain Quétineau étant venu s'établir à Thouars, Lescure l'attaqua le 5 mai, mit en fuite les républicains et occupa la ville de Thouars, entra dans Fontenay, le 25 mai, et le 10 juin s'empara de Saumur, où il fut blessé au bras. Sur la proposition de Lescure, Cathelineau (*voir* ce nom) fut nommé généralissime des armées royales. Après une attaque infructueuse sur Nantes, le 29 juin, l'armée royaliste fut dissoute, et Lescure se rendit dans le Bocage. Lorsque les républicains eurent brûlé ses châteaux d'Armaillou et de Clisson, Lescure se retira à Bussière, fit sonner le tocsin, et parvint à réunir quatre mille paysans et quatre pièces de canon. La Rochejacquelein lui amena de Saumur un nombre à peu près égal de combattants; mais Westermann, à la tête de cinq mille hommes, les força à évacuer Bussière pour défendre Châtillon; le 16 juillet, l'armée républicaine s'avançant rapidement dans la basse Vendée, les chefs royalistes réunirent toutes leurs forces, s'élevant à quarante mille hommes. Les deux armées se trouvèrent en présence le 19 septembre entre Tiffauges et Chollet. Les Vendéens forcèrent les républicains à une retraite qui eût été désastreuse sans une savante mesure prise par Kleber, qui commandait les troupes mayençaises. Lescure fit preuve de courage aux affaires de Montaigu, de Clisson et de Saint-Fulgens, les 21 et 23 septembre. Le 8 octobre il campait sur les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres, lorsqu'il fut attaqué par les généraux Chabot et Westermann; il commença par repousser les républicains, mais l'aile gauche des Vendéens fut mise en déroute, et la ville de Châtillon fut enlevée par l'ennemi. Lescure se distingua encore à la reprise de cette ville qui eut lieu deux jours après. Le 15 octobre il marchait avec sa division sur la route de Mortagne pour se diriger sur Chollet, lorsqu'il rencontra l'avant-garde des républicains dans les avenues du château de La Tremblaye; s'étant porté en avant pour reconnaître la route, il monta sur un tertre, et découvrant tout près un poste des patriotes, il cria à ses soldats : Mes amis, en avant! A peine eut-il prononcé ces mots, qu'il fut atteint par une balle qui, entrant près du sourcil gauche, sortit derrière l'oreille. En voyant tomber leur général, les Vendéens perdirent courage; ramassé par quelques-uns des siens et par un domestique fidèle, qui s'aperçut qu'il respirait encore, Lescure, malgré ses souffrances, fut porté à la suite de l'armée vendéenne, qui, pressée de toutes parts, était obligée de passer la Loire. Il trouva encore la force de diriger par ses conseils ses compagnons d'armes, et leur donna l'exemple de la résignation jusqu'à sa mort, qui eut lieu à la suite d'une douloureuse agonie, pendant une marche de l'armée.

Le marquis de Lescure avait sur les Vendéens un grand empire, qu'il devait à son courage et à sa piété; même dans les moments les plus critiques, s'il rencontrait une croix sur sa route, il s'agenouillait, priait quelques instants ainsi que toute sa troupe, qui se relevait à sa voix et s'élançait au combat avec une nouvelle énergie.

M. DE L. et A. J.

Mémoires de Mme la marquise de la Rochejaquelein; Paris, 1817. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest;* Paris, 1848. — Crétineau-Joly, *Guerres de la Vendée.* — De Courcelles, *Dict. histor. et biograph. des Généraux français.*

LESCUREL (*Jehannot* DE), poëte français du quatorzième siècle. On ne sait rien de sa vie, et ses œuvres ont été exhumées récemment. C'est même par hasard que l'on connaît son nom. Ses poésies se trouvent à la suite du roman de *Fauvel* (n° 6812 des manuscrits françois de la Bibliothèque impériale). Elles occupent six feuillets, et sont écrites à trois colonnes. Le premier couplet de chaque chanson est accompagné de la musique, et les autres sont écrits comme de la prose sans distinction de vers (1). Dans la table générale du manuscrit on lit l'indication suivante : « Item balades, rondeaux et diz entez sur refroiz de rondeaux, lesquiex fist Jehannot de Lescurel, dont les commencements s'ensuivent. » Cette courte mention ne nous apprend rien sur l'époque où vivait Lescurel; mais il ne peut pas être postérieur au milieu du quatorzième siècle, puisque le manuscrit est de cette époque. D'après un vers d'une des chansons, M. de Montaiglon pense qu'il était de l'Ile-de-France : ses poésies, peu nombreuses

(1) « Dans les deux dernières pièces, beaucoup plus longues, dit M. de Montaiglon, et qui sont des espèces de *fatrasies*, sans avoir l'obscénité de celles publiées par Méon et par Jubinal, les vers sont distingués, et il n'y a de musique qu'aux refrains, qui sont pris à d'autres poésies, quelquefois même à celles de l'auteur, et qui sont le cadre et l'échafaudage de ces pièces, comme les rimes dans les bouts rimés. »

ez futiles, offrent quelque intérêt : d'a-
elles montrent des formes de versification
s, et sont une preuve nouvelle que la
du quatorzième siècle était plus claire,
nette et plus souple que celle des deux
suivants ; ensuite elles ne manquent ni
ance ni de naturel. *Les Chansons, Bal-
et Rondeaux* de Jehannot de Lescurel ont
ubliés pour la première fois par M. de
iglon ; Paris (Bibliot. Elzev.), 1855, in-16.
N.

Montaiglon, *Préface* de l'édition de Lescurel.

CUYER *de l'Isle*, troubadour du treizième
; on ne connaît de lui qu'une pièce de vers,
éclare qu'il renonce à celle qu'il aimait,
'elle a abandonné l'honneur. G. B.

ouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V,
139.

DIGUIÈRES (*François* DE BONNE, duc
maréchal de France, né à Saint-Bonnet de
osaur, le 1er avril 1543, mort à Valence, le
tembre 1626. Sa famille était ancienne,
auvre. Il perdit son père de bonne heure.
cle se chargea des frais de son éducation.
re le destinait au barreau, et l'envoya au
d'Avignon, sous la conduite d'un précep-
ui, lui voyant de l'inclination pour l'état mi-
se garda de contrarier ses goûts. Lorsqu'il
nevé ses humanités, le jeune Lesdiguières
Paris, où il devait suivre les cours de
La mort de son oncle lui ayant rendu toute
, il retourna aussitôt dans le Dauphiné, et
gea comme simple archer. Son précepteur
ait inculqué les opinions réformées, et Les-
res les avait embrassées avec tant d'ar-
u'il parvint à son tour à convertir sa mère.
la première guerre de religion éclata, il
dans une bande de protestants comme en-
, et se fit remarquer au siége de Sisteron
bataille livrée sur les bords du Drac, qui
Grenoble. Il reçut alors le grade de gui-
'une compagnie de gendarmes. Il contri-
core à la prise de Gap. A la paix, il se
auprès de sa mère, et épousa quelque temps
en 1566, Claudine de Béranger. Sachant
s Gapençois marchaient pour le surprendre,
tendit une embuscade, les battit, se saisit
sieurs places, traversa le Rhône, revint
e Dauphiné, et assista à la bataille de Mon-
r, sous les ordres de Montbrun. Après
défaite, Lesdiguières se retira à Corps, où il
ntint jusqu'à ce que Montbrun pût le dé-
La paix conclue, Lesdiguières vint assister
riage du roi de Navarre. Son ancien précep-
avertit du piége tendu aux protestants ; il
part au roi de Navarre, qui le rassura. Par
ur une maladie de sa femme le rappela
e Dauphiné, et il échappa ainsi au mas-
de la Saint-Barthélemy. Dès le printemps
t, il reprit les armes, et enleva plusieurs
aux catholiques. En 1574, il fit lever le
de Livron au maréchal de Bellegarde. Il
succéda à Montbrun, après la mort de ce chef des huguenots, et en 1576 il surprit Gap et d'autres places. Il refusa de se soumettre aux conditions de la paix de Poitiers, qui ne laissait que Serres et Nions aux protestants. Henri III envoya Mayenne dans le Dauphiné. Lesdiguières perdit quelques places, et battit une division de l'armée catholique. L'année suivante il se mit à la tête d'un soulèvement de paysans, soulèvement plutôt politique que religieux. Ne voyant pas arriver les secours que le prince de Condé avait promis de lui envoyer d'Allemagne, Lesdiguières renoua des négociations avec la cour, et il posa les armes après avoir obtenu, par un traité signé au Monestier de Clermont, que les huguenots garderaient, outre Nions et Serres, Gap, La Mure, Livron, Die, Pont-de-Royan, Pontaix et Châteauneuf. La guerre s'étant rallumée en 1585, Lesdiguières assembla une petite troupe, s'empara de Montélimar, Châtillon, Embrun, etc., entra en Provence, où il fit éprouver des pertes aux ligueurs, et en délivra le château d'Allemagne. Revenu de Provence, il se tint d'abord sur la défensive ; mais en 1587 et 1588 il remporta de nouveaux avantages. Le 14 août 1588, il conclut une ligue offensive et défensive avec La Valette. Bientôt il courut à la défense de Bourg d'Oysans, et attaqua vainement Maugiron, qui en faisait le siége. Il retourna dans le Valentinois, échoua devant Marsanne, et emporta une foule d'autres places. Le vice-légat, effrayé, se hâta de signer une trêve. Après la mort de Henri III, Alphonse d'Ornano, que les ligueurs avaient chassé de Grenoble, s'allia à Lesdiguières, le 13 septembre 1589. Tous deux entreprirent le siége de Grenoble, qu'ils durent ensuite abandonner. Lesdiguières resta l'hiver à Gap, et perdit Montbonnot et le fort de Gière ; en revanche il s'empara de Briançon, passa en Savoie, où il emporta Barcelonnette et prit les forts Saint-Paul de Barles et d'Exilles. S'étant rapproché de Grenoble, il s'empara de cette ville par trahison pendant une nuit obscure ; la lutte s'engagea dans les rues, et les catholiques restèrent maîtres du pont de l'Isère et de la moitié de la ville ; ils ne capitulèrent qu'au bout de trois semaines, le 1er mai 1591, à la condition que le culte catholique serait maintenu à Grenoble, et que le parlement et la chambre des comptes y seraient rétablis. Un envoyé de Lesdiguières vint annoncer à la cour cette victoire, et demanda pour son maître le gouvernement de Grenoble. Le conseil du roi repoussa cette demande, s'étonnant qu'un huguenot osât prétendre à un emploi aussi important : « Avisez alors au moyen de le lui ôter, » répondit fièrement l'envoyé. Le commandement resta à Lesdiguières. Celui-ci retourna en Savoie, prit Les Échelles, et accourut en Provence au secours de La Valette, menacé par une invasion de Savoisiens. L'armée du duc de Savoie fut battue à Esparron. Lesdiguières retourna ensuite dans le Dauphiné, battit les Savoisiens au

pont de Beauvoisin, pénétra dans le Lyonnais, et vint jusqu'à la Guillotière, qu'il garda quelques instants. Il prit Givors, courut en Provence, revint en Dauphiné, et, à la tête de huit mille hommes, il battit une armée de quinze mille Savoisiens, Italiens et Espagnols à Pontcharra, le 19 septembre 1590. Le lendemain il rentrait à Grenoble; puis, s'emparant de Barcelonnette et de Gaubert, il força bientôt Digne de capituler. La mort de La Valette le rappela en Provence, où il prit nombre de places et défit les ennemis sur les bords du Var. Lesdiguières triomphait de la Ligue en Provence lorsque l'irruption du duc de Nemours le rappela en Dauphiné. Bientôt Lesdiguières reçut du roi l'ordre d'envahir le Piémont. Il avait à peine trois mille cinq cents fantassins et six cents cavaliers. Il divisa son armée en deux corps; Le Poet, à la tête de l'un, marcha contre Suse; à la tête de l'autre, Lesdiguières prit le chemin de Pignerol. Le château de La Pérouse se rendit le 26 septembre 1592. Les Savoisiens furent battus à Vignon le 4 octobre, et Lesdiguières se fortifia à Briqueras en attendant les renforts qui devaient lui venir du Dauphiné et de la Provence. Les ayant reçus, il mit le siége devant Cavour. Une diversion du duc de Savoie sur Briqueras échoua. Lesdiguières attaqua les Savoisiens à Gresillane, et après plusieurs assauts Cavour tomba en son pouvoir, le 5 ou 6 décembre. Lesdiguières revint alors à Grenoble. En 1593 le duc de Savoie reprit le fort d'Exilles; le 7 juin Lesdiguières battit près de Sabertran Roderic de Tolède, général des troupes milanaises; plusieurs places se rendirent, et le duc demanda une trêve de trois mois. A l'expiration de cette trêve, Lesdiguières reçut l'ordre de s'opposer aux entreprises d'Épernon, qui essayait de se rendre indépendant en Provence. Il le défit, et rentra en Dauphiné en apprenant que le duc de Savoie assiégeait Briqueras. Lesdiguières n'arriva pas à temps pour sauver cette place; pour se venger, il s'empara d'Exilles. Il revint encore en Provence, passa en Dauphiné, d'où il apprit que Cavour était menacé par Charles-Emmanuel. Lesdiguières y courut; il ne put attirer l'ennemi hors de ses lignes, et le commandant de Cavour, pressé par la famine, se rendit. Lesdiguières battit en retraite, s'emparant de Mirabel, des Échelles et de Morestel, et une nouvelle trêve suspendit les hostilités. Lesdiguières vint faire une visite au roi, qui était arrivé à Lyon. Henri IV le reçut d'une manière gracieuse, et le nomma conseiller d'État; mais il avait de la méfiance contre ce chef, que l'on accusait d'avoir trop de puissance dans le Dauphiné et de viser à l'indépendance. Pour l'éloigner de cette province, le roi le nomma lieutenant général en Provence sous le duc de Guise. Lesdiguières accepta, leva une armée, et le 15 novembre 1595 il entra en Provence. Il soumit plusieurs villes; mais, contrarié par le duc de Guise, qui l'aimait peu, il licencia ses troupes, et se retira dans ses terres. Le roi le rappela à Paris pour le consulter sur une nouvelle expédition contre le duc de Savoie, et le nomma lieutenant général de l'armée de Piémont. Il leva des troupes, et à la tête de six mille hommes et de six cents chevaux, qui furent rejoints plus tard par deux régiments languedociens, il entra en Savoie par Saint-Jean de Maurienne. Il prit plusieurs places, et battit le duc de Savoie aux Molettes, le 14 août 1597. Cette campagne lui valut le brevet de lieutenant général du roi en Dauphiné. Pendant l'hiver le duc de Savoie reprit Aiguebelle et la Tour de Carbonnière; Lesdiguières s'empara du fort de Barreaux le 15 mars 1598, et la paix fut signée le 2 mai. La guerre ayant recommencé en 1600, Lesdiguières rentra en Savoie, occupa Chambéry le 20 août, força les châteaux de Conflans, de Miolans et de la Tour Carbonnière à se rendre, soumit la Maurienne, revint dans la Tarentaise, emporta Briançonnet, et mit le siége devant Montmélian, qui capitula le 16 octobre. Le 17 janvier 1601 la paix fut conclue.

Quoique protestant, Lesdiguières pensait qu'on devait tout sacrifier au bien de l'État, et jamais il n'hésita à marcher sans condition contre l'étranger. En 1604, lorsque Blacons refusa de rendre Orange au prince Philippe, parce qu'il était catholique, le roi chargea Lesdiguières de faire rentrer dans le devoir son ancien lieutenant. « L'empressement qu'il mit à obéir dissipa pour un instant seulement, disent MM. Haag, les craintes du roi; car elles se réveillèrent lorsqu'il apprit que Lesdiguières avait signé l'Union à l'assemblée politique de Châtellerault en 1605. Cependant Henri IV sentait qu'il ne pourrait se passer des services du plus heureux de ses généraux pour l'exécution du vaste projet qu'il méditait d'un remaniement territorial de l'Europe. Aussi lorsque le moment d'y donner suite approcha, manda-t il à Paris Lesdiguières pour le consulter sur son grand dessein, et lui accorda-t-il le bâton de maréchal de France en 1608, ainsi que le titre de conseiller d'honneur au parlement de Paris. Muni de ses dernières instructions, Lesdiguières retourna dans le Dauphiné, et eut, le 21 avril 1610, avec le duc de Savoie, une entrevue où furent jetées les bases d'un traité que l'assassinat du roi rendit inutile. »

La régente chercha à s'attacher Lesdiguières. Dévoué à l'autorité royale, il promit son concours à la veuve de Henri IV. Il reçut d'elle le brevet de duc et pair, mais il ne put obtenir la vérification de ces titres qu'en 1620. Il donna des conseils de modération aux assemblées protestantes. En 1612 il s'employa à arranger le différend d'Aigues-Mortes, et la même année il fut nommé administrateur du Dauphiné. Il mit tous ses efforts à maintenir la paix dans cette province, ainsi que l'alliance du duc de Savoie avec la France, et à réconcilier le prince de Condé avec la régente. Ce premier prince du sang ayant levé

lard de la révolte contre la reine mère, Les-
res conseilla à ses coreligionnaires de ne pas
ler de cette affaire; il engagea la régente à ac-
r ce qu'ils demanderaient aux protestants,
vaient se réunir à Grenoble, promettant de
pêcher de rien exiger qui pût nuire au pou-
oyal. Apprenant que l'assemblée persistait
ocier avec Condé, Lesdiguières se rendit
s d'elle, et lui représenta les dangers de son
rise. L'assemblée se transporta à Nîmes, et
a bientôt des excuses à Lesdiguières, en
mandant son adhésion; il la refusa. L'année
ite, il traversa les Alpes pour porter se-
au duc de Savoie, attaqué par les Espagnols.
ité d'Asti faisait un devoir à la France de
ir le duc; mais la cour voulait l'abandon-
esdiguières ne tint aucun compte des dé-
de la reine mère; il entra en Piémont,
ses troupes à celles du duc, et remporta
ies avantages dans le Montferrat. La mort
réchal d'Ancre le fit revenir dans le Dau-
Bientôt il put retourner dans le Piémont
'agrément du roi. Il accéléra les négocia-
et la paix fut conclue. Il détourna encore
rotestants de se soulever avec le duc de
on; il fut moins heureux dans le Béarn,
contribua à la dissolution de l'assemblée
udun. L'assemblée de La Rochelle lui of-
commandement d'une armée de vingt
hommes avec 100,000 écus d'appointements;
ussa ces propositions, et se déclara contre
assemblée. On a attribué cette conduite
sdiguières à l'offre de l'épée de conné-
MM. Haag pensent que ses principes po-
s suffisent pour expliquer le refus de Les-
res. Cependant ils avouent qu'un grand
ment s'était opéré dès lors dans l'esprit du
maréchal; mais ce revirement ils l'attri-
moins aux séductions de la cour qu'à l'in-
de Marie Vignon, femme qu'il avait
e en 1617, et avec laquelle il avait vécu
nps dans un double adultère, et dont il
eux filles. « Circonvenue par les jésuites,
par les faveurs de la cour, suivant
Haag, Marie Vignon s'employait avec ar-
convertir Lesdiguières, et l'amoureux
d, qui avait encore voulu se soumettre à
ure des ministres, parce que son mariage
té célébré selon le rite catholique, prêtait
eille de plus en plus favorable aux inces-
obsessions de cette femme. Il finit par
iber. » D'autres ont fait honneur de la
sion de Lesdiguières à Deageant. Ce qui
, c'est qu'il promit à cet agent de rentrer
r dans l'Église romaine. Videl affirme que
uières changea secrètement de religion dès
A l'entrée de la campagne, Lesdiguières
omé maréchal général par provisions du
s 1621. Il en remplit les fonctions aux
de Saint-Jean-d'Angely et de Clairac. De
ne lui laissa pas la gloire d'enlever
iban. Montbrun et Blacons avaient sou-
levé le Dauphiné; Lesdiguières reçut l'ordre d'aller réduire cette province. Montbrun se soumit aussitôt. Blacons résista, et Rohan se fit remettre les places que Blacons occupait. Lesdiguières eut avec Rohan une entrevue où l'on prépara un accommodement qui n'eut pas de suite. De Luynes étant mort, Louis XIII offrit à Lesdiguières l'épée de connétable sous la condition qu'il abjurerait le protestantisme. Les provisions furent expédiées le 6 juillet 1622, enregistrées aussitôt, et le 26 du même mois Lesdiguières recevait le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Lesdiguières rejoignit le roi, qui allait mettre le siége devant Montpellier. Il signa un arrangement avec Rohan à Saint-Privat; mais le peuple de Montpellier refusa de ratifier ce traité, et le siége commmença. Lesdiguières ne voulut pas y prendre part, revint dans le Dauphiné, et ne reparut dans le camp du roi que lorsque les négociations furent renouées. La paix fut conclue, au grand désappointement de Condé et du parti clérical. Nommé gouverneur de Picardie, le 16 mai 1623, Lesdiguières fit un voyage dans cette province. De retour à Paris en 1624, il assista à plusieurs conseils, et fit prendre une décision pour l'expulsion des Espagnols de la Valteline et l'occupation de Gênes. Chargé de cette dernière opération, il joignit avec dix mille hommes le duc de Savoie, le 2 février 1625. Pendant que ce prince attaquait les Génois d'un côté, Lesdiguières assiégea Gavy, qui se rendit, et battit le duc de Feria. Des dissentiments éclatèrent entre les deux généraux, et Lesdiguières dut opérer une retraite qui lui fit honneur. Rentré en Dauphiné, il préparait une opération contre Le Pouzin, quand il fut atteint d'une fièvre qui l'emporta.

Lesdiguières fut un des grands capitaines de son temps. Il avait autant de prudence que de talents et de générosité. Pressé un jour par ses officiers de hâter sa marche : « Je vais à la guerre, et non à la chasse, » répondit-il froidement. L'archevêque d'Embrun avait déterminé Platel, domestique de Lesdiguières, à assassiner son maître; Lesdiguières, l'ayant su, ordonna à Platel de s'armer d'une épée; il en prit une autre, et lui dit : « Puisque tu as projeté de me tuer, essaye maintenant de le faire, ne perds point par une lâcheté la réputation de valeur que tu as acquise. » Platel se jeta à ses pieds, et obtint son pardon. On blâmait Lesdiguières de cet acte de générosité. « Ce valet a été retenu par la grandeur du crime, répondit Lesdiguières, il le sera encore plus par la grandeur du bienfait. » Comme il s'exposait encore à la fin de sa vie autant qu'un soldat, on l'engageait à prendre garde. « Ne vous en mettez pas en peine, répliqua-t-il, il y a soixante ans que les mousquets et moi nous nous connaissons. » On raconte que le duc de Savoie faisait construire le fort Barreaux sur la terre de France, à la vue de Lesdiguières et de son armée, sans

que celui-ci y mît aucune opposition, ce qui mécontentait les officiers et lui valut des reproches de la cour : « Votre Majesté, écrivit Lesdiguières au roi, a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmélian. Puisque le duc de Savoie en veut faire la dépense, il faut le laisser; dès que la place sera suffisamment garnie, je me charge de vous la donner. » Il tint parole, et l'enleva en deux heures. Élisabeth d'Angleterre faisait grand cas de ce général : « S'il y avait en France deux Lesdiguières, disait-elle un jour, j'en demanderais un au roi ! » Pinard fait de lui ce portrait : « Brave, mais plus éclairé et plus prudent encore, il sçut toujours choisir le lieu et le moment de combattre, où, sans exposer ses soldats, il étoit sûr de vaincre. Jamais il ne fut ni blessé ni battu; soixante ans de succès et de victoires non interrompues forment l'éloge d'un grand, d'un heureux capitaine, et qu'aucun héros ancien ne partage avec lui. » Les écrivains protestants le traitent sévèrement; une note secrète le peint comme « vaillant et heureux, grand capitaine, père des soldats, puissant en sa personne, mais libertin, ami de son plaisir plus que de la cause. » Il avait eu de sa première femme deux fils, qui moururent en bas âge, et une fille, Madeleine de Bonne, qui épousa Charles de Créquy; Françoise de Bonne, fille de Lesdiguières et de Marie Vignon, fut fiancée à l'âge de huit ans à Montbrun. Créquy fit rompre ce mariage et épousa Françoise, après la mort de sa première femme, en 1623.

Lesdiguières avait composé, à la demande de Henri IV, un *Traité de la Guerre*, que l'on conserve en manuscrit à la Bibliothèque impériale. La même bibliothèque possède plusieurs lettres de Lesdiguières. D'autres ont été imprimées dans divers recueils. L. L—T.

Louis Videl, *Vie du maréchal de Lesdiguières*, 1638, in-fol. — De Thou, *Hist. sui temp.* — Brantôme, *Vies des grands capitaines.* — Pinard, *Chronologie militaire.* — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* — Sully, *Œconomies royales.* — De La Force, *Mémoires.* — Anselme, *Hist. généal. de la maison de France et des grands offic. de la couronne.* — Hénault, *Abrégé chronol. de l'Hist. de France.* — Daniel, *Hist. de France.* — De Courcelles, *Dict. biogr. des généraux français.*—Haag, *La France protestante.*

LESE (*Benozzo* DE). *Voy.* GOZZOLI.

* **LE SENNE** (*Napoléon-Magdelaine*), jurisconsulte français, né à Sanzeusemare, près de Fécamp (Seine-Inférieure), le 4 mars 1811. Reçu docteur à la Faculté de Droit de Paris en 1844, il devint avocat à la Cour d'Appel. Depuis cette époque il a, comme jurisconsulte, publié divers ouvrages : en 1845, *Le Livre de tous les Citoyens, ou éléments de législation usuelle;* — en 1846, un *Traité des Droits d'Auteur et d'inventeur et des Brevets d'Invention;*—en 1847, un traité de la *Condition civile et politique des Prêtres*, in-8°; — en 1852, *Le Conseiller de la Jeunesse, ou entretiens familiers* (ouvrage illustré); — 1855, le *Code de la Mère de famille;* — en 1856, un *Commentaire de la loi du 23 mars 1855 sur la Transcription en matière hypothécaire*; — en 1857, le *Code des Brevets d'Invention*, dessins et marques de fabrique ou de commerce, en France et à l'étranger; — en 1858, un traité *De la Propriété*, avec ses démembrements (usufruit, usage, habitation et servitude) suivant le droit naturel, le droit romain et le droit français, in-8°.

Archives générales des hommes du jour, t. XXVIII.

LE SESNE DE MÉNILLE D'ETEARE. *Voy.* ETEMARE.

LESEUR (Le P.), mathématicien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il est auteur d'un *Mémoire sur le Calcul intégral* (Rome, 1748), renfermant des recherches sur la résolution générale des équations. L'auteur fait voir que si l'on cherche à décomposer en facteurs le premier nombre d'une équation d'un degré supérieur au quatrième, on est amené à des équations dont le degré est au moins égal. Leseur est l'un des auteurs du *Commentaire sur Newton.*

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. III.

LESFARGUES (*Bernard*), imprimeur et traducteur français, né à Toulouse, vers 1600. On ignore la date de sa mort. Il a publié : *Histoire d'Alexandre le Grand*, imitée de Quinte-Curce et d'autres auteurs; 1639, in-8°; — traduction *Des oraisons de Cicéron contre Verrès;* 1640, in-4°; — *David*, poëme héroïque, 1660, et 1685, in-12 : cet ouvrage n'est guère connu que par ce vers de Boileau : A. J. (1)

Le *David* imprimé n'a point vu la lumière.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVII. — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres en France.*

LESKE (*Nathanael-Godefroi*), naturaliste allemand, né le 22 octobre 1757, à Muskau, dans la haute Lusace, mort à Marbourg, le 25 novembre 1786. Professeur à Leipzig et à Marbourg, il publia entre autres : *De Generatione vegetabilium;* Leipzig, 1773, in-4°; — *Ichthyologiæ Lipsiensis Specimen ;* ibid., 1774, in-8°; — *Physiologiæ animalium Commentatio;* Leipzig, 1775, in-4°; — *Anfangsgruende der Naturgeschichte* (Éléments d'Histoire Naturelle); Leipzig, 1779, et 1784, in-8°, trad. en plusieurs langues; — *Magazin zur Naturkunde, Mathematik und Œkonomie* (Magasin de Sciences physiques, mathématiques et économiques); Leipzig, 1786-1788, 7 vol. in-8°; — *Reise durch Sachsen in Rücksicht der Naturgeschichte und Œkonomie unternommen und dargestellt* (Voyage à travers la Saxe au point de vue d'histoire naturelle et d'économie); Leipzig, 1785, in-4°. Dr L.

Loeper, *Vie de Leske*; 1787. — Meusel, *Lexikon*, VIII, p. 161.

(1) Quelques critiques (entre autres l'abbé Goujet) disent que Boileau avait en vue en faisant cette critique le *David* de Céras publié en 1665; mais Brossette, dans ses *Éclaircissements historiques*, assure qu'il tenait de Boileau lui-même que le satirique voulait parler, non de l'ouvrage de Céras, mais bien de celui de Lesfargues

LESKO ou **LESZKO**, nom de plusieurs ducs de Pologne, dont le plus connu est :

LESKO V (1), dit *le Blanc*, duc de Pologne, né vers 1185, assassiné le 11 novembre 1227. Il était encore mineur lorsqu'il fut appelé en 1194 à succéder à son père, Casimir II ; les grands du royaume instituèrent un conseil de régence composé d'évêques et de palatins et dirigés par Hélène, mère du jeune duc. Mais l'oncle de celui-ci, Miéczyslas le Vieux, qui, après avoir régné de 1173 à 1177, avait été déposé, comme indigne du trône, éleva des prétentions à la couronne, et les fit valoir par les armes, avec l'aide du duc de Silésie et du staroste de la Poméranie : il fut battu en 1196 par Nicolas, palatin de Cracovie. Mais le duc de Silésie ayant vaincu peu de temps après Goworek, palatin de Sandomir, commandant des troupes de Lesko, la duchesse Hélène entra en négociations avec Miéczyslas, et lui abandonna le gouvernement sous la condition qu'il adopterait Lesko, qui lui succéderait après sa mort. Miéczyslas n'exécuta pas cette convention, qu'il avait acceptée, et fut de nouveau chassé du trône ; mais il y remonta bientôt après, étant parvenu à gagner le palatin Nicolas, et régna jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1202. Le palatin Nicolas, devenu tout-puissant, exigea alors de Lesko, comme condition de son avénement à la couronne, qu'il exilât le palatin Goworek, qui, ayant été le gouverneur du jeune duc, avait conservé sur son esprit une grande influence. Lesko refusa de congédier son vieil et fidèle ami ; Nicolas fit alors proclamer duc Wladislas, fils de Miéczyslas. Mais après trois ans de règne, Wladislas s'étant attiré l'inimitié du clergé, abdiqua en faveur de Lesko, qui venait de remporter la brillante victoire de Zawichost, sur Roman, duc de Gallicie. Lesko, d'un caractère doux et conciliant, ne tira aucun profit de ses succès en Gallicie, pays qu'il consentit, en 1214, à laisser à Coloman, fils du roi de Hongrie, auquel il donna sa fille Salomée. Pendant les années suivantes il soutint son gendre contre les attaques des Russes ; Coloman ayant été fait prisonnier par eux en 1220, Lesko négocia un accord ; Coloman fut mis en liberté, mais il dut renoncer à la Gallicie. En 1225, Conrad, frère de Lesko, auquel celui-ci avait cédé en 1207 la Mazovie et la Kuiavie, ne pouvant mettre fin aux invasions continuelles des Prussiens idolâtres, appela à son aide les chevaliers teutoniques, qui une fois établis dans le Nord, devinrent les ennemis déclarés de la Pologne. En 1227 Swientopelk, gouverneur de la Poméranie, se mit en rébellion contre Lesko, lorsque celui-ci lui eut refusé le titre de duc héréditaire de Poméranie ; une assemblée générale fut convoquée à Gonsawa, pour le juger. Swientopelk entra secrètement dans la ville, pénétra auprès de Lesko, le surprit au bain, et le tua de sa propre main. Ainsi périt ce prince, dont tous les historiens s'accordent à vanter les vertus. Il eut pour successeur son fils Boleslas le Chaste.

E. G.

(1) Les trois premiers Lesko appartiennent à l'histoire fabuleuse de la Pologne. Lesko IV, petit-fils de Piast, gouverna ce pays de 892 à 913. Son règne fut insignifiant.

Dlugoss, *Historia Polona*. — Kadlubèk, *Historia Polonica*. — Boguphalus, *Chronicon Polonorum*. — Jean de Guesne, *Cracoviæ Chronicon*.

LESLEY (*John*), prélat catholique écossais, né le 29 septembre 1527, mort près de Bruxelles, le 31 mai 1596. Il appartenait à une très-ancienne famille. Élevé à l'université d'Aberdeen, et pourvu d'un canonicat dès l'âge de vingt ans, il alla compléter ses études à Toulouse, à Poitiers et à Paris. Il fut rappelé en Écosse en 1554 par la reine régente, entra dans les ordres, et devint vicaire général d'Aberdeen. Pendant les troubles qui suivirent la mort de la régente et l'introduction du protestantisme en Écosse, Lesley, catholique zélé, reçut de son parti la mission d'aller chercher en France Marie Stuart, qui venait de perdre son mari, le roi François II. Il rencontra cette princesse à Vitry, et revint avec elle en Écosse en 1561. La jeune reine le nomma peu après conseiller de justice, membre du conseil privé et évêque de Ross. Il s'occupa activement avec quinze autres commissaires de réunir les lois de l'Écosse en un code, qui fut publié à Édimbourg en 1566, sous le titre de *Black Acts of Parliament* (Actes noirs du Parlement), parce qu'il était imprimé en lettres noires. Après la fuite de Marie Stuart en Angleterre, Lesley se rendit à York, en 1568, défendit habilement la cause de cette reine contre ses accusateurs, et alla ensuite à Londres comme son ambassadeur. Ses démarches pour obtenir la liberté de Marie Stuart n'ayant eu aucun succès, il essaya d'arriver au même but en ménageant un mariage entre la reine d'Écosse et le duc de Norfolk. Cette intrigue irrita Élisabeth, qui le fit emprisonner d'abord dans l'île d'Ély, puis à la Tour. Il obtint sa mise en liberté en 1573, et se retira dans les Bays-Bas, d'où il continua à intercéder auprès des rois d'Espagne et de France, des princes d'Allemagne et du pape en faveur de la royale captive. En 1579 il fut nommé suffragant du siége de Rouen. Dans une de ses visites épiscopales, il fut enlevé par des huguenots, qui, en le menaçant de le livrer aux Anglais, lui extorquèrent une rançon de trois mille pistoles. En 1593 il obtint l'évêché de Constance jusqu'au moment où il serait réintégré dans celui de Ross. Mais, reconnaissant peu après l'impossibilité de rentrer en Écosse, il se retira dans le monastère de Guirtenbourg, où il mourut. On a de Lesley : *Afflicti animi Consolationes, et tranquilli animi Conservatio duobus libris* ; Paris, 1574, in-8° ; — *De Origine, Moribus et Rebus gestis Scotorum, a primordio gentis ad annum* 1562 ; Rome, 1578. Cet ouvrage en dix livres est pour la partie ancienne un abrégé de l'*Histoire* d'Hec-

tor Boëthius ; les trois derniers seulement appartiennent en propre à l'évêque de Ross, qui y fait l'apologie de Marie Stuart. Lesley publia avec son Histoire une *Parænesis ad nobilitatem populumque Scotorum* et une *Regionum et insularum Scotiæ Descriptio*; — *Defence of the honnour of Mary, queen of Scotland, with a declaration of her right, title and interest to the crown of England*; Liége, 1571, in-8°; — *A Treatise shewing that the regimen of Woman is conformable to the law of God and nature*; Liége, 1571, in-8°; et trois ouvrages restés manuscrits, savoir : *De Titulo et Jure Mariæ, Scotorum reginæ, quo Angliæ successionem jure sibi vindicat*; — *An Account of his embassage in England, from* 1568 *to* 1572; — *An Apology for the bishop of Ross, as to what is laid to his charge concerning the duke of Norfolk*. Z.

Mackenzie, *Lives and Characters of the most eminent Writers of the Scottish nation*, t. II. — Anderson, *Collections relating to the history of Mary, queen of Scotland*, t. I. — Spotswood, *History of the Church and State of Scotland*, l. VI. — Nicholson, *Scot. historical Library*. — Laing, *History of Scotland*. — Chaufepié, *Dictionnaire Historique*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LESLEY (*Alexandre*), orientaliste écossais, né dans le comté d'Aberdeen, en 1694, mort à Rome, le 27 mars 1758. Il appartenait à une famille catholique, et fit ses études à Douai. Il entra ensuite dans la Société de Jésus, et professa en Italie dans plusieurs colléges de son ordre. Après avoir rempli plusieurs missions dans sa patrie, il fut nommé en 1744 préfet des études au collége des Écossais à Rome. Il passa au collége des Anglais comme professeur de théologie morale, et fut associé en 1749 au jésuite Émanuel de Azevedo pour la publication du *Trésor liturgique*. Ce grand travail l'occupa pendant le reste de sa vie. On a de lui : *Missale mixtum secundum regulam beati Isidori dictum, Mozarabes; præfatione, notis et appendice ornatum*; Rome, 1755, deux parties in-4°. C'est une réimpression du *Missel mozarabique* publié à Tolède en 1500 par l'ordre du cardinal Ximénès : Lesley y a joint un bon commentaire, et l'a fait précéder d'une préface sur l'origine et les variations du rite mozarabique. Z.

Annali Litterarj d'Italia, t. III, par. 2, p. 494.

LESLIE (*John*), prélat protestant écossais, né vers 1570, à Balquhaine, mort en 1671, à Clogher. En sortant d'Oxford, il se mit à voyager, et parcourut l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la France; il parlait les langues de ces diverses contrées avec une remarquable facilité, et possédait à un tel point la langue latine qu'en Espagne on disait de lui, en matière de proverbe : *solus Lesleius latine loquitur*. Il resta vingt-deux ans de suite à l'étranger, et se trouva au siége de La Rochelle ainsi qu'à l'expédition de l'île de Rhé avec le duc de Buckingham. Homme affable et de façons accomplies, il fut bien accueilli dans toutes les cours qu'il visita, et jouit d'une faveur particulière auprès de Charles Ier, qui le fit entrer au conseil privé. Ce ne fut qu'assez tard (il avait près de cinquante ans) qu'il consentit à revêtir les honneurs ecclésiastiques; entré de bonne heure dans les ordres, il avait laissé la robe de côté pour courir le monde. Il fut d'abord évêque des Orcades, puis de Raphoe (1633). Lorsque éclata la rébellion de 1641, il prit parti pour le roi, et soutint même un long siége dans sa résidence épiscopale, sorte de château fortifié qu'il avait bâti récemment, et qui fut le dernier de l'Irlande à se soumettre aux soldats de Cromwell. En 1661 il fut transféré à Clogher. Lorsqu'il mourut, il avait plus de cent ans; c'était probablement le plus ancien des évêques du monde chrétien. P. L—y.

Chalmers, *Biog. Dictionary*.

LESLIE (*Charles*), controversiste anglais, fils du précédent, né en Irlande, où il est mort, le 13 avril 1722. Il quitta l'étude du droit pour celle de la théologie, reçut les ordres en 1680, et devint chancelier du diocèse de Connor. Sous le règne de Jacques II, il lutta, par ses conseils et dans des discussions publiques, contre l'influence croissante du parti catholique, et pourtant, obéissant à un point d'honneur exagéré, il crut de son devoir de rester fidèle à un prince qu'il n'aimait pas. Ayant obstinément refusé de prêter de nouveaux serments à Guillaume et à Marie, il fut dépouillé de tous ses bénéfices, ce qui le fit regarder comme le principal chef des non-jureurs. Forcé bientôt de quitter le royaume, il rejoignit le prétendant à l'étranger, et fit tout ce qu'il put pour le persuader d'embrasser le protestantisme; voyant ses tentatives inutiles et las d'errer si longtemps hors de son pays, il y retourna, en 1721, et mourut quelques mois plus tard. Les écrits théologiques et politiques de Leslie sont en très-grand nombre. « Il les composait, dit Moréri, selon les occasions que lui en fournissaient ses adversaires ou la nécessité de se défendre. Comme il s'était trouvé tantôt avec des juifs, tantôt avec des presbytériens, quakers, sociniens, etc., le zèle de les convaincre lui arrachait les traités qu'on a de lui contre ces sectaires. Il ménageait encore moins les déistes. » Nous citerons de lui parmi ses écrits politiques, presque tous anonymes : *Answer to the State of the protestants of Ireland*; Londres, 1692, in-4°; — *Cassandra*; 1703, in-4°; — *Rehearsals*; c'est un recueil de feuilles, publiées d'abord une fois la semaine, ensuite deux fois, en deux pages in-folio, en forme de dialogue sur les affaires du temps; il le commença en 1704 et le continua pendant six à sept ans; — *Principles of dissenters concerning toleration and occasional conformity*; 1705, in-4°; — *The good old Cause, or Lying in truth*; 1710, pièce qui attira contre lui un ordre d'arrestation; — *Anatomy of a Jacobite*; — plusieurs brochures en réponse aux attaques de Higden et de Hoadly. Ses prin-

ıx traités de controverse religieuse sont : *Snake in the grass* (Le Serpent dans ɔe, ou Satan transformé en ange de lu- ɛ); Londres, 1697, in-8°; — *History of ınd Heresy*; 1698, in-8°, contre les pres- 'iens; — *A Short and easy method with Deists*; 1699, in-8°; la plupart des argu- s de cet écrit se trouvent reproduits dans *éthode courte et aisée pour combattre léistes* de l'abbé de Saint-Réal; — *Essay erning the divine right of tythes*; 1700, '; — *The present State of Quakerism in land*; 1701, in-8°; — *The Case of the l and pontificate*; 1702, in-8°; — *The h of Christianity demonstrated*; 1711, etc. les écrits théologiques de Leslie ont été ɔrimés à Londres, en 1721, 2 vol. in fol.

P. L—Y.

net, *Own Times*. — *Encyclop. Britannica* (suppl.). réri, *Dict. Hist.*

ESLIE (Sir *John*), physicien, chimiste et ématicien anglais, né le 16 avril 1766, à ɔ, dans le comté de Fife (Écosse), mort ıovembre 1832, dans sa résidence du même é. Son enfance, débile et maladive, oc- nna de fréquentes interruptions dans sa pre- ɜ éducation. Il montra néanmoins de bonne ɜ un goût décidé pour les sciences exactes, véritable éloignement pour l'étude des lan- , plus particulièrement du latin, étude dans ılle il réussit pourtant plus tard d'une ma- remarquable. Avec l'assistance de son frère Alexandre, il fit bien vite d'assez grands 'ès en arithmétique et en géométrie pour r attention du ministre de la paroisse, 'intermédiaire duquel il fut probablement nté aux professeurs Robison et Stuart, et à instigation il fut envoyé en 1779 à l'univer- le Saint-André. Là ses talents lui valurent tronage du comte de Kinnoul, alors chan- de l'université, qui offrit de faire les frais de ation du jeune Leslie, si son père consentait estiner à l'Église. Après six ans passés dans université, il alla avec James Ivory à Édim- ʒ, où il suivit les cours de divers professeurs ınt trois années. Dans le même temps il fut ʒé par Adam Smith pour l'aider dans l'é- ion de son neveu, Douglas, depuis lord n. En 1788 il devint le précepteur de deux 'icains du nom de Randolph, jeunes étu- s de l'université d'Édimbourg, avec lesquels tit à la Virginie. Après une absence d'environ ı, pendant laquelle il visita New-York, Phi- ɔhie, etc., Leslie revint en Écosse. Au com- ement de 1790, il se fixa près de Londres, doute dans l'intention d'ouvrir des cours ı philosophie naturelle; mais, craignant de s réussir, il se décida à écrire dans des ou- s périodiques pour assurer son existence. nmença par donner des articles au *Mon- Review*, et vers le même temps il fut em- par W. Thomson à fournir des notes pour une Bible qu'il devait publier. Leslie traduisit de Buffon *Natural History of Birds*, Londres, 1793, 9 vol. in-8°, et cette publication lui pro- cura une certaine indépendance. En 1794, il vi- sita la Hollande, et en 1796 il parcourut l'Al- lemagne et la Suisse, en compagnie de Thomas Wedgwood. A son retour, il fut porté candi- dat pour une chaire de l'université de Saint- André, et peu de temps après pour celle de philosophie naturelle à Glasgow; ces deux ten- tatives furent infructueuses. En 1799 Leslie re- tourna sur le continent, et visita le Danemark, la Norvège et la Suède avec Robert Gordon. En 1805 il se présenta comme candidat à la chaire de mathématiques à l'université d'Édim- bourg, devenue vacante par la promotion du professeur Playfair à la chaire de philosophie naturelle. Cette nomination appartenait bien aux magistrats d'Édimbourg; mais, aux termes de la charte de constitution de l'université, ces magistrats devaient demander l'avis du clergé pour le choix des professeurs. Le clergé, qui désirait la nomination de Thomas Macknight, fit une vive opposition à l'élection de Leslie, qu'il accusait de partager les idées de Hume. Leslie obtint néanmoins cette chaire, qu'il remplit avec autant de zèle que de talent pendant quatorze ans. En 1819, à la mort de Playfair, il fut appelé à lui succéder à la chaire de philosophie natu- relle. Nommé baronet le 27 juin 1832, il mourut peu de temps après.

Vers 1794, Leslie s'était occupé d'expériences hygrométriques. Avant 1800, reprenant les es- sais de Sturmius, de Dalton et de Rumford, il avait inventé son *thermomètre différentiel*, destiné à indiquer les moindres variations de température. Avec cet instrument, Leslie vé- rifia et développa les résultats déjà obtenus par Rumford au moyen de son thermoscope; il con- firma la doctrine de ce savant et de Dalton, et prouva que la nature des surfaces influe sur la facilité avec laquelle les corps reçoivent et émet- tent le calorique, et que plusieurs enduits ou enveloppes, comme celles en terres poreuses, accélèrent le refroidissement au lieu de le re- tarder. Leslie suppose que le rayonnement ca- lorique a lieu au moyen de pulsations aériennes ou de vibrations de l'air, supposition qui paraît inconciliable avec le fait du rayonnement dans le vide. Il se laisse parfois aller à la fantaisie de son imagination, comme lorsqu'il pense que la lune est phosphorescente et qu'elle doit un jour s'obscurcir; que la terre renferme une con- cavité pleine de lumière concentrée brillant du plus vif éclat, etc. En mélangeant l'eau avec dif- férentes substances, Leslie trouva en 1810 un procédé de congélation artificielle dont l'industrie s'empara pour répandre l'usage des glaces dans les pays chauds. En 1817, il montra que les substances volcaniques en général, particulière- ment la pierre ponce, réduites en poudre et dans un état complet de dessiccation, ont une puissance

d'absorption de l'eau aussi forte que celle de l'acide sulfurique, et qu'avec ces substances et d'autres ayant la même propriété on peut opérer des congélations artificielles très-promptes. Enfin Leslie fit exécuter des appareils pour obtenir de la glace au moyen du vide produit par une machine pneumatique. Ces appareils excitèrent l'étonnement et la curiosité. On s'en servit pour faire des glaces à Rio-Janeiro, à Bahia, au Sénégal, et en Égypte le pacha voulut en faire l'essai le premier.

Leslie plaçait la faculté d'invention bien au-dessus de la faculté d'induction. Comme auteur, son style est faible et manque de simplicité; comme professeur, il supposait souvent une capacité trop grande ou des études trop fortes chez ses auditeurs, et s'exposait à n'être pas compris. D'un autre côté, son active curiosité, ses lectures variées et sa puissante mémoire le menèrent à de vastes connaissances, qu'il appliqua avec succès en plusieurs occasions à l'avancement de la science. Ses curieux instruments et ses expériences intéressantes attestent à la fois l'utilité et l'originalité de ses travaux. On a de Leslie : *Essay on the resolution of indeterminate equations*, dans les *Edinburgh Philosophical Transactions* pour 1788 ; — *Experimental inquiry into the nature and properties of heat*; 1804, in-8° : travail qui lui valut la médaille de Rumford de la Société royale de Londres ; — *Elements of Geometry, geometrical analysis and plane trigonometry*; 1809, in-8°; — *Account of experiments and instruments depending on the relations of air to Heat and Moisture*; 1813, in-12; — *Philosophy of Arithmetic*; 1817; — *Geometry of curve Lines*; 1821, in-8°; — *Elements of natural Philosophy*, volume Ier, contenant la mécanique et l'hydrostatique; 1823, in-8°. Leslie a donné dans les *Edinburgh Philosophical Transactions: On certain impressions of cold transmitted from the higher atmospheres, with a description of an instrument adapted to measure them*; 1818; — *Observations on Electrical Theories*; 1824 ; — dans l'*Encyclopædia Britannica*, les articles *Achromatic Glasses*; — *Acoustics*; — *Aeronautics*; — *Andes*; — *Angle*; — *Angle (trisection of)*; — *Arithmetic*; — *Atmometer*; — *Barometer*; — *Barometrical Measurements*; — *Climate*; — *Cold and Congelation*; — *Dew*; — *Interpolation*; — *Meteorology*; — *Progress of the mathematical and physical Sciences during the eighteenth century*; — dans l'*Edinburgh Review* : des articles sur les *Mémoires de la Société d'Arcueil*; —sur l'*History of the Barometer*; — sur l'*Arithmétique des Grecs*, de Delambre; — sur les *Voyages géologiques* de L. de Buch; — sur *Vue physique des régions équatoriales* et les *Voyages* de Humboldt; — et sur *Attemps to discover a North-West passage*; — dans le *Philosophical Journal* de Nicholson : *Description of an Hygrometer and Photometer*; — *On the Absorbent Powers of different Earths*; — *Observations on Light and Heat, with Remarks on the Enquiries of Dr Herschel*. Quelques mémoires de Leslie sur des sujets de physique ont aussi été imprimés dans les *Transactions* de la Société royale de Londres.

L. L—T.

Macvey Napier, *Memoir of sir J. Leslie*, 1838. — *English Cyclopædia* (*Biography*). — Rose, *New General Biogr. Dict.*

LESLIE (*Ernest*), littérateur français, né en 1743, en Écosse, mort en 1779, à Nancy. Il entra dans l'ordre des Jésuites, fut mis par le roi Stanislas à la tête du séminaire de Nancy, et appartint dès sa création à l'Académie de cette ville. Il connut Voltaire à la cour de Lunéville, etc.: dans sa correspondance avec les amis qu'il y avait laissés, l'auteur de *La Henriade* ne manquait jamais de faire assurer le P. Leslie de ses *tendres rapports*. On a de ce dernier : *Abrégé de l'Histoire généalogique de la Maison de Lorraine*; Commercy, 1740, in-8° : excellent travail, qui parut sous le nom d'un de ses élèves, le marquis de Ligniville; — trois *Odes* au roi de Pologne, Stanislas. J. L.

Mém. de la Soc. roy. des Sc. et Belles Lettres de Nancy, 1754, t. I. — Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. III.

⁎ **LESLIE** (*Éliza*), femme de lettres américaine, née le 15 novembre 1787, à Philadelphie. Bien qu'elle eût de bonne heure manifesté un penchant décidé pour les lettres, elle ne fit paraître aucune production de sa plume avant l'âge de quarante ans ; elle se mit alors à écrire des livres d'économie domestique, qui obtinrent une grande circulation. Dans un genre plus relevé, elle a publié : *The Mirror*, recueil d'historiettes; — *The Wonderful Traveller*; — *Amelia, or a young lady's vicissitudes*, roman inséré dans un annuaire qu'elle édita sous le titre *The Gift*; — *Pencil Sketches*; 3 vol.: recueil de contes et nouvelles; — *The Behaviour Book*; 1853; — beaucoup de livres à l'usage de la jeunesse. P. L—Y.

Cyclop. of American Literature, II.

⁎ **LESLIE** (*Charles-Robert*), peintre anglais, frère de la précédente, naquit à Londres, en 1794. Il avait cinq ans lorsque ses parents quittèrent Londres pour aller s'établir à Philadelphie. Ses premiers essais attirèrent l'attention de plusieurs personnes, qui le décidèrent à se rendre en Angleterre pour y poursuivre ses études, et lui remirent à son départ des lettres de recommandation pour les chefs d'une maison américaine établie à Londres. C'était en 1811; quatorze ans plus tard, M. Leslie était membre de l'Académie royale. Ses maîtres avaient été deux Américains, Benjamin West et Washington Allston; ses tableaux de *Sir Roger de Coverley allant à l'église*, *Anne Page et Slender*, et *Le premier Mai au temps de la reine Élisabeth* avaient commencé

putation. Au milieu de ses nombreux tra- M. Leslie trouva le temps d'écrire une son ami Constable, et de publier en 1854 *anuel* à l'usage des jeunes peintres. Des as de santé l'obligèrent à se démettre en des fonctions de professeur à l'Académie e, qu'il exerçait depuis 1848. Dans tous ses ux, cet artiste se montre intelligent et fi- traducteur des écrivains qui l'inspirèrent. is Shakespeare, Cervantes, Molière, Sterne, er Scott ne furent aussi intimement com- ar les peintres qui ont tenté d'illustrer leurs es. Le caractère des différents personnages ujours parfaitement saisi, l'expression en ste et le sentiment vrai; « ce sont les por- vivants des êtres que le poëte a rêvés », dit ses biographes. Nous mentionnerons parmi uvres les plus remarquables : *Sancho Pança Duchesse* (1824), sujet favori du peintre, n a fait plusieurs répétitions avec change- ; — *Don Quichotte renonçant à ses ts de retraite dans la Sierra Morena*); — *Le Chapelain reprochant au duc ourager les folies du chevalier de la he* (1849); — *Sancho et le docteur Pedro* (1855), etc.; — plusieurs toiles traduisant re;— *Le Bourgeois gentilhomme faisant armes avec sa servante* (1841); — une du *Malade imaginaire* (1843); — *Trisso- isant son sonnet aux dames* (1845); — *les II et lady Bellenden déjeûnant dans r de Tillietudlem* (1837);— plusieurs scè- irées de l'histoire d'Henri VIII : — *La Catherine priant ses femmes de faire de usique pour chasser ses tristes pensées*); — *Wolsey découvrant le Roi dans eine donnant son dernier message pour l* (1849); et *Le Roi* (1850); — *Slender isant Anne Page* (1825); — *Le Dîner M. Page* (1831); scène des *Joyeuses Com- s de Windsor* (1838); la scène du tail- lans *La méchante Femme mise à la rai-* 1832); — *Autolycus* (1836) et *Florizel et ita* (1837); — scènes du *Conte d'hyver*; e scène de *La douzième Nuit* (1842); — *cle Toby et la veuve Wadman* (1831), ta- bien connu en France; — *Tristram Shandy uvant ses manuscrits*; 1833; — *La Lec- du testament de Roderick Random*); — *Roger de Coverley et les Gypsies*); — scènes du vicaire de *Wakefield* (1843); e *Tom Jones* (1850); etc.

tre ses tableaux *littéraires*, M. Leslie a uit quelques tableaux de genre et deux officielles qui ont eu beaucoup de succès ngleterre : *La Reine recevant le sacrement couronnement* (1843), et *Le Baptême princesse royale* (1855). Parmi les por- qu'il a peints, les plus estimés sont ceux . *Angelo*, de *C. Dickens* et *du chirurgien ers*; la plupart de ses ouvrages ont été s. E. Cottenet.

The art Journal (1856). — *Men of the Time*. — Tuckerman, *Sketches of American Painters*; — New-York, 1847. — Arnold, *Magazine of the Fine Arts*, 1834. — Waagen, *Kunstwerke und künsteler in England*; Berlin.

L'ESPAGNANDEL (*Matthieu*). *Voy.* Espagnandel.

L'ESPARRE (*André* de Foix, seigneur de), capitaine français, mort en 1547. Frère cadet de Lautrec et de Lescun, maréchal de Foix, « il fut, dit Brantôme, très-vaillant comme ses deux frères »; suivant d'autres écrivains, « c'était un jeune homme sans talent et sans expérience ». Il commandait en Guyenne, et fut chargé en 1521 de chasser les Espagnols de la Navarre. François I[er] s'était, par le traité de Noyon, réservé le droit de secourir le roi de Navarre. C'était d'ailleurs un moyen pour lui de plaire à la comtesse de Chateaubriant, parente de ce roi. Il permit à André de L'Esparre de lever cinq ou six mille Gascons, de les joindre à trois cents lances de Lautrec et d'entrer avec cette petite armée en Navarre. L'Esparre accomplit en quinze jours la conquête de cette province. Pampelune même ne lui opposa qu'une faible résistance, et Ignace de Loyola, son défenseur, y tomba blessé grièvement. L'Esparre vint ensuite mettre le siége devant Logroño, ville frontière de la Vieille-Castille; mais il affaiblit imprudemment son armée par de nombreux congés qu'il donna à ses soldats afin de profiter de leur solde. Attaqué le 30 juin par les Castillans, il reçut dans le combat tant de coups de masse sur son casque qu'il en perdit la vue. Ses troupes furent taillées en pièces, et la Navarre fut reperdue aussi rapidement qu'elle avait été conquise. Dès lors la vie de L'Esparre n'offre plus d'intérêt historique. A. d'E—p—c.

Du Bellay, *Mémoires*, liv. I, p. 89-92. — Belcarius, *Comment.*, liv. XVI, p. 481. — Arnold Ferron, *De Rebus Gallicar.*, liv. V, p. 95. — Brantôme, *Vies des Capitaines*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XVI, p. 123 125, 131.

L'ESPÉE (*Jacques*), chroniqueur belge, né en Hainaut, en 1516, mort à Liessies, le 24 novembre 1546. Ses études terminées, il entra chez les Bénédictins de Liessies, et y termina sa courte existence. On a de lui : *Chronicon Monasterii Lætiensis, ab initio* (751) *usque ad sua tempora* (1544); Liessies et Anvers, in-4°. A. L.

Brasseur, *Ill. Hannoniæ Sidera*, p. 37. - Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. VII, septembre, p. 489.

LESPINASSE (*Claire-Françoise* (1) M[lle]), femme célèbre par son esprit, naquit à Lyon, en 1731 ou 33, et mourut à Paris, le 23 mai 1776 (2). Elle était fille naturelle d'une grande dame qui vivait séparée de son mari (3). Quant au père, il ne se fit jamais connaître par aucune marque

(1) Prénoms donnés par l'éditeur de ses lettres, publiées en 1806. M. Jules Janin, dans sa préface à une nouvelle édition des *Lettres de Mlle Lespinasse*, la nomme *Julie-Jeanne-Éléonore*.

(2) Dates données par M. Jules Janin.

(3) Guibert citait discrètement le nom de cette dame dans un opuscule dont M[lle] Lespinasse est le sujet; Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, l'appelle nettement la comtesse d'Albon.

d'affection ou d'intérêt pour elle; on nommait tout bas le cardinal de Tencin : *Lespinasse* était un nom d'emprunt. Après la mort du comte d'Albon, la comtesse, qui avait confié à des étrangers cette enfant qu'elle ne pouvait pas reconnaître pour sa fille, la prit chez elle, en apparence, par un sentiment de charité. Elle lui donna une éducation distinguée; mais elle lui fit un mystère de sa naissance. Mlle Lespinasse entrait à peine dans sa dix-huitième année, lorsqu'elle perdit presque subitement sa protectrice. « Elle resta abandonnée à des parents, qui bientôt ne furent plus que ses persécuteurs » dit Guibert, dans son *Éloge d'Éliza*, nom fictif sous lequel il désigne Mlle Lespinasse. M. Janin raconte que Mme d'Albon, se voyant près de mourir, avait remis à sa fille « une cassette de papiers et une somme considérable en bons louis d'or ». Il ajoute que Mlle Lespinasse se laissa voler la cassette et donna l'argent aux héritiers légitimes de sa mère. La jeune fille se trouvant alors dans le dénûment, une de ses sœurs, qui vivait dans ses terres, se décida à la prendre chez elle pour faire l'éducation de ses enfants. Quelques années plus tard, Mlle Lespinasse renonça à cette place d'institutrice, pour aller vivre à Paris chez la marquise du Deffand, en qualité de demoiselle de compagnie. Ces deux dames furent d'abord très satisfaites l'une de l'autre; leur bonne entente ne pouvait pas durer longtemps. La marquise, femme spirituelle, mais bizarre et méchante, avait perdu presque entièrement la vue; et ce n'était pas une tâche facile que celle de la distraire de ses ennuis. Bien que la modicité de son revenu l'eût obligée de se retirer dans un couvent, elle voyait toujours le grand monde au milieu duquel elle avait passé la phase brillante de sa vie; ce monde fut bientôt la seule compensation que Mlle Lespinasse trouva aux désagréments de sa place. Mme du Deffand faisait « du jour la nuit, et de la nuit le jour ». Ce renversement de la distribution naturelle du temps était nuisible à la constitution délicate de Mlle Lespinasse; les lectures à voix haute par lesquelles il lui fallait endormir la marquise à l'issue de ses longues veillées épuisaient la poitrine de la jeune fille. L'amitié d'un homme célèbre, que peut-être un lien secret de parenté attacha doublement à la pauvre orpheline, consolait celle-ci de son état de dépendance; le fils si longtemps désavoué de Mme de Tencin, dont il punit l'indifférence en la désavouant ensuite à son tour, le savant géomètre D'Alembert, était un des habitués du salon de Mme du Deffand, où la présence de Mlle Lespinasse l'attira plus fréquemment qu'auparavant. Il ne fut pas seul parmi les amis de la marquise à apprécier le mérite de sa demoiselle de compagnie; Turgot, Chastellux, et beaucoup d'autres hommes éminents, partagèrent sa sympathie pour elle. Afin de jouir plus librement de la conversation attrayante de Mlle Lespinasse, ils s'avisèrent d'arriver le soir chez Mme du Deffand un peu plus tôt que l'heure à laquelle cette dame était visible; ces moments d'attente, ils les passaient dans le petit appartement de Mlle Lespinasse. On fit d'abord un secret de ces réunions à la marquise; mais elle en eut connaissance, et alors elle éclata en reproches à l'adresse de ses amis aussi bien que de Mlle Lespinasse. Il y eut entre les deux femmes une brusque et violente rupture; la fille de la comtesse d'Albon se serait trouvée sans moyens d'existence si la société presque tout entière de la marquise ne l'avait prise sous sa protection. On obtint pour elle, par l'entremise du duc de Choiseul, une gratification annuelle sur la cassette du roi; Mme de Luxembourg lui meubla complétement un appartement, rue Bellechasse; enfin Mme Geoffrin, cette bienfaitrice déclarée des gens d'esprit, lui fit une pension de 3,000 francs. Ce fut alors que, dans l'aimable liberté du *chez soi*, Mlle Lespinasse révéla à ses amis toute l'étendue et toute l'originalité de sa rare intelligence. Cette intelligence embellissait son visage au point que l'on oubliait sa laideur dès qu'elle parlait. Mlle Lespinasse était grande et bien faite; mais la petite vérole avait entièrement gâté ses traits. C'était une chose merveilleuse que la manière dont cette remarquable personne tenait son salon, qui ne devint pas une coterie comme presque toutes les sociétés exclusives auxquelles s'appropriait la dénomination de *bureau d'esprit*. A l'exception de quelques amis de d'Alembert, son cercle n'était pas composé de gens qui fussent liés les uns avec les autres. « Elle les avait pris, dit Marmontel, çà et là dans le monde, mais si bien assortis que lorsqu'ils étaient dans son salon, ils s'y trouvaient en harmonie comme les cordes d'un instrument monté par une main habile. Nulle part la conversation n'était plus vive, ni plus brillante, ni mieux réglée que chez elle ». Plus loin, il compare Mlle Lespinasse à « une fée qui, d'un coup de baguette, change à son gré la scène de ses enchantements ». Ce n'est pas un médiocre talent que celui de savoir animer et rendre intéressante et agréable pour tous, durant plusieurs heures de suite, une conversation à laquelle on doit faire participer, sinon à la fois, du moins tour à tour, trente à quarante personnes; c'était le nombre moyen des amis qui se réunissaient le soir chez Mlle Lespinasse, seulement pour causer; car la modicité de son revenu ne lui permettait pas de donner à souper. L'esprit le plus vif et l'instruction la plus variée ne suffisent pas à procurer ce talent; pour l'acquérir, pour l'exercer, il faut avoir un fonds de cette véritable sociabilité qui dérive de la bienveillance du caractère. Mlle Lespinasse, qui était « toujours exempte de personnalité et toujours naturelle », poussait cette bienveillance et cette sociabilité jusqu'à la philanthropie, qualité peu commune à cette époque et qui valut à Turgot lui-même les sarcasmes des grandes dames. Mais Mlle Lespinasse

pas une femme frivole; tout ce qui se rap-
t au bien public et au progrès de l'huma-
ouchait fortement son âme; la joie qu'elle
éclater lors de l'édit d'abolition des cor-
n est une preuve. Compâtissante et gé-
e, elle regrettait surtout de n'avoir point
une, parce qu'elle ne pouvait pas soulager
lheureux. Cependant, l'aménité de ma-
de Mlle Lespinasse était plutôt raisonnée
pontanée. Profondément blessée par les
procédes d'une famille égoïste, elle avait
on cœur un levain de chagrin qui lui fai-
chercher avec une sorte d'ardeur, comme
ucissement à d'amers souvenirs, les dis-
ns du grand monde. D'Alembert lui disait
l'envie d'avoir une cour et ce qu'on appelle
monde des amis, la portait quelquefois à
r sa fierté à son amour-propre, en faisant
ances lorsqu'on n'allait pas au-devant
. Sa santé s'affaiblit par la fatigue de cette
n incessante. Suivant Marmontel, un des
s de Mlle Lespinasse était ce naturel brû-
i passionnait son langage et communiquait
pinions la chaleur, l'intérêt, l'éloquence du
ent ». Mais cette exaltation de sentiment,
de l'imagination, en donnant à Mlle Lespi-
un éblouissant prestige, devint aussi
lle une source de tourments cachés qui,
in de sa vie, ne laissèrent pas à son esprit
l jour de trêve. Grimm, après avoir dit
mourut d'une passion malheureuse, ajoute
fut sa cinquième ou sixième. Ceci est une
ation. Il était assez naturel que Mlle Les-
désirât sortir de la situation isolée et
e dans laquelle elle se trouvait, puis-
n'avait pas d'autres ressources que les
tés du roi et de quelques particuliers. Si
ût pas porté ses vues sur des hommes
haute position, la grande fortune, l'am-
de leur famille ou la leur propre, met-
n quelque sorte une barrière entre elle et
e aurait pu s'établir très-convenablement.
se voyant l'objet de l'admiration et de
tion de jeunes gens d'un rang élevé, elle
a qu'un de ceux-là pourrait s'éprendre
ortement d'elle pour l'épouser. « Cette
use espérance, plus d'une fois trompée, re-
encore Marmontel, ne se rebutait pas;
angeait d'objet, toujours plus exaltée, et si
qu'on l'aurait prise pour l'enivrement de
». C'était bien de l'amour que ressentait
espinasse, lorsqu'elle se trouvait sous le
d'une de ces illusions. Dans ses lettres,
les expressions qui, pour nous servir de
phore employée par leur premier éditeur,
t le papier.
1772, Mlle Lespinasse fit la conquête du
s de Mora, fils du comte de Fuentès, am-
eur d'Espagne en France. Bien qu'elle
s âgée que lui de dix ans, il conçut pour
attachement si profond, que sa famille en
l'inquiétude, et le fit rappeler à Madrid
par le ministre. Le départ du jeune Espagnol mit au désespoir Mlle Lespinasse; néanmoins, ayant fait, peu de temps après, la rencontre de M. de Guibert, un cadet de famille, chez Mme Lebrun, la célèbre artiste peintre, elle se laissa distraire de son chagrin par une nouvelle inclination de cœur, qui ne fut pas plus heureuse que la précédente; elle donna lieu à un commerce de lettres dont celles seulement qui ont été écrites par Mlle Lespinasse furent publiées trente ans après sa mort; on les avait trouvées dans ses papiers parce qu'elle se les était fait rendre par Guibert, lors du mariage de ce dernier. Tout imprégnées d'amour et de jalousie que sont ces lettres, on n'y rencontre pas une phrase, pas un mot qui puisse être interprété autrement que comme l'expression d'un amour romanesque. Ce qu'il y a de très-curieux, c'est le partage presque égal que Mlle Lespinasse fait de son cœur entre Guibert et Mora, avec une ingénuité dont on trouverait difficilement un autre exemple. Comme Guibert n'était pas une nature désintéressée jusqu'à faire abnégation de son amour-propre, la première ardeur de ses sentiments pour Mlle Lespinasse dut être fort refroidie par l'incohérence de ceux qu'elle lui exprimait. Ainsi elle lui écrit, en parlant de Mora absent, dont la santé l'inquiète : « J'ai reçu beaucoup de détails; ils ont calmé mon désespoir... Mais concevez s'il est possible d'avoir un moment de repos en tremblant sans cesse pour la vie de quelqu'un à qui l'on sacrifierait la sienne à tous les instants?... Oh! si vous saviez combien il est aimable, combien il est digne d'être aimé?... Qu'êtes-vous donc pour m'avoir détournée un instant de la plus charmante et de la plus parfaite de toutes les créatures?... Je ne sais par quelle fatalité ou par quel bonheur j'ai été susceptible d'une affection nouvelle. »... A ces lignes détachées de billets de dates différentes, il faut, pour donner une idée de la variabilité de l'imagination de Mlle Lespinasse, opposer des passages d'autres lettres où son amour pour Guibert s'exhale en ces termes : « Je cède au besoin de mon cœur, mon ami, je vous aime; je sens autant de plaisir et de déchirement que si c'était la première et la dernière fois de ma vie que je prononcerais ces mots! » — Mora mourut; son souvenir venait toujours se placer entre elle et Guibert chaque fois que ce dernier lui donnait quelque sujet de jalousie. « Oh! que vous avez bien vengé M. de Mora! » lui écrit-elle un jour.

Vers le milieu de l'année 1774, on proposa à Guibert un mariage qui lui convenait fort, et qui se fit effectivement l'année suivante. Il cacha aussi longtemps que cela lui fut possible ce projet à son amie; quoique celle-ci lui eût elle-même proposé de riches partis, il pressentait que son mariage lui causerait une peine mortelle. Mlle Lespinasse, devinant peut-être ce qu'on lui cachait, se montre inquiète, tourmentée; elle se

reprend à vanter Mora; elle rapporta à Guibert les derniers mots que lui avait adressés le jeune Espagnol; elle n'avait reçu le billet qui les contenait que longtemps après qu'il le lui avait écrit. « J'allais vous revoir, lui disait-il, et il faut mourir!... Quelle affreuse destinée! Mais vous m'avez aimé, et vous me faites encore éprouver un sentiment doux,... je meurs pour vous ». Ce dernier adieu était attendrissant; aussi Mlle Lespinasse ajoute-t-elle qu'en le retraçant sur le papier, elle ne peut s'empêcher de fondre en larmes; et il semble qu'à l'âge de quarante-deux ans qu'elle venait d'atteindre, le souvenir d'un tel amour aurait dû satisfaire son cœur et sa tête; mais on eût dit que chaque année qui s'écoulait augmentait la vivacité de ses passions. Elle proclamait son culte de la mémoire de Mora par les lignes suivantes : « Savez-vous le premier besoin de mon âme lorsqu'elle a été violemment agitée par le plaisir ou la douleur? C'est d'écrire à M. de Mora, je le ranime, je le rappelle à la vie, mon cœur se repose sur le sien, mon âme se verse dans la sienne »... Ensuite elle s'écriait, désolée du mariage de Guibert. « J'ai cru mourir, j'ai voulu mourir, et cela me paraissait plus aisé que de renoncer à vous aimer. » Marmontel définit ainsi cette organisation de feu : « Etonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente et l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. » Pourtant, ce fut seulement à la mort de Mlle Lespinasse, qui arriva un an après le mariage de Guibert, que l'on sut à quel point son imagination était inflammable; jusques là on avait cru généralement que son cœur était consumé par le chagrin d'avoir perdu le marquis de Mora. Les accès de désespoir que lui causaient la froideur et l'inconstance de Guibert, D'Alembert les attribuait à ses regrets de la mort du jeune Espagnol. Elle avait des instants d'égarement qui arrachaient des larmes à ce naïf savant, dont le caractère, plein d'abnégation, ne s'était pas démenti un instant à l'égard de Mlle Lespinasse, quoique cette dernière fût devenue froide et aigre pour lui. Lorsque Mora avait été obligé de quitter Paris, D'Alembert avait mis en usage tous les moyens imaginables pour adoucir la douleur de son amie et ramener auprès d'elle celui qu'elle aimait d'amour. Les jours de courrier, il allait lui-même, le matin, chercher à la poste les lettres que Mora adressait à Mlle Lespinasse, afin que celle-ci les reçût plus tôt. La santé du jeune Espagnol ayant donné de l'inquiétude à sa famille, D'Alembert obtint du médecin Lorry une consultation qui prescrivait l'air de la France au malade. Malheureusement, ce dernier, en revenant d'Espagne, fut attaqué d'une fièvre maligne, qui le força de s'arrêter à Bordeaux, où il mourut. Depuis lors Mlle Lespinasse se détacha toujours de plus en plus de D'Alembert; il ne se plaignit pas d'un changement dont il souffrait cependant beaucoup. C'est à la constance de son attachement pour elle que l'on doit attribuer le bruit auquel Voltaire faisait allusion, lorsqu'il écrivait en 1766 à son ami Damilaville: « Est-il vrai que Protagoras (ainsi appelait-il D'Alembert) épouse Mlle de Lespinasse? » Mais Mlle Lespinasse voulait faire un mariage d'amour, et il ne paraît pas qu'elle ait jamais éprouvé pour D'Alembert un sentiment plus vif que celui d'une amitié fraternelle. Ce sentiment-là justifie un acte de dévouement que des esprits secs pourraient seuls blâmer, en le discutant au point de vue des bienséances de convention. Quelque temps après la brouillerie de Mme du Deffand et de Mlle Lespinasse, D'Alembert tomba gravement malade dans l'insalubre logement qu'il occupait encore chez la vitrière, sa nourrice. On le transporta chez un de ses amis qui demeurait au boulevard du Temple, et Mlle Lespinasse « s'établit chez lui garde-malade, quoi qu'on en pût penser et dire. Personne n'en pensa et n'en dit que du bien ». Lorsque D'Alembert eut recouvré la santé, il voulut consacrer ses jours à l'amie qui avait pris soin des siens. Il se loge après d'elle. « Rien de plus innocent que leur intimité; aussi fut-elle respectée; la malignité même ne l'attaqua jamais, et la considération dont jouissait Mlle Lespinasse, loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus hautement établie. Mais cette liaison si pure, et du côté de D'Alembert toujours tendre et inaltérable, ne fut pas pour lui aussi douce, aussi heureuse qu'elle aurait dû l'être. » Ainsi parle Marmontel, et il est facile de juger par la précision de ses paroles qu'elles étaient l'écho de l'opinion publique. Cependant, plus d'un demi-siècle après que cette femme remarquable eut cessé de vivre, nous avons vu sa mémoire exposée au mépris de la postérité, par des imputations et des invectives également outrageantes; et cela parce que dans un opuscule, résultat d'une de ces débauches de l'esprit qui souillent quelquefois la plume d'écrivains d'ailleurs éminents, Diderot eut la fantaisie de mettre en scène Mlle Lespinasse. Cet opuscule, intitulé: *Le Rêve de D'Alembert*, à peu près inconnu du public contemporain de l'auteur, ainsi que du public de nos jours, a été tiré de l'oubli où il restait par M. Jules Janin, qui y trouve des témoignages irréfragables de l'immoralité de Mlle Lespinasse. « Diderot, dit M. Janin, suppose dans ce *Rêve* que l'amie de D'Alembert a copié un dialogue, lequel dialogue contient des détails incroyables dont il serait impossible même aux plumes les moins timorées de donner une juste idée.... Il faut en effet que Mlle Lespinasse ait été reconnue depuis longtemps la reine et le modèle des femmes qui ont jeté leur bonnet par-dessus les moulins ».

Après avoir qualifié Mlle Lespinasse d'*ancienne servante* de Mme du Deffand, et sa liaison avec D'Alembert de *demi-mariage*, le mordant critique littéraire, devenant un rigide cen-

seur des mœurs privées, s'écrie, indigné que Mlle Lespinasse ait osé prononcer le nom de Clarisse Harlowe : « Clarisse Harlowe, l'ange de la chaste vertu, à propos de la maîtresse publique de D'Alembert! Clarisse, invoquée par Mlle de Lespinasse, voilà de ces étonnements dont il est difficile de revenir! » En regard de cette diatribe, il est juste d'insérer ici l'appréciation que Voltaire fit de Mlle Lespinasse, d'après la voix publique, dans une de ses lettres familières : « Je n'ai jamais vu Mlle Lespinasse, écrivait-il à M. Devaisme, le 17 avril 1776; mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer; je serais bien affligé de sa perte. »

Mlle Lespinasse nous paraît avoir été digne de l'estime générale dont elle jouit de son vivant et longtemps aussi après sa mort. Les chagrins que les erreurs de son imagination lui occasionnèrent pendant la dernière période de son existence atténuent même beaucoup ses torts envers le fidèle ami qui ne lui demandait en retour de son dévouement que la continuation de sa confiance. Mlle Lespinasse, par ses dispositions dernières, avait chargé Mme Geoffrin d'acquitter ses dettes, et elle avait en même temps nommé D'Alembert son exécuteur testamentaire. Mme Geoffrin n'était pas capable de manquer à un appel fait à sa libéralité. D'Alembert en remplissant la mission qui lui était imposée fut douloureusement surpris de découvrir dans les papiers de Mlle Lespinasse ses lettres à Guibert, qui révélaient toute la folie d'une passion insurmontable; il fut encore plus affligé de reconnaître combien ce cœur égaré s'était détourné du sien, puisqu'il ne retrouva pas une seule de ses propres lettres parmi tant d'autres qu'elle avait conservées. Au reste, elle et lui s'étaient déjà trahis quant à la conscience qu'ils avaient du changement effectué dans leur situation vis-à-vis l'un de l'autre, Mlle Lespinasse par ce passage d'une de ses lettres à Guibert : « Si je ne vous paraissais pas trop ingrate, je vous dirais que je verrais partir avec une sorte de plaisir M. D'Alembert. Sa présence pèse sur mon âme et me met mal avec moi-même; je me sens trop indigne de son amitié et de ses vertus »; D'Alembert par ces deux lignes qu'il avait inscrites au-dessous de son portrait lorsqu'il le donna à Mlle Lespinasse, en 1775 :

Et dites quelquefois en voyant cette image :
De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme lui?

Mlle Lespinasse avait écrit plusieurs petits ouvrages de littérature, dont quelques-uns ont été perdus. On a de Mlle Lespinasse : *Lettres* (publiées par Mme de Guibert, avec une préface par M. Barrère); Paris, 1809, 2 vol. in-8°; — *Nouvelles Lettres* (elles ne sont pas authentiques) *suivies du portrait de M. de Mora, et d'autres opuscules*; 1820, in-8°.

Camille LEBRUN.

Marmontel, *Mémoires*. — Grimm, *Correspondance littéraire*. — Guibert, *Éloge d'Éliza*. — D'Alembert, *Aux mânes de Mlle Lespinasse*, et *Discours sur sa tombe*. — *Lettres de Lespinasse*. — Préface à la première édition des *Lettres de Mlle Lespinasse*. — Voltaire, *Correspondance*. — M. Jules Janin, Introduction à une édition des *Lettres de Lespinasse*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tom. II.

L'ESPINASSE (*Augustin*, comte DE). *Voy.* ESPINASSE.

L'ESPINE (*Jean* DE), *Joannes de Spina*, théologien français, né à Daon, en Anjou, mort à Saumur, en 1594. Il fut d'abord religieux augustin, ensuite ministre protestant. On a de lui : *Traité pour ôter la crainte de la mort et la faire désirer à l'homme fidèle*; Lyon, 1558, in-8°; — *Discours du vrai sacrifice et du vrai sacrificateur, œuvre montrant à l'œil, par les témoignages de la Sainte Écriture, les rêveries et les abus de la messe*; 1563, in-8°, et Lyon, 1564, in-8°; — *Traité consolatoire et fort utile contre toutes les afflictions*; Lyon, 1565, in-8° : appel énergique aux armes protestantes contre les armes catholiques; — *Traité des Tentations, et moyen d'y résister*; Lyon, 1566, in-8°; — *Défense et Confirmation du Traité du vrai Sacrifice*; Genève, 1567.

B. H.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Franç.* — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 56.

L'ESPINE (*Charles* DE). *Voy.* ESPINE.

LESPINE DE GRAINVILLE. *Voy.* GRAINVILLE.

LESCZYNSKI. *Voy.* STANISLAS.

LESPINŒIL (*Charles* DE), pseudonyme sous lequel le P. François Garasse fit paraître un libelle diffamatoire contre l'avocat général Louis Servin et en faveur des Jésuites, sous le titre de *Le Banquet des Sept Sages*; 1617, in-8°. Cet ouvrage est devenu fort rare, parce qu'il fut supprimé peu après sa publication. (*Voy.* GARASSE.)

A. L.

LESSABÉ (*Jacques*), latiniste belge, né à Marchiennes, mort à Tournai, le 1er juillet 1557. Il était moine dans un couvent de sa ville natale, et a laissé : *Hannoniæ urbium et nominatiorum locorum ac cœnobiorum, adjectis aliquot limitaneis, ex Annalibus, Anacephalæosis* : c'est une description chorographique du Hainaut; — *Penias Declamatiuncula*; Anvers, 1534, in-12; discours dans lequel l'auteur fait parler la Pauvreté en vers qui n'ont rien de remarquable; — *Carminum tumultuaria Farrago*; Anvers, 1534, in-12 : pièce médiocre. Sweert attribue à Lessabé une *Chronicon universale*.

L—Z—E.

Sweert, *Ath. Belg.*, p. 366. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 417 et 862. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. II, p. 382.

LESSART (*Antoine* DE VALDEC DE), homme d'État français, né en Guienne, en 1742, massacré le 9 septembre 1792, à Versailles. Il obtint en 1768 une charge de maître des requêtes. Il se lia avec Necker, partagea ses vues politiques et administratives, et sous son second ministère, en 1789, fut chargé de la direction d'une partie de l'administration des finances. Nommé, en décembre 1790, contrôleur général des finances en rempla-

cement de Lambert, il passa le mois suivant au ministère de l'intérieur, et le 30 novembre 1791 fut appelé aux affaires étrangères. Les circonstances changèrent; son dévouement au roi Louis XVI devint un motif d'accusation, et le 9 mars 1792 Brissot demanda sa mise en jugement « pour avoir, par sa lâcheté et sa faiblesse, trahi les intérêts de la nation ». L'assemblée vota ce décret, et de Lessart fut conduit à Orléans pour être traduit devant la haute cour nationale, qui siégeait en cette ville. Ramené vers Paris, sur un ordre spécial signé *Danton*, le convoi dont il faisait partie fut assailli dans les rues de Versailles. De Lessart tomba l'un des premiers sous les coups d'assassins apostés, suivant quelques historiens, ou d'une populace égarée, suivant d'autres écrivains. H. L.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II. — Dulaure, *Esquisses de la Révolution*, t. II.

LESSEPS (*Jean-Baptiste-Barthélemy*, baron DE), voyageur et homme d'État français, né à Cette, le 27 janvier 1766, mort le 6 avril 1834, à Lisbonne. Son père, Martin de Lesseps, était commissaire de marine et agent consulaire; il emmena son fils dans ses diverses résidences, principalement à Hambourg et à Saint-Pétersbourg. Ce fut ainsi que le jeune Lesseps se familiarisa avec la plupart des langues européennes. Il n'avait encore que dix-sept ans lorsqu'en 1783 il fut nommé consul de France à Cronstadt. En 1784 il se trouvait à Versailles lorsque s'organisa l'expédition de La Pérouse. Il demanda à servir sous les ordres de ce navigateur, et prit place à bord de *La Boussole*; plus tard, il passa sur *L'Astrolabe* (*voyez* pour les détails du voyage les articles LA PÉROUSE et DE LANGLE). Parti de Brest le 1er août 1785, La Pérouse lui confia, le 29 septembre 1787, le soin de porter en France les dernières nouvelles de l'expédition. Lesseps se mit en route le 7 octobre, et dut, à cause de la mauvaise saison, séjourner dans le Kamtschatka. Le 27 janvier il s'aventura par la voie de terre, et, partant d'Awatscha, arriva en traîneau le 18 mars à Poustaresk. Il était alors en pleine Sibérie, et voyageait traîné tantôt par des chiens, tantôt par des rennes. Il traversa Ingiga, Yamsk et Okostk. Le dégel le retint dans cette dernière ville jusqu'au 8 juin. Il put alors continuer son voyage, tantôt par eau, tantôt par terre. Il vit successivement Irkoutsk, Tomsk, Tobolsk, Kasan, Nijni-Novogorod, Moscou, et entrait à Saint-Pétersbourg le 22 septembre. Il ne demeura que trois jours dans cette capitale, où d'ailleurs il fut fort bien accueilli. Lesseps reprit sa course à travers l'Allemagne, et le 17 octobre rendait compte de son voyage à M. de La Luzerne, ministre de la marine, auquel il remettait les relations que lui avait confiées La Pérouse. Lesseps fut alors nommé consul à Cronstadt, et le 7 janvier 1793 consul général à Saint-Pétersbourg. En septembre 1794 il accompagna Aubert du Bayet, ambassadeur à Constantinople. Les Français étant débarqués en Égypte, la Porte vit dans ce fait une violation des traités, et fit emprisonner les agents diplomatiques français. Lesseps fut incarcéré au château des Sept-Tours, et ne recouvra la liberté que le 9 octobre 1801. Le 8 mars 1802, il fut nommé commissaire général des relations commerciales à Saint-Pétersbourg, poste qu'il remplit jusqu'au 6 janvier 1807, et dans des circonstances fort difficiles. Il reprit ses fonctions le 2 août suivant, après le traité de Tilsitt; mais le 8 juin 1812 il dut encore une fois, devant la guerre, regagner sa patrie. En juillet 1815 il fut nommé consul général de France à Lisbonne, et y resta accrédité jusqu'au 17 novembre 1833, malgré les changements de gouvernement qui affligèrent ce pays. Il revenait en France lorsqu'il mourut. On a de lui : *Journal historique du voyage de Lesseps, depuis l'instant où il a quitté les frégates françaises de La Pérouse, au port Saint-Pierre-et-Saint-Paul, au Kamtchatka, jusqu'à son arrivée en France*; Paris, 1790, 2 vol. in-8°, fig.; — *Voyage de La Pérouse*, par M. Lesseps, *seul débris vivant de l'expédition*; Paris, 1831, in-8°, avec carte, port. etc. A. DE L.

Le Moniteur universel, ann. 1802-1817. — Quérard, *La France Littéraire*.

LESSEPS (*Matthieu-Maximilien-Prosper*, comte DE), diplomate français, frère du précédent, né à Hambourg, le 4 mars 1774, mort à Tunis, le 28 décembre 1832. Il avait à peine seize ans lorsqu'il fut nommé secrétaire de légation auprès du général Durocher, ambassadeur extraordinaire près l'empereur de Maroc. Lesseps demeura dans cette contrée en qualité de consul général jusqu'au 25 août 1797. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Tripoli, revint dans le Maroc (23 mai 1799), passa en Espagne (4 janvier 1800), et suivit l'armée française en Égypte. D'abord sous-commissaire des relations commerciales à Damiette, il demeura chargé de représenter la France après l'évacuation des troupes expéditionnaires. Napoléon l'appela à Livourne le 1er août 1806, et en 1808 le nomma commissaire général des Iles Ioniennes. Lesseps occupa ce poste important jusqu'à la chute de l'empire. Dans les Cent Jours il fut nommé préfet du Cantal. Destitué à la seconde restauration, il reçut en 1817 une commission extraordinaire pour obtenir de l'empereur du Maroc la permission d'acheter des blés dans ses États. Il réussit dans sa mission; mais lorsqu'il voulut faire enlever les blés achetés, le peuple s'ameuta, et dans le conflit Lesseps fut blessé dangereusement d'un coup de pierre à la poitrine. Le 16 septembre 1819 il fut investi du consulat de Philadelphie, et le 1er mai 1821 nommé consul général de Syrie; le 8 août 1827 il passa à Tunis, où il mourut. Il avait épousé à Malaga, le 22 mai 1801, Mlle de Grivegnée, fille d'un des premiers négociants de cette ville. A. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouv. Biog. des Contemporains.*

*** LESSEPS** (*Ferdinand* DE), diplomate français, né en 1805, à Versailles. Dès l'âge de vingt ans il suivit la carrière diplomatique, et fut envoyé à Lisbonne, d'où il passa, le 19 octobre 1828, à Tunis en qualité d'élève consul. A la suite de la conquête d'Alger, il eut auprès du maréchal Clausel une mission relative à la soumission du bey de Constantine. En 1831 il se rendit en Égypte, et y fut chargé, à trois reprises différentes, de la gestion du consulat général d'Alexandrie; pendant la durée de ces fonctions intérimaires, il sut maintenir l'influence française au milieu des circonstances les plus difficiles, obtint d'Ibrahim-Pacha une protection efficace pour nos coreligionnaires de Syrie, et s'employa activement, après la guerre, dans le rétablissement des rapports administratifs entre la Porte et Méhémet-Ali. Le dévouement qu'il montra à propos de la peste qui désola en 1835 la ville d'Alexandrie lui fit donner la croix de la Légion d'Honneur. Nommé consul à Rotterdam (17 juillet 1838), puis à Malaga (8 juillet 1839), il fut désigné, le 24 mai 1842, pour occuper le même poste à Barcelone. A quelques mois de là, lors du bombardement de cette ville par Espartero, M. de Lesseps agit avec autant de courage que de sang-froid pour sauvegarder les intérêts de ses compatriotes : on le vit courir au milieu des bombes et des boulets tantôt pour arracher des victimes à la mort, tantôt pour porter aux combattants des paroles de paix. Pendant plusieurs jours ses énergiques protestations suspendirent le bombardement, et quand ce dernier malheur lui parut inévitable, il fréta pour le compte du gouvernement les navires nécessaires pour mettre ses nationaux à couvert, et veilla lui-même jusqu'au dernier moment aux moindres détails de l'embarquement. Les honneurs ne firent pas défaut à cette courageuse conduite, qui excita les applaudissements de toute l'Europe. M. de Lesseps fut promu officier de la Légion d'Honneur (20 décembre 1842,) et reçut des gouvernements de Sardaigne, des Deux-Siciles, de Suède, des Pays-Bas, d'Espagne même, les insignes de leurs ordres; la chambre de commerce de Barcelone lui adressa des remercîments publics, et décida que son buste en marbre décorerait la salle de ses séances; la colonie française de cette ville fit frapper en son honneur une médaille d'or. Enfin, par ordonnance du 26 janvier 1847, il fut maintenu à son poste avec le grade supérieur de consul général. Accrédité à Madrid comme ministre de la république (10 avril 1848), il céda sa place au prince Napoléon (10 février 1849), et allait prendre possession de la légation de Berne lorsque, le 8 mai suivant, il fut envoyé en Italie. Sa mission avait un double but : soustraire les États de l'Église à l'anarchie qui les désolait, et empêcher que le rétablissement d'un pouvoir régulier à Rome y fût compromis dans l'avenir par une réaction aveugle. Pour atteindre ces résultats il lui était prescrit de se concerter avec MM. d'Harcourt et de Rayvenal sur tout ce qui n'exigerait pas une solution absolument immédiate. Malheureusement ces instructions, quoique formelles, n'étaient pas assez explicites pour donner à l'envoyé les moyens d'agir, de côté ou d'autre, avec la moindre autorité. Aussi dès que l'Assemblée constituante eut fait place à la législative, M. de Lesseps, qui avait dès le 16 mai suspendu les hostilités, qui avait dans diverses propositions d'arrangement stipulé qu'on laisserait au peuple romain le droit de se prononcer sur la forme de son gouvernement, qui avait, enfin, rédigé le texte des conventions du 31 mai, M. de Lesseps fut sacrifié à un changement de politique et rappelé dans les premiers jours de juin. On déféra l'examen des actes de sa mission au conseil d'État, qui, dans un rapport en date du 8 août, lui infligea un blâme sévère fondé sur ces deux points : l'opposition absolue entre les instructions de l'envoyé et l'application qu'il en avait faite, et la signature d'une convention dont les stipulations étaient contraires aux intérêts de la France et à sa dignité. Le fonctionnaire réprimandé justifia sa conduite avec autant de force que de ménagement dans son *Mémoire au conseil d'État*, et sa *Réponse à l'examen de ses actes.*

Depuis cette époque M. de Lesseps a tout à fait renoncé à la carrière diplomatique, et paraît vouloir consacrer le reste de sa vie à la direction d'une vaste entreprise, le percement de l'isthme de Suez, à laquelle il a su intéresser la plupart des gouvernements et des capitalistes de l'Europe. « Des difficultés diplomatiques, les ombrages de la Porte, les rivalités de l'administration anglaise, interprétées par les ministres eux-mêmes et soutenues ouvertement par le parlement, ont suspendu jusqu'en 1859 l'exécution de ce projet grandiose. » Mais cette année même les travaux ont été commencés, et si, contrairement à l'opinion d'un grand nombre d'ingénieurs, il est possible de les mener à bonne fin, on peut affirmer que cette route nouvelle, ouverte entre l'Europe et l'extrême Orient, sera une des plus glorieuses conquêtes de notre siècle.

Le Moniteur, 1842, 1849. — Vapereau, *Dict. des Contemp.*

LESSER (*Frédéric-Chrétien*), naturaliste et théologien allemand, né à Nordhausen, le 29 mai 1692, mort dans cette même ville, le 17 septembre 1754. Il étudia la médecine et plus tard la théologie, et fut longtemps pasteur à Nordhausen. Parmi ses ouvrages on remarque : *Lithotheologie das ist die natuerliche Historie der Steine* (Lithothéologie ou Histoire naturelle des pierres); Hambourg, 1735 et 1751, in-8°; — *De Sapientia, Omnipotentia et Providentia divina, ex partibus insectorum co-*

gnoscenda, Disquisitio; Nordhausen, 1735, in-4°; — *Insectotheologia* (Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes); Francfort et Leipzig, 1738, 1740, 1757, in-8°; trad. en ital., Venise, 1751, in-8°; trad. en franç. avec des notes par Lyonnet, La Haye, 1744, et Paris, 1745;—*Testaceotheologia;* Leipzig, 1747, 1759, 1770, in-8°; trad. en français, avec des notes par Lyonnet, Paris, 1748, in-8°; — *Versuch einer Heliotheologie;* Nordhausen, 1753, in-8°. V—U.

Schmersahl, *Geschichte jetzt lebender Gottesgelehrten.* — Meusel, *Gelehrtes Deutschland.*

LESSER (*Augustin* CREUZÉ DE). *Voy.* CREUZÉ.

LESSING (*Gotthold-Ephraïm*), poëte et critique allemand, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à donner l'essor à la littérature de son pays, naquit à Kamenz, petite ville de la haute Lusace, le 22 janvier 1729, et mourut le 15 février 1781. Fils d'un pasteur, il fut de bonne heure destiné lui-même aux études théologiques, et à l'âge de dix-sept ans, après avoir quitté l'école de Meissen, il se rendit à l'université de Leipzig. Mais son esprit inquiet et chercheur le fit passer bien vite des cours de théologie à ceux de la faculté de médecine, et plus vite encore il quitta cette dernière pour s'adonner aux études littéraires et à celle de la philosophie de Wolf. Il fit sa société habituelle des acteurs du théâtre de Leipzig, et de quelques esprits originaux qu'il avait découverts parmi les habitants de cette ville. Le départ pour Berlin de Mylius, avec lequel, de même qu'avec Weisse, il s'était étroitement lié et dont les opinions peu orthodoxes eurent une grande influence sur les siennes, décida Lessing à se rendre également dans cette capitale, où il avait l'espoir de se livrer fructueusement à des travaux littéraires. Cependant il n'y fit d'abord qu'un court séjour (1750) : pour obéir à son père, il essaya encore une fois d'étudier l'exégèse et le dogme à Wittemberg, mais décidément sa nature y répugnait. Il retourna à Berlin, après avoir pris le degré de *magister*, et y gagna sa vie par les articles littéraires qu'il rédigeait pour la *Gazette de Voss* (1753), et en publiant quelques volumes de mélanges (des fables concises, pleines d'esprit, des épigrammes, des chansons, etc., fort goûtées du public et des éditeurs de recueils littéraires). Auparavant déjà il avait composé quelques comédies, *Le Jeune Savant*, satire de l'érudit ridicule; *L'Athée; Le Mysogyne, ou l'ennemi des femmes; Les Juifs*, prélude de *Nathan; Le Trésor*. Son premier drame bourgeois, *Miss Sara Sampson*, fut composé en 1755, et ouvrit la série de ses succès dramatiques.

En 1760, Lessing, qui, s'étant associé à Mendelssohn et à Nicolaï (*voy.* ces noms) pour la publication de la *Bibliothèque des Belles-Lettres* et des *Lettres sur la Littérature*, avait montré son talent de critique, fut nommé membre de l'Académie de Berlin. Bientôt après, il se rendit, en qualité de secrétaire du général Tauenzien, à Breslau, dans le seul but de voir un monde nouveau pour lui. C'est pendant son séjour en Silésie qu'il composa le beau drame de *Minna Barnhelm*, et qu'il conçut le plan du *Laocoon*. Mais il quitta cette position en 1765, bien décidé à ne plus accepter de place qui ne fût en rapport direct avec ses occupations favorites. Il retourna donc à Berlin, et publia le *Laocoon*, ce célèbre fragment d'esthétique, et se rendit ensuite (1767) à Hambourg, où il essaya en vain de créer un théâtre national. *La Dramaturgie* de Hambourg, journal périodique, publié par lui pendant son séjour dans la ville anséatique (1768, 2 vol. in-8°), lui valut du moins un surcroît de renommée littéraire. En 1769, il passa comme bibliothécaire à Wolfenbüttel, où il déploya une activité étonnante. Son chef-d'œuvre, la tragédie d'*Emilia Galotti*, le drame iambique de *Nathan le Sage*, puis une longue série d'ouvrages de polémique, de critique littéraire et artistique, datent de son séjour à Wolfenbüttel. Les *Fragments d'un inconnu*, œuvre mal famée, et dirigée contre les dogmes de la révélation, lui valurent de formidables inimitiés, qui remplirent de déboires les dernières années de sa vie.

Lessing avait épousé, en 1778, une veuve qui lui fut bientôt enlevée à la suite de ses couches, ainsi que l'enfant qu'elle avait mis au monde. Après cette perte, Lessing pressentit sa fin prochaine; il était fatigué de vivre. Ses controverses théologiques lui donnaient seules quelque distraction : c'est dans cette lutte avec l'intolérance qu'il développa sa plus grande énergie et les plus belles ressources de son esprit. Son antagoniste le plus acharné fut le pasteur Gœtze de Hambourg, contre lequel il lança un pamphlet (l'*Anti-Gœtze*), qui encourut la censure ducale et lui attira la défense d'imprimer dorénavant quoi que ce fût à Wolfenbüttel. Lessing lutta d'opiniâtreté avec ses persécuteurs; mais ses forces étaient épuisées. Il mourut à Brunswick, à l'âge de cinquante-deux ans. C'était un caractère antique; en lui rien de sentimental; son esprit viril lui faisait dédaigner les mystères des religions révélées; le besoin de croire ne le tourmentait pas au même degré que les âmes tendres; il était sceptique, pas précisément à la façon de Voltaire ou de Bayle, car il était tourmenté du désir d'arriver à la vérité; mais il ne put ou ne voulut point franchir l'abîme que la foi seule aide à passer.

Miss Sara Sampson, tragédie composée, vers 1755, à Potsdam, inaugura ce qu'on a appelé le *drame larmoyant*. La tragédie de *Philotas*, malgré sa monotonie, intéresse par la peinture d'un caractère vraiment antique. *Minna de Barnhelm*, écrite vers la fin de la guerre de Sept Ans, porte tout à fait l'empreinte de cette époque : l'armée victorieuse du roi de Prusse est mise en relief, et l'intérêt des spectateurs se

porte sur le sort des officiers que la paix réduit à une existence gênée. Cette œuvre de bon patriote fit une profonde sensation, et donna naissance à une foule de drames militaires. *Emilia Galotti* (1772), tragédie inspirée par le sujet de Virginie, est le produit d'un goût de plus en plus épuré. On y trouve une grande vérité de caractères, jointe à la véhémence des passions. La dernière œuvre dramatique de Lessing est *Nathan le Sage* (1780), pièce dont ses discussions théologiques lui avaient donné l'idée : l'auteur y prêche la tolérance; il cherche à faire pénétrer dans l'esprit du spectateur ou du lecteur la conviction que devant Dieu toutes les religions sont égales et que l'homme est jugé d'après ses œuvres, non d'après sa croyance. Le christianisme, le judaïsme, le mahométisme mis en présence dans ce drame, et représentés par des caractères qui luttent de grandeur et de générosité, montrent jusqu'à l'évidence l'indifférence de Lessing pour le dogme, en même temps que son respect pour la morale universelle. Saladin, Nathan et le Templier se donnent la main comme représentants des trois grandes tendances religieuses, et comme frères devant Dieu. Le plan de cette pièce est admirablement conçu : les événements en apparence les plus fortuits coïncident à la fin d'une manière toute providentielle. Mais la versification de *Nathan le Sage* est flasque; la dernière consécration, celle du rhythme et du style poétique, lui manque.

Toutes les pièces de Lessing étaient écrites pour la scène. A Hambourg, il avait trouvé un digne interprète dans l'acteur Eckhoff. Comme auteur dramatique et comme critique, Lessing renversa l'école de Gottsched et de Weisse, et fut le digne précurseur de Gœthe et de Schiller, en combattant la fausse imitation du théâtre français et en ramenant l'art guindé à la reproduction du monde réel et à l'étude de Shakspeare. *La Dramaturgie* de Hambourg est écrite avec esprit et verve; mais le paradoxe y abonde. On y reconnaît l'influence de Diderot, dont Lessing avait traduit quelques ouvrages. Déjà, quelques années avant la publication de *La Dramaturgie*, Lessing avait attaqué l'école de Gottsched dans la *Bibliothèque Thâtrale* (1754-1758) et dans les *Lettres sur la Littérature* (1759).

Son *Laocoon* (1766), qui a eu un retentissement pour le moins égal à celui de *La Dramaturgie*, n'est point, ainsi que son titre pourrait le faire croire, le résultat de longues études sur les monuments de la statuaire antique : c'est l'ouvrage fort peu méthodique d'un penseur, d'un érudit plein de sagacité, qui cherche à fixer les bornes au dedans desquelles la poésie doit se mouvoir. Il y fait de la polémique comme dans la plupart de ses écrits. Ici, ce sont les poëtes amateurs de la description et de l'allégorie contre lesquels il s'escrime en prêchant la simplification de l'art, la séparation rigoureuse des genres. Lessing établit en principe que dans l'art antique la première loi était la beauté, et que l'idéal de la poésie, c'était l'action. Aussi se rattache-t-il aux préceptes d'Aristote, qui n'admet, en fait de poésie, que l'épopée et le drame, c'est-à-dire des genres qui ont l'action pour base.

Il existe de Lessing deux autres ouvrages de la même espèce que le *Laocoon;* l'un est intitulé : *Des Images de la mort chez les anciens :* c'est une apologie des études archéologiques lorsqu'elles sont faites avec goût. L'autre ouvrage était dirigé contre l'antiquaire Klotz, qui avait attaqué *Laocoon;* il porte le titre de *Lettres d'un Antiquaire*, et renferme une foule de notices historiques pleines d'intérêt et de remarques esthétiques d'une grande finesse.

Quoique Lessing ne se soit point occupé spécialement de philosophie spéculative, il a laissé plusieurs écrits sur des sujets philosophiques. Tel est celui *Sur les Rapports de Leibnitz avec Spinoza*, dont la doctrine lui répugnait; un autre *Sur la Réalité des objets en dehors de la divinité;* puis *Le Christianisme rationnel*, dans lequel Lessing essaye d'expliquer philosophiquement les dogmes de notre religion; l'*Éducation du genre humain*, où il développe la théorie de la perfectibilité indéfinie; *Ernest et Falk*, dialogues sur la franc-maçonnerie; le traité *Sur les Peines éternelles ;* enfin l'ouvrage si fameux qui le fit mettre au rang des athées par les théologiens, les *Fragments d'un inconnu*, ou *Fragments de Wolfenbüttel*, dont il ne fut, à vrai dire, que l'éditeur (*voy.* REIMARUS). Les principaux de ces fragments traitent *De l'Impossibilité d'une révélation ; Du véritable Caractère du livre de l'Ancien Testament; Des Contradictions que renferme l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ.* Nous avons parlé plus haut de la polémique occasionnée par cette publication. La brochure que Lessing lança contre son antagoniste hambourgeois, le pasteur Gœtze, est écrite dans un style piquant et incisif. Le premier il a su donner à la prose allemande une allure dégagée; son style atteste une rare lucidité. C'est même là un de ses principaux titres à l'estime des littérateurs : Winckelmann et Lessing ont, à vrai dire, créé la prose allemande.

La vie de Lessing ne fut qu'une longue lutte avec les théologiens, les antiquaires, les littérateurs de son époque. Frondeur de sa nature, il cherchait à renverser les idoles du jour et à saper les préjugés. Mais, ainsi qu'il arrive souvent dans ce genre de combats, il se laissa entraîner par l'ardeur de la lutte; ses coups portèrent plus avant qu'il ne voulait lui-même. Dans cette polémique de tous les instants, Lessing apportait une érudition immense, un jugement sûr, une raison saine, un bon sens exquis, de l'esprit à défrayer une centaine de critiques ordinaires. Lessing toutefois ne fut point un homme de génie : il aurait lui-même récusé cette qualification; mais il est le père spirituel de tous

les hommes de génie qui ont illustré l'Allemagne vers la fin du dix-huitième siècle. Toutes les productions de Lessing ont quelque chose de fragmentaire; il excitait les autres à produire, il donnait une impulsion à l'ensemble de la littérature; son activité se répandait dans toutes les directions; mais sa carrière morcelée, brisée, peut-être la nature de son esprit, l'empêchèrent d'arriver lui-même à une grande création. De tous ses ouvrages, *Emilia Galotti* seule approche de la perfection; mais cette pièce est écrite en prose, et il lui manque ce parfum d'idéalisme que les Allemands aiment dans Schiller ou Gœthe.

Le nom de Lessing n'en vivra pas moins comme celui du critique le plus éminent, du prosateur le plus distingué de l'Allemagne; il vivra, parce qu'à lui se rattache la crise féconde qui a doté ce pays de ses grands poëtes, de ses savants théologiens, de ses philologues, de ses philosophes et de ses artistes mimiques. L'édition la plus complète des œuvres de Lessing est celle qu'a publiée M. Lachmann, Berlin, 1838-1840, 13 vol. in-8°. Les *Fables* de Lessing ont été traduites en français par d'Antelmy (Paris, 1764, in-12) et par le chevalier Du Coudray (1770); Grétry neveu les a mises en français (1811, in-8°). *La Dramaturgie, ou observations critiques sur plusieurs pièces de théâtre, tant anciennes que modernes*, a été traduite par Cacault (Paris, 1785, 2 vol. in-8°). Ch. Vanderbourg a traduit le livre du *Laocoon, ou des limites respectives de la poésie et de la peinture pour ce qui concerne les descriptions et images* (1802, in-8°). *L'Éducation du genre humain* a été insérée à la suite des *Lettres sur la Religion et sur la Politique* d'Eug. Rodrigues (1829, in-8°). On trouve les pièces de Lessing dans différents recueils. *Minna de Barnhelm* a été traduite par M. Merville, et *Nathan le Sage* par M. de Barante, pour les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*. MM. Junker et Liébault ont traduit pour le théâtre allemand publié par eux : *Minna de Barnhelm*; *L'Esprit fort*, tragédie bourgeoise en cinq actes; *Le Mysogyne*, com. en trois actes; *Miss Sara Sampson*, trag. bourgeoise en cinq actes; *Le Trésor*. MM. Friedel et Bonneville ont également publié *Émilie Galotti*, trag. en cinq actes; — *Philotas*, trag. en un acte, etc. *Le Maître de pension*, com. en un acte, traduite par Cacault, se trouve à la suite de *La Dramaturgie*. Enfin, *Minna de Barnhelm* a été imitée par Rochon de Chabannes sous le titre de *Les Amants généreux*, et *Nathan le Sage*, par Chénier et par Cubières-Palmezaux. Plusieurs traités ou mémoires de Lessing sur les antiquités et l'art chez les anciens ont également été traduits en français. [L. SPACH, dans l'*Encyclop. des G. du M.*]

Gervinus, *National-Literat. der Deutschen*. — Græve, *Vie de Lessing* (en allemand); Leipzig, 1829.— K.-G. Lessing, *Vie de G. E. Lessing d'après ses écrits inédits*; Berlin, 1793, 3 vol. in-8°. — F. von Schlegel, *Sur Lessing et l'esprit de ses écrits* (*Caractères et Critiques*, I, 370) — C.-G. Schütz *Sur le Génie et les Écrits de Lessing*; Leipzig, 1804, in-8°; et dans le *Panthéon des Allemands*, t. II. — E.-A. Diller, *Souvenirs de Lessing*; Meissen, 1841, in-8°. — G. Mohnike, *Lessingiana*; Leipzig, 1843, in-8°. — Jördens, III, 234, VI, 487.— Th.-W. Dauzell, *Lessing, sa vie et ses œuvres*; Leipzig, 1847-53, 2 vol. in-8°. — Schwarz, *Lessing comme théologien*; Halle, 1854, in-8°. — *La Littérature de Lessing Allemagne de* 1750 *à* 1851; Cassel, 1852, in-8°. (*Voy.* pour plus de sources, OEttinger, *Bio-Bibliogr.*)

*LESSING (*Charles-Frédéric*), peintre d'histoire et paysagiste allemand, arrière-petit-neveu du précédent, né le 15 février 1808, à Wartemberg en Silésie. Après avoir passé quelque temps à l'Académie d'Architecture à Berlin, il s'adonna à la peinture. En 1827 il suivit son maître Schadow à Dusseldorf, et devint un des principaux fondateurs de l'école de peinture qui se forma dans cette ville en rivalité avec l'école de Munich. Il est membre de l'Académie de Berlin depuis 1832, et depuis 1837 chevalier de la Légion d'Honneur. Ses principaux tableaux, remarquables par une poésie émouvante jointe à une exécution pure et correcte sont : *La Bataille d'Iconium*, fresque peinte à Haltorf, dans le pavillon du comte de Spee; — *Le Couple royal en deuil* (sujet tiré d'une ballade d'Uhland): appartient à l'impératrice de Russie; — *Lenore*: appartient au roi de Prusse ainsi que *Le Prédicateur hussite*; — *Le Retour du Croisé*; — *Le Brigand et son enfant*, — *Ezzelino di Romano en prison*: est au musée Staëdel à Francfort, de même que *Jean Huss devant le concile de Constance*; — *L'Arrestion du pape Pascal II*; — *Huss marchant au bûcher*; — *Bataille contre les Mongols à Liegnitz*; — *Luther brûlant la bulle papale*. Lessing a aussi peint plusieurs paysages du plus grand mérite. E. G.

Raczinki, *Geschichte der neueren deutschen Kunst*. — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon*.—*Conversations-Lexikon*.

LESSON (*René-Primevère*), voyageur et naturaliste français, né à Rochefort, le 20 mars 1794, mort en 1849. Fils d'un commis de marine, il fit de médiocres études; mais il y suppléa à force de travail et de courage. Son goût pour l'histoire naturelle se manifesta de bonne heure : dès l'âge de huit ans, il avait formé une collection de bois et de plantes indigènes. En 1809 il entra à l'école de médecine navale du port de Rochefort, où il obtint bientôt le grade d'entretenu à la suite d'un concours. Il s'embarqua sur différents vaisseaux, et se trouvait, en 1814, à Bordeaux, sur *Le Régulus*, qui fut brûlé en rivière par les Anglais, et qu'il quitta un des derniers. En 1820 il fut reçu pharmacien de la marine. Il était chargé de la direction du jardin botanique de Rochefort, lorsqu'il fut désigné pour faire partie de l'équipage de *La Coquille*, destinée à un voyage autour du monde sous les ordres du lieutenant de vaisseau Duperrey. Dès le début de la campagne, le chirurgien major Garnot ayant été atteint de dyssenterie fut débarqué, et Lesson resta seul chargé du soin de la santé de l'équipage et de réunir des objets d'histoire naturelle pour

le Muséum. Il eut le bonheur de ne pas perdre un seul de ses compagnons, et son zèle comme naturaliste fut dignement apprécié dans un rapport de Cuvier à l'Académie des Sciences, le 22 août 1825. Son activité enrichit le Muséum d'Histoire Naturelle d'une foule d'animaux qui y manquaient, parmi lesquels on peut citer quarante-six espèces d'oiseaux, vingt espèces de reptiles, quatre-vingts espèces de poissons; il y déposa en outre plusieurs crânes appartenant à des peuplades inconnues. Il s'était appliqué à reproduire par la peinture beaucoup de poissons et de mollusques dont les procédés de conservation employés jusque alors avaient dénaturé les couleurs. Il s'acquitta également de recherches géologiques qui ont fourni des notions nouvelles sur la constitution des côtes du Pérou et du Chili, sur celles des îles Malouines et du grand Océan, et surtout sur celles des montagnes Bleues de la Nouvelle-Hollande. Au mois de novembre 1825, Lesson reçut la croix d'Honneur.

La publication du voyage de *La Coquille* ayant été ordonnée, Lesson dut se livrer à des travaux d'autant plus pénibles qu'il eut à compléter son éducation première. Il travailla aussi à différentes publications périodiques, notamment au *Bulletin des Sciences* de Férussac, dont il dirigeait la partie zoologique. La révolution de Juillet vint bouleverser son existence : il jouissait d'une modique solde d'officier de santé à Paris; il dut rejoindre sans retard le port de Rochefort, où il devint premier pharmacien en chef de la marine, et professeur de chimie à l'école de médecine. En 1833, l'Académie des Sciences l'élut correspondant. On a de Lesson : *Manuel de Mammalogie;* Paris, 1827, in-18; — *Manuel d'Ornithologie;* Paris, 1828, 2 vol. in-18; — *Complément des* Œuvres *de Buffon;* Paris, 1828 et ann. suiv., 10 vol. in-8°; 1835-1841, 10 vol. in-8°; le tome I[er] renferme les *cétacés;* les tomes II, III, IV et V les *races humaines* et les *mammifères;* les tomes VI à X les *oiseaux et mammifères*; le tome X a été publié séparément sous ce titre : *Histoire naturelle ou générale et particulière des mammifères et des oiseaux découverts depuis la mort de Buffon;* — *Voyage médical autour du monde exécuté sur la corvette* La Coquille *pendant les années* 1822, 1823, 1824 *et* 1825; Paris, 1829, in-8°; — *Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches;* Paris, 1829, in-8°; — *Voyage autour du monde sur la corvette* La Coquille. *Zoologie*, publié par ordre du gouvernement; Paris, 1830, 2 vol. in-4° (avec MM. Garnot et Guérin); — *Centurie zoologique, ou choix d'animaux rares ou imparfaits;* Paris, 1830, in-4° et in-8°; — *Histoire naturelle des Colibris, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches;* Paris, 1830, in-8°; — *Traité d'Ornithologie, ou tableau méthodique des ordres, sous-ordres, familles, tribus, genres et sous-genres d'oiseaux;* Paris, 1831, in-8°; — *Illustrations de Zoologie, ou recueil d'animaux peints d'après nature;* Paris, 1831, in-4° et in-8°; — *Les Trochilidées ou les Colibris et les Oiseaux-Mouches nouveaux, suivis d'un index;* Paris, 1832, in-8°; — *Manuel d'Histoire naturelle médicale ou de pharmacographie;* Paris, 1833, in-18; — *Manuel d'Ornithologie domestique, ou guide de l'amateur des oiseaux de volière;* Paris, 1834, in-18; — *Histoire naturelle des Oiseaux de Paradis, des Séricules et des Épimaques;* Paris, 1835, in-4° et in-8°; — *Flore rochefortine, ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont naturalisées aux environs de Rochefort;* Rochefort, 1835, in-8°; — *Prodrome d'une monographie des Méduses;* Rochefort, 1835, in-4°, autographié; — *Histoire naturelle de l'expédition de la frégate* La Thétis; Paris, 1837, 1 livr. in-4°; — *Mélanges littéraires et d'histoire naturelle;* Rochefort, 1838, in-fol.; — *Voyage autour du monde entrepris par ordre du gouvernement sur la corvette* La Coquille; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Species des Mammifères bimanes et quadrumanes, suivi d'un Mémoire sur les Oryctéropes;* Paris, 1840, in-8°; — *Fastes historiques, archéologiques, biographiques, etc., du département de la Charente-Inférieure;* Rochefort, 1842-1846, 2 vol. in-8°; — *Mœurs, Instinct et Singularités de la vie des animaux Mammifères;* Paris, 1842, in-12; — *Nouveau Tableau du Règne Animal : Mammifères;* Paris, 1842, in-8°; — *Lettres historiques et archéologiques sur la Saintonge et sur l'Aunis;* La Rochelle, 1842, in-8°; — *Histoire naturelle des Zoophytes acalèphes;* Paris, 1843, in-8° : pour les *Suites à Buffon;* — *Histoire archéologique et Légendes des Marches de la Saintonge;* Rochefort, 1846, in-8°; — *Description de Mammifères et d'Oiseaux récemment découverts, précédée d'un tableau sur les races humaines;* Paris, 1847, in-18. Presque tous ces ouvrages sont ornés de figures. Lesson a coopéré à la *Zoologie du Voyage aux Indes* de M. Bellanger, dont il a fait les oiseaux, les reptiles et les zoophytes; au *Dictionnaire des Sciences naturelles* en 6 vol. in-8°; au *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle,* en 16 vol.; etc.

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour,* tome V, 1[re] partie, p. 197. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

* **LESSON** (*Pierre-Adolphe*), voyageur français, frère du précédent, né à Rochefort, le 24 mai 1805. Chirurgien de la marine, il est chirurgien en chef des établissements français dans l'Océanie. On a de lui : *Voyage aux îles Mangareva (Océanie)*, publié avec des annotations par R.-P. Lesson; Rochefort, 1846, in-8°, avec pl. M. P.-A. Lesson a en outre rédigé avec

M. A. Richard la partie botanique du *Voyage de la corvette* L'Astrolabe, *exécuté en* 1826, 1827, 1828 *et* 1829, *sous les ordres de Dumont d'Urville*; 1832. J. V.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LESTANG (*Antoine* DE), sire DE BELESTANG, érudit et magistrat français, né en Limousin, en 1538, mort à Toulouse, le 9 décembre 1617. Il était fils d'Étienne Guilhon, sieur de Lestang et du Vialar, président au présidial de Brives, et de Louise de Juyé. Protégé par le chancelier de Birague, il occupa le siége présidial de Brives, après la démission de son père. Député aux états de Blois, en 1576, il eut la confiance du duc de Mayenne, devint intendant de justice dans l'armée de la Ligue, président à mortier au parlement de Toulouse et premier président à la chambre de l'édit, établie à Castres par Henri IV, en 1595. Il fonda à Brives la maison des Pères de la Doctrine chrétienne et du monastère de Sainte-Ursule. Aux environs de Toulouse, il fit construire le château de Belestang, et contribua à l'établissement des jésuites dans cette ville. Il a laissé : *Traité de la réalité du Saint-Sacrement de l'autel*; — *Traité de l'Orthographe françoise*; — *Arrêts et Discours prononcés en robe rouge*; Toulouse, 1612, in-8°; — *Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie, avec un abrégé de tout ce qui est arrivé de plus remarquable esdites Gaules dès le temps que les Romains commencèrent à les assujettir à leur empire, jusques au roi Jean*; Bordeaux, 1618, in-4°, avec portrait de l'auteur. « Ce livre, est-il dit dans la *Bibliothèque Historique de la France*, est écrit assez nettement et d'assez bon sens, comme il convient à un homme de condition. On y trouve même quelques remarques assez curieuses; mais comme ce n'est qu'un simple abrégé, et que l'auteur s'y est attaché particulièrement à ce qui regardait l'Aquitaine ou le Languedoc, il ne peut être d'une utilité bien grande pour l'histoire générale de France.» Les armes d'Antoine de Lestang étaient d'azur à carpes d'argent.

Martial AUDOIN.

Gérard de Vic, *Chronique*. — Dom Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t. V, preuves, p. 339, 854, 466. — Baluze, *Notes sur les Vies des Papes d'Avignon*. — Lelong, *Bibl. Hist.*, édit. Fontette, p. 243, n°s 3907. — Moréri, *Dict. Hist.* (il l'appelle *François*, contrairement à la *Chronique* de Gérard de Vic et à l'inscription qui se lit autour du portrait).

LESTANG (*Christophe*), frère du précédent, prélat français, né à Brives, en 1560, mort le 11 août 1621. Il n'avait que vingt ans lorsque, par dispense du pape, il fut promu à l'évêché de Lodève. A peine installé dans ses fonctions, il s'attacha à détruire le calvinisme, très-puissant dans le Languedoc, et il reçut pour cela d'Henri III une pension de 12,000 écus par mois. La Ligue le compta parmi ses plus chauds partisans. Il eut à lutter contre le duc de Montmorency, qui avait mis le siége devant Lodève, qui capitula en 1585. Lestang en sortit avec les siens; mais il perdit tous les revenus de son évêché et le palais qu'il avait fait construire fut rasé. Pour le dédommager, Henri III lui donna la maison épiscopale et les revenus de l'évêché de Carcassonne, dont Montmorency avait la jouissance. En 1586 et 1587 il présida aux états tenus à Carcassonne et à Castelnaudary; en 1589, à ceux de Lavaur, après avoir été nommé abbé de Montolieu. En 1591 il se rendit en Espagne pour remercier Philippe II des secours que ce roi avait envoyés à la Ligue et pour l'engager à continuer. De retour dans sa patrie, il présida aux états tenus à Toulouse, et fit partie du conseil des finances du duc de Joyeuse. Il accompagna ce duc au siége de Villemur, et gagna son amitié la plus intime. Joyeuse voulut même le faire nommer conseiller d'État; mais le roi se fit la réserve de s'informer « des bonnes intentions de Lestang ». Le 25 janvier 1596, Lestang présida aux états tenus à Toulouse, et déclara que la paix étant conclue on pouvait en sûreté de conscience reconnaître Henri IV; qu'il n'y avait plus de difficulté, le pape ayant donné son absolution. Le 13 mars de la même année, il alluma, au nom du clergé, le bûcher d'un feu de joie, et fut député des états pour féliciter le nouveau roi et l'assurer de la fidélité de tout le Languedoc. Il présida encore plusieurs états tenus dans diverses villes du midi, de 1596 à 1604, date de son entrée à l'évêché de Carcassonne. Henri IV l'estimait, et lui emprunta 18,060 livres en lui donnant pour gage des papiers et son épée enrichie de pierreries. La somme fut remboursée par ordre royal du 19 septembre 1607. En 1608 Lestang assista à l'assemblée du clergé de France, et fut député, le 29 septembre, par les états de Pézenas pour rendre hommage à Louis XIII et l'assurer d'obéissance. Louis XIII le fit commandeur de ses ordres, grand-maître de sa chapelle, membre de son conseil privé et directeur des finances, aux appointements de 16,000 livres. « Lestang, remarque Moréri, ne contribua pas peu à la faveur du connétable de Luynes auprès du prince, et on prétend que le favori manqua de reconnaissance, lorsque l'évêque de Carcassonne fut mis sur les rangs pour être fait chancelier, après la mort de M. du Vair, garde des Sceaux (1621). » Quoi qu'il en soit, Lestang n'en continua pas moins à remplir des missions importantes jusqu'à la fin de ses jours. Tombé malade au siége de Montauban, il se fit transporter à Carcassonne, où il mourut. On rapporte qu'il voulut, comme Vespasien, mourir debout, et qu'il s'écria, à l'exemple de cet empereur, en substituant *episcopum* à *imperatorem: Oportet episcopum stantem mori*. Son tombeau de marbre orné de sa statue portait entre autres inscriptions, celle-ci : *Exspecto donec veniat immutatio mea*. Ami de d'Ossat, de Duperron et de Richelieu, des pères Cotton et Arnoux, Lestang ne cessa de favoriser les Jésuites. Martial AUDOIN.

Nadaud, mss. limousins. — *Gallia Christiana*, t. VI. — Baluze, *Vit. Pap. Aven.*, t. I. — Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. V. — Lafaille, *Ann. de Toulouse*. — Catel, *Mémoires sur l'histoire du Languedoc*, p. 1009. — Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 437.

LESTERP-BEAUVAIS (*B.*), homme politique français, né à Florac, en 1750, guillotiné à Paris, le 30 octobre 1793. Il était avocat au Dorat lorsque la révolution commença, et fut député aux états généraux par l'assemblée bailliagère de ce pays. Réélu en septembre 1792 par le département de la Haute-Vienne à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI. Ami intime de Gensonné et de Lacaze, bientôt il se rallia au parti girondin, et se conduisit d'après leurs principes dans les départements de l'est, où il fut envoyé en mission. Dénoncé le 21 août 1793, pour avoir permis aux Lyonnais insurgés d'enlever un grand nombre de fusils de la manufacture d'armes de Saint-Étienne et pour avoir fait imprimer qu'après les événements du 31 mai les décrets de la Convention décimée ne devaient plus être reconnus, il fut décrété d'accusation comme fédéraliste, envoyé à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté avec les autres chefs de la Gironde. H. L.

A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII, liv. XLVII, p. 4 et 32. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, liv. XVII, p. 382.

LESTIBOUDOIS (*Jean-Baptiste*), botaniste français, né à Douai, en 1715, mort à Lille, le 20 mars 1804. En 1739 il était pharmacien de l'armée française en Allemagne; il profita de son séjour dans le duché de Brunswick et aux environs de Cologne pour recueillir et décrire les plantes qui y croissent spontanément. Longtemps avant Parmentier, il indiqua les avantages qu'on pouvait tirer de la pomme de terre, et dans un mémoire qu'il publia en 1737 il réfuta tout ce qui avait été dit sur la prétendue insalubrité de ce précieux végétal. S'étant fixé à Lille, Lestiboudois donna l'idée de la formation d'un jardin botanique dans cette ville, et y fut nommé professeur en 1770. En 1772 il concourut à la rédaction de la *Pharmacopæa Insulensis*. Deux ans après il publia une *carte botanique*, dans laquelle se trouvent réunis, d'une manière ingénieuse et neuve, les systèmes de classification de Linné et de Tournefort. On doit en outre à Lestiboudois un *Abrégé élémentaire de Botanique*.

Son fils, *François-Joseph* LESTIBOUDOIS, né à Lille, mort en 1815, succéda à son père dans la chaire de botanique fondée au jardin de Lille, et publia la *Botanographie belgique*; Lille, 1781, in-8°; 1796, 4 vol. in-8°; — *Abrégé élémentaire de l'histoire naturelle des Animaux*; Lille, 1782, in-8°. J. V.

Biographie Médicale. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouvelle des Contemp.* — *Biog. univ. et port. des Contemp.*

*LESTIBOUDOIS (*Thémistocle*), médecin et homme politique français, fils de François-Joseph Lestiboudois, né à Lille, en 1797. Reçu en 1818 docteur en médecine à Paris, il alla exercer à Lille, et professa la botanique à l'école secondaire de cette ville. Élu député par le deuxième collége de Lille en 1839, il siégea à la chambre jusqu'à la révolution de février, et votait avec la gauche. Le 8 juillet 1846, il tomba dans les marais de Fampoux avec le convoi du chemin de fer; presque asphyxié, il parvint à briser une glace et à sortir du compartiment où il se trouvait. Parvenu à la surface, il fut recueilli par un bateau : il était presque sans connaissance; dès qu'il reprit ses sens, il s'empressa de porter des secours aux autres victimes de la catastrophe. Correspondant de l'Académie des Sciences, il fut nommé suppléant à la faculté des sciences de Paris en 1849. Élu représentant du département du Nord à l'Assemblée législative en 1849, il y vota avec la majorité, et fit une proposition pour la création d'une caisse de retraite en faveur des ouvriers. En 1850 il fut nommé membre du conseil central d'agriculture pour l'Algérie. Au commencement de 1851, lorsque le général Changarnier eut perdu son commandement, Lestiboudois proposa avec MM. Lebeuf et Mimerel, comme amendement à la proposition de M. de Rémusat de voter des remerciements au général et de passer à l'ordre du jour, pour conserver l'harmonie entre les pouvoirs. Quelque temps après il défendit les intérêts du sucre indigène. Quoique grand partisan de la loi du 31 mai, qui restreignait le suffrage universel, loi qu'il appelait « la dernière forteresse dans laquelle pussent s'enfermer les amis de l'ordre, » il fut compris, après le coup d'État du 2 décembre 1851, dans la commission consultative. Il passa ensuite comme maître des requêtes de première classe au conseil d'État, et fut nommé conseiller d'État le 25 juillet 1855. Propriétaire à Oued-el-Amar en Algérie, il a été nommé en 1858 conseiller général de la province de Constantine. On a de lui : *Rapport général sur l'Épidémie du Choléra qui a régné à Lille en* 1832; Lille, 1833, in-8°; — *Des Colonies sucrières et des Sucreries indigènes*; Lille, 1839, in-8°; — *Etudes sur l'Anatomie et la Physiologie des Végétaux*; Lille, 1840, in-8°, avec planches; — *Économie pratique des Nations, ou système économique applicable aux différentes contrées et spécialement à la France*; Paris, 1847, in-8°; — *Thèse de Botanique présentée à la faculté des sciences de Paris, le* 28 *août* 1848; Paris, 1848, in-4°; — *Voyage en Algérie*; Paris, 1853, in-8°. M. Lestiboudois a réédité la *Botanographie belgique* et l'*Abrégé élémentaire* de *Botanique* de son père. L. L—T.

Biogr. statistique de la Chambre des Députés, 1846. — *Biog. des sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative*. — *Profils crit. et biogr. des Sénateurs, Conseillers d'État et Députés*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LESTOCARD. *Voy.* ESTOCARD.

LESTOCQ (*Jean-Herman*, comte), favori

de l'impératrice Élisabeth de Russie, né à Zelle (Hanovre), le 29 avril 1692, mort en Livonie, le 12 juin 1767. Fils d'un chirurgien français protestant, qui abandonna son pays à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il étudia la médecine, et alla en 1713 chercher fortune en Russie. Pierre le Grand le prit à son service comme chirurgien; mais ses mœurs, relâchées au point de scandaliser le moins scrupuleux des monarques, lui attirèrent sa disgrâce, et le firent exiler, en 1718, à Kazan. Catherine Ire le rappela à son avénement au trône (1725), et l'attacha à la personne de sa seconde fille, Élisabeth. D'un esprit fertile en intrigues, Lestocq sut prendre une si grande influence sur cette princesse que c'est sans aucun doute à ce favori de basse extraction que la Russie est redevable de l'avoir eue pour impératrice durant vingt ans, en quoi il fut puissamment aidé non-seulement par les conseils, mais encore par les secours pécuniers et considérables du cabinet de Versailles, représenté à cette époque à Saint-Pétersbourg par le marquis de La Chétardie (*voy.* ce nom). Légère, voluptueuse, craintive à l'excès, mais ne manquant pas complétement de cœur, Élisabeth hésitait à dérober la couronne à un enfant auquel elle avait juré fidélité. Lestocq l'y décida en lui présentant une image allégorique où il l'avait représentée d'un côté assise sur un trône de fleurs, soutenu par des amours, de l'autre habillée en religieuse, entourée de divers instruments de supplice. « Choisissez, lui dit-il; demain la pourpre ou la torture. » Élisabeth choisit la pourpre, pour laquelle elle n'était pas née. Accompagnée seulement d'un de ses chambellans, Michel Voronzof, de son secrétaire Schwarz et de Lestocq, elle se rendit, dans la nuit du 25 novembre 1741, à la caserne du régiment de Préobrajenski, se mit à la tête de trois cents grenadiers, alla au palais enlever le jeune tzar avec ses parents endormis, et le lendemain matin des salves d'artillerie annonçaient que l'empire de Russie était de nouveau retombé en quenouille. Celui qui pouvait se vanter de cette révolution reçut les titres de conseiller privé, ce qui lui donnait le rang de général en chef, de médecin ordinaire de Sa Majesté, de président du collége médical, une pension de 7,000 roubles, le portrait de l'impératrice entouré de diamants, et l'empereur Charles VII se hâta de lui envoyer le diplôme de comte du Saint-Empire. Riche et puissant, il se fit aisément grand seigneur; mais toutes ces faveurs avaient été trop bassement acquises pour être durables : coupable d'avoir restauré un régime où les plus grands étaient mal assurés de leur état, il en fut une des premières victimes. Accusé par le vice-chancelier Bestoujef d'entretenir des relations secrètes avec le jeune héritier du trône et certaines cours étrangères, ce qui était possible, Lestocq fut jeté avec sa femme innocente dans la citadelle de Saint-Pétersbourg, soumis à la torture, puis exilé à Ouglitch, dans le gouvernement d'Iaroslaf, d'où il fût transporté, en 1753, à Onsticug, dans le gouvernement d'Archangel. Pierre III, le jour même de son avénement au trône (25 décembre 1761), donna l'ordre de faire revenir Lestocq; mais ses biens, qui avaient été confisqués, ne lui furent pas restitués; Catherine II pourvut à l'existence de ce favori tombé, en le gratifiant d'une petite propriété en Livonie, où il termina ses jours dans une médiocrité qui ne lui fit pas perdre la gaieté de son caractère. P^ce A. G—N.

Manstein, *Mémoires historiques sur la Russie.* — *Mémoires* du prince Chakhavskoi. — *Biographie* de Bantich-Kamenski et *Histoire du Règne d'Élisabeth* par Weydemer (en russe). — *La cour de Russie il y a cent ans*; Berlin, 1858.

L'ESTOILE (*Pierre* DE), chroniqueur français, né à Paris, en 1546, mort en cette ville, en 1611. Son grand-père et son père avaient été présidents aux enquêtes du parlement de Paris, et sa mère était fille de François de Monthalon, président au parlement, puis garde des Sceaux. Il étudia à Bourges, où il eut pour précepteur le savant Arbuthnot, et ne revint à Paris que vers 1569; ce fut à cette époque qu'il épousa la fille de Jean Baillon, baron de Bruyère, trésorier de l'épargne, et qu'il acheta une charge d'audiencier à la chancellerie. D'un caractère prudent, il ne se déclara pendant la Ligue pour aucun parti; cependant sa liberté fut plusieurs fois menacée, et il allait être proscrit lorsque Henri IV fit son entrée à Paris et rétablit la paix. L'Estoile se défit de sa charge, espérant vivre tranquille au milieu de ses livres et de sa nombreuse famille, composée de douze enfants; quatre de son premier mariage et huit de son second; mais il eut à soutenir un long procès pour toucher le prix de sa charge, qu'il perdit en partie; puis son fils aîné Louis périt devant Dourlans, où il fut « vendangé des premiers », dit son père. La perte de son procès contraria vivement son amour pour les livres rares et précieux, pour les placards curieux, pour les gravures de toutes sortes, dont il faisait collection, souvent au prix de dangers assez grands, puisqu'il était défendu, sous des peines sévères, de garder les nombreux dessins satiriques faits du temps de la Ligue; aussi pour se les procurer fut-il forcé de vendre peu à peu ses propriétés et d'aliéner ses contrats de rente, ce qui rendit sa vieillesse chagrine. Pour bien connaître L'Estoile, il faut l'étudier dans son *Journal*, car son nom n'est pas même cité dans les mémoires de l'époque, tant il avait eu soin de se faire obscur et petit. On n'a donc sur lui d'autres détails que ceux qu'il nous a laissés; mais il se met si peu en scène qu'on ne sait presque rien de son rôle dans les affaires auxquelles il a dû se trouver mêlé; quant à ses goûts, ses principes, ses habitudes, son caractère, voici comment il se peint lui-même : « Mon âme est libre et toute mienne, accoutumée à se

uire à sa mode, non toutefois méchante et
gne, mais trop portée à une vaine curiosité
erté dont je suis marry, et à laquelle toute-
ui me voudroit retrancher feroit tort à ma
et à ma vie, parce que si je suis contraint,
vaux rien, estant extremement libre et
ature et par art; et me suis logé là avec le
eur de Montagne (mon *vade mecum*), que,
la santé et la vie, il n'est chose pour quoy
uille me ronger les ongles, et que je veuille
er au prix du tourment de l'esprit et de la
ainte. » Ce *Journal*, ainsi que son titre l'in-
d'ailleurs, a été écrit au jour le jour;
le récit de tout ce qu'il voit, de tout ce
entend; on y trouve de précieux détails sur
œurs, les usages et la vie intérieure des ha-
ts de Paris; les affaires de l'État sont mêlées
les de la famille du chroniqueur; les faits
ux, les faits divers, comme on dit aujour-
, le prix des denrées, les anecdotes, la nais-
de monstres, les accidents, les procès,
ugements sur les ouvrages remarquables,
ns mots, les crimes, les exécutions, tout
est ensemble, sans ordre, sans méthode,
toujours dans un style mouvementé, fa-
plein de malice cachée sous une fausse
omie; suivant le *Journal de Trévoux*, « c'est
elation hardie, vraie, n'ayant ni l'enthou-
e de la passion ni l'emportement de la sa-
. Suivant le *Journal des Savants*, l'auteur y
son caractère : « son style est libre, naturel,
çant la probité et la candeur de l'écrivain,
èle pour le bien public, son amour et sa
é pour le souverain. » Ces jugements ont
uvent confirmés, et aucun ouvrage ne fait
connaître le Paris des seizième et dix-
me siècles que le journal de Henri III et
IV. La première partie de ce journal a été
rd publiée seule en 1621, sous le titre de
*nal des choses advenues durant le règne
nri III, roi de France et de Pologne*,
ouis Servin; Paris, in-4°. Le *Journal de
IV* n'a paru qu'en 1719; c'est Denis Go-
, docteur de la chambre des comptes de
qui le premier l'a fait connaître en réim-
nt le *Journal de Henri III* sous ce titre:
*ires pour servir à l'histoire de France,
nant ce qui s'est passé de plus remar-
e dans ce royaume depuis* 1574 *jus-*
1611; Cologne, 2 vol. in-8°. Dans l'édi-
onnée à La Haye en 1744, 5 vol. in-8°, par
t-Dufresnoy, on trouve plusieurs pièces
iques assez curieuses, mais qui ne sont pas
Estoile, telles que *Gaspard de Coligny*,
ntelouve le *Discours merveilleux de la
Catherine de Médicis*, violente satire,
ée à Henri Estienne; etc. L'édition la plus
ète est celle qui a été donnée par M. de
erqué dans la collection des mémoires sur
ire de France de Petitot. H. Malot.

, *Bibl. Historique de la France*. — Denis Go-
Préface de l'édition de Cologne. — Moréri, *Dict. Historique*. — Montmerqué, Préface de l'édition de 1828. — Œttinger, *Bibliobiographie*.

L'ESTOILE (*Claude* de), littérateur français, né à Paris, en 1597, mort en 1651. Fils du précédent, il était assez riche pour ne pas avoir besoin de quelque emploi, et se livra à son goût pour les lettres. Il fut un des premiers membres de l'Académie Française; mais il n'avait guère de titres à figurer dans cette illustre compagnie. Pellisson, qui en parle avec détail, dit qu'il avait beaucoup de vertu et d'honneur et qu'il travaillait avec un soin extraordinaire, repassant cent fois sur les mêmes choses; de là vient qu'il a laissé si peu d'ouvrages. Il fut l'un des cinq auteurs employés par le cardinal de Richelieu pour composer les pièces de son théâtre. *La belle Esclave*, tragédie, 1643, et *L'Intrigue des Filoux*, comédie, 1648; cette dernière pièce est dédiée à messire Charles Testes, chevalier et capitaine du guet de Paris; l'auteur dit qu'en s'entretenant avec les filoux de leurs tours de souplesse, ils feront passer quelques heures assez agréablement. La tragédie est imprimée avec des caractères nouveaux inventés par P. Moreau. Au moment de sa mort, L'Estoile venait d'achever une comédie: *Le Secrétaire de saint Innocent*; elle ne fut ni jouée ni imprimée. Diverses pièces de vers de cet auteur sont disséminées dans les recueils du temps; personne ne sera tenté d'aller les en retirer. Tallemant des Réaux nous apprend dans une de ses *Historiettes*, si indiscrètes, d'étranges particularités au sujet de cet académicien, « qui ne savoit presque rien et qui étoit extravagant ». Après avoir aimé une coquette « qui prenoit son argent et se moquoit de lui », il épousa la fille d'un procureur sans fortune; elle mourut du chagrin « que luy donnèrent les bizarreries de son mary ». Il était très-maigre et très-laid; il avait la manie de ne travailler qu'après avoir fait fermer les volets et allumé la chandelle, fût-on en plein midi; et « quand il avoit composé un ouvrage, il le lisoit à sa servante pour connoistre s'il avoit bien réussi ». On en a dit autant de Molière, et peut-être avec peu de fondement. G. B.

Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1858, t. I, p. 245. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, p. 88, édit. de 1833.

LESTOILE (*Éon* de). *Voy*. Éon de Lestoile.

LESTONAC (*Jeanne* de), fondatrice d'ordre religieux, née à Bordeaux, en 1556, morte dans la même ville, le 2 avril 1640. Elle était fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux et de Jeanne d'Eyquem de Montagne, sœur du célèbre philosophe Michel de Montagne. Quoique sa mère fût protestante, son père et son oncle firent entrer Jeanne de Lestonac dans la religion catholique. On la maria en 1573 au marquis Gaston de Montferrand, soudan de Latran, sire de Landnas, de La Motte, etc., dont elle eut sept enfants. Après la mort de son mari, elle se consacra à la Vierge, et entra en 1603

chez les feuillantines de Toulouse. Malgré l'opposition de sa famille, « deux pieux jésuites, dit Moréri, la préparèrent à la pratique des vertus chrétiennes ». L'un d'eux, le P. La Borde, lui dressa des constitutions tirées de celles de saint Ignace de Loyola, et bientôt Jeanne de Lestonac se vit à la tête d'une communauté de jeunes filles, la plupart arrachées aux familles calvinistes. Les nouvelles religieuses prirent le nom de *jésuitines*. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, s'éleva contre cette fondation; mais le pape lui ordonna de consacrer ce nouvel institut, ce qui fut exécuté le 25 mars 1606 et confirmé par un bref de Paul V (7 avril 1607). Cet ordre prit une importance rapide. Lorsque Jeanne de Lestonac mourut, elle gouvernait vingt-neuf maisons de jésuitines. Après sa mort on détacha une partie de ses os pour les envoyer dans les principaux couvents de l'ordre, où, suivant quelques hagiographes, ils opérèrent divers miracles. A. DE L.

Jean Bouzonie, *Histoire de l'Ordre des Filles de Notre-Dame*. — Moréri, *Le grand Dictionn. Historique*.

LESTRA (*François*), voyageur français, vivait de 1650 à 1697. Il s'engagea en 1671 au service de la Compagnie royale des Indes françaises, et partit de Lorient le 4 mars 1671. Il débarqua à Surate, le 26 octobre. Lestra navigua quelque temps sur l'escadre de de La Haye; mais, s'en étant séparé, il fut pris près de Tranquebar par les Hollandais. Sa captivité fut très-pénible; et il eut beaucoup à se plaindre de la façon brutale dont les Néerlandais traitaient leurs prisonniers. Transporté de Negapatnam à Batavia, où il fut descendu le 6 janvier 1673, il avait échappé à un naufrage aux embouchures du Hongly dans le golfe de Bengale. En décembre 1674, il fut rendu à la liberté, et revit la France le 1er août suivant. Il a publié la relation de ses aventures sous le titre de : *Relation ou Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, contenant l'état des affaires du pays et les établissements de plusieurs nations qui s'y sont faits depuis plusieurs années, avec la description des villes, des mœurs, coutumes et religions des Indiens*; Paris, 1677, in-12. La position de Lestra et le peu de temps qu'il eut à consacrer à l'étude rendent naturellement ses observations fort incomplètes; cependant, dit Locke, on trouve chez ce voyageur plusieurs remarques intéressantes sur les établissements des Européens dans l'Inde. Son style, s'il n'est pas élégant, est du moins fort concis.

A. DE L.

Prevost, *Histoire générale des Voyages*, t. IX. — Locke, *History of the Navigation*, etc.

L'ESTRANGE (Sir *Roger*), publiciste anglais, né à Norfolk, en 1616, mort en 1704. Fils de sir Hammond L'Estrange, royaliste zélé, il adopta les principes politiques de son père, et suivit le roi Charles Ier en Écosse en 1639. En 1644 il essaya de reprendre par surprise, sur les parlementaires, la ville de Lyn, où son père avait lui-même des amis. Il échoua dans cette entreprise, et tomba entre les mains des ennemis. Conduit à Londres et traduit devant une cour martiale, qui le condamna à mort comme espion, il passa quatre ans à Newgate dans la crainte du supplice. Il s'échappa de prison en 1648, tenta d'exciter une insurrection dans le comté de Kent, échoua encore, et s'enfuit sur le continent, où il resta jusqu'en 1653. Quoique non compris dans l'acte d'amnistie, il eut la hardiesse de revenir en Angleterre, et, voyant sa première demande rejetée par le conseil de Whitehall, il recourut directement à Cromwell, qui lui accorda sa grâce. Cette démarche lui fut beaucoup reprochée après la restauration. Il finit cependant par triompher des soupçons du parti royaliste, et fut nommé en 1663 censeur de la presse. Cette place lui concédait le privilége de publier des journaux politiques. Il commença en 1663 le *Public Intelligencer*, qui cessa de paraître en 1665 pour faire place à la *Gazette de Londres*, sorte de journal officiel qui paraissait le lundi et le jeudi de chaque semaine. En 1679, après la dissolution du parlement d'Oxford, au plus fort de la lutte de la royauté contre les whigs, le parti royaliste ou tory, ne se trouvant pas assez défendu par la *Gazette*, qui ne donnait que des nouvelles sans commentaires, favorisa la publication d'un nouveau journal, que L'Estrange fit paraître sous le titre de *L'Observateur*. Ce journal, vivement patronné par la cour, devint l'oracle du parti tory et du clergé anglican; c'était une attaque virulente contre toute les idées de liberté et de tolérance. L'Estrange redoubla de violence sous Jacques II, qui le récompensa de son zèle royaliste par le titre de baronet. « Il s'en fallait de beaucoup, dit lord Macaulay, que L'Estrange fût dépourvu de facilité et de finesse; son style, quoique souvent grossier et défiguré par un bavardage de bas étage, alors de mode dans les cafés et les foyers de théâtre, ne manquait ni de vigueur ni de mordant; mais sa nature, à la fois ignoble et féroce, se montrait dans chaque ligne qu'il écrivait. Quand les premiers numéros de *L'Observateur* parurent, son acrimonie avait quelque excuse; car les whigs étaient tout-puissants, et il avait à se défendre contre de nombreux adversaires, dont les violences sans bornes pouvaient expliquer d'impitoyables représailles. En 1685 l'opposition était écrasée : une âme généreuse eût dédaigné d'insulter un parti qui ne pouvait répondre, d'aggraver le malheur de prisonniers, d'exilés et de familles éplorées; mais contre la haine de L'Estrange la tombe n'était pas un abri, la maison désolée n'était pas un sanctuaire. » Le vieux pamphlétaire tory poussa le zèle jusqu'à soutenir le pouvoir que Jacques II s'attribuait de dispenser les fonctionnaires du serment exigé par les lois. Cependant il recula devant l'acte de tolérance, et cessa son journal en 1687 plutôt que de dé-

fendre cette grande mesure, qui souleva parmi les anglicans une si violente opposition. La révolution de 1688 le surprit dans cet état de mécontentement, et en lui enlevant sa place de censeur ranima son ardeur royaliste. Il subit une courte détention sous le règne de Guillaume III, et mourut dans un âge très-avancé. Outre son *Public Intelligencer*, son *Observator*, qui forme trois volumes, et une douzaine de pamphlets dont on trouve les titres dans Chalmers, on a de L'Estrange des traductions des *Œuvres* de Josèphe (d'après Chalmers, c'est son meilleur ouvrage), des *Offices* de Cicéron, des *Œuvres morales* de Sénèque, des *Colloques* d'Érasme, des *Fables* d'Ésope, des *Visions* de Quevedo. Cette dernière traduction fut publiée en 1668, avec un tel succès qu'elle était déjà à sa dixième édition en 1708, et qu'elle a servi de base aux traductions des *Visions* insérées dans les *Œuvres* de Quevedo; Édimbourg, 1798, t. I, et dans les *Novelists* de Roscoë, 1832, vol. II. « Toutes les traductions que j'ai vues, dit Ticknor, sont mauvaises; la meilleure est celle de L'Estrange, c'est du moins la plus animée. Mais L'Estrange n'est pas fidèle même lorsqu'il comprend, et il est souvent infidèle par ignorance. La grande popularité de ses traductions fut probablement due en partie aux additions qu'il fit hardiment au texte et à sa manière d'accommoder les plaisanteries de l'original au goût de son temps par des allusions entièrement anglaises et locales. » L. J.

Biographia Britannica. — Cibber, *Lives*. — Échard, *History of England*. — *Literary Magazine for* 1758. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Macaulay, *History of England*, c. III. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 251.

LESUEUR (*Nicolas*), plus connu sous le nom latinisé de *Sudorius*, philologue et jurisconsulte français, né vers 1545, mort le 2 mai 1594. Il appartenait à une famille parlementaire, et fut destiné par ses parents à la magistrature. Conseiller, puis président à la chambre des enquêtes du parlement de Paris, il concilia l'étude et la pratique du droit avec la culture des lettres anciennes. L'Estoile raconte qu'il fut assassiné près de Paris par des voleurs, et il ajoute : « C'était un des plus doctes du parlement, mais assez mal famé. » On a de lui une traduction de Pindare en vers latins, avec un commentaire sur les *Néméennes*; Paris, 1575, 1582, in-8°; 1592, in-12. Cette traduction, élégante et assez exacte, a été insérée dans l'édition de Pindare, Oxford, 1697, in-fol. On a encore de Lesueur un ouvrage de jurisprudence intitulé : *Disputationum civilium Liber, in quo juris civilis quæstiones complures, difficiles atque obscuræ, accurate tractantur*; Paris, 1578, in-4°; réimprimé dans le tome II du *Thesaurus Juris* de Ever. Otto. Z.

Ever. Otto, *Préface* du t. II du *Thesaurus Juris*, p. 32-33. — Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, n° CLIII, p. 570-572. — L'Estoile, *Journal de Henri IV*, année 1594.

LE SUEUR (*Eustache*), célèbre peintre français, l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture, né à Paris, en 1617, mort dans la même ville, en 1655. Sa famille était originaire de Montdidier (1), peu fortunée, mais alliée aux meilleures familles de Picardie. Le père d'Eustache Le Sueur, appréciant de bonne heure les dispositions de son fils, le fit entrer dans l'atelier de Simon Vouet, premier peintre du roi et qui était alors à la tête de la peinture. Là Le Sueur rencontra pour émule Le Brun, qui plus tard devait être son rival, et dont la jalousie ne contribua pas peu à abréger ses jours. Tous deux reçurent des conseils du Poussin, mais avec cette différence que Le Brun, puissamment protégé, suivit le grand artiste en Italie, tandis que Le Sueur, resté en France, dut se résigner à entretenir avec le maître une correspondance accompagnée d'envois de croquis. Le Sueur méditait sur ces entretiens épistolaires. Il étudiait en même temps les meilleurs peintres italiens d'après quelques reproductions chalcographiques et sur un petit nombre d'originaux. « Son goût, dit Charles Perrault, lui avait fait prendre dans l'étude des figures et des bas-reliefs antiques ce qu'ils ont de grand, de noble et de majestueux, sans en imiter ce qu'ils peuvent avoir de sec, de dur et d'immobile, et lui faisait tirer des ouvrages modernes ce qu'ils ont de gracieux, de naturel, d'aisé, sans tomber dans le faible et le mesquin qu'on leur reproche. » Son style resta donc original. On se sent même porté à le féliciter de ne pas avoir vu l'Italie; car son talent demeura toujours vierge et naïf. Il ne dut rien qu'à lui, et dans ses œuvres, si nombreuses, on chercherait vainement une réminiscence d'un peintre ancien ou moderne. « Ce ne fut, dit un bon critique, ce ne fut certainement ni dans les leçons de Vouet, ni dans les œuvres de Le Brun, ni même dans celle du Poussin, que Le Sueur puisa cette sensibilité de pinceau qui remue l'âme d'une manière si touchante et fait presque couler les larmes à la vue de ses tableaux, comme pourraient le faire la poésie la plus mélancolique, la musique la plus attendrissante. » Malgré ces éloges mérités, on peut reprocher à Le Sueur un coloris par trop égal, sans recherches, presque monotone et une entente insuffisante du clair-obscur. Voilà pourquoi il fut plutôt le peintre de l'âme que celui de la matière.

Le Sueur avait rapidement surpassé son maître. Vouet le prit alors pour aide, et le disciple dut se conformer encore à la méthode du professeur, bien qu'il en sentît les défauts.

(1) Son père, Cathelin Le Sueur, était venu à Paris pour apprendre la profession de tourneur ; mais il s'attacha à celle de sculpteur en bois ; il ne laissa aucune réputation, et mourut âgé de quatre-vingt-seize ans, en 1666. Il avait épousé Antoinette Touroude (*Vie de Le Sueur*, par Lépicié, manuscrit de l'École imp. des Beaux-Arts, n° 5).

D'ailleurs, marié de bonne heure (1), aimant la vie de famille et les émotions intimes, sans fortune et sans ambition, il dut, pour subvenir aux besoins journaliers du ménage, consacrer son crayon et ses pinceaux à des œuvres indignes de son talent, et pendant plusieurs années l'auteur de tant de tableaux dont la France est aujourd'hui justement fière dessina et grava des thèses de théologie, des frontispices de livres, une *Annonciation* pour un *Office à l'usage des Chartreux*, etc. Il peignit des médaillons pour des religieuses, des portraits de saints, etc. Cependant son talent perça, comme malgré lui, cette enceinte bornée. Vouet y contribua beaucoup : une des plus importantes entreprises de l'époque, la décoration de l'hôtel Bullion (rue Platrière), lui avait été confiée ; il s'associa Le Sueur. L'élève devint alors de moitié dans les commandes du cardinal de Richelieu. Une de celles-ci consistait en huit sujets tirés du *Songe de Poliphile*, ouvrage bizarre, mais inspirateur, dont le mysticisme érotique sympathisait avec l'âme aimante du jeune peintre. Vers ce temps aussi Le Sueur produisit son chef-d'œuvre : *Saint Paul guérissant les malades par l'imposition des mains*. Ce fut alors qu'il mérita le surnom du *Raphael français*. Au dix-septième siècle, on récompensait les savants et les artistes par des emplois. Le Sueur fut nommé inspecteur des recettes à la barrière de l'Ourcine. Dans l'exercice de cet emploi, il eut une discussion avec un gentilhomme qui ne voulait pas se soumettre aux exigences légales. Un duel s'en suivit. Il fut vidé sous les murs des Chartreux du Luxembourg : Le Sueur ayant tué son adversaire se réfugia dans le couvent, et attendit que sa famille calmât celle de sa victime. Ce fut là que, pour occuper ses loisirs et récompenser l'hospitalité des frères, il peignit cette belle série de tableaux, la *Vie de saint Bruno* en vingt-deux sujets (2). Plus tard, lorsque Le Sueur eut perdu sa femme, et que, découragé, il lui sembla que sa vie était accomplie, il vint mourir aux Chartreux. Il n'avait que trente-huit ans, et fut enterré dans l'église Saint-Étienne-du-Mont. Il nous est impossible de donner la liste des tableaux produits par Le Sueur, nous citerons seulement les principaux : *La Salutation angélique ; — L'Enlèvement de Ganymède ; — Saint Gervais et saint Protais traînés devant les idoles* (1) ; — *Phaéton demandant à Apollon la conduite de son char ; — La Messe de saint Martin ; — La Vision de saint Benoît ; — Phebé traversant les airs sur son char nocturne ; — Diane et Actéon ; — Diane et Calisto ; — Jésus chez Marthe et Marie ; — Le Martyre de saint Laurent ; — Résurrection de Tabithe à la voix de saint Pierre ; — Alexandre prenant une coupe prétendue empoisonnée du médecin Philippe ; — Le Portement de croix ; — La Descente de croix ; — L'Apparition du Christ à la Madeleine dans le jardin des Oliviers*, et surtout la reproduction de cette belle suite de vingt-deux tableaux représentant la *Vie de saint Bruno*, et exécutés pour le couvent des Chartreux du Luxembourg. La majeure partie de ces tableaux sont aujourd'hui au Louvre. Le Sueur n'ouvrit jamais d'école, mais il eut quelques disciples isolés, tels que Thomas Goulai, son beau-frère, Laurent Lefebvre, Nicolas Colombel et le paysagiste Patel, qui lui fut d'un grand secours dans ses fonds.

A. DE LACAZE.

De Piles, *Vie des Peintres*, p. 689. — Charles Blanc, *Vie des Peintres français*, n° 42-43. — *Mémoires de l'Académie des Peintres*, t. I, p. 147 et suivantes.

LESUEUR (*Pierre*), graveur français, né en 1636, à Rouen, mort en 1716. Il fut un des meilleurs graveurs en bois du dix-septième siècle, et se fit remarquer par la hardiesse de sa manière. Il eut deux fils, qui cultivèrent le même art, sous sa direction : l'un, *Pierre*, né en 1663, montra de grandes dispositions, et laissa quelques bonnes planches ; il mourut à l'âge de trente-cinq ans ; l'autre, *Vincent*, mort en 1743, se perfectionna à Paris, et profita si bien des leçons de Papillon qu'il ne tarda pas à surpasser son maître.

K.

Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

LESUEUR (*Nicolas*), graveur français, neveu du précédent, né en 1690, à Paris, où il est mort, en 1764. Il s'appliqua au genre de gravure dit *en camaïeu*, et le poussa jusqu'à la perfection ; comme ses œuvres étaient, de son vivant même, très-recherchées, il en donna un nombre considérable. Il y en avait plusieurs dans le cabinet du roi ; elles imitent les dessins au lavis rehaussés de blanc. Cet artiste a également gravé au burin. Nous citerons de lui : *La Chute de Phaéton*, du Josépin ; — *L'Invention de la Croix*, du Pinturicchio ; — *Des Pêcheurs retirant leurs filets*, de Jules Romain ; — *La Moisson*, de P. Caravage ; — *L'Homme et le Lion*, de Peruzzi ; — *Henri IV aux*

(1) Il épousa, en 1642, Geneviève Goussé, fille d'un marchand cirier ; il en eut un garçon et une fille. Le garçon reprit le commerce de son grand-père maternel (même manuscrit).

(2) Peints à fresque en 1350, ces vingt-deux tableaux furent repeints à l'huile à deux reprises différentes, d'abord sur toile, en 1508, par un artiste inconnu, ensuite sur bois par Le Sueur, en 1648. Chaque cadre était accompagné d'une inscription explicative en vers latins et français. Ces inscriptions furent composées pour la seconde suite par don Jarry, prieur de la chartreuse de Troyes ; elles ont été recueillies par Chauveau, qui a gravé, en un volume in-fol., le Cloître entier de Le Sueur. En 1776, sur la demande du comte de Maurepas, le prieur du couvent de Paris, dom Robinet, fit hommage des tableaux à Louis XVI, pour la galerie du Louvre. Enlevées de leurs panneaux et appliquées sur toile, ces peintures ont été réparées partiellement dans les endroits où elles avaient le plus souffert, puis intégralement restaurées. On ne saurait trop regretter la dispersion des ébauches primitives, qui décoraient autrefois la chartreuse de Montiouis, dans les Vosges.

(1) Achevé par Goulai.

du pape Grégoire VII, de Zucchero ; — tion in-fol. des *Fables de La Fontaine*, de Bachelier.

ait une sœur, *Élisabeth*, qui tint le burin n égal succès. Chargée de graver les es-es ou marques des toiles pour les halles uen, elle s'acquitta si bien de ce travail s échevins de la ville lui assignèrent une n de 2,000 liv. K.

Dict. des Graveurs. — Huberti et Rost, *Man. ateurs.* — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur pes.*

SUEUR (*Jean-François*), célèbre compo-rançais, né à Drucat-Plessiel, près d'Ab-le 15 février 1760 (1), et mort à Paris, le re 1837. D'une ancienne famille origi-u comté de Ponthieu, il était arrière-pe-u du célèbre peintre Eustache Le Sueur. re, peu favorisé par la fortune, l'envoya, de sept ans, à l'école de la maîtrise d'Ab-et le plaça bientôt après, comme enfant ur, à la cathédrale d'Amiens, où le jeune ur apprit les premiers éléments de la latine; il en sortit à quatorze ans, et entra ège de cette ville pour y achever ses et y faire sa philosophie. En 1778, la e maître de musique de la cathédrale de n Normandie, lui ayant été offerte, il a, et alla en prendre possession. Le Sueur ors dix-huit ans. Six mois après il quitta ploi pour celui de sous-maître à l'église nts-Innocents, à Paris, et reçut à cette des leçons de composition de l'abbé nais au bout d'une année d'exercice il nna sa nouvelle position pour celle de de musique de la cathédrale de Dijon, ssa successivement en la même qualité itrise du Mans, en 1782, et à celle de artin de Tours, en 1783. Appelé l'année dans la capitale pour y faire exécuter s-unes de ses compositions au concert , il y obtint, sur la recommandation de de Philidor et de Gossec, la direction aîtrise des Saints-Innocents. Sacchini, rouvait alors à Paris, ayant eu occasion le jeune maître de chapelle, s'intéressa t à lui, revit avec soin plusieurs de ses s, lui donna de précieux conseils, et a à travailler pour le théâtre.

786, la place de maître de musique à l'é-hédrale de Notre-Dame de Paris, étant vacante, fut mise au concours; Le présenta, et l'emporta sur tous ses ri-uoiqu'il n'eût encore que vingt-six ans. à il avait été à peine connu du public; partir de ce moment la direction qu'il à ses travaux et qu'il a toujours suivie rs, fixa sur lui l'attention, et jeta les premiers fondements de sa réputation. Il pensait que la musique était susceptible de perfectionnements et de combinaisons nouvelles, et qu'elle produirait encore plus d'effet si elle unissait aux imposantes et sévères beautés de l'art ancien les vives inspirations, les formes saisissantes et dramatiques de l'art moderne. Sur ses instances, l'archevêque de Paris et le chapitre métropolitain consentirent à ce qu'une musique à grand orchestre fût établie à Notre-Dame pour les grandes solennités. Ces moyens d'exécution permirent au compositeur de réaliser ses vues et de faire entendre des motets qui produisirent une vive sensation dans le monde musical. Dans le cours des années 1786 et 1787, la foule se porta à l'église Notre-Dame. Les journaux du temps exprimèrent des opinions diverses sur le mérite des œuvres de Le Sueur, notamment sur un *Regina cœli*, sur un *Gloria in excelsis*, et sur une ouverture servant d'introduction à sa messe de Pâques. Les uns approuvaient les innovations du compositeur, les autres les blâmaient, comme peu convenables au recueillement de la prière. Il s'en suivit une vive polémique, à laquelle Le Sueur lui-même prit part en indiquant ses idées sur la réforme de la musique d'église, dans une brochure publiée en 1787, sous le titre de : *Exposé d'une musique imitative, et particulière à chaque solennité, où l'on donne les principes généraux sur lesquels on l'établit et le plan d'une musique propre à la fête de Noël.*

Au milieu des nombreuses occupations que lui créaient ses fonctions de maître de musique à Notre-Dame et de ses travaux de compositions religieuses, Le Sueur, entraîné par son goût pour la musique, avait écrit un grand opéra en trois actes, intitulé *Télémaque*, qui fut reçu par le comité de l'Académie royale de Musique, mais dont il ne put, malgré ses sollicitations, obtenir la mise à l'étude. Son penchant pour le théâtre, sa résistance à l'archevêque et au chapitre métropolitain qui l'engageaient à entrer dans les ordres, indisposèrent contre lui les chanoines, dont la plupart trouvaient d'ailleurs le nouveau genre de musique trop mondain et trop dispendieux, et pendant une absence que fit Le Sueur, on supprima l'orchestre dans l'exécution des messes en musique et on rétablit l'ancien usage d'accompagner les voix par les violoncelles et les contrebasses. Le Sueur, irrité de ce procédé et en butte à une foule de tracasseries de tous genres, se décida à quitter la maîtrise, et se retira, vers la fin de 1788, à la campagne chez M. Bochart de Champigny, où pendant quatre années il se livra paisiblement à ses travaux de composition. Les événements de la révolution le ramenèrent à Paris en 1792, et l'année suivante il fit représenter au théâtre Feydeau *La Caverne*, opéra en trois actes, qui obtint un succès éclatant, et dont les chœurs, en harmonie avec les tendances de l'é-

(1) ...eurs biographes indiquent le 15 janvier 1763 ...tant la date de la naissance de Le Sueur. ...s rectifié cette date d'après les renseignements ...nt été fournis dernièrement par la veuve du ...mpositeur.

poque, sont restés des modèles d'originalité et de sombre énergie. Il donna ensuite au même théâtre, en 1794, *Paul et Virginie*, ouvrage dans lequel on remarquait surtout un bel *Hymne au Soleil*, qu'on a pendant longtemps exécuté dans les concerts publics, puis, en 1796, son *Télémaque*, écrit d'abord, comme on l'a dit plus haut, pour le grand Opéra, et dont les récitatifs furent transformés en dialogues parlés.

En 1795, lors de la formation du Conservatoire de Musique, Le Sueur fut nommé l'un des inspecteurs des études conjointement avec Grétry, Gossec, Cherubini et Méhul, et coopéra à la rédaction des ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement. Sa réputation comme compositeur, sa position au Conservatoire semblaient avoir désormais assuré son sort; de nouvelles tribulations devaient cependant abreuver encore son existence. Deux de ses ouvrages, *Les Bardes* et *La Mort d'Adam*, avaient été reçus à l'Opéra, et, malgré leur rang de réception, il ne pouvait parvenir à les faire représenter. D'un autre côté, les musiciens de l'Opéra et les partisans des anciennes écoles des maîtrises de cathédrale avaient formé une ligue contre le Conservatoire, dont ils voyaient avec regret les brillants débuts, qui annonçaient une génération nouvelle d'artistes distingués; ils s'étaient groupés autour de Le Sueur, qui, oubliant sa position dans cet établissement, avait critiqué le mode d'enseignement qui y était suivi, et auquel on attribuait à tort une brochure anonyme publiée en l'an IX (1801) sous le titre de *Projet d'un plan général de l'instruction musicale en France*. Une rupture s'en suivit entre Sarette, directeur du Conservatoire, et Le Sueur. Plusieurs collègues de ce dernier, se croyant attaqués, se tournèrent également contre lui. Divers écrits publiés dans l'intérêt de Le Sueur, mais empreints d'un caractère passionné, lui furent plus nuisibles qu'utiles, et bientôt il se trouva dans une situation difficile, dont une circonstance imprévue vint heureusement le retirer. Au mois de mars 1804, Paisiello, qui depuis deux ans était maître de chapelle du premier consul Bonaparte, demanda sa retraite, pour raison de sa santé. Napoléon, n'ayant pu le déterminer à rester auprès de lui, l'invita à désigner lui-même son successeur. Paisiello proposa Le Sueur, qui fut accepté. Le Sueur profita de sa nouvelle position pour faire représenter son opéra des *Bardes*. Ce grand ouvrage en cinq actes, auquel l'étrangeté des mélodies du compositeur, le coloris antique et rêveur de son harmonie, se trouvaient parfaitement appropriés, eut un immense succès. La première représentation eut lieu le 10 juillet 1804. Napoléon, qui venait d'être proclamé empereur, y assista avec l'impératrice Joséphine; à la fin du troisième acte, il fit appeler Le Sueur, et lorsque l'artiste se présenta, l'empereur se leva en lui disant : « Je vous salue, monsieur Le Sueur : venez jouir « de votre triomphe »; puis, le prenant par la main, il le fit asseoir entre lui et l'impératrice, tandis que le public faisait retentir la salle de bruyants transports d'enthousiasme. Quelques jours après cette représentation, le général Duroc se rendit chez le compositeur, et lui remit, de la part de l'empereur, le brevet de chevalier de la Légion d'Honneur ainsi qu'une tabatière d'or portant cette inscription : *L'empereur des Français à l'auteur des Bardes*, et dans laquelle se trouvait une somme de six mille francs en billets de banque. La messe et le *Te Deum*, qu'il écrivit immédiatement après pour le couronnement de l'empereur acheva de le mettre en faveur auprès de Napoléon. Le Sueur organisa les divers services de la musique impériale; les symphonistes de la chapelle faisaient également partie des services du théâtre et des concerts de la cour. Le Sueur était chargé de toutes les dépenses, et il en fut encore de même lorsque ensuite Paër devint directeur de la musique de la chambre; les virtuoses italiens et français qui y étaient attachés n'étaient payés que sur la signature du maître de chapelle (1). Un jour l'empereur, ayant entendu l'oratorio de *Débora*, demanda à Le Sueur combien il avait déjà composé de messes et d'oratorios : « Sire, vingt-deux, répondit celui-ci. — Vous devez avoir barbouillé bien du papier, reprit Napoléon. C'est encore une dépense, et je veux qu'elle soit à ma charge. Monsieur Le Sueur, je vous accorde 2,400 francs de pension pour le papier que vous avez si bien employé : c'est pour le papier, entendez-vous, car pour un artiste de votre mérite, le mot de gratification ne doit pas être prononcé. »

Tout en consacrant la plus grande partie de son temps aux devoirs de sa place, Le Sueur ne perdait pas de vue le théâtre. Il donna à l'Opéra, en 1807, en collaboration avec Persuis, *L'Inauguration du Temple de la Victoire*, et *Le Triomphe de Trajan*. Deux ans après, en 1809, il fit représenter sur le même théâtre son grand opéra biblique de *La Mort d'Adam*, ouvrage rempli de beautés de l'ordre le plus élevé, mais au succès duquel nuisit le défaut d'action du drame. En 1814, après la Restauration, Le Sueur fut nommé surintendant de la musique du roi, et eut pour collègue d'abord Martini, et ensuite Cherubini. Il continua d'écrire, et se soutint à la hauteur où son talent l'avait depuis longtemps placé. Le *Te Deum* et les autres morceaux de musique qui furent exécutés à Reims, le 29 mai 1825, pendant la cérémonie du sacre de Charles X, sont tous de Le Sueur, à l'exception toutefois de la messe, qui fut composée par Cherubini. Membre de l'Institut depuis 1815, comblé d'honneurs et de témoignages de distinction, Le Sueur a exercé

(1) La musique de l'empereur, tous les services compris, coûtait 380,000 francs environ par an.

les fonctions de surintendant de la chapelle du roi jusqu'en 1830, époque à laquelle, par suite de la révolution, cette chapelle fut supprimée. Il cessa de vivre à l'âge de soixante-dix-sept ans, avec le regret de n'avoir pu faire représenter son opéra héroïque d'*Alexandre à Babylone*, ouvrage qui avait été reçu en 1823 par le comité de l'Académie royale de Musique, et dont on connaît plusieurs morceaux, entre autres un *chœur de Mages*, d'une splendeur tout orientale. Les obsèques de Le Sueur eurent lieu à l'église Saint-Roch, et le 10 août 1852 une statue, due au ciseau de l'habile sculpteur Rochet, fut érigée à la mémoire du célèbre compositeur, sur la place Saint-Pierre, à Abbeville, voisine du lieu de sa naissance.

Le Sueur, dont le caractère était d'une candeur et d'une bonté parfaites, eut cependant des ennemis acharnés parmi ses rivaux. Marié, en 1806, à Mlle Adeline Jamart de Courchamps, il trouva heureusement le calme et le bonheur dans cette union, et fut constamment soutenu par le dévouement et les hautes qualités de sa femme dans toutes les phases de sa longue et laborieuse carrière. Il chérissait ses élèves, leur prodiguait ses soins, et ne comptait pour rien le temps et l'argent; aussi recherchait-on avec empressement la faveur d'être admis dans la classe de composition qu'il faisait depuis sa rentrée au Conservatoire, en 1818, et qu'il a conservée jusqu'à l'époque de sa mort. Au nombre des élèves qui sont sortis de cette classe, on compte MM. Berlioz, Ambroise Thomas, Elwart, Gounod, Reber, Dietsch, et M. Boisselot, qui a épousé une des filles du célèbre artiste.

La musique de Le Sueur a un cachet qui lui est propre. Tout chez lui procédait d'un corps de doctrines musicales, philosophiques et religieuses, puisées aux sources de l'antiquité. Dans sa musique d'église, l'âme, en s'élevant vers Dieu, ne cherche pas à se dégager des passions humaines, comme dans les œuvres de Palestrina et des autres grands maîtres de l'école romaine; Le Sueur y admet, on l'a vu, l'expression imitative et dramatique. Guidé par ce principe, il a subordonné toutes ses pensées, et en a développé les conséquences avec une incontestable originalité, soit par les formes mélodiques, soit par le rhythme, soit par la singularité des successions harmoniques, dans son oratorio de Noël et dans ses autres ouvrages. Son style se distingue par une tendance incessante vers la simplicité, et par l'emploi presque constant des harmonies consonnantes. Sa modulation semble souvent étrange, parce qu'il met en contact des tons qui n'ont entre eux aucun rapport d'analogie, persuadé qu'il était de faire revivre ainsi les formes de la musique antique. La lenteur qu'il apporte dans la succession des accords, sa sobriété d'ornementation mélodique, attestent une grande préoccupation des phénomènes de la résonnance, et font de Le Sueur bien moins un maître de chapelle qu'un maître de cathédrale; c'est un musicien qui parle de loin à la foule sous les voûtes sonores d'immenses basiliques et qui ne lui dit que de ces grands mots qu'elle puisse comprendre. Dans la musique de théâtre, il a souvent saisi avec un rare bonheur le sentiment dramatique; son opéra de *La Caverne*, celui des *Bardes* offrent des scènes entières de la plus grande beauté, principalement dans l'expression des sentiments énergiques. Son drame lyrique de *La Mort d'Adam*, qui peut être plutôt considéré comme un oratorio, est un monument unique dans l'histoire de l'art, en ce que chaque page de cette partition est surchargée de notes dans lesquelles le compositeur expose ses idées sur la manière d'exécuter cette musique toute patriarcale.

Voici l'indication des principales productions de Le Sueur : OPÉRAS : *La Caverne*, trois actes, au théâtre Feydeau (1793); — *Paul et Virginie*, trois actes, au même théâtre (1794); — *Télémaque*, trois actes, au même théâtre (1796); — *Ossian, ou les Bardes*, en cinq actes, à l'Opéra (1804); — *L'Inauguration du Temple de la Victoire*, un acte, à l'Opéra (1807), en collaboration avec Persuis; — *Le Triomphe de Trajan*, trois actes, à l'Opéra (1807), en société avec Persuis; — *La Mort d'Adam et son apothéose*, trois actes, à l'Opéra (1809); — *Tyrthée*, en trois actes, reçu à l'Opéra en 1794, mais non représenté; — *Artaxerce*, trois actes, reçu à l'Opéra en 1801, non représenté; — *Alexandre à Babylone*, trois actes, reçu à l'Opéra en 1823, non représenté. — MUSIQUE RELIGIEUSE : Lesueur a écrit trente-trois messes, motets ou oratorios; il a fait graver : *Messe* ou *Oratorio de Noël;* Paris (1826). Cet ouvrage, l'un des plus originaux du compositeur, a été arrangé pour deux soprani et contralto, par M. Verschneider, maître de chapelle du couvent des Oiseaux, musicien instruit et de talent, qui s'est tiré avec un rare bonheur des difficultés que présentait cet arrangement; — Première messe solennelle, à quatre voix, chœur et orchestre (1827); — *Débora*, oratorio (1828); — Trois *Te Deum* (1829); — Deux oratorios pour la Passion (1829); — Deux oratorios pour la Passion (1829); — Deuxième messe solennelle (1831); — un *Super flumina*, et un oratorio pour le carême (1833); — *Rachel*, oratorio; — *Ruth et Booz*, oratorio; — Trois oratorios pour le sacre des princes souverains, contenant toutes les cérémonies de cette époque; — Cantates religieuses, et *Veni, sponsa;* — Deux psaumes, *Credidi* et *Cœli enarrant;* — Une messe basse, et un motet, *Joannes baptizat in deserto;* — un recueil de quelques morceaux sacrés. Toutes ces œuvres forment dix-sept livraisons. On doit ajouter à cette nomenclature la *Marche du couronnement de l'Empereur*, à grand orchestre, et qui a été gravée pour le piano, et la musique pour la fête du 1er vendémiaire

an IX, exécutée aux Invalides, par quatre orchestres, non publiée. Outre les ouvrages que nous venons de citer, Le Sueur a écrit une *Notice sur la Mélopée, la Rhythmopée et les grands caractères de la musique ancienne*; on a aussi de lui une *Notice sur Paësiello*; Paris, 1816, in-8°, et des articles qu'il avait rédigés pour le Dictionnaire Technique et Historique dont s'occupe depuis longtemps l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France. Mais l'œuvre qui semble avoir été la préoccupation de toute la vie de Le Sueur, celle qui lui a coûté le plus de travaux de toutes espèces, est un traité sur la musique des Grecs, dans lequel Le Sueur s'efforce de prouver que ces maîtres dans tous les arts avaient de la musique, dans le sens que nous attachons à ce mot, une connaissance complète, approfondie, et qu'ils employaient l'harmonie, ou la science des sons simultanés, aussi bien que nous le faisons aujourd'hui. Ce grand ouvrage n'a pas été publié.

Dieudonné DENNE-BARON.

Castil-Blaze, *Chapelle-Musique des rois de France*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Raoul Rochette, *Notice sur Le Sueur*, lue en 1839, à l'Institut. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France*.

LESUEUR (*Jean-Baptiste-Denis*), publiciste français, né au Havre, le 29 novembre 1750, mort à Paris, le 5 juillet 1819. Après avoir servi dans la marine, il devint officier d'amirauté, puis il s'établit au Havre comme armateur. On a de lui : *Mémoire sur les moyens de procurer en peu d'années au trésor public un revenu de quatre cents millions et plus, de favoriser l'agriculture, le commerce, les sciences et les arts*; Paris, 1801, in-8°; — *Notice sur l'expédition française aux terres australes ordonnée en l'an VIII, et exécutée par les deux corvettes de l'État* Le Géographe et Le Naturaliste, *parties du port du Havre le* 27 *brumaire an IX*; in-8°; — *Mémoire sur le canal de Vauban, creusé en* 1667 *entre le Havre et Harfleur, pendant le règne de Louis XIV, sous le ministère de Colbert*; 1802, in-8°. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

LESUEUR (*Charles-Alexandre*), voyageur, naturaliste et dessinateur français, fils du précédent, né au Havre, le 1er janvier 1778, mort à Sainte-Adresse, en décembre 1846. Embarqué en 1800 comme aide canonnier sur la corvette *Le Géographe*, qui partait pour faire un voyage de circumnavigation sous les ordres du capitaine Baudin, il fit preuve d'un talent si remarquable de dessinateur pendant la traversée du Havre à l'île de France, que le chef de l'expédition le dégagea de son service militaire et lui donna le titre de dessinateur pour la zoologie. Lesueur se lia avec Péron; tous deux travaillèrent en commun, et à leur retour, en 1804, ils déposèrent au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris plus de cent mille échantillons d'animaux, parmi lesquels il y avait beaucoup de genres nouveaux et près de deux mille cinq cents espèces différentes. Lesueur avait en outre dans ses portefeuilles plus de mille dessins d'animaux invertébrés, la plupart nouveaux, et que Péron avait décrits avec soin. Les deux naturalistes avaient exploré les côtes de la Nouvelle-Hollande, la terre de Napoléon, nouvellement découverte, les îles Van-Diémen et de Timor, et le cap de Bonne-Espérance. Péron rédigea une relation de ce voyage, que Lesueur illustra d'un grand nombre de figures. Ils publièrent aussi dans les *Annales du Muséum* une *Monographie complète des Radiaires de la classe des Méduses*, et une autre des *Mollusques ptéropodes*. Lesueur avait appris la gravure, et gravait lui-même ses dessins. Il sculpta aussi le buste de son ami Péron. En 1815 Lesueur partit pour les États-Unis, avec le géologue anglais Maclaure. Ils parcoururent ensemble tous les grands lacs de la vallée du Saint Laurent, et en recueillirent des poissons. Lesueur se fixa à Philadelphie, d'où il fit des envois intéressants au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. De retour en France, il devint conservateur du musée du Havre : ses collections doivent être installées dans cet établissement public. Il a publié un grand nombre de mémoires sur les mollusques et les reptiles dans le *Journal de Physique*, dans le *Bulletin de la Société Philomatique*, dans le *Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie* et dans les *Mémoires de la Société Philosophique*, etc. J. V.

Notice biogr. sur M. Ch. Alex. Lesueur, naturaliste; Le Havre, 1858, in-8°.

* **LESUEUR** (*Cicéron-Jean-Baptiste*), architecte français, né à Clairefontaine, près de Rambouillet, le 5 octobre 1794. Élève de Percier et de Famin, il suivit les cours de l'École des Beaux-Arts, et remporta le premier grand prix d'architecture en 1819. En 1828, il construisit l'église de Vincennes; il exécuta ensuite, avec M. Godde, les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville de Paris. De 1854 à 1857 il a construit à Genève un conservatoire de musique. Membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1846, il est depuis 1852 professeur de théorie à l'École impériale des Beaux-Arts. Il est aussi commissaire voyer du sixième arrondissement de Paris. M. Lesueur a publié : *Vues choisies des Monuments antiques de Rome* (avec P. Alaux); 1827, in-folio.; — *Architecture italienne, ou palais, maisons et autres édifices de l'Italie moderne* (avec F. Callet); 1829, in-folio; — *Chronologie des Rois d'Égypte*; 1848-1850, in-4° avec 3 planches : ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et imprimé par ordre du gouvernement. G. DE F.

Annuaire statistique des Beaux-Arts. — *Documents particuliers*.

LESUIRE (*Robert-Martin*), littérateur français, né à Rouen, en 1737, mort à Paris, le 17 avril 1815. Venu dans la capitale après avoir achevé ses

…s, il obtint la place de lecteur du duc de Parme, …t ce prince en Italie, et fit plusieurs voyages …ngleterre. De retour à Paris, il s'occupa de …ature. A la fin de la révolution, il fut nommé …sseur de législation à l'école centrale de Mou… mais il perdit cette place à l'organisation …ycées. Parmi ses nombreux ouvrages nous …ons: *Éloge du maréchal de Catinat;* 1775, …; — *Isaac et Rebecca, ou les noces patriar-*…, poëme en prose et en cinq chants; 1777, …, in-12; — *Histoire de la République des* …*es et Arts en France* pour les années 1779, …, 1781 et 1782, quatre parties in-12; — *Les* …*nts français à Londres, ou les délices de* …*leterre;* 1780, in-12; — *Le Nouveau Monde,* … *découverte de l'Amérique*, poëme en …-six chants; 1782, 2 vol. in-12; 1800, …, in-8°; — *L'Aventurier français, ou mé*…*es de Grégoire Merveil;* 1782-1788, … in-12; — *Le Philosophe parvenu, ou* …*es et pièces originales contenant les* …*tures d'Eugène Sans-Peur;* Paris, 1788, … in-12; — *Le Crime, ou lettres originales* …*isar de Parlencourt;* 1789, 4 vol. in-12; …*s Confessions de Rabelais, de Marot, de* …*el de Montaigne;* 1796-1798, 8 vol. in-18; … *Secret d'être heureux, ou mémoires d'un* …*sophe;* 1797, 2 vol. in-18; — *Charman-*… *ou mémoires d'un jeune citoyen faisant* …*cation d'un ci-devant noble;* 1792, 4 vol. …; — *Le Législateur des Chrétiens, ou l'É-*…*ile des Déicoles;* 1798, in-18; — *La Paméla* …*aise, ou lettre d'une jeune paysanne;* … 4 vol. in-12. J. V.

…*r. univ et portat. des Contemp.* — Quérard, *La* …*e Littér.*

…**SUR** (*Charles-Louis*), littérateur et pu…e français, né à Guise (Picardie) en 1770, … en 1849. Venu à Paris au commencement … révolution, il se livra à la poésie, et com…pour le Théâtre-Français plusieurs ouvrages …atiques, entre autres l'*Apothéose de Beau-*…*re*, représenté en novembre 1792, et *La* …*e du Républicain*, jouée l'année suivante. …é aux frontières par la réquisition, il obtint …ster à Paris comme homme de lettres, et …mployé dans un comité du gouvernement. …le Directoire, il fut attaché par Talleyrand …inistère des affaires étrangères, et eut la …rande part à la rédaction des articles poli-… de *L'Argus*, journal dont l'objet était de …attre l'influence anti-française de la presse …nique. En 1807 il fit paraître, mais sans y …re son nom, un volume intitulé *Progrès* … *Puissance russe, depuis son origine* …*'au commencement du dix-neuvième* …, écrit qui lui valut l'approbation de Na… et d'Alexandre. En 1814 il donna en … volumes l'*Histoire des Cosaques*, et en *La France et les Français, tableau mo-*…*t politique;* mais sa publication la plus …tante fut celle d'un *Annuaire Historique* *et Politique* dans le genre de l'*Annual Register* anglais. A partir de 1818 il publia tous les ans sous ce titre un gros volume où étaient exposés et résumés avec un esprit sagement indépendant les faits politiques, littéraires et scientifiques de la France et des États de l'Europe et des autres parties du monde. Cette collection est devenue une source précieuse pour l'histoire contemporaine; car, outre les principaux faits, elle renferme beaucoup de documents officiels qu'il serait difficile de se procurer ailleurs. Vers 1830, Lesur se retira dans sa ville natale, et laissa à un de ses collaborateurs, M. Ulysse Tencé, l'entière direction de l'*Annuaire*. Devenu maire de Guise, il ne s'occupa plus que des intérêts de cette ville. Dans ces dernières années, l'*Annuaire* a passé en d'autres mains, qui n'y ont pas apporté les soins qui distinguent les volumes antérieurs. Il est aujourd'hui interrompu. J. C.

Moniteur, octobre 1849. — *Biographie universelle des Contemporains.*

LESURQUES (*Joseph*), célèbre victime d'une erreur judiciaire, naquit à Douai, en 1763, et fut supplicié à Paris, le 30 octobre 1796. Après avoir servi dans le régiment d'Auvergne, il revint à Douai, où il obtint dans l'administration du district un emploi qu'il ne tarda pas à résigner pour aller se fixer à Paris, afin d'y surveiller l'éducation de son fils. Il jouissait d'une fortune de plus de 10,000 livres de rente en biens-fonds, ce qui le mettait lui et sa famille au-dessus des besoins. Il était depuis très-peu de temps à Paris lorsqu'eut lieu, le 27 avril 1796, près de Lieusaint, sur la route de Melun, l'assassinat du courrier de Lyon, crime dont l'unique mobile fut le vol. La fatalité voulut qu'à quelque temps de là Lesurques accompagnât son ami Guenot (1) au bureau central de la police, précisément au moment où M. Daubenton procédait à l'information sur ce crime. Deux femmes, appelées en témoignage et qui les voyaient passer, déclarèrent les reconnaître comme deux des individus que la clameur publique accusait de cet odieux attentat. Elles firent part de leurs soupçons au juge, et comme, par une autre fatalité, le signalement de l'un des auteurs présumés du meurtre se rapportait parfaitement à celui de Lesurques, le juge d'instruction crut devoir en ordonner l'arrestation ainsi que celle de son ami Guenot. Lesurques n'eut aucune peine à démontrer sa parfaite honorabilité, qu'attestaient plus de quatre-vingts témoins, presque tous venus de Douai à Paris à leurs frais. Le vol consistait en 14,000 fr. en numéraire et 7 millions en assignats, valeur dépréciée qui pouvait représenter 5 à 6,000 livres argent. Par la déposition de plusieurs personnes

(1) Guenot et Lesurques étaient en relations avec Richard (l'un des vrais complices). Ils ignoraient ce qu'était Courriol, l'un des vrais coupables, avec lequel ils avaient déjeûné une fois par hasard. Ce furent ces rapports, purement fortuits, qui éveillèrent les soupçons des magistrats chargés de l'information, et donnèrent une sorte de base à l'accusation.

dignes de foi, par la représentation des registres de service de la garde nationale parisienne, Lesurques établissait son alibi d'une manière péremptoire; à cela il faut ajouter que la déclaration des deux femmes, cause première de la mise en prévention de Lesurques, fut mise à néant par l'élargissement de Guenot qu'elles avaient cru aussi reconnaître et qui néanmoins prouva matériellement sa non-culpabilité. Malheureusement au nombre des personnes que Lesurques avait fait assigner pour établir sa présence à Paris dans la journée du 27 avril (8 floréal) se trouvait un bijoutier dont les registres étaient mal tenus. Lesurques avait acheté chez ce bijoutier un bol d'argent : le fait était exact; mais le carnet de vente portait une date surchargée, 9 floréal, au lieu de 8. Les accusés furent jugés par le tribunal criminel de la Seine. Le président de ce tribunal eut le grave tort d'attacher une importance extrême à un indice qui dans une cause ordinaire eût paru insignifiant, et il parvint à faire partager ses préventions au jury. La déclaration des deux femmes sur l'identité de Lesurques et de l'un des assassins, jointe à quelques autres circonstances peu importantes, toutes dues au hasard, ajoutèrent encore aux présomptions de culpabilité que l'accusation groupa et développa avec une habileté funeste. L'irritation où l'on était alors contre le gouvernement directorial de réussir si mal à rendre aux routes la sûreté qu'elles avaient autrefois pesa peut-être aussi sur les déterminations du jury : on voulait faire un exemple. Le 18 thermidor an IV, Lesurques, Courriol et Bernard furent condamnés, les deux premiers à la peine de mort, et Richard, qui avait prêté en connaissance de cause des chevaux aux assassins, aux travaux forcés à perpétuité. Quant à Guenot et à Bruer, autres inculpés, ils furent renvoyés absous. Les condamnés se pourvurent en cassation; leur pourvoi fut rejété. Le jour de l'exécution approchait, quand, vaincu par ses remords, Courriol nomma les véritables coupables, au nombre de cinq lui compris, proclamant ainsi l'innocence de celui qu'on lui donnait pour complice. Une pétition fut en conséquence adressée au Directoire, qui, après l'examen des pièces de la procédure, adressa un message au Conseil des Cinq Cents pour réclamer en faveur de Lesurques, par dérogation aux usages judiciaires, une révision du procès. Le conseil accorda d'abord un sursis, et nomma une commission pour lui rendre compte de l'affaire. Préoccupé de la crainte de voir s'affaiblir l'autorité morale du jury si on annulait un jugement sur des considérants en dehors des vices de formes; convaincu, il faut le croire, que les déclarations si explicites de Courriol étaient un roman concerté avec l'accusé, le rapporteur conclut à l'ordre du jour, qui fut prononcé. Ce fut le second arrêt de mort, irrévocable cette fois, seconde erreur judiciaire, plus atroce que la première, parce qu'elle repose sur le respect des formes, qui devraient toujours être subordonnées au fond; surtout quand il s'agit de la vie d'un homme. Lesurques monta sur l'échafaud le 30 octobre 1796, ne cessant de protester de son innocence devant Dieu et les hommes jusqu'au moment où la hache fatale lui trancha la tête.

Peu de temps après, la vérité tout entière fut connue par l'arrestation d'un certain Dubosq, l'un des assassins du courrier de Lyon, celui-là même dont la ressemblance avec Lesurques avait occasionné un irréparable malheur. Les femmes dont la déclaration formelle avait tant contribué à envoyer un innocent à l'échafaud reconnurent leur erreur, en en demandant pardon à Dieu. Dès ce moment Lesurques fut justifié dans l'opinion publique. Mais cette réparation ne pouvait suffire à sa famille, réduite à la plus affreuse misère par suite de la confiscation des biens de son chef (1). Il fallait une réhabilitation; mais comment l'obtenir? Moins humaine que celle de l'ancien régime, la législation actuelle ne laisse l'espoir de faire réviser son procès qu'à celui qui, victime d'une erreur judiciaire, peut venir lui-même protester contre l'arrêt qui l'a condamné : la loi criminelle se fait donc de l'acte du bourreau un argument invincible contre le condamné!

Pendant cinquante ans, sous les divers régimes qui se sont succédé de 1796 à 1848, la famille Lesurques a multiplié les démarches avec une héroïque persévérance pour obtenir cette réhabilitation tant désirée. Elles n'ont jamais pu aboutir (2). Pour qu'il en fût autrement, il eût fallu combler des lacunes laissées à dessein peut-être par le législateur dans le Code d'Instruction criminelle, parce qu'elles impliquent l'infaillibilité des dépositaires de la justice humaine et le respect absolu de la chose jugée (3).

Jean-Paul Faber.

(1) Une seule de ses propriétés, vendue en 1810, produisit 185,000 fr. au domaine.

(2) En 1821, une pétition a été présentée par la veuve Lesurques à la chambre des pairs et à celle des députés pour obtenir la révision du jugement de son mari. Cette pétition a été l'objet de trois rapports, l'un à la chambre des pairs par M. le comte de Valence et les deux autres à la chambre des députés par le comte de Floirac et par M. Bazire, tous trois concluant au renvoi à M. le garde des sceaux. Nous ignorons pourquoi il y a eu à la chambre des députés deux rapports sur un même objet. Celui de M. de Floirac est imprimé à la suite du *Mémoire* de M. Salgues. Le travail de M. Bazire a été réproduit par les journaux qui ont rendu compte de la séance du 15 décembre 1821.

(3) Lesurques n'a pas été, suivant l'opinion de plusieurs magistrats et jurisconsultes, la victime d'une erreur judiciaire, comme l'affirme l'auteur de cet article; ou du moins la chose n'est pas aussi claire qu'il le pense. M. le président Zangiacomi, l'un des magistrats les plus éclairés et les plus consciencieux de la cour de la cassation, a fait un rapport au conseil d'État sur cette affaire, le 30 juillet 1822; ce rapport a été publié dans *Le Moniteur* du 7 août suivant. On y voit qu'en l'an IX, lors du procès de Dubosq, qui prétendait, en avouant sa participation à l'assassinat du courrier de Lyon, que Lesurques avait été pris pour lui et condamné quoique innocent, que huit témoins sur neuf persistèrent à dire qu'ils ne s'étaient pas trompés; que ce n'était pas Dubosq, mais bien

Mémoire au roi pour le sieur Lesurques, par J. B. Salgues; Paris, 1822. — C.-A. Lefebvre, *Une Erreur judiciaire*; in 8°, 1852.

L'ÉTANDUÈRE DES HERBIERS (*Henri-François*, marquis DE), marin français, né à Angers, en 1682, mort en 1750. Il servit sous Ducasse et Duguay-Trouin, et commandait au mois d'octobre 1747 une escadre de huit vaisseaux, avec laquelle il devait escorter aux colonies d'Amérique un convoi de deux cent cinquante bâtiments chargés de vivres. Attaqué à la hauteur de Belle-Isle par une flotte anglaise de dix-neuf vaisseaux, aux ordres de l'amiral Hawke, il n'hésita pas à soutenir le combat pour sauver son convoi; l'engagement dura huit heures, et L'Étanduère parvint, par l'habileté de ses manœuvres, à sauver le convoi, en ne perdant que six vaisseaux. On doit à ce brave officier plusieurs plans des côtes, ports et rades des Indes orientales et des côtes du Labrador et d'excellents relèvements de la côte du Saint-Laurent.

Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

* **LÉTANG** (*Georges-Nicolas-Marc*, baron DE), général et sénateur français, né à Meulan, le 2 mai 1788. Sorti en 1807 de l'École Militaire de Fontainebleau, il entra comme sous-lieutenant dans le 10e régiment de chasseurs à cheval, fit la campagne de Prusse de 1807 et celles de 1808 à 1812 à l'armée d'Espagne, se signala à la bataille de Talavera, à celle d'Ocaña, où il fut mis à l'ordre de l'armée, et à Rio-Secco. Nommé capitaine dans le 21e régiment de chasseurs le 28 janvier 1813, il passa le 27 février suivant dans les chasseurs à cheval de la garde impériale, fit avec ce corps les campagnes de Saxe et de France, se signala aux batailles de Dresde et de Leipzig, et reçut le 15 mars 1814 le grade de chef d'escadron dans le 7e régiment de dragons. Lieutenant-colonel du 3e de la même arme le 14 octobre 1821, colonel du 12e de chasseurs le 27 novembre 1829, il fit la campagne de Belgique de 1831, se distingua dans les guerres d'Afrique de 1832 et 1833, à la tête du 2e régiment de chasseurs, et fut nommé maréchal de camp le 31 décembre 1835. Il prit une part glorieuse aux expéditions dirigées contre les Arabes et les Kabyles en 1836 et 1837, devint lieutenant général en 1845, et inspecteur général de cavalerie, commandant les 10e et 17e divisions militaires (Toulouse et Bastia). Appelé en 1849 à faire partie du comité de la cavalerie, il fut élu l'année suivante membre du comité consultatif de l'Algérie. Élevé à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852, il fut placé en 1853 dans le cadre de réserve. En 1854 il fut envoyé en mission auprès de l'empereur d'Autriche, pour des affaires relatives à la guerre d'Orient.

SICARD.

Archives de la Guerre. — Notes communiquées.

LETBERT, abbé de Saint-Ruf, mort vers l'année 1112. Quelques auteurs lui ont donné l'Angleterre pour patrie, mais par simple conjecture : on ignore son pays natal. Dans sa jeunesse, il fut chanoine; chanoine séculier ou régulier? C'est une question débattue. L'abbé Lebeuf le fait chanoine séculier dans l'abbaye de l'île de Médoc, *insula de Medulio*, au diocèse de Bordeaux; les auteurs de l'*Histoire Littéraire* s'efforcent d'établir qu'il fut chanoine séculier dans l'église collégiale de Lille, en Flandre. Il ne paraît pas dans les titres de l'abbaye de Saint-Ruf, diocèse de Valence, avant l'année 1110.

On a de Letbert : *Flores Psalmorum*, ouvrage inédit, qui a été plus d'une fois attribué à Gautier, évêque de Maguelone. Les manuscrits en sont nombreux. Deux lettres de Letbert ont, en outre, été publiées par D. Martène, *Anecd.*, t. I, p. 329.

B. H.

Hist. Litt. de la France, t. IX, p. 570. — Lebeuf, *Dissert. sur l'Hist. eccl. et civ. de Paris*, t. II, p. 129, 303.

LETELLIER (*Jean-Baptiste*), industriel français, né à Tours, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort à une époque inconnue. Il exerçait la profession de fabricant de soie dans sa ville natale lorsqu'un édit de Henri IV, du 21 juillet 1602, prescrivit de planter des mûriers dans les campagnes auprès des grandes villes, afin de favoriser l'éducation des vers à

Lesurques qu'ils avaient vu dans la compagnie des assassins. Or ces témoins avaient été confrontés deux fois à Dubosq, et ils assignaient entre lui et Lesurques toutes les différences de taille et de figure qui motivaient leur persévérance. Suivant M. Zangiacomi, la voix de ces huit témoins, non reprochés et irréprochables, doit l'emporter sur la déclaration d'hommes qui confessaient avoir tué le courrier de Lyon et disaient que Lesurques n'était pas leur complice.

Mais, ajoute-t-on, la justice a condamné à la peine capitale sept individus, et les auteurs du crime avouent qu'ils n'étaient qu'au nombre de cinq ou six. D'abord, cette variation du nombre des assassins est déjà fort singulière dans la bouche des accusés. Puis l'honorable rapporteur fait observer qu'il résulte de la déclaration de deux témoins que les assassins étaient très-vraisemblablement au nombre de sept. Enfin, ce qui put déterminer le jury dans sa conviction, indépendamment des faits qui viennent d'être rappelés, c'est que Lesurques avait eu des relations avec plusieurs des accusés, notamment avec Couriol, l'un des assassins, et avec Richard, receleur des effets volés.

Ce qu'aurait pu ajouter M. Zangiacomi, c'est que sous l'empire du code criminel du 3 brumaire an IV, en vigueur lors du procès de Lesurques, les garanties favorables aux accusés étaient beaucoup plus fortes qu'elles ne l'ont été depuis; ainsi, le jury d'accusation existait alors, et il fallait que huit membres sur douze de ce jury fussent d'avis qu'il y avait lieu à accusation pour que l'affaire fût renvoyée devant le jury de jugement; et ce dernier jury ne pouvait déclarer un accusé coupable qu'à la majorité de dix voix sur douze. Alors, comme aujourd'hui, la loi ne demandait pas compte aux jurés de la manière dont la conviction pénétrait dans leur esprit; elle leur prescrivait seulement « de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement, et de chercher dans la sincérité de leur conscience quelle impression ont faite sur leur esprit les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense ».

Ce sont ces principes sur le débat oral qui s'opposent à la révision des procès jugés par jurés, lorsque les condamnés n'existent plus, à moins qu'en matière d'homicide la personne précédemment tenue pour homicidée ne vienne à être représentée, cas qui n'existait pas dans l'affaire Lesurques. T—R.

soie. Letellier fit planter un grand nombre de mûriers aux environs de Tours, et l'industrie de la soie prit une grande extension dans cette ville. Les plantations disparurent après la révocation de l'édit de Nantes, qui amena la décadence de l'industrie de la soie à Tours. Letellier a laissé un livre intitulé : *Mémoires et instructions pour l'établissement des mûriers en France, et Art de faire la Soie en France;* Paris, 1603, in-4°, avec fig. J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — L.-A. Hérissant, *Bibl. Phys. de la France.* — Mercier-Saint-Léger, *Note manuscrite.*

LE TELLIER (*Michel*), chancelier de France, né le 19 avril 1603, mort en octobre 1685. Fils d'un conseiller à la cour des aides, il fut lui-même d'abord conseiller au grand conseil, puis procureur du roi au Châtelet de Paris, en 1631. Nommé plus tard maître des requêtes, il accompagna en cette qualité le chancelier Seguier, lorsque celui-ci alla, par ordre de Richelieu, instruire contre les révoltés de Normandie connus sous le nom de *Va-nu-pieds*, et dut, en 1640, au zèle qu'il avait montré à seconder en cette circonstance les rigueurs et la cruauté du chancelier, la place d'intendant de Piémont. Ce fut alors qu'il se fit connaître de Mazarin, qui le présenta à Louis XIV, et le fit, lors de l'éloignement de Desnoyers, nommer secrétaire d'État au département de la guerre. Il devint ensuite conseiller d'État et commandant de l'ordre du Saint-Esprit. Le Tellier partagea la bonne et la mauvaise fortune du cardinal pendant les troubles de la Fronde; il eut la plus grande part au traité de Ruel; Anne d'Autriche le retint auprès d'elle, lorsque Mazarin fut forcé de se retirer pour la seconde fois et de sortir du royaume. Il contribua puissamment à pacifier le royaume.

Chargé des pleins pouvoirs de la reine, Le Tellier empêcha, en 1654, la ville de Péronne de tomber entre les mains des ennemis; il prit ensuite une part très-active aux négociations relatives au mariage du roi, et conserva après la mort de Mazarin la charge de secrétaire d'État; il devint même membre du conseil; sous le titre de ministre d'état. En 1666 il céda à son fils Louvois la secrétairerie d'État de la guerre. « Son esprit, dit M. Sismondi, était doux, facile, insinuant; il était modeste sans affectation, et il cachait la faveur dont il jouissait avec autant de soin que sa fortune. Toujours maître de ses passions, il était civil et bienveillant de propos; mais c'était là tout le bien qu'il faisait à ses amis, en même temps qu'il ne laissait jamais échapper une occasion de nuire à ses ennemis. Jamais il ne les croyait assez petits ou assez faibles pour se permettre de les mépriser. Il avait rétabli dans le ministère de la guerre un ordre et une vigueur qui avaient contribué aux succès de la régence. »

Après la mort de d'Aligre, en 1677, Le Tellier fut nommé par Louis XIV chancelier et garde des sceaux, et il déploya dans ces hautes fonctions, contre les protestants, un fanatisme qui fit plus de mal à la France que les guerres sanglantes soutenues par elle contre l'Europe entière. On sait qu'en 1685, âgé de quatre-vingt-deux ans, malade et se sentant près de mourir, il demanda au roi de lui accorder la consolation de signer avant de rendre le dernier soupir un édit qui porterait révocation de l'édit de Nantes. Il signa en effet cet édit le 2 octobre 1685, en récitant le cantique de Siméon, et en appliquant à cet acte impolitique les paroles de joie qui dans la bouche du vieillard hébreu se rapportaient au salut du genre humain. Il mourut avant la fin du mois, et on lui érigea un fastueux mausolée dans l'église Saint-Gervais à Paris,

« Michel Le Tellier avoit reçu, dit l'abbé Choisy, toutes les grâces de l'extérieur : un visage agréable, les yeux brillants, les couleurs du teint vives, un sourire spirituel, qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tous les dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant; il parloit avec tant de circonspection qu'on le croyoit toujours plus habile qu'il n'étoit, et souvent on attribuoit à sa sagesse ce qui ne venoit que d'ignorance; modeste sans affectation, et cachant sa faveur avec autant de soin que son bien, il promettoit beaucoup, et tenoit peu; timide dans les affaires de sa famille, courageux et même entreprenant dans celles de l'État; génie médiocre et borné, peu propre à tenir les premières places, où il payoit souvent de discrétion, mais assez ferme à suivre un plan quand une fois il avoit été aidé à le former; incapable d'en être détourné par ses passions, dont il étoit toujours le maître; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetoit jamais que des fleurs : c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit espérer de son amitié; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoit offensé, et frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisoit pas, quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissoit pas de sentir les obligations de son emploi et les devoirs de sa religion, à laquelle il a toujours été fidèle. » L'abbé de Saint-Pierre ajoute que c'était un très-habile courtisan, « qui avoit instruit son fils à toujours louer le roi par quelque endroit, et à lui faire croire qu'il étoit le plus sage et le plus habile homme de l'Europe, et que c'étoit par cette raison que le roi se plaisoit plus à travailler avec Le Tellier et avec son fils qu'avec les autres secrétaires d'État. » [Le Bas, *Dict. Hist. de la France.*]

Bossuet, *Oraison funèbre de Le Tellier.* — Choisy, *Mémoires.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Mme de Motteville, *Mémoires.* — Bazin, *Histoire du cardinal de Mazarin.*

LE TELLIER (*Charles-Maurice*), prélat français, fils du chancelier, né à Turin, en 1642, mort le 22 février 1710. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il parcourut, après avoir pris les ordres, l'Italie, la Hollande et l'Angleterre, et il

en rapporta un grand nombre de livres précieux. Nommé en 1668 coadjuteur de François Barberini, archevêque de Reims, il lui succéda en 1671. Il joua dès lors un rôle important dans les affaires du clergé, et se fit surtout remarquer par la violence avec laquelle il se prononça contre les doctrines ultramontaines. Il rendit plusieurs ordonnances contre les jésuites. Du reste, les mémoires du temps le représentent sous un jour peu favorable. On prétend qu'il disait qu'il ne concevait pas comment « on pouvoit vivre sans avoir cent mille écus de rente ». On rapporte aussi, comme variante, qu'il « disoit qu'on ne pouvoit être honnête homme si on n'avoit dix mille écus de rente ». Despréaux questionné par lui sur la probité de quelqu'un répondit, dit-on : « Monseigneur, il s'en faut de quatre mille livres de rente qu'il soit honnête homme. » Ces anecdotes, si elles sont bien authentiques, peignent l'homme. La correspondance de Mme de Sevigné contient sur l'archevêque de Reims plusieurs traits analogues. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, après avoir légué à l'abbaye de Sainte-Geneviève sa bibliothèque, composée de cinquante mille volumes, et riche en manuscrits précieux. Il en avait fait dresser, par Nicolas-Clément, le catalogue, qui fut imprimé sous le titre de *Bibliotheca Telleriana*; Paris, imprimerie royale, 1693, in-fol. La préface du catalogue, rédigée par Letellier lui-même, renferme de curieux renseignements sur la formation de sa bibliothèque. [LE BAS, *Dict. Hist. de la France*, avec addit.]

Mme de Sévigné, *Mémoires*. — Bolæna. — Fleury, *Opuscules*. — P. d'Avrigny, *Mémoires chronologiques et dogmatiques*. — Bausset, *Histoire de Bossuet*, t. IV. — D'Aguesseau, *Mémoires sur les affaires de l'Église*.

LETELLIER (*Michel*), théologien français, né près de Vire (Basse-Normandie), le 16 décembre 1643, mort à La Flèche, le 2 septembre 1719. Fils d'un procureur de Vire, il fit ses études au collége des jésuites de Caen, et entra dans la Société de Jésus en 1661. Il fut ensuite envoyé au collége Louis-le-Grand à Paris. Après avoir occupé les chaires d'humanités et de philosophie, il publia, en 1678, une édition de Quinte-Curce à l'usage du dauphin. Il fut alors choisi avec d'autres jésuites pour former au collége Louis-le-Grand une société qui rappelât la mémoire des Sirmond et des Petau. Letellier préféra se jeter dans la controverse. Il publia plusieurs écrits contre la version du Nouveau Testament dite de Mons, et prit une vive part à la discussion sur les cérémonies chinoises. Les jésuites permettaient à leurs néophytes en Chine les cérémonies de Confucius, qu'ils regardaient comme purement civiles : les missions étrangères les prohibaient comme superstitieuses et entachées d'idolâtrie. Les pères Letellier et Lecomte publièrent plusieurs mémoires à ce sujet. Un livre de Letellier fut attaqué par Arnauld et Duvaucel et déféré à Rome. Letellier y donna une suite, et répondit à ceux qui l'attaquaient. Il contribua avec le père Besnier à la traduction du Nouveau Testament du père Bouhours. En même temps il acheva le traité de la Pénitence du père Petau pour les *dogmes théologiques*. Il publia aussi quelques écrits pour la justification des jésuites à propos de ce qu'on appela le péché philosophique. Il s'associa un des premiers à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*, publiés par sa compagnie. Enfin il fit paraître plusieurs ouvrages violents contre les jansénistes. A la mort du père de La Chaise (*voy.* ce nom) Letellier était provincial de son ordre. Le roi avait promis à son confesseur de choisir, lorqu'il l'aurait perdu, pour directeur de sa conscience un autre jésuite. Voici comment l'auteur de la *Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre*, raconte le choix qui fut fait de Letellier : « M. de Caylus tenoit de madame de Maintenon qu'après la mort du père de La Chaise les jésuites présentèrent trois des leurs. Ils parurent en même temps devant le roi. Deux tinrent la meilleure contenance qu'ils purent, et dirent ce qu'ils crurent de mieux pour parvenir au poste éminent qui faisoit tant de jaloux ; le père Letellier se tint derrière eux, les yeux baissés, portant son grand chapeau sur deux mains jointes et ne disant mot. Ce faux air de modestie réussit ; le père Letellier fut choisi. Il avait raison de baisser les yeux ; car il avait quelque chose de louche ou de travers dans son regard. »

C'était d'ailleurs un homme de mœurs pures et sévères; mais ardent, inflexible, couvrant la violence de ses idées sous un grand flegme ; il s'était acquis une haute considération dans son ordre par ses connaissances et par son zèle pour la discipline. Duclos a peint Letellier comme un homme dur, orgueilleux, violent, qui dirigeait tout, et dont les évêques suivaient aveuglément les ordres. Le même écrivain raconte que Louis XIV ayant demandé à Letellier s'il était parent des Letellier de Louvois, le révérend père répondit en se prosternant : « Moi, sire, je ne suis que le fils d'un paysan, qui n'ai ni parents ni amis. » Il fut tout d'abord chargé de la feuille des bénéfices, et son zèle intolérant se fit sentir dans ses choix ; mais le roi n'aimait pas ceux du parti contraire. Son caractère âpre, dominateur, implacable, se révéla bien vite. Il affectait une vie retirée et presque farouche; le roi lui ayant demandé une fois pourquoi il ne se servait pas pour ses voyages, comme son prédécesseur, d'un carrosse à six chevaux, il répondit que cela ne convenait pas à un homme de son état. Letellier signala son crédit par la destruction de Port-Royal. Il représenta au roi cette maison comme le foyer du jansénisme, que Louis XIV détestait. Le roi hésitait pourtant à frapper cette maison, à cause du grand nombre d'hommes illustres qui en étaient sortis. On vantait beaucoup aussi la vie régulière de ces pieux solitaires. Letellier revint plusieurs fois à la charge, et obtint enfin l'ordre qu'il désirait. Le lieutenant de police d'Argenson, chargé de

cette exécution, détruisit Port-Royal avec la fureur qu'on eût déployée contre une ville rebelle. En 1710, l'épuisement des ressources publiques nécessita l'établissement de l'impôt extraordinaire du dixième de tous les revenus. Louis XIV résista d'abord à cette proposition. Letellier le voyant triste et rêveur lui demanda le sujet de sa peine. Le roi lui dit que la nécessité des impôts ne l'empêchait pas d'avoir des scrupules, qu'il sentait redoubler au sujet du dixième. Letellier reprit que ces scrupules étaient d'une âme délicate; mais que, pour le soulagement de la conscience du roi, il consulterait les casuistes de sa compagnie. Peu de jours après, Letellier déclara à Louis XIV qu'il n'y avait pas matière à scrupule dans l'établissement du nouvel impôt, parce que le prince était le vrai propriétaire, le maître de tous les biens du royaume. « Vous me soulagez beaucoup, lui dit le roi; me voilà tranquille. » Et aussitôt l'édit fut publié.

La révocation de l'édit de Nantes avait eu lieu depuis vingt-cinq ans lorsque Letellier devint confesseur du roi. On ne saurait donc l'accuser d'être le premier auteur des persécutions contre les protestants. Mais jusqu'à lui les persécutions se calmaient par intervalles. Dès que Letellier eut paru à la cour, elles n'eurent plus de cesse. Il était établi en maxime de gouvernement qu'il n'y avait plus de protestants en France, maxime en vertu de laquelle on se porta aux dernières extrémités contre ceux que l'on parvenait à découvrir. Dans son humeur intolérante, le confesseur de Louis XIV appelait à la fois les foudres de l'Église et la disgrâce du roi sur tous les ennemis des jésuites. « Non content d'avoir détruit Port-Royal, dit M. Artaud, il fomentait toutes les cabales propres à rendre sa compagnie arbitre absolue de la doctrine catholique en France. Il arracha au pape Clément XI la bulle *Unigenitus*, qui condamnait le livre des *Réflexions morales* du père Quesnel. Le roi ayant reçu la bulle y donna force de constitution, et en ordonna l'enregistrement à tous les parlements du royaume. Les parlements, à qui Louis XIV, dans sa jeunesse, avait ôté le droit de remontrances, reprirent, au milieu des désastres qui attristaient sa vieillesse, le courage de protester contre la constitution, contraire à l'esprit du clergé français et aux opinions généralement reçues; ils refusèrent de l'enregistrer si on ne la modifiait. » Letellier aurait voulu qu'on tînt un lit de justice pour contraindre les parlements à l'obéissance. Le roi aima mieux mander les chefs du parlement pour s'entendre avec eux. Beaucoup étaient attachés aux jésuites; mais d'Aguesseau parla avec tant de force et de lumière que Louis XIV ajourna toute tentative contre le parlement. Letellier, irrité par les obstacles, demandait qu'on suspendît d'Aguesseau, et qu'on emprisonnât le cardinal de Noailles, archevêque de Paris et janséniste. Une vieille demoiselle pour qui le roi avait eu autrefois de l'affection et avec laquelle il avait conservé quelques relations empêcha ce coup d'État par quelques douces paroles. Elle conseilla au roi de prendre plus de soin de sa santé et d'exiger qu'on ne lui parlât plus de ces actes de violence qui le fatiguaient. A l'approche de la mort de Louis XIV, le père Letellier prit une part active à la cabale qui voulait faire décerner la régence au duc du Maine, à l'exclusion du duc d'Orléans. Le roi mourut dans les bras de son confesseur. Le régent, dès qu'il fut reconnu, convoqua un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles. Letellier fut d'abord exilé à Amiens, puis à La Flèche. Il était membre de l'Académie des Belles-Lettres. On a de lui : *Observations sur la version françoise du Nouveau Testament imprimée à Mons*; Rouen, 1672, 1678, 1684; — *Défense des nouveaux Chrétiens et des Missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*; Paris, 1687, 2 vol. in-12; — *Recueil des Bulles sur les erreurs des deux derniers siècles*; 1697; — *Histoire des cinq Propositions de Jansenius* (sous le nom de Dumas); Liége, 1699, in-12; — *Le père Quesnel séditieux et hérétique*, 1705, in-12.

L. L—T.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Dorsanné, *Journal*. — Villeforte, *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — D'Alembert, *Notes sur l'éloge de Bossuet*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Artaud, dans le *Dict. de la Convers*. — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*.

LETELLIER (*Charles-Constant*), grammairien français, né en 1768, mort à Paris, le 20 novembre 1846. Il avait été professeur de l'université. Ses ouvrages, parmi lesquels on remarque une *Grammaire Latine* et une *Grammaire Française*, ont eu du succès dans leur temps.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. Contemp*.

LETELLIER. *Voy.* BARBESIEUX, COURTANVAUX, ESTRÉES et LOUVOIS.

LETERME (*N...*), administrateur français, né le 7 août 1787, à Angers, mort le 20 septembre 1849, à Paris. Fils d'un membre du Conseil des Cinq Cents, il fut, de 1810 à 1814, secrétaire général de préfecture du Tibre, et passa en la même qualité dans le Cantal, où il s'occupa de rédiger un *Annuaire Statistique* du département. Nommé en 1818 sous-préfet de Marennes, il fut autorisé à suivre et à diriger seul, sans ingénieur, les travaux de desséchement du bassin de Brouage, comprenant 8 à 10,000 hectares. Il ne put disposer que des ressources locales, et se conforma en grande partie au projet préparé en 1812 par l'ingénieur Masquelier. La croix de la Légion d'Honneur fut en 1825 le prix de ses patients efforts, qui eurent les résultats les plus utiles pour l'agriculture et la santé publique (1). Nommé en 1837 sous-préfet de

(1) « La mortalité, dit M. Leterme dans son *Règlement général*, était descendue du 12e au 34e, et le prix de l'hectare du marais s'était élevé de 120 fr. à plus de 2,000 fr. et tout cela dans l'espace de douze ou quinze années

Fontainebleau, et en 1839 chef de section au secrétariat général du ministère de l'intérieur, il devint en 1844 directeur de la maison d'aliénés de Charenton, et fut destitué au mois de juin 1848. L'année suivante, il mourut du choléra. On a de lui : *Règlement général et notice sur les marais salants de l'arrondissement de Marennes;* Rochefort, 1826, in-8° : la partie réglementaire a été autorisée par ordonnance de 1824; — *Statistique annuelle et progressive relative aux intérêts de toutes les communes;* ibid., 1836; — *Devoirs et Droits de tous les fonctionnaires publics;* Paris, 1843, in-8° : augmentés d'une seconde partie en 1849. P. L—Y.

Journal de Marennes, 30 sept. 1849.

LETESSIER (*Mathurin*), en latin *Mathurinus Textor*, théologien français, né à Mamers, mort suivant l'abbé Ledru en 1542, suivant dom Housseau après l'année 1590. On a de lui : *Mathurini Textoris Oratio exhortatoria, in Cenomanensi synodo habita, de dignitate et officio sacerdotum.* B. H.

Annuaire de la Sarthe, an IX. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 68.

LÉTHALD, légendaire et poëte, né dans le Maine suivant Arnoul Wion, Possevin, Mabillon et dom Liron, mort dans la première moitié du onzième siècle. Malgré les autorités considérables que nous venons d'alléguer, nous regardons l'indication du pays natal de Léthald comme très-incertaine. Il fut d'abord moine noir à Mici, ou Saint-Mesmin, près d'Orléans, et composa dans cette abbaye ses premiers ouvrages. Plus tard, vers l'année 996, une grande révolte éclate à Mici : l'abbé Robert est chassé, et Léthald est mis à sa place. Ces insurrections de moines étaient alors plus fréquentes qu'on ne le suppose. Quelquefois même les hautes puissances de l'Église, les évêques, les papes acceptaient, ratifiaient le fait accompli. La révolte entreprise au profit de Léthald n'eut pas cette heureuse issue. Choisi pour arbitre par Robert et par Léthald, Abbon, le célèbre abbé de Fleury, il se prononça en faveur de Robert. Il estimait assurément le savoir, le mérite de Léthald, puisqu'il l'appelle un docteur éminent, *cujus singularem scientiam mea parvitas amplectitur et summis laudibus extollere nititur;* cependant, il ne jugeait pas que les griefs énoncés contre Robert fussent de nature à justifier son expulsion. Robert fut donc rétabli dans sa charge, et Léthald, ne se résignant pas à vivre sous la discipline d'un homme qu'il avait si cruellement offensé, se retira chez les moines de La Couture, au Mans. On sait qu'il était au Mans du temps de l'évêque Avesgaud.

Ses écrits sont encore plus intéressants que sa vie. Mabillon a publié dans les *Acta Sanctorum ord. S. Ben.*, sæc. I, p. 598, son récit des miracles de saint Mesmin, *Liber Miraculorum S. Maximini*, ouvrage estimé, dont les critiques s'accordent à louer le style correct et même élégant. Ajoutons que Léthald, plus érudit que la plupart des légendaires, fait concorder la plupart de ses synchronismes avec les témoignages authentiques de l'histoire, ce qui recommande beaucoup son petit livre. On attribue moins d'importance à une relation qu'il composa, vers l'année 998, à la demande des moines de Noaillé : *Delatio corporis S. Juniani in synodum Carrofensem*, dans les *Acta* de Mabillon, sæc. IV, p. 434. Cet écrit paraît d'ailleurs incomplet. Mais nous louerons sans réserve celui que Bosquet et Bollandus, 27 janvier, ont publié sous le titre de *Vita S. Juliani*. Il s'agit du premier évêque du Mans. On avait déjà une ou plusieurs vies de saint Julien. Mais quelle confiance devait-on leur accorder? Elles étaient, nous dit Léthald, pleines de fictions. Nous recherchons aujourd'hui, même dans les légendes, la sincérité. On ne s'inquiétait guère au moyen âge que de les orner d'édifiantes paraphrases. Léthald proteste contre cette méthode : il n'admet pas que le mensonge puisse contribuer à la gloire des saints : *quasi sanctorum gloria mendacio erigi valeat.* Or il est remarquable que cet auteur du onzième siècle, devançant la critique du chanoine de Launoy, place la mission de saint Julien par saint Pierre au nombre des fictions qu'il condamne dans les anciennes vies du saint évêque, et s'en rapporte sur ce point, comme la plupart des historiens modernes, au témoignage de Grégoire de Tours. Nous ne voulons pas renouveler ici un débat tant de fois épuisé : il nous suffit de prouver par un seul exemple la docte liberté de Léthald. Au catalogue de ses œuvres il faut ajouter des *Répons* et des *Antiennes* pour l'office de saint Julien, qui ont pris place dans les bréviaires du Mans. Mentionnons enfin un petit poëme, que nous avons tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, et publié pour la première fois dans le *Bulletin* des comités établis près du ministre de l'instruction publique, t. I, p. 178. Ce poëme a pour titre : *Versus Lethaldi, monachi, de quodam piscatore quem ballena absorbuit.* Le pêcheur Within, né dans un port anglais que l'auteur appelle *Rovicastra*, se rend à la mer sur une frêle barque, allant jeter ses lignes et disposer ses filets. Tout à coup une énorme baleine apparaît à la surface des flots, et engloutit dans le vaste abîme de ses flancs le pêcheur et sa barque. Enfermé dans cette prison, le nouveau Jonas cherche un moyen d'en sortir. Il l'a trouvé! Des débris de ses rames il fait un bûcher, et allume un incendie qui dévore les entrailles du monstre. La baleine expire, et les flots la portent sur le rivage même où Within a reçu le jour. Arrivent alors les habitants de la ville, qui, armés de haches, prétendent se partager les

et avec une dépense d'environ 300,000 fr., jadis évaluée, pour un travail plus complet il est vrai, à 3 millions par le génie. »

fragments de cette riche épave. Aux premiers coups portés contre l'animal, une voix humaine est entendue sortant de ses entrailles : c'est la voix de Within, qui conjure ses anciens compagnons de respecter sa vie. Tout le peuple recule aussitôt saisi d'effroi. On va chercher l'évêque de *Rovicastra*, qui, suivi de tout son clergé, se rend au rivage, et exorcise le démon caché dans les flancs de la baleine. Aux exorcismes le pêcheur répond qu'il est Within, et raconte son étrange aventure. On le dégage alors de sa prison, et il est rendu à sa femme, à ses enfants, qui après quelque hésitation finissent par le reconnaître. Voilà le poëme de Léthald. Sous le rapport de l'invention, il ne mérite aucun éloge, nous le reconnaissons volontiers ; mais pour des vers du dixième ou du onzième siècle, ceux de Léthald nous paraissent très-recommandables. On y trouve des développements poétiques, des réminiscences de Virgile et quelque recherche du beau style. Comme poëte et comme prosateur Léthald mérite également cet éloge de dom Ceillier : « On ne connaît guère d'auteurs dans le dixième siècle qui aient écrit avec plus de politesse. » B. Hauréau.

D. Ceillier, *Hist. générale des Auteurs sacrés*, t. XIX, p. 717. — *Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 528. — *Apologeticus Abbonis, apud Pithœum, Cod. Canon Vet. Eccl. Rom.*, p. 400. — B Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p 1. — *Bulletin des Comités*, t. I, p. 178.

LETHIÈRE (*Guillaume* Guillon), peintre français, né à Sainte-Anne (Guadeloupe), le 16 janvier 1760, mort à Paris, le 22 avril 1832. Il était fils naturel de Pierre Guillon, qui le reconnut, à Paris, le 18 germinal an VII. Il reçut, d'après Marchangy, le nom de *Letiers*, qu'il changea plus tard en *Lethiers*, puis en *Lethière*, parce qu'il était le troisième enfant. Les dispositions qu'il annonça dès l'enfance pour la peinture décidèrent son père à l'envoyer en France en 1774. Placé d'abord chez Descamps, professeur à l'académie de Rouen, il y resta trois ans, et fit des progrès rapides. Il vint ensuite à Paris, et entra chez Doyen, peintre du roi, chez qui il resta jusqu'en 1786. Ayant remporté le grand prix à cette époque, il partit pour Rome. Il avait été témoin des efforts tentés par d'éminents artistes pour ramener la peinture à l'étude de l'antique, et il était décidé à suivre cette voie. Ses succès furent grands à Rome et ses études très-remarquées en France. On distingua surtout son *Junius Brutus*. De retour à Paris en 1792, il consolida sa réputation par de grands ouvrages, qui lui valurent en 1811 d'être choisi par la quatrième classe de l'Institut comme directeur de l'Académie de Rome. Son mandat lui ayant été renouvelé à l'expiration de son exercice, il y resta dix ans. Il s'y trouvait en 1815 lorsqu'il fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts ; le roi refusa d'abord son approbation, mais il finit par l'accorder. Revenu en France, Lethière ouvrit un atelier d'où sortit nombre de bons élèves, et il devint professeur de l'École des Beaux-Arts en 1819. Il fit quatre fois le voyage d'Italie, d'Angleterre et d'Espagne. Ses talents étaient variés ; il traita l'histoire et le paysage avec supériorité ; il peignait aussi l'architecture en artiste habile. Ses personnages ont du mouvement ; mais il exagère parfois le sentiment, soit par la violence, soit par une naïveté cherchée ; son dessin est correct, sans avoir assez de caractère, et sa couleur est trop souvent sans éclat. Ses principaux tableaux sont : *Junius Brutus faisant exécuter ses fils* (1801) ; — *Le Traité de Léoben* (1806) ; — *Vue de la villa Médicis, palais de l'Académie de France à Rome* (1817) ; — *Énée et Didon surpris par un orage*, paysage historique ; — *Vénus sur les ondes* (1819) ; — *Saint Louis visitant et touchant un pestiféré dans les plaines de Carthage* ; — *Esculape allaité par une chèvre* ; — *Rémus et Romulus allaités par une louve* ; — *Fondation du Collége royal de France par François Ier* (1824) ; — *L'héroïque Fermeté de saint Louis à Damiette* (1827) ; — *Virginius poignardant sa fille* ; — *Philoctète gravissant les rochers de Lemnos* ; — *La Madeleine aux pieds de Jésus-Christ*, pour l'église Saint-Roch ; — *Homère chantant ses poésies* ; — *Le Jugement de Pâris* ; — *Herminie chez les bergers* ; — *Phorbas détachant Œdipe enfant* ; — *La Messe dans les Catacombes* ; — *Le Départ d'Adonis* ; — *La mort d'Adonis* ; — *Archimède* ; — *Sainte Hélène découvrant la vraie croix* ; — *Le Passage du pont de Vienne* (1830) ; — *La Mort de César* ; — *La Défaite de Maxime par Constantin*, etc. L. L—t.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*. — L.-C. Soyer, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — P. Mantz, dans le *Dict. de la Convers*, suppl.

LETI (*Gregorio*), fécond historien et libelliste protestant italien, né à Milan, le 29 mai 1630, mort à Amsterdam, le 9 juin 1701. Il entra à dix ou onze ans chez les jésuites de Cosenza, et y fit ses études jusqu'en 1644, où son oncle Agostino-Francesco, évêque d'Aquapendente, l'appela à Rome pour lui faire suivre la carrière ecclésiastique. Leti raconte lui-même « que sa vie n'était pas fort réglée, qu'il était quelque peu *scapestrato*, qu'à force de vouloir lui inspirer la dévotion et l'engager dans l'état ecclésiastique, on l'avait dégoûté de l'une et de l'autre ; que s'étant accusé en confession de quelques galanteries, son confesseur n'avait rien trouvé de mieux à lui ordonner, comme pénitence, que de mâcher sept brins de paille d'un pied de long ; qu'enfin la Providence a tellement disposé les choses qu'il se trouve calviniste ». Voilà les réponses qu'il fait à sa maîtresse et à son oncle, qu'il avait laissés à Aquapendente sans en prendre congé. Son changement de religion fit grand bruit en Italie ; le célèbre Malpighi, le cardinal Delfino, le P. Noris et plusieurs autres prélats ou savants cherchèrent à le ramener dans

ron de l'Église. Leti vint s'établir à Genève
rs 1661) ; plus tard on le retrouve en Angle-
historiographe de Charles II ; mais son ca-
ère d'indépendance déplut tellement qu'il dut
tôt quitter ce pays, et vint finir ses jours à
terdam. Parmi ses nombreux écrits on cite :
*oghi historici, overo compendio histo-
dell' Italia, e dello stato presente de'
cipi e republiche italiane;* Genève,
, in-12 ; — *Dialoghi Politici, overo la
tica che usano in questi tempi i principi
publiche italiane per conservare i loro
e signorie;* Genève, 1666, 2 vol. in-12 ;
Nipotismo di Roma; 1667 (Amsterdam) ;
en français et en hollandais, 1669, 2 vol.
; — *Vita de Sisto V, pontifice romano;*
anne, 1669, in-12 ; réédité *con un aggiunta
tue terzi de più*, etc. ; Amsterdam, 1686,
l. in-8°, avec grav. ; trad. en français : *La
lu pape Sixte V*, etc., Paris, 1693, 2 vol.
; — *Europa gelosa, ò gelosia de' prin-
d'Europa;* Colonia (Genève), 1672, in-12 ;
*'Italia regnante, overo descrittione dello
presente di tutti Principati e Repu-
e d'Italia;* Genève, 1675, 4 vol. in-12 ; —
*rario della Corte di Roma, overo teatro
sede apostolica, dataria e cancellaria
na;* Valenza (Genève), 1675, 3 vol.
; — *Vita del catolico rè Filippo II, mo-
ha delle Spagne;* Coligny (Genève), 1679,
in-4° ; — *Historia Genevrina ;* Amster-
1686, 5 vol. in-12. La première partie avait
en anglais à Londres en 1681. L'auteur n'y
ge pas les Génevois ; — *Ritratti historici,
ici, chronologici della Casa serenissima
torale de Brandeburg*, deux parties ; Ams-
m, 1687 ; trad. en français par l'auteur,
erdam, 1687, in-12 ; — *La Monarchia
rsale del re Luigi XIV*, en deux parties ;
erdam, 1689, in-12. Ici l'auteur, qui avait
panégyrique de Louis XIV, attaque vive-
ce monarque, contre lequel il appelle l'Eu-
entière : il est vrai qu'alors Louis XIV ve-
le révoquer l'édit de Nantes ; — *Historia,
vita di Elizabetta, regina de Inghil-*
, Amsterdam, 1693, 2 parties, in-12 ; trad.
nçais, Amsterdam, 1694, 2 vol. in-12 ; —
dell' invittissimo imperadore Carlo V;
erdam, 1700, quatre parties, avec gravures
L—Z—E.

ng, *Bibliothègue Historiques* (supplément), p. 357.
Maizeaux, *Notes sur les Lettres de Bayle.* — Ni-
*Memoires pour servir à l'histoire de la litté-
françoise*, t. II, p. 359-379, et t. X, p. 101-102. —
, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-*
II, p. 371-391.

TO (*Giulio Pomponio*). *Voy.* POMPONIUS.

TOILE. *Voy.* LESTOILE.

TOURNEUR (*Charles-Louis-François-
ré*), homme politique et administrateur
is, né à Granville, en 1751, mort à Lacken, le
bre 1817. Il était capitaine du génie en 1789.
epta les principes révolutionnaires, et fut député de la Manche à l'Assemblée législative et à la Convention. Il aida souvent Carnot dans ses combinaisons militaires, et devint un des membres les plus actifs du comité de la guerre. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, puis pour la mort et contre le sursis. En octobre 1796, il fut élu membre du Directoire exécutif, et en sortit en mai 1797 (prairial an V), par suite de tirage au sort. Plus tard il devint inspecteur général de l'artillerie et l'un des plénipotentiaires chargés de négocier la paix avec l'Angleterre. En 1800 il fut nommé préfet de la Loire-Inférieure, et passa à la cour des comptes en 1810. Il fut banni en 1816, comme régicide, et mourut dans l'exil. H. L.

Le Moniteur général, an. 1792, nos 39, 210, 261, 290, 317, 343 ; an Ier II, III, IV, V, VI passim. — M. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V et VI, passim. — Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. IV. — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie des Contemporains.*

LETOURNEUX (*Nicolas*), prédicateur et théologien français, né à Rouen, le 30 avril 1640, mort à Paris, le 28 novembre 1686. Fils de parents sans fortune, il fut envoyé chez les jésuites à Paris. Après avoir fait sa philosophie au collége des Grassins, il devint vicaire d'une paroisse de Rouen, où il se distingua par la prédication. En 1675 il remporta un prix à l'Académie française. Venu à Paris, il obtint un bénéfice à la Sainte-Chapelle et une pension du roi. Louis XIV demandait un jour à Boileau qui était ce prédicateur qu'on nommait Letourneux et auquel tout le monde courait ? — « Sire, répondit le poëte, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur qu'on voudrait l'en voir sortir ; et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte. » Nommé prieur de Villiers-sur-Fère, en Tardinois, Letourneux se retira dans son prieuré, et y vécut dans la retraite. Il mourut subitement, à Paris. Attaché aux sentiments des solitaires de Port-Royal, il avait eu à subir quelques désagréments. On cite de lui : *Le Catéchisme de la Pénitence ;* 1676, in-12 ; — *Principes et Règles de la vie chrétienne;* 1688, in-12 ; — *Explication littéraire et morale de l'Épître de saint Paul aux Romains;* 1695, in-12 ; — *Vie de Jésus-Christ*, etc. Sa traduction du *Bréviaire* fut censurée par l'official de Paris en 1688, et Arnauld prit sa défense. L'*Année chrétienne*, que Letourneux faisait imprimer à sa mort, et que Ruth d'Ans continua, fut condamnée à Rome sous Innocent XI, en 1691. L'*Explication des Cérémonies de la Messe*, de Letourneux, mise en tête d'une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, l'a fait prendre à tort pour l'auteur de cette traduction, que Goujet attribue à Nicolas Fontaine. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Barbier, *Dissert. sur soixante Trad. de l'Imit. de Jésus-Christ.*

LETOURNOIS (*Nicolas*), savant bénédictin français, né au Havre, le 22 février 1677, mort à

Memnon, fils de Tithon et de l'Aurore, à une statue colossale trouvée dans le *Memnonium* (quartier des tombeaux) de Thèbes. Ce colosse, fendu à moitié par suite d'un tremblement de terre, faisait entendre au lever du soleil des sons harmonieux (à ce que prétendent poétiquement les touristes grecs ou romains dans les nombreuses inscriptions) ou plutôt une vibration retentissante. Les beaux esprits d'Alexandrie et de Rome trouvaient assez naturel que le fils de l'Aurore saluât sa mère par un chant matinal; mais cette explication ne pouvait suffire aux modernes, qui en imaginèrent plusieurs, entre autres celle-ci : qu'un prêtre caché dans le colosse faisait entendre les sons merveilleux (1). Letronne, en interprétant avec sa sagacité ordinaire les inscriptions recueillies par Salt (2), prouva que les sons plus ou moins harmonieux de la statue étaient un effet de la dilatation produite par les rayons du soleil sur le colosse à moitié fendu. En effet la statue n'avait commencé à chanter qu'après le tremblement de terre de l'an 27 avant J.-C., et quand on eut réparé le colosse les chants cessèrent.

Sur d'autres questions qui étaient moins de sa compétence, la peinture murale chez les anciens, les antiquités du moyen âge, à propos du prétendu cœur de saint Louis trouvé derrière le maître-autel de la Sainte-Chapelle de Paris, Letronne montra autant de perspicacité et d'assurance; mais s'il releva avec une finesse impitoyable les erreurs de ses adversaires, il en commit lui-même de nombreuses. On voyait bien qu'il n'était pas là sur son terrain. Cependant, même en archéologie, il atteignit vite une véritable supériorité (3), qu'il déploya un peu trop souvent aux dépens de ses confrères.

Mais ces travaux, si variés et en général excellents, n'étaient que des épisodes de sa carrière, et il revenait toujours à son recueil des inscriptions de l'Égypte. Il en avait réuni sept cents grecques et latines. Il les divisa en trois classes : *Inscriptions relatives à la religion; inscrip-*
tions relatives au gouvernement et à l'i
privé et administratif; inscriptions
tiennes. La première partie a seule paru, et
deux volumes avec un atlas. Letronne ava
tention de joindre à ce grand ouvrage un
plus intéressant et peut-être plus neuf; c
texte des papyrus trouvés dans les tombea
l'Égypte, et qui, interprétés, commentés
savoir et la sagacité de l'habile critique,
révélé les particularités les plus essentiel
l'administration et les détails les plus inti
la vie domestique des Égyptiens. Malheu
ment une mort que la robuste santé de Le
ne faisait pas prévoir l'enleva avant qu
terminé son œuvre.

On a de lui : *Essai critique sur la to*
phie de Syracuse au commencement d
quième siècle pour faire suite aux édit
traductions de Thucydide; Paris, 1812,
— *Recherches géographiques et critiqu*
le livre De Mensura orbis Terræ, *compose*
lande, au commencement du neuvième
par Dicuil, suivi du texte restitué;
1814, in-8°; — *Recherches sur les fra*
d'Héron d'Alexandrie, ou histoire d
tème métrique des Égyptiens depuis l
des Pharaons jusqu'à l'invasion de
bes, mémoire couronné par l'Académie d
criptions en 1816, et publié après la m
l'auteur; — *Considérations général*
l'évaluation des monnaies grecques
maines et sur la valeur de l'or et de l'
avant la découverte de l'Amérique;
1817, in-4°; — *Recherches pour servir*
toire d'Égypte pendant la dominati
Grecs et des Romains; Paris, 1823, in-
Observations critiques et archéologiq
l'objet des représentations zodiacal
nous restent de l'antiquité; Paris,
in-8°; — *Lettre à M. Joseph Passalacq*
un papyrus grec et sur quelques frag
de plusieurs papyrus appartenant à
lection d'antiquités égyptiennes; 1826,
— *Analyse critique du recueil d'inscri*
grecques et latines de M. le comte de V
1828, in-8°; — *Essai sur les idées cosn*
ques qui se rattachent au nom d'Atlas
sidérées dans leurs rapports avec les
sentations antiques de ce personnage
leux; dans le *Bulletin* de Férussac,
1831; — *Matériaux pour servir à l'h*
du christianisme; Paris, 1833, in-4°;
Statue vocale de Memnon considérée da
rapports avec l'Égypte et la Grèce; Paris,
in-4°; — *Lettres d'un Antiquaire à un A*
sur l'emploi de la peinture historique m
dans la décoration des temples et des
édifices particuliers chez les Grecs et le
mains; Paris, 1835, in-8°; — *Appendice*
Lettres d'un Antiquaire à un Artiste sur
ploi de la peinture murale; Paris,
in-8°; — *Sur l'Origine grecque des Zodia*

(1) Strabon chez les anciens inclinait déjà vers cette hypothèse.

(2) La Société littéraire royale de Londres, formée en 1821 sur le plan de l'Académie des Inscriptions, fit relever par le consul anglais en Égypte, Salt, les inscriptions du colosse de Memnon données déjà, mais moins parfaitement, par Pockoke. La Société transmit ces copies à Letronne, qu'elle avait inscrit parmi ses membres honoraires.

(3) M. Maury en cite un curieux exemple. « Il s'agissait d'expliquer (dans une inscription apportée de Beyrout) les deux derniers mots qui suivaient une ligne effacée et qui avaient été eux-mêmes incorrectement transcrits. Les lignes précédentes, également incomplètes, semblaient n'avoir aucune liaison avec ces derniers mots problématiques. A force de les méditer et de rechercher tout ce qui pouvait se rapporter au pays dans lequel l'inscription avait été trouvée, à l'époque qu'elle indiquait par sa forme et sa teneur, Letronne arriva à conclure l'existence d'un aqueduc romain, élevé sur des arcades, et dont il donna pour ainsi dire les dimensions et détermina la place. Un habile voyageur alla sur les lieux, et l'aqueduc, inconnu jusque alors, fut retrouvé : il était encore en partie debout. »

prétendus égyptiens; Paris, 1837, in-8°; — *Sur l'Origine du zodiaque grec et sur plusieurs points de l'uranographie et de la chronologie des Chaldéens ;* Paris, 1840, in-4°; — *Fragments des poëmes géographiques de Scymnus de Chio et du faux Dicéarque restitués principalement d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, précédés d'observations littéraires et critiques sur ces fragments, sur Scylax, Marcien d'Héraclée, Isidore de Charac, et le Stadiasme de la Méditerranée, pour servir de suppl. à toutes les éditions des Petits Géographes grecs ;* Paris, 1840, in-8°; — *Examen critique de la découverte du cœur de saint Louis faite à la Sainte-Chapelle, le 15 mai* 1843; Paris, 1844, in-8°; — *Addition à l'*Examen critique de la découverte du *prétendu* cœur de saint Louis; *sur l'authenticité d'une lettre de Thibaud, roi de Navarre, relative à la mort de saint Louis ;* — *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Arabes ;* Paris, 1842, 1848, 2 vol. in-4°. Ces ouvrages ne contiennent qu'une partie des productions de Letronne; il a inséré dans le *Magasin encyclopédique*, le *Bulletin universel* de Ferussac, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, la *Biographie universelle*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue archéologique*, et surtout dans le *Journal des Savants*, dont il fut depuis 1817 le collaborateur assidu, une foule d'articles d'un grand mérite. Il est à désirer qu'un éditeur réunisse ces opuscules qui formeraient un trésor d'érudition classique et de discussion critique. L. J.

Burnouf et Quatremère, *Discours prononcés aux funérailles de Letronne;* Paris, 1848. — Egger, *Notice sur Letronne;* dans le *Journal de l'Instruction publique*, 30 décembre 1848. — Maury, *Notice* dans la *Revue Archéologique*, 1849, t. V, et dans *Le Moniteur*, mai, 4 et 5, 1853. — Walkenaer, *Éloge de Letronne;* dans son *Recueil de Notices historiques;* Paris, 1850. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemporaine.*

LETROSNE (*Guillaume-François*), publiciste et économiste français, né à Orléans, le 13 octobre 1728, mort à Paris, le 26 mai 1780. Son père était conseiller au bailliage et présidial d'Orléans. Installé en 1753, comme avocat du roi à la même cour, Letrosne conserva cet office pendant vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont : *Methodica Juris naturalis cum jure civili collatio;* 1750, in-4°; — *Discours sur le droit des gens et sur l'état politique de l'Europe ;* Amsterdam (Paris), 1762, in-12; — *La Liberté du commerce des Grains toujours utile et jamais nuisible;* Paris, 1764, 1765, in-12; — *Éloge historique de M. Pothier*, 1773, in-12; — *De l'Ordre et de l'Intérêt social;* Paris, 1777, in-8°; — *Vues sur la Justice criminelle;* Paris, 1777, in-8°; — *De l'Administration provinciale, et de la Réforme de l'impôt, suivi d'une Dissertation sur la Féodalité;* Bâle, 1779, in-4° : ouvrage couronné par l'Académie de Toulouse; — *Mémoires, Consultations, Actes de notoriété et Délibérations sur la question du jeu de fief et le sens de l'article 7 de la Coutume d'Orléans ;* Orléans, 1780, in-4°. Les œuvres économiques de Letrosne ont été réimprimées dans la *Collection des principaux Économistes* de Guillaumin. J. V.

Eug. Daire, *Notice* dans la *Collection des principaux Économistes : Physiocrates.* — *Dict. de l'Économie politique.*

***LETTERIS** (*Maximilien*), orientaliste allemand, d'origine hollandaise, naquit à Lemberg, en 1801. Versé dans la science rabbinique, docteur en philosophie et membre de plusieurs sociétés savantes, il a publié : des recueils de *poésies hébraïques*, imitées d'Homère, de Virgile, de Schiller, de Byron, etc.; 1829 et 1834; — Imitation hébraïque d'*Esther* et d'*Athalie* de Racine; — *Poésies* du moyen âge en hébreu, avec des commentaires, et trad. allem.; Prague, 1845-1847, in-8°; — des *Commentaires* de l'*Ancien Testament*, et un grand nombre d'articles dans des journaux ou recueils périodiques qu'il a fondés à Vienne.

Docum. part.

LETTICE (*Jean*), théologien et poëte anglais, né à Rushden, dans le comté de Northampton, en 1737, mort à Peasemarsh, le 18 octobre 1832. Fils d'un ministre anglican, parent du docteur William Cleaver, évêque de Saint-Asaph et du docteur Eusèbe Cleaver, archevêque de Dublin. Il fut élevé à l'école d'Oakham et admis en 1756 au Sidney-Sussex-collége à Cambridge. A la mort de son père, il put poursuivre ses études académiques. Agrégé, puis professeur public et prédicateur de l'université, il remporta en 1764 le prix Seatonien pour un poëme *Sur la Conversion de saint Paul*, et il traduisit en vers blancs le poëme latin de Hawkins Browne *Sur l'Immortalité de l'âme.* Il accompagna sir Robert Grunning comme chapelain et secrétaire de l'ambassade anglaise à Copenhague, et assista à la révolution de palais qui, en 1772, coûta la vie à Struensée et la couronne à la reine Caroline-Mathilde. Lettice visita diverses contrées de l'Europe, et obtint au retour la cure de Peasemarsh, dans le Sussex, et une prébende de la cathédrale de Chichester. On a de lui : *The Antiquities of Herculanum ;* 1773; — *Tour through various parts of Scotland;* 1792; — *Fables for the fire side;* 1812, 2 vol. in-8°; — *Strictures on Elocution ;* 1821; — *Miscellaneous Pieces on sacred subjects in prose and verse;* 1821. Z.

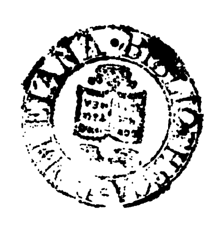
Annual Biography. — Gorton, *General Biographical Dictionary.*

LETTSOM (*John* Coakley), médecin anglais, né en 1744, dans l'île de Little-van-Dyke, près de Tortola, dans les Indes occidentales, mort à Londres, le 1er novembre 1815. Sa famille, origi-



naire du comté de Chester, avait embrassé les doctrines des quakers. A six ans Lettsom fut envoyé en Angleterre et placé à une école près de Warrington, où le docteur Fothergill surveilla ses études. Après avoir appris les belles-lettres, la physique, l'histoire naturelle et les éléments de la médecine, il passa quelque temps dans une pharmacie de Settle, dans le Yorkshire, selon un usage habituel alors en Angleterre, afin de se familiariser avec la matière médicale. Il entra ensuite à l'hôpital de Saint-Thomas. Obligé de retourner aux Indes occidentales pour recueillir la succession de son père, il y donna la liberté à ses esclaves, et réduisit ainsi sa fortune; il lui resta seulement les moyens de revenir en Europe achever ses études. Il visita la France, la Hollande et l'Écosse, fut reçu docteur à Leyde, et vint se fixer à Londres. On a de lui : *The natural History of the Thea-Tree, and effects of thea-drinking;* Londres, 1772, 1784, 1800, in-4o; traduit en français, 1773, in-12; — *The Naturalist's and Traveller's Companion, containing instructions for collecting and preserving objects of natural history;* Londres, 1772, 1774, 1800, in-8°; traduit en français par le marquis de Lezay-Marnesia; Paris, 1775, in-12; — *Reflections on the general Treatement and Cure of Fevers;* Londres, 1772, in-8o; — *Medical Memoirs of the general Dispensary of London;* Londres, 1774, in-4o; traduit en français, Paris, 1787, in-8o; — *Improvement of Medecine in London, on the basis of public good;* Londres, 1775, in-8o; — *History of the Origine of Medecine and Oration delivered at the anniversary meeting of the Medical Society of London, january 19, 1778, to which are since added various historical illustrations;* Londres, 1778, in-8o; — *Hortus Uptonensis;* 1780, in-8°; — *Some Account of the Life of the late John Fothergill;* Londres, 1783, in-8°; — *Hints designed to promote beneficence, temperance and medical science;* Londres, 1797, 3 vol. in-8°; — *Observations on religious persecutions;* Londres, 1800, in-8°; — *Observations on the Cowpox;* Londres, 1801, in-8°; — *An Address to Parents and Guardians of Children and others on variolous and vaccine inoculation;* Londres, 1803, in-8°. Lettsom a été l'éditeur de *Travels through the interior part of North America, in the years 1766, 1767 and 1768, by J. Carver;* 1774, 1778, 1780, in-8°; et de *A Journal of a Voyage to the South Sea in his majesty's ship the* Endeavourer, *faithfully transcribed from the papers of the late Sydney Parkinson;* Londres, 1784, in-8o. L. L—T.

Pettigrew, *Memoirs of the Life and Writings of the late Dr Lettsom;* Londres, 1817, 3 vol. in-8°. — Rose, *A new gen. Biog. Dictionary.* — Desgenettes, dans la *Biographie Médicale.*



FIN DU TRENTIÈME VOLUME.

